

MÉMOIRES  
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXVIII - 2018

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE



MÉMOIRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



**TOME LXXVIII**

**2018**

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

**TOULOUSE**

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 Toulouse

### ***Comité scientifique :***

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM )  
Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études  
Joëlle BURNOUF, professeure émérite d'archéologie médiévale à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne  
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (M.N.A.C) de Barcelone  
Manuel CASTIÑEIRAS, Directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone  
Patrice CONTE, archéologue, conservateur au S.R.A. Limousin, chercheur au CESCM , Poitiers  
Robert COUSTET, professeur émérite d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Bordeaux-Montaigne  
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence  
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie-Jules Verne, TRAME  
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux-Montaigne  
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris XIII  
Émilie D'ORGEIX, maître de conférences en histoire de l'art moderne à l'Université de Bordeaux-Montaigne  
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye  
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Franche-Comté et à l'École nationale des chartes  
Gérard PRADALIÉ, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès  
François RÉCHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour  
René SOURIAC, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès  
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitanie  
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société française d'archéologie

### ***Comité de lecture et d'impression de ce volume :***

Patrice CABAU, professeur d'histoire  
Daniel CAZES, conservateur en chef honoraire du Musée Saint-Raymond, musée des antiques de Toulouse et de la basilique Saint-Sernin  
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art  
Pascal JULIEN, professeur d'histoire de l'art moderne à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès  
Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès  
Bernard SOURNIA, conservateur en chef honoraire du patrimoine

***Coordination éditoriale :*** Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCHELLÈS

***Illustration de couverture :*** Détail du « sarcophage aux époux » de Quarante. *Cliché Marc Balty*

### ***Abréviations :***

A.C. Archives communales (suit le nom de la commune).  
A.D. Archives départementales (suit le nom du département).  
A.M. Archives municipales (suit le nom de la commune).  
*A.M.M. Archéologie du Midi Médiéval.*  
A.N. Archives nationales (Paris).  
B.M. Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).  
B.N.F. Bibliothèque nationale de France.  
*B.S.A.M.F. Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.*  
*C.A. Congrès archéologique.*  
*M.A.S.I.B.L.T. Mémoire de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Toulouse.*  
M.S.A.M.F. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.

# SOMMAIRE

## **Mémoires**

Jean-Charles BALTY

*Le « sarcophage aux époux » de Quarante (Hérault) : typologie, décor, iconographie, datation, réutilisation* ..... 15

Jean-Luc BOUDARTCHOUK

*Florus episcopus. Saint Flour d’Auvergne, Saint Fleuret d’Estaing, leurs reliques et l’évêque gaulois Florus dans leur contexte hagiographique, archéologique et historique* ..... 57

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP

*Mont-de-Marsan aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. L’architecture civile d’un bourg castral landais* ..... 137

Diane JOY

*Actualité de la recherche à Rodez : le mazel* ..... 183

Sophie BROUQUET

*Pour une archéologie de l’environnement sonore à Toulouse à la fin du Moyen Âge* ..... 207

Colin DEBUICHE

*Citations et inventions dans l’architecture toulousaine de la Renaissance* ..... 223

Colin DEBUICHE

*Entre excellence et opportunisme : l’architecte ingénieur Dominique Bachelier en Aragon à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle* ..... 253

Christian PÉLIGRY

*François Filhol, chanoine hebdomadier de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse (1583 ? -1648) : l’homme, l’érudit, son cabinet de curiosités, ses relations aragonaises* ..... 275

## **Varia**

Emmanuel GARLAND

*Les peintures murales d’Eget* ..... 297

Nicolas BRU

*Les peintures murales de Canourgues* ..... 302

Louis PEYRUSSE et Amandine de PÉRIGNON

*Deux châteaux de François Virebent* ..... 309

**Bulletin de l’année académique 2017-2018** ..... 321



## SOMMAIRE

Jean-Charles BALTY

*Le « sarcophage aux époux » de Quarante (hérault) : typologie, décor, iconographie, datation, réutilisation* ..... 15

Le sarcophage aujourd'hui conservé dans l'abbatiale de Quarante provient, selon toute vraisemblance, de Narbonne où il aurait été trouvé en 1569 en même temps que l'inscription des flaminiques Pisentia Metella et Firmina Rusticilla (CIL, XII, 4411) – ce qui a longtemps conduit à considérer qu'il figurait deux femmes (le médaillon central de la cuve présente toutefois l'image d'un couple, l'homme, barbu, portant la toge). Il appartient à une variante des sarcophages à strigiles, dont les exemplaires, plus nombreux qu'on ne l'écrit généralement, étaient ornés de cannelures droites (un premier catalogue en est proposé en annexe). Les portraits du médaillon ont été retaillés aux alentours de 1570, comme l'indique le curieux bonnet du personnage masculin, en vue d'une réutilisation du monument comme sépulture – à l'image de ce qui se faisait couramment en Italie depuis le Moyen Âge. Le contexte historique invite à suggérer le nom d'une importante personnalité locale comme commanditaire de cette transformation, le baron de Fourquevaux, gouverneur de Narbonne de 1557 à 1565 et de 1572 à 1574.

Jean-Luc BOUDARTCHOUK *et alii**Florus episcopus. Saint Flour d'Auvergne, Saint Fleuret d'Estaing, leurs reliques et l'évêque gaulois Florus dans leur contexte hagiographique, archéologique et historique* ..... 57

Un évêque du nom de Flour (Florus) est considéré comme le premier évêque de Lodève, ayant ensuite évangélisé la région de la Planèze, aux confins de l'Auvergne et du Gévaudan, avant d'être inhumé sur place, en un lieu devenu ultérieurement Saint-Flour. Un autre (?) évêque, du nom de Fleuret (Floregius), dit évêque d'Auvergne, est vénéré à Estaing dans le nord du Rouergue où, selon la tradition, il trouva la mort sur le chemin de son évêché. Grâce à l'autorisation des autorités diocésaines respectives, les reliques de ces deux personnages ont pu faire l'objet d'une étude anthropologique et d'une datation 14C. Ces résultats, mis en perspective avec un nouvel examen des sources textuelles et des données archéologiques, amènent à conclure au caractère historique d'un évêque gaulois du Bas-Empire, *Florus episcopus*.

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP

*Mont-de-Marsan aux XI<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. L'architecture civile d'un bourg castral landais* ..... 137

L'élaboration du nouvel *Atlas de Mont-de-Marsan*, publié en 2018, a été l'occasion de rassembler toutes les données disponibles sur les demeures médiévales du bourg castral. Le corpus rassemblé (12 édifices – conservés ou documentés – et une dizaine de vestiges), est le plus important au sud de la Garonne. Sa singularité vient du grand nombre de maisons de « facture romane » (fin du XII<sup>e</sup> siècle - milieu du XIII<sup>e</sup>) : elles déclinent un vocabulaire architectural spécifique et des programmes d'une grande originalité, à dominante résidentielle, aucun ne correspondant à celui de la maison polyvalente. Leur relation à l'enceinte, dont elles constituent une partie, est également remarquable, mais trouve des points de comparaison dans le Sud-Ouest. L'article propose 5 monographies, puis une synthèse sur tous les aspects de cet habitat, du parcellaire aux formes architecturales, aux programmes et à la chronologie.

Diane JOY

*Actualité de la recherche à Rodez : le mazel* ..... 183

Le *mazel* médiéval de Rodez est presque entièrement dissimulé par ses aménagements actuels. Il est cependant documenté par des actes du fonds du chapitre cathédral dont l'analyse croisée avec celle des élévations visibles permet d'établir que les deux corps de bâtiments qui le composent résultent de campagnes de construction différentes et répondait chacun à un programme architectural propre. Du côté du carrefour Saint-Étienne, le bâtiment en forme de tour et antérieur à 1319 comportait deux ouvriers en rez-de-chaussée, de part et d'autre d'un passage central couvert, et abritait une chapelle Saint-Étienne à l'étage ainsi qu'un grenier du chapitre cathédrale. Contre cet édifice, à l'ouest, une boucherie est construite en 1319, sur un emplacement vierge pour l'essentiel et encadré par des maisons au nord et au sud. La structure est simple : une couverture à deux longs pans, portée par des piliers maçonnés ou ancrée dans les murs dont le chapitre est copropriétaire. De cet édifice, il est impossible de dire ce qu'il subsiste en l'état actuel des investigations. La façade ouest en a été reconstruite à la fin XV<sup>e</sup> siècle et au XVI<sup>e</sup> siècle, une reprise complète de la charpente ainsi que des portes et

fenêtres est attestée. Malgré la difficulté actuelle d'analyse de l'édifice, les premières observations permettent d'évoquer tout de même le parti général de cette boucherie médiévale, alors qu'il semble qu'aucun édifice de ce type n'a pour le moment été identifié ou étudié en France.

Sophie BROUQUET

*Pour une archéologie de l'environnement sonore à Toulouse à la fin du Moyen Âge* ..... 207

À l'appui de très nombreuses sources d'archives, cette communication tente d'approcher une archéologie sonore de Toulouse à la fin du Moyen Âge. Bruits de fond urbains : roues, rouages, coups des outils sur le métal ou sur la pierre, cris des animaux et des marchands, dessinent un paysage sonore qui n'a rien d'artistique. Mais les sons des hautbois et des orgues des églises viennent rappeler qu'en cette période, la vie artistique n'est pas seulement faite d'images et d'objets, mais aussi de sons. Toulouse offre l'exemple d'une ville où la musique est omniprésente : les rues, les places, les nefs des églises, la maison communale et les intérieurs des notables. Instrument du pouvoir des capitouls et des représentants du roi, la musique se veut solennelle, mais aussi spirituelle dans le cadre des célébrations et des processions religieuses, et joyeuses à l'occasion de divertissements profanes.

Colin DEBUICHE

*Citations et inventions dans l'architecture toulousaine de la Renaissance* ..... 223

Le XVI<sup>e</sup> siècle ayant longtemps été considéré comme le « siècle d'or » de l'histoire toulousaine, son historiographie est particulièrement riche. L'architecture, en particulier l'édification d'hôtels particuliers, en constitue un axe fort depuis les découvertes archivistiques des érudits de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces dernières années de nombreuses recherches ont contribué à réévaluer les ressorts, les acteurs et la diversité de la Renaissance toulousaine, longtemps réduite à l'activité d'un homme, le sculpteur et architecte Nicolas Bachelier, et à l'expression d'un dynamisme économique, le commerce du pastel.

S'appuyant sur les avancées méthodologiques de la discipline et sur les apports offerts par la confrontation de l'analyse architecturale et des sources de première main, cette étude souhaite non seulement contribuer à la relecture de la Renaissance toulousaine, mais également interroger, au-delà du cas particulier, les mécanismes de la commande architecturale et les raisons de l'évolution stylistique dans un milieu de réception.

Colin DEBUICHE

*Entre excellence et opportunisme : l'architecte-ingénieur Dominique Bachelier en Aragon à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle* ..... 253

L'analyse de sources d'archives espagnoles, en particulier le registre de l'œuvre du pont de pierre de Saragosse (1586-1587), permet de mieux comprendre la nature et les conditions des interventions de l'architecte et ingénieur Dominique Bachelier sur des ouvrages d'Aragon dans les années 1580.

Au-delà de la plus fine connaissance de la carrière de Bachelier, c'est le rayonnement d'un pan singulier de la culture savante architecturale toulousaine qui est interrogé à travers son activité et celle de sa « compagnie ». Plus largement, cette étude de cas revient sur des réflexions qui ont animé récemment l'historiographie et ont menées sur la question de la mobilité de l'ingénieur et sur le chantier comme lieu de savoirs, de transmissions et de collaborations entre maîtres locaux et étrangers ou entre artisans de différentes confréries.

Christian PÉLIGRY

*François Filhol, chanoine hebdomadier de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse (1583 ? - 1648) : l'homme, l'érudit, son cabinet de curiosités, ses relations aragonaises* ..... 275

La vie de François Filhol, originaire de Montgiscard (1583 ?-1648), est assez peu renseignée jusqu'en mars 1633, date à laquelle il acquiert un logement près du cloître de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse. C'est là que le chanoine hebdomadier vécut pendant une quinzaine d'années, parvenant à créer un extraordinaire cabinet de curiosités dont nous connaissons le contenu grâce à deux inventaires, l'un manuscrit (MS 390 de la Bibliothèque nationale de France), l'autre imprimé à Huesca (en 1644). Quelques lettres manuscrites découvertes à Madrid, en 1911, par Adolphe Coster – maigres vestiges d'une correspondance à coup sûr plus abondante – laissent par ailleurs entrevoir les relations amicales qui s'étaient nouées entre Filhol et un grand mécène et collectionneur de Huesca, Vincencio Juan de Lastanosa, autour

duquel gravitait un groupe d'érudits aragonais (Francisco Jiménez de Urrea, Juan Francisco de Ustarroz, Luisa de Padilla, comtesse d'Aranda, le jésuite Baltasar Gracián, le P. Manuel Ortigas y Bardají). François Filhol nous apparaît, trois siècles et demi après sa mort, comme un homme attentif aux affaires de son temps, comme un érudit passionné par la civilisation antique, comme un infatigable collectionneur sans cesse à l'affût de raretés bibliographiques ou muséographiques ; il suscita une grande admiration, moins à Toulouse que de l'autre côté des Pyrénées : nul n'est prophète en son pays ! Sans avoir le rayonnement scientifique d'un Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, Conseiller au Parlement d'Aix-en-Provence, le chanoine Filhol fut néanmoins, dans la ville des capitouls, au cours de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, un membre insigne de la République des Lettres.

### **Varia**

Emmanuel GARLAND

*Les peintures murales d'Éget (commune d'Aragouet, Hautes-Pyrénées) .....* 297

Nicolas BRU

*Les peintures murales de l'église de Canourgues (Les Junies, Lot) : une iconographie originale de la Passion valorisant le procès de Jésus .....* 302

Louis PEYRUSSE et Amandine de PÉRIGNON

*Deux châteaux de François Virebent en Tarn-et-Garonne .....* 309

*Bulletin de l'année académique de l'année 2017-2018 .....* 321

Les procès-verbaux des séances de la Société rendent compte de ses différentes activités, reproduisant en particulier les discussions qui suivent les communications, que celles-ci soient publiées ou non dans les *Mémoires*. On y trouvera aussi des informations sur des fouilles archéologiques, des restaurations en cours ou des découvertes diverses à Toulouse et dans la région ainsi que des comptes rendus et des notes variées : *Diagnostic d'archéologie préventive à Saint-Majan de Lombez* ; le fonds des peintres restaurateurs Pierre et Michèle Bellin ; *Un réservoir en plomb dans la cour de l'hôtel de Ségla, 8 rue du Coq d'Inde à Toulouse* ; le projet d'aménagement de Saint-Sernin ; *Sculpteurs et stucateurs lombards au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le lointain Sud-Ouest : les frères Mazzetti au bourg de Laurède en Chalosse* ; des travaux en cours sur deux secteurs de l'enceinte romaine de Toulouse ; *Deux épitaphes « protégées » de Saint-Sernin* ; le château de la Salvétat-Saint-Gilles ; *Cahors. Nouvelles données sur deux édifices de l'ensemble cathédral roman* ; journée foraine à Minerve et Quarante...

## SUMMARIES

Jean-Charles BALTZ

*The "Sarcophagus of the Spouses" from Quarante (Hérault): Typology, Decoration, Iconography, Dating, Reuse* ..... 15

The sarcophagus today found in the abbey church of Quarante comes, in all probability, from Narbonne, where it must have been found in 1569 along with the the inscription concerning the *flamens* Pisentia Metella and Firmina Rusticilla (*CIL*, XII, 4411), the longstanding result being the conclusion that two women were represented (The central medallion of the sarcophagus, however, presents the image of a couple, the bearded man wearing a toga.) It belongs to a variant of the strigil sarcophagus, examples of which—more numerous than is generally acknowledged—are decorated with grooves (the first catalog of these sarcophagi is presented in annex). The medallion portraits were reworked sometime around 1570, indicated by the strange cap worn by the masculine figure, with the goal of reusing the monument as a sepulcher, exactly as had been common in Italy since the Middle Ages. The historical context makes it tempting to name an important local personality as the sponsor of this transformation: Baron de Fourquevaux, Governor of Narbonne from 1557 to 1565 and from 1572 to 1574.

Jean-Luc BOUDARTCHOUK, *et alii**Florus episcopus. Saint Flour of Auvergne, Saint Fleuret d'Estaing, their Relics and the Gallic Bishop Florus in their Hagiographic, Archaeological and Historical context* ..... 57

A bishop by the name of "Flour" (*Florus*) is considered the first Bishop of Lodève. Having evangelized the region of the Planèze of Saint-Flour, in the Auvergne and Gévaudan regions, he was buried locally, at a site that ultimately became Saint-Flour. A bishop—possibly the same one—by the name of «Fleuret» (*Floregeius*), referred to as «Bishop of Auvergne,» is revered in Estaing, in the former province of Rouergue, where, according to tradition, he died while travelling through his see. Thanks to permission granted by the respective diocesan authorities, it was possible to make an anthropological study on these two figures and to apply carbon-14 dating. The results, put in perspective with a new examination of the textual sources and archeological data, have made it possible to conclude that a historical figure existed, a bishop named *Florus*.

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP

*Mont-de-Marsan in the Twelfth, Thirteenth, and Fourteenth Centuries: The Civil Architecture of a Fortified Town in the Department of the Landes* ..... 137

Preparations for the new *Atlas de Mont-de-Marsan*, published in 2018, provided the opportunity to bring together all of the available materials concerning the medieval dwellings of the fortified town. The group thus assembled (twelve buildings, either extant or documented, and some ten architectural vestiges) is the largest south of the Garonne. Its uniqueness comes from the large number of buildings of "Romanesque construction" (end of the twelfth to the middle of the thirteenth centuries). They employ a distinctive archaeological vocabulary and highly original architectural programs, and are primarily residential, none of them following the common architectural pattern of multiuse dwellings. Their relation to the town walls, of which they form part, is equally notable, although parallels exist in the Southwest. This article presents five monographs, followed by a synthesis of all aspects of this group, from platting to architectural forms and programs, and chronology.

Diane JOY

*Current Research at Rodez: The Mazel* ..... 183

Rodez's medieval Mazel is almost completely hidden by alterations. It is however documented by records in the cathedral chapter's collection, analysis of which—combined with examination of visible elevations—makes it possible to establish that the two masses of which it is composed were the products of different building campaigns, each corresponding to its own architectural program. On the Carrefour Saint-Etienne side, the tower-shaped building, dating to before 1319, contained two workshops on the ground floor, on either side of a central covered passage. Upstairs was a chapel to St. Steven, as well as the cathedral chapter's storeroom. Against this building, to the west, a butcher's shop was built in 1319, on what was essentially vacant land, framed by houses to the north and to the south. Its form was simple, a

long, gabled structure, carried either by masonry pillars or supported by the walls, of which the chapter was coproprietor. Of this building, it is impossible to say how much of it survives, given the current state of research. Its western facade was reconstructed in the late fifteenth century and again in the sixteenth. Evidence exists that the framing was completely reworked, as were the doors and windows. In spite of challenges faced by any current investigation of the building, preliminary observations nevertheless make it possible to envision the general form of this medieval butcher's shop, while it seems that no such type of building has been identified or studied in France.

Sophie BROUQUET

*Towards an Archaeology of the Acoustic Environment in Toulouse at the End of the Middle Ages* ..... 207

Relying on many archival sources, this report attempts to develop an acoustic archaeology of Toulouse at the end of the Middle Ages. Urban background sounds—wheels, machinery, tools hitting metal or stone, the cries of animals and of merchants—compose an acoustic landscape far from artistic. But the tones of oboes and church organs reminds us that, in this period, art was made not only of images and of objects but also of sounds. Toulouse offers an example of a town where music was omnipresent: in the streets, the squares, the church naves, the town hall, and in the dwellings of urban elites. An instrument of the powerful *capitouls* and royal representatives, music was represented as solemn, but was also spiritual in the context of religious celebrations and processions, and joyous during secular entertainments.

Colin DEBUICHE

*Allusion and Invention in Toulousain Renaissance Architecture* ..... 223

Having long been considered the “golden age” of the history of Toulouse, the sixteenth-century's historiography is particularly rich. Architectural history, especially the construction of private mansions, has been the dominant line of inquiry since the archival discoveries of researchers at the end of the nineteenth century. In these last years, numerous studies have contributed to a reevaluation of the resources, actors, and diversity of the Toulousain Renaissance—which has long been identified with the activity of one man, the sculptor and architect Nicolas Bachelier—and seen as the expression of an economic impulse, the indigo trade.

Relying on newer historical methodologies and on the revelations provided by bringing together architectural analysis and primary sources, this study hopes to not only contribute to a new reading of the Toulousain Renaissance, but equally to investigate—moving beyond a single example—the mechanisms of architectural commissions and the causes of stylistic evolution in a given area of reception.

Colin DEBUICHE

*Between Excellence and Opportunism: The Architect–Engineer Dominique Bachelier in Aragon at the end of the Fifteenth Century* ..... 253

Analysis of Spanish archival sources, in particular the register for the construction of the stone bridge of Saragossa (1586–87), allows a better understanding of how and under what conditions the architect and engineer Dominique Bachelier was involved in Aragonese projects in the 1580s.

Beyond a more detailed knowledge of Bachelier's career, the spread of a single aspect of Toulouse's learned architectural culture is examined here, through the activities of Bachelier and his “company.” More broadly, this case study returns to ideas that have recently enlivened historical writing, that have led to questions concerning the engineer's movements and concerning the construction site as a place of expertise, transmission, and collaboration among local and foreign masters or among artisans of other trades.

Christian PÉLIGRY

*François Filhol, Hebdomadary Canon of the Cathedral of Saint-Étienne, Toulouse (1583 ? – 1648): The Man, the Scholar, His Cabinet of Curiosities, and his Aragonese Connections* ..... 275

The life of François Filhol, from Montgiscard (1583 ? – 1648), is little known until March 1633, on which date he acquired a lodging near the cloister of the Cathedral of Saint-Étienne in Toulouse. It is there that the hebdomadary canon lived for fifteen years, managing to put together an extraordinary cabinet of curiosities whose contents we know thanks

to two inventories: one is a manuscript (MS 390 of the Bibliothèque Nationale de France), the other printed at Huesca (1644). A few handwritten letters discovered in Madrid in 1911 by Adolphe Coster—meager vestiges of a correspondence that was surely more abundant—give moreover a glimpse into friendly relations that were established between Filhol and a great patron and collector of Huesca, Vincencio Juan de Lastanosa, around whom gravitated a group of Aragonese scholars: Francisco Jiménez de Urrea, Juan Francisco de Ustarroz, Luisa de Padilla, Countess of Aranda, the Jesuit Baltasar Gracián, Father Manuel Ortigas y Bardají. François Filhol appears to us, three-and-a-half centuries after his death, as a man attentive to current affairs, as a scholar passionate about the ancient world, as a tireless collector ceaselessly pursuing rare books and museum pieces. He earned great admiration, less in Toulouse than on the other side of the Pyrenees: No one is a prophet in their own land! Without having the scientific renown of a Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, Parliamentary Counsellor for Aix-en-Provence, Canon Filhol was nevertheless, in the city of the *capitouls*, in the course of the first half of the seventeenth century, a remarkable member of the Republic of Letters.

### *Varia*

Emmanuel GARLAND	
<i>The Murals of Éget (Commune of Aragnouet, Hautes-Pyrénées)</i> .....	297
Nicolas BRU	
<i>The Murals of the Church of Canourgues (Les Junies, Lot): An Original Iconography of the Passion</i>	
<i>Focusing on the Trial of Jesus</i> .....	302
Louis PEYRUSSE et Amandine de PÉRIGNON	
<i>Two Châteaux of François Virebent in Tarn-et-Garonne</i> .....	309
<i>Bulletin de l'année académique de l'année 2017–2018</i> .....	321
<p>Evaluation of Preventative Archaeology at Saint-Majan de Lombez; The Collection of the Painter–Restorers Pierre and Michèle Bellin; A Lead Cistern in the Courtyard of the Hôtel De Ségla, 8 rue du Coq d’Inde, Toulouse; The Saint-Sernin Development Project; Lombard Sculptors and Stucco Workers in the Eighteenth Century in the Farthest Soutjwest; The Mazzetti Brothers in the Bourg of Laurède in Chalosse; Current Works on Two Segments of the Roman Walls of Toulouse; Two “Protected” Epitaphs in Saint-Sernin; The Chateau of Salvetat-Saint-Gilles; Cahors: New Information on Two Buildings of the Romanesque Cathedral Ensemble; Fair Day at Minerve and Quarante</p>	

## SUMARIO

Jean-Charles BALTY

*El « sarcófago de los cónyuges » de Quarante (Hérault) ; tipología, decoración, iconografía, datación, nueva utilización ..* 15

El sarcófago hoy conservado en la abadía de Quarante proviene muy probablemente de Narbonne donde lo habrían descubierto en 1569 al mismo tiempo que la inscripción de los flaminios Pisentia Metella y Firmina Rusticilla (*CIL*, XII, 4411) – lo que hizo suponer, durante mucho tiempo, que representaba a dos mujeres (si bien el medallón central de la pila ofrece la imagen de una pareja cuyo hombre, barbudo, lleva una toga). Pertenece a una variante de sarcófagos ornados de estrigilas cuyos ejemplares, más numerosos de lo que se escribe generalmente, comportaban estrías derechas (propongo en anejo un primer catálogo). Los retratos del medallón fueron modificados hacia 1570, según indica el curioso gorro del personaje masculino, en vista de utilizar de nuevo este monumento como sepultura, conforme se practicaba usualmente en Italia desde la Edad Media. El contexto histórico nos invita a sugerir el apellido de una importante personalidad local como comendatario de dicha transformación, el barón de Fourquevaux, gobernador de Narbonne de 1557 hasta 1565 y de 1572 hasta 1574.

Jean-Luc BOUDARTCHOUK *et alii*.*Florus episcopus. Saint Flour of Auvergne, Saint Fleuret d'Estaing, sus reliquias y el obispo galo Florus**En su contexto hagiográfico, arqueológico e histórico .....* 57

Varios textos medievales hacen de un obispo llamado Flour (Florus) el primer obispo de Lodève ; éste evangelizó la comarca de Planèze, en los confines de Auvernia y Gévaudan, antes de quedar sepultado allí, en un sitio que llegó a ser más tarde, Saint-Flour. Otro (?) obispo, que se llamaba Fleuret (Floregius), aún denominado obispo de Auvernia, se venera en Estaing, en el Norte de la provincia de Rouergue donde, según la tradición, murió caminando hacia su obispado. Gracias al permiso dado por las respectivas autoridades diocesanas, las reliquias de ambos personajes dieron lugar a un estudio antropológico y una datación 14C. Aquellos resultados, puestos en perspectiva con un nuevo examen de las fuentes textuales y de los datos arqueológicos, permiten inferir el carácter histórico de uno Florus obispo gálico del Bajo Imperio.

Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP

*Mont-de-Marsan durante los siglos XII, XIII y XIV. La arquitectura civil de un pueblo castrense de las Landas .....* 137

La elaboración del nuevo *Atlas de Mont-de-Marsan*, publicado en 2018, permitió reunir todos los datos disponibles sobre las viviendas medievales del pueblo castrense. Los materiales recogidos (12 edificios -conservados o documentados- y unos diez vestigios), constituyen el mayor conjunto conocido al Sur del río Garona. Este grupo debe su singularidad al número importante de casas auténticamente románicas (del fin del siglo XII a mediados del siglo XIII) que declinan un vocabulario arquitectural específico y programas de gran originalidad, de carácter sobretudo residencial, entre los cuales ninguno corresponde a la casa polivalente. La relación de dichas casas con el casco urbano, del cual hacen parte en alguna que otra porción, resulta también notable ; pero se pueden encontrar ejemplos equiparables en el Sudoeste. El presente artículo propone 5 monografías y, a continuación, una síntesis sobre todos los aspectos de esta población, del repartimiento parcelario hasta las formas arquitecturales, los programas y la cronología.

Diane JOY

*Actualidad de la investigación en Rodez : el « mazel » .....* 183

El « mazel » medieval de Rodez parece casi enteramente ocultado por sus transformaciones actuales. Sin embargo es documentado por protocolos del fondo del cabildo catedral cuyo análisis, cruzado con el examen de las partes visibles, permite afirmar que ambos cuerpos que lo componen resultan de campañas de construcción diferentes y respondían, cada uno, a un programa arquitectural genuino. Del lado de la plaza Saint-Etienne, el edificio a modo de torre y anterior a 1319, incluía dos talleres situados en la planta baja, de parte y otra de una travesía central cubierta, y amparaba una capilla consagrada a san Estebán en la planta superior así como el hórreo de los cumpleaños del cabildo. Contra dicho edificio, al Oeste, se construye una carnicería en 1319, en un espacio mayormente vacío, y rodeado de casas al Norte y al Sur. La estructura es sencilla : una techumbre de dos pendientes largos, soportada por pilares ora construidos ora encastrados en los muros que pertenecen al cabildo en copropiedad. Es imposible decir cuanto subsiste hoy del edificio,

en el estado actual de las investigaciones. Su fachada Oeste ha sido reconstruida al final del siglo XV y al siglo XVI ; se atestigua un reparo completo de la viguería como de las puertas y de las ventanas. Pese a la dificultad actual para analizar el edificio, las primeras observaciones permiten evocar, con todo, el partido general de esta carnicería medieval ; a decir verdad, ningún edificio de este tipo ha sido identificado ni siquiera estudiado en Francia de momento.

Sophie BROUQUET

Para una arqueología del ambiente sonoro en Toulouse durante la Edad Media ..... 207

Confortada por numerosísimos documentos de archivos, esta ponencia intenta aproximarse a una arqueología sonora de Toulouse al final del Medievo. Rumores urbanos : ruedas, rodajes, golpes sobre el metal o la piedra, gritos proferidos por los animales y los mercaderes dibujan un paisaje sonoro nada menos que artístico. Pero los sonidos que producen oboes y órganos, en las iglesias, nos recuerdan que, en esta época, la vida artística viene hecha no sólo de imágenes y de objetos, sino también de sonidos. Toulouse proporciona el ejemplo de una ciudad donde la música es omnipresente : en las calles, las plazas, las naves de las iglesias, la casa consistorial y los aposentos de los patricios. Instrumento del poder de los « capitouls » y de los representantes del rey, la música llega a ser solemne pero también espiritual cuando hay celebraciones y procesiones religiosas, y se hace alegre con motivo de divertimientos profanos.

Colin DEBUICHE

*Citaciones e invenciones en la arquitectura de Toulouse durante el Renacimiento* ..... 223

El siglo XVI, durante mucho tiempo, fué considerado como el « siglo de oro » de la historia de Toulouse ; su historiografía resulta, en consecuencia, sumamente rica. La arquitectura (señaladamente la construcción de hoteles particulares), constituye un ramo mayor de la misma, desde las descubiertas arquitectónicas que hicieron los eruditos al final del siglo XIX. En los últimos años muchos investigadores han contribuido a aquilatar de nuevo los resortes, los actores y la diversidad del Renacimiento tolosano, que se reducía, demasiadas veces, a la actividad de un hombre, el escultor y arquitecta Nicolas Bachelier, y a la expresión de un dinamismo económico, el comercio del pastel.

Apoiándose sobre las conquistas metodológicas de la disciplina y los elementos que proporcionan la confrontación del análisis arquitectural como las fuentes de primera mano, este estudio quisiera no sólo contribuir a una nueva lectura del Renacimiento tolosano sino también interrogar, más allá del caso particular, los mecanismos del encargo arquitectural y las razones de la evolución estilística dentro de un medio de recepción.

Colin DEBUICHE

*Entre excelencia y oportunismo : el arquitecto-ingeniero Dominique Bachelier en Aragón al final del siglo XVI* ..... 253

El análisis de archivos españoles, señaladamente el registro tocante a la obra del puente de piedra, en Zaragoza (1586-1587), permite entender mejor la naturaleza y las condiciones de las intervenciones del arquitecto e ingeniero Dominique Bachelier sobre varias obras realizadas en Aragón hacia 1580.

Más allá de un conocimiento más fino de la carrera de Bachelier, se trata de interrogar, a través de su actividad y de su « compañía » la difusión de un aspecto notable de la cultura arquitectural erudita que prevalecía entonces en Tolosa. Desde un punto de vista más ancho, el presente estudio vuelve a examinar unas reflexiones que han agitado hace poco tiempo la historiografía y han evocado la cuestión de la movilidad del ingeniero así que el taller, considerado como un lugar de pericia, de transmisión y de colaboración entre maestros locales y extranjeros o entre artesanos de diferentes cofradías.

Christian PÉLIGRY

*François Filhol (1583 ? - 1648), canónigo hebdomadario de la catedral San Estebán de Tolosa : el hombre, el erudito, su gabinete de curiosidades, sus relaciones aragonesas* ..... 275

Tenemos pocas noticias sobre la vida de François Filhol, oriundo de Montgiscard (1583 ? - 1648), por lo menos hasta el mes de marzo de 1633, cuando adquiere una casa próxima al claustro de la catedral San Estebán de Tolosa. El canónigo hebdomadario vivió allí durante unos quince años, consiguiendo crear un extraordinario gabinete de curiosidades cuyo contenido conocemos gracias a dos inventarios, uno manuscrito (MS 390 de la Biblioteca nacional de Francia), el otro impreso en Huesca (1644). Algunas cartas manuscritas descubiertas en Madrid en 1911 por Adolphe Coster –raros vestigios

de una correspondencia evidentemente más abundante- dejan entrever, por otra parte, las relaciones amistosas que había tejido Filhol y un gran mecenas y coleccionista de Huesca, Vincencio Juan de Lastanosa, en torno al cual giraba un grupo de eruditos aragoneses (Francisco Jiménez de Urrea, Juan Francisco de Ustarroz, Luisa de Padilla condesa de Aranda, el jesuita Baltasar Gracián, el P. Manuel Ortigas y Bardají). François Filhol nos aparece, tres siglos y medio después de su muerte, como un hombre atento a los problemas de su tiempo, como un erudito que se apasionaba por la civilización antigua, como un incansable coleccionista, siempre al husmo, buscando rarezas bibliográficas y museográficas; suscitó gran admiración, menos en Toulouse que tras los Pirineos: nadie es profeta en su país! Sin alcanzar el prestigio científico de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, consejero en el Parlamento de Aix-en-Provence, el canónigo Filhol fue a pesar de todo, en la ciudad de los « capitouls », durante la primera mitad del siglo XVII, un miembro sobresaliente de la República de las Letras.

### **Varia**

Emmanuel GARLAND

*Las pinturas murales de Éget (municipio de Aragnouet, Hautes-Pyrénées) .....* 297

Nicolas BRU

*Las pinturas murales de la iglesia de Canourgues (Les Junies, Lot) : una iconografía original de la Pasión poniendo de relieve el proceso hecho a Jesús .....* 302

Louis PEYRUSSE et Amandine de PÉRIGNON

*Dos castillos de François Virebent en Tarn-et-Garonne .....* 309

*Boletín del año académico, año 2017-2018 .....* 321

Las minutas de las sesiones de la Sociedad dan cuenta de sus diferentes actividades, reproduciendo señaladamente las discusiones que siguen las comunicaciones, sean éstas publicadas o no en los *Mémoires*. En ellas se encontrarán también informes sobre excavaciones arqueológicas, restauros actuales o varios hallazgos en Toulouse y su comarca así que reseñas y notas diversas: *Diagnóstico de arqueología preventiva en Saint-Majan de Lombez*; el archivo de los pintores-restauradores Pierre et Michèle Bellin; *una cisterna de plomo en el patio del hotel de Ségla, 8 calle del Coq d'Inde en Toulouse*; el proyecto de reorganización de la plaza Saint-Sernin; *Escultores y estuquistas lombardos en el lejano Sudoeste: los hermanos Mazzetti en el pueblo de Laurède en Chalosse*; obras de restauración que se están haciendo sobre dos sectores del recinto romano de Toulouse; *Dos epitafios « protegidos » de Saint-Sernin*; *el castillo de la Salvetat-Saint-Gilles; Cahors. Nuevos datos sobre dos edificios del conjunto catedral románico*; excursión fuera de Toulouse hasta Minerve y Quarante.



## LE « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE (HÉRAULT) : TYPOLOGIE, DÉCOR, ICONOGRAPHIE, DATATION, RÉUTILISATION\*

par Jean-Charles BALTŸ\*\*

Le sarcophage (fig. 1), aujourd'hui conservé dans l'abbatiale Sainte-Marie de Quarante (Hérault), a longtemps été baptisé « sarcophage des flaminiques ». Dans le médaillon central, on reconnaissait, en effet, le plus généralement deux femmes<sup>1</sup>, alors même que le personnage de droite porte de toute évidence une barbe et qu'il est vêtu d'une toge ; mais sa coiffure « bizarre » était alors considérée comme une coiffure féminine... On verra ci-dessous qu'elle résulte d'une transformation très tardive du portrait ; il n'y a donc pas lieu de s'y attacher pour l'instant. Si ce nom de « sarcophage des flaminiques » s'est imposé, c'est aussi parce que, dans l'église même, était également conservée une grande inscription funéraire se rapportant à deux femmes, deux flaminiques, Pisentia Metella et Firmina Rusticilla, apparemment mère et fille<sup>2</sup>, et que l'on a, de longue date, lié les deux monuments. Mais ce beau texte épigraphique, en grandes lettres très soigneusement dessinées et gravées, est du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, alors même que le sarcophage n'est pas antérieur au deuxième tiers du III<sup>e</sup> siècle. Abandonnons donc l'idée qu'il puisse s'agir sur cette cuve de la représentation de deux flaminiques. De toute manière, ces prêtresses ne se caractérisaient pas par un couvre-chef particulier, comme le *galerus* à *apex* des flamines ; tout au plus portent-elles, comme les Vestales, la *vitta*, ce bandeau de laine nouée formant de grosses perles rondes ou ovales<sup>3</sup>, qui, posé sur la tête et retombant sur les épaules, se rencontre sur le portrait de Licinia Flavilla, *flaminica Aug(ustalis)*, au musée de Nîmes<sup>4</sup>, voire sur quelques effigies de femmes de la famille impériale (*Augustae*)<sup>5</sup>. Or, de cette *vitta*, il n'y a pas la moindre trace sur le portrait féminin de Quarante. On ne saurait imaginer

---

\* Mes plus vifs remerciements vont à notre consœur Mme Marie Vallée-Roche, qui guida les membres de la Société archéologique du Midi de la France à Quarante le 16 juin 2018, ainsi qu'à la Mairie de Quarante et plus particulièrement à Mme Marie-Christine Rey et à M. Pierre Cèbe qui m'ont permis de revoir, d'examiner et de photographier le sarcophage dans les meilleures conditions en juillet 2019. Notre consœur Dominique Watin-Grandchamp, nos confrères Patrice Cabau et Daniel Cazes m'ont, par ailleurs, aidé à préciser l'un ou l'autre détail ; je leur en sais infiniment gré.

\*\* Communication présentée le 4 décembre 2018, cf. sortie foraine à Quarante *infra* « Bulletin de l'année académique 2017-2018 ». De façon exceptionnelle, cet article dont la communication a été faite durant l'année académique 2018-2019 est publié dans le volume de l'année précédente. Pour le compte rendu des commentaires qui ont suivi la communication nous renvoyons donc au « Bulletin de l'année académique 2018-2019 » dans le volume suivant.

1. ESPÉRANDIEU 1907, p. 354 n° 555 (« portraits de deux femmes »), fig. ; BONNET 1946, p. 43 n° 110 (« deux bustes de femmes [flaminiques ?] ») ; VALLERY-RADOT 1951, p. 321 (« deux bustes de femmes ») ; HATT 1957, p. 80 (« portraits funéraires de deux femmes ») ; CLAVEL 1970, p. 618-620 (« deux bustes féminins »), fig. 87 ; AMBROGI *et alii* 2008, p. 191 (« due busti femminili », suivant en cela Espérandieu).

2. *CIL*, XII, 4411.— BONNET 1946, p. 43 n° 110 (inscriptions 1-2) notait déjà, cependant : « Ces deux inscriptions proviendraient de Narbonne, au dire de Guillaume Lafont, archéologue narbonnais du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (ms. de la Bibl. de Narbonne, fol. 387 et 396) ». La chose est aujourd'hui assurée ; cf. DELLONG *et alii* 2002, p. 447 n° 260\*.7 et ci-dessous, p. 36.

3. En dernier lieu, ALEXANDRIDIS 2004, p. 75-77 (« Die geknüpftte Wollbinde »).

4. *CIL*, XII, 3175 ; ESPÉRANDIEU 1907, p. 318-319 n° 478, fig. ; PICARD 1986 ; DEVIJVER 1989 = DEVIJVER 1992, p. 40-57, fig. De bonnes photographies du monument dans DUPONT 1956, p. 30, fig. ; EYDOUX 1962, p. 75 fig. 79.

5. ALEXANDRIDIS 2004, *passim* (cat. n°s 10, 19, 28-29, 35, 37-38, 44, 46, 48, 55-56, 78, 82-83, 90, 95, 101, 109-110, 113, 122, 125-132, 138).

non plus que le buste masculin ait été celui d'un flamine<sup>6</sup> ; ce n'est pas, en effet, à partir du *galerus* qu'il eût alors porté<sup>7</sup>, mais en retaillant le volume d'un portrait laissé en bosse depuis l'Antiquité qu'a été réalisé l'étrange couvre-chef qu'il arbore aujourd'hui, comme on le verra ci-dessous<sup>8</sup>.

Le sarcophage, souvent cité mais jamais étudié jusque-là pour lui-même, a fait l'objet, en 1980, d'un important article d'Isabelle Rilliet-Maillard<sup>9</sup> qui a réfuté, comme il se devait, ces identifications fantaisistes, a replacé l'œuvre dans le contexte de la production romaine métropolitaine (« stadtrömisch ») du III<sup>e</sup> siècle, en a détaillé l'iconographie, précisé la date et s'est penché avec beaucoup d'attention également sur la transformation des portraits, l'époque vraisemblable de ces modifications et les parallèles stylistiques qu'elles suggèrent. Le présent article entend uniquement revenir sur certains points de cette démonstration parfois remis en question depuis lors, préciser l'un ou l'autre détail de la typologie et de l'iconographie du sarcophage et s'intéresser à son tour aux transformations opérées sur les portraits en proposant une tout autre datation de la réutilisation du sarcophage. On envisagera successivement ces différents aspects.

## Marbre

Le sarcophage – cuve et couvercle – a été réalisé dans un marbre à grains moyens et larges veines parallèles sombres pouvant atteindre jusqu'à 3, voire 3,5 cm d'épaisseur, caractéristique des carrières de Proconnessé<sup>10</sup>. L'identification a été confirmée par l'analyse qui en a été faite à la demande d'Anne-Bénédicte Mérel-Brandenburg par Annie et Pierre Blanc<sup>11</sup>. Cuve et couvercle ont été tirés d'un même banc de la carrière, mais travaillés dans deux directions opposées : les veines du couvercle sont inclinées de gauche à droite ; celles de la cuve, de droite à gauche.

## Dimensions<sup>12</sup> et finition

Cuve et couvercle mesurent 2,13 / 2,14 m de longueur et 0,92 m de profondeur. La hauteur de la cuve est de 0,99 / 1,005 m ; celle du couvercle est de 0,605 m à gauche et 0,50 m à droite, suivant apparemment le clivage du banc de marbre dans lequel le bloc a été tiré.

Ces dimensions correspondent aux dimensions les plus habituelles des sarcophages produits en série et exportés par les ateliers de Proconnessé à différents stades successifs de « préfabrication » ; elles étaient en quelque sorte standardisées. Dans la nécropole de Tyr, où ont été retrouvés de très nombreux sarcophages de Proconnessé, elles oscillent, pour la plupart, entre 2 m et 2,30 m pour la longueur<sup>13</sup>, 1,04 m et 1,13 m pour la largeur, 1,06 m et 1,23 m pour la hauteur de la cuve. PR 3, demeuré à un stade voisin de ce que dut être la cuve de Quarante<sup>14</sup>, mesure 2,17 x 1,07 x 1,07 m. Ce sont, en gros, les dimensions de notre exemplaire.

Comme certaines cuves de la nécropole de Tyr (PR 1, PR 3, PR 8, PR 19)<sup>15</sup>, celle de Quarante a dû arriver à destination sous une forme extrêmement simple, très soigneusement dégrossie, voire lissée, mais sans le moindre décor<sup>16</sup>.

6. GIRY 1974, p. 89 (« deux personnages, homme et femme, dont la coiffure indiquerait flamine et flaminique, c'est-à-dire prêtre et prêtresse attachés au culte impérial »).

7. COUPAT 2013, p. 40-44 et fig.

8. Ci-dessous, p. 33-34 et 38-39.

9. RILLIET-MAILLARD 1980.— Depuis lors : UGOLINI, OLIVE 2013, p. 225-226, fig. 684-685 a-b (description rapide) ; GATORZE, BLASCO 2007, p. 155-158, fig. (longue réfutation de l'identification de flamines).

10. WARD-PERKINS 1969, p. 113 ; ASGARI 1977, p. 337 n. 20.

11. Cité par COUPAT 2013, p. 22.— RILLIET-MAILLARD 1980, p. 926 n. 3 avait cru reconnaître dans la cuve de Quarante « un marbre cipollin apuan, probablement de la région de Carrare ».

12. Le sarcophage étant placé contre le mur du fond de l'annexe où il est exposé, la profondeur donnée ici n'est valable qu'à quelques millimètres près. Couvercle et cuve sont scellés, de surcroît, par un joint de mortier d'un bon centimètre d'épaisseur ; la hauteur de ces deux éléments a donc été mesurée à partir du milieu de ce joint.

13. WARD-PERKINS 1969, p. 116.

14. *Ibid.*, p. 117, pl. VII.1.

15. *Ibid.*, pl. II.1, IV.3-4, VII.1.

16. Des exemplaires de ce genre ont également été retrouvés à proximité même des carrières de Proconnessé, dans la nécropole de Saraylar : ASGARI 1990, p. 110-113, fig. 3 A-B, 4 ; RUSSELL 2011, p. 131-132, fig. 4.4.



FIG. 1. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Vue d'ensemble. Cliché Marc Balty.

On verra, au terme de l'analyse, que les caractéristiques typologiques, iconographiques et techniques de l'œuvre en font indiscutablement le produit d'un atelier romain (« stadtrömisch »)<sup>17</sup>. Éloignée de toute carrière de marbre de qualité, Rome s'approvisionnait, en effet, aussi bien – sinon davantage – en marbre de Proconnèse qu'en marbre de Carrare : les carrières de l'île étaient tout aussi proches de la mer que celles des Alpes Apuanes et le marbre y était beaucoup plus facilement accessible ; il était donc d'un prix relativement bas par rapport à d'autres, ceux du Pentélique (Attique) ou de Dokimeion (Phrygie) par exemple, que de plus importantes distances de transport terrestre rendaient onéreux<sup>18</sup>. Dès lors, on ne s'étonnera pas que, dans les collections de nos musées, les sarcophages exécutés dans des ateliers de Rome mais réalisés en marbre de Proconnèse soient souvent plus nombreux que ceux réalisés en marbre de Carrare<sup>19</sup>.

Le couvercle, quant à lui, est arrivé à Rome dans un état de finition quelque peu plus avancé : le décor de bouclier des frontons y était quasiment achevé ; mais c'est sur place, on le verra<sup>20</sup>, que furent réalisés le décor de demi-palmette des acrotères et le rinceau du rebord antérieur.

### Typologie

La cuve du sarcophage appartient à une série bien connue et parfaitement caractérisée par l'organisation même de son décor, série que le manuel de G. Koch et H. Sichtermann enregistre au nombre des sarcophages romains métropolitains (« stadtrömisch ») sous le numéro 10 de son tableau des principales formes de sarcophages à strigiles<sup>21</sup> (fig. 2) ; seule différence, la présence de cannelures droites et rudentées, au lieu de strigiles. Ces sarcophages à cannelures droites

17. Ci-dessous, p. 19, 20, 26, 33.

18. WARD-PERKINS 1969, p. 113 ; RUSSELL 2013, p. 260-262.

19. KOCH 1993, p. 13, rappelant le résultat des analyses effectuées sur les sarcophages du British Museum (WALKER 1988 ; WALKER, MATTHEWS 1988 ; WALKER 1990) ; RUSSELL 2011, p. 135 ; VAN KEUREN *et alii* 2011, p. 159-162 et 167-169.

20. Ci-dessous, p. 31, 33.

21. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 74 fig. 2.

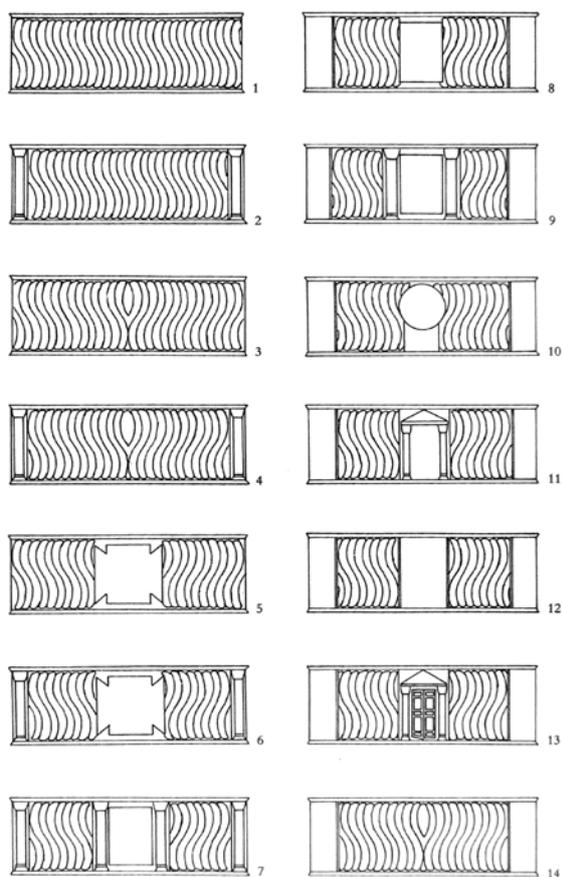


FIG. 2. PRINCIPAUX TYPES DE SARCOPHAGES À STRIGILES, d'après KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 74 fig. 2.

sont moins nombreux que les sarcophages à strigiles – c'est, du moins, ce que l'on affirme le plus généralement<sup>22</sup> – ; ils semblent être apparus plus tard que ces derniers et l'on n'en connaît quasiment aucun avant le III<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup> : le plus ancien, datable de la fin du II<sup>e</sup> siècle, est, à ce jour, une cuve du Museo Bardini, à Florence, ornée d'un énorme masque central de Gorgone<sup>24</sup>.

Le couvercle est en forme de toit à deux pentes (fig. 3) couvertes de tuiles en forme de feuilles imbriquées (« Blattziegel ») ; aux angles du couvercle, des acrotères. De face, ces acrotères sont ornés d'une demi-palmette ; à l'arrière, ils sont lisses (fig. 4). Sous ces acrotères, et toujours uniquement en façade, un rinceau, issu d'un calice d'acanthé central, occupe le bandeau inférieur du couvercle (fig. 5). Au fronton, des deux côtés, un bouclier, mieux achevé du côté gauche que du côté droit. La forme même du couvercle est celle des sarcophages de Proconnèse<sup>25</sup>, avec ses gros acrotères en quart de sphère ; mais les pentes des couvercles proconnésiens sont le plus généralement couvertes de tuiles imitant celles d'un véritable toit (« Dachziegel »). Les « Blattziegel » (ou « Schuppenziegel ») caractérisent, en revanche, les sarcophages de production attique<sup>26</sup> – encore que ce type de couvercle tende à disparaître dans le courant du dernier quart du II<sup>e</sup> siècle au profit de couvercles en forme de *klinè*<sup>27</sup>. On les trouve également, s'inspirant de ces modèles attiques, sur quelques sarcophages de Thessalonique<sup>28</sup>, voire en Asie Mineure où elles appartiennent surtout aux sarcophages d'Éphèse<sup>29</sup> et à quelques productions locales<sup>30</sup>. Rares sont, cependant, les exemplaires qui présentent un quelconque décor sur le bandeau inférieur. Il y aura donc

22. Ci-dessous, p. 20 et n. 35.

23. WILPERT 1929, p. 13 (« Questo genere di decorazione è meno antico delle strigili ondulate che si trovano fin dal I secolo, mentre delle scanalature non si conosce fin'ora nessun esempio del II secolo ») ; WILPERT 1932, p. 10\* (« Fin dal secolo III le strigili sono talvolta sostituite da scanalature verticali, baccellate fino ad un terzo della loro altezza. [...] I monumenti con scanalature sono in genere meno antichi di quelli strigillati ; nessun risale al secolo II ») ; KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 242 (« Weithaus seltener und zumeist zeitlich später als die geschwungenen sind die geraden, senkrechten Riefel ») ; STROSZECK 1998, p. 95 (« seltener sind kannelierte Exemplare »), 96, 97 ; AMBROGI *et alii* 2008, p. 190 (« strigilature rettilinee, verticali, attestate molto più raramente e più tardi ... rispetto a quelle a S ») ; PAPAGIANNI 2012, p. 164-165 n. 26 (« Die wenigen Beispiele mit senkrechten Riefeln sind später ») ; HUSKINSON 2015, p. 1 n. 2 (« From the third century some versions used vertical flutes, usually infilled up to about a third of their height ») et p. 92 (« Straight, vertical fluting, which was sometimes used as an alternative from the third century onwards, [...] »).— Suivant en cela SINN 1987, p. 44 n. 276, on ne retiendra pas l'idée de H. Sichtermann (SICHTERMANN 1980, p. 170, n. 25 ; KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 242) que ce décor de cannelures droites soit apparu plus tôt sur les urnes que sur les sarcophages ; l'exemplaire du Museo Nuovo Capitolino (SINN 1987, p. 223 n° 544, pl. 81 c-d) cité par Sichtermann n'est pas antérieur au début de la production des sarcophages, dont s'inspire d'ailleurs nettement son couvercle.

24. SICHTERMANN, KOCH 1973, p. 59 n° 63, pl. 157.1 ; KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 180, fig. 209 ; HUSKINSON 2015, p. 167, fig. 8.6.

25. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 487, fig. 10.1b.

26. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 371 ; PAPAGIANNI 2016, p. 78 (« [...] die Dachflächen tragen in der Regel Schuppenziegel ») et n. 816, pl. 1.1, 2.1 et *passim*.

27. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 371.

28. STEFANIDOU-TIVERIOU 2014, p. 56-57, pl. 3, 5.1, 6.3, 82.4, 83.1, 89.6, 90.1.3-4, 91.4, 92.7, 93.6 et 95.3.

29. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 492 (« Die Deckel sind dachförmig, recht niedrig und haben verhältnismäßig kleine Akrotere ») et 521, fig. 509.

30. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 521, fig. 509 ; PAPAGIANNI 2016, p. 112-113 (Antioche, Sinope).

lieu d'être attentif à ces différentes particularités du sarcophage de Quarante, témoins de l'influence exercée sur les ateliers par les grands centres de production de l'Empire.

Le sarcophage de Quarante combine donc une cuve au décor indiscutablement romain (« stadtrömisch ») avec un couvercle de type proconnésien orné de « Blattziegel » attiques. Ce ne peut être, dans ce cas-ci, la preuve d'un réassemblage tardif. Nombre de sarcophages sont, certes, aujourd'hui pourvus d'un couvercle qui ne leur appartenait manifestement pas à l'origine – que celui-ci soit trop grand ou trop petit, ou que les trous de scellement des crampons qui les fermaient ne se correspondent pas (aucune trace de scellement n'apparaît à Quarante) – ; mais, ici, les dimensions des deux éléments sont rigoureusement identiques et l'on ne saurait douter de l'appartenance du couvercle à la cuve.

La disparité d'origine des motifs décoratifs du couvercle et de la cuve a, par ailleurs, parfois conduit à y voir l'indice d'une production locale, parce que non canonique<sup>31</sup>. Les cuves des ateliers romains (« stadtrömisch ») ornées de strigiles ou de cannelures et présentant un médaillon central au-dessus d'un cartouche (inscrit ou non) ou d'un motif secondaire (cornes d'Abondance croisées, par exemple) ont, en effet, à cette date, un couvercle plat à ressaut frontal<sup>32</sup>, comme l'attestent différents exemplaires demeurés *in situ*, celui qui est muré dans l'antichambre de la tombe des *Pankratii* sur la *via Latina*<sup>33</sup>, ceux de la tombe des *Octavii* sur la *via Triumphalis*<sup>34</sup>, ou ceux de la « tombe des Égyptiens »

31. C'est le sentiment de KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 297, qui écrivent : « Riefelsarkophage aus Massilia und Arelate sind, soweit die Zeichnungen eine Beurteilung zulassen, keine stadtrömische Originale, ebenfalls nicht die Exemplare in Quarante (c'est moi qui souligne), Béziers und Narbonne ». — Plus récemment, KOCH 2012 p. 105-106, pl. 51.1-3 admet que des sculpteurs attiques et micrasiatiques aient pu travailler ensemble à Arles, par exemple, pour la réalisation de sarcophages combinant un type de cuve et un type de couvercle d'origine différente. Mais fallait-il nécessairement que ce fussent des sculpteurs différents ? Des exemplaires venus d'Athènes ou d'Asie Mineure ne pouvaient-ils tout simplement être imités ?

32. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 68-69, fig. 1.4.

33. WILPERT 1929, p. 64-65, pl. XLVI.4 ; HERDEJÜRGEN 2000, p. 224, fig. 5 et 8.

34. BENDINELLI 1922, p. 436-442, fig. 5-9, pl. I ; TAWFIK 2013, p. 39-41, fig. 2-3, 17-20.



FIG. 3. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Le couvercle vu du dessus.  
Cliché Marc Balty.



FIG. 4. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Acroterè gauche.  
Cliché Marc Balty.

(tombe Z) sous la basilique Saint-Pierre au Vatican<sup>35</sup>. Le sarcophage de Quarante se distingue donc, à cet égard, de la plupart des exemplaires contemporains.

### Décor et iconographie

La cuve étant l'élément principal du sarcophage, c'est par elle que débutera l'analyse détaillée de l'œuvre.

#### Cuve

*Cannelures rudentées* (fig. 6 et 7) : les rudentures couvrent plus du tiers (0,322 m) du chant intérieur des cannelures (0,805 m). Ce type de décor est considéré comme relativement rare<sup>36</sup>. Il n'est donc pas inutile de procurer ici une liste de ces sarcophages à cannelures plus complète et plus détaillée qu'on ne le fait d'habitude<sup>37</sup>, liste toujours susceptible d'être enrichie au fur et à mesure de publications à venir ou de nouvelles découvertes ; on la trouvera en appendice au présent article<sup>38</sup>. Cette liste permet de mettre véritablement en série la cuve de Quarante, de souligner les constantes de son décor par rapport aux autres exemplaires et d'en préciser éventuellement les particularités.

Ce premier et rapide décompte enregistre quelque quatre-vingts cuves à cannelures droites<sup>39</sup> sur un millier de cuves à strigiles<sup>40</sup>, soit environ 8 % de la production de ce type de sarcophages. C'est, assurément, une première et intéressante caractéristique de l'exemplaire de Quarante que d'appartenir à cette série plus riche qu'il n'y paraissait dès l'abord. La plupart de ces cuves sont, de toute évidence, de fabrication romaine (« stadtrömisch ») ; par les différents éléments et motifs de leur décor, elles ne se distinguent en rien des sarcophages à strigiles et ont été réalisées dans les mêmes ateliers que ceux-ci. C'est ce que confirment, s'il en était besoin, des exemplaires comme ceux du Camposanto de Pise (C 1 ext.)<sup>41</sup>, du Palais Pallavicini-Rospigliosi<sup>42</sup>, de Withington Hall (Cheshire)<sup>43</sup> et de la chapelle Davanzati à Florence<sup>44</sup>, où le front est orné de strigiles tandis que les petits côtés arrondis portent des cannelures rudentées, d'un même travail.



FIG. 5. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. « Blattziegel » et rinceau d'acanthé.  
Cliché Marc Balty.

35. TOYNBEE, WARD-PERKINS 1956, p. 56, 90, pl. 7, 28.

36. La plupart des auteurs se bornent à en signaler quelques exemplaires : BENOIT 1954, p. 57 n. 3 ; KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 242 et n. 16-17 ; HUSKINSON 2015, p. 92 n. 102.

37. Il n'y a pas lieu de tenir compte, me semble-t-il, d'un certain nombre de sarcophages à strigiles présentant au centre, sous un cartouche inscrit, un champ orné de cannelures droites ; ce n'est qu'une variante tout à fait secondaire des sarcophages à strigiles, ces cannelures n'occupant qu'un espace restreint, ailleurs dévolu à d'autres motifs. À titre d'exemples : GIULIANO, *MNR* 1.7.2, p. 376-377 n° XII.10 et p. 459 n° XV.20 (M. Sapelli) ; BARATTE, METZGER 1985, p. 225 n° 134, fig. ; HUSKINSON 2015, p. 85 et n. 62, 92 et n. 103, fig. 5.4.— On ne retiendra pas davantage une cuve de Berlin, Staatliche Museen, inv. 855, dont la face antérieure présente, de part et d'autre de la figure centrale d'une fillette (la défunte), des Amours s'activant autour d'une corbeille de fruits et d'une vasque, mais dont les petits côtés rectilignes sont pourvus de cannelures droites, non rudentées : KRANZ 1999, p. 133-134 n° 5, pl. 1.1 et 59.4.

38. Ci-dessous, p. 43-47.

39. Aux 72 exemplaires repris en appendice (ci-dessous, p. 43-47), s'ajoutent au moins 11 des 12 cuves ou fragments de cuves à décor de cannelures répertoriés au Musée des Thermes (Museo Nazionale Romano) ; cf. SAPELLI 2007, p. 93. On notera que, selon les décomptes du même auteur (*ibid.*), ces 12 exemplaires représentent 12 % des 101 sarcophages à décor de strigiles (89) ou de cannelures droites (12) de ce musée.

40. C'est l'estimation de HUSKINSON 2015, 4 n. 17 : « My sense is that nearly 1,000 strigillated sarcophagi may survive ».

41. Ci-dessous, n. 281. — Faisant le même rapprochement, RILLIET-MAILLARD 1980, p. 929, fig. 5 se prononçait également en faveur d'une production métropolitaine (« stadtrömisch ») pour la cuve de Quarante.

42. Ci-dessous, n. 261.

43. Ci-dessous, n. 245.

44. Ci-dessous, n. 282.



FIG. 6. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE.  
Cannelures rudentées de la moitié gauche. Cliché Marc Balty.



FIG. 7. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE.  
Cannelures rudentées de la moitié droite. Cliché Marc Balty.

Les cuves à cannelures ne sont autres qu'une variante des cuves à strigiles, sans que l'on doive d'ailleurs chercher une quelconque antériorité des unes par rapport aux autres ; elles semblent bien avoir eu une histoire commune et avoir connu les mêmes développements iconographiques. Mais les strigiles, pour des raisons qui nous échappent entièrement aujourd'hui, ont eu, de toute évidence, la préférence de la clientèle si l'on en juge par le nombre de cuves qu'ils décorent ; ils n'étaient cependant pas plus faciles à exécuter.

Les éléments figurés du décor de ces différents sarcophages (panneaux latéraux et/ou scène représentée sous le *clipeus*) sont majoritairement païens (près de 75 % des cuves rectangulaires) ; à cela s'ajoute, pour près de 40 % des exemplaires recensés, le choix de la forme ovale de la cuve (*lènos*), qui renvoie au récipient où se foule le raisin et au monde dionysiaque<sup>45</sup>. On note toutefois la présence d'une quinzaine de thèmes et motifs chrétiens (Bon Pasteur, Orante, chrisme), ce qui montre que ce type de sarcophage, caractéristique des deuxième et troisième tiers du III<sup>e</sup> siècle, était encore en usage au début du IV<sup>e</sup> siècle, au moment où s'affirmèrent plus ouvertement ces convictions nouvelles. Rien, cependant, sur la cuve de Quarante n'évoque, de près ou de loin, le christianisme ; on y reviendra<sup>46</sup>.

*Pilastres* : aux deux extrémités du panneau mouluré comportant ce décor de cannelures et d'une même hauteur que celui-ci, un pilastre contribue, avec la moulure du dessus de la cuve et celle du socle, à structurer architectoniquement le monument ; ces pilastres sont lisses et couronnés par un chapiteau composite à feuilles d'eau<sup>47</sup> (fig. 8). Sur d'autres cuves du même type, les pilastres peuvent être cannelés et rudentés<sup>48</sup> ; ce peut être aussi des colonnettes<sup>49</sup>. Ces différents éléments sont également

45. TURCAN 1983 [2003].

46. Ci-dessous, p. 38.

47. Pilastres lisses également : GIULIANO, *MNR* I.7.2 p. 308-309 n° X.9, fig. (M. Sapelli).

48. WILPERT 1936, pl. CCLXVII.2 (Rome, catacombe de Saint-Sébastien).

49. BARATTA 2014, fig. 3-4 (colonnettes à cannelures torsées).

utilisés pour les cuves à décor de strigiles<sup>50</sup> dont l'ornementation suit exactement les mêmes principes de composition. Dans la suite de cette étude, on ne s'interdira donc pas d'évoquer des parallèles dans l'une ou l'autre de ces deux séries.

*Médaille* (fig. 9) : le médaillon (*clipeus*) mesure 0,50 m de diamètre intérieur ; il est cerné d'un rebord mouluré qui empiète, de chaque côté, sur les deux premières cannelures du front de la cuve (0,57 m de diamètre hors tout). Le *clipeus* des sarcophages à strigiles s'inscrit plus facilement et plus harmonieusement dans le panneau central, la courbure du médaillon épousant assez exactement celle des strigiles<sup>51</sup>.

La moulure de ces médaillons est plus ou moins développée : celle de la cuve

de Quarante compte au nombre des plus complexes et des plus soignées<sup>52</sup> ; beaucoup ne comportent, en effet, qu'un bandeau plat, plus ou moins large – éventuellement refendu par une incision concentrique –, voire qu'un simple filet<sup>53</sup>. Une même différence dans la finition se retrouve sur les médaillons portés par des Génies des Saisons<sup>54</sup>.

*Portraits* : comme souvent sur ces médaillons à deux personnages, il s'agit d'un couple<sup>55</sup> : la femme à gauche, l'homme à droite. Rares sont ceux où la femme est représentée à droite, à la gauche de l'homme<sup>56</sup> ; exceptionnels sont les médaillons figurant deux portraits masculins ou féminins, deux frères<sup>57</sup> ou deux sœurs (?)<sup>58</sup>, voire une mère et sa fille (?)<sup>59</sup>.



FIG. 8. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Chapiteau composite à feuilles d'eau.  
Cliché Jean-Charles Balty.

50. WILPERT 1929, pl. XLVI.4 (pilastres lisses), LIII.3 (colonnettes lisses), LXX.4 (colonnettes lisses) ; WILPERT 1932, pl. CCLXII.1 (pilastres cannelés), CCLXVII.1 (pilastres lisses), CCLXXXVI.3 (pilastres lisses) ; BIELEFELD 1997, pl. 85.1-2 (pilastres cannelés et rudentés) ; AGNOLI 1998, pl. 66.5-8 et 68.4 (pilastres lisses, cannelés et colonnettes à cannelures torsés).

51. Entre autres exemples, KRANZ 1984a, pl. 68.5, 69.1 et 5, 70.2-4, 71.1-4, 72.1-4, 73.1-4, 76.11, 91.2, 109.1 ; HUSKINSON 2015, fig. 5.11, 7.6, 7.9, 7.11, 7.14, 9.5.— Sur certains exemplaires toutefois, dont quelques-uns de production locale, le médaillon s'inscrit dans un carré qui interrompt le décor de strigiles ; KRANZ 1984a, pl. 68.6 (Rome, perdu), 70.1 (Ostie) ; HUSKINSON 2015, fig. 10.9 (Tolentino). Sur un exemplaire de Marseille (HUSKINSON 2015, fig. 10.4), le médaillon est tangent aux panneaux rectangulaires ornés de strigiles et encadrés par un listel.

52. Cf. KRANZ 1984a, pl. 31.3 (Rome, Palais Mattei), 31.4 (Buffalo), 69.3 (Rome, catacombe de Prétextat), 70.2 (Saint-Paul hors-les-Murs), 72.2 (catacombe de Domitille), pl. 109.1 (Vatican).

53. *Ibid.*, pl. 70.3-4, 71.1-4, 72.1 et 3-4, 73.11-4, 77.5, 101.5, 114.1.

54. *Ibid.*, pl. 31.1-4 et 6, 33.2-3, 34.1-2, 38.3, 39.3, 42.1-2, 44.4, 45.2, 60.1-2, 61.2 et 4 (médaillons moulurés, voire ornés d'une couronne de laurier ou d'un zodiaque), pl. 26.3, 31.5 et 7, 33.1 et 4, 34.3, 35.1-3, 38.1-2 et 4, 39.1-2, 40.1-3 et 5, 42.4-5, 43.2, 44. 2-3, 45.3, 46.1, 53.2, 60.3-4, 61.1 et 6, 62.1-3, 63.6, 114.1, 120.1 (médaillons à bandeau plat ou filet).

55. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 244 enregistraient quelque 30 sarcophages avec deux portraits dans le *clipeus*, contre 110 avec un seul portrait ; BIRK 2013, p. 277-285 en produit aujourd'hui un catalogue de 47 exemplaires (n<sup>os</sup> 430-476), sans cependant prendre en compte la cuve de Quarante.

56. KRANZ 1984a, pl. 24.4, 31.1 (Pise, Camposanto, B 2 ext.), 101.5 (Vatican, Museo Gregoriano Profano) ; ARIAS *et alii* 1977, p. 168, pl. CXVI (Pise, Camposanto, C 19 int.) ; KOCH 2000, p. 318, 370, fig. 87 (Vérone, S. Giovanni in Valle) ; GOETTE 1990, p. 168 n<sup>o</sup> S 113 (Suisse, coll. privée), pl. 88.2 ; AMEDICK 1999, p. 238-239 et n. 9, pl. 55.1-2 (Rome, Villa Borghèse ; Ostie ; Salerne ; Sorrente).

57. « Brüder-Sarkophage » du Vatican (WILPERT 1929, pl. LXXXXI et LXXXXIII.2 ; *Repertorium* I, p. 43-45 n<sup>o</sup> 45, pl. 15 ; KOCH 2000, fig. 62 ; mais les têtes ont été retaillées).

58. *Repertorium* I, p. 139 n<sup>o</sup> 240, pl. 54 ; KOCH 2000, p. 302, 317 n<sup>o</sup> 59, fig. 88 (catacombe de Saint-Sébastien, daté 392 apr. J.-C.).— Sur un sarcophage de Rome (Mus. Thermes, inv. 196637 : GIULIANO, *MNR* I.2, n<sup>o</sup> 38 p. 243-244, fig. [S. A. Dayan et L. Musso] ; BIRK 2013, p. 154, 250 cat. n<sup>o</sup> 252, fig. 84), le portrait de la femme, à l'épaule dénudée, est demeuré en bosse ; celui de l'homme a été retaillé en un deuxième portrait féminin.

59. BIRK 2013, p. 155, 280 cat. n<sup>o</sup> 446, fig. 86.



FIG. 9. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE.  
Médaille central. Cliché Marc Balty.

*Buste féminin* : tournée vers son époux et légèrement en arrière par rapport à celui-ci, la femme passe son bras gauche autour du cou de son mari et pose la main gauche sur l'épaule gauche de ce dernier<sup>60</sup> (fig. 10). Le geste se retrouve sur de très nombreux sarcophages des deux derniers tiers du III<sup>e</sup> siècle et du IV<sup>e</sup> siècle. La main droite tient le pan de toge qui retombe sur l'avant-bras droit de l'homme. La tunique (*chiton*) plissée retombe de l'épaule droite, la laissant dénudée. Comme s'il était gonflé par le vent, un voile se déploie à l'arrière de la figure, derrière la tête ; il dessine un grand S en repassant entre le bras droit et le corps. La femme porte un bracelet au poignet droit ; une fibule ronde (?) orne la bretelle du *chiton*.

Le motif de l'épaule dénudée, dont un des premiers, sinon le premier exemple connu, est celui de l'Aphrodite du fronton Est du Parthénon, est chargé d'un certain érotisme et connote la séduction exercée par la femme sur son époux<sup>61</sup>. Plusieurs *clipei* de sarcophages figurant tant une femme seule<sup>62</sup> qu'un couple<sup>63</sup> présentent ce motif caractéristique

60. C'est aussi le geste des groupes statuariques du II<sup>e</sup> siècle constitués par la combinaison des types « Vénus de Capoue » et « Arès Borghèse » ; cf. SCHMIDT 1968, p. 85-94, fig. 1-4, pl. 60-64.

61. REINSBERG 2006, p. 124 (« [...] ihre Schönheit und erotische Attraktivität [...], die in der venusgleich entblößten Schulter Ausdruck findet »), 137, 176 ; BIRK 2013, p. 153 (« she [i.e. the woman] emphasises her femininity by exposing one shoulder »).

62. Vatican, Museo Pio Cristiano, 203 (SICHTERMANN 1984, p. 50, fig. 12-13) ; Naples, Mus. nat., inv. 6589 (MARROU 1938 [1964], p. 170 n° 221, pl. V).

63. Ostie (KRANZ 1984a, p. 196 n° 4, pl. 31.6) ; Palerme, S. Francesco (TUSA 1957, p. 134-135 n° 62, pl. LXXVII.139-140 ; TUSA 1995, p. 65-66 n° 65, pl. XCV-XCVI) ; Pise, Camposanto, n° A 14 ext. (ARIAS *et alii* 1977, p. 65-66, pl. XV.30) ; Pise Camposanto, n° A 2 ext. (*ibid.*, p. 51-53, pl. I.1-2 ; KRANZ 1984a, p. 196-197 n° 44, pl. 31.2) ; Rome, Catacombe de Domitille (AMEDICK 1999, p. 244, pl. 57.2) ; Rome, Mus. Thermes (*Repertorium* I, p. 325-326 n° 778, pl. 124 ; GULIANO, *MNR* I.8.1, p. 154-157 n° III.11) ; Rome, Piazza del Popolo (BIRK 2013, p. 283 cat. n° 475) ; Rome, S. Agnese (RUMPF 1939, p. 33 n° 82, pl. 27.1 ; TURCAN 1966, p. 343, pl. 62a) ; Rome, SS. Nereo ed Achilleo (GOETTE 1990, S 132, pl. 89.4) ; Rome, via dei Portoghesi 18 (BIELEFELD 1997, p. 131, pl. 84.3) ; Rome, *via Latina*, tombe des *Pancratii* (ci-dessus, n. 33) ; Vatican, Cortile della Pigna (GOETTE 1990, S 124, pl. 89.2 ; STROSZEK 1998, p. 122-123 n° 149, pl. 14.2, 113.3) ; Vatican, Museo Gregoriano Profano (WILPERT 1929, pl. LXX.4 ; *Repertorium* I, p. 72 n° 87, pl. 26 ; ENGEMANN 1973, p. 77-78, pl. 37 c) ; Cefalù, église S. Francesco (TUSA 1995, p. 27-28 n° 32, pl. XXXIV-XXXV ; BIELEFELD 1997, p. 103 n° 21, pl. 84.6, 85.4).



FIG. 10. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE.  
Médaillon central : buste féminin. Cliché Marc Balty.



FIG. 11. PISE, CAMPOSANTO. Médaillon central d'un sarcophage :  
buste féminin. Cliché Jean-Charles Balty.

(fig. 11) ; on le trouve aussi sur un front de cuve représentant un couple devant un *parapetasma*<sup>64</sup> (fig. 12), ainsi que dans quelques scènes de sarcophages dits de « *vita Romana* » où la défunte est figurée en Vénus à côté de son mari<sup>65</sup>, voire dans une scène de *dextrarum iunctio* entre époux<sup>66</sup>.

Il n'est sans doute pas sans intérêt de revenir brièvement sur la signification du motif du *chiton* glissant de l'épaule droite et la dénudant, parfois jusqu'au haut de la poitrine. S'il appartient, je viens de le rappeler, depuis au moins l'Aphrodite du Parthénon, à l'iconographie de Vénus – la femme des deux magistrats des sarcophages dit « de Balbin » et de la Villa Albani cités ci-dessus tient par ailleurs un sceptre évoquant la dignité même de la déesse à laquelle elle est donc assimilée et celle de la Villa Albani est accompagnée d'un petit Amour –, il caractérise aussi la figure d'Érato, la Muse de la Musique ; et nombreux sont les sarcophages de Muses qui, aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, en ont véhiculé l'image. Or, on n'oubliera pas que le nom même d'Érato, constitué sur la racine du verbe ἐράω, « aimer », signifie « l'aimable, la charmante » ; et M. Wegner rappelait fort à propos, dans son étude des sarcophages de Muses<sup>67</sup>, que Platon, dans le *Phèdre*, 259 d, mettait Érato en relation avec la poésie amoureuse. On ne s'étonnera donc pas de la contamination iconographique existant entre ces images de Vénus et de la Muse, non plus que de la reprise du motif pour la représentation de l'épouse aimée sur ces sarcophages, qu'il s'agisse de couples ou de figures isolées. Ne le retrouve-t-on pas également sur des médaillons où la défunte (plusieurs de ces portraits sont encore laissés en bosse), seule, est représentée de la même manière et jouant de la lyre<sup>68</sup>, de même que sur un fragment de Sassari,

64. Rome, Villa Doria Pamphilj (CALZA *et alii*, 1977, p. 295-297 n° 369, pl. CCV ; GOETTE 1990, pl. 88.5).— On ne manquera pas de noter que le motif caractérise aussi les représentations de Psyché – dont une Psyché lyrique – sur un sarcophage du British Museum (HIMMELMANN 1973, p. 47 n° 1, pl. 25).

65. REINSBERG 2006, p. 107, 213-214 n° 73, pl. 38-39.1 (catacombe de Prétextat, sarcophage dit « de Balbin ») et 228-229 n° 123, pl. 39.2, 41.1, 45.1-2 (Rome, Villa Albani), 215-216 n° 80, pl. 114.1 (Rome, Mus. Thermes).

66. REINSBERG 2006, p. 124, 216 n° 82, pl. 67.1, 68.3.

67. WEGNER 1966, p. 97.

68. MARROU 1938 [1964], p. 170-171 n° 221, pl. V ; KOCH, SICHTERMANN 1982, fig. 316 (Naples, Mus. nat. 6589) ; PESCE 1957, p. 22-24



FIG. 12. ROME, VILLA DORIA PAMPHILJ. Partie centrale d'un front de cuve, d'après CALZA *et alii* 1977, pl. CCV.

représentant une joueuse de lyre assise devant la couche du défunt<sup>69</sup>, et sur toute une série de sarcophages où mari et femme, assis aux deux extrémités de la cuve, sont figurés s'adonnant à des activités intellectuelles, lui, tenant un *volumen*, elle, le plus souvent, une cithare ou une lyre<sup>70</sup> ?

Accentuant encore le caractère érotique du motif, une grosse boucle de cheveux retombe, à Quarante, des deux côtés du visage, sur les épaules. Ce détail est plus rare sur les médaillons de sarcophages<sup>71</sup>, mais on le trouve pour la défunte figurée en Vénus sur deux sarcophages, l'un de la catacombe de Prétextat, l'autre de la Villa Albani, déjà cités pour le motif de l'épaule dénudée<sup>72</sup>.

La *velificatio* est un peu plus fréquente<sup>73</sup>. C'est un même voile gonflé par le vent qui caractérise les images de Séléne descendant de son char pour aborder Endymion dans son sommeil sur tous les sarcophages de ce thème relativement fréquent à Rome (on en connaît plus d'une centaine d'exemplaires) ; il y connote très vraisemblablement l'épiphanie divine de la défunte<sup>74</sup>. On le retrouve également sur celles des Néréides conduisant les morts vers les îles des Bienheureux sur nombre de couvercles et de cuves<sup>75</sup>.

n° 2, pl. IV-V (Cagliari, Mus. nat. 6138) ; KRANZ 1984a, p. 228 n° 171, pl. 73.3 (Vatican, Mus. Pio Cristiano 203) ; ØSTERGAARD 1996, p. 132 n° 56, fig. (Copenhague, Glypt. Ny Carlsberg 780 ; portrait transformé en jeune garçon) ; MARROU 1938 [1964], p. 171 n° 222 ; CUMONT 1942, p. 304-306, pl. XXIX.2 (Rome, hôpital Saint-Jean-de-Latran).

69. PESCE 1957, p. 94-96 n° 53, fig. 103 ; HIMMELMANN 1973, p. 19-21, 48 n° 5, pl. 30.

70. EWALD 1999, p. 48-53, 171-185 n°s E 2, 4-6, 9-10, 13-16, 18, 22-23, 26, 30, pl. 50-65 *passim*.

71. On le trouve, cependant, sur le médaillon d'un sarcophage de la *via Latina* (tombe des *Pancratii* ; BIRK 2013, p. 36, fig. 15), ainsi que sur le buste de femme présenté devant un *parapetasma* sur le front de cuve de la Villa Doria Pamphilj (ci-dessus, n. 64).

72. Ci-dessus, n. 65.

73. KRANZ 1984a, p. 193-194 n° 34, pl. 39.3 (Dumbarton Oaks) et p. 199-200 n° 54, pl. 31.5 (Rome, Villa Albani) ; EWALD 1999, p. 195-196 n° F 31, pl. 80.3 (Rome, Palazzo Nuovo della Propaganda) et n° F 32, pl. 82.1 (Rome, Villa Médicis) ; STROSZEK 1999, p. 162 n° 408, pl. 113.4 (Wilton House) ; MARROU 1938 [1964], p. 170-171 n° 221, pl. V (Naples) ; ARIAS *et alii* 1977, p. 148-149, pl. LXXXIX.189-190 (Pise, Camposanto).— Combinant épaule dénudée et *velificatio* : ARIAS *et alii* 1977, p. 51-53 n° A 2 ext., pl. I.1-2 et p. 148-149 n° C 19 ext., pl. LXXXIX (Pise, Camposanto) ; *velificatio* non reconnue et prise pour une branche de palmier sur ce dernier sarcophage) ; KRANZ 1984a, p. 196 n° 41, pl. 26.2, 31.6 (Ostie, Musée) ; GIULIANO, *MNR* 1.8.1, 1985, p. 154-157 n° III.11, fig. et p. 318-320 n° VI.20 (Rome, Musée des Thermes ; [M. Sapelli]) ; STROSZEK 1999, p. 122-123 n° 149, pl. 113.3 (Vatican, Giardino della Pigna).

74. KOORTBOJIAN 1995, p. 66 (« Selene's veil billows as a sign of divine epiphany as she steps from her chariot »).— Pour la signification cosmique de la *velificatio*, cf. PICARD 1948, p. 812 et n. 3 ; MATZ 1958, p. 35 ; TURCAN 1966, p. 466, 483, 554 ; TURCAN 1999, p. 117.

75. RUMPF 1939, *passim*.

Combinant les trois motifs, on ne citerait guère que l'exemplaire de la tombe des *Pancratii*<sup>76</sup>, sur la *via Latina*, et, devant un *parapetasma*, celui de la Villa Doria Pamphilj<sup>77</sup> (fig. 13) – très proche également, à d'autres égards, on y reviendra ci-dessous. Sur un exemplaire d'Ostie<sup>78</sup> et sur celui de la Villa Doria Pamphilj, une fibule ronde (en forme de rosace à cinq ou six pétales sur ce dernier) orne également la bretelle du *chiton*. Tous ces parallèles, on ne manquera pas de le souligner, sont des sarcophages « stadtrömisch ». Le *chiton* plissé, traité de la même manière qu'à Quarante, figure encore sur les exemplaires du Camposanto de Pise et de la tombe de la *via Latina*<sup>79</sup> ; on ne serait guère étonné que ces trois cuves soient le produit de la même officine romaine.

On notera enfin l'intérêt que présente l'exemplaire de la tombe des *Pancratii* dont les têtes du couple ne sont qu'ébauchées et qui a dû être acheté pour être immédiatement placé dans le tombeau, vraisemblablement à la suite d'un décès inopiné. Ce type d'exemplaire était donc relativement commun pour qu'il en existât « en stock » pour une certaine catégorie de personnes (à cet égard, c'est le buste masculin qui livrera le plus d'informations d'ordre sociologique).

La coiffure a, certes, été considérablement retouchée à une époque ultérieure et ne se laisse décrire pour son premier état que dans ses grandes lignes. C'est, cependant, un des éléments essentiels de datation du sarcophage<sup>80</sup>.

*Buste masculin* : l'homme est vêtu d'une ample *toga contabulata* portée sur une tunique dont on aperçoit le haut au ras du cou (fig. 13) ; mais il s'agit ici d'une forme très particulière de ce type de toge, dont H. R. Goette a commodément regroupé les principaux exemples connus<sup>81</sup> ; ce sont, à ce jour, six bustes en ronde bosse et, sur des sarcophages, quatre bustes et deux figures en pied<sup>82</sup>. Il n'est pas inutile de les rappeler :

- Chatsworth, buste<sup>83</sup>
- Florence, Offices, buste<sup>84</sup>
- Naples, Museo Nazionale, sarcophage dit des « Trois Frères »<sup>85</sup>
- Paris, Louvre MA 1118, buste de Septime Sévère<sup>86</sup>
- Quarante, sarcophage
- Rome, Museo Capitolino, sala del Fauno 2, buste<sup>87</sup>
- Rome, Museo Capitolino, réserves, buste acéphale<sup>88</sup>
- Rome, Museo Nazionale, inv. 65175, buste<sup>89</sup>
- Rome, Palais Mattei, sarcophage<sup>90</sup> (fig. 14)
- Rome, Villa Doria Pamphilj, sarcophage<sup>91</sup> (fig. 12)

76. WILPERT I, p. 64-65, pl. XLVI.4 ; HERDEJÜRGEN 2000, p. 224, fig. 8 ; BIRK 2013, p. 36, 279-280 cat. n° 445, fig. 15.

77. Ci-dessus, n. 64.

78. Ci-dessus, n. 73.

79. Ci-dessus, n. 33.

80. Ci-dessous, p. 33-34.

81. GOETTE 1990, p. 68 n. 334. Une première liste avait été procurée par HIMMELMANN-WILDSCHÜTZ 1962, p. 116-120 et RILLIET-MAILLARD 1980, p. 935 n. 36.

82. J'y joins, en effet, le fragment de couvercle du Museo Chiaramonti, que GOETTE 1990, p. 167 n° 97, enregistre dans son catalogue des toges de son type D (« Der Toga-Typus mit voll contabuliertem Umbo ») et reproduit pl. 85.2, mais ne retient pas dans sa liste.— Je serais également enclin à y inclure un fragment de couvercle d'Aquilée (HIMMELMANN 1973, p. 38-39, pl. 58 a-b ; GOETTE 1990, p. 92-93 [D 2], 167 n° S 99, pl. 83.1 ; REINSBERG 2006, p. 191 n° 2, pl. 102.5) figurant un consul assis dans une sorte de litière tirée par des mulets, sans doute à l'occasion de l'ouverture des jeux ; sa toge ne se distingue apparemment en rien de celle des exemplaires précédents, mais la position assise du personnage empêche peut-être d'avoir toute certitude à cet égard.

83. GOETTE 1990, p. 68, 152-153 cat. L 76, pl. 57.4.— *Contra*, toutefois, BOSCHUNG *et alii* 1997, p. 58-60 n° 52, pl. 49-50, qui reconnaît ici une tunique et un *pallium*, non une toge à *contabulatio*.

84. MANSUELLI 1961, p. 121-122 n° 158, fig. ; GOETTE 1990, p. 68, 152 cat. L 73, pl. 57.1.

85. GOETTE 1990, p. 161 cat. S 32, pl. 74.2 et 84.3.

86. McCANN 1968, p. 192, pl. XCVII ; SOECHTING 1972, p. 196-197 n° 92 ; GOETTE 1990, p. 68, 152 cat. L 71, pl. 56.3.

87. GOETTE 1990, p. 68, 152 cat. L 74, pl. 57.2 ; FITTSCHEN, ZANKER II, p. 178-179 n° 177, pl. 220-221.

88. GOETTE 1990, p. 68, 152 cat. L 75, pl. 57.3.

89. *Ibid.*, p. 68, 152 cat. L 72, pl. 56.4.

90. GUERRINI 1982, p. 250-252 n° 95, pl. 72 ; KRANZ 1984a, p. 46, 199 n° 52, pl. 31.3 ; GOETTE 1990, p. 168 cat. S 122.

91. WEGNER 1976, p. 131-132, pl. 25.2 ; CALZA *et alii*, 1977, p. 295-297 n° 369, pl. CCV ; KRANZ 1984a, 56-57, 208-209 n° 86, pl. 48.1 ; GOETTE 1990, p. 68 n. 334 (en a), pl. 88.5 ; AMEDICK 1999, 243, pl. 56.1 ; BIRK 2013, p. 248 cat. n° 241.



FIG. 13. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE.  
Médaille central : buste masculin. Cliché Marc Balty.



FIG. 14. ROME, PALAIS MATTEI. Médaille d'un sarcophage,  
d'après KRANZ 1984a, pl. 31.3.

- Vatican, Museo Chiaramonti, fragment de couvercle<sup>92</sup>
- Vatican, Galleria Lapidaria 162, sarcophage<sup>93</sup>.

Pour le drapé de la toge et le modelé de la *contabulatio*, le buste de l'extrémité droite de ce dernier sarcophage est un des parallèles les plus proches que l'on puisse trouver à ceux de Quarante et de la Villa Doria.

L'*umbo*, avec sa *contabulatio*, forme une sorte de col dans la nuque et retombe, sur le côté droit, en un long *sinus* présentant également une *contabulatio* assez raide et plusieurs fois pliée. Les exemples regroupés par Goette attestent une mode s'échelonnant de l'époque sévérienne à l'époque galliennique. Ce type de toge très particulier se retrouve sur les effigies impériales, à l'avvers des monnaies, jusqu'au règne de Dioclétien<sup>94</sup> ; ces exemples étant plus soigneusement détaillés<sup>95</sup>, on y reconnaît la *toga picta* portée par les consuls le jour du *processus consularis* ou lors de la *pompa circensis*, celle qu'arboraient aussi les généraux vainqueurs au moment du triomphe (*trabea triumphalis*). Constance II et Gallus la portent encore sur les belles images du « Calendrier de 354 »<sup>96</sup>. Elle ne caractérise donc pas exclusivement les empereurs ; sur plusieurs des bustes signalés ci-dessus et sur les sarcophages, ce sont très vraisemblablement des consuls qui la portent. On ne doutera donc pas que la cuve de Quarante ait été destinée à un de ces hommes au sommet de leur carrière politique, à un moment où, comme le montrent les autres exemples regroupés ci-dessus, ils choisissaient de plus en plus de se faire représenter avec le somptueux vêtement caractéristique de leur entrée en charge.

Le consul du sarcophage de Quarante tenait de la main gauche un *volumen* enroulé (*rotulus*), aujourd'hui en grande partie cassé mais dont le creux intérieur est encore nettement visible ; l'index et le majeur (également cassé) de la main

92. GOETTE 1990, p. 167 cat. S 97, pl. 85.2.

93. AMELUNG 1903, p. 285-286 n° 162, pl. 29 ; GOETTE 1990, p. 165 cat. S 74 ; BARATTA 2007, p. 193-194, fig. 3

94. GOETTE, p. 69 et n. 335 ; mais surtout ALFÖLDI 1935, p. 32-38 (= ALFÖLDI 1977, p. 150-156), fig. 3.5 et 4, pl. 9.12, 10.1-5.

95. Le décor de ces toges était sans doute rendu par la peinture sur les bustes en ronde bosse.

96. STERN 1953, p. 166-167, pl. XIV-XV ; SALZMANN 1990, p. 34-35, fig. 13-14.



FIG. 15. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Médaillon et cartouche anépigraphe. Cliché Marc Balty.

droite, comme sur d'autres représentations analogues<sup>97</sup>, touchait le bord supérieur du *volumen*. La signification même de ce rouleau a suscité d'interminables discussions depuis plus d'un siècle, de trop nombreux chercheurs ayant voulu lui reconnaître le même sens dans toutes les scènes où il apparaissait ; mais H.-I. Marrou n'a guère eu de peine à montrer que ce devait être, selon les cas, un texte de caractère religieux, économique ou juridique qui était ainsi figuré<sup>98</sup>. Il n'y a plus lieu d'y revenir. Sur certains monuments, il est, certes, difficile de trancher en toute certitude ; mais, ici, plus qu'un désir d'« héroïsation par la culture » que les travaux de Fr. Cumont, P. Boyancé et H.-I. Marrou ont si remarquablement mis en évidence sur tant de monuments<sup>99</sup>, c'est plus vraisemblablement un document tout autre que littéraire que l'on identifiera, sans doute un document administratif, compte tenu de la haute fonction que devait occuper le personnage et dont témoigne le port de la *toga picta*.

*Cartouche* : comme il arrive souvent, le médaillon sculpté repose sur un cartouche destiné à accueillir l'inscription funéraire (fig. 15). Dans les écoinçons formés par la juxtaposition du cercle tangent au rectangle, figurent deux petites cornes d'Abondance tournées vers l'extérieur de cette partie centrale de la cuve ; elles empiètent, comme le médaillon, sur les cannelures. Je ne vois aucune raison d'attirer l'attention sur la différence de traitement de ces deux cornes<sup>100</sup> : celle de droite est, certes, plus petite que celle de gauche et, du coup, différemment chargée de fruits et épis de blé ; c'est uniquement parce que le cartouche est décentré par rapport au médaillon et qu'il y a donc, à droite, une cannelure rudementée de plus qu'à gauche ; la corne d'Abondance de droite est dès lors beaucoup plus petite que la corne de gauche.

Le motif de deux cornes d'Abondance entrecroisées est fréquent sous les médaillons à portrait(s) des sarcophages<sup>101</sup>. Dans les écoinçons entre le médaillon et le cartouche inscrit, on le retrouve peut-être sur une plaque de *loculus* de la Villa la Pietra à Florence<sup>102</sup> ; le plus généralement, cependant, ce sont des boutons de fleurs<sup>103</sup>, des fruits (?)<sup>104</sup>, des rosaces<sup>105</sup>, des volutes<sup>106</sup>, voire deux feuilles de palmettes<sup>107</sup>.

97. KRANZ 1984a, pl. 31.3 et 6, 33.3, 39.1-2, 44.4, 48.1, 62.1-3, 70.4, 71.3, 73.1-2, 95.3, 114.4 ; EWALD 1999, pl. 36.2, 37.3, 42.2, 57.1, 61.2, 68.2, 69.3, 73.5, 77.4, 92.2, 98.3.— C'est le « motif II » de la typologie établie par BIRT 1907, p. 99-109, fig. 56-57 (*volumen* fermé tenu de la main gauche, les doigts de la main droite appuyés sur la tranche du rouleau).

98. MARROU 1938 [1964], p. 190-191.

99. *Ibid.*, p. 231-257.

100. COUPAT 2013, p. 27-28 et 53.

101. KRANZ 1984a, pl. 38.4 (n° 38), 40.1 (n° 55), 69.1 et 3 (n° 160), 71.1 (n° 156), 72.1 et 3-4 (n° 155, 158, 169), 73.4 (n° 161), 91.2 (n° 319), 114.1 (n° 551).

102. PIEKARSKI 2012, p. 39, pl. 22.1 et 24.3 (le motif demeure assez indistinct sur les photographies publiées).

103. HUSKINSON 2015, p. 124 fig. 7.5 (Rome, Mus. Capitolino).

104. WALKER 1990, p. 33-34 n° 36, pl. 13.

105. PIEKARSKI 2012, p. 39, pl. 23.4.

106. LIVERANI, SPINOLA 2010, p. 261, fig. 106.

107. HERDEJÜRGEN 2000 p. 224, fig. 8 ; BIRK 2013, p. 36, fig. 15.

Le cartouche de Quarante semble bien n'avoir jamais été inscrit ; aucune trace de *rasura* n'y est apparente. Le texte y aurait-il été peint ? La chose, en soi, n'a rien d'impossible, mais il n'est pas nécessaire d'envisager cette éventualité. On n'oubliera pas, en effet, que les portraits des défunts semblent bien être demeurés en bosse ; l'inscription, elle aussi, ne devait être gravée qu'après le décès.

Dès le début de la production de sarcophages<sup>108</sup>, cette *tabula* inscrite, placée au milieu du front de la cuve, est fréquemment ornée, sur les côtés, de queues d'aronde (*tabula ansata*)<sup>109</sup>. Plus curieuse peut paraître, du moins à première vue, la découpe des bords latéraux du cartouche de Quarante ; elle est cependant attestée sur d'assez nombreux sarcophages et a généralement été décrite comme ayant la forme du bois d'un arc « double » (« Reflexbogen », de tradition orientale) tendu avec une flèche insérée<sup>110</sup>. Il ne saurait être question d'entrer ici dans le débat relatif à l'origine de ce motif et à son rapport avec les encadrements dits « norico-pannoniens »<sup>111</sup> – qui me paraissent être tout autre chose. Qu'il suffise de remarquer qu'on le retrouve sur plusieurs sarcophages de production indiscutablement romaine ; on citera, pour mémoire, le front d'une cuve du British Museum, provenant de Rome, présentant un cartouche très proche<sup>112</sup>, au relief cependant moins accusé et où le détail des angles est nettement simplifié ; un couvercle du Vatican, où le cartouche inscrit, soigneusement mouluré, est porté par des Centaures marins<sup>113</sup> ; d'autres encore, toujours au Vatican (Museo Pio Cristiano inv. 31502)<sup>114</sup> ou dans le commerce d'antiquités à Zurich<sup>115</sup>. Mais il en est de plus complexes encore, au rebord en fort relief, et également à Rome<sup>116</sup>. Variante des queues d'aronde ou des peltes renversées ornant de nombreux cartouches inscrits, ce motif de courbes et contrecourbes apparaît aussi sur plusieurs cuves d'Italie du Nord<sup>117</sup>. On le retrouve à Pouzzoles<sup>118</sup>, à Aphrodisias sur différents cartouches tenus ou non par des *putti*<sup>119</sup>, à Konya, sur un sarcophage provenant de Beyrouth<sup>120</sup>. Sur une cuve de Proconnèse, à Odessos, il est décomposé en deux doubles volutes accolées<sup>121</sup>.

### Couvercle

C'est vers de tout autres parallèles que conduit l'examen du couvercle. Sa forme même et les différents détails de son ornementation ne trouvent, en effet, de parallèles que dans la production de sarcophages attiques, voire micrasiatiques.

*Tuiles en forme de feuilles arrondies à nervure centrale* (« Blattziegel ») : ce motif va évidemment de pair, structurellement, avec les couvercles en forme de toit à deux pentes (fig. 16) ; mais seuls les sarcophages attiques – du moins ceux des trois premiers quarts du II<sup>e</sup> siècle<sup>122</sup> – et quelques sarcophages micrasiatiques influencés par ceux-ci adoptent cette formule de petites tuiles en forme de feuilles imbriquées ; la plupart des couvercles de production

108. Pour ces tout premiers sarcophages, cf. GABELMANN 1973, p. 5-9, pl. 1-3 ; BRANDENBURG 1975-1976, p. 89-90, 93-94, pl. XII.5-6, XIII.8 ; BRANDENBURG 1978, p. 300-301, 313, fig. 15, 31-32, 43.

109. Sur certaines cuves, le cartouche inscrit, sous le médaillon, prend la forme d'un petit autel mouluré, voire d'un sarcophage avec couvercle en forme de toit et acrotères : WILPERT III, pl. CCLXVII.2 (sarcophage) ; TUSA 1957, p. 134-136 n<sup>os</sup> 62 (sarcophage) – 63 (autel), pl. LXXVII.139, LXXVIII.142 ; KRANZ 1984a, p. 227 n<sup>o</sup> 165, pl. 69.5 (podium mouluré ?) ; EWALD 1999, pl. 80.2 (autel mouluré et paons).

110. REBECCHI 1984b, p. 171.

111. Sur ce point, on renverra aux remarques formulées par P. Kranz et F. Rebecchi au colloque de Pise : KRANZ 1984b, p. 163-170 ; REBECCHI 1984b, p. 171-172.

112. WALKER 1985, p. 42 fig. 31 ; WALKER 1990, 33-34, n<sup>o</sup> 36, pl. 13 ; HUSKINSON 1998, p. 130, fig. 1.

113. ENGEMANN 1973, pl. 19 b.

114. BIELEFELD 1997, p. 138-139 n<sup>o</sup> 213, pl. 49.3.

115. BIELEFELD 1997, p. 143 n<sup>o</sup> 230, pl. 67.1.— Sur une cuve du Camposanto de Pise (ARIAS *et alii* 1977, p. 161-162, n<sup>o</sup> C 9 int., pl. CIX.227), c'est pour l'encadrement horizontal supérieur et inférieur du cartouche qu'a été utilisé le motif – ce qui témoigne, de la part du praticien, d'une incompréhension totale de son origine la plus vraisemblable.

116. GOETHERT 1972, p. 31-32 n<sup>o</sup> 148, pl. 57 ; KRANZ 1984a, p. 273 n<sup>o</sup> 519, pl. 109.3 ; LINFERT 1992, p. 55 n<sup>o</sup> 93 et n. 1 (autres exemples), pl. 52.5.

117. GABELMANN 1973, pl. 3.1 (Torcello), 8.2 (Grado), 26.2 (Modène), (50 (Ravenne) ; KRANZ 1984a, fig. 2 (Aquilée) ; REBECCHI 1984b, fig. 2 (Aquilée).

118. KRANZ 1984b, p. 166-167, fig. 5.

119. IŞIK 1984, fig. 13, 26-27, 30, 42.

120. KOCH, SICHTERMANN 1982, fig. 304 (Aphrodisias), 538 (Konya), 562 (Beyrouth).

121. WALKER 1985, p. 38 fig. 19.

122. WIEGARTZ 1975, p. 208 ; KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 371, fig. 429 : « Die Deckel haben bei den frühen Sarkophagen die Form eines Daches ; die Langseiten tragen kleine Blattziegel ».



FIG. 16. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Couvercle. Cliché Marc Balty.

micrasiatique lui préférèrent de larges tuiles plates (*imbrices*, avec antéfixes sur les longs côtés)<sup>123</sup>, comme c'est notamment le cas pour les cuves à guirlandes et à frise des ateliers de Dokimeion<sup>124</sup>. On ne manquera pas de souligner que les feuilles du couvercle de Quarante sont beaucoup plus grosses, plus larges et plus plates que celles des couvercles de production proprement attiques ; on n'en compte que 4 hauteurs superposées à Quarante, au lieu de 6 sur la plupart des couvercles attiques, et, au faîte du toit, on n'en dénombre, de la même manière, que 14 rangées à Quarante au lieu des 20 à 22 habituelles dans la production attique. Un couvercle de Thessalonique est, à cet égard, plus proche<sup>125</sup>, qui comporte également 4 hauteurs de feuilles et 16 feuilles (15 feuilles complètes et deux demi-feuilles aux extrémités) au faîte du toit pour une longueur totale de 2 m ; mais cet exemplaire est assez isolé dans la production de la ville et de sa région, et l'on ne saurait en tirer quelque argument que ce soit ; ce type d'ornement en forme de feuilles y est d'ailleurs clairement d'origine attique<sup>126</sup>.

*Acrotères à palmettes* : cet élément va, lui aussi, de pair avec la structure à deux pentes du toit de ces couvercles ; mais, à la différence de la plupart des acrotères des couvercles attiques<sup>127</sup>, beaucoup moins développés, les dimensions des acrotères de Quarante rappellent plus exactement celles des acrotères des sarcophages de Proconnèse<sup>128</sup>, de Thessalonique<sup>129</sup> et de nombreux exemplaires de production locale des Balkans<sup>130</sup> : l'acrotère s'inscrit, en effet, dans un quart de sphère (« Kugelakrotere ») et sa hauteur atteint près des deux-tiers de celle du couvercle. Forme et dimensions des acrotères indiquent donc bien qu'ils avaient été soigneusement dégagés de la masse parallélépipédique du couvercle dès la sortie de la carrière et que le couvercle a reçu à Rome son décor de « Blattziegel » et de demi-palmettes<sup>131</sup>.

L'acrotère de gauche (fig. 17) est orné d'une demi-palmette flammée ouverte<sup>132</sup> à cinq lobes dont l'extrémité, fortement enroulée, dessine comme une volute ; celui de droite (fig. 18), plus petit que l'autre (0,315 m de largeur en regard de 0,34 m pour l'acrotère gauche) – la hauteur du couvercle diminuant de gauche à droite –, ne comporte que quatre feuilles. Ces deux demi-palmettes jaillissent d'un culot d'acanthé qui achève, à gauche comme à droite, le rinceau ornant le rebord du couvercle. Quelques sarcophages de Thessalonique, ici aussi, combinent, à cet endroit, les deux motifs<sup>133</sup> ; mais il s'agit alors de culots d'acanthé isolés, aucun d'entre eux n'appartenant à un décor quelconque du rebord du couvercle. Th. Stefanidou-Tiveriou y reconnaît l'influence de couvercles micrasiatiques (Chalcédoine, Istanbul, Cyzique) en marbre de Proconnèse, comme sur un bel exemplaire de Constanța<sup>134</sup>.

123 KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 371 : « Die Deckel der Sarkophage in Kleinasien haben in der Regel die Form eines Daches ; sofern es ausgearbeitet ist, hat es große Dachziegel, teilweise mit Löwenköpfen als Antefixen ; nur selten – und wohl unter attischen Einfluß (c'est moi qui souligne) – finden sich kleine Blattziegel ».

124. WAELKENS 1982, p. 62-63, pl. 4, 6, 9 ; STROCKA 2017, pl. 10.1, 17.1, 18, 20, 22.

125. STEFANIDOU-TIVERIOU 2014, p. 283 n° 235, pl. 95.4.

126. *Ibid.*, p. 56, 133.

127. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 371 : « Es sind recht kleine Eckakrotere vorhanden ; sie sind verschiedene Male mit Palmetten geschmückt ».

128. *Ibid.*, p. 487, fig. 10.1 a-b.

129. STEFANIDOU-TIVERIOU 2014, p. 57 (« Kugelakrotere »).

130. KOCH, SICHTERMANN 1982, fig. 346, 348, 350-351, 353, 358-359, 361.

131. ASGARI 1990, p. 111-113 a bien noté que ce type de couvercle à acrotères en quart de sphère « se prêtait mieux que la cuve à être décoré ultérieurement dans les marchés locaux », en raison de l'épaisseur du marbre à cet endroit.

132. Pour ce type de palmette, cf. GINOUVÉS, MARTIN 1985, p. 172, pl. 50.13.

133. STEFANIDOU-TIVERIOU 2014, p. 57, n°s 1, 143, 228, pl. 1.1, 70.3, 91.4.— Sur les acrotères de plusieurs autres couvercles (n° 50, pl. 35.1, n° 111 pl. 54.4, n° 139 pl. 68.1, n° 176 pl. 82.4, n° 217 pl. 90.4, n° 226 pl. 92.7), quelques enroulements de rinceau complètent la demi-palmette vers l'arrière de l'acrotère.

134. STEFANIDOU-TIVERIOU 2014, p. 57. Cf. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 339, fig. 358.



FIG. 17. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Acrotère gauche. Cliché Marc Balty.



FIG. 18. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Acrotère droit. Cliché Marc Balty.

C'est sans doute à l'influence de ces mêmes couvercles micrasiatiques que l'on doit de rencontrer, à Rome même<sup>135</sup>, quelques exemples d'acrotères ornés d'une demi-palmette dont les lobes se terminent en volute. Ceux d'un couvercle de l'ancienne collection Stroganoff, aujourd'hui à New York (Metropolitan Museum of Art, inv. 24.240)<sup>136</sup>, où les demi-palmettes jaillissent également d'un culot d'acanthe, montrent que le motif, bien qu'étranger au répertoire décoratif des sarcophages « stadtrömisch », du moins à l'origine, s'est même implanté sur des couvercles de type proprement romain où il a remplacé les habituels masques corniers<sup>137</sup>. Plus stylisé – mais l'œuvre ne nous est plus connue que par un dessin –, un culot d'acanthe accompagne également une demi-palmette à volutes sur les acrotères d'un couvercle de sarcophage typiquement « stadtrömisch » lui aussi (forme du couvercle, cuve à cinq panneaux dont deux ornés de strigiles, Mars et Vénus au centre, Dioscures aux extrémités), dont la cuve est aujourd'hui conservée dans une collection privée française<sup>138</sup>.

*Rinceau d'acanthe* : un rinceau d'acanthe occupe le rebord inférieur du couvercle sur sa face antérieure et se prolonge jusque sous les demi-palmettes des acrotères. C'est là une des singularités majeures de son décor. Les couvercles de sarcophages attiques ne comportent, en effet, que très rarement un décor à cet endroit-là (frise de palmettes, de palmettes et fleurs de lotus, de feuilles d'acanthe dressées, voire rinceau)<sup>139</sup>. Mais ces

135. Il en va de même en Campanie : KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 289, fig. 309, 312-313.

136. WILPERT 1929, pl. LXXXIII.1 ; *Age of Spirituality* 1979, p. 558 n° 501, fig.

137. BRENECKE 1970 ne s'intéresse qu'aux acrotères comportant des têtes ou des masques. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 68-70 n'envisagent pas non plus ce cas de figure, apparemment rare.

138. SICHTERMANN 1992, p. 93 n° 12, pl. 6.2-3.

139. WIEGARTZ 1975, p. 205 (à propos de fragments de Myra, p. 205-210 n° 5, fig. 36, pl. 91 C). Aux exemplaires (dont plusieurs fragments de couvercle toujours inédits : Athènes, Acropole ; Corinthe ; Nicopolis ; Palestrina ; Rhodes) cités *ibid.*, p. 205-206 n. 247 et p. 209 n. 258 s'ajoutent ceux de Kephissia (OAKLEY 2011, p. 72-73 n° 11, pl. 101), de Saint-Petersbourg, Musée de l'Ermitage A 1026 (ROGGE 1995, p. 138-139 n° 28, pl. 28.1, 38.1-2, 40.1-2 : rinceau d'acanthe ponctué de rosaces) et de la nécropole de Tyr (KINTRUP 2016, p. 290-291 n° 259, pl. 20 : frise de feuilles



FIG. 19. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Calice d'acanthé du rinceau. Cliché Marc Balty.

différentes frises sont toutes très nettement séparées des acrotères par un listel, ce qui n'est pas le cas de la frise de Quarante où le culot d'acanthé terminal sert en même temps de base au jaillissement des lobes de la demi-palmette. Le rinceau d'acanthé d'un couvercle de Saint-Petersbourg<sup>140</sup> est, typologiquement et stylistiquement, très différent aussi de celui de Quarante ; il est également bien plus ancien, puisque l'exemplaire de l'Ermitage date du dernier quart du II<sup>e</sup> siècle.

La frise se déroule, vers la gauche et vers la droite, au départ d'un large calice de feuilles (fig. 19) placé à peu près – mais pas exactement – dans l'axe du médaillon de la cuve sous-jacente (le couvercle était évidemment sculpté séparément, ce qui explique ce léger décalage au moment de l'ajuster à la cuve) et s'achève, des deux côtés, sur un calice d'importance identique d'où semblent jaillir les lobes de la demi-palmette. Le rinceau est particulièrement feuillu ; les rosaces, à quatre ou cinq pétales, sont relativement petites et comme perdues au milieu de ces enroulements luxuriants. La dentelure des feuilles et le centre des rosaces sont ponctués d'un coup de foret.

*Bouclier des tympans* : comme il est usuel sur les sarcophages attiques et micrasiatiques, le tympan est orné d'un bouclier rond (diam. 0,162 m) ; celui du petit côté gauche est entièrement achevé ; celui du côté droit (fig. 20) n'est qu'assez sommairement dégagé de la surface du tympan.

### Facture

Cuve et couvercle du sarcophage de Quarante se signalent par la qualité de l'exécution et une finition particulièrement soignée dont témoigne, en tout premier lieu, l'extraordinaire poli des surfaces<sup>141</sup>. La maîtrise des praticiens de l'atelier se mesure aisément dans le détail des feuilles d'un rinceau d'aussi petite taille (fig. 21) – de 9 à 8 cm de hauteur, de gauche à droite –, dans la netteté des moulures et la précision de tracé des cannelures, bien différentes de celles de la plupart des

d'acanthé dressées).— Le rebord antérieur du couvercle d'un sarcophage à guirlandes de Proconnèse, à New York, Metropolitan Museum of Art, inv. 70.1 (McCANN 1978, p. 30-33 n° 2, fig. 23-24, 26-27) est orné, en façade, d'une frise de *putti* / *Erotes* chassant des animaux sauvages (fig. 23) et, sur le petit côté gauche, d'une tige de vigne, ce qui est tout à fait exceptionnel sur ces sarcophages ; mais, en façade, le versant du toit est pourvu de « tuiles » en forme de feuilles imbriquées – au demeurant, curieusement inversées (la pointe dirigée vers le haut du couvercle) – qui trahissent l'influence des sarcophages attiques. Nul doute que ce ne soient également ces derniers qui aient servi de « modèles » pour la frise du couvercle.— Le couvercle d'un sarcophage micrasiatique réemployé pour la sépulture de Roger I<sup>er</sup> d'Altavilla, le fils de Tancrede, sarcophage aujourd'hui au Musée national de Naples (inv. 264739) mais provenant de Mileto, présente également un décor végétal à cet endroit ; mais il s'agit d'une tige de lierre où alternent feuilles et corymbes (FAEDO 1982, p. 700-703, pl. 204.1-2 ; pour de bonnes photographies : [https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Sarcophago\\_romano\\_di\\_Ruggero\\_I](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Sarcophago_romano_di_Ruggero_I)).

140. Ci-dessus, n. 139.

141. Cf. ci-dessous n. 147.



FIG. 20. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Bouclier du fronton droit.  
Cliché Marc Balty.



FIG. 21. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Détail du rinceau sur le rebord du couvercle. Cliché Jean-Charles Balty.

exemplaires provinciaux. Une même rigueur de tracé, une même fermeté se remarquent dans la moulure cernant le médaillon et celle qui orne les petits côtés du cartouche. Sur tous ces points, comme pour l'organisation du décor et l'iconographie de la cuve, les parallèles les plus proches se trouvent à Rome. Il en va de même pour les deux bustes ; car, si l'on ne peut plus en juger pleinement pour ce qui est des visages, les parallèles les plus précis pour la facture du vêtement de la femme et la toge très particulière de l'homme sont également à Rome. On suggérera volontiers que la cuve de Quarante soit sortie de la même officine que celle qui réalisa le sarcophage de la *via Latina*<sup>142</sup> et le front de cuve de la Villa Doria Pamphilj<sup>143</sup>, voire la cuve de Pise n° A 2 ext.<sup>144</sup>. I. Rilliet-Maillard avait, du moins en partie, déjà fait le même constat, qui rapprochait la cuve de Quarante du front de la Villa Doria<sup>145</sup>.

### Datation

Ce sont habituellement les portraits qui fournissent les critères de datation les plus sûrs lorsque ces cuves présentent l'image des défunts ; et ce, qu'il s'agisse, comme ici, de bustes placés dans un médaillon, ou, comme ailleurs, de figures mythologiques adoptant leurs traits à des fins symboliques<sup>146</sup>. Mais, à Quarante, les portraits ont été retaillés à une époque ultérieure et s'avèrent, de ce fait, d'une utilisation malaisée, voire impossible. L'importance de la coiffure

de la femme a été réduite, à l'arrière, comme l'indiquent les traces de piquetage qui auréolent le visage et semblent être celles de la pointe du ciseau qui l'a démaigrée. C'est dans la masse de cette chevelure initiale qu'a été sculpté le « serre-tête » en forme de tresse qui maintient les cheveux – et n'est pas antique. L'épiderme râpeux du marbre, à cet endroit, caractérise indiscutablement la reprise ; on le retrouve sur le bracelet, au poignet droit, et sur la main gauche posée sur

142. Ci-dessus, n. 33.

143. CALZA *et alii* 1977, p. 295-297 n° 369, pl. CCV ; KRANZ 1984a, p. 56-57, 208-209 n° 86, pl. 48.1.

144. Ci-dessus, n. 64 ; du moins si l'on en juge par la manière très particulière de figurer le plissé du *chiton*.

145. RILLIET-MAILLARD 1980, p. 931-936, fig. 10.

146. Pour ces critères de datation, cf. FITTSCHEN 1984.

l'épaule gauche du mari, comme si l'on avait essayé de les supprimer, sans y parvenir. Tout le haut du visage (front et yeux) et la partie antérieure de la coiffure ont dû être également retaillés, bien qu'ils soient aujourd'hui polis comme l'ensemble du front du sarcophage<sup>147</sup>. Mais le mouvement d'ensemble de la coiffure – et notamment la masse de cheveux qui, dans la nuque, remonte vers l'arrière du crâne – est indiscutablement antique et renvoie à la mode féminine des deux derniers tiers du III<sup>e</sup> siècle<sup>148</sup>, celle notamment de l'époque galliennique. Le portrait de femme d'un sarcophage des Saisons à la Villa Albani<sup>149</sup> en fournit un bon exemple, iconographiquement très proche aussi de l'exemplaire de Quarante pour la position des défunts dans le médaillon et le voile de la femme. On retiendra donc cette date pour notre cuve, date que le portrait de l'homme ne peut malheureusement corroborer tant il a été transformé.

On y distingue, certes, ici aussi, en auréole tout autour de la tête, la trace des coups de ciseau qui l'ont retaillée, mais c'est tout le volume du crâne qui a été modifié, les pommettes, la pointe du nez et le menton étant peut-être les seules parties à n'avoir pas été retouchées – de là, ce prognathisme qu'on observe d'ailleurs sur les deux portraits. Sur tous les deux également, la forme des yeux (en amande) et l'indication de l'iris (ponctué d'un simple petit trou de forêt) ne sont pas antiques. Le rendu de la moustache de l'homme – voire celui de sa barbe – ne l'est pas non plus.

Compte tenu de ces importantes modifications de volume, on en arrive à se demander si ces portraits, dans leur premier état, avaient bien été achevés et s'ils n'avaient pas été plutôt laissés en bosse, comme il arrive assez souvent – pour différentes raisons d'ailleurs<sup>150</sup>. Le volume des têtes demeurées à ce stade-là d'« inachèvement » sur les sarcophage du tombeau des *Pancrati*<sup>151</sup>, sur la *via Latina*, ou de l'église romaine des saints Nérée et Achillée<sup>152</sup>, où – on y sera tout particulièrement attentif – les oreilles ne sont presque pas indiquées, voire, plus particulièrement encore, sur une des cuves du Palais Farnèse<sup>153</sup> ou sur le fragment de sarcophage de Manziara<sup>154</sup>, où ce volume inachevé a quasiment la même forme que sur celle de Quarante, me paraît montrer assez précisément de quelle masse de matière et de quelle forme générale a pu partir le sculpteur amené à donner ce nouveau visage aux deux défunts.

Les portraits ne pouvant fournir qu'un indice très vague, dans le cas présent, on se tournera vers le type même de ces sarcophages à strigiles ou cannelures comportant un médaillon central à buste(s), et, plus particulièrement, vers certains exemplaires où le médaillon est accompagné de la représentation des Saisons et qui s'inscrivent dans une série aujourd'hui bien étudiée s'échelonnant sur près d'un siècle, de la fin du II<sup>e</sup> / début du III<sup>e</sup> siècle à la fin du III<sup>e</sup> / début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>155</sup>. Les parallèles les plus proches stylistiquement sont les sarcophages du Palais Mattei<sup>156</sup> et d'Ostie<sup>157</sup>, respectivement datés par P. Kranz des alentours de 250 et des années 260-265, où l'on retrouve le modelé assez sec du défunt de la cuve de Quarante ; mais c'est avec la facture du vêtement féminin du front de cuve de la Villa Doria Pamphilj, celui-ci généralement datée plus haut (235-240 pour R. Calza ; « frühe 30er Jahre des 3. Jhs. » pour Kranz), ou d'une cuve du Camposanto de Pise (« 20er bis frühe 30er Jahre des 3. Jhs. » pour Kranz), que le *chiton* de Quarante a le plus de points communs. Une datation dans le courant du deuxième tiers du III<sup>e</sup> siècle, qui offre une fourchette chronologique relativement large, me paraît donc raisonnable.

147. L'abbatiale conservant d'autres sarcophages – dont un tenu pour abriter des reliques des martyrs Dalmace, Landolfe, Valens, Laudebert et Gervais –, on considère généralement que le polissage du sarcophage « aux époux » serait dû à la main des pèlerins venus caresser ces différentes cuves les unes après les autres dans leur chapelle respective. On notera, toutefois, que le creux des cannelures et celui du médaillon central sont également polis, ce qui implique un type de finition d'ensemble en atelier ; les petits côtés et l'arrière de la cuve et du couvercle sont, en revanche, lissés, mais non polis (pour ce type de finition de certains sarcophages de Proconnèse, cf. ASGARI 1977, p. 331-332, fig. 4 : « manchmal wurde die Oberfläche sogar mit dem Flacheisen behandelt, so daß sie fast wie poliert wirkt »).

148. BERGMANN 1977, p. 89-101, 185-191, pl. 26-31 et 53-56 *passim*.

149. KRANZ 1984a, p. 45, 199-200 n° 54, pl. 31.5, 32.3.

150. Pour les problèmes que posent ces portraits « inachevés », cf. notamment MARROU 1939 ; ANDREAE 1985 ; HUSKINSON 1998 ; NEWBY 2011 ; BIRK 2013, p. 55-58.— Selon BIRK 2013, p. 55 n. 235, 30 % des portraits seraient laissés à ce stade.

151. Ci-dessus, n. 33.— Pour une photo de détail du médaillon et des portraits laissés en bosse : [www.flickr.com/photos/spalluzza/8916097894](http://www.flickr.com/photos/spalluzza/8916097894).

152. GOETTE 1990, p. 169 cat. S 132, pl. 89.4.

153. Ci-dessous, n. 234. Pour une bonne photographie, cf. <https://it.ambafrance.org/Cour-Interieure-ou-cortile> (photo 4/8).

154. Ci-dessous, n. 280.

155. KRANZ 1984a, p. 38-51.

156. *Ibid.*, p. 46, 199 (« frühe 50er Jahre des 3. Jhs. »).

157. *Ibid.*, p. 47, 196 (« 2. Hälfte der 60er Jahre des 3. Jhs. »).

### Localisation initiale du sarcophage

Le sarcophage n'a pas toujours été installé à l'endroit où on le voit aujourd'hui. Les plus anciennes mentions que l'on en ait<sup>158</sup> sont trois descriptions quasiment contemporaines – et pas nécessairement indépendantes les unes des autres, si l'on en juge par certaines expressions communes –, qu'il ne me paraît pas inutile de reproduire *in extenso*<sup>159</sup>. Dans un article, daté de 1836 et consacré aux « Anciennes églises du département de l'Hérault », Jules Renouvier, inspecteur divisionnaire des monuments historiques, écrivait : « Le rétable de l'autel de l'apside à droite est un antique sarcophage en marbre blanc, présentant dans un médaillon creusé profondément et en haut-relief les bustes rapprochés d'un homme et d'une femme. Des deux côtés sont des cannelures courbes (*sic !*), au bord une frise en feuillages, aux coins deux pilastres à chapiteau grossier. [...] La table du même autel est une plaque en marbre blanc, portant en beaux caractères une inscription romaine inédite (*sic !*)<sup>160</sup>, indiquant la sépulture de deux Flamines »<sup>161</sup>. L'année suivante, dans leurs célèbres *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, II. 2. *Languedoc*, Paris, Firmin Didot Frères, 1837, non paginé [p. 226], Justin Taylor, Charles Nodier et Alphonse de Cailleux, se contentent de signaler plus brièvement qu'à l'intérieur de l'église « un de ses autels est un tombeau antique ; sa table est une plaque de marbre qui porte une inscription indiquant la sépulture de deux flamines ». Sarcophage et inscription des flamines, intimement liés, constituaient donc à cette époque l'essentiel du décor de l'apside sud. Dans les « Additions et Notes » qui complètent le livre XIII de l'*Histoire générale de Languedoc* rééditée par ses soins en 1841, Alexandre du Mège note à son tour : « Un monument sépulchral orne ou plutôt forme le retable de la chapelle de droite de l'apside. Ce tombeau est décoré de sculptures sur sa face principale. Au centre un médaillon renferme les bustes d'un homme et d'une femme. C'est pour eux sans doute que ce sarcophage fut creusé. Des ornements, dans le genre de ceux qu'on retrouve sur presque tous les tombeaux qui datent de cette époque qu'on nomme le Bas-Empire, apparaissent sur ce marbre. Ce sont des cannelures torsées (*sic !*), des rinceaux de feuillage, etc. »<sup>162</sup>. Du Mège ne fait malheureusement aucune mention de la table d'autel.

En 1870, lorsque Louis Noguier pense découvrir le sarcophage – il le croit, en effet, inédit – et en fournit une première illustration<sup>163</sup> (fig. 22), il était toujours apparemment dans l'église ; mais, Noguier s'intéressait aussi aux inscriptions antiques (il reproduit les principales dans son article, dont l'inscription des flamines, pl. II.4) et il écrit : « la plupart de ces précieux monuments épigraphiques étaient jusque là conservés avec bien peu de soin et presque abandonnés dans une espèce de galetas attenant à l'église. On eut assez de peine à les retrouver et à nous les exhiber »<sup>164</sup>. Sans doute fait-il allusion aux diverses inscriptions fragmentaires qu'il reproduit aux pl. II.2-3 ; car Albert Lebègue, publiant en 1893 l'inscription des flaminiques, précise qu'elle est « adossée contre le mur de l'apside » et qu'elle « a servi de table d'autel à une des chapelles de l'église »<sup>165</sup> – ce qui implique, à cette date, qu'elle avait été dissociée du sarcophage mais se trouvait toujours dans l'apside.

Ce n'est apparemment plus le cas quelques années après. L'abbé Louis Vabre, curé de Quarante depuis 1899, semble avoir regroupé sarcophage et inscriptions pour constituer une sorte de musée lapidaire en dehors de l'église, si l'on en croit le compte rendu d'une excursion des membres de la Société d'études scientifiques de l'Aude, le 10 mai 1903, compte rendu dont le texte s'inspire souvent mot pour mot de celui de Noguier mais inclut dans ce « galetas » le sarcophage – dont il procure un nouveau dessin, plus précis pour certains détails<sup>166</sup> (fig. 23). C'est vraisemblablement au même endroit que les virent encore, en 1950, les participants à la CVIII<sup>e</sup> session du Congrès archéologique de France, tenue à Montpellier.

158. Au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, A.-L. MILLIN, *Voyage dans les départemens du Midi de la France*, Paris, Imprimerie Impériale, 1807-1811, ne s'arrête malheureusement pas à Quarante dans l'itinéraire qui le conduit de Béziers à Narbonne.

159. J'en dois la connaissance à l'intérêt que Patrice Cabau a bien voulu porter à mes recherches ; qu'il soit assuré de mon amicale gratitude !

160. L'inscription est, cependant, connue de longue date des différents épigraphistes narbonnais ; cf. LEBÈGUE *et alii* 1893, p. 16-17 n° 39 (E. Barry) et 158 n° 97 (A. Lebègue).

161. RENOUIER 1836, p. 112.

162. DU MÈGE 1841, p. 17.

163. NOGUIER 1870, p. 183-184 (« un superbe tombeau inédit de marbre blanc veiné de gris »), pl. II.1.

164. *Ibid.*, p. 185.

165. LEBÈGUE *et alii* 1893, p. 158.— La *Géographie du département de l'Hérault* d'A. Joanne, Paris, Librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 1882, p. 75, dans sa brève description de l'église, mentionne le « sarcophage antique en marbre blanc avec deux figures en bas-relief » – ce qui indique également qu'il y était toujours visible.

166. CATHALA 1904, p. 46-48 et fig.

J. Vallery-Radot rappelle, en effet, dans sa présentation du mobilier de l'abbaye, qu'il y a là « des pièces de premier ordre [...] Malheureusement entassées dans un étroit réduit, elles mériteraient une présentation plus digne ». Cet appel allait être enfin entendu. Le monument occupe désormais le rez-de-chaussée d'une petite annexe aménagée peu après<sup>167</sup> et ouvrant sur le bas-côté nord de l'église, à l'étage de laquelle est également présenté le trésor (buste reliquaire et châsses) en toute sécurité.

Aucune mention antérieure ne permet d'assurer que le sarcophage se trouvait dans l'absidiole sud de l'abbaye avant la destruction du cloître et des autres bâtiments monastiques à la Révolution ; c'est cependant là

qu'on estimera le plus vraisemblable qu'il ait été installé dès le début, compte tenu de la difficulté qu'il y avait à le transporter vu son poids et ses dimensions imposantes. Le manuscrit de Pierre Garrigues (1560-1643), au feuillet 67 v°, localisait déjà l'inscription des flaminiques dans l'église et apportait une précision capitale sur son lieu de découverte, l'année de son transport à Quarante et son emplacement dans l'église : « Ceste inscription en marbre blanc a esté truvee dans Narbon(ne) & portée dans lesglise du lieu de Quarante en lannee gv<sup>c</sup> [liés] soixante neuf et a present sert dautel a la chapelle de saint Sebastien » (avec cette correction d'un des possesseurs ultérieurs du manuscrit : « à l'autel des 40 martyrs, dit le Mscr. Viguiet. III, p. 272 »). Il y a tout lieu de croire que le sarcophage y était associé dès ce moment et qu'il provient également de Narbonne.

Or, ce n'est pas ce qui ressort d'une plaquette récente<sup>168</sup>, commodément accessible sur Internet, dont l'argumentation doit être examinée ici de très près, d'autant qu'une série de restitutions 3D dues à Joël Roure<sup>169</sup>, elles aussi disponibles en ligne, laisseraient aisément entendre au grand public, friand de ce genre de vues, que les choses se sont passées comme elles y sont présentées. Il en va, en réalité, tout autrement. J. Coupât, l'auteur de la plaquette, se fonde, en effet, sur le témoignage d'un bénévole, témoin oculaire de la découverte, en 1973, « au centre de la croisée du transept » de l'abbatiale, d'« une dalle de mêmes dimensions que le sarcophage » précédée d'une « urne à auspice ». De là à penser que le sarcophage reposait sur cette dalle, il n'y avait qu'un pas... Les dimensions de cette dalle n'impliquent pourtant, en aucune manière, que la cuve du sarcophage ait été placée sur elle. Ces sarcophages reposent habituellement à même le sol ou dans les *arcosolia* de grands mausolées familiaux<sup>170</sup> et ce n'est que très rarement, en Occident, qu'ils se dressent sur un massif d'une certaine hauteur qui leur sert de socle<sup>171</sup>, comme il arrive dans de nombreuses nécropoles orientales<sup>172</sup> ; mais ce n'est pas sur une dalle.

On ne peut, certes, exclure d'office, dès l'abord, que le sarcophage de Quarante ait été, comme le pense J. Coupât, celui des propriétaires d'un grand domaine de l'arrière-pays, aux confins des cités de Narbonne et de Béziers mais sur

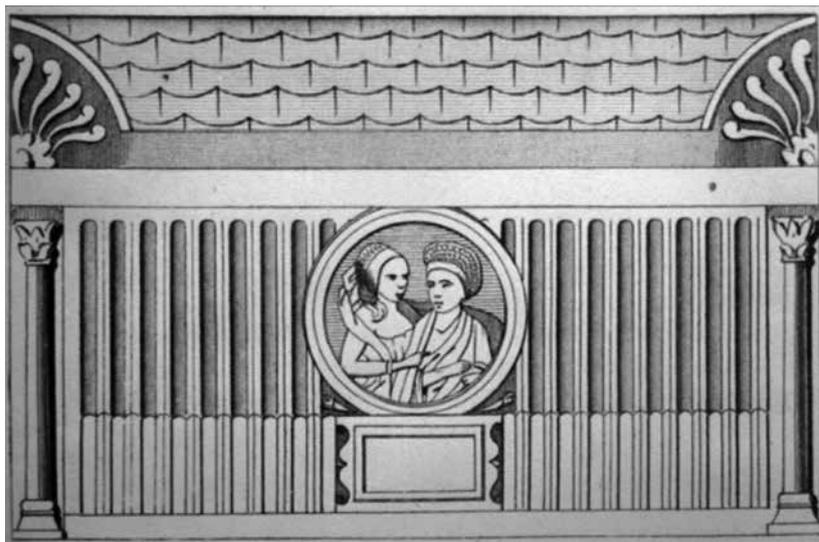


FIG. 22. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Dessin de Louis Noguier, d'après NOGUIER 1870, pl. II.1.

167. SAINT-JEAN 1975, p. 72 (« Aménagé récemment par le Service des monuments historiques, dans un bâtiment annexe situé à l'aisselle du croisillon Nord du transept [...] »).

168. COUPÂT 2013.

169. Restitution 3D des fouilles archéologiques de l'abbatiale Sainte-Marie de Quarante : <https://www.youtube.com/watch?v=XI4892YKq6g>.

170. Commodément, BIRK 2013, p. 34-37 (avec la principale bibliographie sur le sujet).

171. La « Tomba di Nerone », sur la *via Cassia*, au nord de Rome, en est un des rares exemples : EQUINI SCHNEIDER 1984, p. 68-69, pl. XI a-b (pour les principaux parallèles).

172. ASGARI, FIRATLI 1978, p. 25-27, fig. 31 ; HESBERG 1992, p. 163-164 ; KOCH 1993, p. 44.

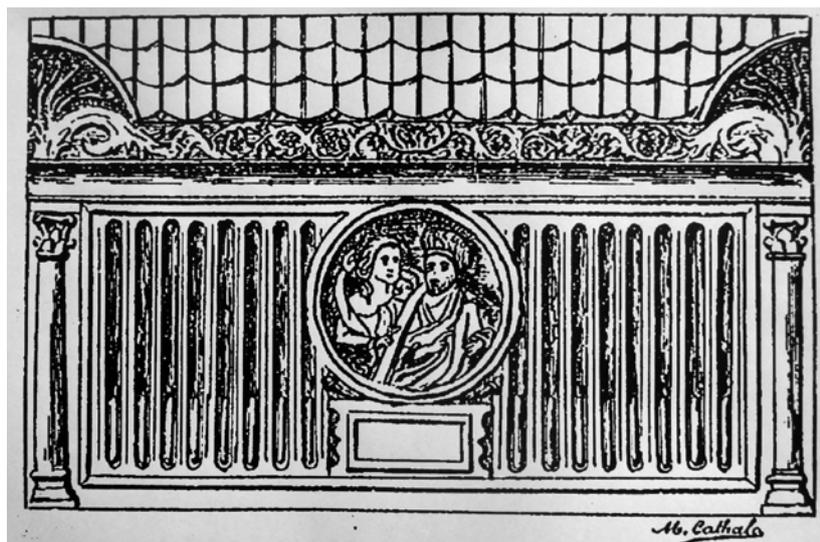


FIG. 23. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Dessin de Marius Cathala, d'après CATHALA 1904, p. 47 fig.

siècle aujourd'hui, qu'Albert Lebègue, rééditant en 1893, dans le t. XV de l'*Histoire générale de Languedoc* de Toulouse, l'inscription des flaminiques (CIL, XII, 4411), « trouvée à Narbonne en 1569 », fournissait la précision suivante : « On a trouvé avec cette inscription un sarcophage orné d'un bas-relief. Il représente deux personnes (M. Noguier pense que c'est un homme & une femme), coiffées d'une sorte de bonnet qui peut avoir été celui des flamines »<sup>174</sup>. Je n'ai pu, jusqu'ici, découvrir la source même de Lebègue, les érudits locaux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles s'intéressant essentiellement aux inscriptions et ne mentionnant ou ne dessinant qu'exceptionnellement les monuments figurés ; mais il n'y a pas lieu de douter de ce qu'il écrit, Lebègue ayant toujours scrupuleusement vérifié les informations de ses prédécesseurs. Comme bien d'autres textes épigraphiques pour lesquels Garrigues ne fournit pas nécessairement cette précision dans son manuscrit, l'inscription provenait selon toute vraisemblance des travaux de démolition des « vielhes murailles de la ville » – comme il l'écrit pour la découverte de la fameuse *ara Narbonensis* (CIL, XII, 4333) « en l'année mil v<sup>o</sup>lxxvj »<sup>175</sup>. Ces années sont, en effet, celles de la construction du grand bastion Damville<sup>176</sup> – du nom du duc de Montmorency, maréchal de Damville, gouverneur du Languedoc depuis 1563 –, bastion achevé en 1567, et on est là à proximité immédiate d'une des nécropoles de la ville antique<sup>177</sup> ; on ne s'étonnera donc pas qu'un sarcophage ait pu être mis au jour durant ces travaux. Que l'inscription des flaminiques et, très vraisemblablement, le sarcophage aient été transportés à Quarante presque aussitôt après leur découverte implique l'intervention d'une importante personnalité de l'époque, alors même que la plupart des autres monuments mis au jour à l'occasion de ces travaux demeurent à Narbonne où ils sont placés – Garrigues en atteste à plusieurs reprises – en différents endroits de la ville<sup>178</sup>. On verra<sup>179</sup> qu'il n'est peut-être pas impossible d'entrevoir le nom de cette personnalité hors du commun. Dans l'immédiat, qu'il suffise

le territoire de la *Colonia Urbs Iulia Baeterrae*<sup>173</sup>. On ne saurait imaginer cependant qu'il ait été à l'air libre, fût-ce sous cette espèce de baldaquin en forme de petit temple que présente la restitution 3D ; son état de conservation tout à fait remarquable l'exclut absolument. On mettra également très sérieusement en garde contre la reconstitution des phases successives de l'histoire du monument mises en images par ces restitutions. Jamais le sarcophage n'y occupe d'ailleurs le seul emplacement qui soit attesté pour lui par les différents témoignages rappelés ci-dessus, l'absidiole sud de l'abbatiale et son autel.

Mais il y a plus. On a entièrement perdu de vue, depuis plus d'un

173. Pour la situation de Quarante par rapport au territoire des deux cités, cf. CLAVEL 1970, p. 212-218, carte 10 ; GAYRAUD 1981, p. 324-327, fig. 53.

174. LEBÈGUE *et alii* 1893, p. 158 n° 97.

175. *Ibid.*, p. 116 n° 2 (n. 2). Le manuscrit de Garrigues porte très nettement en exposant le « c » des centaines qu'omet la retranscription de Lebègue.

176. *Quand Narbonne était fortifiée* s. d., p. 16-17.

177. GRENIER 1959, p. 62-63, fig. 2 (plan) ; DELONG *et alii* 2002, p. 186, fig. 126 (M. et R. Sabrié) et p. 264-273 n°s 12\*-13\*.

178. Il n'y en avait pas moins de trois (CIL, XII, 4368, 4574 et 5066) sur la façade de la maison de M. de Ricardelle, lieutenant du gouverneur de la ville (Garrigues, f° 36 et 42) ; mais une autre inscription (CIL, XII, 5146) avait été transportée au château de Salelles (celui de Sallèles-d'Aude, dit aujourd'hui château de François I<sup>er</sup>), comme l'indique toujours Garrigues, f° 23 du manuscrit : « Ceste pierre a esté apportee de Narbonne a salelles & posee dans la cour du petit cheau » (avec une sorte de tilde d'abréviation sur les trois dernières lettres du mot).

179. Ci-dessous, p. 39-42.

d'assurer que l'inscription et, très vraisemblablement, le sarcophage proviennent bien de Narbonne, ce dont se doutaient nombre d'auteurs sans en avoir toutefois la certitude.

On ne saurait, dès lors, accorder le moindre crédit à l'affirmation qui ouvre et justifie la plaquette de J. Coupât : « l'histoire religieuse de notre village de Quarante dépend et commence avec ce Mausolée » (avec le sens de « sarcophage monumental », dans ce texte)<sup>180</sup>, non plus qu'aux restitutions 3D qui en découlent et s'avèrent dangereuses, fixant par l'image – et figeant, en quelque sorte – une évolution qui n'est nullement prouvée et a toutes chances d'être erronée, le sarcophage n'ayant rien à voir avec la fondation de l'église qui aurait précédé la construction de l'abbatiale en 982. Les époux figurés dans le médaillon central de la cuve ne sont pas des « chrétiens de première heure dans ce vicus » et rien, absolument rien, n'autorise à parler, à propos de leur sarcophage, d'« écrin de leur témoignage chrétien et de leur probable martyr »<sup>181</sup>. S'il s'était agi de martyrs, jamais on n'eût, à quelque époque que ce soit, retailé leur visage. La réutilisation de la cuve et cette transformation des portraits n'intervint d'ailleurs qu'à une date très éloignée de celle de l'installation initiale du monument dans le mausolée auquel il était initialement destiné.

### Réutilisation

Reste à dater cette transformation qui en fit le tombeau d'un personnage important de la région et de son épouse. Pour ce faire, seul le curieux couvre-chef porté par l'homme me paraît susceptible de fournir une fourchette chronologique sérieuse. Très soigneusement ajusté sur le front, où l'on distingue l'étroit liseré qui le bordait, il est froncé à la base et bouffant pour englober la masse des cheveux<sup>182</sup> (fig. 24). On songe aux bonnets de fourrure de Sebastian Anndorfer sur un portrait de Hans Maler (1517)<sup>183</sup> ou de Baldassare Castiglione sur celui que peignit Raphaël pour son ami (1514-1515)<sup>184</sup>. Dans une tout autre matière apparemment, c'est aussi le bonnet que porte Érasme sur le tableau qu'il commanda à Quentin Metsys pour l'offrir à Thomas More (1517)<sup>185</sup> ou celui du Sodoma sur son autoportrait des fresques de Monte Oliveto Maggiore (1505-1506)<sup>186</sup>. Mais en France ? Le béret, large et plat, tel qu'il apparaît dans ces mêmes années sur les portraits de François I<sup>er</sup>, aura longtemps la faveur des nobles et des courtisans. Aussi les plus proches parallèles au « bonnet » de Quarante n'apparaissent-ils qu'un demi-siècle plus tard : ce sont les toques – parfois appelées « bonnets polonais »<sup>187</sup> – qu'arborent, à partir des années 1570, Charles IX (fig. 25) et Henri III sur les beaux portraits dessinés par Pierre Gourdelle et Jean Decourt, émules des Clouet<sup>188</sup>, et que portèrent à leur suite les grands du royaume comme l'atteste un portrait d'Henri I<sup>er</sup> de Montmorency, maréchal de Damville, du Kunsthistorisches Museum à Vienne<sup>189</sup>. On les retrouve, vers le même moment (1570-1575), sur plusieurs portraits italiens de G. B. Moroni<sup>190</sup>. C'est également le couvre-chef de Germain Pilon (mort en 1590) sur l'estampe de Léonard Gaultier, *Pourtraictz de plusieurs hommes illustres qui ont flory en France depuis l'an 1500 jusques à présent*, publiée à Paris en 1635 (fig. 26). Une seule différence notable : sur tous ces portraits, la toque est portée plus haut sur le crâne et ne recouvre pas les oreilles ; sur la plupart d'entre eux aussi (sauf peut-être celui de G. Pilon), le rebord, bien qu'étroit, est plus proche de celui d'un chapeau et n'est pas le liseré serrant du couvre-chef de Quarante. Mais on n'oubliera pas que ce dernier a été retailé dans le volume d'un portrait préexistant, très vraisemblablement laissé en bosse. Vu l'ampleur de la toque, il était difficile de la sculpter dans la seule

180. COUPÂT 2013, p. 2.

181. *Ibid.*, p. 57.

182. D'un type tout différent et réalisé dans une matière qui paraît être de la fourrure, le bonnet que porte un portrait retailé au Moyen Âge (XI<sup>e</sup> siècle ?) sur une cuve à strigiles de Gênes, aujourd'hui au musée de Pegli (FAEDO 1984, p. 138, fig. 6), ne saurait lui être comparé à cet égard.

183. New York, Metropolitan Museum of Art, inv. 32.100.33 : <https://www.metmuseum.org/art/collection/search/436941>.

184. Paris, Musée du Louvre, inv. 611 : CAMPBELL 1991, p. 223, fig. 243-244.

185. Hampton Court, Royal Collection : CAMPBELL 1991, p. 165, fig. 178.

186. Commodément, GOLDSCHIEDER 1936, pl. 77.

187. *Les Clouet* 1970, p. 14 (« hauts bonnets 'polonais' »).

188. *Ibid.*, p. 48 n° 90 et 51 n° 91, pl. XXI et XXIV.

189. Commodément reproduit sur Internet : <http://bilddatenbank.khm.at/view/Artefact?id=4356>.

190. GREGORI 1979, p. 227 n° 19 (portrait de Bernardo Spini ; Bergame, Accademia Carrara), 277-278 n° 129 (portrait de Leonardo Salvagno [?] ; Londres, National Gallery), 280 n° 136 (portrait d'un gentilhomme en noir ; Memphis [Tennessee], Brooks Museum of Art), 284 n° 145 (portrait d'Enea Tasso [?] ; Milan, Pinacoteca del Castello Sforzesco), 293 n° 168 (portrait d'un jeune gentilhomme ; Ottawa, National Gallery of Canada), 314-315 n° 214 (portrait d'Ercole Tasso ; Zanesville, The Art Institute), pl. et fig. p. 196, 204, 357, 362-364.



FIG. 24. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX » DE QUARANTE. Détail du portrait masculin.  
Cliché Marc Balty.



FIG. 25. TOULOUSE, FONDATION BEMBERG.  
Portrait de Charles IX attribué à François Clouet. Cliché Didier Descouens (commons.wikimedia).



FIG. 26. GERMAIN PILON. Portrait, d'après l'estampe de Léonard Gaultier, Pourtraictz de plusieurs hommes illustres, Paris, 1635.  
Cliché commons.wikimedia.org/wiki/File:Germain-Pilon.jpg.

masse de cheveux du personnage du III<sup>e</sup> siècle et c'est toute la moitié supérieure de la tête inachevée qui a été utilisée tant bien que mal pour ce faire.

Moins significatif, à première vue, le portrait féminin n'en est pas moins caractéristique de la mode féminine de ces mêmes règnes (fig. 27). On renverra aux effigies de Catherine de Médicis (fig. 28) et d'Élisabeth d'Autriche, respectivement mère et femme de Charles IX, effigies réalisées par François Clouet ou sur leur modèle<sup>191</sup>, à celle aussi de Marguerite de Navarre<sup>192</sup>, mais également aux portraits de différentes dames de la noblesse de l'époque<sup>193</sup> (fig. 29). Les cheveux dégagent le front ; ils sont relevés dans la nuque et un riche « carcan »<sup>194</sup> de pierreries ou de perles les maintient sur le dessus du crâne. C'est bien ce que l'on a sur le portrait féminin de Quarante, où le sculpteur de la Renaissance a pris la peine de détailler quelque peu l'ornementation de cette sorte de serre-tête.

Si l'on s'accorde sur une date voisine des années 1570 pour les deux portraits du sarcophage et que corrobore, on l'a vu, celle du transport de l'inscription des flaminiques à Quarante (1569), on sera tenté de pousser plus loin la recherche et d'essayer d'identifier le couple qui récupéra et fit transformer de la sorte le sarcophage et se servit de l'inscription comme table d'autel pour le réaménagement de l'absidiole sud de l'abbatiale<sup>195</sup>. Ces années sont celles des guerres de Religion qui ensanglantèrent toute la région et virent, après une paix relative, de 1563 à 1567, la reprise du conflit et de ses atrocités dès l'automne 1572. Le couple dont les portraits figurent sur le sarcophage est catholique, puisque c'est dans l'abbatiale qu'il avait choisi de faire transporter le monument. Il appartient indiscutablement à la noblesse locale, sans quoi on ne saurait l'imaginer s'approprier cuve et inscription qui venaient d'être découvertes à Narbonne et les faire installer à

191. MOREAU-NÉLATON 1910, p. 18-20, 29, fig. XII (Catherine de Médicis) ; *Les Clouet* 1970, p. 31 n° 44, pl. de couverture (Élisabeth d'Autriche).

192. MOREAU-NÉLATON 1910, fig. X.

193. *Ibid.*, p. 16, fig. VI (Mme de Lestrangre † 1588), 126-127 n° 88, pl. 16 (Mme de Bouillon † 1574), 162-163 n° 158, pl. 12 Mme La Grand † 1568), p. 212-214 n° 246, pl. 15, fig. XLV (Jeanne de Halluin, vers 1555), 218-219 n° 253, pl. 10 (Jeanne de Vivonne, vers 1545), 256 n° 321, pl. 14 (Mme de Macy, vers 1545).

194. *Les Clouet* 1970, p. 14 (« les carcans de rubis et de perles »).

195. Contrairement à ce qui a souvent été écrit, l'espace quadrangulaire retaillé dans le texte même de l'inscription n'était pas destiné « à recevoir la pierre sur laquelle reposaient les vases sacrés durant le sacrifice de la messe » (LEBÈGUE *et alii* 1893, n. 2 p. 16 [E. Barry]), mais bien à fixer la table d'autel sur un pied de section également quadrangulaire — le dessus de l'autel étant évidemment constitué par le revers du texte inscrit, et non l'inverse.



FIG. 27. « SARCOPHAGE AUX ÉPOUX »  
DE QUARANTE. Détail du portrait féminin.  
Cliché Marc Balty.



FIG. 28. LONDRES, BRITISH MUSEUM. Portrait  
de Catherine de Médicis par François Clouet  
(ex collection Salting). Cliché commons.  
[wikimedia.org/wiki/File:Catherine1555.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Catherine1555.jpg)



FIG. 29. MADAME LA GRAND DE BEAUNE.  
Portrait, d'après MOREAU-NÉLATON 1910,  
pl. 15.

Quarante. Or, durant la plus grande partie de ces guerres, de 1565 à 1603, soit pendant trente-huit ans, alors que le siège abbatial de Quarante était demeuré vacant, les revenus de l'abbaye avaient été perçus par le biais de ses protecteurs, les seigneurs de la Jugie de Rieux<sup>196</sup>. On concevra aisément que ce puisse être un des membres de cette importante famille qui ait obtenu le privilège de transformer de la sorte une des chapelles du chœur de l'église.

François de la Jugie, nommé gouverneur de Narbonne par Charles IX en 1565 et qui mourut en 1596, constituerait, du moins à première vue, avec son épouse Anne d'Ornezan, un candidat idéal<sup>197</sup> : chef de guerre, il avait combattu dans le Piémont avant de participer activement, dans le camp d'Henri de Montmorency, gouverneur de Languedoc depuis 1563, à tous les combats qui se déroulèrent dans la région, d'abord contre les huguenots, puis contre les Ligueurs du vicomte de Joyeuse. Conseiller du roi en son conseil privé, il avait été chargé par Charles IX de plusieurs missions de confiance et en avait été récompensé par une importante pension et le titre de chevalier de l'Ordre du Roy, dit Ordre de Saint-Michel (1570). Mais François de la Jugie fut enterré dans l'église de Rieux et la date même de son décès nous reporte à une époque où les toques des années 1570 avaient pris une tout autre allure.

Aussi songera-t-on plutôt à Raymond de Beccarie de Pavie, baron de Fourquevaux<sup>198</sup>, qui avait épousé en secondes noces, Marguerite de la Jugie, la propre sœur de François. Les liens de l'abbaye avec les Rieux seraient, dans ce cas, tout aussi étroits et la personnalité de Fourquevaux, fervent catholique<sup>199</sup>, plus proche du vicomte de Joyeuse que de Montmorency, s'accorderait mieux encore avec la présence du sarcophage dans l'abbatiale de Quarante que celle de François de la Jugie, qui appartenait indiscutablement à une noblesse, certes catholique, « mais opportuniste et

196. *Gallia christiana* 1739, col. 198 (*toparchae de la Jugie de Rieux abbatia potiti sunt*) ; VABRE 1907, p. 160 ; SAINT-JEAN 1975, p. 62.

197. Sur le personnage, sa présence parmi les délégués de la noblesse aux États de Languedoc et les missions qui lui furent confiées auprès du roi ou par le roi, cf. *Histoire de Languedoc, V, passim* (index s. v. « de la Jugie », col. 441, ou « de Rieux », col. 476 ; pour les missions dont le chargea Charles IX et les récompenses qu'il en obtint, cf. HOZIER 1783, p. 1146.

198. Pour le personnage, cf. HOZIER 1741, s. v. « de Beccarie-de Pavie », p. 13-32 [157-176 de la rééd. de 1865] ; *Le grand dictionnaire historique*, VIII.2, 1759, s. v. « Pavie (Raymond de Pavie) », p. 129-130 ; DOUAI 1896, p. I-VII ; pour sa carrière, succinctement résumée, cf. également LEFRANC 1915, p. 116-118, que l'on consultera surtout pour la présentation qui est donnée, p. 118-154, de son traité de *Discipline militaire* (c'est le nom par lequel son auteur lui-même le désigne) : *Instructions sur le fait de la guerre extraictes des livres de Polybe, Frontin, Végece, Cornazan, Machiavelle, et plusieurs autres bons auteurs*, Paris, 1548.— Pour un portrait peint de Raymond de Pavie, cf. DU MÉGE 1858, pl. entre les p. 560 et 561.

199. Pour ses positions religieuses, cf. HAAN 2006.

conciliatrice », un « Tiers-parti centriste », comme l'écrit E. Le Roy Ladurie<sup>200</sup>. Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel (1563), conseiller du Roi en son conseil privé, il fut gouverneur de Narbonne de 1557 à 1565, puis de 1572 à 1574 — après avoir été ambassadeur en Espagne auprès de Philippe II, période durant laquelle c'est précisément son beau-frère de la Jugie qui avait exercé cette charge de gouverneur. Dans son testament daté du 3 juillet 1574, il avait souhaité « estre enterré dans l'Eglise Cathédrale de S. Just de Narbonne, au lieu qu'il plairoit à Monseigneur l'Archevesque ou son Vicaire Général & à Messieurs les Chanoines de cette Eglise »<sup>201</sup> et il y fut effectivement « sépulturé, le VI<sup>e</sup> dud. moys, dans le cueuer, devers le cueur gauche, au costé gauche de noble seigneur d'Arques »<sup>202</sup>. Le sarcophage de Quarante ne saurait donc être non plus son tombeau ; mais les portraits retaillés dans les bosses du médaillon ne laissent aucun doute sur les intentions premières de celui qui les fit réaliser, et le baron de Fourquevaux est bien la personnalité la plus susceptible d'avoir eu non seulement l'occasion et les moyens de se procurer ce sarcophage que l'on venait de découvrir, mais aussi l'idée première de s'y faire inhumer. Le tournant pris par sa carrière, qui le mena à Madrid pendant sept ans, et les événements religieux du moment modifièrent apparemment son projet. Le monument put alors simplement rappeler l'attachement de la famille de la Jugie à l'abbaye. De là, l'aménagement de cette chapelle dont l'autel n'était autre que l'inscription des flaminiques *Pisentia Metella* et *Firmina Rusticilla* et dont le sarcophage aux époux constituait le retable. Telle quelle, l'installation date-t-elle cependant des années 1570 ? Après la tourmente religieuse et le siège de la ville par Montmorency en 1590, l'abbaye de Quarante connut une période de réel renouveau durant le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle avec le retour d'un abbé commendataire en 1603. On ne saurait entièrement exclure que ce soit plutôt de ce moment que date l'aménagement de l'absidiole, dû peut-être à la piété de la veuve de Fourquevaux (dont on ignore malheureusement la date de décès). Durant ces années, en effet, Jean Antoine de Thézan de Saint-Geniès, abbé de 1621 à 1636, offrit à l'église trois châsses d'argent, dont deux sont toujours conservées dans le trésor de l'abbatiale<sup>203</sup> : le décor de feuilles imbriquées de leur couvercle s'inspire, de toute évidence, de celui du sarcophage. Ce pourrait être un indice des transformations subies alors par la chapelle sud.

D'ascendance italienne, Raymond de Pavie avait participé aux guerres d'Italie dès 1528, suivant, à dix-neuf ans, M. de Lautrec dans son expédition pour délivrer Clément VII ; il avait été blessé à Pavie mais avait participé au désastreux siège de Naples en août 1528 ; prisonnier durant presque un an, il n'était revenu à Toulouse pour y parfaire ses études qu'en 1530. En 1543, il avait accompagné le comte Charles de Cossé-Brissac au Piémont, puis avait été envoyé par le roi, vers 1547, auprès du duc de Parme, Octave Farnèse, avec le titre de lieutenant pour le Roi, comme surintendant des finances pour toute la région, puis, en 1552, comme gouverneur en remplacement de Pierre Strozzi envoyé lui-même à Sienne. Chargé de rassembler, en Lombardie et en Romagne, un corps de cavalerie et d'infanterie pour affronter les contingents hispano-germaniques venus en appui aux troupes de Cosme de Médicis, il avait d'abord infligé de sévères revers aux « Impériaux » mais avait, par la suite, été blessé et fait prisonnier à la bataille de Marciano (Val di Chiana) en 1554. Emprisonné à Florence durant treize mois, il n'avait été libéré qu'après le versement d'une importante rançon. À son retour en France, Henri II l'avait renvoyé à Parme et chargé de deux missions de confiance à Ferrare auprès d'Hercule d'Este. Ne serait-ce pas là, dans cette Italie du Nord où l'usage en avait été si fréquent tout au long du Moyen Âge, qu'avait germé chez Fourquevaux l'idée de se faire inhumer dans un sarcophage antique ? À Modène, la plupart des exemplaires aujourd'hui regroupés dans la cour du Museo Estense ont été réutilisés comme sépulture de divers membres de la noblesse locale aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>204</sup> ; à Florence, en 1444, c'est une belle cuve à strigiles que l'on a récupérée pour le tombeau de Giuliano Davanzati dans l'église de la SS. Trinità<sup>205</sup> ; à Naples, les trois sarcophages romains d'une chapelle de l'église S. Restituta ont été remployés pour des membres de la famille Piscicelli

200. LE ROY LADURIE 1967 [2000], p. 329.

201. Cité par HOZIER 1741, p. 30 [174].

202. Registres de la paroisse Saint-Just (décès de 1569 à 1605) : NARBONNE 1901, p. 150. Cf. DOUAIS 1896, p. VII.— Je ne puis manquer d'adresser ici de vifs remerciements à l'Association narbonnaise de généalogie, et plus particulièrement à Mme Rose-Marie Vivancos, sa présidente, et à M. Pierre Ayral, qui ont bien voulu rechercher pour moi ce document.

203. GATORZE, BLASCO 2007, p. 168-169, fig.

204. REBECCHI 1984a, p. 51-55.

205. CHIARLO 1984, p. 124-125, fig. 4.— Pour le sarcophage lui-même, ci-dessous p. 47 et n. 282.

des XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>206</sup>. On allongerait aisément la liste de ce type de *spolia*, auquel a d'ailleurs été consacré, en 1982, un important colloque<sup>207</sup>.

On regrettera, certes, que la noble famille qui réutilisa ce sarcophage n'ait pas profité du cartouche demeuré anépigraphé sous le *clipeus* pour y inscrire, sinon le nom des défunts, du moins y figurer leurs armoiries, comme il se fit souvent en Italie, aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>208</sup> ; on l'eût alors de longue date identifiée. Mais, à Quarante, les choses se passent à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et les mœurs ont changé. Cet « anonymat » du tombeau serait-il un sursaut d'humilité chrétienne ? C'est plutôt à l'abandon du projet initial de s'y faire inhumer que le sarcophage doit d'être dépourvu de toute inscription et d'avoir dès lors servi de « retable ». On comprendra aisément que le nom même des personnages qui s'y étaient fait portraiturer se soit perdu dans la mémoire collective avec la Révolution, la dissolution de l'abbaye et la disparition de ses bâtiments conventuels. Un document d'archive demeuré inédit apportera peut-être, un jour, quelque lumière supplémentaire sur cet extraordinaire monument et ses donateurs.

\*

\* \*

Reste une question que l'on ne peut esquiver. S'il faut bien reconnaître dans la *tabulatio* de la toge la caractéristique d'un vêtement d'apparat, la *toga picta* des triomphateurs et celle du consul lors de son entrée en charge, on s'étonnera de trouver à Narbonne le sarcophage d'un des plus hauts magistrats de l'Empire que l'on eût plutôt attendu à Rome. S'agirait-il, dès lors, de la sépulture d'un sénateur originaire de Narbonne et venu y finir ses jours, une fois sa carrière officielle achevée ? On ne connaît malheureusement, jusqu'ici, pour le III<sup>e</sup> siècle qui voit la montée de sénateurs originaires des provinces africaines et orientales<sup>209</sup>, aucun sénateur ayant appartenu ou pu appartenir à une famille de la grande métropole de Narbonnaise<sup>210</sup> – ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il n'y en eut aucun. Sur ce point également, de nouvelles découvertes épigraphiques fourniront peut-être l'éclairage que l'on aurait aimé et le nom attendu.

---

206. DOVERE 2010, p. 36, 38, fig. 16.

207. *Colloquio sul reimpiego dei sarcofagi romani nel Medioevo*. Pisa 5.-12. September 1982, éd. B. Andreae et S. Settis (Marburger Winkelmann-Programm 1983), Marburg/Lahn, 1984.

208. On en trouvera, *ibid.*, de très nombreux exemples, tant au nord qu'au sud de la péninsule.

209. LAMBRECHTS 1937, p. 79-88 ; LEUNISSEN 1989, p. 84-89.

210. BURNAND 2006, p. 515-612.

## Annexe

### Sarcophages romains à cannelures droites<sup>211</sup>

Les sarcophages sont regroupés en fonction de la forme générale de la cuve – cuve rectangulaire ou cuve ovale (*lènos*) – et de l'organisation de son décor.

#### A. Cuves rectangulaires :

##### 1. Cuve rectangulaire (sans décor ?) :

- Rome, Tor Cervara<sup>212</sup>

##### 2. Cuve rectangulaire à masque de Gorgone :

- Florence, Museo Bardini<sup>213</sup>

##### 3. Cuves rectangulaires à cartouche central :

- New York, commerce d'antiquités, autrefois à Lowther Castle (au centre : cartouche à queues d'aronde sur toute la hauteur de la cuve ; cannelures entièrement rudentées)<sup>214</sup>

- Rome, S. Paolo fuori le mura (cartouche, deux griffons en-dessous)<sup>215</sup>

- Valdicastro (AN), abbaye S. Salvatore (cartouche central inscrit, colonnes à cannelures torsées aux extrémités)<sup>216</sup>

##### 4. Cuves rectangulaires à *clipeus* central :

- Calenzana (Corse), église Sainte-Restitide, cuve à cannelures non rudentées (*clipeus* avec chrisme, au-dessus d'une colonnette flanquée de dauphins)<sup>217</sup>

- Rome, catacombe de Saint-Sébastien (*clipeus* avec couple)<sup>218</sup>

- Rome, Musées des Thermes, inv. 172189, prov. de Fidènes (*clipeus* avec buste masculin, cornes d'Abondance entrecroisées)<sup>219</sup>

- Rome, Palazzo Balestra, via Veneto 56 (*clipeus* avec deux bustes féminins, cornes d'Abondance croisées)<sup>220</sup>

- Rome, SS. Giovanni e Paolo (*clipeus* avec buste féminin)<sup>221</sup> ; *non uidi*

- Vatican, Grotte Vaticane (*clipeus* avec buste féminin)<sup>222</sup> ; *non uidi*

##### 5. Fragments de cuve rectangulaire à *clipeus* central :

- Grottaferrata, abbaye de S. Nilo, fragm. central (buste masculin)<sup>223</sup>

211. Sans viser pour autant à l'exhaustivité, la présente annexe fournit un premier catalogue de ce type de sarcophage ; il est essentiellement destiné à permettre une mise en série correcte de la cuve de Quarante.

212. HUSKINSON 2015, p. 70-71 : « a rectangular sarcophagus decorated with vertical fluting ».

213. Ci-dessus, n. 24.

214. MICHAELIS, p. 500 n° 108 ; Sotheby's 2015, lot n° 57 : [www.sothebys.com/fr/auctions/catalogue/lot.57.html/2015/antiquities-n09362](http://www.sothebys.com/fr/auctions/catalogue/lot.57.html/2015/antiquities-n09362) ; FADDA 2017 (*non uidi*).

215. MATZ, DUHN 1881, p. 154 n° 2571 : « Gerade geriefelt ».

216. BARATTA 2014, 50-62, fig. 3-4.

217. BENOIT 1954, p. 57, n. 3, pl. XXVII.2 ; *Repertorium* III, p. 107 n° 202, pl. 51.3 (« stadtrömisch ») ; KOCH 2012, p. 7, pl. 10.3.

218. WILPERT 1936, p. 11-12, pl. CCLXVII.2.

219. GIULIANO, *MNR* I.7.2, n° X.9 p. 308-309, fig. (M. Sapelli).

220. BIRK 2013, p. 155, 280 cat. n° 446, fig. 86.

221. AMBROGI *et alii* 2008, p. 191 n. 13 ; photo DAI Rome neg. 69.2270.

222. *Ibid.*, p. 191 n. 14.

223. *Ibid.*, p. 190-191 n° 107, fig.

- Rome, catacombe de Prétextat, fragm. (buste masculin)<sup>224</sup>
  - Rome, catacombe de Prétextat, fragm. central (*clipeus* avec buste féminin, cornes d'Abondance croisées)<sup>225</sup>
  - Rome, catacombe de Prétextat, fragm. central (*clipeus* avec buste masculin)<sup>226</sup>
  - Rome, catacombe de Saint-Sébastien (*clipeus* avec couple)<sup>227</sup>
6. Cuve rectangulaire à *clipeus* central et cartouche inscrit :
- Londres, Museum of London (*clipeus* avec buste féminin, cartouche inscrit *RIB I, 20*)<sup>228</sup>
  - Quarante, abbatale Sainte-Marie (*clipeus* avec couple, au-dessus d'un cartouche non inscrit)
  - Rome, catacombe de Priscille (*clipeus* avec buste féminin, portrait en bosse, au-dessus d'un cartouche en forme de sarcophage à acrotères, non inscrit)<sup>229</sup>
  - Rome, catacombe de Priscille, fragm. central (*clipeus* avec buste féminin au-dessus d'un cartouche inscrit)<sup>230</sup>
7. Cuve rectangulaire à *clipeus* central et *Erotos* avec torche renversée aux deux extrémités :
- Rome, catacombe de Priscille, PRI 0114 (*clipeus* avec buste masculin, cornes d'Abondance entrecroisées en-dessous)<sup>231</sup>
  - Rome, Musées Capitolins, prov. de la via Prenestina (*clipeus* avec buste féminin, Lédà, cygne et berger en-dessous)<sup>232</sup>
  - Rome, autrefois Casa Tranquilli (*clipeus* avec buste féminin, cornes d'Abondance entrecroisées en-dessous)<sup>233</sup>
  - Rome, Palais Farnèse (*clipeus* avec bustes d'un couple, Bon Pasteur entre deux brebis)<sup>234</sup>
8. Fragment de cuve rectangulaire à *Erotos* aux extrémités :
- Rome, Palatin, prov. Palazzo del Commercio, fragm. (Éros avec torche renversée à dr.)<sup>235</sup>
9. Cuve rectangulaire à *clipeus* central et hermès aux deux extrémités :
- Porto Torres, Antiquario Turritano (*clipeus* avec buste féminin, scène pastorale avec berger trayant une chèvre en-dessous, hermès de jeunes gens aux deux extrémités)<sup>236</sup>
10. Cuve rectangulaire à panneau central et Saisons aux deux extrémités :
- Vatican, Musées, Galleria lapidaria (enfant debout tenant un oiseau au centre, Génies de l'Automne et de l'Hiver aux extrémités)<sup>237</sup>
11. Cuves rectangulaires à panneau central décoré :
- Arles, Musée de l'Arles antique, fragm. (Orante au centre)<sup>238</sup>

---

224. WILPERT 1936, p. 9, 12, pl. CCLXXIX.7.

225. *Ibid.*, pl. CCLXXIX.6.

226. *Ibid.*, pl. CCLXXIX.7.

227. *Ibid.*, p. 11-12, pl. CCLXVII.2.

228. [www.museumoflondonprints.com/image/677120/roman-sarcophagus-3rd-4th-century](http://www.museumoflondonprints.com/image/677120/roman-sarcophagus-3rd-4th-century).

229. [www.archeologiasacra.net/pcas-/web:ricerca/fotografico?STO-Pri.S.32](http://www.archeologiasacra.net/pcas-/web:ricerca/fotografico?STO-Pri.S.32).

230. WILPERT 1929, p. 86, pl. LVII.1 ; [www.archeologiasacra.net/pcas-/web:ricerca/fotografico?STO-Pri.S.1](http://www.archeologiasacra.net/pcas-/web:ricerca/fotografico?STO-Pri.S.1). — La présence d'un nimbe derrière la tête de la petite fille morte à l'âge de deux ans (*ICUR*, IX, 25571) n'implique cependant pas qu'elle ait été chrétienne ; le sarcophage n'est d'ailleurs pas repris dans *Repertorium I*.

231. [mupris.net/Archivio/PRI0114](http://mupris.net/Archivio/PRI0114).

232. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 157 n. 2-3 ; SICHTERMANN 1984, p. 51-52, fig. 14-16 ; ANGELICOUSSIS 2007, p. 118, pl. 43.1-2 ; FITTSCHEN, ZANKER 2014, p. 161-162 n° 185, pl. 166 ; HUSKINSON 2015, p. 130, fig. 7.7.

233. MATZ, DUHN 1881, p. 158 n° 2587 : « Gerade geriefelt ».

234. WILPERT 1929, p. 92, pl. LXXI.4 ; KOCH, SICHTERMANN 1982, fig. 292 ; *Repertorium I*, p. 403 n° 962, pl. 155 ; BIRK 2013, p. 278 cat. n° 435.

235. MATZ, DUHN 1881, p. 150 n° 2550 : « Gerade geriefelt ».

236. IBBA, TEATINI 2006, p. 39-43, fig. 1 ; TEATINI 2011 (*non uidi*).

237. KRANZ 1984a, p. 231 n° 191, pl. 75.4.

238. WILPERT 1932, p. 337, pl. CCXXXIX.4 ; BENOIT 1954, p. 57 n° 69, pl. XXVII.5 ; *Repertorium III*, p. 55-56 n° 74, pl. 28.2.

- Rome, catacombe de Priscille, fragm. central (homme en pied tenant un *volumen* sur un fond de *parapetasma*)<sup>239</sup>
- Rome, Musée de Saint-Callixte, fragm. central (Bon Pasteur)<sup>240</sup>
- Rome, SS. Pietro e Marcellino, *ad duas lauros*, fragm. à cannelures non rudentées (Orante au centre)<sup>241</sup>

12. Cuves rectangulaires à panneau central et panneaux latéraux décorés :

- Pise, Museo Nazionale di S. Matteo (Bon Pasteur au centre, bergers aux extrémités)<sup>242</sup>
- Rome, S. Cecilia in Trastevere (Bon Pasteur au centre, homme [?] et femme en pied aux extrémités)<sup>243</sup>
- Rome, S. Prassede, fragm. (Orante au centre, Bon Pasteur à dr.)<sup>244</sup>
- Withington Hall (strigiles sur le front de la cuve, cannelures rudentées sur la partie antérieure des petits côtés ; les Trois Grâces au centre, les défunts en pied aux extrémités)<sup>245</sup>

13. Cuves rectangulaires à panneaux latéraux décorés :

- Rome, Catacombe de Saint-Callixte, fragm. (Bon Pasteur à dr.)<sup>246</sup>
- Rome, Catacombe de Saint-Callixte, fragm. (Bon Pasteur [? syrx accrochée à un arbre])<sup>247</sup>
- Rome, Catacombe de Saint-Sébastien, fragm. (Apôtre [?] à g.)<sup>248</sup>
- Rome, Cimitero Maggiore, fragment (berger avec chien, brebis et taureau à l'extrémité gauche)<sup>249</sup>
- Rome, Palais Colonna, jardins (?) (cannelures au centre ; homme et femme en pied aux extrémités)<sup>250</sup>
- Vatican, Museo Gregoriano cristiano, prov. Catacombe de Prétextat, fragm. gauche (femme en *palla* à l'extrémité gauche)<sup>251</sup>

14. Fragments de cuves rectangulaires :

- Rome, catacombe de Priscille, inv. PRI 0422<sup>252</sup>
- Rome, catacombe de Priscille, inv. PRI 0676<sup>253</sup>

15. Plaques de fermeture de *loculi* :

- Rome, Catacombe de Prétextat (Bon Pasteur entre deux brebis)<sup>254</sup>
- Vatican, Museo Gregoriano Profano, autrefois Giardino della Pigna (poète et Muse au centre)<sup>255</sup>

*B. Cuves ovales (lènoi) :*

1. *Lènoi* à masques de lions (avec ou sans anneau dans la gueule) aux deux extrémités :

- Florence, commerce d'antiquités 1990, fragm. (tête de lion avec cannelures)<sup>256</sup>

239. [www.archeologiasacra.net/pcas/-web:ricerca/fotografico?STO-Pri.S.7](http://www.archeologiasacra.net/pcas/-web:ricerca/fotografico?STO-Pri.S.7).

240. WILPERT 1929, p. 81, pl. LXXI.5 ; *Repertorium* I, p. 187 n° 404, pl. 71.

241. WILPERT 1929, p. 80-81, pl. LIX.2 ; *Repertorium* I, p. 260 n° 647, pl. 97.

242. WILPERT 1929, p. 96, 98, pl. LXXXVIII.1-3, 5-7 ; ENGEMANN 1973, p. 73, 75, pl. 36-37a-b ; KOCH 2000, p. 242 n° 40, fig. 24-26 ; *Repertorium* II, p. 28-29 n° 90, pl. 27.1.

243. WILPERT 1929, p. 86, pl. LXXI.1 ; *Repertorium* I, p. 304-305 n° 743, pl. 116 ; HUSKINSON 2015, p. 254.

244. WILPERT 1929, p. 79, pl. LXXI.3 ; *Repertorium* I, p. 311 n° 757, pl. 119 ; Birk 2013, p. 134, 211 n° 14, fig. 72.

245. SICHTERMANN 1992, p. 178 n° 168, pl. 124.3 ; BOSCHUNG *et alii* 1997, p. 136-137 n° 174, pl. 120-122.

246. WILPERT 1929, p. 78, pl. LXXI.2 ; *Repertorium* I, p. 187 n° 405, pl. 71.

247. WILPERT 1929, p. 65, pl. XLIX.9.

248. *Repertorium* I, p. 142 n° 245, pl. 55.

249. WILPERT 1932, pl. CCLIX.4-5.

250. SICHTERMANN 1980, p. 170 ; photo neg. DAI Rom 54.1020 (*non uidi*).

251. WILPERT 1929, p. 101, pl. LXXXVII.2.

252. [mupris.net/Archivio/PRI0422](http://mupris.net/Archivio/PRI0422).

253. [mupris.net/Archivio/PRI0676](http://mupris.net/Archivio/PRI0676).

254. WILPERT 1929, p. 93-94, pl. LXXVI.3 ; *Repertorium* I, p. 235 n° 570, pl. 88.

255. AMELUNG 1903, p. 875 n° 196, pl. 111 ; WILPERT 1929, p. 13, fig. 4 ; MARROU 1938 [1964], p. 95-96 n° 95 ; WEGNER 1966, p. 46-47 n° 115, pl. 119b ; DIMAS 1998, p. 106-109, 291 n° 341.

256. STROSZEK 1998, p. 106 n° 20, pl. 78.5-6.

- New York, commerce d'antiquités 1991, fragm. (tête de lion avec cannelures)<sup>257</sup>
- Rome, autrefois Palais Aldobrandini-Miollis (masque de lion avec anneau dans la gueule)<sup>258</sup>
- Rome, autrefois Palais Corsini (tête de lion aux deux extrémités)<sup>259</sup>
- Rome, coll. privée, fragm. (tête de lion avec anneau et cannelures)<sup>260</sup>
- Rome, Palais Pallavicini-Rospigliosi (tête de lion avec anneau aux extrémités ; cannelures uniquement sur les côtés arrondis)<sup>261</sup>
- Rome, S. Maria degli Angeli, fragm. (tête de lion avec anneau et cannelures)<sup>262</sup>
- Rome, S. Maria dell'Anima, cour, fragm. (tête de lion avec anneau et cannelures)<sup>263</sup>
- Rome, S. Maria del Priorato (tête de lion avec anneau dans la gueule et berger aux deux extrémités)<sup>264</sup>
- Rome, Studio Canova, fragm. (tête de lion et cannelures)<sup>265</sup>
- Rome, fontaine de la passeggiata del Gianicolo (tête de lion avec anneau aux extrémités)<sup>266</sup>
- Salerne, S. Domenico, (protomés de lion)<sup>267</sup>

## 2. *Lènoi* (lion attaquant un animal aux deux extrémités) :

- Rome, autrefois via Piè di marmo (lion attaquant un sanglier aux deux extrémités)<sup>268</sup>
- Rome, Villa Massimi (lion attaquant un sanglier aux deux extrémités)<sup>269</sup>
- Pise, Camposanto, A 12 ext. (lion attaquant un équidé aux deux extrémités)<sup>270</sup>

## 3. *Lènos* à *clipeus* central et lion passant aux deux extrémités :

- Copenhague, Glyptothèque Ny Carlsberg 781 (*clipeus* avec buste masculin au-dessus de masques tragiques adossés)<sup>271</sup>

## 4. *Lènoi* à *clipeus* central et lion s'approchant d'un canthare aux deux extrémités :

- Rome, Villa Ada-Savoia, prov. de la Villa Ludovisi<sup>272</sup>
- San Simeon (Calif.), William Randolph Hearst Estate, autrefois Rome, via delle Tre Cannelle 72 (*clipeus* avec buste d'enfant, cornes d'Abondance entrecroisées en-dessous)<sup>273</sup>
- Vatican, nécropole de la *via Triumphalis* (*clipeus* avec buste masculin, au-dessus d'une scène de labour ; lions buvant dans un cratère aux extrémités)<sup>274</sup>

257. Sotheby's, 18.06.1991, n° 227, fig. ; STROSZECK 1998, p. 106 n° 26, pl. 92.7.

258. MATZ, DUHN 1881, p. 176, n° 2681 : « Die Riefeln sind gerade » ; STROSZECK 1998, p. 116 n° 91.

259. MATZ, DUHN 1881, p. 176, n° 2679 : « Sarkophage mit geraden Riefeln » ; je ne pense donc pas qu'il puisse s'agir du sarcophage à strigiles qui sert de fontaine à l'entrée latérale du Palais Torlonia voisin, signalé par DE LUCA 1976, p. 2 n. 11. Ce pourrait être, en revanche, le sarcophage aujourd'hui au Janicule, STROSZECK 1998, p. 118 n° 109, pl. 18.2 et 94.6 ; cf. p. 167 n° A 73.

260. STROSZECK 1998, p. 111 n° 55, pl. 90.2 ; provenant, sans doute, du même sarcophage que le fragment de S. Maria degli Angeli, ci-dessous n. 262.

261. MATZ, DUHN 1881, p. 176 n° 2678 ; STROSZECK 1998, p. 117 n° 104, pl. 12.4, 20.3-4.

262. STROSZECK 1998, p. 118 n° 113, pl. 90.1 ; provenant, sans doute, du même sarcophage que le fragment d'une collection privée romaine, ci-dessus n. 260.

263. STROSZECK 1998, p. 118 n° 114, pl. 104.7.

264. MATZ, DUHN 1881, p. 176 n° 2682 ; ARIAS *et alii* 1977, p. 64 ; STROSZECK 1998, p. 118 n° 115, pl. 10.1, 21.3-4, 83.7-8.

265. STROSZECK 1998, p. 119 n° 120, pl. 88.3-4.

266. STROSZECK 1998, p. 118 n° 109, pl. 18.2 et 94.6. Cf. également ci-dessus n. 237.

267. [www.db.histantarsi.eu/web/rest/Reperto%20Archeologico/innerFormFiles/XBENICULTURALI/HISTANTARSI/\\_thumb136757329](http://www.db.histantarsi.eu/web/rest/Reperto%20Archeologico/innerFormFiles/XBENICULTURALI/HISTANTARSI/_thumb136757329)

268. MATZ, DUHN 1881, p. 172 n° 2656a : « Gerade geriefelt ».

269. MATZ, DUHN 1881, p. 172 n° 2656 : « Gerade geriefelt » ; STROSZECK 1998, p. 161 n° 400.

270. ARIAS *et alii* 1977, p. 64, pl. XIII-XIV.26-28 ; KOCH, SICHTERMANN 1982, fig. 294 ; KOCH 1993, p. 24, fig. 11 ; STROSZECK 1998, p. 138 n° 244, pl. 33.2, 96.3.

271. STROSZECK 1998, p. 128 n° 175, pl. 24.1, 3 ; ØSTERGAARD 1996, p. 134-135 n° 57, fig.

272. GIULIANO *MNR* I.6, p. 145-146 n° VI.6 (M. E. Micheli) ; STROSZECK 1998, p. 130 n° 192, pl. 24.2, 4.

273. MATZ, DUHN 1881, p. 164 n° 2619 : « Gerade geriefelt » ; STROSZECK 1998, p. 131 n° 195, pl. 26.1, 3.

274. LIVERANI, SPINOLA 2010, 273, 284, fig. 116-118.

5. *Lènoi* à *clipeus* central et lion attaquant un animal aux deux extrémités :

- Liverpool, Merseyside County Museum, inv. 1959.148.273, prov. Ince Blundell Hall, fragm. (lion attaquant un cervidé)<sup>275</sup>
- Malibu, J. Paul Getty Museum (*clipeus* avec buste féminin au-dessus de masques de théâtre, lions attaquant un sanglier aux extrémités)<sup>276</sup>
- Rome, Palais Farnèse (*clipeus* avec buste féminin, cornes d'Abondance entrecroisées, lion attaquant un cerf aux deux extrémités)<sup>277</sup>
- Rome, autrefois au Palais Giustiniani (*clipeus* avec buste féminin, masques tragiques en-dessous, lion attaquant un loup aux deux extrémités)<sup>278</sup>
- Vienne, Kunsthistorisches Museum, inv. I 1128, prov. de Catajo (*clipeus* avec buste d'enfant [?], combat de coqs ; lion attaquant une antilope à g., un sanglier à dr.)<sup>279</sup>

6. *Lènoi* avec bustes aux deux extrémités :

- Manziana, Villa G. Tittoni, autrefois à Rome, au Palais Castellani, *lènos* fragm. (buste masculin sortant d'un calice d'acanthé au centre et aux extrémités)<sup>280</sup>
- Pise, Camposanto, C 1 ext., *lènos* (strigiles sur le front de la cuve, cannelures rudentées sur les côtés arrondis, bustes sortant d'un calice d'acanthé aux extrémités)<sup>281</sup>

7. *Lènos* à panneau central et masques de lion aux extrémités (anneau dans la gueule) :

- Florence, S. Trinità, chapelle Davanzati (strigiles sur le front de la cuve, cannelures rudentées sur les côtés arrondis ; au centre, Bon Pasteur entre deux brebis)<sup>282</sup>

\*

\* \*

Il n'y a pas lieu de retenir, en revanche, un certain nombre d'exemplaires plus simples, voire plus frustes, de production locale, qui adoptent également un décor de cannelures (et ce, que celles-ci soient creuses ou rudentées) ; on ne saurait les comparer à quelque titre que ce soit avec le sarcophage de Quarante. On les trouve dans la plupart des provinces de l'Empire, en Tarraconaise<sup>283</sup>, en Gaule<sup>284</sup>, en Dalmatie<sup>285</sup>, mais aussi – encore que beaucoup plus soignés – en Grèce (Preveza, Nicopolis)<sup>286</sup> et en Asie Mineure (Aphrodisias, Hiérapolis, Smyrne)<sup>287</sup>.

---

275. MICHAELIS 1882, p. 391 n° 273 ; STROSZECK 1998, p. 135 n° 227, pl. 126.6.

276. KOCH 1988, 58-59 n° 19, fig. ; STROSZECK 1998, p. 136 n° 231, pl. 64.5-6, 65.1, 116.4.

277. MATZ, DUHN 1881, p. 164 n° 2618 : « Mit geraden Riefeln » ; STROSZECK 1998, p. 148-149 n° 315, pl. 61.2.

278. MATZ, DUHN 1881, p. 164 n° 2617 : « Gerade geriefelt » ; STROSZECK 1998, p. 159 n° 382.

279. DÜTSCHKE 1882, p. 222 n° 556 ; STROSZECK 1998, p. 161-162 n° 406, pl. 68.1, 3.

280. SICHTERMANN 1980, p. 170, pl. 57.1-2 ; GOETTE 1990, p. 165 (à propos du n° S 71), pl. 80.2.— Contrairement à H. Sichtermann, je pense que la cuve était ornée de trois bustes, les bustes des extrémités se détachant sur un *parapetasma* (pl. 57.2), celui du centre (pl. 57.1) non.

281. JUCKER 1961, p. 30 n° S 3, pl. 6 ; ARIAS *et alii* 1977, p. 123-125, pl. LXIII.131-133 ; SICHTERMANN 1980, p. 170 ; FITTSCHEN 1984, 134, fig. 17-18.

282. WILPERT 1929, p. 83, pl. LXVI.1 ; CHIARLO 1984, p. 125, fig. 4 ; STROSZECK 1998, p. 105 n° 15, pl. 12.2, 84.1-2.

283. CLAVERIA 1998, p. 143-146, pl. 72.2, 76.2-5 (Tarragone) ; CLAVERIA NADAL 2001, p. 9 n° 12, pl. V.4 (Sitges), 21-25 n°s 28-32, pl. XIII.2-3, XVI.1-2 et n°s 34-39 pl. XIV.2, 4, XV.1-3 et XVI.2 (Tarragone, S. Fructuoso) et p. 135 ; BÜCHSENSCHÜTZ 2018, p. 80, n°s 96-98 p. 197-198, pl. 47.1-3 (Sitges et Tarragone).

284. CLAVERIA NADAL 2001, p. 135 n. 823 (renseignement communiqué par V. Gaggadis-Robin).

285. CAMBI 1998, p. 174 (sarcophages locaux en marbre de Proconnèse à cannelures creuses ; « Die Oberfläche trägt manchmal senkrechte Kanneluren »), pl. 84.1.

286. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 441 n° 83, 451, fig. 472 ; PAPAGIANNI 2012, p. 161-164, pl. 71.1, 72.3, 74.2-5.

287. KOCH, SICHTERMANN 1982, p. 530 ; WAELKENS 1982, p. 39-41, pl. 12.1-2 et 4 ; İŞİK 1984, p. 251, fig. 13 ; PAPAGIANNI 2012, p. 164, n. 22-25.

## Bibliographie

**Age of Spirituality 1979** : *Age of Spirituality. Late Antique and Early Christian Art. Third to Seventh Century*, cat. expos., éd. Kurt Weitzmann, New York, Metropolitan Museum of Art, 1979.

**AGNOLI 1998** : AGNOLI (Nadia), « Note preliminari allo studio delle lastre di chiusura di loculo di Ostia », dans *Akten des Symposiums " 125 Jahre Sarkophag-Corpus "*. Marburg, 4.-7. Oktober 1995, éd. Guntram Koch (Sarkophag-Studien, 1), Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1998, p. 129-137.

**ALEXANDRIDIS 2004** : ALEXANDRIDIS (Annetta), *Die Frauen des römischen Kaiserhauses. Eine Untersuchung ihrer bildlichen Darstellung von Livia bis Iulia Domna*, Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 2004.

**ALFÖLDI 1935** : ALFÖLDI (Andreas), « Insignien und Tracht der römischen Kaiser », dans *Römische Mitteilungen*, t. 50, 1935, p. 3-158 ; commodément repris dans ALFÖLDI 1977, p. 121-276.

**ALFÖLDI 1977** : ALFÖLDI (Andreas), *Die monarchische Repräsentation im römischen Kaiserreiche*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1977.

**AMBROGI et alii 2008** : AMBROGI (Annarena) et alii, *Sculture antiche nell'Abbazia di Grottaferrata*, Rome, Comitato nazionale per le celebrazioni del Millenario della fondazione dell'Abbazia di S. Nilo a Grottaferrata, 2008.

**AMEDICK 1999** : AMEDICK (Rita), « Porträts von Paaren auf Sarkophagen », dans *Antike Porträts. Zum Gedächtnis von Helga von Heintze*, éd. H. von Steuben, Möhnesee, Bibliopolis, 1999, p. 237-246.

**AMELUNG 1903** : AMELUNG (Walther), *Die Sculpturen des Vaticanischen Museums, I*, Berlin, Georg Reimer, 1903 ; rééd. anastatique Berlin – New York, Walter de Gruyter, 1995.

**ANDREAE 1985** : ANDREAE (Bernard), « Bossierte Porträts auf römischen Sarkophagen – ein ungelöstes Problem », dans *Symposium über die antiken Sarkophage*. Pisa 5.-12. September 1982, éd. B. Andreae (Marburger Winkelmann-Programm 1984), Marburg/Lahn, Verlag des Kunstgeschichtlichen Seminars, 1984, p. 109-128.

**ANGELICOUSSIS 2007** : ANGELICOUSSIS (Elizabeth), « An Image of Leda and the Swan on a Sarcophagus from Ince Blundell Hall », dans *Akten des Symposiums des Sarkophag-Corpus 2001*. Marburg, 2.-7. Juli 2001, éd. Guntram Koch (Sarkophag-Studien, 3), Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 2007.

**ARIAS, CRISTIANI, GABBA 1977** : ARIAS (Paolo Enrico), CRISTIANI (Emilio), GABBA (Emilio), *Camposanto monumentale di Pisa. Le antichità, I. Sarcofagi romani, iscrizioni romane e medioevali*, Pise, Pacini Editore, 1977.

**ASGARI 1977** : ASGARI (Nuşin), « Die Halbfabrikate kleinasiatischer Girlandensarkophage und ihre Herkunft », dans *Archäologischer Anzeiger*, 1977, p. 329-380.

**ASGARI 1990** : ASGARI (Nuşin), « Objets de marbre finis, semi-finis et inachevés du Proconnèse », dans *Pierre éternelle. Du Nil au Rhin. Carrières et préfabrication*, éd. Marc Waelkens, cat. expos., Bruxelles, Crédit Communal, 2011, p. 106-126.

**ASGARI, FIRATLI 1978** : ASGARI (Nuşin), FIRATLI (Nezih), « Die Nekropole von Kalchedon », dans *Studien zur Religion und Kultur Kleinasiens. Festschrift für Friedrich Karl Dörner, I*, éd. Sencer Şahin, Elmar Schwertheim et Jörg Wagner (Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain, 66), Leyde, E. J. Brill, 1978, p. 1-92.

**BARATTA 2007** : BARATTA (Giulia), « La mandorla centrale dei sarcofagi strigilati. Un campo iconografico ed i suoi simboli », dans *Römische Bilderwelten. Von der Wirklichkeit zum Bild und zurück*. Kolloquium der Gerda Henkel Stiftung am Deutschen archäologischen Institut Rom. 15.-17. März 2004, éd. Fernande et Tonio Hölscher (Archäologie und Geschichte, 12), Heidelberg, Verlag Archäologie und Geschichte, 2007, p. 191-215.

**BARATTA 2014** : BARATTA (Giulia), « Il sarcofago romano destinato a San Romualdo nell'abbazia di San Salvatore a Valdicastro (AN) : un caso di riutilizzo », dans *Picus*, t. 39, 2014, p. 43-64.

**BARATTE, METZGER 1985** : BARATTE (François), METZGER (Catherine), *Catalogue des sarcophages en pierre d'époques romaine et paléochrétienne* [Musée du Louvre], Paris, éd. de la Réunion des musées nationaux, 1985.

**BENDINELLI 1922** : BENDINELLI (Goffredo), « Ipogei sepolcrali scoperti presso il km. IX della Via Trionfale (Casale del Marmo) », dans *Notizie degli scavi di antichità*, 5<sup>e</sup> sér., t. 19, 1922, p. 428-444.

**BENOIT 1954** : BENOIT (Fernand), *Sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Marseille (Gallia, suppl. 5)*, Paris, C.N.R.S., 1954.

**BERGMANN 1977** : BERGMANN (Marianne), *Studien zum römischen Porträt des 3. Jahrhunderts n. Chr.* (Antiquitas. Reihe 3. Abhandlungen zur Vor- und Frühgeschichte, zur klassischen und provinzial-römischen Archäologie und zur Geschichte des Altertums, 18), Bonn, Rudolf Habelt Verlag GmbH, 1977.

**BIELEFELD 1997** : BIELEFELD (Doris), *Die stadtrömischen Erosen-Sarkophage, 2. Weinlese- und Ernteszenen* (Die antiken Sarkophagreliefs, V.2.2), Berlin, Gebr. Mann Verlag, 1997.

**BIRK 2013** : BIRK (Stine), *Depicting the Dead. Self-Representation and Commemoration on Roman Sarcophagi with Portraits* (Aarhus Studies in Mediterranean Antiquity, XI), Aarhus, Aarhus University Press, 2013.

**BIRT 1907** : BIRT (Thomas), *Die Buchrolle in der Kunst. Archäologisch-antiquarische Untersuchungen zum antiken Buchwesen*, Leipzig, B. G. Teubner, 1907.

**BONNET 1946** : BONNET (Émile), *Carte archéologique de la Gaule romaine, X. Texte complet du département de l'Hérault*, Paris, Presses Universitaires de France, 1946.

**BOSCHUNG et alii 1997** : BOSCHUNG (Dietrich) et alii, *Die antiken Skulpturen in Chatsworth* (Monumenta artis Romanae, XXVI), Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1997.

**BRANDENBURG 1975-1976** : BRANDENBURG (Hugo), « L'inizio della produzione di sarcofagi a Roma in età imperiale », dans *Colloqui del sodalizio tra studiosi dell'arte*, 2<sup>e</sup> sér., t. 5, 1975-1976, p. 81-105.

**BRANDENBURG 1978** : BRANDENBURG (Hugo), « Der Beginn der stadtrömischen Sarkophagproduktion der Kaiserzeit », dans *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, t. 93, 1978, p. 277-327.

**BRENNECKE 1970** : BRENNECKE (Traute), *Kopf und Maske. Untersuchungen zu den Akroteren an Sarkophagedeckeln*, Diss. Berlin, 1970.

**BÜCHSENSCHÜTZ 2018** : Nora BÜCHSENSCHÜTZ, *Iberische Halbinsel und Marokko* (Repertorium der christlich-antiken Sarkophage, 4), Wiesbaden, Reichert Verlag, 2018.

**BURNAND 2006** : BURNAND (Yves), *Primores Galliarum. Sénateurs et chevaliers originaires de Gaule de la fin de la République au III<sup>e</sup> siècle*, II. *Prosopographie* (Collection Latomus, 302), Bruxelles, éd. Latomus, 2006.

**CALZA et alii 1977** : CALZA (Raissa) et alii, *Antichità di Villa Doria Pamphilj*, Rome, De Luca Editore, 1977.

**CAMBI 1998** : CAMBI (Nenad), « Sarkophage aus salonitanischen Werkstätten », dans *Akten des Symposiums " 125 Jahre Sarkophag-Corpus "*. Marburg, 4.-7. Oktober 1995, éd. Guntram Koch (Sarkophag-Studien, 1), Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1998, p. 169-181.

**CAMPBELL 1991** : CAMPBELL (Lorne), *Portraits de la Renaissance. La peinture de portraits en Europe aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, éd. Hazan, 1991.

**CATHALA 1904** : CATHALA (Marius), « Excursion du 10 mai 1903 à Montouliers, Cruzy, Quarante », dans *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, t. 15, 1904, p. 16-51.

**CHIARLO 1984** : CHIARLO (Carlo Roberto), « 'Donato l'ha lodato per chose buone' : il reimpiego dei sarcofagi di Lucca a Firenze », dans *Colloquio sul reimpiego dei sarcofagi romani nel Medioevo*. Pisa 5.—12. September 1982, éd. B. Andreae et S. Settis (Marburger Winkelmann-Programm 1983), Marburg/Lahn, Verlag des Kunstgeschichtlichen Seminars, 1984, p. 121-132.

**CLAVEL 1970** : CLAVEL (Monique), *Béziers et son territoire dans l'Antiquité* (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 112 = Centre de recherches d'histoire ancienne, 2), Paris, Les Belles Lettres.

**CLAVERIA 1998** : CLAVERIA (Montserrat), « Roman Sarcophagi in Tarragona », dans *Akten des Symposiums " 125 Jahre Sarkophag-Corpus "*. Marburg, 4.-7. Oktober 1995, éd. Guntram Koch (Sarkophag-Studien, 1), Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1998, p. 138-149.

**CLAVERIA NADAL 2001** : CLAVERIA NADAL (Montserrat), *Los sarcofagos romanos de Cataluña* (CSIR España, I.1), Murcie, Tabularium, 2001.

**COUPAT 2013** : COUPAT (Jacques), *Sarcophage antique. Abbatale Sainte-Marie de Quarante. Hérault*, Romansé, 2013. E-book : <https://www.calameo.com/books/002365010f7d7ab3e0553>

**CUMONT 1942** : CUMONT (Franz), *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains* (Bibliothèque archéologique et historique, XXXV), Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1942.

**DELLONG *et alii* 2002** : DELLONG (Éric) *et alii*, *Narbonne et le Narbonnais* (Carte archéologique de la Gaule, 11/1), Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres – Maison des Sciences de l'Homme, 2002.

**DE LUCA 1976** : DE LUCA (Gioia), *I monumenti antichi di Palazzo Corsini in Roma*, Rome, Accademia Nazionale dei Lincei, 1976.

**DEVIJVER 1989** : DEVIJVER (Hubert), « Un des monuments romains les plus connus de France (CIL XII 3175 + 3368) », dans *Ancient Society*, t. 20, 1989, p. 221-238 ; commodément repris dans DEVIJVER 1992, p. 40-57.

**DEVIJVER 1992** : DEVIJVER (Hubert), *The Equestrian Officers of the Roman Imperial Army*, II (Mavors. Roman Army Researches, IX), Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1992.

**DIMAS 1998** : DIMAS (Stephanie), *Untersuchungen zur Themenwahl und Bildgestaltung auf römischen Kindersarkophagen*, Paderborn, Scriptorium, 1998.

**DOUAIS 1896** : DOUAIS (Célestin), *Dépêches de M. de Fourquevaux, ambassadeur du roi Charles IX en Espagne. 1565-1572*, I, Paris, E. Leroux, 1896.

**DOVERE 2010** : DOVERE (Ugo), *La basilica di Santa Restituta* (Guida d'arte), Milan, 24 ORE Cultura, 2010.

**DÜTSCHKE 1882** : DÜTSCHKE (Hans), *Antike Bildwerke in Oberitalien, V. Antike Bildwerken in Vicenza, Venedig, Catajo, Modena, Parma und Mailand*, Leipzig, Verlag Wilhelm Engelmann, 1882.

**DUPONT 1956** : DUPONT (André), *Nîmes. Le Pont du Gard* (La France illustrée), Paris, éd. Alpina, 1956.

**EQUINI SCHNEIDER 1984** : EQUINI SCHNEIDER (Eugenia), *La « Tomba di Nerone » sulla via Cassia. Studio sul sarcofago di Publio Vibio Mariano* (Archaeologica, 55), Rome, Giorgio Bretschneider Editore, 1984.

**ESPÉRANDIEU 1907** : ESPÉRANDIEU (Émile), *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, Paris, Imprimerie Nationale, 1907.

**EWALD 1999** : EWALD (Björn Christian), *Der Philosoph als Leitbild. Ikonographische Untersuchungen an römischen Sarkophagreliefs* (Römische Mitteilungen, suppl. 34), Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1999.

**EYDOUX 1962** : EYDOUX (Henri-Paul), *La France antique*, Paris, Plon, 1962.

**FADDA 2017** : FADDA (Salvatore), *La collezione di antichità a Lowther Castle*, Sassari, Università degli Studi, thèse de doctorat (*non uidi*).

**FAEDO 1982** : FAEDO (Lucia), « La sepultura di Ruggero, conte di Calabria », dans ΑΠΑΡΧΑΙ. *Nuove ricerche e studi sulla Magna Grecia e la Sicilia antica in onore di Paolo Enrico Arias*, éd. Luigi Beschi *et alii*, Pise, Giardini Editori, 1982, p. 691-706.

**FAEDO 1984** : FAEDO (Lucia), « Conoscenza dell'antico e reimpiego dei sarcofagi in Liguria », dans *Colloquio sul reimpiego dei sarcofagi romani nel Medioevo*. Pisa 5.—12. September 1982, éd. B. Andreae et S. Settis (Marburger Winckelmann-Programm 1983), Marburg/Lahn, 1984, p. 133-153.

**FITTSCHEN 1984** : FITTSCHEN (Klaus), « Über Sarkophage mit Porträts verschiedener Personen », dans *Symposium über die antiken Sarkophage*. Pisa 5.-12. September 1982, éd. B. Andreae (Marburger Winckelmann-Programm 1984), Marburg/Lahn, Verlag des Kunstgeschichtlichen Seminars, 1984, p. 129-161.

**FITTSCHEN, ZANKER 2014** : FITTSCHEN (Klaus), ZANKER (Paul), *Katalog der römischen Porträts in den Capitolinischen Museen und den anderen kommunalen Sammlungen der Stadt Rom*, IV. *Kinderbildnisse, Nachträge zu den Bänden I-III, Neuzeitliche oder neuzeitlich verfälschte Bildnisse, Bildnisse an Reliefdenkmälern* (Beiträge zur Erschließung hellenistischer und kaiserzeitlicher Skulptur und Architektur, 6), Berlin, de Gruyter, 2014.

**GABELMANN 1973** : GABELMANN (Hanns), *Die Werkstattgruppen der oberitalischen Sarkophage* (Beihefte der Bonner Jahrbücher, 34), Bonn, Rudolf Habelt Verlag.

**Gallia christiana 1739** : *Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa*, t. VI. *Provincia Narbonensis*, Paris, Imprimerie royale, 1739.

**GATORZE, BLASCO 2007** : GATORZE (Jacques), BLASCO (Christian), *Quarante en Occitanie*, Quarante, Mairie de Quarante, 2007.

**GAYRAUD 1981** : GAYRAUD (Michel), *Narbonne antique des origines à la fin du III<sup>e</sup> siècle* (Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 8), Paris, Diffusion de Boccard, 1981.

**GINOUVÈS, MARTIN 1985** : GINOUVÈS (René), MARTIN (Roland), *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, t. I. *Matériaux, techniques de construction, techniques et formes du décor*, Collection de l'École française de Rome, 84, École française d'Athènes – École française de Rome, 1985.

**GIRY 1974** : GIRY (Joseph), *Béziers, Hérault (34)*, Colmar - Ingersheim, éd. S.A.E.P., 1974.

**GIULIANO, MNR** : *Museo Nazionale Romano. Le sculture*, vol. I.1-10, éd. A. Giuliano, Rome, De Luca Editore, 1979-1995.

**GOERTHERT 1972** : GOERTHERT (Friedrich Wilhelm), *Katalog der Antikensammlung des Prinzen Carl von Preußen im Schloß zu Klein-Glienicke bei Potsdam*, Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1972.

**GOETTE 1990** : GOETTE (Hans Rupprecht), *Studien zu römischen Togadarstellungen* (Beiträge zur Erschließung hellenistischer und kaiserzeitlicher Skulptur und Architektur, 10), Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1990.

**GOLDSCHIEDER 1936** : GOLDSCHIEDER (Ludwig), *Fünfhundert Selbstporträts von der Antike bis zur Gegenwart (Plastik – Malerei – Graphik)*, Vienne, Phaidon Verlag, 1936.

**GREGORI 1979** : *Giovan Battista Moroni* (I pittori bergamaschi dal XIII al XIX secolo, III. Il Cinquecento), Bergame, Banca popolare di Bergamo, 1979.

**GRENIER 1959** : GRENIER (Albert), *Texte complet et Carte du département de l'Aude* (Carte archéologique de la Gaule romaine, XII. Aude), Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1959.

**GUERRINI 1982** : GUERRINI (Lucia), *Palazzo Mattei di Giove. Le antichità* (Collezioni romane di antichità, I), Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1982.

**HAAN 2006** : HAAN (Bertrand), « Fidélité au roi et défense de la religion catholique. Le jeu ambigu de Fourquevaux, ambassadeur de Charles IX auprès de Philippe II », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, t. 118.2, 2006, p. 205-215.

**HATT 1957** : HATT (Jean-Jacques), « Esquisse d'une histoire de la sculpture régionale de Gaule romaine ; principalement dans le nord-est de la Gaule », *Revue des études anciennes*, t. 59, 1957, p. 76-107.

**HERDEJÜRGEN 2000** : HERDEJÜRGEN (Helga), « Sarkophage von der Via Latina. Folgerungen aus dem Fundkontext », *Römische Mitteilungen*, t. 107, 2000, p. 209-234.

**HESBERG 1992** : HESBERG (Henner von), *Römische Grabbauten*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1992.

**HIMMELMANN 1973** : HIMMELMANN (Nikolaus), *Typologische Untersuchungen an römischen Sarkophagreliefs des 3. und 4. Jahrhunderts n. Chr.*, Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1973.

**HIMMELMANN-WILDSCHÜTZ 1962** : HIMMELMANN-WILDSCHÜTZ (Nikolaus), « Sarkophag eines gallienischen Konsuls », dans *Festschrift für Friedrich Matz*, éd. Nikolaus Himmelmann-Wildschütz et Hagen Biesantz, Mayence, 1962, p. 110-124.

**Histoire du Languedoc, V** : *Histoire générale du Languedoc*, avec des notes & des pièces justificatives, éd. dom Claude Devic et dom Joseph Vaissète, V, Paris, 1745.

**HOZIER 1741** : HOZIER (Louis Pierre d'), *Armorial général, ou Registres de la noblesse de France*, III. *Registre second. Première partie*, Paris, Prault père, 1741 ; reproduit d'après l'original (avec une pagination continue), Paris, Firmin Didot frères, fils et C<sup>ie</sup>, 1865.

**HOZIER 1783** : HOZIER (Jean-François-Louis d'), *Recueil historique de l'Ordre de saint Michel, établi sur titres, actes et monumens authentiques et d'après les historiens accrédités*, Chartres, 1783, manuscrit de la Bibliothèque Nationale, fr. 32867, accessible en ligne sur le site gallica.bnf.fr.

**HUSKINSON 1998** : HUSKINSON (Janet), « 'Unfinished Portrait Heads' on Later Roman Sarcophagi : Some new Perspectives », dans *Papers of the British School at Rome*, t. 66, 1998, p. 129-158.

**HUSKINSON 2015** : Huskinson (Janet), *Roman Strigillated Sarcophagi. Art and Social History*, Oxford, University Press, 2015.

**ICUR** : *Inscriptiones christianae urbis Romae septimo saeculo antiquiores*, nouv. sér., vol. I-X, Cité du Vatican, Pontificio Istituto di archeologie cristiana, 1922-1992.

**IŞIK 1984** : IŞIK (Fahri), « Die Sarkophage von Aphrodisias », dans *Symposium über die antiken Sarkophage*. Pisa 5.-12. September 1982, éd. B. Andreae (Marburger Winkelmann-Programm 1984), Marburg, Verlag des Kunstgeschichtlichen Seminars, 1984, p. 243-281.

**JUCKER 1961** : JUCKER (Hans), *Das Bildnis im Blätterkelch. Geschichte und Bedeutung einer römischen Porträtform* (Bibliotheca Helvetica Romana, 3), Olten, Urs Graf Verlag, 1961.

**KINTRUP 2016** : KINTRUP (Carola), *Die attischen Sarkophage, 2. Amazonomachie – Schlacht – Epinausimachie* (Die antiken Sarkophagreliefs, IX.1.2), Berlin, Gebr. Mann Verlag, 2016.

**KOCH 1988** : KOCH (Guntram), *Roman Funerary Sculpture. Catalogue of the Collections* [The J. Paul Getty Museum], Malibu, The J. Paul Getty Museum, 1988.

**KOCH 1993** : KOCH (Guntram), *Sarkophage der römischen Kaiserzeit*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1993.

**KOCH 2000** : KOCH (Guntram), *Frühchristliche Sarkophage* (Handbuch der Archäologie), Munich, C. H. Beck, 2000.

**KOCH 2012** : Koch (Guntram), « Einige allgemeine Überlegungen zur Problematik “ Original – Kopie ” bei den kaiserzeitlichen Sarkophagen », dans *Akten des Symposiums “ Sarkophage der römischen Kaiserzeit : Produktion in den Zentren – Kopien in den Provinzen ”. “ Les sarcophages romains : centres et périphéries ”*. Paris, 2.-5. November 2005, éd. Guntram Koch et François Baratte (Sarkophag-Studien, 6), Ruppolding, Verlag Franz Philipp Rutzen, 2012, p. 1-14.

**KOCH, SICHTERMANN 1982** : KOCH (Guntram), SICHTERMANN (Hellmut), *Römische Sarkophage* (Handbuch der Archäologie), Munich, C. H. Beck, 1982.

**KOORTBOJIAN 1995** : KOORTBOJIAN (Michael), *Myth, Meaning, and Memory on Roman Sarcophagi*, Berkeley – Los Angeles – Londres, University of California Press, 1995.

**KRANZ 1984a** : KRANZ (Peter), *Jahreszeiten-Sarkophage* (Die antiken Sarkophagreliefs, V.4), Berlin, Gebr. Mann Verlag, 1984.

**KRANZ 1984b** : KRANZ (Peter), « Ein Motiv nordöstlicher Provenienz auf stadtrömischen Sarkophagen nachgallienischer und früh-tetrarchischer Zeit », dans *Symposium über die antiken Sarkophage*. Pisa 5.-12. September 1982, éd. B. Andreae (Marburger Winkelmann-Programm 1984), Marburg, Verlag des Kunstgeschichtlichen Seminars, 1984, p. 163-170.

**KRANZ 1999** : KRANZ (Peter), *Die stadtrömischen Erosen-Sarkophage* (Die antiken Sarkophagreliefs, V.2.1. Dionysische Themen mit Ausnahme der Weinlese- und Ernteszenen), Berlin, Gebr. Mann Verlag, 1999.

**LAMBRECHTS 1937** : LAMBRECHTS (Pierre), *La composition du Sénat romain de Septime Sévère à Dioclétien (193 – 284)* (Dissertationes Pannonicae, sér. I fasc. 8), Budapest, Institut de numismatique et d'archéologie de l'Université Pierre Pázmány, 1937.

**LEBÈGUE et alii 1893** : LEBÈGUE (Albert) et alii, *Recueil des inscriptions antiques de la province de Languedoc* (Histoire générale de Languedoc, XV), Toulouse, Edmond Privat, 1893.

**LEFRANC 1915** : LEFRANC (Abel), « Un réformateur militaire au XVI<sup>e</sup> siècle : Raymond de Fourquevaux », dans *Revue du Seizième Siècle*, t. 3, 1915, p. 109-154.

**Le grand dictionnaire historique** : *Le grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, éd. Louis Moréri, VIII, Paris, Les Libraires associés, 1759.

**LE ROY LADURIE 1967 [2000]** : LE ROY LADURIE (Emmanuel), « Huguenots contre Papistes », dans *Histoire du Languedoc*, dir. Philippe Wolff (Univers de la France et des pays francophones. Histoire des provinces), Toulouse, éd. Privat, 1967, nouv. éd. 2000, p. 313-354.

**Les Clouet 1970** : *Les Clouet & la Cour des Rois de France. De François I<sup>er</sup> à Henri IV*, catalogue d'exposition, éd. J. Adhémar, Paris, Bibliothèque Nationale, 1970.

**LEUNISSEN 1989** : LEUNISSEN (Paul M. M.), *Konsuln und Konsulare in der Zeit von Commodus bis Severus Alexander (180-235 n. Chr.). Prosopographische Untersuchungen zur senatorische Elite im römischen Kaiserzeit* (Dutch Monographs on Ancient History and Archaeology, VI), Amsterdam, J. C. Gieben, 1989.

**LINFERT 1992** : LINFERT (Andreas), *Die antiken Skulpturen des Musée Municipal von Château-Gontier (Monumenta artis Romanae, XIX)*, Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1992.

**LIVERANI, SPINOLA 2010** : LIVERANI (Paolo), SPINOLA (Giandomenico), *The Vatican Necropolies. Rome's City of the Dead*, Vatican – Milan - Turnhout, Libreria Editrice Vaticana - Jaca Book - Brepols, 2010.

**MANSUELLI 1961** : MANSUELLI (Guido A.), *Galleria degli Uffizi. Le sculpture, II* (Cataloghi dei Musei e Gallerie d'Italia), Rome, Istituto poligrafico dello Stato, Libreria dello Stato, 1961.

**MARROU 1938** : MARROU (Henri-Irénée), MOYCIKOC ANHP. Étude sur les scènes de la vie intellectuelle figurant sur les monuments funéraires romains (Bibliothèque de l'Institut français de Naples, 1<sup>e</sup> série, IV), Grenoble, 1938 ; rééd. augmentée d'une Postface, Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1964.

**MARROU 1939** : MARROU (Henri-Irénée), « Les portraits inachevés des sarcophages romains », *Revue archéologique*, 6<sup>e</sup> sér., t. 14, 1939, p. 200-202.

**MATZ 1958** : MATZ (Friedrich), *Ein römisches Meisterwerk. Der Jahreszeitensarkophag Badminton - New York* (Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts, suppl. XIX), Berlin, Walter de Gruyter & Co., 1958.

**MATZ, DUHN 1881** : MATZ (Friedrich), DUHN (Friedrich von), *Antike Bildwerke in Rom, mit Ausschluss der grösseren Sammlungen, II. Sarkophagreliefs*, Leipzig, Breitkopf & Härtel, 1881.

**MCCANN 1968** : MCCANN (Anna Marguerite), *The Portraits of Septimius Severus (A.D. 193-211)* (Memoirs of the American Academy in Rome, XXX), Rome, American Academy in Rome, 1968.

**MCCANN 1978** : MCCANN (Anna Marguerite), *Roman Sarcophagi in The Metropolitan Museum of Art*, New York, The Metropolitan Museum of Art, 1978.

**MICHAELIS 1882** : MICHAELIS (Adolf), *Ancient Marbles in Great Britain*, Cambridge, University Press, 1882.

**MOREAU-NÉLATON 1910** : MOREAU-NÉLATON (Étienne), *Chantilly. Crayons français du XVI<sup>e</sup> siècle. Catalogue*, Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts, 1910.

**NARBONNE 1901** : NARBONNE (LOUIS), *La cathédrale Saint-Just de Narbonne. Guide historique, archéologique et descriptif*, Narbonne, F. Caillard imprimeur, 1901

**NEWBY 2011** : NEWBY (Zahra), « In the Guise of Gods and Heroes : Portrait Heads on Roman mythological Sarcophagi », dans *Life, Death and Representation. Some new Work on Roman Sarcophagi*, éd. Jaś Elsner et Janet Huskinson, Berlin, Walter de Gruyter, 2011, p. 189-228.

**NOGUIER 1870** : NOGUIER (Louis), « Chronique archéologique. Acquisitions du musée lapidaire », dans *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault)*, 2<sup>e</sup> sér., t. 5.2, p. 175-187.

**OAKLEY 2011** : OAKLEY (John H.), *Die attischen Sarkophag, 3. Andere Mythen* (Die antiken Sarkophagreliefs, IX.1.3), Berlin, Gebr. Mann Verlag, 2011.

**ØSTERGAARD 1996** : ØSTERGAARD (Jan Stubbe), *Imperial Rome* [Ny Carlsberg Glyptotek], Copenhagen, Ny Carlsberg Glyptotek, 1996.

**PAPAGIANNI 2012** : PAPAGIANNI (Eleni), « Der Sarkophag in Preveza und die lokalen Werkstätten von Nikopolis », dans *Akten des Symposiums " Sarkophag der römischen Kaiserzeit : Produktion in den Zentren – Kopien in den Provinzen "*. " Les sarcophages romains : centres et périphéries ". Paris, 2.-5. November 2005, éd. Guntram Koch et François Baratte (Sarkophag-Studien, 6), Ruhpolding, Verlag Franz Philipp Rutzen, 2012, p. 161-166.

**PAPAGIANNI 2016** : PAPAGIANNI (Eleni), *Attische Sarkophag mit Eros und Girlanden* (Sarkophag-Studien, 9), Ruhpolding, Verlag Franz Philipp Rutzen, 2016, 195 p.

**PAVIE 1643** : PAVIE (François de), *Les vies de plusieurs grands capitaines français*, Paris, Jean du Bray, 1643.

**PESCE 1957** : PESCE (Gennaro), *Sarcophagi romani di Sardegna*, Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1957, 135 p.

**PICARD 1949** : PICARD (Gilbert-Charles), « Dionysos victorieux sur une mosaïque d'Acholla », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Picard à l'occasion de son 65<sup>e</sup> anniversaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1949, p. 810-821.

**PICARD 1986** : PICARD (Gilbert), « Le cippe de Sex. Adgennius Macrinus et Licinia Flavilla », dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1984 [publ. 1986], p. 23-29.

**PIEKARSKI 2012** : PIEKARSKI (Dirk), « Zu einer Gruppe von Loculus-Platten aus Ostia », dans *Akten des Symposiums " Sarkophage der römischen Kaiserzeit : Produktion in den Zentren – Kopien in den Provinzen "*. " *Les sarcophages romains : centres et périphéries* ". Paris, 2.-5. November 2005, éd. Guntram Koch et François Baratte (Sarkophag-Studien, 6), Ruhpolding, Verlag Franz Philipp Rutzen, 2012, p. 35-42.

**Quand Narbonne était fortifiée s. d.** : *Quand la ville était fortifiée. Laissez-vous conter Narbonne* (Villes et pays d'art et d'histoire), Narbonne, Mairie de Narbonne, s. d. (commodément accessible sur Internet : <https://webmuseo.com/ws/musees-narbonne/app/file/download/Quand-Narbonne-etait-fortifiee-BassDef.pdf?>).

**REBECCHI 1984a** : REBECCHI (Fernando), « Reimpiego di sarcofagi romani nell'età delle signorie : il caso di Modena », dans *Colloquio sul reimpiego dei sarcofagi romani nel Medioevo*. Pisa 5.—12. September 1982, éd. B. Andreae et S. Settis (Marburger Winckelmann-Programm 1983), Marburg/Lahn, Verlag des Kunstgeschichtlichen Seminars, 1984, p. 51-55.

**REBECCHI 1984b** : REBECCHI (Fernando), « Nota sulla cornice cd. Norico-pannonica in Cisalpina », dans *Symposium über die antiken Sarkophage*. Pisa 5.-12. September 1982, éd. B. Andreae (Marburger Winckelmann-Programm 1984), Marburg/Lahn, Verlag des Kunstgeschichtlichen Seminars, 1984, p. 171-172.

**REINSBERG 2006** : REINSBERG (Carola), *Die Sarkophage mit Darstellungen aus dem Menschenleben, 3. Vita Romana* (Die antiken Sarkophagreliefs, I.3), Berlin, Gebr. Mann Verlag, 2006, 273 p.

**RENOUVIER 1836** : RENOUVIER (Jules), « Anciennes églises du département de l'Hérault », *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. 1, 1836, p. 83-118.

**Repertorium I** : *Repertorium der christlich-antiken Sarkophage, I. Rom und Ostia*, éd. Friedrich Wilhelm Deichmann, Giuseppe Bovini et Hugo Brandenburg, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1967.

**Repertorium II** : *Repertorium der christlich-antiken Sarkophage, II. Italien mit einem Nachtrag Rom und Ostia, Dalmatien, Museen der Welt*, éd. J. Dresken-Weiland, Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1998.

**Repertorium III** : *Repertorium der christlich-antiken Sarkophage, III. Frankreich Algerien Tunesien*, éd. Thilo Ulbert, Brigitte Christern-Briesenick, Giuseppe Bovini et Hugo Brandenburg, Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 2003.

**RILLIET-MAILLARD 1980** : RILLIET-MAILLARD (Isabelle), « À propos d'un sarcophage romain de la région de Narbonne », *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, t. 92, 1980, p. 925-946.

**ROGGE 1995** : ROGGE (Sabine), *Die attischen Sarkophage, 1. Achill und Hippolytos* (Die antiken Sarkophagreliefs, IX.1.1), Berlin, Gebr. Mann Verlag, 1995.

**RUMPF 1939** : RUMPF (Andreas), *Die Meerwesen auf den antiken Sarkophagreliefs* (Die antiken Sarkophagreliefs, V.1), Berlin, G. Grote, 1939.

**RUSSELL 2011** : RUSSELL (Ben), « The Roman Sarcophagus 'Industry' : a Reconsideration », dans *Life, Death and Representation. Some new Work on Roman Sarcophagi*, éd. Jaś Elsner et Janet Huskinson (Millennium Studies in the Culture and History of the First Millennium C. E., 29), Berlin – New York, Walter de Gruyter GmbH & Co., 2011, p. 119-147.

**RUSSELL 2013** : RUSSELL (Ben), *The Economics of the Roman Stone Trade*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

**SAINT-JEAN 1975** : SAINT-JEAN (Robert), « Quarante. Notes historiques et archéologiques », dans *Languedoc roman. Le Languedoc méditerranéen*, éd. J. Lugand et al. (Zodiaque. La nuit des temps, 43), La Pierre-qui-vire, 1975.

**SALZMANN 1990** : SALZMANN (Michele Renee), *On Roman Time. The Codex-Calendar of 354 and the Rhythms of Urban Life in Late Antiquity* (The Transformation of the Classical Heritage, XVII), Berkeley – Los Angeles – Oxford, University of California Press, 1990.

**SAPELLI 2007** : SAPELLI (Marina), « Sarcofagi con temi mitologici e sarcofagi decorativi del Museo Nazionale Romano : materiali inediti e nuove acquisizioni », dans *Akten des Symposiums des Sarkophag-Corpus 2001*. Marburg, 2.-7. Juli 2001 éd. Guntram Koch (Sarkophag-Studien, 3), Mayence, Verlag Phlipp von Zabern, 2007, p. 91-99.

**SCHMIDT 1968** : SCHMIDT (E. E.), « Die Mars-Venus-Gruppe im Museo Capitolino », dans *Antike Plastik*, VIII, 1968, 85-94.

**SICHTERMANN 1980** : SICHTERMANN (Hellmut), « Zu den Bildnissen im Blätterkelch », dans *Eikones. Studien zum griechischen und römischen Bildnis Hans Jucker zum sechzigsten Geburtstag gewidmet* (Antike Kunst, suppl. 12), Berne, Francke Verlag, 1980, p. 168-172.

**SICHTERMANN 1984** : SICHTERMANN (Hellmut), « Leda und Ganymed », dans *Symposium über die antiken Sarkophage*. Pisa 5.-12. September 1982, éd. B. Andreae (Marburger Winckelmann-Programm 1984), Marburg/Lahn, Verlag des Kunstgeschichtlichen Seminars, 1984, p. 43-57.

**SICHTERMANN 1992** : SICHTERMANN (Hellmut), *Die mythologischen Sarkophage, 2. Apollon – Ares – Bellerophon – Daidalos – Endymion – Ganymed – Giganten – Grazien* (Die antiken Sarkophagreliefs, XII.2), Berlin, Gebr. Mann Verlag, 1992.

**SICHTERMANN, KOCH 1975** : SICHTERMANN (Hellmut), KOCH (Guntram), *Griechische Mythen auf römischen Sarkophagen* (Bilderhefte des Deutschen archäologischen Instituts Rom, V/VI), Tübingen, Verlag Ernst Wasmuth, 1975.

**SINN 1987** : SINN (Friederike), *Stadrömische Marmorurnen* (Beiträge zur Erschließung hellenistischer und kaiserzeitlicher Skulptur und Architektur, 8), Mayence, Philipp von Zabern, 1987.

**SOECHTING 1972** : SOECHTING (Dirk), *Die Porträts des Septimius Severus* (Habelts Dissertationsdrucke. Reihe Klassische Archäologie, 4), Bonn, 1972

**Sotheby's 2015** : Sotheby's Auction Catalogue, *Egyptian, Classical, and Western Asiatic Antiquities*, New York, 3 juin 2015.

**STEFANIDOU-TIVERIOU 2014** : STEFANIDOU-TIVERIOU (Theodosia), *Die lokalen Sarkophage aus Thessaloniki* (Sarkophag-Studien, 8), Ruppolding, Verlag Franz Philipp Rutzen, 2014.

**STERN 1953** : STERN (Henri), *Le Calendrier de 354. Étude sur son texte et sur ses illustrations*, Paris, Imprimerie Nationale – Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1953.

**STROCKA 2017** : STROCKA (Volker Michael), *Dokumenische Säulensarkophage. Datierung und Deutung* (Asia Minor Studien, 82), Bonn, Dr. Rudolf Habelt GmbH, 2017.

**STROSZECK 1998** : STROSZECK (Jutta), *Die dekorativen römischen Sarkophage, 1. Die Löwensarkophage. Die Sarkophage mit Löwenköpfen, schreitenden Löwen und Löwenkampfgruppen* (Die antiken Sarkophagreliefs, VI.1), Berlin, Gebr. Mann Verlag, 1998.

**STUART-JONES 1912** : STUART-JONES (Henry), *A Catalogue of ancient Sculptures preserved in the municipal Collections of Rome. The Sculptures of the Museo Capitolino*, Oxford, The Clarendon Press, 1912.

**TAWFIK 2013** : TAWFIK (Magdy), « L'ipogeo degli Ottavi », dans *Bullettino della Commissione di archeologia comunale di Roma*, t. 114, 2013, p. 25-46.

**TEATINI 2011** : TEATINI (Alessandro), *Repertorio dei sarcofagi decorati della Sardegna romana* (Bibliotheca archaeologica, 48), Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 2011 (*non uidi*).

**TEATINI, IBBA 2006** : TEATINI (Alessandro), IBBA (Antonio), « Un nuovo sarcofago della Sardegna : la sepoltura di Aurelia Concordia da Turris Libisonis », dans IBBA (Antonio), *Scholia epigraphica*. Saggi di storia, epigrafia e archeologia romana (Studi di storia antica e di archeologia, II), Ortacesus, Nuove Grafiche Puddu, 2006, p. 39-53.

**TOYNBEE, WARD-PERKINS 1956** : TOYNBEE (Jocelyn), WARD-PERKINS (John), *The Shrine of St. Peter and the Vatican Excavations*, Londres, Longmans, Green and Co, 1956.

**TURCAN 1966** : TURCAN (Robert), *Les sarcophages romains à représentations dionysiaques. Essai de chronologie et d'histoire religieuse* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 210), Paris, éd. E. de Boccard, 1966.

**TURCAN 1983 [2003]** : TURCAN (Robert), « Le symbolisme funéraire des *lenoi* (sarcophages en forme de cuves à fouler les vendanges) », dans *L'imaginaire du vin*. Colloque pluridisciplinaire. Université de Bourgogne. 15-17 octobre 1981, éd. Martine Chatelain-Courtois et Max Milner, Marseille, éd. Jeanne Laffitte, 1983, p. 45-56 ; commodément repris dans TURCAN 2003, p. 157-164.

**TURCAN 1999** : TURCAN (Robert), *Messages d'outre-tombe. L'iconographie des sarcophages romains* (De l'archéologie à l'histoire), Paris, De Boccard, 1999.

**TURCAN 2003** : TURCAN (Robert), Études d'archéologie sépulcrale. *Sarcophages romains et gallo-romains* (De l'archéologie à l'histoire), Paris, De Boccard, 2003.

**TUSA 1957** : TUSA (Vincenzo), *I sarcofagi romani in Sicilia* (Atti dell'Accademia di scienze, lettere e arti di Palermo, suppl. 5), Palerme, Accademia di scienze lettere e arti, 1957.

**TUSA 1995** : TUSA (Vincenzo), *I sarcofagi romani in Sicilia*, 2<sup>e</sup> éd. (Bibliotheca archaeologica, 14), Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1995.

**UGOLINI, OLIVE 2013** : UGOLINI (Daniela), OLIVE (Christian), *Le Biterrois* (Carte archéologique de la Gaule, 34/5), Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres – Maison des Sciences de l'Homme, 2013.

**VAN KEUREN et alii 2011** : VAN KEUREN (Frances) et alii, « Multimethod Analyses of Roman Sarcophagi at the Museo Nazionale Romano, Rome », dans *Life, Death and Representation. Some new Work on Roman Sarcophagi*, éd. Jaś Elsner et Janet Huskinson (Millennium Studies in the Culture and History of the First Millennium C. E., 29), Berlin – New York, Walter de Gruyter GmbH & Co., 2011, p. 149-187.

**VABRE 1907** : VABRE (Louis), *Sainte-Marie de Quarante. Documents inédits*, Béziers, Imprimerie Générale Barthe, Soueix, Bourdou et Rul, 1907.

**VALLERY-RADOT 1951** : VALLERY-RADOT (Jean), « L'abbaye Sainte-Marie de Quarante », dans *Congrès archéologique de France. CVIII<sup>e</sup> session. Montpellier*, Paris, Société française d'archéologie, 1951, p. 307-322.

**WAELEKENS 1982** : WAELEKENS (Marc), *Dokimeion. Die Werkstatt der repräsentativen kleinasiatischen Sarkophage* (Archäologische Forschungen, 11), Berlin, Gebr. Mann Verlag, 1982.

**WALKER 1985** : WALKER (Susan), *Memorials to the Roman Dead*, Londres, British Museum Publications, 1985.

**WALKER 1988** : WALKER (Susan), « From West to East : Evidence from a Shift in the Balance of Trade in White Marbles », dans *Classical Marble : Geochemistry, Technology, Trade. Proceedings of the NATO Advanced Research Workshop on Marble in Ancient Greece and Rome : Geology, Quarries, Commerce, Artifacts. Il Ciocco, Lucca, Italy. May 9-13, 1988*, éd. Norman Herz et Marc Waelkens, Norwell, Kluwer Academic Publishers, 1988, p. 187-195.

**WALKER 1990** : WALKER (Susan), *Catalogue of Roman Sarcophagi in the British Museum (CSIR Great Britain, II.2)*, Londres, British Museum Publications, 1990.

**WALKER, MATTHEWS 1988** : WALKER (Susan), MATTHEWS (Keith), « Recent Work in Stable Isotope Analysis of White Marble at the British Museum », dans *Ancient Marble Quarrying and Trade. Papers from a Colloquium held at the Annual Meeting of the Archaeological Institute of America, San Antonio, Texas, December 1986*, éd. J. Clayton Fant (BAR Int. Ser. 453), Oxford, 1988, p. 117-125.

**WARD-PERKINS 1980** : WARD-PERKINS (John Bryan), « Nicomedia and the Marble Trade », dans *Papers of the British School at Rome*, t. 48, 1980, p. 23-69.

**WEGNER 1976** : WEGNER (Max), « Bildnisbüsten im 3. Jahrhundert n. Chr. », dans *Festschrift für Gerhard Kleiner*, éd. Harald Keller et Jürgen Kleiner, Tübingen, Verlag Ernst Wasmuth, 1976, p. 105-132.

**WEGNER 1966** : WEGNER (Max), *Die Musensarkophage* (Die antiken Sarkophagreliefs, V.3), Berlin, Verlag Gebr. Mann, 1966.

**WIEGARTZ 1975** : WIEGARTZ (Hans), « Kaiserzeitliche Relief-Sarkophage in der Nikolauskirche », dans J. BORCHHARDT et alii, *Myra. Eine lykische Metropole in antiker und byzantinischer Zeit* (Istanbuler Forschungen, vol. 30), Berlin, Gebr. Mann Verlag, 1975, p. 161-251.

**WILPERT 1929, 1932, 1936** : WILPERT (Giuseppe), *I sarcofagi cristiani antichi*, vol. I, II, III, Rome, Pontificio Istituto di Archeologia cristiana, 1929 – 1936.

**FLORUS EPISCOPUS. SAINT FLOUR D'Auvergne,  
SAINT FLEURET D'ESTAING, LEURS RELIQUES ET L'ÉVÊQUE  
GAULOIS FLORUS DANS LEUR CONTEXTE HAGIOGRAPHIQUE,  
ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE.**

par Jean-Luc BOUDARTCHOUK\*,  
avec Patrice CABAU, Sylvie DUCHESNE, Christian MULLIER, Anne-Laure NAPOLÉONE  
ainsi que Jean-Pierre CHAMBON, Emmanuel GRÉLOIS, Laurent MACÉ, Daniel PARENT

**Flour (Floret, Fleuret) 4 novembre.**

Fleur rare, toujours cultivée au diocèse de Saint-Flour. (*Dictionnaire des saints de tous les jours*, établi et présenté par Dom Philippe ROUILLARD (...), éd. Robert Morel, Jas du Revest-Saint-Martin, Haute-Provence, 1963, s.v).

Depuis 2016, nous avons repris l'étude des dossiers hagiographiques de saint Fleuret d'Estaing et de saint Flour d'Auvergne, en les situant dans leur contexte historique et archéologique<sup>1</sup>. Nous avons également fait appel à l'anthropologie biologique ainsi qu'à la datation des restes humains par <sup>14</sup>C, études et analyses effectuées avec l'aval des autorités ecclésiastiques qu'il convient dès à présent de remercier vivement ; la collaboration entre les chercheurs et le personnel comme le clergé des diocèses de Rodez et Saint-Flour a été absolument exemplaire. La problématique était double : d'une part, mieux établir l'historicité des saints Flour et Fleuret ; d'autre part, aborder la question controversée, si fréquente en hagiographie, d'un dédoublement de mémoire aboutissant à deux personnages distincts, mais voisins. À cette fin, en concertation avec les chercheurs, les institutions et les autorités locales concernées, sans oublier les populations, nous avons rassemblé une équipe de spécialistes en linguistique, étude des textes anciens, histoire de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, archéologie du bâti, archéologie sédimentaire, anthropologie. Cet article, qui présente les acquis et aussi les nouveaux questionnements soulevés par l'enquête, n'est qu'un bilan d'étape.

Respectant l'ordre chronologique supposé pour les deux saints, nous présenterons d'abord le dossier de Flour d'Auvergne, puis celui de Fleuret d'Estaing ; enfin, nous ferons intervenir un troisième prélat, l'évêque gaulois *Florus*

---

\* Communication présentée le 5 décembre 2017, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2017-2018 », p. 326-327.

1. Remerciements : à Estaing : Mairie et Paroisse d'Estaing, Château d'Estaing/Fondation Valéry Giscard d'Estaing, Évêché de Rodez, Inrap. R. Andrieu, F. Bancarel, A.-M. Berdeil, L.-L. Bernat-Romieu, R. Brault, T. Brocard-Rosa, R. Chabbert, J. Delmas, M. Drieu/Materia Viva et son équipe, J.-C. Fau, L. Fau, Mgr F. Fonlupt, F. Galin, V. Giscard d'Estaing, F. de Gournay, D. Joy, L. Macé, F. Pagès, Y. Palobart l'homme de toutes les ressources, J. Pradalier, P. Pradalier, B. Sauvet, J. Teulière, J. Vincent, sans oublier les Estagnols. À Saint-Flour : Mairie et Paroisse de Saint-Flour, Archives Diocésaines et Évêché de Saint-Flour, Archives Municipales, Hôpital de Saint-Flour, Musée de la Haute-Auvergne, Inrap. G. Albaret, J. Berger, C. Bony, P. Boyer, I. Campana, M.-Y. Duval, G. Fournier, Mgr B. Grua, L. Lucci, P. et P. Moulier, B. Parent, F. Peloux, J.-P. Rolland, L. Thérond. À Lodève : Musée de Lodève, Paroisse de Lodève, Groupe Archéologique du Lodévois, Inrap, A. Bergeret, N. Bec, A.-B. Brandenburg, S. Fouché, G. et L. Mareau, I. Papin-Drastik. Enfin, pour leurs remarques pertinentes relatives aux questions provençales, J. Guyon et M. Heijmans.

mentionné autour de 450. À l'issue, nous émettrons l'hypothèse que ces personnages sont, historiquement, un seul et même évêque. *Florus*, pensons-nous, fut un évêque gaulois du V<sup>e</sup> siècle, dont la mémoire est devenue multiple autant que sélective. Qui fut *Florus* ? évêque de Lodève ? puis évêque d'Auvergne ? ou évêque en Auvergne ? L'évêque *Florus* fut en tout cas contemporain et sans doute témoin direct des grands bouleversements que connut le sud de la Gaule au tournant du V<sup>e</sup> siècle, et dont les différentes *Vitae* de Flour comme de Fleuret ont conservé un souvenir altéré.

## Flour d'Auvergne

« Coordonnées hagiographiques » (selon la définition d'Hippolyte Delehay) : saint Flour, *sanctus Florus*<sup>2</sup> *episcopus* ou *episcopus Lodovensis*, reliques à Saint-Flour (Cantal), fête en Auvergne autrefois le 1<sup>er</sup> novembre, actuellement le 4 novembre, ainsi que le 1<sup>er</sup> juin (*exceptio*) ; fête à Lodève le 3 novembre (*revelatio*). Voir *BHL* 3066 (*AA.SS. Nov.*, II-1, p. 268-269) ; *BHL* 3067 (*AA.SS. Nov.*, II-1, p. 269-270).

### Historiographie des recherches

#### *Avant les Bollandistes*

L'évêque de Lodève Jean PLANTEVIT DE LA PAUSE (1634, p. 6-9) utilisa une documentation aujourd'hui en partie disparue pour écrire la biographie de Flour, en qui il voyait, à la suite de Bernard Guy dont il utilise les œuvres, le premier évêque de Lodève, ayant évangélisé le pays avant de partir vers l'Auvergne. Il donne plusieurs extraits d'une « *vetustissima legenda* », disparue depuis.

Quasiment au même moment, le Carme déchaussé Géraud VIGIER (1635, p. 4-261), en religion Dominique de Jésus, né à Aurillac, écrit une longue dissertation sur Flour. Catholique intransigeant, G. Vigier met à profit et en perspective toute la documentation alors disponible, dont une partie a disparu et n'est pas autrement connue. À partir de l'étude des liturgies locales, il établit que Flour, initialement fêté le 1<sup>er</sup> novembre, fut par la suite honoré le 3 novembre à Lodève (*transitus et revelatio*) et le lendemain 4 à Saint-Flour. Par ailleurs, la date du 1<sup>er</sup> juin, surtout célébrée en Auvergne, correspond à la réception (*exceptio*) de reliques (p. 243-246). L'auteur connaît et utilise plusieurs Vies de Flour, dont des Vies manuscrites : celle de Bernard GUY (*BHL* 3066), aussi et surtout un ensemble de documents qu'il tenait de Pierre de Cambefort (... 1580 - ?) et qui ont quasiment tous disparu (Vie latine dite *Vita fusior*, miracles, traduction française, mémoire historique).

Jacques BRANCHE (1652, p. 316-328) reprend en les démarquant ou en les synthétisant les travaux de ses devanciers ; à la suite de G. Vigier, il écrit qu'en Auvergne, on considère que Flour est mort un 1<sup>er</sup> novembre et que sa translation est célébrée le 1<sup>er</sup> juin. Jean DUFRAISSE (1688, p. 100, 437-438), à la suite de la *Gallia Christiana* éditée en 1656, identifie *Florus* avec l'évêque anonyme de Lodève qui fit les frais, en 422, d'un conflit entre les métropolitains d'Arles et de Narbonne et fut démis de ses fonctions. Pour l'auteur, ce dernier s'exila alors en Haute-Auvergne, « en retraite et pénitence le reste de ses jours ». L'idée fut reprise par le comte de RÉSIE (1855, p. 214-218). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on avait fini par se persuader, avec de savants calculs, que Flour était mort l'an 389 (BAILLET 1703, *s.v.*).

#### *Les travaux des Bollandistes*

Charles DE SMEDT publie dans les *Acta Sanctorum* (1894, p. 267-270) une notice quelque peu lapidaire et deux versions de la *Vita* de Flour dans leur intégralité : celle insérée par Bernard Guy dans son sanctoral, établie à partir de plusieurs manuscrits (*BHL* 3066), et une autre, plus brève, tirée d'un lectionnaire de Moissac (*BHL* 3067). Il souligne que les renseignements d'ordre biographique sur Flour sont quasiment introuvables avant le XIV<sup>e</sup> siècle et le recueil composé par Bernard Guy, qui était alors évêque de Lodève. Le Bollandiste est pris à partie dès l'année suivante par Marcellin Boudet (voir ci-après), qui l'accuse d'avoir méconnu des pièces majeures du dossier ; C. de SMEDT (1895) lui répond

---

2. *Florus* (*i*, m.) est, comme son proche dérivé *Florius* (*ii*, m.), un nom fréquent dans l'Antiquité (Novitius 1721 *s.v.* ; SCHULZE 1933, p. 480 ; SOLIN, SALOMIES, 1994 *s.v.* ; KAJANTO 1965, p. 233-235) mais peu attesté en Gaule durant l'Antiquité tardive à notre connaissance (une seule occurrence dans PIETRI, HELMANS 2013, vol. 1 p. 793-794 : notre *Florus episcopus*, cf. *infra*).

immédiatement et brièvement en maintenant ses positions, et en insistant sur les prétentions apostoliques déraisonnables du récit allégué.

#### *Depuis les Bollandistes*

En réaction à la notice bollandiste de 1894, Marcellin Boudet publie rapidement plusieurs opuscules très fournis consacrés à Flour et à Saint-Flour (BOUDET 1895, 1897, 1899). Ces travaux, qui reposent sur une masse documentaire considérable associée à une érudition exceptionnelle, brillamment mobilisées au service de convictions affirmées, sont couronnés en 1910 par la publication du monumental *Cartulaire de Saint-Flour* (désormais *CSF*). M. Boudet écrivait en 1899 que Flour fut probablement un évêque de Narbonnaise ayant vécu au milieu du V<sup>e</sup> siècle, devenu un « évêque sans évêché » qui avait évangélisé la Haute-Auvergne et reposait, depuis sa mort, à Saint-Flour, lieu à l'origine appelé *Indiciacus mons*, où Flour s'était établi avec ses compagnons de mission (1899, p. 51-61). Dans son *Cartulaire de Saint-Flour*, l'auteur récapitule sa position sur l'historicité et l'histoire du culte de « l'apôtre de la Haute-Auvergne » (BOUDET 1910, p. LIII-LXII) ; il accepte l'essentiel du contenu de la *Vita* transmise par Bernard Guy, à l'exception toutefois de l'apostolicité de saint Flour et de l'épisode lodévois, considéré comme rajouté au récit auvergnat.

En parallèle, et en connaissance des premiers travaux de M. Boudet, l'abbé Sébastien-M. Mosnier publie en 1900 une somme monumentale sur les saints honorés en Auvergne ; sa position sur l'historicité et l'histoire de Flour peut se résumer ainsi : ni missionnaire apostolique, ni évêque de Lodève au milieu du V<sup>e</sup> siècle, Flour a vécu « au plus tard à la fin du IV<sup>e</sup> siècle » (MOSNIER 1900, t. II, p. 568-580). Les Révérends Pères Bénédictins de Paris renoncent quant à eux à assigner un lieu ou une date à l'apostolat de Flour (RR. PP. 1954, p. 128-130) et écrivent, lapidaires : « Il est inutile de chercher la part de l'histoire dans cette légende : saint Flour est un saint inconnu ».

L'historien de l'art Jacques Baudoin a proposé (comme l'avait fait M. Boudet) de voir dans Flour d'Auvergne et Fleuret d'Estaing un seul personnage, Floret ou Fleuret n'étant que des dénominations dialectales (BAUDOIN 2006, p. 221). Anne-Marie BULTOT-VERLEYSSEN (2014, p. 656-657) a récemment fait le point sur le dossier hagiographique de Flour ; elle pense que le ms. 70 de la Bibliothèque de Clermont-Ferrand, qu'elle rapproche des Vies tardives de Martial et d'Austremoine, a servi à Bernard Guy pour élaborer sa *Vita*, et que la dignité d'évêque de Lodève est peut-être un ajout tardif. Enfin, Fernand Peloux, dans sa thèse puis dans une communication à paraître, a établi en détail les différentes dates de commémoration de Flour dans les manuscrits liturgiques des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles (PELOUX 2016 ; PELOUX 2017 à paraître).

#### *Les Vitae de Flour et les textes dérivés*

À notre connaissance, il existe quatre pièces utilisables : la *Vita* de Bernard Guy, désormais *VBG* (*BHL* 3066) ; la *Vita* « de Moissac », désormais *VM* (*BHL* 3067) ; la *Vita* perdue de Pierre de Cambefort, désormais *VPC* (*BHL vacat*), et le récit extrait du bréviaire de Clermont (B.M. Clermont-Ferrand, ms. 70), désormais *BC*.

#### *La trame du récit*

Nous avons pris pour base le texte de Bernard Guy, le plus homogène des quatre et qui couvre la totalité de la narration, et l'avons scindé en treize épisodes<sup>3</sup> :

[1] Flour, né en Orient, associé aux « soixante-douze », est baptisé par les apôtres ; il se rend à Rome, d'où il est envoyé par Pierre en Narbonnaise ;

[2] En Narbonnaise, il se rend en Gothie, où il pontifie sur la Trinité et ramène les hérétiques dans le droit chemin. Il parvient à Lodève dont il devient le premier évêque ; sa pastorale, ramenant les brebis égarées, porte ses fruits : l'Église lodévoise, malgré les hérétiques, est en plein essor ;

[3] Une voix divine lui enjoint d'abandonner son siège pour se rendre, avec onze compagnons, au Mont Indiciac au pays de Planèze ;

[4] Parmi ses compagnons de mission figurent le prêtre Gennade et l'archidiacre Just ;

3. La *Vita* de Bernard Guy comporte, classiquement, neuf *lectiones*.

[5] Ils arrivent à la colline de *Bolisma*, où Flour fait jaillir une source d'un sol aride grâce à son bâton pastoral, pour désaltérer ses compagnons assoiffés ; la fontaine abondante abreuve depuis une population nombreuse. Puis la troupe se repose et s'endort ;

[6] Pendant ce temps, Flour, sur une mule, continue l'ascension et parcourt plusieurs montagnes au pays de Planèze, pour enfin atteindre le Mont Indiciac, auquel il accède par un étroit chemin taillé dans la roche. Il revient alors vers ses compagnons et leur demande de l'accompagner jusqu'au but que Dieu lui avait assigné ;

[7] La troupe est miraculeusement guidée, à l'instar des Hébreux, le jour par une colonne de nuages, la nuit par une colonne de feu ;

[8] Ils escaladent le mont, où Dieu veut que soit dorénavant bâtie une église ;

[9] Miraculeusement, le plan des futurs fondements de l'édifice se dessine ;

[10] Par la suite, aucun évêque ne procéda à la dédicace de cette église ;

[11] Flour et ses compagnons vécurent longtemps au pied de la montagne la plus haute, en hommes de bien ;

[12] À ses disciples éplorés Flour annonce sa fin prochaine ;

[13] Flour meurt ; ses compagnons l'enterrent et édifient au-dessus de sa tombe une église dédiée à l'apôtre Pierre ; des miracles se produisent.

#### *Quatre récits pour une histoire*

- (i) *VBG* a été tardivement (en 1329) insérée par l'auteur dans son *Sanctoral*, alors que l'évêché de Saint-Flour venait d'être créé (1317) et qu'il était lui-même évêque de Lodève (1324-1331) (DE SMEDT 1895 ; BOUDET 1895, 1897, 1899, 1910 ; MARTIN 1900, t. 2, p. 322-332 et 398-425 p. ex.). Ce texte a été très diffusé ; les nombreux mss. qui nous sont parvenus ne présentent pas de variantes significatives<sup>4</sup>.

- (ii) *VM* ne commence qu'à l'épisode [3] du récit ; [4] est absent ; [5] ne mentionne pas le toponyme *Bolisma* ; [6] a un contenu comparable à *VBG* ; [7] est absent ; [8] est comparable ; [9] détaille la vision miraculeuse des fondements et le projet d'église ; [10] explique l'absence de dédicace épiscopale de l'église par le miracle de l'apparition des fondements ; [11] évoque l'action d'évangélisation de Flour et ses disciples ; [12] utilise le style indirect ; [13] traite brièvement de la tombe de Flour et des miracles qui s'y produisent.

- (iii) *VPC* commence dès [1], où elle précise que Flour reçut le baptême de la main des apôtres le jour de la Pentecôte ; [2] dit que Flour ramène les hérétiques à la vraie foi catholique ; [3] utilise le style indirect ; [4] offre la leçon correcte *Gennadius* ; [5] n'est pas conservé en totalité ; [6] est plus concis tout en livrant les mêmes informations ; [7] fait allusion au peuple d'Israël guidé par des nuées ; [8] n'est pas conservé ; [9] développe le miracle de l'apparition des fondements grâce à la neige et détaille longuement le projet de construction de l'église ; [10] est quasiment identique à *VM* ; [11] est comparable aux autres versions ; [12] contient un long prêche en réponse aux lamentations des disciples : la première partie (conservée en latin) est relative à la nécessité de continuer son œuvre, la seconde (seulement conservée en français) commence par un discours sur la Trinité et les hérétiques, puis la résistance à la tentation, la modestie, la miséricorde... ; [13] indique clairement qu'une église dédiée à l'apôtre Pierre a été bâtie par les disciples de Flour au-dessus de sa tombe et que de nombreux miracles s'y produisent. *VPC* (et elle seule parmi les documents qui nous sont parvenus) contenait une série de miracles dont deux épisodes ont été retranscrits par G. Vigier : le premier (en latin), évoque des intercessions obtenues à la grotte de saint Flour ; le second (en français), très poétique, raconte qu'un jeune homme sourd et muet, familier du monastère clunisien, « faisant sa prière devant le saint corps », fut guéri lorsqu'une abeille lui toucha l'oreille.

- (iiii) *BC* intègre de très larges extraits, parfois redondants, de la *Vita* de Flour : plus des deux tiers du récit sont ainsi repris dans le texte liturgique. [1] recèle un fond identique ; [2] parle pour l'apostolat de Flour de *Septimania* mais aussi de *loca oceanica* ainsi que de la conversion des Gentils et des infidèles ; [3] mentionne les montagnes d'Auvergne

4. Il convient de rattacher à la *Vita* donnée par Bernard Guy son *Catalogue des évêques de Lodève*, uniquement transmis par un abrégé de Guillaume BRICONNET au XV<sup>e</sup> siècle (éd. MARTIN 1900, t. II, p. 323 et ROUQUETTE 1923 p. 44-45). La notice sur Flour, composée essentiellement sur la base de *VBG* mais aussi sans doute de *VPC* (ou d'un manuscrit voisin de ce dernier), affirme sans détour qu'il fut le premier évêque de Lodève, un des « soixante-douze », envoyé dans la « *provincia que Gothia cognominatur... ad civitatem Lodove in provincia Narbonensi, in Aquitanie regionem* (sic), *ubi factus est primus pastor et episcopus animarum* ». Notons que l'évêque de Lodève ne dit pas explicitement que Flour mourut à Saint-Flour, ni que son corps y repose : « *Demum profectus est in montem, Indiciatum appellatum, ubi postmodum facta populatio, edificata est villa que a nomine sancti Flori denominata usque in hodiernum diem Sanctus Florus appellatur* ».

(ou les Montagnes d'Auvergne), la région appelée anciennement Planèze : *montana Alvernica Planitica dicta antiquitus* ; [4] n'est pas repris ; [5] ne cite pas le toponyme *Bolismam collem*, remplacé par *quemdam callem publicum* ; [6] présente un fond identique aux autres versions ; [7] fait allusion à la lumière qui guidait le peuple hébreu ; [8] parle d'*ecclesia* ; [9] décrit le miracle de la vision du plan d'une *basilica*. Les épisodes suivants n'ont pas été repris.

#### *Essai de datation et stemme des Vitae*

La mise en colonnes des quatre textes, examinés en détail par épisode, permet de conclure sans hésiter à l'existence d'un archétype unique dont *VPC* est le plus proche. *VBG*, *VM* et *BC* sont indépendants entre eux mais dérivent, soit de *VPC*, soit de l'archétype.

- (i) *VPC* n'est, on l'a dit, pas connue autrement qu'à travers les extraits donnés par G. Vigier, signalés soit dans le corps du texte, soit en marge ; encore ces indications manquent-elles parfois de précision. En mettant bout à bout des bribes d'informations délivrées de manière aléatoire, on comprend que Pierre de Cambefort (XVI<sup>e</sup> siècle), « Lieutenant de l'élection du Haut Auvergne » dit « Niosellius » (VIGIER 1635, p. 20 et 139), avait rassemblé une importante documentation sur Flour, dont une longue Vie latine qualifiée de *Vita fusior*, inconnue par ailleurs, qu'il avait traduite en français, de même qu'il avait écrit un mémoire sur Saint-Flour dont nous pensons avoir identifié un fragment (A.D. Cantal, 272 F 1). La *Vita* (suivie de *miracula*) détenue de son vivant par P. de Cambefort contenait un récit complet de l'apostolat de Flour, à Lodève comme en Auvergne. Le texte latin conservé est fluide et de bonne tenue ; il contraste avec les phrases embrouillées de *VBG* et de *VM* qui cherchent visiblement à s'en démarquer. *VPC* est antérieure à 1291 (date assignée à *BC*) ; son contenu, pour autant qu'on puisse en juger au regard des citations faites par G. Vigier, ne diffère pas de *VBG*, notamment en ce qui concerne le caractère quasi-apostolique de Flour, la présence d'hérétiques en Lodévois, les détails topographiques lors de l'arrivée à Saint-Flour, la construction d'un édifice au-dessus du corps de l'évêque. L'économie générale du récit, notamment l'intervention des « soixante-douze », les parallèles que l'on peut faire avec la troisième Vie de saint Austremonne (*BHL* 848) et celle de saint Georges du Puy (*BHL* 3360), font penser à une création faite à l'imitation de la Vie de saint Martial de Limoges due à Adhémar de Chabannes. C'est sans doute dans *VBG* que subsistent le plus d'indices d'hypotexte : il est fait mention, à plusieurs reprises, d'hérétiques (à Lodève) et on prête à Flour des déclarations trinitaires (à Saint-Flour), ce qui orienterait vers un contexte originel du récit situé à l'époque wisigothique, à tout le moins au Bas-Empire.

- (ii) *VBG* (éditée en 1329), qui dépend entièrement de *VPC* tout en l'abrégeant, n'est donc pas une création originale de Bernard Guy ; il n'est même pas assuré qu'il soit intervenu sur un manuscrit qui a pu lui être communiqué, soit par les archives épiscopales de Lodève, soit depuis Saint-Flour récemment érigé en évêché.

- (iii) *BC* (existant en 1291) adapte le récit en fonction des nécessités de la liturgie, mais des membres de phrases entières de *VPC* y sont reconnaissables. Les emprunts concernent les épisodes lodévois, la mission en Planèze et la mort prochaine de l'évêque. Le préambule précise, avec méthode, que Flour fut *confessor Domini, preco Arvernensis, pastor Lodovensis*.

- (iiii) *VM* est un récit abrégé, faisant quasiment silence sur le début de l'apostolat, mais empruntant assez fidèlement à *VPC* tous les épisodes auvergnats ; la présence d'une *Vita* de Flour dans un grand établissement clunisien, connu par ailleurs pour thésauriser et fabriquer de nombreuses *Vitae*, n'est pas surprenante.

#### *L'archétype*

Peut-on dater l'archétype, dont *VPC* est le plus proche ? L'année 1029, au cours de laquelle Adhémar de Chabannes acheva sa *Vita proluxior* de Martial de Limoges, modèle évident de l'archétype de la *Vita* de Flour, constitue un *terminus ante quem non* absolu. Il est par ailleurs antérieur à 1291, date du Bréviaire de Clermont. Peut-on préciser ? Les *Vitae* forgées sur le modèle de la *Vita proluxior* de Martial de Limoges ont connu un grand et durable succès, même après la réfutation de sa sincérité. En témoignent, on l'a vu, dans la région qui nous concerne, la troisième Vie de saint Austremonne (*BHL* 848), qui est une Vie clunisienne rédigée après 1095, ainsi que la Vie de saint Georges du Puy, « premier évêque » du Velay (*BHL* 3360), que l'on peut dater des années 1100 et qui a été elle aussi transmise par Bernard Guy. Dans les *Inventoria capituli Sancti Flori* (*CSF* VI), les premières allusions à l'apostolicité de Flour sont évidemment difficiles à dater précisément dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle. Un détail de la *Vita* peut appuyer une datation haute : l'église de Flour, souligne le récit, n'a pas été consacrée depuis sa fondation miraculeuse. L'année 1095, date de la consécration par Urbain II, apparaît comme le *terminus post quem non*. La *Vita* de Flour a donc été rédigée entre 1029 et 1095. Ce texte est indiscutablement, compte tenu de cette chronologie, une production clunisienne, peut-être réalisée dans l'entourage de l'abbé de Cluny Odilon, lui-même hagiographe et originaire de la région.

Où fut composé l'archétype de la *Vita* ? Les détails topographiques très précis relatifs à *Indiciacum*/Saint-Flour (alors qu'ils sont totalement absents pour Lodève) ne peuvent provenir que du lieu où repose Flour ; sans doute la *Vita* fut-elle produite à Saint-Flour ou bien, compte tenu de l'ampleur de l'œuvre, dans un établissement clunisien de la région plus important.

#### *La question d'un hypotexte*

Flour avait-il fait l'objet d'une *Vita* antérieure à la production clunisienne ? La structure même de cette *Vita*, en deux parties quasiment indépendantes (l'apostolat à Lodève puis la prédication à *Indiciacum*), pourrait être l'indice d'un assemblage, l'épisode lodévois étant rabouté à l'épisode auvergnat, comme le pensait M. Boudet. Plutôt que de supposer une juxtaposition, nous envisageons plus volontiers l'hypothèse d'une refonte générale d'épisodes lodévois et auvergnat préexistants dans un récit antérieur. En effet la partie du récit située à Lodève (et, rappelons-le, peu après la mort de Jésus) fait apparaître des hérétiques et des prêches trinitaires (notamment dans *VPC*), difficulté qui ne peut s'expliquer que par un hypotexte rémanent où Flour devait être présenté comme un prélat du Bas-Empire. La question est plus délicate pour la partie auvergnate du récit, mais on a conservé, par la traduction française de *VPC*, le contenu du long prêche trinitaire et anti-hérétique de Flour avant sa mort. Le contexte du Bas-Empire (et donc l'hypotexte) paraît donc bien avoir été présent à l'origine dans les deux parties du récit, ce qui va, nous y revenons, à l'encontre du postulat de deux récits indépendants concaténés. En revanche, la mention de *Gothia* ou de *Septimania*, selon les versions, n'est peut-être pas imputable à l'hypotexte : l'appellation, d'origine carolingienne, n'est tombée en désuétude qu'au XII<sup>e</sup> siècle. Pour autant, cet hypotexte ne peut être daté, le matériau lexical, toponymique et anthroponymique étant trop peu caractéristique.

#### *Bilan*

Sur le fond, le message que veut transmettre la *Vita* de Flour est clair. *Florus* est quasiment considéré comme un des « soixante-douze » ; compagnon de Pierre, de retour de Rome, c'est désormais un évangéliste en mission, officiant en Narbonnaise, en Gothie ou en Septimanie selon les versions et plus particulièrement en Lodévois, dont, premier pasteur, il organise l'Église. Par un rebondissement du récit, sur injonction divine, il abandonne son siège de Lodève pour effectuer une nouvelle mission en (future) Haute-Auvergne, précisément au Mont Indiciac<sup>5</sup> en Planèze ; il emmène avec lui onze compagnons, dont un archidiacre Just<sup>6</sup> et un prêtre Gennade<sup>7</sup>. En chemin se produit le miracle d'une source

---

5. Le Mont Indiciac (*Indiciacum mons*) est situé dans une vaste région qui s'appelle Planèze : « *montana Alvernica Planitica dicta antiquitus... montem Indiciatum vocabulo, in loco Planitico* » (BC) ; « *locum Planiticum ad montem Indiciacum... circumvit montes plurimas in arce Planitica, donec veniret ad locum quem praecipit ei Deus in monte Indiciacum. Qui, per angustum iter et rupem excidentem veniens* » (VBG) ; « *montana petens Arvernica, iret in montem Indiciacum in loco Planitico... in tellure Planitica plures montes circumiens, tandem Christo duce per angustum iter rupis excisae ad montem Indiciacum, locum a Deo destinatum pervenit.* » (VM) ; « *plurimos intellure Planitica circuiens montes, tandem venit per angustum iter rupis excisae, ad locum sibi a Deo monstratum, montem videlicet Indiciacum* » (VPC). Cf. CSF IV (1013-1021) : « *in comitatu Arvernensi, in patria quae vocatur Planetia, in monte Indiciaco* ». *Patria* désigne, en Auvergne autour de l'An Mil, une étendue d'une certaine ampleur. *Planetia, ae*, terme rare, signifie « plaine ».

Les saints du Massif Central paraissent décidément, au fil des récits hagiographiques de fondation, être attirés par les monts : Nectaire au Mont Cornador, Privat au Mont Mimat, Georges au Mont Corneille...

6. Ce personnage est identique en apparence au *Justus* archidiacre, que Grégoire de Tours associe sur la base d'un témoignage (*fertur*), à l'épiscopat d'Allyre (*Illidius*), évêque des Arvernes décédé avant 385-386 (ce qui est fort peu vraisemblable car la première mention d'un archidiacre dans un concile gaulois date de 541). L'on disait alors que la tombe de Just était dans la même crypte que le sarcophage d'Allyre (GRÉGOIRE DE TOURS, HF I, 45 et VP II ; PIETRI, HEIJMANS, 2013, s.v. *Ivstvs* 3). La mémoire de Just s'est dédoublée au fil du temps, en un confesseur archidiacre et un évêque (fêtes respectives le 21 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre, voir MOSNIER 1900, t. II, respectivement p. 467-469 pour le confesseur et p. 560 pour l'évêque). Aucune *Vita* de Just n'est connue, mais l'on voyait à Saint-Allyre, sous l'Ancien-Régime, la sépulture de Just évêque (un exceptionnel sarcophage chrétien de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, sans doute d'origine romaine) où l'on pouvait lire sur le cartouche épigraphique du couvercle, en caractères postérieurs (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles ?), « *IBI REQUIESCIT S(AN)C(TU)S IUSTUS ARVERNICE URBIS EP(ISCOPU)S* » (LE BLANT 1886, n<sup>o</sup> 79, p. 65-66 ; REDON 1970). *Justus* apparaît dans le légendier de Saint-Allyre de Clermont, dans une liste épiscopale du XII<sup>e</sup> siècle, comme le 31<sup>e</sup> évêque d'Auvergne, entre entre *Avolus* et *Cerazius* ; dans la même liste figure après Allyre un mystérieux *Isicius* (= *Iustus* ?). Cf. ms. BM Clermont 147, fol. 175v, renseignement fourni par F. Peloux que nous remercions encore une fois. Cet évêque d'Auvergne a-t-il quelque lien avec l'archidiacre de Flour ? S'agirait-il du même personnage, devenu évêque ? Il existait par ailleurs un Just diacre d'Auvergne à la fin du V<sup>e</sup> siècle (PIETRI, HEIJMANS, 2013, s.v. *Ivstvs* 6).

7. Un homonyme parfait (et le seul connu en Gaule) du célèbre prêtre Gennade de Marseille (...492-496...), qui avait écrit sur le rebaptême de hérétiques dans le *Liber ecclesiasticorum dogmatum* (PIETRI, HEIJMANS, 2013, s.v.).

jaillissante, sur une colline appelée *Bolisma*, inconnue par ailleurs (voir ci-après). Au bout du voyage, le texte décrit bien le paysage sanflorain, notamment l'accès délicat au plateau à travers les orgues basaltiques, alors que Flour effectue seul la reconnaissance du site : le document est d'origine sanfloraine. Le miracle de l'apparition des fondements de la future église grâce à la neige (repris par la suite dans une Vie tardive de Georges du Puy : *BHL* 3360 ; MATHARAN 1877) est aussi un indice en faveur d'une rédaction locale de la *Vita* : sur les plateaux herbeux de la Planèze, la neige et le vent révèlent très souvent le plan d'anciennes constructions – un phénomène très apprécié par les archéologues haut-auvergnats. Le récit continue avec quelques vagues considérations sur la pastorale de Flour et de ses compagnons, dont on ne sait où ils résident, pas en tout cas près d'une église, qu'ils n'entreprennent pas de construire ! Peu avant sa mort, le pontife prononce un prêche trinitaire (conservé seulement dans la traduction française de *VPC*). Enfin, les compagnons de Flour l'ensevelissent à l'endroit du « miracle de l'apparition des fondements » et élèvent au-dessus de sa tombe une église dédiée à saint Pierre. Suivent des miracles, sur son tombeau et à la grotte où se rendait parfois Flour (voir ci-après), qui sont hélas transmis de manière très lacunaire.

Le récit semble avoir eu peu d'écho dans l'évêché de Clermont et les grandes abbayes auvergnates : Flour est totalement absent du système hagiographique tentaculaire tissé jusque dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle autour d'Austremoine et ses disciples. Or ce cycle incluait l'évangélisation de la Haute-Auvergne en raison du rôle dévolu par Austremoine à saint Mary, confesseur, sans doute un ermite (*BHL* 5542), dont on vénérât les restes mortels à Saint-Mary-le-Cros ; ce personnage mal connu a été étudié récemment par Marc-Yvon Duval et Pierre Moulier (2017). Il est vrai que le contenu de la *Vita* de Flour pouvait paraître un peu « gênant » : Austremoine, pensait-on, avait évangélisé l'Auvergne au milieu III<sup>e</sup> siècle ; mais l'évêque Flour l'aurait précédé dès le milieu du 1<sup>er</sup> siècle... Rien d'étonnant donc à ce que les évêques de Clermont aient ignoré Flour jusqu'à la création du nouvel évêché de Saint-Flour, en 1317<sup>8</sup>.

Quoi qu'il en soit, notre récit, très discret sur les fonctions épiscopales de son héros en Auvergne, insiste sur le fait que Flour repose depuis sa mort sur le plateau d'Indiciac, dans une église dédiée à l'apôtre Pierre.

#### ***Jours de fête : l'apport des bréviaires et des calendriers***

Les plus anciens bréviaires et calendriers manuscrits où figure Flour ont été recensés récemment par Fernand Peloux, que nous remercions vivement (PELOUX 2016 ; PELOUX 2017 à paraître) ; voici les plus significatifs :

- Bréviaire d'Aniane, XIV<sup>e</sup> siècle (B.M. Montpellier, ms. 118) : Flour est mentionné au 4 novembre : *transitus et revelatio*.

- Calendrier de Mende, XIII<sup>e</sup> siècle (A.D. Lozère, G 744) : Flour est mentionné au 1<sup>er</sup> juin.

- Bréviaire d'un Franciscain de Rodez, XIV<sup>e</sup> siècle (Rome, Barb. lat. 320) : Flour est fêté au 1<sup>er</sup> juin, avec Clair.

- Calendrier du diocèse de Saint-Flour, XV<sup>e</sup> siècle (B.N.F., ms. lat. nouv. acq. 116) : fêtes d'*exceptio* le 1<sup>er</sup> juin, de *revelatio* le 1<sup>er</sup> novembre, de *translatio* le 4 novembre.

- Bréviaire du diocèse de Clermont, XV<sup>e</sup> siècle (B.N.F., ms. lat. 1274) : fête le 1<sup>er</sup> juin, *revelatio* le 4 novembre, dédicace de l'église de Saint-Flour le 7 décembre (en l'année 1095).

- Bréviaire des Dominicains de Saint-Flour, 1482 (B.N.F., ms. lat. 1305) : fête le 4 novembre.

On peut y ajouter :

- Missel de Saint-Flour et Clermont, XIV<sup>e</sup> siècle (B.M. Clermont, ms. 73) : fête le 4 novembre, *revelatio confessori Flori* ; mois de juin manquant (FOUILHERON 2002, p. 225. L'auteur note que, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, *transitus et revelatio* sont commémorés le 4 novembre, l'*exceptio* le 1<sup>er</sup> juin).

- Missel provenant de Moissac, passé à la Daurade de Toulouse, XIV<sup>e</sup> siècle (B.M. Toulouse, ms. 106) : fête le 4 novembre, *Flori episcopi et confessoris*.

- Obituaire de la communauté des prêtres de Védrières-Saint-Loup, XV<sup>e</sup> siècle (A.D. Cantal, 1 J 103) : fête le 1<sup>er</sup> juin de *Flori episc. et conf.* ; le mois de novembre est manquant (LEMAÎTRE 2009).

Ces éléments corroborent ceux recueillis par G. VIGIER (1635, p. 135, 154, 243) : selon lui, anciennement, dans les offices de Saint-Flour, *transitio* et *revelatio* étaient célébrés le 1<sup>er</sup> novembre ; ils le sont désormais le 4 en Auvergne (et

8. Cf. au sujet des premiers évêques d'Auvergne : BEAUJARD 1999 ; FOURNIER 1970 ; FOURNIER 1979.

non le 3 à cause de la fête d'Austremoine) et le 3 à Lodève. Le 1<sup>er</sup> juin est la fête de l'*exceptio*, célébrée essentiellement en Auvergne<sup>9</sup>.

Ces fêtes multiples, attestées par des sources indépendantes, rassemblent, ce qui est exceptionnel, tous les types de fêtes liées aux reliques (*transitus* : date du décès ; *revelatio* : découverte du corps/des reliques ; *translatio* : transfert du corps/des reliques ; *exceptio* : réception du corps/des reliques). C'est la preuve, par delà les récits hagiographiques, d'une histoire mouvementée du corps de Flour, inhumé, retrouvé, translaté, reçu.

Un élément dirimant existe cependant. La découverte en revient à Jean BERGER (2016, vol. 2, p. 419) : le martyrologe de Brioude (Clermont-Ferrand, BCIU, ms. 860), de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le plus précoce des documents de cette sorte, porte au 1<sup>er</sup> juin : *Natale sancti Flori [...] et apud Endiziacum transitus discipulis (Christi)///vita IX lec(tiones)*<sup>10</sup> (le mois de novembre n'est pas conservé). Il s'agit bien de la date de la mort de Flour, à Indiciac, et non de la commémoration de l'arrivée de ses reliques. Ce point, on le verra, est de la plus grande importance. De même, un calendrier de l'église Saint-Julien de Brioude confectionné vers 1425 (Clermont-Ferrand, BCIU, ms. 2014) indique au 1<sup>er</sup> juin : *Flori episcopi confessoris IX lectiones*, mais aucune commémoration en novembre (BERGER 2016, vol. 4, p. 162). La documentation brivadoise nouvellement exploitée, ancienne, abondante et peu « contaminée » dans l'ensemble par des apports extérieurs tardifs, atteste que la mort de Flour a eu lieu à Indiciac et qu'elle se fête le 1<sup>er</sup> juin. En revanche, aucune festivité n'est associée à Flour en novembre. Les fêtes de novembre seraient-elles postérieures ?

### ***Culte et reliques de Flour dans leur contexte historique et archéologique, à Lodève et à Saint-Flour***

#### *À Lodève*

#### *Le contexte archéologique*

La ville de Lodève, qui appartient au Bas-Empire à la Narbonnaise I, est le siège d'un évêché antérieurement à 421/422<sup>11</sup> ; cependant, il faut attendre le concile d'Agde de 506 pour trouver le premier évêque attesté dans un document contemporain (FÉVRIER 1989, s.v.). La petite cité montagnarde est intégrée au *regnum* des Goths de Gaule depuis les années 460 ; après une éphémère conquête franque au début du VI<sup>e</sup> siècle, elle y demeurera jusqu'à l'extinction de la royauté wisigothique d'Espagne. Les données archéologiques sur la ville du Bas-Empire et du haut Moyen Âge sont minces, mais elles ont été récemment rassemblées et renouvelées (Lodève 1998 ; GARCIA, SCHNEIDER 1998 ; MAREAU, CAUVY, CASTANIER 2015 ; BERGERET, LÉAL *et alii* 2015). On suppose que la ville réduite remparée occupe l'extrémité d'un promontoire dominant la Lergue et un affluent, et que l'actuelle cathédrale Saint-Fulcrand est l'héritière de l'église épiscopale du Bas-Empire. Plusieurs opérations archéologiques ont eu lieu à Saint-Fulcrand ou à proximité (en dernier lieu, BERGERET, LÉAL *et alii* 2015). La partie la plus ancienne de la cathédrale est une vaste crypte à abside qui se situe sous le chœur et qui est traditionnellement datée du X<sup>e</sup> siècle ; elle a fait l'objet d'une étude récente qui met en lumière deux états, le premier étant antérieur à l'An Mil (SAPIN 2014, p. 123 et 269). À notre connaissance, sur le site de Saint-Fulcrand, aucune structure de l'Antiquité tardive ne peut être mise en relation directe avec le groupe cathédral paléochrétien. On est même en droit de se demander, à la suite de G. VIGIER (1635, p. 169), si le groupe épiscopal paléochrétien était bien à cet endroit (et non à l'emplacement de l'ancienne église Notre-Dame), et s'il ne s'agit pas plutôt, à l'origine, d'une basilique funéraire suburbaine, ce dont témoigneraient les sarcophages du haut Moyen Âge mis au jour à proximité. Quoi qu'il en soit, la crypte devait contenir des corps saints, ce qui expliquerait pourquoi on a aménagé des sépultures quasiment incrustées dans la paroi, durant le haut Moyen Âge (fouilles de 1980, présentées dans Lodève, 1998, p. 15).

9. Signalons toutefois que la fête de saint Flour est portée au 15 mars dans le diocèse de Rodez au XIX<sup>e</sup> siècle, qui célèbre également sa translation au 1<sup>er</sup> juin (ABBAL 1852, p. 81). Nous n'avons pas d'explication pour cette date que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

10. Ce qui correspond aux 9 leçons de la *Vita* transmise par Bernard Guy.

11. On a depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle émis l'hypothèse (ou plutôt la conjecture) que l'évêque anonyme de Lodève mort en 422 ou son successeur contesté et peut-être démis, également anonyme, pourrait avoir porté le nom de *Florus* (cf. *supra*). L'affaire avait fait l'objet d'une lettre du pape Boniface I à l'évêque Hilaire de Narbonne, invalidant l'intervention de l'évêque *Patroclus* d'Arles : ce dernier avait indûment désigné le successeur d'un évêque de « *Lutubiensis ecclesiae* » (HGL II, notes, note 25, p. 50, éd. Privat ; Mansi, *Conciliarum omnium*, t. 4, col. 395-396). Conjecture ingénieuse mais totalement invérifiable. Dans la liste épiscopale de Guy/Briçonnet, l'on insiste sur le fait que le successeur de Flour n'est pas connu.

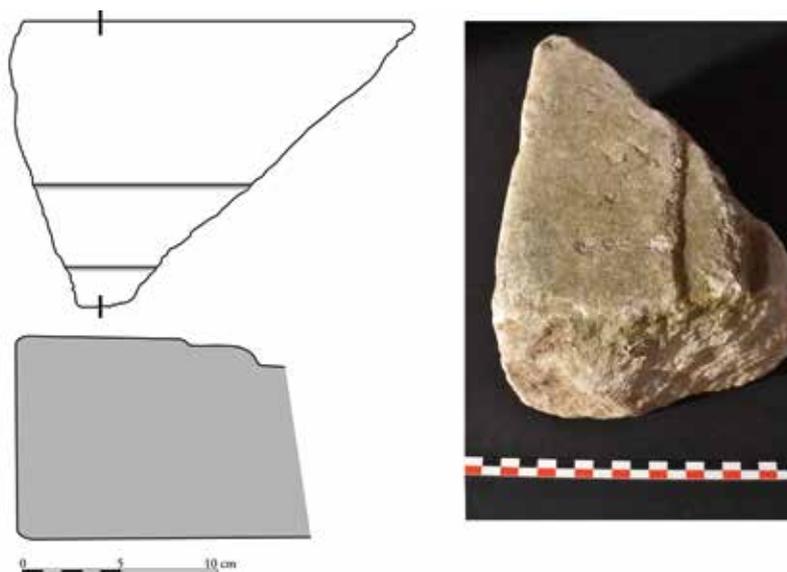


FIG. 1. : FRAGMENT DE TABLE D'AUTEL DE GRANDES DIMENSIONS (époque romane ?). Marbre de Carrare (?). Lodève, découverte en remploi dans le musée lapidaire de la cathédrale Saint-Fulcran. Cl. J.-L. Boudartchouk, DAO A.-L. Napoléone.

### *Le souvenir de Flour à Lodève*

Il ne subsiste à Lodève presque aucun souvenir de Flour : une petite relique cédée le 1<sup>er</sup> novembre 1882 par l'évêché de Saint-Flour à l'évêché de Lodève (BESSON 1883, p. 43 ; Archives diocésaines de Saint-Flour, ms.), conservée dans la chapelle aux reliques de Saint-Fulcran ; peut-être une des quatre statues gothiques d'évêques ornant le clocher de la cathédrale. Flour, que G. Vigier considérait comme le premier évêque de Lodève et constructeur de la première cathédrale<sup>14</sup> (VIGIER 1635, p. 119), ne fut plus reconnu comme tel après les travaux de Louis Duchesne (DUCHESNE 1907, p. 26-27, p. 313-314). Son nom fut même rayé de la liste épiscopale en 1975, dans la publication associée au millénaire de la cathédrale (ALZIEU *et alii* 1975). Devant une telle pénurie mémorielle à Lodève, déjà avérée au Moyen Âge, Ernest Martin en vint à penser que Bernard Guy, lorsqu'il s'intéressa au dossier hagiographique de Flour, avait dû se rabattre exclusivement sur des documents auvergnats, tout culte lodévois ayant déjà cessé. Il est vrai que la documentation abondante de l'époque de Fulcran relative à la réorganisation de la ville et du diocèse (notamment dans le domaine liturgique, avec le détail des cultes rendus dans la cathédrale), ne fait pas la moindre allusion à Flour (MARTIN 1900, t. II, p. 328-329). Déjà PLANTEVIT DE LA PAUSE (1634, p. 6-9) était bien en peine de consacrer quelques pages à Flour dans son ouvrage et il ne pouvait guère alléguer d'autre trace de son apostolat qu'une tradition (inconnue hors du Lodévois) rapportant sa lutte contre un culte des arbres<sup>15</sup>. Il faut dire que la *Vita* est on ne peut plus allusive sur l'action de Flour à Lodève ; on lit dans *VBG*, qui offre pour cette étape le récit le plus détaillé (B.N.F., ms. latin 5406) :

12. Nous remercions vivement Anne-Bénédicte Brandenburg de nous avoir communiqué le résultat de son étude effectuée en 2007, ainsi que la direction du Musée de Lodève pour ses renseignements.

13. Ce discret fragment, que nous avons remarqué le 22 septembre 2018, avait été réutilisé comme élément de bordure paysagère ; cette dernière étant alors promise à réfection, il a échappé de peu à une nouvelle mise au rebut. Prélevé et nettoyé par les bons soins de Gérard Mareau, il est actuellement déposé au dépôt du G.A.L. Ce rebord de table d'autel, qui avait été remployé dans une maçonnerie avant d'être utilisé dans une bordure paysagère, montre, comme c'est souvent le cas, des graffitis anciens. On peut hésiter à le dater soit de la fin de l'Antiquité, soit de l'époque romane, cette dernière hypothèse paraissant la plus probable au vu des parallèles les plus pertinents (NARASAWA 2015).

14. « On tient que la Cathédrale a esté bastie par le mesme S. Flour, comme il en bastit au Mont Indiciat... ». Chose amusante, G. Vigier semble avouer dans cette phrase un fait qu'il n'a de cesse de récuser tout au long de son ouvrage : Flour a bien construit une cathédrale en Auvergne.

15. Plantevit tire cet épisode d'une « *vetustissima legenda* », inconnue par ailleurs, sans doute un ancien Propre de Lodève. Cette tradition était fixée en 1613 autour de la chapelle de Notre-Dame de Grâce, commune de Gignac, Hérault (Abbé H. Vézian, *Histoire du sanctuaire de Notre-Dame de Grâce*, Montpellier, 1898. La source documentaire est le « Livre archival » conservé aux A.D. Hérault, 24H1, fol. 38-47). La partie la plus ancienne de l'église, une chapelle réputée fondée par saint Flour est bâtie sur une source qui sourd du rocher ; existe-t-il un lien avec l'épisode de *Bolisma* ?



FIG. 2 : SAINT-FOUR. Lavis extrait de E.-J. Delécluze, Voyage en Auvergne, 1821-1855, Ville de Clermont-Ferrand, Musée d'art Roger Quillot, inv. 2010.9.1.

*... missus est ad partes provinciae quae cognominatur Gotia, in provincia Narbonnensi, ubi quam plurimis errantibus a via veritatis fidem sanctae Trinitatis praedicando declaravit et ad confessionem ejusdem fidei ad perfectum usque perduxit. Perveniens autem vir Dei ad civitatem Lodovensem, ibi pastor Ecclesiae et episcopus animarum electus est primus, et errantes oves propriis humeris ad ovile dominicum reportavit. Cumque tanta fragraret gratia ut inter domesticos hic providentia ipse domesticus haberetur devotus, impiger mansit in omnibus bonis, virtutibus et moribus decoratus... Haec et hiis similia egregio pontifice Floro docente et cum Christi miraculis suae plebi collustrante et in pace cum suis famulis in praedicta Lodovensi Ecclesia quiescente...*

Notons (nous y reviendrons) que l'essentiel de la pastorale s'adresse à des hérétiques ; point de persécutions des païens à l'encontre d'un premier évêque, comme on pourrait s'y attendre dans un récit de ce type...

E. Martin fit une découverte majeure, mais passée inaperçue : *BC* réutilise à plusieurs endroits des phrases entières de la charte de consécration de la cathédrale Saint-Geniez par saint Fulcran en 975 (Cartulaire de Lodève, éd. MARTIN 1900, p. 4-9). L'auteur suppose à l'origine du texte du bréviaire auvergnat une rédaction lodévoise adaptée ultérieurement à la liturgie clermontoise, ce qui est vraisemblable ; il y voit la main de Bernard Guy, mais cela n'est pas possible : *BC* est antérieur à l'arrivée de celui-ci à Lodève. En tout cas, un lien liturgique entre l'Auvergne et Lodève existe pour Flour avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

*À Saint-Flour*

#### *Éléments d'archéologie et d'histoire de Saint-Flour*

Saint-Flour, un site naturel exceptionnel sur les contreforts orientaux du massif du Cantal, correspond à l'extrémité d'une énorme coulée basaltique, dont les falaises abruptes déterminent un grand plateau découpé par deux petits affluents, au pied duquel coule l'Ander (fig. 2).

### L'agglomération antique, de l'époque gauloise au haut Moyen Âge

L'occupation humaine de ces parages est importante depuis la Protohistoire, particulièrement pendant les époques gauloise et gallo-romaine (CALBRIS 2014 ; BARET 2015). Une agglomération secondaire de type *vicus* (appelée par les archéologues « vicus de Bel-Air »), dont les origines remontent à la fin de l'époque gauloise et qui pourrait avoir perduré au moins jusqu'au Bas-Empire, s'est développée en contrebas du rocher, sur l'autre rive de l'Ander, au point de confluence avec la Vendèze (actuel quartier de la gare). Les premières découvertes sont dues à l'archéologue Jean-Baptiste Delort (DELORT 1881, p. 152-153, 181-183 ; DELORT 1901, p. 19-20) ; elles furent complétées par une intervention archéologique « de sauvetage » effectuée en 1967 sur plusieurs hectares dans des conditions particulièrement difficiles (VINATIÉ, MAIGNE, 1999). Le nom de cette petite agglomération, située à proximité de la voie antique de Clermont à Javols, est inconnu (répertoire et synthèse des découvertes : PROVOST, VALLAT, VINATIÉ, 1996, p. 155-156). Sur le plateau basaltique occupé à son extrémité par la ville haute actuelle, d'autres découvertes ont été faites depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Hors les murs, le point culminant du plateau appelé la Croix-de-Montplain<sup>16</sup> a livré « une pièce de Néron » (DELORT 1891, p. 140 ; BOUDET 1910, p. XCVII), ainsi que des fragments de *tegulae*. En contrebas, sur la butte du Calvaire ont été trouvés depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (DELORT 1891, p. 140) des fragments de *tegulae*, de briques cannelées et des tessons de céramique du Haut-Empire<sup>17</sup>.

Mais c'est du côté de l'extrémité du plateau, c'est-à-dire à l'intérieur du périmètre de la ville médiévale, qu'ont été effectuées les découvertes les plus significatives, qui ont révélé en de nombreux points une présence humaine protohistorique, romaine et romaine tardive. L'ensemble atteste une occupation continue. À la Halle aux Blés, « vers 1878 », lors du creusement d'un magasin de stockage, furent mis au jour une monnaie arverne de *VERCA*, une autre d'*EPAD*, un bronze d'Hadrien, ainsi qu'un tesson de céramique DSP Rigoir 1 (DELORT 1891, p. 139-140 ; DELORT 1901, p. 13 et pl. VIII ; BOUDET 1910, p. XCVI) (fig. 3). Des sondages archéologiques menés par l'Inrap dans l'ancienne collégiale (XIV<sup>e</sup> siècle) devenue Halle aux Blés ont confirmé l'existence d'une église antérieure (un chevet de petites dimensions) et révélé la présence de *tegulae* en partie basse de la stratigraphie (PARENT *et alii*, 2003).

D'autres découvertes ont eu lieu aux environs des remparts du Moyen Âge (voire dans leur structure ?). Paul de Chazelles, dont les indications sont toujours précieuses, signale qu'« en démolissant [l]es murailles, on [a] retrouvé quelques briques et quelques médailles [romaines] » (CHAZELLES 1855, p. 299) ; cette démolition eut lieu entre 1820 et 1850 (ESPAGNE 1995, p. 394-396). M. Boudet, qui reprend la mention de P. de Chazelles, précise que ces monnaies ont été découvertes « du côté des Lacs précisément ». Il ajoute qu'ont été trouvés « des deniers d'argent, dont deux de Trajan, dans la banlieue ; des monnaies impériales des premiers siècles, dix-huit ou vingt pièces, dont plusieurs de Claude, de Vespasien, de Constance, lors de l'établissement en ville des conduites d'eau et de la réfection de celles du gaz... » (BOUDET 1910, p. XCVII-XCVIII). Récemment, une opération importante de diagnostic archéologique menée par l'Inrap a confirmé aux abords de la cathédrale une occupation gauloise, puis romaine, enfin du haut Moyen Âge (PARENT *et alii* 2016). L'équipe a mis au jour en fond de stratigraphie deux sarcophages d'époque mérovingienne curieusement disposés Nord-Sud, ce qui est fréquemment le signe d'une contrainte immédiate, telle qu'une paroi<sup>18</sup> (fig. 4). Ces vestiges à peine

16. Montplain (anc. *Montplo*) était parfois considéré au XVIII<sup>e</sup> siècle (à tort) comme le nom ancien de Saint-Flour (BÉRAUD DE VAISSIÈRE, Inventaire manuscrit des archives de Saint-Flour, ms., Archives Municipales de Saint-Flour). Nos vifs remerciements à Gilles Albaret et à son équipe qui ont mis à notre disposition de nombreux documents, essentiels pour notre enquête.

17. Tous ces vestiges sont actuellement conservés au Musée de la Haute-Auvergne à Saint-Flour, dont nous remercions vivement la Conservation, et notamment Colette Bony qui nous a permis d'accéder à toutes les collections et ressources de l'établissement. Ses renseignements et ses conseils nous ont été précieux.

18. (D. P.) Les sépultures mises au jour dans les niveaux les plus profonds du sondage 2 montrent un type d'occupation funéraire raisonné, avec notamment deux sarcophages disposés parallèlement selon une orientation identique nord-sud (seules leurs extrémités septentrionales ont pu être dégagées dans l'emprise du sondage). Le premier, qui a été arasé, présente une logette céphalique orientée vers le nord, mais aucun ossement n'a été mis au jour dans cette partie de la cuve. Le contenu de la seconde cuve n'a été fouillé que sur quelques centimètres. Il contient un bloc cranio-facial qui pourrait être en position primaire (dans ce cas, le sujet aurait la tête au nord), mais également un os long en amont de la tête qui est très certainement en position secondaire. Il est ainsi fort probable que ce sarcophage ait recueilli plusieurs inhumations successives ; il ne présente d'ailleurs pas de couvercle. Les deux sarcophages sont d'un type différent, le second ne possédant pas de logement céphalique. Bien que ces sarcophages aient potentiellement été réutilisés sur le long terme, leur typologie renvoie à une datation haute. Il faut souligner que ces tombes qui se concentrent au niveau de la partie est de la cathédrale, donc proche du chœur de l'édifice, constituent des indices d'une localisation de l'église romane au niveau du transept et du chœur de la cathédrale actuelle. Aucune maçonnerie n'a été mise à jour dans les sondages ouverts sur la place qui semble donc conserver la même configuration depuis le XV<sup>e</sup> s. On peut aussi noter la présence d'indices d'une présence protohistorique sous

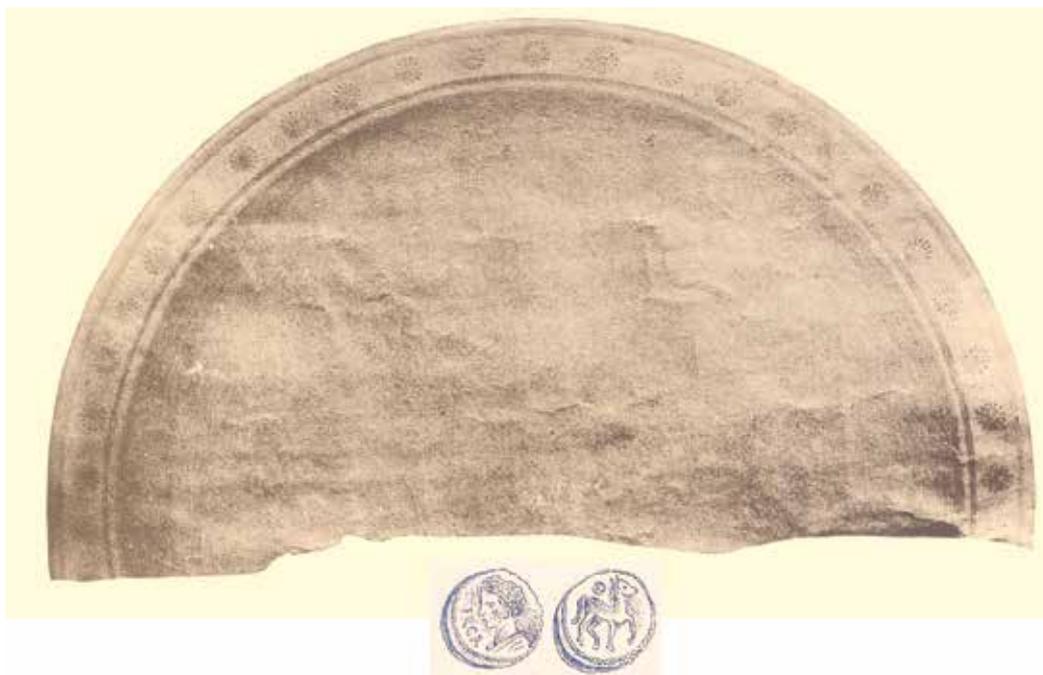


FIG.3 : MONNAIE ARVERNE DE LAITON DE LA SÉRIE VERCA (milieu du 1<sup>er</sup> s. av. n. è.) ET FRAGMENT DE PLAT DSP NOIR RIGOIR I (V<sup>e</sup> siècle). Vestiges archéologiques mis au jour vers 1878 à Saint-Flour, à proximité de la Halle aux Blés. *Extrait de DELORT 1901, pl. VIII (sans échelle).*

entrevus sont d'une importance capitale pour notre problématique : ils témoignent, comme l'ont souligné Daniel Parent et son équipe, d'une occupation funéraire bien antérieure à la celle clunisienne des environs de l'an Mil.

Enfin, la question de l'existence d'un ou de plusieurs monnayage(s) propre(s) à l'agglomération, entre le Bas-Empire et le haut Moyen Âge, fait débat auprès des numismates (pour un état très complet de la question, voir BERGER 2016, t. IV, p. 314 sq.). Nous retenons ici seulement deux monnaies pouvant avoir été émises à Saint-Flour, la première au titre de simple conjecture (BELFORT 1894, n° 5053), la seconde pouvant selon nous faire l'objet d'une hypothèse plus établie (BELFORT 1894, n° 4004).

La monnaie Belfort 5053 (BELFORT 1894, t. IV, p. 20) est issue du trésor de Chinon ; il s'agit d'une imitation d'un sou d'or d'Anastase, attribuée aux Francs, frappée sous Clovis ou son fils Thierry. Deux



FIG. 4 : DEUX SARCOPHAGES D'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE orientés nord-sud. Saint-Flour, Place d'Armes (*cimeteri de san Flor* au XIV<sup>e</sup> siècle), opération de diagnostic archéologique Inrap, dir D. Parent, 2016, sondage 2. *Cl. L. Rialland, Inrap.*

forme de fragments d'amphores italiques, d'un élément de pichet de type « Gergovie », d'un fond de campanienne, et d'un « poucier » de passoire qui indique une occupation possible à partir du milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. L'opération a également permis la découverte, dans le sondage 7, d'une agrafe à double crochet, caractéristique de la fin de l'époque mérovingienne et de l'époque carolingienne.

lettres isolées figurant au revers, I I, ont été interprétées comme la marque d'un atelier, en l'occurrence I[ndic]i[acum] pour \**Indiciacum castrum* (LAFaurie 1997 ; CRINON et PESCE 2003). S'il s'agit bien de lettres indiquant l'atelier, on pourrait plutôt penser à I[col]i[sma], Angoulême. Ce sont, de toute manière, de pures conjectures.

Le *triens* Belfort 4004, de provenance inconnue, apparaît dans l'ouvrage pionnier de BOUTEROUË (1666, p. 349, 351). Cette monnaie, aujourd'hui disparue, n'a été décrite et dessinée d'après l'original que chez cet auteur : « Tiers de sol d'or avec une teste sans diadème, pour légende quelques lettres qui ne forment aucun mot intelligible. De l'autre costé la Croix ancrée, et pour légende SCTA pour Sancta FLVRA. Ce lieu m'est inconnu. ». On peut lire sur l'avers [---] S [---] DEFII [---] : sans doute s'agit-il du nom du monétaire, finissant par DE, et suivi de FII(T). Nous suggérons un rapprochement avec le monétaire auvergnat SESOALDUS (Belfort 385, 386) ; la croix ancrée a pour plus proche parallèle le *triens* attribué à Arlet en Haute-Loire (Belfort 314). La lecture SCTA FLVRA, sur l'avvers, ne fait pas sens. Il y a certes dans l'œuvre de Bouterouë de nombreux exemples de mélecture, découlant d'une mauvaise interprétation de lettres (très) déformées, mais ici la transcription paraît à la fois assurée et fidèle, bien que la légende soit visiblement rognée sur les deux faces. L'identification à Saint-Flour est due à A. de BARTHÉLÉMY (1865, p. 561) ; elle a été souvent reprise, en dernier lieu par G. DEPEYROT (1998, t. III, p. 134), qui date la monnaie ca. 620-640 (fig. 5). Nous pensons qu'il faut lire S(AN)CTO FLVRO à l'ablatif, les deux pseudo-« a » sans barre étant en réalité les chevrons appartenant à deux « o à queue » en losange rognés<sup>19</sup>. Quoiqu'il en soit, pour cette monnaie disparue dont l'authenticité comme la lecture sincère par Bouterouë ne fait aucun doute, c'est l'attribution à Saint-Flour qui paraît la plus plausible, eu égard au contexte historique et archéologique.



FIG. 5 : TIERS DE SOL D'OR (ca. 620-640 ?) attribué à Saint-Flour. Extrait de Bouterouë 1666, p. 349, troisième planche, n° 9.

Le plateau de Saint-Flour, site archéologique majeur, présente donc toutes les caractéristiques d'un *oppidum* gaulois dont l'occupation a perduré durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Au XI<sup>e</sup> siècle, le site est souvent désigné par son assise rocheuse : *Indiciacus mons*, un hapax qui paraît bâti sur la base *indici-* (mot qui peut signifier « révélation » et donc avoir un sens métaphorique chrétien, comme faire référence à l'apparition miraculeuse des fondations de l'église et le suffixe *-acu*<sup>20</sup>). Par ailleurs, nous pensons que le site est mentionné en 972 sous le nom de *castrum quod dicitur Bresontium*<sup>21</sup>, dans la « charte de Landeyrat », un document conservé aux A.M. de Saint-Flour publié pour la première fois par M. BOUDET (1910, charte I, p. 1-3), que nous étudions par ailleurs (BOUDARTCHOUK et CABAU, à paraître). Peut-être ce toponyme \**Bresomium*, qui pourrait être d'origine gauloise (DAUZAT 1931, p. 377), est-il le nom antique de la localité (haute et basse). Nous reconnaissons en tout cas sur le plateau, à la suite de Gabriel FOURNIER (1962 p. 334-335), un *castrum/castellum* qui pourrait remonter à la fin de l'Antiquité. Selon nous, cette forteresse pouvait occuper à peu près l'emplacement de la ville remparée du XIV<sup>e</sup> siècle, soit environ deux hectares. Il est possible qu'un lambeau du rempart de barrage antique nous soit parvenu, localisé au Collège, quartier des Agials ; en effet une opération d'archéologie préventive de l'AFAN menée en 1999 a montré que l'impressionnant talus encore conservé à la base du rempart du Bas Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) dit « des Laxs » et antérieur à ce dernier est constitué par un mélange de terre et de cailloutis de basalte, contenant des fragments de *tegulae*, et se développant sur une hauteur de plus de 4 m (VICARD 1999, p. 6). En revanche il est probable que le *castrum* du X<sup>e</sup> siècle, dans un contexte régional de réduction sensible de la superficie des forteresses à la fin du haut Moyen Âge, n'occupait plus que l'extrémité du plateau (actuelle Place d'Armes).

19. Cf. PROU 1892, p. CXVII. Cette restitution permet une lecture et une compréhension directe de la légende. Les graphies pour Saint-Flour, dès que l'on sort des documents en latin normalisés, varient sensiblement : on trouve *Sanctus Florianus* en 1441, *Saint-Florez* en 1508 et même *Saint-Flora* en 1594 (AMÉ 1897, s.v.). Ces transcriptions s'expliquent par la prononciation du toponyme.

20. On ne peut exclure que ce toponyme, dont la construction est sans équivalent à notre connaissance, ne soit une forgerie issue de la *Vita* de Flour. Mentionnons pour mémoire, en raison des assonances, le hameau et le ruisseau de Vendèze situés sur l'autre rive de l'Ander, ainsi que les *triens* arvernes frappés à *Vindiciaco* (attribués à Vensat, Puy-de-Dôme).

21. Sans doute faut-il restituer, en accord avec des formes postérieures mais relevées sur originaux : *Bresomium*.

### La ville médiévale

L'histoire de la ville a fait l'objet dès le XVI<sup>e</sup> siècle d'une chronique, due à Pierre de CAMBEFORT (A.D. Cantal, 272 F 1)<sup>22</sup>. Mais le premier historien de la cité fut Marcellin Boudet, qui a rassemblé une documentation abondante et y a consacré une grande partie de sa vie de chercheur (BOUDET 1900, BOUDET 1910). Ses travaux ont été complétés notamment par la thèse d'Albert RIGAUDIÈRE (1982) et le bel ouvrage de Pierre CHASSANG (2011). Enfin, les textes relatifs au contexte de la fondation du prieuré clunisien édités par M. Boudet ont été revus et très augmentés, pour ne pas dire entièrement refondus, par Marc-Yvon DUVAL (2013) ; nous devons beaucoup à son important travail documentaire.

#### + Aperçu de l'histoire urbaine de Saint-Flour au Moyen Âge (fig. 6) (A.-L. N.)

L'observation du parcellaire fait apparaître deux noyaux (TEYSSOT 2010, p. 441-451 ; BONY 2010, p. 39-43). Le premier est situé à l'extrémité de l'éperon, c'est là qu'avaient été construits, avant la cathédrale, le prieuré, son église et le Château-Brezons ; il se peut que cette zone ait été protégée par un fossé en arc de cercle dont la limite ouest de la place garderait le souvenir. Un second noyau ancien, constitué par le moulon de la Rolandie, est partiellement conservé au Sud ; il se caractérise par un ensemble de parcelles organisées suivant des tracés concentriques dont le centre n'apparaît plus aujourd'hui (TEYSSOT 2010 ; BONY 2010<sup>23</sup>). En effet, le parcellaire de cette zone a été en grande partie régularisé par de grandes percées traversant la ville d'Est en Ouest, le long desquelles s'ordonnent des parcelles plus ou moins profondes. Cette réorganisation des tracés urbains, plus favorable à l'activité commerciale, a sans doute été programmée au moment où la ville a pris son essor (RIGAUDIÈRE 1982, p. 62). Le long de ces voies, les traces de construction les plus anciennes sont des vestiges de demeures des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. En outre, sur certains édifices ceinturant le second noyau, nous avons pu noter la présence de fragments de cordons moulurés utilisés en remploi à l'appui des fenêtres, provenant sans doute du décor de façades de la même époque. Par ailleurs, les comptes consulaires de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle évoquent les murs et les portes de la ville (ouvrage remarquable par son ampleur et son homogénéité, dont l'édification est antérieure à la Guerre de Cent Ans ; une « *portam Sancti-Flori* » est d'ailleurs déjà mentionnée vers 1100 dans *CSF* VI, 25), ainsi que les travaux dont ils ont fait l'objet en ces temps d'insécurité ; une partie de ces fortifications est toujours visible.

L'abondance des demeures des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles que nous avons cartographiées montre enfin que la ville a fait l'objet de grands travaux de reconstruction à la fin du Moyen Âge. Cette réorganisation est évidemment liée au statut de cité épiscopale conféré par Jean XXII, en 1317, et à l'édification de la nouvelle cathédrale, au XV<sup>e</sup> siècle.

C'est immédiatement au sud de la cathédrale que se trouvent les maçonneries les plus anciennes aujourd'hui visibles, dans un bâtiment intégré au Musée de la Haute-Auvergne que l'on appelle la « salle capitulaire ». Certains auteurs y ont vu un vestige du prieuré clunisien (FOUILHERON 1966, p. 66), d'autres la « salle » du château des Brezons englobé dans le monastère (BOUDET 1899, p. 109 et 1910 p. XLII ; CHASSANG 2011, p. 46). Dans son état actuel, il s'agit d'une salle de 17 x 6 m, couverte d'un berceau brisé maintenu par deux arcs doubleaux retombant sur des chapiteaux sculptés, lesquels couronnent des colonnes interrompues à mi-hauteur par des culs-de-lampes décorés (seules les deux colonnes nord sont visibles ou conservées). À l'extérieur, les murs s'appuient au Nord sur deux contreforts ; un seul est visible au Sud. Mais cet édifice a apparemment subi de grosses reprises ; selon M. Boudet, prenant sa source dans les comptes consulaires de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les réparations opérées sur le rempart à cette époque ont entraîné la destruction d'une partie du Château-Brezons, notamment celle de deux tours et de la partie orientale de la salle, ainsi que la reconstruction de la

22. Le ms. acéphale est intitulé de manière factice « Les chroniques et annales de la ville de Saint-Flour ». Il a été découvert à Saint-Flour en 1953 dans un ancien fonds de notaire puis déposé aux A.D. Cantal (DEYDIER 1961, p. 23) ; L. Bouyssou en a fait une transcription complète.

23. (J.-L. B.) Les deux auteurs, indépendamment, considèrent que ce parcellaire radioconcentrique est à mettre en relation avec la première église dédiée à Flour. Les sondages archéologiques menés dans l'actuelle Halle aux Blés, ancienne église Notre-Dame, ont mis au jour l'abside d'une petite église antérieure (PARENT 2003). Il s'agit sans doute de la chapelle Sainte-Foy mentionnée par CAMBEFORT (A.D. Cantal, 272 F 1, p. 31). Le souvenir de l'emplacement précis de la première église consacrée à Flour est assez confus dès la fin du Moyen Âge (voir ci-après). En 1635, G. Vigier écrit à ce sujet : « [Cambefort] dit que les disciples de Saint Flour enterrèrent son sacré corps en l'Eglise ou Oratoire qu'il avoit basti, ou en une autre tout proche ; et que du depuis ils bastirent dessus une Eglise dédiée au Prince des Apôtres, saint Pierre » (p. 251). « La première eglise...a esté cet Oratoire que le mesme saint edifia, qu'on tient estre la vieille Eglise ou Chapelle qui est tout proche, et hors la grande Eglise de saint Flour... le second bâtiment sera celui que nos Manuscrits asseurent avoir esté basti par ses disciples sur le lieu, où il avoit esté enterré... » (p. 254-255). « [Le second évêque de Saint-Flour] est enterré en la vieille Chappelle de Saint Pierre, proche Cathédrale » (p. 273). Bref, l'on prenait alors les vestiges du Château-Brezons pour les restes de l'église primitive.

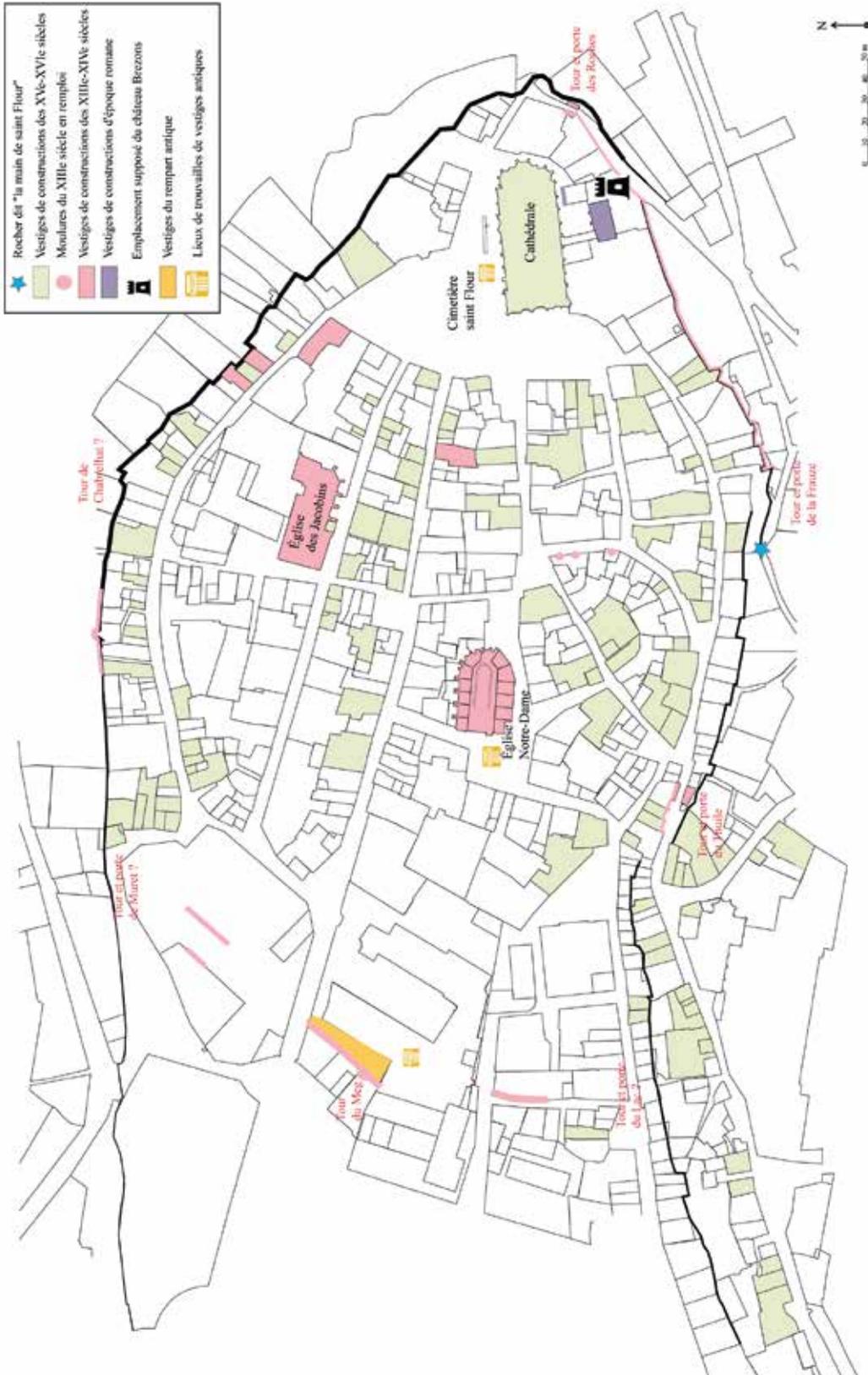


FIG. 6 : SAINT-FLOUR. Cartographie des vestiges antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle. DAO A.-L. Napoléone.

voûte. Par ailleurs, les contreforts durent être renforcés (BOUDET 1899, p. 113) et les grandes fenêtres à réseaux ouvertes vers le Nord furent percées au XIX<sup>e</sup> siècle (FOUILHERON 1966, p. 66). Enfin, l'observation du cadastre du début du XIX<sup>e</sup> siècle révèle un édifice mieux conservé côté nord, avec quatre contreforts, et une emprise plus longue côté est. Toujours selon les comptes consulaires, le château était adossé à la muraille, et l'évêché du XIV<sup>e</sup> siècle le jouxtait à l'Ouest (BOUDET 1899, p. 112). Aucune source n'indique l'époque de la construction de cet édifice ; la sculpture des chapiteaux conservés à l'intérieur est de style roman. L'observation des maçonneries des parties anciennes montre l'utilisation de blocs de grand appareil de brèche sombre en parement, que l'on retrouve à la base du mur de la demeure voisine (vers l'Est). On peut donc penser que ce mur est le vestige du même édifice, lequel aurait comporté par conséquent au moins deux corps de bâtiments disposés en L, directement au sud de la cathédrale. L'interprétation de ces vestiges reste difficile. S'il s'agit bien du « Château-Brezons » mentionné dans les textes du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>, il n'y a aucune chance que ces vestiges soient ceux de la forteresse des alentours de l'An Mil. S'il s'agit de restes des bâtiments du prieuré, il est très étonnant de constater que, malgré leur implantation dans la zone de travaux de la muraille, ils ne soient jamais mentionnés dans les comptes consulaires, qui sont détaillés. C'est pourquoi nous pensons que ces maçonneries, encore nettement visibles (contreforts et ouvertures étroites) sur le plan de 1780 intitulé « Plan visuel de Saint-Flour » (A.D. Cantal, 1 G 1, 3), appartiennent bien à la forteresse dite Château-Brezons dans son état des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

C'est également dans ce premier noyau, à l'extrémité de l'éperon, que fut élevée l'église attribuée à l'abbé de Cluny Odilon (994-1048). Selon P. de Cambefort (A.D. Cantal, 272 F 1), « Saint Odille... meist forse massons et ouvriers pour faire l'esglize en la joignant à la chapelle... ». Il s'agit donc soit d'un agrandissement de l'église préexistante où reposait saint Flour, détruite lors de la « guerre de Planèze » (voir ci-après), soit d'une juxtaposition (c'est le sens du texte cité)<sup>25</sup>. Toujours selon P. de Cambefort, les travaux durèrent longtemps, jusqu'à la consécration célébrée en 1095 par le pape Urbain II : « [il] ... consacra l'esglise... et le grand autiel... [ung] autiel qu'estoit dernier... [ung] autiel qu'estoit à la destre partie de l'esglise et ung autiel de la mestre... l'autre des confesseurs evesque et cardinal... autre des martyrs... chappelle de Saint Gerôme ». Il est à nouveau question de l'église Saint-Pierre lorsqu'en 1317 Jean XXII l'érige en cathédrale. Son état de vétusté est signalé dès 1372. Malgré un confortement par des étais, son côté nord s'écroule sur la place en août 1396. On met à l'abri le mobilier liturgique, dont la chape de l'autel de saint Flour (c'est-à-dire le grand autel). Suit une phase de déblaiement et de consolidation des vestiges restés debout. En 1398, l'évêque décide de reconstruire entièrement la cathédrale (FOUILHERON 1966, p. 15-16). Les travaux commencèrent vers 1400 par le chevet, sous la direction d'Hugues Joly, et le gros œuvre semblait achevé en 1466, date à laquelle la cathédrale fut consacrée (FOUILHERON 1966, p. 19). La chapelle absidale fut dédiée à saint Flour.

+ Autour de la fondation du prieuré clunisien : le problème de la datation et de la chronologie relative des chartes du Cartulaire de Saint-Flour

Les sources les plus anciennes, conservées pour l'essentiel dans des cartulaires régionaux et les archives communales, ont été rassemblées par Marcellin BOUDET dans son *Cartulaire de Saint-Flour* (CSF). Ce recueil est accompagné d'un commentaire détaillé au sujet des chartes relatives aux origines du prieuré clunisien. À la fin du Moyen Âge, la chronologie des événements était déjà passablement embrouillée, du fait de la fabrication en milieu

24. (J.-L. B.). Cf. BOUDET 1899, 109-115 : « *torre de Brezons/Bresons, tornella vocata de Brezons, aula de Brezons, sala de Brezons* » aux XIV<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècles. Le manuscrit de P. de Cambefort assure qu'Odilon de Cluny « feist rediffier les murs de la ville que estoinct abatus quant la ville feust destruite », ce qui ne peut s'entendre que du château compte tenu de la chronologie. On trouve également « *castrum Sancti-Flori* » en 1289-1295 (A.M. Saint-Flour, BÉRAUD DE VAISSIÈRE, ms.), mention qui ne désigne pas la ville dans son ensemble. Nous pensons que « *l'oppidum Sancti-Flori* » de 1095 (CSF IX) fait sans doute référence à la forteresse des (ou plutôt de) Brezons. De même le « *castrum de Brezons* » qui est mentionné en hommage par Astorg de Peyre à Raymond Bérenger d'Aragon en 1150 (A.D. 48, G. 455) désigne probablement le château qui jouxte le prieuré ; ceci est confirmé par G. VIGIER, qui rappelle, d'après *Epist. Convent. S.Fl. MS* « Parmi les fondateurs du monastère, Amblard de Brezons et Astorgis de la Peyre du Diocèse de Mende » (1635, p. 169), ainsi que par CSF LI (1262) où un Astorg de Peyre apparaît comme protecteur du monastère. La forteresse de Saint-Flour est aussi appelée « *Sanctum Florum castrum* » en 1223 (CSF XXII) et « *villa seu castrum Sancti Flori de Planicie* » en 1291 (CSF CLIII). Il n'existe en tout cas aucun château à Brezons, ni même de château des Brezons (hors Saint-Flour) jusqu'en 1268 (CSF LIX), contrairement à ce qu'avance M. Boudet. La confusion qu'il opère entre Brezons/Ruppe Serveyra (i.e. le rocher au-dessus de l'église de Brezons) et Montréat de Brezons a induit en erreur tous les chercheurs.

25. (J.-L. B.). Cette vision d'une juxtaposition est liée, nous l'avons vu, à une confusion avec les vestiges du Château-Brezons. Un arrêt du Parlement du 23 juin 1490 rappelle que, selon les consuls, les prêtres et les habitants, « le prieuré a été installé en l'église paroissiale qu'était alors la seule église de Saint-Flour, où il fut établi vingt-quatre religieux bénédictins. Le seigneur évêque, le chapitre et le curé soutenaient que l'église paroissiale a été instituée au prieuré... » (Béraud de Vaissière, Inventaire manuscrit des archives de Saint-Flour, ms., n.p. A. M. de Saint-Flour). Il y a donc bien unité de lieu.

clunisien de récits dénaturant à dessein l'arrière-plan politique de l'affaire ; elle a été depuis encore obscurcie, jusqu'à rendre le déroulement des faits quasiment inintelligible. Il convient donc de revoir les dates de ces documents, démarche vigoureusement entreprise par Léonce BOUYSSOU (1981) dans un article très critique à l'égard de la méthode historique de Marcellin Boudet. Nous ne traiterons ici que des textes en rapport avec l'histoire du corps et du culte de Flour. Ils sont présentés dans l'ordre chronologique que nous croyons pouvoir leur assigner.

Le plus ancien des documents essentiels pour la compréhension du dossier est un privilège du pape Grégoire V (996-999) confirmant en faveur de l'abbé Odilon les possessions de Cluny (MIGNE, t. 137, c. 932-935 = CSF II), que l'on a daté d'avril 998 (HOURLIER 1964, p. 62, repris par BOUYSSOU 1981, p. 265). Il n'en subsiste plus que deux duplications transcrites dans le cartulaire C de Cluny (B.N.F., ms. latin nouv. acq. 2262, p. 24-26, n° 29, et p. 30-31, n° 35). L'énumération des dépendances de l'abbaye situées dans le comté d'Auvergne mentionne *Cellam quoque in ipso comitatu sitam ubi requiescit sanctus Florus quam tradidit supradicto loco Eustorgius clericus cum omnibus ad eam pertinentibus* ; en marge de la seconde transcription, une addition du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle signale *Nota de Sancto Floro qualiter tempore Odilonis hic subjicitur*. La donation de la celle a donc eu lieu entre 994 et 998 ; antérieurement, une petite communauté religieuse s'était installée en ce lieu, qui avait la particularité d'abriter le corps d'un saint. Même si l'acte originel ne nous est pas parvenu, nous pouvons supposer que le donateur, le clerc Eustorgue, appartenait à la famille des Nonette<sup>26</sup>.

Un deuxième document est une charte transmise par le cartulaire de Sauxillanges (DONIOL 1864, n° 441 = CSF IV<sup>27</sup>), dont Léonce BOUYSSOU (1981, p. 267) a montré qu'elle devait se placer entre 1011 et 1017. Il s'agit de la cession faite à Cluny et Sauxillanges de l'*ecclesia in honore beati Flori dicata cum omnibus ad se pertinentibus*, biens qui étaient une possession ancienne, pleine et entière, de la famille des Nonette/Brezons. Cette fois, l'acte émane de deux donateurs : *ego... Eustorgius et Amblardus cognomento Male Hibernatus nepos meus*. Le premier est très certainement le clerc Eustorgue auteur de la donation mentionnée précédemment, et le second vraisemblablement un « Brezons de Saint-Flour »<sup>28</sup>. À la fin de la charte, en tête des marques de validation, figurent celles des deux personnages : *Sig. Eustorgii. Sig. Amblardi, qui cognominatus est Male Ibernatus...*

La même donation se retrouve en abrégé dans le cartulaire B de Cluny (B.N.F., ms. latin nouv. acq. 1498, f. 5v°, n° VIII = BERNARD, BRUEL 1884, p. 816, n° 2790 = CSF III) :

*Eustorgius Sanctum Florum. VIII*

*Dum in hujus seculi laboriosa vivitur peregrinatione, summopere elaborandum est qualiter facinora nostra valeamus tergere. Unde noverint tam presentes quam futuri cunctique in commune Christi caractere insigniti, quod ego Eustorgius, sedula mente hec pertractans, cedo Deo, omnium bonorum datori, aliquid ex rebus a progenitoribus meis mihi traditis que conjacent in comitatu Arvernensi, in patria que vocatur Planetia, in Monte Indiciaco. Dono itaque beatis apostolis Petro et Paulo et ad locum Cluniacum, cui preest dominus ac reverentissimus Pater Odilo, ecclesiam in honore beati Flori dicatam, cum omnibus ad se pertinentibus, ut a presenti die faciant habitatores Cluniacensi quid eis placuerit. Si quis vero contra insurrexerit, hoc ei veniat ut habetur scriptum in prima carte. S. Eustorgii et Amblardi nepotis ejus.*

Résumons. Les documents analysés nous apprennent que, dans les années 990, un clerc nommé Eustorgue, de la famille des seigneurs de Nonette, a cédé à Cluny une celle et ses dépendances. La donation est renouvelée dans les années 1010, une ou deux décennies plus tard. Il est alors question d'une église, sans que soit mentionnée la petite communauté de la celle. Surtout, la cession fait apparaître un neveu d'Eustorgue, Amblard, surnommé le « Mal Hiverné », un Brezons (les Brezons étant la branche cadette des Nonette, tous descendants des Clermont ; pour les textes relatifs aux deux familles et un essai de généalogie, voir LAURANSON-ROSAZ 1987, p. 141-145).

26. Cet Eustorgius est également connu par le cartulaire de Sauxillanges, dans trois chartes. (i) ch. 79 (av. 986) : un (autre) *Amblardus*, donateur, a pour voisin (et non pour parent), près d'Usson, *Eustorgii clerici* (sans doute le nôtre). (ii) ch. 282 (a. 1000) : *Eustorgius clericus* donne avec (notre) *Amblardi nepotis ejus*, un bien en Basse-Auvergne. (iii) ch. 457 (a. 994-1048) : un *Eustorgius* signe la donation d'un *Amblardus* (les nôtres ?) ; ce document rappelle un autre *Eustorgius* surnommé quant à lui *Taurus Rubicundus*.

27. CSF IV, tel qu'édité par M. Boudet d'après une copie moderne conservée à Saint-Flour, présente des variantes par rapport au texte de la copie du cartulaire de Sauxillanges : on lit *Astorgius* (et non *Eustorgius*) et le titre (postérieur à la rédaction de l'acte, au moins pour ce qui est de la datation) précise : *Actus foundationis cænobii Sancti Flori factæ ab Astorgio et Amblardo de Brezons, anno 996 vel 1004*.

28. Ceci en accord avec CSF IV. Cet *Amblardus* est connu conjointement avec *Eustorgius* dans Sauxillanges, nos 282 et 457 (voir note précédente). L'usage d'un surnom témoigne probablement de la présence d'homonymes dans la famille proche.

Les autres documents utilisables : (i) CSF V et (ii) CSF VI sont des textes narratifs qui glosent autour de la fondation et des fondateurs, mettent en scène des personnages hauts en couleur, parmi des épisodes édifiants. Selon Jean MABILLON (1707, p. 196), dont le jugement sévère a été rapporté par Léonce BOUYSSOU (1981, p. 271), *hæc narratio in multis fabulam redolet*. Plus ou moins bien compris, ces récits sont à l'origine de beaucoup de confusion<sup>29</sup>.

Que racontent ces sources narratives, issues de Saint-Flour et postérieures au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, à propos de la fondation du monastère clunisien ?

Les récits (i) et (ii) ont dû avoir un archétype commun, composé notamment à partir d'actes de donation dont les originaux ont disparu. Aucune allusion n'y est faite à la donation initiale du clerc Eustorgue, ni même à celle, mieux documentée pourtant, d'Eustorgue et d'Amblard le Mal-Hiverné. Ces récits se placent selon nous bien des années après. Le clerc Eustorgue et Amblard le Mal-Hiverné ont disparu. Les nouveaux protagonistes sont Amblard de Brezons (que nous pensons être un fils homonyme du Mal-Hiverné)<sup>30</sup> et Amblard, comtour de Nonette<sup>31</sup>. La situation a beaucoup changé depuis la donation à Cluny et Sauxillanges : un conflit violent a eu lieu et l'église abritant le corps de saint Flour a été détruite (on comprend à demi-mot que le responsable est Amblard, comtour de Nonette). Amblard de Brezons souhaite qu'un monastère clunisien voie maintenant le jour, mais il doit obtenir l'aval de son suzerain Amblard, comtour de Nonette. Or celui-ci, désormais maître des lieux, est opposé à ce projet. À la suite de péripéties rocambolesques qui font intervenir jusqu'au pouvoir pontifical, c'est chose faite : une communauté clunisienne est installée, Cluny récupère tous les droits seigneuriaux des Nonette/Brezons, et même ceux des seigneuries voisines. Les deux Amblard, Brezons (le bon) et Nonette (tout à la fois la brute et le truand) disparaissent, finalement déchés de leurs prérogatives. Au fil des événements, allusion est faite au passage du roi Robert le Pieux à Saint-Antonin-Noble-Val (1031). Le dénouement intervient au plus tard avant la fin de 1048, Odilon étant toujours abbé de Cluny. Que s'est-il passé entre les deux générations pour provoquer un tel retournement<sup>32</sup> ?

Nous croyons qu'Amblard le Mal-Hiverné, absent de la première donation et qui ne semble pas à l'initiative lors de la seconde, a refusé de se démettre au profit de Cluny ; résidant à Saint-Flour dans son *castrum Bresontium* (attesté en 972), il s'est rebiffé. La source clunisienne a manifestement essayé de voiler ce qui s'était réellement passé, mais il est permis, en raison de la situation décrite au début du récit sanflorain, de faire l'hypothèse suivante : devant le refus du Mal-Hiverné de renoncer à son église, les Nonette, devenus séides de Cluny/Sauxillanges depuis les années 970, ont, sur injonction de leurs maîtres, résolu de ramener les Brezons (leurs cadets) à la raison<sup>33</sup>. C'est ce que l'on a appelé la « guerre de Planèze », qui dut avoir lieu vers 1020. Pour une fois, l'épisode est connu par une source neutre, issue de l'abbaye de Conques, qui montre les troupes du Mal-Hiverné opérant au sud de la Planèze<sup>34</sup>. Inégal, ce conflit ne pouvait être que fatal aux Brezons : l'église de saint Flour fut détruite<sup>35</sup>, le lieu<sup>36</sup> investi par les Nonette et leurs hommes<sup>37</sup>. Si l'on se fie à la

29. L'usage immodéré qu'en a fait M. Boudet l'a conduit, en combinant ces récits avec les trois chartes précédentes, à restituer trois donations successives et à dédoubler ou confondre des protagonistes homonymes.

30. Le personnage est également cité dans Saux. 654 (a. 1049-1109), qui concerne le don d'un bien en Basse-Auvergne : *Amblardi de Bresoncio* (sic) signe en 3<sup>e</sup> position après Astorg (orthographié successivement *Aestorgius* et *Eustorgius*), frère du donateur *Amblardus Comptor* (de Nonette), dont le père est un certain... « A. ». Il s'agit bien des deux protagonistes des récits sanflorains, Amblard de Brezons, selon nous fils du Mal-Hiverné, ainsi qu'Amblard, comtour de Nonette.

31. Également cité dans Saux. 654, voir la note précédente.

32. On l'aura compris, notre analyse diffère radicalement de l'opinion commune forgée par l'immense travail de M. Boudet, revue à la marge par C. Lauranson et M.-Y. Duval, mais auparavant déjà fortement remise en cause par L. Bouyssou. Le sujet et le format du présent article ne nous permettent pas de d'étudier ici les questions, passionnantes autant que complexes, de la généalogie et de l'assise territoriale des Brezons/Nonette, deux familles peuplées quasi-exclusivement d'Amblard et d'Eustorgue...

33. Une bulle papale en date du 1<sup>er</sup> avril 1016 fulmine contre les seigneurs qui portent atteinte à Cluny et invite les autres à prêter main-forte à l'abbaye et ses filiales (HOURLIER 1964, p. 82 ; Pat. Lat. t. CXXXIX, col. 1601).

34. *Arvernorum quidem in territorio planicies habetur, unde et locus ille congruum nomen sortiri videtur. Qua in planicie miles quidam Amblardus nomine manens, cum vicinis suis eiusdem potencie se jactantibus ac in nullo cedere nolentibus discordiam habuit...* (Livre des Miracles de sainte Foy, III, 13). Le récit de Conques, indépendant du roman clunisien, ne dit pas qu'Amblard ait été à l'origine du conflit, et suggère peut-être même le contraire.

35. ... *facta fuisset loci destructio... injuste pervasum ac militibus distributum...* (voir ci-après CSF V).

36. Dont bien sûr le *castrum Bresomium*.

37. Sur les Nonette et Saint-Flour, voir LAURANSON-ROSAZ 1987 ; LAURANSON-ROSAZ 2002 ; FRAMOND 2002 ; FOUILHERON 2002b ; MAQUET 2002. Les Nonette, magistralement étudiés par Chr. Lauranson, sont très probablement des proches cousins des Brezons, deux familles nombreuses qui partagent exactement le même stock anthroponymique restreint (d'où d'inextricables imbroglios généalogiques). Bien que géographiquement plus

trame générale des récits, les travaux de construction de la nouvelle église prieurale, dédiée à saint Pierre et à saint Flour, ne commencèrent que dans la décennie 1020 et n'étaient pas achevés à la mort d'Odilon. Aucun des Brezons, devenus à la génération suivante les plus fidèles vassaux de la nouvelle seigneurie clunisienne, ne reprit le surnom de l'infortuné Mal-Hiverné, dont on perd la trace pendant le conflit. On connaît cependant un *Bernardus Malivernatus* possessionné en nord-Rouergue, à Perse (près d'Espalion, à 10 km d'Estaing), qui donna à l'abbaye de Conques avant 1060 un fief à Saint-Hilarian d'Espalion (Cartulaire de Conques n° 572). Bernard Malivernat eut lui-même une descendance : les *Malivernas* (*Petrus, Ugo et Willem Malivernaz*), des féodaux appartenant probablement à la mouvance des Calmont, possessionnés vers Le Cayrol et Espalion, cèdent des biens à l'abbaye de Bonneval, dès 1162-1178 (Cartulaire de Bonneval, charte n° 29 ; A.D. Aveyron, 3H 1 ; BOUSQUET 1994, t. 2, p. 694 et p. 705-706, note 28)<sup>38</sup>, puis en 1195 où apparaît un *Duranz Malivernat* (n° 94). Des Brezons restés en Auvergne après la résolution du conflit donnèrent également à Conques : dans la charte n° 282 (XI<sup>e</sup> siècle) *Austorgius filius Amblardi et Adalaiz* donne un manse à Barciangas/Bressanges (commune de Paulhac, au contact de possessions avancées des Carlat).

Pour M. Boudet, à qui le personnage d'Amblard était peu sympathique, « mal hiverné » serait à rendre en français par « mauvais coucheur ». L'ancienne langue occitane et l'hivernage tel qu'il était pratiqué autrefois en Haute-Auvergne pourraient nous orienter vers une autre hypothèse : le surnom ferait référence à l'aspect du pelage des bovins, à la fois hirsute et clairsemé après un hivernage difficile. Tel était déjà le sentiment d'Élie Deydier qui parle de « évidente allusion au poil hérissé et bourru des bovins égarés pendant l'hiver dans les montagnes » (DEYDIER 1961, p. 21).

Concernant le culte et le corps de Flour, la documentation locale nous fournit un certain nombre de détails

#### + Histoire du culte et du corps de Flour à travers les chartes de Saint-Flour

Nous présentons ci-après, sous forme de tableau commenté, dans ce que nous estimons être l'ordre chronologique des documents, les éléments relatifs au culte et au corps de Flour.

Références	Éléments relatifs à l'établissement clunisien, au culte de Flour et à son corps	Commentaires
I. Donation initiale du clerc Eustorgue		
CSF II Grégoire V confirme les possessions de Cluny (998)	... <i>cella quoque in ipso comitatu sita ubi requiescit sanctus Florus, quam tradidit supradicto loco Eustorgius clericus cum omnibus ad eam pertinentibus...</i>	La rédaction doit s'inspirer des termes de la donation originelle. Le terme <i>cella</i> fait supposer qu'une petite communauté existait déjà.
MIGNE, t. 148, c. 661-666 = BOUDET 1899, p. 136. Grégoire VII confirme les possessions de Cluny (1075/1076)	... <i>monasterium ubi requiescit sanctus Florus, quod tradidit supradicto loco Eustorgius clericus cum omnibus sibi pertinentiis...</i>	Les termes du privilège pontifical antérieur sont actualisés : <i>cella</i> est remplacé par <i>monasterium</i> .
II. Seconde donation par Eustorgue et Amblard le Mal-Hiverné		
CSF IV (cartulaire de Sauxillanges, 1011/1017)	... <i>ecclesiam in honore beati Flori dedicatam cum omnibus ad se pertinentibus...</i>	Copie de la donation à Cluny de l'église Saint-Flour par <i>Astorgius / Eustorgius et Amblardus cognomento Male Hibernatus nepos meus</i> .
CSF III (cartulaire B de Cluny, même contenu)	... <i>ecclesiam in honore beati Flori dedicatam, cum omnibus ad se pertinentibus...</i>	Abrégé de l'acte précédent, ici validé par <i>Eustorgius et Amblardus nepos ejus</i> .

éloignés des Brezons que ne le sont les Mercoeur, ils sont les grands voisins féodaux du Nord-Est ; et surtout, rappelons-le, les Nonette sont le bras armé des clunisiens de Sauxillanges... De l'autre côté des possessions des Brezons, vers l'ouest, les Murat, les Diene et les Chastel, adossés aux puissants autant que laïques Carlat et à leurs alliés, sont hors de cause dans le cadre de la guerre de Planèze (BOUDARTCHOUK 1998).

38. Parmi les donateurs à Bonneval de la charte 29, on note aussi la présence de *Berengarius et Bernardus de Nadallac*, tout près d'Estaing. Parmi les signataires, *Aldebert de Estagno*.

III. Mentions de Saint-Flour et du monastère clunisien		
CSF IX (privilège d'Urbain II, DONIOL 1864, n° 472, 8 décembre 1095)	... <i>Datum apud oppidum S. Flori...</i>	Château plutôt qu'agglomération fortifiée.
CSF X (document sanflorain cité par Thierry Ruinart, MIGNE, t. 151, c. 186 [7 décembre 1095])	... <i>comitante sacro cardinalium collegio... basilicam e novo exstructam dedicavit B. confessoris Flori, ejusque reliquiae post altare in loco eminenti repositae sunt in capsula tribus seris clausa.</i>	Urbain II fait la dédicace de l'église du prieuré, récemment achevée ; les reliques de Flour sont mises derrière l'autel, en hauteur, dans un coffret fermé à clé.
CSF XIV (privilège de Calixte II, 2 juin [1119])	... <i>Datum apud Sanctum Florum...</i>	Privilège daté de « Saint-Flour ».
CSF XXXV (1256)	... <i>prioratu et monasterio Sancti Flori ordinis Cluniacensis... villa Sancti Flori... dicta villa seu prioratus Sancti Flori... priori et conventui de monasterio Sancti Flori... priore et conventu et monasterio Sancti Flori... ecclesia Sancti Flori...</i>	Attestation simultanée du monastère (prieuré conventuel) et de la ville de Saint-Flour.
CSF LI (lettre du prieur de Saint-Flour, 126[2], B.N.F., BALUZE LXXIII, f. 83)	... <i>ob devotionem beati Flori gloriosissimi confessoris, patroni nostri, discipuli Jesu Christi cum beatissimo Martiali...</i>	Flour a accédé au statut de « disciple de Jésus-Christ, avec saint Martial ». (CSF XI n'est qu'un dédoublement de CSF LI.)
CSF CXCI (bulle de Jean XXII créant l'évêché de Saint-Flour, 9 juillet 1317)	... <i>prioratus conventualis quondam Sancti Flori Cluniacensis ordinis, civitatis [Claramontensis] ejusdem, ubi corpus ipsius sancti Flori confessoris dicitur esse reconditum...</i>	La formule <i>dicitur esse</i> pourrait sembler dubitative, mais il ne faut sans doute y voir qu'une clause de style.
BOUDET 1899, p. 152-157 Mandement de l'évêque de Saint-Flour Hugues de Magnac (3 novembre 1398)	... <i>beatissimus Florus extramarinis partibus ortus... sanctissimi alumpni presulis confessoris... almi confessoris beati Flori...</i>	La rédaction s'inspire de <i>VBG</i> .
IV. Abrégés de chartes de donation au monastère de Saint-Flour (XI <sup>e</sup> et XII <sup>e</sup> siècles)		
CSF VI-11 (2 <sup>e</sup> moitié XI <sup>e</sup> s.) (d'après B.N.F., ms. lat. 12766, p. 300)	<i>Amblardus de Brezons, filius [ ] praepositi de Brezons, et Gabega dederunt Deo et sancto Petro Cluniacensi necnon et beato Floro ecclesiam de Brezons cum appendiciis suis...</i>	Donation par un Amblard de Brezons et son épouse de l'église de Brezons au prieuré clunisien de Saint-Flour.
CSF VI-12 (2 <sup>e</sup> moitié XI <sup>e</sup> s.) (même référence)	... <i>Deo et sancto Petro et sancto Floro et ad locum ipsius...</i>	Donation de quatre églises et d'une chapelle au prieuré clunisien de Saint-Flour.
CSF VI-13 (2 <sup>e</sup> moitié XI <sup>e</sup> s.) (même référence)	<i>Ladiana, uxor Amblardi comtoris, cum filiis suis Amblardo et Eustorgio, donavit in hoc loco quod vocatur Indiciaco, quod est consecratum in honore sancti Petri et sancti Flori aliorumque sanctorum quorum ibidem reliquiae continentur...</i>	Don de l'épouse et des deux fils d'un Amblard, comtour [de Nonette], au monastère consacré à saint Pierre et à saint Flour, ainsi qu'aux autres saints dont les reliques sont conservées en ce lieu.
CSF VI-14 (milieu XI <sup>e</sup> s.) (d'après B.N.F., ms. lat. 12766, p. 301)	<i>Similiter Amblardus de Brezons dedit domino Deo et sancto Petro et sancto Floro partem suam ab integro de Crosloco...</i>	Don d'un Amblard de Brezons, qui cède toute sa part de Croliot (dans la Couze).
CSF VI-15 (2 <sup>e</sup> moitié XI <sup>e</sup> s.) (même référence)	<i>Amblardus de Brezons, frater Eustorgii, jacuit in infirmitate apud Sanctum Florum septem septimanas... ipse et Eustorgius frater ejus donaverunt sancto Floro...</i>	Don d'un Amblard de Brezons après sa maladie « à Saint-Flour » ; c'est une des premières attestations du toponyme.
CSF VI n° 16 (2 <sup>e</sup> moitié XI <sup>e</sup> s.) (d'après B.N.F., ms. lat. 12766, p. 302)	... <i>donaverunt Deo et sancto Petro et Paulo et sancto Floro... Supradictum vero donum confirmatum est et traditum super altare sancti Flori...</i>	Cession à saint Pierre et saint Paul (de Cluny) et à saint Flour, confirmée sur l'autel de l'église de Saint-Flour.

CSF VI-18 (fin XI <sup>e</sup> / début XII <sup>e</sup> s.) (d'après B.N.F., ms. lat. 12766, p. 303)	<i>Robertus de Sancto Ursizio donavit monasterio sancti Flori et his qui ibidem Domino serviunt vel servituri sunt...</i>	Don de Robert de Saint-Urcize au « monastère de saint Flour ».
CSF VI-21 (fin XI <sup>e</sup> / début XII <sup>e</sup> s.) (même référence)	<i>... Rotbertus de Sancto Ursizio dedit Deo et sanctis apostolis ejus Petro et Paulo et ad sanctissimum corpus sancti Flori atque habitatoribus...</i>	Don du même aux saints apôtres Pierre et Paul (de Cluny), au « très saint corps de saint Flour » et aux habitants de son monastère.
CSF VI-22 (fin XI <sup>e</sup> / début XII <sup>e</sup> s.)	<i>... dat Amblardus [comtor] Deo et sancto Floro et ad locum qui vocatur Sanctus Florus, discipulus ipsius beati Petri... habitatores Sancti Flori...</i>	Première mention de l'apostolicité de Flour dans une charte locale. « Saint-Flour » est devenu un toponyme.
CSF VI-25 (fin XI <sup>e</sup> / début XII <sup>e</sup> s.) (d'après B.N.F., ms. lat. 12766, p. 304)	<i>Robertus de Sancto Floro donavit Deo et sancto Petro et sancto Floro...</i>	Désignation d'une personne par le toponyme indiquant le lieu de son origine : « Robert de Saint-Flour ».
CSF VI-38 (milieu XI <sup>e</sup> s. au plus tard)	<i>Amblardus cedit domino Deo et sanctis ejus Petro et Paulo et sancto Floro villam unam quæ dicitur Lauriacus et alia[m] villa[m] quæ dicitur Venzela.</i>	Don d'un Amblard.
CSF VI-39 (avant 1049)	<i>Bernardus donavit Deo et sancto Petro et in locum sancti Flori qui regitur sub regimine domini Odilonis abbatis...</i>	Don au monastère de saint Flour, placé sous le gouvernement de l'abbé de Cluny Odilon.
CSF VI-42 (XI <sup>e</sup> s. / XII <sup>e</sup> s.)	<i>Bertrandus [de] Bariat donavit Deo et Sancto Petro Cluniacensi et Sancto Floro...</i>	Mention de « Saint-Pierre de Cluny ».
CSF VI-46 [texte révisé] (avant 1049)	<i>Rigaldus filius Aimerici cedit domino Deo et sacrosanctæ Dei Ecclesiæ Indiciacens[e] monasteri[um] quod est constructum in honore Petri apostoli et beati Flori episcopi, ubi dominus Odilo abbas præesse videtur, unum mansum...</i>	Don au monastère d'Indiciac, « construit en l'honneur de l'apôtre Pierre et du bienheureux évêque Flour » et régi par l'abbé Odilon.

V. Récits de fondation (XI<sup>e</sup> siècle)

CSF V (texte complet p. XV-XVII) [i] (d'après B.N.F., BALUZE LXXIII, f. 63-64')	<i>In nomine sanctæ Trinitatis. Sciant omnes tam presentes quam futuri qualiter ego Amblardus de Brezons, accepto cum uxore mea consilio de salute animarum nostrarum decrevi monasterium facere... placuit enim nobis ut in villa sancti Flori in qua habebam vicariam et feudum magnum, ubi et unus de discipulis Domini requiescebat, monasterium illud fieret... quatenus ibi Deo serviretur in ordine monastico ibi [lire ubi ou uti] et servire solebat in canonico antequam facta fuisset loci destructio... Ego Amblardus de Brezons... subjeci mentionem de villa sancti Flori in Planetico territorio sita quæ propter reverentiam confessoris predicti monasterio faciendo satis digna fore videretur et congrua, quoniam unus de septuaginta duobus discipulis fecisset ac pontificalis gratiæ radiis illustrem vitam duxisset. Quo audito papa interrogavit si ibi beatus Petrus oratorium aliquod haberet... ac deinde subjunxit : Volo inquires tu Amblarde de Nonedæ ut ecclesia ibi fiat altera beati Flori propria, cujus altare majus constituatur sub veneratione divina in honore videlicet Domini ac Salvatoris nostri, ad quod nimirum altare pertineat quidquid de rebus tuis Domino per manum meam obtulisti. Dedit itaque Amblardus sicut papa jussit ad locum prefatum sancti scilicet Flori corpore nomineque insignem... Cui donationi ego omnimodis assensum præbens de meis rebus idipsum fecisse totumque allodium meum. Cum feodo pariter concessi ad monasterium prefatum beati scilicet Flori honori dedicandum...</i>	À Saint-Flour, Amblard de Brezons possédait une <i>vicaria</i> et un grand fief, où reposait un des disciples du Christ ; avant la destruction du lieu, il y avait des chanoines ; dans le nouveau monastère, il y aura des moines.  Sur le domaine d'Amblard de Brezons on vénère Flour, confesseur, pontife, « l'un des soixante-douze disciples » ; il existe aussi un oratoire à saint Pierre.  Le pape demande à Amblard de Nonette de construire une autre église à saint Flour, dont l'autel majeur sera dédié à Dieu et au Sauveur ; cette nouvelle église sera un monastère.
--	---	---

<p>CSF VI [ii] (d'après B.N.F., BALUZE LXXIII, f. 65<sup>v</sup>-66<sup>r</sup>, et ms. lat. 12766, p. 291-294)</p>	<p><i>In nomine Domini nostri Jesu Christi. Amblardus de Brezons consideravit cum uxore sua quid melius posset facere ad opus Domini... Quoddam monasterium in nostri nomine et honore Domini faciamus, quo loco nutriuntur filii [ou famuli] Dei... Consideraverunt ubi melius facere possent. Villa sancti Flori est nostræ villicationis et est nostrum feudum, in quo jacet unus ex discipulis qui fuit ad cœnam cum Domino. Proquerre [lire Pro qua re] debemus ibi edificare monasterium. His rebus ita actis Amblardus de Bresons vocavit Amblardum comptorem et dixit ei : Nos habemus magnum honorem in hoc mundo, plusquam plures alii homines, et ideo debemus meditari quemdam locum in quo fiat servitium Dei. Villa quæ vocatur Indiciatus est vestrum allodium. Propter quod debetis dare ad servitium Domini et sancti Petri de Roma et sancti Flori... Venerunt in prima septimana Quadragesimæ ante apostolicum... His rebus ita actis constituerunt inter se quod facerent monasterium in Planetico monte vocato Indiciato... [Apostolicus] præcepit ut facerent ecclesiam sancti Salvatoris et sancti Flori, cum hoc præcepto omne suum feudum et allodium dare Deo et sancto Petro et sancto Floro...</i></p>	<p>Amblard de Brezons veut construire un monastère dans la villa de saint Flour, où celui-ci, « l'un des disciples qui fut à la Cène », repose.</p> <p>Amblard de Brezons fait connaître son projet à Amblard de Nonette.</p> <p>Les deux Amblard décident de construire le monastère sur le mont Indiciac.</p> <p>Le pape prescrit de dédier l'église du futur monastère au saint Sauveur et à saint Flour.</p>
---	--	--

#### VI. La première histoire de Saint-Flour : Pierre de Cambefort (XVI<sup>e</sup> siècle)

<p>A.D. Cantal, 272 F 1, ms. (avec transcription par Léonce BOUYSSOU)</p>	<p>Amblard de Bresoms... [et sa femme]... possedoyent et avoyent longtemps possédé ung lieu anciennement appelé le Mont Indiciat assis et scitué vulgairement en Planèze.... eussent le d. lieu appelé Indiciat dict Saint-Flour, auquel avant la destruction du lieu l'on y servoit Dieu en habit de chanoyne et maintenant l'on y fait point de service... Et il est vray que en ce temps avoit ung nommé Amblard contor de Nonède que tenoit le lieu du Mont Indiciat dict Saint-Flour à sa main par guerre et force ou autrement que le dict de Bresoms ne pouvoit pas bien joyr à son aise.</p> <p>... il y avoit au Mont Indiciat une ville nommée Saint-Flour au territoire de Plaste/ne (?), en laquelle ville avoit une chapelle, qui gist et repose l'ung des LXXII disciples de Nostre Seigneur, nommé Saint Flour que me semble, en correction, très convenable pour fonder ung monastere de religieux et au nom de ce glorieulx confesseur amy de Dieu, lequel estant en ce monde mena une vye austaire et fict plusieurs beaulx miracles et fait tous les jours et convertist tout ce pays.</p> <p>[Le pape demande à Bresom] sy à la ville... avoit maison, oratoire ou coulleige qui fust fondé de Saint Pierre. [il répond que] oui, une petite chapelle... que est fondée à l'honneur de Monsieur Saint Pierre et fust remostré à Saint Flour miraculeusement par l'ange là où Nostre Seigneur vouloit qu'il bastit et edifiast la d. chapelle en faisant ung petit foussé alentour monstrant le lieu et la grandeur que seroit du mur de lesglise et sellon que l'on trouvoit par escript fut par l'ange consacrée... [Le pape ordonne] que en la ville de Saint Flour soit faite une grande esglize jointe avec la chappelle dessus dite fondée en l'onheur de Saint Flour et le grand autel sera consacré à l'honneur et vénération de la divine majesté et de Saint Saulveur Jesus Crist ... l'esglize feust desservye loing temps après par XXIII religieux et ung prieur comprins aulx XXIII...</p>	<p>Le texte met à profit les récits précédents, mais aussi la <i>Vita fusior</i> de Flour, que détenait Pierre de Cambefort et qui a disparu, ainsi que des chartes du XI<sup>e</sup> siècle et d'autres documents qui nous sont inconnus.</p> <p>La mention du « lieu anciennement appelé le Mont Indiciat » ne se retrouve que dans <i>BC</i>, lui-même issu de la <i>Vita fusior</i>. Il semble que le lieu d'Indiciac ait aussi été appelé « Saint-Flour ».</p> <p>L'auteur oppose le modeste édifice d'Amblard de Brezons, qualifié de « chapelle » mais desservi par des « chanoines » (ce qui montre que l'établissement religieux d'origine n'était sans doute pas si insignifiant...), et la « grande église » dont la construction est ordonnée par le pape et mise en œuvre par Odilon. L'ancienne église est dédiée à Pierre et à Flour ; la nouvelle, qui doit être dédiée au Sauveur, sera desservie par vingt-quatre moines de l'ordre de saint Benoît, dont le prieur.</p>
---	---	--

Tout cela n'apporte rien de précis sur le corps du *beatus Florus* qui reposait dans l'église donnée par le clerc Eustorgue et Amblard le Mal-Hiverné et où l'évêque et confesseur, veillé par une petite communauté, était seul honoré. Les *Vitae* d'inspiration clunisienne consacrent rétrospectivement (et à tort) cette première église d'abord à saint Pierre, Flour n'apparaissant qu'en second. Lorsque le vieil édifice fut détruit, le corps de Flour en fut peut-être enlevé<sup>39</sup>. En tout cas, l'église du monastère clunisien, lorsqu'elle fut consacrée à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ne possédait plus du saint confesseur que de simples reliques (CSF X)<sup>40</sup>.

39. Sensiblement à la même époque, le corps de saint Mary jusqu'alors conservé dans la petite église de Saint-Mary-le-Cros, est enlevé par une « *nobilissima quaedam femina, nomine Ermengardis, cum ingenti multitudine militum* ». L'escorte convoie le corps, contenu dans un coffret (*sacratissimum scrinio conditum corpus*) sanglé sur un mulet, jusqu'à l'abbaye de Mauriac (*Vita Marii*, BHL 5542, éd. AA.SS junii, I, p. 122). Un cas de translation *manu militari*.

40. La commémoration de l'*exceptio* des reliques de Flour, qui comme on l'a vu remplace à même date (1<sup>er</sup> juin) le *natalis* est-elle la transcription liturgique d'une dotation de l'établissement clunisien en (nouvelles) reliques ? Et ce lot de reliques en provenance de Cluny,

+ Histoire du culte et du corps de Flour d'après les *Vitae*

Étapes du récit	Vie perdue de Pierre de Cambefort (VPC)	Bréviaire de Clermont (BC)	Vie de Bernard Guy (VBG)	Vie de Moissac (VM)
[8] projet d'église à Indiciac	[Non conservé]	<i>... antistes loco fabricari ecclesiam disponeret...</i>	<i>... illic Deo faceret habitaculo solemne...</i>	<i>... ibi solemne Deo habitaculum posset instruere...</i>
[9] apparition miraculeuse du plan de la future église	<i>... sermone disponeret apparuit quaedam nix, et operatio divina maiestatis per quatuor angulos spatii basilicae, in modum quadrigae sulcum faciens ducto limite, ut cunctis palam appareret, qualiter fundamentum Ecclesiae poni deberet : qua virtute, qui viderant stupefacti, non mediocri etiam laetitia cum ingenti operatione percussi, accelerant perficere instantius opus designatum divinitus, erigitur fabrica, construitur Ecclesia, et Deo solemne habitaculum, et populus in veneratione divinae maiestatis sanctificatum oratorium,</i>	<i>... tocius basilice divinitus designata est dimencio, urvo igitur facto seu curvum ab aliquo per quatuor angulos limite ducto.</i>	<i>... Ibi visitatio divina giravit quatuor angulos quadrigae, quo fundamentum Christiani nominis postmodum indiderunt...</i>	<i>... apparuit quaedam vis et operando divinae maiestatis, per quatuor angulos spatii basilicae in modum quadrigae sulcum faciens ducto limite : ut palam cunctis appareret qualiter fundamentum ecclesiae poni deberet. Qua virtute qui viderant stupefacti, non mediocri etiam laetitia cum ingenti admiratione percussi, accelerant perficere intimum opus designatum divinitus Erigitur fabrica, construitur ecclesia, fit Deo solemne habitaculum et populus in divinae maiestatis sanctificatum oratorium.</i>
[10] Absence de dédicace ultérieure par un évêque au regard du miracle initial	<i>ob reverentiâ vero praedictae virtutis, nullo deinceps Antistitum illius Ecclesiae absidem dedicare praesumpsit</i>	[Vac.]	<i>nulla deinceps culmina antistum absidam dedicaverunt.</i>	<i>Ob reverentiam vero praedictae virtutis, ut fertur, nullus deinceps antistitum absidam ecclesiae illius dedicare praesumpsit</i>
[13] Construction d'une église sur le corps de Flour	<i>... cuius corpus sepeliendo digno condiderunt honore discipuli, et construxerunt desuper Ecclesiam beati Petri Apostoli, ubi diurnis precibus exorent Antistitem fideles populi ... Ad cuius tumulum, eius suffragantibus patrocinis, et intercedentibus meritis, caeci divinitus illuminantur, paralytici curantur, spiritus immundi effugantur...</i>	<i>... sancti confessoris tui atque pontificis Flori, qui in presenti requiescit ecclesia...</i>	<i>... Corpus autem eius sepelierunt iidem sui discipuli, et construxerunt ibi ecclesiam in honore beati Petri apostoli. Ubi meritis eiusdem sancti Flori digne implorantibus eius suffragium a diversis incommoditatibus praestantur remedia sanitatum.</i>	<i>... beatus Florus ad Christum migravit. Ad cuius tumulum meritis eis multi infirmi ac debiles prosperantur.</i>
[13bis] La grotte de Flour	<i>... Si quis autem, ad eius antrum confugerit, et eius patrocinia precando imploraverit, divinâ annuente gratia, statim ipsius interventu incunctanter, ut credimus, quidquid iustè petierit, impetrabit.</i>	[Vac.]	[Vac.]	[Vac.]

Le récit, quelles que soient ses variantes, distingue deux phases : le projet d'église lié à la vision miraculeuse qu'ont Flour et ses compagnons en arrivant sur le plateau d'Indiciac, et la description de l'église construite sur le corps de Flour après sa mort. Le caractère étrange de cet épisode (ses compagnons ensevelissent Flour à l'emplacement précis de la vision miraculeuse, avant de bâtir l'église projetée au-dessus de son tombeau) s'explique sans doute par l'impossibilité,

possiblement non homogène (CSF VI, 13), serait-il celui qui apparaît dans le texte relatant la consécration de l'église prieurale en 1095 ? Autre « relique » de Flour, un olifant du XI<sup>e</sup> siècle est actuellement conservé au Musée de la Haute-Auvergne ; il était considéré sous l'Ancien Régime comme ayant appartenu au saint prélat. Est-ce également une dotation clunisienne ?

pour le narrateur, de faire résider un évêque dans une église : cette dernière devient une cathédrale et le lieu, *ipso facto*, un évêché. Chose inacceptable bien sûr pour les autorités épiscopales auvergnates du XI<sup>e</sup> siècle ! L'église, dans le récit, n'accueillera donc que l'évêque défunt. Le vocabulaire employé pour décrire l'édifice est très varié. Au moment de la vision miraculeuse revient plusieurs fois *habitaaculum*, dans le sens peu fréquent de « demeure de Dieu », mais l'on trouve aussi *ecclesia*, *basilica*, *absida* et même *culmen*. La vision permet même de reconstituer le plan de cet édifice : une simple nef rectangulaire à abside ; le lieu de culte, dans le récit, est déjà dédié à Pierre comme il se doit pour un (futur) bâtiment clunisien. Cette église, qui abrite la tombe de Flour et donc son corps entier, est la seule construction qui soit mentionnée par la *Vita*.

#### + Le souvenir de Flour aux abords de la ville

Marcellin Boudet, dans son désir de débusquer des « légendes fabuleuses » pour mieux mettre en exergue ce qu'il appelle une « légende sacrée », a consacré de longues pages à dévaloriser des traditions locales relatives au souvenir de Flour, qu'il qualifie de « petites légendes » (BOUDET 1899, p. 100-106). On ne s'attardera certes pas sur la « main de saint Flour », liée à la tradition de l'arrivée de *Florus* par l'étroit chemin taillé dans les orgues basaltiques et aboutissant à la porte de Frauze, ni sur la « grande croix à la chalm de S. Flor » érigée en 1427 sur le plateau de la Chaumette, et dont l'emplacement se perpétue jusqu'à nos jours, face à la cathédrale.

Toujours sur la Chaumette, plateau situé en vis-à-vis de celui qui porte la ville, se trouvaient une source et une grotte de saint Flour. Connues de M. Boudet et des milieux ecclésiastiques jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècles, elles ont toutes deux été oubliées depuis. Nous les avons localisées en prospection, en 2017.

- La « source de saint Flour » fait référence au miracle de la source jaillissante advenu lors de l'arrivée de Flour et ses compagnons. Il semble que la tradition, dès le XIV<sup>e</sup> siècle au moins, ait situé ce miracle près d'Indiciacum, comme en atteste le mandement de H. de Magnac (BOUDET 1899, p. 153 : « *ad montem Indiciacum est adductus ; ubi sanctus Florus floruit, dum etiam de petra [sicca] aquam eduxit atque catervam suam satientem refforcillavit...* »). On ne sait où *VPC* situait l'événement, G. VIGIER (1635, p. 179-180) n'ayant pas retranscrit l'épisode. Ce dernier écrit : « ... la fontaine demeure encores aujourd'huy en un lieu plat, car notre histoire [i.e. ms. Cambefort] a bien observé que ce fust au milieu d'un champ plat, sec et aride que saint Flour fit ouvrir la terre pour faire couler cet eau [sic], divinement envoyée » (...) « depuis, la devotion des Chrestiens, particulièrement des habitans de la ville de saint Flour, a fait couvrir ladite fontaine d'une voûte de pierre, et y a on planté une Croix assez haute de pierre, et l'appelle on vulgairement la fontaine de saint Flour, à laquelle quantité de personnes infirmes...accourent... ». Le lieu, à l'époque où écrivait G. Vigier, avait été « détruit et ruiné... en peu de iours » ; était-ce durant les guerres de religion ? Le site de la source existe pourtant toujours ; on y reconnaît encore des abreuvoirs en pierre et, dans une anfractuosit  du plateau où devait sourdre l'eau, de la pierraille m el e   des fragments de mortier (fig. 7). Un carreau de sol en terre cuite provenant du site est conserv  au Mus e de la Haute-Auvergne. Il est possible que la « croix de pierre » dont parle G. Vigier soit celle, probablement d plac e par la suite, d crite par P. Moulier (MOULIER 2017, p. 246-248) et d sormais mise   l'abri ; cette croix du XIV<sup>e</sup> si cle repr sente Flour en  v que. Pour autant, ce n'est sans doute pas   cet endroit que la *Vita*



FIG. 7 : SAINT-FLOUR, PLATEAU DE LA CHAUMETTE. Ancienne source dite de saint Flour. Cl. A.-L. Napol one.

situait le miracle de la source de *Bolismam collem*<sup>41</sup>. L'identification de cette « colline de Bolisma » demeure toujours problématique<sup>42</sup>.

- La « grotte de saint Flour », qualifiée d'« antre » dans un fragment du Livre des miracles disparu de Flour (voir ci-dessus, étape [13 bis] de la *Vita*), est décrite dans son état d'alors par G. VIGIER (1635 p. 227-228) : « Il y a à saint Flour un rocher fort haut et eslevé en telle sorte, que de la poincte en bas, il descend tousiours en talus en dedans, on y voit comme une grotte couverte par cette pointe panchante, qui la garentist des iniures du temps. En outre là dedans on y voit une forme de licet, et tient-on que c'estoit le lieu où le saint Prelat, comme un autre Moysse, se retiroit... ». Ladite grotte est située à quelques dizaines de mètres de la source. C'est un long abri sous roche artificiel de 25 m de long pour environ 3 m de profondeur, taillé dans la falaise basaltique à la faveur de l'apparition d'une couche de prismes verticaux, faciles à débiter<sup>43</sup> (fig. 8).

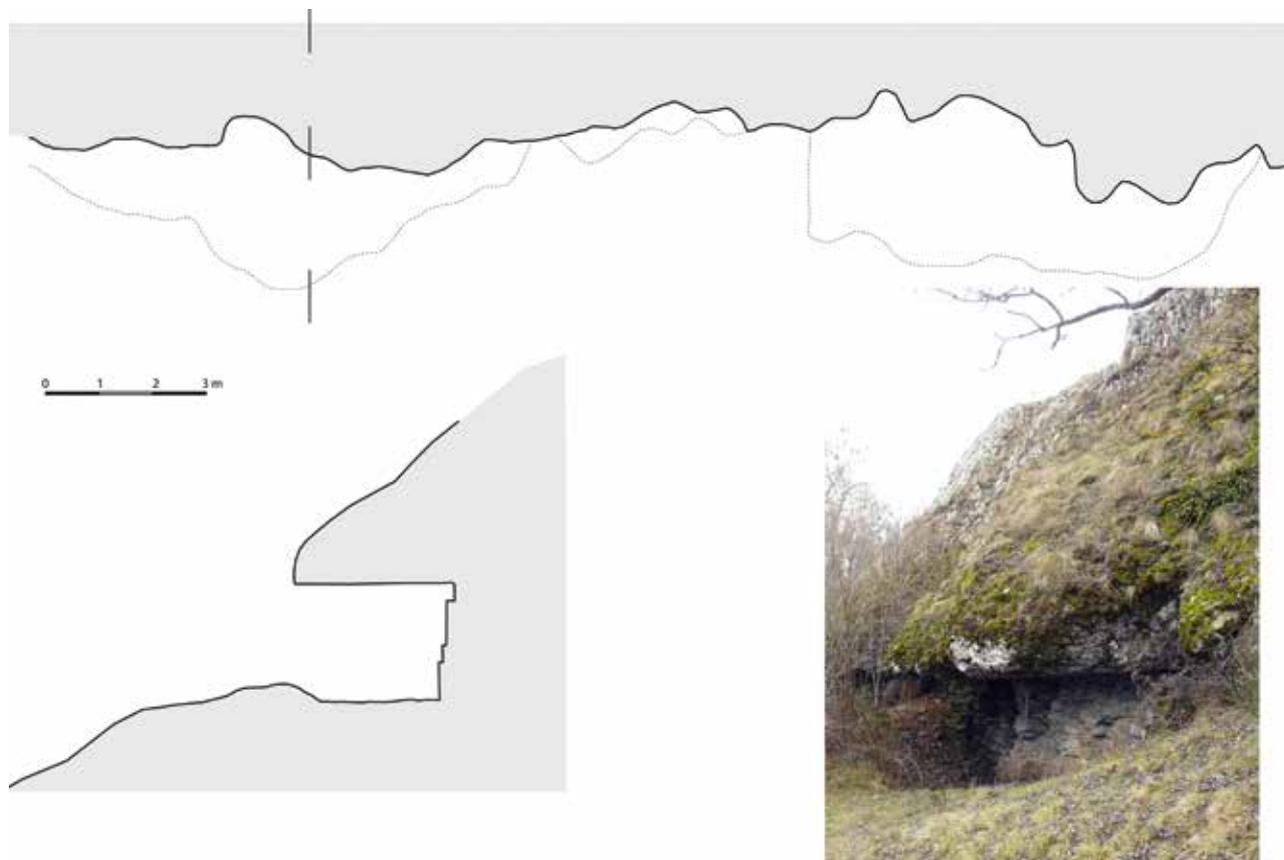


FIG. 8 : SAINT-FLOUR, PLATEAU DE LA CHAUMETTE. Abri sous roche autrefois appelé grotte de saint Flour. Cl. et DAO A.-L. Napoléone.

41. Le toponyme dut faire difficulté : il est parfois remplacé par *quemdam callem* ou *quemdam locum*...

42. (J.-P. C.) au sujet du toponyme *Bolisma* :

*Bolisma* (*Bolismam collem*) XI<sup>e</sup> s. ne peut pas être relié à *Le Bleymar* ([lu blymá] en occitan au milieu du XX<sup>e</sup> s.). Une telle identification ne convient pas à la phonétique historique, et elle est clairement incompatible avec les formes médiévales de ce toponyme : *Blismario* en 1352 (PPB 1, 535) et en 1383 (PPB 1, 545), *Blesmarium*, *Blesmarum*, *Blismarium* et *Blismar* au XV<sup>e</sup> siècle. (...) En désespoir de cause, on peut penser à corriger (assez légèrement) le texte en supposant qu'une forme antérieure \**Belisma* aura été mal lue (...). Le seul toponyme répertorié dans les ouvrages de toponymie qui relève de ce type et qui ne soit pas trop éloigné de la zone de localisation est *Belime/Bélime* nom d'un hameau de Courpière, dans le Puy-de-Dôme (Dauzat 1939, 144, 215).

43. Ce type d'abris, fréquent dans la région entre Murat et Saint-Flour, semble remonter au bas Moyen Âge au moins ; c'est aussi le cas de cette « grotte de saint Flour » au vu de la céramique qui y a été recueillie en surface.

+ Le corps de Flour dans la ville : châsse, reliquaires et reliques

- Les châsses disparues de saint Flour et leur contenu

La plus ancienne mention textuelle d'une châsse de saint Flour date de 1095 (*CSF X*, voir ci-dessus) : ... *reliquiae ... repositae sunt in capsula...* . Le vocabulaire employé montre, on l'a vu, qu'il s'agit de simples reliques, qui viennent d'être redéposées en hauteur dans la nouvelle église derrière l'autel majeur, et non d'un corps entier ; en tout cas les restes ne se trouvent plus dans le tombeau<sup>44</sup>. Il faut ensuite attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle et G. Vigier pour lire, sans doute au sujet de la même châsse<sup>45</sup> : « Il [le sacré corps de saint Flour] est eslevé au dessus du grand Autel, et a on esté longtemps, sans que les Evesques de la ville aient osé visiter la sacrée Chasse où il estoit, pour le respect extreme qu'ils portoient à leur saint Apostre, iusques à ce que Monseigneur le Reverendissime et Illustrissime Charles de Noailles à present Evesque de saint Flour, ces années passées faisant sa visite, l'ouvrit... » (VIGIER 1635, p. 255-257).

Un buste-reliquaire roman du XII<sup>e</sup> siècle, devenu acéphale, a été découvert en ville chez un particulier en juin 2010 par Pascale Moulier ; il est actuellement conservé, après restauration, à l'évêché de Saint-Flour. Ce vestige extraordinaire a fait l'objet d'une première publication (DRAKE, BOEHM 2011). Il s'agit d'un buste d'une hauteur conservée de 68 cm, en bois noble (noyer ?) partiellement revêtu de métal (cuivre doré, fer ?). La tête est manquante, ainsi qu'une main. Le buste possède une vaste cavité à reliques accessible par le socle (fig. 9). Le personnage est en habit d'évêque ; une grande fleur de métal (lat. *flos, oris, m.* ; occ. *flor*) orne ce qui paraît être le collier épiscopal (ou un superhuméral). L'identité du saint



FIG. 9 : BUSTE-RELIQUAIRE ROMAN ACÉPHALE DE SAINT FLOUR (XII<sup>e</sup> siècle). Évêché de Saint-Flour.  
Cl. J.-L. Boudartchouk, avec l'aimable autorisation de l'évêché et de P. Moulier.

44. Il existait en 1382 dans la cathédrale un « altar de Moss. Saint Flor ». Au XV<sup>e</sup> siècle, le « cors de Monsenhor saint Flor » était sorti de la cathédrale et promené solennellement sur un baldaquin dans de grandes occasions, notamment à la Pentecôte (BOUDET 1899, p. 64-65).

45. Un autre reliquaire est toutefois mentionné en 1404-1413 : l'évêque Géraud du Puy « ...donne...le reliquière là où est la croix surdourée... » (A.D. Cantal 272 F1).



FIG. 10 : STATUE-RELIQUAIRE GOTHIQUE DE SAINT FLOUR (XIV<sup>e</sup> siècle).  
Musée de la Haute-Auvergne.  
Image de scanner : Hôpital de Saint-Flour. Cl. Isabelle Campana.  
Avec l'aimable autorisation du Musée de la Haute-Auvergne, L. Théron, directrice du Musée de la Haute-Auvergne et C. Bony, chargée des collections.

ne paraît donc, selon nous, guère faire de doute : Flour. Ce buste, par son faire et ses caractéristiques techniques, s'inscrit parfaitement dans la série des bustes-reliquaires romans d'Auvergne, pour l'essentiel détenus par des abbayes.

Une statue-reliquaire gothique du XIV<sup>e</sup> siècle était elle aussi conservée en ville chez un particulier jusqu'en 1959 ; elle est actuellement exposée au Musée de la Haute-Auvergne (fig. 10). En bois polychrome, d'une hauteur de 86 cm, elle représente saint Flour assis et bénissant (la crose est manquante). Le buste possède une importante cavité-reliquaire à laquelle on accède par le dos ainsi que semble-t-il une autre petite cavité, demeurée obturée, au niveau de la tête. Il est possible que cette statue, qui était alors conservée dans la sacristie du chapitre cathédral, soit signalée dans un inventaire du 12 janvier 1666 (copie non cotée aux A.M. de Saint-Four) : « la chasse de l'imaige de monsieur Saint Flour, laquelle chasse est dorée au bord avec la crose de cuivre esmaillée et surdorée »<sup>46</sup>. Ces deux reliquaires, malgré les deux siècles qui les séparent, présentent des éléments qui les apparentent, dont l'utilisation commune de petits clous décoratifs d'un type très particulier, en forme de fleur.

#### - Les reliques de Flour et les reliquaires encore en usage

##### Reconnaitances des reliques de saint Flour aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

La première description des reliques de Flour est due à G. Vigier :

46. L'inventaire de 1666 mentionne également « le cornet d'ivoire de Monsieur Saint Flour » (l'olifant actuellement conservé au Musée de la Haute-Auvergne) et « la chasse d'argent du bras de Monsieur Saint Flour porté par deux anges avec son pied d'argent... » (disparue). En revanche, nous n'avons relevé aucune indication relative au reliquaire roman. Était-il alors exposé dans l'église, ou au contraire déjà remis ?

« ... Monseigneur le Reverendissime et Illustrissime Charles de Noailles (...) l'ouvrit, et y trouva le corps de saint Flour, que le temps avoit beaucoup consommé, neantmoins les os restoient fort blancs : mais toutes les escritures et attestations des precedentes translations, et ensemble les linges et estoffes, dans lesquels ils estoient enveloppés, estoient tous consummez aussi par la longueur du temps, ce qui fit que Mon dit Seigneur ramassa de nouveau les os sacrez et toutes les parties solides qu'il en peut rencontrer, et les remit en la mesme place, y mettant un acte authentique de cette reveue. OÙ il faut aussi remarquer que la tradition de l'Eglise de saint Flour estoit, que le saint Eveque avoit rapporté du Levant des Reliques des saints Innocents, et qu'elles estoient ensemble avec le corps de saint Flour : ce qu'en effect se trouva vray<sup>47</sup>, car dans le mesme Reliquaire, on trouva des os forts petits, et qui ne pouvoient estre que de quelque enfant, ce qui fit qu'on ne douta plus de la chose, comme j'ay appris de la bouche dusdit tres-Religieux et tres illustre Prelat, qui en a voulu prendre la peine de m'en instruire » (VIGIER 1635, p. 255-257).

Les Archives diocésaines de Saint-Flour (désormais A.D.S.-F. ; documents non cotés)<sup>48</sup> possèdent une copie partielle de cette reconnaissance effectuée par l'évêque en date du 30 août 1621 : « cédule en parchemin ... écrite par Vital Théron S J et signée de Mr Charles de Noailles... constatant que ... *in arca veteri et cariosa reperi tria ossa mayora sine titulo quae traditione feruntur esse D. Flori ecclesiae patroni ; et complura quadam aliam (?) ossiculum quae pie creduntur esse SS. Innocentium, cum tribus sigillis pervetustis* ». Ce vestige documentaire s'accorde parfaitement avec ce que rapporte Géraud Vigier.

Durant la crise révolutionnaire, les reliques de Flour et celles des saints Innocents survécurent. Elles avaient été dissimulées à temps, puis remises au clergé en 1838 « avec la pièce authentique de M. de Noailles » (*Semaine catholique*, 1886, p. 149. A.D.S.-F., copie manuscrite).

En 1838 en effet, les reliques en provenance de la cathédrale qui avaient été auparavant confiées par M. de Rochebrune à la supérieure du couvent de Notre-Dame, sa parente, rentrèrent en possession de l'évêché. Elles étaient contenues dans une « caisse », qui contenait l'authentique de Mgr De Noailles, où se trouvait un « grand os... enveloppé de taffetas rose. On le croyait de saint Flour et les religieuses en donnaient ». Selon une autre note manuscrite de Mgr Bouange, le contenu de la caisse était le suivant : « 3 grands ossements, le plus grand enveloppé dans une pièce de soie rouge, les deux autres dans du papier. 8 petits ossements enveloppés dans du papier... il y a des restes de cachets en 3 endroits sur la caisse qui les renferme ». La même année est mentionné un « petit os » identifié comme « relique de S. Flour », qui devait avoir été distrait de la châsse par Charles de Noailles. En 1847, un autre petit fragment d'os de saint Flour (phalange) est désormais détenu par la cathédrale ; il était en provenance de l'église de La Chapelle d'Allagnon (A.D.S.-F., mss.). Une dernière esquille est conservée dans le reliquaire de Leucamp.

Un nouveau procès-verbal des reliques de la cathédrale a été dressé en 1879, sous l'autorité de Mgr Baduel. (A.D.S.-F., copie manuscrite) :

« Nous avons ouvert ensuite la caisse en bois scellée des sceaux de nos vénérables prédécesseurs et portant une inscription qui annonçait qu'en icelle étaient contenues plusieurs reliques de S Flour apôtre et patron de notre diocèse, ainsi que les reliques des SS Innocents.

Nous avons trouvé en effet l'un des fémurs du St Evêque ; il y manque l'extrémité supérieure ; de plus la moitié du cubitus, deux os des pieds, une dent presque entière, deux petits fragments de côtes et une portion d'un os qu'il n'était pas possible de qualifier.

Nous avons enveloppé avec respect ces restes sacrés de la soie rouge qui les entourait précédemment, puis d'un papier blanc sur lequel nous avons mis l'inscription suivante « *Ossa Sti Flori, superioris arverniae protopraesulis et patroni* ».

47. Cela signifie que la présence d'os appartenant à des sujets immatures dans la châsse était connue avant même la reconnaissance des reliques dont il est question ; sans doute ces petits ossements sont-ils présents au sein du lot de reliques dès l'origine. L'inventaire de 1666 énumère : « Ung bras d'argent où sont les rellicques de plusieurs innocens... » et « ung autre petit coffre avec diverses rellicques des innocens... ». Il est donc probable que ces restes attribués aux saints innocents aient été retirés de la châsse sous l'autorité de l'évêque Charles de Noailles à l'issue de la reconnaissance de 1621, puis placés dans ces deux reliquaires, disparus, qui étaient pourvus d'authentiques en 1666.

48. Nous remercions très chaleureusement Pascale Moulier, archiviste du diocèse, de nous avoir donné accès à tous les documents et objets relatifs à Flour et à son culte, ainsi que pour son accueil, ses renseignements éclairés et sa disponibilité. La présente étude lui doit beaucoup.

Dans la même caisse, nous avons trouvé un tibia presque entier appartenant au corps d'un enfant ; l'extrémité supérieure et l'extrémité inférieure d'un humérus appartenant aussi à un sujet très jeune, une vertèbre cervicale presque entière, deux fragments de vertèbres cervicales et trois petits fragments de côtes appartenant pareillement à des sujets très jeunes. L'antique tradition du diocèse dit que St Flour apporta lui-même d'Orient ces restes sacrés comme étant les reliques des SS Innocents, et de temps immémorial elles ont été conservées dans la châsse où reposait le corps du saint évêque.

Nous les avons enveloppés de la toile qui les couvrait auparavant, puis d'une feuille de papier blanc portant l'inscription suivante : « *ossa Sanctorum Innocentium* » Au trésor précédemment contenu dans la boîte en carton ci-dessus mentionnée se trouvait un autre os de l'un des saints Innocents et une phalange de l'un des doigts de St Flour. Nous les avons retirés pour les réunir à la collection des reliques des mêmes saints... » (...) « ... la caisse contenant les reliques du saint Patron de notre diocèse et celle des saints Innocents était conservée au couvent de Notre-Dame dans notre cité épiscopale : cette communauté avait reçu ce trésor sacré d'une pieuse famille de la paroisse de Ste Christine qui l'avait soustrait à la profanation, à l'époque de la première révolution. ».

Un autre procès-verbal des reliques de la cathédrale a été dressé le 10 octobre 1898, sous l'autorité de Mgr Lamouroux (A.D.S.-F., copie tapuscrite d'après l'original) :

« Voulant réaliser enfin le pieux projet manifesté par quelques-uns de nos Prédécesseurs, de renfermer dans une petite châsse, les saints ossements que nous possédons de saint Flour...conservés jusqu'ici, sans honneurs, dans une caisse et un carton scellés...Nous avons fait à nos frais l'acquisition de cette Châsse si désirable. (...) Nous avons procédé...à l'examen et à la vérification des Reliques du Saint-Patron, contenues avec plusieurs autres dans la Caisse et le Carton mentionnés plus haut (...). Nous avons commencé par enlever de ce double trésor deux os, indiqués comme étant l'extrémité supérieure et inférieure d'un humérus d'un des Saints-Innocents, introduites là par mégarde sans doute et qui, au jugement de M. le Docteur Rouchès ne paraissaient même pas avoir appartenu à un corps humain. Puis, nous avons extrait toutes les Reliques de saint Flour, et dont voici l'énumération : - 1. L'un des fémurs du Saint-Evêque. Il y manque l'extrémité supérieure. - 2. La moitié d'un cubitus. - 3. Deux os des pieds. - 4. Une portion d'os qu'il n'a pas été possible de déterminer. Ces diverses reliques ont été [déposées] dans la nouvelle châsse sur un coussin de velours rouge. - 5. Deux petits fragments de côtes. L'un d'eux a été renfermé dans un petit reliquaire en bronze doré, gothique, de forme ronde et avec poignée... L'autre fragment a été donné au Carmel de Saint-Flour. - 6. Un petit corps marron, pris par erreur, pour une dent dont il a un peu la forme et qui paraît être un calcul de Cholestérine. - 7. Une partie de la phalange et un petit os, difficile à désigner, mais que l'on suppose être le corps de l'apophyse styloïde du temporal. Ces reliques...sont conservées dans la petite châsse en bois doré, sous forme aussi de sarcophage, exposée dans la chapelle de l'Évêché<sup>49</sup>. - 8. Des petits fragments ou poussière, renfermés dans une enveloppe et provenant des Ossements du Saint-Apôtre. Ils ont été confiés aux religieuses Carmélites de Saint-Flour pour être distribués, avec notre autorisation, aux membres du Clergé et des fidèles, qui en feraient la demande. Puis, nous avons réuni les divers titres renfermés dans le carton, ainsi que les autres reliques qu'il contenait, à la collection de celles restant dans la caisse, et nous avons ensuite scellé celle-ci de notre sceau...Nous avons fait déposer cette caisse à la Chapelle de l'Evêché ».

Une note manuscrite signée Eugène Théron et datée du 10 décembre 1919 signale en effet « un petit ossement douteux, que sur le témoignage du Dr Rouchès, on crut devoir faire disparaître en le calcinant ». Le même Eugène Théron, prêtre, qui avait pour projet un opuscule consacré aux reliques de saint Flour demeuré à l'état de brouillon, précise que « les reliques étaient contenues dans un coffret d'environ 30cm/20cm/20cm. L'authentique et l'acte d'inventaire paraissaient très anciens... ». Il rappelle l'extraction de « l'ossement ou les deux ossements identifiés comme ceux d'un animal (agneau ou mouton) » (A.D.S.-F., documents manuscrits).

---

49. Nous pensons avoir identifié cette châsse, actuellement conservée au Musée de la Haute-Auvergne. Elle avait servi à conserver les reliques de saint Flour et de sainte Valérie sous l'épiscopat de Pierre-Antoine-Marie Lamouroux de Pompignac (1857-1877). Une partie de son contenu fut transféré en 1898 dans la nouvelle châsse due à l'orfèvre parisien Poussielgue-Rusand, qui visiblement s'en est inspiré. Cf. ms. Eugène Théron, A.D.S.-F.



FIG. 11 : TROIS RELIQUAIRES CONSERVÉS AU MUSÉE DE LA HAUTE-AUVERGNE (XIX<sup>e</sup> siècle, probablement début du siècle pour le plus grand, qui a servi de modèle à la châsse actuelle). Cl. S. Duchesne.

*- Étude biologique des reliques de saint Flour (S. D.)<sup>50</sup>*

L'étude des restes de saint Flour a été effectuée le jeudi 14 juin et le vendredi 15 juin 2018. La première étape s'est déroulée au Musée de la Haute-Auvergne, où nous avons pu observer et photographier, sans les ouvrir, trois reliquaires (fig. 11)<sup>51</sup>. Les deux pièces les plus volumineuses (dont la châsse qui a servi de modèle à Poussielgue-Rusand) sont des lipsanothèques, contenant de nombreuses reliques, dont de petites parcelles d'os de saint Flour ; ces dernières, telles que nous avons pu les observer au travers des vitres, montrent un os cortical important, évoquant un os long soit un humérus, radius, fémur ou tibia dans leur partie la plus épaisse.

La seconde étape s'est déroulée le lendemain matin, dans la salle du Chapitre, en présence et sous la conduite des autorités ecclésiastiques<sup>52</sup>. L'ouverture de la châsse fabriquée par l'orfèvre parisien Poussielgue-Rusand a permis un récolement avec le précédent procès-verbal, établi en 1898 (cf. *supra*)<sup>53</sup>. Il apparaît qu'une parcelle d'os indéterminée (mais minime) et un fragment de côte pourraient être manquants. Mais ces derniers peuvent avoir été placés dans les petits reliquaires, ou bien donnés aux religieuses du Carmel de Saint-Flour<sup>54</sup>, pour leur dévotion propre ou pour distribution aux membres du clergé ou aux fidèles qui en feraient la demande, comme on le lit dans le procès-verbal.

50. L'opération d'étude anthropologique des reliques de saint Flour a fait l'objet d'un rapport complet remis à l'évêché de Saint-Flour (dir. S DUCHESNE, Inrap).

51. Sous la conduite de Mme Colette Bony, chargée des collections du musée de la Haute-Auvergne, que nous remercions vivement.

52. Monseigneur l'évêque Bruno Grua ; le vicaire général, Père Jean-Paul Rolland ; l'abbé Philippe Boyer. Également présents, Madame Pascale Moulier, responsable du service des archives de l'évêché, et Madame Colette Bony, représentant le Musée de la Haute-Auvergne. Pour l'Inrap, S. Duchesne et J.-L. Boudartchouk.

53. Deux authentiques ont été retrouvés dans la châsse de saint Flour, celui de 1898 et un autre de 1946, établi par Mgr. Henri Pinson.

54. Dans la mesure où la production des reliques est confiée à des sœurs cloîtrées spécialisées, notamment au sein de groupes monastiques carmélites et augustins (SBADELLA 2011, p. 292, p. 304), nous pouvons envisager que les dons effectués en faveur du Carmel de Saint-Flour aient aussi pour objet de gratifier le travail effectué par les sœurs sur les reliques au moment de leur transfert dans la nouvelle châsse. En effet, les os ont été préparés : ils ont été recouverts d'un tissu fin, de type tulle, avant d'être maintenus par des rubans et cousus sur un coussin.

Enfin, quelques erreurs d'identification ou des confusions sont relevées dans le procès-verbal de 1898. Deux os de pied sont mentionnés ; or, seul un est retrouvé, appartenant à un sujet immature (calcanéum gauche). Le second os, un premier métacarpe, appartient à la main gauche et peut avoir été confondu avec un métatarse (os du pied). De même, il est mentionné un cubitus, un des os de l'avant-bras, alors qu'il s'agit du second os de l'avant-bras qui est présent, le radius.

#### Les restes de saint Flour en 2018

Les ossements conservés dans la châsse de saint Flour sont peu nombreux. Ils comprennent un sujet adulte, avec un fragment diaphysaire de radius droit et son extrémité distale, un premier métacarpe gauche, un fémur droit dont l'extrémité proximale est absente, et par ailleurs un sujet immature, représenté par un calcanéum gauche. Les os adultes peuvent former un ensemble cohérent : ni la forme ni le format des os ne sont incompatibles entre eux. Leur attribution à un seul individu paraît possible (fig. 12 et 13).

Si la conservation des ossements est bonne, leur représentation est lacunaire. Il manque en effet l'extrémité proximale du radius et un tiers de la diaphyse, comme l'extrémité proximale du fémur. Par ailleurs, une érosion est notée sur les extrémités présentes, évoquant une pratique de raclage afin d'obtenir de la poudre d'os. L'absence totale de sédiment, dans les porosités et reliefs des os suggère une conservation hors de tout sédiment. Toutefois, les os ont fait l'objet d'une préparation puisqu'ils ont été enveloppés et décorés. Or, lors de la préparation des restes, une étape de nettoyage peut être effectuée (SBARDELLA 2013, p. 3). Cependant, l'absence de terre au sein des canaux médullaires du radius ou du fémur supposerait un lavage à grande eau, ce qui n'apparaît pas dans les descriptions des gestes, ceux-ci étant fortement standardisés, respectant des règles précises et suivant une tradition codifiée (SBARDELLA 2013, p. 5). Ainsi, nous pouvons supposer qu'ils ont été préservés du contact avec la terre<sup>55</sup>.



FIG. 12 : LES RELIQUES CONTENUES DANS LA CHASSE DE L'ORFÈVRE POUSSIELGUE (1897) au moment de son ouverture en la salle capitulaire de Saint-Flour, le vendredi 15 juin 2018.  
*Cl. J.-L. Boudartchouk.*

#### Les informations biologiques

Les ossements issus de la châsse principale de saint Flour correspondent donc à deux individus, un sujet de taille adulte et un enfant.

#### L'adulte

La présence des extrémités des os longs des membres permet de définir un âge minimum de l'individu. Dans la mesure où les points d'ossification des extrémités des os sont fusionnés aux diaphyses, les os étant donc totalement formés, l'âge défini est supérieur à 14-20 ans (SCHEUER, BLACK, 2004). La morphologie et la taille des os suggèrent un sujet de taille adulte de plus de 20 ans, plutôt qu'un sujet âgé entre 14 et 20 ans. La détermination du sexe, habituellement menée sur l'os coxal, n'a pu avoir lieu en l'absence de cet os. Par ailleurs, le format des os longs se trouve dans la moyenne, ce qui ne permet pas d'évaluer leur robustesse ou leur gracilité, ni d'émettre une hypothèse en faveur d'un

55. D'autres petits fragments d'os ont été retrouvés dans les lipsanothèques et dans un petit reliquaire annexe. La fragmentation des ossements ne permet pas de définir s'ils appartiennent au sujet adulte contenu dans la châsse principale.

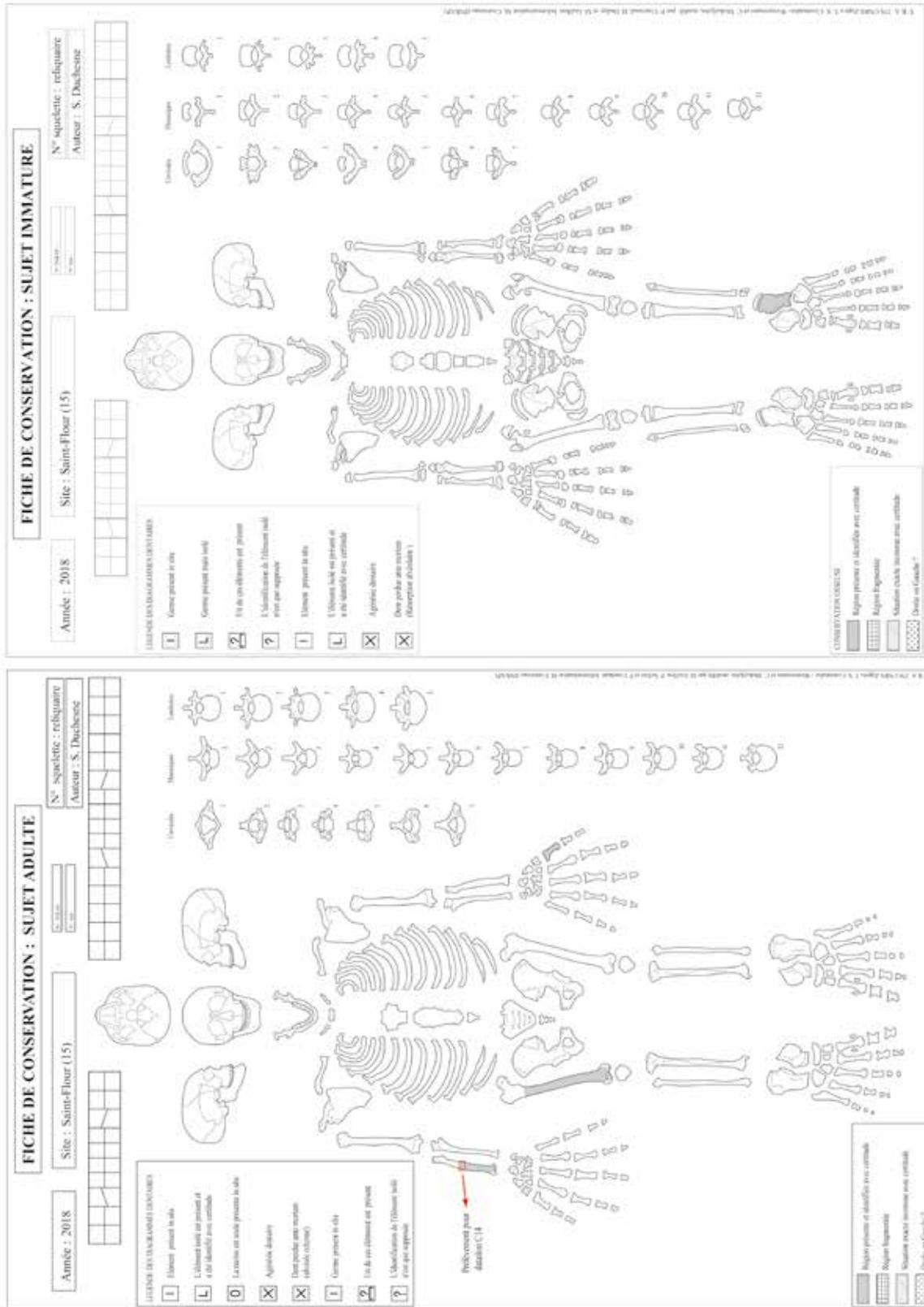


Fig. 13 : RÉPARTITION DES OSSEMENTS DE LA CHASSE DE SAINT FLOUR, pour le sujet adulte et le sujet immature. Doc. S. Duchesne.

sujet masculin ou féminin. D'un point de vue morphologique, le sujet présente un fémur avec une diaphyse arrondie sous les trochanters, sans insertions musculaires particulièrement marquées, si ce n'est un pilastre fort. L'estimation de la stature, définie à partir d'une valeur estimée, fournit une taille comprise entre 1,55 m et 1,63 m. Aucune pathologie dégénérative n'a été relevée sur les surfaces articulaires visibles, même si les abords ont été rognés, ni aucune autre sur les os (traumatique, infectieuse, congénitale ou anomalie de croissance).

#### L'enfant

Le seul os disponible est donc un calcanéum gauche. Sa longueur maximale est de 3,4 cm et sa largeur de 1,8 cm, ce qui suggère un âge entre de 3 à 6 ans (SCHEUER, BLACK 2004, p. 385).

#### Conclusions

Cette étude a permis de faire le récolement des restes de saint Flour au sein de la cathédrale Saint-Pierre de Saint-Flour et du Musée de la Haute-Auvergne. Les ossements provenant de la châsse de saint Flour appartiennent à un sujet adulte et à un enfant âgé entre 3 et 6 ans. La fragmentation des os et leur état de conservation ne permet pas d'en dire beaucoup plus, si ce n'est que le sujet adulte se trouvait dans la moyenne pour sa morphologie, avec une stature estimée entre 1,55 m et 1,63 m.

#### - La datation 14C des reliques de saint Flour<sup>56</sup>

Afin de réaliser une datation radiocarbone, il a été prélevé, avec l'autorisation de Mgr B. Grua, un fragment diaphysaire du radius pour un poids de 3gr. Il a été confié au laboratoire Archéolabs, avec lequel nous avons régulièrement échangé tout au long du déroulement de l'analyse<sup>57</sup>.

La datation (réf. AMS ETH-90912) effectuée sur l'échantillon « SF : Saint-Flour (15), cathédrale, châsse de saint Flour » (ossement humain : diaphyse de radius droit) a donné en âge <sup>14</sup>C AMS conventionnel : 1744 ± 23 BP (en tenant compte d'un δ<sup>13</sup>C mesuré de -20,5 ± 1 ‰ vs PDB). Ainsi qu'en date <sup>14</sup>C calibrée : 237 cal AD - 380 cal AD (Courbe de calibration « IntCal04 », REIMER *et al.*, 2004, Radiocarbon, 46).

L'interprétation de la courbe de densité de probabilité de la date calibrée (fig. 14) permet de proposer les intervalles de datation suivants : la probabilité que la date calibrée soit située :

- entre 237 cal AD et 356 cal AD est de 96,2 %
- entre 366 cal AD et 380 cal AD est de 3,8 %.

#### - Bilan des connaissances acquises sur les reliques de Flour à Saint-Flour

L'étude et la datation des restes de saint Flour, rendues possibles grâce à la bienveillance et à la confiance des autorités du diocèse de Saint-Flour, que nous remercions une fois encore, a montré que les reliques actuellement conservées correspondent précisément à celles décrites au XVII<sup>e</sup> siècle (moins quelques dons de petites parcelles d'os et le retrait d'ossements possiblement non humains au XIX<sup>e</sup> siècle). Sans doute peut-on même remonter au contenu du « coffret » mentionné en 1095. C'est ainsi que l'on peut établir une véritable « traçabilité » de l'ensemble, qui, chose remarquable, a traversé plus de mille ans sans encombres. Ces restes pouvaient contenir en partie dans les importantes

#### Datation ETH-90912 : 1744 ± 23 BP SF

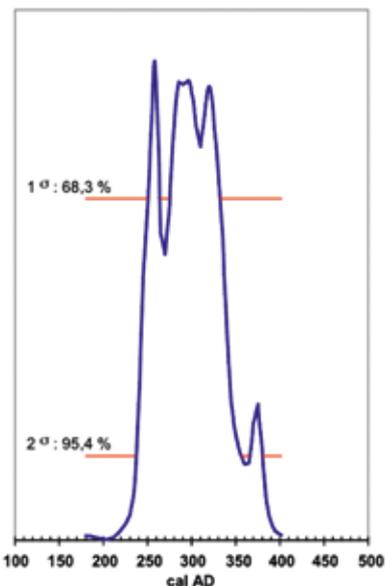


FIG. 14 : COURBE DE DENSITÉ DE LA DATATION 14C calibrée AMS ETH-90912 effectuée sur les restes du sujet adulte contenu dans la châsse de saint Flour. La figure est réalisée par un logiciel Archéolabs, à partir des valeurs calculées par le programme CALIB. Elle représente la courbe de densité de probabilité de la date calibrée.

*Doc. Archéolabs.*

56. La datation 14C des reliques de saint Flour a fait l'objet d'un rapport complet du laboratoire Archéolabs, remis à l'évêché de Saint-Flour.

57. L'âge <sup>14</sup>C AMS conventionnel est exprimé en années BP (Before Present, le présent étant par convention l'année 1950 de notre ère). Il est calculé en utilisant la période de Libby 5568 ans et en tenant compte d'un δ<sup>13</sup>C mesuré de -20,5 ± 1 ‰ vs PDB. L'incertitude est donnée avec un degré de confiance de 68,3 % de probabilité (soit un sigma). La date <sup>14</sup>C calibrée est l'intervalle dans lequel la probabilité de présence de la vraie valeur est de 95,4 % (soit 2 sigma). Elle est exprimée en années BC (Before Christ i.e. avant J-C) ou AD (Anno Domini i.e. de notre ère). Elle est calculée par le programme de calibration CALIB 5.1 (Stuiver M. et Reimer P.J., Quaternary Isotope Lab, University of Washington) en utilisant la courbe de calibration « IntCal04 », STUIVER *et al.*, 2004, Radiocarbon, 46.

loges à reliques des deux bustes-reliquaires du Moyen Âge, utilisés dans le cadre de processions solennelles. Il s'agit toutefois d'un ensemble composite (et signalé comme tel depuis la plus ancienne reconnaissance connue), associant un sujet adulte à un sujet immature, au moins. Les os présentent les caractéristiques habituelles des reliques anciennes : absence de traces de sédiment, extrémités abrasées pour en détacher des parcelles. Tout cela concourt à une authenticité du dépôt. La datation 14C situe la mort du sujet adulte entre 237 et 380 de notre ère. Comme on pouvait s'y attendre, il ne s'agit pas d'un individu contemporain de Jésus, mais pas non plus d'un homme du milieu du V<sup>e</sup> siècle ; autrement dit le défunt n'est ni un compagnon de Pierre, ni cet évêque *Florus* au siège non mentionné dont nous avons déjà parlé, et sur lequel nous reviendrons. En revanche, dans l'état actuel de la recherche historique, la fourchette chronologique correspond bien à celle qui pourrait être assignée au premier évêque d'une cité de la Gaule du Sud. Ce serait alors, à notre connaissance, le plus ancien reste humain attribué à un évêque gaulois daté par 14C. Il demeure toutefois une difficulté, qui rappelons-le, ne remet pas en cause l'ancienneté ni l'authenticité du dépôt : la *Vita* de Flour atteste expressément la présence du corps complet dans son tombeau ; or, déjà en 1095 il n'est fait mention que de reliques. L'ensemble de ces dernières, qui nous est parvenu visiblement sans encombres, est bien modeste. Où est passé, entre la fin de l'Antiquité et la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le corps de Flour ?

+ Flour ailleurs qu'à Saint-Flour : son culte en Auvergne, Velay et Gévaudan

- Saint-Floret (département du Puy-de-Dôme, autrefois Saint-Flour-le-Chastel, diocèse de Clermont-Ferrand) (fig. 15)

Ce site naturel remarquable dans les gorges de la Couze est dominé par une spectaculaire butte granitique appelée Le Castel (lat. *castrum*) (PROVOST, JOUANNET, 1994, s.v. ; MARTINEZ 2017, vol. 1, s.v.). G. FOURNIER (1962, p. 332-334) a le premier identifié cette butte comme ayant été le siège d'une forteresse du Bas-Empire/haut Moyen Âge, faisant suite à une occupation protohistorique et, ponctuellement, gallo-romaine (chronologie fréquemment constatée dans de nombreux sites perchés d'Auvergne). L'ancienne église paroissiale, dédiée à saint Flour, subsiste seule sur le rocher. Dans son état actuel il s'agit, pour ses parties les plus anciennes, d'un édifice des années 1200 ; c'est d'ailleurs à ce moment qu'elle apparaît dans les textes : *ecclesia Sancti Flori*. Emmanuel Grémois a recensé les occurrences médiévales du bourg et de l'église de Saint-Floret<sup>58</sup>. Autour de l'église se



FIG 15 : ÉGLISE SAINT FLOUR DE SAINT-FLORET, Puy-de-Dôme (fin du XII<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> siècle).  
Cl. A.-L. Napoléone.

58. (E. G.) Occurrences médiévales de Saint-Floret (Puy-de-Dôme) :

s. d., v. 1200 : l'évêque Robert confirme aux chanoines réguliers de Chantoin « *ecclesias et capellas quasdam integras et quasdam dimidias videlicet ecclesias de Colominas super Jaunacum, Sancti Flori in ripparia de Chidrac, Montiscelesii, de Auria, de Alniaco, et dimidias ecclesias de Neiraco, de Pauliaco, de Plauziaco, de Antognio, et capellas de Yssarz, de Jaunaco, et dimidiam capellam de Berguinia, cum decimis de aliis ad easdem ecclesias et capellas pertinentibus* » (copie de 1616, recopiée par Gilbert Rouchon au début du 20<sup>e</sup> s., inventaire de la sous-série 22 H).

1282 : « *nobili viro Rotberto de Sancto Floro, milite, domino Cresti* », « *domini Guillelmi de Sancto Floro, militis* » (3 G, arm. 9, sac J, c. 4 d).

1282 : « *Guillelmum de Sancto Floro* » (3 G SUP 160, fol. 22, copie vers 1335).

1288 : « *R. de Sancto Floro domicello* » (BnF, coll. BALUZE, vol. 72, fol. 206, copie 17<sup>e</sup> s.).

développe un cimetière à tombes rupestres anthropomorphes. Le *Florus* honoré à Saint-Flour est bien le même que celui de Saint-Floret, dont l'église disposait de reliques, attestées en 1699. Son culte s'y célébrait en théorie le 1<sup>er</sup> juin, mais la cérémonie était décalée à cause de la fête de saint Clair, qui était particulièrement suivie (BOUDET 1910, p. LXXX). Une statue de saint Flour, en provenance de l'ancienne église, est actuellement conservée dans l'église neuve, au pied du rocher. Une tradition locale, recueillie au XIX<sup>e</sup> siècle, s'attache à saint Flour. Elle se développe autour d'une grotte, séjour provisoire de l'évêque disait-on, et d'une source miraculeuse qu'il aurait fait jaillir. Il existe en effet une source naissant dans une grotte (« rocher de la Font », actuellement inaccessible), que la tradition attribuait à un miracle de Flour, alors qu'il passait entre Haute



FIG. 16 : CHEVET DE L'ÉGLISE SAINT FLOUR DU POMPIDOU, Lozère (XII<sup>e</sup> siècle).  
Cl. A.-L. Napoléone.

et Basse-Auvergne (soit entre Clermont-Ferrand et Saint-Flour). Cette source miraculeuse, autrefois prisée des habitants, est décrite au XIX<sup>e</sup> siècle (BOUILLET 1841, 1847). Ces traditions remontent au moins à l'Ancien Régime ; d'un type assez répandu en Auvergne, elles pourraient peut-être faire écho à l'épisode de *Bolisma* et à la grotte où résidait parfois, disait-on, Flour (voir ci-dessus). Contrairement à ce qu'écrit Marcellin BOUDET (1910 p. LXXI sq.), il n'y a aucun lien entre la famille seigneuriale de Saint-Floret et Saint-Flour. En ce qui concerne le toponyme actuel, la forme vernaculaire « Flouret » apparaît à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ; elle supplantera l'ancienne appellation, ce qu'avait démontré M. BOUDET (ainsi lit-on « Saint Floret », en français, dans l'armorial de Guillaume Revel, vers 1440-1459).

- Saint-Flour de Sauvessanges (hameau, commune de Sauvessanges, Puy-de-Dôme, anciennement dans le diocèse du Puy), aux confins de la Basse-Auvergne et du Velay, était une possession du monastère de Chamalières-sur-Loire, ce qui permet de connaître son histoire à date haute. Le cartulaire de Chamalières mentionne en 1035 une *ecclesia in honore Sancti Florii dedicata*, détenue par un seigneur local, abbé, au sein d'une *villa* du même nom (éd. CHASSAING 1895, charte 259) ; en 1060-1108 on lit « *ecclesie Sancti Florii* » (ch. 260) ; enfin à une date indéterminée du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècles « *In villa Sancti Florii est unus mansus et .i. appendaria, in quibus ecclesia est constructa ...* » (ch. 315). La forme latine est sûrement *Florius* et non *Florus*. L'église Saint-Flour a disparu avant le XVIII<sup>e</sup> siècle.

- Saint-Flour-l'Étang (Puy-de-Dôme, diocèse de Clermont-Ferrand) n'est documenté que depuis 1401 sous la forme « saint Flour », on trouve au XVI<sup>e</sup> siècle *loci S. Flori* (BRUEL 1880, p. 112) ; l'église, qui conserve des parties

1302 : « *magistrorum Andree de Sancto Floro et Petri Girardi, concanonicorum* » (Clermont Auvergne Métropole, Bibliothèque du Patrimoine, ms. 602, p. 231, copie 18<sup>e</sup> s. par J.-A. DULAURE).

1317 : « *religiosis viris fratribus Petro d'Aleyr, sacriste, Johanni de Folheys de Auria, Pontio de Gorgia Paulhiaci, Jacobo An(i)at Alniaci, Johanni Bolheti Sancti Ciriaci, Rotberto Alberti d'Antonh, Petro B(lanc) Sancti Flori, Bertrando Aldebert de Colaminas, Johanni de Monte Meliano de Jaunac ecclesiarum rectoribus* » (3 G, arm. 4, sac H, c. 2 = 3 G PS 14).

1354 : « *nobilis vir dominus Asto de Sancto Floro, dominus Sancti Flori, miles, volens et affectans, ut asseruit, monachare in monasterio Bellimontis Galianam, neptem suam, filiam quondam Jauberti de Sancto Floro, quondam domicelli, filii quondam dicti domini Astonis defuncti* » (5 E 0 1336 fol. 111v, document communiqué par Matthieu Lescuyer).

1357 n. st. : « *nobilibus viris domino Astone de Sancto Floro, domino ipsius loci Sancti Flori et domino Geraldo Rotberti, militibus* » (5 E 0 1337, fol. 12, document communiqué par Matthieu Lescuyer).

Fin du 14<sup>e</sup> s. : « *ecclesia Sancti Flori de Castro* » (A. BRUEL, p. 56).

1399 : « *Saint Flouret le Chastel* » (5 C 184, fol. 6v).

1535 : « *prior Sancti Flori de Castro* » (A. BRUEL, p. 133).



FIG 17 : CARTOGRAPHIE DU CULTE DE SAINT FLOUR ET DE SAINT FLEURET (Auvergne, Gévaudan, Lodévois, Rouergue, Velay). Fond de carte : A. Longnon ; DAO A.-L. Napoléone.

En résumé, le culte de Flour hors de Saint-Flour est limité à la Basse Auvergne<sup>61</sup>, au Velay et au Gévaudan, soit une aire géographique homogène, au sein de laquelle les échanges de tous ordres étaient nombreux durant le Moyen Âge féodal (on peut citer notamment les liens entre les familles Brezons, Nonette et Peyre). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Flour était d'ailleurs toujours honoré dans chacun de ces diocèses, comme l'ont souligné les Bollandistes.

Les indices les plus anciens du culte de Flour sont sans doute ceux que l'on rencontre en Basse-Auvergne : église Saint-Flour de Saint-Floret, édifiée sur un *castrum* du Bas-Empire (mais les textes anciens manquent), et église disparue de Saint-Flour de Sauvessanges, église privée à l'origine, qui apparaît dans les textes quasiment en même temps que celle d'Indiciac. Flour semble déjà honoré en plusieurs points d'Auvergne, haute et basse, au début du XI<sup>e</sup> siècle, alors que la possession de son corps n'a été revendiquée, à notre connaissance, qu'à Saint-Flour (fig. 17). L'on est donc fondé à parler, sur cette base, d'un saint Flour d'Auvergne, alors même qu'une enquête toponymique montre qu'il y eut par ailleurs dans l'Antiquité de nombreux *Florii* chez les Arvernes et leurs voisins : Flour d'Auvergne avait-il quelques chances d'être né Auvergnat ? (fig. 18)

romanes, possédait des reliques de Flour en 1667 (BOUDET 1910 p. LXXXI) ; mais son culte a périclité durant l'Ancien Régime au profit de saint Privat de Mende, seul honoré depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

- Saint-Flour-du-Pompidou (commune du Pompidou, Lozère, à l'extrême sud du diocèse de Mende, aux confins du diocèse de Rodez) est l'ancienne église de la paroisse, située dans un secteur isolé, à la naissance d'une vallée. L'église Saint-Flour et sa paroisse sont connues dès 1270 ; on cite la *parrochia sancti Flori* au XIV<sup>e</sup> (TREMOLET DE VILLERS 1998, p. 389-391) et la *parrochia Sancti Floris de Pompitorio* en 1364<sup>59</sup>. L'église, de petites dimensions, récemment restaurée, date pour l'essentiel du XII<sup>e</sup> siècle. Aucun lien avec Saint-Flour n'est connu (malgré BOUDET 1910 p. LXXXII et suiv.).

- Saint-Flour de Mercoire (Lozère, diocèse de Mende, aux confins du Velay). L'église paroissiale relevait de l'abbaye voisine de Mercoire ; en 1364 est cité *locus Sancti Floris prope Lingoniam*<sup>60</sup>. L'église romane, assez vaste, est très remaniée (TRÉMOLET DE VILLERS, p. 233-234). Aucun lien avec Saint-Flour n'est connu.

- Enfin Saint-Barthélemy-et-Saint-Flour d'Albaret-le-Comtal (Lozère, diocèse de Mende). Dans ce dernier cas, Flour n'est que le second patron de l'église, un édifice roman remanié (TREMOLET DE VILLERS, p. 156-157). La paroisse, bien que située dans le diocèse de Mende, est aux limites du Sanflorain.

59. Bull. Société d'Agriculture du département de la Lozère, t. 13, 1862, p. 110.

60. Bull. Société d'Agriculture du département de la Lozère, t. 13, 1862, p. 111.

61. Il existait toutefois un hameau appelé « Saint-Flour » commune de Joursac, Cantal, déjà ruiné à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (AMÉ 1897, s.v.).

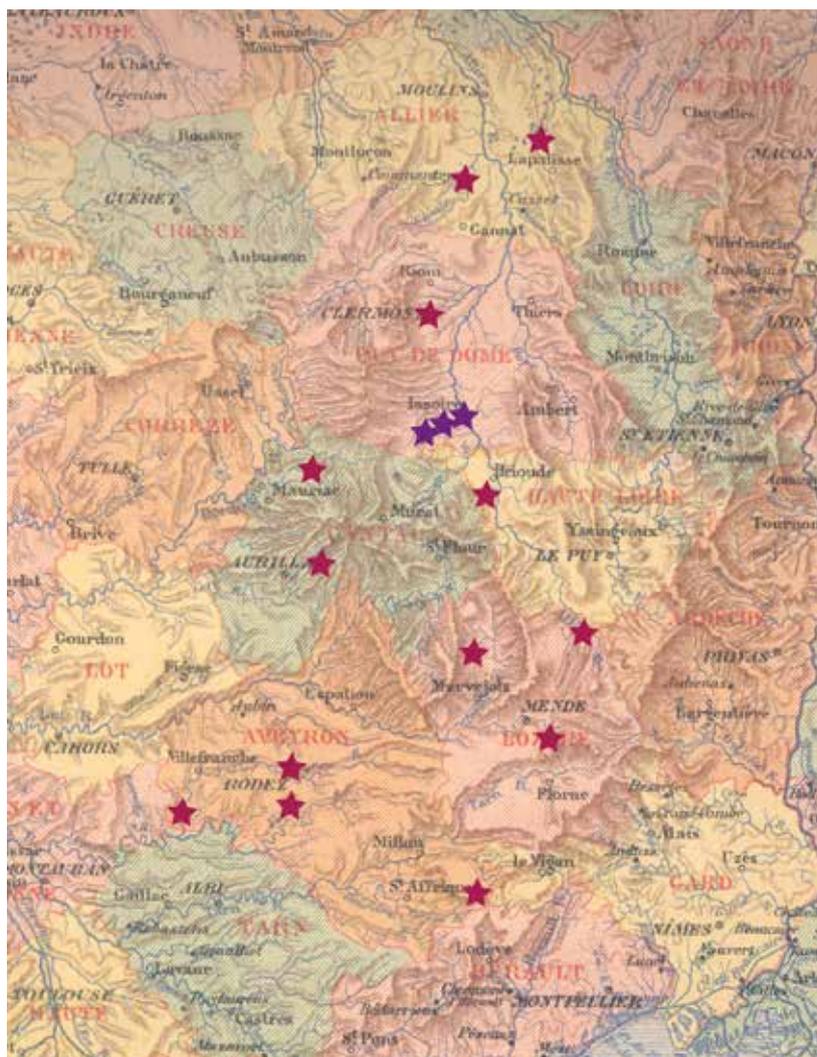


FIG. 18 : CARTE DE RÉPARTITION du type \*Floriācu, dérivé déanthroponymique sur le gentilice latin Florius, dans les cités des Arvernes, des Gabales et des Rutènes. J.-P. Chambon et E. Grémois, fond de carte A. Longnon, *DAO A.-L. Napoléone*

Corpus de la fig. 18 (J.-P. C. et E. G.) :

Arvernes. 0. Fleuriel ; 1. Floirac (terroir disparu), Chamalières ; 2. Fleurac (hameau et château disparu), Ydes ; 3. Floirac, (village), Pailherols ; 4. Florat (hameau), Saint-Just-près-Brioude ; 5. Floret (village), Trézelles ; 6. Florat (domaine), Vodable ; 7. Florat-Bas et Florat-Haut (hameau dédoublé), Apat ; 8. Florat, (lieu-dit), Issoire.

Gabales. 9. Floirac (localité disparue), Les Bessons ; 10. Florac ; 11. Florac (village), Auroux

Rutènes. 12. Floirac (village), Monteils ; 13. Floyrac (hameau) Onet-le-Château ; 14. Florac (village), Comps-la-Grand-Ville ; 15. Flouirac (lieu-dit), La Couvertoirade.

Formé durant l'Antiquité sur le gentilice Florius, le type toponymique latin \*Floriacus (servant à dénommer des exploitations agricoles appropriées sur une base familiale) est fréquent dans la toponymie de la Gaule. Ce type est présent, notamment, dans les cités arverne, gabale et ruthène. Chez les Arvernes, on observe que les issues de \*Floriacus ont été appliquées pour la plupart à des localités situées soit dans le suburbium de la capitale (Augustonemetum/Clermont-Ferrand), soit à proximité de lieux centraux de niveau inférieur (agglomérations secondaires avérées ou présumées et/ou vici mérovingiens), à savoir Trézelles, Issoire, Brioude et Ydes. Cette distribution remarquable reflète peut-être l'organisation spatiale des possessions foncières d'une famille de notables arvernes (J.-P. C.).

## Fleuret d'Estaing

« Coordonnées hagiographiques » Saint Fleuret<sup>62</sup>, *sanctus Floregius episcopus Arvernensis*, – corps à Estaing (Aveyron), fête le 1<sup>er</sup> juillet. Cf. *BHL* 3032 : AA.SS, Iul. I, p. 45-46.

### Historique des recherches

#### Avant les Bollandistes

Ni les grands martyrologues, ni les premières recherches hagiographiques ne semblent avoir connu Fleuret d'Estaing. Il faut dire que le contenu de la *Vita* de Fleuret, copiée et diffusée depuis Estaing seulement à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle (DELMAS 2017a et c), récit qui en fait un évêque d'Auvergne mort à Estaing au retour d'un synode romain consacré à l'arianisme et au rite baptismal (voir ci-après), a d'emblée laissé perplexes la plupart des hagiographes, même les moins critiques.

Le premier d'entre eux, Filippo FERRARI (1625, p. 270), dans son catalogue des saints ignorés du martyrologe romain, pense que le contexte historique réel du récit est plutôt celui des hérétiques albigeois. Plus circonspect, André DU SAUSSAY (1637, p. 1139), dans le supplément de son martyrologe gallican, se borne à rappeler que la vie, le souvenir et le culte de Fleuret sont bien établis à Estaing, où l'on vénère son corps. Jacques BRANCHE (1652, t. 2, p. 451-454), premier historien des saints d'Auvergne, accepte que Fleuret (qu'il orthographe « Floret », à l'Auvergnate en quelque sorte) ait pu être soit un archidiacre qualifié improprement d'évêque dans le récit, soit un évêque dont le souvenir se serait presque éteint et qui aurait pu officier vers 500. Il semble considérer que la paroisse de Saint-Floret en Basse-Auvergne perpétue son souvenir. Philippe LABBE (1657, p. 558-559) est le premier à publier des « extraits de la vie » de Fleuret, issus des leçons du bréviaire d'Estaing de 1555.

Christoph SAND (1676, p. 139-140), théologien antitrinitaire, reproduit le texte donné par Labbe et le met en perspective dans son étude sur l'arianisme, au chapitre de la question baptismale : la *Vita* de Fleuret est versée au corpus des sources textuelles des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles.

#### Les Bollandistes

C'est Jean-Baptiste DU SOLLIER (*SOLLERIUS*) qui, en 1719, à l'issue d'une enquête menée en deux temps et pour partie en collaboration avec les autorités locales qui l'avaient documentée de leur mieux, publia une longue notice consacrée à « *Floregio episcopo et confessore, Stagni apud Ruthenos in Gallia* » (1719, p. 42-46). Cette notice est introduite par un acerbe propos liminaire, suivi de la *Vita* du saint, reproduite faute de mieux « *ex Breviario Stagnensi* ». L'intégralité de cette notice, très défavorable à l'historicité du saint, a été récemment traduite (MULLIER 2017a, b et c). Les conclusions du grand Bollandiste sont sans appel : il dénie tout intérêt historique au texte et finit par conclure que Fleuret est un personnage anonyme mort en odeur de sainteté à Estaing à une époque indéterminée, qui a, avec le temps, fini par être assimilé à une sorte de saint Flour local, un « petit Flour » en somme.

#### Après les Bollandistes : controverses sur l'historicité de Fleuret

Les auteurs durent désormais composer avec ce verdict. Toutefois, étudiant l'Église d'Auvergne, le comte de RÉSIE (1855, t. 1, p. 374-375) pense que saint Fleuret (qu'il écrit lui aussi « Floret »), confesseur, serait bien mort à Estaing, vers 550 « au commencement de l'épiscopat de saint Gal<sup>63</sup> », tout en doutant qu'il ait été évêque ou même chorévêque de Clermont ; comme J. Branche, il met Fleuret en relation avec le lieu de Saint-Floret en Basse-Auvergne. En 1872, L. SERVIÈRES, dans un petit livre de dévotion consacré aux saints du Rouergue (1872, p. 225-233), consacre un

62. Lat. *Floregius*, ii, m. (NOVITIUS 1721 s.v.). Le nom n'est pas attesté dans l'Antiquité à notre connaissance, mais on connaît la forme *Floreius*, ii, m. au VI<sup>e</sup> siècle (Venance FORTUNAT, *Vie de sainte Radegonde*, 31), qui est sans doute un dérivé du cognomen *Florius*, ii, m. ou *Flurius*, ii, m. Le parallèle très documenté de Fleurey-sur-Ouche (Côte d'Or) permet d'attester que *Floregius* est bien issu d'un *Florius* (ROSEROT 1924, s.v. ; BERTHOUD, MATRUCHOT, 1903, p. 72-73). Le nom de *Floregius* est porté dans la Catalogne carolingienne et post-carolingienne (ORDEIG Y MATA, 1999, s.v. ; BOLOS 1994, p. 296).

63. L'auteur ne précise pas pourquoi il associe Fleuret à Gal 1<sup>er</sup>, évêque d'Auvergne durant la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle. Peut-être parce que les deux saints sont vénérés le premier jour de juillet.

rapide chapitre à Fleuret d'Estaing, faisant état des travaux des Bollandistes mais aussi des traditions du pays. Il écrit prudemment, p. 229 : « Nous serions portés à croire que saint Fleuret était évêque régional de la contrée de l'Auvergne et des pays voisins. Dans le V<sup>e</sup> siècle, on institua des régionnaires sans siège fixe, mais ayant une certaine étendue de pays sous leur juridiction... »<sup>64</sup>.

Or peu après, en pleine entreprise de rechristianisation, sur fond de débats concernant l'apostolicité des églises locales et de guérisons présentées comme miraculeuses survenues à Estaing à partir de 1879, Mgr E. Bourret et L. Servières publient en 1880 le premier un article, le second un petit livre qui vont désormais ouvertement à l'encontre du verdict de l'hagiographie critique des Bollandistes. Fleuret aurait bien été un évêque « régional » mort à Estaing, peut-être en 621 – date obtenue par une alchimie de savants calculs et de conjectures hardies (BOURRET 1880 ; SERVIÈRES 1880). Parallèlement, la même année, les reliques de Fleuret sont reconnues avec soin et placées par l'évêque dans un nouveau et somptueux reliquaire : le culte du saint est spectaculairement et durablement relancé. Vingt ans plus tard, dans la lignée des travaux de J. Branche et du comte de Résie, l'Auvergnat S.-M. MOSNIER (1900, p. 65-70) replace Fleuret (toujours écrit « Floret ») au V<sup>e</sup> siècle, dans le contexte de l'implantation wisigothique en Gaule.

Mais une nouvelle entreprise visant à décrédibiliser définitivement le récit de la Vie de Fleuret a lieu dix ans plus tard. Le Millavois Louis SALTET (1910, p. 435-444) fait paraître un article très critique sur les travaux de Bourret et Servières. Dans la lignée des Bollandistes, il dénie toute valeur historique au récit, tout en y voyant l'écho déformé de questions relatives au baptême à l'époque médiévale ; ayant reconnu dans le discours du pape aux évêques de Gaule et d'Aquitaine la citation du Symbole de Grégoire le Thaumaturge évêque de Néocésarée, il pense que le texte est une pure forgerie, d'ailleurs peut-être auvergnate, élaborée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au XIII<sup>e</sup>.

La même année, M. BOUDET, publiant son « Cartulaire de Saint-Flour », consacre un paragraphe à Fleuret d'Estaing (1910, p. LXXVII) ; il y démontre que Floret de Basse-Auvergne (« Floret » en langue du pays) correspond bien à Flour (et non à Fleuret). Allant plus loin, il suggère que les reliques d'Estaing proviennent en fait de Saint-Flour dans le Cantal ; elles auraient même, pense-t-il avec audace, été transférées sur l'ordre de Pierre d'Estaing, évêque de Saint-Flour entre 1361 et 1368 !

C'est ainsi qu'à l'issue des graves contributions de Du Sollier, Saltet et Boudet, privé de Vie, privé de corps, Fleuret d'Estaing n'existait plus qu'à l'état de « doublet hagiographique » illégitime de Flour, un évêque de Lodève mort en Auvergne : le saint patron des Estagnols s'était en quelque sorte évanoui. Par la suite, les études rouergates s'orientèrent vers la collecte et l'étude des traditions locales relatives à Fleuret ; elles en soulignèrent à nouveau l'ancienneté, la constance, l'importance et la vitalité (VINCHES 1952 ; DELMAS 1986 et 1987 ; DELMAS 2017 a, b et c).

### ***La Vita perdue de Fleuret et ses dérivés eux aussi disparus, publiés par les Bollandistes : le bréviaire d'Estaing et le sanctoral d'Estaing***

Pour mémoire, il faut rappeler l'existence d'un missel manuscrit d'Estaing, qui remonte au XIV<sup>e</sup> siècle (B.M. Rodez, ms. 19). On y lit, à la date du 1<sup>er</sup> juillet : « *In solemnitate beatissimi Floregii episcopi et confessoris... pontificem beatum Floregium... pontificis beati Floregii...* » (transcription par Patrice Cabau). Il ne contient hélas aucun élément de *legenda*.

La *Vita* de Fleuret, dont l'ancienneté est hors de doute, ne nous a été transmise que partiellement à travers les leçons du bréviaire d'Estaing de 1555 (document disparu, dont une copie a servi aux Bollandistes pour établir le texte référencé *BHL* 3032). D'autres leçons, différentes, tirées d'un sanctoral datant sans doute du début du XVI<sup>e</sup> siècle, lui aussi disparu depuis et inconnu par ailleurs, ont été partiellement éditées par les mêmes Bollandistes (DU SOLLIER 1719).

#### *Le plus ancien témoignage : le sanctoral<sup>65</sup>*

Cette source est passée, jusqu'à ces dernières années, inaperçue ; il faut dire que les Bollandistes n'en faisaient pas grand cas, au point de ne pas juger utile de la publier *in extenso*, ni même semble-t-il d'en reproduire toujours

64. Ce qui constitue une position de repli habituelle dans le cas d'évêques dont le lieu d'affectation s'avère, du point de vue historique, problématique. Il n'a bien sûr jamais existé d'« évêque régional » en Gaule au V<sup>e</sup> siècle. Fleuret d'Estaing ne trouve pas place dans la liste – bien fournie et documentée de source sûre – des évêques d'Auvergne et n'est pas revendiqué par l'épiscopat rouergat ; là résidait, pour L. Servières, la difficulté.

65. Aucune copie de ce sanctoral disparu n'est connue : la seule source est l'édition partielle et approximative de Du Sollier.

fidèlement le texte (DU SOLLIER 1719, § 14-16). L'office du sanctoral est sans doute apparu aux yeux du Bollandiste comme un résumé sans intérêt au regard de l'office du Bréviaire. Il présente avec ce dernier quelques légères variantes orthographiques : on y lit *Arvernia* (et non *Alvernia*), *Poncius* (et non *Pontius*) ; mais surtout l'on y trouve un discours sur la prédestination du futur évêque d'Auvergne, inséré au troisième répons. Ce passage avait d'ailleurs laissé Du Sollier perplexe : « *Floregeius Præsul beatus, a Domino prædestinatus, regnum possidet æternum, sed si possidet hoc regnum, non quia est prædestinatus, sed quia a Deo præscitus Arverniæ præsul futurus, nec ne, hoc regnum possessurus* ». Nous pensons qu'il peut s'agir d'un vestige du prologue de la *Vita* (non conservé dans le bréviaire), reflet des préoccupations théologiques à ce sujet telles qu'elles apparaissent en particulier autour des V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> siècles (voir par exemple Augustin d'Hippone, *De prædestinatione sanctorum*, XIX ; concile d'Orange, a. 529). On peut mettre le contenu théologique de ce passage en parallèle, par exemple, avec plusieurs prologues des *Vitae Patrum* de Grégoire de Tours, notamment la Vie de Quintien évêque de Rodez puis de Clermont (*VP* IV, prol., 1. Voir aussi *VP* I, Lupicin, prol. ; II, Illide, 1 ; VIII, Nicet, prol. ; IX, Patrocle, 2 ; XVII, Nicet, 1 ...).

*Le bréviaire de 1555*<sup>66</sup>

+ *Le déroulement du récit*

Nous avons scindé le texte du bréviaire de 1555 (réparti en 9 leçons) en épisodes qui correspondent à autant d'étapes dans le récit ; leur contenu est le suivant<sup>67</sup> :

[1] Rome est informée que des hérésies se répandent dans les provinces des Gaules et des Aquitaines (*Aquitanicis*), en particulier au sujet de la forme du baptême (*formam baptismi*).

[2] Le pape *Pontius* convoque alors à ce sujet tous les évêques des Gaules et des Aquitaines ; parmi eux, le saint *Floregeius* qui était alors évêque d'Auvergne (*episcopus erat Alverniensis*). Le pape leur demande si ce qu'il avait entendu était vrai ou non, à propos de l'erreur arienne (*Arriana perfidia*), ce faux dogme (*dogmatis falsi*), et si en Aquitanique (*Aquitanici*) ils baptisaient en suivant une doctrine barbare – ou la doctrine des Barbares (*baptisabant per doctrinam barbaricam*).

[3] Les évêques répondent que les hérétiques avancent en Aquitaine (*haeretici per Aquitaniam iter faciebant*), et tentent des conversions, mais que cette doctrine (*doctrina*) n'est pas parvenue jusqu'aux évêques et qu'ils baptisent au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, selon le rite romain (*sed baptizamus in nomine Patris et Filii, et Spiritus sancti, sicut in urbe Roma scriptum fuit, et retinetur*).

[4] Le pape leur répond en citant le Symbole de Grégoire le Thaumaturge, centré sur la Trinité.

[5] Puis il enjoint les évêques, une fois rentrés chez eux, d'édifier dans chaque siège épiscopal (*sedes vestras episcopales*) comme dans les cités (*civitates*), une église (*ecclesiam*) en l'honneur de Dieu et de saint Jean le Baptiste (*Domini Dei et sancti Joannis Baptistae*), avec des fonts baptismaux (*sacrum fontem*) ; et de même de dédier des églises à saint Jean dans toutes les agglomérations (*per omnes vicus ecclesiae similiter altaria sancti Joannis dedicate*), enfin que personne ne soit baptisé dans une autre église (*in alia ecclesia nullus baptizet[ur]*).

[6] Les évêques venus d'Aquitaine et des provinces des Gaules (*de Aquitania, vel de provinciis Galliarum*) repartent chez eux (*loca sua*). Fleuret, ralenti par deux de ses compagnons (*duos sodales suos*) malades, arrive à Verceil avec

66. (P. C.) Les copies du Bréviaire de l'église d'Estaing et de la « Vie ou légende de Saint Florech » : Bréviaire d'Estaing. 1555 septembre 12 : Bréviaire d'Estaing (manuscrit ou imprimé) réalisé aux frais de Jean Ginestou, recteur de l'église d'Estaing. 1555/1622 : transcription par Jean du Puy, magistrat de la ville de Saint-Sernin. 1622 juillet 1<sup>er</sup> : copie par Pierre du Puy du texte transcrit par son père Jean du Puy, destinée au Jésuite Odo de Gissey (1567-1643). 1622-1643 : copie des neuf leçons de l'office de saint Fleuret en possession d'Odo de Gissey. 1643 : envoi de Toulouse à Anvers, par le Jésuite Pierre Poussines (1609-1686) au Jésuite Jean Bolland (1596-1665), de la copie trouvée dans les papiers d'Odo de Gissey. Avant 1652 : copie par le Père de Gaches, Jésuite de Rodez, communiquée à Jacques Branche, prieur-mage de Notre-Dame de Pébrac (*O.S.A.*), et utilisée par ce dernier (*La Vie des Saints et Saintes d'Auvergne et de Velay*, 1652), p. 454. 1719 : publication par le Jésuite Jean-Baptiste du Sollier (1669-1740) de la copie des neuf leçons de l'office de saint Fleuret envoyée à Jean Bolland (*Acta Sanctorum Julii, Tomus I*, 1719). — « Vie ou légende de Saint Florech ». 1570/1627 : exemplaire en possession d'Antoine Bonal (1548-1627), juge des Montagnes de Rouergue. 1570/1627 : double citation par Antoine Bonal d'un bref extrait de la sixième leçon, dans son histoire manuscrite des Euesques de Rodés (arrêtée à la date de 1585). Les variantes que l'on relève dans les différentes copies sont mineures.

67. Nous prenons pour base la traduction de Christian MULLIER, 2017.

*Clarius*, abbé de Saint-Amans de Rodez (*abbas Ruthenensis civitatis*), qui fut le premier abbé du monastère du très saint Amans<sup>68</sup> (*qui loci beatissimi Amantii primus abbas fuit*), et qui donna à l'abbaye Saint-Amans, après sa mort, le château d'Estaing (*qui Stagnum castrum post obitum suum illi dimisit*).

[7] À l'église Saint-Eusèbe de Verceil, Fleuret célèbre la messe et produit une guérison miraculeuse.

[8] Puis ils (*Episcopus cum Abbate suo*) reprennent leur route et parviennent à Estaing le jour de la Pentecôte (*die sancto Pentecostes ad Stagnum pervenerunt*). Fleuret, accueilli dans la demeure de l'abbé (*habituacula ipsius abbatis*), opère une nouvelle guérison, et la population du château d'Estaing (*castro Stagni*) retient quelques jours le seigneur évêque qui souhaite revenir chez lui [c'est-à-dire en Auvergne] (*dominus Præsul regredi voluit ad locum ipsum*).

[9] Mais Fleuret tombe malade et meurt à Estaing après avoir prononcé un long prêche qui se révèle, comme l'a montré récemment Christian Mullier, être en grande partie un emprunt (voir ci-après). Puis, « avec un extrême empressement on l'ensevelit après l'avoir embaumé avec des aromates dans le château même, où il gît dans son tombeau jusqu'à nos jours » (*cum summa diligentia sepelierunt cum aromatibus conditum, in ipsum castrum in quo sepultus jacet usque in hodiernum diem*).

Les éléments concrets fournis par le récit et permettant de le rattacher à un quelconque contexte paraissent rares au premier abord : pas d'indication chronologique explicite, pas de personnage ni d'évènement connus par ailleurs. La narration comporte clairement deux parties, indépendantes l'une de l'autre. La première, sans équivalent à notre connaissance, raconte la participation de Fleuret, évêque d'Auvergne parmi les évêques d'Aquitaine, à un synode tenu à Rome à l'initiative d'un pape nommé *Pontius*, dont l'ordre du jour est la diffusion de l'arianisme dans les Gaules et l'Aquitaine (c'est-à-dire les Aquitaines), en particulier pour tout ce qui touche au baptême (liturgie et lieux de baptême). La seconde décrit de manière beaucoup plus attendue le retour en Gaule de Fleuret, accompagné d'un abbé de Saint-Amans nommé *Clarius*<sup>69</sup>, et sa mort imprévue mais providentielle à Estaing.

#### + Les personnages

Du Sollier le premier a eu beau jeu de souligner, ce qui est en soi indubitable, que l'on n'a aucune trace de ce synode, qu'un pape *Pontius* n'a jamais existé et que l'abbé *Clarius* est inconnu.

- *Floregeius*, évêque d'Auvergne (ou « de la ville d'*Arverna* », aujourd'hui Clermont-Ferrand), ne figure pas dans la liste épiscopale de cette cité, établie de manière fiable (à partir de la fin du IV<sup>e</sup> siècle) par Grégoire de Tours<sup>70</sup>, et n'est pas connu ailleurs que dans sa *Vita* ; ce fait a bien sûr été relevé depuis les premiers hagiographes et a conduit à faire de *Floregeius* une sorte d'évêque titulaire avant l'heure.

- *Clarius*, que l'on dit premier abbé de Saint-Amans de Rodez et que l'on suggère dans la seconde partie du récit être le seigneur d'Estaing, n'est pas connu autrement.

- Le mystérieux pape *Pontius*, appelé à plusieurs reprises dans le bréviaire *Beatissimus Pontius* a joué pour la critique le rôle d'un véritable repoussoir. À l'évidence, le texte est corrompu et la corruption est déjà acquise dans la source commune du bréviaire et du sanctoral. Du Sollier avait envisagé avant de l'écarter, à l'origine de cette corruption, une mauvaise restitution de *Beatissimus Pont[ifex]* ; une telle formule est par ailleurs inenvisageable pour la fin de l'Antiquité. Le sanctoral, qui dépend de la même source, écrit *Poncio Papa* : à l'évidence, *Pont/c-* n'est pas un titre, mais bien un nom propre irrémédiablement corrompu, et dont on ne peut restituer le processus de corruption. L. Servières pensait qu'il fallait y reconnaître un *Bonifacius*, Boniface IV (608-615) ou V (619-625). Dans ce cas il conviendrait, comme l'a fait Joseph Touzery en 1920, d'ajouter la possibilité qu'il s'agisse d'un Boniface antérieur, I (418-422), II (530-532) ou III (607). L'hypothèse de L. Sallet, proposant d'y reconnaître le *Poncus* évêque de Clermont (Ponce de Polignac, 1170-1189) ne fait guère sens, et encore moins celle de M. Boudet (1910, p. LXXI-LXXII) qui prétend, on l'a

68. Il s'agit d'*Amantius*, le plus ancien évêque de Rodez dont on ait gardé la mémoire et patron de la cité des Rutènes ; on pensait à Lodève qu'il avait dans un premier temps exercé son ministère dans la cité cévenole. Son épiscopat à Rodez (le seul qui soit documenté) est à situer entre le IV<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle, peut-être dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle (seconde moitié ?) si on prend en compte les quelques indices relatifs à l'arrière-plan historique du récit (*BHL* 351-352, fête 4 novembre à Rodez – et le 3 novembre à Lodève, également jour de la fête de saint Flour).

69. Le personnage porte le nom de *Clarius*, martyr vénéré dans Massif Central et le Sud-Ouest, fêté le 1<sup>er</sup> juin, autre jour de la commémoration de saint Flour.

70. Voir également SAVARON 1662 ; SURREL DE SAINT JULIEN 1898 (où l'on trouve une unique et dubitative occurrence de Fleuret), et désormais pour tous les premiers évêques d'Auvergne PIETRI, HEIJMANS 2013, s. v.

dit, reconnaître derrière tout cela Pierre d'Estaing, alias *Petrus Pontius*, évêque de Saint-Flour (1361-1367). Y a-t-il d'autres issues ? Le pape *Pontianus* (230-235) doit bien sûr être écarté en raison de la chronologie. Nous proposons, malgré la lourde correction, *Leo (-onis)*, Léon le Grand (440-461). Dans cette hypothèse, la première partie du récit devient intelligible, tant du point de vue de l'arrière-plan historique (l'expansion des Goths en Gaule et, en corollaire, de l'arianisme) que des préoccupations papales telles que la gestion des églises des Gaules, la définition de l'orthodoxie, les questions de liturgie... des problématiques quasi-obsessionnelles chez Léon le Grand.

#### + *Un synode romain*

La première partie du récit n'a pas de parallèle connu de nous dans les *Acta Sanctorum* ; elle décrit indubitablement, même si le terme n'est pas employé, un synode tenu à Rome sur initiative papale et concernant les évêques des Gaules, en particulier ceux des Aquitaines. La forme de ce récit, évidemment, est inacceptable au regard de tout ce que l'on sait des synodes du V<sup>e</sup> siècle : un voyage collectif des évêques des Gaules à Rome pour débattre, face au souverain pontife, sur l'arianisme et la liturgie du baptême est tout simplement inenvisageable (HEFELE 1908, t. II-1 et II-2). Fleuret n'a donc jamais été à Rome dans ces circonstances, pas plus qu'à Verceil, s'il est besoin de le préciser. Très probablement, l'hagiographe a voulu par ce récit contextualiser les circonstances ayant entouré la mort d'un évêque d'Auvergne à Estaing. Plutôt que de supposer une œuvre de pure fiction issue de l'imagination de l'hagiographe, nous émettons l'hypothèse qu'une épave documentaire ancienne mentionnant Fleuret (sans préjuger de la forme latine employée pour rendre son nom) ait été mise à profit. Ce document devait être relatif à un synode (car le déroulement général est bien celui d'un synode) et inclure, peut-être, une lettre synodale ou décrétale (le prologue et l'épilogue peuvent éventuellement y faire penser)<sup>71</sup>, l'ensemble ayant bien sûr subi une ou plusieurs réécritures (car la langue utilisée interdit d'y voir un latin antérieur à l'époque féodale). On connaît pour le V<sup>e</sup> siècle en Gaule méridionale des synodes interprovinciaux, tenus en lien avec Rome, dont certains ne sont attestés que par des mentions lapidaires (MUNIER 1963 ; GRIFFE 1966). Par ailleurs, à la même époque, des délégations d'évêques gaulois à des synodes romains sont régulièrement mentionnées (HEFELE 1908, t. II, 1 et II, 2 ; GRIFFE 1966). En résumé, notre texte peut s'inspirer soit d'un synode gaulois où sont conviés tous les évêques dont Fleuret, soit, mais c'est hautement improbable, d'un synode romain dont la délégation gauloise aurait compté Fleuret.

Peut-on aller plus loin et identifier précisément la ou les sources du contenu doctrinal du synode, portant sur le baptême par des hérétiques, la forme du baptême (le Symbole) et le contrôle épiscopal des baptêmes dans les églises<sup>72</sup> ? Le baptême avait été au cœur de la crise donatiste et de ses prolongements (GARCIA MAC GAW 2008). En Gaule, depuis le concile d'Arles I de 314, on considère que le rebaptême des hérétiques n'est pas souhaitable, sauf en cas de négation de la Trinité (Arles I, canon 9), ce qui n'est d'ailleurs pas le cas des Ariens ; en revanche une attention particulière est accordée au contenu du Symbole prononcé lors de la cérémonie. Cette position est régulièrement réaffirmée. On peut renvoyer au concile d'Orange de 441 (canons 1 et 2), mais surtout au concile d'« Arles II » (canon 17 : ... *sicut Arrianos baptizare in Trinitatem...*), généralement daté selon une fourchette large entre 442 et 506, mais aussi vers 450 (TURNER 1939), vers 490-502 (MATHISEN 1997), vers 500 (PIETRI et HEIJMANS 2013, p. 54-57), et que nous proposons de situer en 451 en y reconnaissant une (petite) partie des canons correspondant à l'*epistola synodica ad Leonem Papam* (LÉON LE GRAND,

71. Le concile de Marseille, tenu le 26 mai 533 (MUNIER 1963, p. 84-97), montre que les actes des synodes peuvent comporter outre les canons, en documents joints, des lettres pontificales et des pièces dogmatiques. Cf. également concile d'Orange de 529, au sujet de la controverse sur la Grâce.

72. Voici le contenu dogmatique du passage : I. Interrogations du pape : (i) *...aliquae hæreses in partibus Gallicis, seu Aquitanicis, & specialiter contra formam Baptismi insurrexerant...*(ii) *... vera erant, an falsa, de Arriana perfidia, sive dogmatis falsi ; & Aquitanici baptisabant per doctrinam barbaricam....* II. Réponses des évêques gaulois au Pape : (i) *Nos ipsam doctrinam paucis peraudivimus, & si audivimus, tamen eam recipere nolumus.* (ii) *Sed audivimus tantum, quod hæretici per Aquitaniam iter faciebant, & quos insipientes inveniebant, de ipsa doctrina, si fieri potuisset, cupidi eos imbuerent.* (iii) *Sed si inter eos actum est, ad nos non pervenit ista doctrina, sed baptizamus in nomine Patris & Filii, & Spiritus sancti, sicut in urbe Roma scriptum fuit, & retinetur.* III. Préconisations du pape : (i) *...unusquisque per civitates, atque in sedes vestras episcopales fabricate ecclesiam in honorem Domini Dei, & sancti Joannis Baptistæ, & in ea sacrum fontem edificate, & (ii) per omnes vicos ecclesie similiter altaria sancti Joannis dedicate, (iii) & in alia ecclesia nullus baptizet. Hoc præceptum firmiter retinete, & observate.*

lettre XCIX, édition MUNIER 1963, p. 107-110)<sup>73</sup>. Les Ariens, et donc la question de leur baptême, disparaissent ensuite de la documentation conciliaire conservée<sup>74</sup>.

Parmi les décrétales du V<sup>e</sup> siècle, les plus proches du contenu de la Vie de Fleuret concernant le baptême sont deux lettres de Léon le Grand : la lettre 166 à *Neo* de Ravenne, du 24 octobre 458 et la lettre 159 à *Nicetas* d'Aquilée, du 21 mars 458. Enfin, on peut citer, toujours de Léon le Grand, le sermon LXXVII (3<sup>e</sup> sermon sur la Pentecôte) et l'Admonition pour la tradition du Symbole. Concernant le contrôle épiscopal des églises et des baptêmes dans les églises, on peut rappeler le concile d'Orange I de 441, canon 10, où seul l'évêque consacre une église et où, canon 19, on ne tolère pas de catéchumènes dans le baptistère qui est sous contrôle épiscopal. Ces décisions seront reprises par des conciles gaulois d'époque mérovingienne (Orléans I de 511, canon 17 ; Clermont de 535, canon 15). En tout cas, la forte tonalité anti-arienne (et même anti-barbare) de la *Vita* de Fleuret ne peut faire sens que dans le contexte de l'expansion wisigothique dans les Aquitaines (soit pour l'Aquitaine II à partir de 413 et pour l'Aquitaine I autour de 470). Rappelons par ailleurs, à la suite d'Élie GRIFFE (1966, p. 179-180), qu'« après l'année 465, il ne reste aucune trace de correspondance entre Rome et les évêchés de la Gaule méridionale ». Voilà pour la chronologie. D'autre part, les matériaux mis en œuvre pour forger le récit, à savoir la relation d'un synode anti-arien, l'insertion explicite, *via* Rufin d'Aquilée, du Symbole de Grégoire le Thaumaturge<sup>75</sup>, enfin la mise en scène d'une messe et d'un miracle advenus à Verceil dans une cathédrale symbolisant à elle seule le triomphe sur l'hérésie, tout cela dresse le portrait d'un hagiographe très informé sur l'enjeu de l'arianisme au Bas-Empire. Il est fort peu probable que la pièce soit issue du modeste prieuré d'Estaing.

#### - *Le voyage fatal de Fleuret à Estaing*

##### Les finalités, affichées et sous-jacentes, du récit

La seconde partie du récit, qui au contraire de la première ne peut avoir selon nous de contenu historique, même altéré, est très différente. De manière évidente, elle a pour première finalité d'expliquer et de légitimer la possession

73. L'existence d'un « concile d'Arles II » (cf. le début du texte conservé : « *incipit synodus habita in civitate arelatensi* » à proprement parler, longtemps admise (HEFELE, LECLERCQ, 1908, t. II, partie 1, texte de Hefele, p. 460-476) est aujourd'hui souvent remise en cause, voire abandonnée (HEFELE, LECLERCQ, 1908, t. II, partie 1, note de Leclercq, p. 461-462 ; MUNIER 1963, p. 111). La *communis opinio* y voit une simple compilation de canons effectuée après 442, puisque l'on y trouve des canons du concile de Vaison, et avant 507 car des canons d'« Arles II » sont repris dans le concile d'Agde. R. MATHISEN (1997) a toutefois prouvé, et nous souscrivons à sa démonstration, qu'un authentique concile d'Arles II s'est bien tenu ; nous ne le suivons pas, en revanche, lorsqu'il date ce concile d'Arles II vers 490-502, plus précisément vers 500. Pour L. Pietri et M. Heijmans, à la suite R. Mathisen, le synode d'Arles II a certainement existé et s'est sans doute tenu en 500/501, sous la direction d'*Aeonius* d'Arles et en présence de *Ruricius* de Limoges (PIETRI et HEIJMANS 2013, p. 56-57, s.v. *Aeonius*) ; toutefois nous ne connaissons aucun document attestant explicitement ou même implicitement de la tenue d'un synode à cette date et en ce lieu. Selon nous, Arles II = Arles 451 (cf. lettre synodale de ce concile dans MUNIER 1963, p. 107-110 ; HEFELE, LECLERCQ, 1908, t. II, partie 2, p. 881). Ce synode que nous proposons d'appeler afin d'éviter les confusions « concile d'Arles II (a. 451) » est cité, dans les collections les plus anciennes et les mieux ordonnées, entre Vaison (442) et Agde (506). On trouve dans la *collectio Hispana* : « *Concilium Arelatense II. CXIII episcoporum* » (MAASSEN 1870, p. 680) ; ce nombre important d'évêques est peut-être à rapprocher des 115 cités mentionnées dans la Notice des Gaules. Il arrive que les canons de ce concile, très malmenés, se trouvent disjointes dans un même manuscrit ; ainsi dans le ms. Toulouse, Bibliothèque Municipale 364 (ca. 600), on lit « *Canon Arelatensis II* » et plus loin « *Epistola ex canonibus Arelatensis secundi* » (MAASSEN 1870, p 596). Dans le ms. Cologne, Bibliotheca capitularis, 212 (ca. 600), on trouve « *Incipit synodus habita in civitate Arelatense/Can. Arelatensis episcoporum XVII* » (MAASSEN 1870, p 578). De ce concile, dont les canons ont donc été visiblement démembrés, sans doute en grande partie perdus et mélangés avec de nombreux canons issus d'autres conciles gaulois, nous sont tout de même parvenus quelques canons « originaux » (p. ex. les c. 17-23, 31, 53-56). Notre attention s'est portée sur le canon 17, inconnu par ailleurs, relatif aux Bonosiens et aux Ariens (Cf. HEFELE, LECLERCQ, 1908, t. II, partie 1, note de Leclercq n° 3 p. 467-470 où l'auteur insiste sur la proximité des Ariens et des Bonosiens, ces derniers n'étant présents que dans les royaumes romano-germaniques ariens). Cette convergence entre la *Vita* de Fleuret sur le baptême par les Ariens et le canon 17 du « deuxième concile d'Arles » nous amène à formuler l'hypothèse suivante : la *Vita* pourrait receler (sous une forme altérée) des canons disparus du grand concile gaulois d'Arles II de 451, où siégeait un certain *Florus*.

74. Aucune mention dans le concile d'Agde de 506, en contexte d'apaisement entre Goths et Romains ; ni dans les conciles mérovingiens à partir de 511 à l'exception du concile d'Orléans III de 538, canon 34, qui parle du baptême des seuls Bonosiens, auparavant associés aux Ariens. Voir à ce sujet PONTAL 1989, s.v.

75. Grégoire le Thaumaturge fut un défenseur de la Trinité, un héros de la lutte anti-paulinienne (considérée par la suite comme un ancêtre de l'arianisme) et même un évêque déjà aux prises avec les Goths. Cependant, il va sans dire que le Symbole de Grégoire le Thaumaturge, s'il n'est pas condamné, est devenu obsolète pour le courant du V<sup>e</sup> siècle. On ne peut imaginer un pape tel que Léon le Grand, grand spécialiste de la question du Symbole, l'utiliser de la sorte. Cette insertion, bien qu'adroite et opportune, relève donc d'une démarche littéraire de l'hagiographe, qui a pu tirer le morceau d'Adon de Vienne qui le reproduit fidèlement, ou, plus probablement, du fatras d'une collection canonique où il pouvait figurer dans une série thématique.

du corps entier de Fleuret par l'église (ou le château) d'Estaing ; une finalité secondaire est d'affirmer l'ancienneté de la possession de l'église d'Estaing par l'abbaye Saint-Amans de Rodez, en suggérant qu'elle remonterait à une donation de l'abbé *Clarius*, présenté astucieusement à la fois comme le seigneur du lieu et le premier abbé de Saint-Amans. Au contraire de la première partie du récit, le contenu montre ici essentiellement des enjeux locaux, entre Saint-Amans de Rodez et Estaing ; cela permet sans doute de dater sa fabrication. Les différences fondamentales dans le propos et dans les objectifs poursuivis entre les deux grandes parties du récit se traduisent aussi dans la nature des insertions de textes d'autres auteurs : le pape signale explicitement qu'il fait une citation du Symbole, tiré d'un ouvrage, l'*Historia ecclesiastica*, mais le discours de *Floregeius*, au ton très différent, lui est attribué comme propre. Ce long discours qui clôt le récit, est prononcé par Fleuret agonisant dans une chambre du château. C'est un emprunt relevé récemment par Ch. Mullier.

### Le discours de Fleuret avant sa mort : un emprunt (C. M.)

Cet emprunt ne révèle pas ses sources. Son style emphatique est assez habilement adapté à la situation pour passer inaperçu, et n'avoir pas été jusqu'à présent repéré. Tout le discours de *Floregeius* reprend des phrases entières que l'on trouve à la fin d'un sermon latin dit « de saint Macaire », destiné à des moines vivant sous la règle de saint Benoît, mais dans une recomposition, qui adapte le propos à l'auditoire.

Une douzaine de copies du sermon dit de « saint Macaire », transmises depuis le XII<sup>e</sup> siècle sont encore conservées. Il a été reproduit, avec une traduction, une analyse et une étude comparative des manuscrits dans un article récent de Vincent DESPREZ (2008). Par ailleurs le discours de *Floregeius*, comme l'exhortation et l'oraison qui concluent le sermon dit « de saint Macaire » pour des moines, se retrouvent également en partie dans la *Regula solitariorum* de Grimlaïc, écrite selon Mabillon vers l'an 900. Pour les trois textes, ce passage constitue une conclusion : il clôt le chapitre III, *de quatuor ordinis hominum qui erunt in die judicii* (« sur les quatre sortes d'hommes qui seront au jour du Jugement ») de la *Regula solitariorum* ; mais il achève définitivement la *Legenda* et le sermon de « saint Macaire », dont il constitue l'exhortation et l'oraison finale.

Les similitudes sont beaucoup plus importantes entre la fin du sermon et le discours de *Floregeius*, qui développent amplement l'un et l'autre le propos dans une forme délibérément oratoire, alors que la *Regula solitariorum*, plus concise, adopte un style plus neutre. V. Desprez a repéré dans le sermon des emprunts à Grégoire le Grand, et précise, concernant sa datation, que « le mot *senior* au sens de "seigneur" supposerait au moins l'époque carolingienne ». On peut donc penser que ce sermon est postérieur au IX<sup>e</sup> siècle, ce qui est logique puisqu'il peut se réclamer de la règle de saint Benoît, comme l'ouvrage de Grimlaïc. Cependant V. Desprez signale que l'oraison conclusive du sermon pourrait être tirée d'un orationnaire. Le discours de Fleuret aurait-il donc été copié d'un texte antérieur au sermon ? Ce doute pourrait être conforté par le fait que deux extraits de celui-ci, dont un passage fort long qui comprend l'exhortation et l'oraison, ont été identifiés dans un codex<sup>76</sup> du XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle et dans un ouvrage de Barthélémy d'Urbino<sup>77</sup> (mort en 1350), comme tirés d'un sermon *de instructione monachorum* de saint Augustin (354-430), mais qu'on ne trouve pas aujourd'hui dans ses écrits attestés : il doit être, à l'évidence, l'un de ces nombreux sermons qu'on lui a attribués à tort. Cela prouve seulement la notoriété de ce sermon – d'un Macaire dont on ne sait rien –, suffisante pour qu'il soit largement diffusé. Si le sermon de Macaire et le discours de *Floregeius* ne sont pas issus d'une source commune antérieure, on peut envisager, sans pouvoir l'affirmer, que ce discours ait été copié sur la fin du sermon. En particulier, l'exhortation et l'oraison finale du sermon montre beaucoup de similitudes avec le discours de *Floregeius*. Ce passage qui commence à *Quatuor ordines erunt in die judicii...*, « Il y aura quatre ordres au jour du jugement » se retrouve textuellement, dans le sermon dit « de saint Macaire » qui l'introduit par « Vous devez en effet savoir que... ».

76. *De instructione monachorum ex quodam sermone Augustini*. Codex conservé à la Bibliothèque royale Albert 1<sup>er</sup> à Bruxelles, recueil de plusieurs sermons qui provient du monastère du Rouge-Cloître en Belgique, prieuré édifié et affilié à l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin en 1374. Cité dans l'inventaire de Marie-Thérèse Wieser : *Die handschriftliche Überlieferung der Werk des heiligen Augustinus*, t. VIII/2, Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2000. Codex 1351-72 (Kat.Nr 1131) [38 verso et 39 recto]. Début : *Helyam et Helyseum filiosque prophetarum quos constat veraciter veteris testamenti monachos fuisse*, fin : *beatum Anthonium et multi alii huius propositi sectatores*.

77. *Sancti Aurelii Augustini Hipponensis episcopi milleloquium veritatis, a F. Bartholomaeo Urbinate episcopo digestum*. (Brescia, 1734, vol.1, p.1104, réédition).

Il paraît donc probable que l'hagiographe ait utilisé le sermon dit « de saint Macaire », destiné à une communauté monastique, en le contractant et l'adaptant à un auditoire séculier pour créer le discours ultime de *Floregeius* du bréviaire d'Estaing. La thématique commune au discours de *Floregeius* et aux extraits relevés dans le sermon dit « de saint Macaire », et dans la *Regula Solitariorum*, peut se résumer en : « la vie sur terre est misérable, tout ce qui est visible est transitoire. Aspirons donc à rejoindre les bienheureux dans la vie éternelle. Pour cela prions Dieu tout-puissant en affirmant notre foi en la Sainte-Trinité ».

#### + Modalités d'élaboration, lieu de production et datation de la *Vita* de Fleuret

Chose rare à notre connaissance, près des deux tiers de la *Vita* sont constitués par des emprunts documentaires : (i) ce que nous pensons être une épave des canons d'un synode du V<sup>e</sup> siècle qui pourrait être le concile d'Arles II, (ii) le Symbole de Grégoire le Thaumaturge, (iii) des fragments du Sermon dit « de saint Macaire ». On a l'impression que l'hagiographe a procédé à l'insertion, à partir de ces trois documents, d'éléments biographiques relatifs à Fleuret, et non l'inverse. En cela, comme l'a écrit L. Saltet, il s'agit bien d'une « Légende théologique » (et même de théologie dogmatique...). Le document (iii) est postérieur au IX<sup>e</sup> siècle ; le document (ii) a été produit au début du V<sup>e</sup> siècle et a fait l'objet d'une large diffusion tout au long du Moyen Âge, il ne peut donc servir de *terminus* ici ; le document (i) inconnu par ailleurs et dont la version originale, si nous sommes dans le vrai, daterait de 451 ne permet pas non plus de dater la confection du récit<sup>78</sup>. La collation documentaire (effectuée dans quelque imposante et éclectique collection canonique<sup>79</sup> ?) ne peut guère être l'œuvre que d'un scriptorium conséquent. Il s'agit probablement d'un milieu monastique, si l'on en juge par la pièce (iii), d'autant que nous pensons avoir également repéré un emprunt à Jean Cassien (voir ci-après). L'auteur de la *Vita* de Fleuret est en tout cas un hagiographe bien documenté et résolu à faire revivre un évêque d'Auvergne aux prises avec les Ariens et dont le corps se trouve à Estaing.

Compte tenu du caractère très local du culte de Fleuret, le lieu de production de cette étrange *Vita* ne peut qu'être en lien direct avec le château et l'église d'Estaing. On pense immédiatement à l'abbaye Saint-Amans, dont, on l'a vu, relevait Estaing. L'on peut envisager, grâce à la probable interpolation repérée par P. Cabau, d'avancer une date pour un *terminus post quem non* : la fin des années 1080, moment où le texte a pu être altéré (sans doute par les moines victorins de Saint-Amans) pour présenter l'abbé *Clarius* comme le vénérable donateur d'Estaing au monastère rouergat. Pour le *terminus ante quem non*, une estimation est plus délicate. Ce qui transparait de l'ensemble du récit, hors démarquages (c'est-à-dire sur environ un tiers du texte...), est le caractère « féodal » de l'environnement (château d'Estaing, abbé-seigneur...) : on ne peut envisager une date de conception antérieure au XI<sup>e</sup> siècle. Et si le passage sur la donation de *Clarius* n'est pas une interpolation mais simplement le résultat d'une rédaction un peu pesante (mais de première main), cela signifie que ce sont les moines marseillais de Saint-Amans qui sont à l'origine de l'ensemble de la *Vita*, à partir de 1064-1066 en théorie, mais vraisemblablement, on y revient, lors du conflit de la fin des années 1080.

#### ***Culte et reliques de Fleuret d'Estaing dans leur contexte historique et archéologique***

À Estaing

##### + *Environnement antique*

Aucun vestige antique n'est connu à Estaing ou dans ses environs immédiats, malgré des enquêtes approfondies menées dans ce terroir montueux du nord de la cité des Rutènes, aux confins des Arvernes. Le site gallo-romain le plus proche, très étendu, est celui de Nadailhac, à cheval sur les communes de Coubisou et d'Espalion (GRUAT, PAILLER, SCHAAD 2011 ; GRUAT, MALIGE, VIDAL 2011, p. 159 ; GRUAT *et alii* 2014). L'ancien chef-lieu de paroisse de Nadailhac (commune de Coubisou) a livré au contact du petit édifice roman, des sarcophages d'époque mérovingienne dont l'un est encore

78. Pour le document (i), on notera la survivance, malgré la réécriture, d'un vocabulaire du Bas-Empire : *Aquitania/Aquitanica, Provinciis Galliarum, Arriana perfidia, civitates, sedes episcopales, vicus...*

79. Tous les emprunts pourraient en effet avoir été puisés dans quelque riche collection canonique gauloise : ainsi l'on trouve, par exemple, dans B.N.F., ms. lat 1564 (IX<sup>e</sup> siècle) : le Symbole de Nicée, plusieurs lettres de Léon le Grand concernant la Gaule (notamment celles des années 450), les canons du concile d'Arles II (XXXII), la *regula beatissimi Macharii abbati* (XXXVIII), la règle de Césaire d'Arles (XXXVIII)...



FIG. 19 VUE GÉNÉRALE D'ESTAING. Cl. A.-L. Napoléone.

conservé. Or, le testament de l'évêque *Elaphius* de Châlons, rédigé en 565, mentionne ses domaines rouergats familiaux, devenus par ce document propriété de l'évêché septentrional : la *villa Nadilliacus* (Nadailhac), la *villa Nigracus* (Le Nayrac) et la *villa Curba Serra* (écart, commune de Montpeyrroux). Au retour d'une mission en Espagne, saisi par la fièvre, *Elaphius*, rejeton d'une grande famille d'aristocrates du Bas-Empire, mourut dans sa *villa* du Nayrac, sans doute le 3 août 580 ; son corps fut alors acheminé jusqu'à Châlons<sup>80</sup>. La localisation précise des trois domaines étant assurée (BOUDARTCHOUK 2006 et communication personnelle de J.-P. Chambon), il est possible voire probable que le site d'Estaing (non documenté pour cette époque rappelons-le) ait alors été inclus dans leur périmètre<sup>81</sup>.

#### + *Le bourg médiéval d'Estaing : textes et archéologie*

Estaing, sur la rive nord du Lot, constitue un site naturel remarquable : un spectaculaire éperon schisteux dont l'extrémité forme un pic rocheux aux pentes quasi verticales, autour duquel s'est lové le château médiéval (fig. 19). L'église paroissiale est construite sur un pointement rocheux moins élevé situé à la base de la racine de l'éperon, appelé « Puech de l'église ». Le bourg ancien se développe entre ces deux points et autour, en contrebas. On ne connaît, malgré une enquête documentaire détaillée, des opérations récentes d'archéologie préventive et des travaux d'aménagements urbains conséquents, aucun vestige romain dans le bourg, ce qui semble exclure l'existence d'un site de l'Antiquité classique<sup>82</sup>. En revanche, au vu de parallèles rouergats et auvergnats, la topographie d'Estaing pourrait avoir convenu à une occupation du haut Moyen Âge de nature défensive établie sur et autour du rocher ; les traces archéologiques de ce type d'établissement sont souvent masquées par les aménagements postérieurs. C'est le cartulaire de Conques qui

80. ... *in pago vero Rudinigo sunt tres ville que sic vocantur villa Nigracus et Nadilliacus et Curba Serra, cum omnibus adjacentiis earum*. Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale de Châlons-sur-Marne par le Chantre Warin, édité par P. PÉLICIER, Paris, 1897, p. 27. Voir *Vita Elaphii : AASS Augusti III*, p. 747 et *BHL* 2441b. Voir aussi *Recherches sur saint Élaphe et saint Lumier, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> évêques de Châlons-sur-Marne, 564-620*, par l'abbé L. CARREZ, Châlons, 1907. Cet épisode montre bien qu'un évêque doit être enseveli, quelles que soient les difficultés matérielles, dans sa ville épiscopale ; c'est un usage invariable à cette époque (PICARD 1988).

81. On a pu envisager que, dans l'Antiquité et au début du haut Moyen Âge, la cité des Arvernes se soit avancée jusqu'à la rive nord du Lot : Estaing se serait alors trouvé chez les Arvernes. La paroisse voisine de Coubisou possédait les reliques (un reliquaire en forme de bras et une châsse) d'un certain Védard, honoré le 1<sup>er</sup> mars, « évêque de Clermont » (DELMAS 1987, p. 73, visite paroissiale de François d'Estaing du 7 octobre 1525, A.D. Aveyron G 106, fol. 127). Faut-il y reconnaître le grand évêque arverne *Venerandus*, que l'on sait par ailleurs inhumé près de Clermont-Ferrand ? Si l'influence auvergnate est indubitable jusqu'aux rives du Lot au Moyen Âge (et sans doute le « relais auvergnat » que constitue Conques n'y est-il pas étranger), le testament et la Vie d'*Elaphius* de Châlons montrent bien que l'on est, au VI<sup>e</sup> siècle et probablement durant les siècles précédents, en Rouergue. La question reste en revanche ouverte en ce qui concerne la rive nord de la Truyère.

82. À l'exception toutefois d'un unique tesson de céramique remontant à la Protohistoire ancienne, découvert par L. Murat en 2006, dans un sondage au contact des fondations de l'église d'Estaing et du rocher sous-jacent, voir MURAT L., *L'église Saint-Fleuret d'Estaing*, Document final de synthèse, Service Régional de l'Archéologie de Midi Pyrénées, Hadès, 2007. Collection conservée au CCE DRAC/SRA de Toulouse, identification à notre demande d'Anne Lagarrigue, Inrap, 2019. Voir également MURAT L., *Église Saint-Fleuret d'Estaing*, Document final de synthèse, Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, Hadès, 2009.

fournit, logiquement, les deux premières occurrences d'Estaing, qualifié de *locus* (ce qui désigne l'équivalent d'une *villa* ou même une petite communauté), où Conques possède un *mansus* : dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, l'abbaye avait concédé deux précaires à Estaing (n° 177 et n° 306), à des fins de mise en valeur agricole<sup>83</sup>. On lit dans la charte n° 177 (a. 903) *homines fideles nostros Eldeberto et Eldefredo ... mansum nostrum qui est in ministerio Rothenulense in loco qui dicitur Stanio ... cum vineis, cum pratis, pascuis, silvis, garricis, aquarum via decursibus* ; dans la charte 306 (vers 929), *homine nostro nomen Aldefredis ... mansum noster qui est in ministerio Rotenulense, in loco que dicitur Stagnio, cum vineis, cum pratis, pascuis, silvis, garricis, aquis aquarum vias decursibus...*

#### - Le château (A.-L. N.)

Le *Stannum castrum* apparaît en 1087, lors de l'union de l'église d'Estaing à Montsalvy (Bosc 1797, p. 195), alors que la famille seigneuriale éponyme n'est connue qu'après 1132 : *Aldebertus de Stagno* (Cartulaire de Conques, n° 491). L'édifice n'a pas fait l'objet d'une monographie (voir cependant MIQUEL 1981 et 1982, s.v.).

L'apport de l'analyse monumentale pour l'histoire de la ville d'Estaing ne permet pas de remonter au-delà du XV<sup>e</sup> siècle pour le bourg comme pour l'église. Seul le château, bâti sur un piton rocheux dominant le village, conserve des vestiges plus anciens. Les plans phasés dressés par D. Larpin (ACMH 2007) montrent en effet que les parties les plus anciennes sont constituées par la base d'une tour aux murs épais, aujourd'hui englobée dans des bâtiments plus récents, un corps de logis adossé au rocher, donnant à l'Ouest sur la première cour, et un mur qui prolonge sa façade délimitant un couloir ouvrant au Sud sur la seconde cour (fig. 20). Seules visibles, les maçonneries de ces deux dernières constructions sont constituées de moellons de schiste formant des assises irrégulières et très chargées en mortier. Il faut noter cependant que le mur qui longe le couloir comporte également des assises où des plaquettes de schiste massives sont disposées en arêtes de poisson ; l'utilisation de cette technique de construction peut suggérer que cette maçonnerie est plus ancienne et que cet ensemble de premières constructions est le fruit de plusieurs campagnes. Le corps de logis ne semble pas avoir été très ouvert, la seule trace de fenêtre repérée se trouve dans les parties hautes de la façade ouest. Il s'agit d'un piédroit et de quelques claveaux de schiste non extradossés permettant de restituer une simple petite ouverture en plein cintre. Ces premières campagnes de construction restent difficiles à dater ; elles interviennent cependant avant une large reprise du corps de logis se caractérisant par l'emploi de blocs de grès rouge soigneusement taillés. À cette occasion, une porte fut percée au rez-de-chaussée et les parties hautes des façades ouest et nord furent largement ouvertes de lancettes et de fenêtres à remplages, dont la forme et les décors se rapportent à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est dans ce corps de bâtiment constituant sans doute la « salle » du château, avant le XV<sup>e</sup> siècle, qu'est mentionnée « la chambre de saint Fleuret » dans l'inventaire révolutionnaire (A.D. Aveyron 7Q34, n° 116 [an II]). Il semble également qu'un second corps relié à la tour fut rebâti à l'arrière, toujours sur des bases plus anciennes. L'édification d'une grande chapelle aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles à cet endroit a fait cependant disparaître une grande partie de ses constructions. Ce château médiéval constitué donc d'une tour et de deux corps de bâtiments fut agrandi au XV<sup>e</sup> siècle par l'adjonction d'une aile accolée au sud du donjon, dont les étages étaient desservis par un escalier en vis. Celui-ci permettait également d'accéder à la chapelle bâtie au premier étage, en partie sur la base du donjon – sans doute abattu à cette époque –, et en partie sur un grand remblai établi à l'Est sur le dénivelé du rocher. Ce corps de bâtiment élevé au XV<sup>e</sup> siècle en moellons de schiste et en blocs de grès ocre, fut agrandi au Sud au XVI<sup>e</sup> siècle et divers réaménagements furent exécutés aux XVII<sup>e</sup> et aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, la construction d'une vaste chapelle au premier étage de l'aile nord restant la plus grande campagne de travaux. On retiendra donc trois phases importantes pour la construction du château : la première pour laquelle nous n'avons aucune indication chronologique, la seconde dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et enfin celle du XV<sup>e</sup> siècle ; il est possible dans les deux derniers cas de mettre ces travaux en miroir des moments importants de la notoriété des Estaing.

---

83. Renseignements dus à Frédéric de Gournay, que nous remercions chaleureusement. Nous avons précédemment envisagé, à tort, que les deux mentions aient pu faire référence au hameau d'Estaing, commune de Pruines. Mais le fait qu'Estaing y soit qualifié de *locus* (dans lequel se trouve un manse de Conques) et la présence d'un *Aldebertus* (nom de la tige des d'Estaing) nous paraissent des indices suffisants pour attribuer ces deux chartes à « notre » Estaing, voire aux futurs d'Estaing.

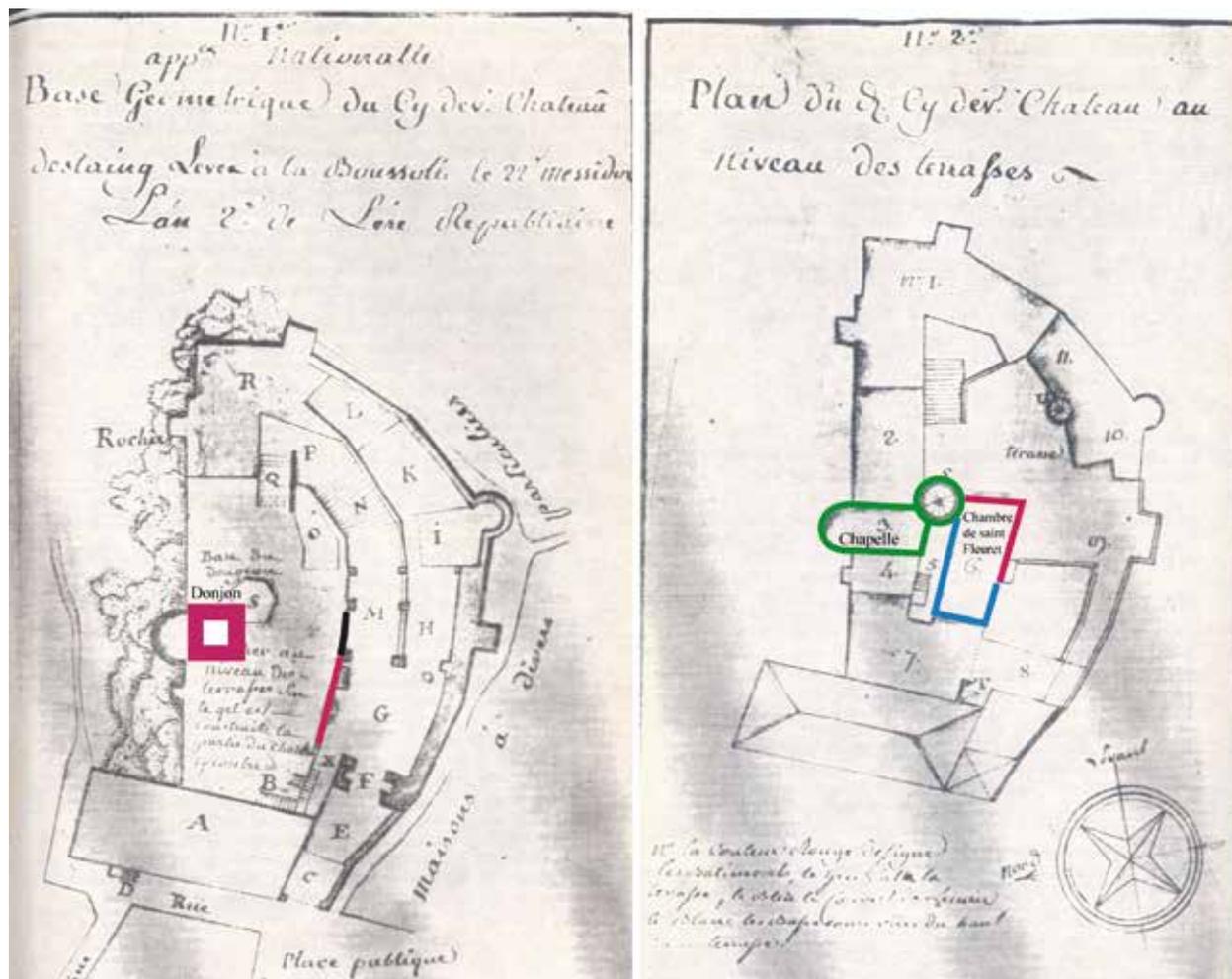


FIG. 20 : SITUATION DE LA « CHAMBRE DE SAINT-FLEURET » ET DE LA CHAPELLE DU CHÂTEAU D'ESTAING. Fond de plan : AD 12 7Q34, n°116 [an II] en noir et en rouge : premières campagnes ; en bleu : campagne de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ; en vert : campagnes du XV<sup>e</sup> siècle ; DAO A.-L. Napoléone.

### - L'église d'Estaing, étude historique et archéologique

#### *Histoire de l'église d'Estaing dans son contexte régional (P. C.)*

L'histoire de l'église d'Estaing a été résumée par Joseph Touzery : « Pontius Stephani, évêque de Rodez, donne en 1078 [lire 1079] l'église de Saint-Amans et l'église d'Estaing, qui en dépend, à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille ; en 1087, il donne l'église d'Estaing aux Augustins de Montsalvy ; en 1120, Adhémar, successeur de Pontius, confirme la donation de l'abbaye de Saint-Amans et de l'église d'Estaing à Saint-Victor de Marseille. Finalement cette dernière église est desservie par les religieux de Montsalvy jusqu'à l'époque de leur sécularisation [1761]. »<sup>84</sup>. Tout factuel, cet abrégé ne laisse pas d'être problématique. Comment comprendre en effet ces dévolutions successives, plutôt contradictoires ? Versatilité des évêques, circonstances contraires à leurs projets... ? Ces questions peuvent être éclairées par la succession des contingences historiques.

84. TOUZERY 1920, p. 99.

Lorsqu'elle apparaît dans les textes d'archives, dans le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle, l'église d'Estaing est mentionnée comme étant une dépendance de l'abbaye Saint-Amans de Rodez<sup>85</sup>. Ainsi, rien d'étonnant à ce qu'on la trouve par la suite placée elle aussi sous le vocable du « premier patron » de Rodez<sup>86</sup> : « Saint-Amans et Saint-Fleuret d'Estaing » en 1193<sup>87</sup>, saint Amans « notre patron » dans le missel d'Estaing de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>88</sup>, l'église d'Estaing « sous le nom de saint Amans, mais la fête est en l'honneur de saint Fleuret » dans le pouillé du diocèse de 1510<sup>89</sup>.

L'évêque de Rodez *Amantius* avait été inhumé dans une basilique suburbaine probablement dédiée aux apôtres Pierre et Paul<sup>90</sup> qui fut agrandie par l'évêque *Quintanius* (... 506 - 511/515)<sup>91</sup>. À l'époque mérovingienne, Rodez fut intégrée au royaume franc d'Austrasie et la possession de Saint-Amans échut à l'Église de Verdun. L'évêque *Madelveus* (... 754-775 ...) <sup>92</sup> « visitait fréquemment les biens que son Église possédait depuis les temps anciens en Aquitaine, à savoir l'abbaye de saint Amans située à Rodez, *Maderniacum* et *Puliniacum* »<sup>93</sup>. En 952, l'évêque Bérenger (940-962) transforma la basilique de saint Pierre et saint Paul de Verdun, où reposait son prédécesseur *Vito* (saint Vanne), en un monastère bénédictin qu'il dota de divers biens, parmi lesquels « l'abbaye de saint Amans en Aquitaine »<sup>94</sup>. À sa demande, le pape Jean XII confirma le 9 janvier 956 l'établissement du monastère Saint-Vanne ainsi que ses possessions, dont « l'abbaye de saint Amans »<sup>95</sup>.

Saint-Amans ne se trouve mentionnée dans la documentation méridionale qu'à partir de cette époque. Le comte de Rouergue Raymond, vers 960<sup>96</sup>, et la comtesse de Toulouse Garsinde, vers 972<sup>97</sup>, lui laissèrent par leurs codicilles, tout comme aux deux autres grandes églises de Rodez (Sainte-Marie et Saint-Sernin), plusieurs propriétés allodiales. Dans l'acte du comte Raymond est nommé un « abbé Ponce » qui semble bien avoir été abbé [laïque<sup>98</sup>] de Saint-Amans en même temps que de l'abbaye de Vabres<sup>99</sup>.

Vers 1025/1031, un abbé [séculier] de Saint-Amans non nommé assistait avec d'autres nobles à une assemblée tenue par le comte de Rouergue Hugues et l'évêque de Rodez Arnaud<sup>100</sup>.

85. A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 55, n° 261 (original) ; 1 H 630, f. 20' (petit cartulaire de Saint-Victor) ; GUÉRARD 1857, p. 203-204, n° 837.

86. « [...] post discessum inclyti triumphatoris primique patroni dompni Amanti huius urbis episcopi [...] ». KRUSCH 1896, p. 545 (*Vita Dalmatii episcopi Ruteni*).

87. « *Sti Amantii et Floregii de Estagno*, 1193. » BOUSQUET 1994, p. 456.

88. *Deus, amator omnium bonorum, qui sanctissimum confessorum tuum atque pontificem Amancium nobis tribuisti patronum, da famulis tuis ejus intercessione te semper diligere et ad tuam misericordiam pervenire*. B.M. Rodez, ms. 19, p. 179 (5 novembre, fête de saint Amans, évêque et confesseur).

89. *Stanh. Sub nomine sancti Amantii, tamen festivitas est sub honore sancti Floregii* [\*]. *Prioratus cum cura valoris 500 lb. Ad presentacionem prepositi Montissalvi. Est beneficium regulare et confertur religioso dicti ordinis* (pouillé de 1510) [\*] *Prima julii, quia ibi est corpus sancti Floregii* (copie de 1605). P.P.B., p. 329.

90. Il est question en 1081/1082 du *monasterium sanctorum Petri et Pauli sanctique Amancii* (A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 58, n° 277 ; 1 H 630, f. 20 [petit cartulaire de Saint-Victor de Marseille] ; GUÉRARD 1857, p. 202, n° 836). — Aux termes d'un accord de 1120, le prieur de Saint-Amans devait verser chaque année aux chanoines de la cathédrale de Rodez un cens recognitif le jour de la fête des apôtres Pierre et Paul (A.D. Aveyron, 3 G 310, n° 1, R 192).

91. « [...] auctam beati Amanti antestitis basilicam, sanctum corpus in antea transtulit [...] ». KRUSCH 1885 (1969), p. 224 (*Gregorii episcopi Turonensis libri octo Miraculorum, VII. Liber vitae patrum, IV. Incipit de sancto Quintiano*).

92. DUCHESNE 1915, p. 72 ; voir p. 67, n. 1.

93. « [...] Res etiam, quae sunt in Equitania antiquitas isti ecclesiae subiectae, id est abbatia sancti Amantii in Rodonia sita et Maderniacum et Puliniacum, frequenter visitabat [...] ». WAITZ 1841, p. 44 (*Gesta episcoporum Viridunensium auctoribus Bertario et anonymo monachis S. Vitoni*) ; PERTZ 1848, p. 345 (*Chronicon Hugonis monachi Viridunensis et Divionensis, abbatibus Flaviniacensis*) ; ROUCHE 1979, p. 244 et 596, n. 381 (*Maderniacum* est identifié comme étant « Madignac, commune et canton de Bozouls, Aveyron », et *Puliniacum* comme étant « Paulhiac, commune Lacalm, canton de Sainte-Geneviève, Aveyron »).

94. CALMET 1748, *Preuves*, c. lxxviiij-lxxx (*Ex authographo*) ; PERTZ 1848, p. 362-363 (*Chronicon Hugonis... abbatibus Flaviniacensis*).

95. CALMET 1745, *Preuves*, c. ccxij-ccxiiij ; PERTZ 1848, p. 366 (*Chronicon Hugonis... abbatibus Flaviniacensis*) ; JAFFÉ 1885, p. 464, n° 3676.

96. MABILLON 1709, p. 572-574, n° CXL ; VIC, VAISSÈTE 1733, *Preuves*, c. 107-113, n° XCVII.

97. MARTÈNE, DURAND 1717, c. 126-130 ; VIC, VAISSÈTE 1733, *Preuves*, c. 126-129, n° CXI.

98. [...] *Poncioni Abbati* \* [...] « \* n. saeculari sancti Amantii Rutenensis. » MABILLON 1709, p. 572 (note marginale).

99. « [...] Illo alode de illa Rocheta quod de Poncione acquisivi, sancti Salvatoris Vabrensis remaneat : & alio alode quod de Poncione acquisivi, quod Bernardus de Nante habet à feo, sancti Salvatoris ad ipso caenobio remaneat. Illo alode de Canavolas, & illo alode de Crucio, & illo alode de Pociolos, & illo alodio de Garriguas, & illo alode de Vidnago, & illo alode de Longalassa, & illos mansos de Bonaldo & de Serinco, Poncioni abbati remaneat : post suo quoque discessu, sancti Amantii Rutenensis remaneat. [...] ». VIC, VAISSÈTE 1733, *Preuves*, c. 107.

100. Cette assemblée précéda de peu celle qui agréa la fondation par Odolric, abbé de Saint-Martial de Limoges (1025-1040), d'une église, d'un monastère et d'un hôpital à Rieupeyroux. BONAL 1885, p. 52-53.

En l'an 1028 commença en Europe une grande famine. L'abbé de Saint-Vanne Richard (1004-1046) engagea, pour une forte somme qu'il distribua aux pauvres, l'abbaye Saint-Amans au comte de Rouergue, lequel s'en empara, avec ses revenus et ses biens-fonds. Après la mort du comte, ses successeurs retinrent partie des immenses possessions de Saint-Amans, en l'occurrence l'abbaye de Vabres<sup>101</sup>.

En 1060, Valéran, abbé de Saint-Vanne (1046-1060), comte de Breteuil, parent de Robert, comte d'Auvergne et de Rouergue, obtint du pape Nicolas II (1058-1061) une lettre demandant à Robert la restitution des biens de Saint-Vanne situés dans son domaine<sup>102</sup>. Mais il mourut empoisonné le 26 juin 1060 à Moustier-Ramey près de Troyes, et la lettre apostolique ne parvint jamais au comte Robert<sup>103</sup>.

Le mardi 12 juin 1061, se trouvant dans le bourg de Saint-Gilles du Gard, Dieudonné (*Deusde*), abbé [séculier de Saint-Amans] de Rodez, soumit, avec l'approbation du comte Robert, de son épouse Berthe et de Richarde, aïeule de celle-ci, l'abbaye de Vabres à Durand, abbé de Saint-Victor de Marseille (1060-1064) ; à la demande de Robert, ce dernier devait envoyer plusieurs moines de Marseille à Vabres en vue de l'élection d'un abbé régulier<sup>104</sup>. Or voici que, le 12 novembre suivant, étant à l'abbaye Saint-Martial de Limoges, Dieudonné, avec l'approbation de Pierre Bérenger, évêque de Rodez (1031/1053 - 1079), de l'abbé Pierre, du comte Robert, des comtesses Richarde et Berthe, soumettait la même abbaye de Vabres à Hugues de Semur, abbé de Cluny (1049-1109), afin de la faire gouverner régulièrement par Durand de Bredons, moine de Cluny, abbé de Moissac et évêque de Toulouse<sup>105</sup>.

Néanmoins, l'affiliation initiale prévalut, et la possession de Vabres fut confirmée ensuite à Saint-Victor de Marseille par les papes Grégoire VII le 4 juillet 1079, Pascal II le 23 avril 1113, Innocent II le 18 juin 1135, Eugène III le 5 juin 1150 et *Honorius* III le 18 juin 1218<sup>106</sup>. À la vérité, cela n'alla pas sans difficulté. Le 17 février 1120, le pape Calixte II avait ainsi dû prier l'évêque de Rodez Adhémar (1095/1099 - 1140/1144) de moyenner un accord entre l'abbé de Saint-Victor et l'abbé de Vabres, dont le monastère avait été soustrait « injustement » de sa sujétion à l'abbaye marseillaise ; par la même lettre, Calixte avait demandé à Adhémar de lever l'interdit jeté sur l'église [de saint Pierre et] de saint Léonce, monastère donné à Saint-Victor par la famille des vicomtes de Millau, confirmé par Richard de Millau, nouveau comte de Rodez, en 1112<sup>107</sup>, et devenu une dépendance de Vabres<sup>108</sup>. Le contentieux ne fut réglé qu'en 1127 : suite à la médiation de l'archevêque d'Arles, de l'évêque de Rodez et d'« autres hommes avisés », Vabres restitua Saint-Pierre et Saint-Léonce et rentra dans l'obédience victorine<sup>109</sup>.

Les choses furent plus compliquées pour Saint-Amans de Rodez.

À une date comprise entre juin 1064 et décembre 1066, le comte Robert et son épouse Berthe firent donation à Bernard de Millau, abbé de Saint-Victor de Marseille (1064-1079), de l'abbaye Saint-Amans de Rodez, en vue de la relever et de la réformer. Mais l'abbé Bernard en fut empêché par la « tourmente des guerres », et Saint-Amans ne figura pas parmi les possessions rouergates de Saint-Victor que Grégoire VII confirma en sa faveur le 4 juillet 1079 : les monastères de Vabres, Saint-Pierre et Saint-Léonce, Sainte-Marie de Millau, et six celles (*cellae*)<sup>110</sup>.

Dans la seconde moitié de l'année 1079, alors que Robert était toujours comte d'Auvergne et que Raymond de Saint-Gilles était devenu comte de Rouergue, une « grande esmeute » survint dans la ville de Rodez. Gaubert, fondateur d'un monastère de chanoines réguliers augustins établi à Montsalvy, aux confins du Rouergue et de l'Auvergne, se rendit

101. PERTZ 1848, p. 400 (*Chronicon Hugonis... abbatis Flaviniacensis*).

102. JAFFÉ 1885, p. 563, n° 4440.

103. PERTZ 1848, p. 409 (*Chronicon Hugonis... abbatis Flaviniacensis*) ; VIC, VAISSÈTE 1733, *Histoire*, p. 208.

104. A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 630, f. 11'-12' (petit cartulaire de Saint-Victor) ; GUÉRARD 1857, p. 181-184, n° 827 (date en style pisan).

105. A.D. Tarn-et-Garonne, G 677 (original ; date en style pisan).

106. JAFFÉ 1885, p. 632, n° 5134 (1079) ; p. 750, n° 6353 (1113) ; p. 867, n° 7718 (1135) ; JAFFÉ 1888, p. 67, n° 9394 (1150) ; GUÉRARD 1857, p. 245-246, n° 853 (1218).

107. A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 630, f. 15'-16' (petit cartulaire de Saint-Victor) ; GUÉRARD 1857, p. 191-192, n° 831.

108. A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 629, f. 186 (grand cartulaire de Saint-Victor) ; GUÉRARD 1857, p. 159-160, n° 811 ; ROBERT 1874, p. LIII-LIV, n° 104 (voir p. 76-77) ; JAFFÉ 1885, p. 793, n° 6819 ; DUFOUR 1989, p. 85, n. 185.

109. A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 629, f. 180' (grand cartulaire de Saint-Victor) ; 1 H 630, f. 67 (petit cartulaire de Saint-Victor de Marseille) ; GUÉRARD 1857, p. 134-136, n° 785.

110. « [...] in comitatu Ruthenico, monasterium Vabrense et monasterium sancti Petri et sancti Leoncii. [...] in episcopatu Ruthnensi, monasterium sancte Marie in Amilavo, cellam sancti Michaelis de Castello Novo, cellam sancte Marie de Podiolo apud Cambulaç, cellam sancti Salvatoris ad Grande Folium, cellam sancti Genesii super fluvium Olt, cellam que vocatur Fuaguet, cellam sancti Johannis ad Elnos [...] ». A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 630, f. 27-29' (petit cartulaire de Saint-Victor) ; GUÉRARD 1857, p. 214-220, n° 843.

à Rodez « pour assopir ce trouble ». S'il réussit à convaincre Raymond de Saint-Gilles de lui confier le gouvernement de Saint-Amans, il échoua à introduire la règle de saint Augustin dans le monastère ; pis, les chanoines « conceurent une tele hayne contre luy, qu'ilz lui machinèrent la mort ». Gaubert partit pour Sainte-Foy de Conques afin de consulter Hugues, évêque de Die, légat pontifical, sur ce qu'il convenait de faire. Après avoir excommunié les chanoines, le légat conseilla à Gaubert de ne pas insister et de retourner à Montsalvy<sup>111</sup>. Selon Claude de Vic et Joseph Vaissète, « Hugues, évêque de Die & légat du saint siege, donna cette abbaye [Saint-Amans] aux religieux de saint Victor de Marseille », mais il n'est rien dit de tel dans les extraits de la *Vie* latine de saint Gaubert († 27 mai 1081) cités par Antoine Bonal, à qui ils se réfèrent<sup>112</sup>.

Dans la même année 1079, des légats apostoliques tinrent à Toulouse un concile lors duquel un nouvel évêque de Rodez reçut la consécration : Ponce Étienne<sup>113</sup>, désigné évidemment pour promouvoir la réforme ecclésiastique dans le diocèse auquel on l'affectait. En novembre ou décembre de cette année, l'évêque Ponce Étienne renouvela la donation de Saint-Amans en faveur du nouvel abbé de Saint-Victor de Marseille, successeur de Bernard de Millau, son frère le cardinal Richard (1079 - 1103/1106) ; après avoir rappelé la donation que le comte Robert et son épouse Berthe avaient faite à l'abbé Bernard, il évoquait la « tourmente des guerres » qui avait empêché la réforme de l'abbaye, « tombée peu à peu en sécularité »<sup>114</sup>.

En mai 1081, l'évêque assistait à Rome à un concile convoqué par Grégoire VII. Après son retour, à la fin de 1081 ou au début de 1082, il confirma de nouveau, du consentement des chanoines de son Église, la donation à Saint-Victor du monastère Saint-Amans et de toutes ses dépendances<sup>115</sup>. En même temps, il donna dans une charte particulière la liste des biens cédés : en tout, plus de trente églises et monastères ; sept au moins de ces établissements figuraient déjà dans la confirmation pontificale du 24 juillet 1079, notamment les abbayes de Vabres, Saint-Pierre et Saint-Léonce, Sainte-Marie de Millau<sup>116</sup>. En 1082 vraisemblablement, au mois de janvier, Ponce Étienne souscrivit la charte par laquelle Hugues de Millau, jadis vicomte, frère de Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, et de feu Bernard, son prédécesseur, donnait à Saint-Victor la moitié du château de Paulian qu'il avait usurpée et restituait diverses possessions, notamment à Sainte-Marie de Millau et à Saint-Pierre et Saint-Léonce<sup>117</sup>.

Un lundi de septembre 1087, Ponce Étienne, du conseil des chanoines de sa cathédrale, afin de dédommager Bernard, prévôt de Sainte-Marie de Montsalvy, et ses chanoines de la perte de l'église de Saint-Michel de Laussac, dans laquelle reposait Gaubert, fondateur de leur communauté, leur attribua une vingtaine d'églises, dont certaines lui avaient été remises par des laïcs, et d'autres avaient été acquises par Gaubert<sup>118</sup>.

Les dotations de l'évêque de Rodez de 1081/1082 en faveur des moines de Marseille et de 1087 en faveur des chanoines de Montsalvy portaient toutes deux cession de la même église du « château » d'Estaing : *ecclesia de Stagno*, *ecclesia Stanni castri*. L'évêque de Rodez avait donc changé d'avis entre temps, pour des raisons que nous ignorons.

À un moment indéterminé de l'épiscopat de Ponce Étienne (1079 - 14 mars 1090 / 29 décembre 1095), soit dans le courant des années 1080, les chanoines de la cathédrale Sainte-Marie de Rodez acquirent de lui, avec l'assentiment général des Ruthénois, clercs et laïcs, l'église Saint-Amans « située dans le faubourg de la cité ». Il en eurent la possession pendant presque une année, mais ils la perdirent « injustement », « par la violence de certains », et les moines de Saint-Victor de Marseille réinvestirent Saint-Amans<sup>119</sup>. De là s'éleva entre les chanoines et les moines un conflit pérenne, qui demeura sans solution jusqu'à 1120.

111. BONAL 1885, p. 72-79.

112. VIC, VAISSÈTE 1733, *Histoire*, p. 240.

113. BALUZE 1713, p. 436 (*Notitia de Ecclesia de Viancio*).

114. A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 55, n° 261 (original) ; 1 H 630, f. 20<sup>v</sup> (petit cartulaire de Saint-Victor) ; GUÉRARD 1857, p. 203-204, n° 837.

115. A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 58, n° 277 (original) ; 1 H 630, f. 20 (petit cartulaire de Saint-Victor) ; GUÉRARD 1857, p. 202, n° 836. — BOSC 1797, p. 193, n° XXXVII (*Archiv. de l'évêché de Rodez*).

116. A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 630, f. 19<sup>v</sup>-20 (petit cartulaire de Saint-Victor) ; GUÉRARD 1857, p. 200-201, n° 835.

117. A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 57, n° 275 (original).

118. « [...] Facta fuit charta donationis anno 1087, mense septembri, feriâ secundâ, indictione decimâ, regnante Philippo. » (MAISONABE 1893, p. 374-375) ; « [...] Facta est hæc carta anno ab incarnato dei filio 1087, mense septembri, indictione X, feriâ secundâ, regnante Philippo. » (BOSC 1797, p. 194-195, n° XXXVIII [*Archiv. de l'évêché de Rodez*]) ; RIGAL 1935, p. 593-595.

119. Rappel fait au début de la transaction du 12 juin 1120 (A.D. Aveyron, 3 G 310, n° 1, R 192).

Le 11 juin 1120, l'évêque de Rodez Adhémar (29 décembre 1095 / 14 mai 1099 - 1140/1144) confirma en faveur de Saint-Victor de Marseille et de son abbé Raoul (1113/1119 - 1122/1127) la concession, faite par son prédécesseur Ponce Étienne, de l'église Saint-Amans du bourg de Rodez et de toutes ses églises et dépendances, que les Victorins avaient « possédées et tenues pendant trente ans et plus » ; cependant, comme Saint-Victor ne se trouvait pas en possession effective d'une vingtaine de ces églises, l'abbé Raoul, du conseil de ses moines, abandonna la moitié de chacune d'entre elles aux chanoines de la cathédrale de Rodez : dans la liste de ces églises figuraient celles de Bozouls, d'Estaing, de Saint-Chély-d'Aubrac...<sup>120</sup>.

Le lendemain 12 juin intervint un compromis destiné à mettre fin au conflit entre les chanoines et les moines ; la charte, validée par le sceau de Saint-Victor qui s'y trouve toujours appendu, énumérait de nouveau les églises dépendant de Saint-Amans dont la possession serait à partager<sup>121</sup>.

Le 26 juin, Richard de Millau, comte de Rodez, et son fils Hugues, qui s'intitulait « comte et abbé », confirmèrent à Saint-Victor, en des termes identiques à ceux de l'évêque Adhémar, la donation de Saint-Amans et de ses dépendances faite par leur père et grand-père Bérenger<sup>122</sup>.

Le 29 mars 1144, le pape *Lucius* II réaffirma en faveur de Pierre, abbé de Saint-Victor (1129/1134 - 1145/1149), la possession de Saint-Amans, qu'il prit sous sa protection avec toutes ses dépendances, et il confirma la transaction passée par les Victorins avec feu l'évêque Adhémar et les chanoines de la cathédrale de Rodez<sup>123</sup>.

À la suite de l'accord de 1120, la dévolution de certaines églises donna lieu à contestation. Parmi les dix-neuf églises confirmées le 12 octobre 1147 par le pape Eugène III au Chapitre cathédral de Rodez<sup>124</sup>, deux avaient été concédées à Saint-Victor de Marseille par l'évêque Ponce Étienne, en 1081/1082 : Saint-Pierre de Connac et Bozouls.

Il n'y eut apparemment pas de problème au sujet de la première, qui fit partie de la dotation initiale du Chapitre régulier de la cathédrale Sainte-Marie Rodez confirmée par le pape Urbain II le 14 mai 1099<sup>125</sup>.

Il y en eut à propos de la seconde. Un lundi de juin 1140, le comte de Rodez Hugues céda l'église du « château » de Bozouls à la cathédrale de Rodez et à l'évêque Adhémar (1095/1099 - 1140/1144) ; Pierre, abbé de Saint-Victor, et ses moines confirmèrent la donation<sup>126</sup>. Mais, sur place, la confrontation entre Marseillais et Ruthénois finit par tourner à l'affrontement violent. Finalement, par des lettres datées des 6 et 11 juillet 1162, le pape Alexandre III mit un terme au différend qui opposait Pierre, évêque de Rodez (1144/1146 - 1165/1166), d'une part, et Dieudonné (*Deusdedit*), prieur de Saint-Amans de Rodez, l'abbé et les moines de Saint-Victor de Marseille, d'autre part, au sujet de l'église de Bozouls, laquelle fut définitivement adjugée à l'évêque de Rodez et aux chanoines du Chapitre cathédral, « abbati et monachis Massiliensibus [...] perpetuum silencium inponentes »<sup>127</sup>.

Il résulte des péripéties qui viennent d'être relatées que la réforme ecclésiastique entraîna dans le diocèse de Rodez des perturbations aggravées par la rivalité des diverses communautés religieuses. La possession des églises fut parfois âprement disputée. Particulièrement, l'église d'Estaing représenta un enjeu à partir de la fin des années 1080, lorsqu'elle fut séparée de Saint-Amans pour être attribuée à Montsalvy. À ce moment-là et dans les temps qui suivirent, les abbés de Saint-Victor de Marseille et les prieurs victorins de l'antique abbaye de Rodez durent continuer à en revendiquer la

120. A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 80, n° 387 (original) ; BOSC 1797, p. 200-201, n° XLV (*Cartul. de Saint-Victor*) ; BONAL 1885, p. 79 ; ARNAUD D'AGNEL 1904, p. 452, n. 2 ; BONAL, RIGAL 1935, p. 602-603 ; DUFOR 1989, p. 85-86, n. 186. — Cette transaction du 12 juin 1120 réglait également la question des cimetières. Un nouvel accord concernant la sépulture des habitants de la ville fut passé entre les chanoines de Rodez et les moines de Saint-Amans le 14 ou 17 avril 1140, en présence de l'évêque Adhémar et du comte Hugues (DESJARDINS 1863, p. 160 et 161 [« 14 avril 1140 »] ; DUFOR 1989, p. 86, n. 189 [« (1140 avril 17) »]).

121. A.D. Aveyron, 3 G 310, n° 1, R 192 (original ; sceau de Saint-Victor).

122. A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 80, n° 388 (original) ; 1 H 630, f. 20'-21 (petit cartulaire de Saint-Victor) ; GUÉRARD 1857, p. 204-205, n° 838.

123. JAFFÉ 1888, p. 10, n° 8550 ; BONAL, RIGAL 1938, p. 479-480 ; DUFOR 1989, p. 86, n. 191.

124. A.D. Aveyron, 3 G 320, C ; WIEDERHOLD 1913, p. 77-79, n° 34.

125. JAFFÉ 1885, p. 701, n° 5805.

126. BOSC 1797, p. 201-202, n° XLVII (*Archiv. de la Cathédrale de Rodez*). Les dernières indications chronologiques ne concordent pas : « Facta carta ista in mense junio feriâ II, lunâ VI. » ; dans l'hypothèse d'une erreur sur la lunaison (plutôt que sur la férie), cet acte serait à dater du lundi 3/10/17/24 juin 1140.

127. A.D. Bouches-du-Rhône, 1 H 630, f. 47-48 (petit cartulaire de Saint-Victor) ; GUÉRARD 1857, p. 244-245, n° 852 (lettre au prieur, 6 juillet 1162) ; JAFFÉ 1888, p. 159, n° 10737 (6 juillet 1162). — WIEDERHOLD 1913, p. 104-105, n° 58 (lettre à l'évêque, 11 juillet 1162) ; DUFOR 1989, p. 87, n. 206 (11 juillet 1162).

possession. Dans ce contexte, on comprend qu'il y ait eu quelque intérêt à faire valoir que le « château » d'Estaing (avec son église), avait été donné par l'« abbé de la cité de Rodez », « premier abbé du monastère de saint Amans », le « très noble » et fabuleux *Clarius*. D'où vraisemblablement l'interpolation que nous constatons dans la *Légende* de saint Fleuret.

*L'église d'Estaing : bilan des connaissances (fig. 21)*

L'édifice n'a pas fait l'objet à ce jour d'une monographie ; il a toutefois bénéficié d'une étude des Bâtiments de France en 2001 ainsi que de deux opérations d'archéologie préventive (L. MURAT, Hadès), en 2006 et en 2009. La première mention textuelle de l'église d'Estaing se trouve dans le cartulaire de Saint-Victor de Marseille : il cite les *ecclesias de Stagno*<sup>128</sup> (charte n° 835, an. 1082) ; cinq ans plus tard, on mentionne à l'occasion de la cession à Montsalvy l'*ecclesi[am] Stanni castri* (Bosc 1797, p. 195, an. 1087)<sup>129</sup>.

Un premier édifice disparu

On sait peu de choses de l'édifice roman perché sur le rocher qui devait être de petites dimensions (cf. ci-après le document de 1437 signalant son insuffisance à l'occasion de la fête de saint Fleuret) et a donc logiquement disparu au moment de la construction du monument qui nous est parvenu. Des éléments architecturaux en grès rouge, visibles dans les parties basses de la maçonnerie de l'église gothique, devaient appartenir à cet édifice. Ils sont localisés au niveau du mur sud de la nef et notamment près du portail. En 2003, à l'occasion d'une réfection, fut extrait du parement intérieur, immédiatement à l'ouest du portail, un claveau historié en grès rouge<sup>130</sup> (fig. 21). Il représente deux personnages siégeant côte à côte sous des arcades ; celui de droite est un évêque revêtu de ses vêtements sacerdotaux et tenant sa crosse. L'autre personnage, habillé plus simplement, tient lui aussi un bâton pastoral, mais qui semble dépourvu de crosse. Sans doute faut-il y voir une représentation (la plus ancienne connue) de *Floregius* et, à sa droite, de l'abbé *Clarius*. Il existe des parallèles régionaux convaincants, dont les reliefs de l'église de Perse près d'Espalion, ancienne possession de Conques, datés du XII<sup>e</sup> siècle (à partir de la décennie 1120 au plus tôt), mais aussi le tympan de l'église Saint Caprazy de Lapeyre,

ancien prieuré de Saint-Victor de Marseille, daté de la fin du XI<sup>e</sup> siècle (FAU 1990, p. 259-265 et p. 401-402).

D'une époque antérieure à l'église gothique date également une série de tombes rupestres creusées dans le schiste à l'emplacement de l'ancien cimetière, dit de saint Fleuret, fortuitement mises au jour lors de travaux en 2008 et encore visibles (MURAT, 2009). Toutes ces sépultures, qui ne contenaient plus d'inhumation au moment de leur découverte d'après les témoignages recueillis sur place, appartiennent au type anthropomorphe. Leur orientation, qui diffère légèrement de celle de l'église gothique, est presque exactement Est-Ouest, tête à l'Ouest ; une organisation partielle par rangées



FIG. 21 : CLAVEAU REPRÉSENTANT DEUX PERSONNAGES ASSIS, PROBABLEMENT L'ÉVÊQUE FLOREGIUS ET, À SA DROITE, L'ABBÉ CLARIUS. Église d'Estaing. Cl. A.-L. Napoléone.

128. Il s'agit bien d'un pluriel. Y avait-il deux églises à Estaing ou deux églises dans la paroisse d'Estaing, la seconde étant peut-être l'église (la chapelle) du château ?

129. La transcription de Bosc, qu'il convient de rectifier comme l'a fait P. Cabau, prête à confusion : « *capella et ecclesia Stanni castri* » (Bosc 1797, p. 195).

130. Information de première main recueillie auprès de L.-L. Bernat-Romieu, à Estaing, que nous remercions. Le claveau porte encore des traces de mortier de chaux résultant de son rempli.

est perceptible. De nombreux cimetières à tombes rupestres sont connus en Rouergue (LECLAIRE, LECLAIRE ET DAMOISEAU, 2018), mais elles ont rarement fait l'objet de fouilles méthodiques, encore moins de datations, à l'exception notable de la nécropole fouillée par Jean Pujol à Montaigut (creusements anthropomorphes ou arrondis au chevet ; les quatre 14C effectués sur ce site s'échelonnent entre le milieu du VII<sup>e</sup> siècle et l'An Mil : POUJOL 2013 ; POUJOL 2015 p. 72-75).

#### L'église gothique (A.-L. N.)

Alors que l'on bâtissait une aile et une chapelle au sud du château au XV<sup>e</sup> siècle, les travaux de reconstruction de l'église Saint-Fleuret étaient commencés, à l'emplacement de celle dédiée à saint Amans et saint Fleuret mentionnée par les textes depuis le XI<sup>e</sup> siècle. L'édifice actuel (fig. 22) repose directement sur le rocher à l'Ouest mais il a fallu combler le dénivelé important de celui-ci, à l'Est, par une maçonnerie de soutènement, de façon à pouvoir asseoir le nouveau chevet. La crypte fut aménagée dans ce comblement de moellons de schiste : elle présente trois travées voûtées correspondant au chœur et à la première travée de l'édifice, et un escalier menant au sanctuaire au niveau de la seconde travée (MURAT, 2007, 2009). L'église fut élevée en moellons irréguliers de schiste pour les murs et en blocs de grès ocre utilisés pour les ouvertures, les voûtes et les décors. La construction débuta dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle par le chevet et les deux travées qui lui sont accolées (fig. 23) ; ces premiers travaux se caractérisent entre autres par l'adoption de quadrilobes au sommet des lancettes qui ouvrent le chœur et les chapelles. La construction des voûtes ne suivit pas le même rythme. En effet, seuls la nef et le collatéral nord furent couverts durant cette première campagne, alors que les voûtes du collatéral sud ne furent bâties que lors de la seconde campagne, sans doute vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Ce décalage est perceptible grâce aux profils des nervures des croisées d'ogives. En effet, les plus anciennes sont simplement moulurées d'un large cavet amincissant la nervure à l'instar de celles des voûtes de la chapelle du château, suggérant une construction contemporaine. En revanche, la partie ouest et le collatéral sud de l'église montrent des voûtes aux nervures moulurées de deux cavets, profil qui semble attribuable à la seconde campagne de construction. Cette seconde campagne se caractérise par ailleurs par la présence de soufflets au sommet des lancettes, ornements de réseaux plus conformes à la mode du gothique finissant. L'adjonction la plus tardive serait celle de la chapelle de la Madeleine attribuée au début du XVI<sup>e</sup> siècle. La présence de cinq clés de voûte marquées aux armes de la famille d'Estaing ne laisse aucun doute quant à l'identité des mécènes.

La chapelle de saint Fleuret a été bâtie au Nord, en face du porche d'entrée, durant la seconde campagne de travaux (fig. 24). Elle est voûtée d'une croisée d'ogives dont la clé porte des armes qui n'ont pu être attribuées (fig. 25)<sup>131</sup>. Une

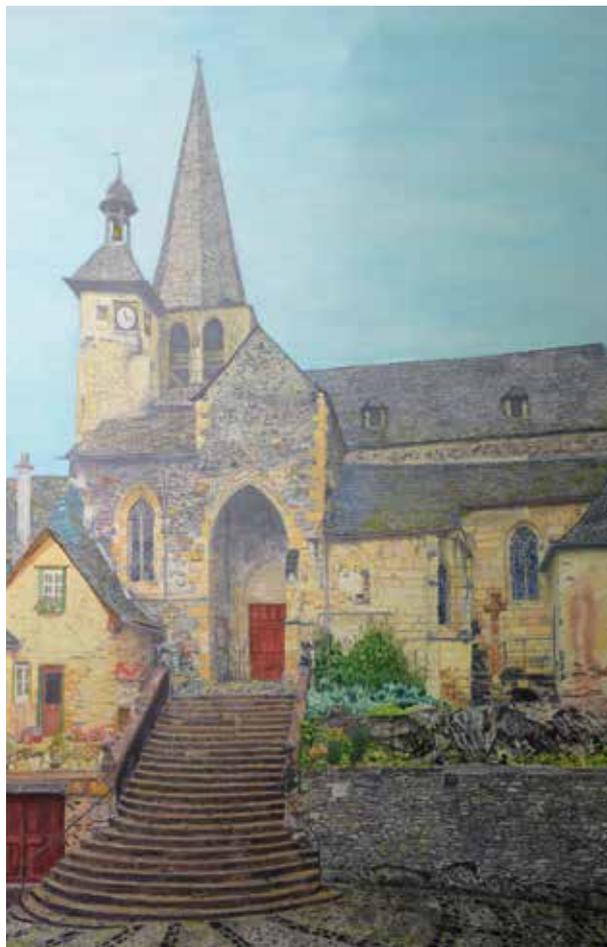


FIG. 22 L'ÉGLISE D'ESTAING. Œuvre originale de l'artiste estonien Adam Viidalepp, avec son aimable autorisation.

131. (L. M.) En l'absence d'émaux indiqués par une quelconque trace de polychromie qui a ici complètement disparu, le blasonnement pourrait être le suivant : écartelé, en 1 et 4 de [...] au lion rampant de [...] ; en 2 et 3 de [...] au sautoir échiqueté de [...]. Les délimitations des quatre quartiers, qui sont censées apparaître sur l'écu, pourraient avoir été bûchées ou endommagées au fil du temps. Mais si on trace les lignes virtuelles des quatre compartiments, on constate que l'on n'obtient pas une disposition symétrique et harmonieuse des armoiries sur la surface de l'écu ; le non-respect de cette convention héraldique est assez étonnant pour le XV<sup>e</sup> siècle, époque où l'héraldique est plutôt bien maîtrisée. L'écu

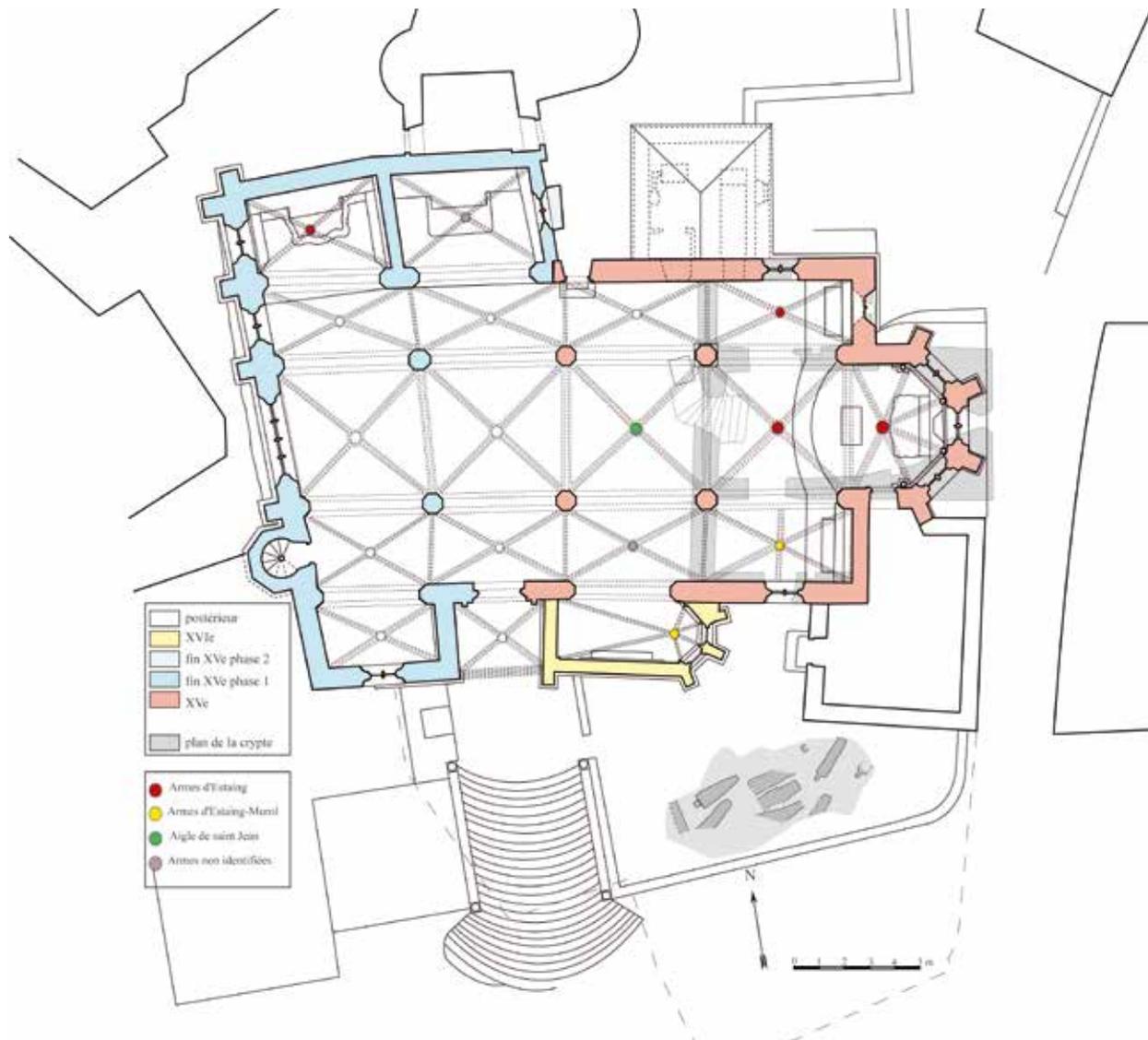


FIG. 23. PLAN D'ENSEMBLE DE L'ÉGLISE SAINT FLEURET ET DE SES ABORDS. FONDS DE PLAN BÂTIMENTS DE FRANCE, ABF L. CAUSSE, R. CHABBERT, L. MURAT, COMPLÉTÉS EN 2017. DAO A.-L. Napoléone.

niche avait été aménagée sous la fenêtre, dans le mur est de la chapelle, pour loger la châsse contenant les reliques du saint. Celle-ci ayant la profondeur du mur, il fallut dans un second temps bâtir un coffre de maçonnerie contre la façade

a donc été réalisé d'emblée dans sa forme actuelle. On ne voit pas de traces de bordure, brisure qui est assez fréquente à partir du XIII<sup>e</sup> siècle pour indiquer un rang de cadet dans une fratrie. Ces armoiries sont assez « pures », dans le sens où elles ne sont pas encombrées de brisures et autres ajouts qui auraient pu être accumulées, à la fin de la période, à la suite de mariages et d'héritages. On pourrait s'orienter vers un chef de lignage, un aîné qui porte les armes d'une topolignée. L'écartelé en lui-même indique l'union de deux maisons qui détiennent chacune des armoiries assez classiques : le lion et la croix sont des meubles assez courants dans la seconde partie du Moyen Âge. Toutefois, le sautoir échiqueté, qui n'est pas courant dans la région, semble être un marqueur lignager. Les émaux disparus de l'échiqueté auraient pu davantage nous renseigner. Ces armoiries indiquent donc une union matrimoniale d'un certain prestige entre un homme au lion et une femme au sautoir échiqueté (une héritière ?). L'identification n'en est pas pour autant aisée : aucune trace de sautoir échiqueté n'a été retrouvée dans les grandes familles de la région. Le contexte formel, le type de l'écu, la disposition des meubles sous la forme d'un écartelé assez pur, même si une petite convention a été omise, invitent à voir une réalisation de clé de voûte qui se situe dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle (1450-1470, 1480 au plus tard). Cet écu est assez éloigné des styles Renaissance que l'on peut observer par ailleurs.



FIG. 24A. VUE GÉNÉRALE DE LA CHAPELLE SAINT FLEURET (5 juillet 2020). Cl. A.-L. Napoléone.

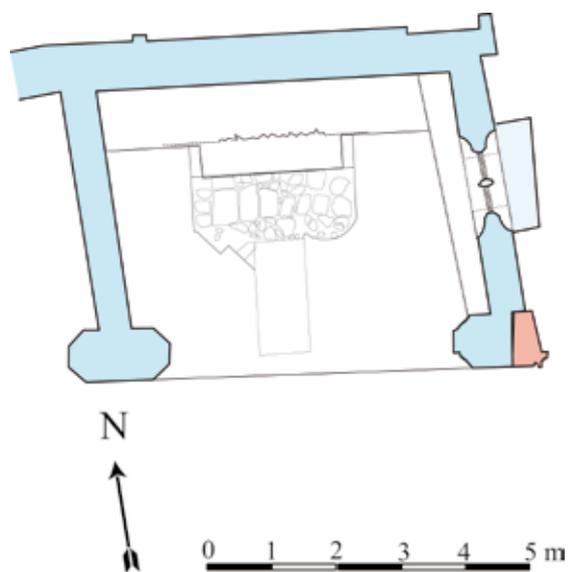


FIG. 24B. RELEVÉ DE DÉTAIL DE LA CHAPELLE SAINT FLEURET.  
Fonds de plan Bâtiments de France, ABF L. Causse, complété  
en 2019. DAO A.-L. Napoléone.



FIG. 24C. VUE DE LA MAÇONNERIE DE PROTECTION CONSTRUITE APRÈS LE PERCEMENT  
DU MUR EST DE LA CHAPELLE AFIN D'Y PLACER LES RELIQUES DE SAINT FLEURET  
(NICHE APPELÉE REPOSITORIUM). Cl. A.-L. Napoléone.



FIG. 25. LA CLEF DE VOÛTE DE LA CHAPELLE SAINT FLEURET. Cl. A.-L. Napoléone.

pour établir un fond solide à la niche. Elle fut ensuite agrandie au XX<sup>e</sup> siècle pour pouvoir recevoir une châsse plus grande. Par ailleurs, des travaux récents (2019) ont permis d'entrevoir, outre le dallage de schiste et de grès rouge qui entourait l'ancien autel, les maçonneries situées à l'arrière du retable moderne qui couvre actuellement le fond de la chapelle. En effet, sous le niveau de l'autel, des arrachements de maçonnerie sont visibles, suggérant la présence d'un aménagement plus ancien de la chapelle, peut-être celui d'origine.

#### + Le culte de saint Fleuret dans l'église d'Estaing

Son culte est attesté depuis 1193 où l'église est appelée « *Sti Amantii et Floregii de Estagno* » (BOUSQUET 1994, p. 456)<sup>132</sup>. « Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, il y avait une fondation ou chapelle en son honneur. Dans son testament en 1269, Pierre Ysarn, de la famille de Freyssinet, élit sa sépulture au cimetière Saint-Fleuret<sup>133</sup> et fait un legs pour le luminaire de Saint-Fleuret » (GINISTY 1984, p. 47). En 1437, le pape Eugène IV signale que l'« *Ecclesia prioratus de Stagno, O. S. Aug., Ruthenen. Dioec., in qua corpus B. Floregii requiescit, et cujus festum in octavis B. Johannis Baptistae celebratur, vix mediam partem populi concurrentis in hoc festo comprehendit...* » (DENIFLE 1897, p. 312, n° 678).

Enfin, la chapelle et le corps de Fleuret sont décrits plus précisément lors de la visite paroissiale de l'évêque François d'Estaing, le 5 novembre 1524 : ... *celebrata missa in aurora... ad altare sancti floregii, predictus dominus, reuerenter aperto tumulo dicti beati floregii, illud visitauit, integrum reperit corpus eius, pelle tamen nudatum... Et deinde visitauit crotam subterraneam capellam in tres diuisiones per arcus edificatam vbi altaria tria, et in vno eorum celebrabatur, quod ipse dominus prohibuit pro eo quod lapis desuper stans frangeretur in tribus aut quatuor locis...* Ce que l'on peut traduire par : « [Monseigneur] célébra la messe à l'aurore à l'autel de saint Fleuret ; ledit seigneur, ayant ouvert avec révérence le tombeau dudit saint Fleuret, en fit l'inspection, y trouva le corps entier, dépouillé cependant de sa chair. Et il fit une longue prière. Ensuite, il fit les tonsures des clercs et les confirmations. Puis, il visita la crypte, chapelle souterraine, construite en trois parties voûtées, où se trouvent trois autels, et la messe est célébrée à l'un d'eux, ce que ledit seigneur interdit, parce que la pierre qui est au-dessus était brisée en trois ou quatre endroits. » (A.D. Aveyron, G 106, p. 426, passage repéré par Yves Palobart ; transcription par Jean Delmas et, ici, Patrice Cabau ; traduction par Jean Delmas, adaptée).

Les données les plus précises sur le culte sont issues d'un procès-verbal, à l'origine rédigé en français en 1715, actuellement disparu, connu grâce à sa publication en latin par Du Sollier dans les *Acta Sanctorum*, en 1719 :

132. L'auteur ajoute : « Cette mention serait la preuve la plus ancienne du culte un peu légendaire de saint Fleuret, qui ne serait autre que saint Flour, patron de la Haute-Auvergne ».

133. Il s'agit sans doute du cimetière jouxtant l'église, qui a livré les tombes rupestres anthropomorphes. À l'époque moderne, de nombreuses sépultures étaient disposées dans les chapelles basses, qui servent d'ossuaire (MURAT 2009), mais aussi dans les chapelles de l'église « haute ». Ainsi le 28 février 1936, on mit au jour devant la chapelle du Saint-Esprit « divers ossements parmi lesquels huit crânes et plusieurs tibias et fémurs. Ces ossements étaient rassemblés sur un espace assez restreint, les crânes au-dessus des autres ossements. Chose curieuse, l'un des crânes était en partie traversé par un gros clou forgé (...). Ils ont été enterrés à nouveau dans le sol de l'église, à l'endroit où ils avaient été trouvés. [L'inscription] I.F.V. (...) se trouvait gravée sur la dalle en pierre qui recouvrait en partie les ossements exhumés » (Coupure de journal paroissial, coll. part. F. P. à Estaing). En 2019, lors de travaux aux abords de l'autel de la chapelle saint Fleuret, sont apparus en surface de menus fragments d'os humains.

« Était demandé en troisième lieu où le corps avait été déposé (*ubi Sancti corpus depositum esset*). On a donc mené le délégué avec le comité des témoins à l'église paroissiale, qui se trouve près du vieux château déjà mentionné. Et là, il a examiné la chapelle de S. Floregius, qui est en vis à vis de la porte d'entrée principale (*spectavit sacellum S. Floregii ex adverso majoris propylaei*). Après qu'on eut abondamment prié, on a observé dans la voûte le blason d'un gentilhomme inconnu (*in fornice observatum est scutum gentilitium ignotum*). Du côté de l'Épître de l'autel de S. Floregius, apparurent les traces d'un ancien tombeau, ou plutôt d'un repositoire pour le corps sacré, en pierre, incrusté dans la paroi (*Ad cornu Epistolae altaris S. Floregii apparuerunt vestigia antiqui tumuli seu repositorii, sacri corporis, ex lapide in pariete incrustato*). Il fut relevé en l'an 1669, comme le montre l'inscription apposée sur la serrure de la nouvelle châsse (*unde elevatum fuit anno 1669, ut patet ex inscriptione apposita serae capsae novae*), sur l'initiative de Dom de Regnoust, official et vicaire général du très-illustre de Paulmy, alors évêque de Rodez. Le jour où ladite élévation a été faite a été négligé, mais elle est commémorée au huitième jour de fête, par une prière solennelle sur la place publique d'Estaing. Sur la nouvelle châsse en bois doré, parcourue de lignes de couleur bleue, est écrit, aussi en lettres d'or, Sanctus Floregius. Or elle a été ouverte par le révérend Dom Valentin Gabriac, vicaire, qui avait revêtu un surplis et une étole. Quand on eut allumé quatre flambeaux, apparut derrière la vitre un crâne privé de sa mâchoire inférieure, avec des os de bras et de tibias, trois vertèbres, plusieurs côtes, et onze doigts (*Capsae novae lignae, intercurrentibus caerulei coloris lineamentis deauratae, litteris itidem aureis inscribitur Sanctus Floregius. Ea autem aperta a R. D. Valentino Gabriac vice-pastore, induto stola et superpelliceo, accensis taedis quatuor, per vitrum apparuit cranium, carens inferiori maxilla, cum ossibus brachiorum et tibiaram, vertebrae tribus, pluribus costis et undecim Sancti digitis*).

Dans la partie au-dessus du tombeau déjà signalé, ont été peints au pinceau avec raffinement les images de deux évêques portant vêtements sacrés, l'un représentant saint Amans, l'ancien titulaire, l'autre S. Floregius, vêtu d'une aube avec une dalmatique, autrement une tunicelle violette, un pluvial, une mitre blanche, tenant à la main le bâton pastoral. Au-dessous se trouve cette inscription en lettres « onciales », rédigée en dialecte du pays : S. Flouret (*In superiori parte jam dicti tumuli, eleganti penicillo depictae sunt imagines duorum Episcoporum sacris indutorum, altera referens sanctum Amantium, antiquum titularem, altera S. Floregium, vestitum alba cum dalmatica aut tunicella violacea, pluviali croceo, mithra candida, pedum pastorale manu tenentem, cum hac subitus epigraphe litteris uncialibus patria dialecto expressa S. Flouret*). De l'autre côté de l'autel, soit du côté de l'Évangile, on voit la statue du saint en évêque, placée entre des colonnes habilement sculptées. Lorsqu'on se rendit vers l'autel majeur, une armoire fermée par une porte en fer fut ouverte. On en tira un bras en bois décoré de plaques d'argent et d'ornements d'autre sorte, vieux manifestement de trois ou quatre siècles, dans lequel il est dit que se trouve un morceau du bras de ce saint ; et on a l'habitude de l'exposer et de le porter en procession (pour parler communément) jusqu'à la chapelle consacrée à S. Floregius hors de la ville, chez les Pénitents bleus, où jaillit une source. (*Ad alterum altaris latus seu ad cornu Euangelii, conspicitur Sancti statua in pontificalibus inter columnas affabre factas collocata. Hinc ad aram maximam deductis apertum est armarium ferro obductum, ex quo desumptum brachium ligneum, laminis argenteis alioque ornatu decoratum, trium aut quatuor seculorum aetatem praeferens, in quo dicitur esse pars brachii ejusdem Sancti, quae exponitur atque processionaliter (ut vulgo loquimur) deferri solet ad sacellum, S. Floregio dicatum apud caeruleos*). La tradition rapporte que le saint l'a fait apparaître miraculeusement durant une grande pénurie d'eau, et ceux qui sont handicapés par diverses infirmités ont l'habitude de la boire. On a aussi remarqué devant ladite châsse, une veilleuse perpétuelle brûler, entretenue aux frais des autorités d'Estaing, en action de grâces pour le patronage spécial du saint (*Id quoque observatum est, ante praefatam lipsanothecam ardere perpetuo lampadem sumptibus toparchae Stagnensis, in gratiarum actionem pro singulari Sancti patrocinio*), et dont la population entière affirme qu'elle a par expérience toujours bénéficié ». (Traduction par Christian Mullier, 2017, adaptée).

Le souvenir de la localisation (dans le mur est de la chapelle) du repositoire de la châsse, qualifié de « tombeau », et qui était en fait une simple niche, a perduré (SERVIÈRES 1880, p. 16-18 ; VINCHES 1952 p. 17-20, 50). La grande niche actuelle, qui abritait jusqu'en 2019 la châsse de saint Fleuret fabriquée en 1880, ne date que de 1960 et a remplacé en la détruisant la niche plus petite déjà décrite au XVIII<sup>e</sup> siècle : « Le mur fut creusé en 1960. On découvrit une niche qui avait été remplie de pierres. Il apparut que le mur reposait sur le rocher. On fit alors une niche plus grande en pierre de taille pour y loger la châsse » (GINISTY 1984, p. 46). Le Livre de paroisse (GLANDIÈRES 1878 et continuateurs, non paginé, années 1959-1960) contient une précieuse description et un croquis des vestiges alors mis au jour (fig. 26) :

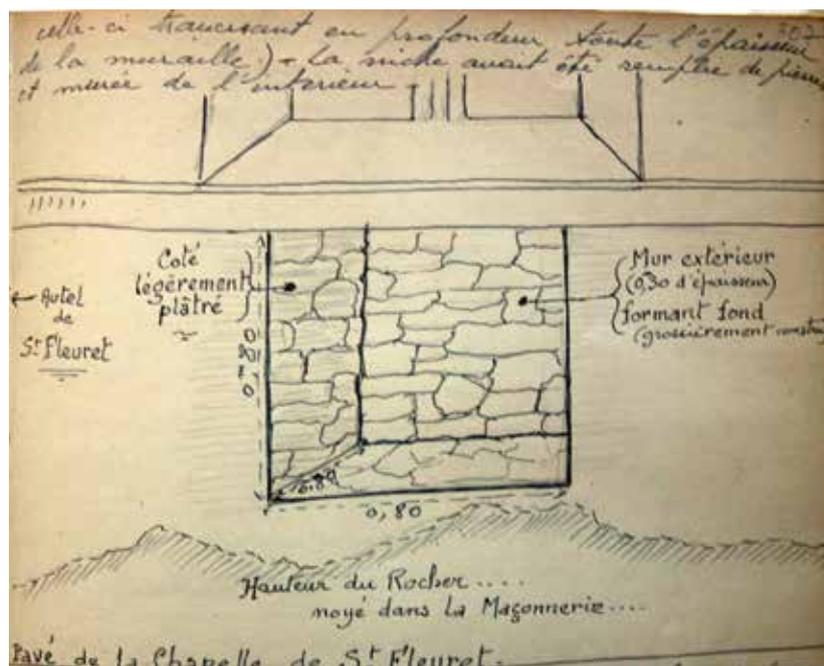


FIG. 26. L'ANCIENNE NICHE À RELIQUES DE LA CHAPELLE SAINT-FLEURET, dessinée au moment de sa destruction en 1960. *Livre de paroisse d'Estaing, n.p.*

« Durant le mois de décembre 1959, quelques petites prospections ayant été faites à l'église, dans le mur de droite de la chapelle de St Fleuret (sous le vitrail) une ancienne niche de 80 sur 80 cm, mais ne présentant aucun intérêt artistique, avait été mise à jour (ce qui expliquait la présence du petit mur extérieur accolé à la chapelle et destiné simplement à former le fond de la niche). Le résultat premier de cette prospection fut de prouver que le tombeau de St Fleuret ne pouvait pas avoir occupé cet emplacement : le rocher primitif s'élevant à près d'un mètre à l'intérieur de la muraille... et celle-ci se révélant trop peu épaisse pour permettre l'ensevelissement d'un corps humain. A quoi pouvait bien servir cette niche ? Peut-être renfermait-elle l'ancienne châsse du 15<sup>e</sup> s[*siècle*]. ! ... ».

Cette ancienne niche, centrée par-rapport à la fenêtre, était effectivement « blindée » à l'extérieur par une maçonnerie encore existante, qui comprend des éléments architecturaux de grès rouge en remploi (dalles ?). La niche à reliques ne faisait donc pas partie du projet architectural initial de la chapelle, excavée à cet endroit sur une profondeur de quasiment un mètre dans le schiste. Ce dispositif hélas en partie détruit nous paraît bien être celui décrit dans le procès-verbal du 24 février 1715 (voir ci-dessus) : une niche où avait reposé, depuis au moins 1524 et jusqu'en 1664, la plus ancienne châsse connue, le tout constituant le « tombeau » de saint Fleuret<sup>134</sup>. On ne sait où ni dans quel contenant reposait le corps de Fleuret avant le percement de la niche à travers le mur déjà bâti de la chapelle.

La « nouvelle châsse » de 1664, décrite en 1715, est sans doute celle qui, d'abord cachée avec son contenu dans une cuve à vin durant la Révolution, puis remanufacturée en 1794<sup>135</sup> et surtout en 1880 (SERVIÈRES 1880), est actuellement insérée dans le tabernacle de la chapelle saint Fleuret.

#### + *Les reliques de Fleuret d'Estaing*

##### - Le procès-verbal du 27 août 1880

La reconnaissance des reliques effectuée sous l'autorité de Mgr Bourret, évêque, en présence des docteurs Lala, Viala et Bousquet, à l'occasion de la « translation des reliques de saint Fleuret de l'ancienne châsse en étain dans la nouvelle châsse en cuivre doré... », est très détaillée ; nous la reproduisons *in extenso*, d'après le parchemin original retrouvé dans la châsse en 2016 :

« 1. Le crâne est en parfait état de conservation. La tête est petite, allongée, déprimée au niveau des tempes, le front est fuyant, ses pommettes sont très-saillantes et les arcades sourcilières très prononcées. On remarque sur le maxillaire

134. Un dispositif très similaire (niche carrée profonde creusée dans l'épaisseur du mur contenant des reliques, scellée par une dalle décorée d'une mitre) a été observé dans l'église de Banassac (Lozère). Les restes humains qui y étaient contenus, attribués par la tradition à un évêque des Gabales nommé Firmin, datés par <sup>14</sup>C « autour du début du VII<sup>e</sup> siècle », ont été étudiés par S. Duchesne (Evin, Rillot, 2005).

135. Le nom du paroissien qui avait assuré la préservation des reliques pendant la Convention avait été gravé sur la châsse : « Jean Boier 1794 » (GLANDIÈRES 1892). En 1880, le procès-verbal de translation appelle ce reliquaire « reliquaire en étain restauré », mais aussi « boîte en étain renfermant les deux tibias du saint ».

supérieur, du côté droit, que les grosses dents, la première petite molaire exceptée, ont dû manquer du vivant du saint : les alvéoles ont disparu. Du côté gauche, une grosse dent molaire a dû manquer encore du vivant du saint : l'alvéole a disparu ; la cicatrisation osseuse est complète. Quant au maxillaire inférieur, il est en très bon état de conservation : il manque pourtant les deux apophyses montantes de cet os. Du côté gauche il manquait aussi deux grosses molaires. Du côté droit les grosses molaires existent ; trois d'entre elles portent les traces d'une carie profonde. Les dents incisives, les canines, et les petites molaires manquent, mais les alvéoles existent. La cloison des fosses nasales présente une convexité considérable du côté droit, de telle sorte que le diamètre transverse de la fosse nasale gauche est presque le double du diamètre transverse de la fosse nasale droite. En conséquence, le nez pouvait présenter une déviation notable à gauche correspondante à la déviation de la cloison osseuse. 2. La colonne vertébrale est incomplète. Il y a en tout neuf vertèbres, dont trois cervicales parmi lesquelles l'axis et la septième vertèbre ; trois vertèbres dorsales et trois vertèbres lombaires : toutes ces vertèbres sont parfaitement conservées. 3. Le sacrum et les os coxaux sont en parfaite conservation et si on les rapproche par les surfaces articulaires on reconstitue le bassin tout entier. 4. Il y a quatorze côtes sur vingt-quatre. Il manque les deux premières de chaque côté ainsi que les fausses côtes plus deux autres côtes indéterminées. 5. La clavicule gauche est parfaitement conservée. La clavicule droite est absente. 6. Les omoplates de droite et de gauche sont assez développées et dans un état de conservation parfaite. 7. L'humérus gauche est à peu près intact et assez développé. 8. Le cubitus gauche est bien conservé, et il s'applique parfaitement sur la surface articulaire de l'humérus. 9. Le radius gauche est absent. 10. Les squelettes du poignet et de la main gauche manquent aussi. 11. Nous n'avons trouvé du membre supérieur droit que le cubitus et le radius qui sont intacts ; ils s'articulent très-bien l'un avec l'autre. 12. Le fémur droit et le fémur gauche sont parfaitement conservés. 13. Les tibias des deux jambes, droite et gauche, ainsi que leurs péronés droit et gauche se présentent dans un état de conservation complète. 14. Les deux rotules sont très bien conservées. 15. Le calcaneum et l'astragale droit sont parfaitement conservés ; ils s'appliquent fort bien l'un sur l'autre par leurs surfaces articulaires. 16. Les os du pied droit et ceux du pied gauche manquent, à l'exception du troisième métatarsien gauche toutefois et sauf le calcaneum et l'astragale ci-dessus mentionnés ».

- Étude biologique des reliques de saint Fleuret (S. D.)<sup>136</sup>

L'examen des reliques contenues dans la châsse de saint Fleuret a eu lieu le 8 décembre 2016, en présence et sous la direction des autorités diocésaine, paroissiale, régionale et municipale, que nous remercions vivement<sup>137</sup> (fig. 27).



FIG 27 : LES RELIQUES CONTENUES DANS LA CHASSE DE L'ORFÈVRE POUSSIELGUE (1880) au moment de son ouverture en la sacristie de l'église d'Estaing, le vendredi 08 décembre 2016. *Cl. J.-L. Boudartchouk.*

136. L'opération d'étude anthropologique des reliques de saint Fleuret a fait l'objet d'un rapport complet remis à l'évêché (dir. S. Duchesne, Inrap).

137. Autorisation délivrée par Mgr Fonlupt évêque de Rodez et J. Pradalier, maire d'Estaing. En présence de M. Tassier et J. Portalier pour la paroisse d'Estaing, R. Chabbert pour l'Inventaire Région, L. Fau pour la Conservation des Antiquités et Objets d'Art, Chr. Mullier, Y. Palobart, S. Duchesne, Jean-Luc Boudartchouk.

La représentation des ossements

Les ossements issus de la châsse de saint Fleuret forment un ensemble cohérent, tant du point de vue de la forme que du format (fig. 28). L'association des os pairs (scapulas, ulnas, os coxaux, fémurs, fibulas et talus), au moyen des relations de symétrie, ne présente pas de difficulté. Leur attribution à un seul et même individu est évidente.

Si la conservation des ossements est bonne, leur représentation est lacunaire. En effet, plusieurs ossements manquent et particulièrement ceux de petit volume (os des extrémités, côtes, vertèbres), mais également une clavicule, un humérus et un radius droits, ainsi que les tibias. D'après les procès-verbaux de la translation de 1880, les tibias ont été extraits de la châsse pour être placés dans un autre reliquaire. Ils sont actuellement placés dans le retable au-dessus de l'autel, dans la chapelle Saint-Fleuret. L'association des tibias visibles au sein de ce reliquaire clos par une porte fermée à clé, va de soi et vient compléter le sujet. Le radius se trouve dans le bras-reliquaire, actuellement conservé dans la même chapelle ; il a pu être observé en 2016 lors de sa restauration par le laboratoire Materia Viva, que nous remercions. Ce bras-reliquaire en argent a fait récemment l'objet d'une étude par D. Joy, qui attribue à François d'Estaing l'initiative de sa fabrication.

L'absence totale de sédiment, dans le crâne comme dans les porosités et reliefs des os suggère une conservation du corps hors de tout sédiment. L'absence des os de petites dimensions est probablement à mettre en relation avec la dévotion à saint Fleuret et la dispersion des reliques au

cours du temps, comme cela a été encore le cas lors de la dernière translation des reliques de 1880. En effet, le procès-verbal du 27 août mentionne le retrait de trois os du reliquaire à cette fin : « Nous nous sommes réservé toutefois une côte, la rotule droite et le troisième métatarsien gauche pour satisfaire les pieuses demandes qui nous ont été adressées ». Il est intéressant de constater lors de ces procès-verbaux que les ossements ont été inventoriés et que certaines erreurs de latéralité ont été effectuées dans la description, puis reprises lors de l'étiquetage des ossements. En effet, nous avons constaté ces erreurs pour les os des avant-bras (cubitus, aujourd'hui nommé ulna, et radius), les fibulas et les os des pieds (calcaneum et astragale, aujourd'hui nommée talus). Ainsi, lors du prélèvement du troisième métatarsien, nous nous demandons si la latéralité gauche est exacte.

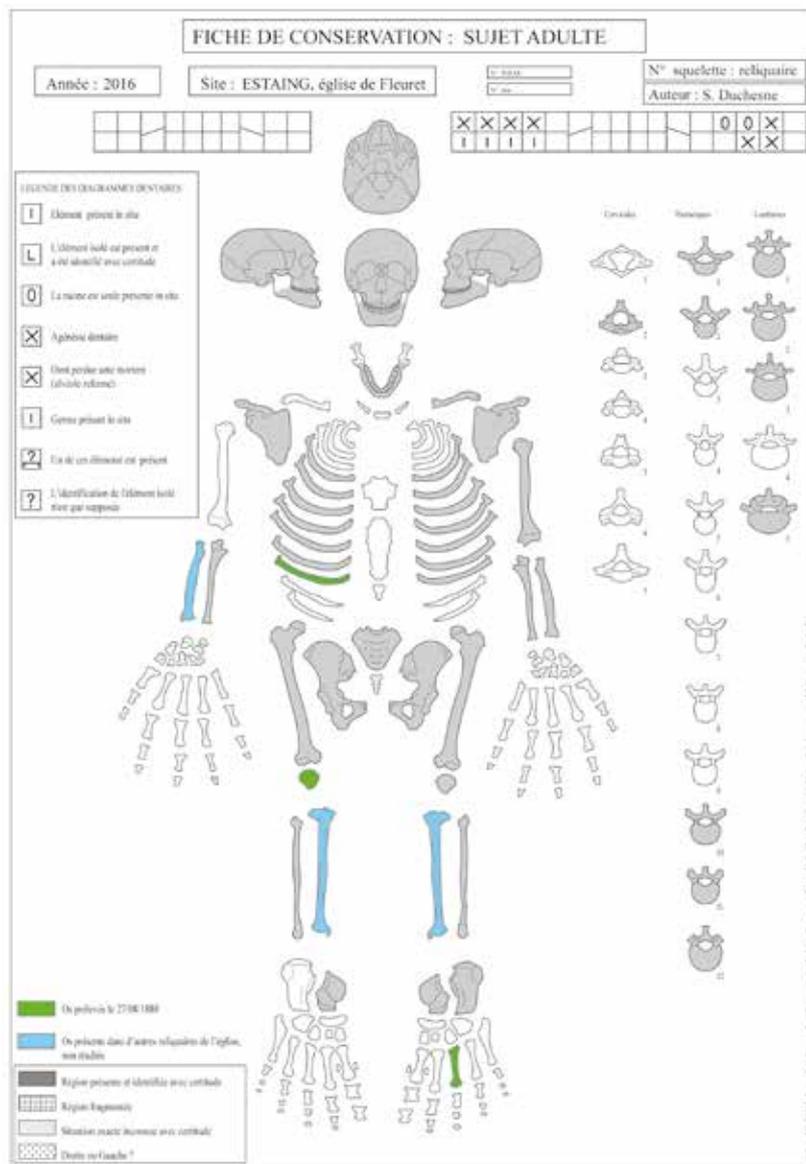


FIG 28 : RÉPARTITION DES OSSEMENTS DE LA CHÂSSE DE SAINT FLEURET. Doc. S. Duchesne.

Il est à noter également que le positionnement des os au sein du reliquaire ne concorde pas avec l'inventaire pratiqué en 1880. En effet, il est écrit : « Nous avons fait déposer dans le nouveau reliquaire [...] les divers ossements [...] de telle sorte que la tête de notre saint se présente à la partie supérieure de la châsse ». Or, lors de notre ouverture le 16 décembre 2016, nous avons retrouvé le crâne et la mandibule au fond du réceptacle, ce qui indique une ouverture postérieure à 1880, sans doute celle du 1<sup>er</sup> avril 1909, sous l'autorité de Mgr Ch. de Ligonès. C'est peut-être à cette occasion que les médailles mentionnées en 1880 ont été retirées.

#### L'estimation de l'âge au décès et la diagnose sexuelle

Les ossements correspondent donc à un seul individu, un sujet adulte. Les différentes études menées pour définir l'âge sont discordantes : en effet, l'âge estimé selon les os du bassin (LOVEJOY *et alii* 1985, SCHMITT 2005) donne une fourchette entre 30 et 40 ans. Toutefois, les sutures crâniennes (MASSET 1982) apparaissent pour la plupart presque totalement oblitérées et suggèrent un âge plus avancé, au-delà de 50 ans (probabilités de 73 % pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans et 75 % pour une espérance de vie à la naissance de 30 ans). Comme les méthodes d'estimation de l'âge au décès se basent surtout sur des indicateurs liés à la sénescence, à l'exception des sutures crâniennes qui s'apparentent à des processus de maturation osseuse, nous opterions pour un âge avancé du sujet (SCHMITT 2002). La détermination du sexe a pu être menée selon deux approches, l'une morphologique (Bruzek 1991) et l'autre métrique (MURAIL *et al.* 2005) : tous les résultats sont en faveur d'une diagnose masculine.

#### Le profil morphologique

##### Le squelette crânien (fig. 29)

Le crâne a une morphologie moyennement arrondie (mésocrâne), la voûte est d'une hauteur moyenne, avec un front étroit (sténométopé) et moyennement divergent, avec des orbites hautes (hypsiconque) et un nez de largeur moyenne (mésorhinien). La capacité crânienne, en retenant le sexe masculin, est petite (1237 cm<sup>3</sup>).

##### Le squelette infra-crânien

Le sujet, d'une taille de 1,60 m en moyenne (CLEVEUNOT, HOUËT 1993), est peu robuste. En effet, les indices de robustesse sont soit dans la moyenne pour l'humérus et le fémur, soit légèrement inférieurs pour les os de l'avant-bras. Le sujet présente un ulna de morphologie aplatie (platôlénie), un fémur avec un pilastre moyen et une diaphyse sous les trochanters aplatie d'avant en arrière (platymérie).

##### Les pathologies

La pathologie osseuse se limite à une arthrose vertébrale, avec des atteintes dégénératives modérées à évoluées, par des ostéophytes au niveau cervical sur la dent de l'axis, au niveau thoracique sur le processus articulaire supérieur droit des première et deuxième vertèbres, et des atteintes plus particulièrement développées au niveau lombo-sacré. Elle correspond essentiellement à une détérioration discale avec remaniement des plateaux vertébraux, qui peut être liée à des micro-traumatismes et à la sénescence des disques intervertébraux. La localisation lombaire est la plus fréquemment observée sur les populations anciennes ; elle est due à une suractivité fonctionnelle liée aux activités de la vie quotidienne (PALFI 1997, 107). Pour la région lombaire, la détérioration de deux derniers disques (L4-5 et L5-S1) a des conséquences cliniques, le lumbago aigu, un état lombalgique chronique et la sciatique vertébrale commune (PALFI 1997, 105). Aucune lésion traumatique,



FIG. 29 : MORPHOLOGIE CRÂNIENNE du squelette contenu dans la châsse de saint Fleuret. Cl. C. Mullier.

infectieuse, ni de stress lors de la croissance (hyperostose poreuse, cribra orbitalia, hypoplasie de l'émail dentaire) n'a été relevée. Concernant la pathologie dentaire, peu de dents sont encore présentes (19 %). De nombreuses alvéoles dentaires sont vides (59 %), probablement dues à la perte des dents lors des manipulations des reliques ou plutôt à leur prélèvement pour la dévotion envers le saint. Enfin, il reste la perte de sept dents, antérieure à la mort du sujet, les alvéoles étant totalement refermées. Sur les six dents qui sont effectivement présentes à l'étude, deux sont à l'état racinaire. L'usure des quatre autres dents est élevée, à l'exception de la troisième molaire, faisant apparaître la dentine, voire atteignant la cavité pulpaire pour la première molaire. On note trois caries, situées à la jonction émail/cément des trois molaires et une simple fenestration sur les canines supérieures droite et gauche ainsi que la seconde prémolaire gauche, d'ordre taphonomique, en raison de la finesse de l'os à cet endroit.

### Conclusions

Les ossements provenant de la châsse de Saint-Fleuret appartiennent à un homme, âgé probablement de plus de 50 ans, avec des pathologies osseuses qui témoignent des activités de la vie quotidienne et de son vieillissement naturel. Quant à la question de l'identité du sujet, elle demeure hypothétique en l'absence, bien sûr, de particularité physique spécifique qui permette de l'identifier avec certitude. Toutefois, la datation radiocarbone, compatible avec l'époque à laquelle a vécu saint Fleuret selon sa *Vita*, permet d'envisager qu'il s'agisse bien de ses restes.

### - Résultats de la datation $^{14}\text{C}$

Afin de réaliser une datation radiocarbone, il a été prélevé, avec l'autorisation de Mgr F. Fonlupt, un fragment diaphysaire du radius pour un poids de 3gr. Il a été confié au laboratoire Archéolabs et à Christian Dormoy, que nous remercions à nouveau pour le suivi du déroulement de l'analyse. La datation (réf. AMS ETH-74322)<sup>138</sup> sur l'échantillon « ST F : Estaing (12), église paroissiale, châsse de saint Fleuret » (os humain) a donné en âge  $^{14}\text{C}$  AMS conventionnel :  $1553 \pm 21$  BP (en tenant compte d'un  $\delta^{13}\text{C}$  mesuré de  $-19,1 \pm 1,1$  ‰ vs PDB). Et en date  $^{14}\text{C}$  calibrée : 431 cal AD - 558 cal AD (Courbe de calibration « IntCal04 », Reimer et al, 2004, Radiocarbon, 46). L'interprétation de la courbe de densité de probabilité de la date calibrée permet de proposer les intervalles de datation suivants : la probabilité que la date calibrée soit située entre 431 cal AD et 558 cal AD est de 100 % (fig. 30).

### Datation ETH-74322 : $1553 \pm 21$ BP ST F

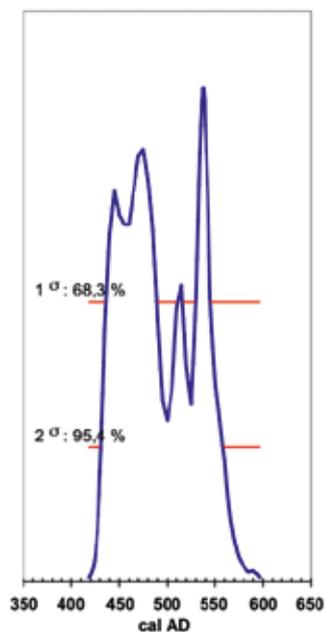


FIG. 30 : COURBE DE DENSITÉ DE LA DATATION  $^{14}\text{C}$  calibrée AMS ETH-74322 effectuée sur les restes du sujet contenu dans la châsse de saint Fleuret.

*Doc. Archéolabs.*

### - Bilan des connaissances acquises sur les reliques de Fleuret

Le corps presque complet conservé dans la châsse de 1880 est un cas exceptionnel au regard du modeste corpus des corps saints d'évêques ou d'abbés du Bas-Empire et du haut Moyen Âge actuellement conservés en Gaule et ayant pu bénéficier d'une étude anthropologique et d'une datation  $^{14}\text{C}$ . Dans la catégorie des dépôts homogènes recelant un corps quasi-complet, la dépouille de Fleuret d'Estaing est à la fois la plus ancienne et la mieux conservée. La « traçabilité » du dépôt est assurée jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle. On ne sait où les reliques étaient conservées avant la construction du repository de la chapelle, que l'on peut situer entre le dernier tiers du XV<sup>e</sup> et les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, mais elles devaient déjà se trouver dans l'église romane. Il ne faut pas exclure qu'elles aient été à l'origine conservées dans la chapelle du château, c'est en tout cas ce que laisse entendre la *Vita* et que rappelle une tradition orale recueillie au

138. L'âge  $^{14}\text{C}$  AMS conventionnel est exprimé en années BP (Before Present, le présent étant par convention l'année 1950 de notre ère). Il est calculé en utilisant la période de Libby 5568 ans et en tenant compte d'un  $\delta^{13}\text{C}$  mesuré de  $-19,1 \pm 1,1$  ‰ vs PDB. L'incertitude est donnée avec un degré de confiance de 68,3 % de probabilité (soit un sigma). La date  $^{14}\text{C}$  calibrée est l'intervalle dans lequel la probabilité de présence de la vraie valeur est de 95,4 % (soit 2 sigma).

XIX<sup>e</sup> siècle (voir ci-après). Nous n'avons en revanche retrouvé aucune trace d'un véritable tombeau (au sens archéologique de « sépulture ») de Fleuret, ni dans les textes, ni dans les vestiges conservés. Aussi loin que l'on puisse remonter, le corps de Fleuret repose dans une châsse, alors qu'on ne connaît aucune commémoration d'élévation ou de translation. Un mystère demeure, si l'on ne retient pas comme un fait historique les circonstances du décès de Fleuret telles qu'elles sont exposées dans sa *Vita* : comment un corps saint complet du Bas-Empire est-il parvenu dans le modeste bourg médiéval d'Estaing ?

#### *Le culte de Fleuret aux alentours*

Le culte de saint Fleuret, à travers une procession solennelle, s'exprime de manière unique et spectaculaire à Estaing, depuis le Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui ; dans le bourg, il s'articule entre l'église paroissiale et la chapelle de source Saint-Fleuret, autrefois chapelle des Pénitents Bleus (voir en dernier lieu, les contributions de Jean DELMAS, 2017, avec bibliographie complète). Pour intense qu'il soit, le rayonnement de saint Fleuret est néanmoins localisé. Il existe au nord de la commune d'Estaing un Mas de Saint-Fleuret, attesté sous ce nom depuis le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>139</sup>. On trouve également un hameau de Saint-Fleuret, commune de Le Cayrol, remontant au moins à l'Ancien Régime. Le dépouillement des visites pastorales d'Ancien Régime par Jean Delmas a permis de constater la présence de (modestes) reliques de Fleuret dans plusieurs paroisses, pour la plupart voisines d'Estaing (DELMAS 2017, p. 50) : Les Albres, La Capelle-Neuve-Église (Florentin-la-Capelle), Le Mauron, Rodez (cathédrale), Saint-Amans-des-Cots, Saint-Amans de Varès (Recoules-Prévinquières), Saint-Geniez-des-Ers (Sébrazac), Saint-Laurent d'Olt (Vinnac). La petite relique actuellement conservée à Cassaniouze (Cantal) fut prélevée le 2 mai 1671 (BOUDARTCHOUK 2017, p. 36). Les quelques os manquants du squelette de saint Fleuret (dont les os des mains) sont probablement à mettre au compte de cette diffusion de reliques de petites dimensions, demeurée restreinte et localisée dans le nord-Rouergue.

En termes de liturgie, pour la fin du Moyen Âge, le culte de Fleuret, au niveau du diocèse, reste discret : on note seulement de rares mentions, comme dans les obituaires du chapitre cathédral de Rodez : « *Floreгии episcopi* | *Comm. S. Floregii ep. et conf.* » au 1<sup>er</sup> juillet (LEMAÎTRE 1995, p. 114), ou bien plus tardivement, en 1606, « *beati Floregii episcopi et confessoris* » (LEMAÎTRE 1995, p. 237). Fleuret est associé à d'autres saints rouergats dans les litanies : « ... *Amancii, Floregii, Dalmacii...* » (RIPLEY KER, 1983, p. 69).

#### *Fleuret d'Estaing, évêque contemporain des Goths de Gaule, et l'Auvergne*

Le cas de Fleuret d'Estaing est inédit : son corps est le plus complet de ceux attribués à un évêque gaulois du Bas-Empire, et sa *Vita* contient certains éléments visiblement issus de sources contemporaines, en rapport avec l'arianisme des Barbares. Compte tenu de la rareté de ces deux paramètres, on peut raisonnablement exclure une convergence fortuite : il s'agit très certainement d'un prélat contemporain de l'expansion des Goths, dont le corps est conservé à Estaing dès avant les années 1080. Demeure une difficulté, majeure, demeurée indépassable depuis le Moyen Âge : la liste des évêques d'Auvergne des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles est connue avec précision et *Floregius* n'y figure pas – pas plus que *Florus*. Les faits étant têtus, la seule issue est donc de postuler que *Floregius* – ou *Florus* – ait été, au V<sup>e</sup> siècle, évêque en Auvergne. Il est temps de (re)poser sur de nouvelles bases chronologiques et documentaires la question suivante : jusqu'à quel point les deux prélats que sont Flour d'Auvergne et Fleuret d'Estaing sont-ils voisins ?

139. On connaît un « *Stephano de Manso Sancti Floregii, Rotenensis diocesis* », ou « *Dom. Stephano de Manso Sti Floregii presbitero* », (cf. *Gallia christiana novissima*, IV, *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Montbéliard, 1909, p. 209, 227). À ce hameau est attaché une légende recueillie peu après 1880. Selon le récit, le corps de saint Fleuret a été dérobé nuitamment à Estaing par des Auvergnats ; ces derniers, qui le ramènent vers leur pays, font halte sur les hauteurs du Mas Saint-Fleuret. Le saint évêque en profite pour revenir miraculeusement de lui-même dans « la chapelle du château servant à cette époque [*i.e.* peu après la mort du saint], comme on le prétend, d'église paroissiale ». Et les Auvergnats dépités ne purent que constater, de retour dans la chapelle « le tombeau tel qu'il était avant le rapt ». Une autre version raconte qu'une délégation de « fidèles de l'Auvergne » persuade les « notables d'Estaing » de repartir avec le corps de leur évêque. Mais l'attelage qui transporte le corps de Fleuret ne peut sortir du bourg et revient vers l'église. Les Auvergnats abandonnent leur projet, pourtant les Estagnols, reconnaissant leur bon droit, leur offrent généreusement une « insigne relique » de Fleuret. (Manuscrit GLANDIÈRES 1892, *Histoire des reliques de saint Fleuret...*, n.p. ; DELMAS 2017 p. 50).

***Flour (Florus/Florius) d’Auvergne et Fleuret (à l’origine Florus/Florius) d’Estaing, divergences et convergences, particularités et similitudes : des Flori(i) ou un Florus ?***

*Jours de fêtes*

Le jour de célébration de Fleuret, unique et invariant depuis le XIV<sup>e</sup> siècle au moins, est le 1<sup>er</sup> juillet, un mois jour pour jour après la plus ancienne commémoration de Flour. Par défaut, on le considère comme le jour anniversaire de sa mort.

Les jours de célébration de Flour sont eux multiples et ont varié dans le temps, signe d’une histoire complexe. Initialement, le jour de commémoration de Flour était le 1<sup>er</sup> juin (comme le montre la documentation fossile de Brioude, du XI<sup>e</sup> siècle). Puis est apparue une date de *revelatio* (ce qui suppose la découverte d’un corps), au 1<sup>er</sup> novembre (jour de la fête de tous les saints mais aussi des premiers évêques d’Auvergne) puis au 3 ou au 4 du même mois (jour de la saint Amans, commun à Rodez et Lodève). Par contrecoup, la fête du 1<sup>er</sup> juin devint celle de l’*exceptio* des reliques. Cela paraît impliquer une translation de reliques de Flour intervenue dans un second temps. Pourtant, la *Vita* de Flour est formelle : le corps entier se trouve, dès l’origine, à *Indiciacum*... Mais y est-il demeuré, et jusqu’à quand ?

*Vies*

Y a-t-il intertextualité entre les deux archétypes respectifs, ou, dit autrement, l’un des deux récits a-t-il servi de matériau documentaire à l’un des deux hagiographes, et lequel d’entre eux ?

Les convergences entre les trames de la *Vita* de Flour et celle de Fleuret ne dépassent à première vue guère le stade du lieu commun : un voyage à Rome, une sainte mort après un long sermon. Les éléments d’ordre géographique ou chronologique ne paraissent pas non plus présenter de points communs : Flour, quasi-apôtre, vient d’Orient, va à Rome, puis à Lodève en tant que premier évêque, enfin part en mission en Auvergne où il meurt, sans en être l’évêque pour autant. Fleuret, évêque d’Auvergne à l’époque du royaume des Goths de Gaule, se rend à un synode romain, et meurt sur le chemin du retour, en Rouergue. À y regarder de plus près cependant, il faut prendre en compte le contexte historique initial de la Vie de Flour : le Bas-Empire. Lorsqu’il est à Lodève, il prêche contre des hérétiques ; à *Indiciacus*, il ne semble pas y avoir d’hérétiques, mais il continue à prêcher sur la Trinité. Les deux personnages auraient quasiment pu se croiser en Auvergne... Le lexique offre-t-il des similitudes significatives ? Trois cas peuvent retenir l’attention. (i) L’usage commun de *habitaculum*, mot postclassique qui a le sens de demeure, habitation, séjour, logis. Dans la Vie de Fleuret, il désigne le lieu où Clair réside et où il reçoit l’évêque avec tous les honneurs, c’est-à-dire son château ; le texte parle aussi, pour le même lieu, de *domus* et de *cubile*. L’emploi d’*habitaculum* dans la Vie de Flour est plus inattendu : il désigne la future église, c’est-à-dire la maison de Dieu, sur le plateau. (ii) La présence, dans la Vie de Fleuret, de l’Aquitaine, ou des Aquitaines (*partibus ... Aquitanici ; Aquitanicus ; Aquitania*) pour désigner les Aquitaines selon la géographie de la Gaule antique ; l’Auvergne est située dans l’Aquitaine I et l’usage de cette dénomination est parfaitement adapté. Dans les différentes versions de la Vie de Flour, on rencontre, à l’état de « scories » dans le texte, alors que l’on se situe vers la fin du récit de prédication à Lodève, *loca Oceanica* (sic), *Aquitania regionem*, et même *Occitania* (!) dans la *Légende* (tardive) citée par Plantevit de la Pause. (iii) Plus probante sans doute est l’incise commune au discours de Fleuret avant sa mort et au prêche de Flour à Lodève : *O filii carissimi*... Elle n’est pas si courante qu’on pourrait le croire et le seul parallèle exact que nous ayons pu trouver, hors nos deux *Vitae*, se trouve chez Jean Cassien (*Collat.* XXI, 2). La coïncidence est vraiment troublante : l’un des deux hagiographes a-t-il utilisé Cassien, et l’autre a-t-il démarqué l’incise ? (iiii) Autre convergence troublante : l’étrange *incipit* de la Vie de Fleuret, dont nous pensons qu’il traduit un récit tronqué. *Post multa annorum curricula*..., semble bien faire écho à la phrase de transition qui, dans la Vie de Flour, annonce les circonstances de son décès : *Pluribus ... annis ... (VPC) ; ... tempus resolutionis... (BC) ; ... multis postea ... temporibus (VBG)*. Dans les deux cas, il s’agit d’une phrase-pivot : l’enchaînement des circonstances qui suit, pour Flour comme pour Fleuret, aboutit à leur mort, leur inhumation et la conservation de leur corps, c’est-à-dire à l’essentiel. Exprimé autrement, à partir de ces quelques mots en commun se greffent les histoires respectives de deux personnages (désormais ?) différents. Si l’on examine les quatre points de convergence, on ne peut acquiescer la certitude que la *Vita Flori* ait servi de modèle la *Vita Floregii*, ni d’ailleurs l’inverse. (i) pourrait paraître en faveur d’un emprunt fait à la Vie de *Florus* ; (ii) semble démontrer le contraire de manière convaincante ; (iii) ne permet pas de trancher ; (iiii) va plutôt dans le sens d’un démarquage de l’histoire de *Florus* à partir de son séjour (ou de son épiscopat) en Auvergne. *In fine*, le

plus raisonnable est sans doute de postuler une source commune aux deux textes, ayant donné lieu à deux adaptations très différentes mais, sur le fond, similaires : elles sont destinées à démontrer où se trouve réellement le corps d'un évêque. De ces deux adaptations, c'est sans doute la Vie de Fleuret (sous la forme qui nous est parvenue) qui est la plus récente : ce récit doit démontrer que l'évêque d'Auvergne *F.* est bien mort à Estaing, et non, par exemple, à *Indiciacum*.

### *Reliques*

Les reliques de Flour et celles de Fleuret sont on ne peut plus dissemblables. L'étude anthropologique de S. Duchesne a définitivement montré qu'il s'agissait de deux corps différents, invalidant l'idée d'un partage inégal des restes avancée par M. Boudet. L'ensemble de reliques de Saint-Flour est, on l'a vu, disparate : il recèle dès l'origine plusieurs corps, et peut-être même des restes non humains, détruits au XIX<sup>e</sup> siècle ; les restes du sujet adulte ont donné une date de décès entre 237 et 380 de notre ère. *A contrario*, le corps de Fleuret est quasi complet et dans un état de conservation exceptionnelle, le décès de l'individu ayant eu lieu entre 431 et 558 de notre ère. Les dates <sup>14</sup>C obtenues sont compatibles, pour Saint-Flour, avec un premier évêque historique d'une cité des Gaules, pour Estaing avec un évêque contemporain de l'expansion des Goths en Gaule. Si l'on s'en tient à la datation des restes – incontestable –, *Florus* est mort au plus tard dans le troisième quart du IV<sup>e</sup> siècle, et *Floregeius* est décédé au plus tôt dans le deuxième tiers du V<sup>e</sup> siècle, au plus tard au milieu du VI<sup>e</sup> siècle. Donc le premier ne peut correspondre à l'évêque *Florus* (voir ci-après) connu dans la documentation du milieu du V<sup>e</sup> siècle ; le second en revanche, oui.

Ainsi, malgré le caractère à première vue dissemblable des deux dossiers, en particulier pour ce qui est des « coordonnées hagiographiques », des convergences notables, indépendantes les unes des autres, sont à relever ; elles ne peuvent guère provenir que de ce qu'on pourrait qualifier de « passé documentaire commun » ; en clair il pourrait avoir existé un premier archétype d'une *Vita* unique<sup>140</sup>, ayant donné ultérieurement naissance à deux nouveaux archétypes très différents, celui de Flour d'Auvergne et celui, postérieur, de Fleuret d'Estaing. Quant au corps, seuls les restes d'Estaing peuvent être pris en compte sans réserve dans le cadre du débat sur l'identification du personnage historique ; la nature du lot de reliques conservées à Saint-Flour, malgré son ancienneté, ne permet pas d'inférer la possession antérieure par le prieuré clunisien d'un corps complet, autrement dit d'un second corps. L'hypothèse selon laquelle Flour et Fleuret ne sont que le souvenir dédoublé d'un seul personnage nous paraît donc devoir être privilégiée. Cette hypothèse est confortée, selon nous, par le réexamen du dossier de l'évêque gaulois *Florus* des *Epistulae Arelatenses*, les « lettres arlésiennes ».

### **L'évêque gallo-romain *Florus* dans les sources du milieu du V<sup>e</sup> siècle, sous le pontificat de Léon le Grand**

Poursuivons. Plusieurs auteurs, depuis G. Vigier jusqu'aux Révérends Pères bénédictins de Paris, en passant par les Bollandistes et M. Boudet, ont introduit dans le débat sur l'historicité de *Florus* l'évêque du même nom qui apparaît à quatre reprises dans des sources provençales du milieu du V<sup>e</sup> siècle. Ils ont finalement écarté l'idée d'identifier ce *Florus* méridional au saint d'Auvergne. Sans doute convient-il, avant de conclure, d'examiner de près le corpus et le contexte de ces quatre mentions, dont l'authenticité ne peut être mise en doute.

#### ***Corpus des mentions de Florus***

(voir en dernier lieu et pour toutes les occurrences, PIETRI et M. HEIJMANS 2013, p. 793-794, *Florus*).

(i) La première occurrence de l'évêque *Florus* est en date du 26 août 449 (LÉON LE GRAND, lettre XL, *Iusta et rationabilis...*, éd. MGH, Ep. III, 9, p. 15). Le pape Léon le Grand écrit aux évêques qui ont consacré le nouvel évêque d'Arles *Ravennius*. Les destinataires indiqués au début de la lettre, mais dont le siège n'est pas précisé, au nombre de quatorze, se répartissent en neuf évêques de Viennoise, un de Narbonnaise I, un de Narbonnaise II, et trois indéterminés, dont notre Flour : *Floro*. Ce dernier figure au 8<sup>e</sup> rang, après *Nectarius* d'Avignon et avant *Asclepius* de Cavallon (fig. 31). Flour

140. Rappelons qu'Odilon de Cluny et Isarn de Marseille étaient proches, ainsi en 1040 Odilon séjournait à Marseille auprès d'Isarn (HOURLIER 1963, p. 108).

est en revanche absent des lettres LXV (avril 450) et LXVII (5 mai 450) relatives à la demande de rétablissement du statut antérieur d'Arles. (ii) *Florus* réapparaît dans la lettre synodale rédigée à l'issue d'un concile tenu à Arles et présidé par *Ravennius* (LÉON LE GRAND, lettre XCIX ; voir MUNIER 1963, p. 107-110)<sup>141</sup>. Cette lettre au pape est datée, par recoupements, de l'année 451 ; y souscrivent quarante-quatre évêques, qui approuvent les choix doctrinaux de Léon le Grand, notamment au sujet du Symbole, de l'hérésie, de la conduite à tenir vis-à-

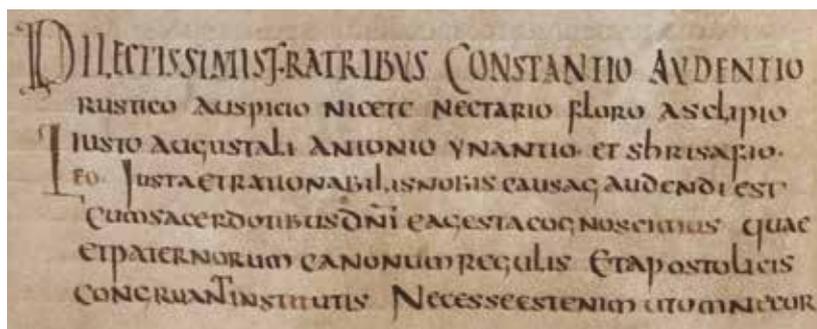


FIG. 31 : LE NOM DE L'ÉVÊQUE FLORUS (*Floro*) apparaît parmi les destinataires de la lettre XL du pape Léon le Grand en date du 26 août 449. Bibliothèque municipale de Toulouse, manuscrit 364, bas du f. 88 v°. (a. 622).

vis des hérétiques, des dangers de contamination qu'ils font courir à l'Église catholique et de la nécessité de faire bloc face à eux. Le contenu de la lettre est très allusif et il est difficile de se faire une idée précise de la nature des débats et des canons dudit synode (auxquels *Florus* souscrivit), considérés jusqu'à présent (à tort selon nous) comme perdus<sup>142</sup>. Il est question dans la lettre, en termes voilés, de la situation en Gaule qui paraît, en creux, préoccupante. À la fin du texte, *Florus* (*Florus*), qui est désormais au 7<sup>e</sup> rang derrière Armentaire d'Antibes, souscrit ainsi : *Florus Episcopus Beatitudinem vestram in Domino venerans saluto, & ut ores pro me plurimum quaeso*, formule élaborée qui rompt avec celles de ses trois prédécesseurs, mais qui a inspiré celle de son successeur sur la liste, un *Sabinus* dont le siège n'est pas connu ; les évêques suivants reprennent la formule des trois prédécesseurs de *Florus*<sup>143</sup>. (iii) La réponse du pape à cette lettre, en date du 27 janvier 452 (LÉON LE GRAND, lettre CII), est adressée comme il se doit aux mêmes évêques et dans un ordre identique : *Florus* (*Florus*), un des *episcopi per Gallias constituti*, apparaît au 7<sup>e</sup> rang des destinataires. Cette lettre, où les évêques de Gaule sont chargés de transmettre le récent contenu doctrinal pontifical *ad fratres nostros Hispaniae episcopos*, reprend les mêmes thématiques que la lettre XCIX : le Symbole, les hérésies. Dans ces deux documents, où les sièges épiscopaux ne sont toujours pas indiqués, les vingt-cinq premiers noms, *vel plus vel minus*, sont identifiables : il s'agit d'évêques méridionaux, dont beaucoup de Provençaux, répartis entre la Narbonnaise I et l'Italie. On est en revanche bien en peine d'identifier à coup sûr la vingtaine de prélats dont les noms viennent ensuite. Il semble toutefois que s'y trouvent des évêques aquitains (l'Aquitaine II, la Novempopulanie et une partie de l'Aquitaine I sont alors déjà situées en « secteur barbare »)<sup>144</sup>. Ces évêques éloignés étaient-ils vraiment présents au synode, ou ont-ils simplement paraphé, dans un deuxième temps, un document émis par les évêques méridionaux, premiers signataires ? Plusieurs passages de la lettre de 451 paraissent bien indiquer que « toute la Gaule » était présente, ce qui va peut-être de pair avec le temps significatif mis à la préparation et à la tenue du synode. (iiii) *Florus* apparaît enfin dans un quatrième document, les actes d'un modeste synode *in causa insulae Lerinensis*, tenu à Arles un 30 décembre, probablement en 450/451 (voir HEFELE,

141. La lettre avec ses souscriptions est unanimement considérée comme authentique, même si elle figure aussi, sous une forme abrégée (sans les signatures), dans les décrétales Pseudo-Isidorienne (Pat. Lat., CXXX ; également éd. HINSCHENS 1863).

142. Comme nous l'avons développé *supra*, ce synode est probablement le véritable concile Arles II (451). Ses canons durent survivre un temps dans la documentation arlésienne, avant d'être (très) partiellement conservés d'une part dans la *collectio* rassemblée sous la dénomination « Arles II » (le plus ancien manuscrit ayant reproduit cette *collectio* est Bibliothèque municipale de Toulouse, ms 364, a. 622), et d'autre part, sous une forme très dégradée, dans la *Vita* de Fleuret. Cette dernière ne dépendant à l'évidence pas de ladite *collectio*, sa source est forcément antérieure ; nous la placerions volontiers au VI<sup>e</sup> siècle et proposerions d'y reconnaître une réécriture de la *vita prima* de F., rédigée à cette époque alors que les canons d'Arles II étaient encore conservés de manière structurée.

143. Les souscriptions ne sont pas conservées dans tous les mss., on l'a rappelé. Par ailleurs, aucun ms. ne mentionne les sièges des évêques ; Mgr DUCHESNE (1907, p. 121-127) a montré que le soit-disant ms. de Polycarpe de la Rivière, qui indiquait certains sièges (mais quoi qu'il en soit, pas celui de *Florus*), était une invention de ce dernier.

144. Parmi ces évêques aquitains, on reconnaît peut-être *Armentarius* du Puy et *Eparchius* d'Auvergne (qui sont les deux derniers évêchés d'Aquitaine I à être demeurés en « zone romaine »). La présence d'évêques de Lyonnaise (ou d'outre-Loire en général) n'est pas exclue, mais elle paraît bien moins assurée.

LECLERQ II, 2, 1908, p. 886 ; MUNIER 1963, p.131-133). *Florus* figure parmi les signataires cette fois au 4<sup>e</sup> rang, après *Nectarius* d'Avignon et avant *Constantius* d'Uzès.

### ***Éléments pour une biographie de Florus***

Les quatre mentions, en trois occasions différentes (une consécration d'évêque et deux synodes, dont un concile majeur), toujours dans le contexte des « lettres arlésiennes », sont donc extrêmement ramassées dans le temps, entre le 26 août 449 et le 27 janvier 452 ; le rang de Flour est en progression régulière au cours de ces trois années et il est toujours cité au sein du même groupe d'évêques, provençaux pour la plupart mais aussi languedociens. Il s'agit de façon certaine d'un seul et même personnage. Comme l'ont remarqué plusieurs auteurs, de G. VIGIER (1635, p. 118) à L. PIETRI et M. HEIJMANS (2013, p. 793-794), Flour apparaît toujours, et exclusivement, en présence du métropolitain de Narbonne, Rusticus ; d'où l'hypothèse, à laquelle nous souscrivons, qu'il puisse s'agir logiquement de l'un de ses suffragants. Dans cette optique, Flour pourrait être, et c'est ce que nous pensons, l'évêque de Lodève, le plus ancien dont on ait gardé la mémoire<sup>145</sup>. Mais appelons-le provisoirement *Florus* « de Narbonnaise I », un prélat sans doute d'un âge respectable, et mort après le début de l'année 452 à une date et dans un lieu inconnus. À ce stade, rappelons que la fourchette chronologique est pleinement compatible avec celle du décès de *Floregeius* d'Estaing – entre 431 et 558 –, mais pas avec celle des reliques conservées à Saint-Flour – entre 237 et 380 –. Toute hypothèse, toute conjecture doit tenir compte de ces trois données factuelles indépassables.

### **De *Florus* « de Narbonnaise I » et sans doute de Lodève, par *Florus* d'Auvergne, jusqu'à *Floregeius* d'Estaing : *Florus*, combien de divisions ?**

Ce n'est qu'une conjecture, mais peut-on postuler un exil (en tout cas un déplacement) bien réel de *Florus* « de Narbonnaise I » depuis Lodève vers l'Auvergne, où il aurait pu élire résidence et être inhumé, par exemple, dans un *castrum* des montagnes appelé alors *Bresomium* ? Les exils, volontaires ou non, des évêques gaulois du V<sup>e</sup> siècle sont fréquents et bien connus ; l'Auvergne est d'ailleurs restée longtemps une destination prisée, notamment par des évêques nicéens en difficulté consécutivement à l'expansion des Goths (PRÉVOT, GAUGE, 2008). La prise de contrôle de la petite cité de Lodève est sans doute effective en 462, à la suite du retour de Narbonne dans le giron des Goths (HYDACE, *Chronique*, 217). À cette époque, l'évêque d'Auvergne est certainement *Eparchius*, le prédécesseur direct de Sidoine Apollinaire (GRÉGOIRE DE TOURS, *H.F.*, II, 21). On ne sait qui était alors l'évêque des Rutènes, mais le siège demeura vacant, du fait d'Euric, entre 475 (voire quelques années avant) et la fin de l'année 476 (au moins) (voir SIDOINE APOLLINAIRE, *Lettres*, VII, 6 et IV, 15 ; PREVOT, 1999). Quant aux montagnes de l'Auvergne du Sud, elles furent probablement coupées de la capitale arverne durant les trois ans que dura la conquête de la cité par les Goths (472-475). Peut-être ces « Alpes d'Auvergne » (*Arvernus Alpibus mons*), selon l'expression de VENANCE FORTUNAT (*Carmina*, VIII, 15) furent-elles intégrées au royaume de Toulouse dans des circonstances différentes de celles, bien documentées, du siège épiscopal où résidait Sidoine Apollinaire.

À vrai dire, l'hypothèse de la présence effective d'un évêque Flour dans un *castrum/castellum* relevant de la cité arverne, et donc de l'évêque d'*Arverna*, permettrait de mieux comprendre les convolutions de la *Vita* de Flour d'Auvergne qui cherche par tous les moyens à éviter de laisser penser qu'un évêque officie dans l'église d'une agglomération, c'est-à-dire... au sein d'un évêché !<sup>146</sup> Disons-le clairement : Flour fut-il à la tête d'un petit évêché éphémère comme on en connaît quelques exemples pour le V<sup>e</sup> siècle en Gaule du Midi<sup>147</sup> ? Ou bien, situation voisine, était-il installé en tant que

145. Mgr DUCHESNE 1907 (p. 313 -314) ne fait pas le lien entre le Flour de Lodève connu par Bernard Guy (dont il semble écarter l'historicité) et le *Florus* de la lettre, qu'il pense d'ailleurs être suffragant d'Arles.

146. Cf. *Proprium sanfloranum seu officia propria sanctorum... jussu D. Joachimi Josephi d'Estaing episcopi et domini sancti-Flori...*, Sanflori, ex typis viduae Leonardi Sardine, 1730, 250 p. On y lit, p. 83 « ...*Florus Dei monitu, in montem indiciacum se contulit, ibique sedem suam Pontificalem collocavit, nimirum in oppido, quos exinde ab Antistitis Flori nomine, Sanflorum vocatum est, atque ex eo loco Florus noster, tanquam coelestis flos, per montana loca superioris Arverniae, divinum Christi odorem suaviter exhalavit* ». Pour J.-J. d'Estaing, Flour était bien devenu *de facto* évêque d'Indiciac. Position que ne partageait bien évidemment pas du tout Jean-Baptiste Massillon, évêque contemporain de Clermont : son *Breviarium Claromontense*, paru en 1732, qualifie simplement Flour de *Lutevensis episcopi*.

147. Cf. lettre du pape Zosime *Cum adversus*, 22 septembre 417, au sujet de la création de deux nouveaux évêchés illégitimes en Provence, éd. MGH, Ep. III, 1, p. 5-6.

chorévêque ou évêque pérégrin<sup>148</sup> ? Comme lors de la création de l'évêché de Saint-Flour en 1317, la « masse critique » territoriale nécessaire à la création d'un évêché éphémère dans le sud de l'Auvergne – en Haute-Auvergne – existait bel et bien au V<sup>e</sup> siècle<sup>149</sup>. Par ailleurs, même si ce n'est pas exactement le même phénomène, il convient de rappeler l'instabilité des chefs-lieux d'évêché que l'on constate aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles dans les petites cités montagneuses voisines de la cité des Arvernes, Gabales (où la capitale, Javols, périclita et se dédouble progressivement) et Vellaves (dont l'ancien chef-lieu, Saint-Paulien, est rapidement remplacé par le Puy, un lieu naturellement fortifié<sup>150</sup>).

En tout cas, plusieurs siècles plus tard, dans l'ancien *castrum* du Bas-Empire désormais réduit en superficie et devenu propriété des Brezons, reposait dans une *ecclesia* un *Florus*, mort évêque sur place, pensait-on, un 1<sup>er</sup> juin. Dans les premières années du XI<sup>e</sup> siècle, les Clunisiens, à leur habitude, avaient entrepris de mettre la main sur le tout en spoliant la famille en place et en déstructurant les réseaux traditionnels. L'héritier et résident des lieux, Amblard le Mal-Hiverné, voulut résister ; après tout, le château, l'église desservie par des chanoines et le corps de Flour qui y reposait étaient son bien. Il s'ensuivit une guerre féodale qui embrasa les hautes terres d'Auvergne du Sud-Est, jusqu'aux confins du Rouergue et du Gévaudan ; elle se solda par la défaite prévisible d'Amblard le Mal-Hiverné, dont on ne sait ce qu'il devint. L'église de Flour (comme la forteresse) avait été détruite lors des hostilités ; qu'en fut-il alors du corps de Flour, dont aucune source ne déplore la destruction collatérale ?

L'évêque défunt partagea-t-il le destin de son protecteur déchu en effectuant avec lui, en quelque sorte, une co-translation ? En tout cas, à Indiciac, une nouvelle église fut construite à l'instigation d'Odilon et peuplée de moines noirs. Mais en 1095, lors de la dédicace solennelle de ladite nouvelle église du monastère, on constate que le corps de Flour a singulièrement rétréci : il tient désormais dans un petit coffret. Des reliques clunisiennes (recelant des restes d'un corps saint très ancien) auraient-elles pris la place du corps complet ? Le « nouveau » Flour de Cluny fut en tout cas, dès le XI<sup>e</sup> siècle, doté d'une nouvelle *Vita*, à la mode d'Adhémar de Chabanes : il était promu disciple du Christ et évangéliste du Lodévois, de l'Auvergne du Sud-Est et de (vagues) régions circonvoisines ; pour faire bonne mesure, on célébrait désormais deux fêtes, une *revelatio* (surtout) à Lodève le 4 novembre et une translation (uniquement) en Auvergne, au 1<sup>er</sup> juin, autrefois date anniversaire de l'« ancien » Flour. L'histoire pourrait banalement s'arrêter là, mais voici qu'en parallèle, dans le nord du Rouergue voisin, apparaît en 1060 un autre Mal-Hiverné, sans doute « chasé » quelque part autour d'Espalion. Mieux, au siècle suivant, dans le château d'Estaing voisin, on détient le corps complet d'un saint inconnu dans la région jusqu'alors. Il a pour nom *Floregius*, un dérivé de *Florus*<sup>151</sup> ; sa *Vita* reste muette sur les véritables circonstances qui amenèrent ses restes mortels au château d'Estaing tout en rappelant son épiscopat en Auvergne, à l'époque de l'expansion des Goths. On l'aura compris, Flour évêque (de Lodève) des lettres arlésiennes, Flour d'Auvergne et Fleuret d'Estaing sont pour nous un même prélat, l'unique *Florus episcopus*. Initialement évêque de Lodève dans les années 450, il devint quelques années plus tard évêque *peregrinus* en Auvergne, ou plutôt évêque d'*Indiciacus mons / castrum Bresomium* ; son corps, initialement conservé un demi-millénaire en Planèze, se trouve désormais et depuis mille ans à Estaing.

148. Cf. concile de Riez (a. 439), canon 3, qui parle du cas de *chorepiscopi* (= « évêques ruraux ») ou de *peregrini* (= évêques étrangers au diocèse) dans un *locus*, une *ecclesia sua parochia* (MUNIER 1963, p. 66-68). On peut également verser au dossier la lettre *Illud sane* de Léon le Grand destinée aux évêques de Maurétanie défendant d'ordonner des évêques dans des *locis, castellis, obscuris et solitariis municipiis (sic)...ubi ante non fuerunt episcopi*. (LÉON LE GRAND, lettre XII, 10 août 446, JAFFÉ, n. 410 ; CHAMARD 1877). Enfin il existe des évêques qui ne paraissent pas rattachés à une *civitas*, en tout cas une *civitas* connue par ailleurs, comme le mystérieux *Mansuetus episcopus Britannorum / Britanorum (?)* qui signe au dernier rang des évêques au concile de Tours en 461, et dont nous doutons fort qu'il ait été l'évêque de « Bretons » (MUNIER 1963, p. 148). Florus eut-il à *Castrum Bresomium* quelques prédécesseurs et/ou successeurs ?

149. Au sud de l'agglomération perchée sur le Mont Indiciac se développe un vaste territoire montueux qui s'étend autour du massif du Cantal jusqu'aux confins des Gabales, des Rutènes, des Cadurques et des Lémovices. Ce territoire correspond peu ou prou à la *patria* décrite en 972 dans la « charte de Landeyrat », où le seul lieu cité comme repère topographique est précisément Saint-Flour/*castrum Bresomium*. Plus tard cette entité territoriale deviendra les Montagnes d'Auvergne telles qu'attestées à partir du XIII<sup>e</sup> siècle ; la Haute-Auvergne n'est décidément pas tout à fait l'Auvergne, à moins que ce ne soit une Auvergne absolue, et cela peut-être depuis les Eleutètes de César (BOUDARTCHOUK, sous presse).

150. Cf. CUBIZOLLES 1999 ; MEREL-BRANDENBURG 2018 ; FERDIÈRE 2004 ; FERDIÈRE, ODDE, 2004 ; BEAUJART, PRÉVOT 2004 ; PRÉVOT, BARRAL I ALTET, 1989, p. 79-91 ; PRÉVOT, GAILLARD, GAUTHIER 2014, s.v. avec bibliographie.

151. (J.-P. C.) *Floregius* est une graphie pour *Floreius* (gentilice) ou *Floridius* (gentilice). Dans la langue orale, yod [j] (écrit <i> devant voyelle), d + yod (écrit <di> devant voyelle) et g + yod (écrit <gi> devant voyelle) avaient fusionné en [dʒ] en occitan du haut Moyen Âge (et avant) ; du coup, les écritures pouvaient être interchangeables, en particulier en faveur de <gi> (graphie la plus naturelle pour [dʒ]).

**Sources inédites :**

**GLANDIERES 1878** : GLANDIERES (Bérenger) et continuateurs, *Paroisse d'Estaing. Archiprêtre et arrondissement d'Espalion*. Livre de paroisse. Année 1878 [continué jusqu'en 1985]. Coll. paroisse d'Estaing, conservé à l'évêché de Rodez.

**GLANDIERES 1892** : GLANDIERES (Bérenger), *Histoire des reliques de saint Fleuret, ou manuel du pieux pèlerin au glorieux tombeau du patron d'Estaing*. [projet de publication non abouti, dont l'édition est en cours sous la direction d'Y. Palobart]. Coll. part. Fleuret Pagès à Estaing.

**Sources éditées :**

**BERNARD, BRUEL 1884** : BERNARD (Auguste), BRUEL (Alexandre), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. III, Paris.

**BOUDET 1910** : BOUDET (Marcellin), *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour*, Monaco, 1910.

**BOUILLET 1897** : BOUILLET (A.), *Liber miraculorum Sancte Fidis (1010 - 1020)*, Paris, 1897.

**BRUEL 1880** : BRUEL (Alexandre), *Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1880.

**CHASSAING 1895** : CHASSAING (Augustin), *Cartulaire de Chamalières-sur-Loire en Velay, prieuré conventuel dépendant de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier*, Paris, 1895.

**DESJARDINS 1879** : DESJARDINS (Gustave), *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Paris, 1879.

**DONIOL 1864** : DONIOL (Henri), *Cartulaire de Sauxillanges*, Clermont-Ferrand-Paris, 1864.

**GAUDEMET 1977** : GAUDEMET (Jean), *Conciles gaulois du IV<sup>e</sup> siècle* (texte latin de l'édition C. Munier et traduction), Paris, éd. du Cerf (« Sources chrétiennes », 241) 1977.

**GRÉGOIRE DE TOURS 1963** : GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs* (traduction par Robert Latouche), t. 1, Paris, Les Belles Lettres, 1963.

**GRÉGOIRE DE TOURS 2016** : GRÉGOIRE DE TOURS, *La Vie des Pères* (texte établi et traduit par Luce Pietri), Paris, Les Belles Lettres, 2016.

**GRÉGOIRE DE TOURS 2020** : GRÉGOIRE DE TOURS, *La gloire des martyrs* (texte revu et traduit par Luce Pietri), Paris, Les Belles Lettres, 2020.

**GUÉRARD 1857** : GUÉRARD (Benjamin), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, t. II (*Collection des cartulaires de France*, t. IX), Paris, Charles Lahure, 1857.

**HINSCHIUS 1863** : HINSCHIUS (Paul), *Decretales Pseudo-Isidorianae et Capitula Angilramni*, Leipzig, Tauchnitz, 1863.

**LÉON LE GRAND 1964** : LÉON LE GRAND, *Sermons*, Collection Sources chrétiennes, Paris, éd. du Cerf, 4 tomes, 1964-2008.

**MARTIN 1900** : MARTIN (Ernest), *Cartulaire de la ville de Lodève dressé d'après des documents inédits pour servir de preuves à l'histoire de la ville de Lodève, depuis ses origines jusqu'à la Révolution*. Montpellier, Imprimerie Serre et Roumégous, 1900.

**MIGNE** : MIGNE (Jacques-Paul), *Patrologiæ Cursus completus, Series latina*, 221 vol., Paris, Migne, 1844-1855.

**MUNIER 1963** : MUNIER (Charles), *Concilia Galliae, a. 314-a. 506*, Turnhout, 1963.

**MUNIER 1963** : MUNIER (Charles), *Concilia Galliae, a. 511-a. 695*, Turnhout, 1963.

**PÉLICIER 1897** : PÉLICIER (Paul), *Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale de Châlons-sur-Marne par le Chantre Warin*, Paris, 1897.

**P.P.B.** : PROU (Maurice), FONT-RÉAULX (Jacques de), *Pouillés de la province de Bourges*, Paris, Imprimerie nationale, 1962.

**ROUQUETTE 1923** : ROUQUETTE (Julien), *Cartulaire de l'Église de Lodève. Livre vert*, Montpellier, 1923.

**VERLAGUET, RIGAL 1938** : VERLAGUET (P.-A.) et RIGAL (J.-L.), *Cartulaire de l'abbaye de Bonneval en Rouergue – Archives historiques du Rouergue*, XIV, Rodez, 1938.

**Bibliographie sommaire :**

**ABBAL 1852** : ABBAL (Basile-Joseph), *Vie des saints à l'usage du diocèse de Rodez, choisies et revues*, Rodez, Carrère aîné, 1852.

**ALZIEU 1975** : ALZIEU (Gérard), *Un diocèse languedocien : Lodève Saint-Fulcrand. 1000 ans d'histoire et d'archéologie*, Millau, 1975.

**AMÉ 1897** : AMÉ (Émile), *Dictionnaire topographique du département du Cantal*, Paris, 1897.

**ANON s.d.** : ANON, *Dictionnaire des toponymes de France*, Bouffémont, s.d.

**ARNAUD D'AGNEL 1904** : ARNAUD D'AGNEL (abbé G.), « Possessions de Saint-Victor dans le Rouergue », *Annales du Midi*, XVI, Toulouse, 1904, p. 449-467.

**BAILLET 1703** : BAILLET (Adrien), *Les vies des saints et l'histoire des festes de l'année*, t. 4, Paris, 1703 (pagination non continue).

**BALUZE 1713** : BALUZE (Étienne), *Miscellaneorum Liber Sextus [...]*, Paris, Louis Guérin (et autres), 1713.

**BARET 2015** : BARET (Florian), *Les agglomérations « secondaires » gallo-romaines dans le Massif Central : (cités des Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutenes, Cadurques et Lémovices), 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. - V<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, thèse, Université de Clermont-Ferrand, 2015.

**BARTHÉLÉMY 1865** : BARTHÉLÉMY (Anatole de), « Liste des noms de lieux inscrits sur les monnaies mérovingiennes », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 26, 1865, p. 443-464.

**BAUDOIN 2006** : BAUDOIN (Jacques), *Grand livre des saints. Culte et iconographie en Occident*, Nonette, 2006.

**BEAUJARD 1999** : BEAUJARD (Brigitte), « Le culte des saints chez les Arvernes aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles », dans *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Actes des XII<sup>e</sup> Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand (3-6 octobre 1991)*, Aurillac, Imprimerie Gerbert, 1999, p. 5-22.

**BEAUJARD, PRÉVOT 2004** : BEAUJARD (Brigitte), PRÉVOT (Françoise), « Introduction à l'étude des capitales "éphémères" en Gaule (I<sup>er</sup> siècle-début VII<sup>e</sup> siècle) », dans *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive. 25<sup>e</sup> supplément à la Revue archéologique du Centre de la France*, Tours, 2004, p. 17-37.

**BELFORT 1894** : BELFORT (Auguste de), *Description générale des monnaies mérovingiennes par ordre alphabétique des ateliers*, 1894, rééd. anastatique Paris, 1996, 5 vol.

**BERGER 2016** : BERGER (Jean), *Droit, société et parenté en Auvergne médiévale (VI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles). Les écritures de la basilique Saint-Julien de Brioude*, thèse de doctorat de l'Université de Lyon, Université Jean Moulin Lyon III, 2016, 4 vol.

**BERGERET, LÉAL 2015** : BERGERET (Agnès), LÉAL (Émilie) *et alii*, *Lodève, immeuble Barral, groupe cathédral, Rapport Final d'Opération*, Inrap, 2015.

**BERTHOUD, MATRUCHOT 1903** : BERTHOUD (L.), MATRUCHOT (Louis), « Étude historique et étymologique des noms de lieux habités, villes, villages et principaux hameaux, du département de la Côte d'Or, 2, période Gallo-Romaine », *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Saumur-en-Auxois (Côte d'Or)*, 1902-1903, p. 1-238.

**BESSON 1883** : BESSON (Mgr.), *Panegyrique des saints patrons de Lodève*, Montpellier, 1883.

**BOLÒS I MASCLANS, MORAN I O CERINJAUREGUI 1994** : BOLÒS I MASCLANS (Jordi), MORAN I O CERINJAUREGUI (Josep), *Repertori d'antroponims Catalans (R.A.C.)*, t. 1, Barcelone, 1994.

**BONAL 1885** : BONAL (Antoine), *Comté et comtes de Rodez* (Publications de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron), Rodez, Veuve E. Carrère, 1885.

**BONAL, RIGAL 1935 / 1938** : BONAL (Antoine), RIGAL (Jean-Louis), *Histoire des Evêques de Rodez*, t. I / II, Rodez, éd. de la Revue Historique du Rouergue, 1935 / 1938.

**BONY 2010** : BONY (Colette), *Architecture civile privée et topographie urbaine médiévales de Saint-Flour (Cantal)*, Mémoire de Master II (dir. M.-Cl. Marandé), Université de Perpignan, 2010.

**BOSC 1797** : BOSC (Louis Charles Paul), *Mémoires pour servir à l'Histoire du Rouergue*, t. III, Rodez, Devic, 1797.

**BOUDARTCHOUK 1998** : BOUDARTCHOUK (Jean-Luc), *Le Carladez de l'Antiquité au XIII<sup>e</sup> siècle - Terroirs, hommes et pouvoirs*, thèse nouveau régime, Université de Toulouse II - Le Mirail, 1998, 6 vol., sous la direction du professeur Pierre Bonnassie.

**BOUDARTCHOUK 2006** : BOUDARTCHOUK (Jean-Luc), La lettre IV, 15 de Sidoine Apollinaire et la dédicace du baptistère d'Elaphius à Castellum (novembre-décembre 476 ou 477 : l'évêque de Clermont s'est-il rendu à Chastel-sur-Murat ? *Alphonse Vinatié, instituteur et archéologue. Revue de la Haute-Auvergne*, t. 68, 2006, p. 547-568.

**BOUDARTCHOUK 2017** : BOUDARTCHOUK (Jean-Luc), « Fleuret d'Estaing et Flour d'Auvergne », dans *Saint Fleuret d'Estaing, de la « légende » à l'histoire. Sauvegarde du Rouergue*, n° 123-124, 2017, p. 32-44.

**BOUDARTCHOUK 2020** : BOUDARTCHOUK (Jean-Luc), « Le territoire des Eleutètes disparus : le haut pays d'Auvergne ? », dans *Éclats arvernes* 2, Clermont-Ferrand, 2020.

**BOUDARTCHOUK, CABAU à paraître** : BOUDARTCHOUK (Jean-Luc), CABAU (Patrice) « Qu'est-ce que la "Charte de Landeyrat" (Cartulaire de Saint-Flour, charte I) ? », à paraître dans *M.S.A.M.F.*, 2021.

**BOUDET 1895** : BOUDET (Marcellin), « La légende de saint Florus. Additions aux nouveaux Bollandistes », *Annales du Midi*, 1895, 27, p. 257-274.

**Boudet 1897** : BOUDET (Marcellin), *La légende de saint Florus et ses fables (additions aux nouveaux Bollandistes)*, Clermont-Ferrand 1897.

**BOUDET 1899** : BOUDET (Marcellin), *La légende de saint Florus d'après les textes les plus anciens*, Clermont-Ferrand, 1899.

**BOUDET 1900** : BOUDET (Marcellin), *Registres consulaires de Saint-Flour en langue romane, avec résumé français (1376-1405)*, Paris-Riom, 1900.

**BOUDET 1914a** : BOUDET (Marcellin), *Collection inédite de chartes de franchise de Basse-Auvergne, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, 1914.

**BOUDET 1914b** : BOUDET (Marcellin), « Quelques documents peu connus ou méconnus de l'histoire religieuse de la Haute-Auvergne dans le haut Moyen Âge », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 16, 1914, p. 5-44 [I. Saint-Flour et la déesse Vesta, p. 5-8].

**BOUILLET 1841** : BOUILLET (Jean-Baptiste), *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. 2, 1841.

**BOUILLET 1874** : BOUILLET (Jean-Baptiste), *Description archéologique des monuments Celtiques, Gallo-Romains et du Moyen Âge du département du Puy-de-Dôme*, Clermont, 1874.

**BOURRET 1880** : BOURRET (Mgr Joseph-Christian-Ernest), « Dissertation sur l'époque où a vécu et où est mort saint Fleuret », dans *Revue religieuse de Rodez et de Mende*, n° 38, 17 septembre 1880, p. 589-596.

**BOURRET, RICARD, 1903** : BOURRET (Mgr. Joseph-Christian-Ernest), RICARD (Mgr. Joseph François Ernest) « Translation des reliques de saint Fleuret, à Estaing », *Œuvres choisies, mises en ordre et publiées par Mgr E. Ricard. Discours de circonstance*, Rodez, 1903, p. 470-475.

**BOUSQUET 1994** : BOUSQUET (Jacques), *Le Rouergue au premier moyen âge (vers 800 - vers 1250). Les pouvoirs, leurs rapports et leurs domaines*, t. II (*Archives Historiques du Rouergue*, XXV), Rodez, Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, 1994.

**BOUTEROUË 1666** : BOUTEROUË (Claude), *Recherches curieuses des monnoyes de France depuis le commencement de la monarchie*, Paris, 1666.

**BOUYSSOU 1981** : BOUYSSOU (Léonce), « Aux origines de Saint-Flour. Marcellin Boudet et le cartulaire du prieuré », dans *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 48, octobre-décembre 1981, p. 257-275.

**BRANCHE 1652** : BRANCHE (Jacques), *La vie des saints et saintes d'Auvergne et du Velay*, Clermont-Ferrand, 1652.

**BRANCHE 1858** : BRANCHE (Jacques), *La vie des saints et saintes d'Auvergne et du Velay*, nouvelle éd. augmentée, Clermont-Ferrand, 1858, 2 vol.

**BRAÜER 1988** : BRAÜER (G.), « Osteometrie. » in Knussmann R. et al. (éd.), *Anthropologie. Handbuch Der Vergleichenden Biologie des Menschen Zugleich, 4. Auflage des Lehrbuchs des Anthropologie begründet von Martin R., Band I, Wesen und Methoden der Anthropologie*, New York, Stuttgart, Gustav Fischer Verlag, 1988, p. 160-232.

**BRUZEK 1991** : BRUZEK (Jaroslav), *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*. Thèse de doctorat, Museum National d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, inédite, 1991.

**BULTOT-VERLEYSSEN 2014** : BULTOT-VERLEYSSEN (Anne-Marie), « Hagiographie d'Aquitaine (750-1130) », dans *Corpus Christianorum, Hagiographies*, vol. VI, Turnhout, 2014, p. 521-704. [Flour : p. 656-657].

**CALBRIS 2014** : CALBRIS (Maxime), *Étude critique de la documentation archéologique d'Alphonse Vinatié. Apports et limites à la connaissance du peuplement du Néolithique au haut Moyen Âge dans le nord et l'est du Cantal*, Mémoire de Master 2 recherche, Université de Clermont-Ferrand, 2014, 4 vol.

**CALMET 1745 / 1748** : CALMET (Augustin), *Histoire de Lorraine [...]*, 2<sup>e</sup> éd., t. II / III, Nancy, A. Leseure, 1745 / 1748.

**CHABBERT 2017** : CHABBERT (Roland), « Iconographie de saint Fleuret », dans *Saint Fleuret d'Estaing, de la « légende » à l'histoire. Sauvegarde du Rouergue*, n° 123-124, 2017, p. 45-48.

**CHABBERT, MULLIER, PALOBART 2017** : CHABBERT (Roland), MULLIER (Christian), PALOBART (Yves), *Estaing. Ruralité rouergate et Histoire de France*, Toulouse, 2017.

**CHABERT, MARTINEZ 2017** : CHABERT, (Sandra), MARTINEZ (Damien). « Les établissements perchés de l'Auvergne (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) : de nouvelles formes d'habitat groupé », *Gallia*, 2017, *Dossier Agglomérations, vici et castra du Nord de la Gaule entre Antiquité tardive et début du haut Moyen Âge (III<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.)*, 74 (1), p. 289-306.

**CHAMARD 1877** : CHAMARD (François), *Les églises du monde romain, notamment celles des Gaules, pendant les trois premiers siècles*, Paris-Bruxelles, 1877.

**CHAMBON 2000** : CHAMBON (Jean-Pierre), « Un document auvergnat du X<sup>e</sup> siècle passé inaperçu : le testament d'Amblard de Nonette (a. 966). Recherches toponymiques et historiques », *Le Moyen Âge*, t. CVI, 1/2000, p. 63-99.

**CHASSANG 2011** : CHASSANG (Pierre), *Saint-Flour, histoire d'une forteresse, histoire d'une cité des origines au début du XXI<sup>e</sup> siècle*, Brioude, éd. Créer, 2011.

**CHASSAING, JACOTIN 1907** : CHASSAING (Augustin), JACOTIN (Antoine), *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire*, Paris, 1907.

**CHAZELLES 1855** : CHAZELLES (Paul de), « S<sup>t</sup>-Flour », dans *Dictionnaire statistique, ou histoire, description et statistique du département du Cantal par M. Dérivière-du-Châtelet*, vol. III, Aurillac, 1855, p. 297-432.

**CLEUVENOT, HOUËT 1993** : CLEUVENOT (Emmanuel), HOUËT (Francis), « Propositions de nouvelles équations d'estimation de stature applicables pour un sexe indéterminé et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 5, 1993, p. 245-255.

**CRINON, PESCE 2003** : CRINON (Pierre), PESCE (Marcel), « À propos d'un *solidus* inédit : nouvelles recherches sur le monnayage de Thierry I<sup>er</sup> », *Monnaies du haut Moyen Âge. Journées en l'honneur de Monsieur J. Lafaurie. Samedi 4 octobre 2003, Bulletin de la Société française de numismatique*, 58<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 8, octobre 2003, p. 159-164.

**CUBIZOLLES 1999** : CUBIZOLLES (Pierre), « Quel a été le premier centre chrétien du Velay ? », *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Actes des XII<sup>es</sup> Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand (3-6 octobre 1991)*, Aurillac, 1999, p. 23-29.

**DAUZAT 1931** : DAUZAT (Albert), « La toponymie gauloise de l'Auvergne et du Velay », dans *Revue des études anciennes*, t. 33, 1931, p. 357-388.

**DAUZAT 1939** : DAUZAT (Albert), *La Toponymie française*, Paris, 1939.

**DELMAS 1986** : DELMAS (Jean), *Les Saints en Rouergue, enquête sur les pèlerinages et les dévotions populaires*, Rodez, 1986.

**DELMAS 1987** : DELMAS (Jean), *Les Saints en Rouergue, deuxième partie : Vies des saints rouergats et catalogue de l'exposition*, Rodez-Espalion, 1987.

**DELMAS 2017a** : DELMAS (Jean), « La *Legenda* de saint Fleuret (1555) : 12 points de controverse », dans *Saint Fleuret d'Estaing, de la « légende » à l'histoire. Sauvegarde du Rouergue*, n<sup>o</sup> 123-124, 2017, p. 25-31.

**DELMAS 2017b** : DELMAS (Jean), « L'apport des traditions », dans *Saint Fleuret d'Estaing, de la « légende » à l'histoire. Sauvegarde du Rouergue*, n<sup>o</sup> 123-124, 2017, p. 49-53.

**DELMAS 2017c** : DELMAS (Jean), « Sources manuscrites et bibliographie », dans *Saint Fleuret d'Estaing, de la « légende » à l'histoire. Sauvegarde du Rouergue*, n<sup>o</sup> 123-124, 2017, p. 58-63.

**DELORT 1881** : DELORT (Jean-Baptiste), « Une station Gallo-Romaine au faubourg de Saint-Flour », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, t. 1, 1881, p. 152-153 et 181-183.

**DELORT 1891** : DELORT (Jean-Baptiste), *À travers le Cantal et la Lozère, Romans*, 1891.

**DELORT 1901** : DELORT (Jean-Baptiste), *Dix années de fouille en Auvergne et dans la France centrale*, Lyon, 1901.

**DENIFLE 1897** : DENIFLE (Henri), *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de cent ans*, t. I, *Documents relatifs au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1897.

**DEPEYROT 1998** : DEPEYROT (Georges), *Le numéraire mérovingien. L'âge de l'or*, t. III, *Les ateliers centraux*, Wetteren, 1998.

**DESJARDINS 1863** : DESJARDINS (Gustave), « *Évêques de Rodez aux IX<sup>e</sup>, au X<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle, supplément au catalogue publié dans le Gallia Christiana* », *Bibliothèque de l'École des Chartes* [...], 5<sup>e</sup> série, t. IV, Paris, 1863, p. 145-171.

**DE SMEDT 1894** : DE SMEDT (Charles), *Acta sanctorum*, novembre, t. II, *Pars prior*, 1894, p. p. 267-270 [notice sur saint Flour].

**DE SMEDT 1895** : DE SMEDT (Charles), « La légende de saint Florus », *Analecta Bollandiana*, t. XIV, 1895, p. 319-321.

**DESPREZ 2008** : DESPREZ (Vincent), « Un sermon latin “de saint Macaire” sur la persévérance des moines revisité », *Revue Mabillon*, n. s., t. 19 (= t. 80), 2008, p. 51-76.

**DEYDIER 1961** : DEYDIER (Elie), « La fondation du prieuré de Saint-Flour. Circonstances qui ont entouré l’approbation du roi Robert le Pieux (à Saint-Antonin de Rouergue, mars 1031) », *Bulletin historique et scientifique de l’Auvergne*, t. LXXXI, 1961, p. 19-24 (séance du 3 novembre 1960).

**DRAKE BOEHM 2011** : DRAKE BOEHM (Barbara), « Un buste reliquaire du XII<sup>e</sup> siècle récemment découvert à Saint-Flour », dans *Patrimoines en Haute-Auvergne*, 23, 2<sup>e</sup> semestre 2011, p. 39-50.

**DROUOT 1999** : DROUOT (Lucien), *Notes et documents pour servir à l’histoire du Livradois, du Vallorgue et des pays de la vallée de la Dore*, vol. 7, Ambert, 1999.

**DUCHESNE 1907 / 1910 / 1915** : DUCHESNE (Louis), *Fastes épiscopaux de l’ancienne Gaule*, t. I / II / III, Paris, 1907 / 1910 / 1915.

**DUFOUR 1989** : DUFOUR (Jean), *Les évêques d’Albi, de Cahors et de Rodez des origines à la fin du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. du C.T.H.S., 1989.

**DUFRAISSE 1688** : DUFRAISSE (Jean), *L’origine des églises de France prouvée par la succession de ses évêques, avec la Vie de saint Austremoine, premier Apôtre et Primat des Aquitaines*, Paris, 1688.

**DUVAL 2013** : DUVAL (Marc-Yvon), *Saint-Flour, An Mil. Naissance d’une ville dans le sang et les larmes*, s.l., Planities éd., 2013, 408 p.

**DUVAL, MOULIER 2017** : DUVAL (Marc-Yvon), MOULIER (Pierre), *Saint Mary. Aux sources du christianisme en Haute-Auvergne*, *Patrimoines en Haute-Auvergne*, 34, Saint-Flour, 2017, 208 p.

**DU SAUSSAY 1637** : DU SAUSSAY (André), *Martyrologium Gallicanum, [Pars II]*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1637, p. 1139 [*Supplementum*, notice sur saint Fleuret].

**DU SOLLIER 1719** : DU SOLLIER (Jean-Baptiste), *Acta Sanctorum*, juillet, t. I, 1719, p. 42-46 [notice sur saint Fleuret].

**ESPAGNE 1995** : ESPAGNE (Jean-Pierre), « Heurs et malheurs des remparts de Saint-Flour », *Archéologie et histoire dans l’arrondissement de Saint-Flour, Revue de la Haute-Auvergne*, t. 57, juillet-décembre 1995, p. 382-396.

**EVIN, RILLOT 2005** : EVIN (Jacques), RILLOT (Jacques), « La datation des reliques par le Carbone 14 », *Le Carbone 14 et ses apports à l’archéologie. Dossiers d’Archéologie*, n° 306, décembre 2005, p. 54-59.

**FAU 1990** : FAU (Jean-Claude), *Rouergue roman*, 3<sup>e</sup> éd., La Pierre-Qui-Vire, éd. Zodiaque, 1990.

**FERDIERE 2004** : FERDIERE (Alain), dir., *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l’Antiquité tardive*. 25<sup>e</sup> supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, Tours, 2004.

**FERDIERE, ODE 2004** : FERDIERE (Alain), ODE (Benoît), « Genèse, transformation et effacement de Javols/Anderitum », *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l’Antiquité tardive*. 25<sup>e</sup> supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, Tours, 2004, p. 207-217.

**FERRARI 1625** : FERRARI (Filippo), *Catalogus generalis Sanctorum qui in Martyrologio Romano non sunt [...]*, Venise, *Joannes Guerilius*, 1625.

**FÉVRIER, BARRAL 1989** : FÉVRIER (Paul-Albert), BARRAL Y ALTET (Xavier), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle*, VII, *Province ecclésiastique de Narbonne (Narbonensis Prima)*, Paris, 1989.

**FOUILHERON 1966** : FOUILHERON (Joël), *La cathédrale de Saint-Flour*, Paris, N.E.L., 1966.

**FOUILHERON 2002a** : FOUILHERON (Joël) et alii, *La cathédrale Saint-Pierre de Saint-Flour*, Paris, l’Inventaire, 2002.

**FOUILHERON 2002b** : FOUILHERON (Joël), « Culte et images d’un saint fondateur. Odilon de Mercœur et les origines de Saint-Flour », *Odilon de Mercœur, l’Auvergne et Cluny. La « Paix de Dieu » et l’Europe de l’An Mil. Actes du colloque de Lavoûte-Chilhac des 10, 11 et 12 mai 2000*, Nonette, 2002, p. 221-262.

**FOURNIER 1962** : FOURNIER (Gabriel), *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, 1962.

**FOURNIER 1970** : FOURNIER (Pierre-François), « Clermont-Ferrand au VI<sup>e</sup> siècle. Recherches sur la topographie de la ville », dans *Bibliothèque de l’École des Chartes*, t. CXXVIII (1970), p. 273-344.

**FOURNIER 1979** : FOURNIER (Pierre-François), « Recherches sur l’histoire de l’Auvergne. Saint Austremoine, premier évêque de Clermont, son épiscopat, ses reliques, ses légendes », *Bulletin historique et scientifique de l’Auvergne*, t. LXXXIX (1979), p. 417-471.

**FRAMOND 2002** : FRAMOND (Martin de), « Les Mercœur », *Odilon de Mercœur, l’Auvergne et Cluny. La « Paix de Dieu » et l’Europe de l’An Mil* (Actes du colloque de Lavoûte-Chilhac des 10, 11 et 12 mai 2000), Nonette, 2002, p. 83-116.

**FROIDEVEAUX 1929** : FROIDEVEAUX (Léon-Marie), « Le Symbole de saint Grégoire le Thaumaturge », dans *Recherches de science religieuse*, t. 19, 1929, p. 193-247.

**GARCIA, SCHNEIDER 1998** : GARCIA (Dominique), SCHNEIDER (Laurent), *Carte archéologique de la Gaule*, 34/1, *Lodévois*, Paris, 1998.

**GARCIA MAC GAW 2008** : GARCIA MAC GAW (Carlos), *Le problème du baptême dans le schisme donatiste*, Bordeaux, 2008.

**GAUGE 2006** : GAUGE (Valérie), « Évêques gaulois à l'épreuve de l'exil aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles », dans *Exil et relégation. Les tribulations du sage et du saint durant l'Antiquité romaine et chrétienne (I<sup>er</sup>-VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Paris, 2006, p. 309-349.

**GINISTY 1984** : GINISTY (Albert), *Estaing, aspects du passé*, Rodez, 2<sup>e</sup> éd., 1984.

**GRIFFE 1966** : GRIFFE (Élie), *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, II, *L'Église des Gaules au V<sup>e</sup> siècle. L'Église et les barbares, la hiérarchie ecclésiastique*, Paris, 1966.

**GRUAT et alii 2014** : GRUAT (Philippe) et coll., « Résultats du diagnostic du contournement routier d'Espalion (Phase 1) : traversée du Lot entre la RD 920 et la RD 556 », *Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 27, 2014, p. 16-86.

**GRUAT, PAILLER, SCHAAD 2011** : GRUAT (Philippe), PAILLER (Jean-Marie), SCHAAD (Daniel), *Les Rutènes, du peuple à la cité (colloque de Rodez et Millau, 15-17 novembre 2007)*, *Aquitania*, Supplément 25, 2011.

**GRUAT, MALIGE, VIDAL 2011** : GRUAT (Philippe), MALIGE (Guylène), VIDAL (Michel), A.S.P.A.A., *Carte Archéologique de la Gaule. L'Aveyron 12*, Paris, 2011.

**HAMLIN 2000** : HAMLIN (Frank R.), *Toponymie de l'Hérault. Dictionnaire topographique et étymologique*, Millau/Montpellier, 2000.

**HEFELE, LECLERCQ 1908** : HEFELE (Carl Joseph), LECLERCQ (Henri), *Histoire des conciles d'après les documents originaux [...]*, t. II (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties), Paris, 1908.

**HOURLIER 1964** : HOURLIER (Dom Jacques) *Saint Odilon abbé de Cluny*, Louvain, 1964.

**JAFFÉ 1885 / 1888** : JAFFÉ (Philipp), *Regesta pontificum Romanorum, ab condita Ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII*, 2<sup>e</sup> éd., t. I / II, Leipzig, Veit et Comp., 1885 / 1888.

**KAJANTO 1965** : KAJANTO (Iiro), *The Latin Cognomina*, Helsinki-Helsingfors, Keskurkirjapaino, 1965.

**KRUSCH 1885 (1969)** : KRUSCH (Bruno), *Scriptorum rerum Merovingicarum tomus I. pars II. (Monumenta Germaniae Historica)*, Hanovre, Hahn, 1885 (nouvelle éd., 1969).

**KRUSCH 1896** : KRUSCH (Bruno), *Scriptorum rerum Merovingicarum tomus III. (Monumenta Germaniae Historica)*, Hanovre, Hahn, 1896.

**LABBE 1657** : LABBE (Philippe), *Novæ Bibliothecæ Manuscriptorum Librorum Tomus secundus : Rerum Aquitanicarum, præsertim Bituricensium, uberrima Collectio [...]*, Paris, Sébastien Cramoisy et Gabriel Cramoisy, 1657.

**LAFaurie 1997** : LAFaurie (Jean), « Monnaies frappées en Gaule à l'époque de Clovis », dans *Clovis. Histoire et mémoire. Actes du colloque international d'histoire de Reims des 19-25 septembre 1996*, [M. ROUCHE dir.], vol. 1, Paris, 1997, p. 769-802.

**LAURANSON-ROSAZ 1987** : LAURANSON-ROSAZ (Christian), *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. La fin du monde antique ?*, Le Puy, 1987.

**LAURANSON-ROSAZ 2002** : LAURANSON-ROSAZ (Christian), « Guerre ou Paix dans le Midi de l'Auvergne au temps d'Odilon de Mercœur ? (v. 980-1050) », dans *Odilon de Mercœur, l'Auvergne et Cluny. La « Paix de Dieu » et l'Europe de l'An Mil. Actes du colloque de Lavoûte-Chilhac des 10, 11 et 12 mai 2000*, Nonette, 2002, p. 11-31.

**LE BLANT 1886** : LE BLANT (Edmond), *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, 1886.

**LECLAIRE, LECLAIRE, DAMOISEAU 2018** : LECLAIRE (André), LECLAIRE (Marianne), DAMOISEAU (Bernadette), *Tombs rupestres du Sud-Aveyron*, Société Archéologique du Rougier et des Avant-Causses, Saint-Affrique, 2018.

**LEMAÎTRE 1995** : LEMAÎTRE (Jean-Loup), avec la collaboration de DELMAS (Jean-Loup), *Les obituaires du chapitre cathédral de Rodez*, Pierre Marot et Jean Favier (dir.) (Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, diffusion de Bocard, 1995 ; in-8°, VII-247 pages [*Recueil des historiens de la France, Obituaires*, série in-8°, 3]).

**LEMAÎTRE 2009** : LEMAÎTRE (Jean-Loup), « Deux nouveaux obituaires du diocèse de Saint-Flour », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 74, octobre-décembre 2009, p. 356-374.

**Lodève 1998** : *Lodève cité historique. 10 ans de recherches archéologiques*, Musée de Lodève, 27 mars-17 mai 1998, Toulouse, 1998.

**LOVEJOY, MEINDL, LOVEJOY, PRYSBECK, MENSFORTH 1985** : LOVEJOY (C.-O.), MEINDL (R.-S.), PRYSBECK (T.-R.), MENSFORTH (R.-P.), « Chronological metamorphosis of the auricular surface of the ilium : a new method for the determination of adult skeletal age at death », *American Journal of Physical Anthropology*, 68, 15-28, 1985.

**MAASSEN 1870** : MAASSEN (Friedrich) 1870, *Geschichte der Quellen und der Literatur des canonischen Rechts im Abendlande bis zum Ausgange des Mittelalters*, t. I, Gratz, 1870.

**MABILLON 1707** : MABILLON (Jean), *Annales Ordinis S. Benedicti [...], Tomus quartus*, Paris, Charles Robustel, 1707.

**MABILLON 1709** : MABILLON (Jean), *De Re Diplomatica Libri VI. [...], 2<sup>e</sup> éd.*, Paris, Charles Robustel, 1709.

**MAISONABE 1893** : MAISONABE (Noël), « Ruthena Christiana sive Series et Historia Episcoporum Ruthensium », *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, t. XIV (1887-1893), Rodez, 1893, p. 331-442, 443-447.

**MAQUET 2002** : MAQUET (Arlette), « Cluny et l'Auvergne, Odilon de Mercœur, l'Auvergne et Cluny », dans *La « Paix de Dieu » et l'Europe de l'An Mil. Actes du colloque de Lavoûte-Chilhac des 10, 11 et 12 mai 2000*, Nonette, 2002, p. 291-311.

**MAREAU, CAUVY, CASTANIER 2015** : MAREAU (Gérard), CAUVY (Maurice), CASTANIER (Blandine), *Lodève. L'antique Luteva*, Lodève, 2015.

**MARTÈNE, DURAND 1717** : MARTÈNE (Edmond), DURAND (Ursin), *Thesaurus novus anecdotorum [...]*, t. I, Paris, Florentin Delaulne (et autres), 1717.

**MARTIN 1900** : MARTIN (Ernest), *Histoire de la ville de Lodève, depuis ses origines jusqu'à la Révolution*, 2 t., Montpellier, 1900.

**MARTINEZ 2017** : MARTINEZ (Damien), *De la cité Arverne au diocèse de Clermont : Topographie ecclésiastique, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) : une approche archéologique*, thèse pour l'obtention du grade de Docteur à l'Université Clermont Auvergne (discipline Histoire de l'Art et Archéologie), présentée et soutenue publiquement le 3 mars 2017.

**MASSET 1982** : MASSET (Claude), *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, Thèse, Université de Paris I, inédit, 1982.

**MATHARAN 1877** : MATHARAN (Maurice-M.), *Les traditions chrétiennes sur saint Georges premier évêque du Velay, ou recueil de documents authentiques sur l'apostolat de ce saint évêque suivi d'un Mémoire sur les reliques de saint Georges et de saint Hilaire*, Le Puy, 1877.

**MATHISEN 1997** : MATHISEN (Ralph), « The "Second Council of Arles" and the Spirit of Compilation and Codification in Late Roman Gaul », *Journal of Early Christian Studies* 5 (1997), p. 511-554.

**MEREL-BRANDENBURG 2018** : MEREL-BRANDENBURG (Anne-Bénédictine) (dir.), *Le baptistère Saint-Jean au sein du groupe épiscopal du Puy-en-Velay*, Turnhout, 2018.

**MIQUEL 1981** : MIQUEL (Jacques), *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Âge et l'organisation de la défense*, Rodez, 2 vol., 1981.

**MIQUEL 1982** : MIQUEL (Jacques), *Châteaux et lieux fortifiés du Rouergue*, Rodez, 1982.

**MOSNIER 1900** : MOSNIER (abbé Sébastien-M.), *Les Saints d'Auvergne, histoire de tous les personnages de cette province honorés par l'Église d'un culte public*, 2 vol., Paris, 1900.

**MOULIER 2017** : MOULIER (Pierre), *Croix de la Haute-Auvergne*, Lascelles, éd. La Flandonnière, 2017.

**MULLIER 2017a** : MULLIER (Christian), « La *Legenda* de la vie de saint Fleuret », texte latin traduit et annoté par Christian Mullier, dans *Saint Fleuret d'Estaing, de la « légende » à l'histoire. Sauvegarde du Rouergue*, n° 123-124, 2017, p. 6-12.

**MULLIER 2017b** : MULLIER (Christian), « Commentaire de Du Sollier sur saint Fleuret, sa vie et son culte (Acta Sanctorum 1719) », dans *Saint Fleuret d'Estaing, de la « légende » à l'histoire. Sauvegarde du Rouergue*, n° 123-124, 2017, p.13-24.

**MULLIER 2017c** : MULLIER (Christian), *Estaing, Aveyron. Saint Fleuret et son culte, par Jean-Baptiste du Sollier (Sollerius) dans les Acta Sanctorum. Traduction, annotations et commentaires*, juillet 2017. Document Service de la connaissance et du patrimoine. Direction de la culture et du patrimoine, site de Toulouse, 49 p.

**MURAIL, BRUZEK, HOUËT, CUNHA 2005** : MURAIL (P.), BRUZEK (J.), HOUËT (F.), CUNHA (E.), « DSP : A Tool for Probabilistic Sex Diagnosis Using Worldwilde Variability in Hip Bone Measurements », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., t. 17, 3-4, 167-176, 2005.

**MURAT 2007** : MURAT (Laurence), *L'église Saint-Fleuret d'Estaing*, Document final de synthèse, Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, Hadès, 2007.

**MURAT 2009** : MURAT (Laurence), *Église Saint-Fleuret d'Estaing*, Document final de synthèse, Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, Hadès, 2009.

**NARASAWA 2015** : NARASAWA (Yumi), *Les autels chrétiens du sud de la Gaule (V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 27, Turnhout, 2015.

**Novitius 1721** : *Novitius, seu Dictionarium Latino-Gallicum, Schreveliana methodo digestum, ou Dictionnaire latin-françois suivant la méthode de Schrevelius [...]*, Paris, Ch. Huguier, 1721.

**OLIVIER 1960** : OLIVIER (Georges), *Pratique anthropologique*, Paris, éd. Vigot Frères, 1960.

**ORDEIG I MATA 1999** : ORDEIG I MATA (Ramon), *Catalunya carolingia*, vol. IV, *Els comtats d'Osona i Manresa*, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 1999, 3 tomes.

**OWINGS-WEBB, SUCHÉY 1985** : OWINGS-WEBB (P.-A.), SUCHÉY (J.-M.), « Epiphyseal Union of Anterior Iliac Crest and Medial Clavicle in a Modern Multiracial Sample of American Males and Females », *American Journal of Physical Anthropology*, 68, 1985, p. 457-466.

**PALFI 1997** : PALFI (György), « Maladies dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Paléopathologie comparée des anciens Gallo-Romains et Hongrois », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n° 9 : 78, 1997.

**PARENT 2003** : PARENT (Daniel) *et alii*, *Saint-Flour, Cantal – La Halle aux blés. Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, 2003.

**PARENT 2016** : PARENT (Daniel) *et alii*, *Saint-Flour, Cantal – Place d'Armes. Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap, 2016.

**PELOUX 2016** : PELOUX (Fernand), *Les premiers évêques du Languedoc. Construction et déconstruction d'une mémoire hagiographique au Moyen Âge*, thèse, Université de Toulouse-Jean-Jaurès, sous la direction d'Hélène Débax, 2016, 3 vol.

**PELOUX 2017** : PELOUX (Fernand), « Hagiographie et création de diocèses dans le Midi de la France à la fin du Moyen Âge », *Les nouveaux territoires diocésains de l'époque médiévale à nos jours* (Actes du colloque de Saint-Flour, 15-16 juin 2017), à paraître.

**PERTZ 1848** : PERTZ (Georg Heinrich), *Scriptorum tomus VIII. (Monumenta Germaniae Historica)*, Hanovre, Hahn, 1848.

**PICARD 1988** : PICARD (Jean-Charles), *Le souvenir des évêques. Sépultures, listes épiscopales et culte des évêques en Italie du Nord des origines au X<sup>e</sup> siècle*, Rome, 1988.

**PIETRI, HEIJMANS 2013** : PIETRI (Luce), HEIJMANS (Marc) (dir.), *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire, 4, Prosopographie de la Gaule chrétienne (314-614)*, 2 vol., Paris, 2013.

**PLANTEVIT DE LA PAUSE 1634** : PLANTEVIT DE LA PAUSE (Jean de), *Chronologia Praesulum Lodovensium*, s.l., 1634.

**PONTAL 1989** : PONTAL (Odette), *Histoire des conciles mérovingiens*, Paris, 1989.

**POUJOL 2015** : POUJOL (Jean), *Le Rouergue aux temps mérovingiens*, Carnets d'histoire et d'archéologie, Saint-Affrique, 2015.

**POUJOL 2013** : POUJOL (Jean), *Deux sites castraux carolingiens du Sud-Aveyron (Montaigut et Duris)*, Carnets d'histoire et d'archéologie, Saint-Affrique, 2013.

**PRÉVÔT 1999** : PRÉVÔT (Françoise), « Sidoine Apollinaire et l'Auvergne », *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Actes des XII<sup>e</sup> Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand (3-6 octobre 1991)*, Aurillac, 1999, p. 63-80.

**PRÉVÔT, BARRAL Y ALTET 1989** : PRÉVÔT (Françoise), BARRAL Y ALTET (Xavier), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, VI, Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima)*, Paris, 1989.

**PRÉVÔT, GAUGE 2008** : PRÉVÔT (Françoise), GAUGE (Valérie), « Évêques gaulois à l'épreuve de l'exil aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, Exil et relégation. Les tribulations du sage et du saint durant l'Antiquité romaine et chrétienne (I<sup>er</sup>-VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) », Paris, 2008, p. 309-349.

**PRÉVÔT, GAILLARD, GAUTHIER 2014** : PRÉVÔT (Françoise), GAILLARD (Michèle), GAUTHIER (Nancy), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, XVI, 40 ans d'enquête, 1, Images nouvelles des villes de la Gaule*, Paris, 2014.

**PRÉVÔT, GAILLARD, GAUTHIER 2014** : PRÉVÔT (Françoise), GAILLARD (Michèle), GAUTHIER (Nancy), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, XVI, 40 ans d'enquête, 2, Christianisation et espace urbain. Atlas, tableaux, index*, Paris, 2014.

**PROU 1892** : PROU (Maurice), *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale : les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892.

**PROVOST, VALLAT 1996** : PROVOST (Michel) et VALLAT (Pierre), *Carte Archéologique de la Gaule - Cantal 15*, Paris, 1996.

**PROVOST, JOUANNET 1994** : PROVOST (Michel) et JOUANNET (Christine), *Carte Archéologique de la Gaule 63/1 et 63/2, Clermont-Ferrand et le Puy-de-Dôme*, Paris, 1994.

**REDON 1970** : REDON (Alfred), « Le sarcophage de saint Just jadis à l'église de Saint-Alyre d'après le dessin de Louis Chaduc », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. LXXXIV, n° 626, 1970, p. 309-312, pl. h.t.

**RÉSIE 1855** : RÉSIE (comte de), *Histoire de l'Église d'Auvergne*, t. I (250-600), Clermont-Ferrand, 1855.

**RIGAUDIÈRE 1982** : RIGAUDIÈRE (Albert), *Saint-Flour ville d'Auvergne au Bas Moyen Âge. Études d'histoire administrative et financière*, Paris, 1982, 2 t.

**RIPLEY KER 1983** : RIPLEY KER (Neil), *Medieval Manuscripts in British Libraries : Lampeter-Oxford*, Oxford, 1983, 770 p.

**ROBERT 1874** : ROBERT (Ulysse), *Étude sur les actes du pape Calixte II*, Paris, Victor Palmé, 1874.

**ROSEROT 1924** : ROSEROT (Alphonse), *Dictionnaire du département de la Côte d'Or*, Paris, 1924.

**ROUCHE 1979** : ROUCHE (Michel), *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes, 418-781. Naissance d'une région*, Paris, Librairie Jean Touzot, 1979.

**RR. PP. 1954** : RR. PP. (Bénédictins de Paris, Baudot et Chaussin, O. S. B.), *Vies des Saints et des Bienheureux*, t. 11 : « Novembre, selon l'ordre du Calendrier avec l'historique des Fêtes », Letouzey et Ané, Paris (1954) [p. 128-130].

**SALTET 1910** : SALTET (Louis), « Une légende théologique. Étude critique sur la vie de saint Fleuret d'Estaing », *Bulletin de littérature ecclésiastique*, Toulouse, Institut catholique, série 4, vol. 2, 1910, p. 435-444.

**SAND 1676** : SAND (Christoph), *Nucleus Historiæ Ecclesiasticæ exhibitus in historia arianorum, tribus libris comprehensa : Quibus præfixus est Tractatus de Veteribus Scriptoribus Ecclesiasticis*, 2<sup>e</sup> éd., Cologne, Apud Joannem Nicolai, 1676.

**SAPIN 2014** : SAPIN (Christian), *Les cryptes en France*, Paris, 2014, 319 p.

**SAVARON 1662** : SAVARON (Jean), *Les origines de la ville de Clairmont par feu Monsieur le Président Savaron, augmentées... par Pierre Durand*, Paris, 1662.

**SBARDELLA 2011** : SBARDELLA (Francesca), « Secrets de clôture : reliques et production de puissance sacrale (France et Italie contemporaine) », *Revue de l'histoire des religions*, 2, 2011.

**SBARDELLA 2013** : SBARDELLA (Francesca), « La fabrique des reliques. Manipulations et production de sacré dans la clôture », *Conserveries mémorielles*, 14, 2013.

**SCHEUER, BLACK 2004** : SCHEUER (Louise), BLACK (Sue), *The Juvenile Skeleton*, San Diego, Elsevier, Academic Press, 2004.

**SCHMITT 2002** : SCHMITT (A.), « Estimation de l'âge au décès des sujets adultes à partir du squelette : des raisons d'espérer », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 14 (1-2), 2002.

**SCHMITT 2005** : SCHMITT (A.), « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelviennne iliaque », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, 17, 1-2, 1-13, 2005.

**SCHULZE 1933** : SCHULZE (Wilhelm), *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1933.

**SERVIÈRES 1872** : SERVIÈRES (Louis), *Les saints du Rouergue. Origines païennes et chrétiennes. Histoire religieuse jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle et notices biographiques sur tous les saints du Rouergue*, Rodez, 1872.

**SERVIÈRES 1880** : SERVIÈRES (Louis), *Saint Fleuret évêque de Clermont et patron d'Estaing*, Rodez, 1880.

**SOLIN, SALOMIES 1994** : SOLIN (Heikki), SALOMIES (Olli), *Repertorium nominum, gentilium et cognominum Latinorum*, Olms, 1994.

**SURREL DE SAINT JULIEN 1898** : SURREL DE SAINT JULIEN (Henri de), « Les évêques de Clermont, les Abbés des monastères et la collation des Bénéfices de ce diocèse, d'après les *Schedae* inédites du Vatican », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 1898, p. 223-380.

**TARDIEU 1877** : TARDIEU (Ambroise), *Grand Dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*, Moulins, 1877.

**TEILHARD DE CHARDIN 1896** : TEILHARD DE CHARDIN (Emmanuel), « Marcellin Boudet, La légende de saint Florus d'après les textes les plus anciens », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1896, t. 57, p. 225-228.

**TEYSSOT 2010** : TEYSSOT (Josiane), « Saint-Flour médiéval d'après le cadastre de 1809 », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 72, octobre-décembre 2010, p. 441-451.

**TOUZERY 1920** : TOUZERY (Joseph), « Histoire des Ruthènes (Suite) », *Revue Historique du Rouergue*, 7<sup>e</sup> année, n° 9 (15 septembre 1920), Rodez, 1920, p. 97-100.

**TRÉMOLET DE VILLERS 1998** : TRÉMOLET DE VILLERS (Anne), *Églises romanes oubliées du Gévaudan*, Montpellier, 1998.

**TREMENT *et alii* 2007** : TREMENT (Frédéric), CHAMBON (Jean-Pierre), GUICHARD (Vincent), LALLEMAND (David), « Le territoire des Arvernes : limites de cité, tropismes et centralité », *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*, Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'association française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003 – Thème régional), Lattes, 2007, p. 99-110.

**VIC, VAISSÈTE 1733** : VIC (Claude de), VAISSÈTE (Joseph), *Histoire générale de Languedoc [...]*, t. II, Paris, Jacques Vincent, 1733.

**VICARD 1999** : VICARD (Tommy), *Saint-Flour. Quartier des Agials, Le Collège (15, Cantal). Rapport de l'opération préventive de fouille archéologique n° 99/108*, A.F.A.N., Clermont-Ferrand, 1999.

**VIGIER 1635** : VIGIER (Géraud), *Histoire Parænetique des trois Saints protecteurs du haut Auvergne, avec quelques Remarques sur l'Histoire Ecclésiastique de la Province [...]*, Paris, C. Sonnius, 1635. In-8°, pièces liminaires, 798 pages, table et privilège, portrait gravé par Jaspar Isac.

**VINATIÉ, MAIGNE 1999** : VINATIÉ (Alphonse), MAIGNE (André), « Le vicus de Bel-Air-La Gare (commune de Saint-Flour) », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 61, juillet-septembre 1999, p. 321-346.

**VINCHES 1952** : VINCHES (chanoine E.), *Survie de saint Fleuret patron d'Estaing et notice sur Estaing*, Albi, 1952.

**WAITZ 1841** : WAITZ (Georg), « Gesta episcoporum Viridunensium », *Scriptorum tomus IV. (Monumenta Germaniae Historica)*, Hanovre, Hahn, 1841.

**WIEDERHOLD 1913** : WIEDERHOLD (Wilhelm), *Papsturkunden in Frankreich. VII. Gascogne, Guienne und Languedoc (Nachrichten von der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philologisch-historische Klasse aus dem Jahre 1913)*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1913.



## MONT-DE-MARSAN AUX XII<sup>E</sup>, XIII<sup>E</sup> ET XIV<sup>E</sup> SIÈCLES. L'ARCHITECTURE CIVILE D'UN BOURG CASTRAL LANDAIS

par Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP\*

Il est inutile de chercher dans les ouvrages traitant de l'habitat médiéval en France une allusion à Mont-de-Marsan. L'omission est aussi injuste que compréhensible.

Injuste, car le corpus des demeures du Moyen Âge central conservées à Mont-de-Marsan, loin d'être négligeable, consiste en une quinzaine d'individus, dont la majorité appartient à un horizon « roman »<sup>1</sup>. Or, il est exceptionnel en ce qu'il constitue, au sud de la Garonne, le seul ensemble cohérent d'édifices dont l'état de conservation permet d'étudier et d'identifier, ou au moins d'approcher, les principales caractéristiques constructives, fonctionnelles et formelles de l'architecture domestique urbaine, en particulier pour la fin du XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Une telle situation, pour la même époque, ne se rencontre en Aquitaine que dans les vallées de la Garonne, à La Réole, et surtout de la Dordogne, à Saint-Émilion ou, plus à l'ouest, à Périgueux. Enfin ce corpus est très remarquable par les expressions formelles adoptées, qui n'ont pas de semblables, en un temps où il est vrai que chaque terroir avait une personnalité architecturale propre, irréductible à des profils régionaux.

Le silence observable dans la littérature nationale, voire régionale, n'en est pas moins explicable au regard du petit nombre de recherches approfondies conduites sur cette architecture. Les études consacrées aux demeures de la ville sont peu nombreuses, et les supports retenus pour faire connaître les principaux résultats déjà acquis – qui sont pourtant consistants – ont eu un faible rayonnement, qui n'a pas dépassé l'orbe de la ville ou du département<sup>2</sup>. À cet égard, on ne peut que regretter le peu de place accordé à l'architecture civile dans l'*Atlas historique* édité en 1982, publication d'envergure, dans une collection nationale ; il a néanmoins fourni une première cartographie des demeures médiévales, appréciable bien qu'elle soit incomplète<sup>3</sup>.

C'est à cette carence que tente de remédier la présente publication, qui complète les pages heureusement insérées dans le nouvel *Atlas historique de Mont-de-Marsan* récemment publié, lequel n'a pas fait l'impasse sur le cadre bâti et ses composantes<sup>4</sup>. L'ambition de donner un premier panorama des connaissances sur l'habitat médiéval de Mont-de-Marsan se doit cependant de rester modeste au vu de l'état de l'art. Elle ne peut s'appuyer que sur de rares monographies et quelques fouilles, mais sur aucune entreprise de recensement systématique, telle celle menée dans le cadre d'un PCR ou d'une enquête d'inventaire. Pour autant, la prise en compte de toutes les informations déjà publiées ou recueillies auprès des pionniers de l'étude du site, ainsi que les visites attentives des édifices les mieux conservés, autorisent à fonder cet aperçu sur des bases solides. Il tirera d'ailleurs profit des études menées, ou en cours, sur d'autres sites, tels La Réole,

---

\* Communication présentée le 7 novembre 2017, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2018-2017 », p. 321-322.

1. Par convention, on entend ici par « roman », un moment particulier du paysage architectural, caractérisé par un ensemble de pratiques constructives et un vocabulaire architectural, le tout relevant d'une esthétique et d'un horizon technique antérieurs à l'adoption des pratiques et de l'esthétique « gothiques » ; en première approche, il recouvrirait à Mont-de-Marsan le XII<sup>e</sup> siècle et au moins la première moitié du XIII<sup>e</sup>.

2. On citera en premier lieu le catalogue d'exposition *Mont-de-Marsan* 1984 : ses p. 14 à 20 traitent de l'architecture civile.

3. MARQUETTE 1982. Celle fournie par l'architecte Claire Desqueyroux dans le cadre des annexes du Plan local d'urbanisme (PLU), n'a pas apporté plus d'éléments (DESQUEYROUX 2012, pl. 2).

4. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, p. 137-146 : « Diverses manières d'habiter : maisons de pierre, maisons de bois et de terre ».

Saint-Émilion, Saint-Macaire, Sauveterre-de-Béarn et, plus généralement, sur un grand Sud-Ouest. Enfin, l'entreprise eût été impossible sans l'aide généreuse reçue à l'occasion de plusieurs visites approfondies de la ville et des travaux préparatoires à la publication du nouvel *Atlas historiques*, menés en équipe<sup>5</sup>.

Passé ce constat, un rapide état des connaissances sur l'histoire de la ville, puis sur son architecture civile – comportant plusieurs monographies –, introduira à une gerbe d'observations présentant une première synthèse sur l'habitat médiéval de Mont-de-Marsan antérieur à la guerre de Cent ans.

### Mont-de-Marsan du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle

Si l'on excepte quelques articles, dont celui de Pierre Tucoc-Chala<sup>6</sup>, qui proposa il y a un demi-siècle un panorama politique et social de la ville, mais limité à la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et envisageant essentiellement les aspects économiques et juridiques, l'histoire de Mont-de-Marsan au Moyen Âge avait peu bénéficié d'études approfondies. La première vue d'ensemble sur l'histoire médiévale de la préfecture des Landes parut en 1982 seulement, sous la plume de Jean-Bernard Marquette, dans la collection des *Atlas historiques des villes de France*<sup>7</sup> : pour brève qu'elle fût, la synthèse était bienvenue, car elle mettait en synergie les faits historiques et le développement de la ville, en proposant une première hypothèse sur le processus de constitution du tissu urbain et des enceintes.

Tout récemment, l'ouvrage a été remis sur le métier et deux très importantes contributions éclairent maintenant avec précision et complétude les étapes de la vie de Mont-de-Marsan durant le Moyen Âge. La première est la thèse de doctorat de Jeanne-Marie Fritz<sup>8</sup>, la seconde une nouvelle version de l'*Atlas historique*, sous la direction d'Anne Berdoy, à laquelle nous ferons de fréquentes références<sup>9</sup>. Elles attestent du progrès fait dans l'exploitation des sources depuis quatre décennies et du souci de prendre en compte la longue durée, et donc les étapes préalables à la fondation du bourg castral, puis ses circonstances ; enfin, l'Atlas s'est aussi attaché à éclairer la genèse de l'agglomération en prenant en compte les apports des approches morphologiques.

C'est à Pierre, vicomte de Marsan et comte de Bigorre, qu'est attribuée la fondation d'un bourg castral sur le site de la confluence de la Douze et du Midou, où il possédait vraisemblablement déjà un château. L'acte intervint après de longues négociations avec l'abbaye de Saint-Sever, qui durèrent de 1133 à 1141 : il fallait obtenir absolument son accord, vu qu'elle était co-seigneur de la paroisse de Saint-Pierre-du-Mont, dont relevait le territoire de la future agglomération. Les circonstances de ce projet sont à replacer dans le vaste mouvement de fondations de sauvetés, castelnaux et bourgs castraux<sup>10</sup>, précurseur de celui des bastides : il s'agissait de regrouper des populations éparses dans plusieurs paroisses, pour créer un noyau plus dense, source de pouvoir et de rentrées financières. Pour qu'elle soit attractive, il fallait pourvoir la fondation de coutumes assurant aux arrivants la liberté et la garantie d'un certain nombre de droits. Le vicomte espérait ainsi créer un pôle équilibrant le *castrum* de Saint-Sever, en pleine expansion depuis les premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Les coutumes ne sont connues que par des attestations du début du XIV<sup>e</sup> siècle, mais il est assuré que Pierre de Marsan en accorda d'emblée. Un maire de la ville est attesté en 1259 et en 1273 Gaston VII Moncade accorda une *mayretat*, avec maire, jurats et sceau<sup>12</sup>.

Le site était bien choisi, plus favorable que celui de Roquefort-de-Marsan, fondé par le père du vicomte Pierre en 1108. Au débouché des grandes Landes qui s'étendaient au nord, le futur bourg de Mont-de-Marsan devait profiter d'une rivière navigable (la Midouze, issue de la jonction du Midou et de la Douze) : elle allait permettre l'exportation des produits des Landes et plus encore des riches terres orientales du Bas Armagnac. Sa position lui assurait aussi un accès facile au prospère bassin de l'Adour. Il est indéniable que, outre l'attractivité des dispositions juridiques prises,

5. Ce nous est un agréable devoir de remercier ici chaleureusement Anne Berdoy, Jeanne-Marie Fritz, Francis Lafargue, David Le Boulanger et Gilles Séraphin pour leurs aides multiples, sans lesquelles cette étude n'aurait pu être menée à bout.

6. Pierre TUCOC-CHALA, « Gaston Fébus et Mont-de-Marsan », *Bulletin de la Société de Borda*, 1959, p. 369-388.

7. MARQUETTE 1982.

8. JAMOUL-FRITZ 2001.

9. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018.

10. Nous reprenons ici la terminologie de l'Atlas, qui fait des bourgs castraux des fondations relevant de seigneurs puissants, capable de déployer des moyens importants pour leur réussite.

11. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, p. 93-103.

12. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, p. 117.

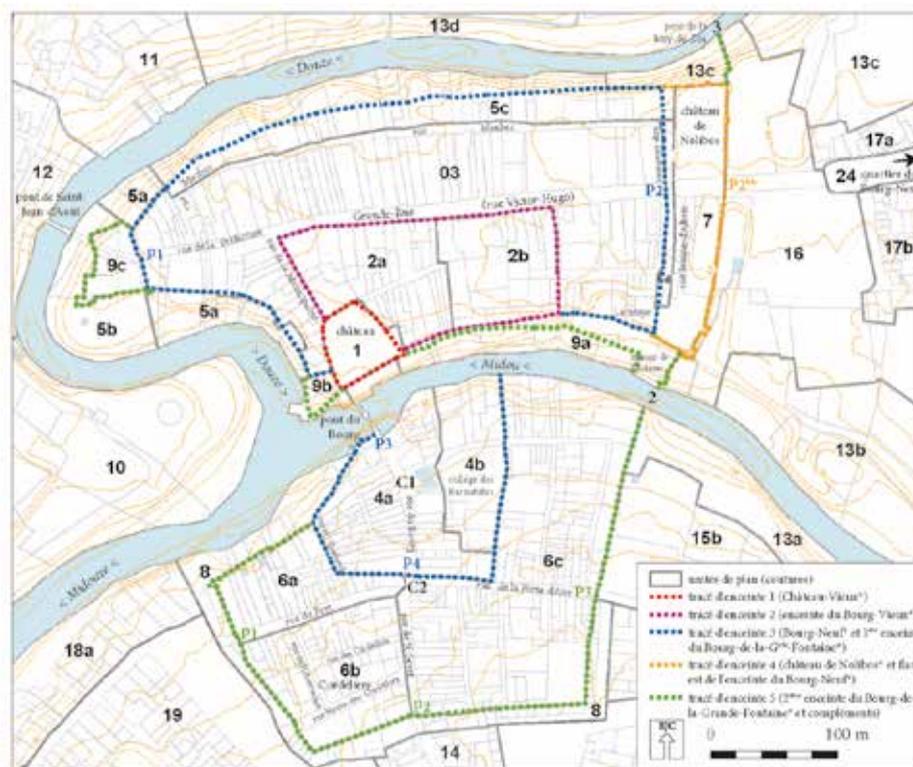


FIG. 1. MONT-DE-MARSAN : ENTRE LES DEUX RIVIÈRES, LE BOURG CASTRAL, avec le Bourg vieux autour du Château Vieux et de l'église de la Madeleine. Au sud du Midou, le bourg de la Grande Fontaine. Tracés restitués des enceintes et des unités de plans (dessin *Ézéchiel Jean-Courret* dans *l'Atlas* 2018).

c'est le site qui fit le succès de l'entreprise : Mont-de-Marsan se développa comme « un port au milieu des terres », selon l'expression imagée de Jeanne-Marie Fritz<sup>13</sup>.

Bien perceptible dès la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, la réussite de la fondation fut rapide et durable. Une longue période de stabilité soutint une prospérité fondée sur le transit des marchandises, avant tout fluvial, sur un marché dynamique et sur une activité artisanale exploitant les ressources agricoles, tanneries et meunerie au premier chef<sup>14</sup>. Il en résulta un accroissement du tissu bâti en plusieurs étapes (fig. 1) : à partir du Bourg vieux (*borg bielh*), centré autour du château, près du pont du Bourg et comprenant aussi le prieuré, se développa le Bourg neuf (*borg nau*) vers le nord, jusqu'à la Douze, et vers l'est, structuré par trois rues parallèles d'axe est-ouest. C'est au sud du Midou que le faubourg le plus important, dit de la Grande fontaine, put s'étendre, lui aussi en au moins deux étapes. Vers l'ouest, le faubourg qui crut outre la Douze, au-delà de la Porte Campet et du pont, ne couvrit jamais une grande emprise, bien que s'y trouvât un hôpital.

Les deux composantes du bourg castral, le Bourg Vieux et le Bourg neuf, furent enserées dans une enceinte unique, qui se matérialisa par étapes successives et dont on ne cerne matériellement que les derniers états. Longeant les rives de la Douze au nord et à l'ouest et ceux du Midou au sud, elle ne pouvait s'appuyer sur aucun obstacle naturel à l'est : de ce côté elle fermait donc l'emprise de la ville par un tracé rectiligne nord-sud, qui fut repoussé plus à l'est au cours de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. En 1292 un acte évoque les « *murs communs de la clausura* », ce qui atteste d'une part l'existence d'ouvrages alors maçonnés et, d'autre part l'implication de la communauté. Cette réalisation

13. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, p. 160.

14. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, p. 124 ; le marché n'est attesté par une source écrite qu'en 1310, mais le droit de tenir marché fut vraisemblablement accordé dès la fondation, comme dans les autres établissements de ce genre.

15. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, *Notice générale*, p. 132-134 et *Sites et monuments*, p. 27-35.

était nonobstant le fruit de plusieurs acteurs : d'abord le vicomte qui l'autorisa, ensuite la communauté et enfin un certain nombre d'habitants ; l'analyse de plusieurs maisons révèle en effet que leur mur postérieur, qui regarde vers le plat pays, est inclus dans l'enceinte, et en constitue un segment. Cette question sera reprise dans l'étude de l'architecture domestique.

La belle expansion que connut Mont-de-Marsan n'en fit pas pour autant une ville importante. Le prieuré de Sainte-Marie-Madeleine, dépendant de Saint-Sever et implanté *ab initio*, resta la paroisse unique de la « ville », donc de tout l'espace entre les deux rivières. L'implantation des Mendians fut réduite : les Cordeliers vinrent s'installer vers 1260 dans le faubourg de la Grande Fontaine et un couvent de Clarisses fut fondé en 1275.

La société montoise était assez diversifiée, comptant quelques chevaliers urbains, un groupe médian auquel le vicomte jura de garder son « amitié » et qui pourrait correspondre à la catégorie des *castlans* – notables de statut intermédiaire –, et une population variée de commerçants, transporteurs et artisans, sans compter quelques juristes, notaires et un nombre non négligeable de clercs. Il est à remarquer que la majorité des notables se concentra dans « la ville », entre la Douze et le Midou ; ce n'est donc pas par hasard que s'y trouve également la totalité des maisons les plus anciennes repérées.

### Des sources disparates, concentrées sur quelques édifices

Prétendre que Mont-de-Marsan était absent de la littérature compétente en matière d'habitat médiéval serait quelque peu abusif. Constaté une présence discrète est plus exact. Un bref survol montre que deux temps scandent l'histoire de la connaissance du tissu bâti et de son architecture civile : celui des représentations isolées, fut suivi d'un bref épanouissement de la recherche sur les maisons elles-mêmes.

La précoce vue d'ensemble de Joachim Du Viert (1612), représente plusieurs édifices civils merlonnés, livrant une information précieuse sur laquelle nous reviendrons (fig. 2)<sup>16</sup>. Il faut ensuite attendre les années 1800 pour que quelques documents donnent des aperçus plus limités, mais importants, de deux belles demeures<sup>17</sup>. On soulignera d'abord le grand intérêt d'une aquarelle exécutée vers 1810, alors qu'était en cours la destruction du « Château Vieux » (fig. 3) : elle montre la façade occidentale, percée de multiples fenêtres géminées, d'une grande maison qui paraissait s'étendre entre la rue des Fossés et le mur d'enceinte dominant le Midou, très vraisemblablement celle dont subsistent des vestiges 13, rue Lacataye (ex rue des Fossés)<sup>18</sup>. Il est fort probable que le haut bâtiment dont on ne distingue, à sa gauche, que le sommet, percé d'une grande fenêtre et couvert d'un toit en appentis, était également une autre grande demeure. La première de ces deux remarquables constructions est également documentée par une gravure un peu antérieure la représentant en arrière plan du pont du Bourg et devant le vieux clocher de la Madeleine<sup>19</sup> (fig. 4). Une gravure, publiée dans l'ouvrage d'Alexandre Ducourneau, livre une vue de la façade regardant la Douze d'une autre demeure importante, celle-ci conservée, sise 13, rue



FIG. 2. MONT-DE-MARSAN EN 1612 : EXTRAIT MONTRANT LA PARTIE ORIENTALE DE LA VILLE, entre l'église de la Madeleine et une grande demeure à gauche, et le château de Nolibus à droite. Par Joachim DU VIERT, B.N.F., Collection Lallemand de Betz.

16. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, *Notice générale*, p. 174-175 et *Sites et monuments*, p. 49-53.

17. Cf. les pages consacrées à l'iconographie ancienne dans *Mont-de-Marsan au Moyen Âge* 1984.

18. Aquarelle : A. N. F/2(II) Landes/4. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, *Notice générale* : p. 121 et 240-241.

19. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, *Notice générale* : p. 267 et *Sites et monuments*, p. 100. Gravure : Jean-Jérôme BEAUJEAN del., d'apr. Perroud, s.d. (fin XVIII<sup>e</sup> siècle) : Arch. dép. 40, 6 Fi 50.



FIG. 3. MONT-DE-MARSAN, GRANDE DEMEURE (DÉTRUITE), AUTREFOIS 13, RUE LACATAYE : elle domine le Midou ; à sa gauche, autre demeure médiévale, également disparue ; à droite, clocher de l'église de la Madeleine.  
A.N. F-2, Landes 4.

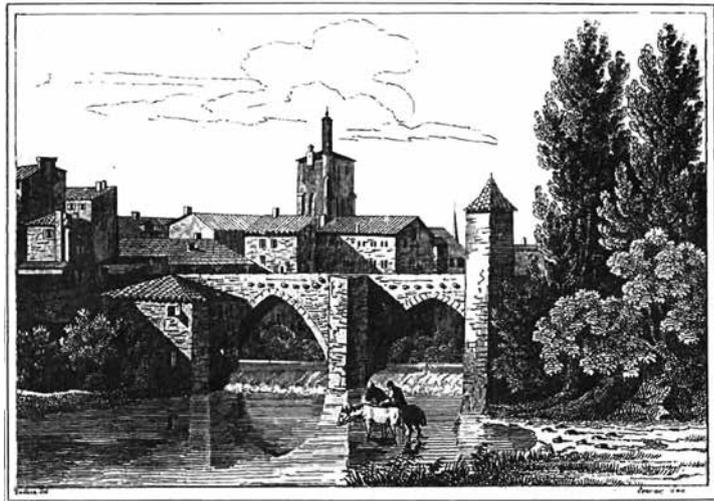


FIG. 4. MONT-DE-MARSAN, PONT DU BOURG, SUR LE MIDOU, AVANT LE CONFLUENT AVEC LA DOUZE : sous le clocher apparaissent les deux maisons médiévales de la rue Lacataye, disparues, visibles sur l'aquarelle. Gravure de Jean-Jérôme BEAUJEAN, d'après Perroud, s. d., fin XVIII<sup>e</sup> siècle (A.D. (Landes) 6 Fi 50.

Dominique de Gourgues<sup>20</sup> (fig. 5). En dépit de son petit format, le portrait de cette construction prouve sans ambages qu'elle était, déjà au début du XIX<sup>e</sup> siècle, merlonnée et pourvue de grandes fenêtres à réseau, démentant l'opinion de ceux qui prétendaient que ces traits étaient le fruit de restaurations imaginatives.

Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que parurent les premières pages consacrées à deux autres monuments, les seuls vraiment favorisés par les dessinateurs et les photographes, mais vus à tort comme des ouvrages fortifiés : la maison 6, rue Maubec (identifiée de façon erronée comme un ouvrage fort lié à l'enceinte, voire comme une porte de la ville), et le « château » Lacataye, toujours décrit comme un donjon et assigné à un rôle de défense de l'angle sud-est de la ville. Ces informations figurent, à la fois, dans un ouvrage régional et dans une série d'envergure nationale. Georges Camiade et Émile Taillebois ont proposé plusieurs planches de dessins accompagnant leur description de la ville : parmi elles la façade de la maison 6, rue Maubec et un croquis du « château » Lacataye vu du sud-est, depuis le pont Delamarre, passerelle en bois enjambant le Midou<sup>21</sup> (fig. 6a et b) ; leur texte est en revanche indigent. Quant à l'architecte Antoine Raguenet, il publia à Paris, dans une des livraisons de son monumental ouvrage, un dessin de la façade de la même maison et un détail de sa fenêtre géminée<sup>22</sup> (fig. 7).

Après un long silence, les années 1970 sonnèrent le réveil des études sur l'architecture civile du Moyen Âge, tant fortifiée que domestique. L'architecte Claude Dépruneaux joua à cet égard un rôle éminent par ses nombreuses publications dans le *Bulletin de la société de Borda*, illustrées de ses croquis et de ses photographies<sup>23</sup> ; en dépit de certaines erreurs elles restent une source d'information appréciable. Ce précurseur vit se concrétiser cet élan par la mise en place d'un programme de recherches, dont le premier fruit fut la réalisation d'une riche exposition en 1984, accompagnée d'un catalogue dont l'intérêt est inversement proportionnel à la modestie de sa présentation<sup>24</sup>.

Plusieurs campagnes de fouilles et de relevés étaient simultanément réalisées par Marie-Danièle et Francis Lafargue, pionniers de l'étude

20. DUCOURNEAU, 1842-1844, t. II, 4<sup>e</sup> partie : planche p. 147. *Atlas historique de Mont-de-Marsan 2018, Notice générale* : p. 97.

21. DUFOURCET ET CAMIADE 1896 : 6, rue Maubec : p. 228 ; « château » Lacataye : pl. h. t.

22. RAGUENET [1904] : « France. XII<sup>e</sup> siècle. Mont-de-Marsan. Landes. Ancienne porte de ville ».

23. Claude DÉPRUNEAUX, *Bulletin de la Société de Borda* : « Le château Nolibos et les fortifications de Mont-de-Marsan », 1970, p. 460-464 ; *ibid.*, « Vue panoramique de Mont-de-Marsan en 1612 », 1976, p. 59-64 ; « Le prieur béne'dictin de Sainte-Marie-Madeleine », 1977, p. 327-331 ; *ibid.*, « Le château Lacataye à Mont-de-Marsan », 1980, p. 645-653.

24. *Mont-de-Marsan au Moyen Âge* 1984.

archéologique des édifices médiévaux de Mont-de-Marsan. Il en résulta deux volumineux dossiers consacrés aux maisons 24<sup>bis</sup> et 6, rue Maubec<sup>25</sup>, premières études d'archéologie monumentale sur des demeures, dont les conclusions restèrent malheureusement, dans un premier temps, d'une diffusion confidentielle pour la première et inédites pour la seconde<sup>26</sup>. Fort heureusement, ces deux chercheurs acceptèrent de publier une décennie plus tard une excellente monographie de la maison 24<sup>bis</sup>, rue Maubec, une des plus intéressantes de la ville<sup>27</sup>.

Au cours des mêmes décennies 1970-1990, un certain nombre d'opérations de fouilles furent menées dans l'emprise de la vieille ville, sans que leurs rapports apportent des informations vraiment notables sur l'habitat<sup>28</sup>. Soulignons cependant quelques points : le plus ancien d'entre eux confirma qu'un bâtiment roman – détruit – était mitoyen, à l'est, de la maison romane du Musée Dubalen<sup>29</sup> ; un autre a avancé l'hypothèse de l'existence d'un lotissement médiéval rue Victor Hugo<sup>30</sup> ; un troisième a documenté l'environnement du « château » Lacataye au XIII<sup>e</sup> siècle et ses rapports avec l'enceinte<sup>31</sup>. On notera aussi deux apports originaux : les découvertes de fragments de peintures murales et de vitraux sur le site du couvent des Clarisses (rue Victor Hugo), dont l'attribution à des demeures ou au couvent reste incertaine<sup>32</sup>, ainsi que l'étude d'un bâtiment du prieuré de La Madeleine inclus dans le Vicariat, construit en briques épaisses<sup>33</sup>. Peu après, les ouvrages de synthèse de Christian de Mérindol participèrent à la mise en lumière du grand intérêt des décors peints de la maison 24<sup>bis</sup>, rue Maubec, ainsi insérées dans l'histoire du décor civil médiéval en France<sup>34</sup>.



FIG. 5. MONT-DE-MARSAN, MAISON 13, RUE DOMINIQUE DE GOURGUES : façade sud, regardant la Douze, pourvue de grandes fenêtres à réseau. D'après DUCOURNEAU, *Guienne historique et monumentale*, 1842-1844, t. II, 4, p. 147.

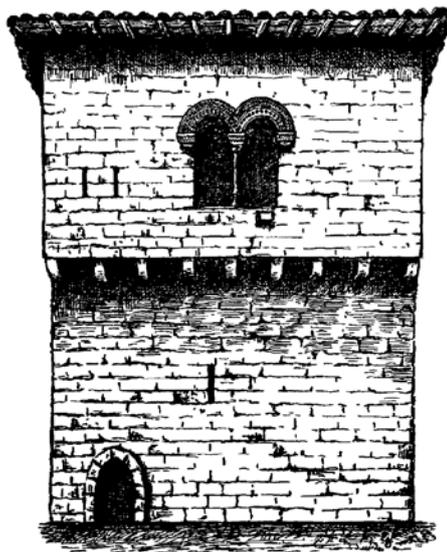


FIG. 6A. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : ce croquis de la façade est sans doute déjà une interprétation, car l'arcade percée à droite, probablement déjà défigurée, est omise. D'après DUFOURCET ET TAILLEBOIS, *Aquitaine historique et monumentale*, II, p. 228.

25. LAFARGUE 1983. LAFARGUE 1985.

26. LAFARGUE ET LAFARGUE 1984.

27. LAFARGUE ET LAFARGUE 1997.

28. François CAUSSE, Gilles DARDEY, Bernard LALANDE, Mireille RIMÉLÉ, « Sondages effectués dans la maison du 4, rue Victor Hugo à Mont-de-Marsan (Landes) par l'association landaise de recherches et de sauvegarde en 1983-84 », *Bulletin des Amis des archives des Landes (AAA) et de l'ALDRES*, n° 2-3, 1984-1985, p. 3-40. Rapports inédits d'opération archéologique, SRA d'Aquitaine : Bernard LALANDE, *Maison Nihous*, 1984. Ruiné-Lacabe 1994. Jean-Luc PIAT, Sandrine CONAN, *Mont-de-Marsan, Landes. Étude de quatre immeubles dans le quartier du prieuré et de l'église Sainte-Marie-Madeleine. Rapport d'étude préalable à travaux d'aménagements, mars-avril 1998*, SRA d'Aquitaine, 1998.

29. SCHMITT 1978, p. 280.

30. Jacques PONS, *Mont-de-Marsan - 31, 33, 35, rue Victor Hugo, Extension de l'hôtel du département*, DFS, INRAP, SRA d'Aquitaine, 2005 (hypothèse de lotissement).

31. BALLARIN 2006 ; Catherine BALLARIN, « Mont-de-Marsan. Place Marguerite de Navarre, ancien lycée Saint-Vincent », *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, t. 28, 1999, p. 145.

32. *Mont-de-Marsan au Moyen Âge* 1984, p. 31.

33. CONAN 2001.

34. MÉRINDOL 1998 et 2000, p. 303-305 ; *ibid.*, *Images du royaume de France au Moyen Âge - Décors monumentaux peints et armoriés - art et histoire*, Musée d'art sacré du Gard, Pont-Saint-Esprit, 2013, p. 64.



Pont Delamarre, à Mont-de-Marsan.

FIG. 6B. MONT-DE-MARSAN, « CHÂTEAU » LACATAYE : ce croquis montre l'édifice avant travaux ; la face est du corps oriental n'a pas encore été surélevée et pourvue de merlons ; le corps occidental, plus bas, n'est pas plus merlonné. D'après DUFOURCET ET TAILLEBOIS, *Aquitaine historique et monumentale*, II, pl. h. t.



FIG. 7. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : premier document très exact, sans doute réalisé d'après des clichés ; noter les corbeaux sur le mur mitoyen à gauche et la porte de garage. Antoine RAGUENET, t. 8, 1904, pl. 109.

de la maison du Musée Dubalen s'élevaient deux autres maisons romanes, mitoyennes, attestées par les deux registres de corbeaux qui en portaient les planchers et – pour celle de l'est – par la base de l'extrémité sud, en avancée vers le Midou<sup>37</sup>.

Au total, seules les maisons des 6 et 24<sup>bis</sup>, rue Maubec ont bénéficié de relevés exhaustifs, avec des sondages dans les sols et une étude des peintures murales. En revanche ni les deux corps de logis du « château » Lacataye, ni la maison romane accueillant le musée Dubalen – et, a fortiori, aucun autre édifice – n'ont fait l'objet d'une enquête archéologique approfondie.

### Le corpus des demeures médiévales du bourg castral

Un corpus fourni a été évoqué en introduction. Le plan de repérage indique l'emplacement des constructions, qu'elles subsistent ou soient détruites (fig. 8)<sup>35</sup>. Il s'agit d'abord de séries de maisons romanes bien conservées. Deux sont au nord, rue Maubec (6 et 24<sup>bis</sup>) et cinq au sud, rue Gaston Phoebus : les deux corps de logis du « château » Lacataye et le bâtiment voisin qui passe pour une chapelle, la maison à l'angle de la rue Lacataye (musée Dubalen) et celle qui lui fait pendant (cad. 898). Deux autres maisons sont à l'ouest, rue Dominique de Gourgues : la façade postérieure couronnée de merlons de la première, qui regarde la Douze, est très visible (n° 13, cad. 934), quand les vestiges de la deuxième, qui occupe la moitié sud du n° 5 (cad. 61), sont discrets<sup>36</sup>.

D'autres édifices ne sont que partiellement conservés, mais avec tout ou partie d'une façade. Rue Lacataye ce sont la construction transformée en « Pôle culture », au n° 13 (cad. 194, sans doute identifiable avec la grande demeure de l'aquarelle de 1810, qui enjambait la ruelle étroite devenue la rue des Fossés), et l'extrémité de maison incluse dans un jardinet à l'angle de la même rue, un peu à l'est (n° 2, cad. 677). D'autres vestiges, plus discrets, sont néanmoins évocateurs de la nature de l'habitat des siècles étudiés. À l'est et à l'ouest

35. Dans la suite de ce texte la mention « cad. », suivie d'un chiffre, désigne en abrégé le numéro de parcelle cadastrale sur le plan contemporain.

36. Le mur mitoyen avec le n° 1-3 (cad. 63), en moyen appareil de calcaire, se poursuit de la rue à la Douze ; un mur de refend de même facture s'y raccorde à près de 6 m de la rue ; la façade sur la rivière est percée de deux larges fentes d'éclairage au niveau du sous-sol. Les locaux sont actuellement occupés par une boucherie et un cabinet médical : chacune de ces parties conserve une fente, murée dans la boucherie.

37. SCHMITT 1978, p. 280 : plan de la maison ruinée, mitoyenne à l'est. La communication en chicane entre les rues Lacataye et Phoebus se fit donc au détriment d'un autre bâtiment. Il y avait un front continu d'au moins cinq maisons jusqu'au bâtiment qui s'élève, à l'ouest, sur la parcelle cad. 898.



FIG. 8. MONT-DE-MARSAN, PLAN DE REPÉRAGE DES MAISONS MÉDIÉVALES DANS LE BOURG CASTRAL : 1 : 6, rue Maubec ; 2 : 24bis, rue Maubec et maison mitoyenne ; 3 : Lacataye (5, rue Gaston Phoebus) ; 4 : Lacataye, « chapelle » ; 5 : maison romane du Musée Dubalen et indices de deux maisons mitoyennes (5, rue Gaston Phoebus) ; 6 : maison romane du Conseil départemental (rue Gaston Phoebus ; cad. 898) ; 7 : maison ruinée (2, rue Lacataye ; cad. 677) ; 8 : maison du XIV<sup>e</sup> siècle, vestiges et vue sur aquarelle en fig. 3 (13, rue Lacataye) ; 9 : maison du XIV<sup>e</sup> siècle, vue sur aquarelle en fig. 3 ; 10 : 13, rue Dominique de Gourgues ; 11 : 5, rue Dominique de Gourgues ; 12 : 28, rue Victor Hugo (fenêtre en façade arrière) ; 13 : impasse Montrevel (lieu de découverte d'une colonnette).

*Infographie Ezéchiel Jean-Courret, complément P. Garrigou Grandchamp.*

Rue Maubec, plusieurs murs construits en calcaire coquillier et perpendiculaires à la rue sont les témoins de maisons dont les façades ont disparu et dont ils constituaient les gouttereaux<sup>38</sup> : ainsi à l'est de la maison 6, rue Maubec, le mur en

38. LAFARGUE 1997, p. 186, note 7, évoquait déjà des « ... murs romans de pierre coquillière, perpendiculaires à la rue [...], qui sont sans doute les murs gouttereaux d'autres maisons bâties à l'époque romane dans cette rue ».

limite est de la parcelle 145, dessine l'emprise d'un bâtiment entre la maison conservée et ce mur ; de même, bien que le goutterot mitoyen oriental de la maison en ruine 43, rue Maubec soit de moins bonne facture, son attribution à la période étudiée devrait être envisagée ; enfin, de l'intérieur, on observe que le mur goutterot ouest de la maison 26, rue Maubec (cad. 121), mitoyenne du 24<sup>bis</sup>, à sa gauche, est également de facture romane

Il faut aussi prendre en compte deux fenêtres. L'une, en façade postérieure du 28, rue Victor Hugo, passe pour être remontée en remploi (cad. 152)<sup>39</sup>. L'autre a été reconstituée à partir d'éléments découverts au fond de l'impasse Montrevel<sup>40</sup>. Enfin, les renseignements fournis par l'aquarelle de 1810 documentent un autre édifice détruit, situé en arrière et à gauche de la maison identifiée comme le 13, rue Lacataye, avec les vestiges d'une grande fenêtre à réseau.

Plusieurs édifices méritent une monographie.

## 6, rue Maubec

L'édifice est l'une des deux demeures les plus connues de Mont-de-Marsan du fait du bon état de sa façade sur rue, dont l'aspect inhabituel et spectaculaire attire l'attention. Elle lui a tôt valu d'être plusieurs fois représentée (fig. 7) et de faire l'objet d'une protection réglementaire<sup>41</sup>. La maison a bénéficié d'une campagne de fouille archéologique et de relevés, qui composent un dossier solide, documentant bien le bâtiment avant toute transformation et notamment la restauration du rez-de-chaussée de sa façade sur rue<sup>42</sup>.

Tôt déclassé comme habitation, le bâtiment était déjà utilisé comme grenier au XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui l'a préservé de tout aménagement lourd. Malgré un dérasement partiel et la destruction de l'étage de sa façade arrière et de l'extrémité du goutterot est, il nous est donc parvenu dans un état d'intégrité exceptionnel pour un édifice aussi ancien. La demeure occupe la totalité d'une parcelle barlongue, traversante entre rue et enceinte, perpendiculaire à la voie publique. Elle comportait deux niveaux et une petite annexe sommitale. Les murs d'enveloppe présentent une maçonnerie de qualité, qui plus est comparable sur les trois façades visibles et sur les faces internes des murs goutterots. Il s'agit d'un moyen appareil de pierres de taille aussi soigneusement équarries que le permet le calcaire caverneux ; les assises, de hauteur variable (20 à 35 cm), filent avec régularité.

### Façade sur rue

Son ordonnance est d'une grande originalité, du fait de son encorbellement, parti très peu courant dans les enveloppes maçonnées (fig. 9). L'étage est ici en avancée de 50 cm sur un rang de huit corbeaux profilés en quart de rond, disposés à intervalle irréguliers. Ils portent une assise de dalles minces dont l'angle inférieur est abattu d'un chanfrein, puis des dalles posées de chant, formant une assise plus haute que la moyenne. La fonction d'un corbeau isolé, sous le jambage droit de la fenêtre, est inexplicée.



FIG. 9. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : façade sud, étage ; noter l'encorbellement et les quatre fentes qui encadrent la fenêtre.

Cl. P. Garrigou Grandchamp, 2015.

39. Cependant, Jeanne-Marie Fritz signale qu'à l'intérieur de cette maison, qui sert de restaurant administratif, se trouve encore une voûte, qui couvre un local servant actuellement de toilettes.

40. *Mont-de-Marsan au Moyen Âge* 1984, p. 19. Un article de presse (*Sud-Ouest*, août 1954) relate la destruction longue et difficile de « murs romans » pour construire les Archives départementale sur le front nord de l'enceinte (cad. 147 et à côté), construction détruite depuis ! La colonnette pouvait appartenir à une maison formant enceinte à cet endroit : sur le plan cadastral de 1811, il semble n'y en avoir qu'une seule qui soit « au fond de l'impasse ». Les fragments sont conservés aux Archives départementales.

41. Maison 6, rue Maubec : cad. 144 ; ISMH du 10.03.1929 ; propriété de la ville depuis 1964.

42. Dossier de fouilles : LAFARGUE 1985. Nous remercions chaleureusement Francis Lafargue de nous avoir procuré des copies de ce rapport et de tous les relevés de l'édifice, auxquels il a grandement participé.



FIG. 10. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : façade sud, fenêtre géminée : la richesse du décor géométrique et floral contraste avec la sobriété du chapiteau.  
*Cl. P. Garrigou Grandchamp, 1993.*

Le rez-de-chaussée est percé d'une porte et d'une arcade, toutes deux couvertes d'arcs brisés et dotées de jambages aux arêtes vives<sup>43</sup>. Une fente d'éclairage ouvre entre elles. L'étage s'ajoure d'une seule fenêtre géminée, encadrée par quatre petites fentes. Les baies, couvertes d'arcs clavés en plein cintre, retombent sur des piédroits appareillés, aux arêtes vives, et une colonnette monolithe de section cylindrique<sup>44</sup> (fig. 10). La base est de type attique, à tore inférieur débordant du dé. Au-dessus d'un astragale torique, le chapiteau présente une corbeille à peine épannelée, en forme de calice avec petits fleurons végétaux recourbés sous les angles d'un abaque mince ; en revanche le très haut tailloir partage avec les cordons d'imposte le même profil et un décor à deux rangs de festons lobés, étirés tête-bêche sur le bandeau et le biseau. Chaque claveau est orné en son milieu d'une rosace (à huit lobes disposés autour d'un petit cœur bulbeux), encadrée de deux tores, l'un bien formé à l'intrados et l'autre aplati à l'extrados. Les arcs clavés sont soulignés par des moulures formant archivoltes, décorées de deux rangs de dents de scie, qui retombent sur les cordons d'imposte<sup>45</sup>.

43. L'arc de la porte est assez maladroitement extradossé.

44. Des atteintes d'origine inconnue lui ont fait perdre de la matière sur l'astragale et la moitié inférieure du fût, consolidée après 1985.

45. De légères distorsions d'assises de part et d'autre des piédroits interrogent (cf. fig. 7, RAGUENET, et 10) : la fenêtre aurait-elle été insérée

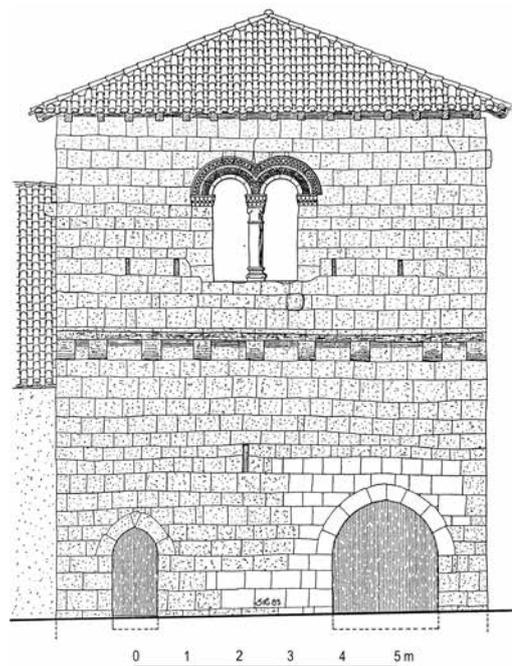
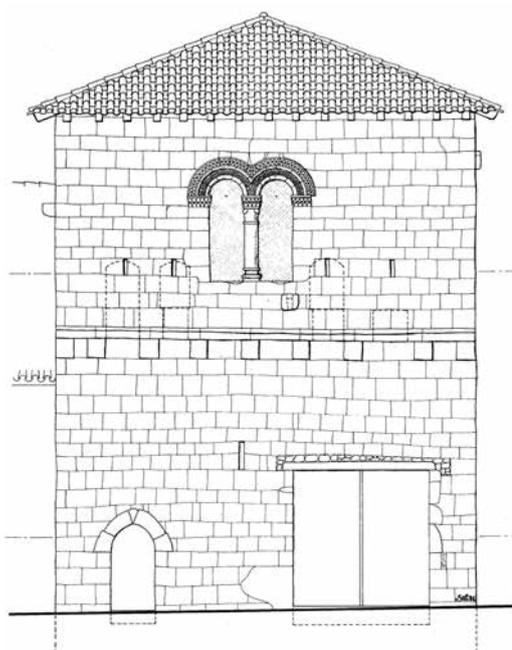


FIG. 11. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC :  
A : état de la façade sud avant la restauration de l'arcade ; la croupe remplace sans doute un toit à deux eaux, adossé à un mur écran. B : état avec l'arcade restituée.  
*Relevés et dessins Francis Lafargue.*

L'état actuel de la façade soulève plusieurs interrogations à propos de son rez-de-chaussée : y avait-il bien à l'origine deux accès, porte et arcade ? La reconstruction de l'arcade, à la fin des années 1980, a remplacé une grande porte de garage rectangulaire, ouverte vers 1907-1908 (fig. 11a et b). La restitution d'une deuxième entrée dans le rez-de-chaussée était-elle légitime ? Les relevés faits avant travaux et en vue du rétablissement de l'arcade indiquent que quatre assises du piédroit droit / est étaient conservés ; ont aussi été observés un niveau de seuil et un niveau du sol plus bas, en arrière ; par ailleurs l'existence des deux assommoirs placés juste au-dessus de la baie reconstituée ne se comprend bien que s'ils devaient battre l'accès à un percement. Cette forte vraisemblance de l'existence d'une arcade, éventrée par la grande porte de garage, explique également la trace d'arrachement d'un arc dans le mur de refend : il aurait appartenu à une large baie correspondant à celle de la façade, livrant passage vers la pièce arrière et sans doute solidaire d'une voûte traversant toute la profondeur de l'étroit espace, ménagé à l'arrière de la façade, tel un « sas » (fig. 13 et 15).



FIG. 12. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : façade sud, état au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec portail de garage remplaçant l'arcade. *Carte postale.*

#### *Autres faces*

Le bâtiment ne comportait à l'origine aucune baie sur les longs côtés est et ouest, car il était, selon toute vraisemblance, mitoyen avec deux autres constructions ; les fenêtres actuelles sont toutes récentes. La rangée de corbeaux conservé à gauche / à l'ouest atteste de la présence d'une construction de ce côté (fig. 12) ; on ne retrouve pas de tels corbeaux dans la face externe du mur droit / oriental, mais un mur parallèle, quelques mètres plus à l'est, en est doté, ce qui pose une présomption d'existence d'un autre bâtiment mitoyen. Quant à sa façade postérieure, qui regardait la Douze, son étage a été détruit ; il n'est pas impossible qu'elle ait été percée d'une fenêtre, à l'image des maisons du front sud du bourg castral ; deux amorces de fentes d'éclairage se distinguent au rez-de-chaussée (fig. 13). Le mur qui ferme actuellement la maison au nord, disposé en biais, résulte d'une modification qui l'a amputée de près d'un cinquième de sa surface.

#### *Intérieur*

Au total, l'éclairage devait être particulièrement peu abondant à l'intérieur, vu la profondeur du bâtiment (fig. 13-14 et 15-16 : plans, coupes). Qui plus est, un mur de refend curieusement placé à seulement 1,75 m de la façade sur rue interceptait la lumière admise par les rares baies. La question de l'éclairage de ces espaces se pose donc avec acuité, mais ne pourra trouver de réponse en l'état de conservation du monument. On notera que dans les murs goutterots de l'étage sont ménagés de nombreuses petites niches qui ont pu accueillir des lumignons.

L'intérieur est donc divisé, à chaque niveau, en deux parties très inégales : un espace étroit s'insère entre la rue et une vaste pièce arrière, formant comme un « sas ». Au **rez-de-chaussée**, il est couvert par un berceau en plein cintre, parallèle à la façade, mais qui n'en couvre que les deux tiers occidentaux ; la hauteur dans oeuvre sous la voûte est actuellement de 5,15 m ; à l'est on observe des arrachements qui paraissent indiquer un autre système de voûtement sur le tiers oriental ; cette question sera reprise lorsque seront examinées les modalités de l'accès à l'étage. La fente d'éclairage ménagée sous la fenêtre géminée est largement ébrasée et éclaire l'intérieur du « sas ». Le refend est percé d'une porte en plein cintre, dans l'axe de la porte d'entrée ouest, qui dessert la grande pièce du rez-de-chaussée (fig. 16). Celle-ci est couverte par un plafond-plancher, dont les poutres transversales reposent sur des liernes posées sur des corbeaux dans les murs latéraux et sont soulagées au centre par des cours de poutres disposées longitudinalement, dans l'axe de la

---

après coup ? En l'état du rejointoiement à l'extérieur et des enduits qui couvrent l'intérieur, un examen approfondi est impossible.

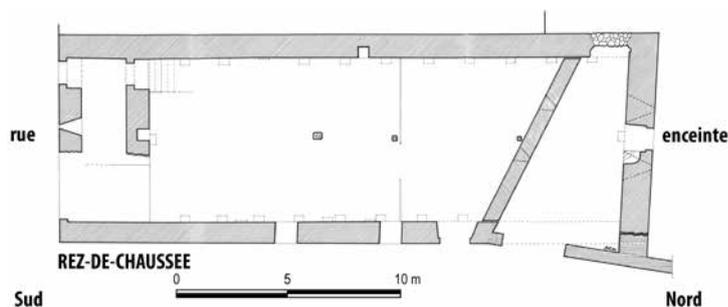


FIG. 13. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : plan du rez-de-chaussée, tronqué à l'arrière ; le mur d'enceinte pourrait avoir été la façade postérieure initiale. Noter les portes en enfilade (façade et refend), et l'aire du « sas » détruite, dans l'axe de l'arcade. *Relevé et dessin Francis Lafargue.*

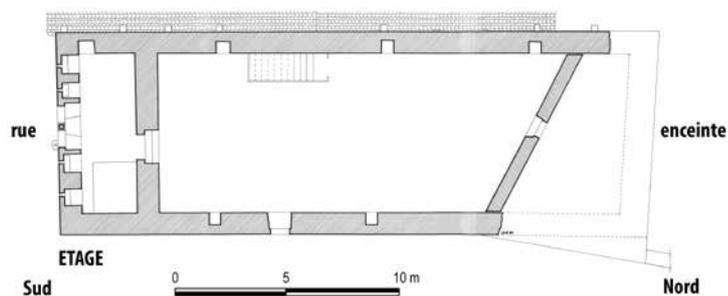


FIG. 14. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : plan de l'étage ; niches dans les goutterots et au revers de la façade ; porte dans le refend, décentrée par rapport à la fenêtre (*relevé et dessin Francis Lafargue.*)

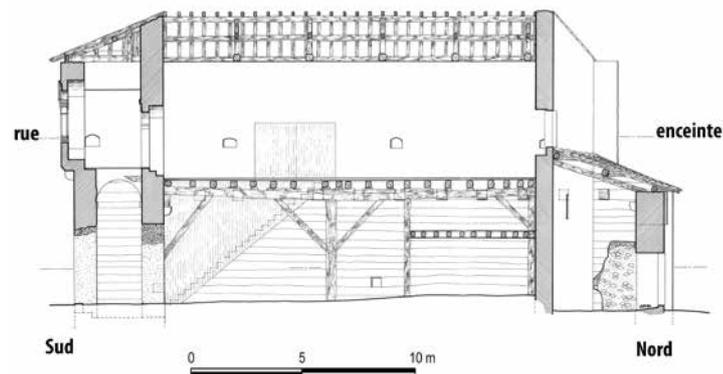


FIG. 15. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : coupe longitudinale sud-nord (face interne du goutterot ouest) ; noter le profil de l'encorbellement et la voûte du « sas », dont le sommet dérasé est couvert d'une croupe ; plafond sur poteaux ; toiture à deux eaux au-dessus de la pièce arrière. *Relevé et dessin Francis Lafargue.*

L'étage présente la même distribution, avec un « sas » entre la façade sur rue et la vaste pièce qui occupe le reste du niveau, en arrière du refend (fig. 14). Dans celle-ci, dont le couvrement originel a disparu<sup>46</sup>, les seuls aménagements sont des petites niches murales couvertes d'un arc segmentaire : il y en a trois dans le goutterot gauche / ouest et deux dans le

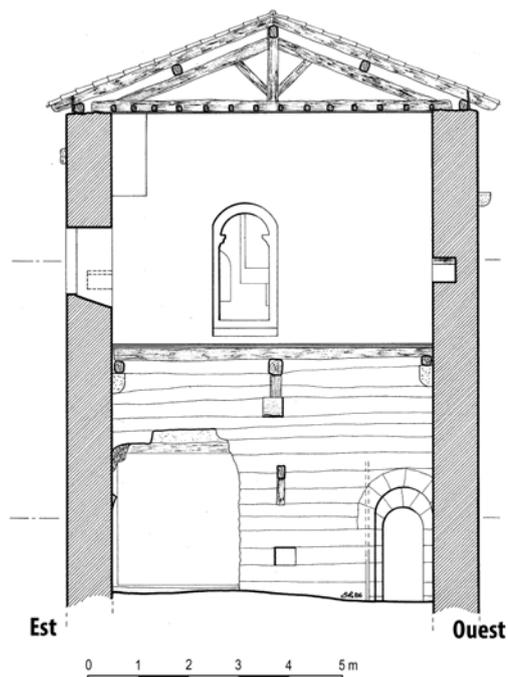


FIG. 16. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : coupe transversale est-ouest, sur la pièce arrière. Elle montre la face nord du refend, avec les deux portes et la zone éventrée. *Relevé et dessin Francis Lafargue.*

maison ; ces poutres maîtresses sont portées par deux poteaux et des couples de jambes de force (fig. 15). Ce couvrement est ancien et règne au bon niveau par rapport à la porte de l'étage ; un examen technique plus approfondi et des analyses dendrochronologiques seraient nécessaires pour déterminer s'il appartient à la construction d'origine. Les maçonneries des parements sont nues dans la pièce arrière et composées de blocs de moyen appareil bien équarris et disposés en assises régulières, mais aux faces non dressées (fig. 17). Les seuls équipements visibles sont deux niches, l'une dans le goutterot ouest et l'autre dans le refend, curieusement partiellement masquée par le poteau adossé au mur, dont la mise en place ne peut donc être que postérieure à la construction de la maçonnerie.

46. Les charpentes qui couvrent actuellement les deux pièces ont été mises en place à une date indéterminée. La toiture se compose d'une croupe au-dessus du « sas » et d'un toit à deux pans en arrière du refend (5 fermes portent des pannes) (fig. 15 et 16).

goutterot droit / est, une troisième ayant peut-être disparu avec la ruine de l'arrière de la maison. On notera que ces niches sont disposées à intervalles assez réguliers (5,50, 5,75 et 6 m) et se font quasiment face d'un goutterot à l'autre. Les maçonneries sont recouvertes d'enduits chaulés et aucun décor d'enduit peint médiéval n'a été repéré.

Les aménagements de l'étroit volume du « sas » sont beaucoup plus inhabituels et ne laissent pas d'intriguer, car l'interprétation de la fonction de certains d'entre eux est délicate. Son mur ouest accueille une petite niche semblable aux précédentes. Le mur de refend est percé d'une porte, légèrement décalée vers la droite / l'est, qui met en communication le « sas » et la grande pièce, plus basse de trois marches (fig. 15). Dotée d'une arrière-voissure en arc segmentaire, cette porte est couverte par un arc en plein cintre de 9 claveaux, profilés de trois tores concentriques, qui retombent sur deux impostes au profil assez gauche et mal conservé (à droite on lit un bandeau au-dessus d'un cavet) (fig. 18-19). L'arc est souligné par une archivolte composée d'un bandeau lisse à l'extrados et d'un rang de pointes de diamant. En face, le revers de la façade est organisé de façon symétrique par rapport à la fenêtre géminée qui est quant à elle légèrement décalée vers la gauche / l'ouest (fig. 20). Son embrasure est couverte d'une arrière-voissure en arc segmentaire ; le départ des arcs interdit de loger des volets fermant la totalité des baies géminées et il faut donc imaginer des dormants sous leurs parties cintrées et des volets en dessous<sup>47</sup>. Séparés par un emmarchement, deux coussièges cubiques s'adosent aux flancs de l'embrasure. De part et d'autre de la fenêtre ouvrent deux paires de grandes niches couvertes d'arcs en plein cintre surbaissé, profondes de 70 cm et de largeurs (65, 70, 50 et 70 cm de gauche à droite) et hauteurs (115, 100, 80 et 80 cm) différentes ; par ailleurs elles ne sont pas ménagées à la même distance du sol (30, 40, 65 et 65 cm). Les cloisons verticales qui les ferment, épaisses de 25 cm, sont percées, au ras des arcs, de courtes fentes (hautes de 30 à 35 cm), ébrasées sur leurs flancs et vers le bas<sup>48</sup>. Par ailleurs les sols des niches sont eux aussi percés d'orifices oblongs<sup>49</sup>. Autant les fentes sont peu fonctionnelles pour tirer et ne peuvent être autre chose que des fentes d'observation, d'éclairage et d'aération, autant les orifices des sols peuvent battre verticalement l'approche du mur de façade : en dépit de l'exiguïté de leur



FIG. 17. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : intérieur, rez-de-chaussée, pièce arrière. Plafond sur poteaux, avec poutres posées sur des liernes portées par des corbeaux. Noter l'appareil régulier des faces internes des goutterots.  
*Cl. P. Garrigou Grandchamp, 2015.*



FIG. 18. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : étage, porte dans le refend, face sud, vue du côté du « sas ». *Cl. P. Garrigou Grandchamp, 1993.*

47. Une investigation s'imposerait pour essayer de retrouver l'emplacement et les traces des dispositifs de fermeture des baies : gonds des volets, encoches pour des dormants, etc.

48. Ces fentes paraissent à l'extérieur maladroitement insérées dans la maçonnerie et donnent l'impression d'être le fruit d'une intervention postérieure à la construction des niches. Cependant la reprise des joints, largement beurrés, ne facilité pas la lecture des maçonneries.

49. La largeur de ces orifices varie peu (22 à 25 cm) et correspond à une partie de celle de l'encorbellement, entre les corbeaux, mais leurs longueurs sont plus inégales, de 57 à 70 cm.

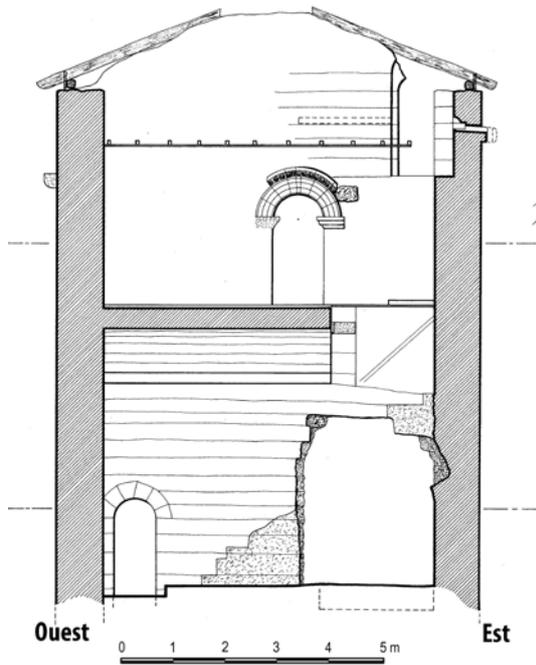


FIG. 19. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : coupe transversale ouest-est, sur le « sas », montrant la face sud du refend, avec les portes et la zone éventrée ; troisième porte dans l'angle supérieur droit, vers une logette, avec trou barrier et urinoir.  
*Relevé et dessin Francis Lafargue.*

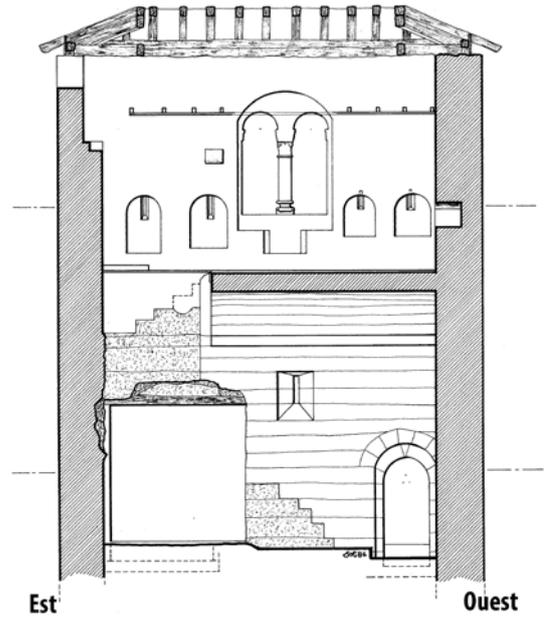


FIG. 20. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : coupe transversale est-ouest, sur le « sas », montrant la face nord (revers) de la façade. Au rez-de-chaussée, traces de l'escalier desservant l'étage dans le « sas » ; les niches ouvrent à des distances croissantes du sol. Au sommet, à gauche, retrait du mur et corbeaux pour installer la logette. *Relevé et dessin Francis Lafargue.*

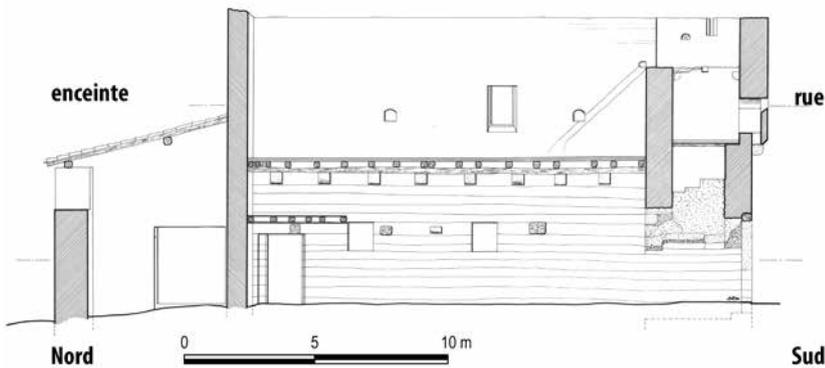


FIG. 21. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : coupe longitudinale nord-sud (face interne goutterot est). Traces de l'escalier vers la logette au-dessus du « sas ». Les niches de l'encorbellement desservent des assommoirs.  
*Relevé et dessin Francis Lafargue.*

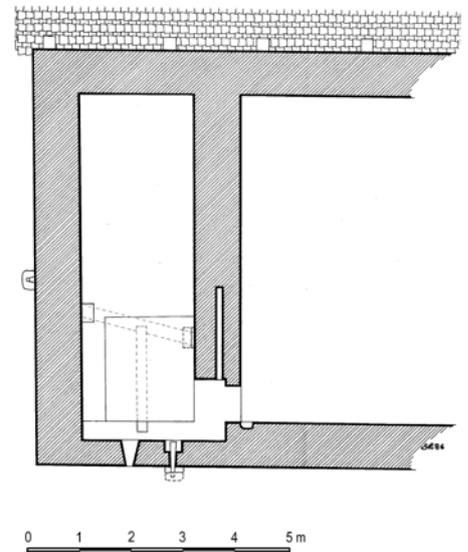


FIG. 22. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : plan du deuxième étage, limité à la logette au-dessus du « sas » ; noter le trou barrier et l'urinoir. *Relevé et dessin Francis Lafargue.*

emprise, rendant les mouvements malaisés, ils pouvaient sans doute servir à des fins défensives, telles des bretèches ; c'est ce que laisserait entendre leur aménagement juste au-dessus des deux entrées (fig. 11a)<sup>50</sup>. Il conviendra de revenir sur ces dispositifs dans la proposition d'interprétation du programme de la maison.

Un dernier aménagement est tout aussi surprenant. Il s'agit d'un petit espace surélevé, composant à lui seul le deuxième étage : c'est une sorte de logette accessible par une porte ménagée dans le refend, écrétée par l'arasement du mur (il en reste les piédroits, le départ de l'arc qui la couvrait, ainsi que son arrière-voussure) (fig. 19). Elle était desservie par un escalier droit en bois depuis la grande pièce arrière, dont est conservée la trace du limon accolé au mur goutterot est (fig. 21). Le niveau de son sol est donné par les corbeaux qui portaient un plancher. Cette logette exiguë empiétait dans le volume du « sas » de l'étage<sup>51</sup>. Elle était éclairée par une fente ménagée dans le même mur est. Proche d'elle un curieux équipement est pratiqué dans le mur à environ 90 cm du plancher : une toute petite niche s'achève par un exutoire, tel une goutte d'évier (fig. 21). Un évier n'a aucune utilité dans un tel lieu et ce dispositif paraît pouvoir être interprété comme un urinoir<sup>52</sup>. L'ensemble fait irrésistiblement penser à une logette de guet, dans laquelle il était possible de s'enfermer grâce à une barre coulissant dans le « trou barrier » prévu dans le refend (fig. 22).

**La question de l'accès à l'étage** est fondamentale. La desserte est actuellement assurée par un escalier en bois placé dans la pièce arrière, dans l'axe de la porte qui y mène depuis le « sas » du rez-de-chaussée (fig. 15). Rien ne s'oppose à l'existence d'un escalier ici dès l'origine, mais une telle desserte de l'étage ne s'accorde pas avec plusieurs observations. La première est l'existence de traces d'un escalier installé dans la moitié orientale du « sas », dont les trois volées s'adossaient au refend, puis au mur goutterot et enfin au revers de la façade sur rue (traces des marches visibles sur les fig. 19 à 21). Il a été détruit mais l'arrêt net de la voûte en berceau du « sas » correspondrait à l'emprise de la partie orientale du massif de l'escalier, probablement porté par une voûte en berceau surbaissé, telle qu'elle est proposée sur un dessin reconstitutif (fig. 23). La présence d'un tel escalier expliquerait la disposition des niches du mur de façade à des distances du sol croissantes d'est en ouest, afin « d'accompagner » ainsi la montée (fig. 20). La deuxième observation tient à l'existence de la porte décorée de l'étage qui regarde vers le « sas », ce qui n'a de sens, vu l'exiguïté de celui-ci, que si l'on imagine des circulations allant de ce « sas » vers la grande pièce arrière. Il est donc plus que vraisemblable que la desserte initiale de l'étage ait été à l'origine installée dans le « sas », qui contrôlait tous les accès.

### *Un programme mystérieux*

Le programme de cet édifice est très inhabituel par au moins deux aspects, sa distribution et ses éléments de défense. La desserte de l'étage se faisait par un escalier contenu dans un sas en arrière de la façade, ce qui plaçait un espace cloisonné là où habituellement aboute la salle qui peut ainsi jouir de la lumière et de la vue sur la rue. Elle en est ici privée. Le sens des circulations est indiqué par

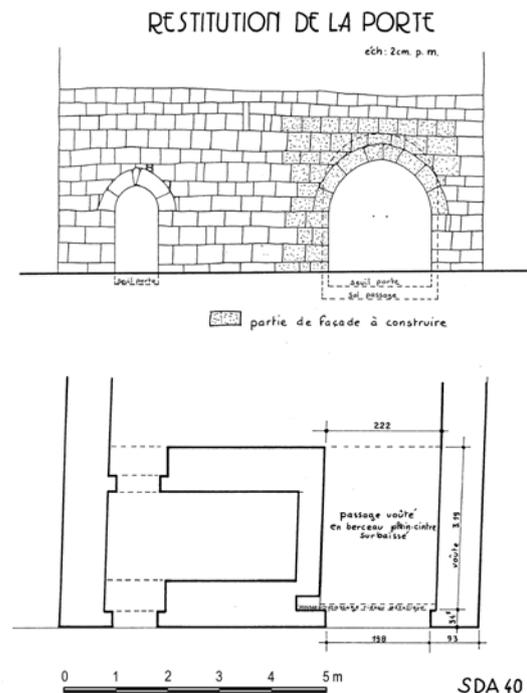


FIG. 23. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : élévation et plan du rez-de-chaussée, limité au « sas », avec restitution de l'arcade et du berceau surbaissé en arrière. *Dessin Francis Lafargue.*

50. Gilles Séraphin nous a fait remarquer que « le système des mâchicoulis fractionnés en niches est tout à fait semblable à celui du pont Valentré », à Cahors. Cf. Maurice SCELLÈS, Sandrine CONAN, *Cahors, le pont Valentré*, Patrimoines Midi-Pyrénées, 2009, p. 24.

51. La surface de la logette est évaluable car on connaît sa largeur, identique à celle du « sas » supérieur, soit 1,70 m ; sa longueur peut être estimée à 2,70 m : elle ne pouvait s'étendre que jusqu'à proximité de la fenêtre géminée, où est d'ailleurs fiché un corbeau.

52. Peu d'urinoirs sont signalés dans la littérature ; cet équipement semble pourtant ne pas avoir été rare. On citera ceux de la tour de Mazerac à Degagnac (Lot) et du château de Commune à Martigny-le-Comte (Saône-et-Loire), tous deux datables du XIII<sup>e</sup> siècle.

l'escalier et la porte décorée qui ouvre sur le vaste espace arrière, non recoupé par un refend et qui ne pouvait jouir d'un éclairage qu'à partir de fenêtres percées dans sa façade arrière. La fonction de pièces aussi vastes est difficile à cerner, d'autant qu'il n'y a pas de cheminée, ni de latrines, celle-ci ayant néanmoins pu être aménagée dans la façade postérieure disparue (comme rue Dominique de Gourgues) ; la multiplication des petites niches ne suffit pas pour envisager un cloisonnement, mais on ne peut l'exclure, à l'image de celui qui recoupa l'espace à l'étage du 24<sup>bis</sup>, rue Maubec.

Une question se pose concernant la hauteur et l'apparence du couronnement de la façade sur rue. D'une part, le niveau du sol extérieur a été rehaussé. D'autre part, le mur de façade est dérasé, comme l'indique la différence de sa hauteur et celle du refend, lui-même écrêté. Il est donc manifeste que la façade originelle était beaucoup plus haute et il est tentant, vu l'existence de la guette du deuxième étage de former l'hypothèse d'une élévation supplémentaire d'environ 2 m, formant un mur écran masquant le toit à deux pans qui devait venir abuter la façade et non pas s'achever par une croupe comme de nos jours. Ce mur était peut-être couronné de merlons, à l'image de plusieurs autres édifices de la ville.

De ce fait, et vu certains de ses caractères intérieurs, la maison 6, rue Maubec a pu donner l'image d'une maison forte urbaine : existence à l'étage en encorbellement de la façade sur rue de quatre niches, percées de petites fentes et présentant une ouverture vers le bas, formant de primitifs mâchicoulis ; accès coudé aménagé dans un sas placé juste en arrière de la façade avant, voûté en berceau et interdisant donc une irruption aisée à l'étage à travers un plancher ; pièce de retrait dans l'angle sud-est, ménageant une sorte de chambre de guet qui pouvait être isolée, la porte d'accès étant pourvue d'un trou barrier. Encore faut-il observer qu'il manquait à cette maison beaucoup des caractères qui font d'un édifice domestique une construction vraiment fortifiée : elle était mitoyenne d'autres constructions tant à l'ouest qu'à l'est, ce qui lui ôtait le contrôle sur l'accès à sa toiture et l'exposait à la sape de ses murs goutterots à partir des édifices contigus ; elle comportait deux accès vers l'extérieur, certes contrôlés, mais placés au rez-de-chaussée et non à l'étage comme il conviendrait pour une meilleure mise en défense ; enfin sa fenêtre géminée percée au premier étage sur la rue était également un point faible. Au total ces dispositions restent quelque peu énigmatiques, faute de points de comparaison aidant à identifier la nature du programme défensif mis en œuvre. On supputera cependant que ces bizarreries pourraient s'expliquer si l'édifice fut construit avant que le bourg castral ne soit pourvu d'une enceinte complète, alors qu'il s'élevait isolé, sur ses marges ; irait également dans ce sens le constat que son mur goutterot ouest est bien liaisonné avec le mur nord formant l'enceinte, qui pourrait donc être constituée à cet endroit par un mur de maison, la maçonnerie nord étant en effet légèrement plus épaisse que celle des autres murs de la maison (1,10 m contre 0,85 à 0,95 m).

Au total, ce bâtiment était spacieux, l'espace disponible total étant de 244 m<sup>2</sup>, répartis sur deux niveaux, auxquels il fallait ajouter les deux « sas », ainsi que la logette du deuxième étage (4,60 m<sup>2</sup>)<sup>53</sup>. Il est typique de Mont-de-Marsan par la mise en œuvre de ses maçonneries et par son emplacement en front de muraille, mais se singularise par la conformation de sa façade et le décor de la fenêtre, comme par la présence d'éléments défensifs et une distribution inédite dans le panorama de l'architecture civile en France. Est-ce vraiment une « maison » ? Au vu des informations disponibles on admettra comme hypothèse qu'il est probablement expressif d'un programme de résidence, conçu par un des personnages influents du bourg castral, soucieux d'affirmer sa sécurité et son rang, par l'allure de son logis qui, par bien des côtés, une fois la hauteur de la façade – et donc du « sas » – restituée, apparaît comme un substitut urbain de tour féodale attenante à un logis.

### **24<sup>bis</sup>, rue Maubec**

Deuxième demeure romane conservée dans la rue Maubec, le n° 24<sup>bis</sup> a bénéficié d'une étude archéologique attentive, accompagnée de très bons relevés par Francis Lafargue<sup>54</sup>. Elle a ensuite fait l'objet de deux publications très documentées, qui nous permettront d'être ici plus lapidaires<sup>55</sup>.

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les maisons de la rue Maubec n'étaient plus que des greniers ou des étables, ce qui a évité toute transformation lourde au bâtiment, devenu un grenier, puis un entrepôt au XIX<sup>e</sup> siècle. La principale atteinte à son

53. Sa surface au sol est de 190 m<sup>2</sup> (8,15 x 23,40 m). Sa surface intérieure est de 138 m<sup>2</sup> par niveau, séparée en un « sas » de 10,90 m<sup>2</sup> à l'avant (6,40 x 1,70 m) et un vaste espace d'un peu moins de 122 m<sup>2</sup> à l'arrière (le refend comptant pour 5,40 m<sup>2</sup>). La surface de l'étage est identique à celle du rez-de-chaussée, car il n'y a pas de retrait des murs au niveau du plancher. Épaisseur des murs : goutterots 0,85 m ; façade sur rue : 0,95 m ; refend : 0,85 m ; façade arrière : 1,10 m : cette épaisseur plus forte est indicative d'un rôle protecteur vis-à-vis de l'extérieur.

54. 24<sup>bis</sup>, rue Maubec, cad. 122 ; propriété de la commune depuis 1981 ; pas de protection réglementaire.

55. LAFARGUE et LAFARGUE 1997 ; MÉRINDOL 1998. Compléments dans : JAMOUL-FRITZ 2001, t. II, p. 244-246 et DESQUEYROUX 2012, p. 51.

intégrité est ancienne : la construction d'une enceinte continue sur le front nord du bourg castral l'a en effet considérablement amputée<sup>56</sup>. De ce fait sa surface au sol résiduelle est de 121 m<sup>2</sup> (6,85 x 17,70), tandis que sa surface intérieure est réduite à 88 m<sup>2</sup> par niveau, du fait de l'épaisseur des murs qui est de 0,73 m (façade sur rue / sud), 0,59 m (goutterot est), 0,68 m (goutterot ouest) et 1,20 m pour le mur arrière.

**La façade sud**, sur rue, a subi plusieurs atteintes dans sa maçonnerie et son élévation (fig. 24). L'angle droit a été perturbé à divers niveaux d'assises, dont le piédroit de la porte ; surtout le bâtiment apparaît dérasé, d'une hauteur impossible à apprécier, mais la preuve indubitable en est donnée par le rampant droit / est de la toiture actuelle qui recoupe un logement de poutre. Les maçonneries présentent les mêmes caractères que dans la maison précédente au n° 6 de la rue Maubec ; les assises sont disposées avec régularité tant à l'extérieur, ce qui trahit assez aisément les reprises, qu'à l'intérieur, sur les murs goutterots.

Cette façade comporte peu de percements. Une porte en arc brisé ouvre au rez-de-chaussée, à l'angle droit / est, tandis qu'une arcade lui faisait pendant à l'angle gauche / ouest, mais une porte de garage a détruit la baie originelle. Elle est restituable, car l'arrière-voussure en arc segmentaire a subsisté<sup>57</sup> (fig. 25a et b). L'ordonnance de l'étage est fort curieuse. Aucun bandeau, ni cordon n'en marque le niveau et le principal percement est une grande porte en plein cintre (1,95 x 0,85 m), ménagée presque à l'aplomb du faitage ; son encadrement est parfaitement homogène avec la maçonnerie et ses arêtes sont chanfreinées. Plus bas, la petite baie rectangulaire proche de l'angle gauche, réalisée dans un autre matériau, est manifestement réinsérée dans la maçonnerie romane ; elle a probablement agrandi une fente d'éclairage donnant le jour à une haute niche qui est installée à la fois dans l'épaisseur de la façade (couverte d'un arc segmentaire) et dans le goutterot ouest (couverte ici d'un arc brisé) (fig. 27 et 28).

La présence des quatre trous d'empochement de poutres de forte section qui encadrent la porte à l'étage ne laisse pas d'intriguer (fig. 26). Une hypothèse voudrait qu'ils correspondent à un pontet<sup>58</sup>. Outre l'impossibilité de vérifier le fait, puisqu'il n'y a pas, ou plus, de porte correspondante dans la maison qui fait face de l'autre côté de la rue, nous doutons que l'étage d'une maison d'une telle qualité ait été conçu aveugle : or la lumière venant de la porte aurait été interceptée par les pans de bois du pontet. Nous proposons plutôt qu'une cage en bois ajourée de fenêtres ait été suspendue en surplomb, en avant de la façade, ce que permettait la forte section des poutres, tant en bas qu'au-dessus de la porte ; cet ouvrage pouvait éventuellement être soutenu par des poteaux et empiéter dans la rue, formant alors un couvert. Des vestiges attestant de dispositions semblables en façade de la « maison gothique » de la rue Guadet, à Saint-Émilion, ont conduit à formuler une telle hypothèse et à en proposer une restitution graphique<sup>59</sup>. La maison se serait donc accrue d'un espace à l'extérieur, qui pouvait être plus largement percé de fenêtres. Il reste que, comme dans le n° 6 de la même rue, l'éclairage de l'intérieur devait être chiche. Il pouvait être complété par l'apport de baies ouvertes dans la façade nord, regardant la rivière, qui a été détruite. Le mur actuel, appartenant à l'enceinte, était percé de deux fentes d'éclairage



FIG. 24. MONT-DE-MARSAN, MAISON 24BIS, RUE MAUBEC : façade sud, sur rue ; état actuel. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.

56. LAFARGUE et LAFARGUE 1997, p. 160.

57. Il reste que la configuration initiale de cet angle reste sujette à interrogations, car la maçonnerie y présente des irrégularités.

58. LAFARGUE et LAFARGUE 1997, p. 169-170. Les auteurs envisageaient cependant une autre possibilité, en se demandant si les dites poutres : « ... servirent [...] à ancrer un portique en bois comprenant un escalier ou une échelle amovible et une galerie permettant d'accéder à la maison par l'étage ».

59. Saint-Émilion. *Une ville et son habitat médiéval*, 2016, p. 98 et 125.

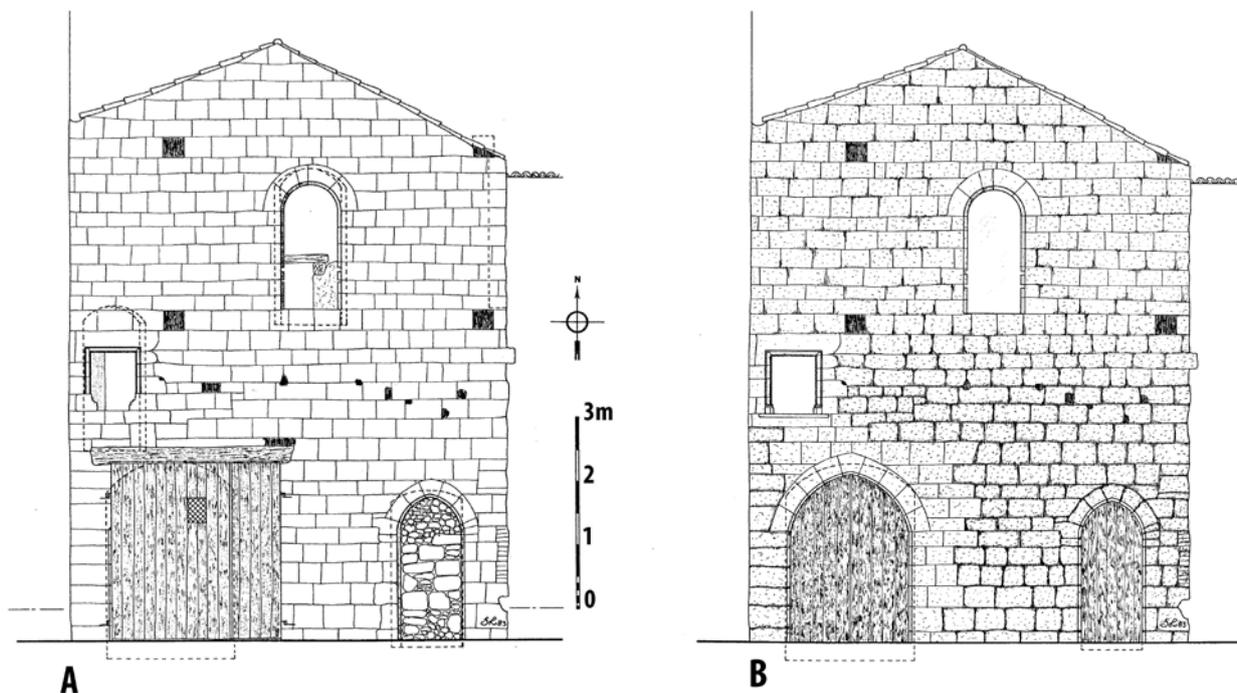


FIG. 25. MONT-DE-MARSAN, MAISON 24BIS, RUE MAUBEC : A : façade sud, sur rue, état actuel ; B : façade sud, sur rue, restitution. *Relevé et dessin Francis Lafargue.*

et d'une porte au rez-de-chaussée et d'une porte à l'étage, toutes quatre murées<sup>60</sup> (fig. 27).

À l'intérieur, deux planchers divisent l'espace en hauteur (fig. 28-29-30-31). Le plus haut est tardif et recoupe les portes. En revanche, le plancher inférieur règne à une hauteur compatible avec les percements du rez-de-chaussée et la niche du premier étage. Néanmoins, on observe que le seuil de la porte romane est à 2 m au-dessus de ce sol, ce qui obligeait à emprunter un escalier en bois pour gagner la structure externe en bois. Doit-on en déduire que le niveau du plancher « roman » était plus haut ? Rien ne permet de l'affirmer en l'état des observations : ce plafond-plancher est constitué d'un maillage serré de solives posées sur des liernes, le long des goutterots, lesquelles sont portées par des corbeaux parfaitement insérés dans la maçonnerie.



FIG. 26. MONT-DE-MARSAN, MAISON 24BIS, RUE MAUBEC : façade sud, étage ; quatre logements de poutres encadrent la porte en plein cintre, à encadrement chanfreiné. La baie à gauche, en calcaire gréseux jaune, a pris la place de la fente d'éclairage d'une armoire murale. *Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.*

60. Une porte fut également percée au rez-de-chaussée de ce mur nord, à une date indéterminée : les perturbations dans la maçonnerie attestent d'une intervention postérieure à la construction du mur et des fentes, mais elle appartient à un état médiéval, car elle est pourvue d'un trou barrier.

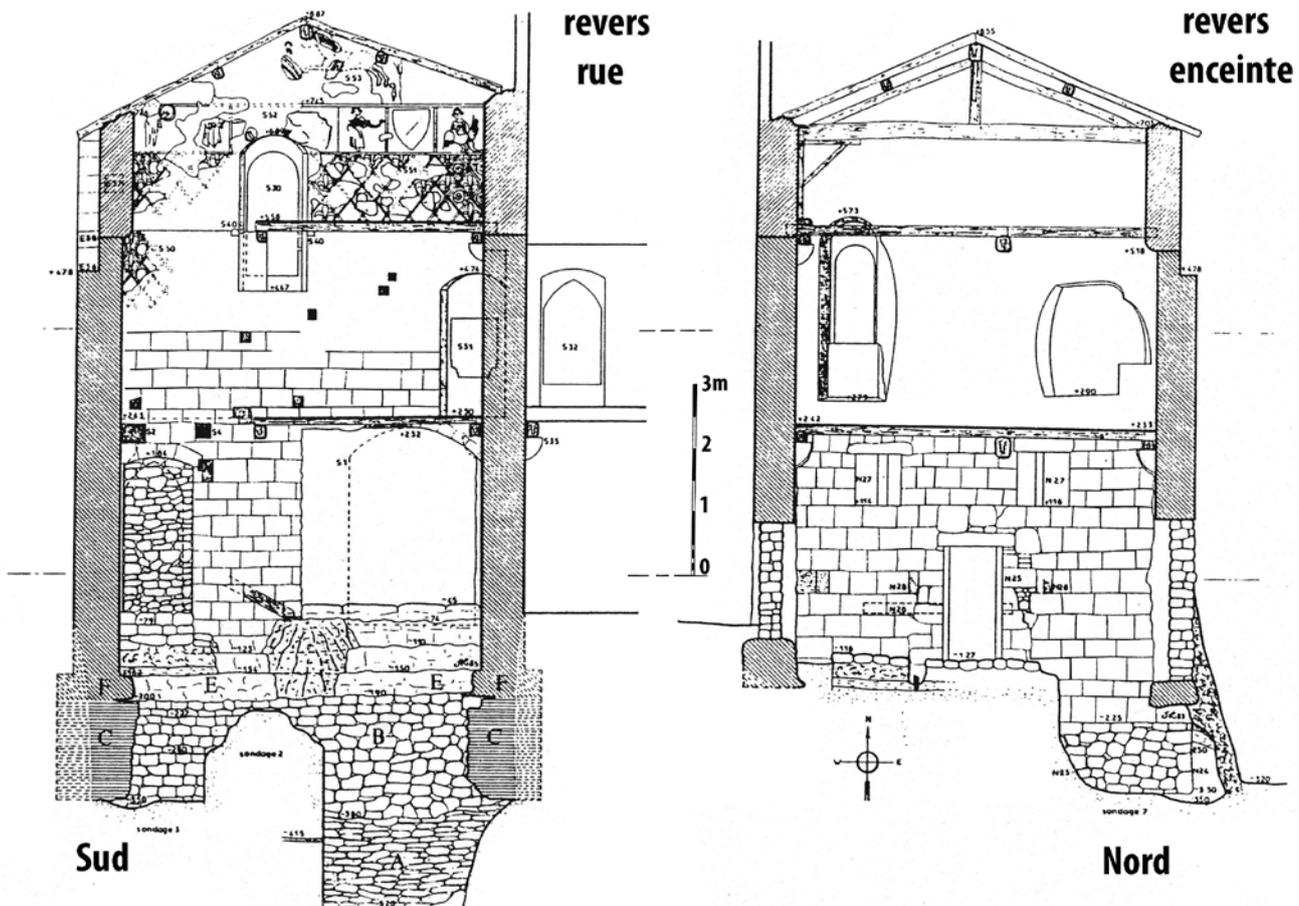


FIG. 27. MONT-DE-MARSAN, MAISON 24BIS, RUE MAUBEC : faces internes des pignons, avec résultats des fouilles. Au sud, à l'étage, une armoire à droite et une porte surélevée au centre, avec vestiges de décor peint. Au nord portes et fentes d'éclairage dans le mur d'enceinte. Relevé et dessin Francis Lafargue.

La nature des aménagements de l'époque romane nous est inconnue. En revanche un deuxième état est bien discernable : les vestiges de deux décors peints (sur le pignon sud et les deux goutterots) et les restes d'une cheminée adossée au goutterot ouest appartiennent manifestement à une campagne postérieure à la construction (fig. 28). Les décors diffèrent à l'avant et à l'arrière de la cheminée, ce qui suggère un découpage de l'espace de l'étage en deux pièces, longues chacune de 8,50 m environ, pour une largeur de 5,57 m et une hauteur minimale de 6 m, sous charpente apparente. La pièce côté rue était équipée de la cheminée et son décor est le plus complet<sup>61</sup> : un motif couvrant de losanges, chargés alternativement de fleurs de lys et de spirales, s'étendait sur la totalité du développement des goutterots et jusqu'à une hauteur de 4 m sur le pignon (fig. 32-33). Le sommet de celui-ci était divisé en deux registres : en bas, une frise faisant alterner des musiciens et des écus armoriés (non lisibles) ; en haut une scène dont seul un cheval est reconnaissable. Les murs de la pièce arrière se paraient d'un décor composé d'au moins trois registres (fig. 28) : de bas en haut, une haute plinthe de fausses draperies, que bordait une petite frise de blasons et de motifs géométriques, puis une haute plage de faux appareil aux joints verticaux ponctués de petits renflements. Dans les deux décors, il manque sans doute les frises sommitales, du fait du dérasement des murs, car les compositions peintes ne s'achevaient jamais sans une bordure. Les caractères des personnages et la forme des écus ont incité tous les auteurs à dater ces décors de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, tandis que plusieurs indices (fleurs de lys, musicien au psaltérion et siège en forme de griffon) suggèreraient une

61. Les décors ont été minutieusement décrits dans LAFARGUE et LAFARGUE 1997, puis MÉRINDOL 1998. Nous n'en donnons ici qu'un résumé.

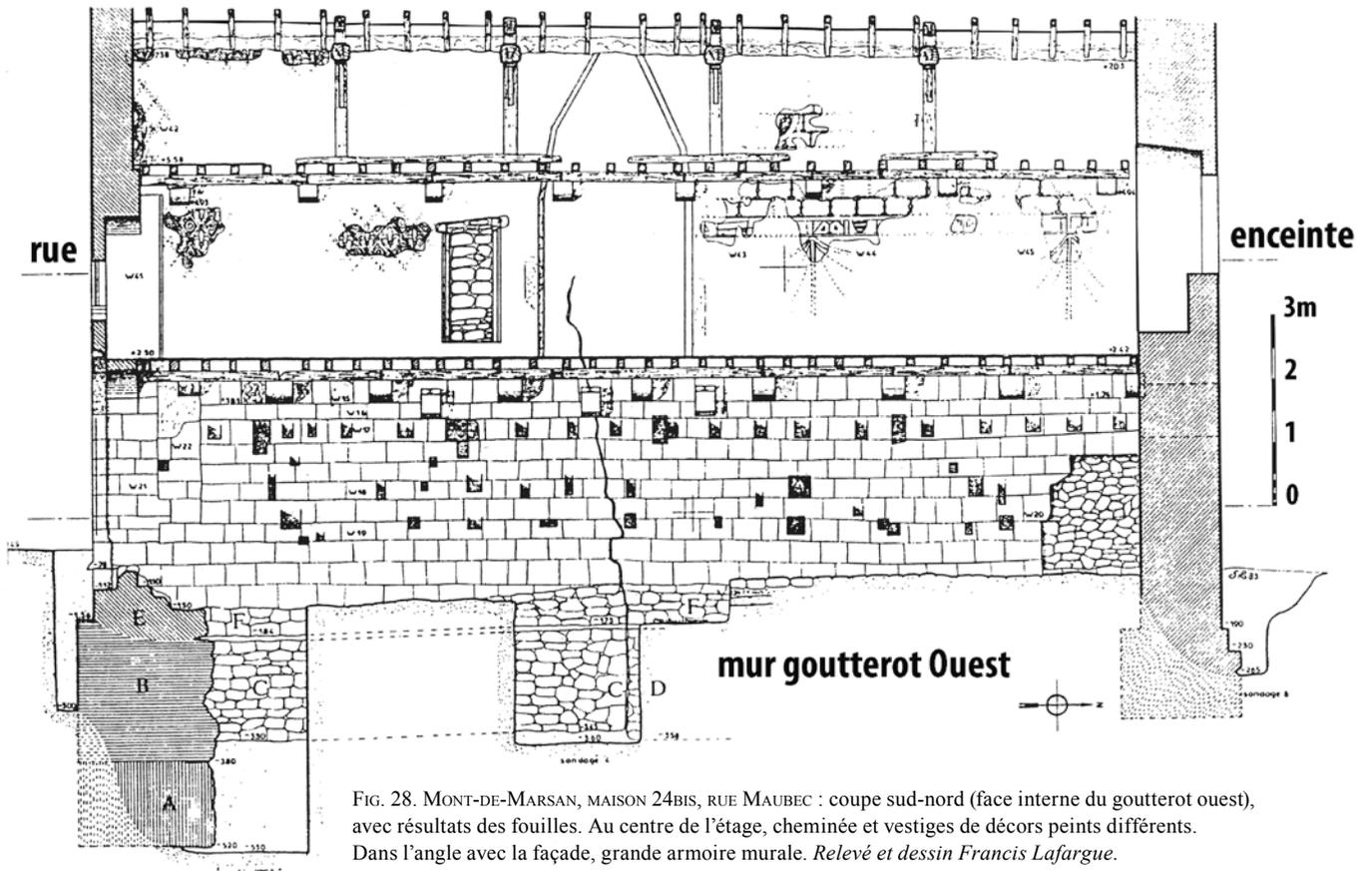


FIG. 28. MONT-DE-MARSAN, MAISON 24BIS, RUE MAUBEC : coupe sud-nord (face interne du goutterot ouest), avec résultats des fouilles. Au centre de l'étage, cheminée et vestiges de décors peints différents. Dans l'angle avec la façade, grande armoire murale. Relevé et dessin Francis Lafargue.

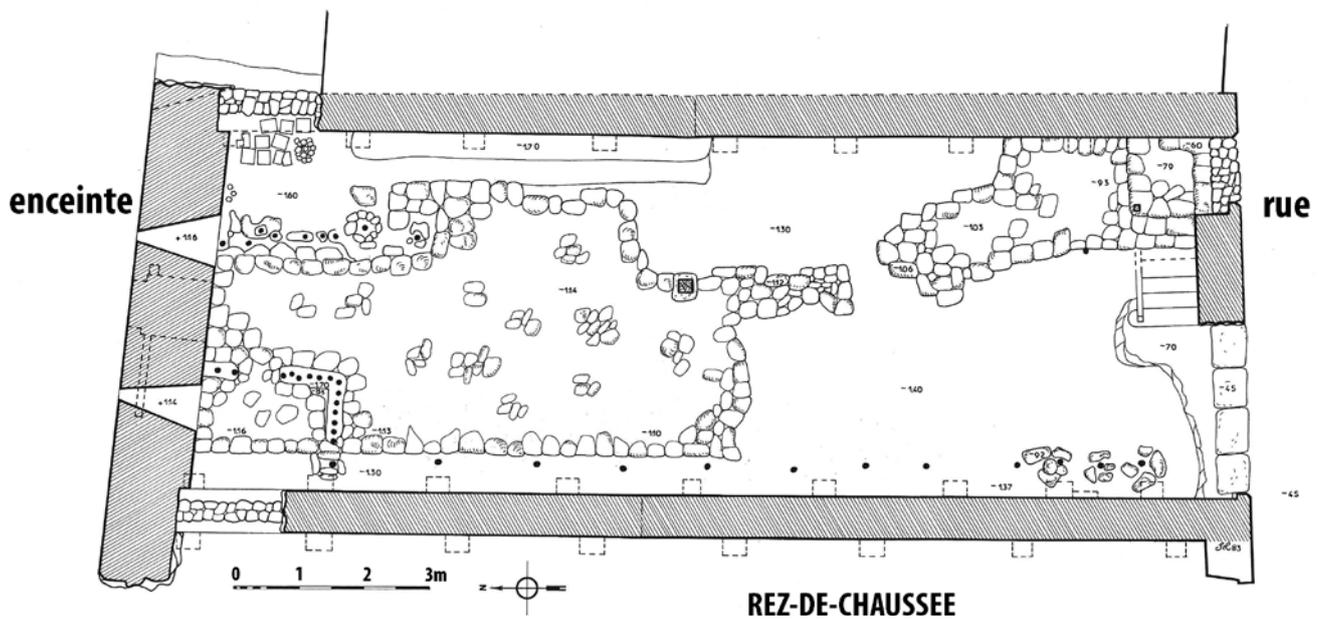


FIG. 30. MONT-DE-MARSAN, MAISON 24BIS, RUE MAUBEC : plan du rez-de-chaussée, avec résultats des fouilles. Noter les corbeaux sur la face extérieure du mur sud, indices d'une maison mitoyenne contemporaine. Relevé et dessin Francis Lafargue.

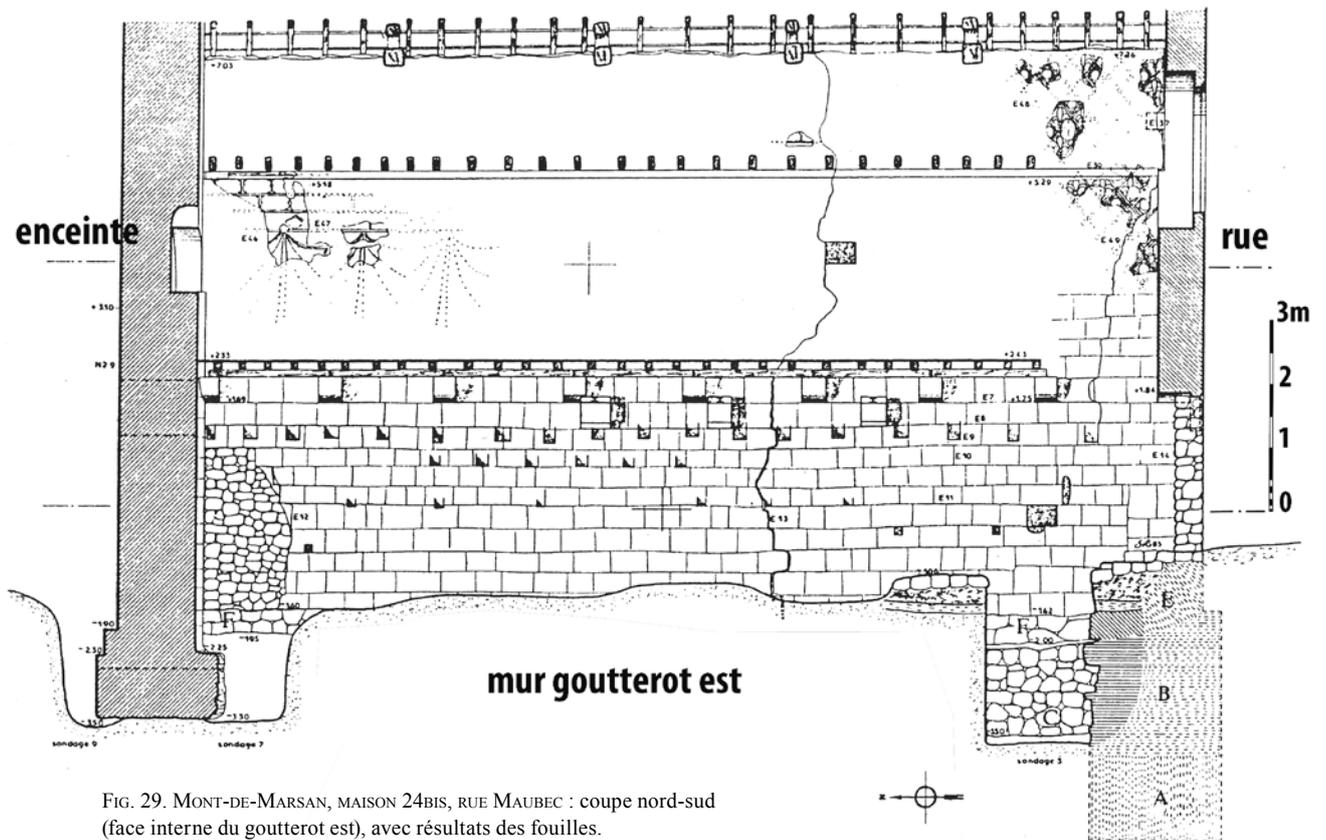


FIG. 29. MONT-DE-MARSAN, MAISON 24BIS, RUE MAUBEC : coupe nord-sud (face interne du goutterot est), avec résultats des fouilles. À l'étage, vestiges de décors peints différents. Relevé et dessin Francis Lafargue.

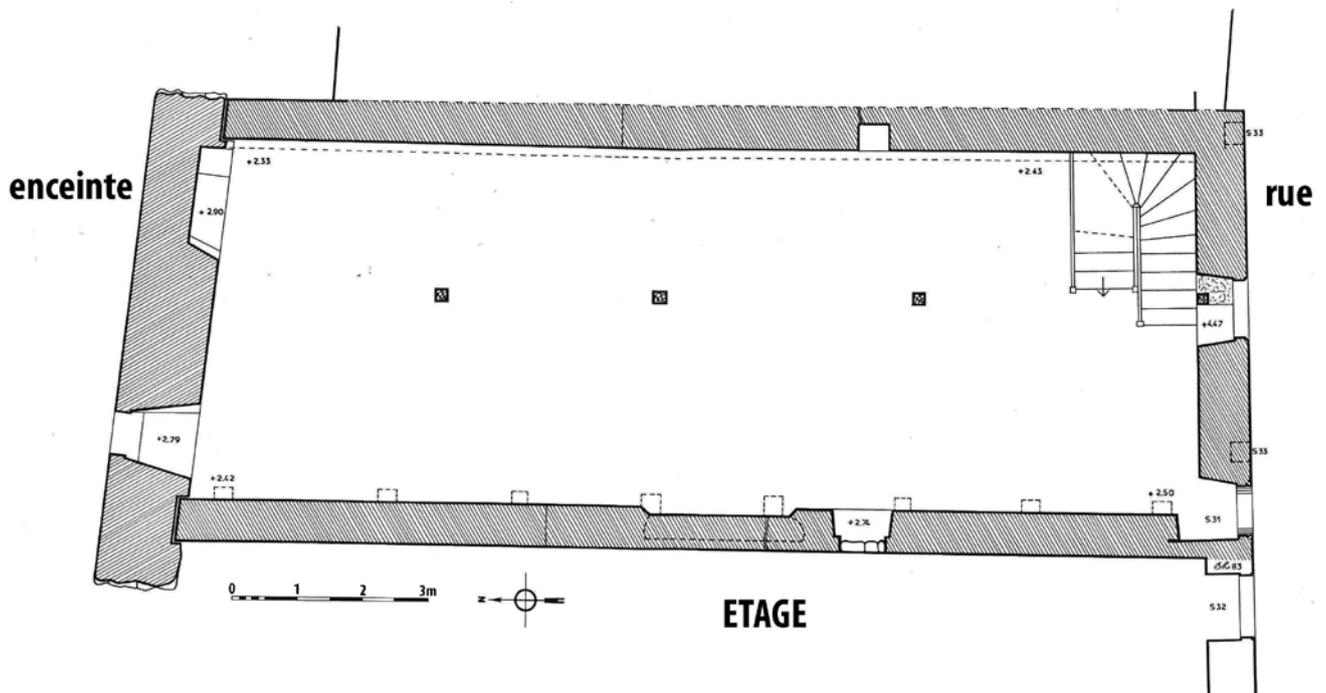


FIG. 31. MONT-DE-MARSAN, MAISON 24BIS, RUE MAUBEC : plan de l'étage. Relevé et dessin Francis Lafargue.



FIG. 32. MONT-DE-MARSAN, MAISON 24BIS, RUE MAUBEC : décor peint à l'étage, au revers du mur pignon sur rue. Motif couvrant de losanges, sommé d'une frise avec musiciens. Cl. STAP 40, 1985.



FIG. 33. MONT-DE-MARSAN, MAISON 24BIS, RUE MAUBEC : décor peint à l'étage, au revers du mur pignon sur rue. Détail du motif couvrant de losanges, chargés de fleurs de lys. Cl. STAP 40, 1985.

allégeance à la couronne de France. En tout état de cause, la présence d'écus armoriés indique que la commande venait d'un personnage d'un certain rang.

Reste une inconnue, celle de l'accès à l'étage. Un escalier droit en bois pouvait y conduire depuis l'intérieur du rez-de-chaussée, mais il n'en reste pas trace. Les auteurs de la publication de 1997 se sont demandé si l'escalier n'était pas extérieur au bâtiment et n'aurait pas abouti dans la cage en bois : elle aurait alors servi de « sas », dans le même esprit – mais selon une autre solution architecturale – qu'au 6, rue Maubec.

**Le programme** de ce petit édifice est moins complexe que celui de la maison 6, rue Maubec, mais tout aussi inhabituel. Notons tout d'abord que plusieurs indices, dont le manque de chaîne d'angle en façade sur rue et la continuité des assises avec le bâtiment à gauche / ouest<sup>62</sup>, indiquent que l'édifice appartenait à un rang de plusieurs maisons élevées en même temps : le phénomène n'est pas exceptionnel, mais il illustre un mode de construction en série, de maisons mitoyennes bâties lors d'une même campagne. En dépit de cette relative modestie, le bâtiment, dès sa construction – probablement au cours de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle – était doté d'une structure en bois empiétant sur la rue, ce qui ne se pouvait sans autorisation. Un demi siècle plus tard environ, il était en possession d'un habitant partageant la culture aristocratique, désireux de jouir d'un logis installé dans l'étage et composé de deux pièces, chauffé et décoré avec raffinement. Dans cette perspective, il est peu probable que les percements du rez-de-chaussée aient été en relation avec une activité marchande et ce niveau devait accueillir un cellier et/ou une écurie.

62. On note également la présence de corbeaux pour porter un plancher d'étage sur la face externe du mur ouest, appartenant à la maison mitoyenne.



FIG. 34. MONT-DE-MARSAN, VUE AÉRIENNE DU COMPLEXE DES MUSÉES : à gauche Lacataye, avec la « chapelle » ; au centre, maison romane du Musée Dubalen ; à l'extérieur de cet ensemble, deuxième maison romane à droite. Coll. P.Garrigou Grandchamp.

#### *Maison romane 5, rue Gaston Phoebus / angle de la rue Lacataye - Musée Dubalen*

L'édifice n'a jamais fait l'objet d'une étude archéologique avant d'être aménagé pour accueillir, depuis 1972, le Musée Dubalen qui a une vocation archéologique<sup>63</sup>. Il est ainsi inclus dans un grand îlot qui regroupe l'ensemble des musées de la ville, dont le complexe dit « château Lacataye » (fig. 34). Du fait de cette histoire récente, il a perdu beaucoup de son authenticité à l'intérieur, où des sols en béton ont été coulés, mais son enveloppe est beaucoup mieux conservée. Il occupe la totalité d'une parcelle trapézoïdale, allongée<sup>64</sup> qui affronte la rue au nord et s'achève sur un socle rocheux au sud. De ce côté, sa façade constituait une partie de l'enceinte du bourg castral, comme le faisaient les façades des maisons mitoyennes disparues, à l'est et à l'ouest. Leur existence est attestée par les rangées de corbeaux toujours en place dans les murs goutterots de l'édifice subsistant (fig. 35). L'information a été confirmée par les fouilles conduites en 1975 sur son flanc est<sup>65</sup> ; elles ont révélé le plan d'une maison mitoyenne, d'axe nord-sud également, strictement parallèle à la maison conservée, mais débordant de près de 3 m plus au sud.

Les façades à murs pignons, nord et sud, sont construites en pierres de taille de moyen appareil, régulièrement assisées<sup>66</sup> ; le matériau principal en est le calcaire caverneux déjà observé rue Maubec, complété par quelques pierres en grès rouge violacé, principalement en façade sud. Ces façades sont peu percées. La porte du rez-de-chaussée du goutterot oriental est un percement tardif ; la chose est moins assurée pour la fente d'éclairage, qui pourrait indiquer que la maison fut un moment isolée, avant qu'un autre bâtiment ne s'accolé à elle.

Au rez-de-chaussée de la **façade nord** ouvre seulement une porte couverte d'un arc en plein cintre clavé (fig. 36) ; l'encadrement, dont la taille n'est pas différente de la maçonnerie, a des arêtes vives. Le parti du premier étage est très

63. Maison 5, rue Gaston Phoebus, cad. 964 ; propriété de la commune ; protection réglementaire : ISMH du 22.07.1942.

64. La surface de la parcelle est de 151 m<sup>2</sup>.

65. SCHMITT 1978.

66. Les joints ont tous été regarnis, ce qui ne facilite pas la lecture d'éventuelles reprises.



FIG. 35. MONT-DE-MARSAN, 5, RUE GASTON PHOEBUS – MUSÉE DUBALEN : vue aérienne montrant le goutterot est. Les deux rangs de corbeaux indiquent les niveaux de planchers d'une maison mitoyenne contiguë disparue. Toit à deux eaux. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.



FIG. 36. MONT-DE-MARSAN, 5, RUE GASTON PHOEBUS – MUSÉE DUBALEN : façade nord et goutterot ouest. Le rang de corbeaux indique un niveau de plancher d'une maison mitoyenne contiguë, disparue. Pignon à gradins reconstruit. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.

différent : une porte, strictement superposée à la précédente, est couverte d'un linteau découpé en arc de cercle segmentaire, tant à l'intrados qu'à l'extrados ; cet emploi d'un monolithe de calcaire caverneux n'avait pas été constaté dans les maisons de la rue Maubec<sup>67</sup>. La porte est flanquée de hautes fentes d'éclairage barlongues, à encadrement largement chanfreiné. Le deuxième étage est le seul à s'ajouter d'une fenêtre géminée, dont la colonnette centrale cylindrique reçoit deux arcs en plein cintre clavés ; toutes les arêtes sont vives (fig. 37). Sous un haut tailloir profilé d'un cavet qui accueille des entrelacs enserrant des motifs sphériques, la corbeille du chapiteau s'orne d'un décor végétal dénué de toute veine naturaliste : des cordons décorés de perles, simulant des tiges, se croisent au milieu de chaque face, pour rejoindre les angles où se recourbent des petits bourgeons végétaux. La base a un profil informe, composé de trois tores aplatis, de dimensions décroissantes vers le fût. Le couronnement en gradins du pignon n'inspire aucune confiance et a vraisemblablement été construit lors des travaux d'aménagement du musée.

La **façade sud** présente une ordonnance comparable, avec certaines particularités. Du fait de la déclivité du sol, du nord vers le sud, elle compte un niveau de plus, invisible à l'avant où il est semi enterré (fig. 38). Il est accessible par une porte couverte en plein cintre ; pour autant que l'on puisse en juger malgré les joints couvrants, il se pourrait que cet accès à la « cave » ait été repercé par la suite, quand cette partie de l'enceinte ne présentait plus d'utilité défensive. Le rez-de-chaussée, surélevé, et le premier étage présentent un parti répondant à une logique comparable à celle ayant structuré le premier étage de la façade nord. C'est le niveau le plus bas qui est ici percé de deux fentes barlongues, aux arêtes vives, encadrant une porte, couverte d'un linteau monolithe, découpé à l'intrados et à l'extrados d'arcs segmentaires. Au-dessus, une autre porte, exactement superposée aux deux premières et dotée du même linteau monolithe, est le seul grand percement. À sa gauche, une plage de dalles posées sur chant indique la présence d'un évidement dans le mur : elle correspond effectivement à une loge de latrines intramurales, éclairée par un petit jour, dont l'exutoire est un canal ménagé à mi hauteur des deux niveaux (fig. 39). Le deuxième étage

67. Hors cette maison, les seules occurrences de gros monolithes en calcaire caverneux sont celles de linteaux droits à l'étage du 2, rue Lacataye et du bâtiment dit « chapelle », ainsi que des linteaux échancrés d'un arc segmentaire du « château Lacataye ».



FIG. 37. MONT-DE-MARSAN, 5, RUE GASTON PHOEBUS – MUSÉE DUBALEN : façade nord, fenêtre géminée du deuxième étage. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.



FIG. 38. MONT-DE-MARSAN, 5, RUE GASTON PHOEBUS – MUSÉE DUBALEN : façade sud, comportant un niveau supplémentaire (cave partiellement enterrée du côté nord). À droite, saillie du socle de la maison mitoyenne disparue. Au premier étage, à gauche de la baie, logette de latrines. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.



FIG. 39. MONT-DE-MARSAN, 5, RUE GASTON PHOEBUS – MUSÉE DUBALEN : façade sud, logette de latrines intramurale (dalles sur chant), avec fente d'éclairage et conduit d'évacuation. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.



FIG. 40. MONT-DE-MARSAN, 5, RUE GASTON PHOEBUS – MUSÉE DUBALEN : façade sud, fenêtre géminée du deuxième étage. Cl. A. Gilbert, 2015.

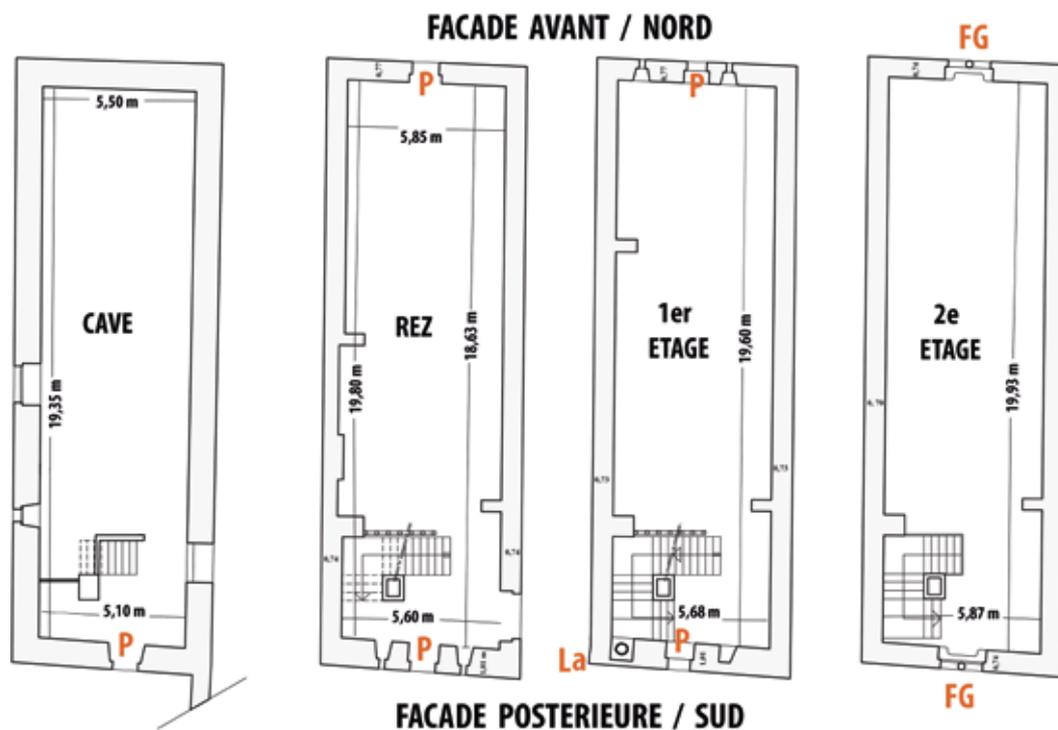


FIG. 41. MONT-DE-MARSAN, 5, RUE GASTON PHOEBUS – MUSÉE DUBALEN : croquis de plans des quatre niveaux. P : porte ; FG : fenêtre géminée ; La : latrines. Noter l'absence de refend. *Infographie P. Garrigou Grandchamp sur fond de plan Musée Dubalen.*

s'ajoute d'une seule fenêtre géminée, comme au nord. Elle présente la même structure, avec arrière-voissure en arc segmentaire et deux coussièges dans l'embrasure qui est droite ; les piédroits sont suffisamment hauts pour que des volets puissent clore l'intégralité des baies ; l'encadrement de l'embrasure et les coussièges sont taillés dans un calcaire à grain plus fin. La colonnette est cylindrique ; sa base et son chapiteau sont très altérés ; ce dernier présente, sous un tailloir vigoureusement profilé d'un bandeau au-dessus d'un gros tore, une corbeille tronconique lisse : ses angles sont marqués par des têtes humaines de facture grossière à l'extérieur et par des bourgeons végétaux vers l'arrière (fig. 40).

À l'intérieur, les quatre niveaux ne sont refendus par aucun mur et il n'y a plus de trace des probables cloisons qui pouvaient recouper ces vastes espaces (fig. 41). Ils offrent en effet des surfaces habitables conséquentes, légèrement croissantes de la cave (105 m<sup>2</sup>) au deuxième étage (117 m<sup>2</sup>)<sup>68</sup>. Cette variation s'explique par l'épaisseur des murs qui va légèrement en décroissant du rez-de-chaussée au deuxième étage<sup>69</sup>. La surface totale disponible est donc de 440 m<sup>2</sup>, dont un quart partiellement enterré. Ces pièces sont quasiment dénuées de vestiges d'équipements domestiques, hormis les coussièges, les latrines du premier étage et deux niches.

Le programme de cet édifice, de facture indéniablement romane et datable vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ne ressemble pas à celui des autres demeures déjà étudiées. La rareté des percements de plain pied avec la rue exclue toute fonction commerciale, mais non pas celle de stockage dans les niveaux bas. Il est remarquable que les fenêtres géminées à coussièges soient cantonnées au dernier étage, manifestement dévolu au logement, bien que les latrines soient ménagées un niveau plus bas. Ce parti peut s'expliquer au sud, la maison participant de ce côté au système défensif du bourg castral ; vers de la ville, en revanche, aucune contrainte spécifique n'interdisait de percer le premier étage d'une fenêtre géminée. Nous reviendrons en conclusion sur ces caractéristiques.

68. Surface intérieure : cave 105 m<sup>2</sup> (19,35 x 5,30 m) ; rez-de-chaussée : 109 m<sup>2</sup> (18,63 à 19,80 m x 5,60 à 5,85 m) ; 1<sup>er</sup> étage : 111 m<sup>2</sup> (19,60 x 5,68 m) ; 2<sup>e</sup> étage : 117 m<sup>2</sup> (19,90 x 5,90 m).

69. Épaisseur des murs : pignon nord : 0,77 à 0,74 m ; pignon sud : 1,01 m jusqu'au 1<sup>er</sup> étage, puis 0,74 m ; goutterots est et ouest : 0,74 à 0,70 m.

### « Château » Lacataye

L'édifice dit « château » Lacataye se dresse, isolé, sur le front sud de l'enceinte du bourg castral, dominant de haut le Midou. En retrait par rapport à la rue que borde la précédente demeure, il regarde au nord une placette dite « place Marguerite de Navarre »<sup>70</sup> (fig. 34). Le monument est en fait composé de deux grandes et hautes maisons. L'observation des parements conduit sans conteste à identifier deux constructions différentes, le corps occidental s'appuyant sur le corps oriental, comme le prouvent les chaînes d'angle qui appartiennent à ce dernier. En outre, des fentes d'éclairage ouvrent au rez-de-chaussée dans le mur de refend entre les deux constructions : or, leur embrasure interne atteste de leur appartenance au corps est. Ce constat est conforté par les fouilles de Catherine Ballarin<sup>71</sup> : l'auteur a mis en évidence l'absence de constructions au nord de Lacataye, mais la présence de deux chaussées, desservant chacune une moitié de l'édifice, et les vestiges d'une limite parcellaire entre les deux bâtiments. C'était déjà naguère la conclusion de Jeanne-Marie Fritz<sup>72</sup>. Bien que Lacataye se compose de deux corps de bâtiments accolés, il a longtemps fonctionné comme un seul complexe architectural. Sa description ne séparera donc pas les corps de logis.

Il se présente dans un état très restauré, du fait de plusieurs interventions, la plus importante ayant été provoquée par l'aménagement des bâtiments en musée à la fin des années 1960 (fig. 42). Les travaux ont malheureusement été conduits sans la moindre étude d'archéologie monumentale, ce qui a effacé nombre d'indices, sur ses façades, et plus encore à l'intérieur. Ils ont principalement consisté en la reconstruction-surélévation d'une grande partie de la façade sud du corps ouest, ruiné de longue date ou plus bas d'origine, comme l'indique le dessin de Joachim Du Viert (fig. 2), et en la surélévation du mur oriental du corps est, en même temps pourvu de merlons ; ces maçonneries se distinguent sans peine des parties plus anciennes. Le couverture fut également profondément modifié pour établir une terrasse couvrant l'ensemble, à la place des toitures à un pan qui avaient elles-mêmes remplacé les toitures originelles ; celles-ci étaient à deux eaux, comme le montre encore le dessin de Du Viert. Les fenêtres géminées ont-elles aussi été restaurées et l'intérieur a vu ses cloisonnements et escaliers complètement construits *a novo*, à l'exception du mur de refend longitudinal, qui est le mur occidental du corps de logis est.

**En façade nord** les deux corps présentent une ordonnance comparable. Au rez-de-chaussée ouvre une grande arcade, percée dans l'axe et encadrée de longues fentes d'éclairage dont les linteaux sont échancrés par un petit arc brisé ; celui-ci est redoublé, de façon beaucoup plus marquée par les larges chanfreins qui évident profondément le linteau ; autre détail étrange, le bas de la fente n'était pas droit, mais incurvé, et la forme en était reproduite en large cuvette dans la pierre d'appui. La forme très caractéristique de ces fentes se retrouve à tous les étages. Dans le corps ouest se voit également, à gauche de l'arcade, une porte en arc brisé, murée



FIG. 42. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE : façades nord, vues de l'est.  
Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.

70. « Château Lacataye » (nommé par la suite de façon abrégée Lacataye) : 5, rue Gaston Phoebus, cad. 964 ; propriété de la commune ; protection réglementaire : ISMH du 22.07.1942. L'édifice est le seul à avoir bénéficié d'une monographie dans l'*Atlas* (FRITZ 2018). Elle nous dispensera de développements sur son histoire ; malheureusement le monument n'a fait l'objet d'aucune étude archéologique avant les lourds travaux d'aménagement en musée des années 1968-1969 et il n'en n'existe aucun relevé précis.

71. BALLARIN 2006. *Atlas historique de Mont-de-Marsan 2018 : Sites et monuments*, p. 28 : plan de situation de Lacataye avec indication des fouilles.

72. JAMOUL-FRITZ 2001, t. II, vol. 1, p. 244-245.



FIG. 43. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE : façade nord du corps est ; rez-de-chaussée et premier étage. Arcade et portes reconstruites. Noter le type particulier des fentes et le linteau monolithe de la porte de l'étage. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.

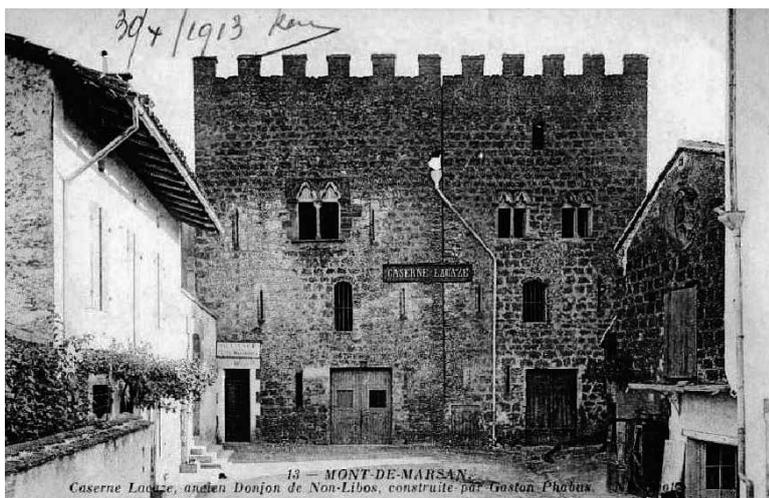


FIG. 44. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE : façades nord avant travaux, en 1913. Arcade et portes ont été mutilées. Carte postale.

et inscrite dans un défoncement ; elle est surmontée d'une autre fente. Le même dispositif se répète à l'angle gauche du corps est, où la porte n'est pas murée (fig. 43). Les arcades et la porte gauche sont le fruit de reconstructions ; les clichés anciens montrent des grands portails rectangulaires (fig. 44) ; on ne sait si la conservation des arrières-voitures a pu guider les restaurateurs qui ont accompli un travail soigné. Au premier étage ouvraient deux portes, à peu près centrées, et couvertes d'arcs segmentaires ; elles étaient de même chacune encadrée par deux fentes (fig. 42-43). Au deuxième étage, les partis adoptés différaient : à l'est, une seule fenêtre géminée, centrale, était cantonnée de deux fentes ; à l'ouest ouvraient deux fenêtres géminées (fig. 45). Toutes trois répondent à la même structure et sont couvertes par des dalles formant linteaux en plate-bande, découpées de réseaux d'arcs brisés, redentés de trilobes, avec écoinçon central à jour ; deux courts cordons d'imposte marquent la retombée des arcs brisés ; les cordons d'appui ne se déploient que sous les fenêtres, sans régner sur la largeur de la façade. Les fenêtres utilisent des matériaux spécifiques, différents du calcaire coquillier des maçonneries et se prêtant mieux à la taille : un calcaire gréseux jaune à l'est et un calcaire blanc à droite. Elles ont été fortement restaurées ; la colonnette de la fenêtre du corps oriental est neuve ; en revanche ses piédroits sont d'origine et le cordon d'imposte droit conserve des traces d'un décor végétal. Les réseaux des fenêtres du corps ouest sont neufs, comme la colonnette gauche ; il semble que la colonnette droite soit d'origine. À en juger

par les photographies anciennes, les restaurations auraient reproduit fidèlement les partis originels. Le merlonnage qui achève la façade a été restauré, mais l'ancienneté du parti est attestée par le dessin de Joachim Du Viert ; il couronnait un mur écran qui masquait donc des combles sous charpentes à deux pans ; à l'ouest seulement, une fenêtre barlongue peut avoir servi à la ventilation.

Très peu percées, les **façades sud** sont en outre beaucoup moins bien conservées (fig. 46). Les baies du corps occidental paraissent toutes récentes ou agrandies. À l'est, il en va de même pour le niveau le plus bas, mais peut-être les grandes baies couvertes de linteaux découpés d'arcs segmentaires du premier étage sont-elles anciennes. Au deuxième étage ouvre une fenêtre géminée dont la structure est comparable à celle de la façade opposée, mais dont la colonnette et la partie centrale des réseaux sont le fruit d'une reconstruction (fig. 47). Par ailleurs, les relations entre les piédroits de la fenêtre et la maçonnerie environnante sont perturbées et font penser que la baie fut insérée dans une maçonnerie antérieure. On notera enfin que de ce côté un fort dénivelé accroît la hauteur des édifices, dont les maçonneries marquent



FIG. 45. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE : façades nord, premier et deuxième étages.  
Cl. P. Garrigou Grandchamp 1977.



FIG. 46. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE : façades sud, dominant le Midou.  
Le corps gauche / ouest conserve la trace d'un toit à deux eaux.  
Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.



FIG. 47. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE : façade sud du corps est. Fenêtre géminée du deuxième étage : les parties blanches sont des restaurations.  
Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.

des ressauts, un à droite / est et deux à gauche / ouest ; la surélévation de l'édifice ouest a scellé la forme d'un pignon dont on ne saurait affirmer qu'il corresponde à une disposition ancienne, mais qui pourrait indiquer que la construction était initialement plus basse, comme l'indique clairement le dessin de Joachim du Viert (fig. 2).

En dépit de la disparition des **dispositions intérieures** originelles, à l'exception du refend longitudinal, il est possible d'avancer une hypothèse concernant la distribution, fondée sur l'existence dans chacune des façades nord de deux accès au rez-de-chaussée, une porte

doublant l'arcade. On peut en déduire avec vraisemblance la présence originelle, dans chaque maison, d'un escalier en bois accessible depuis la porte pratiquée dans la partie gauche du rez-de-chaussée ; cet emplacement lui permettait de s'adosser contre le mur de refend (maison droite) et le mur d'enveloppe oriental (maison gauche). Les fentes d'éclairage placées au-dessus des portes donnaient un jour bienvenu à qui empruntait les escaliers. La desserte du deuxième étage était probablement assurée par d'autres escaliers droits, placés dans l'axe des premiers et adossés aux mêmes murs ; de tels escaliers en enfilade étaient courants dans les constructions médiévales profondes. Or ces maisons étaient vastes et présentaient un plan allongé (fig. 48). Elles offraient près de 115 m<sup>2</sup> par niveau à l'ouest et 155 m<sup>2</sup> à l'est, soit un total respectif de 345 m<sup>2</sup> et 465 m<sup>2</sup> sur trois niveaux<sup>73</sup>. Ces surfaces restaient dans le même ordre de grandeur que celles des maisons déjà

73. Les plans à notre disposition, reproduits en fig. 48, ne prétendent à aucune précision archéologique, mais fournissent des ordres de grandeur fiables. Ils indiquent que l'épaisseur des murs reste constante en s'élevant. Le seul mur mesuré précisément est le mur de refend, dont l'épaisseur est de 0,82 m.

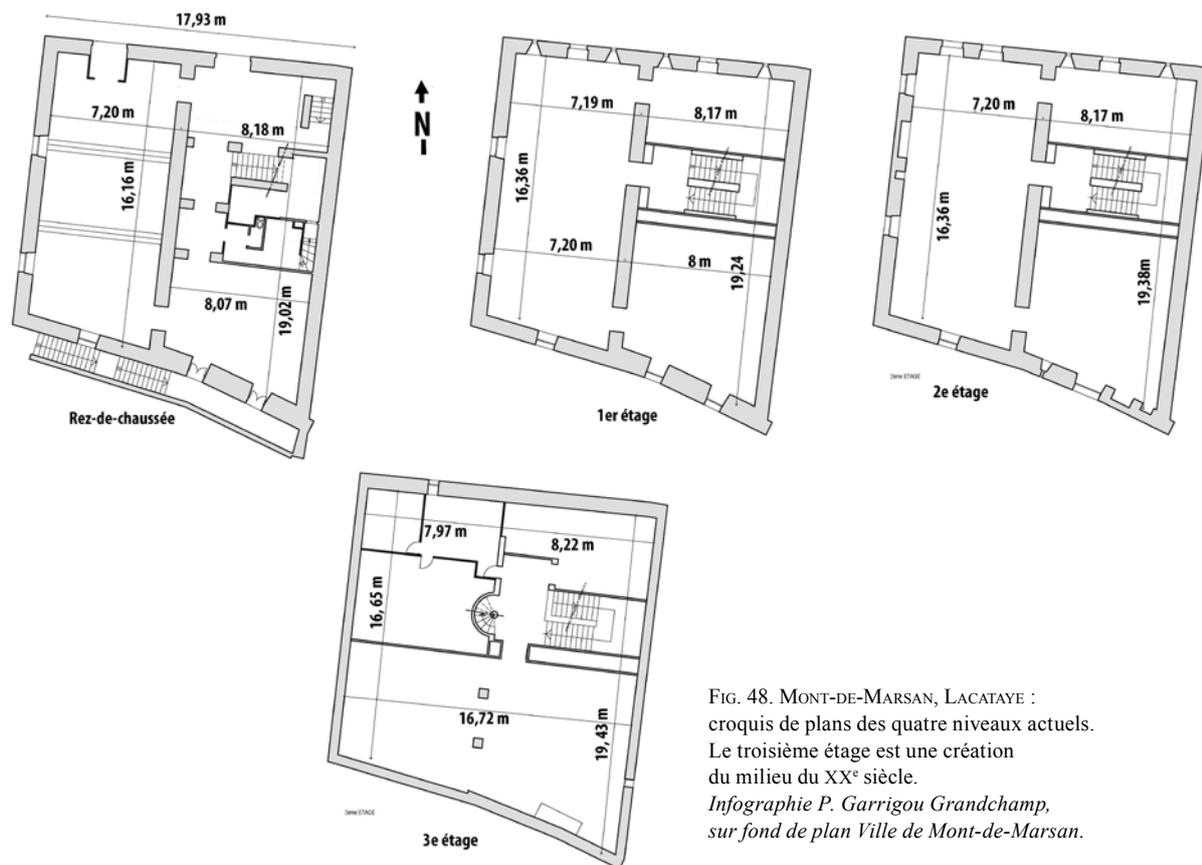


FIG. 48. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE : croquis de plans des quatre niveaux actuels. Le troisième étage est une création du milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

*Infographie P. Garrigou Grandchamp, sur fond de plan Ville de Mont-de-Marsan.*

étudiées, le corps oriental étant néanmoins le plus vaste de toutes ces constructions et l'existence de trois niveaux accroissant ici la surface totale disponible.

Les équipements conservés sont en revanche très peu nombreux. Outre les coussièges des fenêtres géminées et trois niches murales dans la maison occidentale, il faut surtout signaler, au deuxième étage de celle-ci, une cheminée non saillante, intégrée au mur ouest : son encadrement, découpé d'un arc segmentaire tendu, est au nu du mur (fig. 49) ; un placard mural l'accompagne, sur sa gauche / sud, formant le couple fréquent foyer-organe de rangement.

La **datation** de l'édifice ne fait pas consensus et les hésitations illustrent bien l'état de l'art à Mont-de-Marsan : sa

construction est souvent placée au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, sans doute à cause de la similitude de ses maçonneries et de certaines baies avec celles des maisons romanes. Il est vrai que, en dépit des formes et du décor des percements, un doute subsiste sur le caractère seulement gothique de Lacataye du fait de la lourdeur des restaurations et des perturbations autour de plusieurs baies, en particulier de la fenêtre géminée en façade sud du bâtiment est. D'un autre côté, malgré un



FIG. 49. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE : intérieur du corps ouest, deuxième étage : cheminée et placard mural. *Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.*



FIG. 50. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE - « CHAPELLE », ANCIEN LOGIS : façades est (pignon vers Lacataye) et sud. La rosace est une insertion du XIV<sup>e</sup> siècle ; les corbeaux à gauche signalent l'existence d'un corps mitoyen disparu.  
Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.

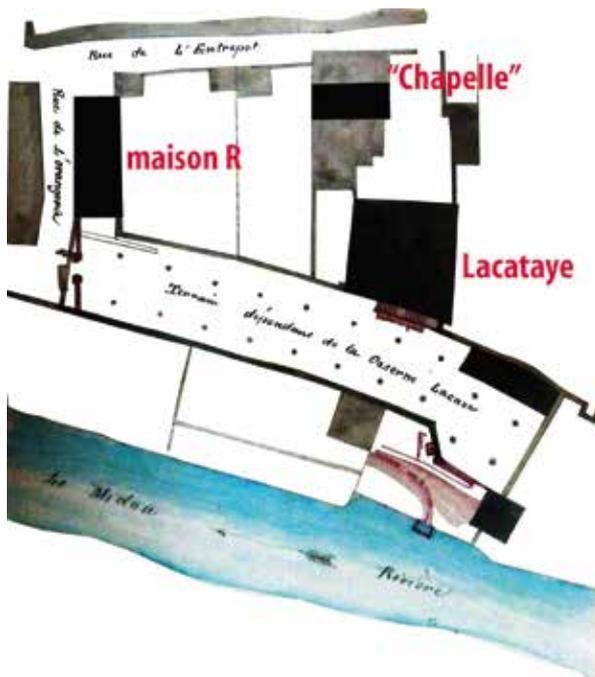


FIG. 51. MONT-DE-MARSAN, ENSEMBLE LACATAYE, « CHAPELLE » ET MAISON ROMAINE DU MUSÉE DUBALEN : plan de masse dressé en 1862 : des corps de bâtiments sont adossés à la « chapelle ».  
A.M. Mont-de-Marsan ; cl. J.-M. Fritz.

rejointoiement généreux, qui rend difficile l'analyse, il apparaît que les percements gothiques des étages en façade nord, tant les fenêtres que les fentes d'éclairages, paraissent liaisonnés avec la maçonnerie ; or les caractéristiques formelles de ces baies interdisent de les placer avant le début des années 1300. En l'état des observations il est impossible de vraiment trancher, mais l'hypothèse qu'il s'agisse de bâtiments romans, bénéficiant dans un deuxième temps de l'insertion de baies gothiques reste une question ouverte. L'état avec fenêtres à réseaux trilobés peut en revanche être attribué sans hésitation au XIV<sup>e</sup> siècle.

#### « Chapelle » près de Lacataye

Avant de conclure sur le programme qui put être celui de Lacataye, il faut se pencher sur le petit bâtiment voisin souvent nommé « chapelle »<sup>74</sup>. Le caractère religieux est suggéré par la rose, mais celle-ci est une insertion gothique dans un bâtiment roman, comme le prouvent tous les calages autour de son réseau (fig. 50). Plusieurs indices plaident au contraire pour reconnaître un édifice civil transformé ; une porte ouvrant au nord et un évier, installé dans le mur ouest, indiquent la présence originelle d'un étage, dont la fonction était résidentielle. Par ailleurs des pierres d'attente, à l'angle sud-ouest conduisent à former l'hypothèse d'une relation avec un autre corps, détruit ; c'est aussi ce qui ressort de l'analyse des fouilles de Catherine Ballarin, où l'auteur avance l'hypothèse de l'existence de constructions entre la « chapelle » et le « château » Lacataye ; des bâtiments figurent d'ailleurs encore à cet emplacement sur le plan de la « Caserne Lacaze » dressé en 1862<sup>75</sup> (fig. 51). Ces observations suggèrent que diverses constructions furent réunies, sans doute au XIV<sup>e</sup> siècle, lors de la transformation de la petite maison en chapelle, pour composer un grand ensemble résidentiel avec celle-ci, le bâtiment qui lui était accolé au sud et les deux hautes maisons de Lacataye.

Le caractère représentatif des hautes constructions merlonnées, aux fenêtres soignées, ne fait pas de doute et affirme l'essence aristocratique d'un programme éminemment résidentiel, comparable, par la répartition et la nature des baies dans les différents niveaux, avec celui de la mai-

74. « Chapelle » près Lacataye : 5, rue Gaston Phoebus, sur le flanc ouest de la « place Marguerite de Navarre » ; cad. 964 ; ISMH du 22.07.1942. L'édifice a été fortement restauré en 1977 et les pignons à gradins reconstitués n'inspirent pas plus confiance que ceux de la maison romane du Musée Dubalen.

75. BALLARIN 2006, p. 22. A.C. Mont-de-Marsan : plan de 1862.

son romane du Musée Dubalen ; le niveau principal de vie était indubitablement le deuxième étage et les percements du premier étage suggèrent plus une fonction de grenier / entrepôt (fig. 52). Marie-Jeanne Fritz suggère que les hautes maisons auraient pu être un bien vicomtal, vu qu'elles n'apparaissent pas dans les rôles d'impôt des Clarisses. L'ensemble pourrait donc constituer un exemple de grand complexe résidentiel, avec une composante publique et une chapelle<sup>76</sup>.

### Maison 13, rue Dominique de Gourgues

La dernière demeure qui mérite un court développement est une construction qui s'élève sur les berges de la Douze, après le méandre qui ramène le cours de la rivière vers le confluent de la Midouze<sup>77</sup>. Le bâtiment n'a pu être étudié à l'intérieur et son extension exacte est inconnue. La partie la mieux conservée est la face sud, celle qui est la plus visible, depuis la rivière (fig. 53). C'est un haut mur couronné de merlons, formant façade écran devant le toit. Au-dessus d'un soubassement, deux grandes baies barlongues (largement repercées) ouvrent au premier étage ; celui-ci est de plain pied avec le niveau de la rue, très en arrière.

C'est le niveau le plus élevé qui suscite tout l'intérêt de l'observateur : au-dessus d'une rangée de quatre corbeaux (dont la fonction est à ce jour inexpliquée) ouvrent deux grandes fenêtres à réseau dans un encadrement en arc brisé : les paires de lancettes redentées de trilobes sont couronnées par une rose quadrilobée (fig. 54). Entre ces formes les écoinçons sont ajourés. La facture est soignée, avec une pointe de sécheresse due aux profils aigus, mais sans rigidité et avec une fidélité aux lobes arrondis (rose) ou en amande (lancettes) ; on constate une absence de toute mouchette et autre marque du style flamboyant. Ces morceaux appartiennent sans conteste à la période d'épanouissement de l'architecture gothique rayonnante, sans doute ici à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Il faut faire justice d'une opinion qui voudrait que les baies soient des créations récentes. Il n'en n'est rien ; une observation rapprochée confirme l'ancienneté des pierres composant les réseaux, accompagnées de plusieurs restaurations. On rappellera enfin que ces fenêtres apparaissent déjà



FIG. 52. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE ET « CHAPELLE », ANCIEN LOGIS : façades nord des corps de logis et façade est de la « chapelle ». Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.



FIG. 53. MONT-DE-MARSAN, 13, RUE DOMINIQUE DE GOURGUES : façade sud sur la Douze. Le haut mur écran merlonné est d'origine. Cl. Anne Berdoy, 2015.

76. FRITZ 2018, p. 53 : l'auteur suggère aussi qu'à la fin du Moyen Âge les vicomtes de Marsan ont pu affecter le complexe au logement du gouverneur de la proche forteresse de Nolibos, élevée au XIV<sup>e</sup> siècle à l'angle nord-est du bourg castral.

77. Maison 13, rue Dominique de Gourgues ; cad. 934. Aucune protection réglementaire.



FIG. 54. MONT-DE-MARSAN, 13, RUE DOMINIQUE DE GOURGUES : façade sud sur la Douze, étage. Fenêtres à réseau du XIV<sup>e</sup> siècle et logette de latrines. Cl. P. Garrigou Grandchamp, 1993.

sur la gravure publiée par Alexandre Ducourneau, à une époque où, certes, des restaurations « romantiques » apparaissaient déjà en Aquitaine, mais où rien de tel n'est signalé dans les Landes<sup>78</sup> (fig. 5).

La façade conserve par ailleurs un autre élément intéressant, au même niveau que les fenêtres et à leur droite / est : il s'agit d'une logette de latrines en encorbellement, de forme hémicylindrique et coiffée d'un toit conique. La forme est peu courante et tout en étant proche de celle de la Tour du Roi, à Saint-Émilion, elle en diffère par les supports, constitués de simples consoles au lieu d'un arc.

### Un faciès homogène de « maisons blocs » mitoyennes, en pierre

Au moment d'amorcer un essai de synthèse sur les demeures médiévales de Mont-de-Marsan, une évidence s'impose : tous les éléments répertoriés sont situés dans la moitié nord de la ville actuelle, dans l'aire constituée par le bourg castral, noyau initial du développement urbain. L'absence d'identification, en l'état des prospections, de maisons antérieures au XV<sup>e</sup> siècle dans la moitié sud de la ville est surprenante. Ce constat est-il attribuable à un effet de sources, c'est-à-dire à l'insuffisance des recherches, tant à l'intérieur des édifices actuels que dans les sols – les fouilles ayant été essentiellement conduites dans le bourg castral ? Les causes n'en sont-elles pas plutôt une différence marquée de chronologie dans l'emploi de la pierre et une diversité de la géographie sociale entre les quartiers ? Le noyau nord se constitua alors que prenait son essor la construction maçonnée et l'on sait qu'il regroupait la grande majorité des représentants des groupes les plus opulents. Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, l'habitat de la zone méridionale était quant à lui peut-être pour l'essentiel en bois et en terre, ce dernier matériau étant particulièrement prisé en Gascogne landaise ; la chose est d'autant plus probable que sa population semble avoir toujours été de condition plutôt modeste, le bourg de la Grande Fontaine étant en effet alors surtout peuplé d'artisans<sup>79</sup>. Ce n'est que plus tard, durant les XV<sup>e</sup> et début du XVI<sup>e</sup> siècle, que les échanges permirent l'enrichissement de marchands, auxquels on doit les quelques maisons en pierre de la fin du Moyen Âge repérées au sud du Midou.

### Omniprésence de la pierre dans les enveloppes

Un fait très remarquable de ce corpus est donc l'omniprésence de la pierre dans l'enveloppe de tous les éléments conservés en élévation. Dans la quasi-totalité des façades observables, les murs sont bâtis en moyen appareil. Il n'en va pas de même pour les murs latéraux mitoyens. Si ceux des 6 et 24<sup>bis</sup>, rue Maubec le sont aussi, dans bien des cas seules les façades extérieures sont appareillées en pierre de taille, leurs faces internes et les murs latéraux étant construits en moellons : il en est ainsi dans la maison romane du Musée Dubalen et dans les deux maisons de Lacataye. Cette différence de traitement, à l'économie, est typique d'un faciès de constructions accolées, autorisant une mise en oeuvre moins soignée des murs intérieurs invisibles. Le calcaire coquillier, pierre caverneuse, ne permet pas un dressage parfaitement lisse des parements et rend difficile leur lecture. Une étude archéométrique des diverses maçonneries, constituant des séries à partir des dimensions des joints et des pierres d'appareil composant les assises, serait peut-être susceptible de

78. DUCOURNEAU, 1842-1844, t. II, 4<sup>e</sup> partie : planche p. 147. *Atlas historique de Mont-de-Marsan 2018 : Sites et monuments*, p. 29.

79. La faveur de la terre est illustrée par les fouilles du proche site de Labrit : Yan LABORIE, « Le château des Albret à Labrit (Landes) », *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées. X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Recherches archéologiques récentes, 1987-2002*, Dany BARRAUD, Florent HAUTEFEUILLE et Christian REMY (dir.), *Archéologie du Midi médiéval*. Supplément n° 4, 2006, p. 356 et sq.

fournir des critères de datation, comme cela a été fait récemment à Saint-Émilien<sup>80</sup>. Dans les murs d'enveloppe des édifices du corpus il n'y a pas la moindre trace d'une mixité des matériaux, c'est-à-dire d'une association du bois et de maçonneries, telle qu'elle a été reconnue, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle dans des villes comme Figeac (Lot), et dans beaucoup d'agglomérations du Midi durant le XIII<sup>e</sup> siècle. La pierre règne donc seule dans les constructions conservées en élévation, ou ruinées mais attestées par des vestiges visibles ou des documents figurés.

Quant au bois, sa mise en œuvre se limite au second œuvre. Mention spéciale doit être faite d'ouvrages importants accrochés aux façades. Les pontets qui enjambent les rues sont, pour les exemples conservés, tous nettement postérieurs aux maisons médiévales ici étudiées. Seule la maison 24<sup>bis</sup>, rue Maubec a conservé des indices d'un ouvrage en bois suspendu à sa façade.

La brique a certes été mise en évidence sur le site du Vicariat<sup>81</sup>, soit dans un édifice de bonne taille, mais c'est la seule occurrence datable de l'emploi massif de ce matériau dans la construction civile<sup>82</sup>. Encore cette maçonnerie en brique doit-elle être attribuée à une époque postérieure à celle de l'érection des maisons en pierre les plus anciennes, car elle s'élève sur un mur en pierre de moyen appareil, qui appartient au même horizon pétrographique et technique que celui des maisons romanes. Cette rareté de la brique à Mont-de-Marsan ne laisse pas de surprendre, vu la faveur qu'aura ce matériau dans la région ; il est vrai que si les témoins de sa mise en œuvre abondent pour les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles sur plusieurs sites des Landes, il n'en va pas de même pour le XII<sup>e</sup> siècle<sup>83</sup>. D'ailleurs, cet emploi de la brique ne devint pas universel autour de Mont-de-Marsan : à Roquefort-de-Marsan c'est bien la pierre qui est utilisée dans les maisons du XIII<sup>e</sup> siècle, comme dans la maison tour de Géaune.

La question d'un habitat antérieur aux édifices répertoriés, ou intercalaire, ne mettant pas en œuvre la pierre, mérite d'être posée – ce qu'Anne Berdoy a nommé « la part de l'habitat disparu »<sup>84</sup>. Cependant, les fouilles n'ont guère été éclairantes quant à la chronologie de la présence dans le bourg castral de constructions importantes et autonomes, érigées en pans de bois ou en terre crue, chronologie jugée « flottante » par le même auteur<sup>85</sup>. On retiendra seulement que le parcellaire organisé actuel, en lanières perpendiculaires à une grille viaire, qui constitue le cadre d'implantation des maisons en pierre, correspondrait à un deuxième temps de la colonisation du sol.

### *Homogénéité des types architecturaux*

Le tissu bâti médiéval de Mont-de-Marsan, tel qu'on le perçoit pour les XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles à l'observation du corpus décrit ci-dessus, complétée par l'analyse des plans cadastraux, a une densité et une homogénéité très remarquables, tant en matière de types architecturaux que de procédés constructifs. Toutes les constructions repérées répondent à un plan de masse simple : ce sont des « maisons blocs », à corps unique, de plan barlong, et il n'y a pas d'indices de l'existence de demeures à plusieurs corps de logis ou présentant un plan massé, en forme de tour. Elles comptent toutes au moins un étage, parfois deux<sup>86</sup>, et, en général, n'ont pas de cave<sup>87</sup>. Sur le front sud, certaines constructions présentent néanmoins des soubassements partiellement enterrés du fait de la déclivité : ainsi les maisons romanes du Musée Dubalen et le grand édifice du 13, rue Lacataye.

Les constructions sont bâties sur des parcelles allongées, en lanières, qui s'étendaient soit entre deux rues, soit, notamment pour celles qui ont conservé des édifices médiévaux, entre une rue et la limite du bourg castral. Leurs

80. *Saint-Émilien. Une ville et son habitat médiéval* 2016, p. 177.

81. CONAN 2001.

82. Jeanne-Marie Fritz nous a signalé des voûtes en briques 30, rue Maubec (cad. 117) et 28, rue Victor Hugo. Elles n'ont pas été étudiées et leur datation est incertaine.

83. Demeure médiévale en brique à Aire-sur-l'Adour, dite « Officialité », XIV<sup>e</sup> siècle ; logis du château de Labrit ; Hontanx : châteaux d'Aon et Loubens et porte du bourg.

84. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, *Notice générale*, p. 145-146.

85. Pour l'angle nord-est du Bourg neuf, cf. notamment RUINÉ-LACABE 1994. Pour sa face sud, cf. SCHMITT 1978, p. 280, 284 et 290 : entre le « donjon » Lacataye et la maison romane du Musée Dubalen et sa voisine ruinée ont été trouvées des substructions maçonnées, les plus importantes étant attribuées à un établissement de potiers médiévaux – sans précision de datation. Pour l'angle sud-est cf. BALLARIN 2006. En revanche, pour l'axe central, rue Victor Hugo, on note que « Des éléments d'habitations, plus anciennes (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) édifiées également en bois et terre crue commencent à être dégagés » (Danny BARRAUD, « Actualité des recherches régionales, Aquitaines, Landes », *A.M.M.*, t. III, (1985), p. 152, en référence à des fouilles menées par Jacques Pons en 1984).

86. Édifices à deux étages : maison romane du Musée Dubalen ; maisons de Lacataye ; maison détruite 13, rue Lacataye et sa voisine.

87. D'autres constructions ont des caves, voûtées en briques avec de longs couloirs de circulation, mais elles ne sont pas datables. Jeanne-Marie Fritz nous a ainsi signalé une cave sous la brasserie « le Vincennes », rue Lobaner, non loin du théâtre. Rue Wlérick il y en aurait aussi, en bordure de la place où s'élevait le Château-Vieux. Il y a aussi des caves sous certaines maisons de la place Marguerite de Navarre.

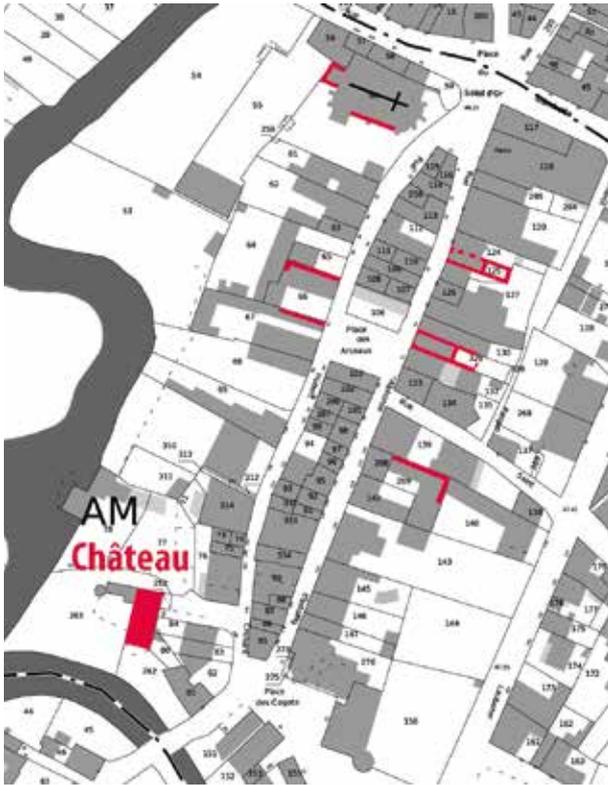


FIG. 55. ROQUEFORT-DE-MARSAN (40) : plan de repérage des vestiges de constructions civiles médiévales. Elles sont concentrées sur la périphérie, adossées à l'enceinte, rue Alphonse Castaing à l'est et rue Hubert Crocharé à l'ouest. Vestiges inclus également dans l'église. *Infographie P. Garrigou Grandchamp, sur fond de plan cadastral de 2013.*

largeurs sont très inférieures à leurs longueurs et ne sont jamais identiques, variant considérablement entre 4,65 et 8,16 m dans œuvre<sup>88</sup>, auxquels il faut ajouter la largeur des murs, soit de 0,59 à 0,82 m<sup>89</sup>. Elles suggèrent donc une allocation du sol qui n'était pas vraiment égalitaire, bien que sa régularité renvoie à des opérations de lotissement programmées et exécutées suivant des canevas réguliers de tracés à peu près perpendiculaires aux rues principales. Les plans au sol sont de fait généralement rectangulaires, avec des déformations minimes dues à l'irrégularité des découpages de parcelles provoqués par l'absence de parallélisme entre la voie publique et la limite postérieure (cas de la maison 24<sup>bis</sup>, rue Maubec) ; la distorsion la plus importante fut imposée aux façades postérieures des deux corps de logis de Lacataye, qui forment un angle obtus, du fait d'une rupture d'alignement du socle rocheux que suivent les murs (fig. 48).

Les maisons affrontent en général la rue par leur façade principale, sauf les trois édifices de l'ensemble constituant Lacataye, qui sont bâtis en retrait de la rue Gaston Phoebus et bénéficiaient d'un accès propre par une impasse greffée sur cette rue. La mitoyenneté était le régime général à Mont-de-Marsan, les maisons partageant avec leurs voisins leurs murs goutterots. Dans certains cas, on peut même en conclure que plusieurs constructions mitoyennes ont été bâties en même temps<sup>90</sup>. Du fait de cette contiguïté les corps de logis, qui étaient très profonds<sup>91</sup>, souffraient d'un manque d'éclairage : leur centre était fort sombre, car la mitoyenneté leur interdisait de percer des baies dans les murs latéraux et il ne paraît pas que des puits de lumière, sous forme d'étroites cours centrales, aient été pratiqués dans la profondeur.

Ce faciès reprend, dans ses grandes lignes, des principes de structuration du bâti domestique caractérisant une des deux grandes formules du Sud-Ouest, l'autre étant constituée de constructions non jointives séparées par des espaces étroits ou entremis. Dans le castelnau de Roquefort-de-Marsan, juste au nord de Mont-de-Marsan, on observe un bâti urbain comparable, à maisons allongées contiguës (fig. 55) : une série de murs goutterots d'un groupe de maisons mitoyennes y est conservée en rive orientale de l'axe majeur oriental de l'agglomération (rue Alphonse Castaing) (fig. 56).

88. Largeurs dans œuvre, en rez-de-chaussée : 6, rue Maubec : 6,45 m ; 24<sup>bis</sup>, rue Maubec : 5,57 m ; maison romane du Musée Dubalen : 5,60 à 5,85 m ; Lacataye : 7,20 m à l'ouest et 8,18 m à l'est.

89. Les constructions sont mitoyennes et il n'est pas toujours aisé, en l'état des observations, de décider de l'appartenance des murs à un édifice ou à son voisin, ce qui suppose l'antériorité de l'un des deux et non la simultanéité des constructions. C'est pourquoi ne sont ici données que les largeurs dans œuvre. Au reste, les conclusions résultant du constat de cette disparité ne sont pas caduques si l'on considère la largeur hors œuvre, là où peut être prise en compte l'épaisseur des murs, qui est en général décroissante du bas vers le haut des constructions : 0,59 et 0,68 m au 24<sup>bis</sup>, rue Maubec ; 85 à 0,90 m au 6, rue Maubec ; maison romane du Musée Dubalen : 0,74 à 0,70 m. ; le mur qui sépare les deux corps de Lacataye est large de 0,82 m ; or il appartient à la construction orientale, dont la largeur hors œuvre était beaucoup plus considérable que celle de sa voisine : 9,80 m à l'est (8,16 m + 0,82 m x 2) contre 8 m à l'ouest.

90. LAFARGUE 1997, p. 166-167 : « Il arrive parfois [...] que deux lots soient rassemblés pour être construits en même temps tout en étant séparés par un mur de refend... » longitudinal. Concluant l'analyse de la maison 24<sup>bis</sup>, rue Maubec, les auteurs affirment que « ... cette maison fait partie d'un groupe d'habitations construites en même temps, ou au moins de deux maisons jumelées ». La maison située au 26 comporte au premier étage un encadrement de pierres proche de l'appareil de la maison du 24<sup>bis</sup>.

91. Longueurs dans œuvre, au rez-de-chaussée : 17,70 m (24<sup>bis</sup>, rue Maubec) à 22,30 m (6, rue Maubec) ; maison romane du Musée Dubalen : 18,63 m ; Lacataye : environ 16,50 m à l'est et 18,80 à l'ouest.

Plusieurs demeures occupaient manifestement la totalité (ou quasiment) de la parcelle, telles les maisons romanes de la rue Maubec, la demeure romane du Musée Dubalen et celle qui lui était mitoyenne à l'est ; elles ne disposaient donc pas d'arrière-cour. En revanche ces constructions, dites traversantes, jouissaient de deux façades, l'une sur la rue, l'autre assise sur le rebord rocheux dominant le Midou ou sur la berge de la Douze. La maison ruinée du 13, rue Lacataye offrait un autre cas de figure, exceptionnel dans la documentation rassemblée : un de ses longs murs, à l'ouest, était libre de contiguïté et s'ajourait de fenêtres géminées sur deux étages. Dans aucune des autres maisons conservées un goutterot fait office de façade : partout ce sont les murs pignons des petits côtés qui regardent l'espace public.



FIG. 56. ROQUEFORT-DE-MARSAN (40), 27, RUE ALPHONSE CASTAING (CAD.124, PARTIE SUD) : au premier plan, le mur arrière / est de la maison formait l'enceinte ; éventré, il laisse apparaître au fond un mur de refend parallèle ; à droite, un mur perpendiculaire à l'enceinte, qui est mitoyen entre deux maisons. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2013.

### *Une enceinte et des maisons*

Pour nombre de constructions domestiques se pose la question complexe de leur rapport avec la limite de la ville, avec l'enceinte du Bourg Neuf ou Bournau<sup>92</sup>. S'il est assuré que les logis de Lacataye, leurs voisins du Musée Dubalen et apparemment aussi la maison 13, rue Lacataye et la maison merlonnée 13, rue Dominique de Gourgues, dominaient les fossés méridionaux à partir d'un socle rocheux sur lequel étaient assises leurs façades, confondues avec le mur d'enceinte, la question est moins claire au nord, pour les maisons de la rue Maubec. Le plan de l'*Atlas historique* de 1982 proposait un tracé d'enceinte qui englobait le mur postérieur des maisons romanes des 6 et 24<sup>bis</sup>, mais la date de construction de cette enceinte n'était pas clairement définie par l'auteur. Les analyses menées au cours de la préparation du nouvel *Atlas historique* incitent à penser qu'une enceinte continue fut érigée « au cours de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle »<sup>93</sup>. Pour autant, le processus de constitution de la muraille n'est pas établi : fut-elle planifiée dans son ensemble et réalisée d'emblée, comme un mur de ville continu dominant les rivières ou un fossé ? Fut-elle plutôt le résultat de la réunion, a posteriori, des façades arrière de diverses maisons par des segments de murs ? Les maisons sont-elles des points d'appui réunies par un mur continu ou s'appuient-elles sur un mur antérieur.

En effet, si l'on admet que le Bournau était clos, il reste à définir comment. Pour notre part, nous imaginons volontiers que la limite du bourg castral ait d'abord été constituée seulement par les rivières et ailleurs par un fossé<sup>94</sup>, que dominaient par places les façades postérieures de maisons en pierre, du moins sur les fronts nord (partie centrale de la rue Maubec), ouest (rue Dominique de Gourgues) et sud (de Lacataye au Château Vieux), peut-être réunies par des levées de terre palissadées dans les dents creuses. De telles palissades sont encore évoquées en 1319, alors même qu'est citée « la *clausura* » (clôture en pierre) en 1292<sup>95</sup>. En tout état de cause, il n'y avait pas de zone *non aedificandi* au revers de la muraille, interdisant de construire contre elle. Bien au contraire, en l'état, les maisons de la rue Maubec, comme celles des fronts sud et sud-ouest, sont solidaires du mur d'enceinte, quand elles n'ont pas été recoupées par lui (24<sup>bis</sup>, rue Maubec).

Au total, si les murs postérieurs des maisons étaient bien constitutives de la clôture en pierre, par segments continus ou discontinus, et ce dès leur érection, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et dans le courant de la première moitié du XIII<sup>e</sup>, il en

92. Les modalités de clôture des agglomérations dans le Sud-Ouest entre la fin du XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle furent très diverses ; voir, entre autres : Mireille MOUSNIER, Roland VIADER, Guilhem FERRAND, « Le rempart de la coutume », *A.M.M.*, t. 25, 2007, p. 123-133, notamment p. 126.

93. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, p. 27-29.

94. C'était l'opinion de Jacques GARDELLES : il estime qu'il n'y aurait eu que des fossés au XIII<sup>e</sup> siècle, mais il n'aborde pas la question du rôle éventuel des façades des maisons : cf. *Les châteaux du Moyen Âge dans la France du Sud-Ouest*, Paris, Société Française d'Archéologie, 1972, p. 182.

95. *Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, p. 133.

résulterait que la clôture du bourg castral de Mont-de-Marsan aurait été réalisée selon le processus le plus répandu dans les petites villes du Sud-Ouest, où la clôture de la ville était confiée à la réunion des façades arrière des demeures : ce mécanisme a été mis en lumière à Saint-Émilion au tournant des années 1200, mais il est observable au XIII<sup>e</sup> siècle dans les Landes<sup>96</sup>, les Pyrénées atlantiques (Orthez, Sauveterre-de-Béarn<sup>97</sup>), le Périgord (Berbiguières, fig. 57 ; Excideuil), et bien au-delà, en Languedoc et jusqu'en Suisse romande<sup>98</sup>.

### Art de la construction et cadre de vie à Mont-de-Marsan

#### *Paysage architectural*

Nous sommes mieux renseignés sur l'aspect général que présentait le bourg castral au début des Temps modernes, et jusqu'aux premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, que sur la configuration de ses rues. Le célèbre portrait de la ville dû au crayon de Joachim Du Viert, daté de 1612, livre en effet une image suggestive, quand bien même elle ne saurait prétendre à une grande exactitude (fig. 2). Aussi, sans revenir sur l'identification des édifices représentés, qui fait toujours l'objet de débats pour certains<sup>99</sup>, on se doit cependant de souligner le nombre frappant de constructions, situées dans la ville, qui détachent sur l'horizon leurs façades couronnées de merlons (fig. 58). Ce qui pourrait passer pour un *topos* renvoie en fait à la réalité de murs

écrans élevés plus haut que les pans des toits, qui subsistent sur la façade sud de la maison 13, rue Dominique de Gourgues et sur les façades des logis de Lacataye (fig. 53) ; un mur écran, non merlonné, couronnait aussi la face nord la grande maison détruite du 13, rue Lacataye (fig. 3). L'ancienneté des témoignages figurés les représentant, dessins et aquarelle, garantit que ces couronnements de merlons ne sont pas des reconstitutions imputables à des restaurateurs imaginatifs (fig. 59). Les façades, qu'elles soient sur rue ou sur l'enceinte, en acquièrent une monumentalité certaine. Tel semble bien d'ailleurs avoir été le but recherché, ce merlonnage n'appartenant pas plus à l'équipement guerrier que les longues fentes d'éclairage qui percent les rez-de-chaussée : l'absence de chemin de ronde derrière les merlons et l'impraticabilité du tir depuis ces fentes, au reste dangereusement larges, nous font imputer la mise en œuvre de ce catalogue de formes à la pratique d'une rhétorique architecturale, d'inspiration seigneuriale, carrément aristocratique. Le merlonnage donne une image de force qui supplée la faiblesse ou l'absence des défenses réelles, tout en évoquant les « murs-boucliers » protégeant la face la plus exposée<sup>100</sup>. Le parti des façades écrans était apprécié dans l'Aquitaine qui en conserve des exemples

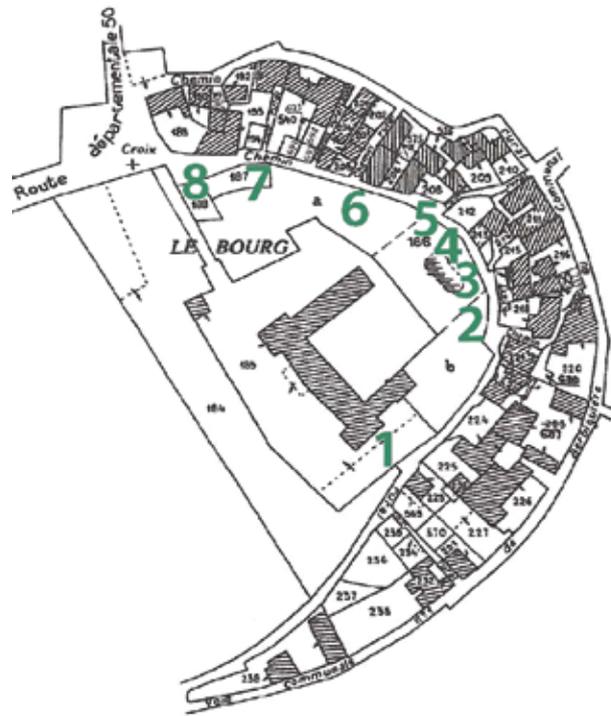


FIG. 57. BERBIGUIÈRES (24), PLAN DU CASTRUM, AUTOUR DU CHÂTEAU : l'enceinte est formée par les façades de maisons contiguës, de 2 à 8. Infographie P. Garrigou Grandchamp, sur fond de plan cadastral de 2002.

96. À Saint-Justin, bastide fondée par la vicomtesse Constance Moncade et les Hospitaliers en 1280, il reste le long de la route vers Houeillès plusieurs façades jointives de ce type formant enceinte (communication Jeanne-Marie Fritz).

97. Benoît CURSENTE, *Orthez, Atlas historique des villes de France*, Bordeaux, Ausonius, 2007, p. 21 : la chartre vicomtale de 1193 précise « ... que chaque maison est responsable de la partie de clôture correspondante... » (c'est à dire à sa parcelle). Sauveterre-de-Béarn : DUFFAU 2009, p. 293-312.

98. Pour un état des questions récent sur ce processus, cf. *Saint-Émilion. Une ville et son habitat médiéval*, 2016, p. 76-86.

99. Cf. les interprétations de Claude Dépruneaux (DÉPRUNEAUX 1976, p. 59-64) et de l'*Atlas historique de Mont-de-Marsan* 2018, *Notice générale*, p. 177.

100. Couronnements merlonnés en Aquitaine : à Beynac (Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP et Anne-Laure NAPOLÉONE, « 'L'ancien couvent', un exemple de maisons tour du XIV<sup>e</sup> siècle et l'architecture médiévale de Beynac en Périgord », *Travaux d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, n° 20, 2005, p. 93-120), à Cahors (tour du palais Duèze : SCÉLÈS 1999, p. 150) et à Saint-Émilion (*Saint-Émilion. Une ville et son habitat médiéval*, 2016, p. 35-36).

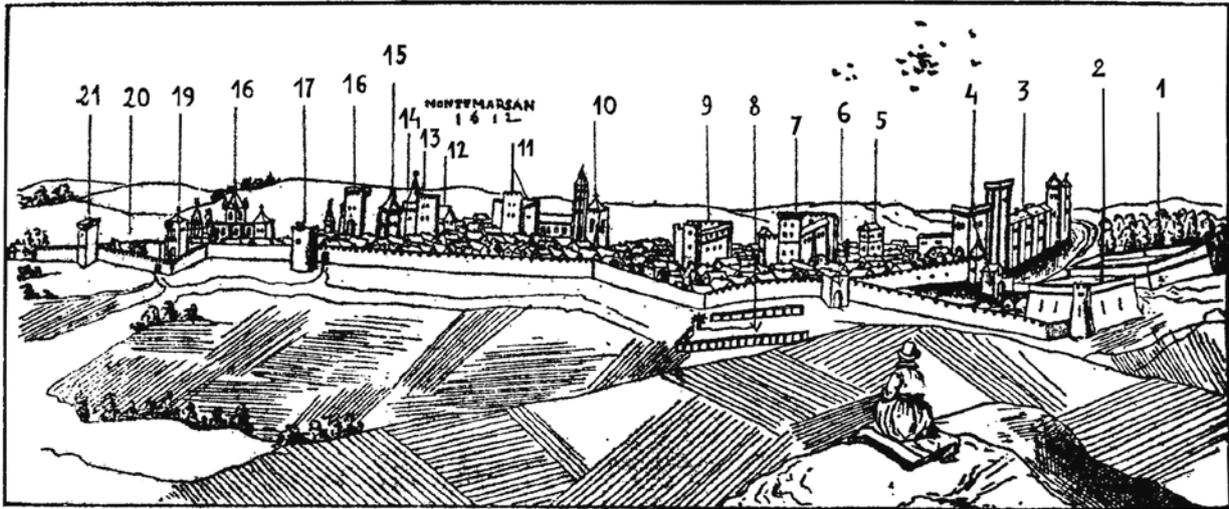


FIG. 58. MONT-DE-MARSAN, PROFIL DESSINÉ PAR JOACHIM DU VIERT (1612) : les murs écrans merlonnés sont un parti très répandu dans la ville.  
Dessin retracé, dans Dépruneaux 1976.

frappants à Saint-Émilion, Sauveterre-de-Béarn, Commarque à Sireuil et Beaumont-du-Périgord<sup>101</sup>, aussi bien que dans le Midi toulousain (château de la Gardette à Saint-Cirq Lapopie et château d'Aujols – Lot).

Si de tels murs écrans merlonnés étaient peut-être plus nombreux à l'origine, que penser en revanche des simples pignons à gradins de la maison romane du Musée Dubalen et de sa voisine ? Francis Lafargue conteste cette restauration en pas de moineaux qui, selon lui, n'est pas locale. De fait, sur la vue de 1612, tous les édifices merlonnés sont dotés d'un mur écran et non de pignons à gradins (fig. 58). Certes, la forme du pignon à gradins existait bien dans le Midi aquitain, mais les exemples les mieux assurés sont un peu plus tardifs, d'au moins un siècle<sup>102</sup>. Quant à la présence de vraies maisons fortes urbaines dans la « ville », maisons tours ou maisons fortes, il n'y en n'a pas trace, en dépit des hypothèses avancées à propos du 6, rue Maubec.

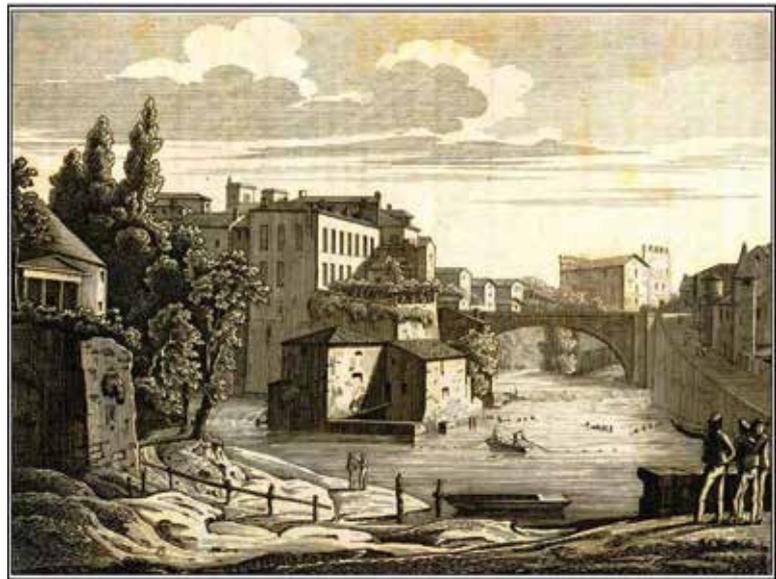


FIG. 59. MONT-DE-MARSAN, PONT DU BOURG, SUR LE MIDOU, AVANT LE CONFLUENT AVEC LA DOUZE : au dessus du parapet font saillies les silhouettes de la maison romane du Musée Dubalen, qui a perdu ses murs écrans merlonnés, et Lacataye, qui en est toujours doté ; gravure, vers 1838. Coll. P.Garrigou Grandchamp.

101. Murs écrans : Saint-Émilion (*Saint-Émilion. Une ville et son habitat médiéval*, 2016, p. 125 toit à un pan encaissé). Sauveterre-de-Béarn : DUFFAU 2009. Beaumont-du-Périgord : Léo TESTUT, *La bastide de Beaumont-du-Périgord (1272-1789). Étude historique et archéologique*, Bordeaux, 1920, p. 501 et 512. Gilles SÉRAPHIN, « Le castrum de Commarque », *Congrès archéologique de France*, 156<sup>e</sup> session, Périgord, 1998, p. 161-193.

102. Pignons à gradins dans le Lot : « Cuvier du Chapitre » à Cahors (SCÉLLÉS 1999, p. 153) et borie de Savanac à Lamagdeleine (Valérie ROUSSET, « La borie de Savanac », *M.S.A.M.F.*, t. LII (1992), p. 61-86).

### *Deux temps dans les formes*

Le premier obstacle à la définition d'une chronologie des formes mises en œuvre dans l'habitat à Mont-de-Marsan tient au caractère flottant de la datation des maçonneries en calcaire coquillier : comme il a été dit ci-dessus, à propos de la prééminence de la pierre dans l'habitat, aucune chronologie relative, et encore moins absolue des appareils n'a été établie<sup>103</sup>. Cependant, quelques critères, au premier chef le tracé et la mise en œuvre des arcs des percements, ainsi que la sculpture monumentale, conduisent à distinguer nettement deux grands faciès.

Le premier appartient à un **horizon roman**. Nous inclinons à dater de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du XIII<sup>e</sup> les plus anciennes maisons « d'apparence romane », tout en admettant que les éléments archéologiques sont plus que minces pour étayer cette proposition : nous nous fondons avant tout sur les arcs en plein cintre des portes et des fenêtres, et sur le vocabulaire et le style des chapiteaux (fig. 60 à 62). La sculpture monumentale des fenêtres et celle de la porte intérieure de la maison 6, rue Maubec, ne contredisent certes pas une telle datation (fig. 18). Au total, à « l'époque romane », la mise en œuvre des façades était empreinte d'austérité, du fait de l'apparence rude des parements (il n'y a aucun indice qu'ils aient pu être enduits), ainsi que du petit nombre d'ouvertures et de la rareté du décor monumental, qui accentuent cette impression. Au mieux la façade principale bénéficiait-elle d'une fenêtre géminée et le seul décor élaboré est celui de la fenêtre du 6, rue Maubec, qui intrigue par son unicité et sa facture.

Le deuxième faciès est bien caractérisé par l'adoption de l'**esthétique gothique**, visible dans les fenêtres pour l'essentiel. Ses expressions à Mont-de-Marsan relèvent d'une forme avancée et élégante, le style gothique rayonnant, et sont « dans la norme » du vocabulaire mis en œuvre dans le Sud-Ouest durant le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>104</sup>. La façade de la maison 13, rue Dominique de Gourgues, regardant la Douze (fig. 54), celle de la maison détruite 13, rue Lacataye, tournée vers le « Château vieux » (et aussi celle qui faisait face à son mur écran sur la rue Lacataye) (fig. 63), se parent en effet de grandes baies à réseaux trilobés, au goût du jour,



FIG. 60. MONT-DE-MARSAN, MAISON 6, RUE MAUBEC : façade sud, fenêtre géminée, XII<sup>e</sup> siècle. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.



FIG. 61. MONT-DE-MARSAN, MAISON 5, RUE GASTON PHOEBUS – MUSÉE DUBALEN : façade nord, fenêtre géminée, XII<sup>e</sup> siècle. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.

103. Les fouilles de Marie-Danièle et Francis Lafargue au 24<sup>bis</sup>, rue Maubec n'ont-ils pas montré plusieurs étapes avant la construction des murs d'enveloppe de la maison actuelle, sans pouvoir les dater, ni les relier à un schéma d'ensemble ?

104. Mise au point dans Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, « Saint-Émilion et les maisons du Midi aquitain », dans *Saint-Émilion. Une ville et son habitat médiéval*, 2016, p. 212-241.

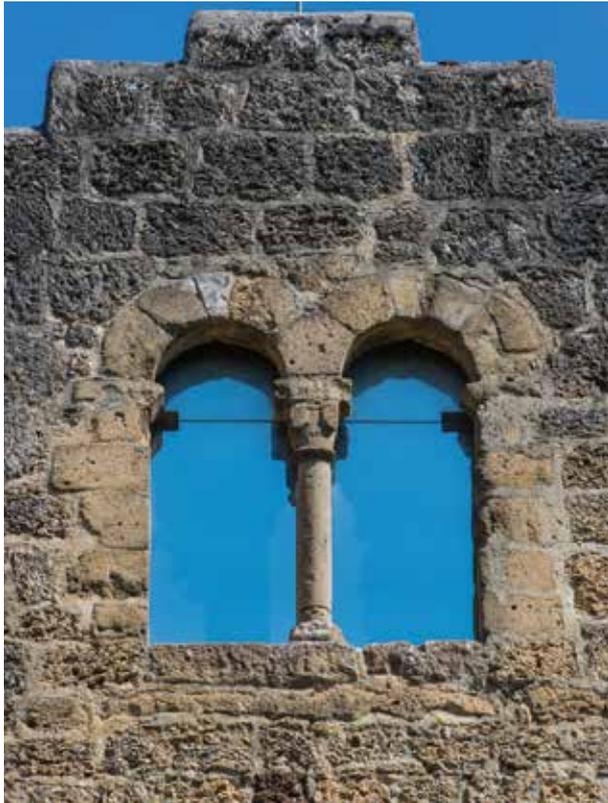


FIG. 62. MONT-DE-MARSAN, MAISON 5, RUE GASTON PHOEBUS – MUSÉE DUBALEN : façade sud, fenêtre géminée, XII<sup>e</sup> siècle. Cl. A. Gilbert, 2015.



FIG. 63. MONT-DE-MARSAN, GRANDE DEMEURE (DÉTRUITE), AUTREFOIS 13, RUE LACATAYE : le détail montre les diverses formes des fenêtres géminées ou à réseau dans un arc brisé ; XIV<sup>e</sup> siècle. A.N. F-2, Landes 4.

sans renier des marqueurs forts de l'identité résidentielle locale, murs écrans et merlons. Les fenêtres géminées à lancettes trilobées inscrites dans des réseaux barlongs des maisons de Lacataye appartiennent au même horizon (fig. 64-65).

On notera encore quelques traits définissant l'apparence de cet habitat. Les rez-de-chaussée y sont en général ouverts sur l'extérieur dès l'origine, par un seul grand percement, une arcade, parfois accostée d'une porte et souvent de fentes d'éclairage plus ou moins longues ; celles-ci sont fréquentes tant sur les façades regardant l'espace public que sur les murs postérieurs, probables sections de l'enceinte, sans pour autant constituer des meurtrières efficaces ; aucune niche d'archère n'y a été repérée<sup>105</sup>. La plupart des grandes baies sont couvertes d'arcs clavés,



FIG. 64. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE : corps est, façade sud, fenêtre géminée, XIV<sup>e</sup> siècle. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.

105. Fentes : face avant des deux corps de Lacataye et mur ouest du corps est ; façade postérieure du 5, rue Dominique de Gourgues ; rez-de-chaussée des façades postérieures originelles des 6 et 24<sup>bis</sup>, rue Maubec. À l'étage du 6, rue Maubec, le parti est différent : de courtes fentes encadrent la fenêtre géminée en façade sur rue.



FIG. 65. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE : corps est, façade nord, fenêtres géminées, XIV<sup>e</sup> siècle. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.

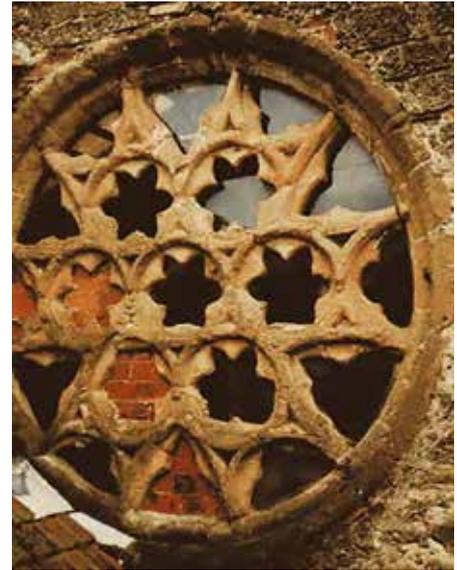


FIG. 66. MONT-DE-MARSAN, CORDELIERS : rose de la façade occidentale, XIV<sup>e</sup> siècle. D'après Desqueyroux, 2012.



FIG. 67. MONT-DE-MARSAN, 28, RUE VICTOR HUGO : fenêtre géminée de la façade arrière ; 2<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Cl. P. Garrigou Grandchamp 1993.

en plein cintre, sauf à Lacataye où ils sont brisés, mais il est notoire qu'elles ont été rétablies, vraisemblablement lors des lourds travaux à la fin des années 1960, car elles n'apparaissent pas sur les clichés anciens<sup>106</sup>. Les percements couverts de linteaux sont moins fréquents, y compris à l'intérieur – comme le prouvent les deux portes d'origine conservées 6, rue Maubec et celle ménagée à l'étage du 24<sup>bis</sup>, rue Maubec. On a cependant noté plusieurs portes couvertes de gros linteaux découpés d'arcs segmentaires très tendus en façade de Lacataye et du 5, rue Gaston Phoebus. Il est notable que toutes ces portes ouvrent seulement du côté de la ville – ce qui peut paraître normal, au regard des impératifs de défense – mais qui est loin d'être la règle, comme il apparaît dans nombre de *castra*, dont ceux de Berbiguières et Excideuil (Dordogne), mais aussi à Sauveterre-de-Béarn, ou bien dans des villes comme Saint-Émilion où les larges poternes ne sont pas rares.

Quant aux fenêtres, la différence est beaucoup plus marquée entre les deux époques<sup>107</sup>. Les fenêtres romanes sont couvertes d'arcs clavés, tandis que les fenêtres gothiques sont couvertes de linteaux découpés d'arcs brisés (28, rue Victor Hugo, face postérieure), ou de réseaux insérés dans un cadre rectangulaire (Lacataye) ou sous un arc brisé (13, rue Dominique de Gourgues, façade postérieure).

106. FRITZ 2018, p. 50-51.

107. Fenêtres : les deux fenêtres de l'impasse Montrevel et du 28, rue Victor Hugo, forment une courte série avec les trois fenêtres romanes géminées conservée in situ 6, rue Maubec et sur les deux façades de la maison romane du Musée Dubalen, et les fenêtres gothiques à réseau de Lacataye » et du 13, rue Dominique de Gourgues (cad. 934). On doit leur adjoindre les fenêtres représentées sur la maison détruite 13, rue Lacataye et celle qui lui faisait face. Si l'on excepte la fenêtre à colonnette du 6, rue Maubec, on doit souligner que la question de l'authenticité des colonnettes des fenêtres romanes se pose.

Au total **deux grand « styles »** seulement, roman, puis gothique rayonnant, sont discernables dans le corpus étudié. Il semble en outre que leur faveur ait été longue, tant pour les constructions romanes, qui s'élèvent encore pendant une grande partie du XIII<sup>e</sup> siècle, que pour le gothique rayonnant, si l'on en croit les auteurs qui voudraient que les beaux vestiges, méconnus, du couvent des Cordeliers, ne datent que du XV<sup>e</sup> siècle, ce dont à vrai dire nous doutons<sup>108</sup> (fig. 66). Il en ressort une image de fidélité, pour ne pas dire de conservatisme, une fois une esthétique adoubee. De fait, il est peu de témoins d'une transition entre ces deux horizons : les débuts du gothique sont peu visibles. Tout au plus peut-on assigner à ce moment la fenêtre de la façade postérieure du 28, rue Victor Hugo (fig. 67), dont la facture est assez fruste, et la colonnette de l'impasse Montrevel, qui n'est déjà plus vraiment romane et pourrait dater du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 68) ; il faut souligner l'originalité de cette pièce, moins pour son chapiteau, dont la corbeille porte sur chaque face une roue, mais pour la tête d'homme solidaire de la colonnette, motif inédit dans l'architecture civile.

### *Mystère des programmes*

Il est difficile de déterminer avec certitude le programme des demeures médiévales conservées à Mont-de-Marsan, et au premier chef des plus anciennes, qui sont aussi les plus nombreuses, celles qui furent construites à « l'époque romane ». On entend ici par programme, le projet fonctionnel du commanditaire, et donc pour nous l'identification des fins poursuivies en faisant construire tel ou tel type architectural.

Or la distribution des maisons n'y aide en rien : on constate seulement l'absence d'escalier en dur et la rareté des refends pour recouper l'espace, qui se présente souvent, à chaque niveau, comme un vaste et unique volume<sup>109</sup> (fig. 69 plans). Les pièces sont plafonnées, les planches étant fixées sur des solives reposant le long des murs sur des liernes portées par des rangées de corbeaux ; ceux-ci sont parfois les seuls vestiges conservés dans des murs d'enveloppe orphelins de couvertures<sup>110</sup>. Outre les voûtes en briques indatables, déjà signalées, la seule occurrence de voûte conservée assurément contemporaine d'une construction est celle qui couvre le « sas » à l'avant du 6, rue Maubec<sup>111</sup>.

Plus encore, au regard des contacts avec l'espace public, aucune des maisons ne présente un rez-de-chaussée largement ouvert, par une ou plusieurs arcade(s) ou baie(s) couverte(s) d'une poutre, selon le modèle de la maison polyvalente, si répandu depuis le XII<sup>e</sup> siècle, de Cluny à Beaugency et de Saint-Gilles à Cahors ou Périgueux. Cette singularité rappelle celle de beaucoup de maisons romanes de Saint-Émilion, dont les solutions architecturales diffèrent, elles aussi, grandement de ce qui est coutumier en Périgord ou en Quercy. On en déduit qu'à Mont-de-Marsan les constructeurs des maisons n'ont pas cherché à faciliter au maximum le contact avec la rue, en ajourant les rez-de-chaussée d'organes propices à l'exercice des activités d'échanges. L'absence apparente de caves renforce cette impression et tout incite à exclure la prédominance des fonctions de production et d'échanges dans ces bâtiments. Le stockage de produits vivriers à usage domestique est en revanche probable ; celui de denrées destinées



FIG. 68. MONT-DE-MARSAN, IMPASSE MONTREVEL (pièces conservées aux Archives départementales) : colonnette, avec figure humaine sur le fût et anneau scellé au dos du chapiteau, pour un loquet ; milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Cl. P. Garrigou Grandchamp 1993.

108. Claude DÉPRUNEAUX, « Le monastère des Cordeliers ou Franciscains de Mont-de-Marsan », *Bulletin de la société de Borda*, 1973, p. 145-152. *Atlas historique de Mont-de-Marsan*, 2018, *Sites et monuments*, p. 89-97.

109. Distribution : des refends maçonnés existent 5, rue D. de Gourgues et 6, rue Maubec ; seul le premier est disposé de façon à diviser l'espace en pièces de dimensions comparables. Celui du 6, rue Maubec isole seulement un « sas » à l'avant. Des cloisons devaient cependant partager les vastes espaces intérieurs, comme le prouve la succession de deux programmes peints à l'étage de la maison 24<sup>bis</sup>, rue Maubec.

110. Murs isolés, avec corbeaux attestant l'existence passée de planchers : à l'est du 6, rue Maubec et au 43, de la même rue ; de part et d'autre de la maison romane du Musée Dubalen.

111. Jeanne-Marie Fritz nous a signalé une autre voûte, démolie : sur le terrain en contrebas de cad. 117, occupé maintenant par une aire de stationnement, une école privée avait installé son réfectoire dans une pièce voûtée.

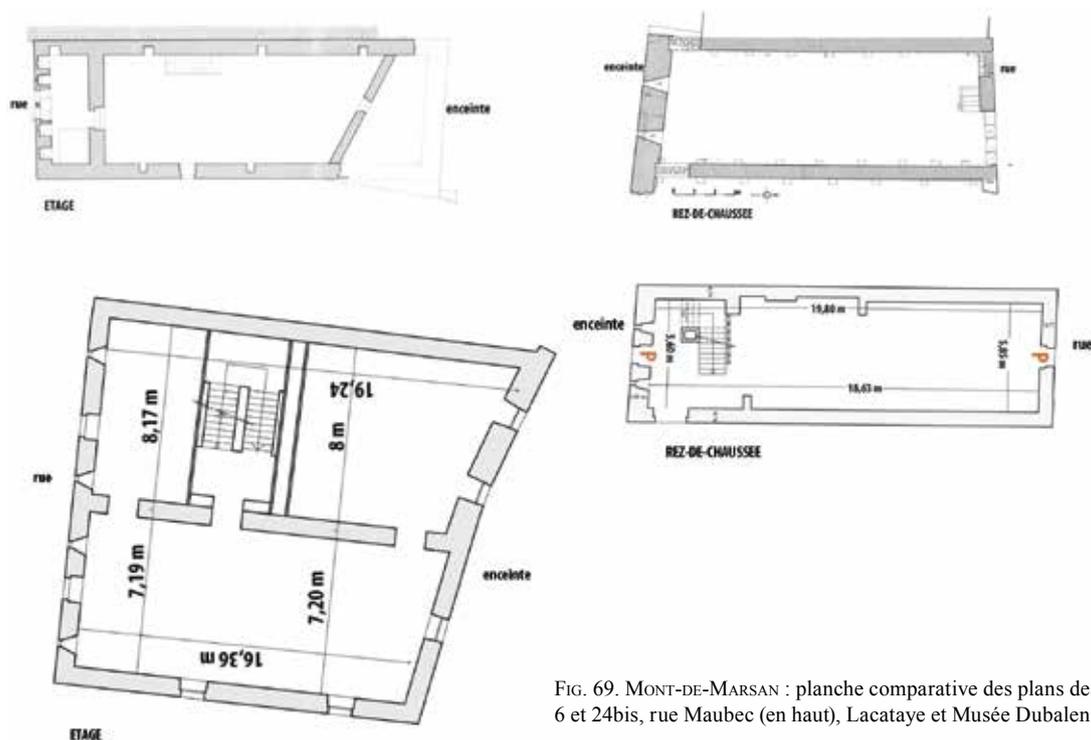


FIG. 69. MONT-DE-MARSAN : planche comparative des plans des maisons 6 et 24bis, rue Maubec (en haut), Lacataye et Musée Dubalen (en bas).

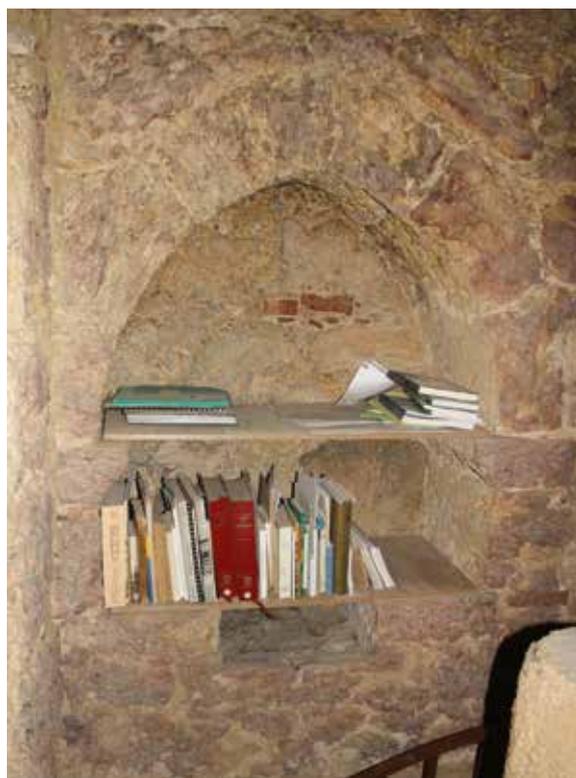


FIG. 70. MONT-DE-MARSAN, LACATAYE - « CHAPELLE », ANCIEN LOGIS : évier – lavabo et étagère, installé à l'étage, dans le mur ouest. Cl. P. Garrigou Grandchamp 2015.

à une autre activité, tout comme l'accueil éventuel d'animaux, ne peuvent être exclus. En revanche, les vastes espaces des rez-de-chaussée sont peu éclairés et dépourvus de tout organe nécessaire pour y loger durablement ; on peut en déduire qu'ils n'étaient apparemment pas conçus pour accueillir des logis.

En revanche, par de multiples indices, le traitement des intérieurs révèle l'emplacement des pièces destinées au logement. De fait, l'étage, ou un des étages, est systématiquement aménagé et décoré pour accueillir la vie domestique et sociale. C'est eux qui reçoivent les équipements de la vie quotidienne et leur finition est soignée, voir embellie de décors relevés. À l'étage de la maison 6, rue Maubec, la remarquable porte romane est exceptionnellement décorée pour une baie intérieure ; elle regarde les deux coussièges aménagés dans l'embrasure de la fenêtre géminée qui permettaient de jouir de la lumière du sud et du spectacle de la rue (fig. 19-20). De tels coussièges équipaient toutes les fenêtres géminées du dernier étage de maison romane du Musée Dubalen, qui bénéficiait également de latrines aménagées dans l'épaisseur du mur de façade postérieur (fig. 39). Mêmes larges fenêtres regardant vers le sud dans la maison 13, rue Dominique de Gourgues, pourvue elle aussi de latrines en encorbellement (fig. 54), tandis que la maison 6, rue Maubec était pourvue d'un urinoir dans la logette du deuxième étage (fig. 19). Au deuxième étage du logis sud de Lacataye, la grande pièce, bien éclairée et dont les embrasures de fenêtres accueillent des coussièges, était chauffée par une cheminée (fig. 49). Enfin,

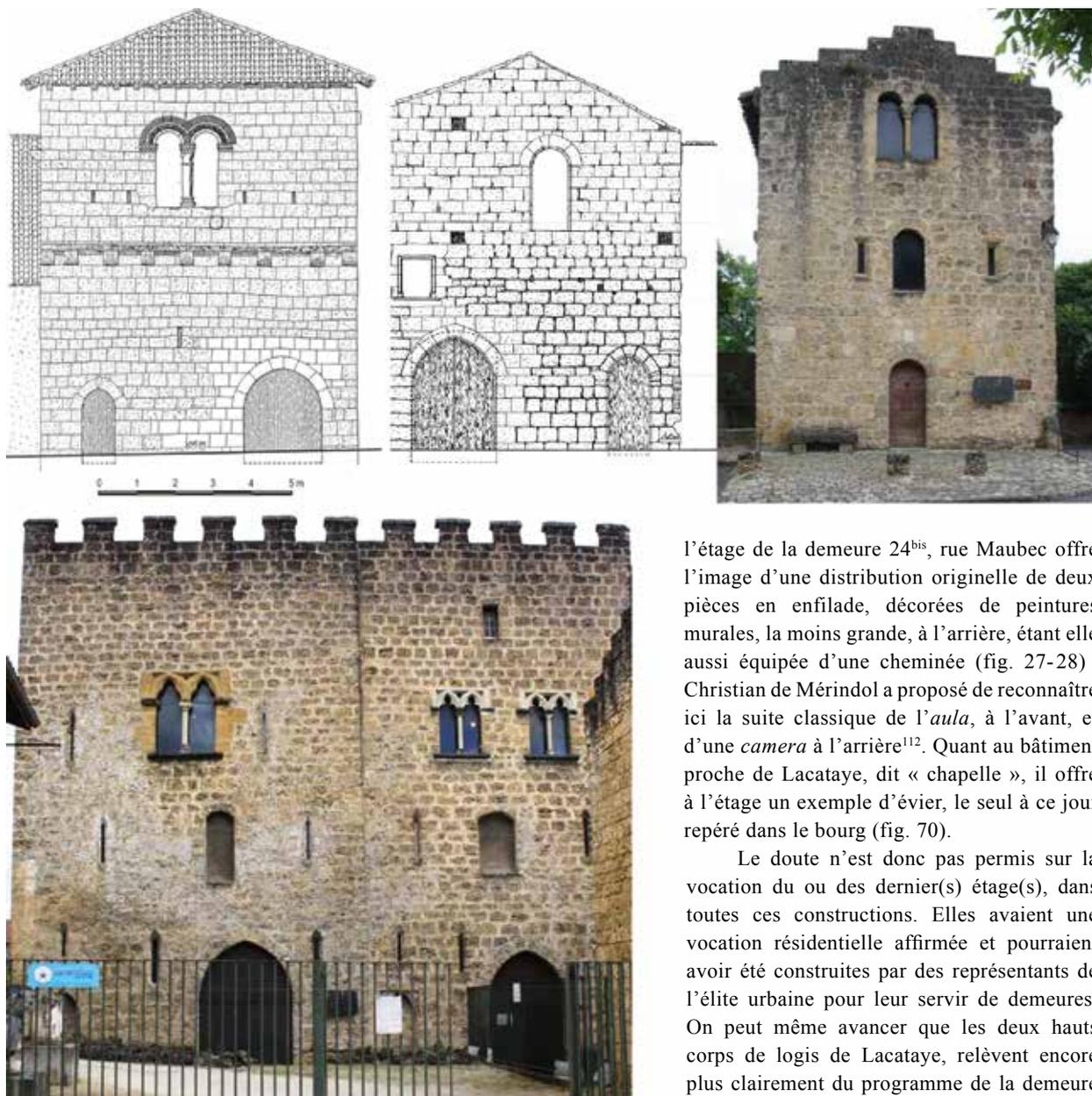


FIG. 71. MONT-DE-MARSAN : planche comparative des façades sur rue des maisons 6 et 24bis, rue Maubec, et Musée Dubalen (en haut), et Lacataye (en bas)

l'étage de la demeure 24<sup>bis</sup>, rue Maubec offre l'image d'une distribution originelle de deux pièces en enfilade, décorées de peintures murales, la moins grande, à l'arrière, étant elle aussi équipée d'une cheminée (fig. 27-28) : Christian de Mérindol a proposé de reconnaître ici la suite classique de l'*aula*, à l'avant, et d'une *camera* à l'arrière<sup>112</sup>. Quant au bâtiment proche de Lacataye, dit « chapelle », il offre à l'étage un exemple d'évier, le seul à ce jour repéré dans le bourg (fig. 70).

Le doute n'est donc pas permis sur la vocation du ou des dernier(s) étage(s), dans toutes ces constructions. Elles avaient une vocation résidentielle affirmée et pourraient avoir été construites par des représentants de l'élite urbaine pour leur servir de demeures. On peut même avancer que les deux hauts corps de logis de Lacataye, relèvent encore plus clairement du programme de la demeure aristocratique : en retrait de la rue, couronnés de murs écrans merlonnés, ils multiplient des fentes qui simulent elles aussi des organes de défense<sup>113</sup>. Nous ne suivons pas, en revanche,

le jugement de ceux qui, comme Jacques Gardelles, les identifièrent comme des maisons fortes : elles en avaient seulement l'aspect, et encore de loin, et sacrifiaient plutôt à un discours voulant affirmer le rang des commanditaires, par l'emploi du vocabulaire expressif d'une rhétorique guerrière.

112. MÉRINDOL 2000, p. 303-305.

113. Jeanne-Marie Fritz a émis l'hypothèse que ces maisons appartenaient à la famille vicomtale. On ne les trouve en effet dans aucun des rôles de taxes foncières dits *sermenatges* (les vicomtes en étaient dispensés) et elles appartenirent ensuite au marquis de Roquefort au XVII<sup>e</sup> siècle. Son dernier descendant la possédait en 1817.

Reste à interpréter le cas du parti adopté pour la maison romane du Musée Dubalen et pour Lacataye, indubitables habitations, mais à l'allure d'entrepôts dans les niveaux bas : pas plus que leur rez-de-chaussée, leur premier étage, privé de fenêtres et de tout équipement domestique, n'était aménagé pour être logeable (fig. 71 façades). Cette configuration reflète un programme adopté dans un tout autre cadre, celui de plusieurs demeures seigneuriales gasconnes étudiées par Gilles Séraphin, où les niveaux inférieurs étaient des espaces de stockage sous un ou deux niveaux supérieurs habitables<sup>114</sup>. Ceci expliquerait notamment l'ordonnance des percements des niveaux intermédiaires entre le rez-de-chaussée et le deuxième étage, avec porte et grandes fentes, plus encore destinées à la ventilation qu'à l'éclairage.

\*

On l'a signalé chemin faisant, ces demeures partagent, aux deux époques, bien des caractères avec leurs semblables des agglomérations du Béarn, de Guyenne, du Périgord ou de la Gascogne. Cependant, elles restent très particulières par leur esthétique et leur organisation fonctionnelle : elles n'ont pas vraiment de semblables et sont isolées dans les Landes, comme au sud de la Garonne, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Leur corpus est un *unicum* dans le grand Sud-Ouest. Toutefois, il faut garder à l'esprit que cette étude n'a pas pu se pencher plus en détail sur les autres productions monumentales landaises, pour déterminer si cette architecture domestique a pu puiser son inspiration formelle et ses pratiques constructives dans un art de bâtir déjà bien développé, dans les églises et les abbayes, voire les résidences seigneuriales. L'étude reste à faire, comme celle des castelnaux des Landes et des marches gasconnes et béarnaises, qui pourraient peut-être procurer des points de comparaison.

Surtout, il apparaît nécessaire de compléter l'étude des deux maisons de la rue Maubec et de leur environnement et de promouvoir un programme de restauration et de mise en valeur de témoins irremplaçables de l'architecture domestique médiévale au sud de la Garonne.

## Bibliographie :

**Atlas historique de Mont-de-Marsan 2018** : Mont-de-Marsan, Anne Berdoy (coord.), Atlas historique des villes de France n° 52, Bordeaux, 2018 (Plan historique et 2 vol. : 1. *Notice générale* ; 2. *Sites et Monuments*).

**BALLARIN 2006** : Catherine BALLARIN, *Mont-de-Marsan. « Ancien lycée Saint-Vincent » « Place Marguerite de Navarre »*, Rapport de diagnostic, Inrap, SRA d'Aquitaine, 2006.

**CONAN 2001** : Sandrine CONAN, *Vicariat de la Madeleine, commune de Mont-de-Marsan (Landes)*, Document final de synthèse d'étude archéologique du bâti, HADES, SRA d'Aquitaine, 2001.

**DÉPRUNEAUX 1976** : Claude DÉPRUNEAUX, « Vue panoramique de Mont-de-Marsan en 1612 », *Bulletin de la société de Borda*, 1976, p. 59-64.

**DESQUEYROUX 2012** : Claire DESQUEYROUX, *Pré inventaire du patrimoine de Mont-de-Marsan, Annexes du PLU*, 5, 2012 (65 p. dont pl.).

**DUCOURNEAU 1842-1844** : Alexandre DUCOURNEAU, *La Guyenne historique et monumentale*, Bordeaux, 1842-1844, t. II, 4<sup>e</sup> partie.

**DUFFAU 2009** : Cécile DUFFAU, « Architecture civile et fortifications à Sauveterre-de-Béarn (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.). Quand communauté urbaine et vicomtes se partageaient l'ouvrage », *Aquitania*, t. 25, 2009, p. 293-312.

**DUFOURCET et CAMIADE 1896** : Jean-Eugène DUFOURCET et Georges CAMIADE, « Mont-de-Marsan. Notice historique et archéologique », dans Georges CAMIADE et Émile TAILLEBOIS (dir.), *L'Aquitaine historique et monumentale*, Dax, Imp. H. Labèque, 1896, t. 2, p. 217-253 et 5 pl. hors texte.

**FRITZ 2018** : Jeanne-Marie FRITZ, « Lacataye », dans *Atlas historique de Mont-de-Marsan*, 2018, *Sites et monuments*, p. 49-53.

**JAMOUL-FRITZ 2001** : Jeanne-Marie JAMOUL-FRITZ, *Histoire, occupation du sol et peuplement de la vicomté de Marsan des origines à sa réunion aux domaines de la Couronne (1607)*, Thèse de doctorat, université Bordeaux III, 2001 (2 t., 5 vol.).

114. Gilles SÉRAPHIN, « Salles et châteaux gascons, un modèle de maisons fortes », *Bulletin monumental*, t. 157, 1999, p. 11-42.

**LAFARGUE 1983** : Francis LAFARGUE, *Mont-de-Marsan, 24<sup>bis</sup>, rue Maubec. Chantier de sauvegarde. Rapport de sondages*, SRA d'Aquitaine, 1983.

**LAFARGUE 1985** : Marie-Danièle LAFARGUE, *Maison romane fortifiée, Mont-de-Marsan, Landes. 6 rue Maubec. Rapport de sondages n° 85/8*, SRA d'Aquitaine, 1985.

**LAFARGUE et LAFARGUE 1984** : Francis et Marie-Danièle LAFARGUE, « Maison romane », *Bulletin des Amis des archives des Landes (AAA) et de l'ALDRES*, n° 1, 1984, p. 4-21.

**LAFARGUE et LAFARGUE 1997** : Marie-Danièle et Francis LAFARGUE, « Étude d'une maison médiévale de Mont-de-Marsan », *Bulletin de la Société de Borda*, 1997, p. 159-188.

**MARQUETTE 1982** : Jean-Bernard MARQUETTE, *Mont-de-Marsan*, Atlas historique des villes de France, Paris, Éditions du CNRS, 1982.

**MÉRINDOL 1998** : Christian de MÉRINDOL, « Le décor peint en France du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle : la 'Maison aux musiciens' de Mont-de-Marsan », *Bulletin de la Société de Borda*, 1998, p. 291-320.

**MÉRINDOL 2000** : Christian de MÉRINDOL, *La maison des chevaliers de Pont-Saint-Esprit*, t. 2, *Corpus des décors monumentaux peints et armoriés du Moyen Âge en France*, Pont-Saint-Esprit, 2000.

**Mont-de-Marsan au Moyen Âge 1984** : *Mont-de-Marsan au Moyen Âge. Regards nouveaux et recherches actuelles*, Catalogue d'exposition, Mont-de-Marsan, ALDRES, 1984.

**RAGUENET [1904]** : Antoine RAGUENET, *Petits édifices historiques recueillis par A. Raguenet, architecte*, Paris, t. 8, s.d. [1904], pl. 1092.

**RUINÉ-LACABE 1994** : Sylvie RUINÉ-LACABE, *Mont-de-Marsan. Trésorerie générale, DFS de sauvetage urgent*, SRA d'Aquitaine, 1994.

**Saint-Émilion. Une ville et son habitat médiéval 2016** : David SOUNY, Agnès MARIN, Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Frédéric BOUTOULLE, avec la coll. d'Anne-Laure NAPOLÉONE et Pierre RÉGALDO SAINT-BLANQUAT, *Saint-Émilion. Une ville et son habitat médiéval (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Cahiers du Patrimoine 114, Inventaire général du patrimoine culturel - Éditions Lieux Dits, Lyon, 2016.

**SCELLÈS 1999** : Maurice SCELLÈS, *Cahors, ville et architecture civile au Moyen Âge*, Cahiers du patrimoine n° 54. Inventaire général, Paris, 1999.

**SCHMITT 1978** : Xavier SCHMITT, « Mont-de-Marsan préhistorique, gallo-romain et médiéval », *Bulletin de la Société de Borda*, 1978, p. 279-292.

## LE « MAZEL » DE RODEZ, UN RARE EXEMPLE DE BOUCHERIE MÉDIÉVALE

par Diane JOY\*

Dans le Midi, les rues ou places du Mazel sont nombreuses : à Moissac, Bruniquel, Durenque, Mende, Brioude, Saint-Céré, Aniane, Gap... Le terme de *mazel* vient de *macellum*, qui désigne le marché en latin, mais aussi la boucherie, du verbe *macellare* : tuer les animaux. C'est dans ce sens que le terme *masel*, souvent modernisé en *mazel*, est resté en usage au Moyen Âge dans les territoires de langue d'oc. Si les toponymes évoquent souvent leur emplacement, en revanche, les bâtiments des *mazels* semblent n'avoir quasiment jamais été conservés. À Rodez pourtant, où le paysage monumental est marqué par la reconstruction de la fin de la guerre de Cent ans et la Renaissance, le *mazel* est un des rares édifices antérieurs aux années 1350. Il est implanté à la limite sud de la Cité épiscopale, partie nord de la ville, près de l'espace de séparation avec le Bourg comtal (fig. 1). En 1319, le chapitre cathédral de Rodez s'engage à construire à cet emplacement un édifice destiné à abriter des tables de bouchers puis procède à leur attribution un an après<sup>1</sup>. La permanence de la fonction du bâtiment est ensuite attestée par les sources écrites de l'Époque moderne, jusqu'au moment de l'établissement du cadastre de 1810 où des tables de bouchers sont toujours mentionnées. Dans les années 1960, une enseigne de boucher pendait encore sur la façade ouest du bâtiment et actuellement des commerces de bouche occupent toujours l'édifice.

Le *mazel* comporte deux parties distinctes : vers l'est, un volume en forme de tour haut de quatre niveaux au-dessus de caves et, vers l'ouest, un long corps de bâtiment en rez-de-chaussée. Celui-ci est pourvu d'un passage central de part et d'autre duquel prennent place les échoppes actuelles, dans une configuration très proche des textes du Moyen Âge et de l'Époque moderne. Élément discret dans le paysage monumental de la ville, car intégré dans un îlot entre d'autres bâtiments, et attaché à un usage commercial, le *mazel* a très peu retenu l'attention des chercheurs. La pérennité de la fonction a permis la conservation des grandes lignes du programme architectural et son identification aisée. En revanche, la volumétrie du corps de bâtiment oriental interroge. Des indices convergents invitent à voir dans cet édifice le grenier des anniversaires du chapitre cathédral\*\*, mais plusieurs questions subsistent, comme celle de l'emplacement de la chapelle Saint-Étienne à l'origine du toponyme du quartier.

L'état actuel de l'édifice n'en permet pas l'étude précise ou l'analyse archéologique. Il paraît néanmoins intéressant d'exposer les problématiques historiques et architecturales qu'il soulève pour souligner son intérêt et tenter d'éviter que de futurs travaux ne soient conduits sans en tenir compte. Pour cela, nous essaierons de revenir aux différentes sources écrites documentant le *mazel* pour tenter de les croiser avec l'observation des élévations conservées qu'une étude récente de l'architecte Pierre-Jean Trabon a permis de documenter, aussi précisément que possible compte-tenu de la difficulté d'accéder à bien des parties de l'édifice aujourd'hui.

---

\* Communication présentée le 20 mars 2018, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2017-2018 » p. 363-364.

<sup>1</sup> A.D. Aveyron, 3G 400, pièce A, 1319, 14 septembre.

\*\* Les anniversaires formaient une institution à part entière au sein du chapitre cathédral, recevant des dons, percevant des droits et pouvant effectuer des achats, voir § Le grenier du chapitre.

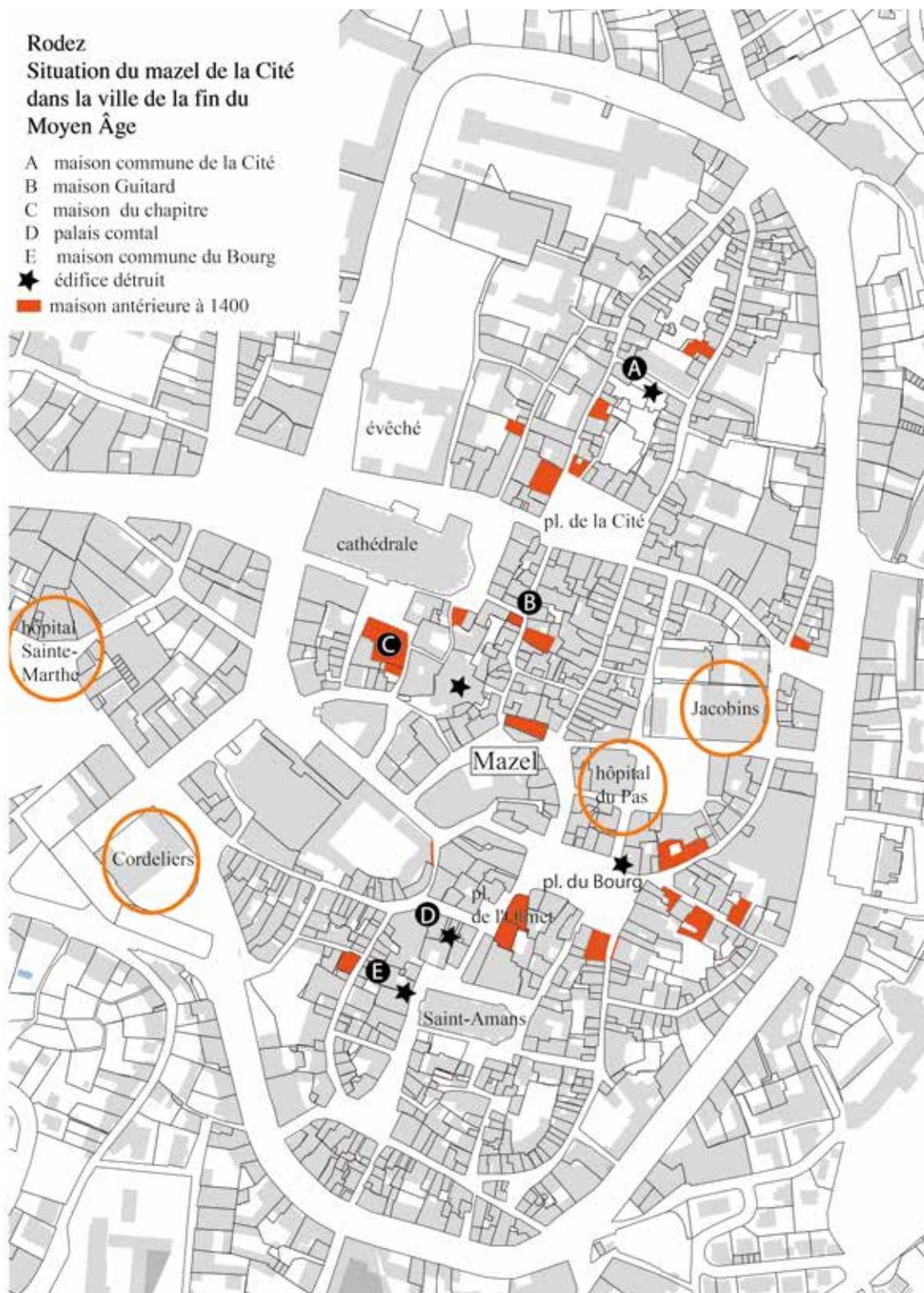


FIG. 1. RODEZ, SITUATION DU MAZEL et des principaux édifices de la ville de la fin du Moyen Âge, sur fond de plan cadastral de 2013, dessin D. Joy.



FIG. 2. RODEZ, CLICHÉ DE LOUIS BALSAN, 16 novembre 1964 ; Coll. Bibliothèque de la Société des lettres de l'Aveyron.

## Éléments historiques

Le *mazel* est inscrit sur la liste supplémentaire des monuments historiques en 1947, ce qui est surprenant au regard de la méconnaissance de l'édifice et de l'indigence des mentions bibliographiques le concernant. Judicaël Petrowiste, l'historien qui s'est le plus récemment intéressé à la question de la consommation de la viande à Rodez au Moyen Âge, dans le cadre d'un article intitulé « En passant par le mazel. Acheter sa viande au quotidien en France méridionale à la fin du Moyen Âge », ne mentionne pas l'édifice<sup>2</sup>.

Le seul à s'être brièvement intéressé au *mazel* est, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'archiviste et historien Henri Affre dans un passage de ses *Lettres sur l'histoire de Rodez* consacré à la chapelle « Saint-Étienne-du-Mazel ». Il déplore le manque d'intérêt archéologique de l'édifice, mais le décrit sommairement et signale qu'il comptait autrefois vingt tables de boucherie rangées sur deux files<sup>3</sup>. Pour lui, la chapelle Saint-Étienne se situe du côté de la place du Fruit (actuel carrefour Saint-Étienne), ouverte par la porte en arc brisé à côté de celle du passage couvert, au rez-de-chaussée du corps de bâtiment oriental. Il est le seul également à signaler la présence des greniers du chapitre aux étages de ce bâtiment.

Dans les années 1960, alors que la destruction d'un immeuble a dégagé l'édifice, Louis Balsan en réalise des clichés mettant en évidence l'agencement des deux corps de bâtiment aux volumes très différents (fig. 2)<sup>4</sup>. Une photographie de Raymond Tournier illustrant un article du *Midi libre* les complète par un cadre de vue différent, depuis l'est. L'article, quant à lui, réclame la démolition du corps de bâtiment ouest, juste vingt ans après sa protection au titre des monuments historiques...

<sup>2</sup> Judicaël PETROWISTE, « En passant par le mazel. Acheter sa viande au quotidien en France méridionale à la fin du Moyen Âge », *Faire son marché au Moyen Âge*, sous la direction de Judicaël Petrowiste et Mario Lafuente Gómez, Casa de Velázquez, 2018, p. 181-207.

<sup>3</sup> Henri AFFRE, *Lettres sur l'histoire de Rodez*, De Broca, Rodez, 1874, p. 169 ; p. 424 et note 1.

<sup>4</sup> Ces photographies sont conservées dans le fonds Louis Balsan à la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron ; l'une d'elle est publiée par Pierre LANÇON dans son article « Les pierres qui meurent. Louis Balsan, un photographe au chevet du vieux Rodez (1936-1982) », *Études aveyronnaises*, 2018, p. 284, fig. 12.

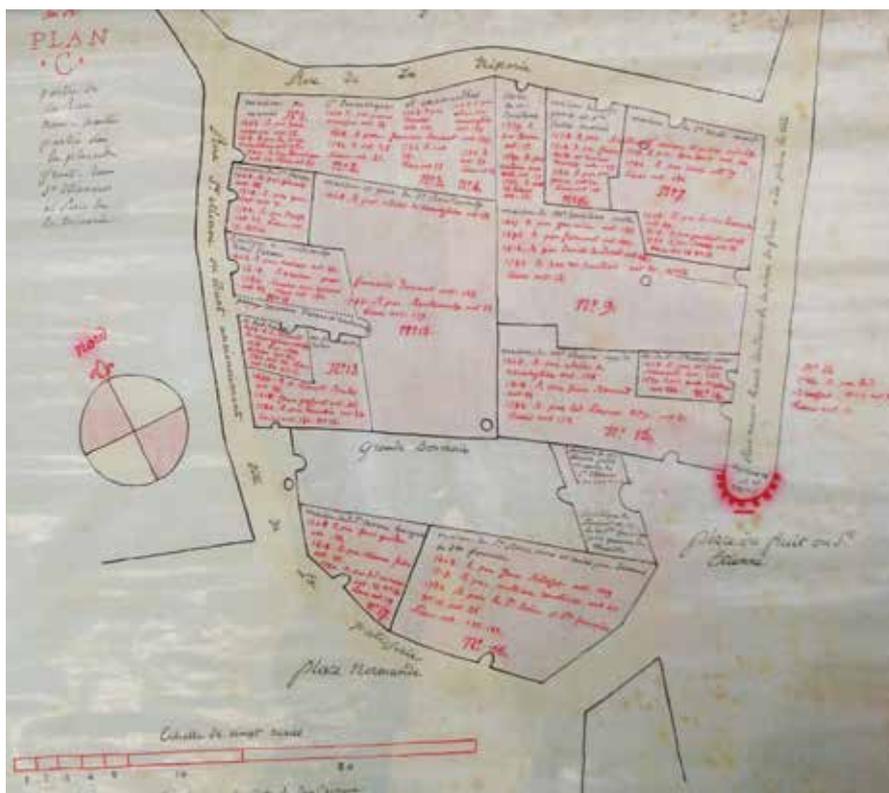


FIG. 3. RODEZ, LE MAZEL, dit « grande boucherie », sur un plan de 1785, A.D. Aveyron, 2E212 50 Cité.

En 2014, une étude architecturale a été commandée à l'architecte en chef des monuments historiques Pierre-Jean Trabon pour poser les bases d'une réflexion concernant une restauration d'ensemble de l'édifice<sup>5</sup>. L'étude a livré un état sanitaire des lieux et surtout un ensemble complet de plans, élévations et coupes des différents corps de bâtiments constituant le *mazel* ou le jouttant immédiatement.

### ***La boucherie et les bouchers à Rodez du XIII<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle***

Des mentions relatives aux échoppes de bouchers dans la Cité au XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, il ressort que cette activité était déjà concentrée près de la place Saint-Étienne et de la rue des *mazeliers*, devenue plus tard la rue de la Triperie et apparaissant sous ce nom sur les premiers cadastres de Rodez au XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 3)<sup>6</sup>. Les bouchers y louent des tables, *taula*, pour exercer leur métier. En 1260, un mur entre deux tables à Saint-Étienne fait l'objet d'un litige ; un quart de table de boucherie de ce même endroit est cédé en 1264 et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, en 1309, la moitié d'une maison de la rue *dels Mazeliers*<sup>7</sup>. En 1307, l'évêque Pierre de Pleinecassagne édicte un règlement très détaillé pour la boulangerie, la boucherie, les tavernes et la vente de vin et de draps dans la Cité. Les bouchers qui vendent des viandes de qualité y sont contraints à le faire aux tables contre la place Saint-Étienne<sup>8</sup>. En 1319, le projet de construction d'une boucherie neuve est établi. Un an après, les chanoines bailes des anniversaires du chapitre procèdent à l'attribution

<sup>5</sup> Pierre-Jean TRABON, *Aveyron. Rodez. Passage du Mazel. Étude architecturale et archéologique pour la restauration du passage du Mazel. Phase 1 : relevé, état sanitaire*, novembre 2016 ; commande de Rodez agglomération.

<sup>6</sup> A.D. Aveyron, 2E 212 50 Cité, 1785 ; 2E 212 75 ; 2E 212-78-80, 1780.

<sup>7</sup> A.D. Aveyron, 3 G 399-400, XII<sup>e</sup> siècle à 1301, rue Saint-Étienne, donations, acquisitions et reconnaissances ; nous avons bénéficié de l'aide d'Alain Venturini, directeur des archives départementales de l'Aveyron, pour mener cette recherche et nous l'en remercions vivement.

<sup>8</sup> Marc-Antoine-François DE GAUJAL, *Études historiques sur le Rouergue*, Paris, 1858-1859, t. I, p. 310-315.



FIG. 4. RODEZ, VUE DU BOURG EN 1495, détail : le mazel du Bourg est représenté en n° 10 et la porte du Pas en n° 23 ; A.D. Aveyron, 2 E 212 Bourg II 5 ; copie et légende : Pierre Benoît, *Le vieux Rodez, Rodez, Carrère, 1912*.

des tables de boucherie situées « *in domo nova de novo edificata* »<sup>9</sup>. La Cité est dorénavant dotée d'un bâtiment pour le commerce de la viande, répondant aux nécessités de l'époque.

Dans le Bourg, la vente de la viande est encadrée par un règlement sur les commerces et métiers promulgué par la comtesse Cécile à la même époque que l'évêque pour la Cité<sup>10</sup>. Sans traiter de la question des boucheries du Bourg, signalons tout de même qu'un *mazel* est bien identifié et représenté sur la vue figurée du Bourg de 1495 (fig. 4), au milieu de la place<sup>11</sup>. Il est dissimulé derrière d'importantes maisons de marchands, « la grant maison de Jehan Pradel et Jehan Masnau », et on en distingue seulement un mur pignon, correspondant à un volume en rez-de-chaussée, percé d'une large porte centrale. Il compte neuf tables à la fin du Moyen Âge<sup>12</sup>.

Dans sa thèse consacrée à la ville de Rodez au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Bernadette Suau évoque les questions relatives au statut des bouchers, à leurs revenus et à leurs propriétés<sup>13</sup>. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, la Cité compte quatorze bouchers et le Bourg treize. L'estime d'une *taula* ou table de boucherie

s'élevait à 12,5 livres rodanèzes, quand les autres ouvriers ont une estime approchant en moyenne 20 livres rodanèzes<sup>14</sup>. Les bouchers ruthénois apparaissent peu fortunés : ils ne sont pas tous propriétaires de leur maison et seuls les plus aisés d'entre eux possèdent étables ou granges dans le faubourg et de près dans la juridiction de la Cité. Aucun n'accède au rang de consul dans la période considérée et ils ne jouent pas de rôle dans la vie municipale. Ils sont donc loin d'avoir les revenus et le niveau social qui est le leur dans des villes comme Toulouse<sup>15</sup> ou Paris<sup>16</sup>. Il faut sans doute voir dans les liens très forts de la ville et de sa campagne l'explication à ce phénomène : les classes aisées et les institutions, propriétaires

9 A.D. Aveyron, 3 G 400 AN, 1319 et 1320, Beaux à fiefs faits par les bailles (*sic*) des anniversaires du chapitre de Rodès de la boucherie et tables dicelle, copies du XVIII<sup>e</sup> siècle.

10 Louis. C. P. BOSC, *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*, Carrère, Rodez, deuxième édition, 1879, p. 437-438.

11 A. D. Aveyron, 2E 212 Bourg II 5 ; vue redessinée publiée dans Pierre Benoît qui en transcrit les légendes, Pierre Benoît, *Le vieux Rodez, Rodez, Carrère, 1912*, illustration hors-texte.

12 Bernadette SUAU-NOULENS, *La ville de Rodez au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*, thèse de l'École nationale des chartes, Paris, 1971, p. 81.

13 B. SUAU-NOULENS, *La ville de Rodez ...*, p. 351.

14 B. SUAU-NOULENS, « La cité de Rodez au milieu du XV<sup>e</sup> siècle d'après le livre d'estimes de 1449 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. CXXXI (1973), p. 170-171.

15 Philippe WOLFF, « Les bouchers de Toulouse du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *Annales du Midi*, 1953, p. 375-393.

16 Benoît DESCAMPS, « La toile [sociale] et la trame [urbaine] : la place des bouchers parisiens au Moyen Âge », *Anthropology of Food*, S13, avril 2019, publication en ligne : <http://journals.openedition.org/aof/9814>.

de domaines et cheptels autour de Rodez, peuvent s'y approvisionner directement<sup>17</sup> et, pour elles, la boucherie ne sert que ponctuellement ; ce sont donc les classes les plus populaires qui y recourent fréquemment.

### *L'augmentation de la consommation de viande et la spécialisation des lieux de vente*

Ainsi que le démontre Judicaël Petrowiste, la construction de *mazels* pour la vente de la viande accompagne la forte croissance de cette activité dans les villes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. La baisse démographique du XIV<sup>e</sup> siècle s'accompagne d'une diminution des terres cultivées en faveur des pâturages, ce qui accroît la disponibilité du bétail et entraîne ainsi une diminution du prix de la viande. Le manque de main d'œuvre favorise quant à lui l'augmentation des salaires. La viande devient ainsi accessible à des couches de population plus nombreuses. À Rodez, un ouvrier gagne 3 à 5 sous par jour et une livre de viande salée ne coûte que 4 à 5 deniers, soit 7 à 14% de ses gages quotidiens<sup>18</sup>. L'étude d'un ensemble d'ossements d'animaux découverts dans un puits proche de l'hôpital du Pas a permis de calculer la ration moyenne quotidienne de viande consommée par les hospitaliers et les assistés de l'institution en les rapportant au règlement intérieur de l'hôpital de 1323 qui imposait la consommation de viande fraîche trois jours par semaine dans les périodes de gras. Il ressort de l'étude que les assistés de l'hôpital consommaient en moyenne un peu plus de 90 grammes de viande fraîche par jour, lorsque la consommation en était autorisée, et les hospitaliers près de 140 grammes<sup>19</sup> ; s'y ajoutaient les salaisons. Même dans les couches les plus défavorisées de la population urbaine ruthénoise, la consommation de viande était donc parcimonieuse mais régulière.

La consommation accrue et régulière de viande entraîne la réglementation de sa vente et la spécialisation des lieux de débit pour en favoriser le contrôle. Dans le cas de la viande, cela peut correspondre d'abord à des préoccupations hygiéniques. La qualité sanitaire de la viande recoupe alors deux notions : l'espèce de l'animal et son état de santé, puis l'état de conservation des morceaux commercialisés. En Provence, Languedoc ou Gascogne, le *mazel*, ou grande boucherie, est réservé aux viandes de premier choix et la *bocaria*, ou petite boucherie, aux viandes de second choix. À Saint-Antonin, un statut promulgué en 1323 par les consuls établit ainsi trois catégories distinctes de viandes, chacune commercialisée dans un lieu déterminé : le « *mazel* neuf » établi en 1318 est réservé aux viandes de la meilleure qualité : agneau, chevreau, bœuf, vache, porc ou gibier ; les viandes de second choix, boucs, chèvres, béliers, brebis, truies ayant mis bas ou porcs dits lépreux, sont vendus dans le *mazel* *vieil*, situé dans le quartier des tanneries ; enfin les chairs avariées ou provenant de bêtes malades ou blessées sont vendues à l'extérieur des murs de la ville<sup>20</sup>. La dernière catégorie ne se trouve que de manière exceptionnelle dans les règlements relatifs aux boucheries. Dans le règlement édicté par Pierre de Pleinecassagne en 1307, il est dit qu'on ne peut pas vendre aux étaux où est proposée la bonne viande, mais seulement dans un endroit désigné, les viandes moins bonnes et moins propres à être mangées, notamment celles des animaux qui n'étaient pas venus sur leurs pieds dans la ville, à l'exception de la venaison et des bonnes salaisons. Les boucs et béliers non castrés doivent également être vendus dans un endroit différent du *mazel*. Dans le Bourg, les bouchers ne pouvaient vendre du bouc, de la chèvre, de la brebis ou de la truie « dedans la boucherie, ni ailleurs, sans informer les acheteurs »<sup>21</sup>. Comme dans le Bourg, la boucherie de la Cité relève de la première catégorie. L'absence de mention de petites boucheries et les tables de bouchers figurant dans les livres d'estime amènent à penser que la vente de viandes de second choix s'effectue sur des étaux disséminés dans la ville, comme cela est attesté à Montpezat à la fin

17 Pour l'hôpital du Pas, proche du *mazel*, le lien étroit entre l'élevage dans les territoires du ressort de l'hôpital et l'alimentation au sein de l'institution caritative a été bien mis en évidence, Jean CATALO, Isabelle RODET-BELARBI, Yves LIGNEREUX, « Déchets de boucherie et alimentation au XIV<sup>e</sup> siècle à l'hôpital du Pas à Rodez (Aveyron) », *A.M.M.*, t. 13 (1995), p. 187-195. L'article fournit par ailleurs de nombreuses informations concernant les techniques d'abattage et de découpe.

18 J. PETROWISTE, « *En passant par le mazel...* », renvoie à Bernard DE GAULÉJAC, « Évolution des prix, salaires et niveaux de vie en Rouergue entre 1350 et 1789 », *Actes du congrès d'études sur le Rouergue*, Rodez, Carrère, 1974, p. 149-173.

19 J. CATALO *et alii*, « Déchets de boucherie et alimentation au XIV<sup>e</sup> siècle... », p. 193.

20 À Saint-Antonin l'apparition d'un espace de vente de la viande est précoce, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle sur l'actuelle place du Mazel-Viel ; un nouveau *mazel* pourvu d'une vingtaine de tables est construit à l'initiative du roi entre 1308 et 1310, : Cécile RIVALS, *La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période préindustrielle*, thèse d'histoire sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Florent Hautefeuille, Toulouse, 2015, p. 200.

21 Charles MOROT, *De la réglementation du commerce des viandes de boucherie du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle dans plusieurs localités faisant actuellement partie de la France d'après des documents anciens notamment des chartes de coutumes et de privilèges*, Paris, 1890, p. 21.

du Moyen Âge par exemple<sup>22</sup>. La présence de la rue de la Triperie au nord du *mazel* indique qu'une partie de l'activité de vente des abats se faisait à proximité immédiate du *mazel* de la Cité. Alors que dans plusieurs villes, toutes les viandes malsaines étaient données aux pauvres<sup>23</sup>, à Rodez, dans le Bourg comme dans la Cité, ce sont les viandes vendues hors du cadre réglementaire qui étaient saisies et données aux indigents<sup>24</sup>.

La vente de viandes de bétail mort de maladie était interdite dans le Bourg, comme à Carcassonne, Avignon, Montpellier<sup>25</sup>... Pour s'assurer de la qualité de la viande et de la bonne santé du bétail, les bouchers devaient dans de nombreux endroits voir les bêtes vivantes, sur pieds, ce qui pose la question du lieu d'abattage. Il est courant qu'on l'éloigne de la ville et par conséquent de la boucherie : à Avignon, Nîmes, Millau, Arles et Salon<sup>26</sup> ou à Castelnaud-Montratier<sup>27</sup>, les règlements ou chartes de coutumes interdisent l'abattage en ville. Mais le cas inverse existe aussi : à Sommières, par exemple, ou encore à Montpezat-de-Quercy où il est prescrit aux bouchers d'abattre leurs animaux près du *mazel*, à l'extérieur de celui-ci sur l'espace public. La tenue de ces opérations sur un lieu public, proche du lieu d'achat, permettait à tout un chacun de voir les animaux vivants<sup>28</sup>. L'emplacement du *mazel* de Rodez, en bordure sud de la Cité, jouxtant la porte Saint-Étienne, permettait peut-être d'abattre à proximité immédiate sans être tout à fait dans la ville, dans l'espace tampon entre la Cité et le Bourg. Un exemple d'emplacement en périphérie et proche d'une porte se trouve à Bruniquel où une des portes de la ville s'appelle porte du Mazel. La boucherie de la Cité bénéficie de plus de la proximité d'un puits, devant sa façade ouest, signalé dans les sources du XIV<sup>e</sup> siècle et encore présent sur les plans de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 3). Enfin, la rue à l'ouest du *mazel* s'appelle la rue du Touat, parce qu'elle était pourvue d'un égout, propice à l'évacuation du sang.

Réunis dans un même édifice, les bouchers voient donc leur activité encadrée par des règlements dont la mise en application et le contrôle sont facilités par la concentration. Les bouchers eux-mêmes peuvent avoir un regard vigilant sur l'activité de leurs confrères et les clients y ont une vue d'ensemble sur la qualité, la fraîcheur et les conditions de vente de la viande. Mais surtout, le règlement de 1307 précise que des contrôleurs des viandes sont à cette époque désignés par l'évêque<sup>29</sup>. Les inspecteurs sont nommés pour un an seulement, dans le Bourg comme dans la Cité ; dans la Cité, leur serment était reçu par l'évêque ou son bailli dans la chapelle Saint-Étienne « *del Mazel* »<sup>30</sup>. Les infractions à la taxe ainsi que la fraude sur le prix, le poids ou la qualité de la marchandise sont des problèmes récurrents. Par ailleurs, la vente de viande hors du *mazel* entraîne des plaintes de la part des bouchers, dans un domaine où la concurrence est d'autant plus rude que les revenus sont modestes.

### ***La rivalité économique entre le comte et l'évêque***

La spécialisation d'espaces de vente répond, par ailleurs, à une recherche de contrôle des activités économiques. À Rodez, ces dernières s'inscrivent dans le cadre de la rivalité entre l'évêque et le comte pour le développement de chacune des parties de la ville de leur ressort. En 1250, le comte fait appel au pape contre l'évêque Vivien à propos des leudes et autres revenus de ce type et voit ses prérogatives confortées en 1254. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'évêque Raymond de Calmont veut prendre sa part des bénéfices sur les foires, où les affrontements entre les gens du Bourg et de la Cité se multiplient, mais un arbitrage rendu à Paris en 1278 confirme à nouveau l'octroi des leudes et l'usage de la pierre-foirail au comte et maintient les marchés dans le Bourg. Le comte garde aussi le droit d'utiliser le foirail et le plateau de Saint-Cyrice, bien qu'ils soient dans la Cité, pour les quatre grandes foires annuelles. La prééminence des comtes sur

22 J. PETROWISTE, « *En passant par le mazel...* », p. 13.

23 À Albi, Ch. MOROT, *De la réglementation du commerce des viandes...*, p. 15.

24 La saisie constituait la peine appliquée dans les deux règlements du XIV<sup>e</sup> siècle, alors qu'à Montpellier ou Carcassonne, le boucher devait rendre à l'acheteur le double du prix perçu lorsqu'il était pris à vendre des viandes prohibées ; Ch. MOROT, *De la réglementation du commerce des viandes...*, p. 22.

25 *Ibidem*, p. 16.

26 *Ibidem*, p. 18, à Châtillon il faut qu'ils les aient vues manger avant l'abattage.

27 Léopold LIMAYRAC, *Étude sur le Moyen Âge, histoire d'une commune et d'une baronnie (Castelnaud-Montratier)*, Cahors, Girma, 1885, p. 537.

28 J. PETROWISTE, « *En passant par le mazel...* », p. 17 et n° 79.

29 M.-A.-F. DE GAUJAL, *Études historiques...*, t. I, p. 310-315.

30 Ch. MOROT, *De la réglementation du commerce des viandes...*, p. 13 ; A.D. Aveyron, Cité, BB 3, délibérations communales, 1463-1479.

les évêques pour les questions économiques est sans conteste jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, puis l'arrivée de la maison d'Armagnac, plus distante, à la tête du comté de Rodez permet aux évêques de prendre progressivement davantage de place. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, des règlements détaillés concernant les métiers de bouche et la vente sont promulgués par chacun des pouvoirs en place à Rodez. Dans le Bourg, le règlement de la comtesse Cécile contraint les marchands extérieurs à la ville à ne procéder à la vente de draps d'importation que dans la halle comtale<sup>31</sup>. Il semble qu'il s'agisse de la première halle spécialisée à Rodez, avant la construction du *mazel* de la Cité.

La rivalité entre le comte et l'évêque est déclinée entre le chapitre cathédral d'une part et le prieur de Saint-Amans d'autre part. Une charte de 1226 indique que le prieur de Saint-Amans contrôlait les tables de la boucherie du Bourg<sup>32</sup> et les tables de bouchers du *mazel* de la Cité relevaient des anniversaires du chapitre de la cathédrale. Le contrôle de tables de boucherie par un chapitre cathédral n'est pas exceptionnel. Ainsi à Reims, alors que la viande ne se vendait qu'à la boucherie de l'archevêque, le chapitre de la cathédrale veut établir une boucherie dans la « Cour Nostre-Dame ». L'archevêque intenta en 1382 un procès au chapitre pour défendre ses intérêts et le chapitre répondit qu'il devait avoir une boucherie sur ses terres comme le chapitre de toutes les autres cathédrales de France ; en 1383 le Parlement de Paris trancha en faveur du Chapitre<sup>33</sup>.

### *La construction du mazel au XIV<sup>e</sup> siècle*

À la limite sud de la Cité, le *mazel* était établi près d'un espace de séparation entre les deux noyaux de la ville, leurs enceintes et leurs portes : celle de Saint-Étienne du côté de la Cité et celle du Pas, du côté du Bourg (fig. 1). Cet espace tampon était majoritairement vierge de construction, à l'exception de l'hôpital du Pas mentionné dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Un accord entre Bourg et Cité permettait aux deux entités de la ville de creuser des fossés dès 1177<sup>35</sup> et en 1278, le comte reconnaît à l'évêque le droit de fortifier la Cité sur tout son pourtour, mais stipule que la place Saint-Étienne doit rester libre pour que le passage subsiste<sup>36</sup>. En 1316, la situation évolue : cette zone franche voit son caractère d'espace intermédiaire renforcé après l'intervention de l'évêque de Mende dont l'arbitrage y établit une cour de justice commune aux deux pouvoirs<sup>37</sup>.

Dans la Cité, la place Saint-Étienne était la deuxième place après celle du marché, chacune à une extrémité de la rue Neuve-Haute<sup>38</sup>. Un bourg Saint-Étienne existe au XII<sup>e</sup> siècle : il compte alors dix maisons et un jardin<sup>39</sup>. En 1278, le comte confirme la juridiction de l'évêque sur le *burgus Sci Stephani*<sup>40</sup>. Malgré sa position limitrophe, le *mazel* est donc bien situé dans la Cité ainsi que le précisent également les baux à fief des anniversaires du chapitre pour l'acensement des tables<sup>41</sup>.

L'acte par lequel les chanoines bailes des anniversaires du chapitre cathédral de Rodez s'engagent à construire une boucherie est établi le vendredi après la nativité de la Vierge ce qui correspond au samedi 14 septembre de l'année 1319<sup>42</sup>.

31 L. C. P. BOSC, *Mémoires pour servir à l'histoire...*, p. 437-438.

32 A.D. Aveyron, 3 G 399-400, XII<sup>e</sup> siècle à 1301, rue Saint-Étienne, donations, acquisitions et reconnaissances.

33 Ch. MOROT, *De la réglementation du commerce des viandes...*, p. 24.

34 Jacques BOUSQUET, « Mort et résurrection des fonctions urbaines », *Histoire de Rodez*, René Enjalbert (dir.), Toulouse, Privat, 1981, p. 67.

35 *Ibidem*, p. 55.

36 « *platea Sci Stephani et carriera circa illam et ipsa vallata Burgi sine aliquo impeimento remaneant, ita quod neutra partium ibi valeata edificare per quod transitus valeat impedire* », Antoine BONAL, *Comté et comtes de Rodez*, Rodez, 1885, p. 213.

37 Jacques BOUSQUET, « Deux républiques bourgeoises jumelles (1305-1562) », *Histoire de Rodez*, Henri Enjalbert (dir.), Toulouse, Privat, 1981, p. 79-81.

38 B. SUAU-NOULENS, *La ville de Rodez ...*, p. 162.

39 Jacques BOUSQUET, « Les noms les plus anciens des habitants de Rodez. Confréries et origines communales », *Études aveyronnaises*, 2004, p. 179-208.

40 A. BONAL, *Comté et comtes...*, p. 207.

41 A.D. Aveyron, 3G 400.

42 A.D. Aveyron, 3G 400, pièce A : 1319, 14 septembre ; dans la même série est conservée une copie partielle de cet acte ainsi que des baux de chacune des tables. Les passages que nous citons ici en français sont tirés de la copie du XVIII<sup>e</sup> siècle, confrontée à l'acte original et reproduite en annexe ; les informations données sans citer précisément le passage, s'appuient sur des passages de l'acte d'origine non copiés au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais transcrits et traduits grâce à l'aide précieuse de Maurice Scellès. Patrice Cabau a établi la correspondance des dates avec notre calendrier. Le travail d'édition et traduction de l'acte complet reste à faire.

Il est dit que la future construction s'établira sur un terrain libre de construction, un *patus*, contre un édifice existant, avec un portique en rez-de-chaussée et à l'étage une chapelle. Une table détruite pour la construction du bâtiment neuf devra être rétablie. La délimitation du terrain est complexe, mais il apparaît que le *patus* est entouré de maisons. La construction doit être pourvue de deux portes : « une porte du côté de la dite rue de St-Amans de la largeur de la dite rue, et autre porte là où l'on entre du dit portique qui est sous la dite chapelle dans le dit *patus* ». La rue de Saint-Amans traverse le *patus* et deviendra le passage central de la boucherie, puisqu'elle doit être fermée à son extrémité. Il est également précisé que les tables des bouchers prendraient place là où s'étendent les droits du chapitre de part et d'autre de cette rue (fig. 5).

Les chanoines s'engagent à édifier l'ensemble de la structure du bâtiment : « faire bâtir dans le dit *patus* sept piliers bons et faits de pierre et mortier, chacun de la hauteur d'une canne et demi hors de terre et placer des poutres sur les dits piliers et le toit couvert de tuiles (...) après que le toit sera fait et couvert ils y feront mettre des canaux propres à recevoir les eaux pluviales et à les faire verser dans la rue publique ». La canne ruthénoise étant d'environ 2 m<sup>43</sup>, la hauteur de ce bâtiment jusqu'au sommet des piliers était donc de 3 m environ, ce qui est le cas du bâtiment actuel, qui mesure par ailleurs environ 20 m de long, soit 10 cannes. On peut observer aujourd'hui sur la façade ouest, l'extrémité d'un chéneau en pierre du côté sud du toit ; ces chéneaux étaient indispensables pour l'édifice, dont le volume était engagé entre les maisons qui l'entouraient. À deux reprises, il est précisé que ces travaux seront faits « une fois seulement » : il s'agit donc pour les chanoines de financer une construction dont l'entretien et d'autres travaux éventuels incomberont aux occupants. Le chapitre se réserve par ailleurs le droit de bâtir un étage à son usage au-dessus des piliers, tant que cela n'a pas d'impact sur le fonctionnement de la boucherie et sur son passage. Des règles d'usage sont également édictées : les bouchers ne devront pas écorcher d'animal, découper de viandes, laisser du sang ou autres déchets, ni gêner le passage d'une façon ou d'une autre dans le portique ou dans la boutique qui le jouxte du côté de la place.

De leur côté, les emphytéotes s'engagent à édifier leur échoppe, qui comportera un étal et une armoire et à assurer son bon entretien. Dix-huit « tables » doivent ainsi être établies. La construction a lieu dans l'année qui suit, puisque le samedi après la Saint Luc 1320, soit le 25 octobre de cette année, de nouveaux accords sont conclus table à table avec chacun des accenseurs. Il ressort d'abord de ces actes que les deux côtés de la boucherie sont assez dissemblables. Les cens des boucheries sud sont moins élevés et les descriptions ne mentionnent pas les équipements parfois présents au nord : armoires, aisances ou autres « *esgotinh* »<sup>44</sup>. Les tables les plus prisées sont celles situées à proximité des entrées de la boucherie, l'accès direct depuis l'ouest étant légèrement majoré par rapport à l'accès depuis le passage sous la chapelle. La présence d'armoires majore également les deux premières échoppes à l'est, les seules ayant une armoire au moment de l'attribution, ce qui laisse penser qu'elles existaient déjà et appartenaient à la table détruite pour laisser place au nouveau corps de bâtiment. Il s'agit d'armoires murales « fait(es) dans la dite muraille » au fond de l'échoppe, ce qui explique leur conservation. Une seule des tables n'est alors pas acensée, la septième table à gauche, identifiée par les confronts comme étant à Grégoire Bernard. Était-il auparavant propriétaire de la table détruite pour la construction, ce qui expliquerait ce traitement distinct ? Cette particularité pourrait-elle expliquer la différence entre le nombre de tables prévues dans la construction, dix-huit, et les dix-neuf existantes en comptant celle de Grégoire Bernard ?

Les piliers bâtis sous l'égide des chanoines sont mentionnés derrière les tables : quatre piliers à droite et un pilier à gauche, derrière la neuvième table. Le positionnement « derrière » les tables invite à penser que les piliers sont édifiés contre les murs des constructions qui encadrent la rue Saint-Amans. Ils étaient donc très vraisemblablement destinés à porter les entrants des fermes de la charpente sans l'ancrer dans les murs. Du côté nord, les piliers sont réguliers et plus nombreux, peut-être parce que le mur n'est pas mitoyen et qu'il appartient en propre aux propriétaires de la maison contiguë, les frères Mercier. Du côté sud, au contraire, on ne trouve pas de piliers le long de la « muraille commune des dits anniversaires et des héritiers de feu Pierre Fabri » ou de la « muraille commune des dits anniversaires et des héritiers de Maître Raimond de Maurlière » et le seul pilier mentionné l'est derrière la neuvième table où la « muraille » est seulement dite « des héritiers de maître Durand de Maurlière ». On peut donc penser que là où les murs n'étaient pas

43 Henri BOUSQUET, *Comptes consulaires de la Cité et du Bourg de Rodez, Première partie : Cité, volume premier (1350-1358)*, Rodez, Carrère, 1925, *Archives historiques du Rouergue*, VI, p. 77.

44 Des *esgotinh* sont mentionnés entre les échoppes à main droite et la maison de Bernard Mercier au nord. Il s'agit peut-être d'exutoires ou d'accès aux chéneaux encastrés mis en place le long de la couverture du bâtiment lors de sa construction ou bien, au contraire, d'égouts au sol. Dans les deux cas, on ne comprend pas pourquoi il n'en est pas mentionné au sud.

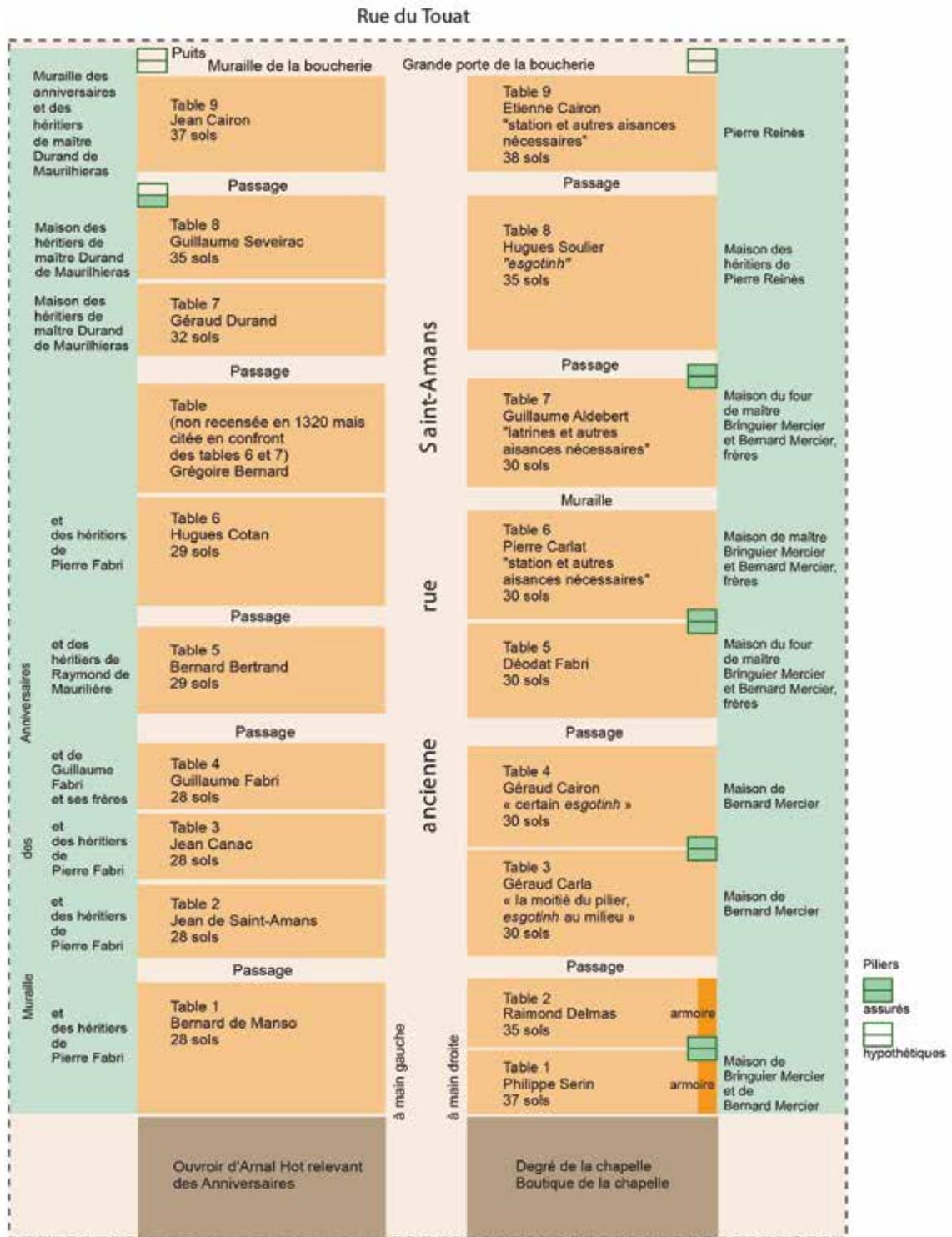


FIG. 5. RODEZ, LE MAZEL, restitution d'après les actes de 1319 et 1320, A.D. Aveyron, 3G 400, interprétation et dessin D. Joy.

mitoyens, les chanoines devaient faire édifier des piliers et là où ils en avaient le droit, les fermes étaient ancrées dans les murs (fig. 5).

Cinq piliers, quatre à droite et un à gauche, sont donc mentionnés dans les attributions des tables alors que sept devaient être construits lors de la commande. Les deux piliers manquants paraissent donc logiquement pouvoir être ceux nécessaires à l'édification de la façade ouest, le *patus* étant de ce côté libre toute construction.

### ***La chapelle Saint-Étienne***

Nous ne savons que très peu de choses de la chapelle Saint-Étienne. Au V<sup>e</sup> siècle, après avoir visité les plus grandes églises d'Aquitaine, sainte Trojécie serait tombée d'épuisement en arrivant à Rodez dans l'église Saint-Étienne et y aurait été inhumée. En 1698, l'évêque Paul-Louis-Philippe de Lezay de Lusignan visitant l'église pressentit l'emplacement de la tombe, fit fouiller la terre et les reliques furent trouvées, transférées à la cathédrale et exposées dans une chapelle de ce vocable, devenue chapelle Sainte-Anne depuis 1841<sup>45</sup>. Il n'existe pas à notre connaissance de source antérieure relative à la présence de sainte Trojécie dans une église ou chapelle Saint-Étienne. Cependant, si elle ne remonte peut-être pas au V<sup>e</sup> siècle, une église Saint-Étienne existe vraisemblablement avant le XII<sup>e</sup> siècle puisque le quartier est désigné sous le nom de « bourg Saint-Étienne » à cette époque et que dans la seconde moitié du siècle le portail du Pas est dit « entre l'église Saint-Étienne et l'hôpital des pauvres »<sup>46</sup>, ce qui la situe bien à un emplacement proche de celui du *mazel*. Est-elle détruite pour laisser place au corps de bâtiment oriental ? Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, ce bâtiment est en effet construit et abrite une chapelle Saint-Étienne à l'étage : en 1309, les bayles du chapitre octroient à Bernard Mercier l'usage d'un ouvroir sous la chapelle de Saint-Étienne et dans l'acte de 1319 les lieux sont ainsi décrits : « *totum lo patu seu totam plateam quod seu que est inter capellam Sancti Stephani Civitatis Ruthene et porticum que est subter dictam capellam ex una parte pro ut protenditur* »<sup>47</sup>. L'attribution en 1320 de la première table de boucher à droite, après avoir passé le portique, précise que cette échoppe jouxte « le degré de la dite chapelle », confirmant la position de celle-ci et signalant la présence d'un escalier pour la desservir. Les mentions postérieures n'apportent pas d'informations sur l'emplacement ou l'architecture de la chapelle. Elle formait le bénéfice d'un prieuré séculier d'un revenu modique, dont sont connus seulement les noms de trois titulaires de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>.

### ***Le grenier du chapitre***

Une deuxième destination du corps de bâtiment oriental a été oubliée. À l'exception de l'historien Henri Affre en 1874<sup>49</sup>, personne n'a relevé que dans le corps de bâtiment oriental du *mazel* était établi le grenier des anniversaires du chapitre. Matthieu Desachy, dans sa thèse consacrée au chapitre cathédral de Rodez, établit que les anniversaires formaient une institution à part entière, personne morale et propriétaire de biens, recevant des dons, percevant des droits et pouvant effectuer des achats. Il en situe bien le grenier près de la place Saint-Étienne, mais sans identifier le bâtiment<sup>50</sup>. Le grenier des anniversaires du chapitre était destiné à recevoir et abriter les revenus en nature perçus pour la célébration des messes anniversaires, selon les dispositions prévues par leurs fondateurs pour le salut de leur âme. Ces revenus en nature pouvaient consister en blé, seigle, avoine, vin, fèves, cire et volailles et au sein du chapitre, alors que le trésorier gérait les revenus numéraires, trois personnes étaient affectées aux revenus en nature : le grainetier, assisté

45 Abbé de GRIMALDI, Joseph TOUZERY, *Les bénéfices du diocèse de Rodez avant la Révolution de 1789, état dressé par l'abbé de Grimaldi, publié et annoté par le chanoine J. Touzery*, Rodez, 1906, p. 593 ; Henri Affre, *op. cit.*, p. 170-171.

46 J. BOUSQUET, « Mort et résurrection des fonctions urbaines »... p. 65.

47 A.D. Aveyron, 3G 399-400.

48 A.D. Aveyron, 1 E 1839 : 1458-1477 Prise de possession d'un canonicat de Saint-Christophe, par Bernard Dauréjac, clerc, ancien prieur séculier et sans cure de Saint-Étienne, près de la boucherie (*macellum*) de la cité de Rodez ; pour le XVI<sup>e</sup> siècle, cf. Abbé de GRIMALDI, J. TOUZERY, *op. cit.*, p. 593 et pour le XVII<sup>e</sup> siècle : A.D. Aveyron, 1E 2021 : 1676-1677 Collation de la chapellenie « anciennement fondée et desserviable en la chapelle de la boucherie de la cité dudit Rodez, en l'honneur de saint Estienne » et prise de possession de cette dernière chapellenie par François Causit, acolyte.

49 H. AFFRE, *Lettres...*, p. 424.

50 Matthieu DESACHY, *Cité des hommes. Le chapitre cathédral de Rodez (1215-1562)*, Rodez, 2005, p. 144-145.



FIG. 7. RODEZ, LE MAZEL, La façade ouest du corps de bâtiment occidental sur la rue du Touat, cliché Pierre Soissons.

d'un mesureur et d'un nettoyeur des blés. Le grenier du chapitre lui-même, peut-être moins pourvu en dons en nature, paraît être une salle dans la maison du chapitre, actuellement place Adrien-Rozier<sup>51</sup>.

Diverses mentions dans des textes du XV<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup> siècle, peu nombreuses, permettent de situer ce grenier dans le corps de bâtiment oriental de l'ensemble étudié. En 1443, lors de la vente d'une maison il est précisé qu'elle confronte le « *granerio aniversarium Civitatis Ruthenensis* » et le « *masello dicte Civitatis Ruthenensis* »<sup>52</sup>. Dans les années 1650, une autre vente de maison précise : « confrontant d'un côté avec la boucherie de la Cité de Rodez et par-dessus avec le grenier des anniversaires dudit chapitre »<sup>53</sup>. Lorsque l'évêque Charles de Noailles, au XVII<sup>e</sup> siècle, avait voulu implanter le séminaire neuf à côté de l'hôpital de Notre-Dame-du-Pas, il envisageait de le faire à la place de l'édifice « occupé par ses greniers » ; l'évêque évoquait-il là ce grenier des anniversaires ou un autre relevant directement de sa charge ? Le projet est abandonné, l'hôpital refusant de céder le jardin qui aurait été nécessaire à sa réalisation<sup>54</sup>.

### Analyse architecturale

Les textes établissent donc bien la distinction entre deux corps de bâtiment dans l'édifice désigné comme le *mazel* : un bâtiment oriental antérieur à 1419, abritant au rez-de-chaussée au moins un ouvroir, et aux étages une chapelle et le grenier des anniversaires du chapitre, et un corps de bâtiment occidental édifié entre septembre 1319 et octobre 1420 pour abriter une boucherie.

Le corps de bâtiment oriental donne sur le carrefour Saint-Étienne à l'est ; c'est un volume de tour assis sur un niveau de caves pourvu d'un passage couvert central en rez-de-chaussée (fig. 6). À l'ouest, le second corps de bâtiment, oblong et en rez-de-chaussée, est pourvu d'une allée centrale accessible par le passage du premier corps de bâtiment ou par une porte depuis la rue du Touat (fig. 7). L'extrémité du corps de bâtiment ouest se distingue par ses niveaux de sols et plafond plus bas et occupe une parcelle distincte (parcelle AC 95 ; fig. 8).

Les rez-de-chaussée des deux corps de bâtiment abritent des commerces dont les aménagements dissimulent la quasi-totalité des élévations (fig. 9 et 10). Les étages de la tour ont été transformés en habitation au XIX<sup>e</sup> siècle et les murs et plafonds en sont plâtrés. Seules les élévations des caves et du passage couvert central du corps de bâtiment oriental peuvent être observées, ainsi que les façades est et ouest du volume de la tour. En outre, le rez-de-chaussée a été largement restauré et nombre de blocs des piédroits de porte, des arcades sur le passage et des parements ont été changés.

Outre leur différence d'élévation, les deux corps de bâtiment se distinguent par leurs matériaux et techniques de construction. Le corps de bâtiment oriental est édifié en moyen appareil de pierre de taille de grès rose (fig. 6). Du corps de bâtiment occidental, on ne peut observer que la façade ouest, en maçonnerie enduite et appareil de grès rose pour les encadrements des fenêtres et de la porte (fig. 7). Le parement du mur de cette façade, mis à nu lors des restaurations de 2013, est constitué de blocs de moyen appareil irrégulier avec de nombreux calages interstitiels.

### Corps de bâtiment est

L'extension initiale du corps de bâtiment oriental n'est pas clairement délimitée. De plan barlong, il occupe un emplacement d'environ 9,5 m de front sur la rue Neuve vers l'est et de près de 6 m en profondeur. Vers le nord, on ne peut pas observer l'angle du bâtiment, pris dans un édifice des années 1900. Vers le sud, l'extrémité des étages ne forme pas une chaîne d'angle mais semble résulter d'une destruction. L'élévation actuelle est édifiée en léger retrait par rapport à l'angle subsistant tel un arrachement ; l'observation en est plus aisée sur les photographies des années 1960 (fig. 2). L'hypothèse d'une élévation en pan-de-bois disparue nous paraît devoir être écartée car les extrémités des murs de façade auraient

51 « *In domo capitulari venerabilium virorum dominorum capituli ecclesie Beate Marie Ruthenensis, videlicet in camera seu mantione que granerius dictorum dominorum capituli vulgariter nun cupari consuevit* », chapitre qui se tient en 1419 ; un acte passé en 1481 : « *in domo capitulari ecclesie Rutheneac in cunicula ad usum graneterii in eadem domo dedicata* » ; M. DESACHY, *Cité des hommes...*, p. 74.

52 A. D. Aveyron, 3 G 39, f° 125 : 30 août 1443 Vente d'une maison « *in placea vocatata de Esteve confrontatum ab una parte com dicta placea a parte ante et cum granerio anniversarium Civitatis Ruthenensis et cum masello dicte Civitatis Ruthenensis* » ; cité dans M. DESACHY, *Cité des hommes...*, p. 75.

53 A. D. Aveyron, 1 E 1890 : 1651-1653, Lauzime consenti par le chapitre de la cathédrale de Rodez à Jacques Masuc, procureur, acquéreur au prix de 560 livres, d'une maison située sur la place du Fruit, confrontant d'un côté avec la boucherie de la Cité de Rodez et par-dessus avec le grenier des anniversaires dudit chapitre.

54 H. AFFRE, *Lettres...*, p. 424.



FIG. 6. RODEZ, LE MAZEL, la façade est du corps de bâtiment oriental sur le carrefour Saint-Étienne, cliché D. Joy.

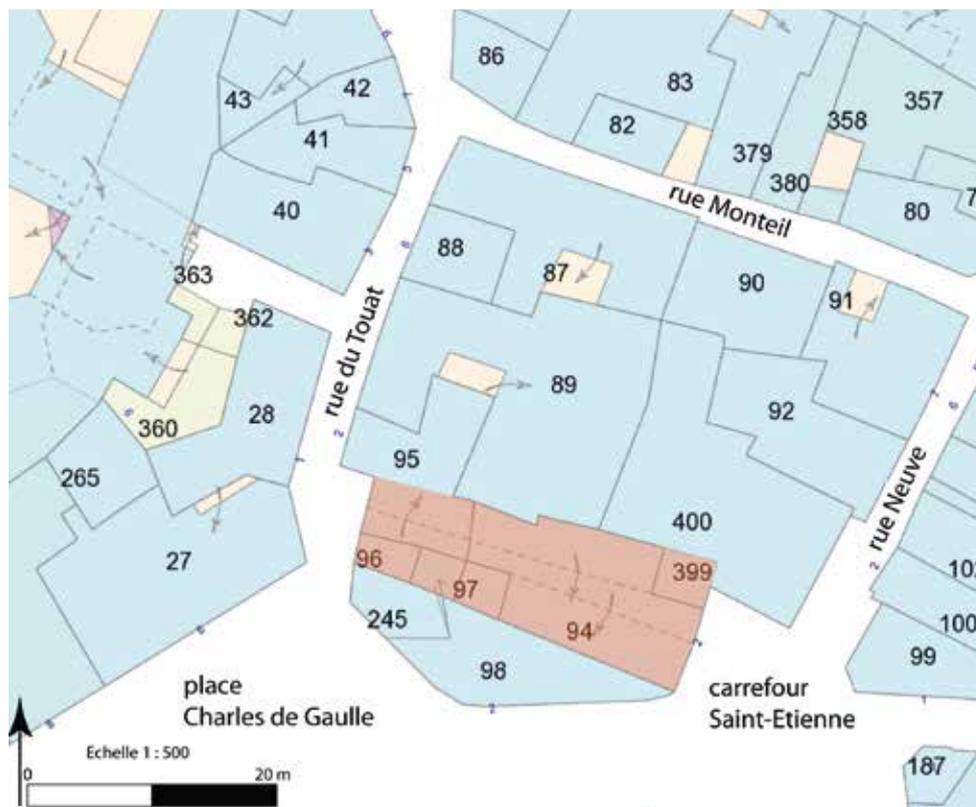


FIG. 8. RODEZ, LE MAZEL, sur le plan cadastral de 2019 ; à l'ouest, la rue du Touat, à l'est le carrefour Saint-Étienne.



FIG. 9. RODEZ, LE MAZEL, le passage couvert dans le corps de bâtiment oriental, cliché D. Joy.

dans ce cas été terminées proprement en formant des têtes de murs appareillées. Le bâtiment était donc plus étendu vers le sud, sans qu'il soit possible de savoir dans quelle proportion. Par ailleurs, la façade orientale marque une légère inflexion en plan. En élévation, un changement des niveaux d'assises se distingue à l'aplomb du piédroit gauche de l'arcade du passage couvert (fig. 6). Les vestiges d'un piédroit martelé et un petit trou pour une barre de verrou, ainsi que des reprises ponctuelles de la maçonnerie aux emplacements des gonds signalent une porte perpendiculaire à la façade. De plus, la partie sud de la façade ne comporte pas de trace d'ouvertures médiévales. L'ensemble de ces indices indiquent que la partie sud de la façade orientale était peut-être comprise dans l'intérieur d'un corps de bâtiment disparu.

Le corps de bâtiment compte actuellement six niveaux : un de caves, le rez-de-chaussée de 5 m de haut sous la voûte du passage couvert et dans le volume duquel est compris un niveau d'entresol, puis deux étages carrés et un de combles séparés par des planchers. Les parements extérieurs du dernier niveau construits en moellons équarris allongés signalent une surélévation.

Le rez-de-chaussée est ouvert par une grande arcade donnant sur le passage couvert central et une arcade plus



FIG. 10. RODEZ, LE MAZEL, le passage central dans le corps de bâtiment ouest, cliché Pierre-Jean Trabon.

étroite vers le nord ; les deux sont chanfreinées et couvertes en arc brisé, surbaissé pour la plus grande (fig. 11). Les claveaux de l'arcade du passage sont hauts, étroits et parfaitement extradossés. L'arc n'est pas pourvu d'une clé mais d'un joint médian ; les piédroits sont trop abîmés pour qu'on puisse décèler les traces de congés. Les piédroits de l'arcade de droite sont entièrement refaits. Au sud, les modifications importantes subies par le rez-de-chaussée empêchent de déterminer les structures médiévales. Au-dessus de la grande arcade centrale, le sommet du jour chanfreiné rectangulaire paraît en place dans la maçonnerie malgré une zone perturbée du parement en dessous ; cette ouverture éclairait et ventilait le passage lorsque les vantaux de la porte étaient fermés. À droite, une grande fenêtre a été percée, peut-être au XIX<sup>e</sup> siècle, avec un dessin étrange : deux consoles au profil en doucine portant le sommet d'une lancette médiévale trilobée en remploi. Dans la partie sud de la façade, ce niveau est ouvert par une fenêtre couverte en arc segmentaire, du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècle. Les deux étages au-dessus, actuels deuxième et troisième étages, sont également ouverts par deux travées de fenêtres couvertes d'arcs segmentaires, deux

par niveau (fig. 6). À l'angle nord de la façade, au premier et au deuxième étage, deux fenêtres rectangulaires bouchées sont partiellement dissimulées par le bâtiment en retour vers la rue Neuve (fig. 11) ; elles paraissent en place dans la maçonnerie et sont donc médiévales.

L'élévation arrière du corps de bâtiment n'est que très partiellement visible (fig. 12). Contre cette élévation, une extension a en effet été construite au XIX<sup>e</sup> siècle ou dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>. Le parement est d'une mise en œuvre identique à celle de la façade orientale, en moyen appareil de grès rose. Au premier étage, est conservée une fenêtre rectangulaire à l'encadrement chanfreiné et murée. Un autre élément en grès rose peut appartenir au parti initial de l'édifice : il s'agit d'une console moulurée de multiples ressauts, située une assise en dessous de la fenêtre, vers le sud. Actuellement, deux conduits d'évacuation de fumées partent de cette console, ce qui invite à penser qu'elle est creuse. Il pourrait s'agir d'une souche saillant sur le mur pour former l'extrémité d'un court conduit mural, type rare mais qui existe sur deux autres édifices de Rodez : au sommet des niveaux du XIV<sup>e</sup> siècle du clocher de la cathédrale et dans l'ancien moulin de Cardaillac à Layoule, datant également du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>. Cela indiquerait la présence d'une cheminée adossée au mur ouest de la partie sud du rez-de-chaussée.

Le corps de bâtiment est établi sur un niveau de caves (fig. 13), d'une hauteur de 3 m (fig. 15). La cave située à l'aplomb du bâtiment oriental (cave 1, fig. 13) communique vers l'ouest avec une autre plus petite et dont la mise en œuvre est très différente (cave 2, fig. 13). La cave principale (cave 1) comporte un vaisseau couvert d'une voûte en berceau brisé construite en moyen appareil de grès, divisée par deux puissants arcs doubleaux en grand appareil. Ces arcs d'environ 1 m de large reposent sur des supports quadrangulaires massifs qui portent les murs de part et d'autre du passage couvert au rez-de-chaussée. La surface de la travée centrale est augmentée par un espace la prolongeant vers le sud, jusque sous la rue, couvert par une voûte en berceau légèrement brisé appareillé. Les murs de chaque extrémité de cette travée centrale sont munis chacun d'une niche rectangulaire, petit placard ou niche à luminaire. Dans le mur ouest, la niche est surmontée d'une ouverture murée. Aucun vestige ou emplacement d'escalier n'a été repéré dans la cave principale ; l'accès s'y fait actuellement par le nord, depuis des caves non relevées situées sous la parcelle AC 400.

<sup>55</sup> Avant les années 1960 puisqu'elle est visible sur les photos de 1964.

<sup>56</sup> Ce dispositif avait été relevé et dessiné dans les années 1980 par Jean-Pierre Azéma avant la destruction quasi complète de l'édifice ; dossier d'inventaire référence Mérimée IA12112025.

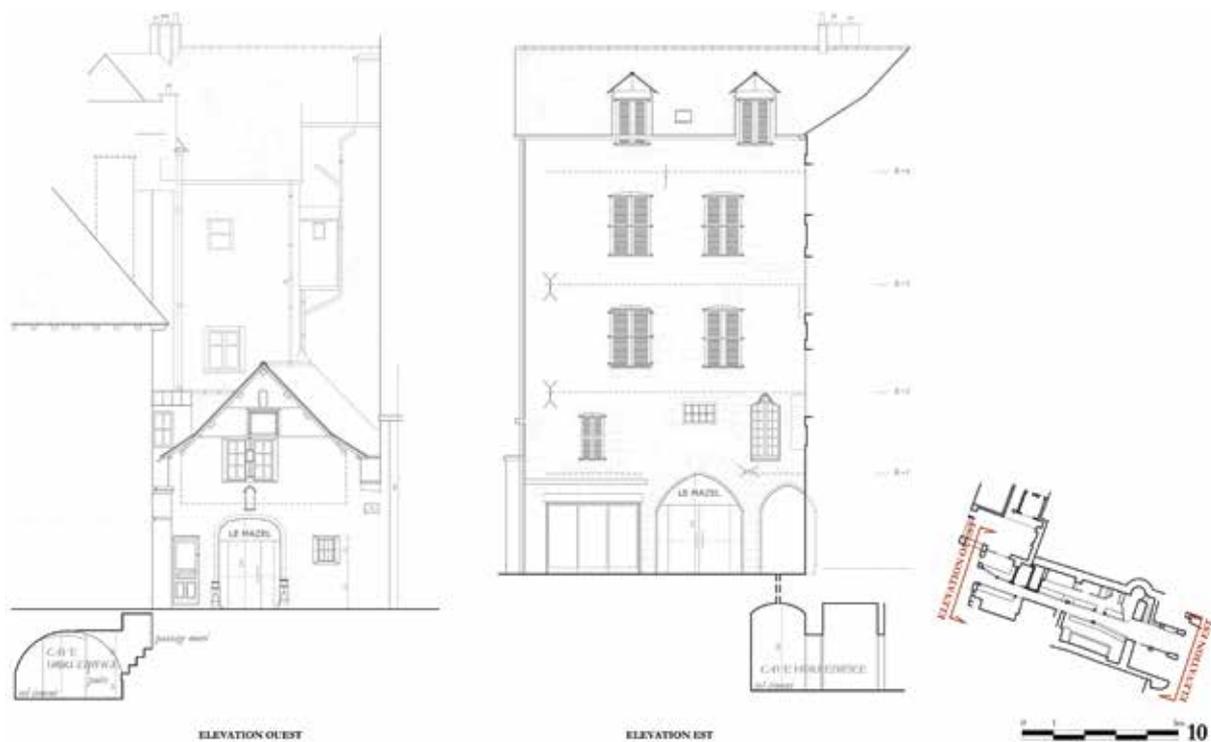


FIG. 11. RODEZ, LE MAZEL, élévations ouest et est, novembre 2016, relevés et DAO Pierre-Jean Trabon.



FIG. 12. RODEZ, LE MAZEL, la façade ouest du corps de bâtiment oriental, cliché D. Joy.

Dans la deuxième cave (cave 2), à l'ouest, aucun élément n'offre une mise en œuvre similaire à celle de la cave principale. L'élément le plus ancien visible est un arrachement de mur perpendiculaire au corps de bâtiment oriental, dont se distinguent les parements et le blocage en coupe (fig. 13). D'une épaisseur d'environ 1,50 m, il peut être contemporain du corps de bâtiment oriental ou antérieur. Une mince cloison maçonnée peu soignée vient s'appuyer contre lui et fermer un espace de communication entre les deux caves. Contre cette cloison prennent ensuite place la cage maçonnée de l'escalier en vis et la porte de communication avec la cave principale, contemporaine de l'escalier. La voûte construite en moellons noyés dans du mortier, enfin, est l'élément le plus tardif de cette petite cave ; elle vient s'appuyer sur l'arrachement de mur et la cage d'escalier et en bouche la porte. L'escalier en vis était l'organe de distribution de la petite cave puis, par la porte établie entre les deux, de la cave principale, mais cet escalier étant postérieur au corps de bâtiment oriental, la question de la distribution initiale de la cave principale reste donc posée.

En rez-de-chaussée, le corps de bâtiment est ordonné autour d'un passage couvert central de 2,63 m de large (fig. 9). Il est ouvert en façade par une grande arcade pourvue d'une arrière voussure en arc segmentaire permettant de rabattre les vantaux d'une porte dont les gonds sont conservés. Situé au-dessus du niveau de la voûte, le jour qui surmonte l'arcade est pourvu d'un appui profondément ébrasé pour favoriser la pénétration de la lumière dans le passage. La lunette réservée à cet effet paraît reprise dans la maçonnerie de la voûte, en berceau brisé construit en grand appareil.

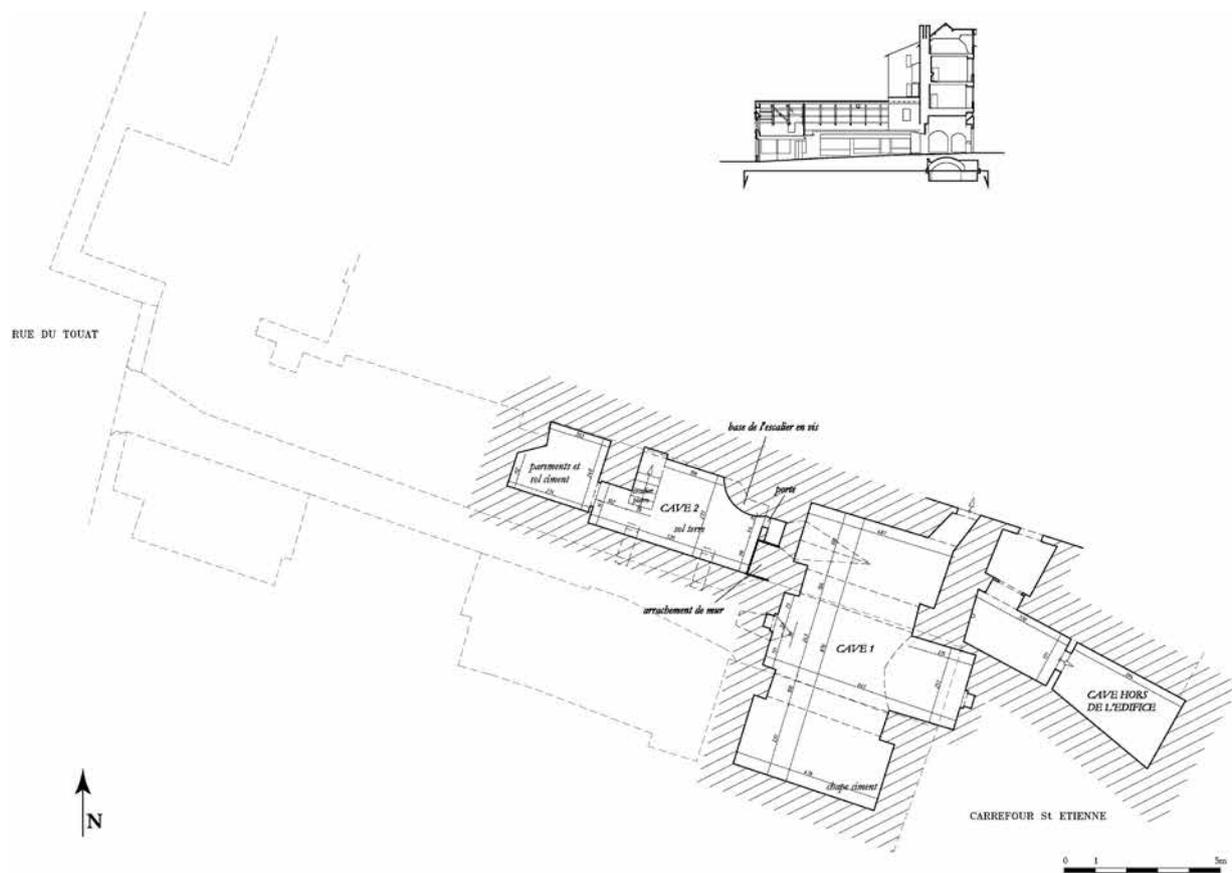


FIG. 13. RODEZ, LE MAZEL, plan du sous-sol, novembre 2016, relevés et DAO Pierre-Jean Trabon.

De chaque côté du passage s'ouvrent deux arcades (fig. 9 et 14). Du côté nord, la première arcade mesure 1,90 m et la seconde 2,35 m de large ; du côté sud, la première mesure 2,05 m et la seconde 1,90 m de large. Leurs encadrements sont chanfreinés et les tracés de leurs arcs sont brisés et très surbaissés. Les arcs sont formés de claveaux hauts et extradossés, les tas de charge, non restaurés, forment des crossettes. Les restaurations ont amené le changement de nombreux blocs, dont les congés et bases des piédroits. Les espaces intérieurs au revers de ces arcades sont aujourd'hui trop modifiés pour apporter des éléments d'analyse du parti d'origine. Derrière la deuxième arcade de droite prend place l'escalier à rampe droite du XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> siècle qui dessert les étages du corps de bâtiment.

Du côté ouest, une deuxième grande arcade ouvre l'autre extrémité du passage. Celle-ci, sans dispositif de fermeture ni arrière-voissure propre à recevoir les vantaux d'une porte, est destinée à être une arcade passante (fig. 15). Cela suppose donc que lors de la construction du corps de bâtiment oriental, le passage couvert ouvrait vers un volume à l'ouest. On ne retrouve cependant pas à ce niveau de trace du mur perpendiculaire au corps de bâtiment visible dans la cave.

Contre la façade ouest prend place la cage circulaire hors-œuvre de l'escalier en vis englobé aux étages dans l'adjonction contemporaine et dont la base est visible dans la petite cave. L'escalier dessert tous les étages de l'immeuble, y compris le niveau de combles qui résulte de la surélévation. La cage d'escalier est ouverte en rez-de-chaussée par une étroite porte comprise dans le corps de bâtiment ouest et couverte par un arc brisé surbaissé formé de deux demi arcs monolithes. Sur le parement en moyen appareil de grès rose de l'intérieur de la cage circulaire, aucune trace de marche n'a été reconnue ; la structure de l'escalier était donc vraisemblablement en bois. Les observations faites dans la cave indiquent que cet escalier est postérieur au corps de bâtiment est. Lors de l'acensement des tables après la construction de 1319, la première table à droite, après avoir passé le portique, jouxte la boutique de la chapelle et « le degré de la dite chapelle » ; l'escalier en vis est donc venu remplacer, à la fin du Moyen Âge d'après la forme de la porte, un premier escalier, vraisemblablement droit.





FIG. 15. RODEZ, LE MAZEL, coupe longitudinale, novembre 2016, relevés et DAO Pierre-Jean Trabon.

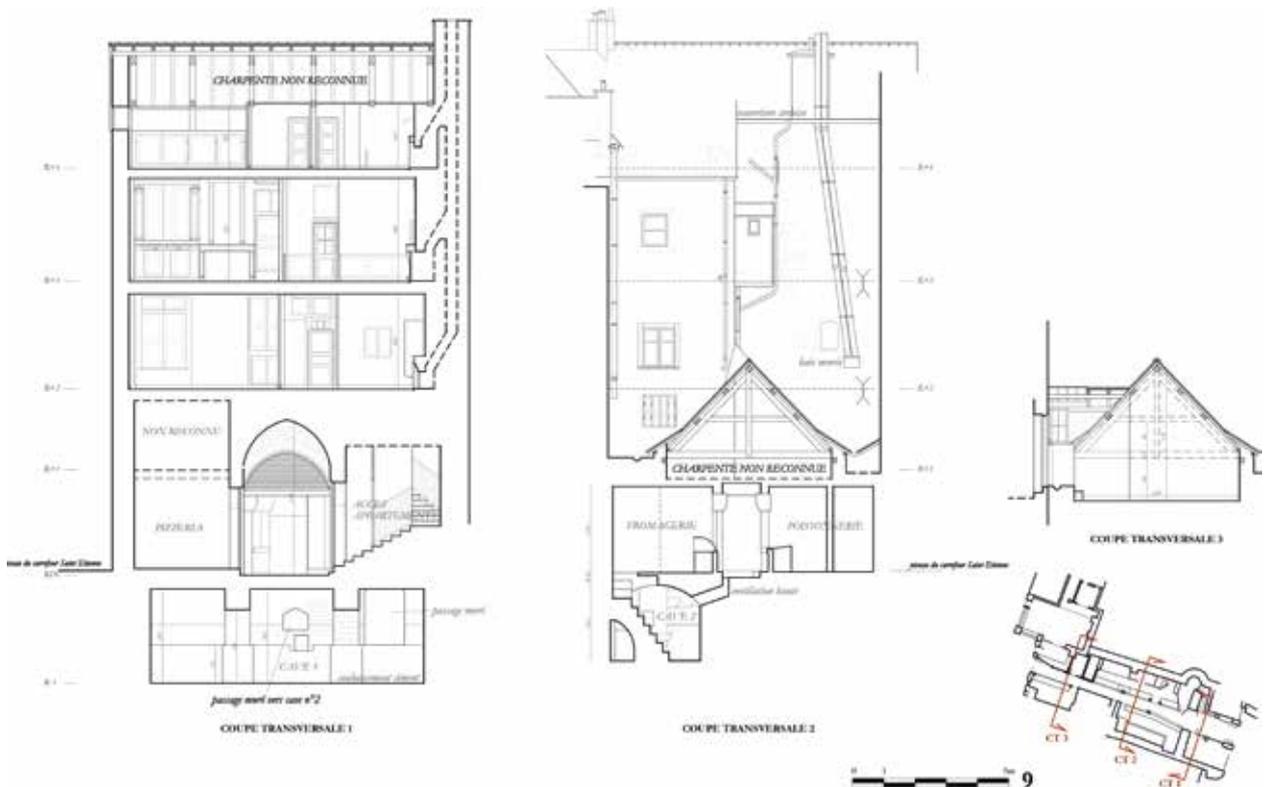


FIG. 16. RODEZ, LE MAZEL, coupes transversales, novembre 2016, relevés et DAO Pierre-Jean Trabon.

de l'étage, une plaque de grès sculptée est protégée et mise en valeur par un cordon d'archivolte saillant formant un larmier quadrangulaire. Le motif ornant la plaque a été martelé, mais on y devine le profil de deux anges vêtus d'aubes longues portant un écusson. Il devait probablement s'agir des armoiries du chapitre, une Vierge à l'Enfant, dans un mode de représentation dont les contours semblent très proches de ceux des deux plaques portant ce motif sur les tours de la façade de la cathédrale (fig. 17, ci-après). Le profil des encadrements des fenêtres et de la porte de la façade ouest et le dessin du larmier évoquent également les parties basses de la façade de la cathédrale, érigées dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle sous l'épiscopat de Bertrand de Chalençon.

De part et d'autre de la couverture à longs pans du corps de bâtiment, des chéneaux en pierre recueillent les eaux de pluies, celui du sud émergeant encore à droite de la façade (fig. 7). Du côté nord, le chéneau, encore en fonction, suit une pente nette de d'est en ouest, ce qui assurait un bon écoulement des eaux.

### **La charpente**

Sur l'extrémité ouest, la charpente à pannes compte trois fermes avec faux-entrants et poinçons (fig. 15 et 16). Les poinçons sont en deux parties : un montant de l'entrant au faux-entrant et un second du faux-entrant à la tête des arbalétriers. La deuxième ferme depuis l'ouest est marquée au ciseau du chiffre II. Du côté nord, les entrants reposent sur une poutre muraille prise dans la maçonnerie du mur. Du côté sud, les entrants sont directement pris dans la maçonnerie. Actuellement, un plafond moderne hourdé de briques creuses s'étend sur les deux tiers orientaux du bâtiment ; il n'a donc pas été possible d'examiner la charpente de cette partie. Les fermes de la charpente à pannes y comportent également des faux-entrants mais ils sont reliés avec les entrants par un poinçon qui ne monte pas au-dessus du faux-entrant. Les arbalétriers sont croisés et assemblés à mi-bois en tête sous la faîtière. Les pannes reposent sur des échantignolles rapportées.

En 1536, il faut refaire la couverture de la boucherie<sup>58</sup>. Le contrat passé avec le *fustier* est peu précis mais mentionne qu'il faut couvrir de poteaux et bois la boucherie, jusqu'à sa couverture de *tieule*, sans doute des lauzes d'ardoise, et faire les portes et fenêtres ainsi que la grande porte d'entrée. Il doit également reprendre des pieds et montants des tables de la boucherie. Une étude précise, appuyée sur des relevés et des analyses de dendrochronologie, serait nécessaire pour dire si la charpente en place est celle du XVI<sup>e</sup> siècle.

### **Les aménagements intérieurs**

Les intérieurs du corps de bâtiment ouest sont presque entièrement dissimulés par les aménagements récents liés aux commerces. À deux endroits cependant ont pu être observées des portions de voûtes en berceau du côté nord, le long du mur, perpendiculaires au corps de bâtiment. Il semble s'agir d'arcades profondes et de profil segmentaire ou surbaissé.



FIG. 17. LES ARMOIRIES DU CHAPITRE CATHÉDRALE DE RODEZ portées par deux anges, bas-relief sur la tour sud du massif occidental de la cathédrale Notre-Dame de Rodez, cliché D. Joy.

<sup>58</sup> A. D. Aveyron, 3G19bis, 1526-1563, Registre notarial de Raimond Garrigues, f<sup>o</sup> 71 : bail à prix fait à Pierre Redon, fustier, pour couvrir la boucherie et faire les fenêtres nécessaires (1536).



FIG. 18. UNE BOUCHERIE DANS UN TACUINUM SANITATIS, XIV<sup>e</sup> siècle, Rome, bibliothèque Casanatense ms. 418.

L'une, à l'extrémité est du corps de bâtiment, est appuyée contre la cage maçonnée de l'escalier en vis, dont elle est donc soit contemporaine soit postérieure ; l'autre, à l'extrémité ouest toujours contre le mur nord mesure 80 cm de profondeur<sup>59</sup>.

Il faut avoir recours à un croisement entre les sources écrites et des représentations médiévales de boucherie pour imaginer ce à quoi pouvait ressembler l'intérieur du *mazel*. Les illustrations de différentes versions du *Tacuinum sanitatis* (fig. 18), traité médical d'origine arabe portant en partie sur l'alimentation, montrent des bouchers<sup>60</sup>. La bête est menée devant la boucherie et un abatteur s'apprête à l'assommer d'un coup de masse. Les morceaux de viande sont présentés sur l'égal ou accrochés à des crocs fixés au mur. La table de l'égal est appuyée en arrière sur un mur bahut dans une grande arcade et derrière l'arcade on aperçoit un espace, la *cambra*, chambre, mentionnée dans les livres d'estimes derrière la *taula* des mazeliers de Rodez, espace dans lequel, sur les miniatures, un chaudron, contenant peut-être du sang prêt à être cuisiné, est suspendu.

## Premières conclusions

L'édifice désigné comme étant le *mazel* de Rodez est documenté par des sources issues du fonds du chapitre cathédral. Elles compensent en partie le fait que l'édifice est presque entièrement dissimulé par ses aménagements actuels. Leur analyse permet d'établir que les deux corps de bâtiments qui composent l'édifice résultent de campagnes de construction différentes et répondaient chacun à un programme architectural propre. Le corps de bâtiment donnant sur le carrefour Saint-Étienne est antérieur à 1319 et appartenait aux anniversaires du chapitre cathédral. Il comportait deux ouvriers en rez-de-chaussée, de part et d'autre d'un passage central couvert et à l'étage, se trouvait la chapelle Saint-Étienne. Il abritait également le grenier des anniversaires du chapitre, qui paraît localisé à l'étage dans les sources, mais il ne faut pas exclure que les caves, jamais mentionnées, aient également pu servir de réserves pour cet usage comme cela est le cas, par exemple, à Laon dans le bâtiment dit « la bouteillerie »<sup>61</sup>.

La mise en œuvre est soignée pour l'ensemble des élévations visibles, y compris les caves. Le grand appareil de grès rose, les voûtes entièrement appareillées et la stéréotomie des claveaux des grandes arcades du rez-de-chaussée relèvent d'un chantier disposant de moyens financiers conséquents et d'une maîtrise d'œuvre de bon niveau. Le manque d'information sur les intérieurs limite considérablement cette première approche, mais on peut tout de même remarquer que l'édifice est peu ouvert aux étages et par des fenêtres rectangulaires aux encadrements simplement chanfreinés. Peu d'édifices contemporains sont conservés à Rodez, mais la mise en œuvre invite à rapprocher ce bâtiment de deux autres qui nous paraissent l'encadrer chronologiquement : la grande maison patricienne de la place de l'Olmet, édifée dans le troisième ou le quatrième quart du XIII<sup>e</sup> siècle et la maison-tour érigée par la famille Guitard dans le deuxième quart du

59 Visible lors de travaux, elle a depuis été masquée.

60 L'illustration est tirée ici d'un *Tacuinum sanitatis* du XIV<sup>e</sup> siècle de la bibliothèque Casanatense à Rome, ms. 418 ; une autre très ressemblante est présente dans un exemplaire du XV<sup>e</sup> siècle conservé à la BnF, département des Manuscrits, Latin 9333, fol. 71 v<sup>o</sup>.

61 Yves ESQUIEU, *Quartier cathédral. Une cité dans la ville*, Rempart, Paris, 1994, p. 47.

XIV<sup>e</sup> siècle<sup>62</sup>. La comparaison permet d'accentuer la singularité de ce bâtiment, aux fenêtres rectangulaires simples alors que la maison de la place de l'Olmet est largement ouverte de baies doubles et triples couvertes en arc brisé au premier étage et pourvues de hauts réseaux de pierre au second étage, l'étage noble, et que la maison Guitard est à chacun de ses niveaux, même ceux de la tour, éclairée par des fenêtres géminées à colonnettes et chapiteaux et surmontées d'oculi. On aimerait pouvoir observer un jour les parements intérieurs pour vérifier l'absence d'équipements domestiques et conforter ainsi l'hypothèse d'une construction destinée dès l'origine à servir de grenier et abritant, en plus, une chapelle. Cela constituerait un exemple urbain des tours-greniers largement répandues au sein des granges monastiques rouergates à la fin du Moyen Âge<sup>63</sup>.

Contre cet édifice, à l'ouest, une boucherie est construite en 1319, sur un emplacement vierge pour l'essentiel et encadré par des maisons au nord et au sud. Les anniversaires du chapitre commandent, à leur charge, la construction d'une structure simple : une couverture à deux longs pans portée par des piliers maçonnés adossés aux murs sur lesquels le chapitre n'a pas de droit et ancrée dans les murs mitoyens dont le chapitre est copropriétaire. De cet édifice, il est impossible de dire s'il subsiste quelque chose en l'état actuel des investigations. La façade ouest a été reconstruite à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mais aucune source documentant ce chantier n'a été identifiée pour le moment. Au XVI<sup>e</sup> siècle, une reprise complète de la charpente ainsi que des portes et fenêtres est attestée.

Malgré la difficulté actuelle d'analyse de ce bâtiment, les premières observations permettent d'évoquer tout de même le parti général de cette boucherie médiévale, alors qu'il semble qu'aucun édifice de ce type n'ait pour le moment été identifié ou étudié en France. Les plus insignes, les boucheries médiévales de Paris, dont la grande boucherie du Châtelet détruite en 1416, ou encore les huit boucheries de Toulouse, ont disparu<sup>64</sup>. Là aussi les sources permettent quelques comparaisons. Ainsi, plusieurs éléments du *mazel* de Rodez se retrouvent dans les descriptions de la grande boucherie de Paris reconstruite en 1419, à une autre échelle : il s'agit d'une halle divisée par des piliers et surmontée d'une tour abritant des greniers et possédant des caves. Pour voir des édifices véritablement comparables, il faut se tourner vers des régions plus lointaines. La boucherie médiévale la plus célèbre est celle de Gand édifée dans le premier quart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>65</sup>. Il s'agit, comme à Rodez d'une halle dans laquelle les tables des bouchers prenaient place, un type de structure qui n'était donc pas propre au commerce de la viande. En Allemagne, en revanche, on trouve des constructions conçues pour la commercialisation de la viande adossées aux façades des maisons ou regroupées et appelées *Fleischbank*, qui trouveraient leur origine à Ingolstadt en Bavière au XIV<sup>e</sup> siècle et dont des exemples des années 1470 sont conservés à Neustadt an der Orla (Thuringe). À Neustadt, il s'agit d'échoppes étroites alignées au rez-de-chaussée d'un vaste immeuble, sans les ouvriers auxquels nous sommes accoutumés dans le Midi, mais avec des portes étroites entre lesquelles sont intercalées des tables mobiles sur charnières, repliées contre le mur quand elles ne servent pas.

Pour partielle qu'elle soit, l'étude qui peut être faite aujourd'hui du *mazel* de Rodez met en lumière un édifice médiéval destiné à la boucherie et évoque ses structures et son fonctionnement dans un cadre réglementé. Il est ici adossé à un autre bâtiment pour former un ensemble plus important croisant diverses fonctions : boutiques, grenier et chapelle. L'institution des anniversaires du chapitre cathédral, commanditaire du tout et destinataire des revenus générés par les baux, y trouve un intérêt renforcé par la forte concurrence économique existant alors entre les deux pouvoirs dominant Rodez, le comte et l'évêque.

---

62 Aurélie FABRE, « Les maisons médiévales du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle à Rodez », *Revue du Rouergue*, n° 62 (2000), p. 133-167.

63 La Vayssièze, Les Bourines, la tour de Masse... cf. Jacques Miquel, *Châteaux et lieux fortifiés du Rouergue*, Rodez, 1982 ; Christian CORVISIER, « Galinières (commune de Pierrefiche-d'Olt). Grange et château des abbés de Bonneval », *Congrès archéologique de France, Aveyron, 2009*, Paris, 2011, p. 175-210.

64 B. DESCAMPS, « La toile [sociale] et la trame [urbaine]... ».

65 Agence flamande du patrimoine, 2020, dossier d'étude en ligne : Groot Vleeshuis en Galgenhuisje, <https://id.erfgoed.net/erfgoedobjecten/24834>.



## POUR UNE ARCHÉOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT SONORE À TOULOUSE À LA FIN DU MOYEN ÂGE

par Sophie BROUQUET\*

Depuis quelques années, les historiens s'intéressent à l'environnement sonore des villes médiévales. Pour commencer, il convient de distinguer à la suite de Catherine Homo-Lechner trois notions fondamentales : le bruit, spontané, le son, réfléchi et délibéré, et la musique qui s'accordent avec les lieux et les temps. Bruits de fond urbains : roues, rouages, coups des outils sur le métal ou sur la pierre, cris des animaux et des marchands, dessinent un paysage sonore qui n'a rien d'artistique<sup>1</sup>. Mais les sons des hautbois et des orgues des églises viennent rappeler qu'en cette fin de Moyen Âge, la vie artistique n'est pas seulement faite d'images et d'objets, mais aussi de sons. Toulouse offre l'exemple d'une ville où la musique est omniprésente et, qui plus est, sous une forme originale. Il ne s'agit pas ici d'un art de cour cantonné à une chapelle princière, mais de pratiques diverses s'épanouissant dans les lieux les plus variés : les rues, les places, les nefs des églises, la maison communale et les intérieurs des notables. Instrument du pouvoir des capitouls et des représentants du roi, la musique se veut solennelle, mais aussi spirituelle dans le cadre des célébrations et des processions religieuses, et joyeuses à l'occasion de divertissements profanes.

Du ménétrier au jongleur, du troubadour à l'organiste, en passant par la coule des capitouls, les représentations de la basoche du parlement et des joyeux mondains ou encore celles des confréries du Montement de la Vierge<sup>2</sup>, une grande diversité d'harmonies sont jouées par des musiciens qui se partagent en trois statuts : les membres du métier des ménétriers, les musiciens de la ville et des églises, et les jongleurs et sonneurs de passage.

### Les musiques du pouvoir

Un crier public est attesté à Toulouse dès 1220<sup>3</sup>. Le principal ordonnateur du cri est le pouvoir royal, le sénéchal, ou son viguier, mais il le fait par le truchement d'un officier municipal, le crier public<sup>4</sup>. Les comptes capitulaires détaillent à l'envie les occasions de crier dans la ville : annonces d'événements politiques, comme le décès d'un membre de la famille royale, par exemple, celui de Philippe V, le 7 février 1322 et l'avènement de son frère Charles IV. En cette occasion, le sénéchal Aymeri du Gros fait convoquer à son de trompe à la Maison Commune les consuls et les habitants de Toulouse de plus de 14 ans<sup>5</sup>. La raison du cri peut aussi être le décès d'un officier local, un appel à défendre des positions militaires menacées, l'annonce de décisions des capitouls, ou de la suspension de privilèges fiscaux. Parfois général, le cri peut aussi s'adresser à des groupes particuliers comme les gens d'Église, mais toujours « sur les places

---

\* Communication présentée le 29 mai 2018, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 375-378.

1. Catherine HOMO-LECHNER, *Sons et instruments de musique au Moyen Âge. Archéologie musicale de l'Europe du VII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Errance, 1996, p. 6-7.

2. Georges BOYER, « La basoche toulousaine au XV<sup>e</sup> siècle d'après les archives du Parlement », dans *M.S.A.M.F.*, 1932, p. 64-71.

3. Luc CHARLES-DOMINIQUE, Patrick LASSEUBE, *800 ans de musique populaire à Toulouse*, Toulouse, Conservatoire occitan, 1984, p. 10.

4. Xavier NADRIGNY, *Information et opinion publique à Toulouse à la fin du Moyen Âge*, Paris, École des Chartes, 2013, p. 251.

5. A.M. Toulouse, AA 3, f<sup>o</sup> 242, 7 février 1322.

et lieux accoutumés »<sup>6</sup>. Le cri est lancé en occitan afin d'être compris par tous<sup>7</sup>. Dans le but d'être entendu, le crieur public fait précéder son annonce par une sonnerie de busines, ornées de penons aux armoiries de la ville. Ainsi le 11 octobre 1380, les capitouls font crier à son de trompe une ordonnance concernant les emprunts contractés par la ville et les remboursements qui ont été faits<sup>8</sup>. Le procès-verbal dressé par le syndic de la ville Raymond de Fauga d'une proclamation faite par le crieur public en 1393, indique l'itinéraire que cet officier municipal fait dans la ville, depuis Saint-Sernin jusqu'au Château Narbonnais, selon une direction nord-sud équivalente à celle des processions dans la ville<sup>9</sup>.

Il doit élever la voix pour se faire entendre dans le brouhaha quotidien de la ville. Dès l'aube, les crieurs de vin annoncent à haute voix les tarifs des tavernes, les propriétaires d'étuves font crier les heures d'ouverture, les marchands attirent le chaland et quand vient la nuit le guet crie le couvre-feu.

### La couble des capitouls

Le cri public s'accompagne du son des trompettes et des cors. Les instruments médiévaux peuvent se partager en trois grandes familles : cordophones, aérophones : hautbois, trompettes, cors, cornemuses, et membranophones avec les tambours, cymbales, ou cloches<sup>10</sup>. Dans la conception du temps, ils se répartissent surtout entre puissants et doux, les premiers destinés à être joués en public pour les autorités, trompettes, cornemuses, cors et hautbois, et les autres comme les flûtes dans des espaces privés<sup>11</sup>.

C'est la municipalité qui a le monopole de la « musique officielle » à Toulouse, que lui empruntent parfois les autres pouvoirs, en particulier le sénéchal ou son viguier. Une enquête exhaustive dans les comptes de la ville a permis de recenser pour les deux siècles du Moyen Âge une cinquantaine de musiciens municipaux qui se partagent entre ménétriers, dont l'instrument n'est pas précisé, trompettes, *cornayres*, *gaytas*, hautbois et organistes, rémunérés chaque année par une pension. Ainsi, à la différence des arts de la couleur, il existe à Toulouse un mécénat municipal officiel, celui de la musique.

L'activité de la couble (ensemble instrumental) des capitouls est essentiellement instrumentale à la différence des spectacles des rues qui mêlent le chant, le théâtre, la musique et la danse et de ceux d'église qui s'appuient encore très largement sur le chant liturgique. Cet investissement de la ville dans la musique est, pour le royaume de France, une véritable rareté ; seules quelques villes comme Tournai et Troyes en possèdent au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Dès cette époque, les musiciens des capitouls forment un ensemble cohérent comme en témoigne le règlement du sénéchal Colard d'Estouteville<sup>13</sup> :

« La couble est composée de hautbois<sup>14</sup>, mais aussi de trompettes, d'un joueur de cor et d'un autre de cornemuse<sup>15</sup>, dont le nombre varie selon les années. La trompette ou busine est alors considérée comme le plus puissant des instruments, symbole d'autorité<sup>16</sup> ; elle peut se suffire à elle-même, mais la ville emploie aussi des hautbois pour les réjouissances publiques. Ils apparaissent dès 1398 dans la cérémonie d'investiture des nouveaux consuls »<sup>17</sup> :

6. A.M. Toulouse, AA 3, f° 28, 1472, f° 242, 1322, f° 254, 1390, f° 273, 1451, f° 311, 1505 ; AA 5, f° 184, 1418, f° 316, 1504 ; AA 6, f° 207, 1407, f° 272, 1515 ; AA 36, f° 88, 1387, f° 106, 1392 ; AA 37, f° 28, 1411 ; AA 38, f° 4, 1423.

7. X. NADRIGNY, *Information et opinion publique à Toulouse...*, p. 257.

8. A.M. Toulouse, CC 1511, octobre 1380.

9. A.M. Toulouse, II 62, n° 18, 12 mars 1393.

10. C. HOMO-LECHNER, *Sons et instruments de musique...*, p. 9-10.

11. *Ibidem*, p. 41.

12. Luc CHARLES-DOMINIQUE, *Les ménétriers français sous l'ancien régime*, Paris, Klincksieck, 1994, p. 135.

13. Conservé par une copie du XV<sup>e</sup> siècle. A.M. Toulouse, HH 66, f° 480-487 v°.

14. L. CHARLES-DOMINIQUE, *Les ménétriers français...*, p. 7.

15. Attestée pour la première fois à Toulouse en 1398. L. CHARLES-DOMINIQUE, *Les ménétriers français...*, p. 24.

16. *Ibidem*, p. 103-104.

17. *Ibidem*, p. 106.

« *Dels menestriers.*

(22) *Item foc avis que lesditz menestris e dos trompayres agan per la pencio cascun, otra la rauba, VI l t. Soma XXIII l t.*

*De la gayta.*

(24) *Item foc avis que la gayta de la vila aga, otra la rauba VI l t.*

*Del cornayre.*

(25) *item, foc avis que le cornayre aga, otra la rauba, per sa pencio, VIII l t.*

*Dels chantres.*

(32) *Item foc avis que als quatre chantres ordenatz per servir la capela de la dita mayso prenga cascu III l., ses plus. Soma per cascu an 12 l t. Soron cregut per conseilh, per la messa del dilus cascun de 1 l t, 16 l. »<sup>18</sup>.*

### Les ménétriers des Capitouls

Année	Ménétriers	Ménétriers	Ménétriers	Ménétriers
1404		Raimond Arquier	Bernard de Casamajor	
1405		Raimond Arquier	Bernard de Casamajor	
1406	Antoine Arquier	Raimond Arquier	Bernard de Casamajor	
1407				
1417		Bernard de Casamajor	Pierre Gautier	
1418		Bernard de Casamajor	Pierre Gautier	
1420		Bernard de Casamajor		
1432	Jean de La Haye		Pierre Gautier	
1433	Guillaume Gautier		Pierre Gautier	
1434	André Punand			
1445	Laurent Guiand			
1454	Guillaume Gautier			
1455	Guillaume Gautier	Jean Gautier	Pierre Gautier	
1459		Jean Gautier	Pierre Gautier	
1461	Michelet Chamalier	Pierre Espinart	Pierre Gautier	
1486		Pierre Audran	Bartholy Serda	
1487		Pierre Audran		Guillaume Thanus
1488		Pierre Audran	Bartholy Serda	
1491		Pierre Audran		
1492		Pierre Audran		Guillaume Thanus
1493				Guillaume Thanus
1494	Jean Aliquier	Pierre Audran	Bartholy Serda	Pierre Tanus
1495			Bartholy Serda	Guillaume Thanus

18. *Id.*

Année	Ménétriers	Ménétriers	Ménétriers	Ménétriers
1496				Guillaume Thanus
1497				Guillaume Thanus
1498		Gilet de la Lys	Bartholy Serda	Guillaume Thanus
1499			Bartholy Serda	
1500		Gilet de la Lys	Bartholy Serda	
1501		Gilet de la Lys	Bartholy Serda	
1502	Jean Aliguier	Gilet de la Lys	Bartholy Serda	
1504	Jean Aliguier		Bartholy Serda	
1505	Jean Aliguier		Bartholy Serda	
1506				
1507	Guillaume Canal			
1508	Jean Aliguier			Guillaume Thanus
1509	Jean Aliguier			Guillaume Thanus
1510				
1511	Jean Aliguier			Guillaume Thanus
1512				Guillaume Thanus
1513	Jean Aliguier			Guillaume Thanus
1514				
1515	Jean Aliguier	Raymond Caussade		Guillaume Thanus

Les comptes capitulaires ont conservé les noms de vingt ménétriers pour la période étudiée. Ces musiciens sont employés chaque année par les consuls par groupe de quatre, de trois ou de deux, sans que l'on sache le pourquoi de ces variations. Certains font une très longue carrière au service de la municipalité : ainsi Bernard de Casamajor dit le vieux est présent dans les comptes de 1404 à 1420<sup>19</sup>, Jean Aliguier de 1494 à 1530<sup>20</sup>, Bartholy Serda de 1486 à 1505<sup>21</sup> ou Pierre Audran de 1486 à 1509<sup>22</sup>. D'autres, peut-être de passage, ne sont présents qu'un an comme Michelet Chamalier

19. A.M. Toulouse, CC 2323, n° 57, 7 novembre 1404, 4 l. t. ; CC 1855, f° 31, 2 janvier 1405, 6 l. t. ; CC 2322, n° 41, 21 juillet 1406, 6 l. t. ; CC 2325, n° 1, 1<sup>er</sup> novembre 1406, 6 l. t. ; CC 2326, n° 36 ; CC 2324, n° 63, 18 décembre 1406 ; 8 juillet 1417, 6 l. t. ; CC 2327, n° 1, 22 février 1418, 6 l. t. ; CC 2327, n° 1, 22 février 1418, 6 l. t. ; CC 1856, f° 29 v°, 1420, 6 l. t. ; CC 1856, f° 37 v°, 1420.

20. A. M. Toulouse, CC 1873, 4 décembre 1494, 4 l. t. ; CC 2344, n° 13, 4 décembre 1494, 4 l. t. ; CC 2351, n° 87, 1502, 4 l. t. ; CC 1875, f° 39 v°, 1504, 4 l. t. ; CC 2353, n° 1, 10 décembre 1504, 4 l. t. ; CC 1877, p. 52 ; CC 2355, n° 66, 1<sup>er</sup> décembre 1505, 4 l. t. ; CC 2356, n° 137, 6 décembre 1507, 4 l. t. ; CC 2357, n° 27, 5 décembre 1508, 4 l. t. ; CC 2358, n° 21, p. 66, 1509, 4 l. t. ; CC 1878, p. 46, 1511, 4 l. t. ; CC 2360, n° 48, 9 décembre 1511, 4 l. t. ; CC 2360, n° 55, 9 décembre 1513, 4 l. t. ; CC 1880, p. 58, 1513, 4 l. t. ; CC 1880, p. 58, 1513, 4 l. t. ; CC 2363, n° 231, 7 décembre 1515, 4 l. t.

21. A. M. Toulouse, CC 1872, f° 31, 1494, 4 l. t. ; CC 1873, f° 37, 1495, 4 l. t. ; CC 1874, f° 25 v°, 1498, 4 l. t. ; CC 1875, f° 39 v°, 1504, 4 l. t. ; CC 2322, n° 274, 10 décembre 1488, 2 l. t. ; CC 2338, n° 25, 30 novembre 1486, 4 l. t. ; CC 2344, n° 1, 27 mai 1496 ; CC 2346, n° 63, 12 décembre 1498, 4 l. t. ; CC 2347, n° 28, 10 décembre 1499, 4 l. t. ; CC 2348, n° 89, 15 juillet 1500, 4 l. t. ; CC 2349, n° 6, 2 décembre 1501, 2 l. t. ; CC 2349, n° 44, 28 mai 1501, 2 l. t. ; CC 2351, n° 85, 6 décembre 1502, 4 l. t. ; CC 2351, n° 87, f° 45, 1502, 4 l. t. ; CC 2355, n° 51, f° 45, 1<sup>er</sup> décembre 1505, 4 l. t.

22. A. M. Toulouse, CC 1872, f° 31, 1494, 4 l. t. ; CC 1873, f° 37, 1495, 4 l. t. ; CC 1874, f° 25 v°, 1498, 4 l. t. ; CC 1875, f° 39 v°, 1504, 4 l. t. ; CC 1877, p. 52, 1509, 4 l. t. ; CC 2322, n° 279, 1488, 2 l. t. ; CC 2338, n° 24, 1486, 4 l. t. ; CC 2339, n° 19, 1487, 3 l. t. ; CC 2342, n° 28, 10 décembre 1491, 4 l. t. ; CC 2343, n° 114, 4 décembre 1492, 4 l. t. ; CC 2345, n° 1, 27 mai 1496 ; CC 2345, n° 6, 13 décembre 1497, 2 l. t. ; CC 2346, n° 67, 12 décembre 1498, 4 l. t. ; CC 2347, n° 50, 10 décembre 1499, 4 l. t. ; CC 2348, n° 68, 11 décembre 1500, 4 l. t. ; CC 2349, n° 7, 2 décembre 1501, 2 l. t. ; CC 2349, n° 18, 5 juillet 1501, 2 l. t. ; CC 2351, n° 25, décembre 1502, 4 l. t. ; CC 2351, n° 87, f° 43 v°, 1502, 4 l. t. ; CC 2355, n° 61, 1<sup>er</sup> décembre 1505, 4 l. t. ; CC 2356, n° 84, 7 décembre 1507, 4 l. t. ; CC 2357, n° 48, 5 décembre 1508, 4 l. t. ; CC 2358, n° 21, p. 62 décembre 1509, 4 l. t. ; CC 2352, 1511/1512, 8 décembre 1512, 4 l. t. ; CC 2363, n° 62, 9 décembre 1513, 4 l. t. ; CC 2352, 1513/1514, 27 novembre 1514, 4 l. t.

en 1461<sup>23</sup> ou Pierre Espinart la même année<sup>24</sup>. Comme dans tous les métiers artistiques, des liens familiaux apparaissent à l'exemple des deux Bernard de Casamajor, le vieux et le jeune, père et fils qui travaillent ensemble pour les capitouls entre 1406 et 1417 ou Guillaume et son fils Jean ainsi que Pierre Gautier entre 1433 et 1459<sup>25</sup> ou Guillaume Thanus et Pierre Tanus entre 1487 et 1518<sup>26</sup>. Si l'on ignore l'origine de ces musiciens, certains noms évoquent le sud de la France comme celui de Raymond Caussade (1515-1518)<sup>27</sup>, tandis que les patronymes de Jean de la Haye (1432)<sup>28</sup> ou de Gilet de la Lys (1498-1502)<sup>29</sup> feraient davantage penser à des horizons septentrionaux.

Si la spécialité de ces musiciens n'est pas précisée dans les comptes, il s'agit probablement de hautbois, mais au moins l'un d'entre eux, Bartholy Serda, est aussi un joueur de cor.

### Trompettes, Cornayres, et Gaytas

Année	Trompette	Trompettes	Trompette	Cornayre	Gayta	Gayta
1352	Jean de Clermont					
1383	Jean Andrieu		Jean Dalbus			
1404	Jean Andrieu			Guillaume Guast		
1405	Jean Andrieu		Jean Cappel			
1406	Jean Andrieu		Jean Cappel	Claude Guast		
1407	Jean Andrieu		Jean Cappel			
1416	Guillaume Robert					
1417	Louis de Bosi		Guillaume Robert	Guillaume Guast	Pierre Gautier	
1418	Guillaume Robert		Raimond del Portal		Pierre Gautier	
1420	Louis de Bosi		Raimond del Portal			
1432	Louis de Bosi		Raimond del Portal			
1433	Louis de Bosi		Raimond del Portal			
1445			Raimond del Portal	Guillaume Gouzvesin	Bertrand de la Guezza	Jean del Portal
1449	Louis de Bosi					
1453	Louis de Bosi					
1454						Jean del Portal
1455	Louis de Bosi		Raimond del Portal			
1458	Jean de Toisy					

23. A. M. Toulouse, CC 2335, n° 5, 29 août 1461, 7 l. t. et CC 2335, n° 30, 22 juin 1461, 3 l. t.

24. A. M. Toulouse, CC 2335, n° 10, 10 décembre 1461, 4 l. t.

25. A. M. Toulouse, CC 1859, f° 73, 15 octobre 1432, 6 l. t. ; CC 1859, f° 76 v, 4 novembre 1433, 6 l. t. ; CC 1864, f° 23 v°, 23 janvier 1455, 6 l. t. ; CC 2322, n° 154, 17 octobre 1454 ; CC 2334, n° 10, 3 décembre 1459, 6 l. t. ; CC 2335, n° 30, 18 novembre 1459, 6 l. t. ; CC 1864, f° 23 v°, 8 novembre 1455, 6 l. t. ; CC 2334, n° 9, 20 septembre 1459, 6 l. t.

26. A. M. Toulouse, CC 1873, f° 37, 1495, 4 l. t. ; CC 1874, f° 25 v°, 1498, 4 l. t. ; CC 1877, p. 52, 1509, 4 l. t. ; CC 1878, p. 46, 1511, 4 l. t. ; CC 1880, p. 58, 1513, 4 l. t. ; CC 2322, n° 306, 12 décembre 1493, 4 l. t. ; CC 2339, n° 25, août 1487, 3 l. t. ; CC 2343, n° 64, 4 décembre 1492, 4 l. t. ; CC 2344, n° 13, 4 décembre 1494, 4 l. t. ; CC 2345, n° 1, 27 mai 1496 ; CC 2345, n° 11, 13 décembre 1497, 2 l. t. ; CC 2346, n° 2, 12 décembre 1498, 4 l. t. ; CC 2357, n° 46, 5 décembre 1508, 4 l. t. ; CC 2358, n° 21, p. 66, 1509, 4 l. t. ; CC 2362, n° 36, 7 décembre 1512, 4 l. t. ; CC 2363, n° 56, 9 décembre 1513, 4 l. t. ; CC 2365, n° 233, 7 décembre 1515, 4 l. t.

27. A. M. Toulouse, CC 1882, p. 66, 1518, 4 l. t. ; CC 2365, n° 229, 7 décembre 1515, 4 l. t.

28. A. M. Toulouse, CC 1859, f° 72 v°, 10 décembre 1432, 6 l. t.

29. A. M. Toulouse, CC 2347, n° 27, 10 décembre 1498, 4 l. t. ; CC 2348, n° 92, 4 l. t. ; CC 2349, n° 30, 2 décembre 1501, 2 l. t. ; CC 2349, n° 49, 11 mars 1502, 2 l. t. ; CC 2351, n° 45, 6 décembre 1502, 2 l. t.

Année	Trompette	Trompettes	Trompette	Cornayre	Gayta	Gayta
1459	Louis de Bosi					
1460			Raimond del Portal			
1461						Jean del Portal
1486	Antoine Trompeta			Santot de Casanova		
1488				Santot de Casanova		
1492				Santot de Casanova		
1488	Jacques Dazio					
1492			Pierre de Rosier			
1493	Jacques Dazio					
1494			Pierre de Rosier			
1495	Jacques Dazio	Claude Rozier	Pierre de Rosier			
1496		Claude Rozier	Pierre de Rosier			
1498		Claude Rozier	Pierre de Rosier			
1499		Claude Rozier				
1500		Claude Rozier	Pierre de Rosier			
1501		Antoine Vachié				
1502	Pierre Prebost					
1503		Antoine Vachié				
1504		Antoine Vachié	Pierre de Rosier			
1505			Pierre de Rosier			
1507		Antoine Vachié	Pierre de Rosier			
1508			Pierre de Rosier			
1509		Claude Rozier	Antoine Vachié			
1510		Claude Rozier				
1511		Claude Rozier	Antoine Vachié			
1512		Claude Rozier	Antoine Vachié			
1513	François Freyret	Claude Rozier				
1514		Claude Rozier				
1515	François Freyret	Claude Rozier				

Les instruments à vent forment la totalité de la musique produite par la couble des capitouls, avec les hautbois, les trompettes, les cors, et les cornemuses. Ce sont les trompettes qui sont les plus représentées dans le manuscrit du *Commentaire des Coutumes de Toulouse* d'Arnaud Arpadelle<sup>30</sup>. Les comptes capitulaires conservent les noms de seize trompettes, de quatre joueurs de cor et de trois de cornemuse<sup>31</sup>.

30. Paris, BnF, latin 9187.

31. A. M. Toulouse, AA 3, 260, 28 avril 1352 ; CC 1850, f° 7 v°, 1383, 2 l. t. ; CC 1880, p. 58, 1513, 4 l. t. ; CC 2364, n° 32, 4 décembre 1515, 4 l. t. ; CC 1855, f° 31, 24 septembre 1405, 6 l. t. ; CC 1856, f° 29 v°, 2 juin 1420, 4 l. t. ; CC 1859, f° 71 v°, 16 octobre 1432, 6 l. t. ; CC 1859, f° 76, 14 septembre 1433, 6 l. t. ; CC 1859, f° 77, 14 septembre 1433, 6 l. t. ; CC 1864, f° 23 v°, 23 janvier 1455 6 l. t. ; CC 1864, f° 24, 23 janvier 1455, 6 l. t. ; CC 1873, f° 37, 1495, 4 l. t. ; CC 1874, f° 25 v°, 1495, 4 l. t. ; CC 1875, f° 40, 1504, 4 l. t. ; CC 1877, p. 51, 1509, 4 l. t. ; CC 1877, p. 51, 1510, 4 l. t. ; CC 1878, p. 46, 1511, 4 l. t. ; CC 1880, p. 58, 1513, 4 l. t. ; CC 2322, n° 65, octobre 1417, 4 l. 7 s. 6 d. t., n° 65, 12 novembre 1416, 6 l. t. ; CC 2322, n° 186, 11 septembre 1458, 6 l. t. ; CC 2322, n° 304, 1493, 4 l. t. CC 1872, f° 30 v°, 1495, 4 l. t. ; CC 2322, n° 275, 21 mai 1488, 4 l. t. ; CC 2322, n° 304, 1493, 4 l. t. ; CC 1872, f° 30 v°, 1495, 4 l. t. ; CC 2323, n° 20, 12 juillet 1404, 8 l. t. ; CC 2322, n° 160, 20 septembre 1453, 6 l. t. ; CC 2323, n° 73, 22 octobre 1404, 6 l. t. ; CC 2323, n° 246, 11 décembre 1488, 6 l. t. ; CC 2324, n° 25, 25 octobre 1406, 6 l. t. ; CC 2324, n° 64, 3 novembre 1406, 6 l. t. ; CC 2325, n° 25, 9 novembre 1407, 6 l. t. ; CC 2325, n° 34, 14 novembre 1407, 6 l. t. ; CC 2326, n° 5, 20 octobre 1417, 6 l. t. ; CC 2326, n° 6, 17 juillet 1417, 6 l. t. ; CC 2326, n° 29, 16 juillet 1417, IV l. XVII s. VI d. t. ; CC 2326,

Outre les trois ou quatre ménétriers, la couble des capitouls se compose ordinairement de deux trompettes, d'un joueur de cor et d'un de cornemuse, soit un ensemble de six à huit musiciens. Chez ces derniers, on retrouve la même longévité des carrières au service de la municipalité comme pour le trompette Jean Andrieu de 1383 à 1406, ou François Freyret de 1513 à 1530, Louis de Bosin entre 1417 et 1459, et Raimond del Portal de 1418 à 1460, tous deux peintres par ailleurs. Les liens familiaux sont aussi présents entre les deux joueurs de cor, Claude Guast (1406) et Guillaume Guast (1404-1417), mais, en général, les carrières sont plus courtes et les liens familiaux plus rares.

Ces musiciens reçoivent une pension annuelle versée sous la forme d'un salaire ainsi que des étrennes dûment consignées dans les registres de comptes<sup>32</sup>. Elles consistent en une robe d'une valeur de 6 livres, d'argent, et parfois de cadeaux en nature<sup>33</sup>. Le salaire est assez modeste et varie parfois du simple au double, sans que l'on puisse connaître la cause de ces variations. Si l'on prend l'exemple de Pierre Audran, ce ménétrier est en général payé 4 livres tournois par an<sup>34</sup>, comme tous ses confrères, mais en 1488, 1497 et 1501, il ne reçoit que 2 livres et 3 en 1487<sup>35</sup>.

Les trompettes, joueurs de cor, et de cornemuse bénéficient d'une plus grande stabilité de leur salaire qui est aussi plus élevé, avec 6 livres tournois. Est-ce lié à une spécialisation plus poussée ? Dans tous les cas, ces sommes restent modestes, mais elles ne constituent qu'un salaire minimum garanti car les musiciens des capitouls sont aussi rémunérés au coup par coup à l'occasion des célébrations auxquelles ils participent.

Les raisons de leur choix et les conditions de leur nomination par les capitouls ne sont éclaircies que par un document de 1352 qui concerne la provision de l'office de trompette public, attribué à Jean de Clermont, qui fait le serment requis devant les capitouls, réunis dans le grand consistoire de la Maison Commune, le 28 avril<sup>36</sup>. La prestation de serment et le don d'une robe par l'autorité consulaire est le signe d'un statut officiel du musicien. Les peintres, brodeurs ou verriers, recrutés au coup par coup par la municipalité pour effectuer des travaux pour la Maison Commune ne bénéficient pas de tels avantages.

Parfois, la couble ne suffit pas à satisfaire les besoins des capitouls comme en témoigne en 1453 les gages payés à Bertrand de la Mazère, un barbier toulousain, pour conduire trois trompettes et des ménétriers de Pamiers à Toulouse pour servir les capitouls, mais « [...] *losdits menestriers no volguen venir sy no que messenhords de Capitol lor asseguressan de donar certz gages e abantages quels demandaran...* »<sup>37</sup>. Bertrand de la Mazère les amène, mais ils ne peuvent pas s'accorder sur leur salaire avec les capitouls et sont remboursés de leur voyage, chacun une livre.

---

n° 50, 4 octobre 1417, 6 l. t. ; CC 2326, n° 62, 17 juillet 1417, 6 l. t. ; CC 2327, n° 11, 22 février 1418, 6 l. t. ; CC 2327, n° 50, juillet 1418, 6 l. t. ; CC 2327, n° 57, 6 juillet 1418, 6 l. t. ; CC 2329, n° 57, 19 juillet 1445, 8 l. t. ; CC 2329, n° 79, 19 juillet 1445, 6 l. t. ; CC 2329, n° 68, 19 juillet 1445, 6 l. t. ; CC 2329, n° 74, 17 juillet 1445, 6 l. t. ; CC 2329, n° 84, 28 août 1418, 6 l. t. ; CC 2333, n° 41, 4 décembre 1454, 3 l. t. ; CC 2334, n° 11, 3 octobre 1459, 6 l. t. ; CC 2334, n° 46, 3 décembre 1460, 6 l. t. ; CC 2335, n° 45, 9 décembre 1461, 6 l. t. ; CC 2338, n° 17, 28 novembre 1486 ; CC 2343, n° 75, 4 décembre 1492, 5 l. t. ; CC 2343, n° 111, 4 décembre 1492, 4 l. t. ; CC 2365, n° 228, 7 décembre 1515, 4 l. t. ; CC 2338, n° 26, 28 novembre 1486, 6 l. t. ; CC 2345, n° 1, 27 mai 1496 ; CC 2346, n° 3, 12 décembre 1498, 4 l. t. ; CC 2347, n° 30, 10 décembre 1499, 4 l. t. ; CC 2349, n° 5, 2 décembre 1500, 4 l. t. ; CC 2349 n° 43, 28 mai 1504, 4 l. t. ; CC 2350, n° 116, 6 décembre 1501, 4 l. t. ; CC 2351, n° 87, f° 45, 1502, 4 l. t. ; CC 2353 n° 151 6 décembre 1503, 2 l. t. ; CC 2354, n° 3, 10 décembre 1504, 4 l. t. ; CC 2355, n° 141, 6 décembre 1507, 4 l. t. ; CC 2358, n° 21, 1509, 4 l. t. ; CC 2358, n° 21, p. 66, 1509, 4 l. t. ; CC 2360, n° 17, 9 décembre 1511, 4 l. t. ; CC 2362, n° 24, 7 décembre 1512, 4 l. t. ; CC 2362, n° 35, 7 décembre 1512, 4 l. t. ; CC 2364, n° 33, 4 décembre 1514, 4 l. t. ; CC 2365, n° 232, 7 décembre 1515, 4 l. t.

32. Par exemple, A.M. Toulouse, CC 2323 n° 43, 4 janvier 1405 ; CC 2323, n° 43, 4 janvier 1405 ; CC 2324, n° 45 ; AA 3, 254, n° 10, f° 188, 24 avril 1390 : « *Item deux trompeurs et deux ménestriers desquels chascun prent pour sa pention chascun an cinq frans dor, deux cartons de blé et une robe du prix de six frans* ».

33. A.M. Toulouse, AA 3, f° 254, 1390 : « *Instructions et ordonnances sur le paiement des officiers de la ville [...] crieur et corneur 10 francs d'or, deux cartons de blé, robe de 6 francs, deux trompettes et deux ménétriers chacun 5 francs d'or, deux cartons de blé, robes de 6 francs, quatre chantres de la maison commune 6 florins* ».

34. 1486, 1491, 1492, 1494, 1495, 1498, 1499, 1500, 1502, 1504, 1507, 1508, 1509, 1512, 1513, 1514.

35. A. M. Toulouse, CC 1872, f° 31, 1494, 4 l. t. ; CC 1873, f° 37, 1495, 4 l. t. ; CC 1874, f° 25 v°, 1498, 4 l. t. ; CC 1875, f° 39 v°, 1504, 4 l. t. ; CC 1877, p. 52, 1509, 4 l. t. ; CC 2322, n° 279, 1488, 2 l. t. ; CC 2338, n° 24, 1486, 4 l. t. ; CC 2339, n° 19, 1487, 3 l. t. ; CC 2342, n° 28, 10 décembre 1491, 4 l. t. ; CC 2343, n° 114, 4 décembre 1492, 4 l. t. ; CC 2345, n° 1, 27 mai 1496 ; CC 2345, n° 6, 13 décembre 1497, 2 l. t. ; CC 2346, n° 67, 12 décembre 1498, 4 l. t. ; CC 2347, n° 50, 10 décembre 1499, 4 l. t. ; CC 2348, n° 68, 11 décembre 1500, 4 l. t. ; CC 2349, n° 7, 2 décembre 1501, 2 l. t. ; CC 2349, n° 18, 5 juillet 1501, 2 l. t. ; CC 2351, n° 25, décembre 1502, 4 l. t. ; CC 2351, n° 87, f° 43 v°, 1502, 4 l. t. ; CC 2355, n° 61, 1<sup>er</sup> décembre 1505, 4 l. t. ; CC 2356, n° 84, 7 décembre 1507, 4 l. t. ; CC 2357, n° 48, 5 décembre 1508, 4 l. t. ; CC 2358, n° 21, p. 62 décembre 1509, 4 l. t. ; CC 2352, 1511/1512, 8 décembre 1512, 4 l. t. ; CC 2363, n° 62, 9 décembre 1513, 4 l. t. ; CC 2352, 1513/1514, 27 novembre 1514, 4 l. t.

36. A.M. Toulouse, AA 3, f° 260, 1352.

37. A.M. Toulouse, CC 2333, n° 7, 6 décembre 1453.

La couble est l'instrument indispensable à la mise en spectacle du pouvoir capitulaire, elle est en particulier présente lors de l'intronisation des consuls. Une lettre patente du roi Charles VI, datée du 15 octobre 1398, évoque ainsi la nécessaire présence des musiciens pour accroître la solennité de l'évènement : « [...] une belle compagnie d'autres notables personnes, ménétriers et trompettes, par moult et notable ordonnance allaient au moustier de saint Sernin vénérer les corps du martyr et de six apôtres et faisaient une belle fête »<sup>38</sup>.

Le 26 décembre 1303, à l'occasion de la réunion des États du Languedoc dans leur ville « les capitouls en habits de cérémonie, accompagnés de plusieurs bourgeois et habitants, tant du premier que du second ordre, publièrent à son de trompe, les noms de ceux que le Roy avoit choisis pour tenir la Cour du Parlement de Toulouse. Ils avoient deux Hérauts avec eux » qui proclamèrent le cri que retranscrit Germain Lafaille dans ses *Annales*<sup>39</sup> :

« Sachent tant hommes que femmes, de quelque qualité et condition qu'ils soient, que s'il est venu à leur connoissance que quelqu'un des Magistrats sus-nommés se rend indigne du choix qu'on a fait de lui par son incontinence, par ses crimes, par le scandale qu'il donne, ou par ses moeurs dépravées, ils ayent à le déclarer dans huit jours au chancelier de France, afin qu'ayant fait les informations nécessaires ensuite de leur délation, celui qui aura été déféré, puisse être biffé du tableau, ou confirmé dans sa charge, par la proclamation qui en sera faite par toutes les places et carrefours de Toulouse »<sup>40</sup>.

Lors de la première séance des États, le 10 janvier 1304, les hérauts crient à haute voix « Gloire et longue vie à notre grand Roy », les cris du peuple leur répondent, puis « les trompettes, les violons<sup>41</sup> et autres instruments se firent entendre ensuite et excitèrent la joye publique. »<sup>42</sup>

Les seules images que l'on possède de ces musiciens pour la période sont les enluminures du *Commentaire des coutumes de Toulouse* d'Arnaud Arpadelle de 1296 qui montrent, entre autres, quelques musiciens isolés accompagnant la représentation de l'entrée d'un grand personnage à Toulouse au son des busines<sup>43</sup>, une scène d'exposition au pilori en la présence d'un trompette<sup>44</sup> et une autre d'essorillage avec sonneur de busine<sup>45</sup>.

Cors, trompettes, cornemuse et hautbois résonnent dans les rues de Toulouse en accord avec les cris publics et les parades des autorités ou la course des condamnés. Ces instruments à vent aux sons puissants affirment le pouvoir municipal en étouffant sous leurs timbres les bruissements et la rumeur incessante de la rue. Les membres de la couble de la Maison Commune forment une élite musicale au service du pouvoir, mais ils sont loin de représenter l'ensemble des musiciens qui demeurent dans Toulouse et s'organisent comme tous les métiers en une corporation qui se dote de statuts et d'une confrérie.

### Les musiciens toulousains

À l'époque médiévale, il existait à Toulouse une rue des Tambourinaires, appelée aussi rue des Carces (prisons), qui s'ouvrait sur la rue Villeneuve, l'actuelle rue Lafayette, à peu près vers l'entrée de la rue Roschach et débouchait à l'angle de l'ancienne façade de l'hôtel de ville. Elle aboutissait à la rue des Ménestriers ou rue Marcelot qui traversait d'est en ouest les moulons de la place du Capitole<sup>46</sup>. S'il ne reste aucune trace de la présence de tambours au service des capitouls, dans les archives médiévales, textes ou images, cela ne signifie pas pour autant qu'ils n'étaient pas utilisés. La rue des ménestriers devait-elle son nom à la couble des capitouls ou bien au métier des ménestriers qui s'organisa à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup> ?

38. A.M. Toulouse, AA 36, f° 122, 1398.

39. Germain LAFAILLE, *Annales de la ville de Toulouse depuis la réunion de la comté à la Couronne*, Toulouse, Guillaume-Louis Colomiez, 1687, 1697, p. 28.

40. *Ibidem*, p. 29.

41. Ici, Germain Lafaille se trompe, car la couble des capitouls ne comporte pas alors de violons.

42. G. LAFAILLE, *Annales de la ville de Toulouse...*, p. 30

43. Paris, BnF, latin 9187, f° 33.

44. *Ibidem*, f° 30.

45. *Ibidem*, f° 28 v°.

46. Jules CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse*, Toulouse, Douladoure, 1913-1917, p. 171.

47. *Ibidem*, p. 111-112.

Il ne s'agit plus ici seulement de musiciens officiels, mais de ceux qui exercent leur métier en ville au profit de particuliers ou de confréries. Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, on assiste à une individualisation de la musique instrumentale qui se distingue du chant et de la danse.

Les premiers statuts des ménétriers datent du 29 novembre 1492. Ils comprennent un préambule et une conclusion en latin et vingt-trois articles en occitan qui règlementent l'activité professionnelle et religieuse de la confrérie<sup>48</sup>. Il s'agit là de l'un des plus longs et des plus précis statuts de musiciens de l'Europe médiévale. Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les ménétriers ressentent le besoin de s'associer et demandent aux capitouls l'approbation de leur règlement. Ils souhaitent « fonder une belle et honnête confrairie, en l'honneur de la Visitation de Nostre-Dame, dans le couvent des Carmes »<sup>49</sup>. Le métier sera dirigé par trois bayles, élus chaque année, dont l'un devra faire partie de la « couble du Capitole »<sup>50</sup>. Le droit d'entrée est de « 30 sous tournois, si le ménétrier est habile à jouer et chanter en partie, comme le font les ténors, les contre-altos, les sopranos et de un sou seulement, dans le cas contraire »<sup>51</sup>. Un grand nombre d'articles évoquent les secours envers les membres de la confrérie tombés dans le besoin.

Le prologue et la conclusion mettent l'accent sur l'activité de la confrérie, placée sous l'invocation de la Visitation de la Vierge, fêtée le deuxième jour du mois de juillet dans l'église du couvent des Carmes, par une messe haute de requiem avec sermon, auxquels tous les confrères sont tenus d'assister et, chaque lundi de la semaine, une messe basse de requiem en faveur de tous les membres décédés du métier.

Puis vient le règlement du métier. Ses bayles seront élus chaque année ce jour-là, au nombre de trois, dont l'un devra obligatoirement être un membre de la couble des capitouls et deux autres ménétriers de la ville. Comme pour tous les autres métiers toulousains, ils devront diriger le métier, faire observer les statuts, et rendre bon compte de leur administration. Viennent ensuite des dispositions quant à l'enterrement d'un membre du métier. Les bayles devront annoncer son décès et appeler les confrères à se rendre à ses funérailles, célébrées aux dépens de la confrérie, avec une messe basse de requiem. Chaque confrère devra dire pour le mort les sept psaumes de requiem, ou, s'il ne les connaît pas cinq Notre Père et sept Ave Marie. Les articles suivants évoquent la pratique musicale à Toulouse et les différentes occasions de l'exercer : fête donnée pour l'obtention du baccalauréat, de la licence, ou du doctorat, noces, repas de fiançailles, banquets ou célébration de confréries « où ils sonneront ou joueront des instruments ». En chacune de ces occasions, les musiciens verseront trois deniers tournois à la confrérie<sup>52</sup>. Viennent ensuite les dispositions traditionnelles à tout métier au Moyen Âge, concernant l'interdiction ou la surveillance des concurrents venus de l'étranger et non membres du métier :

« tout ménétrier étranger qui viendra à Toulouse pour sonner et gagner de l'argent, exercé ou expert à jouer et sonner en couble, comme ténor, dessus contre, et – sera tenu de payer pour sa nouvelle entrée, dix sous tournois, qui pourront être versés par moitié à ladite confrérie, et l'autre moitié aux réparations de ladite ville de Toulouse, et tout autre ménétrier étranger, comme il est dit plus haut, non expert ni exercé pour faire couble, un sol tournois seulement à ladite confrérie »<sup>53</sup>.

Avant de pouvoir jouer à Toulouse, tout étranger devra se présenter aux bayles afin de connaître les statuts du métier. Viennent ensuite des dispositions pour régler les contrats au sein des groupes de musiciens. Comme pour celle des capitouls, les couples peuvent compter de trois à six musiciens<sup>54</sup>. Un contrat entre trois ménétriers Marc de Trèbes, Pierre Gautier et Jacques Guiland passé devant notaire le 9 juin 1401 témoigne de la réalité de ses ensembles musicaux. Les trois instrumentistes s'engagent à travailler en commun pendant vingt ans et à se partager les gains supplémentaires à parts égales. Et si la maladie frappe l'un d'eux, les deux autres lui remettront quand même sa part, et si deux tombent malades, le dernier travaillera pour les deux autres<sup>55</sup>.

48. A.M. Toulouse, HH 66, f° 33. Publié et traduit par L. CHARLES-DOMINIQUE, *Les ménétriers français...*, p. 58-63.

49. *Ibidem*.

50. *Ibidem*.

51. *Ibidem*.

52. *Ibidem*, Art. 9.

53. *Ibidem*, Art.10.

54. L. CHARLES-DOMINIQUE, *Les ménétriers français...*, p. 58-63.

55. A.D. Haute-Garonne, 101 H 120, f° 141 v, 9 juin 1401.

Dans son prologue, le statut met en avant la volonté des ménétriers de se présenter comme d'honnêtes chrétiens, cherchant à éviter toutes fraudes et diffamations des « ménétriers et jongleurs ». Si ces précautions sont prises dans bien des statuts, il n'en reste pas moins que le texte insiste particulièrement sur ce point, ce qui n'a rien de surprenant quand on connaît le statut particulièrement déprécié des musiciens dans la société médiévale<sup>56</sup>. Le terme de ménétrier, vient de *minister*, un membre de la *familia*, puis *ministrellus*, ménestrel, celui qui joue d'un instrument de musique qui accompagne le poème ou le chant du troubadour.

L'eschatocole livre les noms des ménétriers qui sont alors les maîtres du métier à Toulouse : Pierre Audran, Bartholy Serda, Guillaume Tanus, Pierre Manadico, Guillaume Balesot, Gaspard Fabre, Guillaume de Macrasas, Jean de Saint-Laurent, Josse Betuet, demeurant à Toulouse et Louis de Bourgueries, dans ses environs. Les trois premiers sont des membres éminents de la couble des capitouls qui apportent leur caution officielle aux autres musiciens. Ils seraient alors dix ou douze musiciens professionnels à Toulouse<sup>57</sup>, sans compter les jongleurs de passage à exercer ce métier. Un chiffre qui n'a rien de dérisoire et est tout à fait comparable pour la même époque à celui des enlumineurs ou des brodeurs.

### *Musiques d'églises et musiques profanes*

Outre les annonces officielles, la fonction principale de la couble des capitouls est de participer aux fêtes religieuses célébrées à la demande des consuls, en particulier la messe du Saint-Esprit ou de sainte Lucie, le 13 décembre de chaque année. C'est un peu avant ou un peu après que leurs sont d'ailleurs payées leurs pensions et données leurs étrennes. Par exemple en 1439 : « *Item es pagat a los menestriers que son el nombre sinc per la sonazo que feu a ladita messa lo dit jorn (sainte Lucie) per aver beure 10 s* »<sup>58</sup>, ou en 1405 : « *aux ménétriers pour la messe du Saint-Esprit pour les étrennes des ménestriers et trompettes 5 sous* »<sup>59</sup>. À la couble proprement dite des hautbois, trompettes, cor et cornemuse, viennent s'ajouter les voix des chantres des capitouls, au nombre de quatre comme nous l'apprend le règlement du sénéchal Colard d'Estouteville sur l'hôtel de ville de Toulouse à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>.

La messe de sainte Lucie se tient sur l'autel majeur de la basilique Saint-Sernin. Les voix des chantres s'accompagnent des sons des instruments à vent de la couble, mais aussi des orgues, dont le titulaire est rémunéré en cette occasion par les capitouls : « *al organista de Sanct Sernin la soma de tres liuras tornesas et ayssi per toquar las orgues quascun dimenge a la granda messa que la present cieutat a feita dire e cantar al gran autar de Sanct Serni de Santa Lucia* »<sup>61</sup>. Un véritable mécénat musical ! Il existe d'autres occasions de faire sonner les instruments de la couble : par exemple, les capitouls offrent un service religieux dans la chapelle du couvent des Augustins pour la venue de Charles VI<sup>62</sup>.

Il est probable que bien des confréries toulousaines aient employé les services de musiciens, cependant, les seules traces de cette activité musicale ne sont conservées que dans les comptes de la Confrérie des Corps Saints de Saint-Sernin. Le cycle musical s'y concentre au printemps, autour de la fête de Pentecôte. Les comptes de la confrérie révèlent l'investissement consenti en faveur des chanteurs, sonneurs, et organistes. La couble des capitouls est prêtée à la confrérie pour la procession et la messe du lundi de Pentecôte : « *Item avem pagat als menestriers dels capitols per lo touchar que feron a la procession lo jorn de la Penthecouste* »<sup>63</sup>. Ils sont payés et nourris par la confrérie, 15 doubles et 150 deniers,

56. C. HOMO-LECHNER, *Sons et instruments de musique...*, p. 41.

57. En rajoutant Pierre de Rosier, mentionné cette année-là dans les comptes capitulaires.

58. A.M. Toulouse, CC 2311, n° 110, 1439 ; CC 2322, n° 215, 1363-1364.

59. A.M. Toulouse, CC 2325, n° 42, décembre 1405 ; CC 2311, n° 110, 1439 ; CC 2322, n° 215, 1463-1464 ; CC 2322, n° 227, 1466-1467 ; CC 2325, n° 42, décembre 1405 ; CC 2332, n° 20, 1451 ; CC 2348, n° 21, 1499 ; CC 2351, n° 90, 1502 ; CC 2353, n° 83, 1503 ; CC 2354, n° 154, 1504 ; CC 2355, n° 82, 1505 ; CC 2356, n° 74, 1507.

60. A.M. Toulouse, HH 66, f° 480-487 v° : « *Dels chantres. (32) Item foc avis que als quatre chantres ordenatz per servir la capela de la dita mayso prenga cascu III l. t., ses plus. Soma per cascun an 12 l. t. Soron cregut per conseilh, per la messa del dilus, cascun de I. L. t., 16 l.* ».

61. A.M. Toulouse, CC 2362, n° 50, 7 décembre 1512 ; CC 2360, n° 58, 11 décembre 1511 ; CC 2364, n° 59, 4 décembre 1514 ; CC 2365, n° 287, 12 décembre 1515.

62. A.M. Toulouse, AA 3, f° 254, 1390.

63. Frédérique FANTUZZO, Catherine DE SAINT-MARTIN, *La confrérie des Corps Saints de Saint-Sernin de Toulouse : fonctionnement et analyse budgétaire. Registre de comptes de 1454 à 1499*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Michelle Fournié, Université Toulouse-le Mirail, 1995, p. 93.

plus deux doubles pour leur « beure »<sup>64</sup>. Le salaire des chanteurs est plus modeste. En 1512, les quatre chantres doivent se partager 10 livres quand l'organiste reçoit pour lui seul cinq livres et demie<sup>65</sup>.

Les organistes ainsi que les chantres sont en principe des religieux employés pour les grandes fêtes, mais aussi des cérémonies moins importantes<sup>66</sup>. L'importance des orgues en cette fin de Moyen Âge est une particularité toulousaine, dans le sens où leur musique n'est plus contrôlée directement par les autorités religieuses, mais par la municipalité et la confrérie des Corps Saints, émanation des élites urbaines. Les comptes de cette dernière révèlent la présence de deux orgues, « *los grans orgues* » et « *les orguines dels Corps Sans* » ou « *orgues petites* », dans la basilique<sup>67</sup>. Les premières se trouvaient sans doute à l'emplacement des orgues actuelles, les petites peut-être près du chœur<sup>68</sup>. C'est un clerc, parfois un chanoine, comme Jean qui les tient. Il est rétribué deux fois par an, le jour de la saint Sernin, et celui de Pentecôte par deux écus<sup>69</sup>. Cependant, l'essentiel de son salaire est versé sous la forme d'une pension annuelle par les capitouls.

En revanche, c'est la confrérie des Corps Saints qui finance l'entretien des orgues, un poste de dépense important. Ce type d'orgues à tuyaux et pédalier apparaît dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>. Entre 1499 et 1512, les confrères y consacrent plus de 96 livres. L'entretien doit être régulier et c'est en principe l'organiste qui en est chargé. En 1499, 1501 et 1502, la confrérie paie la réparation des soufflets ou « *buffetz* », faits de basane, et souvent attaqués par les rats<sup>71</sup>. En 1510-1512, elle décide d'installer de nouvelles orgues à cinq tirants dans le « *cantador* » des Corps-Saints ou « *cantado de las orguinas e chantres de la cappela delz corpssains* », situé dans la chapelle des Corps-Saints<sup>72</sup>. Il s'agit des petites orgues. Le 8 septembre 1510, un marché est conclu avec le facteur d'orgues et organiste de la confrérie, Nicolas Babin, pour faire et installer les nouvelles orgues pour un prix total de plus de 54 livres. Il s'engage à les mettre en place et à les accorder en fin de journée pour ne pas perturber « l'office du chœur »<sup>73</sup>. Les petites orgues sont installées le 15 décembre 1510. Elles se trouvaient près du chœur, dans un lieu si obscur que la confrérie décide de faire ouvrir une fenêtre « *contra lautar matge* »<sup>74</sup>. On perce aussi une ouverture dans la voûte afin que les sons se diffusent dans la crypte basse : « [...] *per far ung trauc al arvost del cantador per auzir las chantras et losdits orgues de la capella bassa* »<sup>75</sup>. Étaient-elles dans la crypte supérieure ?

#### *Les musiciens de la Confrérie des Corps Saints d'après le registre des comptes 1499-1512*<sup>76</sup>

Années	organiste	organiste	organiste	organiste	organiste	chantre	chantre	chantre	chantre	chantre	chantre
1499										Guillaume Famoc	Antoine Mariolli
1500						Antoine Vernhas	Raimond Rudel	Guillaume Faure	Pierre Gentilis	Hugues Morelli	Antoine Mariolli
1501							Raimond Rudel				
1502								Guillaume Faure			Antoine Mariolli

64. Stéphanie GELFI, *La confrérie des Corps Saints de Saint Sernin de Toulouse : fonctionnement et chapitres des comptes au début du XVI<sup>e</sup> siècle, registre des comptes de 1499-1513*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michelle Fournié, Université Toulouse Le Mirail, 1998.

65. *Ibidem*, p. 135.

66. F. FANTUZZO, Catherine DE SAINT-MARTIN *La confrérie des Corps Saints de Saint-Sernin ...*, p. 83.

67. S. GELFI, *La confrérie des Corps Saints de Saint Sernin de Toulouse...*, p. 131.

68. *Ibidem*, p. 168.

69. *Ibidem*, p. 184.

70. C. HOMO-LECHNER, *Sons et instruments de musique ...*, p. 106-108.

71. S. GELFI, *La confrérie des Corps Saints de Saint Sernin de Toulouse...*, p. 130.

72. *Id.*

73. *Id.*

74. *Id.*

75. *Ibidem*, p. 131.

76. *Ibidem*, p. 237.

Années	organiste	organiste	organiste	organiste	organiste	chantre	chantre	chantre	chantre	chantre	chantre
1504								Guillaume Faure	Pierre Gentilis		Antoine Mariolli
1505	Pans										
1506						Antoine Vernhas		Guillaume Faure	Pierre Gentilis		Antoine Mariolli
1507	Pans					Antoine Vernhas		Guillaume Faure			
1508						Antoine Vernhas	Guillaume Fézendat				
1510			Guillaume Menart						Guillaume Menart	Hugues Morelli	
1511	Nicolas Babin										
1512	Nicolas Babin	Myrigon Boutevin	Guillaume Menart	Laurent Julia	Alexandre Dast				Guillaume Menart	Myrigon Boutevin	Raimond de Mareido

Mais les travaux ne sont pas terminés, l'organiste du couvent des Augustins vient les accorder en 1511, puis l'année suivante, les confrères décident de les déplacer et font appel à l'organiste Alexandre Dast afin qu'il les nettoie et les accorde de nouveau<sup>77</sup>. Les orgues sont désormais de l'autre côté de la chapelle des Corps-Saints, placées sur une tribune, réalisée par le menuisier Denis Lucas<sup>78</sup>.

La basilique Saint-Sernin n'est pas la seule église à posséder de grandes orgues, la cathédrale Saint-Étienne en a aussi, ainsi que le couvent des Carmes, où ils ont été offerts dans son testament par Jeanne de Calas, veuve du notaire Léonard Rolland<sup>79</sup>, ainsi que le couvent des Augustins comme on l'apprend à l'occasion de la réparation des petites orgues de la basilique<sup>80</sup>.

Lié à la présence des reliques, le calendrier festif de la confrérie s'organise autour de leurs célébrations : saint Philippe et saint Jacques le Mineur le 1<sup>er</sup> mai, saint Georges le 10 mai, la Pentecôte, saint Barnabé le 11 juin, saint Cyr et sainte Juliette le 9 juillet, saint Jacques le Majeur le 5 juillet, saint Exupère le 28 septembre, la translation de saint Jacques le Majeur le 15 octobre, saint Simon et saint Jude le 28 octobre, saint Saturnin le 29 novembre. La messe de sainte Lucie vient conclure ce cycle liturgique. À ces fêtes inscrites au calendrier liturgique, viennent s'en ajouter d'autres à l'occasion de translations ou d'élévations de reliques donnant lieu à des processions et des célébrations, comme pour celle des reliques de saint Barnabé translâtées dans leur nouvelle châsse d'argent<sup>81</sup>, ou celles de saints Simon, Jude et Suzanne le 25 janvier 1511<sup>82</sup>. Outre ces points forts des célébrations musicales, viennent s'ajouter les rituels hebdomadaires. En 1510, les confrères décident que toutes les messes de dimanche et fêtes des saints « *seran dictas et cantadas en orgues* », les messes du lundi seront seulement chantées par les quatre chœurs<sup>83</sup>.

Aux trompes qui résonnent dans les rues répondent ces jours-là la sonnerie des cloches des églises, et en particulier celles de Saint-Sernin, qui dominant l'environnement sonore urbain, à la plus grande gloire de Dieu et de tous ses saints. Les sonneurs de cloches sont payés à la prestation<sup>84</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, la basilique possède huit cloches si l'on en croit les

77. *Ibidem*, p. 131. Il est payé 16 livres et demi. Elles sont transportées : « *de mudar las orgas ount eran de premier a lentrada de la cappela de lautre coustat aqui ou sont de present* ».

78. *Ibidem*, p. 132.

79. Sabine LESUR, « Recherches sur l'église du Couvent des Grands Carmes de Toulouse », dans *La naissance et l'essor du gothique méridional au XIII<sup>e</sup> siècle, Cahiers de Fanjeaux*, n° 9, Privat, Toulouse, 1974, p. 273-288.

80. S. GELFI, *La confrérie des Corps-Saints de Saint-Sernin de Toulouse...*, p. 130.

81. Pascal JULIEN, *D'ors et de prières. Art et dévotions à Saint-Sernin de Toulouse, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence 2004, p. 117-118.

82. S. GELFI, *La confrérie des Corps Saints de Saint Sernin de Toulouse...*, p. 117.

83. *Id.*

84. *Ibidem*, p. 84.

registres de la confrérie des Corps Saints, chargée de leur entretien<sup>85</sup>. La plus grosse, est appelée « *Lo Seing Serny* », ou « *granda campana* » ou encore « *gran sein* »<sup>86</sup> : elle sonne pour la Pentecôte et les fêtes principales de l'année. Viennent ensuite « *Lo Senh Manuel* », « *Lo Sen Primal* » ou Prime, « *la minima* » ou la petite, « *las esquillas* » ou carillon<sup>87</sup>.

D'autres confréries se rendent célèbres à Toulouse en cette fin de Moyen Âge, ce sont celles consacrées à la célébration de l'Assomption de la Vierge : l'une est implantée dans la cathédrale Saint-Étienne et l'autre à Sainte-Marie de la Daurade. Bien documentées pour la période moderne, elles sont déjà présentes au XV<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent une série d'arrêts du Parlement. Le 23 juillet 1489, cette institution fait défense aux membres de leurs confréries d'aller par les rues déguisés et masqués, et de s'attaquer les uns les autres<sup>88</sup>. Un deuxième arrêt du 21 janvier 1491 ordonne aux deux confréries de représenter chacune à son tour « l'Assomption ou Montement de Nostre Dame honnêtement et convenablement » avec défense à leurs membres de s'injurier ou de se porter à des voies de fait<sup>89</sup>. Célébré dans les églises, il semble bien que le Montement de la Vierge ait quelque peu débordé sur la rue et se soit teinté d'une compétition qui n'avait plus rien de religieux. Le 1<sup>er</sup> août 1446, le parlement interdit à « ceux qui font certains jeux le jour de l'Assomption d'aller par la ville de Toulouse, lesdits jeux devant se faire dans l'église de la Daurade ou à la place »<sup>90</sup>. Les prières, puis les cris et les insultes étaient-ils accompagnés d'hymnes pieux et de chansons plus profanes, comme semble l'indiquer l'usage de déguisements et de masques, le tout accompagné de musique ? C'est fort probable, mais les textes n'en font pas mention pour cette période.

### Cortèges et processions musicales

Après le calendrier, il convient d'évoquer les espaces musicaux dans la ville. Avec les cris de la rue, les sonneries des trompettes et des cors, l'ambiance des voies et places est rythmée par les processions comme celle ordonnée par le parlement de Toulouse qui ordonne le 14 novembre 1506 en pleine épidémie des peste aux capitouls « que par les églises fissent faire à Dieu oraisons et processions particulières pour la santé, donnassent aussi ordre et police aux malades et infectz que ne se meslassent avecques les sains, et fissent faire feuz par les rues pour oster le mauvais air, et de nettoyer les rues »<sup>91</sup>. De telles processions sont accompagnées de la présence de ménestriers, joueurs de hautbois et de trompettes.

Ces cortèges extraordinaires sont liés à des événements bien particuliers. Ainsi si l'on en croit Lafaille, le lendemain de Pâques 1337, une procession solennelle défile dans les rues de Toulouse « pour la prospérité des armes du roi »<sup>92</sup>. C'est la couble des capitouls qui, en février 1392, accompagne en musique les réjouissances pour la naissance du fils du roi<sup>93</sup>, et la même année, pour l'arrivée du Saint-Suaire de Cadouin<sup>94</sup>. Le 7 mai 1449, le parlement délibère à propos de sa participation à la procession générale qui doit se faire au sujet de la paix et l'union de l'Église obtenue par l'abdication du duc de Savoie, nommé pape sous le nom de Félix<sup>95</sup>. Le 12 juillet 1470, on fête la naissance du dauphin : « Aujourd'hui, la court a vacqué pour la solemnité faicte en ceste ville de Tholoze pour raison des bonnes nouvelles de la nativité de Monseigneur le daulphin, messire Charles, fils aîné vivant du Roy nostre sire, lequel Monseigneur le Dauphin nasquit le vendredi 29<sup>e</sup> jour de juin dernier passé 1470, qui fut le jour de la feste des benoistz Saint-Pierre et Saint-Paul et environ la mye nuyt entre le dit vendredi et le samedi »<sup>96</sup>. Des processions sont organisées à Toulouse par ordre du roi les 13, 14 et 15 novembre « pour rendre grâces à Dieu et à la glorieuse Vierge Marie de la paciffication nouvellement faicte entre les royaumes de France et d'Angleterre »<sup>97</sup>. Les mêmes cortèges ont lieu le 10 avril 1471 « pour la félicité et la prospérité du

85. *Ibidem*, p. 152.

86 A.D. Haute-Garonne, 1 B 6, f<sup>o</sup> 221, 22 mars 1484.

87 *Id.*

88 A.D. Haute-Garonne, 1 B 8, f<sup>o</sup> 108, 23 juillet 1489.

89 A.D. Haute-Garonne, f<sup>o</sup> 289, 21 janvier 1491.

90 A.D. Haute-Garonne, 1 B 1 f<sup>o</sup> 59, 1<sup>er</sup> août 1446.

91 A.D. Haute-Garonne, 1 B 13, f<sup>o</sup> 191, 14 novembre 1506.

92 G. LAFAILLE, *Annales de la ville de Toulouse...*, p. 82.

93 A.M. Toulouse, CC 1854, f<sup>o</sup> 64, février 1392.

94 A.M. Toulouse, BB 273, 1392.

95 A.D. Haute-Garonne, 1 B 1 f<sup>o</sup> 127, 7 mai 1449.

96 A.D. Haute-Garonne, 1 B 3 f<sup>o</sup> 288, 12 juillet 1470.

97 A.D. Haute-Garonne, 1 B 3 f<sup>o</sup> 309, 19 novembre 1470.

roi<sup>98</sup> », puis en 1473 et 1475 deux processions dont la dernière action à l'occasion de la signature du traité de Picquigny<sup>99</sup>, etc...

Les processions religieuses parcourent régulièrement les rues toulousaines. Outre les fêtes importantes du calendrier religieux, Ascension, Pentecôte, fête du patron de la ville Saturnin le 30 novembre et du patron mineur qu'est aussi saint Exupère le 14 juin, organisées et contrôlées par le clergé, les capitouls trouvent bien d'autres occasions de s'impliquer dans la religion urbaine<sup>100</sup>. Comme dans bien d'autres villes de l'occident médiéval à la fin du Moyen Âge, la municipalité participe tout particulièrement dans la préparation de la procession de la Fête-Dieu ou *Corpus Christi*, célébrée le jeudi suivant le dimanche de la Trinité. À Toulouse, deux confréries, l'une pour le bourg, l'autre pour la cité, sont fondées au XIV<sup>e</sup> siècle pour célébrer ce culte : la première a son siège dans l'église du Taur et la seconde dans la cathédrale Saint-Étienne. Elles organisent deux processions, la première le jour de la fête, et la seconde, le dimanche suivant. Ces initiatives religieuses sont rapidement contrôlées par les capitouls qui interviennent dès les années 1383-1385 en finançant leur luminaire et promouvant leur action par les panonceaux aux armes de la ville qui ornent les cierges des processionnaires<sup>101</sup>.

Au début du siècle suivant, et peut-être avant, la municipalité régleme le parcours de ces cortèges. Le trajet de la procession doit être soumis par les bailes des confréries aux capitouls qui le transmettent au parlement pour une dernière validation. Ensuite, les magistrats municipaux proclament l'ordonnance du cours de la procession et ordonnent aux Toulousains de nettoyer et de parer les rues concernées qui se trouvent sur son parcours. L'itinéraire est presque toujours le même reliant les lieux symboliques de la ville : Saint-Sernin, l'église du Taur, la cathédrale et Château Narbonnais<sup>102</sup>.

Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les capitouls accueillent à maintes reprises rois, reines et dauphins et membres de la famille royale comme le duc d'Anjou et le duc de Berry : Charles IV en janvier 1324, Philippe VI au début de 1336, Charles VI le 29 novembre 1389, et le dauphin Louis en 1439, Charles VII et le dauphin en 1442, le roi, son fils et la reine en 1443, et le roi Louis XI en 1463, selon un rituel bien établi. Leur cortège se forme à la maison commune pour se rendre à la porte des remparts par laquelle le roi doit faire son entrée<sup>103</sup>. En 1439, le dauphin se présente au nord de la ville où il est accueilli par les seigneurs du chapitre qui l'escortent jusqu'à la porte Arnaud-Bernard. Puis, ils se rendent à Saint-Sernin où le futur Louis XI vénère les reliques des Corps-Saints. Le cortège se dirige ensuite vers le sud, passant par la grand rue (rue du Taur) devant la chapelle où est alors conservé dans un oratoire du collège Saint-Bernard le Saint-Suaire de Cadouin<sup>104</sup> ; il poursuit sa route par la Porterie (place du Capitole), la rue Peyrolières, la rue du Bourguet-Neuf et rejoint le lieu de résidence du roi, par la rue des Couteliers et celle de la Dalbade, jusqu'au Château Narbonnais, puis les capitouls retournent à la Maison Commune<sup>105</sup>. Les ordonnances municipales témoignent du soin pris par les consuls à montrer au roi la meilleure image de la ville et de ses édiles. Les habitants sont enjoins de procéder au nettoyage et à la décoration des rues, tendues de courtines. Des troupes d'enfants acclament le roi en criant « Noel ! Noel ! ».

Si la religiosité et le faste occupent la rue, celle-ci s'offre aussi à toutes sortes de manifestations musicales.

Du 1<sup>er</sup> mai au 3 mai, le concours des Jeux floraux, se manifeste par de nombreux spectacles de rue<sup>106</sup>. Le 1<sup>er</sup> mai, a lieu la procession des mainteneurs, des hérauts parcourent les rues de Toulouse et proclament à son de trompe les jours où les juges s'assembleront pour le concours, puis le 3 mai a lieu le cortège des capitouls, accompagnés de la couble consulaire et celui des mainteneurs vers la maison commune où sont distribués les prix aux lauréats.

Comme à Paris, le parlement de Toulouse, ainsi que le sénéchal, ont leur basoche. Elles doivent leur origine au développement de l'appareil d'État. Sous le règne de Philippe le Bel, les procureurs du parlement de Paris obtiennent le droit de s'adjoindre de jeunes clercs, anciens étudiants en droit, en raison du nombre croissant des procès ; ceux-ci

98. A.D. Haute-Garonne, 1 B 3 f° 345, mercredi 10 avril 1471.

99. A.M. Toulouse, II 627, f° 333 v°.

100. François BORDES, « Une perception de l'espace urbain : cortèges officiels et processions générales à Toulouse du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIV (2004), p. 135-153.

101. A.M. Toulouse, CC 2351/90, p. 8.

102. F. BORDES, « Une perception de l'espace urbain ... », p.142.

103. A.M. Toulouse, AA 3/277 f° 209 v.

104. Michelle FOURNIÉ, « Une municipalité en quête de reliques. Le Saint Suaire de Cadouin et son dépôt à Toulouse à la fin du Moyen Âge », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXXI (2011), p. 127-162.

105. F. BORDES, « Une perception de l'espace urbain ... », p. 147.

106. Pierre de GORSSE, *Les Grandes Heures de Toulouse*, Paris, Librairie académique Perrin, 1978, p. 89.

se groupent en une association appelée le royaume de la Basoche<sup>107</sup>. Elle s'implante à Toulouse en même temps que le parlement sous le règne de Charles VII. Si ces activités sont avant tout tournées vers le théâtre, rien n'empêche le cri, la vocifération et la musique de les accompagner. Antoine Arènes (1500-1544), étudiant à Toulouse et à Avignon au début du XVI<sup>e</sup> siècle publie en latin en 1520, sous le nom latinisé d'Antonius de Arena, un traité consacré à la danse dédié à « ses compagnons étudiants qui sont des personnes friandes de basses danses et de branles »<sup>108</sup>. Si l'on en croit Rabelais, les étudiants d'Orléans sont les meilleurs au jeu de paume mais les Toulousains lui préfèrent la danse. Pantagruel va même jusqu'à leur composer un blason à ce sujet :

« Un esteuf en la braguette  
En la main la raquette,  
Une basse danse au talon,  
Nous voylà passé coquillon »<sup>109</sup>.

Dès ses débuts, la basoche s'est approprié les fonctions tenues dans d'autres villes par les abbayes de jeunesse. Elle organise des pièces de théâtre et participe au carnaval<sup>110</sup>. « Le mardi gras de chaque année, le roi de la basoche, escorté de ses sujets, en masque et dans un travestissement bizarre, se transportait à la grand chambre pendant l'audience et s'emparait du parquet. Là cette troupe armée se mettait à plaider [les causes grasses] en langage bouffon et plein d'allusions grossières »<sup>111</sup>. Le roi de la basoche jouit d'une grande considération. Il est nommé le premier mai et, à cette occasion, les basochiens font l'aubade aux parlementaires au son de violons, de hautbois et de tambours.

Écoliers et basochiens se rejoignent à Toulouse au cours d'un cycle festif marqué par trois temps forts, le carnaval, avec les parodies de jugement auxquelles se livrent les basochiens le jour de mardi gras, la plantation du mai, accompagnant l'avènement du nouveau roi, célébrée par un banquet et des danses, ainsi que des chants et des représentations théâtrales, jouées en plein air. Les registres du parlement évoquent des farces, des moralités, des ballades et chansons. Le texte en est écrit à l'avance et soumis à la censure du parlement. Cette précaution s'explique par la remise en cause de personnages importants de la ville, nommément désignés et ridiculisés<sup>112</sup>.

L'une des fêtes les plus importantes est le jour des rois : celui de la basoche rend traditionnellement visite ce jour-là aux autorités de la ville, notamment aux présidents du parlement. À cette occasion, le roi et ses compagnons dansent, chantent et jouent des farces pour les hauts personnages qui les reçoivent.

Les basochiens se confrontent à d'autres jeunes appelés les Joyeux Mondains comme l'indiquent plusieurs arrêts du parlement<sup>113</sup>. Le 13 janvier 1484, puis le 22 mars 1484, cette institution leur défend de s'injurier ou de se battre entre eux sous peine de prison. Les deux arrêts précisent qu'il leur est interdit « de porter des épées, harnois, bâtons, de tenir des assemblées ou congrégations illicites, de jouer publiquement ou occultement aucuns jeux ni farces sans l'autorisation de la cour du sénéchal et iceulx jeux et farces préalablement veus par la dite cour du sénéchal »<sup>114</sup> et de porter « des armes et bâtons »<sup>115</sup>.

Cette méfiance des autorités se dévoile plus particulièrement à l'occasion des charivaris, l'une des attributions spécifiques de la basoche, auxquels participent activement les étudiants. Le mot de charivari n'apparaît guère avant le XIV<sup>e</sup> siècle, mais sa pratique semble beaucoup plus ancienne. Son étymologie reste discutée : provenant du grec, *chalibarion*, désignant un bruit obtenu en frappant sur des vases de métal ou de l'Italien ? Le charivari est provoqué par le remariage d'un veuf ou d'une veuve avec une personne plus jeune. Cette union, qui bouleverse la norme, crée une dissonance dans la société en privant la jeunesse d'un conjoint potentiel ; il faut donc rétablir l'ordre en pratiquant un

107. Marie BOULAÏK-GIRONÈS, *Les clercs de la basoche et le théâtre comique (Paris, 1420-1550)*, Paris, Honoré Champion, 2007.

108. Antonius DE ARENA, *Ad suos compagnos studiantes qui sunt de person friantes bassas dansas et branlos practicantes nouvellos perquam mandat...*, Yvon Guilcher (éd.), Créteil, Atelier de la danse populaire, 1990.

109. L'esteuf est la balle du jeu de paume. Le coquillon est le chaperon porté par les docteurs en droit.

110. Marie BOULAÏK-GIRONÈS, *Les clercs de la basoche...*

111. *Ibidem*, p. 143.

112. A.D. Haute-Garonne, 1 B 4, f<sup>o</sup> 421, 27 et 29 mai ; 1 B 8, f<sup>o</sup> 240, 14 mai 1492.

113. A.D. Haute-Garonne, 1 B 5, p. 320, 2 mai 1480.

114. A.D. Haute-Garonne, 1 B 6, f<sup>o</sup> 199, 13 janvier 1484.

115. A.D. Haute-Garonne, 1 B 6, f<sup>o</sup> 221, 22 mars 1484.

rituel de bruit. Le charivari est surtout associé au vacarme, bruit des chaudrons et des poêles martelés, hurlements et vociférations, chansons à boire ou paillardes, destinés à troubler les époux et à éviter la consommation du mariage. Ce bruit ne s'arrête que si le mari « rachète l'usage » en offrant à boire ou en offrant une somme d'argent. S'il n'obtempère pas, le vacarme ne fait que s'accroître, prenant le nom de grand charivari.

À Toulouse, les charivaris semblent le monopole des basochiens, accompagnés d'écoliers. Le rituel prend parfois une ampleur étonnante. En 1478, basochiens, clercs du sénéchal et écoliers s'unissent pour organiser un énorme charivari à l'occasion du cinquième mariage de dame Catherine Ligonne. Âgée de plus de 80 ans, la Ligonne a amassé grâce à ses mariages successifs une fortune considérable. Son cinquième mari est un simple compagnon, âgé de moins de 40 ans. Quoique célébré dans l'intimité, le mariage ne tarde pas à être ébruité. Pour manifester leur réprobation face à un couple aussi mal assorti les basochiens organisent un concert devant la porte de la Ligonne chaque nuit. Celle-ci refuse de payer la compensation en argent et doit subir des tours encore plus désagréables. On entasse devant sa porte toutes les charognes que l'on peut trouver, jusqu'aux chevaux crevés. La basoche organise une procession burlesque figurant les deux époux<sup>116</sup>.

En 1205, un statut des capitouls interdit aux jongleurs de pénétrer dans les intérieurs toulousains<sup>117</sup>. Il ne semble pas avoir été appliqué. Plus de deux siècles plus tard, les statuts des ménétriers de 1532 leur interdisent de jouer « dans les maisons de prostitution et autres lieux de débauche »<sup>118</sup>. Cependant, les autorités se montrent plus magnanimes en 1524 en autorisant à : « [...] maistre Pierre Trenquet natif de la cité de Rouen, à icceluy Trenquet a nous donné et octroyé, donnons et octroyons congé, permutation et licence par la ville et viguerie de Toulouse durant ung moys jouer de souplesse, mosnter bestes sauvaiges en chambre, danser sur la corde et amasser gens par la cité de Toulouse en la manière accoutumée cessant tout bruiet, noise et tromperie et mandons par nos mesmes presentes à tous justiciers, officiers à nous subjectz que de cestes presentes permissions et laissent et souffrent icelluy Trenquet jouer et user plainement, donné en Tholose souzb mon seing manuel cy mis le VI<sup>e</sup> jour de janvier de l'an mil cinc cens ving quatre »<sup>119</sup>.

À ce jongleur de passage à Toulouse vient s'ajouter la pratique des locaux comme Pierre Manada, jongleur et tambourineur qui achète une maison rue Bouquières le 13 juillet 1493<sup>120</sup>. Ces musiciens et gens de spectacle sont reçus dans les demeures des riches Toulousains à l'occasion de fêtes privées comme les mariages. Les noces semblent être l'un des principaux marchés pour les ménétriers toulousains qui consacrent plusieurs articles de leurs statuts de 1492 :

« De même nous statuerons et ordonnerons que chaque ménétrier et confrère de la dite confrérie, qui aura joué pour la fête d'un docteur licencié ou bachelier, qui se fera en Toulouse, où en fête de messe nouvelle, noces, repas de fiançailles, banquets, ou confrérie, paye et soit tenu de payer à ladite confrérie, trois deniers tournois et ce pour chaque foi qu'ils sonneront ou joueront des instruments auxdits lieux, et gagneront argent ou autre chose d'équivalent »<sup>121</sup>.

L'autre est le cycle de l'Avent marqué par la pratique musicale des aubettes, des sortes d'aubades que les ménétriers allaient donner dans les rues aux approches des fêtes de Noël, il ne leur est permis de demander des étrennes en cette occasion que s'ils ont joué les trois dimanches précédant la fête. Le statut interdit aussi aux étrangers au métier d'y participer sous peine d'une forte amende<sup>122</sup> et qui se poursuit pendant la fête de Noël.

Et pour conclure, il est des occasions où il faut faire silence.

C'est en 1358 que le terme de ménétrier est employé pour la première fois à l'occasion de la libération de la captivité du roi Jean le Bon. Les autorités de la ville ont ordonné qu'« après la délivrance du roi, on prohibe toutes danses et réjouissances publiques et défende aux ménétriers de jouer et chanter, le tout sous grandes peines »<sup>123</sup>.

116. Michel CASSAN, « Basoches et basochiens à Toulouse à l'époque moderne », dans *Annales du Midi*, 1982, n° 94, p. 263-276, p. 270.

117. Raymond LIMOUZIN-LAMOTHE, *La commune de Toulouse et les sources de son histoire (1120-1249). Étude historique et critique, suivie de l'édition du Cartulaire du Consulat*, Paris-Toulouse, Didier-Privat, 1931, p. 360.

118. Luc CHARLES-DOMINIQUE, *Musique populaire en pays d'Oc*, Toulouse, Loubatières, 1984, p. 68.

119. A.M. Toulouse, AA 13, f° 178, 6 janvier 1525.

120. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5715, f° 20, 13 juillet 1493.

121. Statuts, Art. IX.

122. *Ibidem*, Art. XVII.

123. Alexandre DU MÈGE, Étienne-Léon DE LAMOTHE-LANGON, *Biographie toulousaine ou dictionnaire historique des personnages qui se sont rendus célèbres dans la ville de Toulouse...*, Paris, L.G. Michaud, 1823, t. 2, p. 67.

## CITATIONS ET INVENTIONS DANS L'ARCHITECTURE TOULOUSAINNE À LA RENAISSANCE

par Colin DEBUICHE\*

Dans l'historiographie toulousaine, le XVI<sup>e</sup> siècle a concentré une grande part de l'attention. En 1962, Gilles Caster, dans sa thèse consacrée au commerce du pastel et de l'épicerie à Toulouse, considérait ce siècle comme « le plus brillant de l'histoire toulousaine »<sup>1</sup>. Ce crédit tient en la conviction, constante au XX<sup>e</sup> siècle, que Toulouse aurait connu un « âge d'or » depuis l'important incendie qui l'embrasa en 1463 jusqu'aux guerres de Religion au début de la décennie 1560. Cet « âge d'or » se serait traduit par un renouveau des arts<sup>2</sup>. L'architecture, surtout celle des hôtels particuliers, en constitue un axe fort depuis les découvertes archivistiques des érudits de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Les recherches effectuées au début du XXI<sup>e</sup> siècle par des historiens, des historiens de l'art, du droit et de la littérature ont enrichi la connaissance du contexte intellectuel toulousain de la Renaissance et ont contribué à extraire d'une appréciation simplement économique le renouveau des arts dans la capitale languedocienne et à réévaluer sa chronologie ainsi que la diversité de ses expressions<sup>4</sup>.

Toutefois, si plusieurs grands chantiers et quelques personnalités artistiques ont été bien cernés, de nombreux rapprochements peuvent encore être faits avec les grandes créations françaises et italiennes, les traités d'architecture, les dessins, les estampes, voire les antiquités locales qui renouvellent la lecture de la Renaissance locale et reconsidèrent sa vitalité et le profil de ses acteurs<sup>5</sup>. Il convient donc de replacer la production toulousaine dans un large contexte européen de transferts artistiques, mais aussi de s'interroger, grâce aux documents d'archives, sur les mécanismes de la commande architecturale et sur la signification de l'évolution stylistique dans ce milieu de réception.

### Une ambition vitruvienne précoce

La culture architecturale du milieu humaniste toulousain a déjà été soulignée<sup>6</sup>. Elle a surtout été décelée chez les grandes figures intellectuelles ayant vécu à Toulouse durant la première moitié du siècle, à l'image de Jean de Boyssonet et de Jean Albert. Toutefois, les avancées apportées par l'historiographie en matière de théories et de rhétorique architecturales, ainsi que la relecture des sources de première main conduisent à réexaminer leur conception de l'architecture « à l'antique » au même titre que leurs interventions sur les chantiers.

---

\* Communication présentée les 21 novembre 2017, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2017-2018 », p. 324-326.

1. CASTER 1962, p. 27 ; voir aussi : BRUMONT 2009.

2. Voir la préface de Bartolomé Bennassar dans CASTER 1998 ; BENNASSAR, TOLLON 1974 ; ROQUEBERT 1977 ; TOLLON 1989 ; AHLSELL DE TOULSA, PEYRUSSE, TOLLON 1998, p. 37-43.

3. LAHONDÈS 1895-1896 ; LAHONDÈS, MACARY 1897-1898 ; LESTRADE 1898-1899, p. 14-15 ; DOUAI 1900 ; DOUAI 1901 ; DOUAI 1902 ; DOUAI 1903 ; GRILLOT 1914 ; CHALANDE 1982 ; MESPLÉ 1948 ; MESURET 1960 ; PEYRUSSE, TOLLON 2002a ; TOLLON 2002.

4. BORDES 2006 ; JULIEN 2004 ; DAUVOIS 2006 ; CAZALS 2008a.

5. Du côté de l'histoire de l'art, la réévaluation de la Renaissance toulousaine doit beaucoup aux travaux de Bruno TOLLON et de Pascal JULIEN, aux thèses de doctorat et aux ouvrages sous la direction de ce dernier : TOLLON 2011 ; JULIEN 2011 ; FRADIER 2016 ; DEBUICHE 2016 ; JULIEN 2018.

6. TOLLON 2002B ; TOLLON 2006.

La culture architecturale a parfois été recherchée dans les réalisations, ce qui a permis de mettre en avant le profil savant de certains praticiens, au premier rang desquels fut longtemps placé Nicolas Bachelier, d'évaluer les particularités du foyer toulousain et de discuter sa réactivité à la modernité<sup>7</sup>. Les modèles rapprochés de la production toulousaine ont dans un premier temps concerné les demeures les plus prestigieuses de la ville, tels les hôtels de Bagis et d'Assézat, mais n'ont reflété que la connaissance directe ou indirecte des plus grands artistes italiens, tels Raphaël ou Serlio, et n'ont pas toujours fait l'objet d'une analyse détaillée. Or, l'étude des réalisations, notamment des décors sculptés, et celle des baux à besogne conduisent à constater que le processus de transferts artistiques est à la fois plus précoce, riche et complexe que ce que l'on pensait.

***Culture livresque, conception de l'architecture « à l'antique » et interventions sur les chantiers : le cas des humanistes***

Le juriste Jean de Boyssoné, son cousin Jean Albert, prieur de La Réole, et le poète et homme de droit Pierre Trassebot ont retenu l'attention des historiens pour leur culture architecturale. La correspondance du premier nommé a révélé sa familiarité avec la théorie architecturale, sa connaissance de Rome et de Venise et son attrait pour les antiquités gallo-romaines<sup>8</sup>. Le deuxième a collaboré à la conception du « plant et pourtraict » de l'hôtel de Bagis en 1538<sup>9</sup> et le troisième a également été familier des chantiers et, à en croire ses premiers biographes, habile dans l'art de peindre, de sculpter et de graver<sup>10</sup>.

L'interprétation erronée du contenu d'une lettre de Boyssoné<sup>11</sup>, dans laquelle on a longtemps cru qu'il critiquait l'architecture de l'hôtel de Bernuy, et la mise en relation de la régularité de la distribution et de l'organisation des façades de l'hôtel de Bagis (1538-1545) avec l'implication de Jean Albert dans la conception du projet<sup>12</sup> ont longtemps permis aux historiens de Toulouse de dépeindre un foyer humaniste dont la considération architecturale serait synonyme d'orthodoxie vitruvienne. À leurs yeux, le savoir théorique et l'expérience italienne de ces humanistes n'appelaient en effet qu'une interprétation possible : relier les connaissances théoriques et visuelles italiennes à une conception « classique » de l'architecture, qui s'exprimerait par une organisation régulière et symétrique des espaces et des élévations et par l'attachement à une certaine sobriété décorative.

Or, Jean de Boyssoné ne critiqua ni le système de l'entrée « en recodo »<sup>13</sup>, ni l'irrégularité des travées, ni les colonnes-candélabres, ni les portraits en médaillons, ni la variété des chapiteaux « corinthiens » de l'hôtel de Bernuy (fig. 1), mais loua au contraire cette édification faite « à grands frais et avec beaucoup de soin » à l'inverse de l'architecture de la ville où « presque rien n'avait été construit selon les règles de l'art »<sup>14</sup>. Cela ne doit pas étonner parce que, d'une part, la théorie albertienne à laquelle se réfère Boyssoné n'était pas encore illustrée et n'avait pas été conçue pour l'être et d'autre part, ni le traité de Vitruve, ni les observations archéologiques n'avaient encore abouti à une quelconque normalisation du vocabulaire architectural « à l'antique ».

7. AHLSELL DE TOULZA, PEYRUSSE, TOLLON 1998 ; TOLLON 2002a ; *idem*, 2002b ; *idem* 2011.

8. Voir en particulier la lettre que Boyssoné adresse le 20 novembre 1537 à Guillaume Scève dans laquelle il raconte son retour à Toulouse via Avignon et Nîmes : B.M. Toulouse, Ms. 834, p. 72-73, publiée dans BOYSSONÉ 1913, p. 184-185 ; en ligne, consulté le 07/12/2019, disponible à l'adresse : <http://www.bibliotheca-tholosana.fr/bth/ouvrageEdite.seam?selectedNoticeType=traduction&pagePagId=94&zoomLevel=0&noticePageNoticeId=174&ouvrageOuvrageId=9&cid=562465>. Voir aussi LEMERLE 2005, p. 61.

9. DOUAIS 1902, p. 280.

10. B.M. Toulouse, Ms. 835-133, f° 59, cité dans BOYSSONÉ 2010, p. 47, n° 126 : « Trassebot sera immortel par deux arts : celui d'Apollon et celui de Phidias » ; B.M. Toulouse, Ms. 835-133, f° 116v°-117, cité dans BOYSSONÉ 2010, p. 72, n° 173 ; *ibid.* p. 21-22, n° 38 : « celui qui avait pris part aux concours de Clémence et remporté trois fleurs ; celui qui a été commis aux affaires et aux litiges du Roi ; qui a excellé dans les arts et mérité par ses talents d'être comparé à Zeuxis, Parrhasius et Apelle ; admirable pour peindre et graver, nous a quittés trop tôt » ; voir aussi MESURET 1947 ; TOLLON 2006.

11. Lettre publiée dans DOUAIS 1902, p. 268-269 ; sur sa relecture voir DEBUICHE 2016, vol. 1, p. 239.

12. GRAILLOT 1914, p. 60 ; TOLLON 2011, p. 184.

13. L'entrée « en recodo » désigne un parti de plan dans lequel la logique de circulation est transversale, depuis l'entrée sur rue jusqu'à la porte du logis. Elle témoigne du rapprochement de solutions constructives héritées d'un gothique pratiqué dans une zone étendue, inscrite dans un cadre méditerranéen. L'entrée « en recodo » s'oppose donc au parti pris de l'hôtel particulier classique construit sur un plan axé.

14. DEBUICHE 2018f.



FIG. 1. TOULOUSE, COUR D'HONNEUR DE L'HÔTEL DE BERNUY (1530-1536), vue depuis le corps de bâtiment entre les deux cours de la demeure.  
*Cliché de l'auteur.*

Cette expression qualifie d'ailleurs dans les baux à besogne le recours à différentes formules décoratives comprenant aussi bien des moulures au profil curviligne, des rinceaux, des grotesques, des médaillons, des colonnes-candélabres que des ordres. De même, la traduction française du traité de Diego de Sagredo, publiée vers 1536, manuel destiné aux ouvriers de la taille, illustre qu'une multitude de formules architecturales et décoratives étaient considérées comme « antiques » ou « vitruviennes »<sup>15</sup>. Cet ouvrage porte d'ailleurs le titre de « Raison d'architecture antique, extraite de Vitruve ». Toutes ces sources invitent donc à ne pas faire coïncider l'esprit et le goût des « studieux d'architecture » de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, familiers de Vitruve et d'Alberti, avec ceux des « Intelligents » du siècle suivant, Sublet de Noyers et Chambray en tête<sup>16</sup>.

S'il est vrai, comme l'a déjà souligné Bruno Tollon, que « la brièveté des mentions d'archives » rend la compréhension de l'intervention de ces humanistes sur les chantiers parfois difficile, l'accumulation et le croisement des sources apportent néanmoins quelques éléments de réponse. Bien sûr, la maîtrise du dessin en est un. Dans la documentation du XVI<sup>e</sup> siècle, le « plan et pourtrait » constituait une pièce juridique précieuse car elle était intelligible par tout un chacun. Elle assurait un trait d'union entre les aspirations des commanditaires et les mises en œuvre techniques (mesures, décors, etc.) des exécutants. C'est la raison pour laquelle certains peintres, comme Bernard Nalot et son beau-père Antoine Ferret, bénéficièrent d'un statut particulier aux yeux des édiles dans le cadre du périlleux et capital chantier du Pont-Neuf<sup>17</sup>.

15. SAGREDO 1526 ; *idem* 1536.

16. FRÉART DE CHAMBRAY 1650 ; voir notamment PAUWELS, LEMERLE 2018, p. 106-110.

17. A.M. Toulouse, DD157, f<sup>o</sup> 24, sans date, avant le 28 mars 1542 : ils dressèrent en effet aux côtés des maçons « la forme et figure de l'esdifice du pont » et déterminèrent son emplacement, le nombre, la forme et les dimensions de ses piles et de ses arcs. Pour l'intervention précise de Bernard Nalot sur ce chantier, voir COHENDY 2011, p. 37, 111-112.

Associé aux humanistes, ce savoir-faire est généralement lié aux considérations théoriques, chères à Vitruve et Alberti, qui valorisent notamment les compétences arithmétiques et géométriques de l'architecte. Ainsi, en raison des choix d'une organisation rationnelle de l'espace qui privilégie, d'une part un axe médian de circulation et une esthétique d'ensemble géométrique, et d'autre part un percement régulier des ouvertures sur les élévations, les caractéristiques du « plan et pourtrait » de l'hôtel de Bagis (1538) ont-elles été traditionnellement portées au crédit de l'humaniste Jean Albert<sup>18</sup>.

Toutefois, l'intervention des lettrés dans la conception du projet peut prendre une autre forme que celle dessinée, comme la rédaction des articles de la besogne, données certes plus pragmatiques mais tout aussi essentielles aux yeux d'Alberti pour l'économie du chantier<sup>19</sup>. Cet aspect de la conception du projet met en avant les compétences de l'architecte en matière de prévention des risques et des besoins :

C'est assurément le propre de l'homme compétent de tout avoir conçu et défini en avance dans son esprit pour ne pas avoir à dire de l'ouvrage qu'il soit en cours de construction ou déjà achevé : « Plût au ciel que je n'eusse pas voulu ceci ! Combien eussé-je préféré cela ! ». [...] S'il [l'ouvrage] est démoli, nous serons condamnés pour la gestion de nos dépenses et leur gaspillage, ainsi que pour la légèreté et l'inconstance de notre jugement<sup>20</sup>.

Cette considération d'Alberti donne plus de relief encore aux louanges que Boyssoné adressa à l'architecture de l'hôtel de Bernuy, édifié « à grands frais et avec beaucoup de soin ». On comprend mieux également les vellétés architecturales de certains humanistes, à l'instar de celle d'Antoine Teule, conseiller du roi en la cour présidiale de Castelnau-dary. Considéré comme un « grand philosophe et architecte », il voulut poursuivre au début des années 1540 le chantier du Pont-Neuf et fournit aux capitouls une série d'articles pour cette besogne, sans succès<sup>21</sup>.

L'expérience des chantiers et la connaissance des matériaux, sur lesquelles insiste d'ailleurs Alberti, participent aussi du principe d'économie du chantier<sup>22</sup>. Dans les années 1540, Pierre Trassebot fut chargé à plusieurs reprises par les autorités d'évaluer des expertises ou de concevoir de nouveaux projets et fut, par exemple, l'un des « quatre personnages bourgeois, gens de savoir expérimentés » impliqués sur le chantier du Pont-Neuf à la demande des capitouls « pour avoir [...] conseil et avis en ce que sera besoing »<sup>23</sup>.

Cette implication prend tout son sens à la lecture d'un autre document lié à cette construction. En 1555, lorsque le charpentier Jean Maignien eut besoin d'« aide et secours » pour la deuxième pile du Pont-Neuf, trois maîtres « coadjuteurs, consorts et directeurs » lui furent imposés par les édiles<sup>24</sup>. Si les trois directeurs pointèrent sur l'ouvrage le manque d'hommes qualifiés et non qualifiés, d'outils et de matériaux, ils suggérèrent aux capitouls, pour une meilleure organisation, surveillance et efficacité du chantier, la mise en place d'un registre (« role »), afin d'inventorier les travailleurs, de jour et de nuit, par ordre et par activité, et demandèrent que des figures de l'autorité municipale ou qu'un « chef » la représentant, soient présents, principalement la nuit, « pour commander et donner crainte aux manœuvres et [aux] vicieux et inutiles »<sup>25</sup>. Se servir de la peur provoquée par l'omniprésence du maître d'ouvrage ou de l'un de ses représentants (humanistes) sur le chantier était un moyen recommandé à la même époque par Georg Bauer dit Agricola pour réprimander les négligents et féliciter les diligents dans le cadre de l'activité minière<sup>26</sup>. La capacité à surveiller un chantier, à juger de l'organisation du travail ou à évaluer la qualité et la gestion des matériaux souligne aussi, en théorie comme en pratique, la culture architecturale des humanistes.

18. DOUAIS 1902, p. 280 ; TOLLON 2002a, p. 305.

19. ALBERTI 2004, p. 23, 534, puis I, 8 ; II, 1 et 2 ; III, 3, 8, 12 ; IX, 1.

20. *Ibid.*, II, 1, p. 98.

21. A.M. Toulouse, DD166, p. 33, le 15 juin 1558.

22. ALBERTI 2004, II.

23. GRAILLOT 1914, p. 230-235 ; en outre, le greffier des présentations, Guillaume de Bernuy, le choisit aussi pour superviser en son absence les travaux de sa demeure entrepris par Louis Privat, rue Tolosane, voir DOUAIS 1902, p. 273-275 : référence vérifiée et cote modernisée, A.D. Haute-Garonne, 3E14500, f° 196v°-197v°.

24. Il s'agissait du menuisier et architecte Dominique Bertin, du maçon Guillaume Blanc et du charpentier Hemmo Menin. A.M. Toulouse, DD165, p. 73-75 ; LOTTE 1982, p. 83 ; MESQUI 2002, p. 327 ; DEBUICHE 2016, vol. 1, p. 425-435.

25. A.M. Toulouse, DD165, p. 69-72.

26. BAUER 1556, Livre II, p. 19.

### *Les citations livresques antérieures à Serlio*

À Toulouse, comme c'est le cas pour l'historiographie nationale, l'architecture dite « classique » a longtemps été associée à la citation des *Regole* (1537) et du *Terzo libro* (1540) de Sebastiano Serlio, ouvrages décisifs dans la diffusion des ordres et des monuments antiques en Europe qui ont, en outre, constitué un tournant dans la lecture et l'appréciation chronologique des arts en France, de la Première Renaissance à la Renaissance « classique »<sup>27</sup>. Or, les premières tentatives d'emploi des ordres à Toulouse sont antérieures à ces ouvrages, attestant d'une réactivité singulière au vitruvianisme. L'attrait pour la nouvelle mode, qui se généralise à l'échelle du royaume dans le deuxième quart du siècle, justifie le développement des livres d'architecture et leur utilisation.

L'une des premières citations livresques identifiée est due à l'évêque de Rieux, Jean de Pins, l'un des humanistes les plus réputés de la capitale languedocienne, qui entretenait des relations avec les principaux cercles savants français et européens. Il était notamment renommé pour sa formation universitaire ainsi que pour sa brillante carrière diplomatique italienne, d'abord à Milan en tant que sénateur au parlement (1515), puis à Venise (1516-1520) et enfin à Rome (1520-1522) en qualité d'ambassadeur du roi<sup>28</sup>. À sa mort, en 1537, ce latiniste et helléniste fut célébré par ses contemporains pour le « magnifique palais » qu'il fit élever dans Toulouse, ainsi que pour sa foisonnante « librairie », qui intégra les collections royales<sup>29</sup>. Selon Boyssoné, « les Muses italiennes et grecques pleur[ai]ent en lui l'ornement de Toulouse »<sup>30</sup>.

À son retour d'Italie, Jean de Pins entreprit de construire *ex nihilo* une demeure rue des Hunières-Vieulx, non loin de l'hôtel de Bérenguer Maynier (1515-1528), dans un quartier encore peu aménagé et offrant de vastes parcelles, placé entre le parlement et la cathédrale. De 1528 à 1537, l'évêque de Rieux apparaît comme seul propriétaire de cette demeure dont le chantier était encore en cours au début des années 1530<sup>31</sup>. Dès 1542, cet édifice fut bouleversé par les remaniements entrepris par le marchand Jean de Nolet qui l'avait racheté<sup>32</sup>.

La demeure de Jean de Pins se caractérisait par l'agrément de son jardin et de ses galeries<sup>33</sup>. Il s'agissait de deux corps de logis disposés en retour d'équerre, dont l'un, entre cour et jardin, était plus propice à l'agrément que le second, situé entre rue et cour, probablement destiné aux services. Tous deux étaient reliés par un système de galeries superposées : « ensemble toutes les galeries estant tant sur le grand peyrier que au droict dudit jardin, tant de hault que de bas »<sup>34</sup>. Ce système de distribution de l'étage, mis en place par Jean de Pins grâce au plaquage des galeries sur les corps de logis, était tout à fait nouveau à Toulouse. Non seulement la demeure rompait avec la tradition locale de la tour polygonale d'escalier hors-œuvre, avec sa tourelle, ses faux-mâchicoulis, ses créneaux et sa terrasse, mais l'ensemble était également en rupture avec le système traditionnel d'animation du mur. La mise en valeur de l'élan vertical venait d'être supplantée par un goût plus italianisant, léger et régulier, de répétition d'une même travée où dominaient les vides des arcades. Si une telle régularité avait des antécédents dans le royaume, il est tentant de rapprocher l'exemple toulousain de la loggia élevée dans le prolongement de la façade de la cathédrale de Crémone (1516)<sup>35</sup>. Mais les proportions d'ensemble, l'emploi de l'arc en plein-cintre ou encore l'emplacement des médaillons dans les écoinçons font également référence à certains

27. ZERNER 2002.

28. PENDERGRASS 2006a ; PINS 2007.

29. *Ibid.*, p. 188 ; à propos de l'inventaire, voir LABORDE 1880, vol. II, p. 230 ; GADOFFRE 1997, p. 235.

30. BOYSSONÉ 2010, f° 76.

31. Faute de documents d'archives, la datation de la demeure de Jean de Pins est établie d'après les registres de tailles étudiés par Jules Chalande : CHALANDE 1914-1917, p. 261-262 ; ces informations sont confirmées par les propos de Boyssoné : BOYSSONÉ 1931, p. 31-32 ; GRAILLOT 1914, p. 70, note 2. L'auteur cite le registre de taille du capitoulat de Saint-Barthélemy de 1530, dont voici la cote modernisée : A.M. Toulouse, CC576, f° 56 ; PINS 2007, p. 117 ; PENDERGRASS 2006a, p. 199.

32. Sur l'histoire de l'hôtel, voir : LESTRADE 1898-1899 ; GRAILLOT 1914, p. 69-75, 211-213 ; CHALANDE 1914-1917 ; CORRE 1986 ; PAPILLAULT 1996, p. 135-143 ; DEBUICHE 2016, vol. 1, p. 145-167.

33. B.N.F., Baluze 217, Testaments. Pièces diverses. Poésies françaises et latines, f° 11 ; TAMIZEY DE LARROQUE 1872.

34. GRAILLOT 1914, p. 72 ; cote modernisée : A.D. Haute-Garonne, 3E5201, f° 33v°.

35. BABELON 1989, p. 182-183, 256-260 : chacune des ailes du château de Bussy-Rabutin, probablement remanié par Antoine de Chandio aux alentours de 1520, était composée d'un portique à cinq arcades, surmonté d'une galerie fermée. Les galeries superposées du château de La Rochefoucauld, modernisé vers 1520-1530 par François II puis par sa femme, Anne de Polignac, étaient probablement, comme la façade des loges du château de Blois, un écho au travail entrepris jusqu'à sa mort par Bramante au palais du Belvédère, sur les façades de la future cour intérieure Saint-Damase (1512-1518) ; à Crémone, le premier niveau d'arcades est surmonté, comme dans la demeure de Jean de Pins, d'un étage à travées redoublées sur lequel sont inscrits les noms d'Odet et Thomas de Foix, respectivement lieutenant du roi et gouverneur de Crémone. Sur Crémone, voir JESTAZ 2003, p. 276-277.

modèles véhiculés par la littérature italienne, notamment celui de la palestre, proposé par Cesariano dans son édition vitruvienne (1521)<sup>36</sup>. Cette première édition en langue vulgaire du traité romain connut une certaine fortune en Europe en raison de la précision et de la qualité des illustrations et de l'effort d'actualisation de l'ouvrage antique<sup>37</sup>.

La référence à ce traité à l'hôtel de Pins est plus explicite dans le dessin de l'ordre ionique des pilastres qui rythment la galerie supérieure. Hormis le tracé géométrique insuffisamment maîtrisé de la volute, le chapiteau est pratiquement similaire au modèle gravé, tout comme l'entablement composé d'une architrave à trois fascies, d'une frise à denticules et d'une corniche (fig. 2)<sup>38</sup>. L'adaptation aux préférences formelles françaises est toutefois lisible dans le savant jeu de lignes, d'ombres et de lumière produit par le spectaculaire entrecroisement des moulures au niveau de la retombée sur l'imposte, esthétique héritée du gothique flamboyant.

L'exemplaire toulousain n'en reste pas moins l'une des toutes premières citations de la grammaire ionique, tel qu'il figurait dans la littérature architecturale du XVI<sup>e</sup> siècle avant les publications du Sagredo français (v. 1536) et du Livre IV de Serlio (1537). Peut-être contemporain de celui employé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de Paris (1532), concomitant de l'entrée royale de François I<sup>er</sup> à Toulouse (1533), son emploi est à mettre en relation avec d'autres chantiers ambitieux comme le portique triomphal du château d'Assier (1535), la galerie de l'hôtel Bullioud (1536) à Lyon, réalisée par Philibert de l'Orme, et, moins sophistiqué dans son exécution, le retable de la chapelle du château de Villers-Cotterêts (1539)<sup>39</sup>. À Toulouse, l'utilisation de la gravure de Cesariano pour sculpter l'ionique est encore attestée dans les années 1540 et 1550, notamment sur la cheminée de l'hôtel Tornié-Barrassy, œuvre de Pierre Augier et de Guyot Estienne, et sur le portail à atlantes de l'hôtel de Bagis (cf. infra)<sup>40</sup>.

Au regard du parcours et de l'érudition de Jean de Pins en Italie, cette citation n'a rien d'étonnant. En effet, en 1515-1516, celui-ci se trouvait dans la capitale lombarde en même temps que Cesariano. De plus, l'intérêt pour les langues anciennes, nécessaires « à l'acquisition de toute la sagesse que pouvait offrir l'antiquité »<sup>41</sup>, notamment pour le grec, fut déterminant du point de vue de la culture architecturale car la philologie joua un rôle majeur dans la transmission du vitruvianisme en Europe<sup>42</sup>.

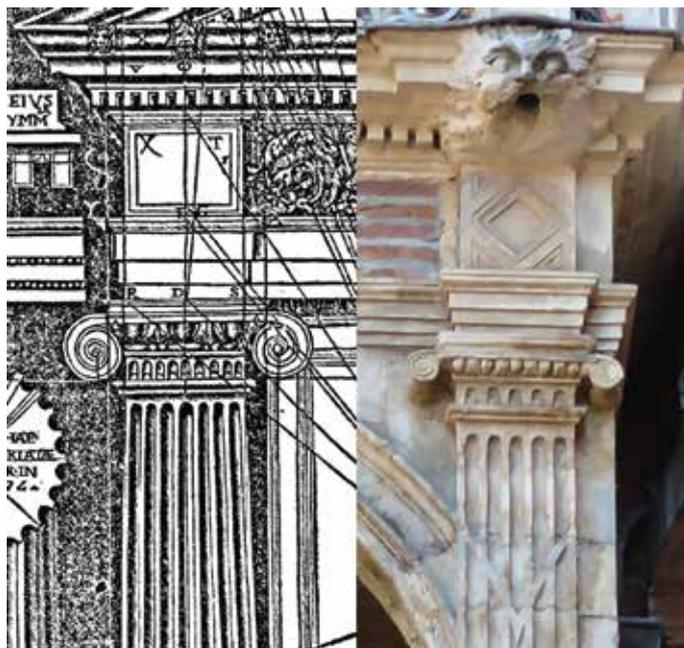


FIG. 2. TOULOUSE, L'ORDRE IONIQUE DE LA GALERIE DE L'HÔTEL DE PINS (v. 1530) S'INSPIRE DE LA GRAVURE DE L'ÉDITION VITRUVIENNE DE CESARIANO (1521), vu depuis la cour de l'hôtel Antonin. Cliché de l'auteur.

36. CESARIANO 1521, Livre V, f<sup>o</sup> LXXXIX.

37. L'année de sa parution, l'ouvrage fut remis à François I<sup>er</sup> et certaines de ses illustrations furent même copiées, à Lyon, dans l'édition vitruvienne publiée en 1523, qui devait, en partie, inspirer Philibert de l'Orme dans la réalisation de l'hôtel Bullioud (1536). FIORE 2004 ; PAGLIARA 2004 ; ROVETTA 2009.

38. CESARIANO 1521, Livre III, f<sup>o</sup> LX.

39. Sur l'hôtel de ville de Paris : BARDATI 2015, p. 314, fig. 8 ; pour Assier : PRUNET-TRICAUD 2014, p. 144 ; pour l'hôtel Bullioud : BONNET SAINT-GEORGES 1993, p. 39-60 ; PAUWELS 1992 ; *idem*, 1995, p. 351-357 ; pour Villers-Cotterêts : BABELON 1994, p. 733.

40. A.D. Haute-Garonne, 3E423, f<sup>o</sup> 236v<sup>o</sup>, document inédit découvert en collaboration avec Sarah Munoz, qui indique qu'une campagne remarquable d'embellissements, dont le fleuron est une cheminée toujours en place, eut lieu sous l'impulsion du banquier Pierre Barrassy, le 21 avril 1540. Cote citée dans MUNOZ 2011, p. 85.

41. PENDERGRASS 2006a, p. 195.

42. PAUWELS 2002, p. 1 ; le plus célèbre exemple de l'attrait des hellénistes pour ce traité antique reste Guillaume Budé qui avait annoté un exemplaire de la troisième édition de Vitruve (Venise, Simone Bevilacqua, 1497) après avoir été sensibilisé à cet écrit par Fra Giocondo, architecte au service des rois de France de 1496 à 1505, voir JUREN 1974.

Toutefois, les transferts artistiques à la Renaissance ne peuvent être circonscrits aux seuls rapports entre la France et l'Italie. Leur complexité est parfaitement illustrée par un ouvrage conçu en Espagne et non en Italie, s'adressant aux artisans plutôt qu'aux humanistes, et qui, pour ces raisons, n'a pas bénéficié de la fortune historiographique qu'il méritait : les *Medidas del romano* de Diego de Sagredo (1526)<sup>43</sup>. Ce livre, avec gravures, est composé d'un dialogue entre un sculpteur espagnol instruit (Tampeso) et un peintre d'origine française (Picardo) qui lui sert de faire-valoir. Il connut un succès européen tel qu'il fut rediffusé dans la Péninsule ibérique après avoir été publié en Espagne et réinterprété en France<sup>44</sup>. La fascination pour la colonne-candélabre qui se propagea en France et en Espagne à partir des années 1520 s'illustre dans ce manuel « proto-architectural » par l'écriture d'un chapitre consacré à ce support, fréquent dans les édifices antiques mais sur lequel « los antiguos no hazen mencion en sus libros » et qui, selon l'auteur, « se ponen más por atavío que por necesidad sin tener medida determinada »<sup>45</sup>.

Certes il est difficile d'évaluer le recours à la première édition, mais il en va autrement de sa traduction française (v. 1536), dont le succès éditorial dépassa celui de l'original, en partie grâce aux planches supplémentaires consacrées aux quatre « genres » de colonnes<sup>46</sup>. Revendiquant un contenu « antique, extrait[e] de Vitruve », il répondait pleinement à la demande de modèles, de mesures et de formules que recherchaient autant les commanditaires que les praticiens. Le lapicide et maçon Louis Privat, qui intervint notamment dans la cour d'honneur de l'hôtel de Bernuy (1520-1536) et dans la tribune de la nef de l'abbatiale Saint-Sernin (1542), fut l'un des premiers maîtres toulousains à l'employer<sup>47</sup>. Toutefois, le sculpteur, maçon et architecte Nicolas Bachelier l'utilisa également, ce qui doit modifier l'appréciation de sa culture architecturale. Considéré depuis le XVII<sup>e</sup> siècle à la fois comme un Michel-Ange toulousain, en ce qui concerne la sculpture,



FIG. 3. CASTELNAU-D'ESTRÉTEFONDS, LA CAGE D'ESCALIER DU CHÂTEAU (1539-1546) A CONSERVÉ DES CHAPITEAUX CORINTHIENS DONT LE DESSIN PEUT ÊTRE RAPPROCHÉ DU SAGREDO FRANÇAIS (V. 1536, EN HAUT À DROITE) ET NON DES *REGOLE* DE SERLIO (1537, EN BAS À DROITE), VUE DEPUIS LE PALIER DU REZ-DE-CHAUSSÉE. *Cliché de l'auteur.*

et comme l'incarnation du classicisme et du « bon goût » pour l'architecture, Bachelier, praticien d'origine picarde, bénéficiait en réalité d'une culture visuelle et livresque dépassant ce prisme « italo-centriste ».

Avec leurs puissantes consoles à gousses, les seize chapiteaux de l'escalier du château de Castelnau-d'Estrétefonds (1539-1546) ont suscité l'admiration des experts, Laurens Clary et Jean Barbier, qui les décrivaient en 1550 comme « beaux, magnificz, beaulx et riches ou y a grand besoigne »<sup>48</sup>. Avec leurs crosses centrales qui s'enroulent non pas sous la fleur de tailloir, comme chez Serlio, mais sous l'échine, ils sont issus du modèle du Sagredo français (fig. 3), ce que conforte le piédestal à frise (fig. 4)<sup>49</sup>. Toutefois, comme à l'hôtel de Pins, la citation se double d'une réinterprétation. Les chapiteaux du mur-noyau et des murs de cage sont dotés de larges roses « à l'antique »

suspendues et surmontés de puissantes consoles à gousses, chargées de soutenir les plates-bandes au niveau des paliers et des repos. Ils correspondent à une interprétation « à l'antique » du motif du culot, chère à Bachelier puisqu'il en proposa des

43. MARIAS, PEREDA 2000.

44. LEMERLE 2011.

45. SAGREDO 1526, f<sup>o</sup> BVIIIv<sup>o</sup> ; ce passage est traduit ainsi dans l'édition française de 1536 : SAGREDO 1536, f<sup>o</sup> 21v<sup>o</sup>-22 : « il est vray que en plusieurs edifices y a moult diversité de aornemens, qui se mettent plus pour enrichir que pour necessité & ne tiennent point mesure determinee, comme sont les colonnes qui sappellent monstrueuses, candelabres, crestes » ; sur la colonne-candélabre en France, voir GUILLAUME 2003.

46. L'ouvrage fut en effet réédité et mentionné en France par les lettrés comme par les praticiens jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, voir LEMERLE 2011.

47. DEBUICHE 2012.

48. SZAPIRO 1963, p. 274.

49. SAGREDO 1536, f<sup>o</sup> 45 ; SERLIO 1537, f<sup>o</sup> XLVIII, XLIX.

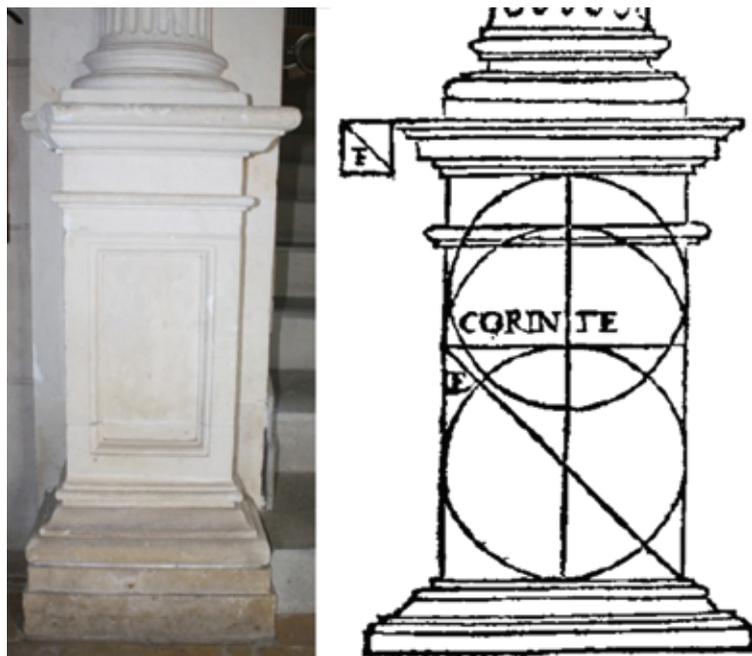


FIG. 4. CASTELNAU-D'ESTRÉTEFONDS, LA TYPOLOGIE DU PIÉDESTAL À FRISE DE LA COLONNE CORINTHIENNE ENGAGÉE CONTRE LE MUR-NOYAU PROVIENT DU SAGREDO FRANÇAIS, vue depuis le palier du rez-de-chaussée. *Cliché de l'auteur.*

variations aux hôtels de Bagis (1538-1545) et d'Assézat (v. 1555). D'autres exemples, sans attribution ni datation précises, prouvent la connaissance du Sagredo français dans le Midi toulousain, comme les chapiteaux composites de la clôture de chœur de l'abbatiale de Moissac (1543-1556)<sup>50</sup>. Le recours à cette source permet de rapprocher la culture architecturale des sculpteurs et architectes toulousains de celle de Jean Goujon qui utilisait à la même époque le Sagredo français pour concevoir l'ordre corinthien de la tribune d'orgue de Saint-Maclou à Rouen (1541)<sup>51</sup>.

Dans leur souci majeur de répondre à la demande, les maîtres de la Renaissance convoquèrent au fil de leur carrière toutes les sources disponibles pour y parvenir et enrichir leurs inventions : répertoire ornemental et typologie « à l'antique » ou « à la moderne »<sup>52</sup>, recueils de modèles, dessins d'atelier, expertises et observations locales.

### De la citation à la recette d'atelier et de l'observation au livre : les différentes sources de la culture architecturale

Dans les années 1980 et plus encore dans la décennie 2000 pour ce qui est de l'architecture et de l'artisanat en général, historiens, historiens de l'art, historiens des sciences et sociologues ont démontré que la main et l'expérimentation pouvaient être, tout autant que le livre, des instruments du savoir, et que ce dernier n'était pas l'apanage des lettrés<sup>53</sup>. Des sources renforcent cette conception, à l'image du *Thresor de la langue française* de Jean Nicot (1606) où la pratique apparaît comme un moyen d'accès au savoir pour celui « qui sait beaucoup » : « sçavant et expert par experience et usage »<sup>54</sup>.

Dans le cadre de l'architecture, la culture savante peut être déclinée en plusieurs connaissances, dès lors que celles-ci enrichissent le savoir-faire des praticiens ou l'ambition des commanditaires. Ainsi peut-elle renvoyer, comme nous l'avons vu, à une culture livresque ou à une érudition spécifique (écriture, dessin, art de commander, arpentage, etc.), mais aussi faire référence à une connaissance visuelle ou à une compétence technique singulière (sculpter le marbre, concevoir des engins, atteindre des prouesses stéréotomiques, etc.). Nous ne reviendrons que sur certaines de ces facettes. Il convient tout d'abord de réévaluer le succès des modèles gravés par Serlio, puis de déterminer leur place au sein du processus d'invention architecturale, cela dans le but de mettre aussi en avant les sources de l'invention et d'évoquer d'autres grands modèles qui s'affranchissent du livre imprimé. La question de leur mise en œuvre ne doit pas non plus être écartée puisque ces sources ne s'expriment pas toujours dans le décor sculpté.

50. DEBUICHE 2014.

51. PAUWELS 1998a, p. 140-141.

52. GRAILLOT 1914, p. 121-122, 211-213.

53. CHARTIER 1987 ; GOUBERT, ROCHE 2000 ; GARRIC, NÈGRE, THOMINE 2008 ; SENNETT 2009 ; SMITH, MEYERS, COOK 2014.

54. NICOT 1606, p. 584.

### Réévaluation du succès des modèles serliens

En raison de la « mise en ordre » du discours vitruvien, de la place essentielle accordée à l'image et de la volonté de faciliter la réutilisation des modèles *via* des compositions simplifiées, épurées et intelligibles, les traités de Serlio connurent un formidable succès et contribuèrent à la diffusion en Europe de nombreuses formules et typologies « à l'antique »<sup>55</sup>. L'emploi des cinq ordres d'architecture se généralisa à partir des années 1540. Cette pratique ne se dément pas à Toulouse et dans l'historiographie régionale et nationale l'hôtel d'Assézat en est une illustration pertinente<sup>56</sup>. Toutefois, les modèles serliens furent également employés plus tôt, peu après leur parution, sur le chantier de l'hôtel de Bagis (1538-1545), non pas sur le portail à atlantes comme cela a souvent été avancé<sup>57</sup> mais dans la décoration de l'escalier. En effet, les chapiteaux doriques, les chambranles des portes et la table à volutes affrontées et ailerons trouvent leurs sources dans les *Regole*<sup>58</sup>.

En ce qui concerne l'hôtel d'Assézat, le recours aux « bons modèles » a déjà été précisé avec l'allusion au Colisée dans l'ordonnance des façades, avec le principe vitruvien de diminution des hauteurs des niveaux et avec les dessins de certains chapiteaux et de la frise serlienne de la porte du logis<sup>59</sup>. Dans le même temps, bien que les logiques de variation (chapiteaux) et d'adaptation (serliennes) des modèles aient été relevées, il est toutefois possible d'apporter quelques précisions à l'analyse des sources qui composent ce discours architectural afin de réévaluer la place qu'y occupent les propositions de Serlio.

L'allusion aux ordonnances antiques est tout à fait pertinente, d'autant que la corniche supérieure est garnie de modillons, ce qui fait référence non seulement au Colisée mais plus généralement aux préconisations de Serlio dans les *Regole* pour orner les entablements les plus hauts, comme le Bolognais l'avait fait au château d'Ancy-le-Franc<sup>60</sup>. Toutefois, le goût marqué pour les divisions verticales et la rupture des lignes horizontales sur l'attique font valoir, à l'hôtel d'Assézat, l'adoption des ordres d'architecture dans le système traditionnel d'organisation des façades en France.

Cette adaptation aux habitudes constructives concerne également les marqueurs honorifiques, comme l'attachement à une puissante tour d'escalier hors-œuvre en allusion au pouvoir seigneurial. Ainsi la scansion régulière des travées par des supports jumelés est-elle interrompue par l'imposant pavillon d'escalier placé à l'angle des deux corps de logis, conformément à la volonté, traditionnelle à Toulouse, de disposer d'un organe distributif signifié avec force et verticalité.

Le fait d'accorder à l'escalier une part importante de l'effort décoratif est également confirmé à l'hôtel d'Assézat, où la superposition des ordres, du dorique au composite, le caractérise au fil des niveaux. Les citations des modèles serliens y sont nombreuses et précises (fig. 5) mais certains détails attestent

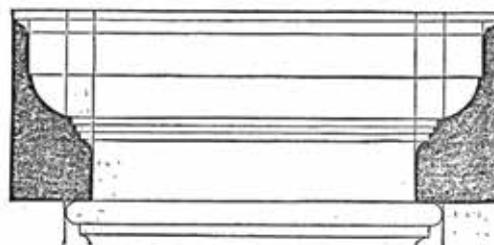


FIG. 5. TOULOUSE, LE CHAPITEAU DORIQUE DE LA CAGE D'ESCALIER DE L'HÔTEL D'ASSÉZAT RÉVÈLE UNE ADAPTATION SOPHISTIQUEE D'UN MODÈLE SERLIEN, VU DEPUIS LE PALIER DU REZ-DE-CHAUSSÉE.  
Cliché de l'auteur.

55. GLOTON 1988 ; LEMERLE 1994 ; PAUWELS 1998b ; FROMMEL 2002 ; VÈNE 2007 ; CARPO 2008 ; PAUWELS 2008a.

56. DOUAIS 1903 ; GRILLOT 1914, p. 144-150, 325-327, 335-336 ; PEYRUSSE, TOLLON 2002 ; TOLLON 2002a ; ZERNER 2002, p. 318-323 ; JESTAZ 2007, p. 336, 542-543.

57. Voir GLOTON 1988, p. 416, et dernièrement TOLLON 2011, p. 186.

58. SERLIO 1537, f° XIX<sup>v</sup>, XXV, LVII, LXIV.

59. GLOTON 1988, p. 412-416 ; TOLLON 2002c, p. 112-154, 137.

60. SERLIO 1537, f° LXIV<sup>o</sup>.



FIG. 6. TOULOUSE, LE CHAPITEAU COMPOSITE, D'INSPIRATION SERLIENNE, SE SINGULARISE PAR LE TRAITEMENT DE SA FLEUR D'ABAQUE QUI ÉVOQUE UNE DÉCORATION APPRÉCIÉE DE LA PREMIÈRE RENAISSANCE, VU DEPUIS LE PALIER DU REZ-DE-CHAUSSÉE. *Cliché de l'auteur.*

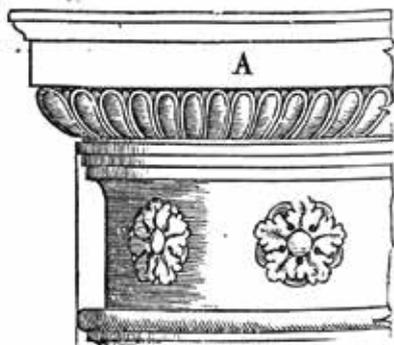


FIG. 7. TOULOUSE, L'ORDRE DORIQUE DE LA FAÇADE DE L'HÔTEL D'ASSÉZAT EST UNE ALLUSION PRÉCISE AUX VERSIONS ANTIQUES LES PLUS ORNÉES DE CET ORDRE, aîle droite de la demeure. *Cliché de l'auteur.*

une remarquable invention et une prédilection pour les enrichissements ornementaux<sup>61</sup>. Les chapiteaux doriques, adossés aux murs de la cage et au mur-noyau, sont soutenus par un tronçon de pilastre, lui-même posé sur une console à gousses ornée d'un masque grimaçant, ce qui confère au modèle serlien une sophistication maniériste et au traditionnel culot une expression « à l'antique » originale (fig. 6). Le chapiteau composite, quant à lui, se singularise par une fleur d'abaque dont la tige se développe depuis la corbeille, remémorant une ornementation étrangère à Serlio mais appréciée au cours de la Première Renaissance en France (fig. 7). Au premier étage, un puissant atlante, adossé à un chapiteau corinthien étiré, supporte le poids d'une console. La tension musculaire, l'expressivité du visage et le motif du coussin rappellent les décors de la galerie François I<sup>er</sup> à Fontainebleau. Fidèle aux principes de combinaisons des sources, l'invention du sculpteur a aussi puisé certains détails dans les variations gravées d'Androuet du Cerceau pour la typologie de la gaine et dans les *Regole* pour ses motifs géométriques<sup>62</sup>.

Ce principe d'accumulation des « références à », qui traduit la richesse de la culture visuelle et livresque du maître, se constate également sur les décors des élévations de la cour d'honneur. Surmonté d'une architrave à fascies, le chapiteau dorique, au gorgerin orné de rosettes individualisées et à l'échine parsemée de godrons séparés par des feuilles, est une allusion à la basilique *Æmilia* (fig. 8) ; ce modèle connut un important succès, car il correspondait à l'une des expressions antiques les plus ornées de cet ordre<sup>63</sup>. Bachelier en avait employé une variation sur le portail de l'hôtel de Guillaume de Bernuy (v. 1544) et au château de Saint-Jory (1547) et on en relève aussi l'usage dans la cour de l'hôtel de Lamamye (1540-1550)<sup>64</sup>. Cependant, Serlio ne présenta pas

61. *Ibid.*, f° XLVIII (corinthien).

62. ANDROUET DU CERCEAU 1546-1549, pl. 7-8 ; SERLIO 1537, f° LXXIV ; la typologie et la décoration de la gaine renvoient également aux décors intérieurs du château de Madrid, voir notamment la cheminée de la sallette basse : GUILLAUME 2010, p. 147, fig. 183.

63. En Italie, Antonio da Sangallo l'Ancien, par exemple, qui en fit une citation précise à l'intérieur de l'église San Biagio à Montepulciano (1518-1534).

64. DEBUICHE 2016, vol. 1, p. 367.



FIG. 8. TOULOUSE, L'ORDRE IONIQUE DE LA FAÇADE DE L'HÔTEL D'ASSÉZAT EST UNE COMBINAISON DE PLUSIEURS MODÈLES ANTIQUES COMPOSITES, aile droite de la demeure. *Cliché de l'auteur.*

dans ses gravures l'architrave singulière de cet exemple romain. Par ailleurs, les modèles d'Antonio Labacco, qui connut une brillante carrière de dessinateur aux côtés de Bramante, da Sangallo et Peruzzi, ne circulèrent qu'à partir du début des années 1550<sup>65</sup>. L'emprunt de ce modèle provient d'une autre source, probablement issue du château d'Écouen et du portail de sa chapelle (v. 1544-1547).

Le dessin des chapiteaux ioniques est d'une remarquable finesse. L'architecte a choisi de recourir à des modèles composites, proches de ceux de la *Porta dei Leoni* à Vérone, gravés dans les Livres IV et III de Serlio (fig. 9)<sup>66</sup>. À l'hôtel d'Assézat, le sculpteur combina toutefois deux chapiteaux, plaçant l'échine de l'un sur la corbeille de l'autre. Le choix de l'ordre composite et des deux modèles italiens, versions très connues « ioniques » avec leurs volutes, leurs gousses et l'échine à

oves et dards, trahit à nouveau la recherche de l'expression la plus riche possible de l'ordre. L'« enrichissement » est poussé à son paroxysme avec l'individualisation des fleurs de tailloir et la présence de deux autres fleurs qui recouvrent les yeux des volutes. Les bases sont également composites, reprises d'une planche des *Regole*<sup>67</sup>.

Le chapiteau corinthien, avec l'enroulement particulier de ses crosses et la présence d'une petite feuille réunissant les crosses latérales et les cornes de l'abaque, est, comme au Louvre, tiré d'un modèle romain, celui du Panthéon ou celui du temple de *Mars Ultor* sur le forum de Trajan, dont Labacco avait donné une gravure en 1552 (fig. 10)<sup>68</sup>. Le choix toulousain s'apparente à celui de l'ordre colossal de l'avant-corps de l'aile méridionale du château d'Écouen (vers 1553), version simplifiée du chapiteau du temple des Dioscures<sup>69</sup>. Ce type, encore repris sur le portail de l'hôtel Molinier à Toulouse (1556), connut un succès durable, puisqu'il fut employé une nouvelle fois sur le portail en arc de triomphe de la Tour d'Aigues, achevé en 1571. La particularité du cas toulousain concerne les corbeilles qui ont



FIG. 9. TOULOUSE, L'ORDRE CORINTHIEN DE LA FAÇADE DE L'HÔTEL D'ASSÉZAT EST UNE CITATION D'UNE TYPOLOGIE ROMAINE À SUCCÈS, aile droite de la demeure. *Cliché de l'auteur.*

65. LABACCO 1552, p. 18 ; DESWARTE-ROSA 2004.

66. SERLIO 1537, f° LXIII, D ; *idem* 1540, p. CXXXVII, E et F.

67. *Idem* 1537, f° LXIIv°, T.

68. LABACCO 1552, p. 12.

69. PAUWELS 2013, p. 135.



FIG. 10. TOULOUSE, PORTE DU LOGIS DE L'HÔTEL D'ASSÉZAT, vue depuis la cour d'honneur. *Cliché de l'auteur.*



FIG. 11. TOULOUSE, LE CHAPITEAU COMPOSITE DE LA PORTE DU LOGIS DE L'HÔTEL D'ASSÉZAT S'INSPIRE DE CELUI DU TEMPLE DE VÉNUS GENETRIX, dont Antonio Labacco avait proposé une gravure en 1552 (en haut à droite), et non du modèle serlien (en bas à droite). *Cliché de l'auteur*

été couvertes de rangées de feuilles de laurier, habituellement réservées à l'ordre composite comme l'avait rappelé Goujon dans l'édition française de Vitruve en 1547<sup>70</sup>. Comme pour le dorique et l'ionique, la volonté de raffiner les ordres grecs en les sublimant de quelques détails composites a primé.

La porte d'escalier qui, conformément à la tradition, est la seule entrée du corps de logis est dotée d'une remarquable nouveauté : deux colonnes salomoniques décorées de strigiles, totalement détachées du mur pour mettre en valeur la virtuose

sinuosité du fût (fig. 11). Ici encore la référence n'est pas directement ni exclusivement serlienne. Employées sur l'un des arcs de l'entrée de Henri II à Lyon et sur deux des *XXV arcs* d'Androuet du Cerceau et mentionnées dans le *Livre extraordinaire* de Serlio, ces colonnes cannelées étaient généralement assimilées au plus prestigieux des monuments bibliques, le temple de Salomon, dont on croyait qu'elles avaient été placées, sous Constantin, dans le chœur de la première basilique Saint-Pierre<sup>71</sup>. Leur dessin et l'ornementation de leur fût avaient notamment été propagés par des gravures faites d'après *La Guérison du paralytique* (1515-1516) de Raphaël. De L'Orme avait également emprunté cette prestigieuse référence pour la chapelle Saint-Saturnin à Fontainebleau (1548-1554)<sup>72</sup>. À l'hôtel d'Assézat, l'allusion est d'autant plus forte que l'ordre mis en œuvre est un composite, ce qui confère en outre un caractère triomphal à l'entrée du logis. Le chapiteau est certainement inspiré du temple de Vénus Genetrix, dont Labacco avait publié un dessin en 1552, comme le laisse penser une série de détails ornementaux et, en particulier, le sens d'orientation d'enroulement des crosses centrales, spécificité de l'exemplaire antique qui diffère du composite serlien (fig. 12)<sup>73</sup>. Preuve de la circulation de ces dessins, le même modèle servit au Louvre de Lescot et Goujon.

Plusieurs documents d'archives ont permis de comprendre que la poursuite des travaux à l'hôtel d'Assézat se fit rapidement après la mort du maçon Jean Castagné (†1557) sous la direction de l'architecte Dominique Bachelier, fils de Nicolas<sup>74</sup>. Ainsi furent édifiés, probablement en plusieurs campagnes, la loggia surélevée ouverte sur la cour, une travée au-

70. VITRUVÉ 1547, Annotations, Diiiiv°.

71. SCÈVE 1549, p. 16 ; ANDROUET DU CERCEAU 1549, arcs 1 et 6 ; SERLIO 1551, porte délicate n° XIII ; voir TUZI 2002 ; PAUWELS 2008b, p. 74-75 ; GÜNTHER 2010, p. 86-87 ; PAUWELS 2013, p. 103-104 ; entre 1542 et 1545, Jacques Androuet du Cerceau grava également dans les *Compartiments de Fontainebleau*, grand format, un terme dont une partie de la gaine est ornée de cannelures torsées.

72. PÉROUSE DE MONTCLOS 2000, p. 188, 294.

73. SERLIO 1537, f° LXII ; LABACCO 1552, pl. 36.

74. GRAILLOT 1914, p. 335-336 : reddition de comptes signée par la veuve de Jean Castagné et le marchand Pierre d'Assézat le 4 août 1557 ; A.D. Haute-Garonne, 3E12012, f° 294-295 : bail à besogne de charpenterie signé entre Pierre de Cheverry, chevalier et baron de Saint-Michel-de-Lanès, et le fustier Raymond Vire pour le château de Saint-Michel-de-Lanès, cote précisément citée dans TOLLON 2002a, p. 314, note 40.



FIG. 12. TOULOUSE, LES CONSOLES DE LA COURSIÈRE DE L'HÔTEL D'ASSÉZAT (v. 1560) SONT D'UNE REMARQUABLE INVENTION, VUES DEPUIS LE PAVILLON D'ENTRÉE. *Cliché de l'auteur.*

dessus du passage à coche, la coursière en encorbellement posée contre le mur mitoyen aveugle, le pavillon d'entrée et la tour carrée qui se dresse sur le pavillon d'escalier<sup>75</sup>.

Une certaine continuité de répertoire se manifeste chez Dominique Bachelier et son invention apparaît comme une synthèse d'une sensibilité pour le répertoire maniériste moderne et d'un goût pour les enrichissements de l'architecture antique que l'observation archéologique amenait à connaître plus que la théorie vitruvienne. C'est le cas par exemple des consoles de la coursière, à gousses et à griffes et posées sur des tronçons de pilastres (fig. 13). Combinant divers ornements à l'antique, elles évoquent des jeux maniéristes d'opposition des contraires (minéral-végétal-animal), appréciés par Serlio et Jacques Androuet du Cerceau, tout en remémorant le traitement des chapiteaux suspendus de Nicolas Bachelier. La systématisation de l'alternance régulière brique-pierre sur le corps de portique renvoie aussi bien à l'architecture locale qu'à des pratiques romaines que Serlio cita ou réinterpréta<sup>76</sup>. Si, sur ce même portique, l'évocation de l'ordre dorique liée à la présence de gouttes sur chaque fasce supérieure de l'archivolte, le long des claveaux en pierre, passe pour une solution maniériste à la manière du Palais Farnèse (1546), Philibert de L'Orme la présente comme un « enrichissement » antique issu de ses observations (fig. 14)<sup>77</sup>.



FIG. 13. TOULOUSE, LE PORTIQUE DE L'HÔTEL D'ASSÉZAT (v. 1560) PRÉSENTE UNE SUBTILE ÉVOCACTION DE L'ORDRE DORIQUE SUR SES ARCS RENVOYANT À DES « ENRICHISSEMENTS » ANTIQUES VANTÉS PAR DE L'ORME, VU DEPUIS LA COUR D'HONNEUR. *Cliché de l'auteur.*

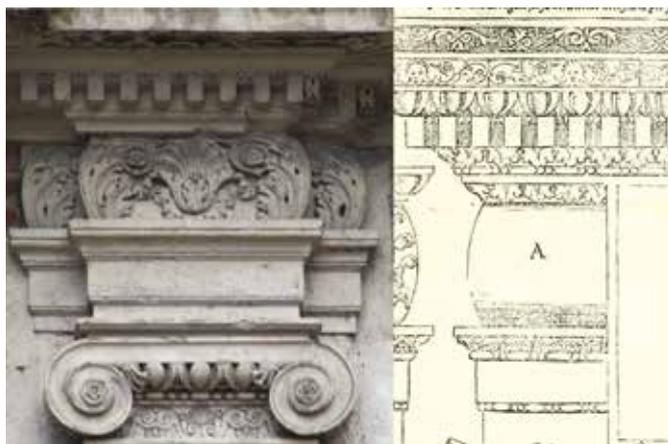


FIG. 14. TOULOUSE, L'ENTABLEMENT DE LA FENÊTRE DU GRAND CABINET DE L'HÔTEL D'ASSÉZAT (v. 1560) EST TIRÉ DE CELUI DE L'ARC DES ARGENTIERIS À ROME, VU DEPUIS LA RUE. *Cliché de l'auteur.*

75. TOLLON 2002c, p. 12-118.

76. Pour l'alternance, voir SERLIO 1540, p. LIX ; *idem* 1547-1548, f° 66, A ; *idem* 1551, f° A4.

77. DE L'ORME 1567-1568, Livre VII, chap. VIII, f° 212.

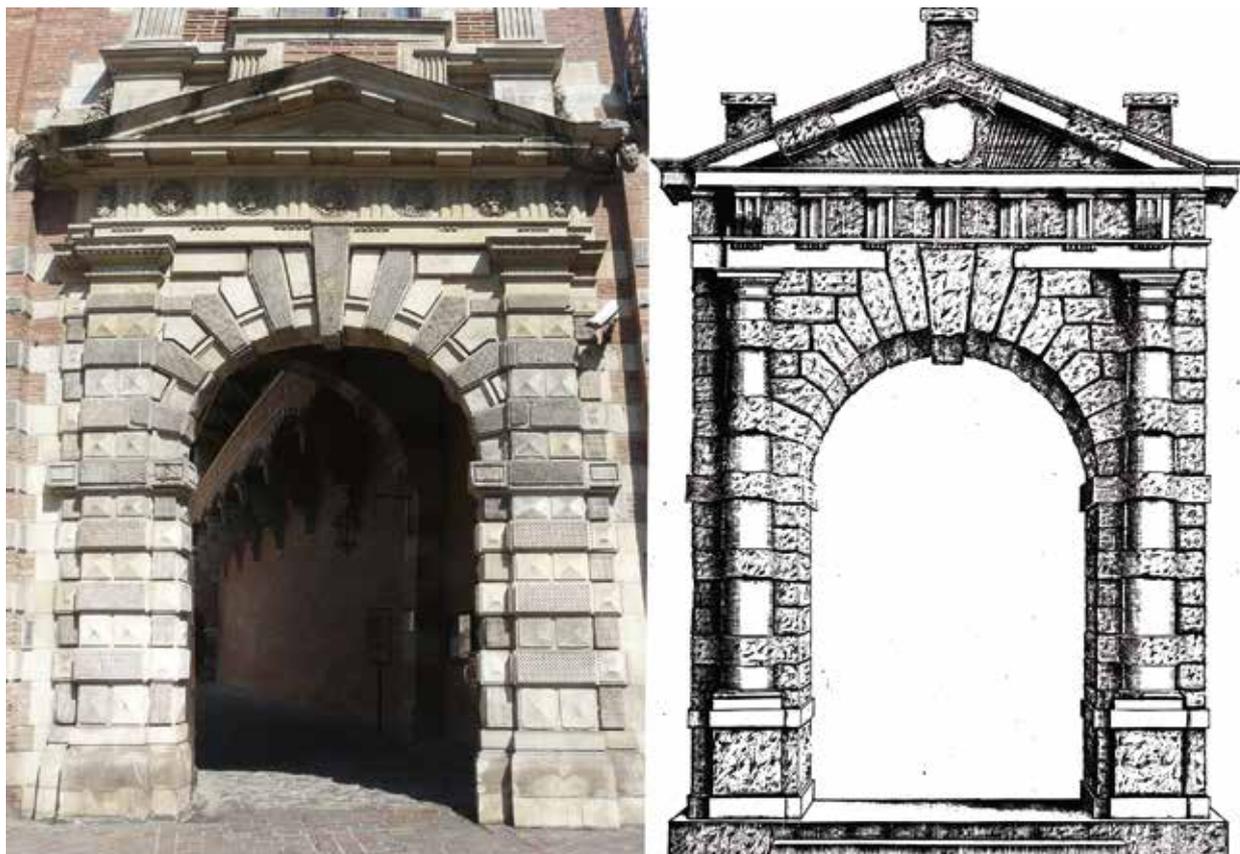


FIG. 15. TOULOUSE, LA COMPOSITION DU PORTAIL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL D'ASSÉZAT (v. 1560) A POUR ESSENCE UNE GRAVURE DE PORTE PROPOSÉE PAR SERLIO (1551), vue depuis la rue. *Cliché de l'auteur.*

Bien qu'ils n'en constituent pas le seul fondement, les modèles serliens occupent une place de choix dans le répertoire de Dominique Bachelier. Ils sont parfois cités avec précision comme pour orner la clef d'arc du passage voûté<sup>78</sup>, disposer les nervures des trois travées de ce même passage<sup>79</sup> ou concevoir l'ordre ionique qui magnifie la fenêtre du grand cabinet, au-dessus du portail d'entrée. Le chapiteau employé sur l'aile nord du château de Bournazel (1545) est ainsi une adaptation d'un exemplaire des *Regole*<sup>80</sup>. Quant à l'entablement, il correspond à celui de l'arc des Argentiers à Rome (fig. 15), modèle antique d'interruption de l'entablement par une table qui fut également employé sur le portail de la cour Henri IV de l'hôtel de ville de Toulouse (v. 1561)<sup>81</sup>. Enfin, la corniche à modillons renvoie à la composition serlienne d'une cheminée corinthienne, combinée, avec ses tronçons de pilastres, à la manière de l'atelier familial<sup>82</sup>.

La principale réévaluation de la dette serlienne dans la pratique toulousaine concerne le *Livre extraordinaire*, célèbre recueil de portes publié à Lyon en 1551<sup>83</sup>. Elle permet non seulement de réexaminer le succès de cet ouvrage en France mais aussi de démontrer la richesse de l'architecture de la seconde moitié du siècle, qui se révèle tout aussi savante que la première<sup>84</sup>. Certains architectes, comme Dominique Bachelier, y ont en effet puisé de manière systématique pour concevoir des formules efficaces et appréciées dans les années 1550 à 1580. Les modèles du recueil représentaient aux

78. SERLIO 1537, f° LXXIV.

79. *Ibid.*, f° LXXIIv°-LXXIIIv°.

80. *Ibid.*, f° XXXVIIIv°.

81. SERLIO 1540, p. CIX.

82. SERLIO 1537, f° LX.

83. SERLIO 1551.

84. DEBUICHE 2018B.



FIG. 16. SAINT-JORY, LA COMPOSITION DU PORTAIL SUR COUR DU CHÂTEAU DE SAINT-JORY (v. 1560) EMPRUNTE PLUSIEURS DÉTAILS AU RECUEIL DES PORTES PUBLIÉ PAR SERLIO (1551), vue depuis la rue. *Cliché de l'auteur.*

yeux des architectes des bases pratiques pour construire leur discours honorifique. Ils proposaient, en effet, différentes solutions d'insertion de textes, de sculptures ou de pierres précieuses et couvraient un large champ d'expression architecturale adaptée aussi bien aux commandes privées que municipales, à l'image du sculpteur Jean Aleman qui se servit de la porte délicate V pour concevoir en 1575 le nouveau portail d'entrée de la maison commune<sup>85</sup>.

Nous avons récemment démontré la réactivité avec laquelle cet ouvrage fut employé pour composer le portail de l'hôtel Molinier (1556)<sup>86</sup> alors que Xavier Pagazani avait établi auparavant un rapprochement entre les fenêtres de l'hôtel de Massas (v. 1560-1570) et des dessins effectués en marge d'un exemplaire du *Livre extraordinaire*<sup>87</sup>. Il proposait d'en attribuer la paternité à Dominique Bachelier. Comme ce dernier avait utilisé la porte rustique V pour créer le portail d'entrée de l'hôtel d'Assézat (fig. 16), il est tentant de lui accorder également les inventions du portail sur cour du château de Saint-Jory (v. 1560) et du portail d'entrée du château de Lacroix-Falgarde (ap. 1574) qui adaptent et enrichissent plusieurs éléments de composition, de maçonnerie et de décor empruntés respectivement à la porte délicate XVI et aux portes rustiques XII et XIV, ainsi qu'aux portes VIII et X du même effet.

Pour définir l'ordonnance d'un portail, d'une fenêtre ou d'une cheminée, l'architecte retient d'abord le modèle d'une structure épurée qu'il perfectionna et singularisa ensuite en compilant plusieurs citations différentes, très souvent issues des ouvrages serliens. Enfin, pour répondre judicieusement à la commande, il enrichit la composition d'ornements ou de formules décoratives tirés d'autres sources livresques ou visuelles, provenant d'édifices localement ou universellement considérés comme prestigieux.

85. Sur la commande et les paiements du sculpteur (sans détail) : A.M. Toulouse, BB275, chronique 250, 1573-1574, p. 162 ; A.M. Toulouse, CC1958, f° 51-51v°, 172v°, 173v°, 174-174v° ; A.M. Toulouse, CC1959, f° 72, 74, 76v°. Nous remercions Michèle Éclache de nous avoir indiqué ces documents ; sur l'histoire du portail, démonté en 1671 et remonté au jardin des Plantes en 1886, voir notamment CHALANDE 1982, *deuxième partie*, p. 56-59 ; PRIN, TOLLON 1997, p. 114 ; sur le modèle serlien BLUNT 1983, p. 65.

86. DEBUICHE, JULIEN 2016.

87. PAGAZANI 2011.

### *Quelques sources visuelles de la culture architecturale du milieu du siècle*

Aux côtés des modèles serliens qui apparaissent très vite et perdurent presque tout au long du siècle, de nombreuses sources, locales ou royales, sont utilisées et accumulées pour constituer des discours honorifiques sophistiqués. La réactivité d'assimilation de la nouvelle mode dépasse donc le cadre du livre et le cas de Serlio. Cette constatation s'adresse à des exemples que nous ne développerons pas précisément, tels l'hôtel de Guillaume de Bernuy (1544)<sup>88</sup>, le château de Saint-Jory (1545) ou le portail de l'Esquile (1555)<sup>89</sup>, dont les compositions et les décors sculptés témoignent d'une savante combinaison des vocabulaires antiques et modernes, vitruviens et maniéristes<sup>90</sup>. Toutefois, d'autres projets permettent d'interroger les sources privilégiées de l'invention architecturale et de constater la vivacité du foyer toulousain, tant dans l'ambition affichée des commanditaires que dans les solutions envisagées par les praticiens.

La datation du portail à atlantes de l'hôtel de Bagis, ne figurant dans aucun contrat, divise encore les chercheurs. D'abord associé à la campagne de 1538, puis aux années 1545 en raison de sa parenté avec la page de titre de l'édition pirate des *Regole* (1539)<sup>91</sup>, il a aussi été daté du début du XVII<sup>e</sup> siècle, comme pouvaient le laisser penser la réfection du perron en 1601, le bouleversement de la cour d'honneur à la même époque et la possible rémanence d'une manière « seiziémiste » dans la sculpture toulousaine<sup>92</sup>.

Les historiens locaux se montrèrent toujours prudents quant à l'attribution de ce morceau de bravoure, certains même s'y refusèrent<sup>93</sup>. Mais, faute de précision documentaire et d'alternative en matière de sculpteur renommé, les conjectures, confortées inconsciemment ou non par la légende michelangelesque, désignaient Nicolas Bachelier<sup>94</sup>. Dès lors, dans l'histoire de la Renaissance française, ces sculptures monumentales illustrèrent la précocité et la qualité de la sculpture, voire de la Renaissance toulousaine dans son ensemble, symbolisant même « la diffusion de l'art de Michel-Ange » ou une réactivité singulière à la modernité romaine<sup>95</sup>.

De l'origine vitruvienne à la réutilisation serlienne en passant par les peintures de Raphaël et les productions gravées de Raimondi ou Veneziano, les sources de l'invention des termes ont été identifiées par Bruno Tollon. Toutefois, plusieurs observations inédites permettent d'apporter un éclairage neuf sans définitivement trancher les discussions chronologique et attributive, faute de nouvelles découvertes documentaires. En effet, la culture savante nécessaire à l'exécution de ce portail n'a jamais été pleinement questionnée.

À la vigueur et aux dimensions nouvelles des atlantes du portail de Bagis dans le contexte toulousain, il faut ajouter la qualité du dessin du chapiteau ionique qu'ils supportent. Il en existait peu d'équivalents à Toulouse dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, si ce n'est ceux de la façade à ordres superposés de l'hôtel de Guillaume de Lamamy (vers 1540-1550), voisin de celui de Bagis, et ceux de l'enluminure des *Annales* représentant l'entrée d'Anne de Montmorency et de Jean Bertrand (1551). Le modèle de Bagis est issu du temple dit « de la Fortune Virile », l'un des rares temples ioniques romains, reprenant son architrave à trois fascies, probablement connu par l'intermédiaire du traité de Cesariano. Son respect des proportions, son gorgerin, l'enroulement de ses volutes et la modénature de son abaque en font une interprétation particulièrement fidèle du modèle gravé, plus aboutie qu'à l'hôtel de Pins.

La source principale qui sert de modèle pour la sculpture de ce portail ne doit pas seulement être cherchée dans le livre ou en Italie mais plutôt resituée dans le contexte de diffusion des décors royaux. En effet, le traitement anatomique des termes, la typologie de leur gaine, le petit socle sans décor qui les surélève et le dé qui surmonte les chapiteaux ioniques sont similaires aux cheminées du rez-de-chaussée du château de Madrid, sculptées autour de 1540, voire plus

88. DEBUICHE 2018e.

89. DEBUICHE 2018d.

90. DEBUICHE 2016, vol. 1, p. 363-381 ; PAGAZANI 2011, p. 203.

91. SERLIO 1539.

92. Sur la proximité avec Serlio, voir GLOTON 1988, p. 415-416 ; TOLLON 2011, p. 186 ; sur le XVII<sup>e</sup> siècle, voir A.D. Haute-Garonne, 3E2197, f° 375v°-384, voir : BEAUREGARD 2001, p. 278-279, 572 ; JULIEN 2009a, p. 673-674 ; *idem* 2011, p. 77-78 ; sur l'attachement des sculpteurs du XVII<sup>e</sup> siècle pour la manière du XVI<sup>e</sup> siècle, voir DUPUY DU GREZ 1699, p. 37.

93. LAHONDÈS 1895-1896, p. 102 ; CHALANDE 1922.

94. GRAILLOT 1914, p. 64 ; MESPLÉ 1948, p. 51 ; MESURET 1960, p. 67 ; voir dernièrement TOLLON 2011.

95. PÉROUSE DE MONTCLOS 1995, p. 90 ; ZERNER 2002, p. 319-320 ; TOLLON 1993 ; *idem* 2011, p. 186-187.



FIG. 17. TOULOUSE, LE PORTAIL À ATLANTES DE L'HÔTEL DE BAGIS (v. 1550) TÉMOIGNE, PARMI D'AUTRES RÉFÉRENCES, DU SUCCÈS DES DÉCORS INTÉRIEURS DU CHÂTEAU DE MADRID (v. 1540), vu depuis la cour d'honneur. *Cliché de l'auteur.*

tardivement<sup>96</sup>, et diffusées par les dessins de Jacques Androuet du Cerceau dans les années 1550<sup>97</sup> (fig. 17). S'il est impossible pour l'heure de déterminer si ce modèle a été connu par une fréquentation directe du chantier ou bien s'il est le fruit d'une source indirecte, il apparaît désormais certain que la datation du portail à atlantes en 1538 ne peut plus être retenue et qu'il conviendrait de la placer dans la décennie 1550. Cette réappropriation pourrait tout à fait correspondre aux prétentions d'un membre du Grand conseil du roi. Elle fait, en outre, écho à la cheminée d'une demeure voisine, celle de l'hôtel de Molinier (1552-1556), dont la composition reprenait fidèlement celle d'une autre cheminée de Madrid, connue par le *Recueil de Lyon*<sup>98</sup>.

Cette fine connaissance des chantiers royaux à Toulouse doit être mise en rapport avec l'activité du sculpteur Jean Rancy, dont la production a déjà été rapprochée des innovations techniques et esthétiques royales<sup>99</sup>, et du menuisier et architecte Dominique Bertin qui fournit dès 1554 en marbres pyrénéens les grands chantiers royaux et prit part en qualité de graveur à une édition française abrégée et commentée de Vitruve en 1556<sup>100</sup>.

Dans la lignée de la commande de *Dame Tholose* à Rancy, les capitouls poursuivirent en 1545 leur vaste projet de remaniement du « Palais de la Maison Commune » destiné à concurrencer celui du parlement. Ils confièrent à ce même sculpteur le soin de dresser les plans de deux portails, l'un pour l'entrée principale de la Maison Commune, l'autre pour

96. CHATENET 1987, p. 117 : l'auteur datait originellement ces cheminées du règne d'Henri II. La datation fut réexaminée par la suite dans *idem* 1991 ; GUILLAUME 2010, p. 146.

97. CHATENET 1987, p. 127-128 ; GUILLAUME 2010, p. 146 ; BOUDON, MIGNOT 2010, p. 60, 62.

98. Sur la cheminée de l'hôtel Molinier, voir dernièrement DEBUICHE, JULIEN 2016.

99. TOLLON 1999 ; JULIEN 2009b ; BRESC-BAUTIER 2009 ; BEAUREGARD, JULIEN 2014.

100. BERTIN, GARDET 1556-1559 ; sur sa carrière de conducteur de marbre, voir JULIEN 2006, p. 81 ; sur l'édition vitruvienne, voir dernièrement DEBUICHE 2018a ; *idem* 2018b ; *idem* 2018c.

le grand Consistoire<sup>101</sup>. Réalisées à la manière d'arcs triomphaux, ces inventions expriment une solide maîtrise des ordres d'architecture, de certaines règles chères à la théorie (comme la correction optique) et l'attachement aux ornements sculptés et aux inscriptions<sup>102</sup>. Toutefois, l'observation archéologique a aussi précisément guidé Rancy, puisqu'il exigeait de l'exécutant qu'il imitât la maçonnerie des vestiges antiques retrouvés à l'occasion d'écroulements d'une partie du château Narbonnais, précisant que « les jointz desdites pierres n'aparoissent aulcunement ou bien peu, comme se peult veoir aux portes de pierre que sont à l'antrée du palays de la presante cité de Thoulouse »<sup>103</sup>.

Cette conception d'une maçonnerie « à l'antique » caractérisée par des joints fins, comme invisibles, fait allusion à la fascination de de L'Orme pour les vestiges gallo-romains du Midi de la France et à sa « façon de bien bastir » qu'il se vantait, dans son *Instruction*, d'avoir apportée en France au début des années 1540<sup>104</sup>. Cette imitation n'est pas surprenante au vu de l'attrait des premiers antiquaires de la Renaissance pour la solidité et les compétences techniques qu'impliquaient les appareils antiques. Elle a le mérite de démontrer la contribution de la maçonnerie dans la rhétorique architecturale. Ce type de référence à l'aspect des vestiges antiques locaux n'était pas propre à l'architecture. Il est fort probable que le choix d'appliquer des touches piquetées sur fond doré pour décorer le chœur de l'abbatiale Saint-Sernin (1542) ait été dicté par la volonté d'imiter la mosaïque paléochrétienne du chœur de Notre-Dame de la Daurade<sup>105</sup>.

À la même époque, pour l'aménagement d'un espace dans l'enclos municipal, Jean Rancy avait envisagé de recourir au marbre, notamment à des « colonnes ou images et figures de pierre, de marbre ou aultre espece de pierre » et à divers ouvrages sculptés, brillants et polychromes « de marbre, pourfide, jaspe, serpentine ou aultres especes de pierre dure »<sup>106</sup>. Si le projet a été finalement abandonné, il révèle l'étendue de la modernité des conceptions architecturales et sculpturales de Jean Rancy et rend compte de la symphonie des matières mobilisées (bronze doré, pierre, brique, parchemin, marbre) pour servir l'image d'une institution noble, très ancienne et incorruptible.

La réactivité du foyer toulousain aux sources et aux réflexions des architectes royaux prenant ainsi plusieurs formes, ne se cristallise pas uniquement autour de la figure de Nicolas Bachelier. La richesse de la culture visuelle des praticiens, du livre au dessin en passant par l'observation d'édifices locaux, nous conduit à un autre point, celui de la multiplicité des degrés de lecture d'une architecture.

### Les différents degrés de lecture architecturale

S'intéresser aux sources de l'invention architecturale revient aussi à s'interroger sur les intentions de la commande. Certains discours architecturaux très sophistiqués, tels que ceux revendiqués sur le portail sur rue ou la cheminée de la salle d'apparat, trahissent une érudition qui n'est pas accessible à tous, conformément aux conceptions d'une société de rang. Toutefois, la confrontation des sources de première main avec certains partis pris architecturaux ou décoratifs conduit à se poser la question des intentions des commanditaires et des différentes significations de leurs entreprises dans le contexte toulousain de réception.

#### *Un nouveau décorum : Jean de Pins et le Cicéronisme*

Jean de Pins étant un fin connaisseur de Cicéron, il est tentant de lire ses choix architecturaux en conséquence. Dans son traité des devoirs, *De Officiis* (44 av. J-C.), et plus exactement dans le Livre I, le *De Honestum* (chap. XXXV), Cicéron développa le concept de « décorum » en l'associant à « l'harmonie de l'agir » dans le cadre de ses réflexions sur la vertu et l'éthique :

Le décorum se remarque en toutes actions et paroles, ainsi que dans les mouvements et le port du corps ; il consiste en trois choses : la beauté, l'ordre, et l'ornement approprié à l'action<sup>107</sup>.

101. GRAILLOT 1914, p. 108-113, 249-252 ; TOLLON 1999, p. 110.

102. GRAILLOT 1914, p. 250.

103. *Ibid.* ; voir aussi DEBUICHE 2016, vol. 1, p. 313.

104. PÉROUSE DE MONTCLOS 2000, p. 111-112, 304-305.

105. JULIEN 2004 ; DEBUICHE 2017 ; sur Nalot, voir notamment COHENDY 2018.

106. GRAILLOT 1914, p. 251.

107. CICÉRON, *De officiis*, Livre I, chap. XXXV-126 : cité et traduit dans CAYE 1999, p. 130 ; pour une nouvelle édition de Cicéron, voir

Cette triade harmonieuse évoque celle de Vitruve (Livre I, chap. III), reprise au XV<sup>e</sup> siècle par Alberti, pour définir les qualités de l'architecture : *venustas* (agrément), *firmitas* (solidité) et *utilitas* (utilité)<sup>108</sup>. Appliqué à cet art, le concept de « décorum » ne se limite donc pas seulement à « ce qui orne » ou à ce qui renvoie à la « beauté de l'aspect extérieur », mais correspond, d'une manière plus générale, à l'ensemble des éléments structurels et décoratifs qui respectent une certaine convenance.

Or le terme d'« honneste », tel qu'il était utilisé au XVI<sup>e</sup> siècle, retranscrit toute la richesse sémantique du terme latin *honestum* et signifie à la fois « ce qui est honorable » et « que l'on doit honorer » mais aussi ce qui est « convenable » et « agréable ». Pour une personne, il désigne enfin un « homme de manières recherchées, affectées »<sup>109</sup>. Gilles Corrozet en a une conception similaire lorsqu'il qualifie une demeure idéale dans son livre consacré aux *blasons domestiques contenant la décoration d'une maison honneste* (1539)<sup>110</sup>. La sûreté, l'aisance, la plaisance et la dimension d'« enrichissement » sont les qualités qui caractérisent à ses yeux la maison « honneste »<sup>111</sup>.

La rupture avec la tradition de la tour d'escalier et ses « marques de seigneurie » (faux-mâchicoulis, créneaux) pourrait avoir été motivée par la volonté de définir un projet « honneste », résolument tourné vers la beauté morale dont l'essence était la tempérance et la modération<sup>112</sup>. Selon Cicéron, la retenue et la prise en compte des jugements d'autrui différencient l'homme honnête de l'arrogant, voire du barbare (« l'homme sans mœurs »), et favorise l'accès à « la vraie gloire »<sup>113</sup>. Ces considérations font curieusement écho aux paroles de célébration adressées à l'évêque de Rieux par Étienne Dolet<sup>114</sup>. Dans son chant, l'Orléanais opposait le « modeste » évêque de Rieux, calme et conscient de la valeur des choses, aux « avars » qui, vivant « dans l'orgueil, resplendissants d'honneur » et baignant dans la démesure, « ne se satisfont pas de larges biens »<sup>115</sup>. Pour l'emblématisseur et moraliste toulousain Guillaume de La Perrière, chroniqueur municipal pendant de nombreuses années mais également auteur d'un manuel politique, la mesure et la modestie, dans la vie et le discours, faisaient partie des vertus indispensables aux philosophes et aux princes pour préserver l'harmonie de la République<sup>116</sup>. Prôner une « efficace sobriété » dans ses actions comme dans ses propos consolidait la République. C'est pourquoi, tout homme, magistrat ou simple citoyen, modéré et prudent grâce aux conseils et à la connaissance de l'Histoire, se montrait sous son aspect « honneste » digne de considération aux yeux de ses contemporains et pour la postérité. Telle fut en tout cas l'ambition reconnue de Jean de Pins, en sa personne comme dans sa demeure.

### ***Le cas d'Assézat***

À l'hôtel d'Assézat, si les modèles employés répondent tous à de grandes références antiques et modernes, leurs choix ont été aussi dictés par leur capacité à pouvoir exprimer une certaine idée de richesse et d'abondance. C'est ce que nous avons pu constater pour les chapiteaux de l'élévation sur cour qui correspondent aux expressions antiques les plus ornées. Ils témoignent d'une parfaite maîtrise de la richesse sémantique des ordres, mise au service d'un haut degré d'expression. Cette caractéristique de la première campagne de l'hôtel d'Assézat rejoint la constatation faite par Yves Pauwels au sujet des architectes actifs sous le règne d'Henri II et pour lesquels tant dans la fabrique que dans l'éloquence, « tout discours qui tendait à la grandeur passait par la richesse et l'abondance »<sup>117</sup>.

CICÉRON 2014 ; Cicéron définit également le décorum comme « une sorte d'adaptation et d'accord au temps et à la personne », voir CICÉRON, *Orator*, 74, cité dans HÉNIN 2006, n° 230, p. 82, note 4.

108. Pour Alberti, les termes diffèrent mais l'essence reste la même : *necessitas* (Livres I, II et III), *commoditas* (Livres IV et V) et *voluptas* (Livres VI, VII, VIII, IX).

109. HUGUET 2010.

110. CORROZET 1539.

111. *Ibid.*, f° 5 : « O maison belle, O lieu plaisant & seur, /Digne d'avoir honeste possesseur ».

112. CICÉRON, *De officiis*, Livre I, chap. XXVIII : « De même [...] que la beauté du corps attire les regards par l'heureuse disposition des membres et plaît par le fait même que toutes les parties s'accordent avec un certain charme, de même cette convenance qui brille dans notre manière d'être entraîne l'approbation de ceux qui partagent notre vie par l'ordre, la constance et la modération de toutes nos paroles et de tous nos actes », cité dans MICHEL 2003, p. 312.

113. CICÉRON, *De officiis*, Livre I, chap. XXVIII ; sur la gloire, voir, *idem*, Livre I, chap. XXXIII ; MICHEL 2003, p. 318.

114. Sur la relation entre Dolet et Pins, voir le poème du premier, écrit vers 1534, où il décrit le Toulousain comme un épicurien, un homme humble et mesuré : DOLET 2009, p. 461-463 ; PENDERGRASS 2006a, p. 187-188 ; sur la défense de Dolet par Jean de Pins, voir : *idem* 2006b.

115. DOLET 2009, p. 461-463.

116. CAZALS 2003, p. 573-581 ; LA PERRIÈRE 1555.

117. PAUWELS 2002, p. 84 ; *idem* 2008c, p. 416.



FIG. 18. TOULOUSE, LA PORTE DE LA BOUTIQUE DE L'HÔTEL D'ASSÉZAT (V. 1560) OFFRE UN PROGRAMME SCULPTÉ SOPHISTIQUE, VUE DEPUIS LA COUR D'HONNEUR.  
*Cliché de l'auteur.*

La généralisation, l'excès de répétitions et d'enrichissements dessinent les contours d'un discours singulier. Le choix et la signification de cette expression propre et originale de l'emploi des ordres et de l'architecture classique se lit dans le décor de la porte du comptoir (fig. 18). Issue d'un modèle serlien de porte corinthienne, elle est surmontée d'une frise encadrée de deux modillons supportant un lourd fronton triangulaire<sup>118</sup>. Le sculpteur agrémenta la composition de nombreux enrichissements comme des motifs de palme et de rameau d'olivier dont les tiges traversent l'œil des volutes des modillons<sup>119</sup>. Ces deux motifs, présents sur des hiéroglyphes antiques décryptés par Poliphile, associés aux cornes d'abondance sculptées sur la frise de la porte, ont une signification précise révélée par l'antiquaire Guillaume Du Choul : ils renvoient à l'allégorie de la Victoire, synonyme de paix, de concorde et d'abondance<sup>120</sup>.

La glorification du commanditaire passait par les grands modèles pour les savants mais, pour le plus grand nombre, l'apparence ordonnée et ornée de la façade était tout aussi signifiante, tout autant que le puissant pavillon d'escalier et la haute tour qui le surmonte. C'est ce qu'invitait à comprendre Guillaume de La Perrière lorsqu'il expliquait que pour connaître Dieu, il fallait s'en remettre à l'apparence des choses qu'il avait créées<sup>121</sup>. Cette conception de la vérité et de la nature des choses et des êtres pouvait s'appliquer à l'architecture, véritable miroir d'une famille, d'une culture et d'une position sociale.

#### ***Paraître et « contrefaire » : les mécanismes de la commande architecturale***

Certes il convient de valoriser l'érudition et l'ambition des grands commanditaires, comme Jean de Pins, Jean de Bernuy, Michel Du Faur ou Pierre d'Assézat, mais il ne faut pas pour autant négliger les autres ressorts de la commande ni les entreprises considérées comme secondaires. Pour atteindre cette vision complémentaire, comprendre les mécanismes de cette commande et cerner l'enjeu sociologique de la distinction que matérialise l'art de bâtir, il faut analyser le contenu des contrats de construction.

À Toulouse aucun bail à besogne, retrouvé par nos prédécesseurs ou par nos soins, ne fait mention d'un livre d'architecture ou de sources exogènes. Seul le contrat de mise au goût du jour de l'aile d'entrée du château de Saint-Jory, signé entre Michel Du Faur et Nicolas Bachelier en 1545, cite le modèle du Panthéon à Rome<sup>122</sup>. Pour autant, nous avons pu collecter une multitude de « références à » endogènes, que l'on peut qualifier de modèles auto-générés dans la mesure où ils concernent l'imitation d'une typologie ou les décors d'un portail, d'une fenêtre, d'une tour d'escalier ou d'une cheminée, visibles à Toulouse ou dans les environs.

118. SERLIO 1537, f° LIV°.

119. Ici aussi l'idée du motif provient d'un modèle serlien : *Ibid.*, f° LX.

120. Sur Poliphile, voir COLONNA 1546, f° 11v° ; sur Guillaume du Choul, voir DU CHOUL 1556, p. 166-167 : « Les Anciens la figurerent avecques des aisles, qui portoit à la main une couronne triomphante de laurier : & de l'autre un rameau de palme, ayant les pieds sus un globe. Domitian la fait peindre avec un Cornucopie, pour monstrier que la victoire apporte abondance de toutes choses ». Voir aussi JOUKOVSKY 1969, p. 380, note 59.

121. CAZALS 2008b, p. 147 : « Car comme dict le Saige, en contemplant l'ordre, la beaulté, le movement des choses cree[e]s, nous pouvons contempler la celsitude et magniffiance incomprehensible du Createur. Si le ciel est beau, le soleil resplandis[s]ant, la lune claire, les estoilles luyantes, la terre fertile, il fault bien neccesserement confesser que celuy qui a faict et cree le tout doit bien estre de tant plus beau et plus excellent ».

122. A.D. Haute-Garonne, 3E5208, f° 323 : « Et faictes [les colonnes corinthiennes] en tout a l'immitation de celles qui sont dedans l'esglise de la Rotonde a Rome ». Ancienne cote et transcription publiées dans DOUAIS 1902, p. 632-639 et GRAILLOT 1914, p. 252-257.

Les nombreux contrats liés au chantier de l'hôtel de Bernuy ont permis de saisir l'attachement réitéré pour les créneaux et les mâchicoulis sur les murailles, considérés comme des « marques de seigneurie », ou pour la typologie d'une tour d'escalier hors-œuvre polygonale que l'on souhaitait la plus haute possible. Ces éléments visibles de loin et identifiables par tous dotaient ainsi la demeure d'une dimension nobiliaire.

L'une des formules à succès la plus souvent mentionnée durant la première moitié du siècle fut la fenêtre « à l'antique » de l'hôtel de Bagis (1538-1545). Toutefois, la fascination pour cette dernière ne concernait pas la présence d'un ordre dorique complet sur toute la hauteur de la baie mais la connotation prestigieuse qui découlait de son emploi dans la demeure d'un conseiller du roi<sup>123</sup>. L'évocation érudite s'efface devant la réappropriation honorifique : faire « comme à la maison de Monsieur ». Dans la seconde moitié du siècle, l'hôtel d'Assézat apparaît comme l'un des édifices les plus générateurs de ce type de modèles, tant dans l'architecture domestique que castrale, comme en témoigne l'imitation de sa coursière à l'hôtel de Massas et au château de Caumont.

Ainsi le prestige qu'un personnage en vue peut conférer à une formule décorative ou architecturale en se l'appropriant, éveille-t-il l'envie de nombreux commanditaires. Une telle formule pouvait donc contenir plusieurs degrés de lecture différents et être interprétée grâce à l'érudition des uns ou à la culture visuelle des autres. Cette pratique n'est d'ailleurs ni spécifique à Toulouse ni au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>124</sup>. Cette quête d'honorabilité par le truchement de l'apparat monumental trouve également un écho dans la littérature de la Renaissance. Dans la dédicace au roi de son *Livre extraordinaire*, Serlio explique que l'idée de son recueil de portes lui est venue des nombreuses convoitises suscitées par le portail qu'il édifia à l'hôtel du Grand Ferrare à Fontainebleau<sup>125</sup>. Quant à Philibert de L'Orme, il se plaint dans son *Premier tome des bourgeois et de la petite noblesse* qui, « desbordés & si mal avisés », cherchent dans leurs demeures à « contrefaire le roy » en imitant notamment les décors de certaines cheminées de ses palais<sup>126</sup>.

## Conclusion

L'approche formelle de l'architecture et l'intérêt porté à certains motifs significatifs du discours, notamment les ordres, ont revalorisé, à Toulouse, le rayonnement de grands modèles, antiques comme modernes. Certaines productions architecturales, au fait des innovations artistiques ou littéraires, reflètent ainsi le statut de carrefour géographique, économique et intellectuel de la ville.

L'hôtel de Jean de Pins, remarquable exemple de précocité d'emploi des ordres et de sensibilité à la théorie architecturale avant les publications décisives de Serlio paraît désormais plus en adéquation avec la réputation et le statut de son commanditaire. L'adaptation des modèles et la culture visuelle et théorique des humanistes confirment qu'ils ne possédaient pas nécessairement une vision épurée et réglée de l'architecture antique. Leurs interventions parfois pragmatiques dans la conception du projet ou sur les chantiers répondant au principe d'économie ou à la nécessité de surveiller les opérations, sont les preuves que le savoir architectural allie à la fois le livre et l'expérience, la théorie et la pratique.

La mise en évidence de la dette envers le *Sagredo* français, commune à plusieurs tailleurs de pierre du Midi toulousain, démontre l'intensité de la demande commerciale et du besoin des praticiens en matière de mesures et de formules décoratives « à l'antique » dans les années 1540. Ce constat met en perspective le succès des traités de Serlio, très employés à Toulouse dès leurs publications, notamment le *Livre extraordinaire* qui sert de base pour la conception de formules honorifiques sur la plupart des grands chantiers de la seconde moitié du siècle, à mesure que le portail, sur rue comme hors la ville, devenait un marqueur d'honorabilité de plus en plus important.

Dans cette quête de formules architecturales et décoratives honorifiques, l'exemple toulousain éclaire les propos de Serlio et de Philibert de L'Orme qui soulignaient, de manière diverse, l'attachement des modernes pour les modèles royaux. C'est ce qu'illustrent les choix constructifs et décoratifs de certains marchands, parlementaires, conseillers du roi ou officiers, tels Jean de Bagis, Guillaume de Bernuy, Pierre d'Assézat, Gaspard de Molinier, Michel Du Faur ou Pierre de Cheverry. Outre la rapide propagation du vocabulaire maniériste bellifontain, ces citations doivent participer d'un

123. DEBUICHE 2018a, p. 172-173.

124. GADY 2017.

125. SERLIO 1551, f<sup>o</sup> A2 : « voyant, & oyant souventefois regarder, & louer la porte du Reverendiss. & Illustriss. Cardinal de Ferrare, ou continuellement je me tiens, & que plusieurs en desiroient la copie pour s'en servir ».

126. DE L'ORME 1567-1568, Livre I, chap. XV, f<sup>o</sup> 27-27v<sup>o</sup>.

réexamen de la fascination pour les décors intérieurs du château de Madrid. En ce sens, bien que replacé dans le contexte du milieu du siècle, le portail à atlantes de l'hôtel de Bagis reste une réalisation majeure de la Renaissance toulousaine dans la mesure où il s'ajoute aux exemples de la cheminée de l'hôtel Molinier et du plan au sol du château de Laréole qui interrogent les conditions de circulation des dessins au XVI<sup>e</sup> siècle et, plus spécifiquement, le succès de la production de Jacques Androuet du Cerceau, réévaluée par l'historiographie depuis les années 2010<sup>127</sup>.

L'architecture toulousaine contribue aussi à éclairer l'intérêt grandissant pour les singularités des antiquités nationales constaté dans les années 1540. Cet intérêt concerne en grande partie la maçonnerie et l'effet produit par certaines matières, comme le marbre. Cette approche prise par l'architecture « à l'antique », sinon archéologique du moins plus sensible à son propre milieu, répond à la fascination des antiquaires pour ce sujet, aux découvertes faites dans les ruines du château Narbonnais et s'inscrit dans la lignée des observations de Dominique Bertin et Jean Gardet dans leur *Annotations* de Vitruve. Aux côtés de Nicolas Bachelier, apparaissent comme des figures essentielles de la Renaissance toulousaine, le sculpteur et architecte Jean Rancy, d'origine lyonnaise, et Dominique Bertin, conducteur de marbre pour le roi, familier des chantiers royaux et lieutenant de Jean de L'Orme pour le ressort du parlement de Toulouse.

Ces remarques montrent les limites d'une perception « italocentriste » des transferts artistiques. De même, l'analyse formelle, couplée à l'étude des sources de première main, permet de déterminer que la commande architecturale répondait à un principe de compilation de « références à » et comprenait plusieurs degrés de lecture. On peut ainsi distinguer des motifs ou des formules issus de références livresques, qu'il s'agisse ou non d'ouvrages liés à l'architecture, de références graphiques véhiculées par d'autres supports, comme la plaquette de bronze, la gravure ou le dessin d'atelier, ou encore de références visuelles communes à une zone de création, comme une antiquité locale, une « marque de seigneurie » ou un chantier contemporain. Décelables dans les contrats de construction, ces modèles auto-générés constituent ainsi, davantage que le livre et le dessin, une source privilégiée de la démarche distinctive et représentent un pan à part entière de la culture savante architecturale. Ils révèlent non pas une érudition généralisée à l'échelle de la ville mais une intense compétition sociale et autorisent à appréhender, d'un point de vue sociologique, les phénomènes d'emprunts, de citations, de transferts et de permanences de formes (décor sculpté) ou de formules distributives (tour d'escalier, portique, coursière).

Ce principe de compilation décelable en architecture est d'ailleurs conforme à la pratique de la citation chez les lettrés de la Renaissance<sup>128</sup>. Si l'usage de la citation par un commanditaire peut se mesurer à la lecture d'un document d'archives, suivant le même goût des savants pour l'extrait et la réappropriation, il se retrouve parfois de manière plus évidente encore sur le linteau d'une porte, une allège de fenêtre ou le manteau d'une cheminée sous la forme d'une inscription sculptée. L'analyse architecturale éclaire donc à sa façon les mécanismes de la culture savante, de sa nature à sa conception en passant par sa lecture. De même, les réalisations de Dominique Bachelier, qui se caractérisent notamment par la compilation de citations et leur sophistication par l'hybridation, renvoient à des notions valorisantes à la Renaissance, comme le sens du terme « inventeur » au XVI<sup>e</sup> siècle, mis en lumière par les travaux de Luisa Dolza et Hélène Vérin sur les auteurs de théâtre de machines, permet de le comprendre<sup>129</sup>. Cette définition révèle en effet que l'inventeur n'est pas nécessairement celui qui est à l'origine d'une création mais celui qui a su découvrir et révéler, repérer et mettre au jour, relire et réutiliser ce qui était oublié ou caché. En architecture, ce sont donc les notions d'« école » et de « goût », de même que les traditions d'atelier qui doivent être réévaluées à la lumière des stratégies de démonstration et des enjeux honorifiques de la réappropriation.

## Bibliographie

**AHLSSELL DE TOULZA, PEYRUSSE, TOLLON 1998** : AHLSELL DE TOULZA (Guy), PEYRUSSE (Louis) et TOLLON (Bruno), *Hôtels et demeures de Toulouse et du Midi toulousain*, Drémil Lafage, D. Briand, 1998.

**ALBERTI 2004** : ALBERTI (Leon Battista), *L'art d'édifier* [texte traduit du latin, présenté et annoté par Pierre Caye et Françoise Choay], Paris, Seuil, 2004.

**ANDROUET DU CERCEAU 1546-1549** : ANDROUET DU CERCEAU (Jacques), *Termes et Caryatides*, 1546-1549.

127. CHATENET 2006 ; BOUDON, MIGNOT 2010 ; DESWARTE-ROSA, RÉGNIER-ROUX 2010 ; GUILLAUME, FUHRING 2010.

128. MOSS 2002.

129. DOLZA, VÉRIN 2004, p. 15-17.

**ANDROUET DU CERCEAU 1549** : ANDROUET DU CERCEAU (Jacques), *Quinque et viginti exempla arcuum...*, Orléans, s. n., 1549.

**BABELON 1989** : BABELON (Jean-Pierre), *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, Paris, Flammarion, Picard, 1989.

**BABELON 1994** : BABELON (Jean-Pierre), « Le château de Villers-Cotterêts », dans *Congrès archéologique de France* [148<sup>e</sup> session, Aisne méridionale, 1990], Paris, S.F.A. ; Musée des monuments français, 1994, t. II, p. 719-734.

**BARDATI 2015** : BARDATI (Flaminia), « Le projet de Domenico da Cortona pour l'hôtel de ville de Paris », dans Alain Salamagne (dir.), *Hôtels de ville : architecture publique à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais de Tours ; Rennes, P.U.R., 2015, p. 307-318.

**BAUER 1556** : BAUER (Georg) dit Agricola, *De re metallica libri duodecim*, Bâle, Hieronymus Froben, 1556.

**BEAUREGARD 2001** : BEAUREGARD (Alain) (de), *Parlement de Toulouse : la société parlementaire au Grand Siècle, les expressions profanes de la commande privée (de 1610 à 1680 principalement)*, thèse de doctorat d'histoire de l'art moderne, U.T.M., 2001.

**BEAUREGARD, JULIEN 2014** : BEAUREGARD (Alain) (de) et JULIEN (Pascal), « De Dame Tholose au Mercure volant : fondre en Languedoc aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles », dans David Bourgarit, Jane Bassett, Francesca G. Bewer [et al.], *Bronzes français : matériaux et techniques de la sculpture en bronze du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* [actes de colloque international, Paris, Musée du Louvre, juin 2012], Londres, Archetype, 2014, p. 40-56.

**BENASSAR, TOLLON 1974** : BENASSAR (Bartolomé) et TOLLON (Bruno), « Le siècle d'or (1463-1560) », dans Philippe Wolff (dir.), *Histoire de Toulouse*, Toulouse, Privat, 1974, p. 247-264.

**BERTIN, GARDET 1556-1559** : BERTIN (Dominique) et GARDET (Jean), *Epitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture*, Toulouse, Guyon Boudeville, 1556-1559.

**BLUNT 1983** : BLUNT (Anthony), *Art et architecture en France : 1500-1700* [trad. fr. de la 4<sup>e</sup> éd. anglaise de Monique Chatenet, 1<sup>re</sup> éd., London; Baltimore, Penguin Books, 1953], Paris, Macula, 1983.

**BONNET 1993** : BONNET SAINT-GEORGES (Dominique), *Philibert de L'Orme, lyonnais*, Lyon, Archives municipales, 1993, p. 39-60.

**BORDES 2006** : BORDES (François), *Formes et enjeux d'une mémoire urbaine au bas Moyen Age : le premier «Livre des Histoires» de Toulouse (1295-1532)*, thèse de doctorat d'histoire, U.T.M., 2006.

**BOUDON, MIGNOT 2010** : BOUDON (Françoise) et MIGNOT (Claude) (dir.), *Jacques Androuet du Cerceau : les dessins des plus excellents bâtiments de France* [cat. d'expo, Paris, Musée des monuments français, 10 février-9 mai 2010], Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine ; A. et J. Picard ; Le Passage, 2010.

**BOYSSON 1913** : BOYSSON (Richard) de, *Un humaniste toulousain : Jehan de Boysson (1505-1559)*, Paris, A. Picard, 1913.

**BOYSSONNÉ 1931** : BOYSSONNÉ (Jean) de, *Les poésies latines de Jehan de Boyssoné : ms. de Toulouse 835* [Henri Jacobet (éd.)], Toulouse, Privat, 1931.

**BOYSSONNÉ 2010** : BOYSSONNÉ (Jean) de, *Poésies latines* [B.M. Toulouse, ms. 835, traduction des poèmes mis en ligne et transcrits par Nathalie Dauvois] [en ligne, mis en ligne le 25/03/2010, consulté le 07/09/2019. Disponible à l'adresse : <http://bibliotheca-tholosana.fr/inside#!ouvrage/28/583>].

**BRESC-BAUTIER 2009** : BRESC-BAUTIER (Geneviève), « Dame Tholose », dans Geneviève Bresc-Bautier, Guilhem Scherf, James David Draper (dir.), *Cast in bronze : French sculpture from Renaissance to Revolution* [cat. d'exp., Paris, Musée du Louvre, 22 octobre 2008-19 janvier 2009 ; New York, the Metropolitan Museum of Art, 24 février-24 mai 2009 ; Los Angeles, The J. Paul Getty Museum, 30 juin-27 septembre 2009], Paris, Musée du Louvre ; Somogy, 2009, p. 74.

**BRUMONT 2009** : BRUMONT (Francis), « Cinquante ans après : le pastel de Gilles Caster et sa postérité », dans Jean-Pierre Amalric, Jean-Marc Olivier et Bernadette Suau (dir.), *Toulouse, une métropole méridionale : vingt siècles de vie urbaine* [actes du 58<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, U.T.M., 14-16 juin 2007], Toulouse, F.R.A.M.ESPA.-U.M.R. 5136, 2009, vol. 1, p. 415-427.

**CARPO 2008** : CARPO (Mario), *L'architecture à l'âge de l'imprimerie : culture orale, culture écrite, livre et reproduction mécanique de l'image dans l'histoire des théories architecturales* [traduit de l'italien par Ginette Morel], Paris, éd. de la Villette, 2008.

**CASTER 1962** : CASTER (Gilles), *Le commerce du pastel et de l'épicerie à Toulouse de 1450 environ à 1561*, Toulouse, 1962.

**CASTER 1998** : CASTER (Gilles), *Les routes de cocagne : le siècle d'or du pastel (1450-1561)*, Toulouse, Privat, 1998.

**CAYE 1999** : Caye (Pierre), *Empire et décor : l'architecture et la question de la technique à l'âge humaniste et classique*, Paris, J. Vrin, 1999.

**CAZALS 2003** : CAZALS (Géraldine), *Guillaume de La Perrière, 1499-1554 : un humaniste à l'étude du politique*, thèse de doctorat d'histoire du droit, Toulouse I-Capitole, 2003.

**CAZALS 2008a** : CAZALS (Géraldine), *Une civile société : la république selon Guillaume de La Perrière*, Toulouse, Presses de l'Université de Toulouse 1 sciences sociales, 2008.

**CAZALS 2008b** : CAZALS (Géraldine), « Une contribution inédite à l'Historiographie toulousaine : « *Le catalogue et sommaire de la fondation [...] de Tholozé* » de Guillaume de la Perrière (1539-1540) », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXV (2005), p. 139-161.

**CESARIANO 1521** : CESARIANO (Cesare), *Di Lucio Vitruvio Pollione de Architectura libri...*, Côme, Gotardus de Ponte, 1521.

**CHALANDE 1914-1917** : CHALANDE (Jules), « L'hôtel de Pins (ou Hôtel de Rieux), rue de Languedoc, 46, Toulouse », dans *B.S.A.M.F.*, n° 44-45, 1914-1917, p. 259-268.

**CHALANDE 1922** : CHALANDE (Jules), « L'Hôtel de pierre ou hôtel Bagis, rue de la Dalbade, 15 », dans *Journal de Toulouse*, 26 février 1922.

**CHALANDE 1982** : CHALANDE (Jules), *Histoire des rues de Toulouse : monuments, institutions, habitants* [réimpression des éditions de Toulouse 1919, 1927 et 1929], Marseille, Laffitte reprints, 1982.

**CHARTIER 1987** : CHARTIER (Roger), « Histoire intellectuelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions », dans *La sensibilité dans l'histoire*, Saint-Pierre-de-Salerne, G. Monfort, 1987, p. 7-37.

**CHATENET 1987** : CHATENET (Monique), *Le château de Madrid au bois de Boulogne : sa place dans les rapports franco-italiens autour de 1530*, Paris, Picard, 1987.

**CHATENET 1991** : CHATENET (Monique), « Une nouvelle "cheminée de Castille" à Madrid en France », dans *Revue de l'art*, n° 91 (1991), p. 36-38.

**CHATENET 2006** : CHATENET (Monique), « Les maisons de papier de Jacques Androuet du Cerceau : le *Livre d'architecture* de 1582 pour "bâtir aux champs" », dans Monique Chatenet (dir.), *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance* [actes des premières rencontres d'architecture européenne, château de Maisons, 10-13 juin 2003], Paris, Picard, 2006, p. 69-86.

**CICÉRON 2014** : CICÉRON, *Les devoirs* [texte établi par Maurice Testard ; introduction, nouvelle traduction et notes par Stéphane Mercier], Paris, Les Belles Lettres, 2014.

**COHENDY 2011** : COHENDY (Aurélia), *Bernard Nalot (1508/09-1550) : un peintre toulousain de la Renaissance méridionale*, mémoire de master II d'histoire de l'art moderne, U.T.M., 2011.

**COHENDY 2018** : COHENDY (Aurélia), « Antoine Olivier et Bernard Nalot, maître des arts de la couleur », dans Pascal Julien (dir.), *Toulouse Renaissance* [cat. d'expo., Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars-24 septembre 2018], Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018, p. 162-170.

**COLONNA 1546** : COLONNA (Francesco), *Hypnerotomachie, ou Discours du Songe de Poliphile...* [traduction de Jean Martin], Paris, Jacques Kerver, 1546.

**CORRE 1986** : CORRE (Thierry), « Les percées haussmanniennes à Toulouse », dans Maurice Culot (dir.), *Toulouse : les délices de l'imitation*, Bruxelles, Mardaga ; Paris, Institut français d'architecture, 1986, p. 121-129.

**CORROZET 1539** : CORROZET (Gilles), *Les blasons domestiques contenantz la décoration d'une maison honneste...*, Paris, Gilles Corrozet, 1539.

**DAUVOIS 2006** : DAUVOIS (Nathalie) (dir.), *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596)* [actes de colloque international, Toulouse, mai 2004], Paris, Champion, 2006.

**DE L'ORME 1567-1568** : DE L'ORME (Philibert), *Le premier tome de l'architecture*, Paris, Frédéric Morel, 1567-1568.

**DEBUICHE 2012** : DEBUICHE (Colin), « Un édifice toulousain de la Renaissance entre France et Espagne : l'hôtel de Bernuy », dans Julien Lugand (dir.), *Les échanges artistiques entre la France et l'Espagne (XV<sup>e</sup>-fin XIX<sup>e</sup> siècles)* [actes des journées d'études, Toulouse, nov. 2007, mars 2009 et mai 2010], Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2012, p. 35-54.

**DEBUICHE 2014** : DEBUICHE (Colin), « Le retable et la clôture de chœur de l'abbatiale Saint-Pierre de Moissac », dans *Congrès archéologique de France* [170<sup>e</sup> session, Tarn-et-Garonne, 4-10 juin 2012], Paris, S.F.A., 2014, p. 299-303.

**DEBUICHE 2016** : DEBUICHE (Colin), *Architecture et culture savante à Toulouse à la Renaissance*, thèse de doctorat d'histoire de l'art moderne, U.T.2.J., 2016, 5 vol.

**DEBUICHE 2017** : DEBUICHE (Colin), « Les artifices du passé : Antiquité et mythes urbains de la *Palladia Tolosa* au XVI<sup>e</sup> siècle », dans Emmanuel Lurin et Delphine Morana Burlot (dir.), *L'artiste et l'antiquaire : l'étude de l'antique et son imaginaire à l'époque moderne* [actes de colloque international, Paris, INHA, 6-7 mars 2014], Paris, INHA ; éditions A. et J. Picard, 2017, p. 31-49.

**DEBUICHE 2018a** : DEBUICHE (Colin), « Savants en architecture (1520-1560) », dans Pascal Julien (dir.), *Toulouse Renaissance* [cat. d'expo., Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars-24 septembre 2018], Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018, p. 171-179.

**DEBUICHE 2018b** : DEBUICHE (Colin), « Une féconde architecture des temps de guerre (1560-1509) », dans Pascal Julien (dir.), *Toulouse Renaissance* [cat. d'expo., Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars-24 septembre 2018], Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018, p. 237-242.

**DEBUICHE 2018c** : DEBUICHE (Colin), « Dominique Bertin (illustrateur) ; Jean Gardet (traducteur). *Épitomé ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion* », dans Pascal Julien (dir.), *Toulouse Renaissance* [cat. d'expo., Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars-24 septembre 2018], Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018, p. 228-229.

**DEBUICHE 2018d** : DEBUICHE (Colin), « Le portail du collège de l'Esquile », dans Pascal Julien (dir.), *Toulouse Renaissance* [cat. d'expo., Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars-24 septembre 2018], Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018, p. 75.

**DEBUICHE 2018e** : DEBUICHE (Colin), « Hôtel de Guillaume de Bernuy », dans Pascal Julien (dir.), *Toulouse Renaissance* [cat. d'expo., Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars-24 septembre 2018], Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018, p. 81.

**DEBUICHE 2018f** : DEBUICHE (Colin), « "Je le trouvai presque détruit par un maniement quotidien" : usages du livre dans le contexte architectural de la Renaissance à Toulouse », dans Thierry Verdier (dir.), *Le monde des objets à la Renaissance* [colloque international, Bournazel, 29 septembre 2018], (à paraître).

**DEBUICHE, JULIEN 2016** : DEBUICHE (Colin) et JULIEN (Pascal), « Architecture et décors de l'hôtel de Molinier : « demeure » parlementaire de la Renaissance toulousaine », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXXVI (2016), p. 151-179

**DESWARTE-ROSA 2004** : DESWARTE-ROSA (Sylvie), « Le *Libro appartenente all'architettura* d'Antonio Labacco, à Rome en 1552 », dans Sylvie Deswarte Rosa (dir.), *Sebastiano Serlio à Lyon, Architecture et imprimerie. Volume 1, Le traité d'architecture de Sebastiano Serlio, une grande entreprise éditoriale au XVI<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Mémoire Active, 2004, p. 383-388.

**DESWARTE-ROSA, RÉGNIER-ROUX 2010** : DESWARTE-ROSA (Sylvie), RÉGNIER-ROUX (Daniel) (éd.), *Le recueil de Lyon. Jacques I<sup>er</sup> Androuet du Cerceau et son entourage : dessins d'architecture des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles de la bibliothèque de Camille de Neufville de Villeroy* [manuscrit MS 6246, Bibliothèque municipale de Lyon], Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2010.

**DOLET 2009** : DOLET (Étienne), *Carmina (1538)* [Catherine Langlois-Pézeret (dir.)], Genève, Droz, 2009.

**DOLZA, VÉRIN 2004** : DOLZA (Luiza), VÉRIN (Hélène), « Figurer la mécanique : l'énigme des théâtres de machines de la Renaissance », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 51-2 (2004/2), p. 7-37.

**DOUAI 1900** : DOUAI (Célestin), « L'art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue des Pyrénées*, t. XII (1900), p. 329-348, 465-485.

**DOUAI 1901** : DOUAI (Célestin), « L'art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue des Pyrénées*, t. XIII (1901), p. 48-80, 584-612.

**DOUAI 1902** : DOUAI (Célestin), « L'art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue des Pyrénées*, t. XIV (1902), p. 261-283, 631-649.

**DOUAI 1903** : DOUAI (Célestin), « L'art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue des Pyrénées*, t. XV (1903), p. 176-188, 428-446, 529-547.

**DU CHOUL 1556** : DU CHOUL (Guillaume), *Discours de la religion des anciens romains...*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1556.

**DUPUY DU GREZ 1699** : DUPUY DU GREZ (Bernard), *Traité sur la peinture...*, Toulouse, chez la veuve de J. Pech & A. Pech, 1699.

**FIORE 2004** : FIORE (Francesco Paolo), « Le De Architectura de Vitruve édité par Cesare Cesariano, à Côme en 1521 », dans Sylvie Deswarte Rosa (dir.), *Sebastiano Serlio à Lyon, Architecture et imprimerie* [vol. I, *Le traité d'architecture de Sebastiano Serlio, une grande entreprise éditoriale au XVI<sup>e</sup> siècle*], Lyon, Mémoire Active, 2004, p. 355-358.

**FRADIER 2016** : FRADIER (Sophie), *Les frères Souffron, architecture et sculpture dans les domaines de la maison de Navarre (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)*, thèse de doctorat d'histoire de l'art moderne, U.T.2.J., 2016.

**FRÉART DE CHAMBRAY 1650** : FRÉART DE CHAMBRAY (Roland), *Parallèle de l'architecture antique et de la moderne...*, Paris, Edme Martin, 1650.

**FROMMEL 2002** : FROMMEL (Sabine), *Sebastiano Serlio : architecte de la Renaissance*, Paris, Gallimard, 2002.

**GADOFFRE 1997** : GADOFFRE (Gilbert), *La révolution culturelle dans la France des humanistes : Guillaume Budé et François I<sup>er</sup>*, Genève, Droz, 1997.

**GADY 2017** : GADY (Alexandre), *Les Hôtels particuliers de Paris : du Moyen Âge à la Belle Époque* [1<sup>ère</sup> éd., Paris, Parigramme, 2008], Paris, Parigramme, 2017.

**GARRIC, NÈGRE, THOMINE 2008** : GARRIC (Jean-Philippe), NÈGRE (Valérie), THOMINE (Alice) (dir.), *La construction savante : les avatars de la littérature technique* [actes de colloque, Les avatars de la littérature technique, formes imprimées des savoirs liés à la construction, mars 2005], Paris, Picard ; Centre d'histoire des techniques et de l'environnement ; INHA, 2008.

**GLOTON 1988** : GLOTON (Jean-Jacques), « Le traité de Serlio et son influence en France », dans Jean Guillaume (dir.), *Les traités d'architecture de la Renaissance* [actes de colloque, Tours, 1-11 juillet 1981], Paris, Picard, 1988, p. 407-424.

**GOUBERT, ROCHE 2000** : GOUBERT (Pierre) et ROCHE (Daniel), *Les Français et l'Ancien Régime. 2, Culture et société* [1<sup>re</sup> édition, Paris, A. Colin, 1984], Paris, A. Colin, 2000.

**GRAILLOT 1914** : GRAILLOT (Henri), *Nicolas Bachelier, imagier et maçon de Toulouse au XVI<sup>e</sup> siècle* [thèse complémentaire de doctorat, lettres, Paris, 1914], Toulouse, Privat, 1914.

**GUILLAUME 2003** : GUILLAUME (Jean), « Le candélabre en Normandie : les métamorphoses d'un ornement de 1500 à 1540 », dans Bernard Beck, Pierre Bouet, Claire Étienne *et al.* (dir.), *L'architecture de la Renaissance en Normandie. 1. Regards sur les chantiers de la Renaissance* [actes de colloque, Cerisy-la-Salle, 30 septembre-4 octobre 1998], Condé-sur-Noireau, Éd. Charles Corlet ; Caen, Presses universitaires de Caen, 2003, p. 83-98.

**GUILLAUME 2010** : GUILLAUME (Jean), « Ornement et architecture », dans Jean Guillaume (dir.), Peter Fuhring (collab.), *Jacques Androuet Du Cerceau, « un des plus grands architectes qui se soient jamais trouvés en France »* [cat. d'exp., Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, Musée des monuments français, 10 février-9 mai 2010] Paris, A. et J. Picard ; Cité de l'architecture et du patrimoine, 2010, p. 143-182

**GUILLAUME, FUHRING 2010** : GUILLAUME (Jean) (dir.), FUHRING (Peter) (collab.), *Jacques Androuet Du Cerceau, « un des plus grands architectes qui se soient jamais trouvés en France »* [cat. d'expo., Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, Musée des monuments français, 10 février-9 mai 2010] Paris, A. et J. Picard ; Cité de l'architecture et du patrimoine, 2010.

**GÜNTHER 2010** : GÜNTHER (Hubertus), « Du Cerceau et l'Antiquité », dans Jean Guillaume (dir.), Peter Fuhring (collab.), *Jacques Androuet Du Cerceau, « un des plus grands architectes qui se soient jamais trouvés en France »* [cat. d'exp., Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, Musée des monuments français, 10 février-9 mai 2010] Paris, A. et J. Picard ; Cité de l'architecture et du patrimoine, 2010, p. 75-90.

**HÉNIN 2006** : HÉNIN (Emmanuelle), « Le décorum de l'image sacrée : une interprétation française ? », dans *Dix-septième siècle*, n° 230 (2006), p. 81-99.

**HUGUET 2010** : HUGUET (Edmond), *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* [Fac-sim. de l'éd., Paris, E. Champion ; Didier, 1925-1967], Genève, Slatkine reprints, 2010.

**JESTAZ 2003** : JESTAZ (Bertrand), « Les rapports des Français avec l'art et les artistes lombards : quelques traces », dans Philippe Contamine et Jean Guillaume (dir.), *Louis XII en Milanais* [actes du XLI<sup>e</sup> colloque international d'études humanistes, Tours, C.E.S.R., 30 juin-3 juillet 1998], Paris, H. Champion, 2003, p. 273-303.

**JESTAZ 2007** : JESTAZ (Bertrand), *L'art de la Renaissance* [nouvelle édition révisée et augmentée ; 1<sup>re</sup> éd. : Paris, L. Mazenod, 1984], Paris, Citadelles & Mazenod, 2007.

**JOUKOVSKY 1969** : JOUKOVSKY (Françoise), *La gloire dans la poésie française et néolatine du XVI<sup>e</sup> siècle : des rhétoriciens à Agrippa d'Aubigné* [texte remanié de thèse de doctorat, Lettres, Paris, 1969], Genève, Droz, 1969.

**JULIEN 2004** : JULIEN (Pascal), *D'ors et de prières : art et dévotion à Saint-Sernin de Toulouse, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* [texte remanié de thèse de doctorat nouveau régime d'histoire de l'art, U.T.M., 1996], Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2004.

**JULIEN 2006** : JULIEN (Pascal), *Marbres de carrières en palais : du Midi à Versailles, du sang des dieux à la gloire des rois, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Manosque, le Bec en l'air, 2006.

**JULIEN 2009a** : JULIEN (Pascal), « L'ordre caryatide, emblème de l'architecture toulousaine, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », dans Jean-Pierre Amalric, Jean-Marc Olivier et Bernadette Suau (dir.), *Toulouse, une métropole méridionale : vingt siècles de vie urbaine* [actes du 58<sup>e</sup> congrès de la fédération historique de Midi-Pyrénées, U.T.M., 14-16 juin 2007], Toulouse, FRA.M.ESPA.-U.M.R. 5136, 2009, vol. 2, p. 665-676.

**JULIEN 2009b** : JULIEN (Pascal), « Jean Rancy, *Dame Tholose*, 1550 », dans Axel Hemery et Charlotte Riou (com.), *25 ans d'acquisitions au Musée des Augustins (1985-2009)* [cat. d'exp., Toulouse, Musée des Augustins, 4 avril-2 novembre 2009], Toulouse, Musée des Augustins ; Mairie de Toulouse, 2009, p. 29-31.

**JULIEN 2011** : JULIEN (Pascal), « La sculpture toulousaine de la Renaissance : des ateliers itinérants au foyer rayonnant », dans Marion Boudon-Machuel (dir.), *La sculpture française du XVI<sup>e</sup> siècle : études et recherches* [actes de colloque international, Paris, I.N.H.A., Troyes, Conseil général de l'Aube, 1-3 octobre 2009], Marseille, le Bec en l'air éd. ; Paris, I.N.H.A., 2011, p. 62-79.

**JULIEN 2018** : JULIEN (Pascal) (dir.), *Toulouse Renaissance* [cat. d'expo., Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars-24 septembre 2018], Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018.

**JUŘEN 1974** : JUŘEN (Vladimir), « Fra Giovanni Giocondo et le début des études vitruviennes en France », dans *Rinascimento*, t. 14 (1974), p. 101-115.

**LA PERRIÈRE 1555** : LA PERRIÈRE (Guillaume) (de), *Le miroir politique, œuvre non moins utile que nécessaire à tous Monarques, Roys, Princes, Seigneurs, Magistrats, & autres surintendants & gouverneurs de Republicques par Guillaume de la Perrière tolosain*, Lyon, Macé Bonhomme, 1555.

**LABACCO 1552** : LABACCO (Antonio), *Libro appartenente a l'architettura*, Rome, s. n., 1552.

**LABORDE 1880** : LABORDE (Léon) de, *Les comptes des bâtiments du roi (1528-1571) : suivis de documents inédits sur les châteaux royaux et les beaux-arts au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, J. Baur, 1877-1880, 2 vol.

**LAHONDÈS 1895** : LAHONDÈS (Jules) de, « L'hôtel d'Assézat à Toulouse », dans *Bulletin monumental*, t. 10 (1895), p. 369-397.

**LAHONDÈS 1895-1896** : LAHONDÈS (Jules) de, « L'hôtel de pierre », dans *B.S.A.M.F.*, n° 17 (1895-1896), p. 97-109.

**LAHONDÈS, MACARY** : LAHONDÈS (Jules) de et MACARY (Sylvain), « Quatre traités conclus avec des artistes de Toulouse », dans *B.S.A.M.F.*, nos 21-22 (1897-1898), p. 159-164.

**LEMERLE 1994** : LEMERLE (Frédérique), « Genèse de la théorie des ordres : Philandrier et Serlio », dans *Revue de l'Art*, n° 103 (1994), p. 33-41.

**LEMERLE 2005** : LEMERLE (Frédérique), *La Renaissance et les antiquités de la Gaule : l'architecture gallo-romaine vue par les architectes, antiquaires et voyageurs des guerres d'Italie à la Fronde*, Turnhout, Brepols, 2005.

**LEMERLE 2011** : LEMERLE (Frédérique), « Sagredo Diego (de), *Raison d'architecture antique, extraite de Vitruve et autres anciens architectes nouvellement traduit Despaignol en Francoys : alutilite de ceux qui se delectent en edifices*, Paris, Simon de Colines, s. d. [1536] », dans Frédérique Lemerle et Yves Pauwels (dir.), *C.E.S.R., Architectura : architecture, textes et images, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Les livres d'architecture. Manuscrits et imprimés publiés en France, écrits ou traduits en français (XVI<sup>e</sup> siècle-XVII<sup>e</sup> siècle)* [En ligne, mis en ligne en 2011, consulté le 02/05/2019. Disponible à l'adresse : [http://architectura.cesr.univ-tours.fr/Traite/Notice/Gordon1526\\_S27.asp?param=](http://architectura.cesr.univ-tours.fr/Traite/Notice/Gordon1526_S27.asp?param=)].

**LESTRADE 1898-1899** : LESTRADE (Jean), « Trois travaux inédits de Nicolas Bachelier à Toulouse », dans *B.S.A.M.F.*, n° 23 (1898-1899), p. 14-15.

**LOTTE 1982** : LOTTE (René), *Construction d'un pont sous la Renaissance : le Pont-Neuf de Toulouse*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1982.

**MARIAS, PEREDA 2000** : MARIAS (Fernando) et PEREDA (Felipe) (dir.), *Medidas del romano. Diego de Sagredo*, Tolède, Antonio Pareja; Colegio oficial de arquitectos de Castilla-La Mancha, 2000, 2 vol.

**MESPLÉ 1948** : MESPLÉ (Paul), *Vieux hôtels de Toulouse*, Toulouse, éd. du Pays d'Oc, 1948.

**MESQUI 2002** : MESQUI (Jean), « Le Pont Neuf de Toulouse sur la Garonne », dans *Congrès archéologique de France*, [154<sup>e</sup> session, Monuments en Toulousain et Comminges, 1996], Paris, S.F.A. ; Musée des monuments français, 2002, p. 325-338.

**MESURET 1947** : MESURET (Robert), « Un humanisme encyclopédique : Peire Trassebot », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 9 (1947), p. 346-348.

**MESURET 1960** : MESURET (Robert), *Évocation du Vieux Toulouse*, Paris, éd. de Minuit, 1960.

**MICHEL 2003** : MICHEL (Alain), *Les rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron : recherches sur les fondements philosophiques de l'art de persuader*, Louvain ; Paris, éd. Peeters, 2003.

**MOSS 2002** : MOSS (Ann), *Les recueils de lieux communs : apprendre à penser à la Renaissance* [traduit de l'anglais sous la direction de Patricia Eichel-Lojkine, 1<sup>ère</sup> éd., *Printed Commonplace-Books and the Structuring of Renaissance Thought*, London, Clarendon Press, 1996], Genève, Droz, 2002.

**MUNOZ 2011** : MUNOZ (Sarah), « Architecture et figure sculptée dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : les têtes en médaillon dans les monuments toulousains », dans Marion Boudon-Machuel (dir.), *La sculpture française du XVI<sup>e</sup> siècle. Études et recherches*, Marseille, le Bec en l'air éd. ; Paris, I.N.H.A., 2011, p. 81-91.

**NICOT 1606** : NICOT Jean, *Thresor de la langue francoyse...*, Paris, D. Douceur, 1606.

**PAGAZANI 2011** : PAGAZANI (Xavier), « En marge de l'*Extraordinario Libro* de Serlio, un projet pour l'hôtel dit de Massas à Toulouse : Dominique Bachelier *delineavit* ? », dans *Bulletin Monumental*, t. 169-3 (2011), p. 195-208.

**PAGLIARA 2004** : PAGLIARA (Pier Nicola), « Le *De Architectura* de Vitruve édité par les Gabiano, à Lyon en 1523 » dans Sylvie Deswarte Rosa (dir.), *Sebastiano Serlio à Lyon, Architecture et imprimerie* [vol. I, *Le traité d'architecture de Sebastiano Serlio, une grande entreprise éditoriale au XVI<sup>e</sup> siècle*], Lyon, Mémoire Active, 2004, p. 359-365.

**PAPILLAULT 1996** : PAPILLAULT (Rémi), *Les hôtels particuliers du XVI<sup>e</sup> siècle à Toulouse*, Toulouse, Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 1996.

**PAUWELS, LEMERLE 2005** : PAUWELS (Yves) et LEMERLE (Frédérique), *L'architecture au temps du baroque, 1600-1750*, Paris, Flammarion, 2008.

**PAUWELS 1992** : PAUWELS (Yves), « Philibert De l'Orme et l'ordre ionique », dans Jean Guillaume (dir.), *L'emploi des ordres à la Renaissance* [actes de colloque, Tours, 9-14 juin 1986], Paris, Picard, 1992, p. 227-236.

**PAUWELS 1995** : PAUWELS (Yves), « Les années d'apprentissage du jeune de l'Orme : l'Hôtel Bullioud à Lyon », dans *Bulletin monumental*, t. 153-4 (1995), p. 351-357.

**PAUWELS 1998a** : PAUWELS (Yves), « Jean Goujon, de Sagredo à Serlio : la culture architecturale d'un *ymaginer-architecteur* », dans *Bulletin Monumental*, t. 156-2 (1998), p. 137-148.

**PAUWELS 1998b** : PAUWELS (Yves), « La méthode de Serlio dans le *Quarto Libro* », dans *Revue de l'art*, n° 119 (1998), p. 33-42.

**PAUWELS 2002** : PAUWELS (Yves), *L'Architecture au temps de la Pléiade*, Paris, Gérard Monfort, 2002.

**PAUWELS 2008a** : PAUWELS (Yves), « Vitruvianisme et «réduction» architecturale au XVI<sup>e</sup> siècle », dans Pascal Dubourg Glatigny et Hélène Vérin (dir.), *Réduire en art : la technologie de la Renaissance aux Lumières*, Paris, éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2008, p. 97-114.

**PAUWELS 2008b** : PAUWELS (Yves), *Aux marges de la règle : essai sur les ordres d'architecture à la Renaissance*, Wavre, Mardaga, 2008.

**PAUWELS 2008c** : PAUWELS (Yves), « Du Louvre de Lescot au Louvre de Bernin : architecture et éloquence entre Renaissance et Grand Siècle », dans Christian Mouchel et Colette Nativel (dir.), *République des lettres, République des arts : mélanges offerts à Marc Fumaroli*, Genève, Droz, 2008, p. 415-426.

**PAUWELS 2013** : PAUWELS (Yves), *L'architecture et le livre en France à la Renaissance : « Une magnifique décadence » ?*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

**PENDERGRASS 2006a** : PENDERGRASS (Jan), « Jean de Pins et l'Humanisme en région toulousaine », dans Nathalie Dauvois (dir.), *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596)* [actes de colloque international, Toulouse, mai 2004], Paris, Champion, 2006, p. 187-201.

**PENDERGRASS 2006b** : PENDERGRASS (Jan), « Public and private versions of Jean de Pins' letter in defense of Dolet (1534) », dans *B.H.R.*, t. LXII-1 (2000), p. 93-102.

**PÉROUSE DE MONTCLOS 1995** : PÉROUSE DE MONTCLOS (Jean-Marie), *Histoire de l'architecture française. De la Renaissance à la Révolution* [1<sup>re</sup> édition, Paris, Mengès ; Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 1989], Paris, Mengès ; Caisse nationale des monuments historiques et des sites ; éditions du Patrimoine, 1995.

**PÉROUSE DE MONTCLOS 2000** : PÉROUSE DE MONTCLOS (Jean-Marie), *Philibert De l'Orme : architecte du roi (1514-1570)*, Paris, Mengès, 2000.

**PINS 2007** : PINS (Jean) de, *Letters and letter fragments* [Jan Pendergrass (éd.)], Genève, Droz, 2007.

**PEYRUSSE, TOLLON 2002** : PEYRUSSE (Louis) et TOLLON (Bruno) (dir.), *L'hôtel d'Assézat*, Toulouse, Association des amis de l'Hôtel d'Assézat, 2002.

**PRIN, TOLLON 1997** : PRIN (Maurice) et TOLLON (Bruno), « Un projet inédit pour la façade du Capitole : Toulouse et Rome au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *M.S.A.M.F.*, t. LVII (1997), p. 111-121.

**PRUNET-TRICAUD 2014** : PRUNET-TRICAUD (Marie-Rose), *Le château d'Assier en Quercy : une œuvre majeure de la Renaissance retrouvée* [texte remanié de thèse de doctorat d'histoire de l'art et archéologie, Université Paris-Sorbonne, 2003 ; révision finale du texte et choix de l'illustration, Jean Guillaume, Françoise Boudon et Monique Chatenet], Paris, A. Picard, 2014.

**ROQUEBERT 1977** : ROQUEBERT (Michel), « Les hôtels au siècle d'or toulousain », dans *Monuments historiques*, n° 2 (1977), p. 69-75.

**ROVETTA 2009** : ROVETTA (Alessandro), « CESARIANO Cesare, *Di Lucio Vitruvio Pollione de architectura libri dece traducti de latino in vulgare affigurati...*, Côme, Gottardo da Ponte, 1521 », dans Frédérique Lemerle et Yves Pauwels (dir.), *C.E.S.R., Architectura : architecture, textes et images, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Les livres d'architecture* [en ligne, mis en ligne en 2009, consulté le 15/10/2019. Disponible à l'adresse : <http://architectura.cesr.univ-tours.fr/traité/Notice/BPNME276.asp?param=>].

**SAGREDO 1526** : SAGREDO (Diego) de, *Medidas del Romano...*, Tolède, Remón de Petras, 1526.

**SAGREDO 1536** : SAGREDO (Diego) de, *Raison d'architecture antique...*, Paris, Simon de Colines, s.d. [1536].

**SCÈVE 1549** : SCÈVE (Maurice), *La magnificence de la superbe et triomphante entrée de la noble & antique cite de Lyon...*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1549.

**SENNETT 2009** : SENNETT (Richard), *Ce que sait la main : la culture de l'artisanat* [trad. de l'anglais *The Craftsman*, 2008], Paris, Albin Michel, 2009

**SERLIO 1537** : SERLIO (Sebastiano), *Regole generali di architettura...*, Venise, Francesco Marcolini, 1537.

**SERLIO 1539** : SERLIO (Sebastiano), *Generale reglen der architecturen...*, Anvers, Pieter Coecke, 1539.

**SERLIO 1540** : SERLIO (Sebastiano), *Terzo libro*, Venise, Francesco Marcolini, 1540.

**SERLIO 1547-1548** : SERLIO (Sebastiano), *Libro sesto di tutte le habitationi...*, Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Cod. Icon. 189 [s.d.].

**SERLIO 1551** : SERLIO (Sebastiano), *Livre extraordinaire...*, Lyon, Jean de Tournes, 1551.

**SMITH, MEYERS, COOK 2014** : SMITH (Pamela H.), MEYERS (Amy R. W.) et COOK (Harold J.), *Ways of Making and Knowing: the Material Culture of Empirical Knowledge*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2014.

**SZAPIRO 1963** : SZAPIRO (Élie), « Nicolas Bachelier et le château de Castelnau-d'Estrétefonds », dans *Annales du Midi*, vol. 75, n° 62 (1963), p. 241-282.

**TAMIZEY DE LARROQUE 1872** : TAMIZEY DE LARROQUE (Philippe), « Sur Jean de Pins, évêque de Rieux », dans *Revue de Gascogne*, t. 13 (1872), p. 47-48.

**TOLLON 1989** : TOLLON (Bruno), « À Toulouse, quand le pastel florissait », dans *Vieilles maisons françaises*, n° 127 (1989), p. 34-39.

**TOLLON 1993** : TOLLON (Bruno), « Nicolas Bachelier et la sculpture toulousaine au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle », dans Geneviève Bresc-Bautier (dir.), *Germain Pilon et les sculpteurs français de la Renaissance* [actes de colloque, Musée de Louvre, 26-27 octobre 1990], Paris, documentation française, 1993, p. 339-363.

**TOLLON 1999** : TOLLON (Bruno), « «Dame Tholose» une allégorie politique de la Renaissance », dans *M.S.A.M.F.*, t. LIX (1999), p. 189-201.

**TOLLON 2002a** : TOLLON (Bruno), « Hôtels de Toulouse », dans *Congrès archéologique de France* [154<sup>e</sup> session, Monuments en Toulousain et Comminges, 1996], Paris, S.F.A. ; Musée des monuments français, 2002, p. 303-318.

**TOLLON 2002b** : TOLLON (Bruno), « Toulouse en 1550 : architecture et culture », dans Louis Peyrusse et Bruno Tollon (dir.), *L'hôtel d'Assézat*, Toulouse, Association des amis de l'Hôtel d'Assézat, 2002, p. 86-110.

**TOLLON 2002c** : TOLLON (Bruno), « L'hôtel, architecture et décor », dans Louis Peyrusse et Bruno Tollon (dir.), *L'hôtel d'Assézat*, Toulouse, Association des amis de l'Hôtel d'Assézat, 2002, p. 112-154

**TOLLON 2006** : TOLLON (Bruno), « L'humanisme dans l'architecture toulousaine : rencontres entre artistes et savants conseillers », dans Nathalie Dauvois (dir.), *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596)* [actes de colloque international, Toulouse, mai 2004], Paris, Champion, 2006, p. 409-421.

**TOLLON 2011** : TOLLON (Bruno), « La chronologie de la Renaissance toulousaine : quelques remarques », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXXI (2011), p. 181-196.

**TUZI 2002** : TUZI (Stefania), *Le colonne e il Tempio di Salomone: la storia, la leggenda, la fortuna*, Rome, Gangemi, 2002.

**VÈNE 2007** : VÈNE (Magali), *Bibliographia serliana : catalogue des éditions imprimées des livres du traité d'architecture de Sebastiano Serlio, 1537-1681*, Paris, A. et J. Picard, 2007.

**VITRUE 1547** : VITRUE, *Architecture ou Art de bien bastir, de Marc Vitruve Pollion Auteur romain antique mis de latin en francoys, par Ian Martin secretaire de Monseigneur le Cardinal de Lenoncourt. Pour le roy treschrestien Henri II*, Paris, Jacques Gazeau, 1547.

**ZERNER 2002** : ZERNER (Henri), *L'art de la Renaissance en France, invention du classicisme* [1<sup>re</sup> éd., Paris, Flammarion, 1996], Paris, Flammarion, 2002.

## ENTRE EXCELLENCE ET OPPORTUNISME : L'ARCHITECTE-INGÉNIEUR DOMINIQUE BACHELIER EN ARAGON À LA FIN DU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE<sup>1</sup>

par Colin DEBUICHE \*

Du XVI<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle, la mobilité des maçons, tailleurs de pierre, architectes et ingénieurs français a toujours été une source de fierté, revendiquée à maintes reprises comme signe de la grandeur d'une nation, capable de générer ou de former des hommes d'exception. Déjà en 1578, Jean Bodin, animé par une logique de génie du lieu, vantait le caractère « actif & serviable » du Français opposé à son rival espagnol « paresseux à merveilles hors le fait des armes & de la trafique », en s'appuyant sur la liste des artisans :

qui vont à la file en Espagne, & principalement d'Auvergne & du Limousin : si bien qu'en Navarre & Aragon presque tous les vigneron, laboureurs, charpentiers, maçons, menuisiers, tailleurs de pierres, tourneurs, charrons, voituriers, chartiers, cordiers, carriers, selliers, boureliers, sont François<sup>2</sup>.

Depuis 1922 et la publication d'une lettre diplomatique, le nom de Dominique Bachelier, fils du célèbre sculpteur et architecte Nicolas, a été brandi tant sur le plan national que local pour souligner les compétences des artistes français ou illustrer la proximité de la capitale languedocienne avec l'Espagne. Pour autant, la réalité de son intervention dans ce pays ne fut pas vérifiée<sup>3</sup>.

À la lumière de multiples sources, découvertes pour certaines par des chercheurs espagnols dans les années 1990 et 2000 et inédites pour d'autres, il est désormais possible de détailler les successives présences de Bachelier en Aragon, d'en clarifier les circonstances et la nature et d'émettre des hypothèses sur les apports du maître toulousain au foyer aragonais<sup>4</sup>.

Ces sources induisent la question du rayonnement d'un pan singulier de la culture savante architecturale toulousaine. En effet, la construction ou la réparation de ponts occupèrent les maîtres de la ville tout au long de la Renaissance<sup>5</sup>. Plus largement, cette étude de cas s'inscrit dans le cadre de réflexions qui ont animé l'historiographie ces dernières années, à savoir la réévaluation de la figure de l'ingénieur, les conditions de sa mobilité et les processus de transmission et de mise en œuvre de ses savoirs et savoir-faire sur des *trading zones*<sup>6</sup>. Pour tenter de répondre à ces questionnements, il convient de dresser dans un premier temps un bilan historiographique du sujet, puis de détailler, à la lumière de sources inédites, les entreprises de Bachelier en Aragon, et enfin, de retracer les conditions et les circonstances de sa présence en Espagne.

---

\* Communication présentée le 29 mai 2018, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2017-2018 », p. 375-378.

1. Nous tenons à remercier chaleureusement le professeur Javier Ibáñez Fernández sans l'accueil, la générosité scientifique et les conseils avisés duquel cette étude, réalisée dans le cadre d'une bourse de la Casa Velázquez, n'aurait pu avoir lieu.

2. BODIN 1578, f<sup>o</sup> Giv-Givv<sup>o</sup>.

3. STEIN 1922.

4. SAN VICENTE PINO 1981, p. 181-182, 188-190 ; *idem* 1994, p. 23-24, 230-231 ; BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. I, p. 74, 148-151, 167-169 ; t. II, p. 567-568 ; IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2000.

5. GRAILLOT 1914, p. 93-100 ; CHALANDE 1982, p. 178-183, 393-401 ; LOTTE 1982 ; MARINESQUE 1995 ; MESQUI 2002 ; COSTA 1994 ; *idem* 2000 ; *idem* 2001 ; *idem* 2003.

6. VÉRIN 1993 ; DUBOURG-GLATIGNY 2005 ; LONG 2015 ; BLOND, HILAIRE-PÉREZ, VIROL 2018.



FIG. 1. SARAGOSSE, LE PONT DE PIERRE ENJAMBANT L'ÈBRE, vu depuis le centre ancien. *Cliché CC BY SA, Gregory Zeier.*

### **Dominique Bachelier à Saragosse : bilan historiographique**

Traditionnellement, le court séjour d'un maître dans un royaume étranger est perçu comme la manifestation d'une réussite professionnelle et d'une grande compétence. Dans l'imaginaire, l'ingénieur est capable de surmonter à lui seul toutes les contraintes naturelles ou techniques par les moyens de ses machines, de sa compréhension d'un site ou de ses capacités intellectuelles, par exemple la maîtrise des mathématiques. Comme Bodin à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle citèrent l'habileté, le savoir-faire et la mobilité des maîtres français. Certaines sources font même allusion à Dominique Bachelier.

En 1603-1604, Barthélemy Joly, l'aumônier et conseiller du roi de France qui accompagnait l'abbé de Cîteaux dans sa visite des couvents cisterciens d'Espagne, rapporta que le « grand pont de pierre sur l'Ebro » (fig. 1), qui conduit à la ville de Saragosse, avait été « relevé depuis peu par un françois », prétendant même que « toutes artificieuses manufactures et maistrises estans en Espagne menees par ceulx de [sa] nation »<sup>7</sup>. En 1658, le peintre toulousain Hilaire Pader publia un *Songe énigmatique*, pendant lequel il avait visité la salle des Illustres d'un palais imaginaire, aux côtés de Saturne<sup>8</sup>. Parmi les bustes d'artistes français ayant « excellé en ces beaux arts [de peinture, de sculpture et d'architecture] », il avait distingué des ingénieurs, dont l'un des glorieux mérites était d'avoir exercé en Espagne, tels Louis de Foix, « architecte de la tour de Courdouan sur l'embouchure de Garonne, & de l'Escorial en Espagne<sup>9</sup> » et l'un des « trois Bachillies freres », qui avait été un « architecte, & ingenieur si habille, qu'un roy d'Espagne le demanda au roy de France pour construire un pont »<sup>10</sup>. Une seconde mention désignait de nouveau Bachelier. Toutefois, son prénom se perdait dans le sillon d'une hagiographie naissante rattachée au souvenir de son père Nicolas qui incarna à partir du XVII<sup>e</sup> siècle le « bon

7. JOLY 1909, p. 532, 535 ; voir aussi IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2000, p. 99.

8. PADER 1658.

9. GUILLAUME 1970.

10. PADER 1658, p. 30 ; voir MESURET 1960a, p. 22, note 41.

goût » et l'excellence des arts libéraux toulousains, grâce à ses talents d'architecte et de sculpteur et ses liens légendaires avec Michel-Ange<sup>11</sup>.

Bartolomé Joly avait fondé sa réflexion sur l'exemple de Saragosse et de Bachelier, sans toutefois le nommer. À l'instar de toutes les zones de création artistique espagnoles, Saragosse était une ville attractive, mais l'aumônier avait bien entendu exagéré une réalité sociale. Le phénomène de migration française dans cette partie de l'Espagne, qui ne se limita pas au XVI<sup>e</sup> siècle, porta sur les différents types d'artisanat et en grande partie sur l'agriculture<sup>12</sup>. De plus, ce sont les Basques qui ont historiquement alimenté le vivier de maçons pour l'Aragon<sup>13</sup>. Au même titre que les Flamands, les Allemands et les Italiens, les Français excellaient dans la taille de la pierre mais ils semblent bien avoir le plus souvent contribué à la réparation et à la maintenance de ponts, comme Blázquez Herrero et Pallaruelo Campo l'ont signalé<sup>14</sup>.

L'activité en Aragon de Pierre Vedel (1546-1567), documentée grâce aux recherches de Javier Ibáñez Fernández, en est une belle illustration<sup>15</sup>. L'architecte français réalisa deux des plus importantes œuvres d'ingénierie hydraulique du XVI<sup>e</sup> siècle, admirées par ses contemporains pour leur utilité publique et les compétences techniques qu'elles requéraient. Elles étaient d'ailleurs volontairement assimilées à des ouvrages antiques. Il avait approvisionné en eau la ville de Teruel (1551-1556) en reliant une source aux fontaines de la cité par une longue conduite en partie souterraine et en partie soutenue par des aqueducs. Puis, de 1555 à 1562, il mit en place à Daroca un ingénieux et salutaire procédé de détournement d'un cours d'eau en ouvrant une galerie d'environ 600 m de long à travers la colline San Jorge<sup>16</sup>. Ce sont probablement à ces interventions que Barthélémy Joly pensait lorsqu'il vantait l'ingéniosité des maîtres français.

Aucune avancée significative sur le séjour de Dominique Bachelier en Aragon ne fut faite avant 1922, date à laquelle Henri Stein publia une lettre de Philippe II adressée à son ambassadeur en France le 26 mars 1584<sup>17</sup>. Le roi d'Espagne souhaitait obtenir du monarque français l'autorisation d'employer Dominique Bachelier aux réparations du pont de Saragosse. En effet, en tant qu'officier royal, à savoir « maître des œuvres et réparations royales pour le ressort de la sénéchaussée de Toulouse », l'architecte toulousain déclarait ne pas pouvoir se rendre en Aragon sans l'accord d'Henri III<sup>18</sup>. Ne disposant pas d'autre document, Henri Stein n'avait donc pas la certitude du départ de l'architecte et ingénieur toulousain, « la réponse à cette question » écrivait-il à juste titre, « se trouve dans les archives espagnoles »<sup>19</sup>. Toutefois, la demande de Philippe II apparaissait, selon lui, comme une preuve suffisante de la renommée de Bachelier et, par extension, de la réputation des artistes français à l'étranger.

Cette lettre vint rapidement nourrir la production historiographique française, en particulier nationaliste, sans que ne se pose pour autant la question de la réelle intervention de Bachelier en Aragon. En 1933, dans son ouvrage visant à démontrer l'expansion de l'art français du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle, Louis Réau cita plusieurs sculpteurs, architectes et ingénieurs actifs en Espagne au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Parmi eux figurait Dominique Bachelier « invité, en 1584, à se rendre à Saragosse pour réparer le pont de l'Ebre »<sup>21</sup>. La requête du roi catholique servait une nouvelle fois à témoigner de la réputation de l'ingénieur et de la force des liens existant entre Toulouse et Saragosse. Dans l'historiographie nationale, avec Louis Hautecœur, mais aussi dans l'historiographie toulousaine, avec Robert Mesuret et Jean Sermet, la lettre de

11. Cette légende fut durablement forgée à partir de 1674 par la présence de son buste dans la *Salle des Illustres* de la maison commune, destinée à glorifier les plus grands personnages de l'histoire toulousaine. Il fut d'ailleurs le seul à incarner les arts du XVI<sup>e</sup> siècle, voir SARTRE 1996 ; sur la croyance d'un séjour de Nicolas Bachelier en Espagne, voir ÉMERIC-DAVID, p. 180 ; DUSSIEUX 1856, p. 219.

12. LANGÉ 1993.

13. SAN VICENTE PINO 1994, p. 9.

14. BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, p. 545-546 ; sur l'activité de sculpteurs en Aragon, voir IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2011 ; *idem* 2012.

15. IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2005, p. 131-142, p. 371 et suiv. ; *idem* 2006.

16. Le cours d'eau traversait la ville de Daroca et l'endommageait à la moindre pluie. La technique d'ouverture de la galerie, engagée simultanément sur les deux flancs de la colline, était comparée par les contemporains à celle de l'ingénieur grec Eupalinos, sur l'île de Samos. Vedel maîtrisait quoi qu'il en soit parfaitement les différentes prescriptions d'Alberti sur le sujet, voir IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2005, p. 52-55, 434-456 ; *idem* 2006 ; sur Alberti, voir ALBERTI 2004, X, 7, p. 492-493.

17. STEIN 1922.

18. A.D. Haute-Garonne, 1C334, non folioté, juillet 1561, cote indiquée dans GRAILLOT 1914, p. 357, note 5.

19. STEIN 1922, p. 554.

20. RÉAU 1933, p. 213-215.

21. *Ibid.*, p. 215.

1584 fut reprise pour insister, dans une logique régionaliste, sur la proximité culturelle et artistique de ces deux aires géographiques<sup>22</sup>.

Comme l'avait auguré Henri Stein, l'activité de Dominique Bachelier en Aragon fut reconsidérée grâce à l'apport de l'historiographie espagnole, notamment aux publications d'Ángel San Vicente Pino et de Javier Ibáñez Fernández dans les années 1990-2000<sup>23</sup>. Ces travaux ont non seulement confirmé sa présence à Saragosse mais ont aussi démontré qu'elle fut bien plus importante encore que ne le laissait entendre la lettre de 1584, conservée en France.

En effet, Dominique Bachelier fut appelé une première fois à Saragosse en 1582 où il se rendit avec son fils Hélié<sup>24</sup>. L'hiver 1581-1582 avait été extrêmement froid et humide en Espagne, les averses et fontes de neige, abondantes durant cette période, avaient engendré de multiples inondations et provoqué des destructions de ponts<sup>25</sup>. Le 25 mai 1582, une violente crue de l'Èbre détruisit la première pile et la deuxième arche du pont de pierre, endommageant aussi son bec et une partie de la troisième arche. Dominique et Hélié Bachelier, « maestros de canteria naturales de Tolosa », signèrent un contrat le 15 septembre 1582 avec les représentants du conseil de ville pour en effectuer les réparations<sup>26</sup>. En 1583, après qu'une violente montée des eaux eut de nouveau frappé l'ouvrage, une seconde intervention fut requise sur deux becs et la moitié d'un troisième, trois piles et deux arcs<sup>27</sup>. L'architecte toulousain fut encore sollicité par les jurés de Saragosse en 1584, mais ne s'y rendit qu'en 1586<sup>28</sup>. Il ne travailla pas uniquement sur le pont de la capitale aragonaise puisqu'il part également, de janvier à août 1587, à deux autres ouvrages franchissant un affluent de l'Èbre, le Gállego<sup>29</sup>.

Grâce aux apports de l'historiographie espagnole, la connaissance de la carrière de Dominique Bachelier s'étoffait ainsi, complétant, du côté français, la biographie écrite par Henri Graillet en 1914 et actualisée par Bruno Tollon en 2007<sup>30</sup>. Toutefois, en dépit de ces importantes contributions à la monographie de l'architecte, plusieurs enjeux liés à sa présence en Aragon restaient encore à explorer. En 2000, Javier Ibáñez Fernández annonçait dans un article consacré aux ponts du XVI<sup>e</sup> siècle à Saragosse, qu'un registre d'œuvre daté de 1586-1587 se référant à l'intervention de Bachelier sur le pont de pierre de la capitale aragonaise était à étudier minutieusement pour suivre et comprendre son rôle sur ce grand chantier<sup>31</sup>.

### Les chantiers d'Aragon

La richesse de la documentation relative aux interventions de Bachelier sur plusieurs ouvrages d'Aragon aide à apprécier ses actions et décisions et à cerner les compétences qui lui valurent, à la fin de sa carrière, une reconnaissance dépassant le ressort du parlement de Toulouse et les frontières du royaume.

Dans un premier temps, l'exploitation des données recueillies dans le registre d'œuvre du pont de pierre de Saragosse permet d'observer l'organisation du chantier et d'analyser dans le détail le temps de présence ainsi que la nature des interventions de l'architecte-ingénieur et de celles de sa « compagnie ». Plus largement, l'ambition est aussi de jauger les interactions entre les maîtres étrangers et locaux afin d'évaluer une éventuelle collaboration et de déterminer quels savoir-faire issus de ses expériences antérieures l'architecte a pu apporter à ce chantier. Enfin, grâce aux découvertes puisées dans la documentation toulousaine, nous reviendrons sur l'identité et le profil des trois maîtres fustiers qui

22. HAUTECEUR 1965, p. 398 ; MESURET 1960b, p. 446 ; SERMET 1969, p. 42-43, note 6.

23. SAN VICENTE PINO 1981 ; *idem* 1994, p. 23-24, 230-231 ; BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. I, p. 74, 148-150, 169 ; t. II, p. 567 ; IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2000.

24. SAN VICENTE PINO 1994, p. 23-24, 230-231 ; IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2000, p. 93.

25. CABALLERO 1999, p. 407.

26. A.H.P. Zaragoza, Miguel Español menor, 1582, f<sup>o</sup> 298v<sup>o</sup>-302, 313v<sup>o</sup>-314 ; *ibid.*, 1583, f<sup>o</sup> 5-7, cotes indiquées et premier document transcrit dans SAN VICENTE PINO 1994, p. 23-24, 230-231 ; IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2000, p. 93.

27. A.H.P. Zaragoza, Miguel Español menor, 1584, f<sup>o</sup> 176v<sup>o</sup>-179, document cité dans BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. I, p. 167-169.

28. SAN VICENTE PINO 1994, p. 24 ; BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. I, p. 167-169 ; IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2000, p. 96-99.

29. SAN VICENTE PINO 1981, p. 181-182, 188-190 ; *idem* 1994, p. 23-24 ; BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. I, p. 74, 148-151 ; t. II, p. 567-568.

30. GRAILLET 1914, p. 353-358 ; TOLLON 2007, p. 51 : mentionnant la présence du fils de Dominique Bachelier, Hélié, et de plusieurs charpentiers français, l'auteur semble mêler les données des deux interventions de l'ingénieur toulousain à Saragosse, celles de 1582 et de 1586.

31. IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2000, p. 98 ; cette étude minutieuse a été réalisée dans DEBUICHE 2016, vol. 2, p. 716-735. Nous en présentons ici les conclusions.

composèrent son équipe en Aragon afin d'interroger la place de l'art de charpenterie dans le savoir-faire de l'ingénieur ainsi que les choix de la constitution de son atelier.

***La réparation du pont de pierre de Saragosse selon le registre de l'œuvre : 25 mai 1586-2 juillet 1587***

D'origine romaine, le pont de Saragosse fut le symbole de la puissance et du dynamisme de la ville tout au long des époques médiévale et moderne et impressionna les visiteurs étrangers. Initialement mixte, l'ouvrage fut souhaité en pierre dès le XII<sup>e</sup> siècle mais ce projet n'aboutit qu'en 1440<sup>32</sup>. Au gré de l'impétuosité de l'Èbre, il fut régulièrement endommagé mais il demeure substantiellement médiéval<sup>33</sup>.

Un registre de l'œuvre détaille l'organisation des réparations effectuées sur ce pont du 29 mai 1586 au 2 juillet 1587<sup>34</sup>. Ce cahier était alors sous la responsabilité de deux « obreros », « los magnificos Juan Metelin y Jeronimo [Labrit] de San Juan », désignés par les jurés de la ville pour s'assurer de l'avancée et de la bonne exécution des travaux et en surveiller les dépenses<sup>35</sup>. C'est probablement la complexité d'appréhension de cette source qui explique que ce document n'ait pas encore fait l'objet d'une étude détaillée. Le cahier se compose de cinq numérotations différentes et se présente en effet sous la forme d'une longue liste déclinant le nom et le revenu de chaque intervenant sur le chantier, qu'il s'agisse d'ouvriers, d'apprentis, de maîtres, de responsables ou de fournisseurs. Leur statut, les paiements supplémentaires et quelques développements clarifient ou laissent supposer les prérogatives de chacun et les actions entreprises<sup>36</sup>. C'est donc une source relativement aride qui n'en reste pas moins fascinante dans la mesure où elle éclaire avec précision le rythme du chantier, les conditions de travail et la difficulté de l'entreprise.

Durant le premier mois d'activité, son organisation ne fut guère complexe. Les travaux consistèrent à aménager les lieux, à nettoyer et à terrasser les berges et à modifier le lit du fleuve avant l'arrivée des maîtres maçons et charpentiers<sup>37</sup>. Ainsi la présence du maître de l'œuvre et de son équipe composée de trois charpentiers n'est-elle pas immédiatement manifeste. Ces premières tâches, qui ne requéraient aucune autre qualification que la force des bras, mobilisèrent entre 20 et 135 ouvriers par jour. Depuis 1440, les interventions sur l'ouvrage étant régulières, un savoir-faire exogène n'était probablement pas nécessaire à une telle mise en place. Le ou les trois « sobrestantes » étaient alors les personnalités les plus importantes et les mieux rétribuées du chantier. Il s'agissait de piqueurs chargés de valider les revenus des journaliers en rapportant quotidiennement sur papier les noms des retardataires ou des ouvriers zélés, ainsi que les noms de ceux qui avaient travaillé de façon singulière, avec un outil ou un animal et pendant un temps déterminé<sup>38</sup>. Leur nombre variait selon la diversité des activités effectuées.

32. IRANZO MUÑO 2000.

33. *Ibid.*, p. 44.

34. A.M. Zaragoza, Caja 506, 23-31-1, *Quaderno de la obra y reparos de la puente de piedra del rio d'Ebros de Çaragoça comenzado en 29 de mayo 86 y feneçido en 2 de julio 1587 siendo obrero de la dicha obra Joan Metelin y Jeronimo Labrit de Sanct Joan çiu[...]*.

35. A.M. Zaragoza, Libro de actas n° 44, f° 26-27, le 5 juillet 1584 ; sur la définition d'« obrero », voir SÉJOURNANT 1759, t. I, p. 705 : « se dit aussi de celui qui a soin des réparations & des biens d'une église, marguillier ; dans les cathédrales, c'est une dignité occupée par un chanoine ». Par extension, ce statut désigne donc celui qui est responsable, au nom de l'institution qui l'a nommé, de la bonne exécution de l'œuvre, voir BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. II, p. 547.

36. Il y a deux foliotations et trois paginations. Certaines se superposent. La 1<sup>re</sup> numérotation (1n°), située dans la partie supérieure droite des feuillets, comprend 12 folios (f° 1-12). Le lundi 23 juin 1586, elle est remplacée par une 2<sup>e</sup> numérotation (2n°), une foliotation placée dans le même angle, qui débute au f° 1 et se termine au f° 230 mais elle renferme une erreur (le f° 49 est écrit « f° 29 ») et une importante lacune, puisque le foliotage passe du f° 169 au f° 190. La 3<sup>e</sup> numérotation (3n°) est une pagination de 98 pages, en partie basse des feuillets, qui commence au f° 130 (2n°), le 16 octobre 1586, et s'interrompt le 1<sup>er</sup> novembre 1586, au f° 198v° (2n°). La 4<sup>e</sup> numérotation (4n°) est une pagination de 135 pages qui succède à la précédente. Elle figure également en partie basse des feuillets, débute le 2 novembre 1586, au f° 199 (2n°) et s'achève le mardi 20 janvier 1587. Enfin, la 5<sup>e</sup> numérotation (5n°) est une pagination (p. 1-66/80). La première page numérotée correspond au mercredi 21 janvier 1587 et à la p. 135 (4n°). La numérotation s'enchaîne ensuite jusqu'à la page 67, au 25 juin 1587, puis s'achève le 2 juillet 1587, p. 80, mais possède plusieurs lacunes (p. 68, 70, 72-74, 76-79).

37. A.M. Zaragoza, Caja 506, 23-31-1, f° 1(1n°) : les vingt journaliers (« peones ») présents devaient notamment « cortar los tereros del rio ebros » ; SÉJOURNANT 1759, t. I, p. 754 : « Peon. Journalier, vigneron, bucheron, manœuvre, gagne-denier », p. 943 : « Terrero. Amas, terre, ordure ou immondices, qui se tient de la fouille des mines ou d'autres choses ».

38. Ils s'occupaient de surcroît de la fourniture du petit matériel, en particulier des feuilles pour tenir à jour les comptes, des bougies pour le travail nocturne ou encore de la graisse pour enduire les cordes et les engrenages des machines. Sur la définition de « sobrestante », voir SÉJOURNANT 1759, t. I, p. 907 : « Piqueur, celui qui tient le rôle des ouvriers dans un ouvrage, qui marque leurs absences & leurs chaumages » ; BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. II, p. 548 ; pour la définition des rôles de « veedores » et « sobrestantes », voir CABALLERO 1999, p. 68-69.

Ce n'est qu'à la fin du mois de juin que plusieurs dispositions furent prises pour faciliter l'accès aux piles et l'approvisionnement de la zone d'intervention en matériaux et en engins. Plusieurs pontonniers, dont Francisco Solorzano, apportèrent sur le site une pièce majeure de l'engrenage d'une grande roue, à savoir une lanterne, ainsi que six mules et deux pontons de bois en vue de la construction d'un petit pont<sup>39</sup>. Trois jours plus tard, le 23 juin 1586, une nouvelle plume, la deuxième numérotation et les noms de trois maîtres maçons espagnols chargés d'inspecter les lieux firent leur apparition sur le registre de l'œuvre<sup>40</sup>. Le plus important et le mieux rémunéré d'entre eux était Martín de Legarri. Son statut d'appareilleur (« *aparesador* ») faisait de lui le personnage majeur à pied d'œuvre juste après Dominique Bachelier<sup>41</sup>. En 1586, le maçon espagnol devait être considéré comme un spécialiste de l'ingénierie hydraulique puisqu'il avait déjà collaboré avec l'architecte-ingénieur toulousain en 1582 et avait participé au chantier d'un autre pont de pierre, celui sur l'Huerva, confluent de l'Èbre à Saragosse<sup>42</sup>.

Le 25 juin, alors que la phase de nettoyage et d'aménagement touchait à sa fin, les principaux maîtres maçons et charpentiers purent commencer à travailler : Joanes de Artiaga, qui en sa qualité d'« *asentador* », responsable de la pose des pierres, était le second maître maçon dans la hiérarchie, et les trois fustiers français membres de la « compagnie » de Bachelier : « Nicolas Forgo, Ramon Callao et Pieres Moysset »<sup>43</sup>. Preuve de l'importance de leur statut, ils étaient aussi bien rétribués que Martín de Legarri. Un quatrième maître fustier, Joan Belez, accompagnait les Français. Il s'était fait remarquer au début des années 1570 sur l'œuvre du pont d'Alagón qui enjambait un affluent de l'Èbre, la rivière Jalón<sup>44</sup>. Ils étaient assistés par deux apprentis espagnols, dits « *criados de fustero* », considérés par la suite autant que les maîtres<sup>45</sup>.

La première exigence des fustiers français fut l'achat d'une corde à mesurer en vue d'assembler le bois qui avait été apporté la veille, afin de construire des engins et de confectionner des pieux et des palplanches pour les batardeaux<sup>46</sup>. Cette enceinte provisoire en bois, qualifiée d'« arche » ou de « caisse » dans les textes, était généralement composée de deux rangées de pieux ferrés fichés dans le sol, destinées à soutenir deux cloisons de planches entre lesquelles de la terre bien pétrie était placée (fig. 2). Cette structure dessinait dans la rivière un enclos qui était ensuite vidangé de ses eaux, sables et graviers (travail d'exhaure), jusqu'à ce que le sol ferme apparaisse, « la balme », sur laquelle était entreprise la maçonnerie de chaque pile. Construire un batardeau engageait donc à lutter perpétuellement contre les infiltrations souterraines, les problèmes d'étanchéité et les crues afin de garder « au nect et sec » la balme.

39. A.M. Zaragoza, Caja 506, 23-31-1, f° 7v° (1n°). Selon le *Dictionnaire portatif de l'ingénieur*, une lanterne « dans les machines, est un pignon composé de deux tours, ou pièces de bois rondes, au bord desquelles sont des fuseaux, où s'engrènent & s'accrochent les dents d'une roue, ou d'un rouet » : BÉLIDOR 1755, p. 166.

40. *Ibid.*, f° 1(2n°) : Martín de Legarri, Esteban Delenda et Joan Corilla ; à leur arrivée, deux hottes pour transporter les pierres furent délivrées sur le chantier : *ibid.*, p. 83 (4n°).

41. Selon le *Nouveau dictionnaire espagnol-français et latin*, publié à la fin de l'époque moderne, l'« *aparesador* » était en effet « l'appareilleur, le principal ouvrier qui est dans les ateliers de maçonnerie » : SÉJOURNANT 1759, t. I, p. 79 ; selon Carlos Blázquez Herrero et Severino Pallaruelo Campo, dans l'organisation technique de ce type de chantier, ce statut se situait au-dessus de celui de superviseur, juste en-dessous de celui de maître d'œuvre, correspondant ainsi à la personne la plus importante à pied d'œuvre, voir BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. II, p. 544.

42. Martín de Legarri est traditionnellement assimilé à Martín de Legaría : BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. II, p. 615-616 : un homonyme, peut-être un parent, est connu pour avoir travaillé dans les années 1540 sur différents projets d'ingénierie hydraulique liés au fleuve Alagón (canal, fontaine, réparation de ponts). À son endroit, voir : SAN VICENTE PINO 1994, p. 44-45 ; Javier Ibáñez Fernández s'est toutefois montré plus prudent sur la question de cette assimilation, voir : IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2000, p. 97, note 174 ; sur les quarante-cinq maçons recensés sur le chantier, une dizaine est particulièrement bien documentée dont Pedro Galardi, encore peu expérimenté en 1586, qui se spécialisa ensuite dans les travaux hydrauliques en édifiant des ponts, des moulins et des fossés d'irrigation, voir SAN VICENTE PINO 1994, p. 37 ; BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. II, p. 551, 600 ; conformément à la tradition aragonaise, beaucoup d'entre eux étaient originaires de Navarre et du Pays Basque, comme Martin de Udaquiolla [Udaquiola], Joanes de Heznarrizaga [Eznarizaga], Joanes de Asteasu ou encore Domingo de Aya ou Daya, voir SAN VICENTE PINO 1994, p. 9, 22-23 ; BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. II, p. 533.

43. SÉJOURNANT 1759, t. I, p. 106 : « *Asentador*. Maçon poseur ; celui qui dans un bâtiment dirige la pose des pierres, ou les pose lui-même » ; Joanes de Artiaga pourrait être assimilé à Joannes de Arriaga, maçon originaire d'Uztároz, présent à Saragosse à partir de 1570, documenté par Jesús Criado Mainar, voir CRIADO MAINAR 1996, p. 415.

44. BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. II, p. 573-575 : il est probable qu'il soit lié à un fontainier de Cuenca, du même nom, documenté entre 1527 et 1545.

45. A.M. Zaragoza, Caja 506, 23-31-1, f° 11 (2n°).

46. *Ibid.*, f° 1-1v° (2n°) : le 25 juin, trois « *peones para el carretón para llevar madera* » firent leur apparition dans le registre de l'œuvre et le 26 juin 1586 : « *mas se pago por cordel para los frances a medir 2 s.* ».

Au même moment, l'équipement du chantier devient plus perceptible, puisqu'après la fourniture de la lanterne, le 20 juin, une seconde pièce fut acheminée sur place le 26 juin : un « husillo para el carreton de los canteros »<sup>47</sup>, destiné au fonctionnement d'une puissante machine de levée, probablement un vérin<sup>48</sup>. Les grandes quantités de fer fournies par des serruriers, les 28 et 30 juin, confortent l'idée de l'installation de plusieurs engins, pour déplacer certainement les vestiges subsistant dans l'eau et pour approvisionner en pierre le pied de l'œuvre. Une grue, mentionnée pour la première fois le 7 juillet, servait spécifiquement à « bajar las piedras »<sup>49</sup>. Quelques-

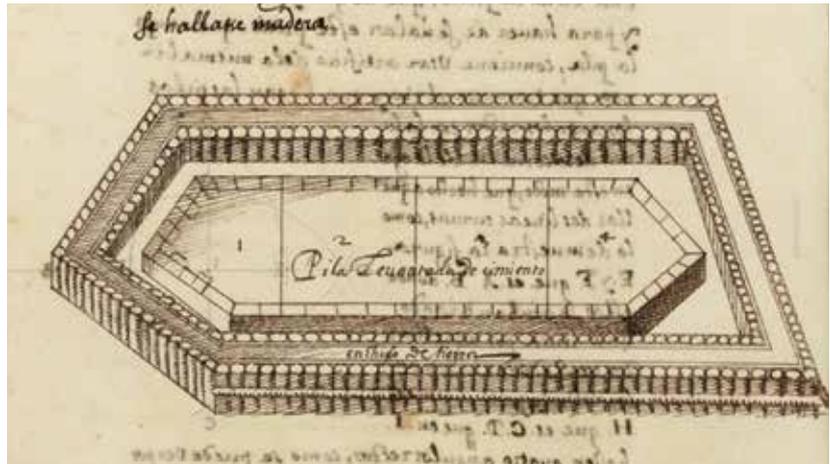


FIG. 2. BATARDEAU REPRÉSENTÉ POUR ILLUSTRER L'UNE DES TECHNIQUES DE FONDATION DE PILE DE PIERRE, provenant d'un manuscrit espagnol (antérieur à 1605) consacré à l'ingénierie hydraulique (moulins, ponts, ports). *Bibliothèque nationale d'Espagne, Los Veintium libros de los ingenios y de las maquinas*, Livre 18, f° 362v°.

unes de ses composantes restaient encore à réaliser comme les poulies (« garruchas ») et certains anneaux de fer (« manilleras »)<sup>50</sup>. Selon deux mentions du début du mois d'août, cette grue était aussi constituée d'un grand mât et deux de ses poulies étaient en bronze<sup>51</sup>. Avec l'acquisition d'un câble de chanvre pour assurer le levage, de nombreuses pièces de fer et de bois et l'achat de graisse pour enduire les cordages et les engrenages, cette grue fut prête à l'emploi à partir du 10 juillet<sup>52</sup>. Son concepteur était peut-être Bachelier, vu la concomitance entre son introduction et l'arrivée des Français, mais rien ne permet de le certifier. Les fustiers français purent aussi en avoir la responsabilité puisque, selon Mathurin Jousse, la construction de ces machines était une composante de l'art de charpenterie<sup>53</sup>.

Le 11 juillet, la présence de Dominique Bachelier est enfin attestée sur le chantier. Il fut chargé par les édiles d'effectuer une expertise des arcades du pont<sup>54</sup>. Ce jour-là, l'« aguador » ou fournisseur d'eau fut sollicité pour la première fois afin que les ouvriers puissent préparer le mortier et que l'entreprise de maçonnerie débute<sup>55</sup>. Le lendemain, Bachelier

47. SÉJOURNANT 1759, t. I, p. 81 : « Husillo. Vis, cylindre d'un pressoir ou d'une presse, ou d'une machine qui sert à élever quelque grand poids ».

48. A.M. Zaragoza, Caja 506, 23-31-1, f° 1v° (2n°) : « mas se pago a Pedro de Amisa, carretero, por un husillo para el carreton de los canteros y por adreçarlo todo lo que mas havia menester » ; JOUSSE 1627, p. 3 : « Vérins, qui sont deux pieces de bois avec deux vis de deux ou trois pieds loin l'une de l'autre, avec un bossage par le milieu. Ceste machine sert pour l'ordinaire à charger de grosses pieces dans des charrettes, ou pour relever quelque logis, avec un pointier par le milieu. Elle leve grand poids, pourveu que les pieces soient fortes, & les filets des vis pres à pres ».

49. *Ibid.*, f° 5v° (2n°) : « mas se pago a masse Anton Sabatie, carretero, 32 s. por un cubo de carro que del se compro para la grua del ingenio para bajar las piedras y por un dia que trabajo el digo 1 l. 12 s. » ; JOUSSE 1702, p. 4 : « La grue sert à élever de grands fardeaux avec beaucoup de saillie. Ses pieces sont l'Empastement ou Racineaux 1., l'Arbre 2., les Bras ou Liens en contre-fiche 3., le Poinçon 4., le Rancher garni de Ranches ou Chevilles 5., les Liens 6., les Moises 7., la grande Moise 8., la Souÿpente 9., le Treuil 10., le Mamelon du Treuil 11., la Lumiere 12., la Roue 13. ».

50. A.M. Zaragoza, Caja 506, 23-31-1, f° 5v°-6 (2n°) : le 8 juillet, « mas se pago a mase Colau, carretero, 56 s., por tres tablonos los dos de [...] y el otro de açarollera, para hazer las garruchas y las manilleras de la grua digo 2 l. 16 s. ».

51. *Ibid.*, f° 22v° (2n°), 24 (2n°) : le 4 août : « mas se pago a Francisco de Alfaro, fustero, por el masto grande del ingenio de la grua para barar las piedras ». Le 5 août : « mas se pago a mase Anton del Suc, estaniero, por dos garruchas de bronze para la grua que pesaron 28 l. a de 4 s. por libra valen, 5 l. 12 s. ».

52. *Ibid.*, f° 7v° (2n°) : « mas se pago a [...] Gintero por traher una sirga de cañamo desde el carmen 1 s. ».

53. JOUSSE 1627, p. 3.

54. A.M. Zaragoza, Caja 506, 23-31-1, f° 8 (2n°) : « mas se pago a Francisco Solorçano, pontonero, por llevar al maestro françes a la mejana que esta enfrente sancto domingo por mandado de los senores jurados y por andar la tarde por los arcados de la puente, con el ponton 16 s. », cité dans IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2000, p. 97.

55. A.M. Zaragoza, Caja 506, 23-31-1, f° 8 (2n°) : le 11 juillet 1586, « mas se pago a Domingo Vinuey en la calcina y gualadas dos cargas por tres d. 2 s. 9 d. ». SÉJOURNANT 1759, t. I, p. 192 : « Calcina. Mixtion ou mélange de chaux avec d'autres matériaux ». À partir de ce jour, l'« aguador » fournira quotidiennement de nombreuses charges d'eau sur le chantier, excepté dans la seconde moitié du mois d'octobre, tout au long du mois de décembre et au mois d'avril 1587.

reçut 200 livres pour commencement de paie<sup>56</sup>. Sa première commande fut consacrée à l'équipement des fustiers et à la sécurité du chantier. Il acheta de grandes scies à lame souple, plus solides, et équipa d'une serrure la porte de l'escalier qui accédait à l'œuvre<sup>57</sup>. Le même jour, l'« obrero de villa » était lui aussi à pied d'œuvre, aux côtés de Bachelier, attentif aux intérêts de la ville et à la bonne gestion du chantier<sup>58</sup>.

À la suite de l'aménagement et du nettoyage du site, après l'arrivée officielle de Bachelier et la construction des engins, les réparations commencèrent. Le chantier calqua désormais son rythme sur celui du fleuve, très actif pendant les périodes d'étiage et à l'arrêt en période de crues. Mentionnée de juillet à septembre et en décembre 1586, puis en mars et en juin 1587, la présence dans le registre de l'œuvre du « maestro de la obra » répondait à la même alternance. Son contrat de 1584 l'énonçait : s'il n'avait pas terminé les réparations à la fin de l'été, ce qui semblait inévitable, il s'engageait à revenir l'été suivant pour les parachever. Dans les contrats des 22 mai et 5 juin 1584, il s'obligeait, conformément à la volonté des jurés de Saragosse, à « dar industria y horden »<sup>59</sup> ou encore à « [dar] su industria y trabajo y asistencia »<sup>60</sup>. Selon le bail à besogne, contre la somme de deux mille livres, il avait promis de travailler à la réparation de deux « couteaux »<sup>61</sup> et de la moitié d'un troisième, ainsi qu'à celle de leur pilier respectif mais il s'était en revanche engagé à laisser la réalisation des arcs endommagés à un autre maître choisi par les édiles<sup>62</sup>.

Son habileté et son savoir-faire technique ne nécessitaient une présence qu'à des périodes clés, comme au début du chantier lors de la construction et de la mise en place des engins et des batardeaux. Pour ce que le registre de l'œuvre autorise à comprendre, Bachelier se signala dans la surveillance et la conception des batardeaux, la technique d'exhaure, la construction de certains échafaudages et engins, mais il ne semble pas avoir été responsable de l'invention d'une machine, considérée comme la meilleure jamais construite à Saragosse, l'« ingenio »<sup>63</sup>. L'engin se composait au moins d'un important engrenage et d'une grande roue et avait servi à pomper l'eau d'un batardeau du pont de pierre à l'occasion de la réédification de son second couteau. Dans son ouvrage sur les *Chemins et Ponts*, Jean Mesqui précise que la conception de ces « machines spécialisées [...] échappait le plus souvent aux artisans locaux, même dans les grandes villes », ce qui était l'une des justifications de l'« appel à des ingénieurs provenant des cadres de la fortification pour les construire » et qui leur valait d'être « pendant la durée des chantiers, étroitement surveillés »<sup>64</sup>.

Cependant à Saragosse, ce grand concepteur demeure inconnu. Jamais cité dans les sources, il fut emprisonné pendant 10 mois en 1582. La présence de cette machine au pied de l'ouvrage en 1586 apporte néanmoins un enseignement important, quoique conforme à la logique d'économie : l'architecte toulousain ne fut certainement pas chargé de concevoir tous les engins du chantier mais dut réutiliser, lorsque c'était possible, les machines existantes et déjà éprouvées. Il est fort probable que Bachelier était familier de cet « ingenio » et qu'il l'avait déjà employé en 1582, lors de sa première intervention sur le pont de Saragosse.

Les paiements que Bachelier reçut correspondent ainsi vraisemblablement à l'achèvement des réparations des becs et des piles. Ses absences momentanées étaient compensées par des personnalités-relais sur le chantier, comme Martín de Legarri pour la maçonnerie ou sa « compagnie » de fustiers pour la charpenterie. Alors qu'il ne restait plus qu'à réparer un couteau, une pile et un arc, une importante crue frappa le chantier le 13 novembre 1586. Elle arracha sur son passage le batardeau et l'échafaudage du grand bec du pont et une partie d'un « ponceau »<sup>65</sup>. Une certaine quantité du

56. A.M. Zaragoza, Caja 506, 23-31-1, f° 9 (2n°) : le 12 juillet 1586, « mas se pago a mase Domingo Bachiller, maestro de la obra, docientas l. moneda jaquesa a para emparte de pago de lo que sele a prometido dar por todo la dicha obra digo 200 s. ».

57. *Ibid.*

58. *Ibid.*, f° 9v° (2n°) : « mas se pago a Jeronimo Licaraga, obrero de villa, diez y seys s. por un perpalo de yero que sa habia perdido de la obra [...] ». Selon les *Veintiún libros de los Ingenios y Máquinas* (liv. XVII, f° 252), ouvrage d'ingénierie hydraulique rédigé par plusieurs techniciens aragonais à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le « perpalo » est un pied de biche utilisé pour soulever de lourdes pierres (« una barra de hierro de punta afilada »), voir CABALLERO 1999, p. 44.

59. A.H.P. Zaragoza, Miguel Español menor, 1584, f° 177.

60. A.M. Zaragoza, Libro de actas n° 44, f° 28.

61. Terme qui désigne dans la documentation l'avant-bec d'un pont.

62. A.H.P. Zaragoza, Miguel Español menor, 1584, f° 177.

63. A.M. Zaragoza, Libro de actas n° 44, f° 27v° : « lo qual fue de grande beneficio para la ciudad y el mejor ingenio de todos los que diversas personas para el mesmo efecto hizieron », cité dans IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2000, p. 96 ; SÉJOURNANT 1759, t. I, p. 599 : « Ingenio. Genie, se dit encore des machines & instrumens inventés par les Ingénieurs. Lat. *Machina*, æ ».

64. MESQUI 1994, p. 79.

65. A.M. Zaragoza, Caja 506, 23-31-1, p. 77 (4n°) : le registre de l'œuvre indique que le jeudi 13 novembre la majorité des maîtres et des

bois perdu fut récupérée par Nicolas Forgo et Pierre Moysset, réactivité que saluèrent les jurés de Saragosse et qui valut aux fustiers des étrennes<sup>66</sup>. Cet épisode explique sans doute pourquoi Bachelier dut revenir le 18 décembre à Saragosse et pourquoi les fustiers français restèrent jusqu'au 21 janvier, date de la fin de la première campagne de travaux<sup>67</sup>.

Les différentes constatations offertes par cette première campagne, de juin 1586 à janvier 1587, ainsi que l'engagement pris par Bachelier en ce qui concerne son intervention illustrent la qualité reconnue du savoir-faire du Toulousain. Celui-ci paraissait particulièrement talentueux pour ce qui est de la maçonnerie aquatique et du travail d'exhaure, de la confection d'échafaudages et d'engins, beaucoup plus qu'en matière de construction d'arcs ou de cintres. Si l'organisation du chantier semblait à première vue dessiner un certain cloisonnement entre une équipe de maçons locaux et une équipe de charpentiers majoritairement français, cette idée pourrait toutefois être relativisée par les nombreuses collaborations constatées entre Bachelier et Martín de Legarri durant les années 1580<sup>68</sup>. Le statut d'« aparejador » occupé par ce dernier pourrait être un indice de confiance de la part de l'architecte toulousain. Par ailleurs, une collaboration entre le charpentier Joan Belez et les fustiers français paraît avoir existé, étant donné qu'ils œuvrèrent ensemble durant la première campagne. De mars à juillet 1587, l'Aragonais fut le principal charpentier du pont, en l'absence des Français. Mais ce n'est pas tout à fait le signe d'une transmission du savoir-faire toulousain, car durant cette seconde campagne les becs et les piles avaient été pour la plupart réparés et l'activité se concentrait sur une besogne à laquelle les charpentiers de Toulouse avaient peu l'habitude de participer : la maçonnerie des arcs.

En dépit de ces précieux éclaircissements, il convient de reconnaître qu'il est difficile de cerner plus avant ce que Bachelier s'était obligé à investir dans les deux contrats signés avec les jurés de Saragosse en 1584, son « industrie & ordre »<sup>69</sup> et « son industrie et travail et assistance »<sup>70</sup>. Ces premiers constats peuvent être complétés par l'étude des autres entreprises de Bachelier en Aragon.

### *Les ponts sur le Gállego*

Deux autres interventions sur des ouvrages rendent plus précise l'appréciation des apports de Bachelier au milieu aragonais. Ces chantiers, documentés en mars et en août 1587, ont en outre le mérite de révéler que Bachelier est resté plus longtemps en Aragon que ce que l'on pensait, lui qui était alors qualifié dans les textes d'« arquitecto françes, habitante en la ciudad de Çaragoça »<sup>71</sup>. Les deux ponts sur lesquels Bachelier intervint en 1587 enjambaient, près de Saragosse, le Gállego, l'un des principaux affluents de l'Èbre. Il s'agissait d'un pont mixte et d'un pont de pierre.

Le 21 janvier 1587, en tant que surintendant de l'œuvre, Bachelier livra un dessin (« traza de papel ») que le charpentier Juan de Villareal devait suivre pour consolider un pont couvert rythmé de neuf piles<sup>72</sup>. Ce travail se rapprochait des expertises qu'il avait l'habitude de mener à Toulouse en tant que maître des œuvres et réparations royales<sup>73</sup>. Bachelier proposa notamment un système bien connu de protection des piles que Jules César avait détaillé dans son *Bellum Gallicum* (Livre IV, 17) et que l'édition française du texte illustre (fig. 3)<sup>74</sup>. Il s'agissait de fichet plusieurs pieux à une certaine distance en amont des supports afin de ralentir ou de dévier les troncs et autres éléments dangereux que le courant pouvait charrier au gré des conditions climatiques ou, dans le cas du *dictator* romain, d'écarter les éléments dangereux que l'ennemi pouvait jeter dans l'eau en temps de guerre.

---

ouvriers ne travaillèrent qu'une demi-journée en raison de la pluie (« Trabajaron los siguientes medio dia por haber llovido »). Certains, comme le maçon Joan Frances, étaient protégés par une couverture : « bajo cubierto ».

66. *Ibid.*, p. 90 (4n°) : « a Nicolas Forgo, fustero françes, por haber recogido con el ponton una madera que se fue con la gran crecida y traher la obra, 10 s. » ; *idem*, p. 91 (4n°) : « mas se pago a Nicolas Forgo, Pieres Moysset, Joan de Uisa, Bernad Arquet por haver recogido un pedaço del puente que se llebaba el rio la noche proxime pasada, 8 s. ».

67. Seul Nicolas Forgo réapparut l'été suivant pour renforcer un échafaudage.

68. SAN VICENTE PINO 1994, p. 44-45.

69. A.H.P. Zaragoza, Miguel Español menor, 1584, f° 177 : « dar industria y horden ».

70. A.M. Zaragoza, Libro de actas n° 44, f° 28 : « [dar] su industria y trabajo y asistencia ».

71. *Ibid.*, f° 249, 968, sur ce dernier contrat, du 26 août 1587, voir SAN VICENTE PINO 1994, p. 23, note 3.

72. En comptant les culées ; pour le contrat, voir A.H.P. Zaragoza, Jerónimo Andrés mayor, 1587, f° 47-49, document référencé dans SAN VICENTE PINO 1994, p. 24, note 6, et dans BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. I, p. 74, 148-150.

73. DEBUICHE 2016, vol. 5, p. 29-45.

74. VIGENÈRE 1576, Annotations, p. 181.

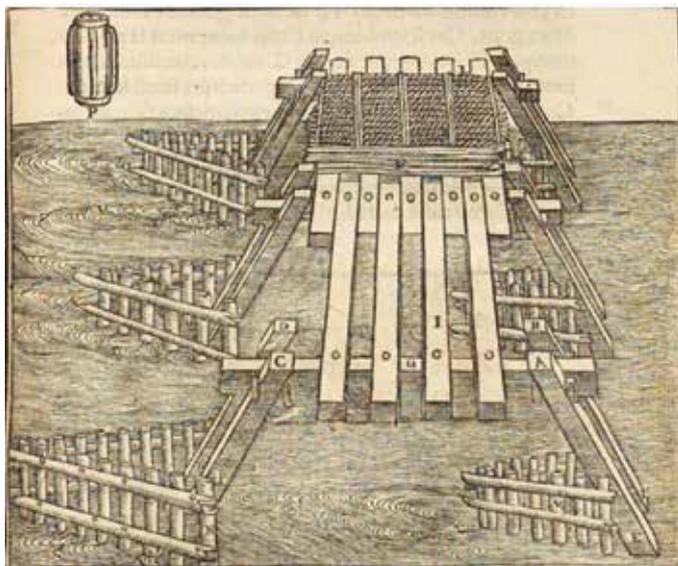


FIG. 3. SYSTÈME DE PROTECTION DES PILES D'UN PONT DE BOIS, gravure publiée dans *Les commentaires de Caesar des guerres de la Gaule* (Paris, 1576, Annotations, p. 181).

Fin janvier, Bachelier fut sollicité pour la réparation du pont de pierre sur le Gállego, mais cette fois-ci, il semble avoir pris directement part au chantier. Il devait réparer la maçonnerie du premier bec du pont à moitié effondré, en renforcer sept autres et en construire un sur lequel devait s'appuyer deux arcades neuves, tout en consolidant les piles concernées<sup>75</sup>. La technique de maçonnerie employée pour édifier le pilier central est très instructive, puisque Bachelier reproduisit la technique de fondation sur pilotis à laquelle il avait dû recourir pour édifier la cinquième pile du Pont-Neuf de Toulouse entre 1579 et 1583, lorsque son équipe n'était pas parvenue à assécher le batardeau et à atteindre la balme<sup>76</sup>. Sur le chantier du pont de pierre du Gállego, il avait fait fabriquer dans un premier temps un batardeau, puis fait assembler, sur la rive, sa structure de pilotis qu'il avait acheminée ensuite sur place. Il se montra méticuleux, puisqu'aucun pieu ne pouvait être fiché ni même coupé sans son aval. Il avait en effet instauré un système de marques à l'extrémité de chaque morceau de bois pour savoir si

la profondeur d'enfoncement avait été partout respectée<sup>77</sup>. Ces précisions apportées par la documentation donnent plus de relief à l'importance que revêtait le travail des maîtres charpentiers aux yeux de Bachelier, à la nécessaire confiance qu'il devait leur accorder et à la nature des exigences et des vérifications auxquelles il pouvait recourir. Il est probable qu'il ait sollicité son équipe sur les chantiers des ponts enjambant le Gállego, expliquant par là leur absence à Saragosse en 1587 et la réapparition de Nicolas Forgo en juin, mais aucune preuve documentaire ne le certifie. Il fit toutefois de nouveau appel à Martín de Legarri pour le travail de maçonnerie de ce pont de pierre, signe des bons rapports qu'ils entretenaient<sup>78</sup>.

Une autre donnée d'importance est apportée par le contrat du pont de pierre du Gállego, signé le 28 janvier 1587. Elle met en lumière un nouvel apport de Dominique Bachelier en matière de conduite et d'organisation du chantier. Il exigea en effet que les maîtres maçons, charpentiers, forgerons, ainsi que les manœuvres soient rétribués quotidiennement, comme sur le chantier du pont de pierre de Saragosse<sup>79</sup>. Ils étaient auparavant payés hebdomadairement. Cette modification avait le mérite d'améliorer la surveillance de l'investissement de chacun des intervenants et d'optimiser la cadence du chantier, jour et nuit. Cela fait partie des mesures mises en place en 1555 pour les travaux du Pont-Neuf de Toulouse par les trois « coadjuteurs, consorts et directeurs » chargés par les capitouls d'apporter leurs « aide et secours » à l'entrepreneur de l'œuvre, le charpentier Jean Maignien. Parmi ces trois coadjuteurs se trouvait Dominique Bertin, menuisier, architecte et ingénieur, avec lequel Bachelier collabora à deux reprises pour ce Pont-Neuf et avec lequel il partagea la responsabilité de l'atelier chargé des décors éphémères de l'entrée de Charles IX, en 1565<sup>80</sup>.

Pour répondre aux commandes qui lui furent soumises en Aragon, dans sa pratique du métier (dessin), dans les solutions techniques proposées (édification et exhaure des batardeaux, fondation sur pilotis) comme dans la manière d'organiser le chantier (« rôle » journalier), Bachelier eut recours à un savoir-faire emmagasiné à Toulouse dans le cadre du chantier du Pont-Neuf et de ses missions de maître des œuvres royales.

75. A.H.P. Zaragoza, Jerónimo Andrés mayor, 1587, f° 249, 750v°-753, respectivement cités dans SAN VICENTE PINO 1994, p. 23, note 3 et *idem* 1981, p. 188-190, doc n° 36 ; voir aussi BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. I, p. 148-150.

76. *Ibid.*, t. I, p. 150-151 ; DEBUICHE 2016, vol. 2, p. 600-602.

77. A.H.P. Zaragoza, Jerónimo Andrés mayor, 1587, f° 751.

78. BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. II, p. 615-616.

79. *Ibid.*, f° 148.

80. DEBUICHE 2016, vol. 2, p. 595-598, 601, 603.

*L'atelier de Bachelier de 1586 : une sélection de maîtres charpentiers*

Lors de sa première intervention en 1582, pour réédifier un bec, une pile et un arc du pont de la capitale aragonaise, Dominique Bachelier avait emmené son fils Hélié, qualifié, tout comme lui, de maître maçon<sup>81</sup>. N'étant pas encore émancipé, celui-ci devait servir son père au mieux en tant qu'apprenti. Aucun autre membre de l'atelier ne l'avait accompagné. À partir de 1582 pourtant, Hélié Bachelier, qui ne s'était jamais véritablement distingué comme constructeur aux côtés de son père, s'apprêtait à devenir clerc. C'est probablement avec la manne financière récoltée en Aragon, en 1582-1583 puis en 1586-1587, que son père eut les moyens de lui offrir un office de financier ainsi qu'une prestigieuse alliance.

En 1586-1587, la « compagnie » de Bachelier en Aragon ne répondait à aucune logique familiale et était composée de « tres maestros gascones »<sup>82</sup>. L'architecte toulousain avait alors choisi de partir, non pas avec Hélié qui à cette date était probablement déjà contrôleur général du taillon en Languedoc<sup>83</sup>, mais avec trois charpentiers pour répondre à la besogne aragonaise. Pour éclairer ses motivations et avant de brosser le profil de ces maîtres grâce aux découvertes effectuées dans la documentation toulousaine, il convient de revenir sur la place occupée dans la réalisation d'ouvrages d'ingénierie par les charpentiers de la capitale du Languedoc au regard des publications de René Lotte, Jean Mesqui et Georges Costa et de l'étude minutieuse des sources d'archives<sup>84</sup>.

Comme l'a souligné Louis Hauteœur, le métier de charpentier est historiographiquement déprécié, car ces artisans étaient dépendants de l'avancée de la maçonnerie pour « placer les solives, les parquets, les fermes », même si leurs prérogatives, dans le cadre des constructions en pans de bois, les autorisaient à prétendre, à l'égal des maçons, à des statuts « de véritables architectes, experts et entrepreneurs municipaux »<sup>85</sup>. Bien que cela ne lui soit pas propre, le contexte constructif toulousain, où la pierre était un matériau rare et précieux, abondait d'exemples du crédit accordé aux charpentiers, surtout en matière de ponts<sup>86</sup>. L'évocation des œuvres de Dominique Bachelier, qui entretint tout au long de sa carrière une relation particulière avec ces maîtres, permet une singulière reconsidération de ce métier au sein du savoir-faire de l'ingénieur.

En tant que maître des œuvres et réparations royales (v. 1561-1589), Bachelier fit régulièrement des expertises d'ouvrages aux côtés de ces praticiens, notamment pour le pont-couvert de la Daurade qui fut, du XIII<sup>e</sup> siècle à 1632, l'axe privilégié pour franchir la Garonne à Toulouse<sup>87</sup>. Sur l'œuvre du Pont-Neuf, les charpentiers étaient estimés pour leurs compétences dans la sélection du bois, les assemblages, fichages et démontages de batardeaux, d'engins et d'échafaudages<sup>88</sup>. Plusieurs d'entre eux eurent d'ailleurs en charge la direction des travaux et lorsque Bachelier entreprit

81. A.H.P. Zaragoza, Miguel Español menor, 1582, f<sup>o</sup> 300 : « Domingo y Elias Bachiller maestros de canteria naturales de Tolosa » ; voir aussi A.H.P. Zaragoza, Miguel Español menor, 1582, f<sup>o</sup> 313v<sup>o</sup>.

82. A.M. Zaragoza, Libro de actas n<sup>o</sup> 44, f<sup>o</sup> 29.

83. GRAILLOT 1914, p. 359.

84. LOTTE 1982 ; COSTA 2000 ; COSTA 2001 ; COSTA 2003.

85. HAUTECEUR 1965, p. 3.

86. MESQUI 2002.

87. COPPOLANI 1992, p. 19-22.

88. Voir par exemple ce que le charpentier Jacques Peres fit pour l'œuvre du Pont-Neuf par mandement des commissaires, en 1604 : A.M. Toulouse, DD201, non folioté : « Par mandement desdits seigneurs commisseres, ay tiré la grande premiere pompe que maître Helie Bachelier avoit fait mettre dans le vase du pilier pour servir a la tire de l'eau, estant une piece grande de longueur d'environ quatre cannes et plus, avec son piston, le tout garny de fer et metal. Et l'ayant tirée de l'eau, auroit esté mise dans la grange, avec tout son garniment, sans avoir rien rompu ny desfait, aiant entrepris de la tirer entiere, sans que autre maître charpentier l'ayt voulu entreprendre. [...] A quoy il auroit vaqué par plusieurs jours, employé de gros cables qu'auroit fait faire exprés, ensamble auroient travaillé avec luy vingt cinq charpentiers et autant de manœuvres. Plus, auroit sorty de l'eau avec lesdits charpentiers et manœuvres une autre pompe que Jean Artigran, maître serrurier de Tholose, avoit faicte. Et icele[sic] posée entre les deux piliers, laquele[sic] aussi il auroit retirée et mise dans la grange, avec tout ce qui estoit joint a ladite pompe. Davantaige, du mandement desdits sieurs auroit ledit Peres desfait une fort grand roue, faicte de bois de coral, fort garnie de fer, qu'avoit esté posée dans l'eau du costé de Thounis et d'icele ousté ledit bois et enfermé dans la grange. Ensamble, auroit enfermé dans la mesme grange les birons de la balme, ensamble les pieces servant pour une chevre. Plus, du mandement desdits sieurs, aiant esté arrêté qu'il falloit fere asept du bois de chaine pour fere des piloutis, seroit allé au lieu de Courbarrieu, voir le bois de monsieur Delaram, a Blaniac, voir le bois de monsieur Cyronis, a Lalbrespy, voir le bois de monsieur de Piras, a Saint Simon, voir le bois du seigneur dudit lieu ou auroit vaqué à cheval trois divers jours. Ayant rapporté ausdits sieurs commisseres que aux susdits lieux n'y avoit point de bois propre pour lesdits piloutis, seroit allé en compagnie de messieurs de Montesquieu, general de France, et Agiet, capitoul, au lieu de Puissaguel, et ayant trouvé le bois du seigneur dudit lieu propre pour lesdits piloutis, auroit vaqué [...] audit lieu que pour choisir les arbres et faire couper cens cinquante trois piloutis, l'espace de huit jours ».

l'édification de la cinquième pile du Pont-Neuf, de 1579 à 1583, il partageait cette responsabilité avec les charpentiers Guillaume Chapuis et François Gilis<sup>89</sup>. Ce dernier avait auparavant travaillé à l'édification de la quatrième pile (1558-1560) avec son confrère Pierre Dorgueilh sous la surintendance de l'architecte Geoffroy Jorry, puis avait commencé à élever la troisième pile (1561)<sup>90</sup> : deux chantiers qui furent marqués par une série d'innovations techniques<sup>91</sup>. L'architecte et ingénieur Dominique Bertin y participa aussi. Ses activités de conducteur de marbres pour le roi et d'exploitant et « garde des mines royales » de 1561 à 1577 laissent penser qu'il fut responsable des progrès constatés sur le chantier du Pont-Neuf en matière d'exhaure, avec l'apparition de norias et de pompes à pistons, dans la mesure où l'épuisement de l'eau était, avec l'aérage, l'une des principales difficultés qui causaient la fermeture d'une exploitation minière<sup>92</sup>. Les procédés de fichage des batardeaux furent également améliorés avec l'introduction de pieux d'ancrage lors de la confection de l'enceinte de la quatrième pile réalisée par les charpentiers François Gilis et Pierre Dorgueilh<sup>93</sup>.

Le chantier de la troisième pile du Pont-Neuf avait également entraîné de nombreux problèmes. En 1561, cette entreprise fut marquée par un progrès technique majeur du point de vue de la construction de batardeaux grâce à l'intervention d'un ingénieur militaire royal. Le sol était tellement dur que le battage des rideaux de palplanches du batardeau pour les enfoncer avec le mail-mouton était improductif. Pour y remédier, l'ingénieur des rois de Navarre, Claude Tinard, présenta aux capitouls un outil « servant pour desgraver et planter les aiguilles des coffres ou caysses »<sup>94</sup>. Selon René Lotte, il s'agissait d'une sorte de couteau qui servait à rainurer profondément la balme dans le but d'engager plus loin et solidement dans le sol les sabots des palplanches<sup>95</sup>. Ces diverses innovations ont favorisé la résistance des batardeaux face au courant dans des zones très profondes et agitées de la Garonne.

Les compétences de la « compagnie » de Bachelier active en 1586-1587 font ainsi écho aux difficultés rencontrées et surmontées sur le chantier du Pont-Neuf de Toulouse, principal lieu de savoirs constructifs depuis les années 1540 où collaborèrent et se suivirent les principaux maîtres maçons et tailleurs de pierre, charpentiers, peintres, ingénieurs militaires, architectes et humanistes habitant la ville ou députés temporairement en Languedoc<sup>96</sup>. Ces quelques remarques démontrent l'ampleur des innovations que cet important chantier de Toulouse pouvait véhiculer au fil des collaborations et des générations. Dans ce contexte, la présence récurrente et souvent déterminante des charpentiers permet de comprendre le choix de Bachelier, dicté par la volonté de disposer d'artisans compétents apportant des garanties à la fois techniques (engins, structures) et matérielles (bois), deux caractéristiques pour assurer la confection d'un batardeau, son bon fichage dans le sol, son assèchement et la bonne maçonnerie d'une pile.

Après avoir compris pourquoi Bachelier s'orienta vers des professionnels du bois pour réparer un ouvrage de pierre, il faut revenir sur l'identité et le profil de ces trois hommes. Deux difficultés se dressent sur la voie de leur identification. La première concerne bien évidemment les sources espagnoles. Si la graphie des scribes aragonais est plus lisible que celle de leurs homologues languedociens à la même époque, la retranscription du nom de famille qui a été prononcé en français, perçu par une oreille étrangère et réinterprété par une main espagnole, diffère parfois trop du nom d'origine pour qu'il soit reconnaissable. Ensuite, il est fastidieux de retrouver la trace des trois fustiers pour discuter de leur qualité et de leur profil, sachant, qui plus est, que les archives de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle n'ont pas fait l'objet d'autant de publications que celles du « beau XVI<sup>e</sup> siècle ». Cette constatation est liée au bilan historiographique de l'histoire de l'art de la Renaissance à Toulouse, longtemps focalisée sur une seule personnalité, Nicolas Bachelier, mort en 1556, et sur l'idée qu'à partir de 1562, avec les guerres de Religion et l'apparition de l'indigo, le reste du siècle ne fut qu'une lente agonie<sup>97</sup>. Les sources sont pourtant abondantes, notamment celles conservées aux archives municipales (séries BB, CC, DD) qui renseignent sur des chantiers d'exception comme les préparatifs des décors pour l'entrée de Charles IX ou l'édification

89. LOTTE 1982, p. 42, 92-95 ; COSTA 2000, p. 156-157 ; MESQUI 2002, p. 328.

90. LOTTE 1982, p. 90-92 ; MESQUI 2002, p. 327.

91. LOTTE 1982 ; COSTA 2000 ; COSTA 2001 ; COSTA 2003.

92. BAUER 1556, Livre VI, p. 121-174 ; BENOÎT 1988, p. 89.

93. Plusieurs vestiges ont été retrouvés par René Lotte au cours de la restauration du Pont-Neuf (1939-1947) : LOTTE 1982, p. 26, 34.

94. *Ibid.* 1982, p. 145-146. Le lien entre « Claude Flaigel, ingénieur du roi », comme le désignent René Lotte et l'ensemble des historiens du Pont-Neuf, et « Claude Tinard, Tinart ou Tisnart, dit le capitaine Flayol, Flayot, Flageol ou Flaigeol [...] ingénieur et maître des fortifications et réparations des terres de la reine de Navarre », indiqué par Paul Raymond, n'avait encore jamais été fait : RAYMOND 1873, p. 331.

95. LOTTE 1982, p. 147.

96. MESQUI 2002 ; DEBUICHE 2016, vol. 1, p. 425-435 ; vol. 2, p. 596-603.

97. Sur la réévaluation de la chronologie et des différents acteurs de la Renaissance toulousaine voir JULIEN 2018.

des piles du Pont-Neuf. Malheureusement, le registre de l'œuvre de la « sixième pile » (1579-1583), entreprise par Dominique Bachelier, Guillaume Chapuis et François Gilis, a disparu, privant les chercheurs de précieuses comparaisons avec les interventions de l'architecte toulousain et son équipe en Aragon.

Ainsi, très peu d'informations ont pu être collectées sur la vie et l'œuvre de Nicolas Forgo, dont le nom originel pourrait être Forgues, Laforgues ou Fargues, patronymes très communs dans le sud de la France. Le maçon Domenge Fargues, documenté dans les années 1540-1570, faisait partie des experts et des fournisseurs de briques récurrents sur le chantier du Pont-Neuf, notamment en 1555 et 1557 lors de l'édification de la deuxième pile, en présence du jeune Dominique Bachelier<sup>98</sup>. Raymond Forgues, maître menuisier au moins depuis 1554 et bayle de sa confrérie en 1557<sup>99</sup>, fut l'un des artisans les mieux rémunérés des « maîtres apareilleurs, menuisiers, esculteurs, peintres, scieurs de bois » travaillant aux préparatifs de l'entrée de Charles IX sous la direction de Bertin et Bachelier<sup>100</sup>. Cependant, il est impossible en l'état actuel des découvertes de relier l'un de ces deux hommes au « fustero » actif à Saragosse en 1586 et 1587. Seule une mention pourrait nous informer de façon satisfaisante sur l'identité de « Nicolas Forgo » et sur ses liens avec l'architecte et ingénieur toulousain. En mai 1585, le charpentier Nicolas Forgues entreprit avec neuf autres fustiers, six maçons et vingt manœuvres la conduite des munitions et de l'artillerie toulousaine à Colomiès et « aultres lieulx »<sup>101</sup>. En qualité de maître des œuvres et réparations royales, Dominique Bachelier fut sollicité à plusieurs reprises dans les années 1580 pour démanteler des places fortes ou s'assurer du bon cheminement de l'artillerie. Lorsqu'il s'agissait d'assurer la conduite du matériel, les charpentiers étaient de précieux atouts, surtout pour franchir des cours d'eau ou fabriquer des machines susceptibles de dégager des canons ensevelis dans la boue. Il est donc tentant de penser que Bachelier et Nicolas Forgues collaborèrent à plusieurs reprises dans ce contexte.

« Ramon Collao », lui, n'a pas été directement identifié dans les sources toulousaines, mais il pourrait être un parent du manœuvre Pierre Cailhau qui travailla avec Nicolas Bachelier et Dominique Bertin au début des années 1550 lors de la destruction du palais du parlement<sup>102</sup>. Plus vraisemblablement encore, Raymond Caillau pourrait être lié au charpentier Jean Caillau, très actif dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle sur les chantiers de construction du Pont-Neuf et de réparation du pont de la Daurade<sup>103</sup>. Cette hypothèse a le mérite de mettre en perspective les compétences de Jean Caillau, l'un des associés du charpentier Jean Subreville, responsable en décembre 1604 de l'édification de la première arche du pont<sup>104</sup>. De 1612 à 1616, Jean Caillau et le fustier François Bonnabé, tout comme Hélie Bachelier et Dominique Campmartin, furent également caution et associés de l'architecte Pierre Souffron, pour lequel ils établirent un batardeau à gradins autour de la cinquième pile du Pont-Neuf, jadis fondée par Dominique Bachelier<sup>105</sup>.

Les sondages réalisés ont été en revanche plus fructueux au sujet du troisième charpentier présent en Aragon, « Pieres Moyset ». En 1550, le maçon Bernard Moysset, vivait dans le même capitoulat que les Bachelier<sup>106</sup>. Le 29 décembre 1566, « detenu de maladie corporelle, gisant en son lict », il fit son testament<sup>107</sup>. Il avait alors deux filles, Marguerite et Antoinette, et un fils, Pierre qu'il désigna pour héritier universel. Ses enfants étant encore tous trois « en bas eage », le testateur nomma le maçon Astorg Nadal comme tuteur et administrateur de leurs biens et personnes<sup>108</sup>. Il déclara en outre que Dominique Bachelier lui était redevable « a cause et de reste de ses journees qu'il a travailhees

98. GRAILLOT 1914, p. 279 ; A.M. Toulouse, DD165, p. 96-97, 173 : en janvier 1555 (n. st.), il fournit des briques pour la troisième pile du Pont-Neuf. Il se porta ensuite caution, en présence de Dominique Bachelier, pour Pierre Saint-Bresson qui s'était engagé en novembre 1557 à tailler et mettre en œuvre la pierre nécessaire à cette même pile.

99. A.D. Haute-Garonne, 3E2622, f° 156-158 et f° 2 1E1321, f° 37.

100. Voir par exemple le 7 octobre 1564 : A.M. Toulouse, CC2451, f° 2 : « Ledict jour a maistre Ramond Forgues pour 4 journees a 20 soulz ». Il disposait de deux serviteurs, Nadal Vendines et Jean Bosquet.

101. *Ibid.*, CC2503, p. 187-188.

102. A.D. Haute-Garonne, 3E4328, f° 124 : Dominique Bertin est témoin de l'acte ; document transcrit dans DOUAIS 1902, p. 648-649 et GRAILLOT 1914, p. 316-317.

103. Jean Caillau avait aussi contribué à plusieurs reprises aux expertises et aux réparations du pont de bois de la Daurade. Voir A.M. Toulouse, CC2583, p. 89-91 ; *idem*, DD212, le 9 juillet 1609, le 1<sup>er</sup> juin 1613.

104. COSTA 2000, p. 166, 172-175.

105. *Ibid.*, p. 170-176.

106. A.M. Toulouse, CC28, p. 229.

107. A.D. Haute-Garonne, 3E5750, f° 267v°-269.

108. *Ibid.*, f° 268v°.

avec luy »<sup>109</sup>. Non seulement Bernard avait déjà fait partie de l'atelier de Bachelier, mais la femme de Pierre, Bonette Donabe, précisa, dans son testament en 1607, que la fille de Dominique Bachelier, Jeanne, était « sa bonne aymie » et « commere »<sup>110</sup>.

Bachelier n'a donc pas choisi les plus prestigieux maîtres charpentiers de la cité pour œuvrer à Saragosse, ceux avec lesquels il était habituellement associé et qui travaillèrent à de nombreuses reprises sur les ponts de la cité languedocienne, à savoir François Gilis, Guillaume Chapuis ou Jean Pechaud. Leur âge, sensiblement le même que le sien, environ une cinquantaine d'années, les empêchait sans doute d'exercer à pied d'œuvre ou bien préférèrent-ils mettre leur expérience au service de la conduite d'équipes et d'expertises. Au regard de leur réputation et de leur activité à Toulouse, peut-être avaient-ils été retenus par les édiles pour assurer la surveillance de certains édifices, comme le pont de la Daurade, seul axe pour rejoindre directement la Gascogne. Guillaume Chapuis a, quant à lui, exercé le rôle de lieutenant du maître des œuvres et réparations royales et ne pouvait donc pas, en tant que second de Bachelier, quitter la juridiction toulousaine. Au vu du « bas eage » de Pierre Moysset en 1566, l'architecte toulousain semble avoir opté pour de jeunes maîtres en lesquels il avait confiance, soit parce qu'il fréquentait leurs familles par son métier et par amitié, soit parce qu'il les avait déjà employés lors de manœuvres militaires.

### **Les circonstances de la venue de Bachelier en Aragon**

Après avoir mesuré l'intérêt de cette étude d'un point de vue monographique et, plus largement, pour mesurer les spécificités de la Renaissance toulousaine et son rayonnement, il nous faut revenir sur les conditions de la mobilité de l'ingénieur.

Pour comprendre comment et pourquoi Bachelier fut choisi pour intervenir à Saragosse et mieux cerner les contours de sa renommée, il est nécessaire, dans un premier temps, de prendre en considération les rapports entretenus entre Toulouse et l'Aragon dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et de restituer les liens qui contribuèrent à ce transfert technique. Dans un second temps, il convient de détailler les raisons du choix opéré par les jurés de la capitale aragonaise. Il s'agit de déterminer si Bachelier était de son temps considéré comme un génie d'exception, si un savoir-faire spécifique était rattaché aux compétences des maîtres français, comme l'a parfois prétendu l'historiographie, et si l'itinérance est nécessairement le signe de l'excellence.

### *Échanges et contacts entre Toulouse et l'Aragon dans la seconde moitié du siècle*

Les liens entre l'Aragon et le sud du royaume de France ont été incessants depuis au moins le XIII<sup>e</sup> siècle et tout au long de l'époque moderne<sup>111</sup>. Cependant les guerres civiles de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle auraient pu changer la donne, en raison de la menace croissante à laquelle pouvaient être soumis les territoires frontaliers de la péninsule ibérique et de la « protestantisation » des possessions des Albret-Navarre dans les années 1560 et 1570<sup>112</sup>. Or, ces zones frontalières, surtout les régions montagnardes, sauvegardèrent des ententes spécifiques tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, défendant des intérêts communs, prônant la non-agression, l'obligation d'avertissement et les échanges commerciaux : les lies et passeries<sup>113</sup>.

En outre, l'influence espagnole fut très sensible dans le contexte de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle comme l'a montré Serge Brunet, en particulier dans la formation des premières ligues catholiques<sup>114</sup>. Du fait du poids économique de l'Espagne, les cités marchandes et certains réseaux bourgeois contribuèrent à l'ancrage de la Ligue dans le Sud-Ouest, et favorisèrent aussi les échanges d'informations, notamment par l'intermédiaire des Basques et des Navarrais<sup>115</sup>. Jusque

109. A.D. Haute-Garonne, 3E5750, f° 268v°

110. *Ibid.*, 3E3324, f° 1261v°-1264, voir aussi f° 1276v°-1278.

111. MINOVEZ, POUJADE 2005 ; IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2008 ; GÓMEZ-FERRER LOZANO, ZARAGOZÁ CATALÁN 2007 ; GÓMEZ-FERRER 2012 ; ZARAGOZÁ CATALÁN, CALVO-LÓPEZ, NATIVIDAD-VIVÓ 2012 ; IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2013.

112. LANGÉ 1993, p. 136 : une certaine méfiance s'installe toutefois vis-à-vis des immigrants et voyageurs français en Navarre et en Aragon ; BRUNET 2006, p. 838.

113. BRUNET 2002.

114. *Idem* 2006, p. 837.

115. *Ibid.*, p. 843.

dans les années 1570, les nobles œuvrant dans les ligues catholiques recherchaient tout autant la protection de Charles IX et du pape que celle de Philippe II<sup>116</sup>. Compte tenu de sa position géographique, de l'attitude ligueuse de certains de ses représentants politiques, de son cortège de marchands et de son arsenal, Toulouse brillait d'un éclat particulier aux yeux du roi catholique. Ses oreilles y étaient aussi attentives, au vu du réseau d'espionnage qui s'y était structuré<sup>117</sup>.

L'évêque de Saint-Bertrand-de-Comminges, Urbain de Saint-Gelais, faisait partie des ligueurs sensibles à l'idée de Monluc, selon laquelle le trône de France, faute d'héritier satisfaisant, pouvait revenir à Élisabeth de Valois et donc à Philippe II<sup>118</sup>. Au printemps 1586, il n'est pas anodin d'observer, au vu de l'engagement d'Urbain de Saint-Gelais dans la Ligue et de sa conception de la position espagnole<sup>119</sup>, que Dominique Bachelier soit venu aider celui-ci à reconquérir sa cité épiscopale le 13 juin, quelques jours seulement avant son arrivée à Saragosse. Au nom des accords de défense mutuelle contre les huguenots, des montagnards aragonais s'étaient aussi mêlés aux milices commingeoises pour soutenir l'évêque<sup>120</sup>.

Parce qu'il était officier royal et l'architecte-ingénieur le plus en vue d'une cité à la puissance de feu certaine, ligueuse et hispanophile, Dominique Bachelier apparaissait nécessairement comme un personnage de premier plan. Le chantier du Pont-Neuf était considérable d'un point de vue technique et financier et l'était tout autant du point de vue de la stratégie militaire, puisqu'il garantissait de prochains et rapides déploiements de troupes et de pièces d'artillerie en Gascogne. Par sa position sociale, ses projets et ses réalisations, Bachelier devait bénéficier d'une renommée étendue, dépassant les frontières de la province et du royaume.

Dans ce contexte politique et religieux relativement propice, parmi des liens plus étroits avec Saragosse, peuvent être identifiés les membres d'un réseau commercial qui ont favorisé la prise de contact avec Dominique Bachelier. Juan Miguel López de Tolosa fut peut-être la personnalité « émettrice » qui, depuis Saragosse, relayait le souhait des édiles de cette ville de requérir à un maître expérimenté. Il fit appel à ses connaissances en France, royaume où il était fréquent de trouver un ingénieur désireux de travailler pour des maîtres d'ouvrage réputés généreux. Comme son patronyme ne le laisse pas entendre, Juan Miguel López de Tolosa était un citoyen de Saragosse, marchand, comme son père, et ancien juré (1564). Il bénéficiait donc d'un certain prestige, d'après le qualificatif qu'on lui donne dans les documents d'archives : « el muy magnifico »<sup>121</sup>. Le 15 septembre 1582, lors du premier accord signé entre le pouvoir municipal aragonais et la famille Bachelier, il fut le traducteur des Toulousains<sup>122</sup>.

Au nombre des personnalités « réceptrices » se comptaient plusieurs marchands aragonais implantés à Toulouse, en relation avec les principaux commanditaires pour lesquels Bachelier avait travaillé. En 1545, le père de Juan Miguel, Juan López de Tolosa, avait été à l'origine de la constitution d'une compagnie tolosano-aragonaise au capital considérable (30000 livres), chargée de commercer des coques de pastel du Lauragais avec Alonso de Contamina et deux autres associés originaires de Saragosse installés à Toulouse, Juan Miguel de Exa et Gombal de Guaras<sup>123</sup>. En 1560, Alonso de Contamina et Juan López de Tolosa furent en négociation avec Martin Garat, le procureur spécial du marchand Pierre de Cheverry, qui était prêt à se porter garant jusqu'à la somme considérable de 20000 écus sol<sup>124</sup>. Francis Brumont a mis en lumière les fortes relations commerciales du pastel toulousain avec les marchés du Sud (Basque, Navarre), surtout après l'effondrement du marché anversois au début des années 1560<sup>125</sup>.

Jesús Criado Mainar a publié pour sa part une étude sur la famille de Guaras en 2009 qui donne un meilleur éclairage de ces interférences aragonaises avec le milieu toulousain<sup>126</sup>. Né à Tarazona près de Saragosse, Gombal de Guaras passa

116. BRUNET 2006, p. 841.

117. *Ibid.*, p. 44, note 83, 424-430, 843.

118. *Ibid.*, p. 841.

119. BRUNET 2000 ; *idem* 2006, p. 734-735 ; RIBERA 2007, p. 570-571.

120. BRUNET 2006, p. 724.

121. A.H.P. Zaragoza, Miguel Español menor, 1582, f° 299.

122. *Ibid.*

123. GÓMEZ ZORRAQUINO 1987, p. 30, 39, 91-92 ; CRIADO MAINAR 2009, p. 49-51 : elle fut active jusque dans les années 1560.

124. CASTER 1962, p. 202-205 ; A.D. Haute-Garonne, 3E12012, f° 239-239v° (16 juillet 1557), f° 333-333v° (11 mars 1569) : les relations entre les deux parties sont même antérieures ; BRUMONT 2007, p. 26.

125. BRUMONT 2007, p. 21.

126. CRIADO MAINAR 2009.

une grande partie de sa vie à Toulouse où il se consacra à l'exportation du pastel<sup>127</sup>. Son réseau s'étendait de l'Aragon, la Navarre et la Castille jusqu'au sud de la France et joignait même quelques comptoirs flamands et anglais. Il faisait donc partie des principaux négociants de Toulouse, comme Pierre Assézat qui le considérait comme l'un de ses plus sérieux concurrents<sup>128</sup>. Gombal de Guaras était ainsi bien implanté et reconnu à Toulouse et possédait les qualités, le profil et l'étoffe d'un intermédiaire entre les jurés de Saragosse et l'architecte toulousain<sup>129</sup>. À l'hôtel d'Assézat, aux châteaux de Laréole et au Pont-Neuf, l'Aragonais avait pu personnellement observer les compétences de Bachelier afin d'en témoigner. Le fait que son homme de confiance, Martín Íñiguez, qui gérait aussi bien ses affaires commerciales que familiales en Aragon<sup>130</sup>, fut remboursé par les jurés de Saragosse le 18 décembre 1586 pour avoir envoyé un messenger à Toulouse chargé de « *llamar al maestro françes* » sur le chantier du pont, pourrait constituer une preuve du rôle que Gombal de Guaras joua dans ces transactions<sup>131</sup>.

Le difficile contexte de la fin du siècle que connaissait le Languedoc ne fut donc pas un frein au départ de Bachelier en Aragon. C'est avec le relais des réseaux bourgeois et marchands, que s'établirent les contacts avec Bachelier et fut préparée sa réception à Saragosse. Par l'intermédiaire du milieu marchand, les transferts de savoir-faire architecturaux empruntaient les mêmes voies de circulation que les simples matières premières ou que les idées politiques et religieuses qui avaient favorisé l'ancrage de la Ligue et la structuration des circuits d'informations.

### *Le choix des jurés de Saragosse*

Le choix des édiles de Saragosse de s'adresser à Bachelier peut être éclairé par plusieurs sources. Certains paramètres pourraient conforter l'idée, véhiculée dans l'historiographie depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, selon laquelle Dominique Bachelier avait été un ingénieur singulièrement habile.

Sa rétribution pourrait être un critère et, plus encore, le fait qu'il ait été appelé à deux reprises en Aragon dans les années 1580. Lors de sa première intervention, lui et son fils touchèrent plus de 1300 livres, frais des douze jours de voyage compris<sup>132</sup>. En mai 1584, la délégation aragonaise qui s'était rendue à Toulouse pour discuter des termes du contrat lui proposait 2000 livres pour les réparations, sans avoir à déboursier le moindre denier pour la fourniture et la main d'œuvre nécessaires à la besogne, ni pour son voyage<sup>133</sup>. L'autre indice qui tendrait à prouver la confortable et flatteuse position de Bachelier à Saragosse s'appuie sur le fait qu'il fut également sollicité par des représentants du royaume d'Aragon pour travailler sur les deux ouvrages enjambant le Gállego.

Pendant, en dépit des nombreuses marques de confiance que les représentants politiques de Saragosse et du royaume d'Aragon avaient accordées à Bachelier, l'architecte toulousain ne fut pas un premier choix. Alors même qu'il avait déjà fait montre de ses compétences, les jurés envoyèrent un émissaire auprès du roi, Agustín de Villanueva, le 28 juin 1583, pour savoir s'il ne se trouvait pas dans la capitale ou sur le chantier de l'Escorial un maçon expérimenté, maîtrisant le travail d'exhaure et la maçonnerie aquatique afin d'intervenir de nouveau à Saragosse sur le pont de pierre<sup>134</sup>.

Cette quête d'un autre maître était peut-être liée au fait que le pont ne résista pas à une nouvelle montée des eaux, quelques mois seulement après les réparations effectuées par les Bachelier père et fils. Le roi catholique ne put toutefois pas exaucer le vœu des édiles aragonais. Ils firent alors de nombreuses demandes similaires en Castille et ailleurs dans le royaume d'Espagne, sans succès<sup>135</sup>. Cette difficulté à trouver un maître idoine explique le laps de temps conséquent entre les dégâts causés par la crue de 1583 et la prise de contact, près d'un an plus tard, avec l'architecte et ingénieur toulousain.

127. CRIADO MAINAR 2009, p. 48-67.

128. BRUMONT 2002, p. 69.

129. CRIADO MAINAR 1999, p. 66 : Seigneur de Ribaute et de Fonsegrive, il mourut en 1588 à Toulouse.

130. *Ibid.*, p. 60-65.

131. A.M. Zaragoza, Caja 506, 23-31-1, p. 120 (4n<sup>o</sup>).

132. A.H.P. Zaragoza, Miguel Español menor, 1582, f<sup>o</sup> 300 et 1583, f<sup>o</sup> 5-7.

133. *Ibid.*, 1584, f<sup>o</sup> 176v<sup>o</sup>-179, cote citée dans BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. I, p. 169, note 175 ; IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2000, p. 96-99.

134. A.M. Zaragoza, Caja 7802, 53-15, cote citée et document en partie transcrit dans BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. I, p. 167, note 172.

135. BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999, t. I, p. 167-169.



FIG. 4. VUE DE SARAGOSSE EN 1647, peinte par Juan Bautista MARTÍNEZ DEL MAZO. Madrid, Musée du Prado.

Car, face à la fragilité du pont endommagé et à la dépense que causerait sa plus grande détérioration, le conseil de ville de Saragosse se résigna finalement à opter pour une solution alternative et rappela une fois encore Bachelier<sup>136</sup>.

Les interventions de Bachelier en Aragon mettent en évidence la persistance et l'étroitesse des rapports artistiques entretenus par Toulouse avec l'Espagne tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, et ce, quelles que soient les tensions entre les deux royaumes. Mais cette étude de cas invite à nuancer plusieurs points du discours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle célébrant le rayonnement de l'art et des artistes français à l'étranger.

Tout d'abord, la présence de Bachelier en Aragon illustre le fait qu'itinérance ne rime pas toujours avec excellence. Le maître toulousain ne fut pas le premier choix des édiles aragonais et le pont de pierre de Saragosse qu'il répara ne résista pas longtemps aux crues, comme le démontre une vue de la capitale aragonaise peinte par Juan Bautista Martínez del Mazo en 1647, à l'occasion de l'entrée de Philippe IV (fig. 4). Cette constatation fait également écho à la fortune des interventions de Bachelier sur le Pont-Neuf. Les quatre années passées sur le chantier de la cinquième pile révèlent toutes les difficultés rencontrées par son équipe. La fondation en partie sur pilotis de cette pile fut un échec, puisqu'elle afficha des signes de faiblesse dès 1610 après avoir supporté plusieurs crues<sup>137</sup>. En cela, l'architecte Pierre Souffron, son successeur sur le chantier du Pont-Neuf, semble s'être illustré en apportant plusieurs innovations techniques, comme le batardeau en gradins<sup>138</sup>.

Un autre enseignement concerne la nature du savoir-faire toulousain, reconnu pour la science des batardeaux et des échafaudages, le travail d'exhaure et la fondation des piles mais non pour la réalisation des arcs. L'achèvement du Pont-Neuf à Toulouse, mené à bien par des maîtres parisiens, et le voûtement de la cathédrale Saint-Étienne, effectué par l'architecte orléanais Pierre Levesville, ont confirmé au XVII<sup>e</sup> siècle cet état de fait. Toutefois, les interventions de Bachelier sur les ponts franchissant le Gállego démontrent que le savoir-faire toulousain toucha aussi l'organisation et la surveillance du chantier avec l'ouverture d'un registre sur lequel était consigné le paiement devenu quotidien des ouvriers.

136. A.M. Zaragoza, Libro de actas n° 44, f° 28.

137. LOTTE 1982, p. 42-45 ; COSTA 2000, p. 158 ; *idem* 2001, p. 137.

138. COSTA 2000.

Enfin, la culture savante relative à l'ingénierie semble aussi, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, être entre les mains des charpentiers, ce qui contribue à relativiser la figure de l'ingénieur. C'est un autre point intéressant qui ne concerne pas la question du franchissement des frontières géographiques, mais celle du franchissement des savoirs<sup>139</sup>. Un cloisonnement a longtemps prévalu dans notre perception des métiers de la construction à la Renaissance, en particulier entre des figures qualifiées de savantes dans la mesure où elles détenaient un savoir théorique, comme celle de l'architecte ou de l'ingénieur, et des figures d'artisans moins en vue, comme les charpentiers. L'habileté de l'ingénieur, son savoir sophistiqué et inventif tiennent aussi en un savoir collectif, indissociable d'une expérimentation répétée, jalonnée d'échecs et d'accidents, et d'une longue collaboration avec des charpentiers. Le rayonnement de l'architecte-ingénieur Dominique Bachelier, comme celui de la Renaissance toulousaine, sont aussi passés par l'art de charpenterie.

## Bibliographie

**ALBERTI 2004** : ALBERTI (Leon Battista), *L'art d'édifier* [texte traduit du latin, présenté et annoté par Pierre Caye et Françoise Choay], Paris, Seuil, 2004.

**BAUER 1556** : BAUER (Georg) dit Agricola, *De re metallica libri duodecim*, Bâle, Hieronymus Froben, 1556.

**BÉLIDOR 1755** : BÉLIDOR (Bernard Forest) (sieur de), *Dictionnaire portatif de l'ingénieur : où l'on explique les principaux termes des sciences les plus nécessaires à un ingénieur...*, Paris, Charles-Antoine Jombert, 1755.

**BENOÎT 1988** : BENOÎT (Paul), « Les techniques minières en France et dans l'Empire aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », dans *Journal des savants*, vol. 1, n° 1-2 (1988), p. 75-118.

**BODIN 1578** : BODIN (Jean), *Discours de Jean Bodin, sur le rehaussement et diminution des monnoyes, tant d'or que d'argent et le moyen d'y remédier...*, Paris, Jacques du Puys, 1578.

**BLÁZQUEZ HERRERO, PALLARUELO CAMPO 1999** : BLÁZQUEZ HERRERO (Carlos) et PALLARUELO CAMPO (Severino), *Maestros del agua*, Zaragoza, Gobierno de Aragón, Departamento de Educación y de Cultura, 1999, 2 t.

**BLOND, HILAIRE-PÉREZ, VIROL 2018** : BLOND (Stéphane), HILAIRE-PÉREZ (Liliane), VIROL (Michèle), *Mobilités d'ingénieurs en Europe XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle* [Mélanges en l'honneur d'Hélène Vérin], Rennes, P.U.R., 2018.

**BRUMONT 2002** : BRUMONT (Francis), « Pierre Assézat, un marchand dans son siècle », dans Louis Peyrusse et Bruno Tollon (dir.), *L'hôtel d'Assézat*, Toulouse, Association des amis de l'Hôtel d'Assézat, 2002, p. 38-76.

**BRUMONT 2007** : BRUMONT (Francis), « Pierre de Cheverry, le constructeur de Laréole », dans Louis Peyrusse et Bruno Tollon (dir.), *Château de Laréole*, Toulouse, Association des Amis de l'hôtel d'Assézat, 2007, p. 14-37.

**BRUNET 2000** : BRUNET (Serge), « L'évêque ligueur Urbain de Saint-Gelais (1570-1613). Du Comminges à Toulouse, ou la voie espagnole », dans Paul Mironneau et Isabelle Pebay-Clottes (dir.), *Paix des armes, paix des âmes* [actes de colloque international, Pau, 8-11 octobre 1998], Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 151-176.

**BRUNET 2002** : BRUNET (Serge), « Les mutations des lies et passerries des Pyrénées, du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Annales du Midi*, vol. 114, n° 240 (2002), p. 431-456.

**BRUNET 2006** : BRUNET (Serge), « De l'Espagnol dedans le ventre ! ». *Les catholiques du Sud-Ouest de la France face à la Réforme (vers 1540-1589)*, Paris, Champion, 2006.

**CABALLERO 1999** : CABALLERO (Javier) (éd.), *Felipe II, los ingenios y las máquinas: ingeniería y obras públicas en la época de Felipe II* [cat. expo, Madrid, Real jardín botánico, Pavellón Villanueva, 10 septembre-10 novembre 1998], Madrid, Sociedad estatal para la conmemoración de los centenarios de Felipe II y Carlos V, 1999.

**CASTER 1962** : CASTER (Gilles), *Le commerce du pastel et de l'épicerie à Toulouse de 1450 environ à 1561*, Toulouse, 1962.

**CHALANDE 1982** : CHALANDE (Jules), *Histoire des rues de Toulouse : monuments, institutions, habitants* [réimpression des éditions de Toulouse 1919, 1927 et 1929], Marseille, Laffitte reprints, 1982.

**COPPOLANI 1992** : COPPOLANI (Jean), *Les Ponts de Toulouse*, Toulouse, Privat, 1992.

---

139. BLOND, HILAIRE-PÉREZ, VIROL 2018.

**COSTA 1994** : COSTA (Georges), « François Mansart à Toulouse », dans *Bulletin monumental*, t. 152-IV (1994), p. 459-470.

**COSTA 2000** : COSTA (Georges), « L'œuvre de Pierre Souffron au Pont Neuf de Toulouse », dans *M.S.A.M.F.*, t. LX (2000), p. 155-176.

**COSTA 2001** : COSTA (Georges), « Jacques Le Mercier et la construction du Pont Neuf de Toulouse », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI (2001), p. 127-152.

**COSTA 2003** : COSTA (Georges), « Les entrepreneurs parisiens du Pont Neuf de Toulouse », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIII (2003), p. 187-223.

**CRIADO MAINAR 1996** : CRIADO MAINAR (Jesús), *Las artes plásticas del Segundo Renacimiento en Aragón: pintura y escultura (1540-1580)*, Tarazona, Institución «Fernando el Católico», 1996.

**CRIADO MAINAR 2009** : CRIADO MAINAR (Jesús), *El palacio de la familia Guaras en Tarazona*, Tarazona, Centro de Estudios Turiasonenses; Fundación Tarazona Monumental, 2009.

**DEBUICHE 2016** : DEBUICHE (Colin), *Architecture et culture savante à Toulouse à la Renaissance*, thèse de doctorat d'histoire de l'art moderne, U.T.2.J., 2016, 5 vol.

**DOUAI 1902** : DOUAI (Célestin), « L'art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue des Pyrénées*, t. XIV (1902), p. 261-283, 631-649.

**DUBOURG-GLATIGNY 2005** : DUBOURG-GLATIGNY (Pascal), « Artifex, architecte, ingénieur : les conditions d'émergence du vocable à la Renaissance », dans *Journal de la Renaissance*, vol. 3 (2005), p. 95-110.

**DUSSIEUX 1856** : DUSSIEUX (Louis), *Les artistes français à l'étranger : recherches sur leurs travaux et sur leur influence en Europe*, Paris, Gide et J. Baudry, 1856.

**ÉMERIC-DAVID 1853** : ÉMERIC-DAVID (Toussaint-Bernard), *Histoire de la sculpture française*, Paris, Charpentier, 1853.

**GÓMEZ ZORRAQUINO 1987** : GÓMEZ ZORRAQUINO (José Ignacio), *La burguesía mercantil en el Aragón de los siglos XVI y XVII (1516-1652)* [texte remanié de thèse de doctorat d'histoire moderne, Saragosse, 1985], Saragosse, Diputación General de Aragón, 1987.

**GÓMEZ-FERRER 2012** : GÓMEZ-FERRER (Mercedes), « La estereotomía. Relaciones entre Valencia y Francia durante los siglos XV y XVI », dans Julien Lugand (dir.), *Les échanges artistiques entre la France et l'Espagne (XV<sup>e</sup>-fin XIX<sup>e</sup> siècles)* [actes de journées d'études, Toulouse, 27 novembre 2007, 2 mars 2009 et 11 mai 2010], Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2012, p. 103-118.

**GÓMEZ-FERRER LOZANO, ZARAGOZÁ CATALÁN 2007** : GÓMEZ-FERRER LOZANO (Mercedes) et ZARAGOZÁ CATALÁN (Arturo) (dir.), *Pere Compte, arquitecto* [catalogue d'exposition, Valence, Lonja de la Seda, janvier-mars 2007] Valence, Generalitat-Ayuntamiento de Valencia, 2007.

**GRAILLOT 1914** : GRAILLOT (Henri), *Nicolas Bachelier, imagier et maçon de Toulouse au XVI<sup>e</sup> siècle* [thèse complémentaire de doctorat, lettres, Paris, 1914], Toulouse, Privat, 1914.

**GUILLAUME 1970** : GUILLAUME (Jean), « Le phare de Cordouan, «merveille du monde» et monument monarchique », dans *Revue de l'art*, n° 8 (1970), p. 33-52.

**HAUTECOEUR 1965** : HAUTECOEUR (Louis), *Histoire de l'architecture classique en France. 1. La formation de l'idéal classique : la Renaissance des humanistes (1535-1540 à 1589)* [1<sup>ère</sup> éd., Paris, A. Picard, 1943], Paris, A. et J. Picard, 1965.

**IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2000** : IBÁÑEZ FERNÁNDEZ (Javier), « Nexos de comunicación urbana en Zaragoza. Los puentes sobre el Ebro en el Quinientos, tratadística de ingeniería y práctica constructiva », dans *Artigrama*, n° 15 (2000), p. 61-103.

**IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2005** : IBÁÑEZ FERNÁNDEZ (Javier), *Arquitectura aragonesa del siglo XVI: propuestas de renovación en tiempos de Hernando de Aragón, 1539-1575* [texte remanié de thèse de doctorat d'histoire de l'art, Saragosse, 2004], Saragosse, Institución Fernando el Católico, Instituto de estudios Turolense, 2005.

**IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2006** : IBÁÑEZ FERNÁNDEZ (Javier), « Tratadística, Antigüedad y práctica constructiva: la traída de aguas a Teruel (ca. 1551-1559), Pierres Vedel en el contexto de la ingeniería española del Quinientos », dans *Artigrama*, n° 21 (2006), p. 395-416.

**IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2008** : IBÁÑEZ FERNÁNDEZ (Javier), « La arquitectura en el reino de Aragón entre el gótico y el renacimiento: inercias, novedades y soluciones propias », dans *Artigrama*, n° 23 (2008), p. 83.

**IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2011** : IBÁÑEZ FERNÁNDEZ (Javier), « Sculpteurs français en Aragon au XVI<sup>e</sup> siècle : Gabriel Joly, Esteban de Obray & Pierres del Fuego », dans Marion Boudon-Machuel (dir.), *La sculpture française du XVI<sup>e</sup> siècle : études et recherches* [actes de colloque international, Paris, Institut national d'histoire de l'art, Troyes, Conseil général de l'Aube, 1-3 octobre 2009], Marseille, le Bec en l'air éd. ; Paris, Institut national d'histoire de l'art, 2011, p. 127-137.

**IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2012** : IBÁÑEZ FERNÁNDEZ (Javier), « Renaissance à la française dans le *Quinientos* aragonais », dans Julien Lugand (dir.), *Les échanges artistiques entre la France et l'Espagne (XV<sup>e</sup>-fin XIX<sup>e</sup> siècles)* [actes de journées d'études, Toulouse, 27 novembre 2007, 2 mars 2009 et 11 mai 2010], Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2012, p. 55-81.

**IBÁÑEZ FERNÁNDEZ 2013** : IBÁÑEZ FERNÁNDEZ (Javier), « Phénomènes parallèles ou fruits des échanges ? Les arts aux marges des Pyrénées entre le Gothique et la Renaissance », dans Pascal Julien (dir.), *Sainte-Marie d'Auch : une cathédrale de la Renaissance à la lumière de ses vitraux* [actes du colloque, Auch, théâtre municipal, 11-12 décembre 2013], (à paraître).

**IRANZO MUÑO 2000** : IRANZO MUÑO (María Teresa), « El puente de piedra de Zaragoza en la Baja Edad Media: la culminación de un proyecto ciudadano », dans *Artigrama*, n° 15 (2000), p. 43-60.

**JOLY 1909** : JOLY (Barthélémy), « Voyage de Barthélémy Joly en Espagne (1603-1604) », [Louis Barray-Dihigo (éd.)] dans *Revue hispanique*, t. 20, n° 58 (1909), p. 459-618.

**JOUSSE 1627** : JOUSSE (Mathurin), *Le theatre de l'art du charpentier, enrichi de diverses figures avec l'interpretation d'icelles, fait et dressé par Mathurin Jousse, de La Flèche*, La Flèche, Georges Griveau, 1627.

**JOUSSE 1702** : JOUSSE (Mathurin), *L'art de charpenterie de Mathurin Jousse...* [La Hire, Gabriel-Philippe (de) (éd.)] [1<sup>re</sup> éd., La Flèche, Georges Griveau, 1627], Paris, Thomas Moette, 1702.

**JULIEN 2018** : JULIEN (Pascal) (dir.), *Toulouse Renaissance* [cat. d'expo., Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars-24 septembre 2018], Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018.

**LANGÉ 1993** : LANGÉ (Christine), *La inmigración francesa en Aragón, siglo XVI y primera mitad del XVII*, Saragosse, Institut Fernando el Católico, 1993.

**LONG 2015** : LONG (Pamela O.), « Trading Zones in Early Modern Europe », dans *Isis*, v. 106-4 (2015), p. 840-847.

**LOTTE 1982** : LOTTE (René), *Construction d'un pont sous la Renaissance : le Pont-Neuf de Toulouse*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1982.

**MARINESQUE 1995** : MARINESQUE (Isabelle), *Le Pont-Neuf à Toulouse, 1540-1635 : historique et construction d'un édifice civil et utilitaire sur la Garonne*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art moderne, U.T.M., 1995.

**MESQUI 1994** : MESQUI (Jean), *Chemins et ponts : lien entre les hommes*, Paris, Rempart, Desclée de Brouwer, 1994.

**MESQUI 2002** : MESQUI (Jean), « Le Pont Neuf de Toulouse sur la Garonne », dans *Congrès archéologique de France*, [154<sup>e</sup> session, Monuments en Toulousain et Comminges, 1996], Paris, S.F.A. ; Musée des monuments français, 2002, p. 325-338.

**MESURET 1960a** : MESURET (Robert), « Le songe d'Hilaire Pader », dans *L'Auta*, n° 288 (1960), p. 18-24.

**MESURET 1960b** : MESURET (Robert), *Évocation du Vieux Toulouse*, Paris, éd. de Minuit, 1960.

**MINOZZI, POUJADE 2005** : MINOZZI (Jean-Michel) et POUJADE (Patrice) (dir.), *Circulation des marchandises et réseaux commerciaux dans les Pyrénées, XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle* [actes du 7<sup>e</sup> colloque international d'Andorre, Escaldes-Engordany, 1-4 octobre 2003], Toulouse, CNRS-U.T.M., 2005.

**PADER 1658** : PADER (Hilaire), *Songe énigmatique sur la peinture universelle*, Toulouse, Arnaud Colomiez, 1658.

**PARDILLOS MARTÍN 2009** : PARDILLOS MARTÍN (David), « Capítulos de fábrica, en 1502, del pórtico de la iglesia colegiata de Santa María de Cariñena (Aragón, España) y datos heráldicos municipales », dans *Emblemeta*, n° 15 (2009), p. 405-418.

**RAYMOND 1873** : RAYMOND (Paul), « Notes pour servir à l'histoire des artistes en Béarn. Deuxième partie. Les architectes », dans *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, t. 3 (1873), p. 283-390.

**RÉAU 1933** : RÉAU (Louis), *Histoire de l'expansion de l'art français. Le monde latin : Italie, Espagne, Portugal, Roumanie, Amérique du Sud*, Paris, Henri Laurens, 1933.

**RIBERA 2007** : RIBERA Jean-Michel, *Diplomatie et espionnage : les ambassadeurs du roi de France auprès de Philippe II : du Traité du Cateau-Cambrésis, 1559, à la mort de Henri III, 1589* [texte remanié de thèse de doctorat d'histoire moderne, U.T.M., 2004], Paris, Honoré Champion, 2007.

**SAN VICENTE PINO 1981** : SAN VICENTE PINO (Ángel), *Monumentos diplomáticos sobre los edificios fundacionales de la Universidad de Zaragoza y sus constructores*, Zaragoza, Institución «Fernando el Católico»; Diputación Provincial de Zaragoza, 1981.

**SAN VICENTE PINO 1994** : SAN VICENTE PINO (Ángel), *Canteros y obras de cantería del Bajo Renacimiento en Zaragoza*, Zaragoza, Real Sociedad Económica Aragonesa de Amigos del País, 1994, p. 23-24, 230-231.

**SARTRE 1996** : SARTRE (Fabienne), « Les bustes des Hommes illustres », dans Catherine Bourdieu, Pascal Julien, Jean Penent, Fabienne Sartre (dir.), *L'âge d'or de la sculpture : artistes toulousains du XVII<sup>e</sup> siècle* [cat. d'exp., Toulouse, musée des Augustins, 14 décembre 1996-31 mars 1997], Paris, Somogy, 1996, p. 183-188.

**SÉJOURNANT 1759** : SÉJOURNANT (Nicolas) (de), *Nouveau dictionnaire espagnol, français et latin, composé sur les dictionnaires des Académies royales de Madrid et de Paris*, Paris, Charles-Antoine Jombert, 1759.

**SERMET 1969** : SERMET (Jean), *Toulouse et Zaragoza : comparaison des deux villes*, Bonn, F. Dümmler Verlag, 1969.

**STEIN 1922** : STEIN (Henri), « Dominique Bachelier à Saragosse », dans *B.S.H.A.F.*, 1922, p. 352-354.

**TOLLON 2007** : TOLLON (Bruno), « Le château, étude historique et architecturale », dans Louis Peyrusse et Bruno Tollon (dir.), *Château de Laréole*, Toulouse, Association des Amis de l'hôtel d'Assézat, 2007, p. 41-66.

**VÉRIN 1993** : VÉRIN (Hélène), *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1993.

**VIGENÈRE 1576** : VIGENÈRE (Blaise) (de), *Les commentaires de Caesar des guerres de la Gaule...*, Paris, Nicolas Chesneau & Jean Poupy, 1576.

**ZARAGOZÁ CATALÁN, CALVO-LÓPEZ, NATIVIDAD-VIVÓ** : ZARAGOZÁ CATALÁN (Arturo), CALVO-LÓPEZ (José) et NATIVIDAD-VIVÓ (Pau), «Stereotomic exchanges between Iberia and France in the 16th Century: Benoît Augier, Valencian Stairways and the *Escalier de Toulouse*», dans Robert Carvais, André Guillerme, Valérie Nègre, Joël Sakarovitch (dir.), *Nuts and Bolts of Construction History: Culture, Technology and Society* [actes du 4<sup>e</sup> congrès international "Construction History", Paris, 3-7 juillet 2012], Paris, Picard, 2012, p. 385-392.



## FRANÇOIS FILHOL, CHANOINE HEBDOMADIER DE LA CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE DE TOULOUSE (1583 ? - 1648) : L'HOMME, L'ÉRUDIT, SON CABINET DE CURIOSITÉS, SES RELATIONS ARAGONAISES

par Christian PÉLIGRY\*

C'est un petit ouvrage de Pierre Borel, imprimé à Toulouse en 1649, qui nous fournit l'une des premières mentions relatives au cabinet de curiosités de François Filhol<sup>1</sup>. Deux siècles plus tard, en 1836, le baron Chaudruc de Crazannes publiait dans les *M.S.A.M.F.* un manuscrit qu'il avait découvert à la Bibliothèque nationale de France : *Abrégé des curieuses recherches de F. Filhol, hebdomadier en l'église métropolitaine de Tolose*<sup>2</sup>. En 1911, Adolphe Coster exhuma du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale d'Espagne, à Madrid, quelques lettres adressées par Filhol au chroniqueur d'Aragon Francisco Jiménez de Urrea<sup>3</sup>. Enfin, en 1963, Maurice Caillet, alors directeur de la Bibliothèque municipale de Toulouse et Robert Mesuret, en charge du Musée Paul-Dupuy, signèrent conjointement un bel article qui éclairait la personnalité du chanoine de la cathédrale Saint-Étienne, révélait l'importance de sa collection composée non seulement de livres mais aussi d'objets rares et curieux, et rappelait les relations amicales qu'il avait nouées avec un grand seigneur de Huesca, Vincencio Juan de Lastanosa, autour duquel gravitait un groupe d'érudits aragonais<sup>4</sup>. Malgré le caractère fragmentaire et dispersé des sources qui rend difficile une mise à jour de ce dossier, il a semblé néanmoins opportun de l'ouvrir une nouvelle fois et de le mettre en perspective à la lumière des travaux les plus récents. La biographie de notre chanoine présente non pas des lacunes mais plutôt de grandes zones d'ombre parsemées, par endroits, de petites lueurs. Nous ne savons pratiquement rien de lui jusqu'à l'âge de cinquante ans, si ce n'est son lieu de naissance, la composition de sa famille et les trois ou quatre publications qu'il nous a laissées entre 1619 et 1629. Les quinze dernières années de son existence sont en revanche mieux renseignées, car à partir des années 1630, il possède un statut, celui de chanoine, et une adresse : le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne. Outre le registre des délibérations du chapitre qui nous révèle son tempérament frondeur, et le testament qu'il a rédigé douze jours avant de mourir, deux types de documents nous permettent de rentrer dans l'intimité du personnage : d'une part les deux inventaires (l'un manuscrit, l'autre imprimé), sans lesquels son cabinet de curiosités ne serait pour nous qu'une coquille vide, d'autre part les échanges épistolaires avec le cercle de Lastanosa qui nous laissent entrevoir, malgré le petit nombre de lettres conservées, l'étonnante correspondance qui s'était instaurée, plusieurs années durant, entre des érudits qui ne parlaient pas la même langue, qui n'avaient jamais eu l'occasion de se rencontrer mais qui partageaient les mêmes

---

\*Communication présentée les 6 et 20 mars 2018, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2017-2018 », p. 362-363.

1. Pierre BOREL, *Les Antiquitez, raretez, plantes, minéraux & autres choses considérables de la Ville & Comté de Castres d'Albigeois, & des lieux qui sont à ses environs... Avec le Roolle des principaux Cabinets & autres raretez de l'Europe...*, A Castres, par Arnaud Colomiez, 1649 ; 64, [8], 150 p.

2. *M.S.A.M.F.*, t. II (1834-1835), Toulouse, 1836, pp. 373-385.

3. Adolphe COSTER, « Antiquaires d'autrefois ; à propos de quelques lettres inédites de François Filhol, hebdomadier de Saint-Étienne de Toulouse, au chroniqueur d'Aragon Don Francisco Ximenez de Urrea », dans : *Revue des Pyrénées*, XXIII, 1911, pp. 435-471.

4. Ricardo DEL ARCO Y GARAY, *La erudición española en el siglo XVII*, Madrid, 1950, *passim*.

curiosités. Les sources espagnoles, qui concernent principalement le musée, la bibliothèque et les jardins de Lastanosa, viennent compléter la trame d'une histoire dont la séquence la plus visible se situe entre 1633 et 1648.

Son patronyme a connu depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, et connaît aujourd'hui encore, une large diffusion dans le Midi de la France. Les *Annales* de Germain Lafaille nous apprennent que Dominique Filhol ou Domenge Filholi, capitoul en 1533, fut chargé de haranguer François I<sup>er</sup> lorsque le roi fit son entrée à Toulouse le 31 juillet de cette année-là. Mais rien ne prouve pour autant l'existence d'un lien de parenté avec le personnage qui nous intéresse ici. Originaire de Montgiscard, situé à quelques lieues de Toulouse, sur les coteaux du Lauragais, François Filhol naquit probablement en 1583 (fig. 1) ; les registres de baptême de cette commune révèlent que son père, dont on ignore la profession, eut plusieurs enfants parmi lesquels Pierre, frère cadet de notre chanoine, qui exerça comme notaire royal à Montgiscard puis à Toulouse et se maria, le 15 juillet 1624, avec Anne Bonnefoy, de la paroisse Saint-Sernin<sup>5</sup>. On ne sait rien de la petite enfance de François, de son éducation, de sa formation, de ses premiers pas dans la carrière ecclésiastique ; mais il fit



FIG. 1. ÉGLISE DE MONTGISCARD : le clocher d'origine (œuvre de Nicolas Bachelier) fut entièrement reconstruit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cliché A. Gerbault.

sûrement d'excellentes études, à en juger par la curiosité intellectuelle qu'il manifesta tout au long de sa vie et par le caractère savant des œuvres qu'il a composées, même si toutes ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Il a sans aucun doute entretenu des rapports privilégiés avec les Pères Chartreux de Toulouse et envisagea même de faire partie de leur communauté comme le suggère une lettre qu'il adressa, quelques années plus tard, à l'historien aragonais Francisco Jiménez de Urrea<sup>6</sup>. En 1619, à l'âge de trente-six ans, il fit imprimer, chez Jean Maffre, un long poème composé de deux cents strophes de six vers, intitulé *L'Oracle poétique*, en l'honneur de Jacques de Balanquier, sieur de Montlaur et de la Garde, qui recouvra la santé à la suite d'une grave maladie<sup>7</sup>. Ce jeune homme appartenait à une famille de capitouls, d'avocats et de conseillers au parlement de Toulouse dont les possessions jouxtaient le territoire de Montgiscard. Une telle proximité géographique a probablement facilité les liens qui se sont noués entre Filhol et ses nobles voisins ; le poème, saturé de références mythologiques, immortalise sans doute le nom de Jacques de Balanquier<sup>8</sup> mais ne mérite pas pour autant de passer à la postérité ! Quelques vers semblent montrer que François Filhol était revenu s'établir, à ce moment-là, dans son village natal :

« ... C'est donc dans Montgiscart  
Que i'ay longtemps absent ma demeure choisie,  
Que i'ay pour mon devoir selon ma fantasia  
Crayonné ce discours duquel ie vous fais part. »

5. Maurice CAILLET et Robert MESURET, « François Filhol, toulousain (1583 ?-1648), son œuvre et son cabinet ; l'hebdomadaire, l'érudit et le poète », dans : *M.S.A.M.F.*, t. XXIX (1963), pp. 99-119.

6. A. COSTER, « Antiquaires d'autrefois... », p. 464.

7. François FILHOL, *L'Oracle poétique, fait par F. F.*, A Tolose, par Jean Maffre, près le collège de Foix, 1619. Paris, Bibliothèque de l' Arsenal (8°B 11.154) et Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes (G 2.697). L'abbé Goujet lui consacre un paragraphe dans sa *Bibliothèque françoise ou histoire de la littérature françoise*, (Paris 1752, t. XIV, pp. 294-296), mais se fait immédiatement tancer dans le *Journal des savants* (septembre 1752, pp. 616-617) qui lui reproche ses choix poétiques : « Quel fruit nos lecteurs pourraient-ils retirer de ce Catalogue de mauvais Ecrivains qui n'eurent jamais de rang au Parnasse » ?

8. M. CAILLET, « François Filhol... », p. 116-117.

Dans sa thèse sur le philosophe Vanini qui fut exécuté place du Salin en 1619, Didier Foucault croit vraisemblable que Filhol ait fait imprimer cette année-là par Raymond Colomiès une *Relation de ce qui s'est passé à Toulouse le 3, 10 & 11 février pour le mariage de Madame sœur du Roi avec le prince de Savoie*. Cette hypothèse fragile ne repose que sur l'interprétation d'un double  $\phi$  grec qui sert de signature, à la fin de la dédicace ; en outre Filhol passe l'ouvrage sous silence dans la liste qu'il nous a laissée de ses livres manuscrits ou imprimés. On notera aussi, à la fin de cette *Relation*, l'absence de citation latine, véritable « marque de fabrique » de François Filhol que l'on retrouve dans chacun de ses travaux. Tous ces arguments rendent donc plutôt incertaine l'attribution de ce petit ouvrage au futur chanoine de la cathédrale Saint-Étienne<sup>9</sup>.

En 1620 il écrivit des *Vœux pour la prospérité du Roy*, imprimés par la veuve de Jacques Colomiès<sup>10</sup> ; ce petit opuscule de quatorze pages dont la Bibliothèque d'Aix-en-Provence conserve un exemplaire, exalte le courage, la douceur et la majesté du roi, toujours victorieux sur les champs de bataille, et le compare même à Saint Louis et à Charlemagne ; il souhaite notamment, en des termes choisis et d'une manière fleurie, que le jeune Louis XIII, marié cinq ans plus tôt avec Anne d'Autriche, puisse avoir bientôt une descendance. La dédicace s'achève par cette signature : « vostre très humble et très-obeissant serviteur et subject, François Filhol ». À trois reprises, en 1621, 1622 et 1632, il eut l'opportunité d'entrevoir le jeune souverain, notamment le 21 novembre 1621, lorsque ce dernier fit son entrée solennelle dans Toulouse, car le cortège royal, qui pénétra dans la ville par la porte Arnaud-Bernard, parcourut l'ancien *cardo maximus* pour atteindre la cathédrale Saint-Étienne où l'on entonna un *Te Deum*, en présence du clergé, des congrégations religieuses et de tous les corps constitués<sup>11</sup>. L'année suivante, peu après la canonisation de Thérèse d'Avila, Louis XIII posa la première pierre du couvent des carmélites, puis il revint à Toulouse une nouvelle fois en 1632, lors de l'exécution du duc de Montmorency. En 1621, Filhol publia des *Chants funèbres pour le décès du pape Paul V, dédiés à Grégoire XV*, qui n'ont laissé, à notre connaissance, aucune trace dans les collections publiques françaises<sup>12</sup>. En 1629, il composa la *Prosopopée de La Rochelle à la ville de Montauban. Sur sa réduction à l'obeissance du Roy*<sup>13</sup>. Cette brochure de vingt-quatre pages dont il existe un rare exemplaire à la Bibliothèque Méjanes, a été publiée par Raymond Colomiès en 1629, après que la ville protestante, en dépit du soutien apporté par les Anglais, eut capitulé sans conditions. Le siège de La Rochelle, qui permit à Richelieu d'affirmer sa volonté et sa fermeté politiques, connut un retentissement considérable, en France comme en Europe<sup>14</sup>. Filhol, avec une érudition étourdissante et dans un style ampoulé, exhorte les Rochelais à jouir des bienfaits de la paix, sous l'autorité de Louis le Juste dont il vante encore une fois les innombrables mérites. De telles pièces de circonstance, même si elles ne font pas de leur auteur un grand poète ni un grand historien, lèvent cependant le voile sur la qualité de son amitié, l'étendue de sa culture, son attachement au roi de France, son intérêt pour les événements contemporains, et peut-être aussi le désir d'attirer sur lui les bonnes grâces des puissants.

Le 31 octobre 1628, alors que sévissait la peste, qui décimait les rangs du clergé toulousain, on aperçoit pour la première fois son nom dans les délibérations capitulaires : François Filhol, prêtre attaché au service du chanoine de La Bourgade et qualifié « d'homme bien capable » se vit confier le poste vacant de vicaire, du moins jusqu'à la prochaine fête de la Saint Jean. Il dut satisfaire à ses obligations puisque, devenu entretemps chanoine hebdomadier de la cathédrale, il obtint une autorisation du chapitre, le 12 mars 1633, pour acquérir la maison qui était jusque-là occupée

9. Didier FOUCAULT, *Un philosophe libertin dans l'Europe baroque : Giulio Cesare Vanini (Taurisano, 1585-Toulouse 1619)*, thèse soutenue à l'Université de Toulouse-Le Mirail en décembre 1997, p. 700, note 79. Véronique Garrigues ne contredit pas cette attribution dans : *Adrien de Monluc (1571-1646) ; d'encre et de sang*, Limoges, Pulim, 2006, pp. 118-119. Toutefois, dans le cas peu probable où François Filhol aurait écrit en 1619 ce petit livre de 126 pages (Bibliothèque nationale de France : 8° Lb<sup>36</sup> 1165) qui fait du maréchal de Bassompierre et de son ami Adrien de Monluc, comte de Carmaing, les « héros » de la fête, on pourrait alors comprendre sa prudence et sa volonté de discrétion, vingt ans plus tard, dans la mesure où ces deux personnages, tombés en disgrâce, se trouvaient toujours enfermés à la Bastille par ordre du roi.

10. Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes (Rec. D. 1.1617).

11. Antonia JANIK, « L'entrée et le séjour de Louis XIII à Toulouse en novembre 1621 », dans : *Annales du Midi*, t. 216 (1996), pp. 421-439.

12. Mais la bibliothèque universitaire de Salamanque en conserve un exemplaire (BG/33717-1) dont la page de titre est ornée des armes pontificales gravées par Huguet ; nous remercions vivement Geneviève Bessis pour nous avoir communiqué cette information.

13. Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes (Rec.D.1.894).

14. Le recueil de la Bibliothèque Méjanes (Rec.D.1.894) qui contient plusieurs dizaines de pièces consacrées au siège de La Rochelle, témoigne de l'émotion soulevée par cet événement. Cf. Christian JOUHAUD, « Imprimer l'événement. La Rochelle à Paris », dans *Les Usages de l'imprimé*, sous la direction de Roger Chartier, Paris, Fayard, 1987, pp. 381-438.



ses collègues malades et manifesterait trop de fantaisie dans l'exercice de son ministère ; il n'aime pas le vin qui lui est attribué, le trouvant « gasté », et le renvoie au *tinal* du chapitre ou bien il refuse à maintes reprises de prendre son pain, au grand dam de la boulangère qui ne sait à quel saint se vouer ; six mois après avoir acheté sa maison, en septembre 1633, il fomente une conjuration dirigée contre le chapitre et se voit finalement infliger, avec ses collègues hebdomadiers, une sanction sévère qui les prive pendant trois mois de leurs revenus. Le 3 mai 1647, pour une question de préséance, il laisse éclater publiquement son courroux lors d'une cérémonie organisée le jour de l'Invention de la Sainte Croix et sera en retour l'objet d'un châtement exemplaire<sup>19</sup>. Il ressort de ces différents épisodes que François Filhol n'avait pas, à l'évidence, bon caractère, mais qu'il voulait aussi préserver le plus possible le loisir qu'il consacrait à ses chères études et à sa quête fiévreuse de livres, d'objets d'art et autres curiosités.

Parmi ses œuvres manuscrites, dont nous connaissons la liste mais qui ont hélas disparu, figuraient dix-huit traités, aux sujets variés, où il évoquait tour à tour : *Rome triomphant de toutes les nations*, le panthéon des dieux païens, les médailles, les camées, les lampes, les urnes, les vases lacrymatoires dont ils possédaient de nombreux échantillons ; on y relève aussi une dissertation sur la *Première centurie des devises et emblèmes des rois de France, des reines, princes et seigneurs de cette cour*, un *Traité sur les huit écussons des armes de la maison de Mirandol* ainsi qu'une description des merveilles contenues dans son propre cabinet. Il a dû faire assurément plusieurs copies de cet inventaire pour en gratifier ses amis ou des personnages importants tels que Gaston d'Orléans, frère du roi, ou encore Juan Vincencio de Lastanosa, un grand seigneur aragonais dont le palais se situait à Huesca. On ne doit pas perdre de vue qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, l'imprimé n'a pas fait disparaître l'usage du manuscrit et que les œuvres littéraires ou scientifiques pouvaient circuler sous une forme manuscrite avant de passer sous la presse de l'imprimeur<sup>20</sup>. Malgré ces « amusements » (c'est ainsi qu'il qualifiait lui-même ses travaux) (fig. 3), François Filhol s'efforça de se conduire en bon prêtre, en bon pasteur, dans cette « ville sonnante » qu'était alors Toulouse, à l'époque de la Contre-Réforme ; sur le plan intellectuel et religieux, il répondait pleinement aux exigences formulées par le Concile de Trente ; il incarnait une nouvelle génération de prêtres mieux formés, dont les connaissances, nourries par la lecture d'ouvrages pieux, de manuels, de livres théologiques, leur permettaient de répondre aux besoins et aux attentes des fidèles, face à la religion protestante, désormais tolérée depuis l'Édit de Nantes. Estelle Martinazzo, qui a récemment consacré une thèse au rayonnement de la Réforme catholique dans la ville des capitouls (1599-1710), plante en quelque sorte le décor dans lequel le chanoine Filhol a évolué tout au long de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. Celui-ci ne s'est pas contenté, en effet, d'écrire de savantes dissertations sur les médailles grecques ou les camées antiques ; on lui doit également une dizaine d'œuvres qui témoignent de la haute opinion qu'il se faisait de son sacerdoce : sermons des cinquante-deux dimanches de l'année, sermons de l'Avent et du Carême, catéchisme sur les points principaux de notre foi, colloques spirituels sur la vie du Christ, salutations spirituelles pour les fêtes de la très sainte Vierge Marie, instruction à une jeune fille chrétienne sur les trois états de demoiselle, mariée et veuve... Filhol, en dépit de quelques extravagances, semble bien avoir rempli scrupuleusement son ministère, jusqu'à sa mort survenue en 1648.

Il avait alors soixante-cinq ans. Selon sa volonté, il fut enseveli, le 25 août 1648, non dans le cloître Saint-Étienne mais dans le chœur de l'église des Cordeliers où se trouvait un tombeau appartenant peut-être à sa famille. Quelques jours auparavant, le 13 août, François Filhol avait rédigé son testament, alité dans la salle basse de sa maison, malade, mais « voyant, oyant, parlant et parfaitement cognoissant »<sup>22</sup>. Outre de modestes legs effectués en faveur de plusieurs

19. M. CAILLET, « François Filhol... », p. 104-106.

20. Cf. Roger CHARTIER, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2015, pp. 22-29 ; revue *XVII<sup>e</sup> siècle*, juillet-septembre 1996, n° 192, « Les Usages du manuscrit » ; Cf. notamment Vincenette MAIGNE, « Le Manuscrit comme absolu », pp. 591-592 : « tout texte qui ne vise qu'un public restreint (salon, conférence, académie ou groupe plus informel encore) ou qui risquerait de rencontrer les foudres de la censure, circule sous forme de manuscrit ; un petit nombre de copies y suffit, permettant une diffusion aisée et relativement sûre ».

21. Estelle MARTINAZZO : *Toulouse au Grand Siècle ; le rayonnement de la Réforme catholique (1590-1710)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

22. M. CAILLET, « François Filhol... », pp. 106-107. Filhol lègue cent livres au couvent des Cordeliers pour l'acquisition d'un tableau à l'huile et vingt livres à chacun des établissements mentionnés ci-dessus ; cent livres à sa nièce Jeanne (fille de sa sœur Jeanne) et de Jacques Ramade, cordonnier à Baziège, cent-vingt livres et un coffre à sa nièce Françoise (fille de son frère Pierre), la même somme et un lit garni de courtines vertes à sa nièce Arnaude, sœur de Françoise, qui l'a soigné pendant sa maladie ; à sa chambrière Catherine Terrisse, vingt livres, trois cannes de cadis pour une robe et le montant de ses gages jusqu'à la fin de l'année en cours ; il entend que soient payées les sommes dues au chanoine de Flour

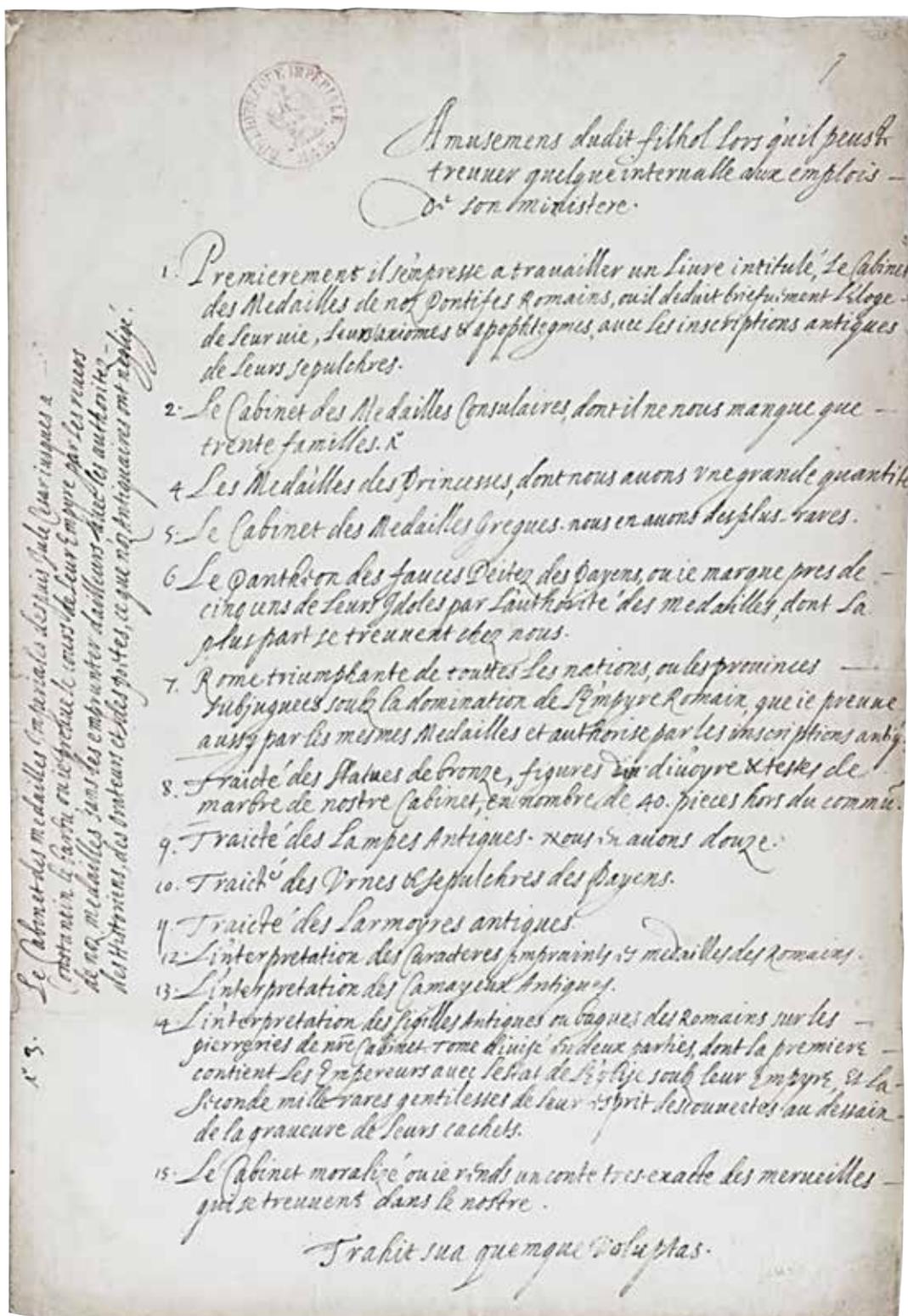


FIG. 3. AMUSEMENTS DUDIT FILHOL lors qu'il peust trouver quelque intervalle aux emplois de son ministere (Paris, BnF : MS 390). Cliché BnF.

établissements religieux ou charitables de Toulouse (Capucins, Récollets, Clarisses de Saint-Cyprien, Hôpital de la Grave), Filhol laissait un petit pécule à sa chambrière et à ses trois nièces dont une, Arnaude, l'avait soigné pendant sa maladie ; il désignait ensuite celui qui devait occuper la maison après son décès : il s'agit de Pierre de Flour, chanoine et vicaire général, qui paierait, en cas d'acceptation, six-cents livres à son légataire universel ; en cas de refus, le choix de Filhol se porterait alors sur l'hebdomadier Ferrier ou, à défaut, sur le prébendier Marinier. Il entendait régler ses dettes, souhaitait restituer un ouvrage qu'il avait emprunté aux Pères Chartreux et chargeait ses héritiers de récupérer la somme de deux cents livres, reliquat d'un prêt consenti à Guillaume de Puymisson<sup>23</sup>. Une telle clause du testament ne manque pas de surprendre : de quels moyens disposait donc le chanoine hebdomadier de la cathédrale Saint-Étienne pour être en mesure de prêter de l'argent à un conseiller au Parlement de Toulouse ? Enfin, il désignait comme légataire universel son frère, Pierre Filhol, qu'il avait toujours chéri. Nous sommes à la fois surpris et déçus de ne pas relever la moindre allusion au sort qu'il entendait réserver à ses collections : sans doute faisait-il entièrement confiance à son frère pour prendre les décisions qui s'imposaient ; peut-être lui avait-il fait part de ses dernières volontés avant même de rédiger son testament ? Mais ce ne sont là que simples conjectures. Nous savons en revanche, de façon certaine, que le prêtre Jean Dirat lui succéda comme hebdomadier et que le chanoine de Flour finit par s'installer dans la maison qu'il occupait, après quelques péripéties juridiques.

On ne peut aborder la retraite studieuse de François Filhol sans prendre en compte cette grande effervescence intellectuelle et artistique que fut la Renaissance, caractérisée notamment par le retour à l'Antiquité, un regard neuf sur l'Homme et sur la Nature, une nouvelle approche des Sciences, l'invention de l'imprimerie, avec en toile de fond la découverte et l'exploitation de continents jusques là inconnus. L'apparition des cabinets de curiosité s'inscrit dans le droit fil de cet héritage<sup>24</sup>. Le site *Curiositas* mis en place dès 2005 par une équipe d'universitaires, en recense aujourd'hui plusieurs centaines, à travers l'Europe entière, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Malgré leur aspect hétéroclite, il ne faut pas y voir pour autant des collections fourre-tout, constituées de façon désordonnée et compulsive, mais plutôt des résumés du monde, où l'on voulait réunir d'une part les beautés de la Création, les prodiges de la Nature (y compris les monstres et les spécimens qui relèvent de la bizarrerie, de l'anormalité), et d'autre part les chefs d'œuvre résultant de l'activité humaine. On était curieux, parce que l'on avait une soif insatiable de découvrir, d'apprendre, de mieux comprendre l'homme et l'univers. Ces collections formées à grands frais, toujours avec passion, patience et persévérance, connurent bien souvent la dispersion après la mort de leur possesseur. Espaces réservés à l'étude, à la recherche, à la réflexion, elles n'étaient accessibles qu'à un cercle restreint d'amis, de « happy few », et nous apparaissent indissociables des liens qui se tissaient et des correspondances qui s'établissaient entre les membres de la République des Lettres. En créant un musée où cohabitaient d'une manière aussi intime objets naturels et artificiels, François Filhol partageait les mêmes aspirations que ses semblables et appartenait sans conteste à ce petit monde d'érudits pour lesquels les frontières géographiques, linguistiques ou politiques n'existaient pas.

---

pour des travaux de maçonnerie et au libraire Aurel pour des achats de livres ; il désire que soit restitué au procureur des Chartreux de Toulouse un ouvrage qu'il leur avait emprunté et qui comportait les armes de feu l'évêque de Couserans, Bruno Ruade (mort dans cette chartreuse en 1641), à savoir : les *Symbola divina et humana pontificum, imperatorum, regum...* de Jacobus Typotius, Pragae, soit la première édition de 1601 soit la seconde de 1602. Enfin le chanoine Filhol faisait de « M<sup>e</sup> Pierre Filhol, notaire à Toulouse, son bien aimé frère », son légataire universel.

23. Guillaume de Puymisson, reçu conseiller au Parlement de Toulouse en septembre 1633, était le fils de Jacques de Puymisson (célèbre avocat dans cette ville, deux fois capitoul en 1598-1599 et 1620-1621) et de Marguerite Catel ; le père de celle-ci, Guillaume Catel, légua par testament (daté du 4 février 1626) ses livres manuscrits et imprimés à son gendre Jacques de Puymisson, à charge pour lui de les transmettre à « Guillaume de Puymisson, son fils, qui promet tant & donne sy bonne espérance de luy, tant à moi qu'à ceulx quy le cognoissent » ; cf. *Revue des Pyrénées*, 1897, pp. 503-504. Guillaume fut pourtant impliqué, en juin 1643, dans une affaire assez rocambolesque. Cf. Jean-Baptiste DUBÉDAT, *Histoire du Parlement de Toulouse*, Paris, 1885, t. II, pp. 234-235. L'hôtel particulier des Puymisson se trouvait au n° 12 de la rue Ninau. Le très érudit Nicolas Fabri de Peiresc, qui correspondait avec Guillaume Catel et Jacques de Puymisson, déplorait la mort de ce dernier dans une lettre datée d'octobre 1631 (Cf. *Lettres de Peiresc à divers*, t. VII, Paris, 1898).

24. Voir les travaux d'Antoine SCHNAPPER en particulier : *Le Géant, la licorne, la tulipe ; collections françaises au XVII<sup>e</sup> siècle* ; Paris, Flammarion, 1988, 415 p. ; du même : *Curieux du Grand Siècle ; collections et collectionneurs dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1994, 576 p. ; et aussi : *The Origins of Museums ; the Cabinet of Curiosities in Sixteenth and Seventeenth Century Europa*, edited by Oliver Impey and Arthur Macgregor, Oxford, Clarendon Press, 1985, 335 p.

25. Le site *Curiositas* (<https://curiositas.org>), dédié aux cabinets de curiosités en Europe, a été mis en ligne dès 2005 par une équipe d'enseignants-chercheurs de l'Université de Poitiers et de l'Espace Mendès-France, Centre de culture scientifique en Nouvelle-Aquitaine, notamment : Anne Bonnefoy, Pierre Martin, Myriam Marrache-Gouraud, Dominique Moncond'huy.

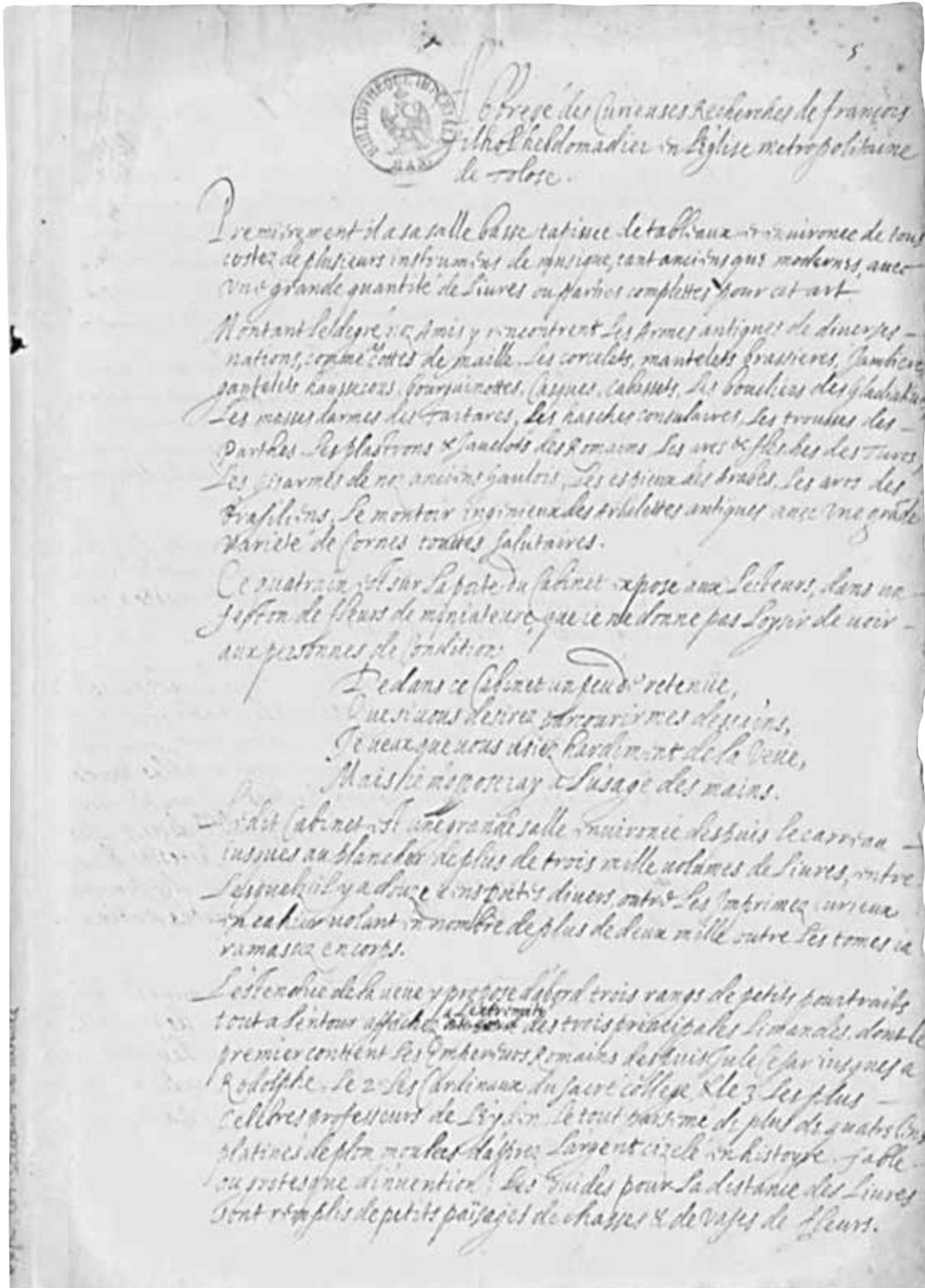


FIG. 4. ABBRÉGÉ [SIC] DES CURIEUSES RECHERCHES DE FRANÇOIS FILHOL (Paris, BnF : MS 390). Cliché BnF.

Nous connaissons les merveilles qu'il avait accumulées dans son cabinet grâce à deux documents exceptionnels et complémentaires : le premier, publié par le baron Chaudruc de Crazannes en 1836, puis une deuxième fois, en 1934, par l'abbé Duffo qui ignorait la publication précédente, correspond à la transcription du manuscrit français 390 de la Bibliothèque nationale de France ; il s'intitule : *Abbrégé [sic] des curieuses recherches de François Filhol, hebdomadier en l'église métropolitaine de Tolose*<sup>26</sup> ; ce manuscrit autographe (fig. 4) en tête duquel figure la mention : « pour Monseigneur, frère unique du roi » avait sans aucun doute pour destinataire Gaston d'Orléans qui porta ce titre jusqu'à la mort de Louis XIII, le 14 mai 1643. *L'abrégé* (que l'on désignera ainsi à partir de maintenant) ne saurait donc être postérieur à cette date ; il recoupait en grande partie les informations contenues dans un autre document publié à Huesca, en 1644, par Juan Francisco Andrés de Ustarroz : *Diseño de la insigne i copiosa bibliotheca de Francisco Filhol, Presbítero, i Hebdomadario en la santa Iglesia Metropolitana del Protomartyr San Esteván, de la ciudad de Tolosa* (nous l'appellerons désormais : *Diseño*)<sup>27</sup> (fig. 5). Chroniqueur du royaume d'Aragon, puis, en 1646, du roi Philippe IV, cet érudit avait découvert dans la maison de Juan Vincencio de Lastanosa une copie manuscrite de la description adressée à ce dernier par Filhol et décida de la faire imprimer, probablement à un petit nombre d'exemplaires, pour le plus grand plaisir de quelques personnalités aragonaises, des érudits qui fréquentaient le cercle de Lastanosa et des amateurs d'histoire ancienne, qu'il désignait sous le nom d'« anticuarios ».

Lorsqu'il entra dans la maison de François Filhol, le visiteur découvrait au rez-de-chaussée une salle dont les murs étaient tapissés de tableaux (de « grandes peintures », précise le *Diseño*) et dans laquelle le chanoine hebdomadier avait également déployé sa collection d'instruments de musique, tant anciens que modernes : violons, théorbes, luths, harpes, guitares, régales ou orgues de tables, psaltérions, cymbales, tambours basques, trompettes, cornets, bassons et autres instruments à vent. De nombreux livres de chant, dus aux plus célèbres maîtres de chapelles, venaient harmonieusement parachever cet ensemble. En montant l'escalier, écrit Filhol, « nos amis y rencontrent les armes antiques de diverses nations » ; et il fait suivre cette aimable invitation d'une liste impressionnante où les cottes de maille et les pièces d'armures utilisées au Moyen Âge (gantelets, jambières, gorgerins, bourguignottes, cabassets, arbalètes) côtoyaient des guisarmes gaulois, des broquels de gladiateurs et des haches consulaires ;

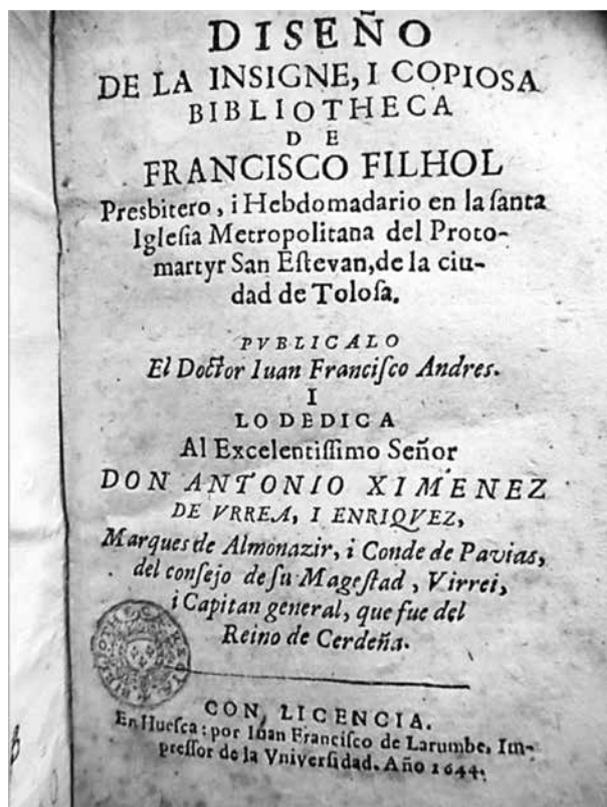


FIG. 5. DISEÑO DE LA INSIGNE I COPIOSA BIBLIOTHECA DE FRANCISCO FILHOL, Huesca, 1644 (BnF : Q-7963).  
Cliché de l'auteur.

26. Cf. plus haut, note 1 ; abbé Fr. DUFFO : *François Filhol, Antiquaire, hebdomadier de l'église métropolitaine de Toulouse, 1692 [sic]*, Paris, Lethielleux, 1934 ; 20 p.

Le manuscrit français 390 conservé à la Bibliothèque nationale de France comporte, outre l'*Abbrégé des curieuses recherches* (4 p.), les *Amusemens dudit filhol lorsqu'il peust trouver quelque intervalle aux emplois de son ministère* (1p.) ainsi qu'une savante dissertation sur *Hercule couronné de peuplier ; médaillon d'argent aussy rare que précieux* (6 p.).

27. *Diseño de la insigne, i copiosa bibliotheca...*, en Huesca, por Juan Francisco de Larumbe, Impresor de la Universidad, año 1644 ; [16], 32 p. in-8° ; dans « Le Cabinet de François Filhol » (*M.S.A.M.F.*, t. XXIX, 1963, pp. 125-126), Robert MESURET citait deux exemplaires de cet opuscule dont l'un se trouve à la Bibliothèque publique de Huesca (B-100-15728) ; l'autre, dont il fit la traduction, appartient à l'Hispanic Society of America (New York). Le premier est aujourd'hui numérisé et consultable en ligne sur le site : biblioteca virtual del patrimonio bibliográfico. R. Mesuret signalait également une copie manuscrite du XVIII<sup>e</sup> siècle conservé à la Biblioteca nacional de Madrid (MS 11-318-12). Nous avons pu localiser d'autres exemplaires du *Diseño* dans d'autres collections publiques : Biblioteca del Palacio real de Madrid (IX-5024, incomplet de deux pages), B.N.F. (Q-7963), Bibliothèque de l' Arsenal (8° H 26035-1 ; 8° H 26036), Cambridge University Library (SSS.52.9).

au total, une bonne vingtaine d'armes différentes parmi lesquelles figuraient aussi des échantillons plus exotiques : masses des Tartares, carquois des Parthes, arcs et flèches des Turcs, cimenterres de Damas, piques des Croates, armes des indiens de la province du Brésil. Une grande variété d'olifants complétait cet arsenal guerrier, plutôt inattendu dans la demeure d'un chanoine hebdomadier de la cathédrale Saint-Étienne. On parvenait alors dans un cabinet dont la porte d'entrée affichait sans ambiguïté les exigences du maître des lieux, sous la forme d'un quatrain encadré d'un feston de miniatures :

Dedans ce cabinet un peu de retenüe  
 Que si vous desirez parcourir mes dessains,  
 Je veux que vous usiez hardiment de la veüe  
 Mais ie m'opposeray à l'usage des mains.

Cette grande salle, environnée de tablettes du sol jusqu'au plafond, comportait, selon le *Diseño*, plus de deux mille volumes et mille six cents pièces imprimées, mais l'*Abrégé* donne des chiffres sensiblement supérieurs : plus de trois mille livres et deux mille brochures ou cahiers en feuilles ainsi qu'une centaine de recueils factices et mille six cents poètes différents « dont il a recueilli les ouvrages dans tous les pays où se trouvent des personnes lettrées ». Trois séries de portraits ornaient les métopes des principaux rayonnages : celle des empereurs romains, celle des cardinaux du sacré Collège et celle des plus célèbres professeurs de Leyde, parmi lesquelles étaient intercalés « quatre cents platines de plomb moulées d'après l'argent ciselé » représentant des histoires ou des fables. Vases de fleurs et petits paysages de chasse garnissaient les espaces laissés libres entre les livres.

Dans une autre salle, orientée à l'Ouest, notre chanoine avait rassemblé monnaies et médailles qui constituaient, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ornement obligé d'un cabinet de curiosités ; François Filhol appréciait tout particulièrement la numismatique, si l'on en juge par le nombre de dissertations savantes qu'il lui a consacrées ; là encore les deux descriptifs de sa collection qui sont parvenus jusqu'à nous diffèrent de par l'estimation quantitative proposée : 3.000 pièces selon le *Diseño*, 1.500 à 1.600 selon l'*Abrégé* ; les médailles impériales étaient rangées avec soin dans cent tiroirs « gainés d'un vélin cramoisi », chacun d'eux décoré de motifs différents dorés au petit fer ; Filhol pouvait s'enorgueillir de posséder des monnaies grecques, gothiques et princières, des monnaies étrangères abondamment représentées ; les monnaies consulaires, dont le nombre s'élevait à 270, bénéficiaient d'un classement à part qui respectait l'ordre alphabétique, « depuis la famille Aburia jusqu'à la Volteia » ; le *Diseño* précisait que l'on y trouvait surtout des pièces en argent (1.200) et seulement quelques échantillons de pièces d'or<sup>28</sup>.

Au-dessous des médailles, une trentaine de manuscrits anciens (le double selon le *Diseño*) prenaient place dans différents placards<sup>29</sup>. Mais l'hebdomadier de la cathédrale Saint-Étienne avait fait en outre l'acquisition d'autres types de documents et d'autres supports d'écriture : tablettes de cire utilisées dans la Rome antique, textes chinois, arabes ou éthiopiens écrits sur du papier de soie, des écorces d'arbres ou encore des feuilles de palmiers.

Le visiteur pouvait ensuite admirer, à main droite, le cabinet des pierres précieuses qui contenait cinq cents à six cents camées et intailles, avec notamment une suite de quarante-cinq têtes d'empereurs couronnés de lauriers ; du côté du Midi, une galerie dont les fenêtres regardaient vers le palais archiépiscopal accueillait une grande table recouverte de plus de mille coquilles de différentes espèces, grosseurs ou couleurs, « extraordinairement curieuses », avouait non sans fierté leur propriétaire. De là on gagnait une pièce orientée au Nord, meublée de plusieurs tables que recouvraient en totalité les prodiges de l'air, de la mer et de la terre : oiseaux, poissons, animaux, squelettes et écorchés relégués plutôt vers le fond de la pièce ; en revanche un petit sarcophage grec en albâtre, remarquable par la beauté de sa sculpture, trônait en bonne place, bien visible parmi les urnes de bronze, de verre et d'argile, les vases lacrymatoires, les lampes de Corinthe, les vases destinés aux sacrifices, les statues de bronze, les têtes de marbre, les figures d'ivoire, cachets, écussons, bagues, poids, clefs et ferrures, sans oublier les dieux des Égyptiens<sup>30</sup> et les Priapes antiques. Le *Diseño*, publié

28. Dans l'*Abrégé*, Filhol avouait qu'il possédait surtout des moulages : Cf. *M.S.A.M.F.* (1834-1835), p. 376 ; et le *Diseño* de préciser, p. 7 : « desuerte que entre todas posee mas de mil i docientas de plata, las de oro son pocas ». Voir aussi *Infra*, note 41.

29. Nous ne connaissons pas la nature de ces manuscrits, à l'exception des deux ouvrages que Filhol donna à Juan Vincencio de Lastanosa ; Cf. *Infra*, notes 52 et 53.

30. L'Antiquité égyptienne faisait déjà partie, au siècle précédent, de l'imaginaire d'un humaniste toulousain tel que Jean de Boyssonné (en 1530) et inspira le poète Pey de Garros dans son *Lyssandre lo Gramn* (en 1567) ; Guillaume de Maran, conseiller au Parlement de Toulouse et contemporain de Filhol, possédait un grand vase égyptien connu de Peiresc (Cf. *Lettres* de Peiresc publiées par Philippe Tamizey de Larroque, t. V, 1894, p. 236 et suivantes).

en 1644, désignait expressément certaines statues de bronze (en particulier celle, admirable, d'un gladiateur ou encore celle de Ganymède emporté au ciel par un aigle) et mettait en valeur le caractère précieux de quelques têtes de marbre comme celles de Romulus et Remus, de Marc-Aurèle ou de Zénobie, princesse de Palmyre. En continuant de progresser dans la maison de François Filhol, on atteignait une autre salle après avoir traversé deux cabinets : le premier offrait à la vue une profusion de chefs d'œuvre élaborés par des maîtres artisans (tourneur, horloger, serrurier, brodeur...) ainsi que maintes sculptures dues au ciseau de Bandinelli, de Michel-Ange, de Pierre Biard ou de Nicolas Bachelier. Le second de ces cabinets attirait l'attention par le grand nombre de gravures qui en tapissaient les murs : burins soit originaux soit exécutés d'après des tableaux d'Albert Dürer, de Raphaël, de Michel-Ange, du Caravage, du Tintoret et d'autres artistes renommés dont Filhol avait réuni plus de deux mille estampes auxquelles il convient d'ajouter deux-cent cinquante volumes de taille-douce contenant près de cinq mille gravures aux sujets les plus variés (portraits, paysages, architecture, histoire sacrée et profane). Dans la traduction qu'il nous donne du texte espagnol publié par Juan Francisco Andrés de Ustarroz, Robert Mesuret a malheureusement omis un paragraphe ; il ne faut donc pas oublier que François Filhol exhibait aussi dans son musée de nombreux échantillons du règne animal : des poules de Guinée embaumées et de merveilleux oiseaux, des hippocampes, une grande et une petite scies de poissons appelés ulétifs<sup>31</sup>, un pigeon doté de trois ailes, un moineau de couleur « jaune triste », la patte d'un élan avec son pied et son sabot intact<sup>32</sup>, les mâchoires d'un dragon d'Éthiopie, la corne d'un rhinocéros, une vipère, un rémora (poisson ventouse)<sup>33</sup>, un basilic (sorte d'iguane) et même un crocodile. Une fois parvenus à ce stade de la visite, les descriptions fournies par le *Diseño* et *l'Abrégé* ne coïncident pas exactement, sans doute parce que le chanoine ne cessait de modifier l'agencement du musée, en fonction de ses goûts, de ses envies, de ses acquisitions. Mais grâce à de tels documents, nous savons que ses collections comportaient aussi des fleurs, des semences, des drogues, des fruits exotiques, des minéraux, des fossiles, des cristaux, quatorze douzaines d'huîtres perlières remplies de perles baroques, des coraux, des morceaux de jaspe, de porphyre ou de marbre et même deux cents à trois cents papillons soigneusement conservés dans une armoire, « dont la variété dilate les pupilles, réjouit la vue, donne motif à qui les contemple de louer en de si petites créatures la puissante main de Dieu ». À proximité de ces trésors de la nature notre chanoine avait placé, de façon pertinente, le célèbre ouvrage du suisse Conrad Gesner consacré au règne animal<sup>34</sup>, celui, non moins apprécié, de Léonard Fuchs<sup>35</sup>, consacré aux plantes, entièrement décoré à l'aquarelle lui aussi et le *Theatrum florum* de Daniel Rabel, publié en 1624<sup>36</sup>. Quant au livre intitulé *Hortus Eystettensis* de Basilius Besler<sup>37</sup>, qui reproduisait plus de mille fleurs du jardin du prince-évêque de Eichstätt, il fut peint à la main par Filhol lui-même, travail qui accapara le chanoine, à ses moments perdus, pendant une dizaine d'années. Remarquons, au passage, quelques instruments de géométrie, d'astrologie, d'optique, de catoptrique et de dioptrique et pas moins de soixante miroirs qu'il avait fabriqués lui-même<sup>38</sup>. Un peu plus loin, dans un autre département de cette collection aux multiples

31. Ambroise PARÉ parle de l'ulétif dans son *Discours de la mumie, des venins, de la licorne et de la peste*, publié à Paris en 1582 (un rare exemplaire est conservé à la Bibliothèque Méjanes, d'Aix-en-Provence).

32. On croyait alors que la corne d'élan pouvait guérir de l'épilepsie ; le pied arrière gauche était particulièrement prisé. On en faisait des amulettes, mais aussi des bracelets tels ceux qui figuraient en bonne place dans les collections de Gaston d'Orléans et d'Anne d'Autriche ; le cardinal Mazarin avait une coupe en pied d'élan. Cf. Antoine SCHNAPPER : *le Géant, la licorne, la tulipe...*, Paris, 1988, p. 87.

33. Le rémora, grâce à ses ventouses, peut s'accrocher à d'autres poissons qu'il parasite (requins et cétacés notamment) ou même à la coque d'un bateau ; selon une croyance très ancienne, qui remonte à Aristote, Pline l'Ancien et Ovide, on lui prêtait le pouvoir extraordinaire d'arrêter un navire dans sa course. Recherché par les collectionneurs, le rémora figurait donc très souvent dans les cabinets de curiosités. À Castres, en 1649, Pierre Borel possédait un spécimen de « la Rémore, qui arreste les navires ».

34. Conrad GESNER, *L'Historia animalium* de Gessner, publiée à Zurich à partir de 1551, constitue la première encyclopédie zoologique de la Renaissance. Filhol écrit dans son *Abrégé* : « Pour la laveure [c'est-à-dire l'enluminure] nous avons les troys tomes de Gesnere des animaux, des oyseaux et poissons aspres le naturel » ; Cf. *M.S.A.M.F.* (1834-1835) ..., p. 377.

35. Leonard FUCHS, médecin et botaniste (1501-1566) publia à Bâle en 1542 une histoire des plantes, *De Historia stirpium*, ornée de 510 gravures sur bois. Il s'agit de la première représentation scientifique des plantes. Cf. Filhol, *ibidem* : « Leonardus Fuchsius, des symples, piece tres rare pour le soing de celluy qui la mise en sa perfection ».

36. Daniel RABEL (1578-1637) publia son *Theatrum florum* à Paris en 1627 ; à la fois peintre, graveur, miniaturiste, botaniste et décorateur, il travailla pour Louis XIII, Gaston d'Orléans et Charles de Gonzague, duc de Nevers ; en 1633 Peiresc lui demanda d'exécuter des dessins d'après des vases antiques.

37. Basile BESLER (1561-1629), apothicaire, responsable du jardin botanique du prince-évêque d'Eichstätt (Konrad von Gemmingen), fut l'auteur d'un célèbre ouvrage intitulé : *Hortus Eystettensis*, publié à Nuremberg en 1613. Filhol précise, *ibidem* : « hortus heistetensis, de nostre metode, dans le diuertissement de dix a douze ans ».

38. « avec soixante miroirs de fonte de nostre façon » ; Cf. *Abrégé*, dans *M.S.A.M.F.* (1834-1835) ..., p. 376.

facettes, se trouvaient en grand nombre les historiens et les antiquaires, autrement dit les historiens de l'Antiquité. Jusque vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en effet, le terme d'antiquaires désignait non pas des personnes qui faisaient commerce d'art antique mais plutôt des savants qui s'intéressaient à l'Antiquité à travers ses monuments, ses institutions, ses mœurs, sa civilisation dont ils s'efforçaient, en même temps, de recueillir quelques vestiges significatifs. Une autre pièce, située de plain-pied par rapport à la précédente, était ornée de sept cents à huit cents dessins qu'il avait patiemment collectés et acquis avec autant de zèle que d'écus sonnants et trébuchants, qu'il s'agisse de croquis à la sanguine ou à la pierre noire, de dessins à la plume, de lavis, d'enluminures, de plans et d'élévations. C'est là aussi que François Filhol avait rangé ses propres manuscrits, ses travaux et ses notes, qui ne représentent pas moins de trente-deux notices bibliographiques ainsi que mille six cents poètes que l'*Abrégé* et le *Diseño* ne localisent pas au même endroit. Enfin il achevait la longue liste de ses curiosités par la description minutieuse d'une horloge qui lui avait été offerte, œuvre d'une richesse et d'une finesse incomparables, fabriquée par un maître horloger de Strasbourg ; ce faisant, il accomplissait un devoir de gratitude, « résolu, écrivait-il, de n'oublier jamais la maison d'où ce prodige est sorti ni la personne qui me l'a donné avec tant de munificence ». On peut se faire une idée du somptueux cadeau reçu par notre chanoine en admirant, au musée Paul-Dupuy, une grande horloge astronomique qui provenait elle aussi, de l'atelier strasbourgeois d'Isaac Habrecht<sup>39</sup>. Le tour du propriétaire se terminait, selon le *Diseño*, par la visite de trois grandes pièces d'habitation, toutes occupées par les collections du chanoine, la troisième d'entre elles étant située à l'extrémité de la galerie haute, avec vue sur les jardins de l'archevêque.

La description du cabinet de curiosités de François Filhol suscite questions et commentaires : tout d'abord il apparaît difficile de dater avec exactitude l'*Abrégé* ainsi que le manuscrit original du *Diseño*, et de les situer l'un par rapport à l'autre ; ces documents ont sans doute vu le jour vers 1640-1643, à un moment où la collection avait pris une réelle ampleur. Le cabinet de Filhol nous impressionne assurément par la quantité de livres, d'objets et d'œuvres d'art qu'il renferme ; son importance nous rend d'ailleurs perplexes quant aux ressources personnelles du chanoine hebdomadier dont les seuls émoluments n'auraient pu suffire à rassembler une telle collection, qui reste difficile à évaluer aujourd'hui. En tout état de cause gardons-nous de porter un jugement trop rapide : que coûtaient au juste, vers 1630-1640, les manuscrits acquis par Filhol, ses grands tableaux de peinture, ses dessins, son sarcophage grec en albâtre, la corne de rhinocéros, la scie d'une licorne de mer ou le crocodile qui faisaient partie de cet ensemble imposant ? Antoine Schnapper a montré qu'en matière de sculpture, les moulages, les réductions en bronze d'après l'antique et les œuvres modernes réalisées à l'antique circulaient en grand nombre. Faute de statues célèbres, on se contentait souvent de copies ou de réductions<sup>40</sup>. L'*Abrégé* signale, à côté de sculptures originales, « plus de deux cents figures de plâtre moulé ». Quant aux pièces de monnaies, le *Diseño* précise que Filhol n'en possédait qu'un petit nombre en or, car ceux qui les avaient héritées de leurs ancêtres, jaloux de leur patrimoine, en demandaient aux acquéreurs éventuels des prix exorbitants<sup>41</sup>. D'autre part une peinture, selon sa qualité, pouvait coûter quelques dizaines de livres tournois ou, s'il s'agissait d'une œuvre majeure, vingt, trente, voire cinquante fois plus<sup>42</sup>. La valeur des estampes variait de façon sensible, d'abord selon la notoriété ou la cote de l'artiste, mais aussi selon qu'elles étaient isolées ou qu'elles appartenaient à une suite comportant l'œuvre complet de ce même artiste. Faute d'un inventaire précis décrivant une à une les merveilles de notre chanoine, avec leur prisée respective, il s'avère donc illusoire d'en proposer une évaluation globale, qu'il ne

39. Cette horloge en cuivre doré (une des pièces majeures du musée Paul-Dupuy), présente néanmoins un décor différent de celle que possédait François Filhol, puisque l'on y découvre, sur ses parois, non des thèmes bibliques mais des scènes inspirées par les *Métamorphoses* d'Ovide. Elle fut donnée à la Ville de Toulouse par le collectionneur Édouard Gélis, qui affirme dans *L'horlogerie ancienne : histoire, décor et technique*, Paris, librairie Gründ, 1950, p. 179 : « Par son âge, par sa facture, par sa conservation et plus encore par la notoriété de son auteur, cette horloge est une œuvre capitale. »

40. Antoine SCHNAPPER : *Curieux du Grand Siècle...*, Paris, 1994, pp. 43 et suivantes ; *Le Géant, la licorne et la tulipe...*, p. 117 : « l'antiquité des sculptures, qui devrait fonder leur intérêt pour l'antiquaire, est souvent douteuse et reconnue comme telle ; par le biais des imitations et des restaurations, il n'y a pas de coupure entre l'Antiquité et la période moderne. »

41. Cf. le *Diseño*, pp. 18-19 : « En frente desta mesa ai unas tablas en forma de atriles de siete passos de largo, sembradas de medallones, planchas de cobre, i de plomo vaciadas piezas de oro, i de plata, recogidas de muchos camarines de Europa, cuyo numero passa de mil i quinientas, puestas en buena orden, ya que sus originales no se pueden comprar por precio alguno, por la estimacion que hazen dellos las personas, que los heredaron de sus doctos Ascendientes. »

42. Nous savons qu'à l'occasion d'une « blanque » ou loterie, en 1614-1615, cent soixante tableaux ont été estimés entre 10 et 1.000 livres chacun ; il fallait compter de 150 à 1000 livres pour un tableau de qualité ; Cf. Stéphanie TROUVÉ, *Peinture et discours ; la construction de l'école de Toulouse, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, pp. 327-342.

faut a priori ni surestimer ni sous-estimer. Constatons cependant qu'une bibliothèque de 3.000 ouvrages n'était pas à la portée de toutes les bourses : une enquête menée sur 660 bibliothèques toulousaines des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles a montré qu'à peine quinze d'entre elles (soit 2,3% de l'ensemble) contenaient plus de 500 volumes<sup>43</sup>. On regrette seulement de ne pouvoir identifier qu'une demi-douzaine de titres de cette collection et de ne percevoir que les grandes catégories qui en formaient l'ossature : la politique, la généalogie, la bibliographie, les voyages, la poésie, l'histoire des villes, duchés, comtés et principautés<sup>44</sup>. Mais si nous ne connaissons pas les moyens dont disposait François Filhol, nous savons en revanche qu'il était un redoutable négociateur et qu'il n'achetait pas les yeux fermés, en payant rubis sur l'ongle, les livres qu'il convoitait<sup>45</sup>. Il avait réuni des milliers de gravures, de monnaies, de pierres précieuses, de camées, des centaines de dessins, de coquillages et de papillons ; tout cela supposait une recherche systématique, patiente, obstinée, confortée par des moyens non négligeables, à travers des réseaux que nous n'appréhendons pas très bien ; c'était une œuvre de longue haleine, c'était l'œuvre d'une vie. La variété et, autant que l'on puisse en juger, la rareté des pièces qui formaient ce cabinet de curiosités forcent l'admiration : il y avait, à coup sûr, des spécimens de grande valeur comme cette extraordinaire horloge, fabriquée à Strasbourg, toute de cuivre doré et d'argent ciselé, qu'on lui avait offerte. À vrai dire, François Filhol n'achetait pas tout ; il faisait aussi des dons, des cadeaux et devait en recevoir en retour, conformément aux usages de l'époque ; son correspondant aragonais, Vincencio Juan de Lastanosa, fournit, nous le verrons, un bon exemple de ces relations amicales qui s'instauraient, au sein de l'Europe savante ; peut-être lui arrivait-il d'échanger informations et trouvailles avec d'autres collectionneurs toulousains, car ces derniers n'étaient pas rares dans la ville des capitouls où l'on comptait, si l'on en croit un témoignage contemporain<sup>46</sup>, bon nombre d'amateurs qui partageaient les mêmes goûts que notre chanoine, qu'ils fussent conseillers au Parlement (comme Jacques de Puymisson, Mr de Paucy, Mr de la Combe), chanoines et prêtres de la cathédrale Saint-Étienne (comme Clément de la Bourgade ou Jean Dirat), religieux du couvent des Cordeliers (tel que Domairon), ou simple marchand (à l'instar de Nicolas Choisy). En 1649, le même Pierre Borel, médecin et collectionneur de Castres, en signalait plusieurs autres, installés dans les villes de la région, notamment à Agen, Albi, Auch, Cahors, Castelnaudary, Carcassonne, Figeac, Lavaur, Montauban, Moissac, Rodez, Pamiers ou Villefranche-de-Rouergue, soit au total une vingtaine de personnes<sup>47</sup>. À cet égard, la collection d'Étienne Trapas, chanoine de Saint-Salvy, à Albi, présentait beaucoup de similitude avec celle de Filhol, aussi bien par le nombre d'ouvrages que contenait sa bibliothèque (3.000 volumes) que par la diversité de ses éléments constitutifs, même si elle était apparemment plus riche en tableaux (300 « tableaux exquis »)<sup>48</sup>. Nous remarquerons en dernière analyse que Filhol

43. Yannick MENEZ, *Les bibliothèques toulousaines des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (Mémoire de Maîtrise soutenu à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1996). Dans son *Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières qui ont été et sont aujourd'hui dans le monde*, Paris, 1644, le P. Louis Jacob fixait à 3.000 ou 4.000 volumes le niveau d'une belle bibliothèque. À titre d'exemple, celle de Jean-Georges de Garaud-Duranti, président au Parlement de Toulouse comptait, à la mort de ce dernier, en 1684, 3.320 ouvrages ; elle englobait la bibliothèque de Bertrand de Caminade, abbé de Belleperche et surtout celle de son beau-père, Philippe Gaubert de Caminade († 1653), juriste et fin lettré. Cet inventaire (MS 884 de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine) a été étudié par Jean-Michel Martinez dans un Mémoire de Maîtrise soutenu à l'Université de Toulouse-Le Mirail en 1983.

44. Dans son *Abrégé*, Filhol se flattait de posséder 1.600 poètes différents et 600 historiens (1.200 poètes, des historiens et des antiquaires en grand nombre selon le *Diseño*). Grâce aux lettres adressées à Francisco Jiménez de Urrea, nous apprenons qu'il avait réuni plus de 200 volumes relatifs à la science politique, une liste importante de généalogies, plus de 30 « bibliothécaires » ainsi que de nombreuses pièces de dévotion consacrées aux chapelles fondées en l'honneur de la Vierge.

45. Il recule parfois devant les exigences d'un vendeur : « Mr Bosc [le libraire] a tenu tousiours son Atlas a deux cens Liures sans que i'en aye peu iamais rabattre un teston » (Cf. A. COSTER, « Antiquaires d'autrefois... » p. 468) ; mais il n'hésite pas à faire de gros sacrifices pour acheter un manuscrit de Gilles de Rome, *De regimine principum*, « duquel il m'a fallu donner cent uolumes diuers pour le retirer de son auare possesseur » (A. COSTER, « Antiquaires d'autrefois... », p. 459) ; il discute pied à pied avec le libraire Michon de Paris, Le Moyné de Lyon et fait le siège des marchands de Toulouse afin d'obtenir les meilleurs prix ; il se plaint de la cherté des livres curieux (A. COSTER, « Antiquaires d'autrefois... », p. 466), des frais de port excessivement élevés et du surcoût que représente, par rapport aux livres en blanc, la confection d'une reliure « qui ua pour le moins à demy escu pour chaque tome in-folio » (A. COSTER, « Antiquaires d'autrefois... », p. 468).

46. P. BOREL, *Les Antiquitez...*, pp. 124 et suivantes : *Roolle des principaux cabinets curieux & autres choses remarquables qui se voyent ez principales Villes de l'Europe*. Baron DÉSARZARS DE MONTGAILHARD, « Les antiquaires, les collectionneurs et les archéologues d'autrefois à Toulouse » (allocation prononcée lors de la séance publique du 25 janvier 1903), dans : *B.S.A.M.F.*, 2<sup>e</sup> série, Toulouse, 1903, pp. 244-245.

47. P. BOREL, *Les Antiquitez...* Voir aussi : Edmond BONNAFFÉ, *Dictionnaire des amateurs français au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1884, 353 p. Voir aussi Jean PENENT, *Le temps du caravagisme*, Paris, Somogy, 2001, pp 11-13, « Mécènes et amateurs ».

48. P. BOREL, *Les Antiquitez...* : « Etienne Trapas, chanoine de S. Salvy a ramassé 300 tableaux exquis, 3000 volumes la plupart rares, beaucoup de manuscrits, tailles douces curieuses, coquillages, médailles, reliefs antiques etc. » ; Voir le testament d'Étienne Trapas, conservé aux A. D. du Tarn, liasse n° 297, f° 237 v°, 4 décembre 1635.

ne convoitait guère les œuvres d'art ou les meubles que l'on pouvait admirer dans des collections plus prestigieuses que la sienne : on ne trouvera donc pas chez lui de belles tapisseries flamandes, des porcelaines venues de Chine ou du Japon, encore moins des tables, guéridons et autres *studioli* décorés de marqueterie en pierres dures qui faisaient la réputation des artisans de Florence. Nous sommes chez un homme d'extraction modeste, aux revenus malgré tout limités et non chez Lastanosa, Gaston d'Orléans, Richelieu ou Mazarin. On atteint sans doute ici les limites d'un cabinet de curiosités conçu, dans un esprit humaniste, comme un cabinet d'étude embrassant, à travers la variété des livres et des objets qui se répondaient les uns les autres, tous les savoirs du monde. Cette vision encyclopédique allait d'ailleurs s'effacer peu à peu, dès le XVII<sup>e</sup> siècle et plus encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour laisser la place à une démarche plus rationnelle, plus scientifique, qui devait donner naissance à des ensembles plus spécialisés. La merveille fut alors « sacrifiée à la raison » selon l'historienne Adalgisa Lugli<sup>49</sup>.

Enfin, que sont devenus aujourd'hui les trésors qui s'accumulaient dans le logis de François Filhol, près du cloître Saint-Étienne ? Son cabinet de curiosités fut, hélas, dispersé dans des circonstances que l'on ignore, ne laissant presque aucune trace hormis les deux descriptions parvenues jusqu'à nous, qui l'empêchent de sombrer complètement dans l'oubli. Toutefois dans une lettre de Vincencio Vidania, adressée à son ami Lastanosa, en tête d'un ouvrage de numismatique publié par ce dernier à Saragosse en 1681, il semblerait que Filhol ait choisi Lastanosa comme héritier<sup>50</sup>. Malgré le

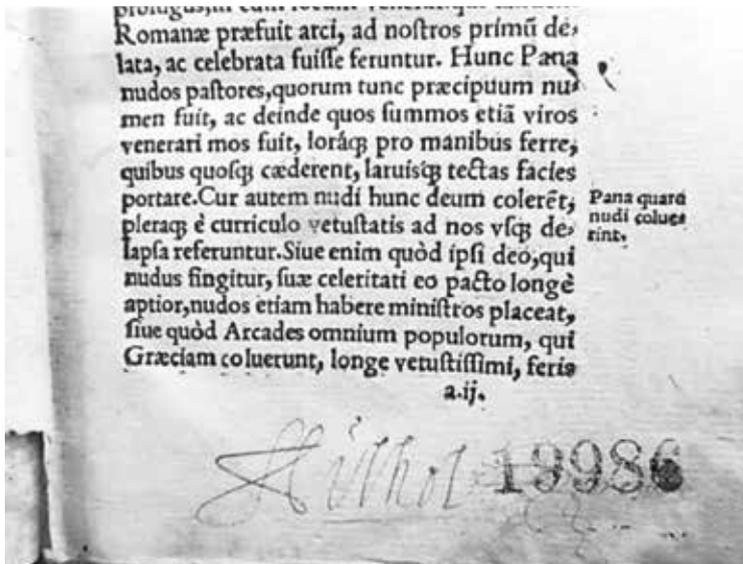


FIG. 6. EX-LIBRIS DE FRANÇOIS FILHOL, PRÊTRE : ouvrage imprimé au XVI<sup>e</sup> siècle (Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de Toulouse : FaD 8900). Cliché de l'auteur.

caractère troublant de ce témoignage surgi de nulle part et que rien ne confirme par ailleurs (trente-trois ans après la mort du chanoine), nous croyons peu plausible, en l'état actuel de nos recherches, l'idée d'un transfert de sa collection au-delà des Pyrénées, car d'autres documents n'auraient pas manqué de le corroborer. Néanmoins la question reste ouverte. Une enquête menée à travers les fonds patrimoniaux des principales bibliothèques du Midi de la France, de Bordeaux jusqu'à Aix-en-Provence, ne nous a pas permis de retrouver l'empreinte du chanoine Filhol, à l'exception d'un ex-libris figurant sur un ouvrage imprimé, conservé à la Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse<sup>51</sup> (fig. 6). Deux manuscrits enluminés avaient été envoyés par Filhol à Lastanosa : le premier, exécuté à Avignon pour un chanoine de Tolède en 1399, demeure introuvable et doit se cacher probablement au sein d'une collection privée ; il s'agissait

49. Adalgisa LUGLI, *Naturalia et mirabilia : les cabinets de curiosités en Europe*, Paris, Adam Biro, 1998.

50. Diego VINCENCIO VIDANIA (1644-1732) fit précéder d'une longue lettre le *Tratado de la moneda jaquesa y otra de oro y de plata del Reyno de Aragón*, publié à Saragosse en 1681 par Lastanosa. Parmi les illustres correspondants de celui-ci, Vidania nommait : « El tolosano Filhol, que déjà heredero a Vuestra Merced. » Ne serait-ce pas un vœu pieux que François Filhol aurait exprimé, à la fin de sa vie, dans une lettre aujourd'hui perdue ? Pourquoi le testament du chanoine de Saint-Étienne n'en souffle-t-il mot ? À supposer que tout ou partie des collections de Filhol ait été expédié à grands frais au-delà des Pyrénées, et dans les conditions d'insécurité qu'imposait la guerre entre les deux pays, on devrait en trouver un écho, après 1648, dans les descriptions et inventaires concernant les collections de Vincencio Juan de Lastanosa. Enfin que penser de ce témoignage de Vidania qui avait quatre ans seulement lorsque Filhol est mort et qui n'a pu être le témoin direct des relations amicales qui s'étaient nouées entre Lastanosa et le chanoine de Toulouse ?

51. L. *Fenestellae de magistratibus, sacerdotisque Romanorum libellus, iam primum nitore restitutus Pomponii Laeti ibidem apud Simonem Colinaeum, 1530*. Au f. 2, bel ex-libris manuscrit de « F. Filhol, prestre ». Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse ; cote FaD 8900. C'est grâce à la compétence et l'amabilité de Catherine Peoc'h, assistante de conservation, que nous avons pu découvrir cette marque de provenance, la seule qui soit connue aujourd'hui.

d'un recueil de lois promulguées par le roi Alphonse XI de Castille en 1348, à coup sûr une des plus belles pièces de sa collection<sup>52</sup> ; François Filhol l'adressa à Juan Vincencio de Lastanosa pour en faire cadeau à Baltasar Carlos, héritier du trône, dont Velázquez avait réalisé, dix ans plus tôt, un beau portrait ; mais le jeune prince mourut prématurément à Saragosse, le 9 octobre 1646, à l'âge de 17 ans, de sorte que ce manuscrit resta en la possession de Lastanosa puis disparut après la mort de ce dernier. Quant au second manuscrit, exécuté lui aussi dans un atelier d'Avignon vers 1320, le *Liber visionis Ezechielis* d'Henricus Carretto, évêque de Lucques, nous savons qu'il accompagna l'anti-pape Benoît XIII (Pedro de Luna) jusques dans sa retraite de Peñíscola ; il appartient ensuite à l'archevêque de Toulouse Pierre de Foix qui le déposa dans la bibliothèque du Collège à laquelle il avait donné son nom avant d'être racheté en 1680 pour la bibliothèque du roi. Il porte aujourd'hui le n° 503 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale de France. Mais douze feuillets (dont six enluminés au moins) en avaient été détachés, qui appartinrent, un certain temps, à Charles Quint, lequel en fit don à un gentilhomme français d'après l'aveu même de notre chanoine qui en devint à son tour propriétaire ; ces feuillets ont ensuite figuré dans la bibliothèque de Lastanosa, disparurent pendant plus de trois siècles puis sont réapparus, il y a quelques années, en 2003, chez un libraire suisse<sup>53</sup> (fig. 7). Les autres objets ou œuvres d'art détenus par Filhol s'avèrent bien difficiles à localiser dans la mesure où ils n'ont pas fait l'objet de descriptions minutieuses qui permettraient aujourd'hui de les identifier, mises à part la fameuse horloge fabriquée à Strasbourg et peut-être la statue en bronze représentant Ganymède. Il ne subsiste donc de cet immense naufrage que d'infimes épaves.



FIG. 7. FEUILLET MANUSCRIT ENLUMINÉ AYANT APPARTENU À FRANÇOIS FILHOL : Henricus de Carretto, *Liber visionis Ezechielis*, Avignon, vers 1320. Collection privée.

52. *Libro de las leyes del serenísimo don Alfonso XI, rey de Castilla*, [Alcalá de Henares], 1348 (1386 de l'ère espagnole). Ce manuscrit enluminé a été écrit en Avignon par le copiste Antonio Sánchez le 15 avril 1399, à la demande de Fernando Álvarez de Illescas, bachelier en droit et chanoine de Tolède, commensal de don Pedro Tenorio, archevêque de Tolède. En tête de ce manuscrit, de format in-folio, figure une représentation du roi assis sur son trône, vêtu d'une robe pourpre et tenant une épée dans sa main droite, un globe dans sa main gauche ; devant lui, quatre personnages agenouillés. C'est François Filhol qui décrit ainsi son manuscrit ; Cf. A. COSTER « Antiquaires d'autrefois... », pp. 457-459. La découverte de ce manuscrit enrichirait le beau travail de Francesca MANZARI : *La miniatura ad Avignone al tempo dei papi (1310-1410) ; prefazione di François Avril*, Modena, 2007, 388 p. et permettrait d'ajouter un fleuron aux six autres manuscrits décrits et localisés par D. IGNACIO JORDÁN DE ASSO Y DEL RÍO et D. MIGUEL DE MANUEL Y RODRÍGUEZ, *El Ordenamiento de leyes que Alfonso XI hizo en las cortes de Alcalá de Henares el año de mil trescientos y cuarenta y ocho...*, Madrid, 1847, XXX-140 p.

53. Il existe deux manuscrits du *Liber visionis Ezechielis* à la B.N.F. : le MS latin 503 et le MS latin 12018 qui a servi de modèle au premier. Exécuté vers 1320 par un artiste que François Avril a identifié comme le Maître du manuscrit de San Giorgio et par un atelier français (languedocien ?) sans doute itinérant, le manuscrit latin 503, aujourd'hui incomplet, comportait à l'origine 18 peintures. Cf. : Francesca MANZARI, *La miniatura ad Avignone...*, pp. 11, 53 et suivantes. C'est Marie-Thérèse GOUSSET qui a identifié (dans *Manoscritti miniati a Roma*, catalogue d'exposition, 2000, p. 148) les feuillets ayant appartenu au chanoine Filhol puis à Lastanosa, et mis en vente chez un libraire suisse en 2003 ; Cf. Dr. Jörn GÜNTHER, *Rare Books, catalogue* 2003. Ce manuscrit, ainsi que le recueil de lois promulguées par le roi Alphonse XI, figuraient bien dans la bibliothèque de Lastanosa où ils sont mentionnés en 1662 (*Narración de lo que pasó a Don Vincencio Lastanosa a 15 de octubre del año 1662 con un religioso docto y grave*). Cf. le site Internet, « Proyecto Lastanosa ». Ce dernier document (f. 66 r°) précise que la *Vision d'Ezequiel* avait été donnée par Charles Quint à un noble français : « Otro libro en folio de Ezequiel en pergamino, con caracteres y figuras doradas y coloridas con notable prolijidad. Fue dádiva del señor emperador Carlos Quinto a un erudito y noble francés, y a mi librería lo franqueó el docto Francisco Filhol, célebre por sus letras y por el gran número de libros y cosas raras de la naturaleza, medallas y estatuas que juntó en su casa de Tolosa en el claustro de San Cernil [sic]. »

Tout a disparu, de façon presque irrémédiable, du moins jusqu'à la prochaine découverte que l'on fera par hasard dans une bibliothèque, dans un musée, chez un libraire ou à l'occasion d'une vente publique<sup>54</sup>.

Après avoir évoqué l'homme, le chanoine, l'érudit et son cabinet de curiosités, nous ne pouvons que nous interroger à présent sur le réseau de relations de François Filhol, sur sa notoriété dans la ville des capitouls, son rayonnement aussi bien en France qu'à l'étranger. Il exerça ses fonctions de chanoine hebdomadier dans une cathédrale dont le chevet avait été reconstruit quelques années plus tôt sous la direction de Pierre Levesville et dont les stalles furent entièrement refaites, après l'incendie de décembre 1609<sup>55</sup> (fig. 8). De son vivant, trois prélats se sont succédé sur le siège archiépiscopal : François de Joyeuse (1588-1605), Louis de Nogaret de la Valette (1614-1628) et Charles de Montchal (1628-1651). Filhol évoluait dans un microcosme où les tensions étaient fortes et les clans prêts à s'affronter, comme le souligne Estelle Martinazzo<sup>56</sup> ; mais tous ses collègues ne lui manifestaient pas pour autant de l'hostilité et partageaient souvent, nous l'avons vu, la même passion que lui : les chanoines de Flour ou de la Bourgade, l'hebdomadier Ferrier, le prébendier Marinier, le prêtre Jean Dirat. On sait que Filhol fréquentait assidûment la communauté des Chartreux de la rue Valade. Sans doute a-t-il rencontré le recteur de la Daurade, Jean Chabanel (1560- vers 1620) qui fit connaître aux Toulousains les œuvres de Louis de Grenade<sup>57</sup> ; peut-être a-t-il échangé quelques propos avec Étienne Molinier (1580-1650) qui fut à la fois prédicateur, chapelain de Garaison et maître ès Jeux floraux en 1625 ? À coup sûr, il avait pour collègue Pierre de Cazeneuve (1591-1652),



FIG. 8. STALLES DE LA CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE (1609-1613) : une miséricorde. Cliché Laure Decomble © Ville de Toulouse, Inventaire général région Occitanie.

chanoine prébendier de la cathédrale Saint-Étienne, auteur de plusieurs ouvrages de droit et de philologie, d'une *Histoire des Jeux Floraux* ainsi que d'un traité sur la *Catalogne française*. Filhol comptait au nombre de ses relations sinon de ses amis, plusieurs familles de parlementaires : celle de Jacques de Balanquier pour lequel il écrivit, en 1619, *l'Oracle poétique*<sup>58</sup> ou encore celle de Guillaume de Puymisson dont l'oncle maternel, Guillaume Catel, fit imprimer une *Histoire des comtes de Toulouse* en 1623. Mais, en dehors des délibérations capitulaires qui éclairent la personnalité de notre chanoine, nous n'avons relevé qu'une seule mention, sous la plume d'Hilaire Pader qui le connaissait personnellement et le comptait au nombre de ses amis<sup>59</sup>. Il aurait pu, à un moment ou à un autre, croiser sur son chemin le conseiller au Parlement d'Aix-en-

54. En ce qui concerne les monnaies anciennes, Vincent Geneviève reconnaît qu'il est « malheureusement aujourd'hui impossible de savoir si certaines de ces collections [celle de François Filhol notamment] ou même quelques-uns de leurs exemplaires ont pu rejoindre le fonds général du musée Saint-Raymond » ; Cf. : *La collection numismatique du Musée Saint-Raymond*, site Internet (2014).

55. Q. CAZES, *Le quartier canonial...*, pp. 75-76 ; Pascal JULIEN, « Les stalles de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, un chantier exemplaire (1610-1613) », dans : *M.S.A.M.F.*, t. LII (1992), pp. 107-125. Jules de LAHONDÈS, *l'Église Saint-Étienne, cathédrale de Toulouse*, Toulouse, Privat, pp. 240 et suivantes.

56. E. MARTINAZZO, *Toulouse au Grand Siècle...*, p. 127.

57. Michel SIMONIN, « Les débuts de la fortune française de Louis de Grenade », dans *Deux siècles de relations hispano-françaises ; de Commynes à Madame d'Aulnoy*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 50.

58. Les auteurs des pièces liminaires écrites en l'honneur de Filhol se nommaient : F.C. Droictevalle champenois et G. Lagarde qui composèrent chacun un sonnet, I. Poujade (le précepteur de Jacques de Balanquier), qui troussa une épigramme latine et un certain R. C. qui signa quelques vers latins.

59. Stéphanie TROUVÉ, « Palladia Tolosa ; l'héritage de l'Antiquité dans la peinture de Toulouse au XVII<sup>e</sup> siècle », dans : *Pallas, revue d'études*

Provence, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, qui mourut en 1637. Considéré de son vivant comme le prince des curieux, d'une prodigieuse érudition, Peiresc avait lui aussi constitué dans son hôtel particulier, une extraordinaire collection de livres, de vestiges archéologiques, de tableaux, de monnaies et d'objets en tous genres. En contact avec le monde savant de son époque, il nous a laissé quelque 10.000 lettres, conservées aujourd'hui à la Bibliothèque de Carpentras et en partie publiées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Philippe Tamizey de Larroque. Parmi ses correspondants apparaissent plusieurs toulousains : le capitoul Guillaume d'Abbatia, le conseiller Jacques de Puymisson, le président au Parlement Guillaume de Fieubet, le chanoine François de Cambolas, Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, le peintre Chalette ou encore Guillaume Catel qu'il avait rencontré à Toulouse<sup>60</sup> ; mais on ne découvre aucune référence à François Filhol dont le nom n'était pas, semble-t-il, parvenu aux oreilles de l'érudit aixois. Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises de *l'Abrégé des curieuses recherches* que l'hebdomadier de Saint-Étienne avait adressé à Gaston d'Orléans pour lui faire part, non sans fierté, des richesses de son cabinet. Il avait joint à ce descriptif une longue dissertation sur une médaille d'argent représentant Hercule couronné de feuilles de peuplier que possédait précisément « Monseigneur, frère unique du Roy » ; nous ignorons si Filhol reçut en retour, de son haut et puissant destinataire, une réponse, un simple billet de remerciement voire une récompense<sup>61</sup>. Rareté des sources, opacité des textes ou silence pesant des contemporains ? Notre chanoine, en dehors du chapitre de la cathédrale Saint-Étienne, n'a guère fait couler beaucoup d'encre.

Ce n'est donc pas en France mais au-delà des Pyrénées qu'ont retenti les trompettes de la renommée qui permirent à François Filhol d'acquérir, de son vivant, une certaine notoriété. Les documents publiés par Adolphe Coster en 1911<sup>62</sup> et 1912<sup>63</sup> et les travaux menés par Ricardo del Arco y Garay, trente ans plus tard, sur l'érudition espagnole au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup> ont mis pour la première fois en lumière l'engouement hispanique du chanoine toulousain. On ignore encore aujourd'hui à quel moment précis ont commencé les échanges épistolaires entre Filhol et le cercle de Lastanosa, car les lettres que l'on a retrouvées ne constituent probablement que les maigres reliques d'un corpus plus important et plus échelonné dans le temps. Mais les recherches les plus récentes, effectuées notamment à l'occasion des commémorations qui ont marqué, en 2001<sup>65</sup>, le quatrième centenaire de la naissance de Baltasar Gracián et en 2007<sup>66</sup> celui de Lastanosa, nous apportent à cet égard de précieux renseignements. Vincencio Juan de Lastanosa, seigneur de Figueruelas, né le 23 février 1607, appartenait à une ancienne et noble famille aragonaise qui s'installa vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle dans la petite ville de Huesca (fig. 9). Ses grands-parents y firent construire un palais, aujourd'hui disparu, situé dans le Coso Alto, en face de l'église des jésuites<sup>67</sup>. C'est là qu'il demeura jusqu'à sa mort, en 1681, exerçant des charges importantes à la tête du Conseil de sa ville natale, embellissant la cathédrale, participant aux réjouissances publiques de Huesca, en 1658 et 1662. C'est dans ce palais qu'il a vécu avec sa femme, sa nombreuse progéniture et son frère Juan Orencio, chanoine de la cathédrale Santa María. C'est là que le mécène sut attirer autour de lui un brillant aréopage d'érudits, d'écrivains, de poètes et d'artistes et qu'il rassembla une riche collection dont la splendeur lui valut une grande renommée<sup>68</sup>. Un dicton

---

*antiques*, Toulouse, P.U.M., 2001, pp. 61-62. Voir aussi : Stéphanie TROUVÉ, *Peinture et discours ; la construction de l'école de Toulouse XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 69. Hilaire PADER, *Songe énigmatique sur la peinture universelle*, A Tolose, par Arnaud Colomiez, 1658, p. 35.

60. *Lettres de Peiresc*, publiées par Philippe TAMIZEY DE LARROQUE, t. VII : *Lettres de Peiresc à divers (1602-1637)*, *passim*. Et aussi, *Les Correspondants de Peiresc. X. Guillaume d'Abbatia, capitoul de Toulouse ; lettres inédites écrites à Peiresc (1610-1633) publiées avec avertissement, notes et appendices par Philippe Tamizey de Larroque*, Paris/Marseille, 1885, 45 p. (Bibliothèque Mazarine : 8° 50705-5).

61. Filhol rédigea cette dissertation à la demande d'un puissant personnage dont nous ignorons l'identité (« une Altesse à laquelle ie dois toutes les soumissions de mon obeyssance ») ; Cf. *M.S.A.M.F.* (1834-1835), p. 382.

62. A. COSTER, « Antiquaires d'autrefois... ».

63. Adolphe COSTER, « Une description inédite de la demeure de Don Vincencio Juan de Lastanosa », dans *Revue hispanique*, XXVI, 1912, pp. 566-1610.

64. Ricardo DEL ARCO Y GARAY, *La erudición española en el siglo XVII*, Madrid, 1950, 2 vols.

65. *Baltasar Gracián IV centenario (1601-2001). Actas ; Congreso internacional : « Baltasar Gracián, pensamiento y erudición »*, Huesca-Zaragoza, Instituto de estudios altoaragoneses, 2003, 2 vols.

66. *Vincencio Juan de Lastanosa (1607-1681), la pasión del saber, [Exposición del 24 de abril al 3 de junio de 2003]*, Huesca-Zaragoza, Instituto de estudios altoaragoneses, 2007. Le quatrième centenaire de la naissance de Lastanosa a permis également de lancer tout un programme de recherches qui ont abouti à la création d'un site Internet très complet, intitulé : « Proyecto Lastanosa ».

67. Ricardo DEL ARCO Y GARAY, « Don Vincencio Juan de Lastanosa, apuntes bio-bibliográficos », dans *Boletín de la Real Academia de la Historia*, t. LVI, Madrid, 1910, pp. 301-337, 387-427, 506-524 ; voir en particulier pp. 389 et suivantes, la description du palais de Lastanosa.

68. Autour de Vincencio Juan de Lastanosa évoluait tout un groupe d'écrivains, de savants, d'artistes et de collectionneurs : le peintre Jusepe



FIG. 9. PORTRAIT DE VINCENCIO JUAN DE LASTANOSA ÂGÉ DE 60 ANS (chapelle de la famille Lastanosa, cathédrale Santa María de Huesca). Cliché Wikipedia.

populaire aurait même circulé de son vivant : « celui qui vient à Huesca et ne voit pas la maison de Lastanosa, n'a rien vu » (*El que viene a Huesca y no ve la casa de Lastanosa, no ha visto cosa*)<sup>69</sup>. Les personnes, souvent de qualité, qui lui rendaient visite, ne manquaient pas de féliciter leur hôte pour le cabinet de curiosités qu'il avait formé, à l'instar de celui de François Filhol, mais avec des moyens autrement considérables. Plusieurs descriptions ou inventaires nous donnent une idée assez précise de la bibliothèque, du musée et des jardins qui ont contribué à la célébrité de la ville au XVII<sup>e</sup> siècle et du plus emblématique de ses habitants. Comme l'a montré de façon indiscutable Fermín Gil Encabo, il y eut, tout au long de la vie de Lastanosa, une idéalisation croissante de son image, à travers des textes authentiques et dignes de foi, mais aussi à travers des récits imaginaires et des actes falsifiés qui n'avaient d'autre but que d'amplifier la réputation et la gloire du protecteur de Baltasar Gracián<sup>70</sup>. Ainsi nous avons aujourd'hui la certitude que Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, ne s'est jamais rendu incognito à Huesca pour admirer les merveilles de Lastanosa et que ce dernier n'est jamais allé à Paris en compagnie de Gaston d'Orléans qui l'aurait invité à le suivre dans son palais, en signe de gratitude. Cela ruine donc l'hypothèse, pourtant séduisante, d'un passage à Toulouse de Lastanosa et d'une rencontre possible avec François Filhol. En outre, d'après une lettre inédite que Filhol adressa en janvier 1647 au frère de Vincencio, il apparaît clairement que l'illustre correspondant aragonais du chanoine toulousain n'a jamais franchi les Pyrénées pour lui rendre visite. Il faut se rendre à l'évidence : malgré leurs protestations d'amitié, Vincencio Juan de Lastanosa et François Filhol ne sont jamais tombés dans les bras l'un de l'autre ! Seule la renommée de leurs collections respectives a suscité leur curiosité, le désir de se connaître, de communiquer, de

partager des préoccupations communes. Cet ensemble épistolaire, aussi fragmentaire soit-il, présente un vif intérêt, car il révèle, de part et d'autre de la frontière, une même ferveur intellectuelle, une estime réciproque, une amitié grandissante ; on y découvre les services rendus, les petites attentions, les prêts ou les dons de livres, d'estampes et même les envois de plantes. Le manuscrit 8.389 conservé à la Bibliothèque nationale de Madrid renferme cinq lettres adressées en 1646 par Filhol à l'un des proches de Lastanosa, Francisco Jiménez de Urrea, chroniqueur du royaume d'Aragon (de 1631 à

Martínez, le comte de Guimerá, Luisa de Padilla, comtesse d'Aranda, les jésuites Jerónimo García et Baltasar Gracián, le chanoine Manuel Salinas, Francisco Artiga, auteur de deux projets importants pour la ville de Huesca, Diego Vincencio Vidania, professeur de Droit à l'Université de cette même ville, Ana Francisca Abarca de Bolea, abbesse du monastère cistercien de Casbas, Juan Francisco Jiménez de Urrea, chroniqueur du royaume d'Aragon auquel succédèrent Francisco Andrés de Ustarroz et Diego José Dormer.

69. Fermín Gil ENCABO, « Lastanosa y Gracián, en torno a *Salastano* », en *Congreso Internacional « Baltasar Gracián : pensamiento y erudición »*, [Huesca, 23-26 de mayo de 2001], Huesca/Zaragoza, Instituto de estudios altoaragoneses, 2003, pp. 19-60.

70. F. G. ENCABO, « Lastanosa ... » ; du même, « Del objeto prodigioso al prestigio literario ; el coleccionismo pautado de Vincencio Juan de Lastanosa mecenas de Gracián », dans *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 40-1, 2010. Baltasar Gracián a puissamment contribué à la renommée de Lastanosa en évoquant « los prodigios de Salastano [anagramme de Lastanosa] » dans la « Crisi segunda » du *Criticón* publié pour la première fois à Huesca en 1653 ; Cf. l'édition de M. Romera-Navarro, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1939, pp. 49-85.

1647) et deux autres lettres que celui-ci écrivit, l'une à Filhol, l'autre à Andrés de Ustarroz<sup>71</sup>. Nous noterons, au passage, que le chanoine de la cathédrale Saint-Étienne s'exprimait non en espagnol mais en français et que ses destinataires, qui lui répondaient en espagnol, étaient le plus souvent dans l'obligation de faire traduire ses missives, à l'exception de Vincencio Juan qui comprenait, semble-t-il, notre langue<sup>72</sup>. Ces quelques pièces d'archives laissent entrevoir un réseau qui ne cessa de s'élargir au fil du temps : en premier lieu Francisco Jiménez de Urrea à qui succéda Juan Francisco Andrés de Ustarroz, en qualité de chroniqueur du royaume d'Aragon, Baltasar Gracián qui effectua chez son mécène deux longs séjours, Luisa de Padilla, comtesse d'Aranda, auteur de plusieurs ouvrages<sup>73</sup> ; puis la nébuleuse agréa de nouvelles figures : l'écrivain andalou Martín del Ángulo y Pulgar, défenseur du poète Góngora, le jésuite Manuel Ortigas y Bardají dont Filhol annota et aurait même traduit en français un ouvrage publié à Saragosse en 1644<sup>74</sup>, enfin Lorenzo Ramírez de Prado, membre du Conseil de Castille et ambassadeur du roi d'Espagne, dont la bibliothèque fut estimée à sa mort, en 1661, vingt mille ducats<sup>75</sup>. Tous ces érudits, qui recherchaient inlassablement livres, monnaies, vestiges de l'Antiquité ou *curiosa*, trouvèrent en la personne du chanoine hebdomadier le relais idéal qui pouvait les renseigner sur l'actualité scientifique et littéraire de son pays, partager avec eux les résultats de leurs propres investigations, explorer sur commande les boutiques toulousaines<sup>76</sup>, obtenir au meilleur prix, des libraires parisiens ou lyonnais, les ouvrages qu'ils étaient impatients de se procurer. Les Espagnols, en retour, se répandaient en compliments et en remerciements, le gratifiaient de livres et de nouvelles, sans oublier de mettre à l'épreuve, chaque fois, sa bonne volonté. Ainsi pendant plusieurs années, en dépit de l'insécurité due à la guerre et malgré les rigueurs de l'hiver qui rendaient souvent les routes impraticables, courriers et paquets ont traversé les Pyrénées, parvenant le plus souvent à destination mais se perdant quelquefois en chemin. Les étudiants espagnols qui venaient passer leur baccalauréat à Toulouse, en droit, en théologie ou en médecine, auraient-ils servi d'intermédiaires occasionnels ? Patrick Ferté a montré qu'ils étaient peu nombreux à l'époque de Filhol, et qu'aucun d'entre eux ne se déclarait natif du diocèse de Huesca<sup>77</sup>. De façon plus pragmatique, notre chanoine préférait s'adresser aux Chartreux de Toulouse qui communiquaient régulièrement avec leurs frères en religion de la chartreuse de l'*Aula Dei* située à proximité de la capitale aragonaise<sup>78</sup>. À défaut, il lui fallait recourir à un marchand, comme le sieur Cubero de Saragosse, ou solliciter une personne sûre, comme son neveu Louis Rieuto, susceptible de

71. A. COSTER, « Antiquaires d'autrefois... ». Toutes les lettres publiées par Adolphe Coster datent de l'année 1646, mais Filhol et Lastanosa se connaissaient depuis au moins deux ans déjà et sans doute depuis plus longtemps encore puisque Andrés de Ustarroz fit imprimer le *Diseño de la insigne i copiosa bibliotheca* avant le mois de mars 1644, d'après un manuscrit de Filhol qu'il avait découvert dans la demeure de son ami Lastanosa.

72. Selon le témoignage de son fils Vicente Antonio, Lastanosa aurait même traduit du français les *Eléments de chimie* de Jean BÉGUIN, publiés à Paris en 1615 ; Cf. Vincencio Juan de Lastanosa (1607-1681) : *la pasión del saber...*, p. 38.

73. Aurora EGIDO, « La nobleza virtuosa de la Condesa de Aranda, doña Luisa de Padilla, amiga de Gracián », dans *Archivo de filología aragonesa*, 1998, pp. 9-41. Elle avait épousé, en 1605, Antonio Jiménez de Urrea, cinquième comte d'Aranda (1591-1654).

74. Le P. Manuel ORTIGAS Y BARDAJÍ publia, *Llama eterna, camino i desvío del infierno*, Zaragoza, Pedro Verges, 1644. Dans le *Tomo primero de las obras del P. Manuel Ortigas*, Zaragoza, Agustín Verges, 1678, (pp. 243-244 et page non chiffrée \*\*, après la p. CVIII), l'auteur mentionne plusieurs fois le chanoine de la cathédrale Saint-Étienne qui aurait traduit cet ouvrage en français ; il y eut un véritable échange entre les deux hommes : « El M.I.D.D. Francisco Filhol, Prebendado de la Santa Iglesia de Tolosa, aviendo llegado a sus manos la Llama Eterna, con otros Escritos míos, no solo les dió lugar en su celebre Libreria (sin duda de las mejores de Europa, en curiosidades y prodigios del Arte i Naturaleza) a mas de lo numeroso de sus libros i manuscritos : sino que tambien interrumpiendo su continuado estudio con que va imprimiendo tantos tomos, para ilustrar la Iglesia en su siglo, me dize en carta suya, la a leído muchas vezes ; i para utilidad de su Nacion, i su traduccion cumplida... le izo unas eruditas anotaciones, que me remitiò, i divulgò en Francia... ». Cf. aussi Felix de LATASSA, *Biblioteca antigua y nueva de escritores aragoneses aumentadas y refundidas en forma de diccionario bibliográfico-biográfico por don Miguel Gomez Uriel*, Zaragoza, 1885, t. II, p. 29 : « le tradujo al francés con notas el Dr Fillol, Prebendado de Tolosa ». Mais nous n'avons trouvé aucun exemplaire de cette traduction, ni manuscrite ni imprimée.

75. Asensio GUTIERREZ, *La France et les Français dans la littérature espagnole ; un cas de xénophobie en Espagne (1598-1665)*, Saint-Étienne, Presses de l'Université, 1977, pp. 194-195. Joaquín DE ENTRAMBASAGUAS, *Una familia de ingenios, los Ramírez de Prado*, Madrid, C.S.I.C., 1943. Lorenzo Ramírez de Prado (1583-1658), proche du duc d'Olivarès, se vit confier une ambassade en France, en 1628 ; on a dénombré dans sa bibliothèque 250 titres qui prouvent un réel intérêt pour notre pays ; plusieurs de ces ouvrages proviennent du Sud-Ouest de la France, notamment de Bordeaux (4) et de Toulouse (3) ; Ramírez de Prado possédait le *Diseño* publié par Andrés de Ustarroz et un des opuscules de François FILHOL : « *Exequias de Paulo V, en francés, 1621* ».

76. Lettre du dernier jour de février 1646 à Jiménez de Urrea : « Enfin ie uous diray un mot que ie n'ay rien espargné de parcourir tous les libraires de cette uille où i'ay mis à part les uolumes choisis dont uous fairez un grand estat, mais ie n'ay pas volu faire [le] passionné afin d'en auoir le meilleur prix... » Cf. A. COSTER : « Antiquaires d'autrefois... », p. 461.

77. Patrick FERTÉ, « Toulouse, université hispanique ; des relations universitaires franco-espagnoles du Moyen Âge à l'Ilustración », dans *Les cahiers de Framespa*, n° 14, 2013.

78. A. COSTER, « Antiquaires d'autrefois... », p. 464.

livrer sans encombre la lettre ou le précieux colis à son destinataire<sup>79</sup> ; en mars 1646, il remit des gazettes à un porteur nommé Claude Portalin. Un jour, il ne voulut pas prendre le risque de confier un paquet de livres à un homme qui lui était tout à fait inconnu<sup>80</sup>. Le 13 novembre 1645 François Filhol reçut un émissaire de Jiménez de Urrea qui lui apportait un colis : il lui fit visiter les merveilles de son cabinet avec les plus grands égards. En février 1646, c'est un « savant pèlerin » qui lui donna des nouvelles de son ami aragonais avant de s'évanouir dans la nature<sup>81</sup>.

Notre chanoine, on l'a vu, se montrait prudent, circonspect, retors même dans ses négociations avec les libraires, que ce soit pour lui-même ou pour ses amis d'outre-Pyrénées dont il protégeait jalousement les intérêts. Lorsqu'il ne pouvait satisfaire ses amis en exploitant les ressources locales, il n'hésitait pas à se tourner vers des fournisseurs parisiens comme le sieur Michon, qu'il cite à plusieurs reprises, ou le libraire lyonnais Le Moyne ; il fait envoyer à Jiménez de Urrea les trois volumes in-folio de *La France métallique*, imprimée à Paris en 1636, au prix de trois pistoles et demi<sup>82</sup>, une Géographie de la Nubie (Paris, 1619)<sup>83</sup>, un paquet de cent quatre-vingt-cinq cahiers de gazettes<sup>84</sup> ; mais il n'ose acquérir d'autres ouvrages proposés par le libraire, de peur que son correspondant ne les possède déjà<sup>85</sup>. C'est parfois l'occasion, pour Filhol, de vanter la richesse de sa propre collection : il souligne le nombre de généalogies et de bibliographies qui lui appartiennent et se propose de recenser, à l'intention du bibliophile et grand collectionneur qu'était Jiménez de Urrea, tant les livres à caractère politique que les pièces de dévotion mariale qui foisonnaient dans sa bibliothèque<sup>86</sup>. Il détient avec fierté un manuscrit, à ses yeux rare et précieux entre tous, le *De regimine principum* de Gilles de Rome<sup>87</sup>, qu'il a dû payer très cher mais qu'il accepterait de prêter au chroniqueur aragonais, à condition d'avoir l'assurance de le récupérer au terme de six mois. Ce dernier lui fit parvenir de Saragosse un ouvrage de Lastanosa consacré à la numismatique et dans lequel il avait lui-même publié une savante dissertation<sup>88</sup> : Filhol se lança à corps perdu dans le déchiffrement de ces anciennes monnaies espagnoles et promit d'en faire dès que possible un compte rendu. Nous avons déjà parlé des deux manuscrits qu'il avait envoyés à Huesca, dont l'un était destiné à l'infant Baltasar Carlos, héritier du trône d'Espagne<sup>89</sup>. Grâce à l'inventaire original de sa bibliothèque, conservé aujourd'hui, à Stockholm, nous découvrons parmi les quelque mille deux cents volumes que possédait, à Huesca, le correspondant de notre chanoine, un certain nombre de livres imprimés dans le Sud-Ouest de la France, particulièrement à Toulouse<sup>90</sup>. La présence de cette vingtaine d'ouvrages dans la bibliothèque de Lastanosa ne peut s'expliquer que par le zèle avec lequel François Filhol s'efforçait d'entretenir la flamme de l'amitié entre lui et ce collectionneur, mécène et antiquaire qui le fascinait tant<sup>91</sup>. L'estime était réciproque et l'on avait recours, le cas échéant, à son érudition : en 1637, André du Saussay, vicaire général de Paris, publia son *Martyrologium gallicanum* où il soutenait que saint Orens, évêque d'Auch (mais originaire de Huesca), n'était pas le frère jumeau de saint Laurent. Ce fut alors un véritable branle-bas de combat pour démontrer le contraire. Andrés de

79. C'est ce qui apparaît dans une lettre de Louis Rieuto adressée à Andrés de Ustarroz, le 6 mai 1647 ; Cf. Ricardo DEL ARCO Y GARAY, *La Erudición española...* t. I p. 340.

80. *Ibid.* p. 463.

81. *Ibid.* p. 463.

82. *Ibid.* p. 460.

83. *Ibid.* p. 465.

84. *Ibid.* p. 465.

85. *Ibid.* p. 467.

86. *Ibid.* p. 461.

87. *Ibid.* p. 459.

88. Juan Vincencio DE LASTANOSA, *Museo de las medallas españolas desconocidas*, Huesca, Juan Nogues, 1645 ; in-4°.

89. Ces précieux témoins de l'enluminure avignonnaise du XIV<sup>e</sup> siècle figuraient bien, en 1662, parmi les trésors de Vincencio Juan de Lastanosa ; Cf. *Narración de lo que pasó a don Vincencio Lastanosa a 15 de octubre del año 1662 con un religioso docto y grave*, f. 66 r° (Hispanic Society of America, MS. B-2424 et Biblioteca nacional de España, MS. 18.727-55). Voir plus haut, notes 52 et 53.

90. *Catálogo de los libros, manuscritos, mapas, instrumentos científicos, monedas y antigüedades de Vincencio Juan de Lastanosa*, Bibliothèque royale de Stockholm, MS. U-379. éd. par Karl-Ludwig SELIG : *The Library of Vincencio Juan de Lastanosa, patron of Gracián*, Genève, 1960.

91. D'après A. GUTIERREZ, *La France et les Français...*, p. 213, on trouve dans la bibliothèque de Lastanosa une centaine d'ouvrages concernant la France ou imprimés en France : 47 à Paris, 23 à Lyon, 15 à Toulouse, 4 à Bordeaux, 3 à Rouen et à Strasbourg, 1 à La Flèche ; mais Filhol n'était pas le seul fournisseur de Lastanosa qui disposait de tout un réseau de correspondants : Jean-Baptiste Le Dru (herboriste du roi, à Lyon), le sieur de La Faye (secrétaire de Louis XIII, à Bordeaux) le P. Morin (éminent botaniste parisien). Il faut ajouter à ces provenances françaises l'ouvrage d'Étienne MOLINIER, *Le lys du Val de Garaison*, imprimé à Auch, en 1646 dont un exemplaire, conservé à la bibliothèque publique de Huesca, fut donné à Lastanosa par François Le Roy, chapelain de Garaison.

Ustarroz, ardemment sollicité pour passer à l'offensive, se mit au travail et fit paraître, en 1648, une vie de saint Orens (*Vida de san Orencio*), évêque d'Auch ; quant à Filhol, on lui demanda, sans doute, de prendre fait et cause pour la gémellité de saint Orens et de saint Laurent ; Lastanosa lui adressa même plusieurs ouvrages pour l'aider à confondre les thèses irrecevables d'André du Saussay. Mais Filhol ne put lui soumettre assez tôt le résultat de ses recherches, en raison de « la rigueur du temps » qui « empêchait les communications », ainsi que nous l'apprennent les pièces liminaires de l'ouvrage<sup>92</sup>. Enfin, au-delà de ces échanges de courriers et de livres, de monnaies, d'estampes aussi, au-delà de ces querelles un peu byzantines parfois, nous savons que Filhol, qui s'intéressait aux merveilles de la Création, s'apprêtait à expédier, en mai 1646, une caisse d'oignons et de bulbes de fleurs à la comtesse d'Aranda<sup>93</sup>. À un autre moment, il fit don de tulipes à Lastanosa pour égayer ses jardins au printemps, provoquant l'enthousiasme d'Andrés de Ustarroz qui ne tarit pas d'éloges sur ces fleurs venues de Toulouse<sup>94</sup>.

Les liens étroits qui se sont tissés pendant plusieurs années entre le chanoine de la cathédrale Saint-Étienne et le cercle d'érudits aragonais et dont il ne subsiste, hélas, que de trop rares témoignages, permettent cependant de voir comment François Filhol était perçu de l'autre côté des Pyrénées. Cette image, qui s'est construite peu à peu, reflète les mots souvent utilisés dans leur correspondance, les marques d'estime et de confiance mutuelles, les services rendus avec empressement ; on a même l'impression que ces liens se renforçaient à chacun de leurs échanges ; le Toulousain, sans doute ébloui par le rang, la qualité, les titres prestigieux de ses correspondants, parle de Vincencio Juan de Lastanosa comme d'« un ami très cher » et celui-ci n'est pas en reste pour témoigner sa considération au « Docte Filhol ». Andrés de Ustarroz, chroniqueur officiel du royaume d'Aragon mais aussi membre d'une académie littéraire de Saragosse, compose un sonnet en son honneur<sup>95</sup> ; il publie en 1647 une description en vers des collections de Lastanosa, qu'il dédie au Docteur « Don Francisco Filhol, lustre, ornamento y elogio de Tolosa »<sup>96</sup>. Quelques années auparavant, en 1644, il avait fait imprimer, à ses frais, le *Diseño de la insigne i copiosa bibliotheca de Francisco Filhol* à partir d'une copie manuscrite qu'il avait trouvée chez Lastanosa ; cette brochure d'une trentaine de pages, dédiée au frère de Francisco Jiménez de Urrea, fut diffusée auprès d'un public choisi de savants et de collectionneurs, depuis Saragosse jusques dans la capitale du royaume<sup>97</sup> ; la même année, notre chanoine rédige de savantes notes sur un ouvrage composé par le jésuite Manuel Ortigas ; on lui demande son avis sur les anciennes monnaies espagnoles, sur la parenté qui existait entre saint Orens et saint Laurent ; enhardi par l'accueil favorable que lui réservaient ses relations aragonaises, il conçoit le projet de faire un magnifique présent à l'héritier du trône d'Espagne dont on prévoyait le passage à Saragosse ; ayant en quelque sorte acquis ses lettres de noblesse au sein d'un milieu social qui n'était pas le sien, François Filhol ne joue pas seulement le rôle d'un intermédiaire besogneux ; il devient, au fil du temps, un complice, un ami, un conseiller, presque un oracle. La réputation du chanoine Filhol atteint son zénith lorsque Baltasar Gracián, dont il ne connaît ni le visage ni le son de la voix, rentre à son tour, dans le cercle des thuriféraires. Gracián, qui bénéficiait de la protection de Lastanosa, avait beaucoup œuvré pour la gloire de ce dernier ; de la même façon, il contribua puissamment à renforcer l'image flatteuse que l'on avait de François Filhol outre-Pyrénées. Dans le *Discreto*, publié en 1646, il écrivait : « Entre beaucoup d'hommes éminents brille aujourd'hui le prodigieux François Filhol, prêtre et hebdomadier de la sainte église métropolitaine de Saint-Étienne de Toulouse, homme d'autant d'esprit que de goût, comme le prouvent ses deux bibliothèques, la première composée de

92. A. COSTER : « Antiquaires d'autrefois... », p. 455.

93. *Ibid.*, p. 469. Peu de temps auparavant, le 3 mars 1646, Filhol avait écrit à la comtesse, joignant à son courrier « un petit rouleau de 150 feuilles de taille-douce que ie luy ennuoya dont ie n'ay pas sceu des nouvelles depuis. » La comtesse n'eut pas le temps de répondre, car elle mourut à Épila le 2 juillet de cette même année.

94. Andrés de Ustarroz parle à plusieurs reprises des fleurs venues de Toulouse, notamment dans la *Descripción de las antigüedades y jardines de D. Vicencio Juan de Lastanosa, hijo y ciudadano de Huesca, ciudad en el Reino de Aragón. Escribíala « El Solitario »* [pseudonyme d'Andrés de Ustarroz], Año 1647. Cf. *Revista de bibliotecas y museos*, 20 de julio de 1876, año VI, N° 14, p. 244 :

« Los tulipanes que la Francia cria  
Y tu curiosidad prodiga envia  
Desarrollan aquí vistosamente  
Tanto esplendor luciente  
Y tanta variedad, que no hay colores  
Que puedan dibujar sus resplandores. »

95. Cf. R. DEL ARCO Y GARAY, *Erudición española...*, t. I, p. 192.

96. *Descripción de las antigüedades y jardines...*, Cf. *Revista de bibliotecas y archivos*, 1876, año VI n° 14, p. 243.

97. On sait que le 6 juillet 1645, Andrés de Ustarroz offrit un exemplaire du *Diseño* à María Nieto de Aragón, qui résidait à Madrid. Cf. R. DEL ARCO Y GARAY, *La erudición española...*, p. 346.

ses œuvres et la seconde des œuvres des autres »<sup>98</sup>. Et, avec une emphase baroque, dans la deuxième édition de l'*Arte y agudeza de ingenio*, en 1648, il se laissait aller à un hommage dithyrambique : « Un style grave, majestueux et souverain, à l'imitation du Pape Saint Léon, est assurément celui du célèbre Docteur François Filhol, Hebdomadier de l'église cathédrale Saint-Étienne de Toulouse. Bien que sa maison offre le plus rare assemblage de prodiges de la nature et de l'art, c'est lui qui est le premier et le plus grand de tous, par sa docte sainteté, gloire de la France, admiration de l'Europe, ornement de notre siècle, envie des siècles futurs »<sup>99</sup>. Quel contraste avec l'indifférence affichée en-deçà des Pyrénées ! Asensio Gutierrez, qui a mené, en 1977, une vaste enquête sur la « France et les Français dans la littérature espagnole ; un aspect de la xénophobie en Espagne (1598-1665) », affirmait avec la hauteur de vue que lui donnait précisément son thème de recherche : « Les Espagnols mettent en relief la réputation européenne de cet érudit qui occupe dans les Lettres péninsulaires une place curieuse que ne lui dispute aucun autre Français »<sup>100</sup>. Ainsi, dans un contexte qui n'était pas des plus favorables à la pénétration en Espagne des livres et des idées provenant du pays voisin<sup>101</sup>, les relations aragonaises de François Filhol acquièrent une valeur et une saveur particulières : elles montrent que malgré la guerre voulue par les souverains, malgré la censure, l'Inquisition et sans doute une xénophobie latente, des échanges intellectuels, spontanés et pleins de courtoisie, pouvaient s'instaurer entre la France et l'Espagne, entre des érudits qui recherchaient une amicale complicité, en faisant fi des contingences politiques<sup>102</sup>.

Au-delà de l'image d'un chanoine plutôt mesquin et chicaneur que nous renvoient les documents d'archives, François Filhol nous apparaît donc, trois siècles et demi après sa mort, comme un homme attentif aux affaires de son temps, comme un érudit passionné par la civilisation antique, comme un infatigable collectionneur sans cesse à l'affût de raretés bibliographiques ou muséographiques ; son cabinet de curiosités, nous venons de le voir, suscita une grande admiration, moins à Toulouse que de l'autre côté des Pyrénées ; mais nul n'est prophète en son pays ! Sans avoir le rayonnement scientifique d'un Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, Conseiller au Parlement d'Aix-en-Provence, le chanoine Filhol fut néanmoins, dans la ville des capitouls, au cours de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, un membre insigne de la République des Lettres.

---

98. A. COSTER, « Antiquaires d'autrefois... », p. 435.

99. *Ibid.*, p. 435.

100. A. GUTIERREZ, *La France et les Français...*, p. 215.

101. Élie HADDAD, Natalia MUCHNIK, Elizabeth TUTTLE : « *Les sociétés anglaise, espagnole et française au XVII<sup>e</sup> siècle* » ; sous la direction de Michel CASSAN, Paris, Sedes/Cned, 2006, pp. 292 : les auteurs font une description nuancée de l'Espagne du XVII<sup>e</sup> siècle qui, si elle n'est plus considérée aujourd'hui comme hermétique et en marge de la vie culturelle et scientifique de l'Europe, ne s'ouvrait en fait que timidement aux influences extérieures ; A. GUTIERREZ, écrivait pour sa part, dans son ouvrage cité p. 469 : « notre influence ne s'exerça qu'en surface ou avec discrétion, sans atteindre les profondeurs où dormait la xénophobie ».

102. L'ouvrage publié sous la direction de Michel CASSAN, rappelle, à cet égard, que les frères Dupuy reçurent deux lettres d'Espagne (postées à Madrid par Rubens) tandis que le P. Mersenne en recevait moins de dix de ce pays (contre une cinquantaine provenant de Londres) ; Cf. *Les sociétés anglaise, espagnole et française...*, p. 292.

## VARIA

### Les peintures murales d'Éget (commune d'Aragnouet, Hautes-Pyrénées)<sup>1</sup>

Par Emmanuel GARLAND\*

La découverte de peintures murales médiévales, fussent-elles modestes, dans des édifices religieux des Pyrénées est toujours un petit évènement. Celle, inattendue, du décor peint d'Éget (Hautes-Pyrénées) le confirme. Situé à l'extrémité sud de la vallée d'Aure, Éget fut pendant longtemps le dernier village d'importance avant le Port de Bielsa (2429 m), lequel fait communiquer cette vallée avec le Sobrarbe (Espagne, province de Huesca). La construction de la D 929, au XIX<sup>e</sup> siècle, le long de la Neste d'Aure, puis le percement du tunnel d'Aragnouet-Bielsa dans les années 1967-1976 lui ont fait perdre sa prééminence au profit d'Aragnouet auquel Éget est désormais rattaché<sup>2</sup>. Éget possédait une église paroissiale, d'origine romane, consacrée à Saint-Pierre-aux-Liens (une dénomination qui ne saurait remonter à l'époque de sa construction). Cette église a fait l'objet de plusieurs transformations. Primitivement, elle devait comporter une nef unique ouvrant sur une abside semi-circulaire. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'édifice présentait une nef voûtée,

flanquée de deux chapelles latérales, se terminant, sur le pignon ouest, par un clocher mur. La nef ouvrait sur une abside semi-circulaire d'un diamètre de 3,70m environ. Entre 1832 et 1834 les deux chapelles furent prolongées afin de créer deux bas-côtés visant à agrandir la nef. Un clocher tour et un réaménagement complet du décor et du mobilier ont également eu lieu alors. Entre 1962 et 1964, une grande partie de ces aménagements ont été supprimés lors d'une campagne de travaux visant à moderniser l'édifice sous la conduite de l'architecte Jean Martin. De l'édifice médiéval ne subsistait alors que l'abside, décorée d'un retable baroque avec tabernacle, daté de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce retable a été protégé, en tant qu'objet classé, le 21 octobre 1999 (base Palissy).

Plus récemment, sous l'impulsion de son maire, le Dr Jean Mouniq, la municipalité d'Aragnouet a souhaité restaurer à nouveau l'église et son mobilier ancien. Les investigations préalables, menées en novembre 2015, laissèrent deviner l'existence de vestiges de peintures murales dans l'abside médiévale, derrière le retable. Mais, compte tenu des importants travaux de rénovation des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, on était loin de soupçonner l'importance des vestiges conservés qui furent révélés en deux temps : fin 2016<sup>3</sup>, lors de la dépose, pour restauration, du retable baroque qui les occultait. Puis courant 2017, lors de l'intervention de Jean-Marc Stouffs (fig. 1). Au moment de sa découverte, le décor mis au jour couvrait la zone centrale de la partie médiane de l'hémicycle de l'abside, de part et d'autre de la fenêtre axiale. Tout le reste de l'abside et du cul-de-four avait été recouvert d'un enduit blanc. On y distinguait trois ensembles partiellement superposés. Le plus ancien en occupait plus des deux-tiers. Lors d'une deuxième campagne (au XV<sup>e</sup> siècle ?), on surimposa sur le côté gauche de l'hémicycle une représentation de saint

1. Communication présentée le 9 janvier 2018, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2017-2018 », p. 328.

\* La première partie de cette notice s'inspire partiellement de la chronique publiée à l'automne 2017 dans la Revue de Comminges sous la plume d'Emmanuel GARLAND et Thibaut de ROUVRAY : « Découverte de peintures murales médiévales à Eget en vallée d'Aure », *Revue de Comminges et des Pyrénées centrales*, t. CXXXIII, n° 1 (2017), p. 217-219. Les données historiques sur le village et sur l'église ont été rassemblées par M. Thibaut de Rouvray que nous tenons à remercier.

2. Aragnouet, Hautes-Pyrénées, canton de Neste, Aure et Louron. C'est sur cette même commune, mais près de 7 km plus à l'ouest, que se trouve la chapelle du Plan, dite des Templiers, inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco au titre des chemins de Compostelle en France. Le Plan constituait le dernier hospice avant le franchissement du Port de Bielsa.

3. Le démontage pour restauration du retable en atelier a été effectué durant la semaine du 11 novembre 2016 par Julie Catalo, restauratrice établie à Oloron-Sainte-Marie.



FIG. 1. ÉGET, VUE D'ENSEMBLE DU DÉCOR PEINT CONSERVÉ (état au 20 mars 2017). De gauche à droite : Pesée des âmes, bandeau fleur-de-lysé, Nativité, Abel et Caïn (embrasure de la fenêtre), Annonce aux bergers, deuxième bandeau fleur-de-lysé. Cliché E. Garland.

Michel psychopompe : on discerne encore l'aile de l'ange déployée au-dessus d'une balance dont le fléau de droite penche. Dessous, on lit : « MAL ». Ce décor semble avoir été réalisé exclusivement au trait noir. Enfin, lors d'une troisième intervention, on peint deux bandes verticales timbrées de fleurs de lys à l'ocre rouge. Du décor du cul-de-four il ne restait rien d'apparent. Signalons aussi quelques découvertes secondaires opérées en marge de la dépose du retable. Ce dernier cachait un certain nombre de vestiges dont la base maçonnée de l'ancien maître-autel, et un ensemble de petits objets : monnaies du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, fragments de burettes en verre filé..., ainsi qu'un ensemble de céramiques culinaires datables de la fin XVIII<sup>e</sup> – début XIX<sup>e</sup> siècle. Les fonds de ces pots et écuelles conservent des traces d'enduits et de couleurs, laissant penser qu'il pourrait s'agir des restes d'un chantier de restauration et peinture de l'église, peut-être celui des années 1830<sup>4</sup>.

Mais revenons au décor peint, et en particulier aux peintures les plus anciennes qui tapissaient l'hémicycle. À gauche de la fenêtre axiale, on identifie sans peine la scène de la Nativité (fig. 2). Sur les embrasures de la fenêtre axiale, il semble que l'on ait figuré l'offrande de Caïn et d'Abel d'un côté, le meurtre de Caïn en face (fig. 3) (l'état de conservation de ce décor – avant restauration – ne permet pas une identification formelle des scènes). À



FIG. 2. ÉGET, LA NATIVITÉ. Cliché E. Garland, 12 août 2018.

droite de la fenêtre axiale, l'Annonce aux bergers (fig. 4). Tout cet ensemble est peint à la détrempe, sur un fond blanc. Le style des peintures et l'iconographie laissent à penser qu'il fut exécuté vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Les deux scènes principales s'inspirent étroitement des cycles de la Nativité qui étaient devenus très populaires au cours du XII<sup>e</sup> siècle. Que l'on pense aux chapiteaux du portail nord de l'église de Montsaunès, ou bien encore au décor peint de la collégiale Santa Maria de Mur<sup>5</sup>. Mais, alors que

4. L'ensemble des éléments découverts, déplacés lors de la dépose du retable, ont été soigneusement recueillis pour étude le 12 novembre 2016 avec l'aide de Frédéric Dupuy et Rémi Laffont.

5. Montsaunès : Haute-Garonne, à 20 km à l'est de Saint-Gaudens.



FIG. 3. ÉGET, EMBRASURE DE LA FENÊTRE AXIALE. Caïn tuant Abel ?  
Cliché E. Garland, 12 août 2018.

la scène de la Nativité est composée d'éléments qui tous étaient en place dès le début du XII<sup>e</sup> siècle (*confer* la scène de l'Adoration des mages sur le jambage droit du portail de Moissac (fig. 5), qui présente les mêmes composantes iconographiques que la Nativité d'Éget : formes du lit de la Vierge et du berceau du Christ, position de Joseph en tête du lit, etc.)<sup>6</sup>, l'Annonce aux bergers s'inscrit, elle, dans une tradition artistique un peu plus tardive, qui ne remonte sous cette forme et en cette région qu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, au portail nord de l'église de Montsaunès (portail, qui fut sculpté à la fin du XII<sup>e</sup> siècle semble-t-il), la représentation

Santa Maria de Mur : Catalogne, Pallars Jussà ; copie *in situ*, l'original étant au *Museum of Fine Arts* de Boston. Le cycle de l'Enfance du Christ y décore le registre inférieur de l'abside principale.

6. Même un détail tel que celui de l'âne soulevant délicatement de sa bouche la couverture dans lequel l'Enfant-Jésus est emmaillotté est attesté dès le XII<sup>e</sup> siècle, comme on peut le voir sur le sarcophage-autel de saint Raymond, dans la crypte de l'ancienne cathédrale Saint-Vincent de Roda de Isabena (Aragon) (déjà au portail de Moissac, où l'Enfant-Jésus est sorti de sa mangeoire, le bœuf et l'âne tiraient déjà sur la couverture vide). Plus rare est, comme ici, la représentation d'une étoile cerclée de bleu au-dessus du lit-mangeoire de l'Enfant-Jésus.



FIG. 4. ÉGET, L'ANNONCE AUX BERGERS.  
Cliché E. Garland, 12 août 2018.



FIG. 5. MOISSAC, ABBATIALE SAINT-PIERRE. Détail du piédroit est du porche. L'Adoration des mages, partie droite. Cliché E. Garland.

de cette scène relève-t-elle d'une tradition iconographique un peu plus ancienne, alors que les similitudes entre la composition d'Éget et la représentation peinte sur le devant d'autel de Cardet<sup>7</sup>, œuvre du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 6),

7. Cardet : vallée de Boí (Catalogne, Ribagorza) ; le devant d'autel de Cardet est aujourd'hui exposé au musée national d'art de Catalogne, à Barcelone.



FIG. 6. DEVANT D'AUTEL DE CARDET. Panneau inférieur droit : Nativité et Annonce aux bergers (Barcelone, MNAC). Cliché E. Garland.

sont extrêmement nombreuses. Malgré la différence de qualité artistique entre ces deux œuvres, on est tenté de les attribuer à la même époque<sup>8</sup>. Les scènes de l'Enfance du Christ, qui occupaient tout le registre supérieur de l'hémicycle de l'abside, sont séparées du cul-de-four par une frise peinte à l'ocre rouge tirant sur le brun : au-dessus d'une ligne de pastilles espacées dessinant un pointillé, court un long rinceau stylisé (fig. 7) dont le dessin peut être rapproché de celui qui orne différents bas-reliefs du Val d'Aran : impostes du portail d'Escunhau, cuve baptismale de Vielha, etc<sup>9</sup>. La palette colorée est relativement réduite et comporte, outre différentes nuances d'ocre, des gris colorés teintés de bleu et un vert assez vif, peu fréquent à cette époque.<sup>10</sup>

Remarque : le fait de représenter un cycle de l'Enfance du Christ sur la partie la plus exposée de l'hémicycle de l'abside (et non plus, comme à Santa Maria de Mur, sur la partie inférieure de cet hémicycle, le registre principal accueillant un collège apostolique) témoigne d'une évolution profonde du sens et de la portée que les hommes du Moyen Âge ont donné au décor absidal à la fin de la période romane (à partir de 1200-1250 dans nos régions).

8. Signalons qu'on trouve une représentation de l'Annonce aux bergers encore plus précoce – et notablement différente dans son traitement iconographique –, sur un chapiteau du cloître de Moissac (vers 1100). Pour une étude de l'iconographie de l'Annonce aux bergers, voir le mémoire tapuscrit, malheureusement non publié, de Pierrette BOILLOT-BERNARD, sous la direction de Colette Deremble (Nanterre, 2006).

9. Voir Emmanuel GARLAND, « Développement et épanouissement de l'art roman dans le Val d'Aran », *M.S.A.M.F.*, t. LXXV (2015), p. 57.

10. J'ignore l'origine du pigment vert, mais le fait qu'on n'arrive pas à le capter correctement avec un appareil photo numérique laisse à penser qu'il s'agit d'un pigment pur, qui ne renvoie qu'une longueur d'onde.



FIG. 7. ÉGET, BANDEAU PEINT COURONNANT L'HÉMICYCLE DE L'ABSIDE (détail). Cliché E. Garland, 20 mars 2017.

Et c'est peut-être là que le décor peint d'Éget présente le plus grand intérêt, comme un témoin, relativement rare dans l'aire pyrénéenne, de cette évolution profonde du sens donné au décor peint. Désormais il ne participe plus directement à la liturgie eucharistique comme cela a été le cas pendant près de deux siècles, mais devient un décor polysémique où se mêlent intentions didactiques et affirmation du dogme de l'Incarnation, le rôle liturgique se trouvant désormais confiné au cul-de-four (et peut-être à l'embrasure de la fenêtre axiale, s'il était prouvé que l'on y ait représenté l'offrande d'Abel et le meurtre de Caïn).

Signalons pour finir que l'église du Plan d'Aragnouet, géographiquement proche d'Éget, rappelons-le, conserve elle aussi des vestiges d'un décor peint médiéval. Comme à Éget on avait représenté la Nativité sur le mur de l'hémicycle absidal. Les peintures du Plan, très fragmentaires, paraissent avoir été exécutées au XIV<sup>e</sup> siècle. Les couleurs ont disparu au profit d'un simple trait noir. La Nativité de l'église du Plan d'Aragnouet présente de grandes similitudes avec celle d'Éget, qui lui était antérieure, mais on relève néanmoins quelques différences quant à la disposition des protagonistes : au Plan, Marie est couchée sur un lit, tête à gauche, et Joseph, situé au centre de la scène, semble converser avec la Vierge, tandis que la mangeoire-berceau de l'Enfant Jésus est reléguée à l'extrémité droite de la scène, en haut, au plus près de la fenêtre. De ce fait, alors qu'à Éget c'est la relation entre Marie et son Enfant qui constitue le cœur de la scène, Joseph, dans l'église du Plan, prend une importance plus grande. Cela traduit une évolution dans la dévotion au père adoptif de l'Enfant Jésus.

*Post scriptum.* Lors de ma présentation, en janvier 2018, on ne pouvait que souhaiter que cet ensemble intéressant soit préservé, restauré, étudié, et protégé. Les décors peints du XIII<sup>e</sup> siècle sont particulièrement rares sur le versant nord des Pyrénées et celui d'Éget présentait encore de beaux vestiges. Une démarche d'inscription Monument Historique de l'abside a été faite auprès de la DRAC Occitanie. Elle a abouti à l'inscription MH de l'abside et de ses peintures murales le 19 septembre 2017. La municipalité d'Aragnouet a parallèlement mené à bien la restauration de l'ensemble de l'église et de son mobilier. Julie Catalo s'est vu confier la restauration du retable baroque, achevée en



FIG. 8. ÉGET, VUE D'ENSEMBLE DU RETABLE RESTAURÉ ET DE L'ABSIDE ROMANE. *Cliché E. Garland, 12 août 2018.*

2018, et le dimanche 12 août de cette même année, Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Tarbes et de Lourdes est venu bénir le retable restauré, placé dans l'angle nord-est de la nef de l'église entièrement rénovée (fig. 8). Cet emplacement fut choisi pour permettre de libérer complètement l'espace absidal et son décor peint. La municipalité d'Aragnouet profita de cet aménagement pour présenter, de l'autre côté de l'abside, les panneaux peints conservés jusqu'alors dans l'église du Plan d'Aragnouet où ils souffraient de l'humidité. Quant à l'abside, sa restauration en fut confiée à Jean-Marc Stouffs qui entreprit les travaux en 2017, mais dut les interrompre prématurément en raison de l'arrivée brutale de l'hiver. Lors de notre visite en août 2018, alors que les travaux de restauration n'étaient pas terminés, nous avons eu la joie de constater que sous le badigeon de la partie tournante de l'abside avaient été conservés d'autres éléments du décor peint médiéval. C'est ainsi que Jean-Marc Stouffs a mis à jour des fragments supplémentaires des deux scènes primitives de la Nativité et de l'Annonce aux Bergers, a retrouvé et dégagé le visage de l'archange Michel psychopompe, et a révélé l'existence, à gauche de saint Michel, d'une représentation de la Visitation (dont seuls les visages de Marie et d'Elisabeth sont conservés) (fig. 9). Son intervention a également porté sur le cul-

de-four, où il a dégagé les vestiges, très dégradés, d'une représentation du Christ en Majesté entouré du Tétramorphe, œuvre encore plus tardive que le saint Michel psychopompe et qui n'est pas sans rappeler les décors peints de la fin du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> dans les églises de montagne de cette région (Mont, Saint-Calixte de Cazaux-Fréchet, vestibule de l'église Saint-André de Luz, etc.).



FIG. 9. ÉGET, PARTIE GAUCHE DE L'ABSIDE, après dégagement du badigeon. Scène de la Visitation et archange saint Michel. *Cliché E. Garland, 12 août 2018*

## Les peintures murales de l'église de Canourgues (Les Junies, Lot) : une iconographie originale de la Passion valorisant le procès de Jésus

Par Nicolas BRU\*

L'église Saint-Martin de Canourgues a fait l'objet en 2017 d'une campagne de dégagement et de consolidation des peintures murales du chœur. Caractéristique de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle, le décor se révèle d'une qualité esthétique réduite, pour ne pas dire médiocre, mais procède d'une organisation spatiale pour le moins réfléchie à défaut d'être savante. L'interprétation faite des évangiles et la place accordée à certains épisodes de la Passion, en particulier les quatre comparutions de Jésus pendant son procès devant Caïphe, Hérode Antipas et Pilate, interrogent sur le niveau de culture religieuse et, peut-être, juridique du commanditaire.

### Contexte de la découverte

Cet ensemble peint n'est pas inédit et son intérêt a déjà été signalé pour ce qui en était visible par Virginie Czerniak en 2004<sup>1</sup>. Couvert de badigeons blancs, le chœur a fait l'objet d'un dégagement sauvage et partiel, sans doute dans les années 1990. Les quelques scènes fragmentaires (Baptême du Christ, Comparution du Christ devant Caïphe, Mise au tombeau, ...) suggéraient avec raison une représentation de la Passion du Christ dans le chœur, complétée par d'autres figures tout aussi difficiles à lire dans la nef (dont une Vierge de Pitié). Intéressant pour son architecture et ses sculptures romanes, l'édifice avait par ailleurs été inscrit Monument historique dès 1973.

L'opération récente dans le chœur confirme l'attribution iconographique, mais l'articulation avec le décor de la nef, non concernée par les travaux, reste pour l'instant inconnue. Elle fait suite à une étude préalable en 2009 par Françoise Tollon, conservatrice-restauratrice de peintures murales, qui avait permis d'observer la stratigraphie, effectuer des prélèvements et proposer un protocole<sup>2</sup>. Limité au seul dégagement et consolidation

des décors, le chantier a été réalisé entre octobre 2016 et mars 2017, soit près de dix ans après l'étude, par Frédéric Vasquez et Elisabeth Coulon, conservateurs-restaurateurs salariés de l'entreprise Malbrel Conservation (Capdenac, Lot), sous la maîtrise d'œuvre de Gaëlle Duchêne, architecte du patrimoine. Il a consisté en trois interventions sur le seul chœur, résumées ici brièvement d'après le dossier des ouvrages exécutés : un retrait mécanique des badigeons de chaux (par clivage des couches au scalpel), une consolidation des supports soulevés estimés à 35% de la surface (par injection ponctuelle à la seringue d'un coulis de chaux hydraulique de marque PLM-AL-I sur les zones décollées du mur, et réalisation d'un solin de chaux aérienne et sable sur les bords de plaques), une fixation de la couche picturale (par tamponnage en deux passes à travers une feuille de papier absorbant de différentes résines acryliques : Paraloïd B72 dilué à 2,5% dans de l'acétone, du Primal E330S à 3% et du Plextol B500 à 3% dans de l'eau déminéralisée) et un nettoyage de surface (par pose et retrait d'un papier japon imprégné d'une solution à 50% d'eau déminéralisée et 50% d'alcool éthylique).

Cette opération s'inscrit dans le cadre de travaux sur le chœur achevés au printemps 2017, portant essentiellement sur les maçonneries extérieures, la réalisation d'un drain périphérique, la réfection de la charpente et de la couverture en tuiles plates. Une réparation a aussi été faite des abouts abîmés de plusieurs poutres dans le chœur, dont deux ornées de rinceaux peints, sans toutefois procéder à une datation par dendrochronologie qui aurait été opportune pour préciser la chronologie des aménagements. Le coût des travaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune a représenté 81 673 € HT, dont 34 957 € HT pour les décors, avec les subventions de l'État (25% du montant HT), de la Région (20%), du Département (20%) et un mécénat via la Fondation du Patrimoine. Il n'est pas prévu à ce jour de restauration à proprement parler des décors, qui n'ont fait l'objet d'aucune réintégration ni mise en valeur esthétique, ce qui permet d'en dresser une lecture certes difficile en raison de leur état lacunaire et usé, mais non faussée par d'éventuelles interprétations (fig. 1).

### Un édifice paroissial du XIII<sup>e</sup> siècle

Possession de l'Église de Cahors, tenant peut-être son nom des chanoines du chapitre qui l'auraient détenue en propre, la paroisse de Canourgues a été donnée en 1214 par l'évêque Guillaume de Cardaillac à Bertrand de Jean en récompense des services rendus pendant la croisade des Albigeois ; elle appartient dès lors à la seigneurie des Junies,

\* Communication présentée le 5 décembre 2017, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2017-2018 », p. 328.

1. Virginie CZERNIAK, *La peinture murale médiévale en Quercy (XII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle)*, Thèse de doctorat nouveau régime, sous la direction du professeur Jacques Lacoste, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 2004, volume III, pp. 58-60.

2. Françoise TOLLON, *Église Saint-Martin de Canourgues (Les Junies, Lot). Étude des décors peints*, dactylographié, mars 2009, 2 volumes (textes et planches).

où les de Jean fondèrent ensuite vers 1320 un couvent de dominicaines<sup>3</sup>.

Datant de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, l'édifice possède une nef unique de moellons calcaires formant un haut vaisseau charpenté, et un chœur carré à contreforts enveloppants en pierre de taille, avec corniche extérieure à modillons sculptés, initialement prévu pour être voûté et rehaussé mais sans doute jamais achevé comme le suggèrent des pierres d'attente au niveau du clocher-mur.

À l'intérieur, le chœur présente des petits piliers d'angle de base carrée, assurant la liaison entre une corniche sommitale, formée de dalles sculptées d'un tore avec gorge ou taillées d'un simple chanfrein, et un banc maçonné en saillie ceinturant les trois murs, au-dessus duquel sont percées deux armoires liturgiques en arc brisé, décalées vers le fond de l'abside et surmontées chacune d'une fenêtre en plein cintre identique à la baie d'axe. Les fenêtres nord et sud avaient été bouchées, remplacées par deux ouvertures percées côté nef et ayant détruit une partie du décor historié. Celui-ci se prolonge à l'intérieur des baies primitives, tandis que les fenêtres modernes ne portent trace que de la plus récente des deux litres funéraires mises au jour en 2017. Une première litre, présente sur les trois murs du chœur, les ébrasements des baies anciennes et les piliers de l'arc triomphal, a été posée directement sur la peinture originale : la bande noire ne conserve que quelques infimes traces de bleu et rouge sur un fin badigeon. Située un peu plus bas et visible à l'intérieur de toutes les fenêtres, anciennes et récentes, la seconde litre repose sur un épais badigeon intermédiaire et présente le blason armorié de la famille de Beaumont-Toucheboeuf, seigneurs et barons des Junies entre 1608 et la Révolution (« d'azur, à deux bœufs passant d'or », surmonté d'une couronne)<sup>4</sup>.



FIG. 1. LE CHŒUR DE L'ÉGLISE DE CANOURGUES APRÈS TRAVAUX.  
Nelly Blaya (c) Département du Lot.

### Un décor peint complet épousant l'architecture

L'intégralité du chœur a été compartimentée de façon rigoureuse pour y placer les scènes de la Passion (fig. 2). Le décor suit l'ordre chronologique du récit, avec deux registres superposés : une première bande haute se développe à l'horizontale depuis l'angle nord-ouest du chœur jusque dans l'angle sud-ouest, et une deuxième bande inférieure adopte le même sens de lecture sur les trois murs. La chronologie de mise en œuvre du décor ne peut toutefois être déterminée à cause de la disparition de la zone de contact entre les deux registres, formant aujourd'hui une saignée irrégulière d'environ 40 cm de haut où les maçonneries sont à vif : F. Tollon avait déjà noté en 2009, sans y trouver d'explication, la présence d'un enduit plus épais et de mauvaise qualité, venu remplacer tous les décors y compris dans les baies.

En partie basse, malgré le peu de lisibilité de ces parties altérées, le décor prend naissance au-dessus du banc en pierre. Sous le plafond, des frises ornementales sont juxtaposées depuis le haut des fenêtres jusque sur la corniche elle-même peinte, tout à fait caractéristiques de la fin du XV<sup>e</sup> siècle : d'abord des tildes noirs sur fond blanc, puis de larges rubans pliés rouge et blanc sur fond noir, trois rangées successives de quadrilobes (noirs sur fond blanc, rouges sur fond blanc, jaunes sur fond noir),

côté ouest serait donc intervenu entre la réalisation des deux litres, à une période difficile à préciser entre la fin du XVI<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que le bouchage des deux baies primitives serait plus tardif, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au XIX<sup>e</sup> siècle.

3. Nicolas BRU (dir.), *Archives de pierre. Les églises du Moyen Âge dans le Lot*, 2011 Milan, Silvana Editoriale, pp. 214-215.

4. Louis ESQUIEU, *Essai d'un armorial quercynois*, éditions Champion, Paris, 1907-1908, p. 20 ; Françoise AURICOSTE, *Histoire de la seigneurie et du monastère des Junies*, Association des amis de la salle capitulaire du couvent des Junies, Chauffailles, 2002, pp.75-81. Le blason armorié pourrait, d'après le dessin des deux animaux, appartenir tout autant à la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle que la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et correspondre dès lors au décès de François I<sup>er</sup> de Beaumont-Toucheboeuf (1650-1699) ou à celui de son fils François II (1674-1751). Le percement des deux baies latérales

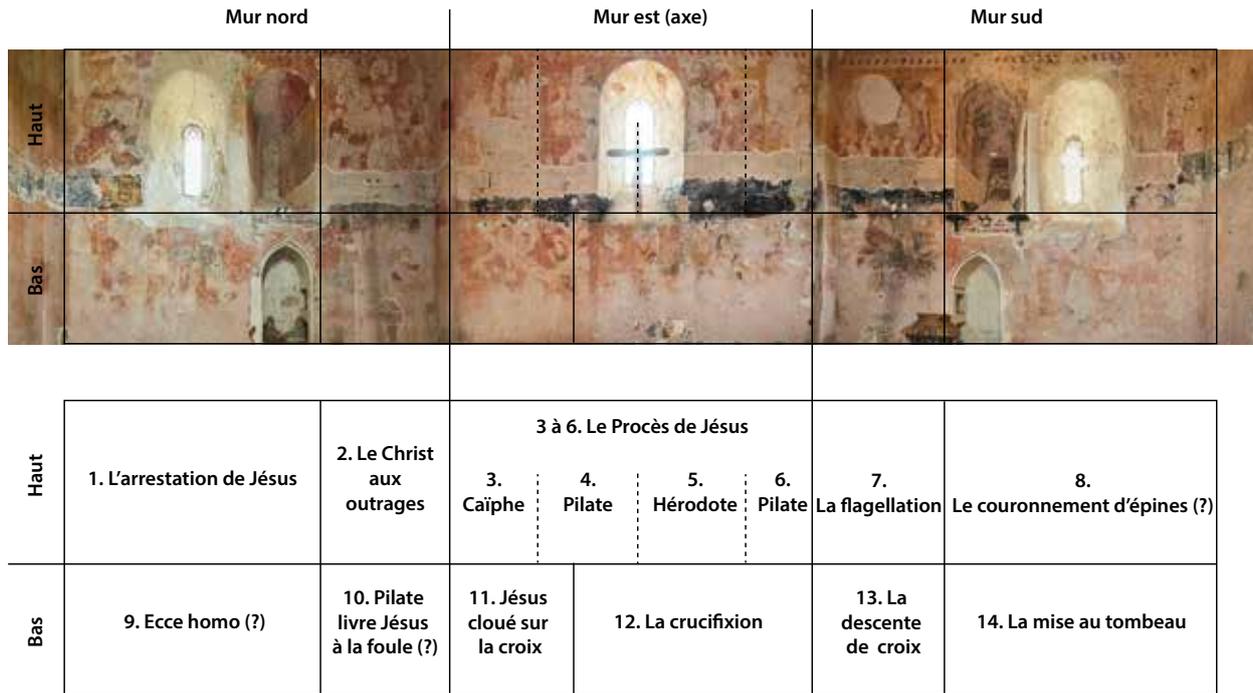


FIG. 2. ORGANISATION GÉNÉRALE DU DÉCOR SUR LES TROIS MURS DU CHŒUR. *Nicolas Bru, d'après Nelly Blaya (c) Département du Lot.*

et une ligne de chevrons jaunes sur fond blanc. Certains motifs se retrouvent sur la poutraison, tendant à y voir une même campagne : les rinceaux à l'ocre jaune sur un fond ocre rouge, présents sur une solive côté est, s'enroulent autour des fleurettes stylisées blanches, identiques à celles peintes au pochoir sur le décor mural ; une seconde poutre est ponctuée de rinceaux noirs sur fond jaune. À l'intérieur des trois baies primitives, quelques-uns des personnages secondaires se prolongent sur un fond de motifs géométriques, faux-appareil coloré à double trait ou carroyage de losanges.

Concernant le décor historié, chaque scène est placée dans un panneau rectangulaire plus ou moins large (entre 70 cm et 2,5 m), encadré d'un filet de peinture délimitant l'emprise de l'épisode. L'architecture du chœur a été mise à profit pour positionner ces ruptures : l'appui des fenêtres distingue registres inférieur et supérieur ; l'axe des armoires et fenêtres constitue une ligne de séparation verticale (sur le piédroit gauche pour le mur sud, et en vis-à-vis le montant droit côté nord) et distingue à chaque fois deux panneaux de taille différente (un tiers côté est, deux tiers côté ouest, aussi bien en haut qu'en bas) ; les piliers d'angle, eux-mêmes peints, jouent aussi ce rôle. Sur le mur est, le registre inférieur présente deux panneaux asymétriques (un tiers côté nord, deux tiers côté sud), séparés par un pilastre peint en rouge avec des ondulations blanches.

La volonté du peintre a été clairement d'organiser l'espace de son propos et de positionner les scènes figurées au sein d'un programme cohérent, comme une succession de vignettes individuelles bien distinctes.

#### *Une mise en œuvre rudimentaire et une palette chromatique réduite*

La technique est celle de la peinture à la détrempe, habituelle pour la fin du Moyen Âge, exécutée sur un support sec formé d'un enduit épais de sables et chaux posé sur les murs. Mais, à la différence de la plupart des autres décors de cette période en Quercy, le mortier n'est pas ici recouvert d'une polissure de chaux : l'enduit est irrégulier et on peut y voir à l'œil nu les traces de l'outil ayant servi à le lisser assez grossièrement. Cette absence de couche de finition aurait pu laisser penser à une pose à fresque sur le mortier encore frais, mais la forte pulvérulence des pigments paraît bien, d'après F. Tollon, confirmer une absence de carbonatation et l'utilisation d'un liant protéique désagrégé avec le temps ; il en résulte des manques dans le décor aujourd'hui visible, suite à la disparition de certains pigments, notamment les noirs de la frise sommitale.

La gamme de couleurs est réduite à la palette classique des ocre jaune, ocre rouge, blanc et noir, avec toutefois des nuances localisées entre un brun noirâtre et un rouge plus

vif. Les analyses d'échantillons faites en 2009<sup>5</sup> ont révélé la présence d'un pigment de plomb (rouge de plomb ou minium et blanc de plomb), utilisé pour les carnations du Christ et autres personnages saints, initialement roses mais aujourd'hui noires du fait de l'oxydation des matériaux. Un autre prélèvement sur le manteau d'Hérode Antipas précise que sa couleur rouge vif est due à un pigment de sulfure de mercure (soit du cinabre naturel, soit du vermillon synthétisé par voie sèche). Enfin, une partie des fonds de scènes et motifs de vêtements relève d'un décor en réserve, non peint, faisant ressortir la couleur gris-rose du mortier sous-jacent.

La réalisation au gros pinceau, d'après la largeur des traits, ou au pochoir pour les frises et fleurs répétitives, ainsi que la simple juxtaposition de couleurs non mélangées, indique une exécution rapide et maladroite, confirmée par l'absence de tout dessin préparatoire ou incision dans l'enduit.

Si la qualité plastique du décor est pour le moins limitée, force est de constater qu'elle contraste avec la richesse du propos et des détails iconographiques employés.

### *La Passion du Christ selon l'évangile de saint Luc*

Les quatorze scènes déroulent les épisodes de la Passion, depuis l'Arrestation de Jésus jusqu'à sa Mise au tombeau : elles forment un chemin de croix, thème iconographique introduit en France par les franciscains au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, et dont les quatorze stations aujourd'hui admises n'ont été codifiées qu'à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'identification de certains panneaux demeure fort hypothétique à cause de leur état de conservation, seuls le nimbe crucifère et les carnations sombres permettant parfois de repérer le Christ au milieu des autres personnages. L'attribution des trois scènes du Couronnement d'épines (8), *Ecce homo* (9) et Pilate livrant Jésus à la foule (10), ne résulte que de simples conjectures au regard de la présence de ces épisodes dans le récit de la Passion, et non sur des indices iconographiques proprement identifiables. La Crucifixion (12) est elle-même très difficile à lire, située dans le coin inférieur droit du mur est : seule la présence de deux corps nus, avec un linge noué autour de la taille, au-dessus d'une foule de personnages enturbannés, soldats et saintes femmes voilées, conduit à identifier probablement les deux larrons crucifiés, le Christ demeurant sous la litre

encore présente. La scène du Christ cloué sur la croix (11) est plus aisément identifiable, grâce à la forme générale du corps aux bras écartés, lisible de loin mais dont les détails anatomiques s'estompent de près, ainsi qu'à deux personnages tenant un marteau. C'est aussi le cas de la Descente de croix (13), reconnaissable à l'échelle tenue par deux hommes, et de la Mise au tombeau (14), où la forme générale du Christ dans son linceul, porté par plusieurs personnages, est relativement bien identifiable, alors que la présence d'un soldat endormi à ses pieds et d'un ange tenant la draperie sur le côté gauche reste fort hypothétique.

Les panneaux du registre supérieur, mieux conservés, sont plus riches en détails au point de s'interroger sur l'inspiration du peintre. L'évangile selon saint Luc semble être la source principale du récit mis en image, certains épisodes décrits ne procédant que de la version donnée par l'évangéliste. Mais peut-on être aussi catégoriques alors que les récits de la Passion étaient probablement bien plus nombreux et divers au Moyen Âge que celui consigné dans la Bible aujourd'hui ?

La première scène de l'Arrestation au jardin des oliviers (1) saisit le moment où saint Pierre sort son épée pour défendre Jésus, entouré de soldats aux visages déformés et armés de gourdins ; le milieu du panneau a disparu, laissant juste apparaître sur la droite une voulge, hallebarde à un seul tranchant tenue par un soldat dont ne reste que le bras revêtu d'une armure métallique.

La deuxième scène du Christ aux outrages ou Dérision (2) comporte des détails explicitement en rapport avec l'évangile selon saint Luc. Assis au milieu d'une dizaine de personnages, reconnaissable à ses longs cheveux et sa barbe rouge, Jésus est revêtu d'une tunique blanche bordée d'un galon jaune remontant vers le col et ses mains sont nouées d'une corde noire. Son front est recouvert d'une chose relativement informe, rouge et blanche, se détachant au-devant de son nimbe, qu'il convient sans doute d'interpréter comme le linge que les soldats juifs placèrent sur sa tête selon saint Luc, seul à rapporter ce détail : « Les hommes qui gardaient Jésus se moquaient de lui et le frappait. Ils lui avaient voilé le visage et demandaient : "Qui t'a frappé ? Devine !". Et ils lui adressaient beaucoup d'autres paroles insultantes » (Luc, 22-63). Sur la droite, un homme de profil tient la corde et crache au visage de Jésus, le peintre ayant manifesté l'injure par trois petits traits jaunes sortant de sa bouche. À gauche, sont agenouillés une femme et un homme barbu ; à l'arrière-plan se tiennent debout un autre homme barbu, deux visages casqués, un soldat en cotte de maille au-devant de deux torches allumées, ainsi qu'un dernier personnage (féminin ?) aux manches bouffantes et levant la main : chacun présente un nez bien marqué ou une bouche quadrillée de traits pour les dents et formant un rictus (fig. 3).

5. Analyse commandée par Françoise Tollon au CIRAM (Centre d'Innovation et de Recherche pour l'Analyse et le Marquage, Pessac, Gironde) et portant sur cinq échantillons prélevés dans le chœur et la nef.

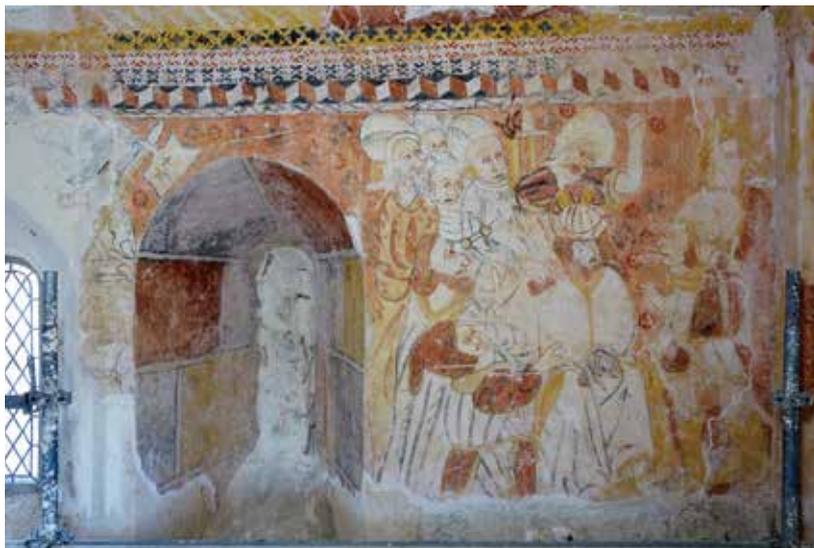


FIG. 3. L'ARRESTATION OU LA DÉRISION. *Nelly Blaya (c) Département du Lot.*

En face sur le mur sud, comme en écho aux outrages causés par les soldats juifs, la scène de la Flagellation du Christ par les soldats romains (7) est la plus reconnaissable de toutes : si le corps du Christ attaché à la colonne a en grande partie disparu au sein d'une importante lacune, on identifie très bien un premier soldat tenant une gerbe de blé et un second avec un martinet à lanières de cuir et boules, vêtus de tuniques bouffantes et rayées rouge et blanc (fig. 4). Entre cette scène et la suivante, le peintre a ménagé une place pour le saint patron de l'église, saint Martin, dans



FIG. 4. LA FLAGELLATION.  
*Nelly Blaya (c) Département du Lot.*

l'ébrasement gauche de la fenêtre sur un fond de damiers : vêtu d'un grand manteau rouge à manches larges sur une tunique blanche à encolure brodée, coiffé d'une large toque, il arbore les traits d'un jeune homme blond aux cheveux longs, en train de couper son vêtement avec une épée, au milieu d'un champs d'épis de blés (fig. 5).

### *Les quatre épisodes du procès de Jésus*

Le caractère le plus original réside dans la place accordée à la Comparution de Jésus devant ses juges, formant quatre scènes distinctes (3 à 6) au niveau du registre supérieur du mur est, de part et d'autre de la fenêtre du chevet, à l'emplacement le plus

symbolique de l'édifice. Seul l'évangile selon saint Luc détaille de telle façon le procès de Jésus, en particulier la comparution devant Hérode Antipas, et a peut-être servi de guide pour la mise en place du décor. À chaque fois, Jésus est présenté devant un personnage assis sur un trône dont le dossier vertical sert de ligne de séparation entre les scènes.

À gauche, Jésus est présenté debout par deux hommes devant Caïphe (3), grand prêtre du Sanhédrin, coiffé d'un grand chapeau blanc à rubans jaunes.

La deuxième scène, à gauche de la fenêtre, figure la première comparution au prétoire devant Pilate (4), dont le vêtement est mieux conservé que celui de Caïphe (fig. 6). Siégeant sur un trône rouge, il porte une courte tunique rouge, sorte de mozette à deux volants repliés sur les épaules, et une coiffe jaune en forme de toque pendante sur une épaisse chevelure bien peignée. Pilate croise les mains sur son ventre, symbole de son refus de statuer sur le sort d'un homme juif et de son renvoi vers les autorités locales (« Pilate s'adresse alors aux chefs des prêtres et de la foule : "Je ne trouve aucune raison de condamner cet homme" », Luc, 23-4). L'un des deux soldats est ici représenté par un simple visage de profil, fait d'un unique trait rouge dessinant un faciès particulièrement caricatural ; l'autre soldat, une toque sur la tête et une épée au flanc, est rejeté faute de place dans l'ébrasement de la baie.

En vis-à-vis, à droite de la fenêtre, Jésus est cette fois présenté devant Hérode Antipas (5), toujours conduit par deux soldats, épisode que seul l'évangile selon saint Luc mentionne (Luc, 23-6-12). Gros personnage barbu, coiffé d'un large turban et assis sur un trône de couleur jaune, le tétrarque de Galilée est identifiable par des symboles de royauté : accompagné à ses pieds de deux chiens jaunes



FIG. 5. SAINT MARTIN. *Nelly Blaya (c) Département du Lot.*

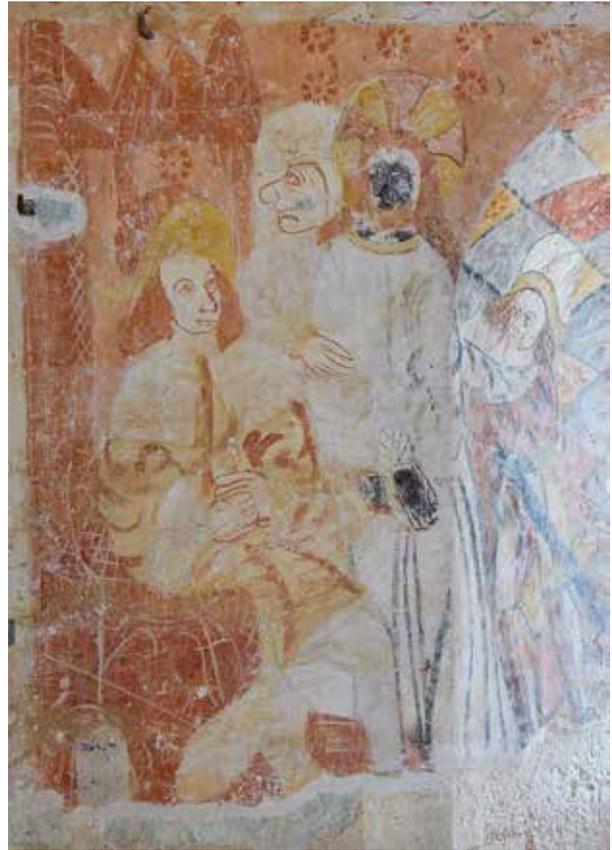


FIG. 6. LA PREMIÈRE COMPARUTION DEVANT PILATE.  
*Nelly Blaya (c) Département du Lot.*

ressemblant à des lévriers, il est vêtu d'une robe éclatante de couleur pourpre, ponctuée de larges brocarts dessinant des fleurs épanouies, et surmontée de deux épaulettes, tandis qu'il tient un sceptre et une couronne à fleur de lys. Le motif des brocarts est intéressant, dessiné ici avec deux rouges superposés (un ocre brun rehaussé d'un rouge plus vif correspondant au sulfure de mercure analysé), dans la mesure où il renvoie à une pratique courante en peinture et sculpture aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles d'imitation des étoffes précieuses et tissus brochés : à défaut de feuilles métalliques appliquées, l'utilisation des deux pigments différents dénote ici la volonté du peintre de souligner la richesse du vêtement et le statut du personnage (fig. 7).



FIG. 7. LA COMPARUTION DEVANT HÉRODE ANTIPAS ET LA DEUXIÈME PRÉSENTATION DEVANT PILATE.  
*Nelly Blaya (c) Département du Lot.*

Enfin, la quatrième scène est plus étroite que les précédentes, le dossier du trône d'Hérode se confondant avec celui de Pilate (6) devant lequel Jésus est une deuxième fois présenté. Le procureur romain de Judée n'est toutefois reconnaissable qu'à son vêtement à rabats sur les épaules, tandis que ses mains sont cette fois tendues vers le sol. On les imaginerait volontiers plongeant vers un bassin, mais l'attribut n'est pas ici reconnaissable et l'épisode n'est mentionné que dans l'évangile selon saint Matthieu (« Quand Pilate vit qu'il n'arrivait à rien, mais que l'agitation augmentait, il prit de l'eau, se lava les mains devant la foule et dit : "Je ne suis pas responsable de la mort de cet homme ! C'est votre affaire" » (Matthieu, 27-24).

### *Des hypothèses de datation et des indices sur le commanditaire ?*

Les éléments de datation livrés par la technique et l'iconographie ne permettent de proposer qu'une large période chronologique allant de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (vers 1470) au début du XVI<sup>e</sup> siècle (vers 1520).

Aucun décor similaire n'existe dans le corpus des peintures murales de la fin du Moyen Âge, tant pour le propos iconographique que le trait des personnages, véritable caricature par la déformation des nez et des bouches. Certains décors contemporains sont tout aussi naïfs et utilisent la même gamme colorimétrique, mais la main de l'artiste ayant œuvré à Canourgues n'est pas proprement identifiable ailleurs, notamment dans les églises géographiquement proches de la Masse (commune des Junies) ou Saint-André des Arques. Tout au plus y retrouve-t-on des détails de vêtements similaires, comme les armures intégrales dites « grand harnois » ou les manches à crevés des personnages féminins, mais bien plus schématiques ici et ne se prêtant pas à une analyse comparative. Les tenues portées par les soldats, romains ou juifs, sont caractéristiques de l'époque, notamment les habits rayés symbolisant les « vilains » au Moyen Âge, mais ne comportent aucun détail plus explicite. Seul le manteau et le chapeau de saint Martin lui donnent une allure à la mode de son temps.

Les quatre comparutions de Jésus confèrent au décor de Canourgues un caractère proprement inédit, alors que les représentations de Pilate sont relativement fréquentes, notamment se lavant les mains dans un bassin : dans le Sud-Ouest de la France, on peut citer entre-autres celles de Prudhomat (Lot), Sainte-Suzanne (Ariège), Mont-d'Astarac (Gers), Montbrun-Bocage et Bourisp (Haute-Garonne), Saint-Pé-d'Ardet (Hautes-Pyrénées) ou encore Moissac (Tarn-et-Garonne). Des comparaisons pourraient aussi être faites avec l'Arrestation du Christ dans la chapelle Saint-Privat de Flaugnac (Lot), mais dont les décors sont encore

en partie sous badigeons : le juge devant lequel Jésus est présenté (Caïphe ou Pilate ?) porte le même type de tunique à rabats sur les épaules, à moins qu'il ne s'agisse d'un attribut courant pour identifier les hommes de pouvoir.

On peut enfin s'interroger sur le choix qui a prévalu à la mise en valeur aussi manifeste des quatre scènes du procès, et sur la personnalité du commanditaire de ce décor. Ce dernier n'est probablement pas le seul fait du peintre, et peut-être faut-il y voir la volonté d'un juriste ou d'une personne versée dans le droit pour accorder un caractère aussi prégnant à cet aspect judiciaire du récit de la Passion ? Les dominicaines du couvent voisin des Junies, bien qu'elles possèdent des rentes dans la paroisse de Canourgues, ne semblent jamais avoir eu de responsabilité directe sur l'église : les pouillés du XIV<sup>e</sup> siècle indiquent que la nomination du prêtre demeure encore alors à la charge de l'évêque (« *ecclesia de Canorguas ad collationem episcopi* »)<sup>6</sup>. La seigneurie des Junies passe quant à elle, après le décès des derniers de Jean vers 1440, dans la puissante famille rouergate d'Antoine de Morlhon, chevalier de l'ordre de saint Michel et président de la grande chambre du parlement de Toulouse, jusqu'à son arrivée dans le giron des Beaumont-Touchebœuf en 1608.

Les décors de ce modeste édifice de campagne ont plus sûrement été commandés par la communauté elle-même, et le prêtre de la paroisse paraît être le personnage le plus à même de choisir le décor de son église. C'est ainsi que Pierre Maynard est cité en 1476 comme collégiate au collège Pélegri de Cahors, puis en 1485 bachelier en décret, titre qu'il porte toujours en 1489 lorsqu'il présente une reddition de comptes en tant que recteur de la paroisse de Saint-Martin de Lherm<sup>7</sup> (c'est-à-dire l'église de Canourgues, le village de Lherm étant à très peu de distance et aucun autre édifice dédié à saint Martin n'existant dans ce territoire). Peut-être faut-il donc voir dans un homme d'Église, tel que ce Pierre Maynard ou l'un de ses successeurs ayant bénéficié d'une formation universitaire, l'origine du programme iconographique aussi détaillé que la Passion sur les murs de l'église de Canourgues, mais dont la simplicité et les maladresses trahissent l'exécution par un peintre local faute de moyens financiers conséquents ?



6. JACQUES DE FONT-RÉAULX, Maurice PROU, *Pouillés de la province de Bourges*, Imprimerie Nationale, Paris, 1961-1962, vol. 2, p. 437.

7. A.D. Lot, III E 992/1, f<sup>o</sup> 33v<sup>o</sup>. Information aimablement communiquée le 03/12/2017 par Patrice Foissac, président de la Société des Études du Lot, provenant du dépouillement des archives réalisé dans le cadre de sa thèse (*Les Collèges universitaires séculiers de Cahors et Toulouse aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : institutions, individus, réseaux et groupes sociaux*, Thèse de doctorat sous la direction de Michelle Fournié, Université de Toulouse, 2008).

## Deux châteaux de François Virebent en Tarn et Garonne

Par Amandine DE PÉRIGNON et Louis PEYRUSSE<sup>1</sup>

Le travail qui suit est une pierre d'attente pour une étude à mener sur les châteaux dans le Midi toulousain au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce siècle a été l'âge d'or des châteaux, en deux grands moments, la fin de la Monarchie de Juillet (phénomène bien appréhendé dans l'Ouest de la France) et la République des ducs (et au-delà). Les classes riches souhaitaient des lieux confortables et commodes pour la vie sociale à la campagne, constructions qui traduisent aussi le rang et l'importance de leur propriétaire. Les deux châteaux dessinés par François Virebent (1788-1854) présentent deux cas très différents. Le premier à Finhan est celui d'une « castellisation », comment articuler une maison de maître et ses communs pour en faire un château. Le second au Mesnil à quelques kilomètres est l'adjonction d'une tour non fonctionnelle à un bâtiment classique. L'architecte n'est pas connu comme un spécialiste de chantiers castraux. Il est le fils aîné de Jacques Pascal Virebent, inamovible architecte de la Ville de Toulouse, et s'est formé dans l'atelier paternel et à l'École des Arts. Sa carrière connue est celle d'un architecte de fonction : adjoint à son père, architecte des hôpitaux de Toulouse par la suite. On ne lui connaissait pas de chantiers privés et l'on peut remarquer qu'il ne participe pas à l'aventure fraternelle de la tuilerie de Launaguet qui fournissait des ornements de terre cuite à échelle industrielle. Peut-être était-il accessible aux *desiderata* de ses rares clients.

### Historique

Le domaine de Finhan a appartenu à Louis de Pérignon (1721-1772) issu d'une noble famille de Montech qui aurait fait construire une maison vers 1760, sur des terrains qui lui appartenaient. Il les légua à son fils Bernard Nicolas de Pérignon (1755-1826), trésorier de France au bureau des finances de Toulouse, puis président du canton de Grenade. Le propriétaire le plus célèbre du château est le maréchal d'Empire Dominique Catherine de Pérignon (1754-1818). Il acheta la bâtisse ainsi que le parc alentour à son cousin en 1797, alors qu'il était ambassadeur à Madrid car il souhaitait léguer une résidence campagnarde à son aîné Jean-Baptiste, la résidence principale étant à Montech. Le maréchal a par la suite acheté d'autres terres à Finhan.

À sa mort, le cadet François-Henri (1793-1841) devient le propriétaire du domaine de Finhan, l'aîné étant mort à la bataille de Friedland. Né à Montech, il fut lieutenant-colonel de cavalerie et aide de camp de Murat qu'il accompagna dans le royaume de Naples et pendant la campagne de Russie. Sous la Restauration, le deuxième marquis de Pérignon devint gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, puis pair de France après la mort de son père. Il donna sa démission après la révolution de Juillet. Il fut collectionneur et enrichit considérablement le mobilier du château de Finhan. Marié en 1825 avec Laure de Preissac-Maravat, issue d'une lignée gasconne de la noblesse d'épée d'Ancien Régime qui remonterait aux comtes de Fezensac, ils eurent deux enfants : Catherine (1835-1866), vicomtesse de Saintenac et Henri (1840-1889), troisième marquis de Pérignon. Ce dernier fut zouave pontifical et épousa Geneviève de Rességuier ; il a habité continuellement le château et fut élu maire de Finhan. Par de multiples achats de terre il a considérablement agrandi le parc du château. C'est sa mère, Laure de Preissac Maravat (1802-1864) qui est à l'origine des modifications demandées à François Virebent en 1850.

Le domaine du Mesnil fut légué en héritage à la seconde fille du maréchal : Marie-Joseph Mélanie de Carayon La Tour. Née en 1788, elle grandit à Montech tandis que son aînée Agnès et son petit frère Jean-Baptiste, suivent leur père quand celui-ci est nommé ambassadeur à Madrid (1796-1798). Elle le rejoint quand il est gouverneur de Naples. Elle est alors entourée de ses frères et sœurs, Justine et Elizabeth (qui meurent en bas âge), Henri, Adèle-Dorothée, Caroline, Irma, Octavie et Léopold. Selon le souhait du maréchal, son père, elle épouse, en 1809, Jean-Marie-Matthieu de Carayon La Tour (1770-1847). Ce dernier entra, en 1794, comme officier de cavalerie dans les dragons du Tarn et rejoint, à l'armée des Pyrénées orientales, le général Pérignon. « Ce mariage constitua la première alliance des Carayon avec la noblesse – en l'occurrence une noblesse d'Empire ralliée dès 1814 à la monarchie »<sup>2</sup>. Matthieu Carayon ayant fait fortune, devint en 1815 receveur général de la Gironde et ce, jusqu'à sa mort en 1847. Les services de ce haut fonctionnaire du trésor public furent récompensés en 1819 par l'anoblissement. Il reçut le titre héréditaire de baron le 10 mars 1819 par lettres patentes de Louis XVIII et laissa à sa mort en 1847 une fortune de 1 170 000 francs en biens meubles et immeubles. Une partie de sa fortune consistait en terres. Il possédait des propriétés importantes dans le Tarn et disposait aussi de nombreux biens fonciers. Sa veuve, Mélanie, commande

1. Communication présentée le 9 janvier 2018, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2017-2018 », p. 335-336.

2. Stéphane BAILANGER, *Joseph Carayon-Latour*, maîtrise d'histoire, 1994, Université de Bordeaux III, p. 5.



FIG. 1. FAÇADE EST DU CHÂTEAU DE PÉRIGNON À FINHAN. *Cliché A. de Pérignon.*

à François Virebent le château du Mesnil fin 1851, la première pierre fut posée en mars 1852.

### ***Transformations à Finhan***

Après la construction d'une maison de maître dans la tradition de l'Ancien Régime dans les années 1745-1760 par le cousin du maréchal, construction qui subsiste dans le corps de logis, on ajouta deux ailes latérales et deux tours de section rectangulaire probablement entre 1797 et 1813. On ne sait pas si c'est sur ordre du maréchal Pérignon, mais cela est probable. La preuve historique de cet ajout au corps de logis initial nous est donnée dans un cahier de factures datant de 1813 où il est question de faire crépir les tours. À cette occasion le maréchal engage quelques travaux afin de rénover le château et peut-être y ajouter les ailes basses, il fait notamment construire « 23 portes et portal [sic] et fenêtres » pour 4441 livres<sup>3</sup>.

Quelques petits travaux sont réalisés en 1836, notamment les actuels perrons des façades est et ouest. Le domaine va aussi se doter de deux chapelles : le mausolée du maréchal, qui contient le caveau de la famille et la chapelle dans la tour qui semble conçue dès la construction de la tour mais dont le décor actuel et la structure sont plus tardifs. Cette dernière va s'enrichir d'une entrée en saillie et être ornée d'un tympan en céramique polychrome. Les grands travaux réalisés vers 1850 par François Virebent

lors d'une grande campagne visent à raccorder le corps de logis aux ailes basses qui jusqu'alors étaient indépendantes, et à refaire la distribution intérieure du château. Ces informations nous sont données dans une lettre de François Virebent s'adressant à son autre commanditaire, celle du château du Mesnil, la baronne de Carayon La Tour, fille du maréchal, qui s'est enquis de ces transformations réalisées sous l'impulsion de sa belle-soeur :

[je vous envoie] les plans du château de Pérignon en 3 feuilles côte A n° 1, 2 et 3. Tel qu'il vient d'être reconstruit en partie avec la nouvelle façade. Observant qu'il n'existe point de souterrain et que les cuisines, celliers, buchères, logements de domestique & co. Sont hors du château, dans l'aile à droite et qu'on y parvient par une galerie gothique. Un perron de 3 marches est au devant du château. La façade a été refaite à neuf ainsi que l'escalier en pierre, la partie supérieure au-dessus du premier plancher fut rasée à part les murs de refend. Et il a été ajouté un galetas ou 2ème étage bois. Le premier étage est loin d'être terminé il n'existe que la carcasse proprement dite, à part une ou deux chambres qui sont à peine terminées.

Ainsi cette campagne de travaux forts importants a modifié la structure interne du château ainsi que son aspect extérieur, et l'on mêle au style néoclassique du corps de logis, un style néogothique appliqué aux passages vers les ailes latérales.

3. A.D. Haute-Garonne, Fonds Pérignon 14 J43.



FIG. 2. FAÇADE OUEST DU CHÂTEAU DE PÉRIGNON À FINHAN. *Cliché A. de Pérignon.*

Plus tardivement encore les propriétaires décident de nouveaux aménagements concernant le hall et son escalier en chêne blond en lieu et place de petites pièces, permettant ainsi une entrée plus monumentale et spectaculaire (vers 1890). Avant ces transformations, on trouvait trois chambres au rez-de-chaussée et deux boudoirs et l'entrée n'était qu'un étroit couloir.

C'est un peu avant cette époque (vers 1880) que le grand salon connaît des modifications de décoration intérieure avec la mise en place notamment d'un plafond à caissons aux armes des Pérignon et aux initiales de Henri et Geneviève de Pérignon. Dans les années 1930, Bertrand de Pérignon décrépita la façade pour mettre au jour la brique rouge du corps central du bâtiment. La dernière campagne importante de travaux fut celle engagée vers 1914 pour moderniser l'aile basse au sud : des chambres et une spacieuse salle de bain, y furent aménagées permettant un confort plus moderne.

### ***Construction au Mesnil***

Ce confort moderne et bourgeois nous le trouvons par contre dès l'origine de la construction du château du Mesnil. Il est issu d'une seule campagne de construction, ce qui rend son aspect homogène au contraire du château de Pérignon. Il y eut quelques réaménagements dans les années 1910-1920 lorsque le château fut habité de manière permanente, mais sans toucher à la structure première. Le but de ces transformations était d'apporter un plus grand confort pour permettre aux occupants d'y

vivre toute l'année, avec, par exemple, l'installation d'un calorifère dans le niveau du soubassement. Cependant des changements dans le parc ont été réalisés plus tard. C'est notamment la création d'un lac artificiel en 1970, par le précédent propriétaire, derrière le château renforçant encore un peu plus la domination de l'architecture sur l'environnement.

### ***Description***

Le château de Pérignon est, à la base, une bâtisse assez caractéristique de la typologie néoclassique. La façade ouest est simple : elle comporte un unique étage monté d'un attique percé d'oculi en forme de losange. Le nombre de travées verticales rythmé par l'avant-corps est de 2-3-2. Le perron à six degrés, est doté d'une structure en fer forgé. De part et d'autre du corps de logis, les galeries joignant les ailes basses sont percées symétriquement de trois baies en ogives, dont certaines sont aveugles, et surmontées d'un étage, percé par des fenêtres rectangulaires. Deux petits bâtiments d'une travée sur deux niveaux flanquent le corps de logis de part et d'autre faisant jonction avec les passages vers les ailes. Ils sont percés d'une petite fenêtre rectangulaire par niveau. La façade est composée d'un avant-corps central couronné d'un fronton, auquel on accède par un perron de trois degrés, flanqué d'ailes basses. Les deux niveaux sont soulignés dans l'architecture par un bandeau blanc sur la brique rouge qui couvre toute la longueur du corps de logis (la brique apparente de la façade était jusqu'à 1930 cachée sous un crépi). Ce

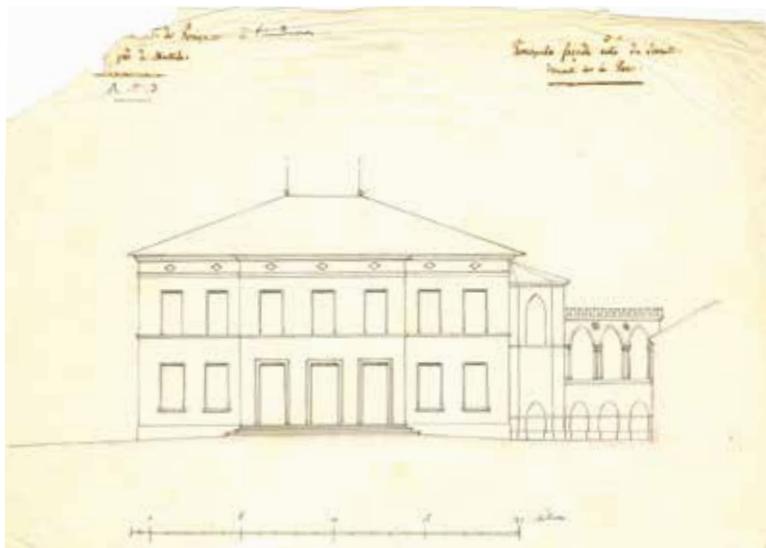


FIG. 3. PRINCIPALE FAÇADE DU CÔTÉ DU LEVANT DONNANT SUR LE PARC, VERS 1850, cette proposition de création d'un bâtiment entre le corps de logis et l'aile basse, n'est pas celle qui fut finalement retenue. Dessin à la plume de François Virebent, provenant des archives de la famille Pérignon.

bandeau médian se répète dans la hauteur et se double pour marquer la séparation entre le premier étage et l'attique, ainsi qu'avec le fronton. Ce dernier par son larmier accroît l'effet du double bandeau dans cette ultime partie. De part et d'autre du corps de logis, se trouvent deux ailes latérales dissymétriques. La façade principale donnant sur le levant est cantonnée latéralement de bâtiments en terrasse. Cette façade possède sept travées.

L'aile gauche (passage corps de logis – tour sud) sur la façade à l'est comporte trois travées verticales sur un niveau. Elle est rythmée par trois paires de colonnes jumelées à chapiteaux feuillagés, (vraisemblablement du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>), supportant un pseudo-entablement. Au-dessus se trouvent trois médaillons sur le thème de la chasse et de la pêche. Adossée à ce prolongement on trouve une tour de section rectangulaire crénelée, haute de trois étages, délimité chacun par un bandeau dans une manière proche de celle du corps de logis principal. Chaque niveau est percé (baies gothiques au rez-de-chaussée et fenêtres

4. Selon Michèle Pradalier ce seraient des chapiteaux gothiques du XIV<sup>e</sup> siècle, qui s'inscrivent dans des séries très répandues dont on trouve l'équivalent dans le cloître des Jacobins, celui des Carmes, les cloîtres démembrés de Rieux-Volvestre, ou le cloître de Villelongue. Ils se caractérisent par un épannelage tubulaire, l'abaque en disque biseauté en partie caché par les feuillages et l'astragale biseauté dit astragale en bec. Les feuillages, au naturel et faisant référence à des espèces végétales précises, couvrent presque toute la corbeille et ont tendance à se boursouffler en surface, particularité qui s'accroît dans les années 1340 (chez le maître de Rieux). Ici on a affaire à des chapiteaux du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle.

rectangulaires aux deux étages). On trouve un contrefort à gauche faisant un lien entre la tour et une partie plus basse correspondant au chœur de la chapelle aménagée dans la tour et qui se signale par une entrée saillante couronnée d'un fronton.

Le passage vers l'aile nord, n'a également que trois travées en rez-de-chaussée. Une terrasse a été aménagée au-dessus et l'on observe les balustres séparés par des maçonneries de briques correspondant à chaque travée. Est adossée à cette construction, une tour de section rectangulaire crénelée identique à celle de gauche qui correspond à un espace de circulation qui dessert les appartements latéraux de l'aile ainsi qu'une chambre au dernier étage de la tour.

L'impression générale est marquée par la régularité du corps principal, que les imposantes tours viennent renforcer.

La façade est animée d'un effet jouant sur la symétrie-dissymétrie : si l'ensemble paraît respecter une symétrie structurelle dont l'axe est le corps de logis, les décors en façade dissymétriques atténuent cette impression.

#### *Dépendances :*

Non loin du château, à quinze mètres au nord dans le parc, se trouve un petit édifice original que la végétation inscrit dans un écrin de verdure. C'est le mausolée du maréchal et le caveau de la branche finhanaise des Pérignon. L'élévation extérieure est celle d'un sarcophage trapézoïdal à l'antique à acrotères. Deux légères corniches délimitent une bande au-dessus de laquelle s'élève un tympan demi-circulaire avec un oculus orné d'un vitrail en verres colorés disposés en quadrilobe à pointes. La frise ionique est en argile moulée, encadrée de deux bandeaux, à décor de palmettes. On accède à l'intérieur par un escalier de trois degrés et une porte en arc brisé néo-gothique. Le tout est réalisé en briques cuites puis crépies, à l'exception des encadrements des percements, à l'image du reste des bâtiments du domaine. L'intérieur de l'édifice offre une voûte en berceau peint d'un ciel étoilé.

Le domaine, outre le château et les deux chapelles<sup>5</sup>, comprend d'autres constructions dans le parc. En face

5. Ces deux chapelles sont les seuls éléments du domaine à bénéficier d'une protection au titre des Monuments Historiques, arrêté du 19 septembre 2002.

de l'ancienne basse-cour et à côté des écuries, se trouve une maison reprenant les caractéristiques de l'architecture vernaculaire, utilisant comme principal matériau la brique crue traditionnelle, mais présentant des chaînes harpées en brique cuite en façade ainsi qu'un balcon en bois découpé. Sa construction correspondait à diverses dépendances dont le logement d'une partie du personnel travaillant sur la propriété. Il se situe au nord du château, à proximité d'une des trois entrées, celle située sur la rue Jean Lacaze. À proximité se trouve un puits, qui date de la construction de la maison au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ces constructions répondent à celle réalisée près de l'entrée du grand portail en fer forgé, de belle facture, portant les initiales du maréchal, donnant sur l'ancienne route royale. Le chalet, de plan carré, était la maison du garde et présente un petit aspect savoyard par ses bois découpés qui ornent son faite. Il est construit en brique cuite, et en galet, dans *opus caementicum mixtum* crépi en façade. Les encadrements des percements en briques restent visibles pour un effet décoratif rappelant les autres dépendances.

Toutes ces constructions existaient déjà en 1838, comme le montre le plan établi par un géomètre à cette date. Elles ont cependant été remaniées plus tardivement, pendant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, à la même époque où le marquis Henri de Pérignon (1840-1889) a fait ériger un mur de clôture crénelé du côté de la rue Jean Lacaze, rappelant un peu les créneaux des tours du château.

### Parc

Les dépendances éloignées (au contraire de l'orangerie, la scierie et la bûchère qui sont accolées et constituent l'aile basse Sud) se distinguent du château par leurs matériaux, et par le style employé pour la construction de ceux-ci qui relève d'un art régional de bâtir.

Cet ensemble architectural s'inscrit dans un grand parc. Le plan le plus ancien de celui-ci date de 1838 et fut relevé par le géomètre toulousain Hugues Jouglà. Le parc dans ce second quart du XIX<sup>e</sup> siècle est bien différent du parc actuel du fait de la part importante dédiée aux cultures



FIG. 4. DÉTAIL DU PASSAGE DE TRANSITION ENTRE CORPS DE LOGIS ET TOUR SUD ABRITANT LA CHAPELLE : l'option choisie par la commanditaire évacue l'idée des baies en arc brisé (du moins dans cette partie-là) mais utilise toujours les chapiteaux médiévaux. Archives de la famille de Ternay.



FIG. 5. CHAPITEAUX GOTHIQUES DU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE, peut-être récupérés par Henri de Pérignon, fils du maréchal et grand collectionneur. Cliché A. de Pérignon.

agricoles dans la partie nord. Toute la partie Sud s'inscrivant dans un rectangle constituait le jardin d'agrément, tandis que les parcelles s'inscrivant dans un triangle au Nord étaient consacrées aux cultures. La façade ouest du château était mise en valeur par une grande allée de 120 mètres jusqu'au chemin des Paysots. De part et d'autre de cette allée d'une largeur de cinq mètres était disposés de façon dissymétrique six parterres de fleurs bordés de topiaires.



FIG. 6. FAÇADE OUEST DU CHÂTEAU DU MESNIL À MONTECH. Cliché A. de Pérignon.

Aux intersections des chemins délimitant les parterres étaient plantés, sur la grande allée, des buis ronds de plus grande taille. Cette grande allée se rétrécissait dans sa largeur au bout de 50 mètres, où des arbres, et non plus des buis, la bordaient. Dans cette partie se trouvaient des bosquets de grands arbres de part et d'autre de deux allées. Au sud une petite parcelle rectangulaire était dédiée à la culture de la vigne.

Aujourd'hui devant les façades est et ouest se trouve une cour gravillonnée et une large prairie, plantée de quelques arbres : acacia (est) et chênes (ouest). Au sud de hauts buis créent une sorte de pergola naturelle menant au puits et au cadran solaire. Ce puits factice était orné de colonnes jumelées à chapiteau feuillagé, à l'image de celles qui subsistent sur la façade au niveau de la bibliothèque, dans les années 1940, date où elles furent vandalisées. Ce décor du puits datait de la campagne de 1850.

### Le château du Mesnil

Le domaine du Mesnil, à 1,8 km au nord du château de Finhan, en bordure d'une terrasse de la Garonne bénéficie d'une forte déclivité qui fut exploitée par le paysagiste Bühler dans la conception du parc. La construction a nécessité des travaux de terrassement importants, et le château a été érigé sur un mont artificiel pour éviter que les eaux de pluie ne viennent inonder les soubassements (ce qui se produisit pendant le chantier avant que cette précaution ne soit prise). La construction domine donc les alentours. L'essentiel des matériaux utilisés lors de la construction sont la brique cuite, le béton utilisé pour

les consolidations (dans le perron, les balcons et la structure) en plus du bois de charpente. En outre des pierres de taille sont placées aux angles de la grande corniche et aux avant-corps de la partie supérieure car « sans cette précaution quelques parties auraient couru le risque de tomber en n'étant pas surchargées par des murs acrotères ». Virebent ajoute que la brique de Montech, plus courte que celle de Toulouse est aussi plus cassante. La charpente du Mesnil est, dans un premier temps, confiée au charpentier qui a refait les combles du château de Pérignon, ainsi que la charpente des Hospices de Rabastens. Cependant ce dernier n'a « point voulu rabattre un centime » et son prix de 8,75 francs le mètre ne convient pas à Virebent qui trouve ce prix exagéré.

Il engage donc un charpentier pour 7,50 francs le mètre. Les planchers sont en chêne de première qualité tandis que le reste du bois est du sapin de la vallée d'Aure.

Le château s'inscrit dans un rectangle presque carré de 20,20 m x 22,20 m. On accède au corps de logis par un perron à pans coupés de cinq degrés. Un avant-corps en très légère saillie mais marqué par l'appareil de brique, se détache, couronné d'un fronton dans le tympan duquel nous ne trouvons pas l'oculus habituel mais une horloge. Le fronton est surmonté d'un clocheton. L'élévation comporte deux étages, un attique percé de fenêtres carrées et un soubassement invisible sur la façade principale car on y accède par des portes semi-enterrées de chaque côté. Chaque niveau est souligné par un bandeau de briques. L'édifice comporte sept travées verticales comme suit : 2-3-2. Le rez-de-chaussée est percé par des fenêtres et une porte-fenêtre en plein cintre tandis que le premier étage est percé de fenêtres et d'une porte-fenêtre centrale agrémentée d'un balcon en fer forgé, rectangulaires. Les fenêtres du second étage dans le corps central sont couronnées par un entablement de brique. L'attique comporte une série de fenêtres carrées qui viennent s'interrompre au centre de l'édifice où sont placées les armes des Carayon La Tour et des Pérignon sculptées dans la pierre. Les éléments de structure de l'architecture sont soulignés par la brique laissée nue au contraire des autres surfaces enduites d'un crépi gris.

L'autre façade est structurée autour de la tour ronde accolée au bâtiment, avec de part et d'autre, deux travées aux percements identiques à ceux de la façade principale, à savoir deux portes-fenêtres en plein cintre au rez-de-

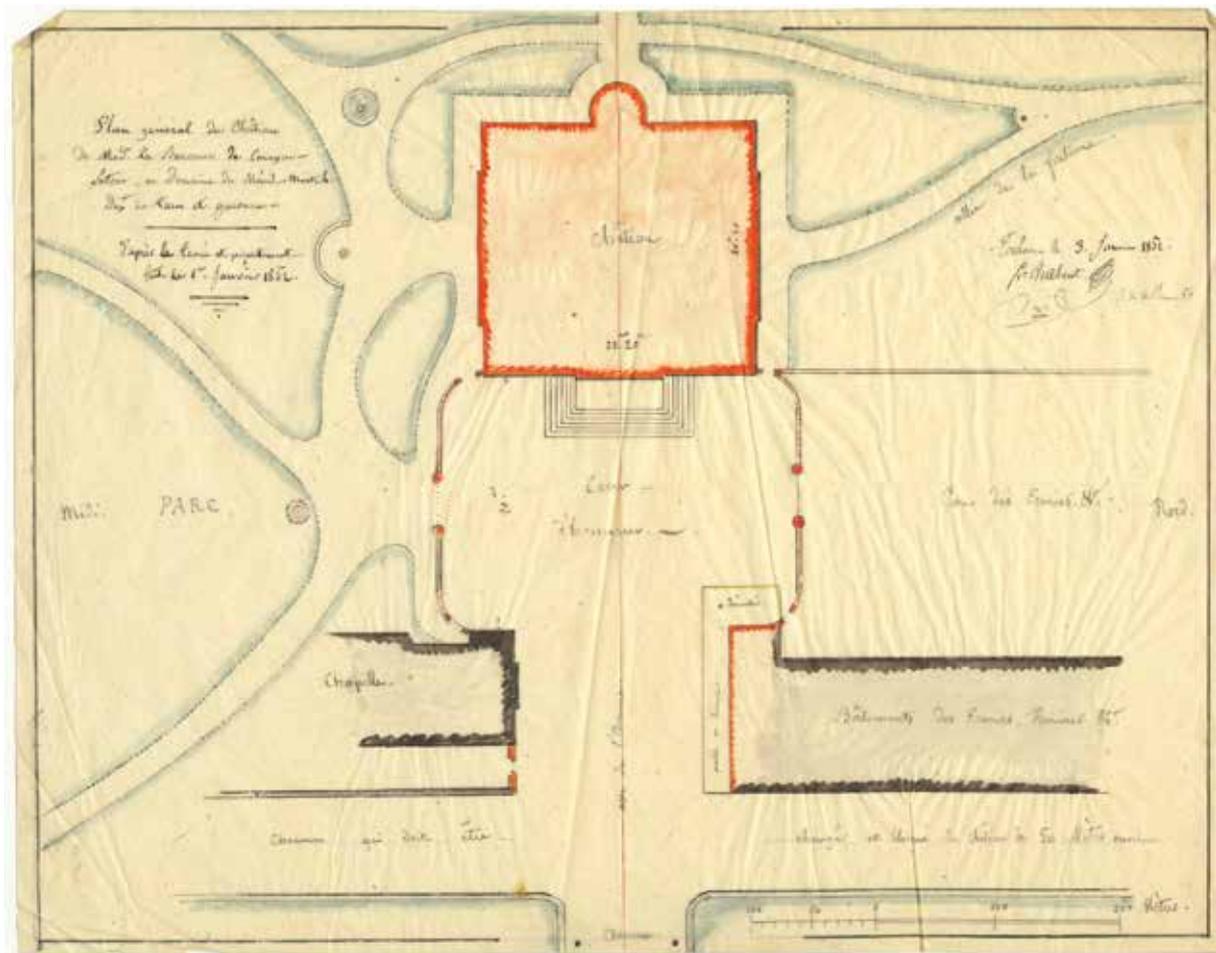


FIG. 7. PLAN DE SITUATION DU CHÂTEAU DU MESNIL, dressé par François Virebent le 1<sup>er</sup> janvier 1852. Archives de la famille de Ternay.

chaussée auxquelles on accède par deux perrons d'une dizaine de marches aux rampes en fer forgé. Au premier étage, des fenêtres rectangulaires et l'attique percé de baies carrées. Des petits percements en losanges sont situés de part et d'autre de la tour, elle-même percée par des étroites et longues fenêtres en plein cintre.

Le toit d'ardoise à deux pentes, rompant avec l'architecture méridionale, laisse entrevoir la tour et son sommet crénelé disposée dans l'axe médian de la façade principale. Cette tour étrange adossée à la façade ouest du château a été vraisemblablement une demande spécifique de la baronne afin d'évoquer son patronyme dans cette architecture. Cette tour, de section ronde, crénelée, s'accorde mal avec le reste de la construction.

Virebent en parlant de l'élévation de la façade et de la tour vue du couchant la commente ainsi à sa commanditaire : *Vous verrez j'ai vaincu la difficulté, car si j'avais employé le stile [sic.] gothique ou celui du Moyen-Age sans avoir*

*égard à celui employé pour le château la critique eût [t] été trop facile.* Ainsi il opte pour l'éclectisme. Ce qui donne un « style » très XIX<sup>e</sup> siècle au château, dont l'homogénéité du néoclassicisme est rompue par la présence de cette excroissance. Il semble d'ailleurs que la baronne ne fut pas satisfaite une fois les travaux finis : *madame se fâche aujourd'hui contre la tour qu'elle désirait voir démolie. Autrefois le dessin lui en plut ainsi que l'exécution (...). Il y a bien de cette incertitude à la confusion qui règne lors de la construction de la tour de Babel...* Et la tour ne fut pas démolie.

La facture totale du château s'élève à 167 155,04 francs<sup>6</sup>, et ceci sans compter les sommes dépensées pour la création du parc, qui durent être considérables.

6. Ce qui correspond à peu près à 546 596,98 euros : un franc de 1850 équivaldrait environ à 3,27 euros en 2018.

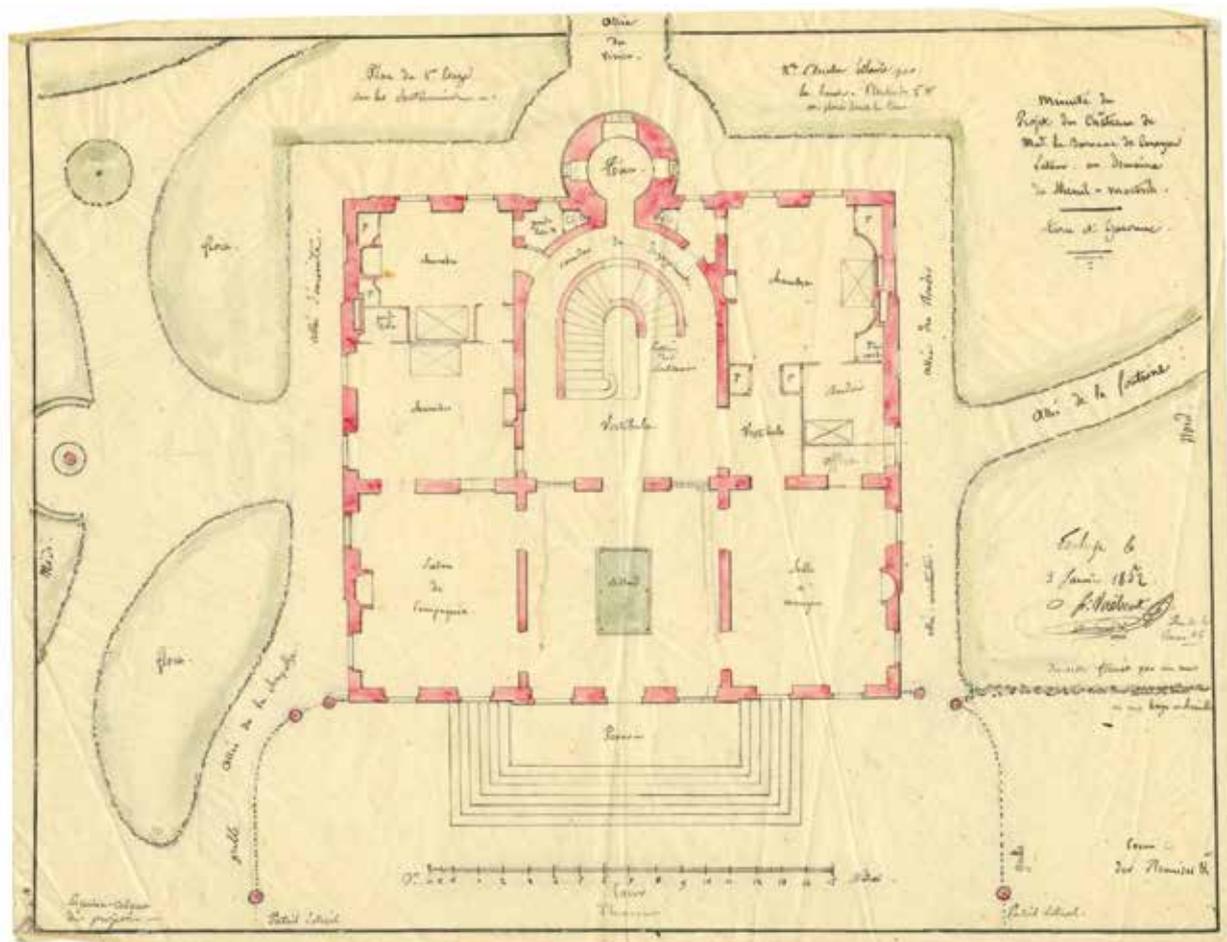


FIG. 8. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU CHÂTEAU DU MESNIL, dressé par François Virebent le 3 janvier 1852. La distribution intérieure sera fidèle à ce projet : l'entrée se fait par la salle de billard. *Archives de la famille de Ternay.*

La distribution intérieure se décompose ainsi : au rez-de-chaussée le visiteur pénètre dans la salle de billard, à droite se trouve un salon, à gauche la salle à manger. Derrière la salle de billard un grand vestibule permet de desservir, via un large escalier en pierre le premier étage où se trouvent des chambres. Deux chambres existent au rez-de-chaussée. Les pièces de services se trouvent en sous-sol, et les chambres des domestiques sous les combles.

L'ensemble général est d'une grande régularité, sans ostentation trop marquée. L'originalité de la tour d'escalier, bien que n'apparaissant pas vraiment adaptée au programme architectural, rompt la monotonie de ce carré.

#### *Dépendances*

La chapelle préexistait à la construction du château, et appartenait à l'ensemble du domaine du Mesnil tel qu'il est décrit par le maréchal Pérignon dans son testament

en 1818. Cette petite chapelle du XVII<sup>e</sup> siècle, exposée au Sud, de section rectangulaire, présente en façade trois travées encadrées par des pilastres plats en briques cuites couronnées d'impôstes qui viennent soutenir les moulures. Couronnant toute la largeur du bâtiment, un grand fronton est orné du triangle de la sainte Trinité, avec en bas-relief les armes des Pérignon et des Carayon La Tour, sous lesquelles se déploie un phylactère avec la devise commune aux deux familles : *sayre pla, layssa dire*<sup>7</sup>. Les deux travées latérales sont percées d'une fenêtre aux chambranles décorés de petits arcs de cercle. Dans la travée médiane se trouve une niche où est placée une statuette de la Vierge.

La chapelle est crépie, laissant apparaître les encadrements et le fronton en briques. Cette façade semble avoir été remaniée, de même que l'aménagement intérieur

7. Faire bien et laisser dire.

au moment où on construisait le château. On opta pour un style néo-gothique en vogue, qui passait alors pour être le plus à même d'évoquer par ses structures le renouveau spirituel perceptible dès le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

À l'est du château se trouve une orangerie à la façade de style néoclassique, le mur pignon, servant de principale façade comporte deux grandes baies plein cintre. Ce bâtiment se développe en longueur. Le tout est en brique cuite et crépi. On peut voir sur le plan de Virebent que cet espace était occupé, en 1850, par diverses remises et par les écuries dont la cour, au Nord, se situait à côté de la cour d'honneur prévue.

Quand on examine la disposition des bâtiments, un triangle apparaît avec à son sommet le château, à gauche la chapelle et à droite l'orangerie dans une relative proximité. Le château se distingue des autres bâtiments par son ampleur, mais aussi par les matériaux de couverture : alors que son toit est couvert d'ardoise, le toit des dépendances est de tuile canal analogue à ce qu'on rencontre dans la région. Cette distinction renforce encore un peu plus la hiérarchie induite par l'étude spatiale. Dans cette construction l'architecte, en accord avec sa commanditaire, a évacué les structures qui relèvent des dépendances agricoles : il n'y a pas de remises, de granges, de grenier pour stocker les grains. On comprend bien, à la vue de ce programme, que le Mesnil n'est pas destiné à être le centre d'une exploitation en 1852, comme il le deviendra au XX<sup>e</sup> siècle, mais assume plutôt le rôle d'un château bourgeois fait pour profiter de la vie à la campagne à la belle saison.

#### *Un parc d'Eugène Bühler*

L'immense parc qui entoure le château en est un autre témoignage : cet espace n'est pas dédié aux cultures, mais à un jardin d'agrément qui fut l'un des premiers travaux d'Eugène Bühler (1822-1907) qui connut avec son frère, Denis (1811-1890), une prestigieuse carrière de paysagiste, carrière indissociable de l'émergence du style paysager des jardins publics peu avant qu'ils n'obtiennent les grandes commandes publiques qui leur vaudront la renommée. Le parc, comme toujours dans la conception de ce type de domaine, occupe une place primordiale, par sa grandeur, (il s'étend sur près de 20 hectares) et sa qualité. Le plan paysager appliqué au parc du château s'organise en une dizaine de bosquets arrondis, séparés entre eux par des chemins sinueux formant une promenade continue. Les



FIG. 9. LA SALLE À MANGER DU CHÂTEAU DU MESNIL telle qu'elle était avant la vente du château au printemps 2016. Cliché A. de Pérignon.

essences employées sont des magnolias dans l'allée principale, menant au château, on remarquera la présence de cèdres du Liban, assurant une note exotique appréciée par les Bühler, ainsi que les tulipiers et des ginkgos. Les arbres ayant un intérêt supplémentaire tel le cèdre déodore ou le hêtre pourpre sont mis en valeur par le fait qu'ils sont isolés. Ils ont d'ailleurs dû être plantés alors qu'ils étaient déjà d'une belle taille, procédé certes plus cher mais aussi plus esthétique. Aujourd'hui le parc a sensiblement changé, au fil du temps des grands arbres qui le structuraient sont morts, mais ses anciens propriétaires, dans un souci constant, réintégrèrent des plantations plus adaptées au climat, rendant ainsi au jardin sa beauté. Le tracé des allées a perduré, ainsi que l'essentiel de l'organisation.

#### **Simples remarques sur ces deux chantiers**

Dans le premier cas, le château de Pérignon à Finhan, le travail de François Virebent consiste en un réaménagement et un habillage de bâtiments disparates, sans doute au moindre coût, avec la réutilisation d'anciens matériaux comme ces chapiteaux de cloître du XIV<sup>e</sup> siècle. Vers 1850, il s'agit de composer un château destiné au fils qui sera un notable local, de donner à l'ensemble un caractère plus monumental. L'architecte part d'une bonne analyse des circulations intérieures, assure au service le clos et le couvert. Les coutures sont minimales et il se peut que la disponibilité de chapiteaux gothiques ait dicté l'aménagement du passage vers la chapelle. Néogothique et pittoresque donnaient un charme ancien à

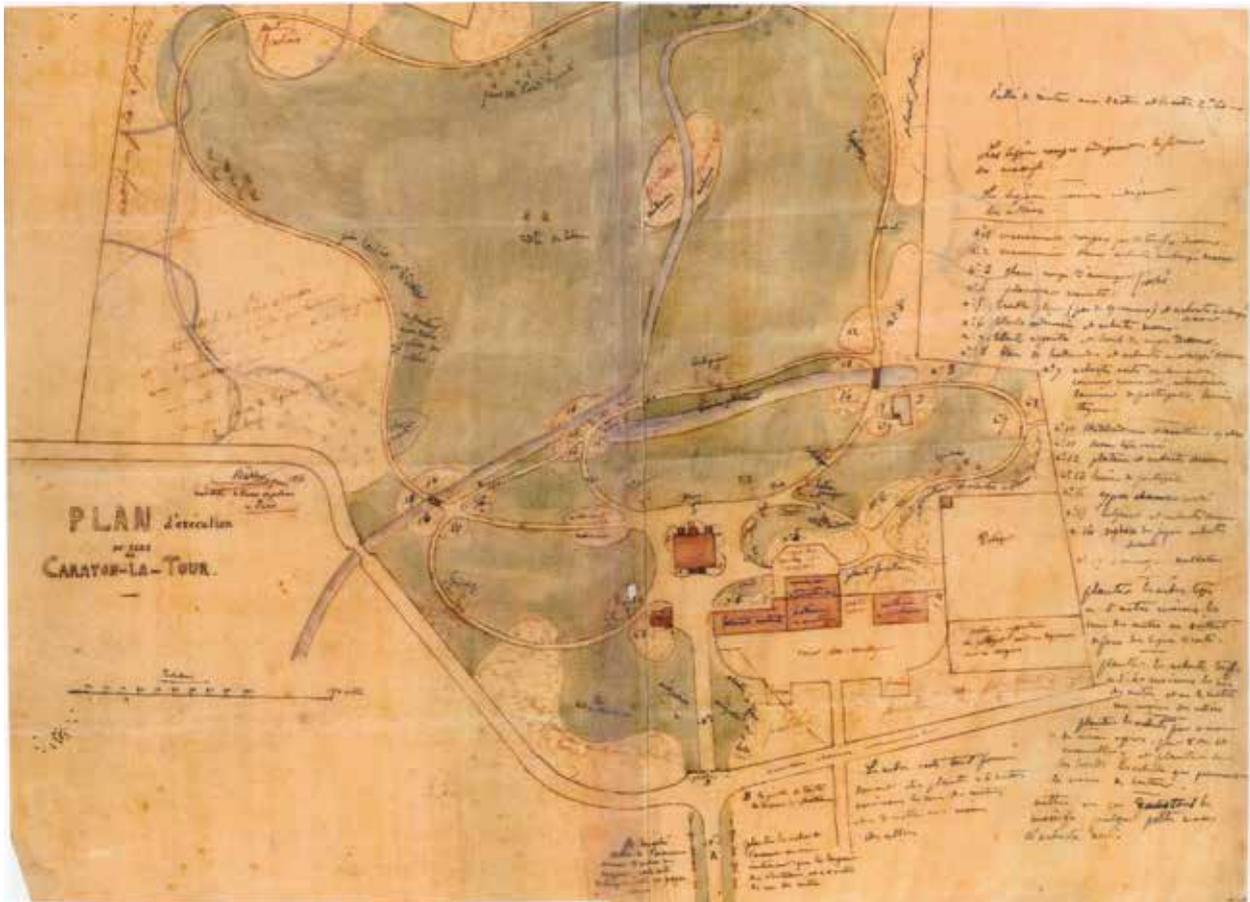


FIG. 10. PLAN D'EXÉCUTION DU PARC DE CARAYON-LA-TOUR, Eugène Bühler, 1854, dessin aquarellé. Archives de la famille de Ternay.

une grande bâtisse : il eût été absurde de lui donner une livrée médiévale qui n'avait aucun sens pour l'aristocratie d'Empire ! On notera toutefois que la maison de maître du XVIII<sup>e</sup> siècle avait été anoblée par le maréchal à l'aide de deux tours crénelées, peu fonctionnelles et forcément porteuses de sens. La castellation des bâtiments par Virebent est intelligente et soignée, elle apporte un confort de vie et une cohérence qui manquaient. Ce travail de couture, contemporain des chantiers de restauration de Duban<sup>8</sup> (notamment à Jossierand, au Sendat), anticipe les réalisations nombreuses dans le Sud-Ouest dues à la dynastie d'architectes bordelais, les Garros<sup>9</sup>. Ceux-ci s'étaient fait une spécialité, à côté de châteaux neufs comme Parempuyre ou Valmirande, d'articuler, de compléter et

d'habiller des bâtiments sans caractère pour créer des châteaux à la fois vieux et neufs, aussi spectaculaires que confortables. Ils ont été consultés avant la fin du siècle sur un possible aménagement et ont donné en un dessin aquarellé un projet qui termine et prolonge dans une unité de style classique le travail de François Virebent. Le projet, très « maison de plaisance », n'alla pas plus loin.

On retrouve le problème de la signification de la tour au Mesnil, et, plus encore, la difficulté d'articuler une tour ronde et un château cube d'écriture néoclassique. La source évidente de François Virebent pour le bâtiment est le château de Saint-Ouen construit par Huvé en 1821 pour la favorite de Louis XVIII, la comtesse du Cayla. Huvé eût été scandalisé à l'idée de devoir ajouter une tour ! Or, paradoxalement, la tour n'était pas absente de l'architecture, baroque ou néoclassique. Que l'on songe à la tour-belvédère qui domine le parc et le palais de Karlsruhe. Elle fut implantée en 1715 au centre du plan de la ville, ses rues rayonnant autour d'elle. Modifiée en 1752, coiffée d'un dôme en 1785, elle fut tardivement reliée aux ailes du palais des margraves de Bade. Le grand architecte

8. Sylvain BELLENGER et Françoise HAMON (dir.) *Félix Duban, 1798-1870 : les couleurs de l'architecte*, Paris, Gallimard-Electa, 1996, p. 156 et suivantes.

9. Cécile DANTARRIBE, « Le «château Garros » en Médoc et Biterrois dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 2002, n° 1, p.107-130.

néoclassique Schinkel, lorsqu'il construit le Château de Tegel vers 1821-1823 pour Guillaume de Humbolt, écrit le souvenir des tours d'angle, mais ce n'est plus qu'une grille modulaire, dans le souvenir des traités publiés par Dubut et Durand. Toujours de Schinkel, la tour campanile de la maison du jardinier dans le parc de Postdam (1827-1830) est dans le droit fil des publications italiennes de Percier et Fontaine, de Durand, et de Normand.

Regardons l'utilisation des tours dans des chantiers castraux contemporains du Mesnil. Dans la réhabilitation-reconstruction du château de Josserand à partir de 1845, Duban place une tour polygonale à l'articulation de deux ailes (dont l'une est neuve). La tour loge l'escalier, elle est dans la logique parfaite de la Renaissance. Une vis d'escalier assez étroite existe au Mesnil, mais elle ne dessert que le toit terrasse. Ailleurs, on ne trouve que des

tours d'angle à la signification symbolique. Ainsi lorsque Louis Visconti dessine une maison de campagne brique et pierre (après 1843), donne-t-il une silhouette à un bâtiment interchangeable grâce aux tours qui logent des boudoirs ou des cabinets<sup>10</sup>. On possède deux projets de Viollet-le-Duc en 1857 pour le château de Lauture à Lauzerte sur la demande du marquis d'Escayrac<sup>11</sup>. Le plus original est celui qui perturbe la symétrie, une tour d'angle mesurant un diamètre double des autres, recréant un donjon...

Ces exemples permettent de comprendre l'*unicum* de la tour du Mesnil. Une architecture parlante voulue par la propriétaire aboutit à une création non conventionnelle dans le respect de la symétrie, une solution absurde qui montre la puissance symbolique de la tour dans l'imaginaire social au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

---

10. Françoise HAMON, Charles MAC CALLUM (dir.), *Louis Visconti*, Paris, DAAVP, 1991, p. 215-216.

11. Bruno FOUCART (dir.), *Viollet-le-Duc*, Paris, RMN, 1980, p. 219-220.



## BULLETIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2017-2018

établi par  
Patrice CABAU, Émilie NADAL, Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCHELLÈS

### SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire-adjointe ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Merlet-Bagnéris, Nadal, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche ; MM. Garrigou Grandchamp, Lassure, Peyrusse, Pradalier, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Bessis, Friquart, Leduc ; MM. Macé, Penent, Sournia, Suzzoni, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty, Czerniak, Krispin et Sénard, MM. Balty, Boudartchouk, Chabbert, Debuiche, Garland, Latour et le Père Montagnes.

Invités : Mme Danièle Neill, présidente des Maisons paysannes de France et son mari.

Le Président doit excuser Louis Latour qui n'a pas pu être présent pour le jubilé organisé aujourd'hui par la Société en son honneur car il a du mal à se déplacer.

Émilie Nadal lit le procès-verbal de la dernière séance de l'année académique précédente. Le Président nous fait part ensuite du courrier reçu pendant les vacances, dont trois lettres de candidature au titre de membre correspondant de notre Société : celle de M. Xavier Barral i Altet, et celles de Mme Sophie Fradier et de M. Fernand Peloux dont les travaux ont été primés par la Société l'année dernière.

Nous avons également reçu un courrier du maire de La Salvetat-Saint-Gilles à qui nous avons décerné une médaille, suite à l'acquisition du château du village qui était en très mauvais état. Rendez-vous a été pris au printemps pour lui remettre la médaille.

Une lettre de l'adjointe au Maire de Toulouse nous a été adressée, accusant réception de la plaquette de Saint-Sernin que nous lui avons envoyée ; parmi les nombreux destinataires de ce courrier, elle reste la seule à avoir répondu.

Concernant l'aménagement de la place Saint-Sernin, le Président signale un article paru dans *Côté Toulouse*. Maurice Scellès remarque que, dans le projet définitif, un flou demeure sur le nombre d'arbres à planter. Il précise que l'abbaye n'est pas un établissement rural et que la présence d'arbres ne se justifie pas. Le Président nous invite donc à retrouver toutes ces informations sur le site de la Mairie.

Le Service de la connaissance du patrimoine de la Région Occitanie offre ses quatre dernières publications à la bibliothèque de la Société. De même, Nicolas Bru nous fait parvenir un ouvrage intitulé *Regards sur le patrimoine mobilier de l'enseignement scolaire et universitaire* (Actes Sud), Actes du colloque des CAO, Cahors, 2016.

Le Président invite enfin Pierre Garrigou Grandchamp à présenter sa communication : ***Mont-de-Marsan aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles : l'architecture civile romane d'un castelnaud landais***, publiée dans ce volume (t. LXXVIII, 2018) de nos *Mémoires* :

Il est inutile de chercher dans les ouvrages traitant de l'habitat médiéval en France une allusion à Mont-de-Marsan. L'omission est aussi injuste que compréhensible.

Injuste, car le corpus des demeures du Moyen Âge central conservées à Mont-de-Marsan est consistant, une quinzaine d'individus, dont la majorité appartient à un horizon « roman ». Surtout, il est exceptionnel en ce qu'il constitue, au sud de la Garonne, le seul ensemble cohérent d'édifices dont l'état de conservation permet d'étudier et d'identifier, ou au moins d'approcher, les principales caractéristiques constructives, fonctionnelles et formelles de cette architecture domestique urbaine, en particulier pour la fin du XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Une telle situation, pour la même époque, ne se rencontre que dans les vallées de la Garonne, à La Réole, et surtout de la Dordogne, à Saint-Émilien. Enfin ce corpus est très remarquable par les expressions formelles adoptées par cet habitat, qui n'ont pas vraiment de semblables dans d'autres villes du Midi.

Le silence observable dans la littérature nationale, voire régionale, n'en est pas moins explicable au regard du petit nombre de recherches approfondies conduites sur cette architecture.

Les études consacrées aux demeures de la ville sont peu nombreuses, et les supports retenus pour faire connaître les principaux résultats déjà acquis – qui sont pourtant loin d'être négligeables – ont eu un faible rayonnement, qui n'a pas dépassé l'orbe de la ville ou du département. C'est à cette carence que tente de remédier la présente publication.

Un rapide état des connaissances introduira à une gerbe d'observations présentant une première synthèse sur l'habitat médiéval de Mont-de-Marsan. Elle comprendra les sections suivantes :

1. Éléments d'un corpus, entièrement composé de maisons en pierre
2. Faciès urbain marqué par les rapports entre l'enceinte et les maisons
3. Art de la construction et cadre de vie à Mont-de-Marsan.

Le Président remercie notre confrère de nous avoir fait connaître ces maisons de Mont-de-Marsan. Anne-Laure Napoléone demande quel est le matériau utilisé pour la construction. Pierre Garrigou Grandchamp répond qu'il s'agit d'un calcaire caverneux et qu'il n'y a pas de pierre de taille aux faces bien dressées. Bernard Sournia demande des explications au sujet des portes ouvrant sur le vide à l'étage et sur l'espace sur lequel elles donnent. Celui-ci serait probablement, selon l'auteur de la communication, un lieu de stockage de produits courants, à l'instar de ceux repérés dans les tours et les salles gasconnes décrites par Gilles Séraphin ; cet espace est parfois lié à la production de vin mais, malheureusement, aucune source ne nous apporte de précisions à ce sujet. Maurice Scellès évoque les maisons de Lectoure et les espaces de stockage qui sont conservés. Pierre Garrigou Grandchamp précise que l'on ne sait pas encore bien lire ces programmes qui ne correspondent pas à ce que l'on connaît déjà et que nous en sommes pour l'instant réduits à des hypothèses. Henri Pradalier demande comment on accédait à ces espaces de stockage ; il lui est répondu que des poulies permettaient un chargement par l'extérieur ou que trappes aménagées à l'intérieur mettaient en communication ces niveaux. Sophie Cassagnes-Brouquet s'étonne que ce soit le premier étage qui soit réservé à cette fonction que l'on aurait attendue installée plus haut. Pierre Garrigou Grandchamp avoue que l'étude des vestiges des demeures romanes de Mont-de-Marsan l'a amené à constater un certain nombre de caractères inhabituels par rapport à ce qui a pu être observé dans les édifices de la plupart des centres urbains. Daniel Cazes demande si l'histoire de la ville ne peut donner quelques indices. Pierre Garrigou Grandchamp répond que l'étude historique de la ville est en cours (*Mont-de-Marsan*, Anne Berdoy (coord.), *Atlas historique des villes de France*, 52, Bordeaux, 2018). Olivier Testard se demande si la construction de l'édifice élevé au n° 24 de la rue Maubec est homogène et si l'étude archéologique a confirmé que tout était en place. Pierre Garrigou Grandchamp répond que, selon le rapport, la construction est homogène et les que peintures murales sont postérieures. Concernant l'église construite sur les vestiges d'une maison, Maurice Scellès évoque l'exemple de l'église du couvent des Carmes de Pavie près d'Auch. Pierre Garrigou Grandchamp ajoute que le cas n'est pas si rare : il cite notamment l'église de Montréal, dans le Gers, et d'autres en Périgord. Marie-Vallée Roche demande dans quelle zone géographique sont utilisées ces fentes d'éclairage et d'aération. Pierre Garrigou Grandchamp répond que ce type d'ouverture est répandu dans tout le Sud-Ouest, par exemple à Saint-Émilien et à Sauveterre-de-Béarn, et en Périgord. Il en existe moins en Quercy et en Rouergue. Maurice Scellès ajoute qu'on peut en voir également en Languedoc. Marie Vallée-Roche demande comment on les distingue des ouvertures militaires. Pierre Garrigou Grandchamp répond qu'elles se différencient par la largeur et la hauteur de l'ouverture ainsi que par le niveau où elles se trouvent, une grande distance par rapport au sol les rendant peu accessibles et inutilisables pour le tir.

L'ordre du jour appelle l'élection de Louis Latour comme membre honoraire. Le Président lit son rapport détaillant la vie et les divers travaux menés par notre confrère.

#### **Louis Latour : cinquante ans au sein et au service de la Société archéologique du Midi de la France**

Le Bureau de notre Société propose aujourd'hui à ses membres d'élire notre cher confrère Louis Latour membre honoraire, à l'occasion de ses cinquante ans de présence au sein de notre compagnie, puisqu'il y fut élu membre correspondant en 1967, avant d'en devenir membre titulaire en 1987.

Petit-fils d'un instituteur très dévoué du Second Empire, qui lui servit d'exemple à suivre en raison de son implication dans l'éducation populaire et la vie sociale, bien au-delà de sa simple fonction de maître d'école, Louis Latour me disait encore ce matin, lorsque je lui demandais des nouvelles de sa santé, qu'il avait le sentiment d'être un des derniers citoyens du XIX<sup>e</sup> siècle. Il se sent en effet dans la lignée de ces hommes qui n'étaient pas des professionnels du patrimoine, mais pour qui celui-ci fut cependant une puissante raison d'être, au-delà de sa profession, de son activité principale. Sur sa carrière d'instituteur est en effet venue naturellement se greffer sa passion d'archéologue, d'historien, de défenseur du patrimoine. Notre société a compté bien des cas similaires et Louis Latour ne pouvait donc qu'y trouver sa place. Je rappellerai simplement celui de notre confrère disparu Georges Fouet, instituteur au début de sa vie d'adulte, et qui se transforma en un éminent archéologue auquel nous devons, entre autres travaux, la spectaculaire fouille archéologique de la villa de Montmaurin.

Pourtant, Louis Latour, toujours vivant et actif, malgré son grand âge (89 ans), est bien un homme du XX<sup>e</sup> siècle. Il est en effet né le 14 novembre 1928 à Toulouse. Il s'est formé à son métier entre 1944 et 1948 à l'école normale d'instituteurs, avant de l'exercer de 1948 à 1950 d'abord à Belbèze, en Comminges, où il put déjà méditer dans les extraordinaires carrières de pierre de *Tolosa*, puis de 1950 à 1954 à Vacquiers, près de Fronton, avant de devenir maître de cours complémentaire de 1954 à 1985 à Auterive, ville dans laquelle il s'installa et réside encore aujourd'hui. Sa première mission y fut l'enseignement des mathématiques, mais il devait aussi y professer l'histoire. Cela ne fit qu'aviver son intérêt pour le passé...

Et c'est à Auterive et ses environs qu'il réserva l'essentiel de ses travaux de recherche. Sa bibliographie est abondante et de nombreux titres figurent dans nos *Mémoires*, entre 1966 et nos jours. Puits funéraires, castrum, sites romains, céramiques, pont, églises, cloches, d'Auterive, rien ne lui échappa. On lui doit même tout un livre de 355 pages consacré aux églises du canton d'Auterive. Assidu aux séances de notre Société, il y trouva, nous a-t-il souvent dit, un lieu de formation permanente, au contact de tant de consœurs et confrères dont il admirait le savoir. Le professeur Michel Labrousse, son président jusqu'en 1988, lui accorda sa confiance et son estime, et, comme il était aussi directeur de la circonscription des antiquités historiques, lui permit de diriger les fouilles d'Auterive de 1961 à 1970.

Mais là ne se limitait pas son activité, qu'à l'imitation de son grand-père il voulait d'une plus grande utilité sociale encore. Ainsi fonda-t-il en 1968 le Foyer des jeunes et d'éducation populaire d'Auterive, en fut pendant dix ans le président, et y développa deux choses qui lui tenaient à cœur : une section d'archéologie, dotée d'une salle-musée à vocation pédagogique, et une bibliothèque de prêt. La lecture publique était l'une de ses préoccupations majeures et pour la renforcer il créa l'association « Lire à Auterive ». Il animait aussi à ce moment-là un atelier de paléographie aux Archives départementales de la Haute-Garonne.

Et tout cela eut des résultats considérables pour la population d'Auterive, immatériels et matériels. L'actuelle médiathèque de cette commune lui doit beaucoup. Ce prochain jeudi 9 novembre y sera inaugurée l'exposition du fonds archéologique Vinche-Latour. Notre cher Louis a su, ces dernières années, assurer le devenir de tout ce qu'il a pu réunir, à titre public, associatif ou privé, au cours de sa vie : livres, archives, photographies, dessins, objets archéologiques. Cette médiathèque d'Auterive en profite donc pleinement, mais son action fut telle que la médiathèque de Venerque reçut aussi de lui ce précieux « Fonds patrimonial de la Basse Vallée de l'Ariège » que notre Société a tenu à visiter récemment sous la direction de Louis, en félicitant aussi la commune de cette heureuse initiative et en lui attribuant sa médaille d'argent.

Notre Société enfin a grandement bénéficié de la présence sans faille de Louis qui, outre les travaux de recherche qu'il y présenta et publia, fut son bibliothécaire-archiviste jusqu'en 2003, avant que ne lui succèdent Bernadette Suau puis Christian Péligray. Il y fit un énorme travail et dut assumer ses déménagements, puis sa réinstallation lors des travaux de l'Hôtel d'Assézat. C'est lui qui entreprit l'informatisation de son fichier. Le récolement systématique des séries de revues et mémoires lui permit de repérer de nombreuses lacunes, qu'il put souvent combler par sa ténacité. Nous lui devons vraiment beaucoup. Lorsqu'il ne put plus assumer cette fonction et assister régulièrement à nos séances, il resta très attaché à la Société et assura, jusqu'au début de cette année, l'envoi des convocations et des échanges de correspondance avec tous les membres. C'était sa façon de rester parmi nous et de continuer à apporter sa pierre à l'édifice.

Cela sort peut-être de nos préoccupations ordinaires, mais je tenais enfin à dire qu'au milieu de tant de choses, de tant d'années, Louis n'a cessé d'apporter aussi son concours à de nombreuses missions humanitaires, en faveur des libertés, contre la faim et pour le développement. Que dire donc pour finir : une belle vie bien remplie ! une personne généreuse et attachante ! un de ces maillons bien forgés et solides sans lesquels notre Société ne

serait pas ce qu'elle est devenue. Un immense merci à Louis Latour, que je vous propose, en raison de ses mérites particuliers, de nommer membre honoraire de la Société archéologique du Midi de la France.

Daniel CAZES

Au titre des questions diverses, Guy Ahlsell de Toulza évoque les journées du patrimoine auxquelles il a participé pour faire le point sur les hôtels de Toulouse. L'exposé qu'il a fait a montré l'état déplorable de ce patrimoine. Le maire a donc pris conscience des difficultés de présenter la candidature de Toulouse au patrimoine mondial de l'humanité. Louis Peyrusse intervient pour moduler cet avis : selon lui, le maire a pris conscience de la situation mais garde l'espoir de parvenir au bout de ce projet. Henri Pradalier reste pessimiste sur les chances de réussite de la ville de Toulouse, et il évoque en effet les grandes difficultés rencontrées pour la candidature de la ville d'Albi. Quitterie Cazes, qui a assisté aux réunions de préparation, nous apprend que le Moyen Âge est exclu du projet. Que reste-t-il donc à présenter ? On ajoute que la mairie refuse de s'engager dans la connaissance et l'entretien du patrimoine, restant dans la négation de la valeur patrimoniale.

Daniel Cazes nous apprend que la question de l'**Hôtel Dubarry** a été traitée rapidement par la Mairie de Toulouse par le **transfert de sa propriété à la Région**, donc au Lycée Saint-Sernin qui sera dans l'impossibilité de le restaurer.

Le Président clôt la séance en invitant la Compagnie à partager un verre en l'honneur de Louis Latour.

#### SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire-adjointe ; Mmes Cazes, Jaoul, Nadal, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp ; MM. Balty, Julien, Peyrusse, Pradalier, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Bessis, Friquart, Munoz, Sénard, Vène ; MM. Debuiche, Suzzoni, membres correspondants.

Excusés : Mme Krispin, MM. Boudartchouk, Garrigou Grandchamp.

Invité : M. Jacques Rives.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu par A.-L. Napoléone et accepté. Dans le courrier de la semaine, Louis Latour nous remercie chaleureusement pour l'hommage qui lui a été rendu. V. Czerniak remercie également la Société archéologique d'avoir accepté d'accueillir le colloque sur Toulouse au XIV<sup>e</sup> siècle dans la salle Clémence Isaure. Le Président annonce d'ores et déjà que se tiendra en septembre 2018 un colloque dans cette même salle sur les « Décors domestiques aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. » ; organisé par la RCPM (Association internationale de Recherche sur les Charpentes et Plafonds Peints Médiévaux).

M. Guillaume de Lavedan, président des Amis archives de la Haute-Garonne, nous annonce qu'il va quitter ses fonctions et offre à la Société un ouvrage sous la direction de Jean Le Pottier, *Violences religieuses à Grenade et à Toulouse. L'affaire Bernard de Vabres 1561-1562*, publié par les Amis des archives de la Haute-Garonne. Le professeur Armand Puig i Tàrrach, recteur de l'*Ateneu universitari Sant Pacià* de Barcelone nous fait don d'un ouvrage de Mateu Riera Rullan, *El monacat insular de la Mediterrània occidental. El monestir de Cabrera (Balears, Segles V-VIII)*, *Studia archaeologiae Christianae* 1, Barcelone, 2017 ; tandis que notre consœur É. Nadal nous offre son livre tiré de sa thèse et qui vient juste de paraître, *Le Pontifical de Pierre de la Jugie. Le Miroir d'un archevêque*, Turnhout, Brepols, 2017.

La parole est à Colin Debuiche pour sa communication *Citations et inventions dans l'architecture toulousaine de la Renaissance*, publiée dans ce volume (t. LXXVIII, 2018) de nos *Mémoires* :

Le XVI<sup>e</sup> siècle toulousain ayant longtemps été qualifié de « siècle d'or » par les érudits et les historiens locaux, son historiographie est particulièrement riche. L'architecture, en particulier celle des hôtels particuliers, en constitue un axe fort depuis les découvertes archivistiques des érudits de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

La question de la réception des formes « à l'antique » au XVI<sup>e</sup> siècle, qui a occupé les chercheurs à partir des années 1980 dans le sillage des travaux de Jean Guillaume, a mis en exergue la nécessité de déceler des préférences formelles et de prendre en compte les habitudes constructives d'une zone de création pour comprendre la réinterprétation et l'intégration d'un nouveau répertoire ornemental dans une architecture locale. D'autres recherches effectuées au début du XXI<sup>e</sup> siècle par des historiens, des historiens de l'art et des historiens du droit ont enrichi la connaissance du contexte intellectuel toulousain au XVI<sup>e</sup> siècle et de ses spécificités, ce qui a contribué à extraire d'une appréciation simplement économique le renouveau des arts dans la capitale languedocienne.

Toutefois, si plusieurs grands chantiers et quelques personnalités artistiques ont été bien cernés, de nombreux rapprochements peuvent être faits avec les grandes créations françaises et italiennes, les traités d'architecture, les dessins, les estampes voire les antiquités locales, permettant de renouveler la lecture de la Renaissance toulousaine et de réévaluer sa vitalité et le profil de ses acteurs. Il faut ainsi replacer la production toulousaine dans un large contexte européen de transferts artistiques tout en s'interrogeant sur la signification de l'évolution stylistique dans un milieu de réception et sur son poids dans les stratégies de démonstration et évaluer les mécanismes d'une commande architecturale animée par une intense compétitivité sociale.

Le Président remercie l'orateur pour sa communication, qui permet d'attirer l'attention sur les sources du décor architectural de la Renaissance à Toulouse à travers la visite de plusieurs bâtiments bien connus des Toulousains, et dont on ne peut que déplorer l'état actuel de conservation. Le Président s'interroge sur l'emplacement exact de l'arc de triomphe qui se trouvait dans l'enceinte du palais de justice de Toulouse, et qui servit de modèle dans la cour du Capitole. En effet, lors des fouilles du palais de justice menée par J. Catalo et son équipe, aucun indice n'a été trouvé concernant le portail. Q. Cazes précise qu'il avait été conclu, à l'époque des fouilles, que le décor en question devait concerner le passage latéral de la grande porte romaine.

G. Ahlsell de Toulza remercie C. Debuiche pour cette présentation, qui montre enfin que Nicolas Bachelier n'était pas le seul architecte à Toulouse au XVI<sup>e</sup> siècle. En revanche, il s'étonne que le rez-de-chaussée de l'hôtel de Bernuy soit daté de 1527, à une époque où normalement l'italianisme prévaut. Pourquoi Bernuy, qui est riche et qui connaît les évolutions artistiques, s'attache-t-il à des modèles traditionnels anciens ? C. Debuiche répond par la notion des « permanences honorifiques ». Il s'agit d'imiter les marques de seigneurie, comme l'emploi de gargouilles dans les tours, ou les faux mâchicoulis couronnant les murailles de son hôtel. D. Watin-Grandchamp précise que les modèles ne circulaient pas nécessairement par les imprimés publiés, mais aussi sous la forme de simples feuillets, parfois antérieurs même à l'impression d'un ouvrage définitif. C. Debuiche reconnaît également l'existence de tels échanges, bien que les feuillets ne soient à sa connaissance pas mentionnés dans les contrats. L. Peyrusse s'interroge aussi sur l'éventuelle confusion entre la source conceptuelle d'une forme et la source plastique. Selon lui, un simple modèle gravé ne remplace pas pour un sculpteur la confrontation avec l'œuvre dans sa matérialité, comme dans la comparaison entre les colonnes-candélabres de l'hôtel de Bernuy et celles qui existent dans les gravures de Sagredo. C. Debuiche ne pense pas non plus que la colonne de l'édition de Sagredo ait servi de modèle direct pour la colonne de l'hôtel Bernuy ; cependant il rappelle que le traité, rédigé en langue vulgaire, a été conçu, comme son titre l'indique, à destination de tous ceux pour qui il était nécessaire de « *seguir las formaciones de las Basas, Columnas, Capiteles y otras piezas de los edificios antiguos* », et que ceux-ci auraient été en mesure de reproduire ces éléments, par la force de l'expérience. P. Julien abonde dans ce sens en citant le cas de la clôture extérieure de Saint-Bertrand de Comminges, où se trouvent deux balustres en bois, qui sont des reprises au point près de la gravure de Sagredo dans son édition espagnole.

B. Tollon est heureux que le travail de C. Debuiche vienne prendre le relais de ses propres recherches. Cependant il invite lui aussi à la prudence quant aux comparaisons entre les éléments sculptés de l'hôtel de Bernuy et le traité de Sagredo. Il rejoint également D. Watin-Grandchamp sur la question de la circulation des modèles. Combien d'exemplaires de ces traités étaient-ils publiés ? À quel prix et pour quel public ? Il semble que le procédé rhétorique du traité, sous forme de dialogue, s'adresse plutôt à un public d'intellectuels espagnols qu'à des ouvriers. Louis Privat, l'architecte de l'hôtel de Bernuy, était illettré et sa formation était sans doute bien antérieure au traité de Sagredo, nourrie notamment des choses qu'il avait pu voir en pays normand. Enfin B. Tollon estime qu'on devrait nuancer le verbe « imiter » qui semble péjoratif, par celui de « rendre hommage ».

Parmi les questions diverses, É. Nadal présente une nouvelle découverte concernant le **Bréviaire choral démembré de la cathédrale d'Agen** (Baltimore, Walters Art Gallery, W. 130 ; Paris, BnF, NAL 5211 ; Londres, British Library, ms. Add. 42132). Alors que sa provenance était jusqu'à présent incertaine, il apparaît que le livre provient bien de la cathédrale d'Agen, et qu'il se trouvait encore dans le Lot-et-Garonne en 1874, quand Philippe Lauzun le décrivit, parmi d'autres manuscrits de la collection de René de Bastard (voir Émilie Nadal, « *Provenance confirmed for the dismembered breviary of the Cathedral of Agen (1297-1313)* » : Londres, British Library, Add. 42132 », *Electronic British Library Journal*, 2018, en ligne : <http://www.bl.uk/eblj/2018articles/article10.html>).

G. Ahlsell de Toulza propose un **compte rendu de la réunion « Toulouse. Savoirs et imaginaires »** à laquelle il a assisté, concernant les perspectives culturelles de la ville avant la fin du mandat de 2020. Outre le fait que la présentation prévue pour 17 h, n'a commencé qu'une heure plus tard, il relève le discours parfaitement abscons qui a été proposé, portant des affirmations aussi fortes que « la culture porte sur la juxtaposition et le croisement des domaines ». Aucun musée n'a été mentionné en dehors du Muséum, et du musée des Augustins seulement cité pour la question de son accès handicapés. Le livret de 42 pages édité pour l'occasion illustre d'ailleurs à merveille le vide de l'ensemble.



SAINT-SERNIN DE TOULOUSE, TABLEAU ANONYME : la nef et le chœur de la basilique vers 1815-1820 (avant restauration).  
Cl. G. Ahlsell de Toulza.

G. Ahlsell de Toulza signale par ailleurs que notre Société a acquis un tableau anonyme représentant l'intérieur de la basilique Saint-Sernin, vers 1815-1820. Mis en vente à Nogent-sur-Marne, le tableau de 47 x 35 cm, a été signalé par F. Avril qui a reconnu l'intérieur de la basilique et a averti M. Vène et P. Julien. La peinture permet de voir l'ancienne chaire, les stalles de chœur, les bancs d'œuvre et la nef avant les grandes interventions du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce tableau appartenait à la collection d'un restaurateur de tableaux dont on a retrouvé plusieurs toiles dissimulées derrière une cloison dans sa cave. Ayant pris connaissance du coût final de l'œuvre, F. Avril a décidé de faire un don à la Société archéologique pour soutenir son acquisition. Son geste est chaleureusement applaudi par l'ensemble de la Société.

#### SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire-adjointe ; Mmes Andrieu, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Nadal, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche, Watin-Grandchamp ; MM. Boudartchouk, Garrigou Grandchamp, Peyrusse, Pradalier, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Bessis, Bossoutrot-Rebière, Friquart, Krispin ; MM. Chabbert, Rebière, Sournia, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty, Cazes, Fournier et Heng, M. Balty.

Invités : M. Yves Palobart représentant la mairie et la paroisse d'Estaing, M. Christian Mullier et Mme Justine Vincent, documentaliste à l'Inrap.

Le Président présente un ouvrage donné à la Société par Bernard Sournia. Il s'agit de différentes contributions sur la ville de Montpellier au Moyen Âge. Il note par ailleurs que nous n'avons aucune proposition de travaux pour le concours alors que la limite des dépôts est fixée à la fin du mois de décembre. Pierre Garrigou Grandchamp propose de solliciter Anaïs Comet pour présenter son travail récemment soutenu. Le Président annonce que Michèle Bellin a fait don à la société du fonds de son mari Pierre Bellin, qui comprend de nombreux documents, photographies et relevés effectués par le restaurateur.

Puis il donne la parole à Roland Chabbert, Christian Mullier et Jean-Luc Boudartchouk pour une communication intitulée **Florus, évêque et confesseur en Gaule du sud (V<sup>e</sup> siècle) : un personnage historique à l'origine du culte de saint Fleuret d'Estaing et saint Flour d'Auvergne ?**, publiée dans ce volume (t. LXXVIII, 2018) de nos *Mémoires* :

Flouret d'Estaing, (*sanctus Floregius episcopus Arverniensis*), culte au 1<sup>er</sup> juillet, BHL 3032) est un saint méconnu du nord Rouergue ; son culte repose sur une *vita* dont l'arrière-plan chronologique ne peut s'appliquer qu'au V<sup>e</sup> siècle gaulois, et sur un corps quasi complet qui a récemment fait l'objet d'une étude anthropologique et d'une datation 14C, également centrée sur le V<sup>e</sup> siècle.

Flour d'Auvergne (*sanctus Florus episcopus Lodovensis*), culte au 4 novembre et au 1<sup>er</sup> juin, BHL 3066 et BHL 3067) est vénéré en plusieurs points de la Haute et de la Basse-Auvergne, notamment à Saint-Flour dès avant l'An Mil. Sa *vita* en fait un évêque de Lodève ayant abandonné son siège pour se fixer en Haute-Auvergne, en Planèze.

Les deux récits, complétés par des éléments d'ordre historique et archéologique, permettent d'aller à la rencontre d'un personnage historique : l'évêque gaulois Florus du V<sup>e</sup> siècle, qui apparaît dans les textes entre 449 et 452.

Le Président remercie les communicants d'avoir traité ce sujet particulièrement complexe et d'avoir fait des démonstrations convaincantes. Il demande si l'évêque Florus était catholique ou arien. Christian Mullier répond qu'il est clairement dit dans les textes qu'il était catholique.

Pierre Garrigou Grandchamp demande si une recherche ADN est possible. Jean-Luc Boudartchouk répond que l'opération est techniquement possible mais n'apporterait aucune information intéressante faute de population de référence. L'examen fait par Sylvie Duchesne, anthropologue, permet déjà de savoir qu'il s'agit d'un personnage local. L'excellente conservation des os assure les résultats des analyses au carbone 14 à cent pour cent. Roland Chabbert insiste sur les conditions exceptionnelles de conservation du squelette en rappelant que celui-ci porte des traces de linceul. Pierre Garrigou Grandchamp espère que ce type d'opération sera désormais multiplié. Roland Chabbert précise que l'évêque de Rodez s'est montré particulièrement intéressé et a fait preuve d'une collaboration remarquable à chaque étape de cette entreprise.

Pierre Garrigou Grandchamp nous informe ensuite que des prélèvements d'échantillons de bois ont été faits dans la **charpente de la tour-porche de l'église abbatiale de Moissac**, en vue d'une datation par dendrochronologie : les résultats ont montré que les bois de la charpente ont été abattus au plus tard en 1271 ou 1272.

### SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, Péligré, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Cazes, Fournié, Jaoul, Nadal, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche, Watin-Grandchamp ; MM. Balty, Boudartchouk, Garrigou Grandchamp, Julien, Lassure, Peyrusse, Pradalier, Surmonne, membres titulaires ; Mmes Balty, Charrier, Czerniak, Krispin, Queixalós, MM. Bru, Debuiche, Sournia, Suzzoni, membres correspondants. Excusés : M. Scellès, Directeur ; Mmes Friquart, Sénard, M. Tollon. Invités : Mme Anaïs Comet, M. Éric Tranier.

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre est lu par Anne-Laure Napoléone et accepté.

Le Président a la grande tristesse de nous faire part du décès de Jacqueline Dieuzaide, épouse du photographe Jean Dieuzaide. Assistante de son mari, Jacqueline Dieuzaide avait également constitué, classé et documenté le riche fonds Dieuzaide que la Ville de Toulouse a aujourd'hui récupéré *in extremis*. Lors des obsèques, le Président a rencontré Maurice Prin, proche des Dieuzaide, qui transmet son salut chaleureux aux membres de la Société archéologique.

Nous avons reçu l'ouvrage *Figeac, une histoire d'archéologie réalisé par le Service du Patrimoine de Figeac* (2017). Eneko Hiriart, primé par notre Société pour sa thèse sur les monnaies celtiques, nous offre son livre *Catalogue des monnaies celtiques. Les monnaies à la croix*, publié par la B.N.F. et le Musée d'Archéologie nationale.

Le Président annonce qu'il a reçu la candidature de Mme Anaïs Comet, qui présente sa thèse au concours de l'année 2018.

Après lecture du rapport sur la candidature de Mme Sophie Fradier, celle-ci est élue membre correspondant de notre Société.

Sur proposition du Bureau, il est ensuite procédé à l'élection de Laurent Macé et d'Adriana Sénard au titre de membres titulaires.

La parole est donnée à Jean-Luc Boudartchouk et à Éric Tranier pour une communication intitulée ***Diagnostic d'archéologie préventive à Saint-Majan de Lombez*** :

Le dossier de saint Majan de Lombez a récemment fait l'objet d'une réévaluation dans le sens de l'ancienneté et de la continuité de son culte, sur la colline Saint-Majan. Un diagnostic d'archéologie préventive mené il y a peu sur le site a permis de confirmer la présence de sépultures de la fin de l'Antiquité et d'un probable monument chrétien associé. Les données issues de l'opération corroborent de manière spectaculaire les éléments textuels du Moyen Âge qui nous sont parvenus au sujet de Majan de Lombez.

Le Président reconnaît qu'il a eu quelque difficulté pour proposer une datation fiable du couvercle de sarcophage conservé sur le site. Dans le Sud-Ouest, les sarcophages à pente faible et irrégulière lui semblent plus fréquents au IV<sup>e</sup> siècle qu'au V<sup>e</sup>, quand ils laissent la place à des sarcophages aux couvercles à pente prononcée. Cependant, aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, on trouve aussi des couvercles de sarcophages présentant indifféremment des pentes faibles ou fortes. Jean-Luc Boudartchouk ajoute que d'autres indices permettent de considérer qu'il s'agissait d'un lieu d'inhumation du IV<sup>e</sup> siècle.

En réponse à Louis Peyrusse, qui se demande comment on peut associer les abrasions du couvercle à des pratiques de vénération, Jean-Luc Boudartchouk montre qu'il s'agit bien ici d'une abrasion répétée, mécanique, faite avec une sorte de râpe pour emporter de la matière, selon une pratique également visible sur le sarcophage d'Arpajon. Jean Balty demande si des textes attestent ces pratiques. M. Boudartchouk cite la vie de saint Géraud d'Aurillac ; Quitterie Cazes évoque les textes parlant des pèlerins de Jérusalem qui allaient jusqu'à « croquer » des morceaux de la grotte sainte. Virginie Czerniak donne l'exemple des peintures de saints qui, dans certaines églises des Alpes, étaient grattées pour être ingérées par les fidèles qui

souhaitaient s'assurer ainsi de leur protection. Selon Quitterie Cazes, en 1400, Aymeric de Peyrat raconte que des fidèles mangeaient aussi des fragments de tesselles prises sur les mosaïques de la Daurade. Guy Ahlsell de Toulza précise que ces pratiques sont déjà attestées, il y a 3000 ans de cela, dans les temples ptolémaïques égyptiens.

Dominique Watin-Grandchamp demande s'il reste des éléments d'élévation antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle. Jean-Luc Boudartchouk précise bien qu'il n'en reste rien : le dernier édifice dont le plan sommaire a été conservé a été rasé à la Révolution. Dominique Watin-Grandchamp cite des exemples de construction qui ont eu lieu sur le niveau même d'effondrement, par souci de permanence, en dépit de la difficulté engendrée par l'irrégularité des fondements. À Saint-Majan de Lombez cependant, Jean-Luc Boudartchouk remarque que la nouvelle église a été légèrement déplacée par souci de stabilité. La proximité du site avec Galane, site de production de céramique de la fin du I<sup>er</sup> siècle, laisse aussi penser que Lombez a pu être une petite agglomération antique.

Nicolas Bru, d'abord félicité pour son admission à l'Institut national du Patrimoine, présente ensuite ***Les peintures murales de l'église de Canourgues (Les Junies, Lot) : une iconographie originale de la Passion valorisant les comparutions de Jésus***, publiée dans les *Varia* ce volume (t. LXXVIII, 2018) de nos *Mémoires* :

Outre son architecture de tradition romane, l'église Saint-Martin de Canourgues était connue depuis les années 1980 pour ses décors peints de la fin du Moyen Âge, qui apparaissaient par bribes sous des badigeons successifs. Une campagne de restauration du chœur a donné lieu entre octobre 2016 et avril 2017 à leur dégagement complet et à une première phase de consolidation. Un cycle complet de la Passion du Christ est apparu, datable de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, se développant sur l'intégralité des trois murs du chœur, sous la forme de quatorze scènes bien identifiées et organisées dans l'espace. La richesse du propos iconographique contraste avec la qualité d'exécution du décor, souvent maladroite, tandis qu'une place pour le moins originale est accordée aux quatre procès de Jésus, interrogeant dès lors sur l'identité du commanditaire.

Le Président remercie l'orateur pour nous avoir fait découvrir cet ensemble exceptionnel à plus d'un titre, caractérisé par ces galeries de portraits caricaturaux et familiers du XV<sup>e</sup> siècle. Henri Pradalier pense qu'il vaut mieux parler des quatre « comparutions » du Christ, plutôt que de ses « procès » ; il fait observer que le décalage de la Crucifixion n'est pas une exception, puisqu'il se retrouve dans d'autres cycles iconographiques. Les trognes des bourreaux remontent à une tradition antérieure au XV<sup>e</sup> siècle, tout comme les rayures de leurs vêtements, au sujet desquels il renvoie au travail de Michel Pastoureau. Enfin, ce cycle de la Passion, très développé, intervient à une époque où se généralise justement la pratique du chemin de Croix.

Virginie Czerniak remercie Nicolas Bru pour cette présentation, qui lui permet de voir ce cycle, qu'elle avait étudié dans le cadre de sa thèse, enfin dégagé et lisible. Elle remarque que le cycle se poursuit aussi dans la nef, pour l'instant non dégagée, et où se trouve notamment une Vierge de pitié. Elle se souvient que son directeur de thèse, Jacques Lacoste, considérait ces œuvres comme ayant été « peintes à la queue de vache », selon ses propres mots. Il s'agit en effet d'ateliers locaux, restés en marge de la circulation des modèles, qu'il faut prendre en compte avec un regard particulier. Par exemple, ces ateliers ne sont pas toujours très attentifs à la composition d'ensemble, qu'il ne faudrait pas sur-interpréter. Elle cite les bourreaux assez semblables des peintures de Carlucci (Lot). On déplore par ailleurs le fait que les Monuments Historiques aient fait dégrader ces peintures par l'atelier Malbrel, lequel est peintre décorateur et non restaurateur.

Jean-Michel Lassure est frappé par l'absence d'inscriptions dans ce décor, et il évoque le cas de l'église de Mont-d'Astarac (Gers) où sont peints les « blasons » de familles qui ne sont pas des commanditaires directs, mais des seigneurs du lieu.

Guy Ahlsell de Toulza évoque pour sa part les nombreux ensembles picturaux du même type que l'on trouve dans l'Albigeois, et qui reprennent clairement des thèmes présents dans les gravures. En l'absence d'indices évidents, il lui semble qu'on doit moins penser à un commanditaire particulier qu'à une initiative d'artistes locaux, allant d'église en église pour proposer leur travail. À une époque où justement les églises des campagnes sont généralement peintes à nouveaux frais, Louis Peyrusse ne croit pas non plus à l'existence d'un commanditaire spécifique, étant donné la mauvaise qualité des peintures. Néanmoins, comme le souligne Michelle Fournié, il peut exister un décalage entre l'organisation savante de la composition et la médiocrité de l'exécution. Elle donne l'exemple des peintures murales de Martignac (Lot), de facture modeste mais présentant pourtant une iconographie exceptionnelle, avec un Jugement dernier, un couronnement de la Vierge et de nombreux phylactères qui citent les psaumes. Dominique Watin-Grandchamp cite aussi l'autre église de la commune des Junies, qui possède une représentation de la Cavalcade des péchés capitaux, stylistiquement plus soignée.

Émilie Nadal fait remarquer que les visages noircis par l'oxyde de plomb, ici mal dosé, pour le Christ ou les saintes femmes, rappellent toutefois des pratiques attestées dans les recettes du XV<sup>e</sup> siècle, où on réserve un traitement particulier aux visages censés susciter la compassion (voir les recettes éditées par Mark Clarke, *Middle English Recipes for Painters*, Oxford, 2016).

Au titre des questions diverses, le Président présente l'inventaire du fonds des peintres restaurateurs Pierre et Michèle Bellin, récemment donné à la Société par cette dernière. Après une vie professionnelle déjà bien remplie, le plus souvent au service de l'administration des Monuments Historiques de France, le peintre-restaurateur Pierre Bellin avait créé l'« Atelier Bellin » le 20 janvier 1993. Suite à son décès à la fin de l'été 2002, son épouse Michèle Bellin, également restauratrice de peintures, en poursuivit seule l'activité, jusqu'en 2009. Ce fonds ne contient évidemment pas tout de cette activité, Pierre Bellin et son atelier ayant le plus souvent déposé une grande partie de la documentation des restaurations proposées et effectuées dans les archives des Monuments Historiques, des agences des Bâtiments de France, des DRAC et des particuliers commanditaires. Ce qui est à présent légué à la Société constitue néanmoins un petit trésor composé de milliers de photographies et de négatifs, de dossiers, de publications, de dessins et de relevés qui concernent le Midi de la France, et en particulier les régions Aquitaine et Occitanie, mais qui s'étend aussi au-delà avec l'Île-de-France et Jérusalem. Pierre Bellin était notamment l'auteur du relevé de l'Ange de la Résurrection de Saint-Sernin, réalisé pour le Musée des monuments français.

**Fonds des peintres restaurateurs Pierre et Michèle Bellin  
donné à la Société Archéologique du Midi de la France**

**I . Dossiers par lieu**

***Carton 1***

- Peintures murales de Casseneuil (Lot-et-Garonne), près de Villeneuve-sur-Lot.
- Mise en peinture de la chapelle du musée de l'abbaye de Sainte-Marie-du-Désert à Bellegarde-Sainte-Marie (Haute-Garonne).
- Un ancien tableau de l'abbaye de Boulbonne à l'église de Cintegabelle (Haute-Garonne), dit « Toile des Moines », soit une Crucifixion du XVII<sup>e</sup> siècle.

***Carton 2***

- Décor peint de la Maison des Gardes à Capdenac-le-Haut (Lot).
- Papiers peints du château de Basseillac, à Caubiac (Haute-Garonne) : l'histoire de Psyché.
- Peinture provenant de l'ancien prieuré de l'ordre de Fontevault à Longages (Haute-Garonne) : Adoration de l'Eucharistie.
- Peinture de Faure (1784) à l'église Saint-Volusien de Foix (Ariège) : la Résurrection.
- Peinture de l'église de Carves (Dordogne) : Crucifixion.
- Enduits gravés et peintures de l'abbaye de Belleperche (Tarn-et-Garonne).
- Panneaux de bois peints de l'église Saint-Martin d'Arette (Pyrénées-Atlantiques).

***Carton 3***

- Buffet d'orgue sculpté et peint, voûtes de l'ancienne cathédrale Saint-Alain de Lavaur (Tarn).

***Carton 4***

- Peintures murales de l'église abbatiale de Saint-Avit-Sénieur (Dordogne).

***Carton 5***

- Peintures de la Salle des Illustres de l'abbaye-école de Sorèze (Tarn).

***Carton 6***

- Peintures du XVI<sup>e</sup> siècle à Fontenilles (Haute-Garonne).
- Tableau de l'Adoration des bergers de Guy et Jean François à l'église Saint-Pierre des Chartreux de Toulouse.
- Peintures de la chapelle Saint-Michel de la Tour de Montaigne (Dordogne).

***Carton 7***

- Peintures de l'église des Jacobins d'Agen (Lot-et-Garonne).
- Planches de négatifs photographiques : Assat (Pyrénées-Atlantiques), Cahors (Lot), Bergerac (Dordogne), et diverses planches de photographies de peintures murales et sur toile.
- Chapelle Notre-Dame des Marins à Arcachon (Gironde), avec une photo de Pierre Bellin sur l'échafaudage.
- Peintures du château de Cénevières (Lot).
- Château de Mazères à Barran (Gers).
- Cathédrale de Cahors (Lot) : polychromie du portail roman nord, peintures murales de l'intérieur.

- Cahors (Lot) : polychromie d'une baie de l'église Saint-Barthélemy.
- Vernouillet (Yvelines) : peintures murales médiévales de l'église.

#### **Carton 8**

- Peintures de l'église Saint-Bruno de Bordeaux (Gironde).
- Tableau du maître-autel de l'église de Beauville (Haute-Garonne).
- Trois tableaux de l'église de Gibel (Haute-Garonne).
- Peintures murales du château de Biron (Dordogne).
- Cathédrale de Cahors (Lot) : peintures de l'absidiole axiale et du Grenier du chapitre.
- Orgue de l'église des Augustins de Toulouse.
- Peintures sur toile de l'église de Saint-Clar-de-Rivière (Haute-Garonne).
- Peintures sur toile de l'église d'Uzein (Pyrénées-Atlantiques).
- Prieuré grandmontain de Redon-Espic à Castels (Dordogne) : peintures murales médiévales.
- Peintures sur toile de l'église de Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne) provenant pour la plupart d'entre elles de l'abbaye de Grandselve.

#### **Carton 9**

- Deux tableaux de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne).
- Décors peints de la Villa Laurens d'Agde (Hérault).

#### **Carton 10**

- Décors intérieurs de l'église Saint-Sauveur de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).
- Peintures murales du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle de l'église Saint-Christophe de Montferrand-du-Périgord (Dordogne).
- Façade du château de Castelet de Crozes (Aude, près de Castelnaudary)

#### **Carton 11**

- Peintures murales de Montferrand-de-Périgord (Dordogne).
- Chapelle du calvaire à Galey (Ariège) : peinture sur toile du XVII<sup>e</sup> siècle représentant la Descente de croix.
- Peintures du XIX<sup>e</sup> siècle de la chapelle des fonts baptismaux de l'église de Saubens (Haute-Garonne).
- Toiles du maître-autel de l'église de Montaut (Landes).
- Décors peints de la Tour de Montaigne (Dordogne).

#### **Carton 12**

- Peintures murales de la salle du rez-de-chaussée du château de Masnau-Massugiès (Tarn).
- Tableaux de Merville (Haute-Garonne).
- Peintures murales gothiques de Cagnac-les-Mines.
- Toiles de l'église de Bazus (Haute-Garonne).
- Peintures de la chapelle du Rosaire à Conques (Aveyron).
- Peintures de l'église de Montbrun-Bocage (Haute-Garonne).

#### **Carton 13**

- Peintures de l'église de Bouliac (Gironde).
- Peintures murales de l'église du Cambon (Aveyron), et moulages d'une inscription sur un chapiteau de cette église.
- Peintures de la tribune d'orgue de l'église Saint-Savin (Hautes-Pyrénées).

#### **Carton 14**

- Peintures de l'église de Beynac (Haute-Garonne).
- Peintures du château de Losse (Dordogne).
- Peintures du château de Castelnaud-Bretenoux (Lot).
- Portraits peints du château de Merville (Haute-Garonne).
- Sondages à l'église de Castelveil (Gironde).
- Peintures murales gothiques de l'église de Lasbordes (Aude).
- Retable de l'église de Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron).
- Toiles de l'église des Jacobins de Toulouse.
- Toiles des Jacobins de Toulouse présentées à l'église de la Dalbade.
- Peintures sur toile de Valentine (Haute-Garonne).
- Peintures sur toile de l'église de Mauremont (Haute-Garonne).
- Vandalisme et restitution sur une toile de Saint-Hilaire de Poitiers (Vienne).
- Peinture sur toile de l'église de Saint-Félix-Lauragais (Haute-Garonne).

- Portrait du cardinal de Bonzi à l'église du Bourg-Saint-Bernard (Haute-Garonne).
- Entretien des toiles de l'église de Gragnague (Haute-Garonne).
- Plafonds peints du Logis de la Serveyne à Mouret (Aveyron).
- Peintures de l'église des Jacobins d'Agen (Lot-et-Garonne).
- Dépose des peintures du château de Mostuéjols (Aveyron).
- Tableaux de l'église de Bergerac (Dordogne).
- Peintures du château de Serres à Labessière-Candeil (Tarn).
- Frises peintes de l'abbaye de Flaran à Valence-sur-Baïse (Gers).
- Peintures murales de l'église de la Rouvière (Lozère).
- Peintures murales de la chapelle de Lugaut à Rejtons (Landes).

**Carton 15**

- Peintures murales de l'église de Tauriac (Lot).
- Peintures de l'église Saint-Sornin (Charente-Maritime).
- Peintures de l'église de Sabres (Landes).
- Peintures de l'abbatiale de Lanville à Marcillac-Lanville (Charente).

**Carton 16**

- Missions et travaux en Israël : Abu Gosh et Saint-Sépulcre de Jérusalem.

**Carton 17**

- Restauration des peintures du chœur de la basilique Saint-Sernin de Toulouse. Dossiers et photographies.

**Carton 18**

- Restauration des peintures du chœur de la basilique Saint-Sernin de Toulouse. Dossiers et photographies.

**Carton 19**

- Restauration des peintures du chœur de la basilique Saint-Sernin de Toulouse. Échantillons d'enduits. Photographies et négatifs.

**II. Photographies et négatifs, à classer par lieux****Carton 20**

- Toulouse et Haute-Garonne.

**Carton 21**

- Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Aude.

**Carton 22**

- Hérault, Gard, Lozère, Aveyron.

**Carton 23**

- Lot-et-Garonne, Lot.

**Carton 24**

- Cahors, Dordogne.

**Carton 25**

- Pyrénées-Atlantiques, Landes.

**Carton 26**

- Bordeaux, Gironde, Charente, Charente-Maritime, Poitiers.

**Carton 27**

- Lieux à identifier ou à préciser.

**III. Relevés, dessins et tirages graphiques de grandes dimensions*****Saint-Sépulcre de Jérusalem :***

- Relevé de l'élévation sur calque. 75 x 96 cm.
- Relevé de l'élévation, avec l'édicule du tombeau du Christ et la représentation de scènes de la vie religieuse, sur calque. 67 x 50 cm.
- Relevé sur calque de l'édicule, de deux étages et de la coupole de la rotonde. 99 x 64,5 cm.
- Relevé sur calque de l'intérieur de la coupole, avec décor radié sommital. 65 x 50 cm.

- Tirage sur papier du relevé en élévation de la rotonde, avec détails structurels du dôme de 1868. 96 x 62 cm.
- Dessin aquarellé sur papier : élévation de la rotonde. 88 x 55,5 cm.
- Dessin aquarellé sur papier : élévation de la rotonde (seule la coupole est colorée). 89 x 59, 5 cm.
- Dessin aquarellé sur papier : vue en contre-plongée de l'édicule, de la rotonde et de la coupole. 75 x 75 cm.

***Saint-Sernin de Toulouse (travaux en 1996-1997) :***

- Tirage en réduction sur papier : deux travées de la voûte en berceau au-dessus du chœur liturgique. 59, 5 x 68 cm.
- Tirage en réduction sur papier : deux travées de la voûte en berceau au-dessus du chœur liturgique. 59, 5 x 72 cm.
- Relevé sur calque des peintures des deux travées de la voûte en berceau au-dessus du chœur liturgique. 136 x 88 cm.
- Tirage sur papier fort du calque précédent ; 141 x 90, 5 cm.
- Tirage sur papier du même calque avec indications de la fixation des peintures et dorures. 135, 5 x 91 cm.
- Tirage sur papier du même calque. 135, 5 x 91 cm.
- Relevé des enduits et peintures, avec rebouchages, sur le doubleau intermédiaire des deux travées du chœur liturgique. 91 x 59, 5 cm.
- Relevé d'un doubleau du chœur. 91 x 59, 5 cm.
- Relevé sur calque des fenêtres hautes de l'abside. 106 x 45 cm.
- Tirage sur papier du calque précédent, avec relevé de dimensions. 100 x 29, 7 cm.
- Tirage sur papier du même calque, avec indications et dessins de détails. 110 x 59, 5 cm.
- Relevé aquarellé sur papier de l'arcature intermédiaire de l'abside, avec les peintures des Apôtres et de la Vierge. 105 x 75 cm.
- Tirage sur papier du relevé aquarellé auquel se superpose un film plastique portant des indications. 106 x 71 cm.
- Tirage sur papier du relevé aquarellé, avec indications. 105 x 90 cm.
- Tirage sur papier de la moitié supérieure du même relevé. 107 x 43, 7 cm.
- Tirage sur papier de la moitié inférieure du même relevé. 106 x 46 cm.
- Tirage sur papier, repris et annoté, du dessin de l'arcature du rond-point du chœur liturgique, avec relevé de dimensions. 115 x 84 cm.
- Deux tirages sur papier du dessin de l'arcature du rond-point du chœur liturgique, avant reprise. 134 x 61, 5 cm.
- Relevé sur film du décor peint du cul-de-four. 64, 5 x 49, 5 cm.
- Tirage en réduction sur papier du relevé des peintures du cul-de-four, avant toute annotation. 59, 5 x 36 cm.
- Tirage sur papier du relevé des peintures du cul-de-four, avec prise de dimensions, calcul des surfaces et quadrillage de repérage. 79 x 72 cm.
- Même tirage que le précédent, avec indication des bouchages, fixations d'enduit et injections de colle. 90 x 72 cm.
- Relevé des peintures du cul-de-four sur calque, avec indications. 78, 5 x 71 cm.
- Élévation du côté nord du chœur liturgique : décors des XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. 100 x 84 cm.
- Élévation sur calque du côté nord du chœur liturgique : relevé complet du décor peint du XVI<sup>e</sup> siècle. 90 x 89 cm.
- Tirage sur papier du calque précédent, avec mention de dimensions. 99 x 90 cm.
- Élévation du côté sud du chœur liturgique : décors des XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. 99 x 84 cm.
- Élévation sur calque du côté sud du chœur liturgique : relevé complet du décor peint du XVI<sup>e</sup> siècle. 100 x 90 cm.
- Tirage sur papier du calque précédent, avec prise de dimensions et ajouts. 100 x 84 cm.
- Calque : projet de trompe-l'œil pour le panneau de clôture du chœur. 65 x 50 cm.
- Dessin de l'une des douze croix de consécration à peindre de couleur rouge. 65 x 50 cm.

***Le Cambon (Aveyron), église :***

- Dessin aquarellé sur papier des peintures du cul-de-four : le Christ en majesté entouré du Tétramorphe. XVI<sup>e</sup> siècle. 100 x 70 cm.

***Vernouillet (Yvelines), peintures du XIII<sup>e</sup> siècle :***

- Tirage photographique sur papier, très agrandi, des peintures du mur nord. 90 x 79 cm.
- Dessin colorié : relevé de l'ensemble des peintures de la chapelle nord. 65 x 50 cm.
- Relevé aquarellé sur papier des peintures de la voûte de la chapelle nord. 77 x 65 cm.

***Belzès (Dordogne), peintures de l'église :***

- Dessin aquarellé de restitution des peintures et couleurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, après sondages. 65 x 50 cm.
- Calque préparatoire du dessin précédent. 65 x 50 cm.

***Saint-Savin (Hautes-Pyrénées), tribune d'orgue de l'église :***

- Relevé sur calque des peintures en grisaille du XVI<sup>e</sup> siècle. 109 x 75 cm.

***Fontenilles (Haute-Garonne), église :***

- Tirage sur papier d'un relevé des peintures. 84 x 52 cm.

***Agen (Lot-et-Garonne), église des Jacobins :***

- Relevé d'architecture sur calque. 62 x 50 cm.

- Quatre relevés sur calque d'architecture et de peintures murales. 64 x 50 cm.

***Lavaur (Tarn), orgue du XVI<sup>e</sup> siècle de l'ancienne cathédrale Saint-Alain :***

- Relevé sur calque. 115 x 96 cm.

- Dessin original sur papier. 118 x 99 cm.

- Dessin aquarellé sur papier : état avant restauration. 115 x 96 cm.

- Dessin aquarellé sur papier : état après restauration proposée. 115 x 96 cm.

- Dessin aquarellé sur papier : état après restauration proposée. 115 x 96 cm.

Daniel CAZES

**SÉANCE DU 9 JANVIER 2018**

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire-adjointe, M. Péligray, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Andrieu, Bessis, Cazes, Jaoul, Nadal, Pradalier-Schlumberger ; MM. Balty, Garland, Garrigou Grandchamp, Lassure, Peyrusse, Pradalier, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Bossoutrot, Czerniak, Fradier, Queixalós ; MM. Burroni, Penent, Rebière, Sourmia, Suzzoni, membres correspondants.

Excusés : Mmes Heng, Fournié, Sénart, M. Boudartchouk.

Invitée : Mme Amandine de Pérignon.

Le Président donne la parole à Émilie Nadal pour la lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adoptée.

Le Président nous annonce ensuite le décès de deux de nos membres : Jacqueline Labrousse et Bruno Foucart.

Louis Peyrusse évoque la vie de Bruno Foucart :

**Bruno Foucart (4 août 1938 - 4 janvier 2018)**

Nous venons d'apprendre la mort d'un de nos membres honoraires, Bruno Foucart, qui a tant fait pour la réhabilitation de l'art du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est difficile de rendre compte en quelques lignes de ses éclatantes carrières : E.N.S., agrégation de lettres, « plume » et conseiller des ministres Xavier Deniau, Alain Peyrefitte et Michel Guy, détaché au CNRS pour la préfiguration de l'Inventaire général, assistant puis professeur aux universités de Dijon, de Paris X Nanterre, de Paris IV Sorbonne, il enseigna aussi à l'E.N.S.B.A. et assura la direction scientifique de la Bibliothèque Marmottan. Il faut ajouter à ces nombreuses activités le secrétariat général de la Société de l'histoire de l'art français et de nombreux articles donnés au *Quotidien de Paris*, à *Beaux-arts magazine* et *Connaissance des arts*. Il présida après sa retraite le Conseil du patrimoine culturel.

Bruno Foucart restera comme un des grands défenseurs du patrimoine du XIX<sup>e</sup> siècle. Doté d'un verbe éclatant et du sens de la formule, prenant le contre-pied de l'opinion commune, il joua un grand rôle, comme les frères Goncourt en leur temps, dans la transformation du regard porté sur le siècle passé : faut-il sacrifier les pompiers aux impressionnistes, l'éclectisme savant à la modernité du verre et du métal, ou faut-il savoir tout accepter ? Il fallait toute sa verve et son éloquence pour hisser au rang de chef-d'œuvre digne d'intérêt une prison, un marché ou une église de campagne. Il fit valider par Michel Guy la liste des 200 monuments du XIX<sup>e</sup> siècle inscrits parmi les monuments historiques.

Dix-neuviémiste, Bruno Foucart aimait aussi le premier XX<sup>e</sup> siècle, non pas celui des avant-gardes, mais celui d'une modernité classique. Il laisse de grands livres : *La peinture religieuse en France 1800-1860*, un catalogue-somme et une anthologie de Viollet-le-Duc, de très nombreux articles dont un choix a été publié dans le tome 1 des *Mélanges* qui lui furent offerts en 2008. Tout l'intéressait, les *Mémoires* de notre société, les thèses provinciales sur le XIX<sup>e</sup> siècle, les travaux du DESS Patrimoine de Cahors...Un appétit d'ogre et une prodigieuse activité. Un grand maître.

Louis PEYRUSSE

C'est ensuite Daniel Cazes qui retrace la vie de Jacqueline Labrousse :

**Jacqueline Labrousse (Seysse, 1932 - Toulouse, 5 janvier 2018)**

Membre fidèle de la Société archéologique du Midi de la France depuis 1973, soit 44 ans, membre titulaire depuis 1974, Jacqueline Labrousse vient de partir pour un dernier voyage, elle qui aimait tant voyager, sur la terre comme dans les airs, mais aussi en esprit et en amitié. Nous devons lui rendre hommage, car elle a toujours soutenu notre Société, créant même et dotant à plusieurs reprises un prix Michel-Labrousse destiné à récompenser de jeunes chercheurs travaillant sur le monde antique.

Nous l'évoquerons à grands traits. D'une famille de la région toulousaine, alors que ses parents résidaient à Toulouse dans le quartier Matabiau, elle fit ses études secondaires au lycée Saint-Sernin. Puis elle s'orienta vers l'histoire ancienne, l'épigraphie et la numismatique à l'Université de Toulouse, sous la direction de celui qui allait devenir son époux, notre ancien Président, le Professeur Michel Labrousse, mort le 12 janvier 1988 alors qu'il se rendait à l'une de nos séances académiques. Jacqueline Labrousse lui a donc survécu presque exactement trente ans, et le jour de ses obsèques, le 12 janvier 2018, coïncidera avec l'anniversaire du décès de son époux. Elle fut sa fidèle compagne et collaboratrice, l'aidant dans tous ses travaux. Mais elle procédait aussi à ses propres recherches épigraphiques et numismatiques, qui aboutirent à plusieurs publications.

Le 28 février 1969, tout en dépendant du CNRS, elle fut nommée conservatrice-adjointe, à mi-temps, pour l'Antiquité, auprès de Robert Mesuret, conservateur depuis 1949 des musées Saint-Raymond et Paul-Dupuy, et chargé après la Seconde guerre mondiale d'inspection pour tous les musées d'un grand Sud-Ouest, qu'il fallait alors réorganiser et rouvrir au public. Mais, au début des années 1970, le grand conservateur Robert Mesuret s'affaiblissant progressivement sous l'effet d'une maladie, puis disparaissant prématurément en 1972, alors qu'il était encore en fonctions, elle eut à prendre en charge la totalité du musée Saint-Raymond, dont elle devint le chef d'établissement, mais toujours à temps partiel.

Malgré les efforts déployés par Robert Mesuret pour lui donner l'envergure qu'il méritait et sa spécificité désormais bien affirmée de musée des Antiques, l'institution manquait de moyens et le bâtiment de l'ancien collège Saint-Raymond dans lequel elle était étroitement logée présentait de graves problèmes de toiture. Combative, Jacqueline Labrousse parvint à convaincre Ville et État de la nécessité d'intervenir. Elle fit acheter une maison rue des Trois-Renards pour y replier l'administration et les Services techniques du musée, reclasser « Monument Historique » le collège qui avait été déclassé en raison de malheureuses interventions lors de sa transformation en musée en 1892 – qui n'ont d'ailleurs toujours pas été rectifiées – et obtint enfin la réfection du toit. Ce que fit l'architecte en chef des Monuments Historiques Yves Boiret.

Elle avait proposé à la Direction des musées de France et à la Mairie un projet de rénovation muséographique. Mais, découragée de ne pouvoir le mener à bien, elle quitta les lieux en 1985. Il fallut ensuite attendre dix ans avant que Ville et État ne décident enfin de réaliser une partie seulement du projet global de rénovation et d'extension du musée.

Ayant connu dès 1985 l'état des lieux, je puis vous assurer que Jacqueline Labrousse fut contrainte d'y travailler dans des conditions difficiles, malgré l'aide qu'elle reçut d'un conservateur-adjoint qu'elle réussit à faire nommer, madame Monique Rey. Les réserves étaient alors dispersées en divers endroits inadaptés de la ville ; la plupart des salles ne disposaient pas d'éclairage électrique ; personnel et visiteurs devaient utiliser hiver comme été des toilettes indignes dans une cabane du fond du jardin ; et je passe sur d'autres détails.

Malgré cela, elle s'obstina et réussit à organiser autour de 1980, dans deux salles du premier étage, plusieurs expositions temporaires, en collaboration avec divers chercheurs : « Toulouse antique : dix ans de recherches officielles », « La Graufesenque, atelier de céramiques gallo-romain », « Les grandes étapes de la préhistoire », « La nécropole protohistorique du Frau ». En 1983, elle lança au sein du musée une publication, restée par manque de moyens éphémère, les « Cahiers archéologiques de Midi-Pyrénées », ouverte à divers auteurs et dans lesquels elle publia les « Trésors monétaires du III<sup>e</sup> siècle trouvés à Lectoure ».

Son but était de mettre le musée en relation avec la recherche archéologique, alors que son époux était aussi directeur de la Circonscription des Antiquités historiques de Midi-Pyrénées. Elle connut ainsi de nombreux archéologues de la région et travailla même plusieurs fois avec eux sur divers chantiers de fouilles, notamment sur le célèbre site de production de céramiques sigillées de La Graufesenque, près de Millau, dont Alain Vernhet, son collègue du CNRS, très ami du couple Labrousse, était le spécialiste incontesté, mais aussi sur plusieurs chantiers de villas romaines où grâce aux Labrousse et à l'action de leur petite équipe, unie et sympathique, où figuraient entre autres Michel Vidal, Bernard Marty et Jean-Louis Laffont, plusieurs mosaïques purent être déposées et ainsi sauvées.

Mais elle avait d'autres ambitions et lança un projet de coopération et d'échanges avec la Direction du Département des Antiquités de Chypre, enrichissant ainsi le Musée Saint-Raymond d'œuvres venues de cette île et accueillant en 1982 à Toulouse une exposition intitulée « Chypre, les travaux et les jours ». Lorsqu'elle partit du musée, elle n'interrompit pas pour autant sa carrière au CNRS, la poursuivant jusqu'à sa retraite au sein du Centre de recherche archéologique de l'Université de Toulouse-Le Mirail, intégré ensuite à ce qui est aujourd'hui la Maison de la recherche, au sein de la même *alma mater*.

Jacqueline Labrousse avait du caractère et défendait avec ardeur les causes qu'elle jugeait valables. Comme toujours en pareil cas, et c'est là un point faible de notre nature humaine, cela lui généra quelques inimitiés. Mais, s'affronter à de puissantes institutions, à des hommes ou femmes politiques de tout bord ne lui faisait jamais peur, lorsqu'il s'agissait de rechercher le bien public, d'aller vers une juste cause. Là apparaissait l'une de ses qualités profondes : la générosité. Elle l'appliquait à tous et le personnel du musée l'appréciait. Elle parlait avec tous, s'informait des difficultés de leurs vies, les aidait, savait même organiser de succulents goûters en toute occasion, au musée ou avec ses amis. Elle aimait cuisiner, particulièrement les desserts et les glaces, dont Michel Labrousse était friand. Je puis aujourd'hui vous le révéler, mais beaucoup parmi nous le savaient, pour avoir partagé ces moments inoubliables.

Depuis une vingtaine d'années, elle avait décidé de vivre autre chose, dans une sorte de jardin secret, une vraie retraite, sur laquelle elle était d'une grande discrétion. La création artistique l'intéressait et elle s'essaya à la peinture, la poterie, la musique. Bavardant de temps à autre avec elle, je savais pourtant que cette retraite était essentiellement tournée vers les autres, avec une importante action humanitaire. Elle aimait au début voyager, surtout dans les pays dotés d'un riche patrimoine antique. J'ai souvenir de sa participation à un voyage à Rome, avec les Amis du musée Saint-Raymond, pendant lequel elle nous avait conté un flot de souvenirs du temps où elle s'y rendait avec son mari. C'était pour elle une sorte de pèlerinage affectif.

Son lieu de vacances préféré était Arbas, village riverain de l'affluent du Salat de même nom. Son goût de la montagne, dont elle se rapprochait ainsi, y était satisfait. Sans doute y cultivait-elle la nostalgie de ces camps montagnards d'été organisés lorsqu'elle était lycéenne, dans le cadre des Jeunesses étudiantes chrétiennes, que me rappelaient récemment ses amis de longue date Michèle et Louis Latour, notre confrère. À Arbas, elle avait noué des liens avec de nombreux habitants et participait activement à la vie associative. Ayant fait entrer ou restaurer au musée plusieurs mosaïques romaines, comme je le rappelais précédemment, elle favorisa dans ce village la réalisation d'une mosaïque contemporaine dans l'église.

Lors de nos derniers échanges ou messages téléphoniques, car désormais elle écrivait peu, elle me disait qu'elle se sentait de plus en plus fatiguée. Malheureusement, sa vie s'achevait...

En espérant n'avoir point trop trahi ce qu'elle vous aurait dit elle-même de sa vie, sûr de tout ce que j'aurais encore dû en dire, car son existence fut assurément plus riche, je vous remercie de votre attention et vous propose de nous lever et d'observer une minute de silence en sa mémoire.

Daniel CAZES

Henri Pradalier ajoute que notre consœur avait créé le prix Michel-Labrousse et qu'elle se réservait le droit de choisir les années pour primer des travaux portant sur l'Antiquité.

Poursuivant l'ordre du jour, le Président annonce que six travaux se présentant pour le prix Ourgaud ont été reçus : trois thèses et trois mémoires de Master. Il sollicite des relecteurs et propose de fixer au 20 février la séance de présentation des travaux.

Daniel Cazes signale le don par Bernard Sournia à la bibliothèque de notre Société d'un ouvrage rédigé par Jean-Louis Vayssette, *La conquête de Majorque par Jacques d'Aragon. Iconographie d'un plafond peint montpelliérain au XIII<sup>e</sup> siècle*, publication de la DRAC, MH et objets d'arts d'Occitanie.

Il était prévu de présenter deux rapports de candidature aujourd'hui, mais l'absence de Jean-Luc Boudartchouk reportera celle de M. Fernand Peloux à la première séance de février. Seule la candidature de M. Xavier Barral y Altet est donc présentée aujourd'hui par Quitterie Cazes.

La Compagnie procède au vote : M. Xavier Barral y Altet est élu membre correspondant de notre Société.

La parole est ensuite donnée aux auteurs de la première communication courte : Louis Peyrusse et Amandine de Pérignon pour une communication sur *Deux châteaux de François Virebent en Tarn-et-Garonne*, publiée dans les *Varia* de ce volume (t. LXXVIII, 2018) de nos *Mémoires* :

Les châteaux de Pérignon à Finhan et du Mesnil à Montech sont des créations de François Virebent (dont on connaît peu d'œuvres) peu après 1850. Le premier est la castellisation d'une maison de maître, l'autre une construction *a novo* sur un schéma rare incluant une tour.

Deux chantiers peu documentés, révélateurs des goûts de la noblesse en pays toulousain.

Le Président remercie les deux communicants pour cette présentation fort intéressante et demande si les emplois médiévaux dont il a été question ont été identifiés. Louis Peyrusse laisse la parole à Michèle Pradalier, qui rattache ces œuvres

aux séries de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, comme celles des Jacobins ou de Rieux-Volvestre, qui se caractérisent par la représentation de feuillages à la fois naturalistes et boursoufflés. Daniel Cazes questionne les auteurs sur les provenances possibles de ces chapiteaux tout en évoquant les cloîtres détruits de Montauban. Louis Peyrusse pense que cette hypothèse est tout à fait vraisemblable.

La parole est donnée ensuite à Emmanuel Garland pour la seconde communication courte : ***Le décor peint médiéval de l'église d'Eget (Commune d'Aragnouet, Hautes-Pyrénées)***, publiée dans les *Varia* de ce volume (t. LXXVIII, 2018) de nos *Mémoires* :

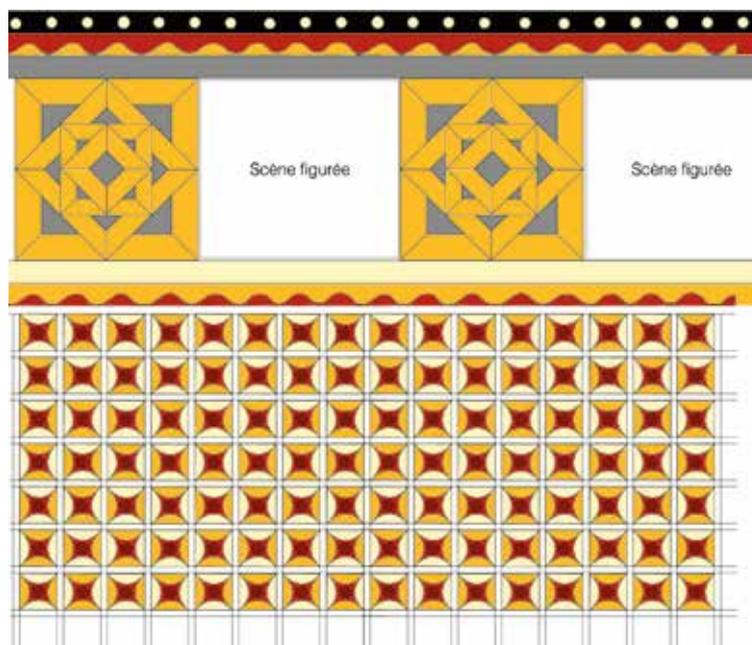
La dépose, pour restauration, du retable baroque qui tapissait l'abside romane de l'église d'Eget a révélé des vestiges d'un décor peint dans la zone centrale de l'hémicycle.

On y distingue trois ensembles partiellement superposés. Le plus ancien (second quart du XIII<sup>e</sup> siècle ?) figure deux scènes de l'Incarnation (Nativité et Annonce aux bergers) ainsi que l'offrande de Caïn et d'Abel (embrasure de la fenêtre axiale). Deux ou trois siècles plus tard, on compléta le décor par l'ajout de ce qui devait être une représentation de saint Michel psychopompe, réalisée au trait noir. Enfin, lors d'une troisième intervention, on peignit deux bandes verticales timbrées de fleurs de lys à l'ocre rouge. Cette dernière intervention entraîna la disparition de la partie gauche de la scène de la Nativité. Avec cet ensemble, le décor absidal d'Eget complète de façon très opportune le corpus des peintures médiévales de cette région des Pyrénées.

Le Président remercie l'intervenant de nous avoir fait découvrir ces peintures, malheureusement mal conservées. Il note le caractère populaire du décor, qui appartient bien cependant à l'univers roman. Puis il demande sur quoi repose sa datation. Emmanuel Garland évoque les nombreuses comparaisons possibles avec les décors peints de Catalogne et met l'accent sur le détail du rinceau qui l'incite à ne pas remonter sa datation avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, la seconde couche picturale date bien du XIV<sup>e</sup> siècle. Virginie Czerniak remarque que le bonnet de Joseph est un bonnet juif, et Emmanuel Garland précise qu'on le retrouve au XIV<sup>e</sup> siècle à la chapelle du Plan d'Aragnouet. Virginie Czerniak note encore la présence d'un fond laissé en réserve qui permet un travail à l'économie. Quitterie Cazes se demande s'il n'est pas possible d'y voir une interprétation moderne ou du XIX<sup>e</sup> siècle de modèles romans. Emmanuel Garland souligne que, si le retable baroque était devant ces peintures, il serait difficile de les dater postérieurement, mais il reconnaît qu'il y a des repeints anciens. Mme Czerniak abonde dans ce sens en précisant que l'état de conservation de l'œuvre peut en effet donner cette impression de repeint.

C'est enfin Anne-Laure Napoléone qui nous informe de la ***Découverte récente d'un décor peint, au n° 2, de l'impasse Bonhomme à Figeac*** :

La maison située au n° 2 de l'impasse Bonhomme à Figeac, récemment mise en vente, est une petite demeure donnant à l'ouest sur une étroite impasse et à l'est sur une ancienne cour ouverte aujourd'hui sur la place des Écritures et la petite impasse de la Monnaie. La construction faisant partie du vaste ensemble de maisons médiévales de la ville, le service du patrimoine de Figeac a constitué, sur cette demeure, un premier dossier faisant état de l'importance des vestiges conservés. Malgré le mauvais état actuel des maçonneries et des planchers, des enduits peints subsistent toujours sur les murs, notamment au premier étage. On notera tout particulièrement un décor encore lisible qui ornait les murs d'une pièce située au centre de la parcelle et que l'on peut dater du XV<sup>e</sup> siècle, comme les reprises de maçonneries qu'il recouvre.



FIGEAC, MAISON, 2, IMPASSE BONHOMME : DÉCOR PEINT d'une pièce du premier étage.  
Croquis de restitution des motifs répétitifs repérés dans le décor.

DAO A.-L. Napoléone.

Il s'agit de motifs géométriques répétitifs et couvrants, couronnés par une frise, sur la partie haute des murs, selon un schéma déjà connu et largement utilisé aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Ce qui semble nouveau en revanche, ce sont les motifs choisis. Il s'agit en effet d'une déclinaison de formes sur le thème du carré, apparemment peu utilisées aux siècles précédents. Dans le registre inférieur, des carrés s'inscrivent dans un quadrillage de bandes blanches. Ils sont décorés d'arcs de cercle jaunes et beiges, évoquant les lobes d'une rosace à quatre pétales grâce à la répétition du motif de carré. Le centre est peint en rouge vif et décoré d'une fleurette à cinq lobes, imprimée au pochoir dans une teinte plus sombre. Deux bandes séparent ce registre de la frise : la première est parcourue par une onde rouge sur fond jaune et la seconde est beige et apparemment unie. La frise est composée d'une alternance de scènes figurées et de carrés et losanges, cernés d'une large bande jaune, s'emboîtant les uns dans les autres. On ne voit presque rien des scènes figurées, seul un visage représenté de profil et couvert d'une coiffe est apparu sous la poussière qui recouvre les murs. La frise est délimitée par trois bandes dans la partie haute : la première semble grise et unie, sur la seconde est figurée une onde jaune sur fond rouge, et la dernière est noire ponctuée de petits disques blancs. Les vestiges permettent de proposer une restitution des motifs répétitifs ou continus repérés, mais on peut penser que certaines couleurs plus fragiles ne se sont pas conservées, ou que des nuances de teintes comme des dégradés, qui semblent avoir été appliqués aux grands carrés de la frise, sont difficilement perceptibles à l'heure actuelle. Enfin, un nettoyage ferait certainement apparaître d'autres détails.



FIGEAC, MAISON, 2, IMPASSE BONHOMME : DÉCOR PEINT d'une pièce du premier étage. Détail du visage apparu dans la frise. Cl. D. Buffarot.

Peu de décors peuvent être mis en parallèle avec celui-ci. Notons cependant que l'utilisation de carrés et de losanges imbriqués, pour décorer une frise, ne semble pas tout à fait neuve puisqu'on peut en voir sur les peintures découvertes dans la maison Mirabel à Viviers (Ardèche), datée du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Plus proche serait sans doute le motif couvrant de carrés noirs inscrits dans un quadrillage de lignes ocres découvert récemment dans une maison de Belaye (Lot), et qui pourrait également dater de la fin du Moyen Âge.

Anne-Laure NAPOLÉONE

### SÉANCE DU 23 JANVIER 2018

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire-adjointe ; Mmes Bessis, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Nadal, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche, Watin-Grandchamp, MM. Balty, Boudartchouk, Catalo, Garland, Garrigou Grandchamp, Geneviève, Lassure, Macé, Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Bossoutrot-Rebière, Czerniak, Galés, Jiménez, Sénard, MM. Landes, Piques, Pousthomis, Rebière, Sournia, Suzzoni, membres correspondants.  
Excusés : Mmes Andrieu, Fradier, Heng, Lamazou-Duplan, Pousthomis, MM. Julien, Latour, Penent.

Le Président présente divers courriers adressés à la Société. Il note que le collectif Saint-Sernin a relevé, comme nous, la contradiction dans le projet exposé par la Mairie au sujet des arbres (de 30 m de haut) qu'elle souhaite planter autour du chevet de l'église. Louis Peyrusse demande s'il ne serait pas opportun de consulter l'assemblée pour envoyer un message de soutien au collectif. Le Président approuve et déplore que, quelle que soit la hauteur des arbres, des trous seront faits dans les couches archéologiques pour les enraciner. Il demande donc aux membres de se prononcer pour cette lettre de soutien. Elle obtient l'assentiment de tous à l'exception de deux abstentions.

#### **Motion sur la préservation du site archéologique de Saint-Sernin adoptée par la Société archéologique du Midi de la France lors de sa séance du 23 janvier 2018**

Lors de sa séance ordinaire du mardi 23 janvier 2018, la Société archéologique du Midi de la France a décidé d'apporter une nouvelle fois son soutien au Collectif de sauvegarde de la place Saint-Sernin sur la question

de la plantation d'arbres autour de la basilique Saint-Sernin, c'est-à-dire sur l'emplacement d'un site archéologique majeur de Toulouse, d'Occitanie, de France et d'Europe. Depuis plus de trois ans, notre Société manifeste son désaccord avec l'aménagement des abords de Saint-Sernin que la Mairie de Toulouse, avec l'accord des services de l'État, va réaliser prochainement. Il n'a jamais été défini précisément et n'a fait l'objet d'aucune étude patrimoniale préalable digne de ce nom. Il tourne donc le dos à l'histoire et au patrimoine exceptionnel de ce site, autour d'un monument pourtant inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

En effet, le simple aménagement de surface, avec des matériaux étrangers à la tradition architecturale de la ville, ne tient aucun compte des données du sous-sol. Il va le sceller pour longtemps sous des revêtements lourds qui ne respectent pas les niveaux de sol historiques pertinents. De plus, il risque de porter une atteinte irrémédiable aux couches archéologiques en place par l'arrachage d'arbres (annoncé sur un panneau d'autorisation de travaux récemment affiché contre la grille de la basilique) et la plantation d'un grand nombre d'autres.

Toutes les précautions et justifications annoncées par la mairie (trous de profondeur et emprise limitées, résilles empêchant la propagation des racines, hauteur des arbres, essences choisies, etc.) ne convainquent pas notre Société. Celle-ci pense toujours que les travaux publics prévus, d'un coût considérable, ne seront pas faits dans le cadre d'un projet global et dans le bon ordre. Ils négligeront l'étape, essentielle en pareil cas, de la fouille archéologique, comme les questions concernant le musée de l'œuvre, l'extension du musée Saint-Raymond et la restauration de l'hôtel Dubarry. Ils ne pourront de ce fait que produire un résultat incomplet, manquant d'originalité, peu satisfaisant du point de vue patrimonial, éducatif, culturel et touristique.

La correspondance reçue comprend en particulier la lettre de candidature envoyée par M. Julien Foltran, dont le Président donne lecture, annonçant par ailleurs que le rapport sur celle de Fernand Peloux sera présenté lors de la prochaine séance.

Le Président ouvre ensuite l'Assemblée générale et lit le rapport moral pour l'année civile 2017 :

Au début de chaque année, notre Société fait un retour en arrière sur les activités de la précédente. Ce regard rétrospectif permet d'apprécier notre action, de corriger nos erreurs, d'exercer une réflexion critique, de progresser.

Avant toute chose, rappelons la mémoire des disparus et leur militantisme en faveur des disciplines qui nous rassemblent. Nous avons déploré la perte de deux de nos membres, certes fort différents, mais fidèles soutiens de notre Société. Le 21 février, c'est à Yvette Carbonell-Lamothe que nous rendions hommage. Maîtresse de conférences en histoire de l'art médiéval des universités de Toulouse et de Perpignan, elle avait formé et aidé plusieurs d'entre nous, animée d'une passion qu'elle partageait avec le professeur Marcel Durliat. Le 21 mars, nous évoquons le souvenir de Robert Manuel, archéologue tarnais et ancien conservateur du musée Charles-Portal de Cordes. Ce devoir de mémoire est chaque fois l'occasion de se rendre compte que notre Société, depuis sa fondation, capitalise compétences, forces et savoirs d'une multitude de membres qui, même décédés, continuent à constituer sa colonne vertébrale.

En effet, la Société archéologique du Midi de la France c'est, avant tout, le collège de ses membres. Aujourd'hui, nous sommes 105 : titulaires, correspondants, libres, honoraires. Il y a une légère baisse de l'effectif, que plusieurs candidatures annoncées compenseront sans doute en 2018. De temps à autre, nous avons le plaisir de célébrer le jubilé, à l'occasion de cinquante ans de présence parmi nous, de l'un de ces membres. Ainsi, le 7 novembre l'avons-nous fait pour Louis Latour, membre parfait par ses communications, son action archéologique et patrimoniale dans la basse vallée de l'Ariège, mais aussi comme membre du Bureau, où il assumait un important travail de bibliothécaire-archiviste. Jusqu'en 2017 il nous a aidés, même depuis chez lui lorsqu'il eut des difficultés pour assister à nos séances. Nous avons élu Adriana Sénard et Sophie Fradier membres correspondants, puis Laurent Macé et Adriana Sénard membres titulaires. Au sein du Bureau, Henri Pradalier a cédé son poste de directeur à Maurice Scellès, lequel a laissé le sien à Patrice Cabau, qui a lui-même été remplacé par Anne-Laure Napoléone, notre trésorier Guy Ahlsell de Toulza ayant été réélu dans son poste.

Au Bureau et autour de lui, certains peuvent donner plus de leur temps au fonctionnement de notre compagnie. Chaque année, nous louons la bonne tenue de nos comptes par Guy Ahlsell de Toulza et le travail de notre bibliothécaire-archiviste, Christian Péligré, aidé par Jacques Surmonne, Geneviève Bessis, Michèle Pradalier et Georges Cugullière. Tous deux vous diront dans quelques instants leur rapport annuel. Les autres membres du Bureau et associés ne sont pas moins actifs. Autour d'Anne-Laure Napoléone, Maurice Scellès et Adriana Sénard, Henri Pradalier, Louis Peyrusse, Jean-Luc Boudartchouk, Patrice Cabau, Émilie Nadal ont contribué à l'édition de nos *Mémoires*. Elle requiert un important travail, qui doit être sans cesse amélioré et facilité par l'ensemble des auteurs, auxquels nous continuons à demander la perfection des manuscrits et la ponctualité. Le tome LXXV – 2015

est sorti de presse et les volumes suivants (2016 et 2017) ont été préparés. Ils paraîtront en 2018. Ainsi aurons-nous rattrapé notre retard de publication et serons-nous à jour pour la nouvelle série de *Mémoires* commencée en 1989, après la mort le 12 janvier 1988 de notre ancien président Michel Labrousse, déjà trente ans...

En 2017, bien d'autres membres ont participé à notre vie académique, à travers les communications, les questions diverses, les rapports sur les candidatures, les débats. Comment en eût-il été autrement, avec les vingt à quarante membres présents à chacune de nos dix-huit séances ?

Nous avons entendu dix-huit communications. Onze d'entre elles et deux autres pour partie ont concerné le Moyen Âge. Anne-Laure Napoléone a étudié deux maisons du XV<sup>e</sup> siècle en Rouergue, Bernard Sournia le projet d'un châtelet royal du côté languedocien du pont d'Avignon, Diane Joy le château de Saint-Côme d'Olt. Hiromi Haruna-Czaplicki s'est penchée sur un livre d'Heures-missel de Toulouse conservé au Vatican. Catherine Viers a scruté le château de Garrané et donné les résultats du diagnostic archéologique mené sur le site du château des vicomtes de Saint-Antonin à Caussade. Michelle Fournié, Patrice Cabau et votre serviteur ont fait le point sur le cardinal Vital du Four et son rôle dans la création du couvent des chanoines de Saint-Sernin à Toulouse. Jacques Dubois a formulé une nouvelle hypothèse sur la localisation des statues de la chapelle dite de Rieux, puis analysé les commandes artistiques de l'évêque d'Albi Louis I<sup>er</sup> d'Amboise. Pierre Garrigou Grandchamp a attiré notre attention sur l'architecture civile de Mont-de-Marsan aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Enfin, Nicolas Bru a révélé les peintures murales dégagées dans l'église de Canourgues, aux Junies. Jean-Luc Boudartchouk, associé avec Roland Chabbert, Christian Mullier, Patrice Cabau et Anne-Laure Napoléone, a rouvert le dossier complexe de Florus, évêque et confesseur du V<sup>e</sup> siècle, à l'origine du culte de saint Fleuret d'Estaing et de saint Flour d'Auvergne. Puis, avec Éric Tranier, il est revenu sur celui de saint Majan de Lombez. Au-delà du Moyen Âge, ces deux communications ont permis une remontée dans le monde antique. Mais aucun travail n'a été exclusivement tourné vers l'Antiquité. Quant à la préhistoire, absente depuis longtemps alors que notre Société eut autrefois dans ses rangs d'éminents préhistoriens, et à la protohistoire, elles ne sont pas apparues en 2017. Les modernistes, qui renforcent leur présence parmi nous, se sont exprimés cinq fois. Jean Penent a fait connaître un dessin d'Antoine Rivalz inspiré par la révocation de l'Édit de Nantes, puis un peintre mystérieux, Jean François. Jean-Michel Lassure a dressé un bilan des recherches effectuées à Giroussens. Bruno Tollon a fait part de nouvelles découvertes sur le chantier de restauration du château de Bournazel. Colin Debuiche a déterminé les parts des citations et des inventions dans l'architecture toulousaine de la Renaissance.

Il faut ajouter la conférence de Guy Ahlsell de Toulza, lors de notre séance publique, sur le château de Reynerie et les demeures toulousaines des Dubarry, et deux visites de monuments à Toulouse : celle de l'église Saint-Nicolas, sous la direction d'Henri Pradalier, avec Michèle Pradalier-Schlumberger, Pascal Julien et Louis Peyrusse, celle du château de Candie avec Addy Amari, Laure Krispin Julien Foltran et Maurice Scellès.

Sous l'appellation commode de « questions diverses » d'autres thèmes furent abordés plus brièvement. Certains sont relatifs à l'avancée de nos connaissances ou à des découvertes. Pascal Julien apporta des données nouvelles sur la sculpture de Nicolas Bachelier ; Pierre Garrigou Grandchamp nous apprit la détection de peintures entre les modillons de l'église de Gluges et l'apparition inattendue d'un splendide panneau de bois peint du XIV<sup>e</sup> siècle dans la collégiale de Montpezat-de-Quercy, pour lequel aucune mesure de dépose n'a été prise malgré son grand intérêt ; Émilie Nadal confirma la provenance de fragments dispersés d'un bréviaire choral de la cathédrale Saint-Étienne d'Agen ; Pierre Garrigou Grandchamp nous informa du résultat d'une étude dendrochronologique qui situe autour de 1270 l'abattage des arbres utilisés pour la charpente de la tour-porche de l'abbatiale de Moissac ; Jean-Luc Boudartchouk fournit quelques compléments sur saint Flour ; Guy Ahlsell de Toulza donna quelques détails sur une tapisserie du XVI<sup>e</sup> siècle. D'autres thèmes émergèrent au fil de l'actualité patrimoniale de notre région : le projet contesté d'aménagement des abords de Saint-Sernin et la proposition alternative de notre compagnie ; la situation des sites archéologiques de Montmaurin menacés par une carrière ; les fouilles archéologiques d'Aurillac ; le compte rendu d'un colloque organisé par la mairie de Toulouse sur le Patrimoine ; la candidature peu évidente de Toulouse à un classement au titre du Patrimoine mondial de l'UNESCO ; les difficultés pour l'obtention des protections de l'administration des Monuments Historiques et la disparition des Commissions départementales des objets mobiliers.

Désireuse de s'ouvrir toujours plus à ceux qui travaillent dans le même domaine qu'elle, notre Société a accueilli dans ses locaux comme dans la salle Clémence-Isaure de l'Hôtel d'Assézat des cours, conférences, réunions, un séminaire sur les biens inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO en raison de leur appartenance aux chemins de Saint-Jacques de Compostelle, et le colloque international « Toulouse au XIV<sup>e</sup> siècle » organisé par Virginie Czerniak et Charlotte Riou.

L'action directe de notre Société en faveur de la conservation du patrimoine s'est manifestée de plusieurs façons. Grâce à la contribution exceptionnelle de plusieurs de ses membres, elle a pu faire un don de 1000 euros à la mairie de Saint-Gaudens pour l'aider à acquérir le chapiteau roman du cloître de la collégiale de cette ville qu'elle lui avait signalé. Notre trésorier a acquis pour nos propres collections un tableau anonyme, datable des années 1815-1820, qui montre la nef de la basilique Saint-Sernin à cette époque. Pour cet achat, elle a reçu un don de François Avril dont elle a apprécié l'élégance. La Société s'est enrichie du généreux don consenti par Michèle Bellin, de ce que nous appelons désormais le « Fonds Pierre et Michèle Bellin », reflet de l'activité de cet atelier de restauration de peintures actif pendant un demi-siècle dans le Midi de la France et ailleurs. Enfin, je ne saurais donner ici le détail des dons d'ouvrages et de documents faits à notre bibliothèque et à nos archives par nos membres ou des personnes extérieures. Par ailleurs, nous avons apporté notre encouragement, sous la forme d'une médaille d'argent, à la commune de La Salvetat-Saint-Gilles. Elle vient de prendre en charge le château des comtes de Toulouse, en bien triste état, qui est au cœur de son territoire, et formé le courageux projet de le restaurer puis de l'ouvrir au public. Cette médaille sera remise à son maire en 2018 et notre Société se rendra sur place.

Il est un dernier point de grande importance, celui des prix accordés chaque année par notre Société aux travaux de recherche présentés à son concours annuel. En 2017, dix manuscrits ont été envoyés et nous avons attribué exceptionnellement quatre prix et trois médailles d'argent. Quatre de ces jeunes lauréats nous ont donné, ou le feront prochainement, le plaisir de présenter leurs candidatures à des places de membres correspondants.

Ainsi ce rapport annuel, le septième de ceux que j'ai soumis à votre approbation, se termine sur une note très optimiste. Notre compagnie rajeunit. Son avenir est assuré. Un avenir vers lequel je n'ose vous projeter, mais plein de promesses. Cette présidence m'a confirmé dans l'idée que notre Société pluridisciplinaire et pluri-professionnelle a toute sa place face aux institutions patrimoniales et de recherche orientées par les divers pouvoirs politiques et administratifs de notre pays.

En 2011, acceptant de vous le mandat de président qui atteint aujourd'hui son terme, j'ai prêté à sourire en disant qu'il fallait penser au deuxième centenaire de la Société archéologique du Midi de la France, en 2031. Je redis aujourd'hui qu'il faudra le célébrer de grande façon, avec exposition, colloque, conférences, publications, pour marquer la date et renforcer notre rôle dans la société méridionale. Il ne reste maintenant qu'une douzaine d'années. Permettez-moi de rappeler, par déformation professionnelle, qu'une bonne et grande exposition se prépare au moins dix ans à l'avance. De plus, peu parmi nous pourront se consacrer à plein temps à ce bicentenaire. Il n'est donc pas trop tôt pour se mettre à l'œuvre : le temps, l'indépendance et l'union seront notre force !

Merci de votre confiance et de votre attention.

Daniel CAZES

Des applaudissements concluent la lecture de ce rapport.

Le Président passe la parole à notre confrère Christian Péligré chargé de faire le point sur la vie de notre bibliothèque durant l'année précédente :

Depuis l'an dernier nous avons achevé le rangement matériel des livres et des revues qui constituent le fonds de notre bibliothèque, pour que l'espace disponible soit occupé de façon aussi rationnelle que possible et pour que les collections, notamment les séries de périodiques, puissent se déployer harmonieusement, sans se chevaucher ni s'étouffer les unes les autres. Nous avons ainsi dégagé, au total, plus d'une soixantaine de mètres linéaires. Nous avons également fait porter nos efforts sur la signalétique pour que l'on puisse retrouver les volumes recherchés sans perte de temps. Un petit document récapitulatif a été établi, avec les différentes cotes, permettant de localiser rapidement les ensembles ou sous-ensembles formés par les collections de notre bibliothèque. D'autre part, dans un souci de bonne gestion des stocks, il nous avait semblé nécessaire, en 2017, à pareille époque, de recenser, année après année, les volumes de *Mémoires* qui s'accumulent aussi bien dans les réserves du sous-sol que sur les rayonnages de la mezzanine. En remontant jusqu'en 1988, nous avons alors comptabilisé 3892 exemplaires disponibles ; mais ces chiffres ne sont plus tout à fait d'actualité et doivent être revus un peu à la baisse aujourd'hui.

Comme vous le savez déjà, la bibliothèque de la Société archéologique s'enrichit par dons et par échanges plus que par des achats. Donc les monographies qui se sont ajoutées à celles de l'année précédente sont dues à la générosité de tous ceux qui ont bien voulu y déposer des ouvrages relatifs à l'histoire, à l'histoire de l'art ou à l'archéologie. Pour ne prendre que quelques exemples, nous avons reçu le trimestre dernier : « L'Affaire Bernard de Vabres (1561-1562), éditée par l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne et donnée par Geneviève Bessis, « Montpellier au Moyen Âge » offert par Bernard Sournia, « Regards sur le patrimoine mobilier de l'enseignement scolaire et universitaire », remis par Nicolas Bru, et en fin d'année, le très beau cadeau que nous

a fait Émilie Nadal, fruit de ses recherches sur « le Pontifical de Pierre de La Jugie », publié en 2017 chez Brepols. Outre cette magnifique thèse, notre fonds de travaux universitaires s'est également enrichi des 7 ouvrages qui ont été primés lors de la dernière assemblée publique du 26 mars 2017 : ils témoignent de la diversité des préoccupations de la Société et de la variété de ses collections. Nous devons surtout souligner la donation qui vient d'être faite à la Société archéologique par Michèle Bellin concernant les archives de son mari Pierre Bellin, décédé en octobre 2002. Ce peintre-restaurateur, qui a principalement travaillé pour l'administration des Monuments historiques, déposa bon nombre de documents liés à son activité, auprès des services qui lui avaient confié des missions ou passé commande : mais il subsistait toujours, après sa disparition, un ensemble important, constitué de photographies, de publications, de dessins et de relevés, soit une trentaine de cartons, sans parler d'un certain nombre de dessins, de relevés sur papier calque, souvent de grand format, dont quelques échantillons vous ont été présentés, en décembre dernier. Ce fonds a déjà fait l'objet d'un pré-inventaire par notre président et vient de rejoindre les rayonnages de notre Réserve, en attendant de bénéficier d'un traitement plus complet.

Dans le cadre des échanges instaurés par la Société archéologique du Midi avec de nombreuses institutions françaises et étrangères, 135 exemplaires des derniers *Mémoires* ont été envoyés par la Poste, pour nous permettre d'accroître d'autant les séries de revues conservées dans notre bibliothèque : 48 volumes en direction de pays européens, 1 volume destiné au Maroc, 86 expédiés en France dont 10 à Toulouse.

Nous ne pouvons que remercier nos prédécesseurs d'avoir mis en place l'informatisation du catalogue de la bibliothèque qui comporte aujourd'hui environ 14.000 notices (de façon plus précise 14.066 notices au 7 décembre dernier). Malgré d'incontestables mérites, cette base de données doit évoluer aujourd'hui pour devenir à la fois plus performante et plus visible au-delà des murs, car nos collections sont bien souvent complémentaires des autres collections de la ville de Toulouse et doivent être mieux identifiées par les chercheurs. Le registre de prêts mis à votre disposition montre d'ailleurs que ces ressources sont utiles aux membres de la Société ; mais elles pourraient être utiles aussi à un plus large public d'enseignants et d'étudiants. C'est pourquoi, avec l'accord du bureau, nous avons pris la décision de procéder à une refonte du catalogue. Tout d'abord nous venons de résilier la convention qui nous liait à la Ville de Toulouse depuis le 25 avril 2008, estimant que ce n'était pas le meilleur environnement pour développer notre projet. Parmi les logiciels aujourd'hui disponibles sur le marché, il en existe un (signalé par Jacques Surmonne) qui a retenu toute notre attention, car il est à la fois reconnu par le cabinet d'expertises « Tosca consultants » et recommandé par l'École Nationale Supérieure des Bibliothèques. Conçu pour les petits établissements, gratuit (ce qui n'est pas négligeable !), il a déjà séduit plus de 200 bibliothèques ; le serveur gère une base de données riche d'environ un million deux cent mille notices. Après l'avoir testé pendant deux mois, son module de catalogage nous a semblé ergonomique, agréable, facile d'utilisation, presque ludique ; quant à son module de consultation, appelé dans notre jargon OPAC (Online Public Access Catalog), il va évidemment bouleverser les habitudes des utilisateurs parce que chacun pourra accéder à distance à notre catalogue, à travers le site de la Société archéologique. Ce logiciel va nous permettre de dériver d'excellentes notices depuis des réservoirs importants comme celui de la Bibliothèque nationale de France, de dépouiller complètement ou partiellement, à notre gré, les recueils de *Mélanges* ou les *Actes* de colloques ; il permettra aussi aux usagers d'effectuer des recherches fines en croisant plusieurs critères (par exemple Narbonne et art gothique, ville et Moyen Âge, Toulouse et l'Espagne, art préhistorique et Europe centrale), ce que nous ne pouvions pas faire jusqu'à présent. La difficulté majeure que nous allons rencontrer, et nous en sommes conscients, sera de récupérer toutes les notices existantes pour les verser dans notre nouveau catalogue : il faudra sans doute les normaliser, les nettoyer, corriger éventuellement les erreurs, les compléter si nécessaire. Ce travail exigera plus de quelques semaines ou de quelques mois mais il ne devrait pas non plus durer pendant des années. En tout cas, nous sommes prêts à relever ce défi pour mieux diffuser les richesses bibliographiques de notre Société, pour susciter l'intérêt des chercheurs, faciliter leur travail, révéler à l'attention de tous des ouvrages manuscrits, des documents graphiques (dessins, gravures, aquarelles, plans ou photographies anciennes) susceptibles de trouver leur place dans une exposition, à Toulouse ou ailleurs. Enfin je précise que le format informatique adopté, UNIMARC 2709, est le format officiel d'échanges des données bibliographiques du Ministère de la Culture et de l'Enseignement supérieur. J'espère que lors de mon prochain rapport, en 2019, le chantier que nous ouvrons aujourd'hui aura avancé de façon significative et que vous pourrez vous réjouir des premiers résultats obtenus.

Les recherches que nous menons tous, ici, contribuent fortement à la vie et au dynamisme de la Société archéologique du Midi dont les *Mémoires*, publiés chaque année, sont en quelque sorte le fer de lance. Mais ne nous laissons pas enfermer, chacun, dans notre propre recherche, au détriment de celles que mènent les collègues ; je veux dire par là que si nous avons la possibilité et la chance d'emprunter des ouvrages ou des périodiques, dans cette bibliothèque, c'est pour une durée qui est limitée à deux mois par le règlement interne ; en les gardant plus longtemps, nous en privons forcément les autres membres. Le registre des prêts montre que certains d'entre vous

ont gardé chez eux des documents dont ils n'ont sans doute plus besoin mais qui en revanche rendraient service à plusieurs d'entre nous (j'ai compté près de vingt volumes ainsi détenus) ; je souhaiterais donc que les retardataires rapportent ces volumes dès qu'il leur sera possible de le faire. Je leur enverrai prochainement un message individuel pour préciser les références des volumes qui auraient dû réintégrer nos collections, parfois depuis longtemps. Je vous remercie pour votre attention.

Christian PÉLIGRY

Le rapport financier est présenté par Guy Ahlsell de Toulza.

Pierre Garrigou Grandchamp se réjouit du montant des avoirs de la société et demande s'il est possible d'envisager de faire du mécénat ou de programmer la restauration des reliures de certains ouvrages de la bibliothèque, voire de compléter certaines séries de revues que l'on ne trouve pas actuellement sur Gallica. Guy Ahlsell de Toulza répond qu'il est en effet possible de faire du mécénat et d'investir sur les ouvrages et la restauration des livres de la bibliothèque à condition de ne pas oublier de laisser une réserve suffisante pour régler la publication des *Mémoires*. Concernant la restauration des reliures, Christian Péligry évoque la difficulté de trouver de bons relieurs qui ne soient pas hors de prix. Notre trésorier propose de grouper ces travaux de restauration d'ouvrages avec ceux des autres académies de l'Hôtel d'Assézat. Il approuve par ailleurs la proposition de combler les lacunes de nos collections. Pierre Garrigou Grandchamp ajoute qu'il serait bon de scanner les livres rares. Il évoque encore la possibilité de financer ou d'aider à la publication de certains travaux. Notre président rappelle que la Société a ses propres charges, comme par exemple l'entretien du site de Chiragan et retient l'attention sur le fait qu'il faudra, en 2031, marquer le bicentenaire de la Société par une manifestation pour laquelle il faudra constituer une petite réserve. Revenant sur l'idée d'une aide à la publication, Maurice Scellès évoque encore la possibilité d'assortir certains prix d'un montant pour la publication, c'est-à-dire d'un chèque en réserve. Pierre Garrigou Grandchamp nous informe que la Société archéologique de Tarn-et-Garonne consacre une grande part de son budget à la publication.

Le Président demande ensuite à l'assemblée d'approuver les trois rapports, ce qui est fait à l'unanimité pour chacun d'eux, quitus étant donné au Trésorier pour sa bonne gestion. Puis il nous invite à procéder aux élections :

- Christian Péligry est réélu au poste de Bibliothécaire ;
- Patrice Cabau est réélu au poste de Secrétaire général ;
- Émilie Nadal est élue Présidente de la Société.

Daniel Cazes félicite Émilie Nadal, en se réjouissant de l'élection d'une jeune présidente. En lui souhaitant une belle et fructueuse présidence, il lui remet, comme il se doit, les clefs de notre maison et lui cède son fauteuil.

La nouvelle Présidente donne la parole à Hiromi Haruna Czaplicki pour une communication courte intitulée, *Les commandes artistiques de Saint-Savin de Lavedan au XIV<sup>e</sup> siècle*. L'auteur excuse François Couderc, qui devait l'accompagner dans cette présentation, et annonce que la communication sera de fait réduite.

Émilie Nadal remercie notre consœur pour cet exposé passionnant et lui demande pourquoi ce manuscrit se trouve à Toulouse. Hiromi Haruna Czaplicki lui répond qu'elle réserve sa réponse car elle n'est pas encore sûre de la raison. Bernard Pouthomis fait remarquer que les datations avancées sont proches de celles données par Marc Salvan-Guillot. L'auteur approuve et explique que le travail de François Couderc sur l'histoire de l'Abbaye a permis en effet de proposer une fourchette comprise entre les années 1340 et 1380.

Guy Ahlsell de Toulza propose une communication brève sur *un réservoir en plomb dans la cour de l'Hôtel de Ségla, 8 rue du Coq d'Inde* :

***Image de dévotion et vie quotidienne : un baiser de paix romain en usage à Toulouse et Giroussens au XVII<sup>e</sup> siècle***

Dans la cour de l'Hôtel de Ségla, 8 rue du Coq d'Inde à Toulouse, une boîte à eau en plomb du XVII<sup>e</sup> siècle est ornée d'un ensemble de bas-reliefs. Un de ces reliefs est utilisé à la même époque pour orner des bénitiers de chevet en terre cuite vernissée de Giroussens.

Peu connu en raison de son austère façade sur la rue du Coq d'Inde, l'Hôtel de Ségla occupe l'emplacement de la tour Cabriolle détruite lors du grand incendie de 1463<sup>1</sup>. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Pierre Sudre, fils de Guillaume Sudre capitoul en 1475, y fait construire sa maison. Dans le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle, elle est acquise par Arnaud Ségla, bourgeois et capitoul en 1566. C'est vraisemblablement à son fils Guillaume de Ségla, conseiller au Parlement en 1594 puis président aux Enquêtes en 1618 jusqu'à sa mort en 1621, que l'on doit l'aspect actuel de l'hôtel, nous dit Jules Chalande. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, il appartient à Bernard de Ségla, conseiller au Parlement puis à son fils Guillaume de Ségla, trésorier général de France. L'hôtel reste dans la famille jusqu'à la Révolution.

1. Jules CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse*, 1<sup>ère</sup> partie, Toulouse, 1919, p. 125.



1. TOULOUSE, HÔTEL DE SÉGLA, cour intérieure.



2. HÔTEL DE SÉGLA, boîte à eau, début du XVII<sup>e</sup> siècle.



4. TOULOUSE, HÔTEL DURANTI - DE CAULET, boîte à eau sur la façade sud, vers 1602 ?



3. HÔTEL DE SÉGLA, face latérale gauche de la boîte à eau.



5. HÔTEL DURANTI - DE CAULET, face principale de la boîte à eau.



6. HÔTEL DURANTI - DE CAULET, décor d'un chéneau, vers 1602 ?



7. TOULOUSE, HÔTEL DE SÉGLA, détail de la boîte à eau.



8. BAISER DE PAIX (PAX),  
Metropolitan museum de New York.



9. BAISER DE PAIX (PAX),  
localisation inconnue.



10. GIROUSSENS, BÉNITIÈRE DE CHEVET,  
musée du Pays rabastinois.



11. GIROUSSENS, BÉNITIÈRE DE CHEVET,  
musée du Pays rabastinois.

C'est sur le mur sud de la cour, à environ 3 m de hauteur que se trouve, posée sur deux consoles en fer forgé, une boîte à eau en plomb décorée de bas-reliefs et qui est toujours en usage aujourd'hui (Fig. 1, 2 et 3). Chacune des trois faces présente un décor identique réparti en trois registres. Dans la partie supérieure, au centre et dans un riche encadrement, la Vierge Marie assise tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus qui l'embrasse, accompagnée à gauche du petit saint Jean-Baptiste debout portant sur l'épaule une croix à longue hampe. De part et d'autre, deux angelots debout sur une terrasse perlée présentent une tête joufflue aux cheveux bouclés et un collier de perles au cou. Dans le registre médian, deux grosses fleurs à six pétales forment des rosaces en fort relief. Au centre de la partie inférieure, un visage rond, un peu lourd, aux cheveux ondulés se détache sur un cartouche découpé en forme de cuir. De chaque côté, un médaillon ovale au bord perlé encadre une figure féminine nue, assise sur le sol et jambes allongées, qui semble tenir de la main gauche tendue un maillet et du bras droit ramené vers elle une longue équerre, évoquant une allégorie de l'architecture dans un style maniériste, mais la lecture est peu sûre. Il est à noter que sur la paroi droite de cette boîte à eau et dans l'angle inférieur droit, ce médaillon ovale a été imprimé à l'envers dans le moule.

Deux boîtes à eau semblables se voient également sous la corniche dans la cour de l'Hôtel Duranti - de Caulet, 3 rue du Lieutenant-colonel Péliissier<sup>2</sup> (4). Bien conservées car exposées au sud et protégées par l'avancée du toit, elles sont visiblement réalisées par le même artisan (5). On y retrouve, cette fois disposées en trois colonnes, dans la colonne centrale la même plaque, mieux conservée, de la Vierge à l'Enfant et saint Jean-Baptiste entre les deux mêmes groupes d'angelots encadrant la tête joufflue au collier de perles. Latéralement, aux quatre angles, une tête d'ange joufflue au centre de quatre paires d'ailes. Michèle Éclache a publié<sup>3</sup> le bail à besogne passé le 23 février 1602 par François de Caulet au nom de son frère Jean Georges avec les frères Jean et Dominique Noble, maîtres plombiers et recouvreurs, pour couvrir les pavillons et le corps de bâtiment d'ardoises et fondre tous les éléments en plomb nécessaires, précisant « qu'ils seront tenus de blanchir et estainer (étamer) ledit plom ». Il subsiste sur place de magnifiques chéneaux de plomb ornés de coupes et de rinceaux (6). Les deux boîtes à eau ont-elles fait partie de ce contrat ? C'est possible si l'on tient compte de la date de fabrication du baiser de paix utilisé.

Attardons-nous sur ce bas-relief de la Vierge à l'Enfant (1). Il évoque les très nombreuses plaques en cuivre repoussé ou en bronze produites tant en Italie qu'en France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles servant à la dévotion privée ou utilisées en baiser de paix<sup>4</sup>. Une plaquette quasiment identique, placée dans son cadre fait de volutes, de guirlandes et d'angelots, est conservée au Metropolitan Museum de New York<sup>5</sup> (8). Au moins une douzaine de versions sont connues, avec des différences mineures dans le rendu de l'arrière-plan architectural ou l'encadrement, dont une au musée du Louvre porte la date de 1607 (9). Autrefois attribué à un atelier vénitien proche de Sansovino<sup>6</sup> et plus particulièrement à Tommaso da Lugano (actif 1537 - vers 1561) pour la création du modèle<sup>7</sup>, il est donné aujourd'hui à un atelier romain spécialisé dans la fabrication de baiser de paix en bronze ou de reliefs pour la dévotion privée, avec un modèle créé dans le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle et des fontes dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'usage à Toulouse de cette plaquette par le maître plombier qui confectionna les boîtes à eau pour l'Hôtel de Ségla et l'Hôtel Duranti - de Caulet, se retrouve aussi à Giroussens dans la production d'un potier pour la réalisation de dossierets de bénitiers de chevet, dont deux exemplaires sont conservés au musée de Rabastens<sup>8</sup> (10 et 11). La médiocre qualité du bas-relief nous indique qu'il s'agit du moulage ou plus vraisemblablement du surmoulage de la même plaquette. De plus, le fond architectural n'étant plus visible dans le moulage – il est à peine discernable sur les boîtes à eau –, le potier a ajouté dans l'angle supérieur gauche, au-dessus du petit saint Jean-

2. Merci à notre confrère Jean-Louis Rebière, architecte en chef des Monuments historiques, qui nous les a signalées lors de la communication.

3. Michèle ÉCLACHE, *Demeures toulousaines du XVII<sup>e</sup> siècle, sources d'archives*. Collection Méridiennes, CNRS - Université de Toulouse-Le Mirail, 2006, p. 36.

4. Bertrand BERGBAUER et Catherine CHÉDEAU, *Images en relief, la collection de plaquettes du musée national de la Renaissance, Ecouen, Paris RMN 2006*.

5. Metropolitan Museum of Art, New York, Inventaire : 1975.1.1338, ancienne collection Robert Lehman, alliage de cuivre, avers doré, revers à patine brun rougeâtre ; le cadre a été coulé en quatre parties distinctes et riveté dans chaque coin ; 13,3 x 8,8 cm (plaquette), 17,8 x 12,4 cm (cadre), une poignée à l'arrière permet de l'utiliser en baiser de paix.

6. Outre le style du bas-relief, l'encadrement est proche de modèles vénitiens du XVI<sup>e</sup> siècle qui portent d'ailleurs le nom de « cadre Sansovino ».

7. Émile MOLINIER, *Les bronzes de la Renaissance. Les plaquettes : Catalogue raisonné*. 2 vol., Paris, 1886, vol. 2, non. 431 ; Francesco ROSSI, *Placchette, secoli XV-XIX : Catalogo*. Musei Civici di Brescia. Cataloghi I. Vicenze, 1974, p. 98.

8. Musée du Pays rabastinois, Inv. 2016.10.2. Deux autres exemplaires sont conservés au musée de Lisle-sur-Tarn et dans la collection Sévely à Toulouse.

Baptiste, un visage de face dont la chevelure est faite de pointillés sur un corps en trapèze à peine ébauché, dont le style rustique et populaire tranche fortement avec la qualité du bas-relief italien. Le potier a repris également au stylet les traits des visages de la Vierge et de Jésus pour les rendre plus visibles. Il est difficile de dater ces bénitiers dans le XVII<sup>e</sup> siècle, le moulage de la plaquette pouvant avoir été utilisé plusieurs décennies plus tard.

L'identification de la plaquette-baiser de paix montre qu'elle a été conçue et réalisée à Rome et qu'elle a connu un succès certain. Un exemplaire est arrivé jusqu'à Toulouse où elle a été copiée par un potier de Giroussens. Elle est alors utilisée pour un usage artisanal aussi original qu'inattendu pour le décor d'objets de la vie quotidienne. Quels liens existaient alors entre les potiers de Giroussens et les plombiers toulousains, il est bien difficile de le dire. Si l'on conçoit que cette plaquette vienne orner un dosseret de bénitier, il est moins évident de la retrouver sur des boîtes à eau que leur position sous les toits rend bien peu visibles du sol. Elle témoigne sans doute de la multiplication des images pieuses qui accompagne la Contre-réforme à Toulouse au XVII<sup>e</sup> siècle.

Guy AHLSELL DE TOULZA

Dominique Watin-Grandchamp note que l'on trouve mention de ce type d'objet dans les textes sous le nom de « tambour ». Ils permettent d'éviter les débordements à l'intersection de plusieurs arrivées d'eau. Jean-Louis Rebière précise que l'on appelle aujourd'hui cela « une boîte à eau ».

### SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2018

Présents : Mme Nadal, Présidente, MM. Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Péligray, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Andrieu, Bessis, Cazes, Merlet-Bagnéris, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche, MM. Balty, Boudartchouk, Cazes, Garrigou Grandchamp, Julien, Peyrusse, Stouffs, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Bossoutrot, Cazes, Queixalós, MM. Rebière, Sournia, Suzzoni, membres correspondants.  
Excusés : Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, Mme Jaoul.

La Présidente fait part à la Compagnie du décès de notre confrère Louis Latour, auquel Daniel Cazes rend alors hommage :

#### **Louis Latour (Toulouse, 14 novembre 1928 – Auterive, 2 février 2018)**

Notre cher confrère Louis Latour vient de nous quitter, au début de sa quatre-vingt-dixième année. Il y a à peine trois mois, lors de sa séance du 7 novembre 2017, notre Société unanime le nommait membre honoraire, pour ses cinquante ans de présence. Louis en avait été très heureux. Il avait prévu d'être ce jour-là avec nous, mais des difficultés de mobilité l'en avaient empêché. Hommage lui était aussi rendu quelques jours plus tard à la médiathèque d'Auterive. Il avait contribué à la faire naître et lui avait donné livres, documentation, objets archéologiques rassemblés au cours de sa vie.

Nous ne répéterons pas tout ce qui a été dit le 7 novembre et l'on s'y référera pour avoir plus de détails sur cette vie bien remplie. Peut-on trouver plus synthétique, pour caractériser notre confrère, que le titre donné par Diane Masclary à l'article publié sur lui dans *La Dépêche du Midi* du 17 juillet 2016 : « Louis Latour, l'instituteur du patrimoine » ? Elle lui avait fait dire : « J'ai été un simple instituteur, celui qui institue, qui fonde l'homme dans l'enfant ». Sa mission de maître de cours complémentaire, dès 1954, à Auterive, où il résida ensuite la majeure partie de sa vie, lui commandait d'enseigner les mathématiques et l'histoire. Si les premières s'accordaient avec l'abstraction d'une salle de classe, Louis jugea que la seconde requérait d'autres moyens.

Il voulut, pour l'enseigner, s'appuyer sur celle d'Auterive et le riche patrimoine de cette petite ville. Il lança même des chantiers de fouille archéologique. Tour à tour, les puits dits funéraires – alors un mystère –, une villa romaine et bien d'autres choses occupèrent pendant plus de dix ans mercredis et samedis après-midi, vacances de Pâques et d'été de Louis et de ceux qui, élèves ou amateurs, partagèrent sa passion. De là lui vint aussi l'idée de créer un foyer de jeunes, dans le cadre de la Ligue de l'enseignement. L'archéologie y eut une place essentielle. Un lieu d'exposition des objets découverts s'y constitua peu à peu et Louis y fit découvrir à tous, pendant des générations, la Préhistoire et l'Antiquité.

Il ressentit la nécessité parallèle de sa propre formation. Michel Labrousse était alors à la fois professeur d'histoire, d'épigraphie, de numismatique romaines à l'Université de Toulouse, Président de notre Société et directeur de la Circonscription des Antiquités historiques, à laquelle Louis devait demander ses autorisations de fouille. Il comprit et aida Louis. Ce dernier l'admira toujours profondément. Un lien s'établit : Michel et Jacqueline Labrousse, avec laquelle l'épouse de Louis, Michèle, avait fait ses études, vinrent souvent à Auterive, et Louis à Toulouse, où il devint membre de notre Société en 1967. Louis m'a souvent dit combien celle-ci a compté dans sa vie. Elle était pour lui le lieu d'une sorte de recyclage permanent, où il apprenait beaucoup, connaissait des personnes compétentes dans divers domaines. Il y rompait l'isolement parfois ressenti dans sa petite patrie. En contrepartie de ce que la Société lui apportait, il estimait qu'il devait lui donner en retour ses travaux et son aide.

Ainsi y présenta-t-il de nombreuses communications sur Auterive, publiées dans les *Mémoires*. Un premier article de lui, sur un puits funéraire, y parut en 1966. En 1970, il y écrivit un long texte sur les fouilles gallo-romaines. En 1985-1986, il y ouvrit le champ de ses curiosités à l'orgue de l'église Saint-Paul ; en 1987, à la confrérie de la Sainte-Trinité. En 1989 il y publia une remarquable étude du grand pont roman de la ville. En 1994, y prit place une synthèse sur le *castrum* ; en 1996, l'analyse d'une grille de communion du XVIII<sup>e</sup> siècle de Saint-Paul ; en 1999, des recherches campanaires ; en 2006, de nouveaux apports sur les fouilles gallo-romaines ; en 2007, un article sur les lampes à huile et en 2013 un autre sur les céramiques sigillées. Ce n'est qu'une partie des publications de Louis, qui exprima ses travaux dans d'autres revues. On lui doit aussi un livre sur « Les églises du canton d'Auterive », publié en 2001.

Plusieurs d'entre nous n'oublieront pas les journées d'étude organisées grâce à lui : à Auterive sur le marbre, à Venerque pour découvrir le « Fonds patrimonial de la basse vallée de l'Ariège », déposé par lui à la médiathèque de cette commune. Fondamentale fut aussi son action comme Bibliothécaire-Archiviste de la Société, de 1993, année du décès de Georges Fouet auquel il succéda dans le poste, jusqu'en 2004, année où il fut remplacé par Bernadette Suau. Il joua un rôle essentiel lors de la réinstallation de la bibliothèque et des archives dans nos nouveaux locaux, dans l'informatisation du fichier et dans la reconstitution de séries de revues alors incomplètes pour diverses raisons, sans compter les dons d'ouvrages qu'il fit.

Lorsqu'il ne put plus assister régulièrement à nos séances, il continua à nous aider, en envoyant régulièrement, jusqu'à l'année dernière, les convocations aux séances, ce qui lui permit également d'assurer un lien de correspondance électronique permanent très apprécié par tous les membres. Les derniers Présidents de la Société ont eu en lui un soutien fidèle et même un véritable ami. Il était attachant, généreux, s'informant sans cesse des nouvelles de tous et de la vie de la Compagnie. Nous savions son intérêt pour l'humanité, l'éducation, l'aide internationale. Il y a moins d'un mois, nous bavardions longuement encore au téléphone, évoquant Jacqueline Labrousse, récemment disparue, et son époux. Cette conversation s'acheva sur une promesse qui, malheureusement ne pourra maintenant se réaliser, celle de se retrouver à Auterive au printemps, pour visiter ensemble la nouvelle médiathèque récemment inaugurée, où Louis avait toute raison de penser qu'il était un peu chez lui...

Comme un dernier don de soi, après tant d'autres, Louis a offert son corps à la Science. Une cérémonie aura lieu en sa mémoire à l'église Saint-Paul d'Auterive samedi prochain à 14 heures.

Soyez remerciés de votre attention.

Daniel CAZES, 5 février 2018

Nicole Andrieu rappelle l'aide formidable que Louis Latour lui a toujours apportée dans sa fonction de conservateur des Antiquités et Objets d'Art, et les journées organisées par notre confrère aux Archives départementales sur l'art campanaire entre autres. Pour Louis Peyrusse, Louis Latour était l'un des derniers représentants des hussards noirs de la République, et d'une génération qui était aussi celle de Georges Fouet ; empruntant à Gramsci, il voit en Louis Latour un de ces « intellectuels organiques », qui s'est appliqué à être au service de sa région et d'Auterive.

La Présidente invite la Compagnie à observer une minute de silence en mémoire de notre confrère disparu.

La Présidente rend compte de la correspondance, qui comprend principalement des invitations à diverses manifestations.

Plusieurs dons viennent enrichir notre bibliothèque :

- de Maurice Scellès, *Ordonnances synodales de Mgr Jean-Louis de Bertons de Crillon, archevêque de Toulouse, Toulouse, 1729* ;

- de l'Association des Amis de Saint-Exupère, le fascicule intitulé *La mémoire des Carmes déchaussés*, maquette de l'exposition présentée du 16 au 30 septembre 2017 ;

- de Louis Peyrusse, les plaquettes « Site patrimonial remarquable. Patrimoine habité. Patrimoine protégé », éditées par la Mairie de Toulouse.

Compte rendu est fait à la Compagnie de la réunion d'information organisée par la Mairie de Toulouse sur la plantation d'arbres dans le cadre du projet d'aménagement du Grand Saint-Sernin. Réunion d'information et non de débat, pour lever les doutes du quartier, comme cela a été clairement dit, la décision ayant déjà été prise. Une trentaine de personnes y assistait, en présence de Mme Annette Laigneau, adjointe au Maire déléguée à la coordination des politiques d'urbanisme et d'aménagement, et Vice-Présidente de Toulouse Métropole déléguée à la Coordination des politiques de l'urbanisme et de projets urbains, et Mme Julie Escudier, maire de quartier. On a donc eu un exposé sur les tilleuls, le géogrille, les racines contenues... Pierre Pisani a indiqué que les sondages seront faits en accord avec Quitterie Cazes, et que si des vestiges archéologiques apparaissaient, on reboucherait et on ferait un trou ailleurs... Ceux qui ont voulu discuter les propositions ont pu avoir l'impression de se faire gronder par l'adjointe au Maire. Quelle durée pour le géotextile censé contenir les racines ? 30 ans. Et après ? Pas de réponse. Etc. Une heure et demie pour rien.

Daniel Cazes se désole de constater qu'une réunion d'une telle importance n'a attiré qu'une trentaine de personnes, dont la moitié, d'ailleurs, en service commandé. Il y a de plus grandes participations citoyennes dans d'autres villes.

Quitterie Cazes considère que ce qui se passe aujourd'hui ne peut étonner personne. Plus important sans doute est le fait que nous nous sommes engagés dans une collaboration avec la Ville et le Service archéologique de Toulouse-Métropole en espérant un minimum d'écoute, et que nous n'en avons eu aucun retour. Plus grave : nous avons servi de caution de ce qui se fait et va se faire à Saint-Sernin.

Jean-Luc Boudartchouk fait observer que les interventions du Service archéologique de Toulouse-Métropole sont tout à fait dans le cadre des règles de l'archéologie préventive. Il n'en demeure pas moins que notre Société se trouve en effet prise au piège.

La discussion sur ce qu'il y a lieu de faire se poursuit encore un peu.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre correspondant. Jean-Luc Boudartchouk donne lecture de son rapport sur la candidature de M. Fernand Peloux à ce titre. Il est procédé au scrutin. M. Peloux est élu membre correspondant de notre Société.

La parole est à Bernard Sournia pour sa communication consacrée à des *Sculpteurs et stucateurs lombards au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le lointain Sud-Ouest : les frères Mazzetti au bourg de Laurède en Chalosse* :

La restauration récente du décor liturgique d'une petite église paroissiale, l'église Saint-Jacques de Laurède en Chalosse (département des Landes) vient de renouveler la vision du décor liturgique baroque qui pare l'ensemble du chœur, permettant d'en mieux apprécier le caractère exceptionnel.

La présence de ce décor, surprenant par son luxe dans le contexte d'une petite commune rurale, s'explique par la commande d'un prêtre humaniste et esthète, l'abbé Guy-Thomas Planter, docteur en Sorbonne et recteur de cette paroisse entre 1760 et 1793. Ce prêtre, issu d'une éminente famille locale et très fortuné, a financé cet important ouvrage sur ses biens propres. L'analyse rapprochée du bâtiment et de son décor, rendue possible par le chantier de restauration, a permis d'en comprendre mieux les étapes et les circonstances de réalisation, compensant quelque peu la perte quasi totale des documents.

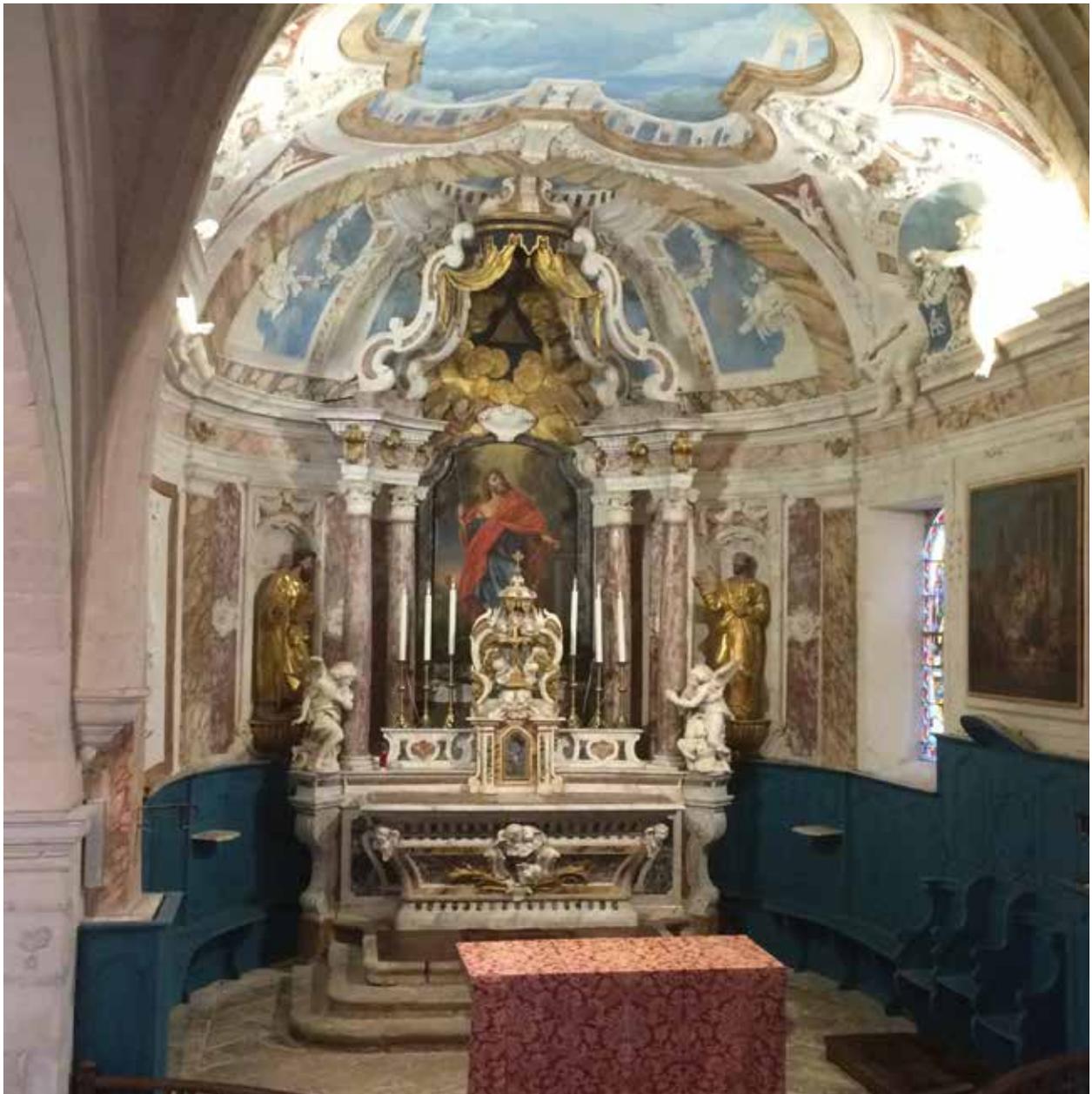
L'ouvrage prend place dans un édifice du dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, d'un style gothique attardé, face à l'esthétique duquel il s'inscrit en radicale opposition : l'on ne s'est pas contenté ici d'insérer un mobilier de goût moderne dans l'enveloppe préexistante du vieux chœur. C'est carrément sa démolition qui fut résolue et sa reconstruction dans un style conforme aux standards esthétiques modernes : à ce nouveau chœur l'on donna une voûte en anse de panier, tracé sur lequel fut aussi bâtie l'abside. Au raccord du chœur neuf et de l'église vieille, tout un travail de stuc, nuées et têtes de marmousets, s'efforce de faire oublier les profils bombés des voûtes en tiers-point.

Ce décor n'est pas moins exceptionnel par son luxe que par la personnalité de ses auteurs : il est l'œuvre d'une compagnie de marbriers et stucateurs lombards, les frères Mazzetti, réalisés à cheval sur les deux décennies de 1760 et 1770. Ces artistes, originaires de Rovio, sur le Lac de Lugano, sont des représentants typiques de l'extraordinaire diaspora des gens du bâtiment, sculpteurs et stucateurs du pays des lacs, qui ont essaimé dans toute l'Europe et joué un rôle déterminant dans la diffusion des standards esthétiques baroques avec l'accent particulier que donne à leurs ouvrages leur prédilection pour les stucs blancs. D'abord fixés à Avignon, où l'on dénombre maintes réalisations issues de leur atelier, ils furent attirés dans le Sud-Ouest par un chanoine de la cathédrale avignonnaise promu évêque de Dax : Joseph-Marie de Suarez d'Aulan. Appelés pour réaliser le décor liturgique de la cathédrale dacquoise en 1747, ces artistes ne tardèrent pas à fixer une partie de leur activité dans le pays chalossais où, en l'espace d'un peu plus de trente ans, nombre de paroisses ou de communautés religieuses firent appel à leur talent pour réaliser autels de marbre ou décors de stuc, notamment à Mont-de-Marsan, Sorde-l'Abbaye, Le Mas-d'Aire, etc. Les diocèses voisins d'Aire et de Bayonne leur passèrent également d'importantes commandes.

Dans l'enveloppe rénovée du chœur de Laurède, les éléments principaux du mobilier sont l'autel majeur et le baldaquin qui le surmonte. L'autel est en marbres polychromes entre lesquels dominent les marbres italiens (violet de Seravezza, jaune de Sienna, jaspe de Palerme etc.), plus quelques marbres pyrénéens tel le petit antique, ou marbres de provenances diverses : brocatelle de Tortosa, brèche d'Alep etc. Dans le baldaquin, à quatre colonnes et amortissement à volutes, s'associent le blanc de Carrare et l'incarnat du Languedoc. Deux beaux anges adorateurs en blanc de Carrare accostent l'autel. L'esthétique dominante de l'ouvrage associe quelques éléments à la mode rococo à un fond de motifs dans la pure tradition berninienne. Deux autels secondaires, à la tête des collatéraux, avec leur retable de stuc, ont été réalisés un peu plus tard et par les mêmes artistes aux approches de 1780, comme en témoigne, en contraste avec l'esthétique du chœur, leur style déjà gagné par le goût classicisant de cette fin d'Ancien-Régime. L'ouvrage est d'ailleurs inachevé et les tabernacles ainsi que les niches occupant le milieu des deux retables sont des compléments assez médiocres d'époque Restauration.

Le revêtement des murs d'enveloppe et de la voûte, réalisé en stuc, figure une splendide architecture d'illusion en faux-marbre blanc-veiné avec échappée zénithale et larges baies cintrées par delà lesquelles apparaît un ciel peint d'azur parcouru de nuages. Divers médaillons, cartouches et garnitures florales soulignent les membrures de ces architectures feintes. Des marmousets en ronde bosse s'assoient sur les corniches. C'est ce décor, noirci et barbouillé de peintures à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a fait surtout l'objet des restaurations récentes, lesquelles ont su retrouver le blanc éclatant d'origine avec ses placages de faux marbre. À l'occasion de ces restaurations, le décor de l'arc triomphal, écroulé en 1980, a été recréé à l'identique de l'original : il figure un grand cartouche centré sur un cabochon de marbre feint incarnat.

Les auteurs, Bernard-Virgile et Jacques-Antoine Mazzetti, ont fièrement apposé leur signature au revers de l'autel, associée au nom du maître de l'ouvrage : *Anno D(omin)i 1769 m(agistr)o G(uido) Planter rec(tor)e*



ÉGLISE SAINT-JACQUES DE LAURÈDE, vue du chœur. Cl. B. Sournia.



ÉGLISE SAINT-JACQUES DE LAURÈDE, le maître-autel. *Cl. B. Sournia.*



ÉGLISE SAINT-JACQUES DE LAURÈDE, décor stucqué du chœur : buste en médaillon de saint Vincent de Paul. *Cl. B. Sournia.*

*cœpit ædificari hæc ara perfectaq(ue) fuit an(no) 1775 a fra(tri)bus Mazzetti sculp(tori)bus Elvetis.* Dépendant, au spirituel, des évêché et archevêché de Côme et Milan, le Tessin appartenait politiquement (et appartient toujours d'ailleurs) à la confédération Helvète, dont se réclament expressément les signataires. Mais ce sont des italo-phones et qui appartiennent à la grande famille culturelle italienne.

Les sources ayant documenté cet important chantier sont hélas perdues. Une seule, repérée naguère dans un fonds privé par un érudit local (Élie Menaut, « Une famille d'artistes suisses dans les Landes au XVIII<sup>e</sup> siècle », Communication au congrès d'études régionales tenu à Dax en 1951, *Bulletin de la Société de Borda*, 1952, p. 82, malheureusement sans mention du lieu de conservation) est l'autorisation, donnée par le Surintendant des Bâtiments du Roi, le marquis de Marigny, de faire transiter les marbres depuis Avignon (centre de la fabrication des Mazzetti) par le Canal du Midi : l'incarnat du Languedoc faisait en effet partie des marbres réservés au seul souverain, et dont la vente, l'exploitation ou le transport étaient soumis à autorisation spéciale du marquis. La suite du parcours s'est évidemment effectuée par la Garonne et le golfe de Gascogne, pour arriver à destination par l'Adour, fleuve dont le bourg de Laurède est riverain.

Trois tableaux, tous contemporains du gros-œuvre, font partie intégrante du programme décoratif originel. Au maître-autel figure un saint Jacques le Majeur, patron de l'église, dans son cadre de marbre gris-bleuté dit « californie ». Sur la paroi gauche du chœur : le Massacre des Innocents, remarquable reproduction (d'après la gravure) du tableau de Lebrun de même sujet (aujourd'hui au Dulwich College). Sur la paroi opposée : le Martyre des frères Macchabée, sujet rare, tiré d'un épisode biblique relatant la persécution, par les occupants grecs, de princes de Juda refusant d'abjurer leur foi.

L'un des apports les plus intéressants de la restauration a été de révéler les repentirs et changements de parti intervenus en cours d'ouvrage : il est apparu qu'en un premier état du projet, la voûte, impeccablement appareillée en calcaire fin, ainsi que l'entablement régnant sur tout le pourtour du chœur, également en beau calcaire et finement ciselé, étaient prévus pour demeurer dénudés. Le parti des revêtements de stuc et de l'architecture théâtrale qui se déploie dans la voûte, n'est intervenu qu'en un second temps. Ces observations renouvellent le regard que l'on pouvait porter jusqu'ici sur l'ouvrage et sur son commanditaire, lequel n'hésita pas à introduire de radicales et coûteuses transformations en cours de chantier, au point de changer radicalement l'esprit du projet initial, en vue d'obtenir un effet toujours plus étonnant et brillant.

Plus tard, s'étant publiquement positionné en chaire contre les lois révolutionnaires, puis ayant évidemment refusé de prêter le serment constitutionnel, l'abbé Planter fut contraint à l'exil en Espagne, où il mourut. À la confiscation de ses biens en 1793, rien ne fut trouvé de ses papiers ou affaires personnelles qui pourrait nous éclairer aujourd'hui sur quelques aspects obscurs de sa personnalité et de sa biographie, objets qu'il avait apparemment mis en sûreté avant sa fuite : maints indices donnent à penser qu'il fut en rapport étroit avec la Congrégation de l'Oratoire. La recherche continue et l'on ne désespère pas de retrouver quelque jour les documents perdus dans des archives privées.

Bernard SOURNIA

Après avoir remercié notre confrère pour cette très agréable excursion, qui nous a menés du « pays des lacs » au pays de Chalosse, la Présidente lui pose la question des moyens d'éclairage du sanctuaire de l'église de Laurède. M. Sournia indique l'existence d'une fenêtre unique, dans la partie droite du chœur, garnie de verre blanc à l'origine ; au XIX<sup>e</sup> siècle, la mise en place d'un vitrail représentant saint Jacques a privé le décor du siècle précédent de la lumière blanche pour laquelle il avait été conçu et réalisé.

Pierre Garrigou Grandchamp ayant mentionné la présence du lanternon qui somme la toiture et qui peut faire supposer un éclairage zénithal, Bernard Sournia signale que cet édicule est destiné seulement à abriter une petite cloche.

Pascal Julien intervient pour décrire le système complexe mis en place par la diaspora des marbriers italiens pour diffuser les produits de leurs industries, depuis Gênes, plaque tournante du commerce du marbre de Carrare, vers Marseille, Bordeaux, voire la Bretagne. Il est ainsi bien probable que les pièces composant les autels de Laurède ont fait le « grand tour » par l'Atlantique. Pascal Julien note l'importance du circuit des marbres en matière de style : les autels « à la romaine » sont dits tels parce qu'ils sont conformes au rite romain ; par leur style, ils sont génois. Bruno Tollon complète ces informations en évoquant les familles des Mazzetti, des Fossatti... Bernard Sournia remercie les deux intervenants pour les précisions qu'ils lui ont apportées.

Guy Ahlsell de Toulza rappelle la communication faite naguère par Frédéric Vayssières sur la carrière d'Aubert, où une société italienne a repris l'exploitation du « grand antique » ; à ce propos, il évoque les pratiques qui ont cours dans le milieu des marbriers, organisés telle une « mafia ».

Au titre des questions diverses, Daniel Cazes appelle l'attention de la Compagnie sur les **travaux en cours sur deux secteurs de l'enceinte romaine de Toulouse** : il s'agit, d'une part, d'un chantier ouvert dans la rue du Poids-de-l'Huile, sur l'emplacement d'un immeuble dont seule la façade sera conservée (siège de l'ancienne agence Fram), d'autre part, d'une

grosse opération menée sur le site de l'ancienne prison des Hauts-Murats, où deux tours antiques ont subsisté en élévation, ainsi qu'une portion de la courtine.

Jean-Luc Boudartchouk donne ensuite les renseignements suivants : le premier site a récemment donné lieu à un sondage d'évaluation et à une prescription de fouille (intervention d'un mois pour le sous-sol menée par Vincent Geneviève) ; le second site a fait l'objet d'une intervention plus ancienne (rapport de diagnostic établi par Jean Catalo).

Concernant le site des Hauts-Murats, Louis Peyrusse rappelle qu'il s'agit d'un lieu de mémoire, important pour l'histoire de notre ville.

### SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2018

Présents : Mme Nadal, Présidente, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire-adjointe ; Mmes Bessis, Fournié, Jaoul, Watin-Grandchamp, MM. Cazes, Geneviève, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Bossoutrot-Rebière, Czerniak, Fradier, MM. Piques, Rebière, Sournia, Suzzoni, membres correspondants.

Excusés : M. Péligré, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Cazes, Lamazou-Duplan, Pradalier-Schlumberger MM. Catalo, Garland, Garrigou Grandchamp, Pradalier, Tollon.

La Présidente annonce à l'assemblée le **décès de notre confrère le père Bernard Montagnes O.P.**

Michelle Fournié évoque cet homme qu'elle a côtoyé depuis 1972 dans le cadre des colloques de Fanjeaux, son humanisme, son humour. Elle le décrit comme un être toujours souriant, quelqu'un que tout le monde aimait. Louis Peyrusse fait remarquer que les *Mémoires* de notre Société n'ont eu que les marges de son travail. Il a en effet publié deux ou trois livres sur le père Lagrange qui furent son grand-œuvre. Même dans les marges, précise-t-il, nous avons pu apprécier un savant extraordinaire et très attachant. Daniel Cazes rappelle qu'il exerça aussi ses talents d'historien de l'art dans l'étude qu'il mena sur les couvents dominicains de la Provence. Il se souvient qu'il était heureux de venir ici et qu'il manifestait une grande affection pour nous tous.

La Présidente demande aux membres d'observer une minute de silence en mémoire de notre confrère défunt.

Maurice Scellès présente ensuite la candidature de Julien Foltran au titre de membre correspondant, qui est acceptée, et sur proposition du Bureau, Bernard Sournia est élu membre titulaire.

On poursuit par la lecture du procès-verbal de la séance du 23 janvier qui est adopté après quelques modifications.

La Société s'apprête alors à examiner les travaux présentés au concours. Louis Peyrusse demande à la Présidente d'exclure de la discussion les directeurs des travaux présentés, qui ne peuvent non plus en être les rapporteurs ; il souhaite que ceci soit reporté dans notre règlement. Maurice Scellès rappelle que pour effectuer cet ajout il est nécessaire de l'annoncer dans la prochaine convocation.

Émilie Nadal fait la lecture du rapport du mémoire de Master 2 de Mme **Elsa Defranould, *Essai de sériation chronoculturelle du Néolithique ancien : apport des industries lithiques de la Baume de Rouze, Orgnac-l'Aven, Ardèche***, soutenu en 2012 sous la direction de Thomas Perrin à l'Université Jean-Jaurès de Toulouse.

Son travail porte sur l'étude d'une collection de pierres taillées découvertes sur le site de la Baume de Ronze, au sud de l'Ardèche. Il s'agit d'un vaste abri de plus de 1250 m<sup>2</sup> occupé de la fin du Paléolithique jusqu'à l'Âge du Bronze, connu et exploré depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'auteure s'est attachée au mètre d'épaisseur concernant l'occupation de la période du Néolithique ancien, soit près de 5000 pièces lithiques, réparties sur une quarantaine de couches archéologiques, entre 5600 et 4800 avant notre ère, offrant la possibilité de comprendre l'évolution de la production matérielle des premiers paysans du sud de la France.

Le travail débute par une présentation générale du site, un rappel de l'état des recherches sur le néolithique ancien méridional, et le fait que sur le site voisin d'Oullins, les conclusions concernant l'évolution de l'industrie lithique et céramique ne coïncident pas entre elles. L'idée qui motive ce travail est donc de proposer une chronologie des objets en pierre taillée de la période sur le site de la Baume de Ronze, de comparer les schémas ainsi établis avec d'autres sites contemporains du Midi français, et aussi de comparer ces conclusions avec celles obtenues à partir des vestiges en céramique par ailleurs déjà bien étudiés sur le site.

Après cette introduction, l'auteure aborde la question de l'industrie lithique de cet abri dont elle veut reconstituer toute la chaîne opératoire de fabrication, de l'extraction du matériau jusqu'à l'usage des outils. Elle a identifié trois types principaux de matière première lithique : une ressource locale (silex formé pendant l'ère tertiaire, et dans une moindre mesure du jaspe) extraite dans un rayon de 10 km autour de l'abri et un peu de quartz ; un silex du bédoulien (période crétacé), pouvant provenir soit du Mont Ventoux à 60 km de là soit du Vivarais ardéchois, à 40 km au nord. Et enfin un silex de provenance indéterminée. Les ressources locales étaient débitées sur place comme le montre la quantité de débris ; le silex de provenance indéterminée semble plaider pour des

débitages *in situ* ; tandis que le silex de provenance extérieure était introduit sous forme de produit fini ou semi fini. L'auteure analyse ensuite, en fonction de ces trois matières premières, la production de lame finie (les lames produites dans le matériau local sont plus irrégulières, du fait même du matériau utilisé), la production d'éclats à partir des nucléus retrouvés ; et enfin la production des outils finis. Elle peut conclure que les tailleurs ont largement privilégié le silex bédoulien utilisé à 48 % pour faire les outils ; puis le silex blond de provenance indéterminé à 21 % et enfin les ressources locales, plus abondantes et pourtant moins utilisées. La composition de l'outillage étant dans tous les cas habituelle des séries du Néolithique ancien.

Dans la troisième partie de son travail, l'auteure analyse l'évolution des productions lithiques au cours de la séquence du néolithique ancien. Une grande part de cette analyse consiste à mettre en évidence les différentes séquences stratigraphiques, en déterminant les couches les unes par rapport aux autres ; en dépit des nombreuses perturbations et anomalies qui en rendent la lecture difficile. Elle détermine finalement un ensemble de cinq couches, qui correspondent plus ou moins à celles établies à partir des données céramiques. L'emploi de certains matériaux permet de distinguer des évolutions en rapport avec ces couches : ainsi le silex indéterminé est essentiellement dans la partie basse (plus ancienne) et le quartz plutôt dans la partie plus récente ; tandis que l'exploitation des silex tertiaires locaux et exogènes reste constante. La série a livré en particulier 40 pièces considérées comme étant des armatures (armes). L'étude des faciès des différentes pointes de projectile permet notamment de définir différentes phases. Au terme d'une analyse technique très pointue des divers critères observés, l'auteure conclut à la présence de trois phases de production. La phase 2 se distingue de la précédente par des armatures de plus grandes dimensions ; sans utilisation du silex blond de provenance indéterminée. La phase 3, la plus récente se caractérise par l'usage du quartz, et une rupture typologique avec les autres ensembles. Les phases ainsi établies viennent confirmer et affiner les phases déjà proposées à partir des restes céramiques, et montrent donc une corrélation entre le matériau utilisé et la technique employée.

C'est surtout par la méthode que ce travail semble remarquable ; avec une grande clarté dans la démarche et une grande honnêteté intellectuelle quant aux attentes et aux résultats obtenus. Ainsi qu'un corpus qui en dépit de son ampleur est bien maîtrisé. Les tableaux, les schémas sont impeccablement présentés et légendés et le mémoire est agréable à lire, en dépit d'une écriture parfois un peu sèche.

L'objectif qui était de montrer l'intérêt de l'industrie lithique pour affiner les datations de couches néolithiques n'est cependant pas atteint, en raison des irrégularités des couches étudiées et des nombreuses anomalies rencontrées. Le lecteur reste sur sa faim quant à d'éventuels réseaux d'échanges de matériaux (notamment ce silex bédoulien exogène), mais il est vrai qu'il s'agit d'un mémoire de M2 et que des enjeux plus larges n'ont pas pu être pris en compte.

Mme Elsa Defranould poursuit actuellement son travail en thèse, qui porte sur les productions lithiques de la période de transition, entre Mésolithique et Néolithique ancien en Languedoc oriental et sud du Massif central.

La Présidente poursuit en lisant le rapport d'un autre mémoire de Master 2, celui de M. **Benjamin Albouy**, *Étude taphonomique préliminaire de la faune de la grotte de Sirogne (Rocamadour, Lot)*, soutenu à Bordeaux en 2017 sous la direction de J.-B. Mallye, P. Bayle et S. Madelaine.

La Grotte Sirogne, dans la vallée de Rocamadour (Lot), est un site remarquable pour le Paléolithique moyen (300 000 à 30 000 ans). Fouillée depuis 2013, elle a révélé un ensemble d'ossements humains néandertaliens exceptionnel par son ampleur, avec 68 pièces recensées : essentiellement des fragments dentaires, ayant permis d'identifier au moins 9 individus différents. Ces ossements néandertaliens sont associés à une faune ancienne, issue de l'occupation naturelle des lieux mais aussi parfois à la présence humaine. C'est l'étude de cette faune qui fait l'objet du présent mémoire, ce type de contexte ancien étant très peu documenté à l'échelle tant régionale que nationale. Cependant, dès le départ l'auteur reconnaît avoir affaire à un ensemble très perturbé, constitué des déblais d'anciennes fouilles et donc très remanié.

Après une introduction rappelant l'histoire du site, l'auteur décrit sa méthode de travail. Il avait affaire à 2781 pièces osseuses, dont 2625 restes de faune. Une grande part de son travail a donc consisté à reprendre le corpus des ossements du site et à les reconditionner, en décrivant précisément les os et en les identifiant quand c'était possible ; puis en observant chaque os à la recherche d'indices taphonomiques, c'est-à-dire relatifs à la vie des ossements : traces d'interventions animales ou humaines, type de sol, trace de combustion, etc.

Sur les 2600 pièces, il a pu en identifier 710 avec précision, attribuant les fragments au moins à un genre animal, sinon à une espèce, et en précisant la position anatomique de l'os. Ce sont à 65 % des carnivores. Parmi les carnivores, l'ours des cavernes, nettement identifié est de loin le plus abondant avec 402 restes identifiés, pour 25 individus. Il trouve aussi des restes du genre *canis* (des loups), des restes de renard, d'hyène et de chat. Les ongulés sont les plus nombreux après les carnivores, avec 196 restes. Ce sont des caprinés (notamment le thar

et le bouquetin), des rennes, et des équidés (dont le cheval et l'hydrontin, qui est une sorte d'âne préhistorique). Rennes, thar, et hydrontin, relèvent donc d'une occupation ancienne, ce qui n'est pas le cas des chevreuils, sanglier, lapins et même reste d'une poule domestique trouvés parmi les ossements, associés à une occupation plus récente. L'identification systématique du matériel lui a également permis de retrouver deux nouveaux restes humains : fragment de phalange et deux fragments d'un fémur sur lesquels malheureusement, il ne donne que peu d'éléments, probablement parce qu'ils sortent de son champ de travail.

Cette analyse taphonomique lui permet de reconstituer en partie l'activité de la caverne autour des ours qui y vivaient. Il identifie 25 individus, de tous âges, et notamment des petits, ce qui l'amène à qualifier joliment le site de « grotte-pouponnière ». Ce sont les ours qui ont pu avoir un fort impact sur les ossements présents, notamment par un effet de piétinement en écrasant les vestiges mais aussi en perturbant les stratigraphies lorsqu'ils creusent leurs trous. Il évoque également les indices liés à la fréquentation de la grotte par d'autres carnivores, et notamment la présence d'une dent humaine qui porte des signes montrant qu'elle a été digérée.

L'analyse taphonomique laisse ensuite la place à l'analyse archéozoologique des ossements, à la recherche des traces d'activités humaines. Moins de 100 pièces portent des stries de découpe. Ce sont essentiellement des ossements d'ongulés (rennes, caprinés, bovinés), mais il signale également deux ossements d'origine humaine portant des traces de stries indiquant un processus de démembrement. Deux ossements, dont un identifié comme du cheval, ont aussi été utilisés comme des retouchoirs.

En conclusion, l'auteur explique que la détermination paléontologique des ossements permet de mettre en évidence la présence d'une faune allant du Pléistocène supérieur –notamment par la présence du tahr (bouquetin) ou du renne – à la fin du Pléistocène moyen (-120M). La présence du renne indique d'ailleurs une ambiance climatique typique d'environnements froids, secs et ouverts. Les agents à l'origine de la constitution des ensembles osseux sont principalement l'ours, et dans une moindre mesure l'homme, mais l'auteur reconnaît qu'il reste difficile de distinguer des phases d'occupation, entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur.

Il établit ensuite un tableau regroupant les ossements en fonction des observations taphonomiques établies précédemment, en particulier sur l'état des os qui permet de déterminer l'environnement dans lequel ils se trouvaient. Viennent ensuite quelques comparaisons avec d'autres sites du Quercy pour le Paléolithique moyen, qui semblent moins convaincantes. Les comparaisons portent en effet sur des sites très différents dans leur usage (des sites jouant le rôle de pièges naturels, ou des dépressions utilisées par les hommes pour chasser) dans lesquels on a trouvé de nombreux restes de faune mais qui sont forcément très différents par leur nature de ceux de Sirogne. L'auteur nuance lui-même ces comparaisons, et souligne la nécessité de poursuivre les fouilles du site pour étayer ses arguments.

Ce mémoire de master 2 est donc un travail remarquable de mise en pratique des méthodes de taphonomie et d'archéozoologie, sur un site donné. L'identification systématique et clairement menée des ossements montre que l'auteur maîtrise son sujet et a fait preuve d'une belle pluridisciplinarité, en plus de l'efficacité requise pour inventorier et analyser ce corpus conséquent de plus de 2600 pièces.

La méthode constitue une grande part de l'originalité du sujet, qui vise à associer les données biologiques et les données paléontologiques. Cependant le travail de l'auteur s'inscrit aussi dans un projet mené par une équipe autour de la Grotte Sirogne, et il n'apporte qu'une pierre à l'édifice d'ensemble. Il s'agit surtout d'une bonne description des ossements qui n'avaient jamais été pris en compte.

L'auteur reconnaît lui-même qu'il s'agit d'une étude « préliminaire », qui ne concerne pas l'ensemble des vestiges de cet abri, et qui n'apporte en effet qu'une image tronquée du site. Par ailleurs, le cadre très rigide de la méthode scientifique employée ne permet pas de hiérarchiser les identifications proposées. Ainsi dans la description des ossements sont mis sur le même plan les ossements de chevreuil ou de poule, et il faut attendre l'analyse taphonomique pour apprendre finalement que les ossements sont récents. En outre, le travail de mise en place et d'identification du corpus a donc été bien fait, mais la mise en contexte de l'ensemble laisse sur sa faim.

Enfin, le mémoire est bien écrit, et présenté de manière agréable, mais on regrettera une langue un peu trop jargonneuse, parfois sans nécessité scientifique, qui rend certains passages d'une lecture un peu difficile.

Daniel Cazes remarque que les travaux de préhistoire se rapprochent de plus en plus de ceux que l'on fait en sciences, ce qui explique leur concision. Virginie Czerniak ajoute que les mémoires de masters sont en effet de plus en plus formels puisqu'ils sont conçus comme des travaux préparatoires à la thèse.

Notre confrère Stéphane Piques poursuit avec le rapport du mémoire de Master 2 de M. **Sylvain Thédon**, *Montauban et le textile au XVIII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Jean-Michel Minovez, soutenu en 2017 à l'Université Toulouse - Jean Jaurès.

Dès l'introduction l'auteur se démarque des études classiques menées sur le commerce du textile. L'originalité de son approche réside dans la compréhension des réseaux commerciaux et des hommes qui les composent plutôt que dans l'analyse exhaustive. Les questions soulevées cherchent à comprendre comment, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'aire de diffusion des productions textiles de la région de Montauban a pu s'étendre à l'échelle du monde.

Ce travail suit les attendus de cet exercice universitaire. Dans la première partie l'auteur analyse et s'approprie les concepts de l'histoire globale, mondiale ou connectée, dans laquelle il inscrit son travail. Il réalise un état des lieux de l'ensemble des études régionales, en soulève les lacunes, et positionne correctement son apport tant pour répondre aux vides historiographiques soulevés que pour contribuer à cette écriture de l'histoire revisitée par l'approche globale actuelle. Il brosse ensuite le contexte économique et historique de l'Europe et du monde au XVIII<sup>e</sup> siècle qui voit se développer des marchés internationaux poussés par la découverte et l'exploitation des colonies américaines. De ports en comptoirs, le dynamisme commercial a des répercussions sur l'industrialisation des hinterlands portuaires comme ce fut le cas pour la moyenne vallée de la Garonne autour d'Agen et Montauban vis à vis du port de Bordeaux. L'étude de ce processus associant les régions de production aux lieux de consommation en passant par l'analyse des circuits empruntés par les marchandises n'avait pas encore été réalisée pour le textile de la région de Montauban. Ce travail répond donc à un vide de l'historiographie.

Dans sa deuxième partie l'auteur développe les premiers résultats de ses recherches sur l'organisation du commerce du point de vue de la production, de la consommation et de la circulation. Sylvain Thédon constate tout d'abord que les lainages vendus par les négociants montalbanais sont produits dans une large zone allant du Quercy au bas Languedoc. Il constate surtout que les marchands ne se contentent pas de vendre du textile mais diversifient la nature des biens échangés et fournissent aux armateurs bordelais de la pacotille, du vin de Gaillac, des minots de farine, des chaussures en cuir, voire des chandelles pour les Caraïbes. Les foires et le port de Bordeaux constituent un nœud de la diffusion internationale de ces produits qui alimentent en majorité le Canada mais aussi la Louisiane et les Antilles. Pour autant l'auteur ne se contente pas de ce tropisme et montre que les ports de Bayonne et de Sète, par exemple, participent aussi à ces exportations. Cette multiplicité des lieux de redistribution des marchandises régionales explique la facilité qu'ont les négociants à réorienter leur commerce vers d'autres espaces quand la France perd le Canada en 1763.

La troisième partie du mémoire est consacrée à l'organisation du réseau. L'auteur insiste sur l'importance des liens familiaux, amicaux et confessionnels dans la construction des réseaux marchands. La confiance entre les acteurs permet de réduire les coûts et elle est indispensable dans le grand commerce maritime qui immobilise les capitaux investis sur de longues périodes. L'importance des liens entre les acteurs garantit l'accès à une information juste et opérationnelle de l'état des marchés et des opportunités commerciales. On retrouve ainsi plusieurs membres de la même famille dans des lieux stratégiques. Ils sont impliqués dans la production comme dans la diffusion outre atlantique, en particulier dans la ville de Québec nœud essentiel de la redistribution de leurs produits en Nouvelle France. De nombreuses familles marchandes montalbanaises y ont leur maison de commerce. Ces réseaux s'appuient sur des relations stratégiques avec le monde de l'administration et du pouvoir. Les marchands montalbanais correspondent avec le directeur de la compagnie des Indes, fournissent en vêtement les armées royales et sont en lien direct avec le receveur général des finances de la généralité de Montauban Pierre Jacques Onézime Bergeret. Celui-ci est lui-même en relation d'une part avec François Bigot qui est commissaire du fort de Louisbourg en 1739 et surtout intendant de la Nouvelle France dès 1748 et, d'autre part, avec le marquis de Vaudreuil, gouverneur général de la Nouvelle France. L'auteur évoque ensuite le rôle joué par la diaspora protestante dans ces réseaux. Il appuie son argumentation sur l'exemple de quelques familles marchandes, dont la famille Dumas fortement implantée dans le tissu marchand québécois. Enfin, Sylvain Thédon rappelle que tout ce réseau repose sur l'importance de la production textile montalbanaise. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, celle-ci occupe 25 % des habitants soit près de 6000 personnes sur les 25000 habitants de Montauban. Il insiste surtout sur le dynamisme de cette activité textile, en très forte augmentation durant tout le siècle et particulièrement dans sa seconde moitié avec une croissance à deux chiffres qui n'est altérée ni par l'inondation de la ville en 1766 ni même par la perte du Canada. Cela s'explique par l'intégration verticale allant de la production à la commercialisation et par la solidité des réseaux, clé de la réussite de ce monde marchand.

Le deuxième volume comprend une bibliographie très fournie de 12 pages et 289 titres. Celle-ci s'organise de manière simplement alphabétique. L'économie politique et l'histoire globale avec des références comme Sanjay Subramanyam ou Serge Gruzinski y occupent une place substantielle et annoncent un travail de thèse ambitieux d'un point de vue conceptuel. On aurait aimé trouver la publication des mémoires sur la généralité de Montauban sous la direction de Patrick Ferté. On pourrait aussi déplorer l'absence de références canadiennes en lien avec le sujet tels les travaux de Jean Régis et André Proulx sur le « commerce de la place royale du Québec sous le régime

français » ou de de Paul Gaston L'Anglais sur « la vie quotidienne à Québec et Louisbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle », références qui auraient donné une plus-value à ces recherches encore trop centrées sur la bibliographie française. Ce serait cependant une critique bien injuste eu égard à la difficulté d'accès de ces ouvrages (qui ne sont pas tous numérisés et en ligne) et ce d'autant plus que l'auteur s'emploie à dépasser ce manque par une solide et large recherche en archives.

Sylvain Thédon présente ensuite les sources imprimées et manuscrites qu'il a consultées ou qu'il se propose d'étudier. Sa méthode consiste à pratiquer des carottages pour mesurer leur potentiel. Les archives nationales basées à Paris et à Pierrefitte-sur-Seine ont été sollicitées afin de mieux cerner la position et l'influence royale dans le commerce international. Les archives nationales de l'outre-mer, ainsi que les archives nationales de Québec et celles d'Amsterdam ont été consultées dans leur version numérique via l'internet. Pas moins de six dépôts d'archives départementales ont également été prospectés. Celles de la Gironde l'ont été pour leur fonds des négociants, l'auteur prévoyant d'élargir ses investigations à l'amirauté, celles de la Haute-Garonne pour comprendre les faillites de certains marchands toulousains, celles de l'Hérault pour mesurer l'activité portuaire de Sète et il se propose de poursuivre son enquête auprès des archives des autres ports français de Marseille, Nantes, Bayonne et Saint-Malo.

Mais en toute logique ce sont les archives départementales du Tarn-et-Garonne qui ont été les plus étudiées. Si l'on peut s'étonner de l'absence de la série E, les séries B, C, et J ont été fortement sollicitées et ont permis l'établissement d'une cartographie convaincante de l'emprise des marchands Duroy Rouffio et Romagnac de Montauban au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur un territoire de production qui s'étend du bas Languedoc au nord du Poitou et qui exportent en particulier via les ports de Bordeaux, La Rochelle et Rouen jusqu'à leurs maisons de commerce de Québec. Ces quelques exemples montrent la complexité des sources d'approvisionnement que confirment deux tableaux des cargaisons du navire « le Saintonge » affrété par le marchand Alliès de La Rochelle en 1753 et 1756. Dans la première cargaison de ce navire les productions de Rouen arrivent en tête avec 44 % des marchandises textiles suivi des tissus de Hollande autour de 20 % alors que les autres centres textiles français de Lyon, Nîmes, et Montauban ne représentent chacun que 6 à 7 % du total. Dans la seconde cargaison du navire, en 1756, c'est Montauban qui arrive en tête avec 20 % devant Lille et Rouen dont la part reste en dessous de 10 %. Ces proportions montrent toute la variabilité de ce commerce et la nécessité de réunir de nombreuses archives pour arriver à une vision globale des exportations françaises à destination de la Nouvelle France.

Au final, ce travail de master, par l'étendue des archives déjà consultées et de la bibliographie, par la démarche originale de son auteur et son intégration dans un courant très actuel de l'histoire économique laisse entrevoir une thèse de grande qualité. Le seul regret, qu'il convient de souligner, est la difficulté de lecture de ce mémoire qui aurait mérité une relecture approfondie.

Dominique Watin-Grandchamp se dit impressionnée par la quantité de travail abattue par le candidat et nous apprend que le Canada est très intéressé par son étude.

C'est au tour de Virginie Czerniak de présenter la thèse de Mme **Myriam Tessariol**, *La diffusion des schémas décoratifs de la peinture romaine chez les Bituriges Vivisques*, thèse de doctorat de l'Université de Toulouse en Sciences de l'Antiquité soutenue le 12 décembre 2015 sous la direction d'Alain Bouet, professeur Bordeaux III et d'Alexandra Dardenay, Université Toulouse 2 – Jean Jaurès.

La thèse comprend un volume de synthèse de 290 pages et un volume de catalogue des sites et décors d'environ 380 pages. Le corpus étudié est composé de neuf sites archéologiques bordelais et six sites émanant du territoire des Bituriges Vivisques. La synthèse est organisée en quatre grandes parties :

- Les peintures romaines de Bordeaux et ses environs : état de la question.
- Inventaire des peintures murales : approche stylistique des décors.
- Approche des techniques de construction et d'architecture.
- Les schémas décoratifs et leur diffusion dans la cité antique des Bituriges Vivisques.

Une organisation très classique mais pleinement efficace : tous les aspects des peintures sont ainsi abordés tant dans leur contexte archéologique qu'historique. L'ensemble du volume de synthèse est équilibré et scrupuleusement structuré, le tout servi par un français maîtrisé qui rend la lecture extrêmement agréable.

Le catalogue est quant à lui très complet avec pour chaque site archéologique étudié une fiche documentaire très précise accompagnée de l'ensemble des données historiques et bibliographiques dûment complétées par les photos et relevés précis des fragments d'enduits peints étudiés, ainsi que la restitution de leur mise en situation.

Il faut souligner la très grande qualité des dessins et restitutions des décors peints. Il s'agit là d'un travail d'une très grande précision et d'une exceptionnelle compétence technique qui permet véritablement de « redonner vie » à des éléments peints très fragmentaires.

Cette étude magistrale a pour ambition affichée de faire le point sur les fragments d'enduits peints mis au jour depuis plusieurs années à Bordeaux et sur le territoire de la Gironde actuelle afin d'en apprécier l'aspect esthétique mais aussi technique et scientifique. Ces fragments d'enduits peints qui appartiennent à des ensembles réalisés entre le I<sup>er</sup> et le V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. émanent des remblais archéologiques et ne sont plus accessibles en situation. La peinture murale est ainsi abordée en tant que témoin d'une mode ornementale mais aussi en tant que matière travaillée, témoin d'un savoir-faire artisanal et les enduits peints sont observés sous tous les angles (faces, revers, tranches) afin de s'intéresser aux protocoles de leur mise en œuvre.

Ces fragments d'enduits peints ont été soumis à une approche pluridisciplinaire (études archéométriques, toichographologiques, caractérisations des pigments au moyen du MEB, microspectrométrie Raman, fluorescence X) destinée à mettre en lumière l'emploi éventuel de pigments dits luxueux, type cinabre ou vert céladon, l'origine indigène ou exogène des matières picturales et d'apporter également des informations d'importance sur les murs qui portaient ces peintures et qui ont disparu. Les architectures n'existant plus, leurs natures ne nous sont plus accessibles que par le biais de ces fragments d'enduits peints qui sont donc étudiés dans leur ensemble, avec les stucs en liaison et sont mis en relation avec le contexte archéologique et les éléments d'architecture à disposition.

Le contexte historique, c'est-à-dire l'implantation des Bituriges Vivisques sur les pourtours de l'estuaire de la Garonne, est bien entendu exposé afin de tenter de répondre à la question de la réception de la culture romaine au sein d'une cité reconnue pour son identité culturelle forte.

L'interrogation première porte sur l'introduction des modes ornementales typiquement italiennes au sein de la cité, et le degré d'adhésion aux modèles romains : est-on en présence de modèles italiens copiés ? S'agit-il d'un style régional avec des spécificités propres à l'Aquitaine romaine ou un style propre aux provinces romanisées ?

Afin de répondre autant que faire se peut à ces questions d'importance, les fragments d'enduits ont fait l'objet d'analyses iconographiques et stylistiques des décors peints afin de les comparer aux modèles gallo-romains et italiens connus. Les études attentives et méticuleuses du matériel archéologique ont eu pour ambition d'aboutir à des propositions de restitution afin de mieux comprendre la répartition des schémas décoratifs, des élévations et des volumes.

Cette ambition affichée dans la présentation générale du travail a été largement atteinte.

Le bilan de ces études est d'un très grand intérêt. On apprend ainsi que les décors les plus précoces datent du début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Ils présentent les caractéristiques du III<sup>e</sup> style pompéien qui se diffuse en Gaule dès 10 av. J.-C., dans un premier temps dans la région lyonnaise. On rencontre ainsi des candélabres, des alternances de panneaux avec des ornements plus ou moins élaborées qui perdurent jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. La production du II<sup>e</sup> siècle est moins représentée quantitativement, ce qui est peut-être dû au hasard des découvertes. Quant aux III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, leurs témoignages picturaux sont pour l'essentiel composés d'éléments de plafonds peints.

Des caractéristiques techniques ont été mises en avant, notamment le brossage de la surface des enduits en opposition aux parois lissées à effet miroir typique des productions italiennes. Autres spécificités relevées, qui prouvent les nombreux renseignements précieux obtenus par cette étude sur les décors mais aussi sur les habitudes de construction entre le I<sup>er</sup> et le V<sup>e</sup> siècle de notre ère : c'est en premier lieu l'importance des supports en terre crue (différence avec les bâtiments à caractère culturel réalisés en pierre) ; la mise en lumière de murs en terre d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur qui supportent des décors peints pouvant atteindre jusqu'à 4 m de hauteur ; la présence d'incisions de chevrons en bandes horizontales parallèles de 20 cm de largeur, avec emploi d'un gabarit.

Virginie Czerniak insiste sur le fait qu'il s'agit d'un travail exceptionnel, en précisant que Mme Myriam Tessariol est une chercheuse indépendante, qui fait des analyses à la demande de ceux qui en ont besoin pour leurs études. Louis Peyrusse admire quant à lui l'atlas confectionné avec un matériau particulièrement pauvre.

La parole est donnée ensuite à notre confrère Vincent Geneviève pour son rapport sur le travail présenté par M. Nicolas Minvielle-Larousse, *L'âge de l'argent : mines, société et pouvoirs en Languedoc médiéval*, thèse sous la direction de M.-C. Bailly-Maître et soutenue à l'Université d'Aix-Marseille en 2017.

Cette thèse se présente sous la forme de trois volumes. Le premier de 852 pages, divisé en deux parties, est dédié à l'analyse du sujet, associant texte, figures, sources et bibliographie, les deux autres constituant les pièces justificatives, l'un de 325 pages consacré au catalogue archéologique des espaces miniers couverts par cette vaste recherche et l'autre le catalogue historique, qui réunit 261 actes relatifs aux mines argentifères du Languedoc oriental et compris entre 1141 et 1489, le regeste.

Le sujet, complexe et exigeant, concerne l'exploitation des minerais argentifères du Languedoc oriental depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, l'organisation, l'activité et l'encadrement du processus de production des métaux qui en sont extraits. Nicolas Minvielle-Larousse intègre toutes ces données dans une perspective

d'archéologie et d'histoire sociale des techniques. Sujet complexe et exigeant, car pour parvenir à ses fins, l'auteur se devait d'être polyvalent comme le démontre la déclinaison en trois volumes. Les résultats de cette remarquable synthèse sont à la fois le fruit d'une connaissance indispensable du terrain et la maîtrise d'un territoire d'étude qui s'étend sur pas moins de cinq départements, et d'un dépouillement en archives visant à compiler les actes liés aux productions minières dispersées au sein de cet espace qui ressortit aux diocèses de Béziers, Lodève, Mende, Nîmes, Rodez, Uzès et Viviers. Toutes les informations recueillies ont été centralisées dans une base de données informatique permettant d'examiner et d'analyser les relations existant entre ces espaces miniers, leur organisation et leur activité, et les différents intervenants au sein de leur production, ceux qui dominent, ceux qui exploitent ou ceux qui travaillent. À ce titre, cette recherche intéressera tant le médiéviste que l'archéologue, le numismate ou encore l'historien.

Résumer en quelques lignes la somme d'informations cumulées et analysées par Nicolas Minvielle-Larousse nécessiterait plusieurs lectures afin de mieux cerner et exploiter toutes les conclusions qu'apporte cette vaste étude. Mais sa construction est raisonnée et rigoureuse, à l'appui d'une rédaction dont il faut souligner la qualité d'écriture. La mise en forme de ce travail est tout aussi remarquable, ponctuée de très nombreuses cartes, souvent d'un grand format qui favorise leur parfaite lisibilité, de graphiques et de photos qui contribuent à la mise en valeur des propos de l'auteur.

Cette thèse répond à toutes les qualités attendues par notre Société pour le prix Ourgaud qu'elle décerne annuellement à un jeune chercheur. Récompenser cette année Nicolas Minvielle-Larousse serait légitime pour mieux saluer l'accomplissement de son éminent travail et le soutenir dans ses futurs projets sur ce thème de recherche.

Le cinquième rapport est présenté par Maurice Scellès ; il s'agit du compte rendu du travail de thèse de Mme **Anaïs Comet, *Villages et bourgs de la Gascogne gersoise à la fin du Moyen Âge (1250-1550) : Transformations morphologiques et architecturales***, thèse sous la direction de Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis, Université de Toulouse II – Jean Jaurès, octobre 2017.

L'étude porte sur les villages et les bourgs, ce dernier terme étant pris dans le sens d'une localité intermédiaire entre le village et la ville, ou, pour Littré, d'« un grand village où il se tient des marchés ». De prime abord, on pourrait légitimement regretter l'absence des « villes », pièces essentielles du maillage territorial et de son évolution : l'auteure la justifie par la difficulté de procéder dans le temps imparti au recensement et à l'analyse des édifices médiévaux conservés, à laquelle il faut ajouter l'ampleur de la tâche qu'aurait représentée le dépouillement de leurs archives. C'est aussi que la ville est d'une nature sensiblement différente de celle des bourgs et des villages. Il y a là matière à une autre thèse, que celle d'Anaïs Comet permettra sans aucun doute d'éclairer, en lui apportant une bonne connaissance de l'environnement rural.

Les sources matérielles de la recherche que constituent les données archéologiques et planimétriques sont données dans les deux derniers volumes.

Un atlas de 392 pages rassemble tous les plans établis à partir des plans cadastraux actuels et « napoléoniens », ceux-ci reproduits ou redessinés, toujours accompagnés d'une échelle graphique, et de quelques plans plus anciens et de relevés. Tous les édifices recensés dans le cadre de l'étude sont reportés sur des plans d'ensemble ou de détail, ainsi que les édifices publics restitués ou existants, les tracés des enceintes, les analyses morphologiques des bourgs et de leurs évolutions, parfaitement identifiés par des symboles graphiques et légendes clairs. Ce choix, judicieux, d'un atlas classé par ordre alphabétique des communes, fournit au lecteur un outil précieux pour entrer rapidement dans l'ensemble du corpus par les sources graphiques.

L'atlas est le complément indispensable du volume de notices des petites agglomérations et des édifices repérés ou étudiés, également classées par ordre alphabétique des communes, pour lequel Anaïs Comet s'est pliée aux contraintes, dont elle souligne les avantages, du système documentaire de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Les 700 pages du volume 3 contiennent le catalogue complet des 529 notices du corpus, sur les 795 réalisées pour couvrir tout le département, soit les 463 communes.

La synthèse et ses illustrations constituent les deux premiers volumes.

Dans une première partie, l'auteure explique ses choix et définit clairement l'objet de sa recherche, en le replaçant dans le contexte des travaux passés et récents.

Si l'aire d'étude retenue, le département du Gers, ne correspond à aucune entité territoriale médiévale et si elle est en partie imposée par la convention de partenariat avec le Conseil général, elle est en revanche un espace géographique homogène autorisant des comparaisons entre des territoires relevant de pouvoirs différents, dans un contexte qui est celui d'une zone frontière entre duché d'Aquitaine et royaume de France.

Anaïs Comet définit les notions de « village » et de « bourg » en s'appuyant sur les travaux de ses prédécesseurs, et parvient ainsi à cerner son objet, à défaut d'éviter toute controverse sur un sujet qui fait

encore débat. Les études sur le village médiéval ne manquent pas, qui s'intéressent presque exclusivement à leur morphogénèse, et c'est là l'originalité de cette recherche que de délaissier leurs origines au profit de leurs transformations sur une période relativement longue, une fin du Moyen Âge prolongée jusqu'en plein XVI<sup>e</sup> siècle, mais courte pour l'historien alors que les indices font souvent défaut. Pour pallier ce défaut, Anaïs Comet a mobilisé toutes les ressources possibles, en combinant une enquête extensive sur l'ensemble du département, et les apports des différentes approches : archives, enquêtes de terrain, données de l'archéologie, analyses planimétriques... C'est en retenant pour étude un nombre important de sites (212) qu'elle parvient à compenser le caractère inévitablement fragmentaire des données collectées sur chacun d'eux, et en travaillant sur la durée qu'elle peut absorber le flou chronologique qui entoure les datations de la plupart des édifices et des interprétations planimétriques.

Dans la deuxième partie, intitulée *1250-1330 : La monumentalisation des villages et des bourgs*, l'auteure s'intéresse en premier lieu aux différents types de sites, principalement des sites de hauteur, de vallée, à mi-pente ou de plateau, parmi lesquels elle observe une préférence pour les sites de hauteur, qui s'accroissent au cours des années 1250-1330, peut-être en raison d'un climat local déjà tendu à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, tandis que la persistance d'installations dans les vallées pourrait s'expliquer par une volonté accrue des fondateurs de contrôler les terroirs les plus productifs et surtout les voies de circulation. On compte donc vers 1330, 134 sites de hauteur pour 29 sites de vallée, les installations postérieures à 1250 se faisant à proximité d'une église ou d'un château, à l'exception des « bastides » qui sont majoritairement des créations *ex nihilo*, en site de hauteur ou de vallée.

L'examen des superficies et des plans montre que les sites de hauteur, de dimensions réduites, sont ceux qui connaissent le moins d'évolution au cours de la période, tandis que les sites de vallée s'étendent. Les plans révèlent alors une plus grande régularité, même quand elle doit s'adapter à la topographie. La période est enfin celle de la « pétrification » de l'habitat, qu'attestent les maçonneries conservées. Les nombreux sites étudiés permettent d'observer les modalités concrètes de leurs transformations, à travers les restructurations, les extensions, les transferts et les « grands travaux » dont font l'objet les fortifications, l'église et les équipements commerciaux. L'auteure conclut ainsi que « toutes proportions gardées, les petites agglomérations semblent connaître les mêmes transformations que les villes. »

La seconde période, qui fait l'objet de la troisième partie, est celle des années 1330-1550, et des *Résistances face aux crises de la fin du Moyen Âge*, qu'Anaïs Comet divise en trois chapitres, où elle analyse successivement les « Restructurations en période de crise (1330-1440) », les « travaux liés au climat d'insécurité (1330-1550) » et enfin « Le retour du dynamisme architectural (1440-1550) ».

Si l'analyse de son corpus lui permet d'identifier quelques cas de rétractation ou de dé-densification de certains sites, le phénomène reste très minoritaire (seulement treize sites), alors qu'une vingtaine connaissent des extensions ou des chantiers importants. Le fait le plus marquant est que la grande majorité d'entre eux révèle une stagnation qui contraste avec l'activité de la période précédente.

Une place importante est accordée aux fortifications collectives qui mobilisent les ressources des communautés. Cent quarante-six sites ont cependant été mis en défense avant le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, et trente-cinq seulement sont fortifiés au cours de la guerre de Cent ans, mais les travaux concernent l'entretien des fortifications et l'amélioration de leurs défenses tout au long de la période. Des archives plus nombreuses documentent les travaux et l'organisation de la défense.

Comme dans d'autres régions, la reprise semble se manifester dès les années 1440. La seconde moitié du siècle voit se multiplier les chantiers des églises, simples réparations, embellissements, reconstruction partielle ou totale, et constructions neuves. Les archives communales font apparaître les travaux réalisés sur les maisons communes et les halles, et les réparations ou créations de puits et de fontaines.

En raison de formes assez bien identifiées, l'architecture civile en pan de bois est l'un des meilleurs marqueurs de la reconstruction de l'après-guerre de Cent ans. Son analyse permet à l'auteure de s'interroger sur les raisons de cette prédominance (l'abondance du bois d'œuvre ?) et les modalités de la diffusion des techniques et des modèles de certaines mises en œuvre, alors que les archives ne mentionnent pas de charpentiers venus d'autres contrées. Sauf exception remarquable, les maisons en pierre ne connaissent que des modifications, limitées à la mise au goût du jour des portes, des fenêtres et des cheminées, ou affectant au contraire l'ensemble de la structure par une réorganisation des niveaux et des circulations.

L'imprécision qui pèse encore sur la datation des formes empêche toute analyse fine de la période, longue d'un siècle, soit deux ou trois générations. L'hypothèse d'une reprise précoce repose principalement sur le fait que la Gascogne semble avoir été moins touchée que d'autres par les épidémies de peste et la guerre de Cent ans, et que l'on ne constate pas, à partir du début du XV<sup>e</sup> siècle, de repeuplement faisant appel à des populations extérieures.

Nous avons là une thèse d'une grande richesse, qui tient le pari d'une recherche menée sur un vaste territoire et d'une recherche interdisciplinaire menée par la même personne. Les acquis et les hypothèses qui

renouvellent notre connaissance des petites agglomérations gersoises à la fin du Moyen Âge ne manqueront pas d'influer sur les travaux à venir en Gascogne, ou en Quercy.

Frédéric Boutouille a souligné l'intérêt supplémentaire de cette thèse qui est de parvenir à concilier « recherche scientifique » et « recherche finalisée ». Anaïs Comet conclut en effet à une nécessaire « patrimonialisation des villages et des bourgs gersois », à travers la diffusion des connaissances : c'est une préoccupation que notre Société partage depuis toujours.

La parole est enfin donnée à Sophie Fradier qui donne lecture du rapport qu'elle a effectué sur la thèse de **François-Xavier Carlotti, *Le troisième département de l'Oratoire de Jésus (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) : un réseau congréganiste dans la France du Midi***, sous la direction de Bernard Hours, Université Jean Moulin – Lyon III, octobre 2013.

La thèse que Monsieur François-Xavier Carlotti soumet pour le concours se présente sous la forme de trois volumes. Les volumes I et II correspondent à l'étude historique portant sur le troisième département de l'Oratoire de Jésus, qui est au sein de l'Oratoire de France une division administrative recouvrant la Provence, le Languedoc, la Gascogne et la Guyenne. Le volume III présente les annexes, organisées en sept grandes sections thématiques, qui renvoient au découpage choisi pour les volumes I et II. Successivement sont abordés dans ce volume III : l'organisation géographique, administrative et économique de la congrégation (à l'aide de tableaux de synthèse), les vestiges des maisons de l'Oratoire de Jésus à l'échelle du troisième département (sous forme de catalogue illustré), l'Oratoire et l'éducation, les missions apostoliques de l'Oratoire, l'Oratoire à l'épreuve du jansénisme, les frères-servants, et la dernière section des annexes est une base prosopographique extrêmement détaillée permettant de connaître l'identité des pères et confrères de l'Oratoire. Quant aux deux premiers volumes, forts de 1166 pages de texte et illustrés de nombreuses cartes et graphiques, qui complètent 104 pages de sources manuscrites et imprimées et une bibliographie, ils sont organisés en cinq grandes parties : la première : « L'organisation et la vie du département de Provence », la deuxième : « Les oratoriens du troisième département », la troisième : « L'apostolat oratorien », la quatrième : « À l'école des oratoriens », et la cinquième : « L'oratoire et les affaires du temps ». Ces parties sont précédées d'une introduction et d'un « chapitre liminaire ». Les conclusions de l'enquête sont exposées en huit pages.

Laissant de côté quelques réserves sur la forme, soulignons d'emblée la grande richesse de cette étude, qui est le fruit d'un impressionnant travail de dépouillement en archives, dont témoigne parfaitement la lecture de la liste des sources manuscrites et imprimées, placée à la fin du volume II, ainsi que la richesse des bases de données placées sous forme de tableaux en annexe.

François-Xavier Carlotti a consulté des sources de nature très diverse, des pièces de comptabilité, des titres de fondation et de propriété, des documents juridiques et administratifs, tels que les registres du parlement de Toulouse ou les registres des ordres et délibérations du Conseil de la congrégation de l'Oratoire. Il a aussi travaillé à partir de la correspondance des pères et confrères de l'Oratoire et de leur production littéraire. Pour Toulouse, notons qu'il s'est intéressé aux lièves de la congrégation de l'Oratoire de la Dalbade, des documents qui ont été repérés aux Archives départementales de la Haute-Garonne, et qui pourraient servir à un renouvellement de l'histoire urbaine toulousaine de la période moderne.

De manière générale, il convient de saluer l'ambition de cette recherche, puisque comme l'explique le candidat dans son introduction, l'histoire de la congrégation demeurerait à écrire. Seuls quelques jalons avaient été posés, grâce au cardinal Adolphe Perraud, auteur en 1865 de *L'Oratoire de France (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, grâce aussi à Véronique de Becquedelievre-Lambert, Willem Frijhoff et Dominique Julia, qui, dans les années 1970, ont étudié notamment la politique architecturale des Pères de l'Oratoire de France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. François-Xavier Carlotti inscrit donc sa démarche dans le renouveau des études d'histoire religieuse de la période moderne, comme Dominique Julia (1979), et d'autres, Régis Bertrand (2003) ou Bernard Hours (2001), il lie l'histoire des idées et de la spiritualité à l'histoire sociale. Le choix de resserrer son enquête à un seul département, alors que la congrégation en compte quatre avec Paris et son ressort, s'explique justement par sa volonté de proposer une étude globale mêlant religion et société, en associant une approche quantitative fondée sur le traitement sériel d'échantillons aussi représentatifs que possible, à une appréciation plus sensible s'intéressant aux trajectoires particulières ou divergentes. En cela, il dit s'être inspiré des travaux de Bernard Dompnier, qui a publié en 1993, une enquête sur les Capucins de la province de Lyon aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et Frédéric Meyer, auteur de *Pauvreté et assistance spirituelle : les franciscains récollets de la province de Lyon* (1997). Sa problématique est néanmoins originale puisqu'il a cherché à montrer la cohésion du corps oratorien, en étudiant les réseaux de relations, interpersonnelles ou inter-organisationnelles. Autrement dit, et selon ses mots : « quelle est la nature des liens unissant les maisons oratoriennes ? Quelles solidarités, quelles complémentarités relient hommes et structures, au point de générer la mise en place d'un véritable réseau » ?

Au terme de l'étude, il ressort que la congrégation de l'Oratoire, en Provence, appelée d'abord congrégation de la doctrine chrétienne et qui fut établie par Jean-Baptiste Romillon, préexiste à la fondation parisienne créée par Bérulle en 1611. Ce dernier se donnant pour but et pour mission de faire du clergé le témoin d'une vie parfaite, en prenant Jésus pour modèle, tente successivement des rapprochements avec François de Sales, les oratoriens d'Italie et les doctrinaires de Provence institués par Romillon, avant de fonder sa propre congrégation : la congrégation de l'Oratoire de France à Paris. La société est immédiatement reconnue par lettres patentes du roi à la demande de Marie de Médicis, et ses maisons sont centralisées et régies par une constitution commune, qui impose pour obligation la charité et la pratique de l'oraison, une prière méditative centrée sur la contemplation divine. Puis, l'union de l'Oratoire de Provence avec l'Oratoire de France est officialisée en juillet 1619.

Un an plus tard, la carte de l'Oratoire de France laisse apparaître dans sa partie méridionale, et notamment en Provence, un nombre et une densité de maisons exceptionnellement élevés. Mais il faut y voir, pour l'essentiel, le legs de Jean-Baptiste Romillon.

François-Xavier Carlotti ajoute, en outre, que le troisième département de l'Oratoire de France se caractérise par un réseau asymétrique de maisons au sein duquel la Provence domine nettement le Languedoc, et plus encore la Guyenne et la Gascogne. Il relève la forte polarisation aixoise, accentuée par l'impossibilité de mettre en place durablement une institution toulousaine.

Concernant le profil social des oratoriens du troisième département, François-Xavier Carlotti montre qu'ils sont recrutés dans des milieux sociaux restreints et relativement homogènes : la bourgeoisie provinciale, soit les négociants, les marchands et autres professions vivant noblement de leurs biens, ainsi que le corps des officiers et la noblesse, notamment la vieille noblesse militaire, les fils d'écuyers par exemple. Les classes populaires sont absentes, de même que les paysans, comme chez les capucins et les récollets de la province de Lyon.

Quant au recrutement, il s'opère principalement dans les limites de la Provence, ce qui lui assure une forte identité culturelle.

Pour ces raisons, le troisième département occupe donc, au sein de l'Oratoire de France, une place singulière parfaitement mise en lumière par ce travail de recherche.

Louis Peyrusse remarque qu'il n'est pas question des monuments dans ce travail.

Après avoir débattu, la Compagnie décide à l'unanimité d'attribuer :

- le prix Ourgaud, doté de 1000 €, à M. Nicolas Minvielle-Larousse ;
- le grand prix spécial de la Société Archéologique, doté de 1000 €, à Mme Myriam Tessariol ;
- le prix spécial de la Société Archéologique, doté de 1000 €, conjointement à Mme Anaïs Comet et M. François-Xavier Carlotti.

Une médaille d'encouragement et un diplôme seront remis aux trois autres candidats.

Vincent Geneviève regrette qu'une liste des lauréats de la Société n'apparaisse pas sur notre site Internet, ce qui permettrait en outre, pour les futurs candidats, de savoir quels sont les travaux primés en priorité. L'idée séduit de nombreux membres et Maurice Scellès demande à Vincent Geneviève de bien vouloir établir une première liste qui sera mise en ligne et actualisée chaque année.

## SÉANCE DU 6 MARS 2018

Présents : Mme Nadal, Présidente, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire-adjointe ; Mmes Andrieu, Bessis, Cazes, Fournié, Merlet-Bagnéris, Watin-Grandchamp ; MM. Balty, Cazes, Garrigou Grandchamp, Peyrusse, Sournia, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Béa, Czerniak, Friquart, Queixalós, Vène ; MM. Penent, Suzzoni, membres correspondants.

Excusés : Mme Jaoul, M. Garland.

Invités : Catherine Peoc'h et Jeanne Péligny.

Notre Présidente rappelle la tenue de deux séances foraines le 12 mai à La Salvetat-Saint-Gilles et le 16 juin à Minerve.

On commence aujourd'hui par une question diverse. Michelle Fournié nous présente donc dans ce cadre, *L'ouverture de la chasse de Saint Jacques Le Majeur à Saint-Sernin*.

Émilie Nadal remercie notre consœur pour ce compte rendu passionnant. Cette dernière précise, à la demande de Guy Ahlsell de Toulza, que les résultats des analyses effectuées par le collège d'Oxford sur les reliques permettront de vérifier les correspondances entre les os du sarcophage et ceux du reliquaire.

Nicole Andrieu nous informe par ailleurs que l'archevêque a voulu créer une Commission des reliques, formée de plusieurs spécialistes, dont un médecin légiste, de façon à traiter dignement les reliques lorsqu'elles sont sorties de leur contenant. Daniel Cazes revient sur le reliquaire du XIX<sup>e</sup> siècle qui nous a été présenté et demande s'il est possible que l'âme soit du XIV<sup>e</sup> siècle. Michelle Fournié l'assure que beaucoup de spécialistes se pencheront sur ces données.

Patrice Cabau lit le procès-verbal de la séance du 6 février qui est adopté par la Compagnie.

Émilie Nadal donne la parole à Christian Péligré pour sa première communication longue sur **François Filhol, chanoine hebdomadier de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse (vers 1585-1648) – Première partie : l'homme, l'érudit, son cabinet de curiosités**, publiée dans ce volume (t. LXXVIII, 2018) de nos *Mémoires*.

En 1963, Maurice Caillet, alors directeur de la Bibliothèque municipale de Toulouse et Robert Mesuret, en charge du Musée Paul-Dupuy, publièrent conjointement, dans les *Mémoires* de la Société archéologique du Midi de la France, un bel article qui éclairait la personnalité du chanoine de la cathédrale Saint-Étienne, révélait l'importance de sa collection composée non seulement de livres mais aussi d'objets rares et curieux, et rappelait les relations amicales qu'il avait nouées avec un grand seigneur de Huesca, Vincencio Juan de Lastanosa (1607-1681), autour duquel gravitait un groupe d'érudits aragonais (notamment Juan Francisco Andrés de Ustarroz, Francisco Ximénez de Urrea, le comte de Guimerá et le jésuite Baltasar Gracián).

Il semblait opportun aujourd'hui d'ouvrir à nouveau ce dossier pour le remettre en perspective, à la lumière des travaux les plus récents. Certes, François Filhol, comme le prouvent sa riche bibliothèque et ses écrits restés souvent inédits, satisfaisait aux exigences du Concile de Trente, incarnant une nouvelle génération de prêtres mieux formés, capables de répondre aux besoins et aux attentes des fidèles, face à la religion protestante désormais tolérée depuis l'Édit de Nantes.

Mais au-delà de l'image d'un chanoine hebdomadier que nous transmettent les documents d'archives, François Filhol nous apparaît également, trois siècles et demi après sa mort, comme un homme attentif aux affaires de son temps, comme un érudit passionné par la civilisation antique, comme un infatigable collectionneur sans cesse à l'affût de raretés bibliographiques ou muséographiques ; son remarquable cabinet de curiosités lui valut d'ailleurs une immense réputation, moins dans le Midi toulousain (même s'il est mentionné, dès 1649, par le médecin de Castres Pierre Borel) que de l'autre côté des Pyrénées ; il pourrait à lui seul personnifier l'adage : « nul n'est prophète en son pays » ! Sans avoir le rayonnement scientifique d'un Nicolas Fabri de Peiresc, Conseiller au Parlement d'Aix-en-Provence, François Filhol fut néanmoins, dans la ville des capitouls, au cours de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, un membre insigne de la République des Lettres.

La Présidente remercie notre confrère pour cette présentation très évocatrice et demande quel était le statut de François Filhol en tant que savant ? Christian Péligré précise que son œuvre est connue par des opuscules publiés, des manuscrits malheureusement disparus et des œuvres à caractère religieux. Sa bibliographie demeure cependant une grande zone d'ombre parsemée de petites lueurs. Les quinze dernières années de sa vie restent les mieux connues. Quitterie Cazes se demande de quels revenus bénéficiait cet hebdomadier pour avoir une belle maison de 10-12 pièces, même s'il ne s'agissait pas d'un hôtel particulier. Christian Péligré avoue ne pas avoir d'informations sur ce sujet. Maurice Scellès insiste sur le fait que ce sont les collections de François Filhol qui occupaient les 10-12 pièces mentionnées. Daniel Cazes se rappelle s'être penché sur la liste de cette fameuse collection mais n'en ayant trouvé aucune trace il finit par croire qu'elle avait été envoyée à Lastanosa. Christian Péligré reste dubitatif, il pense que les sources n'auraient pas manqué de signaler un tel déménagement. Quitterie Cazes ajoute que l'on n'en trouve même pas mention dans son testament.

Au titre des questions diverses, Émilie Nadal donne la parole à notre consœur Magali Vène pour une information sur **L'acquisition d'un livre d'Heures toulousain du XV<sup>e</sup> siècle par la Bibliothèque Municipale de Toulouse**. Maurice Scellès s'informe sur le prix de cette acquisition. Notre consœur répond que les enchères sont montées à 15 000 euros, la somme limite que la bibliothèque pouvait y mettre. Elle avoue être ravie de voir s' étoffer le dossier des manuscrits toulousains de la fin du Moyen Âge et nous apprend qu'il sera présenté à l'occasion de la prochaine exposition. Notre présidente félicite Magali Vène pour cette belle acquisition.

Toujours dans le cadre des questions diverses, la parole est donnée à Patrice Cabau qui nous présente par des dessins et des photographies anciennes et récentes les dégradations subies par **Deux épitaphes « protégées » de Saint-Sernin**.

Dominique Watin-Grandchamp informe Patrice Cabau que ces deux épitaphes ne sont pas protégées « au titre objet » mais classées « au titre immeuble ». Patrice Cabau prévient que d'autres épitaphes continueront à se dégrader avec les arrosages. Daniel Cazes rappelle que de nombreux éléments lapidaires, atteints de la maladie de la pierre, avaient été déposés dans les tribunes de Saint-Sernin grâce à l'intervention d'Yves Boiret. Quant aux dégâts occasionnés par les arrosages autour de Saint-Sernin, il en avait informé la Mairie sans succès pendant 30 ans. Émilie Nadal propose de faire un montage avec les photographies présentées par Patrice Cabau pour les mettre sur notre site.

**SÉANCE DU 20 MARS 2018**

Présents : Mme Nadal, Présidente, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligré Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire-adjointe ; Mmes Bessis, Jaoul, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Cazes, Garrigou Grandchamp, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Czerniak, Joy, Krispin, MM. Cugullière, Debuiche, Penent, Suzzoni, membres correspondants.

Excusés : Mme Balty ; MM. Balty, Sournia, Tollon.

Invités : Mmes Jeanne Péligré, Josepha Guiteau, présidente de l'association Mirabil'art, M. Pierre-Jean Trabon, architecte en chef des Monuments historiques.

Émilie Nadal invite les membres à prendre des affiches et des invitations à la séance publique pour les diffuser. Elle donne ensuite lecture de la candidature de Sophie Duhem qui désire redevenir membre correspondant de notre Société, qu'elle avait dû abandonner il y a quelques années. Notre consœur Mme Gilles nous a également envoyé un courrier dans lequel elle exprime le désir de ne plus être membre de la Société car elle n'a plus l'occasion de venir assister aux séances. Il est alors proposé de lui donner le statut de membre libre.

La Présidente montre enfin une lithographie datée de 1831 représentant le Musée des Augustins, donnée par notre confrère Louis Peyrusse, qui trouvera bonne place dans notre bibliothèque.

La Secrétaire-adjointe lit les procès-verbaux des séances du 20 février et du 6 mars qui sont adoptés par l'assemblée.

Émilie Nadal donne ensuite la parole à Christian Péligré pour une communication consacrée à *François Filhol, chanoine hebdomadier de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse (vers 1585-1648) – Deuxième partie : le réseau hispanique*, publiée dans ce volume (t. LXXVIII, 2018) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie notre confrère pour cette seconde partie sur le personnage François Filhol et lui demande comment il a pris connaissance de la correspondance qu'il a utilisée. C'est aux archives de Madrid qu'elle est conservée répond Christian Péligré, déplorant qu'elle soit incomplète. Louis Peyrusse admire le portrait qui a pu être fait de cet homme, d'abord amateur éclairé, puis au rayonnement international. Il se demande si cette gloire outre-Pyrénées a une réelle justification. Christian Péligré confirme le succès considérable acquis par François Filhol en Espagne, la correspondance montre en effet qu'il a cherché des livres pour un cercle important, comme par exemple des poètes et des membres du conseil d'Espagne. Daniel Cazes évoque la chapelle et la crypte funéraire des Lastanosa à la cathédrale de Huesca et leur décor qui traduit l'internationalisme aragonais. Colin Debuiche demande pour finir si les imprimeurs avaient une place dans le cercle des connaissances de François Filhol. Christian Péligré répond qu'il fréquentait assidûment les libraires toulousains.

Émilie Nadal donne la parole à Diane Joy et Pierre-Jean Trabon pour une communication sur *Le mazet de Rodez : un édifice polyvalent*, publiée dans ce volume (t. LXXVIII, 2018) de nos *Mémoires* :

Le Mazet de Rodez est un édifice exceptionnel par sa conservation et par celle de sa fonction. Il sert en effet encore aujourd'hui de marché couvert dans une configuration proche de son parti d'origine. Construit dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à la limite sud de la Cité, la partie septentrionale de la ville relevant de l'évêque, l'édifice comporte deux parties distinctes : vers l'est, le volume construit en grand appareil de grès compte quatre niveaux, dont un de caves ; vers l'ouest, un long volume en rez-de-chaussée a été accolé à la fin du Moyen Âge. Les tables de boucher qu'il abritait relevaient du chapitre cathédral. Cet usage ne requérant pas la présence d'étage, le programme architectural du corps de bâtiment oriental interroge. Plusieurs indices convergents invitent à proposer d'identifier dans cet édifice en forme de tour le grenier des anniversaires du chapitre.

La Présidente remercie les intervenants pour cette visite détaillée de l'édifice et de son environnement. Elle demande si la chapelle a bien été localisée entre la boucherie et un grenier. Cette localisation reste une hypothèse, précise Diane Joy, mais il est aussi possible d'envisager qu'elle se situait sur une porte de la ville élevée tout près de là. Dominique Watin-Grandchamp s'interroge sur les accès charretiers au marché et sur l'espace qui était réservé à ce dernier. Au vu de ce qui est conservé, répond Diane Joy, on comprend qu'il existe des arcs ouvrant sur des réduits de part et d'autre du passage abritant des tables. Les sources en mentionnent dix-huit au XIV<sup>e</sup> siècle, mais celles du XVI<sup>e</sup> signalent une extension. Dominique Watin-Grandchamp se demande alors si ces structures étaient toutes maçonnées dès l'origine et ajoute que la partie la plus ancienne des caves correspond peut-être au premier module bâti. Pierre-Jean Trabon signale que l'observation de la maçonnerie a montré en effet que la qualité de la construction était inégale. Pierre Garrigou Grandchamp demande s'il est prévu d'effectuer des prélèvements en vue d'analyses de dendrochronologie sur la charpente de l'édifice. Le premier objectif, répond l'architecte en chef, est la sensibilisation des propriétaires à la valeur historique de leur patrimoine, ces analyses ne sont pas prioritaires pour l'instant. Pierre Garrigou Grandchamp demande encore s'il existe une déclivité du sol permettant de conduire les eaux à l'extérieur de l'édifice. Il lui est répondu que le sol est effectivement incliné d'est en ouest et que les eaux usées étaient évacuées dans l'égout de la rue du Touat. Louis Peyrusse voudrait savoir ce qu'il adviendra de cet édifice. Pierre-Jean Trabon rappelle qu'il a conservé son affectation et que tous les travaux effectués semblent selon lui réversibles ;

il espère donc que les vestiges du mazel médiéval seront conservés. À la question qui lui est encore posée sur la protection de l'édifice, il répond que seules les façades du mazel sont inscrites. Maurice Scellès voudrait savoir si le complexe avait la double fonction d'abattoir et de boucherie comme cela existe ailleurs. Grâce aux sources, répond Diane Joy, nous savons que les deux fonctions étaient séparées à Rodez. Pierre Garrigou Grandchamp et Maurice Scellès constatent que peu de mazels sont encore conservés en France même si de nombreuses rues ont pris ce nom. Diane Joy confirme que les recherches qu'elle a menées en vue de comparaisons avec le mazel de Rodez n'ont rien donné. Pierre Garrigou Grandchamp lui signale l'existence d'un dessin du mazel de Reims et l'informe que des vestiges sont conservés en Alsace et en Allemagne. Dominique Watin-Grandchamp demande enfin si les sources mentionnent une corporation de mazelières à Rodez. Diane Joy répond que le travail de Bernadette Suau sur Rodez n'en fait pas mention. Pierre Garrigou Grandchamp conclut en faisant remarquer à l'assemblée que cet édifice témoigne d'une réponse architecturale au projet d'une vente centralisée, alors que la vente non centralisée trouve sa place au rez-de-chaussée des maisons polyvalentes, qui associent les fonctions d'habitation et de commerce.

La Présidente présente une brochure éditée par le Musée des Augustins et la Bibliothèque d'étude et du patrimoine sur l'exposition *Toulouse Renaissance* que nous irons visiter le 11 avril.

### SÉANCE PUBLIQUE DU 25 MARS 2018

#### *Allocution de la Présidente :*

Monsieur le Maire,  
Madame la Directrice de la culture de la Région Occitanie,  
Mesdames et Messieurs,

Vous ne l'avez peut-être pas senti, mais ça y est, le printemps est là. Les bourgeons poussent, les fleurs apparaissent et comme chaque année au printemps, la Société archéologique du Midi de la France tient sa séance publique dans le cadre remarquable de l'Hôtel d'Assézat.

Le renouveau printanier touche également notre Société car c'est une première pour moi et je me trouve un peu impressionnée à l'idée de devoir vous parler en ce beau dimanche. J'ai été élue présidente il y a quelques mois à peine, et je reprends le flambeau que m'a transmis Daniel Cazes, notre ancien président, que les fidèles de nos séances publiques connaissent bien et qu'ils pourraient s'étonner de ne pas voir cette après-midi à la tribune. Mais je vous rassure, Daniel est ici au premier rang, et il est toujours un membre particulièrement actif de la Société ; d'autant plus actif que je me suis très largement inspirée de son propre rapport moral rendu en janvier dernier et auquel j'ai sans vergogne emprunté plusieurs passages. J'espère qu'il me pardonnera pour ce plagiat de président à présidente.

Si vous êtes venus jusqu'ici aujourd'hui, j'imagine que c'est parce que vous connaissez un peu la Société archéologique, ou peut-être, attiré par l'ambiance amicale et le cadre accueillant de la salle Clémence-Isaure, êtes-vous entré ici en simple curieux ? Que vous nous connaissiez un peu, ou pas du tout, vous aimeriez peut-être en savoir plus. Je vous rassure, je ne vais pas faire ici l'histoire de la Société archéologique, car nous n'aurions pas assez d'un dimanche. En effet, notre Société, est une association fondée en 1831, nous aurons donc atteint l'âge vénérable de 187 ans le 2 juin prochain, ce qui n'est pas rien. Je nous propose donc de réserver à un autre jour l'évocation de chacun des 187 ans qui a rythmé notre vie associative, et de nous limiter pour aujourd'hui à l'année qui se termine, de mars 2017 à mars 2018.

Tout d'abord que faisons-nous à la Société archéologique ? Nous nous réunissons deux fois par mois, les mardis, pour entendre des communications scientifiques proposées par nos membres. Comme les plus attentifs d'entre vous l'auront noté, nous nous appelons la Société archéologique du Midi de la France ; il y a donc parmi nous effectivement des archéologues ; mais il y a aussi des historiens de l'art et des historiens. Nous sommes tous des chercheurs – et c'est notre point commun – mais nous exerçons dans des cadres différents, à l'université comme enseignants chercheurs, au service de l'État ou des collectivités territoriales, conservateurs, archivistes, chargés de diverses missions qui ont toutes trait à la connaissance et à la protection du patrimoine.

Une des grandes qualités de notre Société réside dans ce fonctionnement pluridisciplinaire ; non seulement entre les disciplines et entre les fonctions exercées ; mais aussi entre les périodes puisque nous nous intéressons à tous les champs historiques de la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. Notre seule limite est d'ordre géographique, autour du « Midi de la France », ce qui nous laisse tout de même un vaste champ d'étude.

Pour vous donner une idée de notre champ d'intérêt, nous pourrions d'abord évoquer brièvement le sujet des communications que nous avons entendues lors des séances passées depuis le mois de mars dernier. Dans le courant de cette année, Jean-Michel Lassure a dressé un bilan des recherches archéologiques effectuées à Giroussens

dans le Tarn, puis nous avons eu une communication à plusieurs voix de Jean-Luc Boudartchouk, Roland Chabbert, Christian Mullier, Patrice Cabau et Anne-Laure Napoléone sur le dossier complexe de Florus, évêque et confesseur du V<sup>e</sup> siècle à l'origine des cultes de Fleuret d'Estaing et de Saint-Flour d'Auvergne. Ce fut une communication mémorable au cours de laquelle nous avons pu apprendre que les reliques actuellement conservées dans l'église d'Estaing dans l'Aveyron étaient bien celles d'un corps datant du V<sup>e</sup> siècle ! Jean-Luc Boudartchouk et Eric Tranier nous ont également parlé de sondages archéologiques réalisés à Saint-Majan de Lombez. Emmanuel Garland a présenté les peintures murales romanes d'Eget (dans les Hautes-Pyrénées) et Pierre Garrigou Grandchamp a attiré notre attention sur l'architecture civile de Mont-de-Marsan aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Dernièrement Diane Joy et Pierre-Jean Trabon nous ont parlé du Mazel de Rodez, c'est-à-dire de l'ancien bâtiment qui servait de boucherie à Rodez pendant le Moyen Âge. Nicolas Bru nous a montré les peintures murales fraîchement dégagées de l'église de Canourgues dans le Lot, tandis qu'Hiroimi Haruna-Czaplicki a parlé des commandes artistiques de l'abbaye de Saint-Savin de Lavedan au XIV<sup>e</sup> siècle. Jacques Dubois a formulé une nouvelle hypothèse sur la localisation des statues de la chapelle de Rieux, puis analysé les commandes artistiques de l'évêque d'Albi Louis I<sup>er</sup> d'Amboise. La période moderne a été représentée par les travaux de Bruno Tollon qui nous a fait part de nouvelles découvertes sur le chantier de restauration du château de Bournazel dans l'Aveyron ; tandis que Colin Debuiche nous a proposé une synthèse de ses recherches sur les innovations et les citations dans l'architecture toulousaine de la Renaissance. Mardi dernier, Christian Péligray nous a parlé de François Filhol, un érudit toulousain du XVII<sup>e</sup> siècle qui fut en son temps un collectionneur renommé. Et en avançant encore dans le temps, citons les travaux exposés par Bernard Sournia sur les frères Mazzetti, sculpteurs italiens du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont travaillé dans le Sud-Ouest de la France ; et la communication de Louis Peyrusse et Amandine de Pérignon qui ont évoqué deux châteaux réalisés par l'architecte Victor Virebent dans le Tarn-et-Garonne au XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce sont ici les communications principales de nos séances, mais d'autres thèmes furent abordés plus brièvement, souvent en lien avec une découverte inattendue ou un fait d'actualité. Pierre Garrigou Grandchamp nous apprit ainsi la détection de peintures entre les modillons de l'église de Gluges et l'apparition inattendue d'un splendide panneau de bois peint du XIV<sup>e</sup> siècle dans la collégiale de Montpezat-du-Quercy, puis nous a informés du résultat d'une étude dendrochronologique qui situe autour de 1270 l'abattage des arbres utilisés pour la charpente de la tour-porche de l'abbatiale de Moissac. Guy Ahlsell de Toulza a donné quelques détails sur une tapisserie du XVI<sup>e</sup> siècle et nous a parlé d'un réservoir en plomb moderne repéré dans la cour d'une maison toulousaine. Pour ma part, j'ai confirmé la provenance de fragments dispersés d'un bréviaire choral enluminé de la cathédrale d'Agen et Michelle Fournié nous a relaté la cérémonie d'ouverture de la châsse de saint Jacques le Majeur. Dernièrement, enfin, Magali Vène nous a prévenus en avant-première de l'acquisition d'un remarquable livre d'Heures toulousain pour la Bibliothèque d'étude et du patrimoine. Tandis que notre trésorier, Guy Ahlsell de Toulza, a fait un don personnel exceptionnel à la Bibliothèque municipale en offrant une remarquable série de fragments enluminés qui sont actuellement exposés à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine.

Nous faisons également des sorties : visite de l'église Saint-Nicolas à Toulouse sous la direction d'Henri Pradalier, et visite du château de Candie à Toulouse, un des plus vieux châteaux médiévaux conservé de Toulouse que nous ont fait découvrir M. Addy Amari, Julien Foltran, Laure Krispin et Maurice Scellès.

La production du savoir scientifique constitue une de nos premières missions. Ces communications donnent lieu à des échanges toujours constructifs lors de séances privées, mais nous rendons publics leurs comptes rendus par l'édition de nos *Mémoires* qui permettent la diffusion de ce savoir scientifique de haut niveau. Autour d'Anne-Laure Napoléone, Maurice Scellès et Adriana Sénard, ce sont aussi Henri Pradalier, Louis Peyrusse, Jean-Luc Boudartchouk et Patrice Cabau qui ont contribué à leur édition. Le tome de l'année 2015 est sorti de presse et les volumes suivants paraîtront en 2018. Il faut souligner que tous les volumes parus sont aujourd'hui mis en ligne sur Gallica (le site internet de la Bibliothèque nationale de France) où vous pouvez les consulter. Mais vous pouvez aussi les feuilleter et même les acquérir directement avec, pourquoi pas ? la possibilité d'une dédicace puisqu'une grande partie des auteurs des articles de nos *Mémoires* sont présents aujourd'hui !

Je le disais, la production et la diffusion du savoir scientifique constitue une de nos premières missions. Mais ce n'est pas la seule. Dès sa création en 1831, la Société archéologique a été fondée pour protéger et défendre le patrimoine de la région, et en particulier le patrimoine immobilier soumis aux convoitises de promoteurs ou de collectionneurs peu soucieux de la préservation des biens publics. L'action directe de notre Société en faveur de la conservation du patrimoine s'est manifestée de plusieurs façons cette année. Cela a pu se traduire par un don de 1000 euros à la mairie de Saint-Gaudens pour l'aider à acquérir le chapiteau roman du cloître de la collégiale de celle ville dont elle lui avait signalé la vente, ou bien l'acquisition pour nos propres collections d'un tableau anonyme des années 1820 représentant l'intérieur de la basilique Saint-Sernin. Par ailleurs, nous avons apporté

notre encouragement, sous la forme d'une médaille d'argent, à la commune de La Salvétat-Saint-Gilles : celle-ci vient en effet de prendre en charge le château des comtes de Toulouse, en bien triste état, et forme le courageux projet de le restaurer puis de l'ouvrir au public. Cette médaille sera remise à son maire prochainement et notre Société se rendra sur place à cette occasion.

Nous avons également activement soutenu un projet d'aménagement alternatif de la place Saint-Sernin, où les travaux vont commencer cette année. Malheureusement nous ne sommes pas parvenus à convaincre la municipalité de réaliser une véritable fouille de l'ensemble de la place, et c'est avec une grande frustration que nous avons appris les découvertes incroyables qui ont pu être faites seulement à travers quelques sondages archéologiques. Les chapiteaux romans sculptés et l'inscription funéraire qui ont été découverts n'ont pas suffi à convaincre de la nécessité de mettre en œuvre un grand projet patrimonial autour du site ; nous continuerons néanmoins à suivre les travaux avec attention et nous serons toujours prêts à conseiller et à nous manifester si nous jugeons que le patrimoine est mis en danger de quelque manière que ce soit.

À présent vous vous demandez sans doute, mais combien sont-ils pour faire autant de choses en si peu de temps ? Eh bien ! c'est là notre force, nous sommes nombreux, 106 pour être exact, tous chercheurs et tous impliqués dans la sauvegarde du patrimoine. Il y a bien sûr les membres de notre bureau : Guy Ahlsell de Toulza notre trésorier, d'une efficacité sans pareille, Christian Péligray, notre bibliothécaire qui permet d'ouvrir notre fonds documentaire au public tous les mardis après-midi, avec l'aide de Jacques Surmonne, Geneviève Bessis, Michèle Pradalier et Georges Cugullière, et nous pouvons également louer le travail des secrétaires, Anne-Laure Napoléone et Patrice Cabau, et celui du directeur, Maurice Scellès, qui permettent la publication des *Mémoires* mais aussi du *Bulletin* des séances.

Malheureusement nous avons dû déplorer la perte de deux d'entre nous cet hiver. Louis Latour dont nous avons célébré les 50 ans au sein de la Société et qui fut un membre parfait par ses communications, son action archéologique et patrimoniale dans la basse vallée de l'Ariège, mais aussi comme membre du Bureau, où il assumait un important travail de bibliothécaire-archiviste. Et tout récemment le Père Montagnes, grand savant, dominicain, et homme extrêmement attachant, fidèle de nos séances privées et publiques, dont l'absence se fait encore sentir aujourd'hui. Mais nous avons également vu l'arrivée de nouveaux visages dans notre Société, avec les élections de nouveaux membres, chercheur confirmé comme le médiéviste Xavier Barral i Altet, et jeunes chercheurs venant de soutenir leur thèse comme Sophie Fradier, Fernand Peloux et Julien Foltran.

Faisant moi-même partie de cette génération, je tiens ici à exprimer toute ma reconnaissance vis-à-vis de la Société qui constitue un véritable havre pour les jeunes chercheurs. Étant donné les difficultés actuelles que les docteurs rencontrent pour trouver des situations pérennes, dans un monde où, pourrait-on dire, les chercheurs sont appelés à être des précaires perpétuels, la Société est un point d'ancrage, un des derniers lieux de rencontre et de reconnaissance entre pairs absolument essentiel pour la jeune génération. C'est aussi dans ce but que la Société accorde chaque année des récompenses aux travaux de jeunes chercheurs. Cette année sept manuscrits nous ont été envoyés. Il s'agissait de sept excellents travaux qui ont tous été primés, et qui prouvent le dynamisme de la recherche actuelle sur une région pourtant encore parfois qualifiée de trop « locale » ! Je ne vous les présente pas, Diane Joy va s'en charger dans quelques secondes.

Pour ma part, je vais terminer ce petit discours sur un souhait. Les sociétés savantes ont une image poussièreuse qu'elles ne méritent pas. La Société archéologique est une association démocratique, un lieu d'échanges entre toutes les disciplines et toutes les générations, sur un pied d'égalité entre tous ses membres et au service d'un même projet : produire et diffuser des connaissances scientifiques, défendre et protéger le patrimoine. Avec la question de l'aménagement de la place Saint-Sernin entre autres, nous avons senti la nécessité d'impliquer davantage les citoyens dans nos actions et c'est ce vers quoi nous souhaitons développer nos actions. Je souhaite que le rôle de notre Société puisse être plus encore à l'avenir à la hauteur de notre mission. Vous l'avez compris, nous sommes une structure précieuse car indépendante des pouvoirs locaux et nationaux, notre force nous vient de nos membres bien sûr mais aussi de la place que nous occupons dans la Cité et auprès des citoyens. Je voudrais donc terminer en vous remerciant pour votre présence. En venant nombreux chaque année, vous venez aussi nous apporter votre soutien, et soutenir nos actions, et je vous en remercie au nom de la Société archéologique.

#### **Remise des prix du concours :**

Le prix Ourgaud, doté de 1000 €, est décerné à M. Nicolas Minvielle-Larousse, pour sa thèse : *L'âge de l'argent : mines, société et pouvoirs en Languedoc médiéval*, Université d'Aix-Marseille, 2017.

Le Grand prix spécial de la S.A.M.F., doté de 1000 €, est décerné à Mme Myriam Tessariol, pour sa thèse : *La diffusion des schémas décoratifs de la peinture romaine chez les Bituriges Vivisques*, Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2015.

Le prix spécial de la S.A.M.F., doté de 1000 €, est décerné conjointement à Mme Anaïs Comet, pour sa thèse : *Villages et bourgs de la Gascogne gersoise à la fin du Moyen Âge (1250-1550) : Transformations morphologiques et architecturales*, Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2017, et à M. François-Xavier Carlotti, pour sa thèse : *Le troisième département de l'Oratoire de Jésus (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) : un réseau congréganiste dans la France du Midi*, Lyon III, 2012.

Une médaille d'argent d'encouragement est remise à :

- Mme Elsa Defranould, pour son mémoire de master 2 : *Essai de sériation chronoculturelle du Néolithique ancien : apport des industries lithiques de la Baume de Rouze, Orgnac-l'Aven, Ardèche*, Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2012 ;
- à M. Benjamin Albouy, pour son mémoire de master 2 : *Étude taphonomique préliminaire de la faune de la grotte de Sirogne (Rocamadour, Lot)*, Université Bordeaux Montaigne, 2017.
- à M. Sylvain Thédon, pour son mémoire de master 2 : *Montauban et le textile au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2017.

### **Conférence de Pascal JULIEN :**

« L'art de la Renaissance à Toulouse ».

Toulouse fut à la Renaissance une ville riche et puissante, qui s'épanouit dans la revendication d'un passé hors du commun : celui de la *Palladia Tolosa*, cité placée sous la protection de la déesse des arts et de la sagesse, Pallas Athéna. Le goût à l'antique, alors si apprécié, s'exprima dans une architecture d'exception et fleurit dans les domaines moins connus de la peinture, de la sculpture et de leurs déclinaisons, de l'enluminure à la tapisserie, des vitraux à l'orfèvrerie, de la fonte à la menuiserie. Cet essor, qui accompagna celui d'un humanisme savant, fit de la capitale du Languedoc un foyer rayonnant. Les troubles religieux et politiques qui obscurcirent la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ne démentirent ni ce dynamisme ni cette primauté, qui furent confirmés lorsque Henri de Navarre conquiert la France. Ainsi, durant plus d'un siècle, de ses manifestations précoces des années 1490 à ses derniers élans des années 1610-1620, l'art renaissant triompha dans Toulouse.

### **SÉANCE DU 9 AVRIL 2018**

Présents : Mme Nadal, Présidente, MM. Scellès, Directeur, Péligray, Bibliothécaire-archiviste ; Mme Cazes, MM. Balty, Cazes, Testard, membres titulaires, Mmes Balty, Czerniak, Vène, MM. Foltran, membres correspondants.

Excusés : M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Garland.

Invitée : Mme Carlyne Hénocq.

La Compagnie se retrouve à 17 heures à la Bibliothèque d'étude et du patrimoine où elle est accueillie par notre consœur Magali Vène, conservatrice des collections patrimoniales. Magali Vène présente à la Compagnie Mme Aurélia Cohendy, dont la thèse sera achevée à la fin de l'année, co-commissaire avec elle-même de l'exposition « **Toulouse à la Renaissance : quand la peinture était dans les livres** ».

Le parcours de l'exposition est d'abord artistique : il présente le résultat de recherches récentes qui ont permis d'identifier le style de plusieurs artistes – souvent connus seulement par un nom de convention – et de regrouper autour d'eux des ensembles de manuscrits. Il illustre aussi les bouleversements occasionnés à cette époque par le passage du manuscrit enluminé à l'imprimé orné de gravures.

La première section intitulée Antoine de Lonhy et ses émules (vers 1460-1480) rend compte de l'étape toulousaine du parcours de cet artiste itinérant et polyvalent originaire de Bourgogne, qui a introduit en Languedoc les nouveautés picturales venues des Flandres. Son influence a été importante et durable sur le milieu artistique local.

La deuxième section consacrée au Maître des Heures de San Marino (vers 1480-1490) présente l'œuvre d'un artiste à l'identité encore inconnue, qui trouve un équilibre entre tradition et modernité tout en s'inscrivant dans l'héritage lonhyen, et qui présente la particularité d'être intervenu aussi sur des ouvrages imprimés.

La troisième section rassemble des manuscrits enluminés par celui qu'on désignait jusqu'à présent par le nom de convention de « Maître du missel de Jean de Foix » et qui est redevenu récemment Liénard de Lachieze (vers 1475-1500). Il est le premier à introduire dans l'enluminure toulousaine le registre ornemental typique de la Renaissance, dans des manuscrits importants commandés par le haut clergé local. Il s'associe souvent à un autre artiste, le « Maître à la devise Tout ce change », spécialisé dans la peinture des bordures.

La quatrième section est centrée sur la production de Laurent Robini (vers 1490-1510), connu pour ses peintures dans les Annales des Capitouls, mais qui a aussi œuvré pour d'autres commanditaires, également en collaboration avec le Maître à la devise *Tout ce change*.



LIVRE D'HEURES TOULOUSAIN DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE, Toulouse, Bibliothèque municipale, ms. 3813, non folioté. Clichés É. Nadal.

La cinquième section, intitulée Les peintres de Philippe de Lévis, évêque de Mirepoix (vers 1510-1535), présente les commandes toulousaines de ce grand bibliophile et mécène. Alors que le métier d'enlumineur disparaît, les livres réalisés pour lui sont illustrés par des peintres qui utilisent un vocabulaire pictural totalement renouvelé et pleinement renaissant.

Une sixième et dernière section rassemblant des Imprimés et estampes montre qu'avec l'imprimerie et la gravure sur bois, techniquement indissociables l'une de l'autre, le livre devient un produit de consommation courante qui se détache rapidement des « arts de la couleur ». Aux enlumineurs succèdent de simples coloristes employés par les libraires pour aquareller images de confréries et cartes à jouer.

Magali Vène rappelle que, dès les origines du projet d'une exposition consacrée à la Renaissance à Toulouse, il a paru souhaitable de faire une place au livre, en optant pour une exposition sur deux sites, le Musée des Augustins et la Bibliothèque d'étude et du patrimoine à laquelle est tout naturellement revenue la présentation du livre enluminé. C'est une Renaissance précoce à laquelle on assiste à partir de 1455 et l'arrivée à Toulouse d'Antoine de Lonhy ; puis on s'est attaché à l'histoire du livre jusque dans les premiers développements de l'imprimerie et la disparition des enlumineurs qui cèdent la place à des coloristes chargés de mettre en couleurs les planches imprimées.

En constatant en 1989 que le dossier était bien maigre, François Avril le jugeait néanmoins très prometteur. Les travaux récents, et en particulier ceux d'Aurélia Cohendy, l'ont confirmé. Les nombreuses archives conservées à Toulouse pour cette période, dont les archives capitulaires, ont fourni bien des noms de peintres et ont ainsi permis de nouvelles attributions.

De nombreuses questions et discussions accompagnent la présentation des ouvrages par Magali Vène et Aurélia Cohendy. Christian Péligré est sollicité pour commenter les incunables, dont il avait la charge alors qu'il était conservateur du fonds ancien de la Bibliothèque municipale. La Compagnie a en outre le privilège de voir le **Livre d'Heures toulousain du XV<sup>e</sup> siècle** peint par le maître des Heures de San Marino, et acquis tout récemment par la Bibliothèque.

La Présidente remercie Magali Vène et Aurélia Cohendy pour la visite passionnante de cette belle exposition.

### SÉANCE DU 3 MAI 2018

Présents : Mme Nadal, Présidente, MM. Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligré, Bibliothécaire-archiviste, Mmes Sénard, Watin-Grandchamp, MM. Balty, Cazes, Julien, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires, Mmes Balty, Galbois, M. Penet, membres correspondants.

La Compagnie se retrouve à 16 heures au Musée des Augustins où elle est accueillie par notre confrère Pascal Julien, commissaire de l'exposition « **Toulouse à la Renaissance : une ambition classique** ».

Sculptures, peintures, dessins, vitraux, tapisseries, objets d'orfèvrerie, manuscrits... sont réunis comme autant de chefs-d'œuvre mis en valeur par une belle scénographie, rarement aussi réussie dans le chœur de l'église des Augustins. Pascal Julien en fait une présentation passionnée en soulignant tous les aspects de la vie intellectuelle et artistique qui montrent que Toulouse est un centre particulièrement actif de la Renaissance.

De nombreuses questions et observations émaillent toute la visite. Comme Daniel Cazes fait observer que la plaque funéraire de Guillaume Philandrier, décédé à Toulouse en 1563, fait partie des collections du Musée des Augustins, Pascal Julien indique qu'il lui a malheureusement été impossible de la retrouver dans les réserves.

L'heure de la fermeture du musée étant arrivée, la Compagnie se sépare vers 19 h.

### SÉANCE FORAINE DU 12 MAI 2018, À LA SALVETAT-SAINT-GILLES :

Présents : Mme Nadal, Présidente, MM. Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligré Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mme Cazes, MM. Balty, Boudartchouk, Cazes, Peyrusse, membres titulaires, Mmes Balty, Bossoutrot-Rebière, M. Rebière, membres correspondants.

Excusés : Mmes Fournié et Lamazou-Duplan, M. Sournia.

Sont également présents : M. Aderiu (maire de la Salvetat-Saint-Gilles), Mmes Labat et Andrau (adjointes au maire), MM. Bergougniou et Abdelaoui (adjoints au maire), Mme Volto (conseillère départementale), M. Julian (conseiller départemental), M. Barrenechea (CRMH), M. Monlouis-Bonnaire (de la Société TERREAL).

Le maire de La Salvetat-Saint-Gilles nous accueille dans une salle de la mairie et nous annonce le programme de la matinée. Dans un premier temps, notre confrère Jean-Louis Rebière, architecte en chef des Monuments historiques en charge du projet de consolidation et de restauration, présente le château, sa structure, son histoire et le détail des travaux dont il fera l'objet, illustrant son propos de photographies et de plans :

Le château de La Salvetat-Saint-Gilles fut construit par Raymond IV, comte de Toulouse entre 1088 et 1096, juste avant son départ pour la première croisade. Il fut conçu comme poste avancé de la défense de Toulouse. Il a été disposé à cet effet sur l'arête d'un promontoire dominant de 90 m d'altitude, situé à proximité de la rive orientale de l'Aussonnelle. Un événement marquant de l'histoire du château fut la venue des Capitouls qui y siégèrent en fuyant la peste de 1481.

Le XVII<sup>e</sup> siècle a laissé une profonde empreinte sur le château en raison des importantes modifications qui lui furent apportées, le transformant en agréable villégiature. Cette rénovation fut poursuivie au XVIII<sup>e</sup> siècle, puis au XIX<sup>e</sup> siècle. Des vestiges de décors du XVII<sup>e</sup> siècle y sont encore visibles, comme ceux de la galerie qui fut établie sur la cour, entre les deux pavillons de résidence.

Le château de La Salvetat-Saint-Gilles a été inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en juin 2006. Le 6 août 2007, il a été classé en totalité parmi les Monuments Historiques.

En 2010, une violente tempête découvrit une part importante des couvertures des toitures du château déjà fragilisées par des décennies d'inaction. Les étaiments intérieurs vinrent soutenir les charpentes des pavillons, et des bâches provisoires furent posées dans l'attente des reprises de toitures.

En septembre 2014, la conservation régionale des Monuments Historiques nous chargeait de réaliser des travaux d'office afin d'empêcher la ruine de l'édifice et la perte des décors de la galerie sud du château. En 2016, la commune de La Salvetat-Saint-Gilles devenait propriétaire du château et nous commandait enfin la maîtrise d'œuvre de la réalisation de travaux d'urgence de stricte conservation en raison d'une importante aggravation des désordres.

L'avant-veille de la remise du dossier de travaux, la charpente du pavillon s'effondrait dans le bâtiment emportant une partie de l'étage attique et crevant le dernier plancher conservé en place au niveau du rez-de-chaussée. Le projet dut donc être remanié en conséquence, prenant en compte ce nouveau dommage.

Aujourd'hui, les travaux projetés s'engagent enfin. Ils porteront tout d'abord sur le sauvetage du pavillon ouest dont l'état de ruine progresse dangereusement, nécessitant d'inverser l'agencement des tranches opérationnelles.

Notre présentation du château s'attachera à en montrer les vestiges, dans la limite des possibilités d'accès et de la dangerosité du lieu. Nous présenterons également la façon dont nous avons établi notre projet et la façon dont on été organisées les interventions pour mener à bien cette restauration de sauvetage, très délicate en raison de la dangerosité des structures.

Nous nous acheminons ensuite vers l'édifice situé derrière la Mairie pour une visite réduite au pourtour du château et à l'entrée de la cour, pour des raisons de sécurité. Dans un discours de remerciement adressé aux membres de la société, le maire évoque les dix années durant lesquelles la mairie a hésité à acquérir le château et une partie du parc, pour finalement se décider en 2016. Il rappelle, après Jean-Louis Rebière, à quel point l'édifice est délabré et nécessite des travaux de consolidation. L'acquisition suivie de la prise en charge rapide du château n'a pas permis de sauver le pavillon est, qui s'est effondré récemment. Les travaux devraient débiter dans les jours prochains.

Notre Présidente remercie la commune de l'accueil qui nous a été fait et félicite le maire et son équipe de s'être engagés courageusement dans ce projet :

Monsieur le maire,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur et un plaisir pour nous, d'être aujourd'hui réunis à La Salvetat-Saint-Gilles. À titre personnel d'une part, car je ne connaissais ni ce village ni le château, mais aussi bien sûr au nom de la Société archéologique du Midi de la France, car nous avons ici un modèle exemplaire de ce pour quoi nous œuvrons depuis les presque 200 ans de notre existence.

Tout d'abord, nous avons la chance d'avoir visité un site d'une importance historique majeure. Le château a été construit, nous l'avons entendu, par Raymond IV, comte de Toulouse à la toute fin du XI<sup>e</sup> siècle juste avant son départ pour la première Croisade. Les Capitouls y trouvèrent refuge au XV<sup>e</sup> siècle, et il fut ensuite largement modifié au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, puis au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais l'histoire contemporaine du château est moins glorieuse et voit le délitement progressif de ce dernier. Malgré son classement comme Monument Historique en 2007, il a fallu presque 10 ans et le rachat du château en 2016 par la commune pour que soient enfin entrepris les travaux.

C'est la raison de notre présence ici. Cette visite nous a permis de mesurer l'ampleur du défi maintenant en passe d'être relevé par la commune de La Salvetat-Saint-Gilles. Le château, malgré son importance historique, culturelle, patrimoniale, était bien sur le point de disparaître. Et il est littéralement sauvé *in extremis* grâce à vous et à votre engagement.

Alors pourquoi ? À quoi servent les ruines d'un château ? Quelle est leur utilité immédiate ? À pas grand-chose, pourrait-on dire. On pourrait bien arguer d'un éventuel intérêt touristique envisageable un jour, mais cela ne semble pas suffisant pour entreprendre ce genre de sauvetage. Non, je crois qu'il y a dans le désir de préserver ces vestiges un désir qui est presque de l'ordre d'un devoir et qui consiste à refuser la disparition de notre patrimoine commun. Nous ne sommes que des passeurs et nous ne voulons pas être la génération qui a laissé disparaître un témoignage vieux de presque 1000 ans.

C'est donc au nom de ce devoir, ou devrais-je dire, de cet idéal, que nous voulons saluer l'initiative de la Mairie de La Salvetat-Saint-Gilles. Le château des comtes tiendra encore quelques centaines d'années, espérons-le, grâce aux bons soins de la commune et de l'architecte en chef des Monuments historiques, mais aussi de tous ceux qui organiseront ensuite la visite du château et son entretien quotidien. C'est pour cette raison que j'ai l'honneur de vous remettre cette médaille au nom de la Société archéologique du Midi de la France, comme témoignage de notre soutien et pour vous remercier d'avoir entrepris le sauvetage de ce monument majeur de la région Occitanie.

*Notre confrère Olivier Testard remarque, après lecture du procès-verbal en séance, qu'en observant le jardin longeant le château du côté du ravin, il lui a semblé reconnaître les vestiges d'un jardin Renaissance, chose suffisamment rare pour mériter d'être préservée.*

### SÉANCE DU 15 MAI 2018

Présents : Mme Nadal, Présidente, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire-adjointe ; Mmes Bessis, Cassagnes-Brouquet, Fournié, Haruna-Czaplicki, Watin-Grandchamp ; MM. Cazes, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Bossoutrot-Rebière, Vène ; MM. Penent, Rebière, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty, Cazes et Munoz, MM. Balty, Debuiche, Garrigou Grandchamp et Tollon.

La Présidente rend compte du courrier reçu par la Société et donne lecture de la lettre de notre consœur Mme Gilles qui accepte avec enthousiasme la proposition que nous lui avons faite de devenir membre libre. Émilie Nadal évoque ensuite la sortie foraine du 12 mai à La Salvetat-Saint-Gilles où nous avons été chaleureusement accueillis par le maire ; celui-ci semble avoir apprécié l'appui de la Société qui valide ainsi le choix difficile et contesté d'acquérir le château. Nous avons pu bénéficier d'une visite détaillée du site sous la direction de notre confrère Jean-Louis Rebière. Rendez-vous est pris dans trois ans pour une nouvelle visite, une fois les travaux de restauration achevés.

Émilie Nadal rappelle notre projet de modifier le règlement du concours : il s'agit de donner la possibilité aux candidats dont le travail a été récompensé par une simple médaille d'encouragement, souvent pour des mémoires de master, de présenter une seconde candidature. La proposition est adoptée.

Guy Ahlsell de Toulza nous apprend qu'Yves Boiret vient de décéder à l'âge de 92 ans.

Il annonce ensuite que le tableau représentant la nef de Saint-Sernin, qui a été présenté cet hiver, a été nettoyé et restauré : il est désormais exposé dans notre salle des séances.

Puis, évoquant l'affaire Saint-Sernin qui nous préoccupe tous depuis de nombreux mois, il nous montre les images d'une grande fouille effectuée à l'heure actuelle par l'Inrap dans les jardins de la cathédrale du Mans. Il regrette qu'une telle entreprise ne trouve pas une justification équivalente à Toulouse.

Émilie Nadal donne la parole à Sophie Cassagnes-Brouquet pour sa communication : ***Pour une archéologie de l'environnement musical à Toulouse à la fin du Moyen Âge***, publiée dans ce volume (t. LXXVIII, 2018) de nos *Mémoires* :

À la fin du Moyen Âge, Toulouse offre l'exemple d'une ville où la musique est omniprésente et, qui plus est, sous une forme originale. Il ne s'agit pas ici d'un art de cour cantonné à une chapelle princière, mais de pratiques diverses s'épanouissant dans les lieux les plus variés : la rue, la place, la nef des églises, la maison communale et les intérieurs des notables en sont les témoins. Instrument du pouvoir des capitouls et des représentants du roi, la musique se veut solennelle, mais aussi spirituelle dans le cadre des célébrations et des processions religieuses, et parfois joyeuse à l'occasion de divertissements profanes.

La richesse des fonds d'archives toulousains permet de faire revivre une partie de l'environnement sonore de la ville au cours des deux derniers siècles du Moyen Âge dans toute sa diversité : du crieur public au jongleur, du troubadour à l'organiste en passant par la coule des capitouls, les représentations de la basoche du parlement et des joyeux mondains ou celles des confréries du Montement de la Vierge. Ces musiques sont jouées par des musiciens qui se partagent en trois statuts : les membres de la confrérie des ménestriers, les musiciens de la ville et des églises et les jongleurs et sonneurs de passage.



SAINT-SERNIN DE TOULOUSE, TABLEAU ANONYME : la nef et le chœur de la basilique vers 1815-1820 (après restauration). Cl. G. Ahlsell de Toulza.

La Présidente remercie notre consœur pour cet exposé passionnant et constate qu'il n'est jamais question d'*Ars nova* au XIV<sup>e</sup> siècle à Toulouse. Sophie Cassagnes-Brouquet répond qu'elle a cependant été surprise de constater l'existence d'une « musique municipale », alors que rien de tel n'est mentionné pour les villes flamandes et italiennes où la musique est semble-t-il plus savante et princière. Notre Présidente constate encore que les organistes ont un statut supérieur aux autres musiciens. Ils sont en effet soit chanoine soit clerc, répond la conférencière, ils sont aussi facteurs d'orgue et produisent une musique considérée comme plus savante. Les crieurs, précise-t-elle encore à la demande de Maurice Scellès, s'annoncent au son de la trompette mais jouent aussi de cet instrument dans les orchestres. Daniel Cazes signale que l'on trouve des bandes municipales de musiciens comparables en Catalogne. Il ajoute qu'au Moyen Âge les orgues étaient plutôt disposées sur le côté de l'église contrairement à aujourd'hui. Il y avait deux orgues à Saint-Sernin, poursuit-il, un dans le chœur et le second dans le croisillon nord du transept où Pierre Bellin avait relevé de nombreux graffitis d'organistes. Il serait intéressant de voir si certains d'entre eux sont antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle. Patrice Cabau fait remarquer qu'au Moyen Âge, les orgues ne dépassaient guère quatre mètres. Avant le XVII<sup>e</sup> siècle, il s'agissait de petits instruments que l'on pouvait poser sur une table. Dominique Watin-Grandchamp informe la conférencière de l'existence d'un bail à besogne du début du XVI<sup>e</sup> siècle pour l'orgue de Saint-Sernin, qui l'intéresserait sans doute. Michelle Fournié ajoute que dans l'univers sonore de Toulouse à la fin du Moyen Âge, il faut ajouter les cloches des édifices religieux. Enfin, Louis Peyrusse revient sur les charivaris avec le document exceptionnel du procès du mariage mal assorti présenté par notre consœur, et constate que l'environnement sonore y est surprenant et violent.

Émilie Nadal annonce ensuite deux questions diverses. Christian Péligny et Guy Ahlsell de Toulza rendent compte d'une vente aux enchères d'une copie de 1908 d'un feuillet enluminé. Il s'agit d'**une Crucifixion peinte sur parchemin, fac-similé de celle qui se trouvait autrefois dans le Missel de Launaguet** (Toulouse, Bibliothèque municipale, ms 2638) :

Je voudrais raconter brièvement les péripéties de la vente publique qui a eu lieu le 12 avril dernier à Toulouse. Parmi les nombreux tableaux, meubles et objets d'art mis en vente ce jour-là, figurait un feuillet enluminé, d'origine toulousaine probable, qui suscita à juste titre la curiosité de notre consœur Magali Vène, responsable du fonds ancien de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine. Il s'agissait d'une peinture sur parchemin représentant une Crucifixion, de belle facture et soigneusement encadrée (Marambat de Malafosse, lot n° 180).

Pour bien comprendre l'intérêt de ce document, il faut se reporter trente ans en arrière. En novembre 1985, j'avais fait l'acquisition pour la Bibliothèque municipale d'un missel qui appartient dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle à Jean Montaut puis à Jean Nadal, vicaire de Launaguet, lequel en fit don aux habitants et consuls de sa commune en septembre 1474, donation effectuée par Pierre Nadal en janvier 1475. Ce missel, doté d'une reliure toulousaine estampée à froid, comportait de nombreuses lettres peintes ou dorées, une scène représentant la messe de saint Grégoire (avec au bas du feuillet les armes de Pierre Nadal) et au f. 155, une note manuscrite évoquant avec force détails le baptême de trois cloches fabriquées en 1544 pour l'église de Launaguet. Le missel resta vraisemblablement dans le Midi toulousain jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Acquis dans l'entre-deux guerres par le bibliophile toulousain Fernand Pifteau, il fut ensuite acheté par un collectionneur parisien, Lucien Allienne, qui le posséda de 1950 à 1985, avant de revenir à Toulouse où il rejoignit, en novembre 1985, la Réserve des livres précieux de la bibliothèque municipale sous la cote ms. 2638. Ce manuscrit intéressant, bien ancré dans notre terroir, présentait pourtant une lacune : on n'y trouvait pas le double feuillet peint que l'on s'attendrait à découvrir en face du *Te igitur*, partie centrale de la messe, où l'on aurait dû voir une Crucifixion, et peut-être aussi un Christ en majesté. J'avais d'ailleurs noté ce manque, au niveau du dixième cahier, en faisant la collation du manuscrit. Un feuillet avait donc disparu du volume. D'où l'émoi provoqué par la mise en vente, le 12 avril dernier, d'un feuillet enluminé qui semblait provenir tout droit de ce beau missel d'origine toulousaine. L'acquisition n'a pu finalement se réaliser, mais il n'y a pas lieu de le regretter.

En effet, comme l'a rapidement compris François Avril, cette peinture n'est absolument pas une œuvre d'Antoine de Lonhy (comme le supposait la première notice du catalogue de vente) mais une copie moderne, certes de grande qualité, faite à partir d'une enluminure provenant du missel de Launaguet, et non tirée du missel lui-même. La notice du catalogue de vente fut mise à jour, mais sans vraiment tenir compte de cette information cruciale (une phrase, noyée à la trentième ligne de la description, fut néanmoins ajoutée sur le fait qu'il s'agissait d'une copie moderne). Le feuillet passa alors de 4000/6000€ à 2000/3000€, grâce à l'intervention de Guy Ahlsell de Toulza auprès du commissaire-priseur M. Malafosse. La démarche de notre trésorier était d'autant plus fondée qu'il avait entre-temps trouvé une preuve supplémentaire de la datation moderne du feuillet. En effet, avec l'aide de Jérôme Kerambloch, Guy Ahlsell de Toulza a pu nous informer de l'existence d'un catalogue de l'exposition de l'Union artistique de Toulouse qui s'est tenue en 1908, et où fut exposée sous le numéro 95, une « Enluminure du XV<sup>e</sup> siècle. Fac similé (600 Fr.) », réalisée par un certain Fabien Dartiguenave. Le numéro 95 est toujours bien visible en bas à droite du cadre actuel de l'œuvre, il devait donc bien s'agir de notre feuillet. Le prix restait trop élevé pour un pastiche ou une simple copie et la bibliothèque avait épuisé ses crédits d'acquisition. Il fut convenu que



CRUCIFIXION PEINTE SUR PARCHEMIN, fac-similé de celle qui se trouvait autrefois dans le Missel de Launaguet  
(Toulouse, Bibliothèque municipale, ms 2638)

notre Société se porterait acquéreur à condition que les enchères ne dépassent pas la centaine d'euros. Le 12 avril le feuillet fut mis en vente à 500 €, mais les enchères montant très rapidement notre Société abandonna, et la pièce fut finalement adjugée 1200 € à un particulier.

Ce feuillet avait essentiellement un caractère documentaire, puisqu'il reproduisait une enluminure désormais disparue, mais n'ayons pas trop de regrets car nous possédons désormais sur ce pastiche moderne une documentation abondante et des photos qui viennent enrichir nos connaissances. Magali Vène aura peut-être un jour la chance de dénicher le feuillet perdu, le vrai, qu'il ne faudra pas laisser partir cette fois.

Christian PÉLIGRY

Guy Ahlsell de Toulza rend compte de la réunion d'information du quartier de Saint-Antoine du T sur la future entrée du Musée des Augustins, à laquelle il a assisté. Il déplore la mauvaise présentation du projet qui n'a pas permis aux habitants présents de l'apprécier à sa juste valeur et note que de nombreuses critiques ont été exprimées.

Daniel Cazes nous apprend par ailleurs que les prisons des Hauts-Murats font l'objet d'un projet d'aménagement comprenant un ensemble de logements et une crèche de quartier. Ces infrastructures vont être bâties contre la muraille antique et médiévale et il n'est bien sûr pas prévu de faire des fouilles. Il est seulement prévu d'étudier les parements intérieurs des murailles. On ajoute qu'un diagnostic avait été demandé à l'Inrap il y a quelques années.

### SÉANCE DU 29 MAI 2018

Présents : Mme Nadal, Présidente, MM. Péligré, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire-Adjointe ; Mmes Andrieu, Bessis, Haruna-Czaplicki, Merlet-Bagnéris, Watin-Grandchamp, MM. Cazes, Garrigou Grandchamp, Julien, Peyrusse, Sournia, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mme Munoz, MM. Debuiche, Penent, Suzzoni, membres correspondants.

Excusés : MM. Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mmes Cazes, Fournié, Fradier, Queixalós, M. Tollon.

Invitée : Mme Valérie Dumoulin.

La Présidente félicite notre confrère Colin Debuiche qui vient d'être recruté à l'Université de Rennes sur un poste de maître de conférences. Elle nous annonce également que Benjamin Marquebielle vient de présenter sa candidature au titre de membre correspondant dans notre Société. Nous nous réjouissons tous de voir arriver un préhistorien parmi nous. Anne Bossoutrot-Rebière fait don à la société de quatre volumes portant sur les études archéologiques de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Après la lecture du procès verbal de la dernière séance, l'assemblée l'adopte après une petite modification.

La Présidente donne la parole à Patrice Cabau pour son rapport sur notre confrère Michel Roquebert que le Bureau propose d'élire membre honoraire :

Michel Roquebert est le doyen d'âge de notre Société – au sein de laquelle il se qualifie « écrivain », titre qui peut paraître modeste mais qui n'est pas sans grandeur.

D'ascendance commingeoise et ariégeoise, il est né à Bordeaux le 7 août 1928.

Après des études classiques au lycée Montaigne, il obtient la licence en philosophie, puis passe six années dans l'Éducation nationale.

De 1955 à 1983, il est journaliste à Toulouse, à *La Dépêche du Midi*. Chroniqueur chargé des arts et spectacles, il signe aussi dans le quotidien des articles sur l'histoire du Languedoc dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Dans le même temps, il collabore à des revues historiques et patrimoniales nationales.

En 1966, il publie avec le photographe Christian Soula un livre-album remarqué : *Citadelles du Vertige*, qui évoque les châteaux forts ruinés du futur « pays cathare ».

Au début de la même année, Évelyne Jean-Baylet, directrice générale de *La Dépêche*, lui demande d'écrire pour son journal une histoire de l'aventure cathare. D'avril 1966 à janvier 1967 paraissent ainsi soixante-dix épisodes d'un récit qui touche un vaste public.

Ce feuilleton est à l'origine du premier volume de *L'Épopée cathare*, imprimé en 1970, suivi de quatre autres tomes, en 1977, 1986, 1989 et 2007. Dans cette somme de plus de 3 000 pages, Michel Roquebert s'est affirmé comme un spécialiste du catharisme, un historien alliant rigueur scientifique et talent littéraire.

Son travail de recherche historique a donné lieu à la publication d'une bonne vingtaine d'articles, dont quelques-uns viennent d'être repris dans son dernier ouvrage, mis en librairie le 5 avril 2018 : *Figures du catharisme*.

En 1983, Michel Roquebert s'est retiré à Montségur même pour une décennie, afin de se consacrer à ses études, et il a œuvré alors pour la mise en valeur de la grande façade méridionale du château. Depuis 2005, il a quitté notre région pour des horizons méditerranéens : Montpellier (2005), La Grande-Motte (2007).

Chevalier de l'Ordre national du Mérite et Chevalier des Arts et des Lettres, Michel Roquebert est membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, mainteneur de l'Académie des Jeux floraux, Président d'honneur du Groupe de Recherches Archéologiques de Montségur et ses Environs, Président d'honneur de l'Association d'études du catharisme - René Nelli.

La Société archéologique du Midi de la France l'a élu membre correspondant en 1968, puis membre titulaire le 19 janvier 1971. En 1970, dans les remerciements servant de préface au premier volume de *L'Épopée cathare*, il écrivait : « Ma gratitude va également à mes collègues de la Société Archéologique du Midi de la France, qui ont accueilli avec une bienveillante attention les premiers résultats de mes recherches sur la noblesse occitane du XIII<sup>e</sup> siècle. J'ai trouvé auprès d'eux le meilleur encouragement à poursuivre. »

Plus récemment, nous l'avons entendu le 1<sup>er</sup> février 2000 pour une communication « Sur l'ancienneté de la famille de Ulmo à Toulouse », et le 18 mars 2006 pour une conférence prononcée lors de notre séance publique : « Simon de Montfort, bourreau et martyr ».

Michel Roquebert est l'un des membres les plus éminents de notre Compagnie, à laquelle il appartient depuis cinquante ans. Il est temps de l'élire au rang de membre honoraire et de célébrer son jubilé.

Patrice CABAU

On procède au vote : Michel Roquebert est élu membre honoraire de notre Société.

Le rapport de Sarah Munoz entendu, Sophie Duhem est élue membre correspondant.

Émilie Nadal donne alors la parole à Colin Debuiche pour sa communication : ***Entre excellence et opportunisme : l'architecte-ingénieur Dominique Bachelier en Aragon à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle***, publiée dans ce volume (t. LXXVIII, 2018) de nos *Mémoires* :

Du XVI<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle, la mobilité des artisans de la construction a été une source de fierté à maintes reprises agitée comme un signe de grandeur nationale. Déjà en 1578, en s'appuyant sur une liste d'artisans, Jean Bodin vantait le caractère « actif & serviable » du Français opposé à celui de son rival espagnol « paresseux à merveilles hors le fait des armes & de la trafique ».

Depuis la publication en 1922 d'une lettre adressée par Philippe II à son ambassadeur en France pour obtenir d'Henri III l'autorisation d'employer un architecte toulousain à la réparation du pont de Saragosse, le nom de Dominique Bachelier fut brandi aussi bien au plan national que local, sans que ne soit posée la question de sa réelle intervention, pour souligner les compétences des artistes français ou illustrer la proximité de la capitale languedocienne avec l'Espagne.

À la lumière de multiples sources, inédites pour certaines, il est désormais possible de confirmer la venue de Bachelier à Saragosse, mais aussi de clarifier les circonstances dans lesquelles elle s'est faite, la composition et l'organisation de son atelier, ainsi que la nature de ses interventions et de ses apports au foyer aragonais. L'occasion est ainsi offerte de revenir sur un pan singulier de la culture savante architecturale qui a accaparé les maîtres toulousains tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, mais également d'apporter un éclairage sur des questions d'un intérêt plus général, comme le rôle des charpentiers sur les chantiers d'ingénierie, ou de nuancer certaines constructions historiographiques selon lesquelles l'itinérance serait nécessairement le signe de l'excellence.

La Présidente remercie le conférencier de nous avoir fait découvrir ces monuments aragonais et demande des précisions sur le registre qu'il a utilisé pour son étude du pont de Saragosse. Il s'agit, répond-il, de comptes rédigés sur le terrain et mis au propre par la suite ; y figurent notamment les actions supplémentaires au projet avec les rémunérations effectuées. Dominique Watin-Grandchamp s'interroge sur les processus de formation et de qualification des gens qui composent les équipes et demande à Colin Debuiche si les sources qu'il a consultées donnent des informations à ce sujet. Ce dernier répond que rien ne permet de répondre à ces questions mais que l'on devine des connexions, des préférences et des associations de circonstances et d'intérêt. Bachelier s'est formé au contact de son père, précise-t-il, le chantier important du pont Neuf ayant certainement permis la formation de nombreux individus. Il souligne enfin le rôle important joué par les charpentiers dans les chantiers en évoquant notamment Dominique Bertin, et conclut en évoquant la très probable polyvalence de ces artisans. En rappelant le manque de solidité des travaux effectués par Bachelier sur le pont de Saragosse, Daniel Cazes fait remarquer que ce pont monumental a toujours été en travaux, victime à toutes époques des violentes crues de l'Èbre. L'intérêt, répond Colin Debuiche, est ici de pointer l'état du savoir technique et du savoir-faire à ce moment précis. Les faiblesses qui ont conduit à l'effondrement d'une partie du pont de Saragosse sont les mêmes que celles qui ont été décelées au pont Neuf de Toulouse. Louis Peyrusse trouve notre conférencier sévère avec Dominique Bachelier et lui fait remarquer que l'architecte-ingénieur avait été recommandé par le roi et que peu de spécialistes pouvaient se prévaloir de telles qualifications à l'époque. Colin Debuiche répond qu'il aurait aimé avoir un peu plus d'informations sur le contexte de cette venue de Dominique Bachelier à Saragosse. Il ajoute que l'on sait désormais que l'architecte toulousain ne fut pas le premier choix des édiles aragonais et

que la lettre du roi d'Espagne n'était pas une recommandation mais une requête pour pouvoir engager un officier royal sur un territoire étranger.

Émilie Nadal passe ensuite la parole à Patrice Cabau qui nous montre, dans le cadre des questions diverses, un **fragment de couvercle de sarcophage en marbre** dégagé dans la petite rue des Cuves à l'occasion des travaux qui touchent toute la **place Saint-Sernin**. Ayant été laissé sur place, adossé contre le mur d'une maison, on a coulé du béton autour de celle-ci après l'avoir garnie d'une collerette en plastique. Il nous montre ensuite les photographies d'une maison donnant également sur la place, repérée depuis longtemps par nos confrères puisqu'elle est bâtie avec des matériaux de récupération du cloître. Malheureusement, elle est entièrement enduite et seules quelques dalles de pierre jaune sont visibles à la base de l'édifice sur l'élévation donnant sur la rue des Cuves.

Daniel Cazes rappelle qu'il avait informé la mairie et la DRAC de l'intérêt de cette maison, il y a quelques années de cela, mais qu'aucune réponse ne lui avait été donnée. Il poursuit sur les travaux de la place Saint-Sernin, déplorant que le suivi archéologique soit effectué avec autant de « légèreté », c'est-à-dire avec peu de photographies et de relevés. Il remarque que les sondages ne font pas l'objet de fouilles et que le projet de restauration du massif occidental se fait indépendamment des travaux actuels. Il regrette que l'on n'ait pas pris le temps d'observer l'emmarchement apparu sous les marches actuelles, ce qui nous aurait informés sur la dénivellation existant à l'origine entre la basilique et l'actuelle place Saint-Raymond. Celui-ci a été en effet rapidement recouvert par des dalles amovibles coulées sur place contre l'emmarchement en pierre qu'il faudra peut-être détruire quand les travaux du massif occidental débiteront.

TOULOUSE, RUE DES CUVES SAINT-SERNIN  
(angle formé par les façades est et nord du n° 11 de la place Saint-Sernin). Fragment de couvercle de sarcophage antique en marbre servant de bouteroue (hauteur totale mesurable : 0,67 m ; hauteur de l'arête médiane verticale : 0,46 m ; largeur du versant de gauche : 0,40 m ; largeur du versant de droite : 0,28 m ; longueur de l'arête biaise supérieure gauche : 0,33 m ; longueur de l'arête biaise supérieure droite : 0,23 m – toutes ces dimensions sont approximatives).  
*Cl. Patrice Cabau (28 mars 2018).*



TOULOUSE, RUE DES CUVES SAINT-SERNIN  
(façade nord du n° 7 de la place Saint-Sernin). Éléments de dallage en pierre calcaire jaune remployés à la base du mur de façade, sous la fenêtre basse de droite, la première à partir de l'Ouest (longueurs approximatives des trois éléments, de la gauche vers la droite : 0,35 m, 0,42 m, 0,41 m ; épaisseurs : 0,07 m environ).  
*Cl. Patrice Cabau (28 mars 2018).*

Dominique Watin-Grandchamp informe Daniel Cazes que des sondages archéologiques ont été faits, même si on peut déplorer que les rapports ne soient pas encore rendus. Elle ajoute que bon nombre de ceux qui travaillent au service public font de leur mieux, souvent avec peu de moyens et que le travail qui a été fait est rarement reconnu.

### SÉANCE DU 5 JUIN 2018

Présents : Mme Nadal, Présidente, MM. Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire-archiviste, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mmes Andrieu, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Merlet-Bagnéris, Sénard, Watin-Grandchamp, MM. Boudartchouk, Cazes, Garrigou Grandchamp, Lassure, Peyrusse, Sourmia, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mme Charrier, M. Foltran ; membres correspondants.  
Excusés : Mmes Balty et Vène, MM. Balty et Tollon.

Afin de lui permettre de prendre sans retard le train qui la ramènera à Cahors, la Présidente donne aussitôt la parole à Anaïs Charrier, pour une communication intitulée « *Cahors. Nouvelles données sur deux édifices de l'ensemble cathédral roman* » :

L'ensemble cathédral de Cahors constituait véritablement le cœur de la cité médiévale. Organisé autour de la cathédrale, il comprenait d'une part les bâtiments épiscopaux, réservés à l'évêque, et d'autre part, les bâtiments canoniaux, lieu de vie du chapitre de chanoines. Le tout formait, dès l'origine, un ensemble autonome, régi par ses propres règles. La structuration de l'ensemble roman fut impulsée par la réforme grégorienne vers 1090. Un grand chantier de construction débuta alors, commencé avec celui de la cathédrale, rapidement suivi par ceux des bâtiments destinés à l'évêque et aux chanoines.

L'étude conduite récemment sur la tour située à l'angle sud-ouest du cloître a permis de redécouvrir l'un des bâtiments canoniaux majeurs de l'ensemble roman. Au XII<sup>e</sup> siècle, la tour et le bâtiment actuellement appelé « Grenier du chapitre » ne formaient qu'un seul édifice, qui abritait vraisemblablement le réfectoire des chanoines. Orienté est-ouest, il fermait la galerie sud du cloître qui fut rebâti entre 1493 et 1553, dans un style gothique flamboyant, à l'emplacement du cloître roman.

Émilie Nadal remercie notre consœur pour cette présentation claire et bien illustrée et lui demande, au sujet du premier édifice, quelle serait la fonction de cette tour accolée au réfectoire et si d'autres exemples de ce type sont connus. Anaïs Charrier reconnaît en être pour l'instant au stade des hypothèses (grenier, archives) et qu'elle n'a pas eu encore le temps d'approfondir la question. Maurice Scellès précise qu'il ne s'agit pas d'une tour accolée au réfectoire mais plutôt bâtie au-dessus. Quitterie Cazes fait remarquer que le décrochement de maçonnerie provoqué par le parement de la tour trouve son symétrique à l'autre extrémité du bâtiment et se demande si une seconde tour n'avait pas été élevée à cet endroit. Malheureusement, peu d'indices sont visibles dans cette partie du bâtiment répond la conférencière, il est donc difficile de poser cette hypothèse pour l'instant. Quitterie Cazes note encore que la présence de ce bâtiment sur lequel s'appuie la galerie du cloître n'a pas de sens. Il évoque plus un palais qu'un réfectoire renchérit Pierre Garrigou Grandchamp. Pourtant, reprend Daniel Cazes en évoquant le réfectoire de Saint-Trophime d'Arles, les fenêtres hautes qui ouvrent le bâtiment cadurcien correspondent bien à cette fonction. Si les greniers sont derrière comme le suggèrent les textes du XVI<sup>e</sup> siècle, où sont les cuisines ? demande Quitterie Cazes. Revenant sur un plan projeté par Anaïs Charrier, Pierre Garrigou Grandchamp demande sur quelle base a été dessiné le tracé de l'enclos. La conférencière répond que certaines parties ont été reconnues dans le bâti et ont été marquées en traits pleins sur le plan alors que les pointillés indiquent un tracé hypothétique. Ce mur, précise-t-elle, est contemporain de la tour.

Concernant le second édifice présenté, Maurice Scellès note que l'absence d'embrasure derrière le grand arc indique bien qu'il s'agit d'un passage. Pierre Garrigou Grandchamp ajoute que l'on est sans doute en présence de l'entrée principale donnant sur le Lot, peut-être précédée d'une barbacane.

Maurice Scellès ajoute enfin que le site est particulièrement complexe et qu'il faudra attendre de recueillir des informations supplémentaires pour mieux le cerner. Il ne faut pas oublier, ajoute-t-il, que les chercheurs chargés de ce travail ne peuvent y consacrer tout leur temps car ils ont aussi d'autres missions à remplir auprès de la municipalité qui les emploie. On lui répond que, pourtant, Cahors est l'exemple remarquable d'une ville qui a su miser sur son patrimoine contrairement à Toulouse qui n'en a pas besoin. L'assemblée félicite enfin Anaïs Charrier pour l'important travail accompli sur ces édifices.

La séance se poursuit par la lecture de deux courriers : le premier a été envoyé par Michel Roquebert en remerciement d'avoir été élu membre honoraire de notre Société. Le second émane de notre consœur Virginie Czerniak, qui nous fait parvenir un magnifique ouvrage sur le Palais Pitti et le Musée des Offices de Florence pour nous remercier d'avoir laissé nos locaux à la disposition des enseignants de l'Université - Jean Jaurès, alors que celle-ci n'était pas accessible.

Enfin, Julien Foltran donne lecture du rapport sur Benjamin Marquevielle, qui est élu membre correspondant de notre Société.

Au titre des questions diverses, Daniel Cazes annonce qu'il a assisté à l'assemblée de **l'association des amis de l'abbaye cistercienne de Grandselve**, laquelle a fêté à cette occasion ses 20 ans d'existence. Cette association a été fondée par Patrick Froidure, le propriétaire du site, dans le but de sauvegarder les vestiges des bâtiments et le trésor. Prenant de l'âge, celui-ci a décidé de réserver le site et de vendre le reste du terroir. Après un accord qui serait passé avec la commune de Bouillac et la communauté de communes de Verdun-sur-Garonne, le site leur serait cédé. Le rôle de l'association a été d'aménager les bâtiments de ferme en musée avec le fond constitué par tout ce que le propriétaire a récupéré sur le site et des collections acquises dans les alentours. Il s'agit d'un véritable musée et l'association espère obtenir ce qui a été déposé dans l'église de Bouillac. On peut saluer le travail de cette association puisque le site est visité grâce à un bénévolat total. Daniel Cazes propose d'organiser une séance sur place et d'attribuer deux médailles : la première à Patrick Froidure, et la seconde à l'association. Un membre fait état des difficultés rencontrées pour faire avancer le dossier de protection qui n'a toujours pas abouti.

Notre Présidente fait procéder au vote pour l'attribution de ces deux médailles et recueille l'approbation de l'assemblée à l'unanimité.

### **JOURNÉE FORAINE DU 16 JUIN 2018 : À MINERVE ET QUARANTE**

Présents : Mme Nadal, Présidente, MM. Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mmes Bessis, Merlet-Bagnéris, Vallée-Roche, Watin-Grandchamp, MM. Balty, Boudartchouk, Cazes, Surmonne, membres titulaires ; Mme Balty, M. Chabbert, membres correspondants.

Invités : MM. Frédéric Mazeran, architecte du patrimoine du Département de l'Hérault et membre de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers, Jacques Coupat, érudit de Quarante, Pierre Cèbe, président de l'association « Histoire et patrimoine de Quarante », Henri Barthès, président de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers, des amis et des membres de l'association Menerbès et de l'association « Histoire et patrimoine de Quarante ».

#### **Minerve**

La Compagnie se retrouve à l'église de Minerve où Marie Vallée-Roche lui avait donné rendez-vous. Après nous avoir rassemblés, notre consœur nous guide sous les remparts de la ville pour illustrer son propos de présentation générale du site et de son histoire. À cette occasion, elle nous signale que Minerve porte les traces d'une occupation probablement quasi continue depuis 6000 ans. Puis elle donne la parole à Frédéric Mazeran qui retrace pour nous les différentes étapes des travaux et des



MINERVE (HÉRAULT), vu depuis le nord-ouest. Cl. A.-L. Napoléone.



MINERVE (HÉRAULT), devant l'entrée du musée. Cl. M. Scellès.

restaurations effectués sur le rempart. Il nous présente également les résultats des sondages réalisés en 2007-2008, lors de la première tranche de travaux, s'attardant sur les vestiges d'époque wisigothique qui pourraient indiquer la présence d'un habitat important à la fin du V<sup>e</sup> siècle et dans la première partie du VI<sup>e</sup> siècle. Cette hypothèse semble être confirmée par les sondages effectués préalablement aux travaux actuels. En effet, les vestiges de probables édifices aristocratiques sont mis en parallèle avec le caractère particulièrement défensif du site pour évoquer la citadelle imprenable de Minerve. On signale encore la nécropole wisigothique du Pech, à 1 km de là, où deux tombes ont été fouillées. Puis la compagnie descend vers le puits Saint-Rustique protégé

par une barbacane. En observant la porte très restaurée et l'importance du système défensif, on évoque la communauté cathare, le siège de 1210 et la reddition de Guilhem de Minerve. Marie Vallée-Roche nous conduit alors vers les parties basses du site pour observer les fortifications d'un autre point de vue. Elle nous fait remarquer à quel point les murailles ont souffert des guerres de religion et l'ampleur des reprises qui ont été effectuées au début du XVII<sup>e</sup> siècle. En passant sous le pont construit en 1913, nous réalisons l'aspect insulaire que le site a pu avoir jusque-là. Nous arrivons ensuite à l'ouest du cimetière Saint-Nazaire, là où des fouilles furent effectuées en 1932. Les rapports succincts de cette campagne évoquent les vestiges de deux bâtiments, peut-être paléochrétiens. Doit-on y voir l'emplacement d'une ancienne église ? En remontant vers la ville, notre consœur nous fait remarquer que le portail haut a été détruit au XIX<sup>e</sup> siècle et que des traces d'archères sont toujours visibles sur le mur d'une maison située près de la pointe du rocher. Frédéric Mazeran ajoute qu'une tour-donjon triangulaire appartenant au château s'élevait à cette extrémité. Les vestiges de maçonnerie de cet ensemble montrent un bel exemple d'appareil à bossage. Il nous fait remarquer par ailleurs que la rue principale qui dessert le village à ce niveau-là est bâtie sur les salles du château. Frédéric Mazeran suppose enfin qu'un fossé sec taillé dans la roche devait compléter le système défensif.

La troupe s'achemine vers le Musée comprenant six salles réparties sur deux niveaux. Les deux premières sont réservées aux fossiles et à la préhistoire. Le matériel exposé provient essentiellement des grottes alentour où se trouvaient les réserves d'eau. Mais la région regorge de vestiges, possédant entre autres une quarantaine de mégalithes et deux sites probablement du chalcolithique, La Gasque et Minerve-La-Vieille, qui conservent des structures bâties. Marie Vallée-Roche déplore que ce patrimoine exceptionnel ait été encore si peu étudié. En passant dans la grande salle où sont exposés les matériels antiques et wisigothiques, notre consœur nous fait remarquer les signes de dégradation des pièces métalliques. En effet, l'absence de conservateur et le désintérêt progressif de la commune pour le Musée mettent les collections en danger de conservation.

Pourtant, ce musée abrite des pièces exceptionnelles et de grande valeur comme les boucles provenant des tombes wisigothiques de la nécropole du Pech qui sont malheureusement en train de se dégrader. On note par ailleurs que les informations données sur les étiquettes sont caduques puisqu'elles n'ont pas été pour l'essentiel mises à jour depuis 1967. Les pièces du niveau supérieur montrent une muséographie plus moderne. Le matériel découvert lors des fouilles de 2007-2008 y est exposé, ainsi qu'une ancienne maquette du siège de Minerve en 1210.

Frédéric Mazeran nous dirige ensuite vers l'église située tout près de là et nous présente son architecture. L'édifice a connu plusieurs campagnes dont deux à l'époque romane. Ces dernières se caractérisent par l'utilisation de matériaux de deux couleurs différentes pour les archivoltes des baies comme le montrent d'autres édifices romans de la région. Marie Vallée-Roche nous présente l'autel en marbre de Carrare, daté de 456 et de ce fait le plus ancien à ce jour à être daté (cf. Marie Vallée-Roche, « Notes à propos des graffitis de l'autel de Minerve », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXXIII, 2013, p. 85-108).

### Quarante

L'après-midi est consacré à la visite de l'église et du Musée de Quarante. Un diaporama permet de prendre connaissance de l'étude du porche de l'église abbatiale de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert et de la restitution en trois dimensions de son état du XII<sup>e</sup> siècle réalisée par Frédéric Mazeran. M. Christian Blasco, auteur d'un ouvrage sur l'histoire du bourg abbatial de Quarante, en donne un bref résumé. Avant de laisser l'assemblée visiter l'église, Jacques Coupat en présente l'historique et les différentes phases de construction, illustrant son propos de modélisations en trois dimensions, réalisées



QUARANTE (HÉRAULT), vu depuis le nord-est. Cl. Frédéric Mazeran.



QUARANTE (HÉRAULT), discussion autour de la table d'autel. Cl. Christian Douillet.



QUARANTE (HÉRAULT), ÉGLISE ABBATIALE. Le sarcophage du III<sup>e</sup> siècle. Cl. Christian Douillet.

par M. Joël Roure, projetées sur l'écran. Des fouilles anciennes effectuées dans l'église et ses propres observations lui ont permis d'étayer ses hypothèses pour la restitution des premiers états du bâtiment (exposées dans une publication en ligne : <https://fr.calameo.com/books/002365010f7d7ab3e0553>).

L'église de Quarante était un des plus grands édifices de la région au XI<sup>e</sup> siècle, avec l'église abbatiale de Gellone. Elle devait son importance aux nombreuses reliques de martyrs qu'elle possédait (40 selon la tradition, ce qui serait, selon la légende, l'origine du nom de la ville). Elle était par ailleurs desservie par treize chanoines qui avaient pour mission de prier pour la famille vicomtale qui avait fondé l'église.

La visite s'achève en petits groupes. Pierre Cèbe commente les principales pièces du trésor. Le sarcophage à *clipeus* daté du III<sup>e</sup> siècle suscite bien des interrogations et des débats, et Jean Balty envisage d'en reprendre l'étude (présentée lors de la séance du 4 décembre 2018, et publiée dans ce volume, t. LXXVIII, 2018, de nos *Mémoires*). Le groupe qui entoure la table en marbre du maître-autel convient que la datation du XI<sup>e</sup> siècle ne peut plus être retenue, après l'identification par Marie-Vallée-Roche de signatures gravées très similaires à celles gravées sur l'autel de Minerve (Vidbertus et Alaricus) ou qui évoquent le nom de clercs (*Durandus presbiter, Deusdedit*) présents dans les chartes aux alentours de l'an mil. Frédéric Mazeran entraîne quelques



QUARANTE (HÉRAULT), salle du musée. Cl. F. Mazeran.



QUARANTE (HÉRAULT), À l'Hôtel de Ville. Cl. Christian Douillet.

membres du groupe au nord de l'église, voir les vestiges des bâtiments conventuels qui mériteraient une étude et une mise en valeur.

La Compagnie est ensuite conviée à visiter le petit musée archéologique installé dans un bâtiment communal adossé à la grande abside de l'église Sainte-Marie. Créé en 1982 par quelques bénévoles particulièrement compétents, il regroupe un ensemble de collections remarquables de l'époque chalcolithique, de l'Âge du Fer, de l'époque gallo-romaine et du Moyen Âge. Ces collections proviennent du territoire de Quarante et celles du Moyen Âge sont le plus souvent en lien avec le passé prestigieux de l'ancienne église abbatiale. Parmi les objets présentant le plus d'intérêt, on citera une collection de pointes de flèches, deux récipients cerclés de cordons saillants du chalcolithique ou des vases avec parures en bronze de l'Âge du fer. Pour la période antique : deux intailles du 1<sup>er</sup> siècle, des manches d'outils chirurgicaux, des poids de balance d'époque romaine, dont un de ces poids curseurs figurant Hercule couvert d'une peau de lion, mais aussi un chapiteau en marbre, deux cadrans solaires, des fragments d'inscriptions funéraires et une plaque de tombeau du 1<sup>er</sup> siècle, qui mériterait une étude épigraphique approfondie. Le musée doit enfin sa notoriété à la présentation d'une belle collection de monnaies romaines et du Moyen Âge, dont une monnaie en or d'époque mérovingienne.

À l'invitation de la municipalité, la Compagnie gagne l'Hôtel de Ville, où elle est accueillie par Mme Élisabeth Dautat, adjointe au maire et vice-présidente chargée de la culture et du patrimoine à la

Communauté de communes du Sud-Hérault. Au nom de notre compagnie, Émilie Nadal remercie tout particulièrement notre consœur Marie Vallée-Roche à qui nous devons l'organisation et le succès de cette journée, et tous ceux qui nous ont fait découvrir ou redécouvrir en bénéficiant de leurs recherches ces sites patrimoniaux majeurs de l'Hérault que sont Minerve et Quarante. Après avoir excusé monsieur le maire, contraint de partir, Mme Élisabeth Dautat remercie la Société Archéologique du Midi de la France de son intérêt pour le patrimoine de Quarante, en souhaitant que cette visite contribue à sa reconnaissance, mais aussi à faire connaître à un large public l'abbatiale et le village. Alors que Mme Élisabeth Dautat invite l'assemblée à profiter des rafraîchissements, des échanges nombreux et cordiaux s'engagent entre les participants.

# MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ 2017-2018

## BUREAU

Présidente	Mme Émilie NADAL
Directeur	M. Maurice SCHELLÈS
Secrétaire général	M. Patrice CABAU
Secrétaire-adjointe	Mme Anne-Laure NAPOLÉONE
Bibliothécaire-Archiviste	M. Christian PÉLIGRY
Trésorier	M. Guy AHLSELL de TOULZA

## MEMBRES TITULAIRES (Nombre limité à quarante par les statuts)

- † Mme Jacqueline LABROUSSE, Ingénieur au C.N.R.S. E.R., 30 avenue Angla, 31500 TOULOUSE (cor. 1973, tit. 1974).
- M. Bruno TOLLON, Professeur émérite d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 11 rue du Pic d'Aneto, 31240 L'UNION (cor. 1975, tit. 1977).
- Mme Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, Professeur émérite d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, Les Rivals, 11410 SAINT-MICHEL-DE-LANÈS (cor. 1975, tit. 1983).
- M. Guy AHLSELL de TOULZA, Professeur à l'École des Beaux-Arts de Toulouse, Conservateur du Musée de Rabastens (Tarn), 50 rue des Filatiers, 31000 TOULOUSE (cor. 1974, tit. 1983).
- M. Daniel CAZES, Conservateur en chef honoraire du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, 13 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (cor. 1979, tit. 1983).
- M. Henri PRADALIER, Maître de conférences d'Histoire de l'Art honoraire de l'Université, Les Rivals, 11 410 SAINTMICHEL-DE-LANÈS (cor. 1984, tit. 1984).
- † M. Louis LATOUR, Professeur honoraire de collège, 106 rue Étienne-Billières, 31 190 AUTERIVE, (cor. 1968, tit. 1987).
- Mme Françoise MERLET-BAGNÉRIS, Docteur en Histoire de l'Art, Professeur d'Histoire de l'Art honoraire de l'école des Beaux-Arts et à l'Institut catholique de Toulouse, chemin du Rouquet, 31450 BAZIÈGE (cor. 1984, tit. 1988).
- M. Jean-Michel LASSURE, Docteur en Histoire, U.M.R. 5 608 UTAH-CNRS, 334 chemin de Tucaut, SAINT-SIMON 31100 TOULOUSE (cor. 1985, tit. 1988).
- M. Maurice SCHELLÈS, Docteur en Histoire de l'Art, Conservateur en chef du Patrimoine, Service de la connaissance du patrimoine, Région Occitanie, 22 rue de la Balance, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1989).
- M. Louis PEYRUSSE, Maître de conférences d'Histoire de l'Art honoraire de l'Université, 19 place de la Bourse, 31000 TOULOUSE (cor. 1983, tit. 1990).
- Mme Quitterie CAZES, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 13 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1991).
- M. Patrice CABAU, Professeur d'Histoire, 15 place Saint-Sernin, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1991).
- M. Jean CATALO, Archéologue I.N.R.A.P., 58 rue des Pavillons, 81000 ALBI (cor. 1989, tit. 1994).
- M. Pascal JULIEN, Professeur d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, Domaine de Péres, 31470 CAMPBERNARD (cor. 1989, tit. 1994).
- † M. Bernard MONTAGNES, O.P., Docteur en Histoire de l'Art, impasse Lacordaire, 31078 TOULOUSE CEDEX (cor. 1990, tit. 1996).
- Mme Anne-Laure NAPOLÉONE, Docteur en Histoire de l'Art, 2, chemin de Liffard, 31100 TOULOUSE (cor. 1994, tit. 1999).
- Mme Nelly POUSTHOMIS-DALLE, Professeur d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 3 impasse des Genêts, 31130 FLOURENS (cor. 1993, tit. 1999).
- M. Jean-Luc BOUDARTCHOUK, Docteur en Histoire, Ingénieur de recherche à I.N.R.A.P., 35 rue du Lion d'Or, 09700 SAVERDUN (cor. 1992, tit. 2001).
- Mme Dominique WATIN-GRANDCHAMP, Documentaliste à la Conservation régionale des Monuments historiques, 25 rue Devic, 31400 TOULOUSE (cor. 1992, tit. 2003).
- M. Olivier TESTARD, Architecte du Patrimoine, 132 avenue de Castres, 31500 TOULOUSE (cor. 1998, tit. 2003).
- M. Emmanuel GARLAND, Ingénieur, Docteur en Histoire de l'Art, 19 rue du Marboré, 64000 PAU (cor. 1997, tit. 2007).
- Mme Nicole ANDRIEU-HAUTREUX, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Haute-Garonne, 6 chemin du Rat, 31400 TOULOUSE (cor. 2000, tit. 2008).
- M. Vincent GENEVIÈVE, Archéologue numismate, 5, rue des Anges, Bât. E, 31200 TOULOUSE (cor. 1999, tit. 2009).

- M. Jean LE POTTIER, Directeur des Archives départementales du Tarn, 1 rue de la Verrerie, 81000 ALBI (cor. 2006, tit. 2009).
- M. Jacques SURMONNE, Conservateur en chef honoraire à la médiathèque José-Cabanis de Toulouse, 3 rue Lejeune, 31000 TOULOUSE (cor. 2006, tit. 2009).
- Général Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Docteur en Histoire de l'Art, 18 place de la Halle, 82340 AUVILLAR (cor. 2000, tit. 2012).
- Mme Michelle FOURNIÉ, Professeur d'Histoire médiévale à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 14 rue du Sergent Nicoleau, 31500 TOULOUSE (cor. 2001, tit. 2012).
- Mme Martine JAOL, Conservateur en chef honoraire du patrimoine, 46 rue Jean de Pins, Bât. B, 31300 TOULOUSE (cor. 2006, tit. 2012).
- Mme Hiromi HARUNA-CZAPLICKI, Docteur en Histoire de l'Art, 34 résidence du Château d'Auzeville, 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE (cor. 2007, tit. 2012).
- Mme Véronique LAMAZOU-DUPLAN, Maître de conférences d'histoire à l'Université de Pau, 15 rue Désirée Clary, 64000 PAU (cor. 2009, tit. 2012).
- M. Jean-Marc STOUFFS, Restaurateur de peinture, 31540 MOURVILLES-HAUTES (cor. 2003, tit. 2013).
- M. Jean-Charles BALTY, Professeur émérite à l'Université de Paris IV-Sorbonne, 82600 AUCAMVILLE (cor. 2006, tit. 2013).
- Mme Sophie CASSAGNES-BROUQUET, Maître de conférences d'histoire à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 31240 SAINT-JEAN (cor. 2009, tit. 2013).
- Mme Marie VALLÉE-ROCHE, Docteur en Histoire médiévale, 1 place du Monument, 34210 MINERVE (cor. 2011, tit. 2014).
- M. Christian PÉLIGRY, Conservateur honoraire de la bibliothèque Mazarine, Institut de France, 24 rue de la Pomme, 31000 TOULOUSE (cor. 1989-1999, 2011, tit. 2014).
- Mme Geneviève BESSIS, Bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque municipale de Toulouse, 34 rue Bernard-Ortet, 31500 TOULOUSE (cor. 2013, tit. 2016).
- Mme Émilie NADAL, Docteur en Histoire de l'art médiéval, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 16 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (cor. 2013, tit. 2016).
- M<sup>me</sup> Adriana SÉNARD, Maître de conférences d'Histoire de l'art moderne, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 7 rue Montmorency Apt 45, 31200 TOULOUSE (cor. 2017, tit. 2017).
- M. Laurent MACÉ, Professeur en Histoire médiévale à l'Université de Toulouse - Jean Jaurès, 12 rue Paul-Campadiou, 31200 TOULOUSE (cor. 2000, tit. 2017).
- M. Bernard SOURNIA, Conservateur en chef honoraire du patrimoine, 30 rue du Taur, 31000 TOULOUSE (cor. 2015, tit. 2018).

#### **MEMBRES HONORAIRES (Nombre limité à dix par les statuts)**

- Mme Éliane VERGNOLLE, Professeur d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Franche-Comté, 1 rue Claude-Goudimel, 25000 BESANÇON (hon. 2002).
- M. Jean GUYON, Directeur de recherche au C.N.R.S., Centre Camille-Julian, Université de Provence, 29 avenue Robert-Schuman, 13621 AIX-EN-PROVENCE (hon. 2002).
- M. Patrick PÉRIN, Conservateur général honoraire du Musée d'archéologie nationale et du domaine du château de Saint-Germain-en-Laye, B.P. 3038, 78103 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (hon. 2002).
- † M. Bruno FOUcart, Professeur d'Histoire de l'Art contemporain à l'Université de Paris IV-Sorbonne, 247 rue Saint-Jacques, 75005 PARIS (hon. 2002).
- M. Maurice PRIN, Conservateur honoraire de l'Ensemble conventuel des Jacobins, Maison Saint-Augustin, 32 rue de la Gravette 31300 TOULOUSE (cor. 1956, tit. 1964-2012, hon. 2012).
- M. Michel ROQUEBERT, Écrivain, Président d'honneur du Groupe de Recherches Archéologiques de Montségur et ses Environs (G.R.A.M.E.), Résidence Guillaume-de-Grimoard, 27 rue de la Providence, 34000 LA GRANDE MOTTE (cor. 1968, tit. 1971, hon. 2018).

#### **MEMBRES LIBRES (Nombre limité à vingt par les statuts)**

- M. Jacques BOUSQUET, Professeur émérite de l'Université Paul-Valéry, 15 rue Boyer, 34000 MONTPELLIER (cor. 1957, lib. 1989).
- M. Michel POLGE, Architecte des Bâtiments de France, 2 rue Bonnabaud, 63000 CLERMONT-FERRAND (cor. 1985, lib. 1992).
- M. Jean CLOTTES, Ancien Directeur des Antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées, 11 rue du Fourcat, 09000 FOIX (cor. 1971, lib. 1994).
- Mme Marie-Geneviève COLIN, Conservateur du Patrimoine, Le Claux, rue des Écoles, 12320 CONQUES (cor. 1990, lib. 1997).
- M. Jean-Claude FAU, Docteur en Histoire de l'Art, Professeur honoraire de lycée, 3 faubourg du Moustier, 82000 MONTAUBAN (cor. 1956-2012, lib. 2012).
- M. Maurice GRESLÉ-BOUIGNOL, Directeur honoraire des Services d'archives du Tarn, 19 rue Charles-Péguy, 81000 ALBI (1960-2012, lib. 2012).
- Mme Lisa BARBER-JEFFERSON, D. Phil. de l'Université d'Oxford, 09420 LESCURE (cor. 2004, tit. 2009, lib. 2014).

Mme Monique GILLES, Ingénieur de recherches honoraire du C.N.R.S., 24 rue de la Dalbade, 31000 TOULOUSE (cor. 2012, lib. 2018).

#### MEMBRES CORRESPONDANTS (Nombre illimité)

- M. Bernard PAJOT, Docteur en Préhistoire, Chargé de recherche de 1ère classe au C.N.R.S., 35 avenue Jean-Jaurès, 82300 CAUSSADE (1971).
- Mme Michèle ÉCLACHE, Ingénieur au C.N.R.S., 17 rue Amélie, 31000 TOULOUSE (cor. 1977, tit. 1991-2007).
- Mlle Marie-Thérèse BRUGUIÈRE, Agrégée des Facultés de Droit, Professeur d'Histoire des Institutions à l'Université de Toulouse-I, 2 boulevard Lazare-Carnot, 31000 TOULOUSE (cor. 1979, tit. 1983-2007).
- M. Bernard POUSTHOMIS, Archéologue, gérant de la Société d'investigations archéologiques Hadès, 3 impasse des Genêts, 31130 FLOURENS (1987).
- Mme Évelyne UGAGLIA, Conservateur en chef honoraire du Musée Saint-Raymond, 25 rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE (1989).
- M. Jean-Louis BIGET, Professeur honoraire de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, 21 rue Émile-Jolibois, 81000 ALBI (1990).
- M. Bertrand de VIVIÉS, Conservateur des Musées de Gaillac, 1 place Saint-Martin, 81290 VIVIERS-LES-MONTAGNES (1991).
- M. Jean-Luc LAFFONT, 6 rue de Strasbourg, 31120 PORTET-SUR-GARONNE (1991).
- Mme Valérie ROUSSET, Historienne de l'Art, 2 place Arnaud-Bernard, 31000 TOULOUSE (1991).
- M. Frédéric VEYSSIÈRE, Géologue-Archéologue, 280 rue du Combat, 82000 MONTAUBAN (1991).
- M. Henri GINESTY, « La Ginestière », Pin-Balma 31130 BALMA (1991).
- M. Gilles SÉRAPHIN, Architecte du patrimoine, Professeur à l'École de Chaillot, 159 rue Saint-Géry, 46000 CAHORS (1992).
- M. Christian MANGE, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 24 rue Saint-Rome, 31000 TOULOUSE (1993).
- M. Jean RICHARD, Directeur de recherches honoraire au C.N.R.S., 1 place de Liberté, 34150 SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT (1993).
- M. Jean-Claude BOYER, Chargé de recherches au C.N.R.S., 18 avenue Pierre-Allaire, 94340 JOINVILLE-LE-PONT (1993).
- Mme Michèle HENG, Maître de conférences honoraire d'Histoire de l'Art de l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 9 rue de Montbula, 64800 NAY (cor. 1994-2001, 2009).
- Mme Chantal FRAÏSSE, Assistante de conservation chargée du patrimoine et des bibliothèques de Moissac, Côte Saint-Laurent, 82200 MOISSAC (1995).
- Mme Christine ARIBAUD, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, Domaine de Faudouas, 31700 CORNEBARRIEU (1996).
- M. Gabriel BURRONI, Staffeur-ornemaniste, Grand-prix des Métiers d'Art S.E.M.A., 5040 route du Fau, 82000 MONTAUBAN (1996).
- Mme Marie-Luce PUJALTE, Maître de conférences d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Poitiers, 2 rue René-Fonquerne, 31200 TOULOUSE (1996).
- Mlle Christine JIMÉNEZ, Docteur en Histoire de l'Art, 82 allées Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE (1996).
- Mme Marie-Laure FRONTON-WESSEL, Docteur en Histoire de l'Art, 14 rue de la Vaucluse, 31500 TOULOUSE (1998).
- M. François BORDES, Inspecteur des Patrimoines - collège Archives, 5 rue Cazals, 31200 TOULOUSE (cor. 1999, tit. 2001-2016).
- M. Henri MOLET, Archéologue, 3 allées d'Anjou, 31770 COLOMIERS (1999).
- M. Christophe BALAGNA, Docteur en Histoire de l'Art, Chargé de cours à l'Institut catholique, 14 rue de la Porte de Rieux, 31310 MONTESQUIEU-VOLVESTRE (2000).
- Mme France FÉLIX-KERBRAT, Chargée de mission d'action culturelle auprès du rectorat E.R., Curvalle Vieux-Bourg, 12550 PLAISANCE (2001).
- Mme Virginie CZERNIAK, Maître de conférences d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 18 avenue Henri Barbusse, 31300 TOULOUSE (2001).
- Mme Anne BOUSSOUTROT, Architecte du patrimoine, 4 rue Pierre-Fons, 31600 MURET (2002).
- M. Jean-Louis REBIÈRE, Architecte en chef des Monuments historiques, 4 rue Pierre-Fons, 31600 MURET (2002).
- Mme Françoise GALÉS, Docteur en Histoire de l'Art, Responsable du service patrimoine de la Ville de Millau, 34, rue du Vieux Crès, 12100 MILLAU (2002).
- Mme Adeline BÉA, Docteur en Histoire de l'Art, chargée de mission pour l'Inventaire dans le département du Tarn, 70 rue Fieux, 31100 TOULOUSE (2002).
- M. Raymond LAURIÈRE, Docteur en Histoire de l'Art, 27 Combe de la Najagne, 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (2002).
- M. Christian DARLES, Architecte, Professeur à l'École d'architecture de Toulouse, 5 rue Rodolosse, 31300 TOULOUSE (2005).
- M. Philippe GARDES, Docteur en archéologie et histoire ancienne, chargé d'étude et d'opérations à l'I.N.R.A.P., 191 avenue Raymond-Naves, bât. B2, 31500 TOULOUSE (2005).
- Mme Jeanine BALTU, Chercheur au Centre Henri-Stern E.R., 1 avenue de la Résistance, 82600 AUCAMVILLE (2006).
- Mme Louise-Emmanuelle FRIQUART, Chargée de mission pour l'inventaire de la ville de Toulouse, 16 rue de Savoie, 31500 TOULOUSE (2006).

- Mme Laure KRISPIN, Chargée de mission pour l'inventaire de la ville de Toulouse, 12 rue Alessandro-Volta, 31000 TOULOUSE (2006).
- M. Yoan MATTALIA, Docteur en Histoire de l'Art, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, Appt 2122, 10 rue des Gallois, 31000 TOULOUSE (2006).
- M. Frédéric LOPPE, Archéologue, 66300 THUIR (2006).
- M. Jacques DUBOIS, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 294 avenue de Grande-Bretagne, 31300 TOULOUSE (2007).
- Mme Caroline de BARRAU, Maître de conférences d'Histoire de l'art médiéval à l'Université de Perpignan, 18 rue du Colonel J.-Stanislas Rémy, 31200 TOULOUSE (2007).
- M. Pascal CAPUS, Assistant de conservation principal au Musée Saint-Raymond, musée des antiques de Toulouse, 7 rue de Malaret, app. 122, 31000 TOULOUSE (2007).
- Mme Catherine VIERS, Architecte-archéologue, I.N.R.A.P., 2 rue Marrast, 31200 TOULOUSE (2008).
- M. Alexis CORROCHANO, Docteur en archéologie médiévale, archéologue, EVEHA, 9 rue Ritay, 31000 TOULOUSE (2008).
- M. Roland CHABBERT, Conservateur en chef du patrimoine, Chef du service de la connaissance du patrimoine, Région Occitanie, 5012 avenue des Lavandes, 81600 MONTANS (2009).
- M. Emmanuel MOUREAU, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Tarn-et-Garonne, 40 rue Moissagaise, 82300 CAUSSADE (2010).
- Mme Anaïs CHARRIER, Archéologue-historienne de l'Art, chargée de mission pour l'Inventaire au service du patrimoine de la Ville de Cahors, 51 boulevard Gambetta, 46000 CAHORS (2010).
- Mme Monique BOURIN, Professeur émérite d'Histoire à l'Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, 98 rue Joseph-Blanchart, 44100 NANTES (2012).
- Mme Diane JOY, Directrice du patrimoine à la Communauté d'agglomération du Grand Rodez, 9 rue Sainte-Catherine, 12000 RODEZ (2012).
- Mme Inocencia QUEIXALÓS, Restauratrice d'objets archéologiques, 33 rue de Stalingrad, 31000 TOULOUSE (2012).
- M. Nicolas BRU, Attaché de conservation du patrimoine, responsable du service du patrimoine historique du Conseil général du Lot, 8 rue Lami, 46000 CAHORS (2012).
- M. Nicolas BUCHANIEC, Docteur en Histoire de l'Art, 37 rue Charles-Bacqué, 32600 L'ISLE-JOURDAIN (2012).
- M. Luis GONZÁLEZ-FERNÁNDEZ, Maître de conférences à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, La Savarite, 31310 BALMA (2013).
- Mme Estelle GALBOIS, Maître de conférences d'Histoire de l'art antique, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 12 rue Saint-Pantaléon, 31000 TOULOUSE (2013).
- M. Jean PENENT, Conservateur en chef honoraire des Musées Paul-Dupuy et Georges-Labit, 2 cheminement du Clair-Bois, 31500 TOULOUSE (2013).
- Mme Maria Alessandra BILOTTA, Docteur en Histoire de l'Art, Chargée de recherches à l'I.N.H.A, Via Giacinto Carini, 32 – Pal. C/9, 00182 ROME (2013).
- M. Jean-Louis AUGÉ, Conservateur en chef des musées de Castres, 52 rue de Venise, 81100 CASTRES (2014).
- M. Jean-Pierre SUZZONI, Professeur honoraire à l'Université de Toulouse III, 31450 BAZIÈGE (2014).
- M. Stéphane PIQUES, Docteur en Histoire de l'Art, 90 rue Étienne-Billières 31190 AUTERIVE (2014).
- M. Pierre PISANI, chef du service archéologique de Toulouse-Métropole, 1480 route de Léojac, 82410 SAINT-ETIENNE-DE-TULMONT (2015).
- M. Christian LANDES, Conservateur en chef du patrimoine, Administrateur des sites archéologiques de Montcaret (24) et Montmaurin (31), 46120 LACAPELLE-MARIVAL (2015).
- Mme Magali VÈNE, Conservatrice des collections patrimoniales à la Bibliothèque municipale de Toulouse, 1 rue de Périgord, 31000 TOULOUSE (2016).
- Mme Sarah MUNOZ, Docteur en Histoire de l'art moderne, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 11 rue de la Caravelle, Appt 522, 31500 TOULOUSE (2016).
- M. Colin DEBUICHE, Maître de conférences en Histoire de l'architecture moderne, Université de Rennes 2, 11 rue François-Broussais, 35000 RENNES (2016).
- Mme Laurence BENQUET, Chargée de recherches à l'INRAP, 34 rue Bernard-Ortet, 31500 TOULOUSE (2016).
- Mme Ingrid LEDUC, Conservatrice des musées de l'Ariège, 9 jardin de Tourelles, 09270 MAZÈRES (2016).
- M. Guillaume RENOUX, Docteur en Sciences de l'Antiquité, Professeur de Lettres-Histoire, 101 rue Saint-Roch, app. 31, 31400 TOULOUSE (2016).
- Mme Sophie FRADIER, Docteur en histoire de l'art, Chargée de recherche pour le Projet Toulouse Patrimoine Mondial (UNESCO), Chargée d'enseignement à l'Université Toulouse Jean-Jaurès, 7 avenue Jean-Dagnaux, app. D24, 31200 TOULOUSE (2018).
- M. Xavier BARRAL I ALTET, Professeur d'Histoire de l'art médiéval, C. Floridablanca 54-58, BARCELONE 08015 (2018).
- M. Fernand PELOUX, Post-doctorant à l'Université de Namur, 93100 MONTREUIL (2018).
- M. Julien FOLTRAN, Docteur en Histoire, Responsable d'opération à HADÈS, place Jeanne-d'Arc, 31000 TOULOUSE (2018).
- M. Benjamin MARQUEBIELLE, Docteur en Préhistoire, Laboratoire TRACES UMR5608, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 2 impasse de l'Angoumois 31000 TOULOUSE (2018).

**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE**  
**HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE**

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

*Sur internet :*

**<http://societearcheologiquedumidi.fr/>**

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, un groupe de travail sur la *maison au Moyen Âge*...

*Abonnez-vous aux Mémoires !*

Des tarifs préférentiels sont accordés aux abonnés sur tous les volumes anciens disponibles.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
ou de commande, à retourner à la  
**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE**  
Service des abonnements  
Hôtel d'Assézat, place d'Assézat, 31000 TOULOUSE

M., Mme, Mlle ..... Prénom .....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

Je m'abonne au **Tome LXXVII (2017)** des *Mémoires*  
que je recevrai dès parution à l'automne 2019

Abonnement franco de port : **35 €**.

(prix public : 40 €)

Etudiant de moins de 30 ans : **25 €**

(joindre une photocopie de la carte)

Je commande le(s) tomes(s) : .....

au prix de ..... x ..... €.

Frais de port (pour les non-abonnés) : ..... €.

Je joins un chèque de : ..... €.

Je vous prie de joindre une facture à votre envoi : OUI      NON

Date

Signature

*Mise en page*



*Achévé d'imprimer sur les presses de  
l'imprimerie Escourbiac  
81304 Graulhet  
novembre 2020  
Dépôt légal : janvier 2021*



**Jean-Charles BALTY**

*Le « sarcophage aux époux » de Quarante (Hérault) : typologie, décor, iconographie, datation, réutilisation*

- 15 -

**Jean-Luc BOUDARTCHOUK et alii**

*Florus episcopus. Saint Flour d'Auvergne, Saint Fleuret d'Estaing, leurs reliques  
et l'évêque gaulois Florus dans leur contexte hagiographique, archéologique et historique*

-57 -

**Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP**

*Mont-de-Marsan aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. L'architecture civile d'un bourg castral landais*

-137 -

**Diane JOY**

*Actualité de la recherche à Rodez : le mazel*

- 183 -

**Sophie BROUQUET**

*Pour une archéologie de l'environnement sonore à Toulouse à la fin du Moyen Âge*

- 207 -

**Colin DEBUICHE**

*Citations et inventions dans l'architecture toulousaine de la Renaissance*

- 223 -

**Colin DEBUICHE**

*Entre excellence et opportunisme : l'architecte ingénieur Dominique Bachelier en Aragon à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*

- 253 -

**Christian PÉLIGRY**

*François Filhol, chanoine hebdomadier de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse (1583 ? -1648) : l'homme, l'érudit,  
son cabinet de curiosités, ses relations aragonaises*

- 275 -

**Varia**

**Emmanuel GARLAND**, *Les peintures murales d'Éget* ; **Nicolas BRU**, *Les peintures murales de l'église de Canourgues* ;  
**Louis PEYRUSSE et Amandine de PÉRIGNON**, *Deux châteaux de François Virebent*

- 297 -

*Bulletin de l'année académique 2017-2018*

- 321 -